FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
VI
471
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XVII
Palchetto
Num. d'ordine 3088

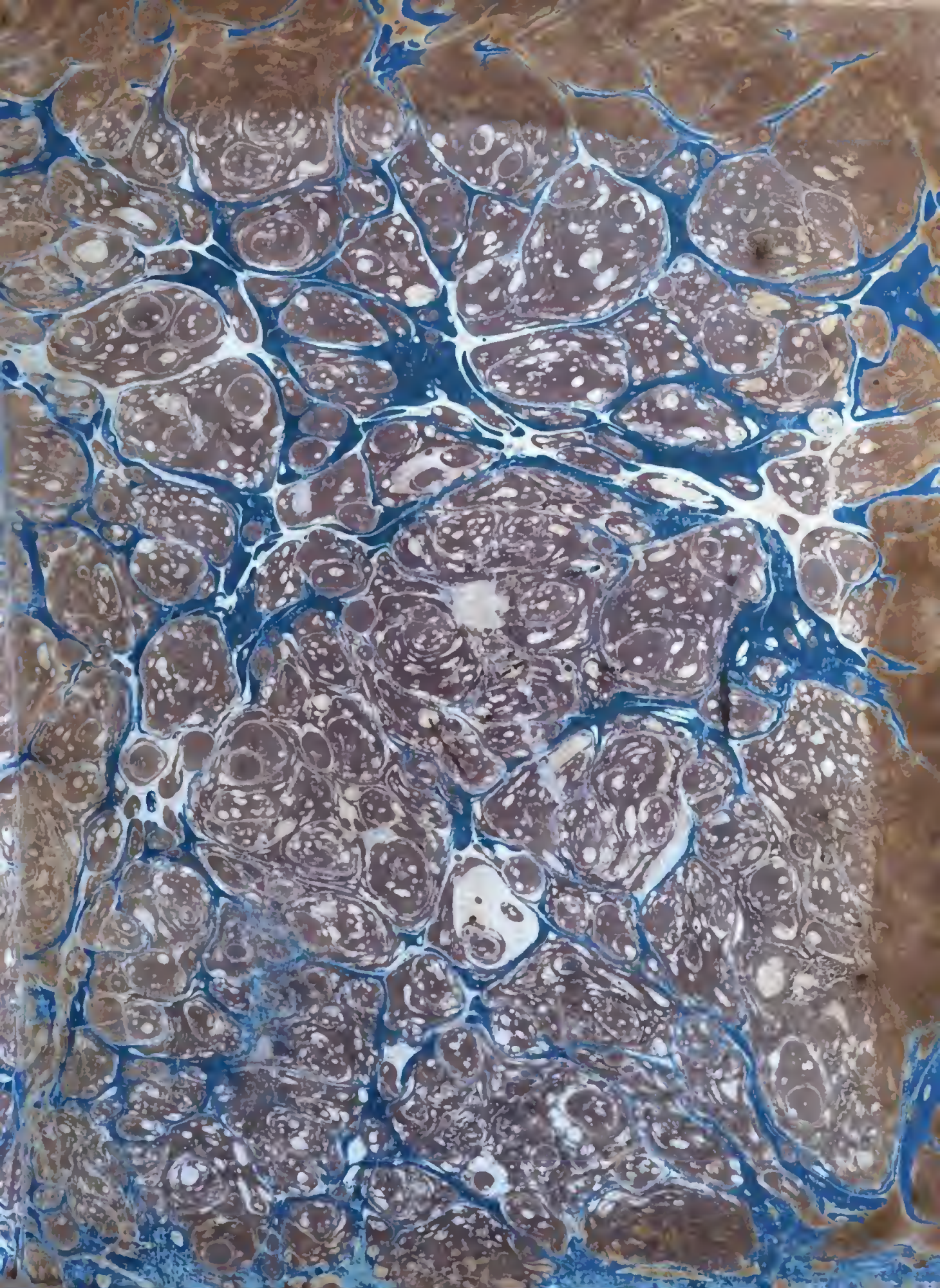

109
5
22

B. Pub.
II
411

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE.

TOME TROISIEME.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE DE PLINE

TRADUITE EN FRANÇOIS,

AVEC LE TEXTE LATIN

rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites;

ACCOMPAGNÉE

De Notes critiques pour l'éclairciſſement du texte, & d'Obſervations ſur les connoiſſances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes.

TOME TROISIEME.

200

A PARIS,

Chez la veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin, près de la rue S. Jacques.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVANT-PROPOS.

Ici commence le grand intérêt de l'ouvrage. Dans ſa rapide hiſtoire du ciel, l'Auteur s'élevant à la hauteur d'un tel ſujet, ne s'eſt guere montré que ſublime; moins occupé du Lecteur, & du ſoin de lui plaire, que tranſporté lui-même dans le ciel qu'il décrivoit, ſon génie s'eſt rarement abaiſſé juſqu'aux idées du moyen ordre, les ſeules cependant qui nous ſoient conſtamment analogues, & qui n'exigent point de nous une méditation pénible. Dans ſa deſcription de la Terre, il s'eſt borné à être inſtructif, abondant, correct, & plus exact que tous ceux qui l'avoient précédé. Il faut en convenir, ce veſtibule immenſe, hardi, qui, chez Pline, ouvre le temple de la Nature, ne nous a fait voir juſqu'à préſent que des objets plus curieux qu'agréables, plus reſpectables qu'attrayants pour la plupart des ſpectateurs: objets inanimés pour nous, ou qui ne doivent la vie que Pline imprime à tout ce qu'il peint, qu'à la magie de ſon ſtyle, qu'à la chaleur de ſon expreſſion. Nous voici maintenant dans l'intérieur du ſanctuaire où il nous tardoit d'entrer. Des détails plus ſéduiſants, des rapports plus prochains vont captiver notre attention. Pline va nous intéreſſer par nous-mêmes; il va déployer à nos yeux l'hiſtoire de l'homme & celle de tous les êtres vivants dont la Nature a peuplé notre domaine. Nous ſommes, en un mot, parvenus à la partie de l'Hiſtoire de Pline où commence celle de M. de Buffon, en n'y comprenant point ſon ſyſtême ſur la formation de la terre; ainſi c'eſt de ce moment que le Lecteur, empreſſé ſans doute de comparer entre eux ces deux grands hommes, nés à dix-ſept ſiecles l'un de l'autre, va goûter cette ſatisfaction.

Quand nous parlons de comparer ces deux Ecrivains, nous n'entendons point les rapprocher l'un de l'autre, pour diſcuter ce qu'ils ont de commun enſemble, & ce que le Naturaliſte moderne peut avoir emprunté de l'ancien. Tous deux riches de leur propre fonds, tous deux originaux, même en imitant, & créateurs de leur maniere, de leur expreſſion, de leur colo-

ris, de leur façon de voir & de ſentir, ils n'offrent point une reſſemblance froide & monotone, mais, bien plutôt, le plus curieux contraſte.

La vue de M. de Buffon eſt la vue de l'aigle : c'eſt comme du haut de l'empyrée qu'il contemple la race humaine. Tous les êtres, dans chaque claſſe, n'en font plus qu'un à ſes yeux : tous les individus diſparoiſſent : il ne voit plus que l'eſpece. Vient-il à parler de l'homme, c'eſt ſur l'eſpece humaine perſonnifiée, ſur l'homme identique & collectif, qu'il arrête uniquement ſes regards ; c'eſt là qu'il dirige & qu'il fixe le foyer de toutes ſes lumieres ; c'eſt ſur ce ſujet unique qu'il verſe les charmes ſéduiſants du plus vif intérêt, & les graces de la diction la plus noble. Cette maniere étoit celle de Platon : c'eſt auſſi, de tous les Anciens, le ſeul qu'on puiſſe lui comparer à cet égard, ſi toutefois l'on peut dire que le Naturaliſte François ait formé ſon ſtyle ſur celui du Philoſophe Grec ; car il paroît démontré que l'éloquence de M. de Buffon n'eſt due qu'à la Nature, & ne peut être miſe au nombre des talents qui s'acquierent. Au ſurplus, rien de plus périlleux qu'un tel genre d'écrire, ſi l'on n'eſt ſoutenu par le génie. Quoi de plus difficile, en effet, que de nous intéreſſer, comme il y parvient, pour un être artificiel, pour un perſonnage idéal, repréſentatif de l'eſpece entiere, avec abſtraction de tout individu ? Comment ne pas tomber à chaque pas dans le froid glacial des contemplations métaphyſiques ? N'eſt-ce pas là ce qu'ont éprouvé, ſans exception, tous les Ecrivains qui ont entrepris d'enviſager l'homme ſous ce point de vue Platonique ? Montagne a bien ſenti cette difficulté, lui qui, pour attacher ſes Lecteurs, aime mieux les entretenir de lui-même & de ſes propres imperfections, que de ne leur parler d'aucun perſonnage connu. C'étoit donc un coup de génie d'oſer, comme M. de Buffon, nous attacher, nous intéreſſer pour chaque être idéal qu'il nous préſente, ſans preſque jamais recourir à l'hiſtoire des individus.

La maniere de Pline eſt entiérement oppoſée à celle-là. Il commence, à la vérité, par des vues générales ; il forme d'abord à grands traits le deſſein de l'homme & de chaque eſpece d'ani-

maux : mais bientôt, abandonnant l'être abſtrait, il rabaiſſe ſon vol, ſe rapproche de nous, & ne dédaigne point d'entrer dans une foule de détails curieux, inſtructifs, & relatifs aux différens êtres, pris ſéparément dans chaque eſpece. L'hiſtoire de l'homme, par exemple, n'eſt pas, chez lui, ſeulement l'hiſtoire du premier des animaux, mais celle de pluſieurs perſonnages déſignés par leur nom, par leur patrie, par leur ſiecle, par leurs actions, &c. Il ſemble ainſi ne nous préſenter qu'une ſuite de portraits différens, qui ſoutiennent & varient l'intérêt ; mais c'eſt toutefois ſans ceſſer de nous occuper du même être, puiſqu'enfin c'eſt l'hiſtoire de l'homme qu'il préſente ſous différens cadres. Même contraſte des deux parts dans l'hiſtoire des animaux ſubordonnés à l'homme. Le Naturaliſte François les rappelle tous à un prototype qui figure pour toute l'eſpece, & ne peint qu'en grand : Pline décrit les individus, & peint en détail, quelquefois même en miniature. En un mot, chez M. de Buffon, la connoiſſance des individus réſulte de celle de l'eſpece : chez Pline, au contraire, c'eſt la connoiſſance de l'eſpece qui réſulte de celle des individus. L'une & l'autre maniere ont, ſans doute, leur mérite ; & ſi celle de M. de Buffon eſt plus noble & plus impoſante, je ne ſais ſi celle de Pline n'a pas quelque choſe de plus attrayant. J'aime qu'en me parlant de l'homme, il m'apprenne quantité de traits, tant moraux qu'hiſtoriques, de tels & tels perſonnages. Je lui ſais gré même de ce qu'en parlant des animaux, il a recueilli juſqu'à certaines actions, & juſqu'aux noms de tels d'entre eux. Son dauphin *Simon*, ſes éléphants *Patrocle* & *Ajax*, le courſier *Bucéphale*, les chiens nommés *Pirrhus* & *Hircan*, fixent mon imagination ſur des êtres réels, & ſemblent augmenter mon intérêt pour l'eſpece.

Rien ne prouve mieux, peut être, qu'il ne faut donner à aucune maniere d'écrire ou de concevoir les choſes, une approbation excluſive, puiſqu'entre les mains des hommes de génie toutes offrent à-peu-près les mêmes avantages, & ont le même droit à notre eſtime. Toujours eſt-il certain que Pline nous eût privés d'une multitude de traits non moins utiles qu'agréables, ſi, pour tout généraliſer, il eût retranché de ſon ouvrage la plupart de ces

détails & de ces hors-d'œuvre apparents que M. de Buffon paroît s'être interdits. Pline ſemble avoir prévu qu'il écrivoit pour la poſtérité la plus reculée, & qu'elle lui tiendroit bon compte d'avoir accumulé dans ſon ouvrage nombre de faits auſſi curieux qu'inſtructifs, que lui ſeul auroit le privilege de dérober aux outrages du tems. S'il s'agiſſoit donc de déterminer quel eſt celui des deux Ecrivains en qui ſe remarquent les plus grandes vues, on ſeroit peut-être fort embarraſſé de ſavoir à qui donner la palme.

La liberté que je prends de tracer ici les premiers traits d'un parallele entre ces deux Naturaliſtes, parallele que j'abandonne à qui voudra l'achever, ne doit nullement paroître ſuſpecte de l'envie de louer l'un pour déprimer l'autre, ou d'exalter, par eſprit de ſyſtême, les Anciens aux dépens des Modernes. Loin de moi une pareille idée! Je me croirois indigne de traduire & de commenter Pline, ſi je n'étois un des plus ſinceres admirateurs de M. de Buffon. Mais plus mon eſtime eſt réfléchie, ſentie, épurée par l'examen, plus je me ſens pénétré d'une ſorte de culte pour le ſeul de tous les Anciens qui nous ait peint la Nature telle qu'on la connoiſſoit de ſon tems, & telle même, à beaucoup d'égards, que nous la connoiſſons encore. Mon admiration pour Pline, que je crois juſte & bien fondée, ne prend rien ſur celle que je dois auſſi légitimement à ſon rival. En mille endroits de cet ouvrage, & notamment page 416 de ce volume, on verra que je ne néglige aucune occaſion de militer pour la gloire du Naturaliſte François, & de le défendre, au beſoin, contre les critiques injuſtes.

Après cette proteſtation, on peut être aſſuré que quand il m'arrive de contredire un Ecrivain dont perſonne ne reſpecte plus que moi les lumieres, on peut, dis-je, être bien certain que c'eſt uniquement l'amour de la vérité qui m'y force; & c'eſt ici le cas, ou jamais, de dire: *amicus Plato, ſed magis amica veritas.* Il y a plus: ce ne ſont pas les erreurs des Ecrivains vulgaires, mais celles des génies du premier ordre, qu'il eſt utile de relever. Si, par exemple, je trouvois, chez quelque compilateur obſcur, que le Guadalquivir diſparoît & s'abſorbe quelque tems ſous terre,

je ne ſais ſi je croirois bien eſſentiel de relever cette faute, & de faire obſerver que ce n'eſt point le Guadalquivir, mais la *Guadiana*, qui s'abſorbe ainſi, ſelon Mercator, Hondius, Fournier, &c. Mais on conviendra que cette même mépriſe eſt indiſpenſable à relever chez M. de Buffon, lorſqu'il y tombe (1), parceque la célébrité de ſon nom ſuffiroit pour accréditer l'erreur.

Je me ſuis auſſi permis de ne point toujours adopter l'application excluſive que M. de Buffon fait de certains noms à certaines eſpeces: en un mot, je n'ai point rejetté ou négligé, comme il fait ſouvent, la plupart des nomenclatures étrangeres; car ces nomenclatures, même en les ſuppoſant fautives, appartiennent à l'hiſtoire, ne fût-ce qu'en qualité d'erreurs accréditées, & plus ou moins générales. Seulement j'ai preſque toujours indiqué, comme douteuſes, ou comme vicieuſes, celles que j'ai ſoupçonné telles. J'ai eu auſſi l'attention d'expliquer très ſouvent l'exacte ſignification de la plupart de ces dénominations étrangeres; ce qui peut ſervir de guide pour juger ſi elles ont été bien ou mal appliquées à telle ou telle eſpece, & faire connoître l'analogie de telle dénomination uſitée parmi nous, avec telle autre dénomination en uſage ailleurs. En un mot, j'ai raſſemblé une nomenclature polyglotte des animaux, infiniment plus étendue, plus diſcutée & plus complette qu'il n'en avoit encore paru dans aucun ouvrage ancien ou moderne.

Pour revenir à l'hiſtoire naturelle de l'homme, il me paroît qu'on ne peut trop ſavoir gré à Pline de s'être figuré qu'il manqueroit au tableau des traits eſſenriels, s'il n'y joignoit l'hiſtoire des découverres humaines en tout genre; & d'avoir compris le génie des arts, l'eſprit inventeur, parmi les caracteres diſtinctifs qui mettent un intervalle immenſe entre l'homme & les autres animaux. En effet, quel riche tableau réſulte de cette ſeule idée! Quel ſpectacle intéreſſant que cette énumération rapide de tous les arts créés par l'homme! Quelle immenſe collection des traditions hiſtoriques, recueillies par les différents peuples, ſur

(1) *Hiſtoire Naturelle*, Tome 2, page 90.

l'origine des premieres connoiſſances! Combien de lectures accumulées dans un petit nombre de lignes! Mais, d'autre part, combien d'étude & de recherches pénibles exigeoit un commentaire raiſonné, où toutes ces traditions fuſſent diſcutées par le plus rigoureux examen, & chaque aſſertion peſée au poids de la plus ſévere critique! C'eſt dans cette partie qu'on verra que je n'ai épargné ni tems ni veilles, & ſur-tout que je ne me ſuis point contenté de compiler ce qui avoit été dit avant moi. Dans tout ce précieux morceau de Pline, j'oſe dire qu'il n'y a point de phraſe qui ne m'ait coûté un travail tout neuf, ayant examiné avec le plus grand ſoin ce qu'on doit penſer des auteurs & des dates que Pline aſſigne à chaque invention. Enfin je puis peut-être paſſer pour avoir ajouté à la ſomme de ces inventions, par la découverte du moyen de ramener l'aiguille aimantée au vrai Nord, & de la rendre plus fixe; procédé dont voici l'expoſé, tel qu'un Journaliſte vient de le publier.

DÉCOUVERTE PHYSIQUE.

L'aiguille aimantée ramenée au vrai Nord, & rendue plus fixe, par un procédé magnétique de nouvelle invention.

Extrait de l'*Avant-Coureur*, feuille du Lundi 10 Juin 1771. N° 23.

La déclinaiſon actuelle de l'aiguille aimantée, dont l'écart emporte ce faux guide à près de vingt degrés du vrai Nord, prive la bouſſole ordinaire de ſon avantage le plus journalier & le plus général, qui ſeroit d'être une horloge portative, & de repréſenter avec exactitude la ligne méridienne. L'Auteur de la nouvelle Edition & Traduction de Pline le Naturaliſte, annoncée dans l'une de nos dernieres feuilles de *l'Avant-Coureur*, vient d'imaginer & d'exécuter un procédé magnétique des plus curieux, qui réprime l'écart Nord-Oueſt de l'aimant, ou plutôt qui forçant la Nature dans une de ſes loix les plus myſtérieuſes, fait ſurmonter à l'aiguille aimantée cette ſorte d'impuiſſance qui, depuis un ſiecle, ne lui permet pas, dans les bouſſoles ordinaires, d'atteindre au Nord réel. Ce procédé conſiſte à aimanter deux aiguilles, dont l'une ne ſoit guere que la moitié de

l'autre. On les éprouve ſéparément en les mettant ſucceſſivement ſur un pivot, en les y faiſant pirouetter quelque tems, & en s'aſſurant, à diverſes repriſes, qu'elles ſont aimantées, & qu'elles vont chacune chercher le Nord par l'une de leurs pointes, à une certaine déviation près, qu'on ſait être d'environ vingt degrés pour Paris & les environs. Enſuite on enleve la chape de la petite aiguille; ce qui laiſſe un vuide dans ſon milieu. C'eſt par ce même vuide qu'on enfonce la petite aiguille juſqu'à la racine de la chape de l'aiguille majeure; laquelle chape, pour cette raiſon, ne doit point avoir, à l'extérieur, la figure conique qu'on lui donne dans les bouſſoles ordinaires; mais elle doit avoir la figure d'un petit cylindre vertical, dont la hauteur, au ſurplus, n'excede preſque point celle des chapes de bouſſole ordinaires. On enfonce donc la petite aiguille le long de ce petit cylindre, comme un anneau au doigt, juſqu'à ce qu'elle rouche, pour ainſi dire, à l'aiguille majeure, mais non pas totalement; car, pour certaines raiſons trop longues à déduire ici, il eſt bon d'éviter ce contact immédiat des deux aiguilles; &, pour cet effet, il faut laiſſer ſubſiſter entre elles une feuille ou petite lame très fine de cuivre battu. Enſuite les deux aiguilles érant, par ce moyen, ſuſpendues à une ſeule & même chape, on les croiſe imparfaitement: je veux dire qu'on les écarte de maniere à leur faire repréſenter une croix de Saint André, ou une paire de ciſeaux plus ou moins ouverte. Quand on eſt convenu avec ſoi-même du degré d'écarrement qu'on veut obtenir, on a ſoin de le rendre le plus fixe qu'il eſt poſſible, au moyen d'un peu de cire, ou de toute autre maniere; en ſorte que l'aiguille venant à tourner ſur ſon pivot, l'air, les ſecouſſes, ou toute autre cauſe étrangere n'y dérange rien. Pour ce qui eſt de la quantité préciſe de l'écartement, c'eſt ce qu'il eſt impoſſible de déterminer ni d'aſſujettir à une théorie invariable, attendu que cette quantité dépend de la grandeur & de la vertu relatives des deux aiguilles qu'on ſe propoſe d'aſſocier. C'eſt pourquoi il faut chercher, pour chaque accouplement d'aiguilles, la quantité dont cet écartement doit être, relativement à leur régime propre, & à leur complexion particuliere. Quoi qu'il en ſoit, cette recherche eſt l'affaire de quelques momenrs. Il ne s'agit que de poſer ſur ſon pivot la double aiguille plus ou moins croiſée, & d'étendre ou reſſerrer l'écartement juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que la grande aiguille, en tournant librement, va ſe diriger droit au vrai Nord. Or c'eſt ce qu'on obtient très facilement après avoir étudié & eſſayé une minute ou deux le degré d'écartement convenable. Il ne faut pas oublier qu'une des conditions eſſentielles de l'opération, c'eſt que les deux aiguilles ſoient croiſées de maniere que la pointe nord de la petite aiguille ſe trouve être dirigée à la gauche de la pointe nord de la grande, entre le Couchant & le Nord, ou entre le Couchant & le Sud; car ſi la pointe nord de la petite aiguille ſe trouvoit, par la nature de l'écarrement, croiſer l'aiguille majeure dans les deux directions oppoſées, cette diſpoſition

vicieuſe augmenteroit la déviation actuelle de l'aimant, bien loin d'y remédier.

Cette découverte, au reſte, n'eſt pas une pure ſpéculation, un ſimple projet; c'eſt une invention qui a paſſé par l'épreuve de l'expérience, & que l'Auteur a réellement effectuée. Nous avons eu la ſatisfaction de le voir opérer ſous nos yeux; & même nous avons celle de poſſéder dans notre cabinet la premiere bouſſole de ce genre, que l'Auteur nous a confiée. L'explication qu'il nous a donnée de ſon procédé magnétique, eſt également curieuſe & ſatisfaiſante. La petite aiguille, ſelon lui, cherche, autant qu'il eſt en elle, & pour ſon propre compte, à ſe rapprocher du nord, comme toutes les autres aiguilles, à une vingtaine de degrés près. Elle eſt contredite dans cette direction, par l'aiguille majeure qui, de droit, la prévient dans ce poſte, & s'en empare; mais comme l'effort de la petite aiguille ne ſauroit être perdu, ſa rivale ſe trouve être pouſſée un peu plus loin, cette impulſion agiſſant en raiſon de la quantité de vertu inhérente à la petite aiguille. L'Auteur en conclut que la déviation qu'on remarque dans la bouſſole ordinaire, provient d'une maladie actuelle de l'aimant, c'eſt-à-dire d'une défaillance dans ſa vertu directrice; & que c'eſt par défaut de force que l'aiguille aimantée commune ne parvient plus au vrai Nord, comme elle faiſoit en 1666, puiſqu'en lui aſſociant une autre aiguille, on lui rend, par cette combinaiſon auxiliaire, les dix-neuf à vingt degrés de force qui lui manquent, de nos jours, pour atteindre à ce but. Une telle découverte eſt faite, ſans doute, pour piquer la curioſité de tous les amateurs des arts; & nous la regardons comme infiniment propre à étendre la ſphere du peu de connoiſſances acquiſes ſur le régime & les propriétés de l'aimant, connoiſſances de l'union complette deſquelles, ſelon quelques Savants, doit réſulter une théorie des longitudes. Dans tous les cas, on peut raiſonnablement ſe flatter que, graces à l'invention que nous rendons publique, la bouſſole va faire un pas ſenſible vers ſa perfection. En effet l'aiguille aimantée ordinaire n'a qu'une ſeule direction, laquelle eſt dérangée par la moindre impulſion étrangere, au lieu que la nouvelle aiguille, combinée comme on vient de voir, tient au point où elle ſe fixe par deux directions qui forment angle, & auxquelles elle eſt, pour ainſi dire, cramponnée; ce qui doit néceſſairement la rendre moins inquiete, moins capricieuſe, moins ſujette aux variations.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE.
LIVRE SEPTIEME.

Digitized by Google

C. PLINII SECUNDI
NATURALIS HISTORIÆ
LIBER SEPTIMUS.

Continentur gentium mirabiles figuræ.

PROEMIUM.

MUNDUS, & in eo terræ, gentes, maria, insulæ, insignes urbes, ad hunc modum se habent. Animantium in eodem natura nullius propè partis contemplatione minor est, siquidem omnia exequi humanus animus queat. Principium jure tribuetur homini, cujus causâ videtur cuncta alia genuisse Natura, magnâ sæva mercede contra tanta sua munera : ut non sit satis æstimare, parens melior homini, an tristior noverca fuerit. Ante omnia, unum animantium cunctorum alienis velat opibus : cæteris variè

(1) Je lis au texte *magnâ sæva mercede*, avec le Pere Hardouin, & tous les manuscrits sans exception. Les éditeurs lisent *magnâ & sævâ mercede* ou *magnâ usa mercede*, en quoi ils altèrent toute l'énergie de la phrase.

HISTOIRE NATURELLE DE PLINE,

LIVRE SEPTIEME.

Qui contient la diverſité merveilleuſe des figures chez les diverſes nations.

EXORDE.

On a vu, dans l'expoſition que je viens de faire, ce que le monde renferme de terres, de nations, de villes & de mers conſidérables. Mais aucune de ces grandes parties ſoumiſes à la portée preſque infinie de l'eſprit humain, n'eſt peut-être plus digne de fixer toute notre attention, que ce qui concerne les animaux de ce même globe. Il eſt juſte de commencer leur deſcription par l'homme, pour qui ſemble avoir été fait tout le reſte. Cependant la Nature, cruelle (1) dans l'excès même de ſes faveurs, a laiſſé comme en doute s'il a trouvé en elle une mère ou une fâcheuſe marâtre. Premiérement, c'eſt le ſeul de tous les animaux qu'elle ait réduit à des vêtements empruntés. Elle fournit d'elle-même à chacun des autres ſa couverture propre : les enveloppes

tegumenta tribuit, teſtas, cortices, coria, ſpinas, villos, ſetas, pilos, plumam, pennas, ſquamas, vellera. Truncos etiam arboreſque cortice, interdum gemino, à frigoribus & calore tutata eſt. Hominem tantùm nudum, & in nuda humo, natali die abjicit ad vagitus ſtatim & ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lachrymas, & has protinus vitæ principio. At Hercules riſus, præcox ille & celerrimus, ante quadrageſimum diem nulli datur. Ab hoc lucis rudimento, quæ ne feras quidem inter nos genitas, vincula excipiunt, & omnium membrorum nexus: itaque feliciter natus jacet, manibus pedibuſque devinctis, flens, animal cæteris imperaturum: & à ſuppliciis vitam auſpicatur, unam tantùm ob culpam, quia natum eſt. Heu dementiam ab iis initiis exiſtimantium ad ſuperbiam ſe genitos!

Prima roboris ſpes, primumque temporis munus quadrupedi ſimilem facit. Quando homini inceſſus? quando vox? quando firmum cibis os? quandiu palpitans vertex, ſummæ inter cuncta animalia imbecillitatis indicium? Jam

(2) Tous ces détails ſemblent empruntés de Cicéron, Traité de la Nature des Dieux, l. 2: *Animantium verò quanta varietas eſt! quarum aliæ coriis tectæ ſunt, aliæ villis veſtitæ, aliæ ſpinis hirſutæ: plumâ alias, alias ſquamâ videmus obductas, alias eſſe cornibus armatas, alias habere effugia pennarum, &c.*

(3) Ceci rappelle l'épigramme greque du Poète Palladas, que j'ai traduite ainſi à la lettre:

Nudus ego veni in terras, & nudus abibo;
Jam quid ſudo, manet poſtquam nudus mihi finis?

(4) Pline ſent bien que le tire eſt en quelque ſorte le privilege excluſif de l'homme, & ce qui le diſtingue de tous les autres animaux; il ſent de plus que le rire eſt un apanage de la joie: mais comme il joue ici avec une éloquence & une adreſſe infinie le rôle de cenſeur & de détracteur de l'homme, il affecte n'enviſager le rire, que privativement, & que par les délais que la Nature ſemble apporter à nous laiſſer jouir de ce ſymbole du bonheur; il porte même l'artifice juſqu'à nier que le rire dont il parle ſoit un véritable rire.

(5) Voyez ſur cette circonſtance, ainſi que ſur tout ce qui concerne la queſtion du rire, mon *Traité des cauſes phyſiques & morales du rire, rela-*

teſtacées & cruſtacées (1), le cuir, les piquants, la bourre, les ſoies, le poil, le duvet, la plume, l'écaille, & la toiſon. Les ſouches même & les arbres ont reçu d'elle une écorce, & quelquefois juſqu'à deux, pour réſiſter au froid & au chaud. Il n'y a que l'homme qu'elle apporte nud (3) ſur la terre nue, & dont le jour natal commence par les pleurs & par des cris inarticulés. Nul d'entre les animaux n'eſt deſtiné à répandre autant de larmes, que l'homme en commençant à vivre. A l'égard du rire (4), cette faculté n'eſt donnée avant le quarantieme jour (5) à aucun de ſon eſpece; encore ſeroit-ce alors un ris hâtif & prématuré. A ce premier eſſai qu'il a fait des rayons de la lumiere, ſuccedent les liens d'un eſclavage inconnu même à telle bête féroce dont nous examinions la naiſſance. On lui garotte généralement tous ſes membres. Ainſi, après être né ſous les heureux auſpices que nous venons de détailler, le voilà giſant pieds & mains liés, le voilà dans les pleurs, ce Roi futur des animaux. Il commence ſa vie par les ſupplices, ſans autre faute que celle d'être né. Quelle démence à l'homme, en partant d'un tel début, de ſe croire fait pour avoir de l'orgueil!

Une allure ſemblable à celle des quadrupedes (6) eſt le premier eſpoir qu'il donne du développement de ſes forces; c'eſt le premier talent qu'il exerce, encore ne l'acquiert-il qu'avec le tems. Quand donc enfin marchera-t-il? quand commencera-t-il a parler? quand ſa bouche, plus conſolidée, ſera-t-elle en état de broyer ſes aliments? Combien de tems encore verra-t-on ſon

tivement à l'art de l'exciter : imprimé à Amſterdam chez Marc Michel Rey, 1768, & dont on prépare une nouvelle édition.

(6) Image empruntée de la fameuſe énigme du ſphinx en vers grecs, dont on trouve une très mauvaiſe traduction en vers latins à la tête de l'Œdipe de Sophocle dans pluſieurs éditions de ce Poète. J'ai réformé cette verſion, ou plutôt je l'ai refaite de cette ſorte, aux deux derniers vers près :

Extat in orbe bipes, quadrupes ante, unius otis;
Jamque tripes etiam : cui vox ſua convenit uni.
Cuncta rapit cœli, terræ, pelagique, vorando.
Jamque ubi multiplici vadit pede, quò magis ire
Pergit, eò minùs eſt per membra efforta vigoris.

morbi, totque medicinæ contra mala excogitatæ, & hæ quoque ſubinde novitatibus victæ. Cætera ſentire naturam ſuam, alia pernicitatem uſurpare, alia præpetes volatus, alia nare : hominem ſcire nihil ſine doctrina, non fari, non ingredi, non veſci : breviterque non aliud Naturæ ſponte quàm fiere. Itaque multi extitêre, qui non naſci optimum cenſerent, aut quàm ocyſſimè aboleri.

Uni animantium luctus eſt datus, uni luxuria, & quidem innumerabilibus modis, ac per ſingula membra : uni ambitio, uni avaritia, uni immenſa vivendi cupido, uni ſuperſtitio, uni ſepulturæ cura, atque etiam poſt ſe de futuro.

(7) Voyez ſur cette palpitation du cerveau la ſeprieme ſection du ch. 37, livre onzieme de notre Pline.

(8) C'eſt le fameux mot de Silene au Roi Mydas :

Ne point naître eſt le meilleur lot,
Et le meilleur enſuite eſt de mourir bientôt.

Maxime vraiment païenne qui ſe retrouve chez Cicéron, Queſt. Tuſcul. liv. 1; chez ce même Cicéron au livre de la Conſolation cité par Lactance : on la rencontre auſſi chez Plutarque au livre de la Conſolation à Apollonius, & dans une élégante épigramme greque de l'Anthologie, liv. 1, ch. 13, épigramme attribuée par les uns à Poſidippe, & par les autres à Cratès le Cynique : j'en traduirai ainſi les deux derniers vers :

Eſt igitur melius non naſci, vel modò natum,
Guſtatâ tantùm luce, reperiſſe mori.

Le *c'étoit bien la peine de naître* de notre Poëte Rouſſeau eſt encore une modification de cette penſée, la plus ancienne peut-être dont les hommes aient conſervé la tradition, puiſqu'elle remonte par Silene & Midas aux tems réputés fabuleux ; penſée au reſte vraiment maudite & déplorable, puiſqu'elle eſt la ſource & comme le premier pas du ſuicide, cet attentat monſtrueux de la Nature contre elle-même.

(9) Quelques-uns interpretent ici le mot *luxuria* dans le ſens de *luxure* & de *lubricité ;* mais par ce moyen ils font entrer Pline dans des détails obſcenes entierement éloignés de l'auſtere décence de cet Ecrivain. Ils s'écartent d'ailleurs très viſiblement du ſens le plus naturel, outre que *luxuria* dans le ſens de luxe eſt de la plus belle latinité.

Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.
Juvenal, Sat. 6.
Le luxe des Romains a vengé l'univers.

(10) Ceci a rapport aux bagues, anneaux, colliers, bracelets, agraffes, laticlaves, ceintures, boucles, pendants d'oreilles, jarretieres, franges, baudriers, trouſſes, carquois, caſques,

cerveau (7) palpiter au ſommet de ſa tête, ſigne évident d'une extrême foibleſſe, & propre à l'homme lui ſeul entre tous les animaux? Déja le menacent une multitude de maladies : déja s'apprêtent, pour l'en garantir, les médicaments ſans nombre, recours impuiſſants contre la foule toujours renaiſſante des nouvelles infirmités. Les autres animaux ont un ſentiment naturel de leur deſtination : ceux-ci s'émancipent d'eux-mêmes, & ſe donnent le premier eſſor, ſoit par une courſe rapide, ſoit par un vol précipité : d'autres cherchent & trouvent ces mêmes reſſources en nageant. L'homme ne ſait que ce qu'on lui enſeigne. Il ne peut de lui-même, ni parler, ni marcher, ni manger. En un mot, il ne ſait naturellement que pleurer. Auſſi pluſieurs ont-ils cru que le meilleur pour lui ſeroit de n'être point (8), ou de ceſſer bientôt d'être.

A lui ſeul entre les animaux ſont réſervés les regrets; à lui ſeul ce luxe (9) effréné & de toute eſpece, qu'exige, comme à l'envi, chaque articulation de ſes membres (10); à lui ſeul l'ambition, l'avarice, le deſir immodéré de la vie, la ſuperſtition, le ſoin précoce de ſa ſépulture (11), & l'inquiétude enfin de ce qui doit arriver, lui n'étant plus (12). Nul n'eſt ſujet à une vie

---

braſſards, boucliers, cuiſſards, brodequins, ſceptres, chapeaux, couronnes, mitres, voiles, bandelettes, &c. en un mot à tous les détails de l'habillement de l'homme & de la femme, ſelon la différence des rems, des conditions & des pays.

(11) La ſaine philoſophie avoit déja frappé de ridicule un tel ſoin près d'un ſiecle avant Pline. Cicéron s'en moque ouvertement au liv. 1 des Queſtions Tuſculanes. *Pelops*, dit-il, *auroit bien dû apprendre à ſon fils, qu'il eſt des ſoins qui ceſſent de nous regarder ;* par où il entend le ſoin de ce que devient après notre mort la maſſe terreſtre & inſenſible qui reſte encore de nous. Homere, tout rempli qu'il eſt des préjugés de la ſépulture, avoit lui-même comme un avant-gout de cette incurie ſtoïque, lorſqu'à l'occaſion d'Achille qui déchiroit encore le corps d'Hector après l'avoir tué, il s'écrie :

Il frappoit une terre inſenſible à ſa rage.
Iliad. liv. 24.

(12) Autant Cicéron eſt de l'avis de Pline ſur le peu d'inquiétude de ce qui peut arriver à notre corps quand nous avons ceſſé de vivre, autant recommande-t-il le ſoin de ce qu'on penſera de nous dans les âges futurs : ce qu'il

Nulli vita fragilior, nulli rerum omnium libido major, nulli pavor confuſior, nulli rabies acrior. Denique cætera animantia in ſuo genere probè degunt: congregari videmus, & ſtare contra diſſimilia: leonum feritas inter ſe non dimicat: ſerpentium morſus non petit ſerpentes: ne maris quidem belluæ ac piſces, niſi in diverſa genera, ſæviunt: at Hercules homini plurima ex homine ſunt mala.

Gentium mirabiles figuræ.

CAPUT I. Et de univerſitate quidem generis humani magna ex parte in relatione gentium diximus. Neque enim ritus moreſque nunc tractamus innumeros, ac totidem penè quot ſunt hominum cœtus. Quædam tamen non omittenda

---

fait par ces paroles remarquables: *Inhæret in mentibus quaſi ſæculorum quoddam augurium futurorum: idque in maximis altiſſimiſque ingeniis & exiſtit maximè & apparet facillimè.*

Queſt. Tuſcul. l. 1.

Quelques-uns ont lu ici au texte de Pline *defuturæ* au lieu de *de futuro*, rapportant *defuturæ* à *ſepulturæ*; mais, comme l'obſerve le Pere Hardouin, Pline lui-même fait voir évidemment ſa penſée & la leçon qu'il a ſuivie, par un autre paſſage tiré du liv. 11, ch. 3. On y lit: *inſecta habere ſenſum victûs, generationis, atque operis, & de futuro etiam curam.*

(13) Telles ſont les peurs phantaſtiques & nées de la ſuperſtition.

(14) Le Pere Hardouin ſuppoſe que Pline n'a point voulu nier les combats particuliers de lion à lion, de tigre à tigre, &c. mais qu'il a ſeulement voulu dire qu'on n'a jamais vu les lions former une armée pour aller combattre une autre armée de lions, comme on voit marcher des armées d'hommes contre d'autres armées d'hommes. Mais Pline ne dit abſolument rien de tel; ainſi il faut convenir avec Scaliger, que notre Naturaliſte a donné ici dans les déclamations des Poëtes, déclamations qu'on ſait être ſans conſéquence, la plus belle prérogative des Poëtes étant la fiction: il a donc été permis à Horace de s'écrier, Epod. 7:

Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus,
Nunquam, niſi in diſpar, feris.

Et nous liſons ſans ſurpriſe dans Juvenal, ſatyre 15:

Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo?

Ainſi que chez Deſpreaux, ſatyre de l'homme:

L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours?
Le vautour dans les airs fond-il ſur les vautours?

plus

plus fragile, à des paſſions plus fortes & plus univerſelles, à des peurs plus étranges (13), à des rages plus violentes. Chaque eſpece d'animaux s'accorde avec ſa propre eſpece; ils ſe raſſemblent, & font corps entr'eux pour réſiſter aux êtres d'une autre claſſe. Les lions n'arment point leur férocité contre les lions (14) leurs ſemblables. Le ſerpent ne mord point le ſerpent. Les monſtres même de la mer, & les poiſſons les plus voraces, ne ſéviſſent que contre les eſpeces différentes de la leur: mais, par Hercule! l'homme eſt en mille manieres le fléau de l'homme.

Figures extraordinaires de certaines nations.

DANS l'énumération que nous avons faite des peuples (1) de la terre, nous avons épuiſé en grande partie ce que nous avions à dire en général de l'eſpece humaine. Quant à leurs mœurs, dont la diverſité égale preſque le nombre des différentes ſociétés, je n'entrerai point pour le préſent dans un détail auſſi immenſe. Je crois pourtant ne devoir point paſſer ſous ſilence certaines parti-

Mais Pline, en qualité d'Obſervateur & de Naturaliſte, devoit ſavoir que rien n'eſt plus commun que les combats particuliers de lion à lion, de tigre à tigre, de coq à coq, & même de pigeon à pigeon; que parmi les poiſſons, le brochet mange le brochet; que parmi les inſectes, l'araignée mange l'araignée, &c. & qu'enfin, ſi l'homme détruit quelquefois ſon ſemblable, c'eſt en cela même qu'il reſſemble le plus aux autres animaux.

(13) Je ne traduit point ici cette interjection *Hercules!* par *certainement*, comme on fait d'ordinaire; premierement parcequ'il faut mettre une diſtinction ſenſible entre le diminutif *Hercle* & l'apoſtrophe directe *Hercules!* ſecondement, parcequ'en cette occaſion *Hercules* eſt une apoſtrophe choiſie à deſſein & à propos, l'Auteur traitant des combats d'homme à homme, & d'hommes exterminés par des hommes. En effet il s'agit d'un combat de la force contre la force; & c'eſt à ce propos qu'il invoque la force même, ou Hercule, en témoignage. J'aurois cru ôter à cette phraſe toute ſon énergie, en traduiſant *Hercules* par *certainement* ou par *certes*, façons de parler qui ne réveillent chez nous aucune idée directe ou indirecte d'Hercule, & qui par conſéquent ne ſauroient en beaucoup d'occaſions répondre à l'interjection *Hercules!*

(1) Dans les quatre livres qui traitent de la géographie.

duco, maximèque longiùs à mari degentium : in quibus prodigiosa aliqua & incredibilia multis visum iri haud dubito. Quis enim Æthiopas, antequam cerneret, credidit? aut quid non miraculo est cùm primùm in notitiam venit? Quàm multa fieri non posse, priusquam sint facta, judicantur? Naturæ verò rerum vis atque majestas in omnibus momentis fide caret, si quis modò partes ejus, ac non totam complectatur animo. Ne pavones, aut tigrium pantherarumque maculas, & tot animalium picturas commemorem, parvum dictu, sed immensum æstimatione, tot gentium sermones, tot linguæ, tanta loquendi varietas, ut externus alieno penè non sit hominis vice. Jam in facie vultuque nostro, cùm sint decem aut paulò plura membra, nullas duas in tot millibus hominum indiscretas effigies existere : quod ars nulla in paucis numero præstet affectando. Nec tamen ego in plerisque eorum obstringam fidem meam, potiusque ad Auctores relegabo, qui dubiis reddentur omnibus : modò ne sit fastidio Græcos sequi, tantò majore eorum diligentiâ vel curâ vetustiore.

(2) L'invention du microscope a singulierement étendu ce droit qu'a la Nature à notre admiration jusques dans ses moindres portioncules.

(3) Le vrai tigre n'est pas moucheté, mais rayé, comme l'observe l'illustre M. de Buffon.

(4) J'admettrai avec Pline une diversité de dialectes presque innombrables ; mais par l'examen comparé que j'ai fait des racines & des éléments de la plupart des langues mortes & vivantes, je me suis convaincu que toutes les langues sont une, dans l'origine, & qu'on les retrouve toutes dans l'ancien Celtique ; langue précieuse, langue mere, abolie il est vrai presque entiérement dans son pays natal, mais dont les principales branches se sont conservées avec une certaine pureté dans quatre idiômes émanés d'elle : ces quatre idiômes sont le Belgique, l'Allemand, le Slawon & l'Anglois, en lui joignant le Breton Armorique. C'est ce que je pense avoir démontré dans mon Traité des *Origi-*

cularités, ſur-tout celles qui regardent les nations les plus éloignées de la mer. Que pluſieurs perſonnes y trouvent du prodigieux & de l'incroyable, c'eſt à quoi je m'attends; car quel eſt l'homme qui, avant d'avoir vu des Ethiopiens, n'a pas douté qu'il y en eût? Qu'y a-t-il au monde qui ne paroiſſe merveilleux à la premiere vue? & combien de choſes qu'on jugeroit impoſſibles avant qu'on fût témoin de leur réalité? On eſt arrêté à chaque inſtant ſur les effets de la Nature, & l'on ne peut croire juſqu'où va ſon pouvoir & ſa majeſté, quand on la conſidère, je ne dis pas en grand, mais dans ſes parties les plus ſimples (2). Pour ne point parler ici de la beauté des paons, de la moucheture des tigres (3) & des pantheres, ni des formes & des couleurs de tant d'animaux divers; un ſujet bien ſimple à expoſer, mais inépuiſable pour les réflexions, c'eſt la multiplicité des langues (4) & des idiômes: elle eſt telle, qu'un étranger & un étranger ne ſont preſque plus la même eſpece d'homme. Une autre remarque à faire, c'eſt que le viſage humain n'érant guere compoſé que de dix parties, il n'y a pourtant point, entre tant de milliers de perſonnes, deux reſſemblances parfaites; diverſité que tout l'art du monde peut bien affecter, mais ne ſauroit mettre dans un petit nombre de phyſionomies. Au reſte, pour ce qui concerne les faits que je vais préſentement rapporter, je ne prétends nullement les garantir pour vrais: & je renvoie à cet égard le lecteur aux ſources, ayant ſoin de citer mes Auteurs dans tout ce qui eſt ſuſpect & douteux. Je demande ſeulement qu'on ne me faſſe point un reproche d'avoir conſulté les Ecrivains Grecs; car indépendamment de ce que leur exactitude eſt plus grande, leurs recherches datent auſſi d'une plus haute antiquité.

nes Urienes, où j'ai fait voir que toutes les langues ſe réduiſoient dans le principe à une ſeule qui eſt la Celtique.

De Scythis & aliarum diverſitate gentium.

CAPUT 2. ESSE Scytharum genera, & quidem plura, quæ corporibus humanis veſcerentur, indicavimus. Idipſum incredibile fortaſſe, ni cogitemus in medio orbe terrarum ac Sicilia & Italia fuiſſe gentes hujus monſtri, Cyclopas & Læſtrygonas, & nuperrimè trans Alpes hominem immolari gentium earum more ſolitum, quod paulum à mandendo abeſt. Sed & juxta eos qui ſunt ad ſeptentrionem verſi, haud procul ab ipſo Aquilonis exortu, ſpecuque ejus dicto, quem locum Geſcliton appellant, proſuntur Arimaſpi, quos diximus, uno oculo in fronte mediâ inſignes: quibus aſſiduè bellum eſſe circa metalla cum gryphis, ferarum volucri genere, quale vulgò traditur, eruente ex cuniculis aurum, mirâ cupiditate & feris cuſtodientibus, & Arimaſpis rapientibus, multi, ſed maximè illuſtres Herodotus & Ariſteas Proconneſius, ſcribunt.

Super alios autem Anthropophagos Scythas, in quadam convalle magna Imai montis, regio eſt quæ vocatur Aba-

(1) M. Pelloutier, au Chapitre troiſième de ſon Hiſtoire des Celtes, a tenté d'établir que ni les Celtes, ni même les Scythes, n'avoient jamais mangé de chair humaine. Son opinion eſt appuyée de beaucoup d'autorités qu'il faut conſulter dans ſon livre.

(2) Quelques manuſcrits omettent ces mots du texte *& Italiâ.*

(3) Les Gaulois.

(4) Nous traiterons de cet uſage horrible qui avoit lieu dans les Gaules, au chap. 1 du livre trentieme. Tacite nous fait voir auſſi ces mêmes ſacrifices chez les Germains.

(5) En ces termes; *Aquilonis gelidæ conceptacula*, liv. 4, chap. 12.

(6) C'eſt une dénominarion Celto-Scythe, qui ſignifie le lieu où l'on tire l'oie, où l'on s'exerce à tirer de l'arc; racine *Ges*, une oie; *Kloc*, piquer; *Kluc*, frapper; ou *Skloty*, piqué, pointé, &c. Voyez les Gloſſaires Slawons. Le nom même des Arimaſpes, ſelon Euſtathe, venoit de leur adreſſe à tirer de l'arc, & de ce que, pour mieux voir d'un œil, ils clignoient l'autre.

(7) Ainſi nommés, ſelon Hérodote, du mot Scytique *Arima* qu'il inter-

Des Scythes, & de ce que d'autres nations ont de ſingulier.

Nous avons déja fait obſerver que des peuples Scythes, & même en grand nombre, ſe nourriſſoient de chair humaine (1). Nous ne le croirions peut-être point, ſi nous ne ſavions qu'au milieu même de nos climats, en Sicile & en Italie (2), ont vécu des peuples capables d'un tel excès, témoins les Leſtrigons & les Cyclopes; & qu'il n'y a pas long-tems que des nations ſituées au-delà des Alpes (3) étoient encore dans l'uſage d'immoler des hommes (4), traitement qui met entr'elles & les Anthropophages bien peu de différence. On rapporte qu'au voiſinage des peuples les plus ſeptentrionaux, vers la caverne où nous avons dit que l'Aquilon prend naiſſance (5), dans un lieu nommé Geſcliton (6), ſont ſitués les Arimaſpes (7), deſquels auſſi nous avons déja parlé (8). Un grand nombre d'Auteurs, parmi leſquels les plus célebres ſont Hérodote (9) & Ariſtée de Proconneſe, ont écrit que le caractere diſtinctif de ces Arimaſpes eſt de n'avoir qu'un œil au milieu du front; que leur pays contient des mines précieuſes, pour la poſſeſſion deſquelles ils ſont continuellement en guerre avec les Griffons (10), eſpece de monſtres aîlés, tels qu'on les repréſente communément, qui fouillent la terre & en tirent l'or, le gardant & le défendant avec autant d'ardeur que les Arimaſpes en mettent à le leur enlever.

Par-delà d'autres Scythes, qui ſont auſſi Anthropophages, il y a dans une grande vallée du mont Imaüs un pays nommé Aba-

prete *unus*, & du mot Scythique *Spou* qu'il interprete *oculus*. Mais ſelon Euſtathe, dans ce même mot, c'eſt *Ari* qui ſignifie *un* & *Maſpous* qui ſignifie *œil*. J'en croirois volontiers Euſtathe, d'autant que *Mat*, qui a quelque rapport avec *Maſp*, ſignifie *œil* en langue Indienne. Voyez au ſujet des Arimaſpes la note précédente.

(8) Au liv. 4, ch. 12, & au liv. 6, ch. 17.

(9) Voyez Hérodote, liv. 4. Melpom.

(10) *Grif*, en Celto-Scythe ou Slawon moderne, ſignifie un *Griffon*. Nous parlerons de ces Griffons au ch. 4 du liv. trente-troiſieme.

rimon, in qua ſylveſtres vivunt homines averſis poſt crura plantis, eximiæ velocitatis, paſſim cum feris vagantes. Hos in alio non ſpirare cœlo, ideoque ad finitimos Reges non pertrahi, neque ad Alexandrum Magnum pertractos, Bæton itinerum ejus menſor prodidit.

Priores Anthropophagos, quos ad ſeptentrionem eſſe diximus, decem dierum itinere ſupra Boryſthenem amnem, oſſibus humanorum capitum bibere, cutibuſque cum capillo pro mantelibus ante pectora uti, Iſigonus Nicæenſis. Idem in Albania gigni quoſdam glaucâ oculorum acie, à pueritia ſtatim canos, qui noctu pluſquam interdiu cernant. Idem itinere dierum decem ſupra Boryſthenem, Sauromatas tertio die cibum capere ſemper.

Crates Pergamenus in Helleſponto circa Parium, genus hominum fuiſſe tradit, quos Ophiogenes vocat, ſerpentum ictus contactu levare ſolitos, & manu impoſitâ venena extrahere corpori. Varro etiam nunc eſſe paucos ibi, quorum ſalivæ contra ictus ſerpentium medeantur. Similis & in Africa gens Pſyllorum fuit, ut Agatharchides ſcribit, à Pſyllo Rege dicta, cujus ſepulchrum in parte Syrtium majorum eſt. Horum corpori ingenitum fuit virus exitiale

(11) Un manuſcrit porte *Abarimen*, au lieu de *Abarimon*.

(12) Voyez leur repréſentation chez Aldrovandus, dans ſon livre des monſtres, page 15; conſultez auſſi ce qu'en diſent Aulugelle, liv. 9, ch. 4, & Saint Auguſtin dans ſa Cité de Dieu, liv. 16, ch. 8. Pour moi, je me perſuade que cette configuration prétendue monſtrueuſe, n'étoit qu'une illuſion des yeux. Quand on voit par derriere quelqu'un qui court extrêmement vîte, la plante de ſes pieds paroît être retournée, & regarder ſes mollets. Or, il eſt ici queſtion d'une race d'hommes très prompts à la courſe.

(13) Conſultez ſur cet uſage barbare l'hiſtoire des Celtes par M. Pelloutier, ch. 2, note 64.

(14) Ces Albaniens ſont ceux dont on a parlé, liv. 6, ch. 13.

(15) C'eſt-à-dire *race de ſerpents*.

(16) Varron avoit écrit ceci au livre premier de ſon ouvrage intitulé *Rerum humanarum libri*, comme nous l'apprenons de Priſcien, liv. 7, ch. 2.

rimon (11), où vivent des hommes ſauvages qui ont les pieds tournés derriere les jambes (12). Ils ſont d'une légéreté ſurprenante à la courſe, & ils errent pêle-mêle avec les bêtes féroces. Beton, qui a donné les meſures des marches d'Alexandre le Grand, a laiſſé par écrit que ces peuples ne peuvent vivre dans un climat étranger, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on n'en amena point devant ce Prince, comme auſſi n'en fait-on point venir chez les Princes voiſins.

Iſigone de Nicée dit que les premiers Anthropophages, ceux dont nous avons marqué la poſition vers le nord à dix journées du Boryſthene, ont accoutumé de boire dans des crânes humains (13); & que dans leurs repas, au lieu de ſerviettes, ils ont devant eux des peaux humaines garnies de leur chevelure. Le même Auteur rapporte qu'il y a dans l'Albanie (14) une ſorte d'hommes qui naiſſent avec des yeux jaunâtres, qui deviennent chauves dès l'enfance, & qui ont la vue plus perçante la nuit que le jour. Il prétend encore qu'à dix journées par-delà le Boryſthene, les Sauromates ne prennent jamais de nourriture que d'un jour à l'autre.

Cratès de Pergame a écrit qu'il y avoit eu dans l'Helleſpont, du côté de Parion, une eſpece d'hommes appellés Ophiogenes (15), qui avoient le don de guérir par le tact les morſures des ſerpents, & de faire ſortir tout venin du corps, en y appliquant ſeulement la main. Varron aſſure (16) que dans le même pays il reſte encore quelques-uns de ces Ophiogenes, dont la ſalive eſt un remede contre les morſures des ſerpents. Telle étoit auſſi, ſelon Agatharchide, la nation des Pſylles, ainſi nommée du Roi Pſyllus, dont le tombeau ſubſiſte encore dans un canton des grandes Syrtes. La Nature avoit doué leur corps d'une ſorte de poiſon (17)

(17) Cornelius Celſus explique ainſi la propriété des Pſylles, livre 5, chapitre 27 : *Venenum ſerpentum, non guſtu, ſed in vulnere nocet. . . . . Ergo quiſquis exemplum Pſylli ſecutus, id vulnus exſuccerit, & ipſe tutus erit, & tutum hominem præſtabit.* C'eſt-à-dire : » Le venin des ſerpents reçu intérieu- » tement, c'eſt-à-dire avalé, ne nuit » point comme lorſqu'il eſt introduit

ſerpentibus, ut cujus odore ſopirent eas. Mos verò liberos genitos protinus objiciendi ſæviſſimis earum : eoque genere pudicitiam conjugum experiendi, non profugientibus adulterino ſanguine natos ſerpentibus. Hæc gens ipſa quidem propè internecione ſublata eſt à Naſamonibus, qui nunc eas tenent ſedes. Genus tamen hominum ex his qui profugerant, aut, cùm pugnatum eſt, abfuerant, hodieque remanet in paucis. Simile & in Italia Marſorum genus durat, quos à Circæ filio ortos ferunt, & ideo ineſſe iis vim naturalem eam. Et tamen omnibus hominibus contra ſerpentes ineſt venenum. Feruntque ictas ſalivâ, ut ferventis aquæ contactum fugere. Quod ſi in fauces penetraverit, etiam mori : idque maximè humani jejuni oris.

Supra Naſamonas confineſque illis Machlyas, Androgynos eſſe utriuſque naturæ, inter ſe vicibus coeuntes, Calliphanes tradit. Ariſtoteles adjicit, dextram mammam iis virilem, lævam muliebrem eſſe.

In eadem Africa familias quaſdam effaſcinantium, Iſigonus & Nymphodorus tradunt, quarum laudatione intereant probata, areſcant arbores, emoriantur infantes.

» dans le corps par une bleſſure. Ainſi » quiconque, à l'exemple d'un Pſylle, » aura le courage de ſucer la bleſſure » d'un homme mordu d'un ſerpent, » ſauvera l'homme ſans s'expoſer lui- » même à aucun riſque ». Conſultez auſſi ſur les Pſylles, Elien, livre 1, hiſt. anim.

(18) Ecoutons Lucain, livre 9 :

Gens unica terras
Incolit à ſævo ſerpentum innoxia morſu,
Marmaridæ Pſylli : par lingua potentibus herbis.
Ipſe cruor tutus, nullumque admittere virus,
Vel cantu ceſſante, poteſt. Fiducia tanta eſt
Sanguinis : in terram parvus cùm decidit infans,
Ne qua ſit externæ veneris miſtura timentes,
Lethificâ dubios explorant aſpide partus.
. . . . . Sic pignora gentis
Pſyllus habet, ſi quis tactos non horruit angues,
Si quis donatis luſit ſerpentibus infans.

(19) Ceci eſt confirmé par Aulugelle, livre 16, chap. 11.

(20) Confirmé par Aulugelle, *ibid.*

(21) Ariſtote, hiſt. anim. livre 8, ch. 34, & Nicandre dans ſon poëme, attribuent cette même propriété à la ſalive. Nous traiterons encore de cette matiere, livre 28, chap. 4.

(22) Ce ſont les Machlyes d'Hérodote, livre 4. C'eſt un nom Celto-

intérieur

intérieur, funeſte aux ſerpents (18), & dont la ſeule odeur engourdiſſoit ces reptiles. Leur coutume, quand il leur naiſſoit des enfants, étoit de les préſenter d'abord aux ſerpents les plus cruels, pour éprouver la fidélité de leurs femmes, les ſerpents, dans ce pays, ne fuyant point l'approche des enfants illégitimes. La nation a preſque toute été taillée en pieces & détruite par les Naſamons, qui occupent aujourd'hui le pays des Pſylles. Il en reſte pourtant un petit nombre de la race de ceux qui avoient quitté leur pays, ou qui s'en trouverent abſents dans le tems de la guerre des Naſamons. La nation des Marſes (19), qui ſubſiſte encore en Italie, jouit du même privilege. Ils le doivent, dit-on, à leur origine, qu'ils tirent d'un fils de Circé (20). Au reſte tout homme a dans lui-même une vertu naturelle contre les ſerpents. On prétend que notre ſalive les fait fuir comme s'il leur tomboit de l'eau bouillante, & même qu'ils en meurent lorſqu'il leur en entre dans la gorge, ſur-tout ſi c'eſt de la ſalive d'un homme à jeun.

Calliphane écrit qu'au-deſſus des Naſamons & des Machlyes (22) leurs voiſins, habitent les Androgynes (23) qui réuniſſent les deux ſexes, abuſant alternativement de l'un & de l'autre. Ariſtote dit de plus qu'ils ont le ſein gauche comme les hommes, & le droit comme les femmes (24).

Iſigone & Nymphodore placent dans l'Afrique auſſi quelques familles d'Enchanteurs qui, pour ruiner des troupeaux (25), faire ſécher des arbres ſur pied, donner la mort à des enfants, n'ont qu'à en dire du bien. Iſigone ajoûte qu'il y a encore de ces for-

---

ſcythe dont la racine eſt le verbe Slawon *Machlowac*, tromper, abuſer.

(23) C'eſt-à-dire hommes-femmes, hermaphrodites.

(24) Ceci eſt confirmé par Aulugelle, qui cite & interprete ce même paſſage, livre 9, chap. 4. Il ſeroit ſuperflu d'entreprendre de réfuter une pareille ſuperſtition, qu'il faut abandonner aux bonnes femmes.

(25) C'eſt le ſens du mot *probata*, qui eſt emprunté du grec, & qui ſignifie des bêtes à laine.

Eſſe ejuſdem generis in Triballis & Illyriis, adjicit Iſigonus, qui viſu quoque effaſcinent, interimantque quos diutiùs intueantur, iratis præcipuè oculis : quod eorum malum faciliùs ſentire pùberes. Notabilius eſſe quod pupillas binas in oculis ſingulis habeant. Hujus generis & fœminas in Scythia, quæ vocantur Bithyæ, prodit Apollonides. Philarchus & in Ponto Thibiorum genus, multoſque alios ejuſdem naturæ : quorum notas tradit in oculo altero geminam pupillam, in altero equi effigiem : eoſdem præterea non poſſe mergi ; ne veſte quidem degravatos. Haud diſſimile iis genus Pharnacum in Æthiopia prodidit Damon, quorum ſudor tabem contactis corporibus afferat.

Fœminas quidem omnes ubique viſu nocere, quæ duplices pupillas habeant, Cicero quoque apud nos auctor eſt. Adeo Naturæ, cùm ferarum morem veſcendi humanis viſceribus in homine genuiſſet, gignere etiam in toto corpore & quorumdam oculis quoque venena placuit : ne quid uſquam mali eſſet, quod in homine non eſſet.

Haud procul urbe Româ in Faliſcorum agro familiæ ſunt paucæ, quæ vocantur Hirpiæ : quæ ſacrificio annuo, quod fit ad montem Soractem Apollini, ſuper ambuſtam ligni ſtruem ambulantes non aduruntur. Et ob id perpetuò

(26) Pline appelle ces femmes *Bithyes*. Un peu plus bas nous voyons de pareils hommes appellés *Thibiens*, ce qui fait voir que l'un eſt l'anagramme de l'autre, & tous deux ſignifient ceux ou celles qui ont double aſpect. C'eſt auſſi le ſens du nom du mois Egyptien *Thibi* qui répond à notre mois de Janvier. Sur quoi voyez la note 105 du chapitre 23 du ſixieme livre.

(27) Voyez la note précédente. Plutarque, Solin & Aulugelle ont fait mention de ces Thibiens.

(28) Quelques manuſcrits portent *Pharmacum* au lieu de *Pharnacum*.

(29) Dans ceux de ſes ouvrages qui ſe ſont perdus.

(30) Le P. Hardouin obſerve qu'il ne faut pas confondre cette race particuliere avec la nation des Hirpins, de laquelle d'ailleurs elle differe évi-

tes d'individus chez les Triballes & chez les Illyriens; que par leurs regards ils enſorcellent les gens; qu'ils tuent ceux qu'ils enviſagent, principalement lorſqu'ils les regardent avec des yeux courroucés; & que leur maléfice ſe fait le plus facilement ſentir à ceux qui ont atteint l'âge de puberté. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'ils ont deux prunelles à chaque œil, ſingularité qu'Apollonide attribue auſſi à des femmes de Scythie qui portent le nom de Bithyes (26): & Philarque reconnoît ſur le Pont-Euxin un peuple de Thibiens (27) & pluſieurs autres ſemblables, qui ont deux prunelles à un œil, & une figure de cheval à l'autre, avec cette propriété, que leurs corps ne peuvent enfoncer dans l'eau, ſurnageant même avec le poids des habits. On doit mettre au nombre de ces hommes extraordinaires les Pharnaques (28) d'Italie, eux dont la ſueur, ſelon l'Ecrivain Damon, gâte & corrompt les corps qu'elle touche.

Que le regard de toutes les femmes à double prunelle, dans tous les pays du monde, porte de nuiſibles atteintes: c'eſt ce que Cicéron (29), parmi nous, a déja enſeigné. Ce n'étoit donc pas aſſez que la Nature eût inſpiré aux hommes le même goût qu'aux bêtes féroces, celui de manger de la chair humaine; elle a encore répandu dans toute leur perſonne, & juſques dans les yeux de quelques-uns, diverſes ſortes de venins, afin que nulle part ailleurs il n'y ait de mal qui ne ſe retrouve dans l'homme.

Le territoire des Faliſques, auprès de la ville de Rome, renferme un petit nombre de familles qu'on nomme les Hirpiens (30). Ils marchent, ſans ſe brûler (30*), ſur un bûcher embraſé, au tems d'un ſacrifice qui ſe fait annuellement au mont Soracte (31) en l'honneur d'Apollon (32): & c'eſt en cette conſidération qu'un

demment par la ſituation.

(30*) Au moyen de certaines drogues dont ils ſe frottoient la plante des pieds, comme l'ont obſervé Servius & Varron.

(31) On a déja parlé de ce mont Soracte & du bûcher qu'on y allumoit, livre ſecond, chap. 113.

(32) Ceci eſt atteſté par Virgile dans ces vers:

Summe Deûm, ſancti cuſtos Soractis Apollo,
Quem primi colimus, cui pineus ardor acervo

Senatuſconſulto militiæ omniumque aliorum munerum vacationem habent.

Quorumdam corpori partes naſcuntur ad aliqua mirabiles: ſicut Pyrrho Regi pollex in dextero pede, cujus tactu lienoſis medebatur. Hunc cremari cum reliquo corpore non potuiſſe tradunt, conditumque loculo in Templo.

Præcipuè India Æthiopumque tractus miraculis ſcatent. Maxima in Indiâ gignuntur animalia. Indicio ſunt canes grandiores cæteris. Arbores quidem tantæ proceritatis traduntur, ut ſagittis ſuperari nequeant. Hæc facit ubertas ſoli, temperies cœli, aquarum abundantia (ſi libeat cre-

Paſcitur, & medium, freti pietate, per ignem
Cultores multâ premimus veſtigia prunâ.

Cependant Strabon, liv. 5, écrit que ces ſacrifices ſe faiſoient en l'honneur non d'Apollon, mais de la déeſſe Féronie. Silius Italicus a ſuivi l'autorité de Virgile, ſuivie auſſi par notre Pline.

(32*) Pyrrhus, Roi d'Epire, celui dont Plutarque a écrit la vie, qui fit la guerre aux Romains, & qui fut tué dans Argos de la chûte d'une tuile.

(33) Ce fait, quoiqu'atteſté par toute l'antiquité, eſt plus que douteux, & doit être rangé parmi les miracles qu'Apollonius de Thiane fit à la vue de tout l'Empire Romain, c'eſt-à dire, doit être mis au rang ou des preſtiges des Charlatans, ou des menſonges hiſtoriques.

(34) C'eſt préciſément cette preuve du prodige qui en démontre la fauſſeté. Un bûcher embraſé, qui conſume & réduit en cendre un corps humain, ne reſpecte aucune vertu occulte, & il n'y en a point dans la Nature à l'épreuve d'un feu tel que celui d'un bûcher. On conçoit cependant qu'il peut y avoir certains enduits qui préſervent, pour quelques inſtants ſeulement, un corps quelconque de l'action du feu. Au reſte, les Hiſtoriens varient ſur quelques circonſtances de ce fait, déja très ſuſpect, de la guériſon des maux de rate par l'attouchement du pouce du pied de Pyrrhus. Plutarque, par exemple, attribue cette propriété au pied entier; & quant au pouce, il lui prête une vertu divine, ſans rapport à la propriété en queſtion; vertu qui, ſelon lui, garantit l'orteil du pied droit de ce Prince de l'action du feu qui conſuma tout le reſte de ſon corps, & même auſſi ce pied miraculeux qui guériſſoit les maux de rate. Voici les paroles de cet Auteur: » Et avoit-on opinion » qu'il guériſſoit ceux qui étoient » malades de la rate, en ſacrifiant un » coq blanc, & touchant avec ſon » pied droit tout doucement, à l'en- » droit de la rate, le flanc gauche des » malades couchés à la renverſe; & » n'y avoit ſi pauvre, ſi baſſe, ni ſi » vile perſonne, le requétant de ce

decret du Sénat les exempte à perpétuité du ſervice de la guerre, & de toutes les autres charges.

Certaines perſonnes ont quelquefois des parties de leurs corps auxquelles ſont attachées des propriétés merveilleuſes. Tel étoit le pouce du pied droit du Roi Pyrrhus (32*). Son attouchement (33) guériſſoit les maux de rate. Ce pouce ne put, dit-on, être brûlé avec le reſte du corps (34), & fut inhumé dans un cercueil particulier (35), au Temple d'Argos (36).

C'eſt ſur-tout dans l'Inde & dans l'Ethiopie que s'offrent les productions prodigieuſes. Les plus grands animaux (37) naiſſent dans l'Inde; témoin les chiens (38), qui y ſont plus grands que par-tout ailleurs; & l'on y voit des arbres ſi élevés, qu'il n'arrive à aucun tireur d'arc de faire ſurmonter la cime à ſes fleches. Cet eſſor que prennent les productions Indiques, eſt dû à la fécondité du terroir, à la température de l'air, à l'abondance des eaux; & il eſt tel, qu'un (39) figuier (s'il eſt permis de le croire)

» remede, à qui il ne l'octroyât, prenant le coq qu'il avoit ſacrifié pour ſon ſalaire, & lui en étoit le préſent agréable. On dit que le gros orteil de ſon pied droit avoit quelque vertu divine; de ſorte qu'après ſa mort, quand on brûla le corps, tout le reſte ayant été conſumé & réduit en cendres par le feu, on trouva ledit orteil tout entier, ſans avoir été en rien offenſé, &c «. *Plutarque, Vie de Pyrrhus, traduction d'Amyot.*

(35) La plupart des perſonnes qui ont traduit ce paſſage, & M. de la Nauze entre autres, ont interprété *Loculo* par une niche de Chapelle. Mais j'ai ſuivi la déciſion du docte Guillaume Morel, chez qui on lit: Loculus Plinio est, *un cercueil, un coffre en quoi on garde les corps morts.*

(36) Sans doute au Temple d'Apollon Lycien, où Plutarque écrit qu'il ſe paſſa un prodige, avant-coureur de la mort de Pyrrhus, & qui força la Prêtreſſe Apollonide de courir dans les rues d'Argos prévenir à grands cris les habitants de cette ville d'un événement qui les menaçoit.

(37) Conſultez à ce ſujet Elien, Hiſt. anim. liv. 16, ch. 11, & liv. 17, ch. 26.

(38) Voyez le combat d'un chien Indien contre un lion, chez Elien, Hiſt. anim. liv. 4, ch. 19. Conſultez Pline lui-même, liv. 8, ch. 40.

(39) Pline reparlera du figuier Indien au liv. 12, ch. 5. Il eſt fait mention chez Ariſtobule, cité par Strabon, liv. 15, d'un figuier qui pouvoit couvrir de ſes branches cinquante hommes à cheval. Onéſicrite, chez le

dere) ut ſub una ficu turmæ condantur equitum. Arundines verò tantæ proceritatis, ut ſingula internodia alveo navigabili ternos interdum homines ferant.

Multos ibi quina cubita conſtat longitudine excedere: non expuere: non capitis, aut dentium, aut oculorum ullo dolore affici, rarò aliarum corporis partium: tam moderato ſolis vapore durari. Philoſophos eorum, quos Gymnoſophiſtas vocant, ab exortu ad occaſum perſtare, contuentes ſolem immobilibus oculis: ferventibus arenis toto die alternis pedibus inſiſtere. In monte cui nomen eſt Nulo, homines eſſe averſis plantis, octonos digitos in ſingulis pedibus habentes, auctor eſt Megaſthenes.

In multis autem montibus genus hominum capitibus caninis, ferarum pellibus velari, pro voce latratum edere, unguibus armatum venatu & aucupio veſci. Horum ſupra CXX M fuiſſe prodente ſe Cteſias ſcribit : & in quadam

même, fait mention d'un figuier qui pouvoit couvrir de ſes branches juſqu'à quatre cens Cavaliers.

(40) Pline emprunte ceci d'Hérodote, liv. 3. Ecoutons auſſi Tzetzès, Chiliad. 7, verſ. 741 : *Tzetzes recencet Indorum arundines ex Cteſia ſcribente, inſtar habere duorum paſſuum in latitudine: quis credat? & illis unum internodium duas facere onerarias.* Voyez ce que nous ditons, livre 16, chapitre 35.

(41) Cette chaleur modérée n'a certainement pas lieu dans toute l'étendue de l'Inde, où Pline, quelques lignes plus bas, nous montre des ſables brûlants.

(42) C'eſt-à-dire Philoſophes nuds.

(43) Ceci eſt confirmé par Solin, ch. 52, d'après Megaſthene, dont Pline, quelques lignes plus bas, va citer le témoignage.

(44) J'ai vu il y a quelques années un très bel enfant qu'on montroit à Paris, & qui avoit ſix doigts à chaque main. Je connois un Gentilhomme qui n'a que quatre doigts à une main, & dont l'autre main a deux doigts renfermés dans une même peau. Mais ces exemples ſont des exceptions dans la Nature; & je doute fort de l'exiſtence d'une race d'hommes qui aient huit doigts à chaque pied. Quant aux hommes aux pieds retournés, j'ai expli-

y couvre de ſes branches des eſcadrons de cavalerie. On ajoûte que la grandeur des roſeaux (40) y eſt ſi prodigieuſe, que la partie compriſe entre deux nœuds ſert quelquefois d'eſquif à trois hommes pour ſe conduire ſur l'eau.

C'eſt auſſi là que la taille de certains hommes, à ce qui paſſe pour conſtant, excede cinq coudées. Ajoûtez qu'ils ne crachent point; qu'ils n'éprouvent jamais ni mal de tête, ni mal de dents, ni douleur aux yeux, & qu'ils ſouffrent rarement aux autres parties du corps, tant ils ont le tempérament affermi par la chaleur modérée (41) du ſoleil; qu'enfin leurs Philoſophes, qu'ils nomment Gymnoſophiſtes (42), ſont accoutumés à regarder (43) le ſoleil fixement & ſans remuer, depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher, & à ſe tenir les journées entieres dans des ſables brûlants, tantôt ſur un pied, tantôt ſur l'autre. Megaſthenes nous apprend que ſur une montagne des Indes appellée Nule, on voit des hommes qui ont les plantes des pieds renverſées en arriere, avec huit doigts (44) à chaque extrémité.

Cteſias nous fait voir ſur un grand nombre de montagnes des hommes à têtes de chien (45), qui ſe couvrent de peaux de bêtes, qui aboient au lieu de parler, qui ſont armés de griffes, & qui vivent de la chaſſe, ſoit des quadrupedes, ſoit des oiſeaux: il obſerve que de ſon tems leur nombre montoit à ſix vingt mille perſonnes; que les femmes d'une nation Indienne n'accouchoient qu'une fois dans la vie, & que les enfants qu'elles mettoient au

qué plus haut ce qu'on doit penſer de cette prétendue conformation monſtrueuſe, en faiſant voir qu'elle prend ſa ſource dans une illuſion de la vue.

(45) Le Pere Hardouin, à mon grand étonnement, paroit admettre l'exiſtence de cette race étrange, & cela d'après le témoignage de pluſieurs Ecrivains qu'il juge dignes de foi (*Scriptores idonei*), & qui ſont cités par Majole, Colloq. 2, p. 31, & Nieremberg, Hiſt. Nat. ch. 1, p. 132. Conſultez Solin, ch. 52; Aulugelle, liv. 9, ch. 465; Saint Auguſtin, Cité de Dieu, ch. 8, &c. Cteſias avoit conſigné tous ces faits fabuleux dans ſon livre *de Indicis rebus*. Son récit ſubſiſte chez Photius, Bibl. cod. 73. Celui-ci obſerve qu'il ne voit là que des monſonges.

gente Indiæ, fœminas ſemel in vita parere, genitoſque confeſtim caneſcere. Item hominum genus qui Monocoli vocarentur, ſingulis cruribus, miræ pernicitatis ad ſaltum, eoſdemque Sciapodas vocari, quòd in majore æſtu humi jacentes reſupini, umbrâ ſe pedum protegant: non longè eos à Troglodytis abeſſe. Rurſuſque ab his, occidentem verſus, quoſdam ſine cervice, oculos in humeris habentes.

Sunt & Satyri ſubſolanis Indorum montibus (Catharcludorum dicitur regio) perniciſſimum animal: tum quadrupedes, tum rectè currentes, humanâ effigie, propter velocitatem niſi ſenes aut ægri non capiuntur. Choromandarum gentem vocat Tauron ſylveſtrem, ſine voce, ſtridoris horrendi, hirtis corporibus, oculis glaucis, dentibus caninis. Eudoxus, in meridianis Indiæ, viris plan-

(46) Ainſi nommés *ἀπὸ τυ μόνυ κώλυ, ab unico crure.*

(47) Du grec Σκια, ombre, *πὲς, ποδὸς*, pied.

(48) Qui croiroit que Grotius, Hiſtoire Belgique, liv. 4, p. 239, héſite à ranger parmi les fables cette fiction abſurde? Sur laquelle conſultez Majole, Colloq. 2, p. 30; Saint Auguſtin, Cité de Dieu, liv. 16, ch. 8; & avant lui Solin, ch. 52; & Aulugelle, liv. 9, ch. 4.

(49) La plupart des Anciens ont regardé les Satyres comme une ſorte de monſtres, nés du commerce de l'homme avec la chevre, ou du bouc avec la femme. Mais quand on pourroit admettre l'exiſtence momentanée de cette ſorte de monſtres, la propagation de cette même eſpece ſeroit inadmiſſible, puiſque les mulets (dans aucunes claſſes d'animaux) n'engendrent point. L'exiſtence des Satyres eſt donc à bon droir très ſuſpecte, à moins d'en faire une ſorte de ſinges aſſez biſarre: c'eſt le parti que prend Pline au livre ſuivant, où il place les Satyres dans la claſſe des ſinges. Voyez une conjecture qui m'eſt particuliere ſur l'exiſtence des Satyres, note 60.

(50) *Catharcludorum.* Ainſi portent trois des meilleurs manuſcrits; dans trois autres on lit *Catarcludorum*, par la jonction vicieuſe du *c* à la lettre *l*, jonction qui forme un *d*. Les Editeurs, avant le Pere Hardouin, liſent *Cartadulorum*; c'eſt une leçon vicieuſe. Tenons nous-en à *Catharc ludorum*: ce mot eſt compoſé du mot *Catharc*, dans lequel on reconnoîtra facilement le mot *Satyr*, au moyen de la tranſmu-

monde

monde avoient bientôt après les cheveux blancs. Il fait de plus mention d'une eſpece d'hommes nommés Monocoles (46), qui, n'ayant qu'une jambe chacun, ne laiſſent pas de courir avec une agilité merveilleuſe, & qui portent auſſi le nom de Sciapodes (47), ou pieds ombrageux ; parceque, ſe couchant à terre ſur le dos dans les grandes chaleurs, ils ſe défendent de l'ardeur du ſoleil par la ſeule ombre de leur pied. Il dit encore qu'ils habitent au voiſinage des Troglodytes, paſſé leſquels, du côté de l'occident, on voit des hommes qui n'ont point de tête (48), & dont les yeux ſont placés ſur les épaules.

On trouve juſqu'à des Satyres (49) dans l'Inde, dans les montagnes ſituées à l'orient d'été. L'endroit qu'ils habitent ſe nomme la région des Catharcludes (50). Ce ſont des animaux à face humaine, d'une extrême vîteſſe, qui courent tantôt à quatre pieds, & tantôt droits ſur les deux de derriere : il eſt impoſſible de les vaincre à la courſe & d'en ſaiſir aucun, à moins qu'il ne ſoit malade ou caduc. Tauron traite les Choromandes (51) de nation ſauvage, qui, privée de l'uſage de la parole, ne forme que des ſons clapiſſants & affreux. Il les repréſente avec des corps velus, des yeux jaunâtres & des dents de chien. Eudoxe place dans les contrées méridionales de l'Inde certains hommes qui ont les pieds longs d'une coudée. Au contraire les femmes de la même

tation de la lettre *S* en *C*, ce qui eſt fort commun, & de la lettre *u* ou *y* en *a*. Or preſque toutes les voyelles ſe prennent l'une pour l'autre en changeant d'idiôme, temoin *Ibrahim* pour *Abraham*, *Mater* pour *Méter*, *Paulos* pour *Paulus*, *Coutelas* pour *Cultellus*, &c. &c. A l'égard de la déſinence *Lud*, qui, déclinée, a fourni à Pline le génitif plurier *Ludorum*, c'eſt un mot Celto-ſcythe qui ſignifie *peuple* aujourd'hui même en langue Slawone. Les Catharc-Ludes ne ſont donc autre choſe que *le Peuple Catharc*, c'eſt-à-dire, *le Peuple Satyre*.

(51) Un ancien manuſcrit porte *Choraneorum*. Le Pere Hardouin, en ſuppoſant que cette leçon fût bonne, ſoupçonneroit qu'il faut lire *Choramneorum*, & que ce ſont les *Choramnéens*, dont Cteſias cité par Sthephanus a fait mention au liv. dixieme de ſes Hiſtoires, & dont il fait un peuple de la Perſide. La vîteſſe des Choramnéens étoit telle qu'ils atteignoient un cerf à la courſe.

tas esse cubitales : fœminis adeo parvas, ut Struthopodes appellentur.

Megasthenes gentem inter Nomadas Indos narium loco foramina tantùm habentem, anguium modo loripedem, vocari Scyritas. Ad extremos fines Indiæ ab oriente, circa fontem Gangis, Astomorum gentem sine ore, corpore toto hirtam vestiri frondium lanugine, halitu tantùm viventem, & odore quem naribus trahant. Nullum illis cibum, nullumque potum : tantùm radicum florumque varios odores & sylvestrium malorum, quæ secum portant longiore itinere, ne desit olfactus : graviore paulò odore haud difficulter exanimari.

Supra hos extrema in parte montium Trispithami Pygmæique narrantur, ternas spithamas longitudine, hoc est, ternos dodrantes non excedentes, salubri cœlo, semperque vernantes, montibus ab Aquilone oppositis : quos à grui-

(52) Ces mêmes usages ont passé depuis plusieurs siecles de la partie méridionale de l'Inde dans sa partie orientale ; témoin le très petit pied des Dames Chinoises, & le très grand pied des Mandarins. Le petit pied des Dames Chinoises a été célébré parmi nous dans l'ingénieuse comédie des Tuteurs, où Valere, en parlant du pied de sa Maitresse, le définit :

Un pied qui dans Pekin n'auroit point de rival.

(53) C'est-à-dire, pieds de passereaux.

(54) Comme qui diroit nez coupés, ceux à qui il seroit censé qu'on auroit coupé le nez par une punition fort en usage chez les Orientaux. Ce nom, dis-je, de *Scyrites* a sa racine dans le mot Celto-scythe *Skarae*, punir, châtier. Nous avons vu dans les livres précédents qu'on attribuoit à une punition semblable le nom de la ville *Rhinocolure*, qui signifie *nez coupé*.

(55) Ce sont les Imantopodes, ou peuples aux pieds faits en forme de laniere, dont parle Apollodore, & dont Pline lui-même a déja parlé dans les livres précédents. Il faut chercher la solution de ces fables grossieres dans les noms mêmes de ces peuples. Nous venons de voir que ceux-ci se nommoient *Scyrites*, dont la racine est le verbe Slawon *Skarae*, châtier, d'où l'on peut présumer qu'un fouet étant le symbole ordinaire du châtiment, les Grecs en auront pris occasion de feindre que ces peuples avoient

contrée ont, ſelon lui, les pieds ſi petits (52), qu'on leur a donné le nom de Struthopodes (53).

Megaſthene place parmi les Indiens Nomades une eſpece d'hommes appellés les Scyrites (54), qui n'ont d'autres veſtiges de nez que de ſimples trous à l'endroit des narines, & qui ont les pieds flexibles & ſans conſiſtance, comme la queue (55) des ſerpents. Les Aſtomes (56), ſelon lui, ſont une nation ſituée à l'extrémité orientale de l'Inde, vers la ſource du Gange : il prétend qu'ils n'ont point de bouche ; que leur corps eſt entiérement velu ; qu'ils s'habillent du duvet des feuilles ; qu'ils vivent uniquement de ſouffle & de reſpiration, au moyen des ſenteurs (57) qu'ils tirent par le nez, leſquelles leur tiennent lieu de nourriture & de boiſſon ; qu'en un mot ils ſe bornent aux différentes odeurs des racines, des fleurs, & des fruits ſauvages : à cet effet ils en font proviſion dans les voyages de long cours, pour ne point manquer de ſenteurs ; & que pour peu que les odeurs ſoient fortes, elles leur cauſent facilement la mort.

Par-delà ce peuple, à l'extrémité des montagnes, ſont, dit-on, ſitués les Tri-Spithames (58) & les Pygmées, dont la taille n'excede point la hauteur de trois ſpithames, c'eſt-à-dire de vingt-ſept pouces. Leur climat eſt fort ſain ; ils y jouiſſent d'un printems perpétuel, grace aux montagnes qui les couvrent du côté de l'Aquilon. Homere (59) parle auſſi d'eux & de ce qu'ils ont

---

les jambes terminées en forme de fouet.

(56) Ainſi nommés du grec *Stoma*, bouche, & l'*a* privatif.

(57) Pures fictions.

(58) C'eſt-à-dire, haut de trois ſpithames, chaque ſpitame étant de neuf pouces ; ce qui fait en tout vingt-ſept pouces. Quelques-uns liſent ici *Spithami* au lieu de *Triſpithami* ; & ſi cette leçon doit être ſuivie, il s'enſuit que Pline diſtingue ici les Spithames des Pygmées, en ce que ceux-ci auroient trois ſpithames de hauteur, & les autres un ſeul ſpithame, c'eſt-à-dire neuf pouces.

(59) Iliad. liv. 3, v. 6, paſſage que je traduis ainſi :

» L'air retentit de cris pareils à ceux des grues
» Qui franchiſſant les mers fondent du ſein des nues,
» Quand le ſanglant Pygmée, au retour du printems,
» Repouſſe avec le fer leurs eſſaims inſultans.

bus infeſtari Homerus quoque prodidit. Fama eſt, inſidentes arietum caprarumque dorſis, armatos ſagittis veris tempore univerſo agmine ad mare deſcendere, & ova pulloſque earum alitum conſumere: ternis eam expeditionem menſibus confici, aliter futuris gregibus non reſiſti. Caſas eorum luto, pennisque, & ovorum putaminibus conſtrui. Ariſtoteles in cavernis vivere Pygmæos tradit. Cætera de his, ut reliqui.

Cyrnos Indorum genus Iſigonus annis centenis quadragenis vivere. Item Æthiopas Macrobios & Seras exiſtimat, & qui Athon montem incolant: hos quidem, quia viperinis carnibus alantur: itaque nec capiti nec veſtibus eorum noxia corpori ineſſe animalia.

Oneſicritus, quibus locis Indiæ umbræ non ſint, corpora hominum cubitorum quinûm & binorum palmorum exiſtere, & vivere annos CXXX, nec ſeneſcere, ſed ut medio ævo mori. Crates Pergamenus Indos, qui centenos annos excedant, Gymnetas appellat, non pauci Macrobios. Cteſias gentem ex his quæ appelletur Pandore, in convallibus ſitam, annos ducenos vivere, in juventa candido capillo, qui in ſenectute nigreſcat. Contrà alios quadragenos non excedere annos, junctos Macrobiis, quorum fœminæ ſe-

(60) S'il y a des peuples qui montent ſur le dos des béliers & des chevres, ne ſeroit-ce point là ce qu'il faut entendre par les Satyres; de même que l'on convient qu'il faut entendre par les Centaures, les premiers dompteurs de chevaux?

(61) Voyez Ariſtote, Hiſt. anim. liv. 8, ch. 15.

(62) Pline reparlera de l'uſage de la chair de vipere au liv. 29, ch. dernier. Aldrovandus en traite auſſi dans ſon Hiſtoire des ſerpents: voici ce qu'il en dit: *Noſtrâ ætate, in Italia, caro viperina non in epularum lautitiis adhibetur, ſed ob vitæ longitudinem.* Conſultez l'article *vipere* dans le Dictionnaire de M. Valmont de Bomare.

(63) On a parlé de ces pays ſans ombres au liv. 2, ch. 73.

(64) Le Pere Hardouin obſerve que la coudée eſt de ſix palmes & la pal-

à ſouffrir des attaques des grues. On dit que chaque printems ils deſcendent tous en troupe ſur la côte de la mer, armés de fleches, & qu'ils montent ſur le dos des béliers & des chevres (60) pour aller détruire les œufs des grues & leurs petits, & qu'ils mettent trois mois à cette expédition, ſans laquelle ils ne ſeroient point en état de réſiſter enſuite à la multitude qui viendroit les aſſaillir. Leurs cabanes, à ce qu'on prétend, ſont conſtruites avec de la boue, des plumes, & des coques d'œufs. Ariſtote écrit (61) cependant que les Pygmées habitent des cavernes. Du reſte, il en parle comme les autres.

Iſigone rapporte que les Cyrnes, nation Indienne, vivent juſqu'à cent quarante ans. Il porte le même jugement des Macrobes Ethiopiens, des Seres, & des habitants du mont Athos; attribuant la longue vie de ces derniers à la chair (62) de vipere dont ils ſe nourriſſent, cet aliment, ſelon lui, les préſervant de toute ſorte de vermine, ſoit à la tête, ſoit ſur leurs habits.

Dans les pays de l'Inde où le ſoleil (63) ne fait point d'ombre, il y a, ſelon Onéſicrite, des hommes qui ont la taille de cinq (64) coudées & deux palmes, & qui, après avoir vécu cent trente ans, meurent ſans vieilleſſe ſenſible, comme des gens entre deux âges. Cratès de Pergame fait auſſi mention d'Indiens qui vont au-delà de cent ans. Il leur donne le nom de Gymnetes (65); d'autres celui de Macrobes. Cteſias raconte au ſujet d'une de leurs peuplades appellée Pandoré (66), & ſituée dans des vallons, qu'on y vit deux cents ans; que les cheveux des jeunes gens y ſont tout blancs, & noirciſſent à meſure qu'ils avancent en âge. Il ajoûte au contraire que d'autres, au voiſinage des Macrobes, ne paſſent pas quarante ans, & que leurs femmes

me de quatre doigts. Quelques manuſcrits portent *binorum palmorum*, quelques autres *binarum palmarum*; mais cette derniere leçon paroît fautive.

(65) Quelques manuſcrits portent *Gymneſtas* au lieu de *Gymnetas*.

(66) Des manuſcrits, les uns portent *Pandore*, les autres *Pandare*, d'autres *Pandere*.

mel pariant : idque & Agatharchides tradit. Præterea locuſtis eos ali, & eſſe pernices. Mandorum nomen iis dedit Clitarchus, & Megaſthenes, trecentoſque eorum vicos annumerat. Fœminas ſeptimo ætatis anno parere, ſenectam quadrageſimo accidere.

Artemidorus, in Taprobana inſula longiſſimam vitam ſine ullo corporis languore traduci. Duris, Indorum quoſdam cum feris coire, mixtoſque & ſemiferos eſſe partus. In Calingis ejuſdem Indiæ gente quinquennes concipere fœminas, octavum vitæ annum non excedere. Et alibi caudâ villosâ homines naſci pernicitatis eximiæ, alios auribus totos contegi. Oritas ab Indis Arbis fluvius diſterminat. Ii nullum alium cibum novêre quàm piſcium, quos unguibus diſſectos ſole torreant : atque ita panem ex his faciant, ut refert Clitarchus. Troglodytas ſuper Æthiopiam velociores eſſe equis, Pergamenus Crates. Item Æthiopas octona cubita longitudine excedere. Syrbotas vocari gentem eam.

Nomadum Æthiopum, ſecundùm flumen Aſtragum ad ſeptentrionem vergentium, gens Meniſminorum appellata, abeſt ab Oceano dierum itinere XX : animalium quæ cynocephalos vocamus, lacte vivit, quorum armenta paſcit

(67) On a parlé de ces mangeurs de ſauterelles au liv. 6, ch. 30.

(68) Pintianus veut qu'on liſe ici *Pandarum* au lieu de *Mandorum* que portent tous les manuſcrits : cette correction eſt déſapprouvée par le Pere Hardouin.

(69) Dont on a parlé au livre précédent en traitant de l'Inde.

(70) Conſultez Majole, Colloq. 2, page 35, au ſujet d'une certaine famille Angloiſe, dont les individus naiſſent avec une queue.

(71) On a parlé de ce peuple (ſi toutefois il exiſte) au liv. 4, ch. 13. Majole cite le témoignage de pluſieurs Modernes qui atteſtent leur exiſtence, colloq. 2, pag. 33. Elle ne m'en paroît pas moins fabuleuſe.

(72) Tous les manuſcrits portent *Soritas :* le Pere Hardouin lit *Oritas*. On a parlé des Ichthiophages Orites au livre précédent.

(73) Tous les manuſcrits portent *Arabis* & non pas *Arbis*. Au ſurplus l'une & l'autre leçon ſont ſynonymes,

n'accouchent qu'une fois dans la vie. Agathatchide atteſte le même fait, ajoûtant qu'ils vivent (67) de ſauterelles, & qu'ils ſont d'une extrême agilité. Clitarque fait auſſi mention d'eux ſous le nom de Mandes (68). Megaſtene, qui leur compte juſqu'à trois cents bourgades, obſerve que leurs femmes ſont meres à l'âge de ſept ans, & vieilles à l'âge de quarante.

Dans l'iſle de la Taprobane, ſuivant le récit d'Artémidore, on jouit d'une très longue vie, que nulle incommodité n'altere. Duris raconte que quelques Indiens s'accouplent avec des bêtes ſauvages, d'où naiſſent des enfants qui tiennent des deux eſpeces, étant mi-partis de l'une & de l'autre; que parmi les Calinges (69), autre peuple Indien, les femmes conçoivent à l'âge de cinq ans, & ne vivent pas au-delà de leur huitieme année; qu'ailleurs il naît des hommes avec une queue (70) garnie de poils; qu'ils ſont extrêmement légers à la courſe, & que d'autres ont des oreilles (71) qui leur couvrent tout le corps. Les Sorites (72), que le fleuve Arabis (73) ſépare des Indiens, ne connoiſſent point d'autre nourriture que le poiſſon. Après l'avoir déchiré avec leurs ongles, ils le ſechent au ſoleil, & en font du pain (74), à ce qu'écrit Clitarque. Cratès de Pergame veut que les Troglodytes, ſitués au-delà de l'Ethiopie, courent plus vîte que des chevaux, & que les Syrbotes, peuple Ethiopien, aient une taille de plus de huit coudées.

Entre les Nomades Ethiopiens, ſitués le long du fleuve Aſtragus, vers le nord, eſt la peuplade des Meniſminiens, à vingt journées de l'Océan. Ils ſe nourriſſent du lait d'animaux appellés parmi nous Cynocephales (75), qu'ils menent par troupeaux aux pâturages, après avoir tué tous les mâles, à l'exception du très

comme le Pere Hardouin le prouve d'après Stephanus.

(74) Conſultez à ce ſujet le Pere Fournier (Hydrogr. liv. 4, ch. 25), chez qui l'on trouve pluſieurs exemples d'un genre d'aliment ſemblable en uſage parmi quelques peuples, tant Septentrionaux qu'Américains.

(75) Sorte d'hommes, ou plutôt ſorte de ſinges à tête de chien. Pluſieurs révoquent en doute leur exiſtence.

maribus interemptis, præterquam ſobolis causâ. In Africæ ſolitudinibus hominum ſpecies obviæ ſubinde fiunt, momentoque evaneſcunt. Hæc atque talia ex hominum genere ludibria ſibi, nobis miracula, ingenioſa fecit Natura. Et ſingula quidem quæ facit in dies, ac propè horas, quis enumerare valeat? Ad detegendam ejus potentiam, ſatis ſit inter prodigia poſuiſſe gentes. Hinc ad confeſſa in homine pauca.

De prodigioſis partubus.

CAPUT 3. TERGEMINOS naſci certum eſt, Horatiorum Curiatiorumque exemplo: ſuprà inter oſtenta ducitur, præterquam in Ægypto, ubi fœtifer potu Nilus. Proximè, ſupremis divi Auguſti, Fauſta quædam è plebe, Oſtiæ duos mares, totidem fœminas enixa, famem quæ conſecuta eſt portendit haud dubiè. Reperitur & in Peloponneſo binos quater enixa, majoremque partem ex omni ejus vixiſſe partu. Et in Ægypto ſeptenos uno utero ſimul gigni auctor eſt

(76) Sans doute à cauſe des ſables mouvants: c'eſt à quoi ſe borne apparemment le prodige.

(1) Cette hiſtoire des Horaces & des Curiaces n'eſt rien moins qu'avérée. On trouve chez Plutarque une hiſtoire toute ſemblable arrivée dans une ville de Grece, hiſtoire ou fiction ſur laquelle les Hiſtoriens Latins ont calqué la leur. Voyez Plutarque, comparaiſon des Hiſtoires Grecques & Romaines, où il eſt fait mention de trois jumeaux Tégéates qui combattirent contre trois jumeaux Phénéates. Conſultez d'ailleurs ſur l'hiſtoire vraie ou fauſſe des Curiaces & des Horaces, Tite-Live, liv. 1; Columelle, liv. 3, ch. 8, &c.

(2) Ceci eſt confirmé par Columelle, liv. 3, ch. 8.

(3) Cette même raiſon eſt alléguée par Solin, ch. 1; & par Seneque, Queſt. Natur. liv. 3, ch. 25.

(4) Au texte, les meilleurs manuſcrits portent *proximè, ſupremis Divi Auguſti*, & non pas *annis ſupremis Divi Auguſti*, comme liſent quelques Editeurs, qui n'ont pas bien compris le ſens de *proximè, ſupremis*, paroles qui ſignifient *dernièrement, vers les derniers tems du regne de, &c.* C'eſt ainſi qu'on lit chez Solin, ch. 1, en parlant de ce même Auguſte, *hujus ſuprema quaſi lugeret ſæculum*; &

petit

petit nombre néceſſaire à la réparation de l'eſpece. Dans les déſerts d'Afrique il arrive quelquefois de rencontrer certaines figures d'hommes qui diſparoiſſent à l'inſtant (76). C'eſt ainſi que la Nature, toujours ingénieuſe, fait ſervir l'être humain à divers effets qui ſont des jeux pour elle, & des miracles pour nous. Eh! qui pourroit compter tout ce qu'elle fait en ce genre chaque jour, ou plutôt à toute heure? Qu'il nous ſuffiſe, pour juger de ſon pouvoir, du ſeul prodige qui réſulte de la diverſité des peuples. Paſſons préſentement à quelques particularités qui s'obſervent dans l'eſpece humaine, & qui ne ſont d'ailleurs conteſtées par perſonne.

Accouchemens étranges.

Il est certain qu'il vient quelquefois au monde trois jumeaux, témoin les Horaces & (1) les Curiaces. Un accouchement plus nombreux paſſe pour prodige, excepté (2) en Egypte; où l'on boit de l'eau du Nil, eau qui provoque à la fécondité (3). Vers le tems qu'Auguſte de divine mémoire mourut (4), une femme du peuple, nommée Fauſta, accoucha dans Oſtie de deux garçons & de deux filles, préſage infaillible de la famine qui ſuivit. On a vu dans le Peloponneſe une femme accoucher quatre fois de deux (5) jumeaux, & la plus grande partie de ce grand nombre d'enfants demeurer en vie. Trogue (6) rapporte qu'en Egypte il y a juſqu'à ſept (7) enfants d'une ſeule groſſeſſe. Il naît

chez Pline lui-même, liv. 16, *circa ſuprema Neronis Principis.*

(5) Au lieu de *Binos quater*, leçon conſtamment portée dans tous les manuſcrits, quelques Editeurs ſubſtituent *quinos quater*, d'après l'autorité d'Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 5; & celle de Paulus le Juriſconſulte, Pandect. Juſtin. liv. 5, tit. 4.

(6) Trogue Pompée, dont Juſtin nous a donné l'abrégé.

(7) Le Pere Hardouin met au rang des fables tout ce qu'Albert le Grand a publié ſur l'accouchement nombreux, liv. 9 des animaux, traité 2, c. 5. A l'égard des 360 enfants de Marguerite, fille du Comte de Hollande, cet accouchement, incroyable par lui-même, eſt démontré faux dans le fait, comme l'a prouvé par la compa-

Trogus. Gignuntur & utriuſque ſexûs, quos Hermaphroditos vocamus, olim Androgynos vocatos, & in prodigiis habitos, nunc verò in deliciis.

Pompeius Magnus in ornamentis theatri mirabiles famâ poſuit effigies, ob id diligentiùs magnorum artificum ingeniis elaboratas : inter quas legitur Eutychis, à xx liberis rogo illata, Trallibus enixa xxx partus. Alcippe elephantum, quamquam id inter oſtenta eſt. Namque & ſerpentem peperit inter initia Marſici belli ancilla. Multiformes pluribus modis inter monſtra partus eduntur. Claudius Cæſar ſcribit Hippocentaurum in Theſſalia natum eodem die interiiſſe. Et nos principatu ejus allatum illi ex Ægypto in melle vidimus. Eſt inter exempla, in uterum protinus reverſus infans Sagunti, quo anno ab Hannibale deleta eſt.

raiſon des époques, Pierre Scriverius dans ſon Hiſtoire Batavique.

(8) Ainſi nommé d'Hermès ou Mercure qui eſt l'emblême de la beauté & perfection chez les hommes, & de *Aphroditê* ou *Venus*, qui eſt l'emblême de la beauté & forme accomplie chez les femmes ; encore que ſelon les Aſtrologues, le nom d'hermaphrodires ait été donné aux *Andro-gynes* ou hommes-femmes, parceque, diſent-ils, leur double nature eſt l'effet de la conjonction des deux planetes, Mercure & Venus. Quoi qu'il en ſoit, les Naturaliſtes nient qu'il y ait dans l'eſpece humaine de vrais hermaphrodites, c'eſt-à-dire, des individus qui naiſſent avec les deux ſexes accomplis. Ils admettent que certains ſujets naiſſent avec un ſexe déterminé, qui cependant ont quelque veſtige, quelque ébauche incomplette de l'autre ſexe. Selon M. Valmont de Bomare, chez qui l'article hermaphrodite eſt très curieux à conſulter, on n'a point encore vu de véritable hermaphrodite, ni dans l'eſpece humaine, ni même dans aucune claſſe d'animaux ni d'inſectes. Conſultez auſſi à ce ſujet Sennert, tome 3, partie neuvieme, chap. 13.

(9) Selon Tatien, la repréſentation d'Eutychis & de ſes trente enfants fut exécutée par le célebre Statuaire Periclymene.

(10) Peu de Lecteurs ajouteront foi à un tel fait.

(11) Il faut ranger ce fait avec le précédent, c'eſt-à-dire, dans la claſſe des menſonges hiſtoriques, encore qu'ils aient été recueillis par pluſieurs Ecrivains. Voyez entre autres Julius Obſequens, ch. 118 ; & Jean Schenckius, liv. 1, obſerv. medic. p. 9 & 10, & liv. 4, p. 691.

(12) C'eſt-à-dire plus ſimplement,

auſſi des enfants avec les deux ſexes. Nous les Appellons hermaphrodites : on les nommoit autrefois Androgynes. Un hermaphrodite étoit autrefois regardé comme un monſtre ; aujourd'hui ces mêmes monſtres ſervent aux délices des voluptueux.

Entre les embelliſſements dont le grand Pompée orna ſon Théâtre, il y plaça des ſtatues d'un travail exquis, qu'il avoit fait faire exprès avec un grand ſoin par les plus habiles Artiſtes. L'inſcription d'une d'entr'elles nous apprend qu'elle repréſente Eutychis, qui fut portée par vingt de ſes enfants ſur le bûcher funéraire après avoir accouché trente fois dans la ville de Tralles. Alcippé mit au monde un éléphant (10), préſage funeſte, comme lorſqu'une eſclave, au commencement de la guerre des Marſes, accoucha d'un ſerpent (11). Le ſujet qui provient de ces ſortes d'accouchements monſtrueux, réunit quelquefois pluſieurs formes tout-à-fait différentes. Tel fut l'Hippocentaure, qui naquit en Theſſalie, & mourut le même jour, comme l'écrit l'Empereur Claude. Moi-même j'en ai vu un conſervé dans du miel, qu'on apporta d'Egypte (13) ſous le regne de ce Prince, & qui lui fut préſenté. On a l'exemple d'un enfant qui rentra auſſi-tôt dans le ventre de ſa mere. C'eſt un fait arrivé à Sagonte l'année même que cette ville fut détruite par Hannibal.

un Centaure : on entend par ce mot un être moitié homme & moitié cheval ; monſtre dont tous les Phyſiciens nient formellement l'exiſtence, encore qu'elle ſoit atteſtée comme à l'envi par une foule d'Hiſtoriens, & que Pline lui-même ſe porte pour garant oculaire. Les Phyſiciens ſuppoſent ſans doute, qu'on en a impoſé aux yeux de Pline, & que ce qu'on lui a montré, étoit un aſſortiment de charlataneries, une repréſentation artificielle d'un monſtre non exiſtant.

(13) C'eſt ce même Hippocentaure dont Phlegon, dans ſon livre des merveilles, nous donne une deſcription étendue. Il le repréſente ayant une face humaine, un aſpect féroce, les bras terminés en ſabot de cheval, &c. Il ajoute qu'il ſe nourriſſoit de chairs ; mais que le changement de climat le fit mourir ; qu'il fut trouvé en vie dans la ville de Sauna en Arabie ; que le Roi du pays l'envoya à l'Empereur, alors ſéjournant en Egypte ; que le Préfet de l'Egypte le fit embaumer après ſa mort & l'envoya à Rome ; que le Palatium fut le premier endroit où il fut enſuite expoſé

De mutatione ſexûs, & geminis partubus.

CAPUT 4. Ex fœminis mutari in mares non eſt fabuloſum. Invenimus in Annalibus, P. Licinio Craſſo, C. Caſſio Longino Coſs. Caſini puerum factum ex virgine ſub parentibus, juſſuque aruſpicum deportatum in inſulam deſertam. Licinius Mutianus prodidit viſum à ſe Argis Areſcontem, cui nomen Areſcuſæ fuiſſet, nupſiſſe etiam, mox barbam & virilitatem proveniſſe, uxoremque duxiſſe. Ejuſdem ſortis & Smyrnæ puerum à ſe viſum. Ipſe in Africa vidi mutatum in marem nuptiarum die, L. Coſſicium civem Thyſdritanum.

Editis geminis raram eſſe, aut puerperæ, aut puerperio, præterquam alteri, vitam. Si verò utriuſque ſexûs editi ſint gemini, rariorem utrique ſalutem. Fœminas gigni celeriùs quàm mares, ſicut celeriùs ſeneſcere. Sæpiùs in utero moveri mares, & in dextera ferè geri parte, in læva fœminas, conſtat.

---

aux yeux du publie, &c. A tant de circonſtances il n'en manque plus qu'une, c'eſt la réalité même du fait qu'elles conſtatent, & qu'il répugne à la raiſon d'admettre.

(1) Mais bien le changement d'homme en femme, ce qui eſt formellement impoſſible. Quant au changement de femme en homme, il eſt ſouvent arrivé, en admettant qu'on ait pu donner le nom de femelle à un garçon chez qui les parties viriles ont été long-tems contenues ſous une membrane qui vient enfin à s'ouvrir, & à laiſſer paroître au dehors les ſignes extérieurs de virilité. Sur quoi conſultez Hippocrate, liv. 6; Sennert, tome 3, part. 9; Schenckius, obſerv. liv. 4; Martin del Rio, diſquiſit. mag. liv. 2, queſt. 22.

(2) On a parlé d'*oppidum Thysdritanum* au liv. 5.

(3) Voyez l'explication naturelle de ce prodige apparent dans la note antérieure à la précédente.

(4) Ceci eſt démontré faux par l'ex-

Changements de ſexes. Accouchements d'enfants jumeaux.

QU'ON ne regarde point comme une fable le changement de femmes (1) en hommes. Nous liſons dans les Annales que, ſous le Conſulat de Publius Licinius Craſſus, & de Caius Caſſius Longius, une fille qui étoit à Caſinum ſous les yeux de ſes parents, devint garçon, & que ce nouveau mâle fut tranſporté par ordre des Aruſpices dans une isle déſerte. Licinius Mucianus déclare qu'il a vu dans Argos un nommé Areſcon, qui, étant fille, s'étoit appellé Areſcuſa, & s'étoit même marié à un homme; qu'enſuite la barbe & la virilité lui vinrent, & qu'il épouſa une femme. Il aſſure encore avoir vu à Smyrne un garçon à qui la même choſe étoit arrivée; & j'ai vu moi-même en Afrique Lucius Coſſicius, citoyen Thyſdritain (2), changé de femme (3) en homme le jour de ſes noces.

Il eſt conſtant qu'à la naiſſance de deux jumeaux, il en coûte la vie, ſoit à la mere, ſoit à ſon fruit (4); que rarement les deux jumeaux conſervent la vie quand ils ſont de différent ſexe (5); que les filles, après leur naiſſance, ſe forment plus vîte (6) que les garçons, comme elles vieilliſſent auſſi plus vîte; que les garçons ſe remuent (7) plus ſouvent dans le ventre de la mere, & qu'ils y peſent communément plus du côté droit, comme les filles du gauche.

---

périence : l'exemple des jumeaux eſt aſſez commun; & il n'eſt pas rare que la mere ſurvive à ce double accouchement.

(3) Saint Auguſtin, dans ſa Cité de Dieu, liv. 5, ch. 6, atteſte connoître deux jumeaux, l'un mâle, l'autre femelle, tous deux adultes, tous deux en parfaite ſanté.

(6) Ceci eſt reconnu & confirmé par tous les Ecrivains de l'ancienne & de la nouvelle école.

(7) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 3; & par Galien en pluſieurs endroits de ſes écrits.

De homine generando, & pariendi tempore per illuſtria exempla à menſibus ſeptem ad undecim.

CAPUT 5. CÆTERIS animantibus ſtatum, & pariendi, & partûs gerendi tempus eſt: homo toto anno & incerto gignitur ſpatio. Alius ſeptimo menſe, alius octavo, & uſque ad initia decimi undecimique. Ante ſeptimum menſem haud unquam vitalis eſt. Septimo, non niſi pridie poſterove plenilunii die, aut interlunio concepti naſcuntur. Tralatitium in Ægypto eſt & octavo gigni. Jam quidem & in Italiâ tales partus eſſe vitales, contra priſcorum opiniones. Variant hæc pluribus modis. Veſtilia C. Herdicii, ac poſtea Pomponii atque Orfiti clariſſimorum civium conjux, ex his quatuor partus enixa, ſemper ſeptimo menſe genuit, Suillium Ruffum undecimo, Corbulonem ſeptimo, utrumque Conſulem: poſtea Cæſoniam Caii Principis conju-

(1) Quelques manuſcrits portent ſeulement *ad undecimi*, & non pas *ad decimi & undecimi*. Au reſte, Ariſtote admet le onzieme mois de groſſeſſe, conteſté depuis par Cenſorin; mais Varron eſt pour Ariſtote. Conſultez Aulugelle, liv. 3, ch. 16, où cette queſtion eſt traitée avec ſoin. Il y obſerve que la loi des douze Tables étend à douze mois la portée complette de l'enfant, & que l'Empereur Adrien déclara que l'enfant pouvoit naître légitimement dans le onzieme & dans le douzieme mois, & cela ſur la déciſion des anciens Philoſophes & Médecins.

(2) C'eſt le ſentiment d'Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 4; de Plutarque en ſon Traité des opinions des Philoſophes, liv. 5, ch. 18; de Seranus, Epheſ. ch. 17, & de pluſieurs autres. Schenckius, obſerv. liv. 4, écrit que l'enfant conſerve la vie lorſqu'il naît au cinquieme, au ſixieme, au ſeptieme, au huitieme, au neuvieme & au onzieme mois. Il eſt à remarquer qu'il exclut, ou du moins qu'il omet le dixieme: ſur quoi voyez le commencement de la note 1.

(3) Ce non-danger eſt confirmé par pluſieurs exemples modernes allégués par Schenckius, obſerv. liv. 4, p. 396.

(4) Tels qu'Hippocrate, Epicharme, & ceux qui (comme écrit Cenſorin) ont pris Epicharme pour guide.

(5) Au lieu de *C. Herdicii*, quelquelques manuſcrits portent *Caii Diti*. Le pere Hardouin conjecture delà

Génération de l'homme. Intervalles de tems marqués pour qu'un enfant vienne à terme. Exemples fameux ſur ce ſujet, depuis ſept mois juſqu'à onze.

Les autres animaux ont une ſaiſon marquée pour faire leurs petits, & une meſure de tems fixe pour les porter. Les hommes naiſſent dans tout le cours de l'année, & dans des tems de groſſeſſe indéterminés; les uns au ſeptieme mois, les autres au huitieme, ou même au commencement du dixieme (1) & du onzieme. Les enfants nés avant le ſeptieme mois (2) ne vivent point; & ils ne naiſſent point au ſeptieme qu'ils n'aient été conçus la veille ou le lendemain de la pleine lune, ou dans le tems que la lune étoit nouvelle. Les enfants nés au huitieme mois ſont fort communs en Egypte. On ne penſe plus à préſent, même en Italie, qu'il y ait, à ce terme, aucun danger (3) pour la vie de l'enfant, malgré l'opinion contraire des Anciens (4). Rien en général n'eſt plus ſujet aux variations que la durée des groſſeſſes. Veſtilia, qui fut ſucceſſivement femme de Caius (5) Herdicius, de Pomponius & d'Orfitus (6), citoyens des plus illuſtres, eut des enfants de tous les trois. D'abord elle accoucha quatre fois de ſuite au ſeptieme mois: enſuite elle eut au onzieme mois Suilius Rufus (7), & au ſeptieme Corbulon (8), l'un & l'autre deſtinés aux honneurs du Conſulat: enfin elle eut au huitieme mois Cæſonia (9), femme de l'Empereur Caligula. Les enfants

qu'il s'agit de Caius ou de Cneus Didius Geta, qui ſoumit la Mauritanie après Suetonius Paulinus.

(6) Orfitus fut Conſul avec l'Empereur Claude, l'an de la fondation de Rome 804.

(7) Marcus Suilius Rufus qui fut Conſul avec Cæius Antiſtius, la dixieme année de l'empire de Claude.

(8) Général célebre qui commanda l'armée Romaine ſous l'empire de Neron, & dont on a déja parlé pluſieurs fois dans les livres précédents. Voyez la table alphabétique des Auteurs, au mot *Corbulon*.

(9) Voyez ce qu'en dit Suetone, Vie de Caligula, ch. 25.

gem, octavo. In quo menſium numero genitis, intra quadrageſimum diem maximus labor : gravidis autem quarto & octavo menſe, letaleſque in iis abortus. Maſſurius auctor eſt L. Papyrium Prætorem, ſecundo hærede lege agente, bonorum poſſeſſionem contra eum dediſſe, cùm mater partum ſe XIII menſibus diceret tuliſſe, quoniam nullum certum tempus pariendi ſtatum videretur.

De conceptibus, & ſigna ſexûs in gravidis prævenientia partum.

CAPUT 6. A CONCEPTU decimo die, dolores capitis, oculorum vertigines tenebræque, faſtidium in cibis, redundatio ſtomachi, indices ſunt hominis inchoati. Melior color marem ferenti, & facilior partus : motus in utero quadrageſimo die. Contraria omnia in altero ſexu : ingeſtabile onus, crurum & inguinum levis tumor : primus autem XC die motus. Sed plurimum languoris in utroque ſexu, capillum germinante partu, & in plenilunio : quod tempus editos

(10) En général la vie de l'enfant, à quelque terme qu'il ſoit né, eſt dans la criſe juſqu'au quarantieme jour, ſelon la déciſion unanime de Cenſorin, de Celſus, d'Hippocrate, d'Ariſtote, &c.

(11) Confirmé par Ariſtote, liv. 7, hiſt. anim.

(12) Ceci a été copié mot pour mot par Aulugelle, liv. 3, ch. 16.

(13) De la loi des douze Tables dont j'ai fait mention dans la premiere note, & qui étend pour toute grace la portée de l'enfant juſqu'au douzieme mois.

(14) Un manuſcrit porte *tredecim menſibus* en toutes lettres ; quelques-uns portent *XVI menſibus* en chiffres, mais c'eſt une leçon vicieuſe & ſans vraiſemblance.

(1) Quelquefois un peu plus tard chez certains ſujets, ſelon Ariſtote, de qui Pline emprunte ceci ; comme Solin l'emprunte de Pline.

(2) C'eſt un préjugé univerſellement reçu, que les femmes groſſes d'un enfant mâle ſe portent mieux, accouchent plus heureuſement, &c. que les femmes groſſes d'une fille. Il y a pourtant des exceptions à cette regle.

qui

qui naiſſent au ſeptieme, au huitieme & au onzieme mois, courent grand riſque de la vie juſqu'au quarantieme jour (10). Les fauſſes-couches qui ſurviennent aux femmes groſſes le quatrieme & le huitieme mois, leur ſont mortelles (11). Maſurius (12) raconte qu'un héritier collatéral, s'autoriſant de la loi (13) pour entrer en poſſeſſion de quelque bien, le Préteur Lucius Papyrius la lui refuſa, ſur la proteſtation que fit la mere du défunt d'une groſſeſſe de treize mois (14), & ſur l'incertitude du retard déterminé que peut éprouver l'accouchement.

De la conception, & des ſignes pour connoître le ſexe de l'enfant avant l'accouchement.

Les marques de groſſeſſe commencent au dixieme jour (1). C'eſt alors que les douleurs de tête, les yeux troubles & offuſqués, le dégoût pour le manger, les maux de cœur enfin, annoncent la premiere formation de l'homme. Si c'eſt un garçon (2), la mere, pendant ſa groſſeſſe, aura meilleure couleur, elle accouchera plus facilement, & l'enfant remuera dès le quarantieme jour. C'eſt le contraire pour une fille: la mere ſent un poids inſupportable; elle a les jambes & les aînes un peu enflées; & ſon fruit ne remue pour la premiere fois qu'au quatre-vingt-dixieme jour. Mais indépendamment du ſexe de l'enfant à naître, les femmes tombent dans une extrême langueur quand les cheveux commencent à lui pouſſer, & dans le tems que la lune eſt pleine. C'eſt auſſi principalement dans la pleine lune que les enfants qui viennent de naître ſont incommodés. Tant que la mere eſt en état de groſſeſſe, tout généralement tire à conſéquence pour

Je connois entre autres la femme d'un Négociant qui a eu neuf couches, tant en mâles qu'en femelles, & qui m'a proteſté qu'elle avoit toujours eu la groſſeſſe & la couche les plus heureuſes pour les enfants femelles; au lieu que toutes les groſſeſſes & couches d'enfants mâles avoient été très laborieuſes, & avoient toujours mis ſa vie en danger.

quoque infantes præcipuè infeſtat. Adeoque inceſſus, atque omne quidquid dici poteſt, in gravida refert : ut ſalſioribus cibis uſæ, carentem unguiculis partum edant : & ſi reſpiravêre, difficiliùs enitantur. Oſcitatio quidem in enixu letalis eſt : ſicut ſternuiſſe à coitu, abortivum.

De conceptu hominum & generatione.

CAPUT 7. MISERET atque etiam pudet æſtimantem quàm ſit frivola animalium ſuperbiſſimi origo, cùm plerumque abortûs cauſa fiat odor à lucernarum extinctu. His principiis naſcuntur Tyranni, his carnifex animus. Tu qui corporis viribus fidis, tu qui fortunæ munera amplexaris! & te ne alumnum quidem ejus exiſtimas, ſed partum! Tu cujus ſemper tinctoria eſt mens, tu te Deum credis! Aliquo ſucceſſu tumens, tanti perire potuiſti! Atqui etiam hodie minoris potes, quantulo ſerpentis ictus dente : aut etiam, ut Anacreon Poeta, acino uvæ paſſæ : ut Fabius Senator Prætor, in lactis hauſtu uno pilo ſtrangulatus. Is demum profectò vitam æquâ lance penſitabit, qui ſemper fragilitatis humanæ memor fuerit.

(3) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 5 ; par le Grand Albert, liv. 9 ; par Solin, ch. 1, &c.

(4) Confirmé par Solin, *ibid.* ainſi que par Ariſtote, *ibidem.*

(5) Confirmé par Solin, *ibidem.*

(1) Confirmé par Ariſtote, tant à l'égard des femmes, qu'à l'égard des juments. Obſervation qui, ſi elle eſt réelle, eſt de conſéquence pour les Maquignons, pour les Intendants des haras & des écuries un peu nombreuſes.

(2) *Tinctoria mens*, ſignifie l'ame d'un Gladiateur, d'un homme perpétuellement en criſe & ſur la défenſive. Cette expreſſion vient de *Tinctorium*, un glaive : quelques-uns liſent *Cinctorium*, & ici même *Cinctoria mens* : ce qui préſente toujours l'idée de Gladiateur.

(3) Voyez ſa vie à la tête de la tra-

ſon fruit, juſqu'à la façon de marcher. On voit des femmes qui, pour avoir uſé de viandes trop ſalées (3), mettent au monde des enfants ſans ongles. On en voit d'autres qui, faute de ſavoir retenir leur reſpiration (4) au moment du travail, rendent leur couche plus difficile. Une femme qui bâille en accouchant s'expoſe à la mort; une femme qui éternue (5) immédiatement après avoir conçu, s'expoſe à l'avortement.

De la conception, & de la formation de l'homme.

QUELLE pitié, quelle humiliation, quand on ſonge à la frivole origine de l'homme; quand on réfléchit qu'après qu'il eſt conçu, il ne faut ſouvent que l'odeur d'une lampe mal éteinte (1) pour le faire avorter! C'eſt pourtant par cette criſe déplorable que les Tyrans ont paſſé du néant à l'être: & leur ame peut encore être féroce & ſanguinaire! Quoi! tu oſes aujourd'hui mettre ta confiance dans les forces du corps, toi dont l'exiſtence n'eſt due qu'à une faveur de la fortune! tu te crois ſon éleve, ou plutôt ſon propre fils! Toi dont l'eſprit eſt toujours en allarmes (2) & ſur la défenſive, tu oſes te croire un Dieu! Te voilà enflé d'orgueil pour je ne ſais quel ſuccès, & tu oublies qu'en naiſſant tu t'es vu, de ſi près, & pour ſi peu, expoſé à périr! Ta vie aujourd'hui même tient à moins encore: à la moindre morſure d'un ſerpent, ou même à un pepin de raiſin ſec, comme l'éprouva le Poëte Anacréon (3); enfin à un accident tel que celui de Fabius, Sénateur & Préteur, qui s'étrangla avec un poil en avalant du lait. Si l'on veut apprécier avec juſteſſe les avantages & les déſavantages de la vie, il ne faut jamais perdre de vue la fragilité de l'homme.

---

duction en vers françois que j'ai donnée de ſes œuvres; traduction dont la troiſieme édition eſt actuellement ſous preſſe.

De Agrippis.

CAPUT 8. IN PEDES procedere naſcentem, contra naturam eſt : quo argumento eos appellavêre Agrippas, ut ægrè partos : qualiter M. Agrippam ferunt genitum unico propè felicitatis exemplo in omnibus ad hunc modum genitis. Quamquam is quoque adversâ pedum valetudine, miſerâ juventâ, exercito ævo inter arma morteſque, ad noxia ſucceſſu, infelici terris ſtirpe omni, ſed per utraſque Agrippinas maximè, quæ Caium & Domitium Neronem Principes genuêre, totidem faces generis humani : præterea brevitate ævi, quinquageſimo uno raptus anno, in tormentis adulteriorum conjugis, ſocerique prægravi ſervitio, luiſſe augurium præpoſteri natalis exiſtimatur. Neronem quoque paulò antè Principem, & toto principatu ſuo hoſtem generis humani, pedibus genitum parens ejus ſcribit Agrippina. Ritu Naturæ capite hominem gigni mos eſt, pedibus efferri.

Monſtruoſi partus exciſi utero.

CAPUT 9. AUSPICATIUS enectâ parente gignuntur : ſicut Sci-

(1) Ainſi que très périlleux pour la mere & pour ſon fruit, comme l'obſerve Hippocrate, liv. 1 des maladies des femmes, tex. 50, pag. 448.

(2) Je ſoupçonne que c'eſt un mot celtique adopté par les Romains, & d'où nous eſt reſté le mot *agrippé*, c'eſt-à-dire, arrêté & détenu ; ainſi que l'expreſſion *prendre en grippe*, c'eſt-à-dire, prendre en guignon : par où l'on peut voir que le mot *agrippa* ſignifie celui qui vient au monde d'une maniere pénible, laborieuſe & pleine d'entraves, ou celui dont la maniere de naître eſt fâcheuſe & pleine de guignon. C'eſt auſſi l'explication que Pline lui-même donne de ce mot, dont pluſieurs ont été mal à propos chercher la ſolution dans la langue latine, & plus mal à propos dans

Naiſſances contre l'ordre naturel.

Il est contre l'ordre naturel (1) qu'un enfant vienne au monde en préſentant les pieds. On a donné à ceux qui naiſſent ainſi le nom d'Agrippa (2), comme pour marquer l'embarras d'un tel accouchement. On dit que Marcus Agrippa naquit ainſi; & parmi tous ceux qui ſont nés de même, il eſt le ſeul exemple d'un homme qui ait été heureux; ſi toutefois il n'eſt pas plus vrai de dire qu'il ne vérifia que trop le préſage de ſa naiſſance irréguliere par les incommodités qu'il eut aux pieds, par une jeuneſſe pleine de miſere, par une vie paſſée dans les travaux des armes, parmi les horreurs du carnage, par une fatalité qui ne lui permit jamais d'être heureux qu'au préjudice de ſes citoyens, comme lorſqu'il eut des enfants; qui tous firent le malheur de la terre, principalement les deux Agrippines, meres de Caligula & de Néron, ces deux fléaux du genre humain. Ajoûtez que la vie d'Agrippa ne fut pas longue. Il mourut à l'âge de cinquante & un ans, outré des débauches de ſa femme, & de la contrainte où le tenoit le deſpotiſme d'un beau-pere. Agrippine, mere de Néron que nous ayons vu Empereur, & qui s'eſt déclaré l'ennemi de l'eſpece humaine tout le tems de ſon régne, a écrit que ce Prince étoit né les pieds les premiers. L'ordre de la Nature eſt que l'homme vienne au monde par la tête, & qu'il en ſorte par les pieds.

Naiſſance par l'opération Céſarienne.

Les enfants dont la mere meurt en accouchant, naiſſent ſous de meilleurs auſpices. Tels ont été l'ancien Scipion l'Africain,

---

la langue grecque, le dérivant *ab ægro partu*, ou ἀπὸ τῦ ἀγρεῖν ἵππους, *à venando equos*; auquel cas il faudroit d'abord ſuppoſer que *chaſſer aux chevaux*, ou *lancer un cheval ſauvage*, étoit une expreſſion proverbiale qui déſignoit une chaſſe pénible, & regardée comme impoſſible.

pio Africanus prior natus, primuſque Cæſarum à cæſo matris utero dictus : qua de cauſa & Cæſones appellati. Simili modo natus & Manilius, qui Carthaginem cum exercitu intravit.

Qui ſint Vopiſci.

CAPUT 10. VOPISCOS appellabant è geminis, qui retenti utero naſcerentur, altero interempto abortu. Namque maxima, etſi rara, circa hoc miracula exiſtunt.

Exempla numeroſæ ſobolis.

CAPUT 11. PRÆTER mulierem, pauca animalia coitum novêre gravida. Unum quidem omnino aut alterum ſuperfœtat. Extat in monumentis etiam medicorum, & quibus talia conſectari curæ fuit, uno abortu XII puerperia egeſta. Sed ubi paululum temporis inter duos conceptus interceſſit, utrumque perfertur : ut in Hercule & Iphicle fratre ejus apparuit, & in eâ quæ gemino partu alterum marito ſimilem, alterum adultero genuit. Item in Proconneſia ancilla,

(1) Feſtus prétend que le premier Romain nommé Céſar reçut ce nom *à cæſarie*, c'eſt-à-dire, parcequ'il étoit né chevelu ; mais il eſt démenti par Nonius & par Pline en cet endroit même.

(2) Ceci eſt confirmé par Feſtus, quant au nom des Céſons, mais non quant au nom des Céſars. Voyez la note précédente. L'hiſtoire nous montre des Céſons dans la famille Fabia ; témoin le Conſul Cæſo Fabius, dont Tite-Live fait mention, liv. 2.

(3) Quelques-uns liſent ici *Manlius* au lieu de *Manilius*, contre l'autorité de tous les manuſcrits & le témoignage formel de l'hiſtoire. Le Capitaine dont il eſt ici queſtion, ſe nommoit Manlus Manilius ; il fut Conſul avec Marcus Cenſorinus, l'an 605 de la fondation de Rome, la premiere année de la troiſieme & derniere guerre punique.

(4) Nous n'avons point de mot dans notre langue qui réponde à *Vopiſcus* : je me figure que *Vopiſcus* étoit un nom de famille, & qu'un certain Vopiſcus étant né de la maniere & dans les circonſtances indiquées ici par Pline, fut cauſe que par la ſuite ceux

& le premier de la famille des Céſars, qui fut ainſi appellé à cauſe de l'inciſion (1) faite au ventre de ſa mere. De-là auſſi le nom de Céſons (2) donné à ceux qui naiſſent de cette maniere. De ce nombre fut Manilius (3), qui entra dans Carthage à la tête de l'armée Romaine.

Naiſſance de celui de deux jumeaux qu'on nomme Vopiſcus.

QUAND une femme enceinte de deux jumeaux ſe délivre de l'un par une fauſſe couche, & conduit l'autre à terme (car il arrive, quoique rarement, de ces merveilles), on donne à ce dernier le nom de Vopiſcus (4).

Exemples de pluſieurs enfants nés de la même couche.

PEU de femelles d'animaux (1) ſont comme la femme, que ſa groſſeſſe n'empêche point de s'approcher de l'homme. Pour la ſuperfétation, il n'y a qu'une ou tout au plus deux (2) eſpeces d'animaux qui la connoiſſent. On lit dans des livres de Médecins & d'autres gens curieux de ces ſortes de recherches, qu'une fauſſe-couche a fait partir juſqu'à douze fœtus en même tems (3). Mais quand il n'y en a que deux, & qu'ils ont été conçus à peu de tems l'un de l'autre, ils viennent fort bien à terme, comme on l'a vu par l'exemple des deux freres Hercule & Iphicle (4), & par celui d'une femme qui accoucha de deux jumeaux, dont l'un reſſembloit à ſon mari, & l'autre à ſon galant. Une eſclave (5)

qui naquirent de la même ſorte, quoique dans d'autres familles, reçurent pareillement le nom de *Vopiſcus*.

(1) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 5.

(2) Le lievre propre, & le daſipode qui eſt une ſorte de lievre, ou peut-être de lapin. On parlera de cette ſuperfétation du lievre & du daſipode, au liv. 8, ch. 55.

(3) Voyez Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 5; & Solin, ch. 1.

(4) Fils d'Amphitrion, auſſi-bien qu'Hercule.

(5) Ce fait eſt confirmé par Ariſtote & par Solin, cités plus haut.

quæ ejuſdem diei coitu, alterum domino ſimilem, alterum procuratori ejus. Et in alia, quæ unum juſto partu, quinque menſium alterum edidit. Rurſus in alia, quæ ſeptem menſium edito puerperio, inſecutis menſibus geminos exixa eſt.

Jam illa vulgata, variè ex integris truncos gigni, ex truncis integros, eâdemque parte truncos: ſigna quædam nævoſque & cicatrices etiam regenerari quarto partu. Avorum originis nota in brachio redit. In Lepidorum gente tres, intermiſſo ordine, obducto membranâ oculo, genitos accepimus.

Exempla ſimilitudinum.

CAPUT. 12. SIMILES quidem alios avo: & ex geminis quoque alterum patri, alterum matri: annoque poſt genitum, ma-

(6) Ariſtote en parle, liv. 7, ch. 9, hiſt. anim.

(7) Au texte, au lieu de la leçon ſuivante adoptée par les Editeurs: *Cicatrices etiam regenerari. Quarto partu Dacorum originis nota in brachio redditur. In Lepidorum gente tres intermiſſo ordine, obducto membranâ oculo genitos accepimus.* Au lieu, dis-je, de cette leçon fautive & corrompue, tant pour les mots que pour la ponctuation, je lis: *Cicatrices etiam regenerari quarto partu. Avorum originis nota in brachio redit: ut in Lepidorum gente, tres intermiſſo ordine, obducto membranâ oculo genitos accepimus.* Pour ſe convaincre de la néceſſité de ma correction, il ne faut que jetter les yeux ſur le paſſage d'Ariſtote, d'où ceci eſt tiré, & où il n'eſt ni ne ſauroit être queſtion des Daces; & d'autre part, il ne faut qu'ouvrir Solin qui a calqué Pline en cet endroit, & chez qui l'on voit évidemment que j'ai rétabli la vraie leçon de notre Auteur. Voici la phraſe d'Ariſtote: *Jam verò tale quiddam repreſentatum eſt tertiâ prole. Cùm enim haberet quidam in brachio punctum ſive notam, ejus filius non habuit: ſed nepos eodem in loco atrum confuſum.* Paſſons à Solin, qui à coup sûr a lu comme nous chez Pline, *ut in Lepidorum*, & qui a rapporté au cas des Lepides ces marques d'origine qui paſſent d'une génération à une autre génération; en ſorte qu'il eſt ſenſible qu'en cet endroit de Pline, il a lu *Avorum* comme je corrige, & non pas *Dacorum*, comme liſent les Editeurs. Quoi qu'il en ſoit, voici la phraſe de

de

de Proconneſe qui eut le même jour commerce avec ſon Maître & avec l'Intendant de ſon Maître, eut deux enfants reſſemblants chacun à ſon pere. Une autre mit au monde deux jumeaux, l'un à terme, l'autre à cinq mois. Une autre enfin, après être accouchée à ſept mois de groſſeſſe, ne laiſſa pas d'accoucher de deux jumeaux dans l'un des mois ſuivants.

Ce n'eſt pas une obſervation récente (6) qu'il naît des enfants eſtropiés en diverſes manieres, de gens parfaitement bien conformés; que des parents privés de quelques membres ont des enfants à qui il n'en manque aucun, ou qui manquent préciſément de ce même membre; & que certaines marques, les ſeings & les cicatrices même, ſe reproduiſent dans la quatrieme génération. Dans certaines familles (7) il y a une marque originelle affectée au bras, & qui paſſe de l'aïeul au troiſieme deſcendant. Pareillement, dans la famille des Lépidus, de deux générations, l'une vient au monde avec une paupiere fermée d'une membrane (8), témoin trois perſonnages de cette famille que l'on ſait être nés ainſi.

Exemples de reſſemblance entre quelques perſonnes.

Il arrive (1) auſſi que certains enfants tiennent de leur aïeul pour la reſſemblance des traits; qu'entre deux jumeaux l'un reſſemble (2) au pere, l'autre à la mere; que deux freres nés à un an l'un de l'autre ont la même conformité (3) de traits qui ſe

Solin : *Parvuli modò nævos, modò qualeſcumque originis ſuæ notas ferunt, ut in Lepidis.*

(8) Perſonne juſqu'ici ne s'eſt douté que c'étoit de cette circonſtance même que les Lepidus tiroient leur nom, qui vient du grec *Lepis, Lepidos*, mot qui exprime une membrane, une enveloppe, une écorce, une écaille, &c.

(1) Je commence ce chapitre un peu plus loin que ne font les Editeurs; changement néceſſaire & auquel j'ai été forcé par la correction indiſpenſable qu'il a fallu apporter dans la phraſe précédente.

(2) Tout ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Nat. liv. 7.

(3) Ariſtote, Hiſt. Nat. liv. 7, écrit

jori ſimilem fuiſſe, ut geminum. Quaſdam ſibi ſimiles ſemper parere, quaſdam viro, quaſdam nulli, quaſdam fœminam patri, marem ſibi. Indubitatum exemplum eſt Nicæi nobilis pyctæ Byzantiis geniti, qui, adulterio Æthiopis natâ matre, nil à cæteris colore differente, ipſe avum regeneravit Æthiopem.

Similitudinum quidem in mente reputatio eſt, & in quâ credantur multa fortuita pollere, viſus, auditus, memoria, hauſtæque imagines ſub ipſo conceptu. Cogitatio etiam utriuſlibet animum ſubitò tranſvolans, effingere ſimilitudinem aut miſcere exiſtimatur. Ideoque plures in homine, quàm in cæteris omnibus animalibus differentiæ, quoniam velocitas cogitationum, animique celeritas, & ingenii varietas multiformes notas imprimit : cùm cæteris animantibus immobiles ſint animi, & ſimiles omnibus, ſinguliſque in ſuo cuique genere. Antiocho Regi Syriæ è plebe nomine Artemon in tantum ſimilis fuit, ut Laodice conjux regia, necato jam Antiocho, mimum per eum commen-

qu'une femme ayant conçu le ſeptieme jour après ſes couches, fit un ſecond enfant ſi ſemblable au précédent, que chacun les eût pris pour deux jumeaux.

(4) C'eſt un nom de profeſſion, un nom d'Athlete, qui ſignifie le victorieux, venant du mot grec *Nikê*, victoire.

(5) Le Pere Hardouin obſerve que le mot *Æthiops* ne déſigne pas ici préciſément un Ethiopien, mais tout autre Negre, abſtraction faite de l'Ethiopie.

(6) Il y a tout lieu de ſoupçonner que la mere de Nicæus eut commerce avec un Negre.

(6*) Ce que dit Pline de l'uniformité des phyſionomies chez les animaux, Cicéron l'avoit dit de l'inſtinct & des paſſions de ces mêmes animaux : *nam ſimilitudo magis apparet in beſtiis, quarum animi ſunt rationis expertes.* Cicer. Tuſcul. quæſt. liv. 1.

(7) Valete Maxime, liv. 9, ch. 14, en fait au contraire un Prince du Sang Royal. Le paſſage de cet Auteur porte un grand jour ſur celui de Pline, qui a quelque choſe d'obſcur : c'eſt pourquoi nous le rapporterons ici. *Regi Antiocho unus ex æqualibus, & ipſe re-*

remarque d'ordinaire dans les jumeaux; que toute une génération reſſemble quelquefois au pere, quelquefois à la mere, ou qu'elle ne tient ni de l'un, ni de l'autre; & que d'autres fois ce ſera la fille qui reſſemblera au pere, tandis que le garçon ſera tout le portrait de la mere. Nous avons un exemple indubitable d'un de ces effets en la perſonne de Nicæus (4), natif de Bizance, & célebre dans le Pugilat. Sa mere, fille d'un Ethiopien (5), & fruit d'un adultere, avoit le teint blanc comme les femmes de nos climats, & lui, Nicæus, fut noir comme ſon aïeul (6).

On croit que les reſſemblances ont leur ſource dans la maniere dont l'eſprit des parents s'affecte de certains objets; ce qui peut avoir lieu de diverſes façons fortuites, à l'occaſion de ce qu'on voit, de ce qu'on entend, d'un ſouvenir qui revient dans l'idée, des imaginations dont on ſe frappe dans le tems de la conception : on croit, dis-je, qu'en cet inſtant il ſuffit que le pere ou la mere penſent l'un à l'autre un ſeul inſtant pour opérer la reſſemblance ſimple de l'un des deux, ou pour confondre & mêler deux reſſemblances. Auſſi la conformité des mêmes traits eſt-elle plus rare chez l'homme que chez tous les autres animaux, parceque la ſucceſſion rapide de nos penſées, la vivacité de nos deſirs & les variations de notre eſprit forment des empreintes changeantes, dont tous les traits ſe croiſent de mille manieres différentes; au lieu que l'ame des bêtes ignore ces mouvements, étant de la même trempe dans chacun des individus de chaque eſpece (6*). Un homme de la lie du peuple, nommé Artemon (7), reſſembloit ſi fort à Antiochus (8), Roi de Syrie, que Laodice, femme de ce Prince, & qui le fit périr, produiſit enſuite cet Artemon en place de ſon mari, & ſe fit ainſi léguer par ce phan-

gie ſtirpis, nomine Artemon, perquam ſimilis fuiſſe traditur. Quem Laodice uxor Antiochi, interfecto viro, diſſimulandi ſceleris gratiâ, in lectulo quaſi ipſum Regem collocavit : admiſſumque univerſum populum & ſermone ejus & vultu conſimili fefellit. Crediderunt que homines ab Antiocho morientе Laodicen & natos ejus ſibi commendari.

(8) Antiochus ſurnommé le Grand.

dationis, regnique ſucceſſionis peregerit. Magno Pompeio Vibius quidam è plebe & Publicius etiam ſervitute liberatus, indiſcretâ propè ſpecie fuêre ſimiles, illud os probum reddentes, ipſumque honorem eximiæ frontis. Qualis cauſa patri quoque ejus Menogenis coci ſui cognomen impoſuit, jam Strabonis à ſpecie oculorum habenti, vitium imitata : & Scipioni in ſervo victimarii Serapione, negociatoris vili mancipio. Ejuſdem familiæ Scipioni poſt eum cognomen Salutio mimus dedit : ſicut Spinther ſecundarum, tertiarumque Pamphilus, collegio Lentuli & Metelli Coſs. In quo perquam importunè fortuitum hoc quoque fuit, duorum ſimul Conſulum in ſcena imagines cerni. E diverſo L. Plancus orator, hiſtrioni Rubrio cognomen impoſuit. Rurſus Curioni patri Burbuleius, itemque Meſſalæ Cenſorio Menogenes, perinde hiſtriones. Suræ quidem Proconſulis etiam rictum in loquendo, contractionemque linguæ, & ſermonis tumultum, non imaginem modò, piſcator quidam in Sicilia reddidit. Caſſio Severo celebri oratori armentarii Mirmillonis objecta ſimilitudo

(9) Pline au liv. 37, en parlant du même Pompée, écrit pareillement : *illius probi oris venerandique per cunctas gentes.* Le mot *probus* eſt ici l'équivalent de *probandus*, d'*eximius*, & de *pulcher.*

(10) Valere Maxime, liv. 9, ch. 14, fait mention de cette reſſemblance : *ut vir & ferox animo, & prapotens armis ſordidum ejus coci nomen à ſe repellere non potuerit.*

(11) Au texte, quelques manuſcrits portent *Salvitto*, d'autres *Salvitio.* Cette derniere leçon pourroit paſſer, mais celle qui porte *Salutio* eſt préférable, étant plus conforme à ce qu'écrit Plutarque, que Scipion étoit ſurnommé Σαλλυτίων.

(12) C'eſt ce Lentulus Spinther à qui Cicéron adreſſe le premier livre de ſes Epitres. Il fut Conſul avec Quintus Cæcilius Metellus Nepos, l'année où Cicéron fut rappellé de ſon exil.

(13) Ceci eſt confirmé par Solin, ch. 1.

(14) Pere de cet autre Curion qui étant Tribun du peuple ſe réfugia vers Céſar, & à qui Cicéron adreſſe pluſieurs Epitres. Au reſte, ce que dit

tôme de Roi le gouvernement des affaires, & la ſucceſſion au Trône. A peine auroit-on pu diſtinguer le grand Pompée du Plébéien Vibius, & de l'affranchi Publicius, tant la reſſemblance étoit parfaite. Ils avoient ſon air noble & gracieux, ſa phyſionomie ſi belle (9) & ſi reſpectable. Le pere de Pompée, qui étoit louche, & qui par-là reſſembloit à Menogene (10) ſon cuiſinier, ſurnommé Strabon à cauſe de cette difformité, reçut auſſi le même ſobriquet. Des raiſons de reſſemblance firent encore donner à Cneus Scipion le nom de Sérapion, qui étoit le vil eſclave d'un marchand d'animaux deſtinés aux ſacrifices; à Scipion, deſcendant de la même famille, & poſtérieur à Cneus, le nom de Salution (11), Mime de profeſſion; au Conſul Lentulus le nom de Spinther, Acteur dans les ſeconds rôles; & à Metellus, Collegue de Lentulus (12), le nom de Pamphile, Acteur dans les troiſiemes: circonſtance tout-à-fait biſarre, que la figure des deux Conſuls d'alors fût donnée en ſpectacle ſur la ſcene. Ce fut au contraire l'Orateur Lucius Plancus (13) qui donna ſon nom à l'Hiſtrion Rubrius. Mais les Hiſtrions Burbuleius & Menogene donnerent le leur, celui-là à Curion le Pere (14), celui-ci à Meſſala, qui avoit été Cenſeur. Un pêcheur, en Sicile, reſſembloit au Proconſul Sura, non ſeulement par les traits du viſage, mais encore par la façon de parler; même contorſion de bouche, même épaiſſiſſement de la langue, même bredouillement. Et Caſſius Severus, Orateur célebre, eut des plaiſanteries à eſſuyer ſur ce qu'il reſſembloit à un conducteur de beſtiaux nommé Mirmillo (15).

ici Pline eſt confirmé par Valere Maxime, liv. 9, ch. 14: *Marcus Meſſala Conſularis & Cenſorius, Menogenis: Curioque omnibus honoribus abundans, Burbuleii: ille propter oris aſpectum, hic propter parem corporis motum, uterque Scenici nomen coactus eſt recipere.*

(15) Quelques-uns traduiſent: *parcequ'il reſſembloit à un homme qui avoit ſoin des beſtiaux des Gladiateurs.* Feu M. de la Nauze avoit traduit: *parcequ'il reſſembloit à un homme qui avoit ſoin des armes des Gladiateurs* J'avoue que *Mirmillo* peut ſignifier un Gladiateur, mais je le crois ici un nom propre. Quant au mot *Armentarius*, il eſt bien certain qu'il n'a aucun rapport aux armes, venant, non d'*Arma*, mais d'*Armenta*. Pour que l'interprétation

eſt. Toranius mango Antonio jam Triumviro, eximios formâ pueros, alterum in Aſia genitum, alterum trans Alpes, ut geminos vendidit : tanta unitas erat. Poſtquam deinde ſermone puerorum detectâ fraude à furente increpitus Antonio eſt, inter alia magnitudinem pretii conquerente (nam ducentis mercatus erat ſeſtertiis), reſpondit verſutus ingenii mango, ob id ipſum ſe tanti vendidiſſe, quoniam non eſſet mira ſimilitudo in ullis eodem utero editis : diverſarum quidem gentium natales tam concordi figurâ reperiri, ſuper omnem eſſe taxationem : adeoque tempeſtivam admirationem intulit, ut ille proſcriptor animus, modo & contumeliâ furens, non aliud in cenſu magis ex fortuna ſua duceret.

Quæ ſit generandi ratio.

CAPUT 13. Est quædam privatim diſſociatio corporum : & inter ſe ſteriles, ubi cum aliis junxêre, gignunt : ſicut Auguſtus & Livia. Item alii aliæque fœminas tantùm generant, aut

---

de M. de la Nauze fût admiſſible, il faudroit qu'il y eût au texte *Armamentarii* ; en effet *Armamentarium*, un lieu où l'on garde des armes, ſe lit chez Cicéron, & chez Pline lui-même, dans ce ſeptieme livre, ch. 37.

(16) Ce nom s'écrit *Thoranius*, chez Suétone, vie d'Auguſte, ch. 69 ; *Toranius* ſans aſpiration chez Pline & chez Macrobe, Saturn. liv. 2, ch. 4. Ce dernier l'appelle *Toranius Flaccus* : il cite un bon mot de lui à Auguſte.

(17) Au-delà des Alpes à l'égard de Rome ; en-deçà des Alpes à notre égard.

(18) C'eſt-à-dire, à 20000 liv. de notre monnoie. Chez Solin, on lit trois cents ſeſterces, ce qui feroit 30000 liv. monnoie de France.

(1) Il arrive même qu'une femme ne ceſſe d'être ſtérile qu'après avoir changé pluſieurs fois d'époux, comme l'obſerve le Poète Lucrece, l. 4 :

Et multæ ſteriles hymenæis ante fuerunt
Pluribus, & naſtæ poſt ſunt tamen unde puellos
Suſcipere, & partu poſſent diteſcere dulci.

Voyez cependant la note ſuivante.

(2) Depuis que Livie eut épouſé Auguſte, elle ceſſa d'être féconde, à une fauſſe couche près, comme l'obſerve Suétone. Cette fauſſe couche eſt fort remarquable dans la queſtion préſente ; car il pourroit ſe faire que cet accident ſeul ait rendu par la ſuite

Toranius (16), trafiquant infâme, vendit à Antoine, déja Triumvir, deux enfants d'une rare beauté; & quoiqu'ils fuſſent nés, l'un en Aſie, & l'autre au-delà des Alpes (17), il les lui vendit en qualité de jumeaux, tant ils étoient reſſemblants. La différence des idiômes découvrit bientôt la fraude. Antoine en fureur, s'emporta vivement contre Toranius, ſe plaignant, entr'autres griefs, de la ſomme exorbitante qu'il avoit exigée, & qui montoit à deux cents ſeſterces (18). Mais celui-ci, qui ſavoit au beſoin ſe tirer d'affaire avec eſprit, lui répondit que le défaut dont il ſe plaignoit étoit préciſément ce qui conſtatoit l'excellence de ſon acquiſition; qu'une reſſemblance parfaite entre deux jumeaux n'auroit eu rien de fort merveilleux; mais que de la trouver ſi entiere en deux ſujets nés dans des contrées ſi différentes, c'étoit une rareté qui n'avoit point de prix. Cette réponſe changea le dépit du proſcripteur en admiration pour ſon emplette. Ce ne fut plus cet homme furieux d'avoir été pris pour dupe; Toranius ne trouva plus en lui qu'un acquéreur très content du marché qu'il avoit conclu, au point de mettre cette poſſeſſion au rang de ſes meilleures fortunes, & de la préférer à celle de tout autre tréſor.

De la diſpoſition à avoir des enfants.

Il y a des perſonnes qui ne ſont point deſtinées par la Nature l'une pour l'autre, & qui conſéquemment ne ſauroient avoir d'enfants enſemble, mais dont la ſtérilité ceſſe ſi elles contractent d'autres alliances (1). Tels étoient Auguſte & Livie (2). Il arrive,

cette Princeſſe inhabile à la génération. D'où l'on pourroit conclure qu'il n'y avoit point d'antipathie corporelle dans les perſonnes d'Auguſte & de Livie, & que leur exemple allegué par Pline eſt une fauſſe preuve, ou du moins une preuve inſuffiſante, qu'il exiſte bien réellement des femmes qui puiſſent être ſtériles avec un mari non impuiſſant, encore qu'elles ſoient fécondes avec d'autres maris. Le paſſage du Poète Lucrece cité dans la note précédente, ſeroit beaucoup plus concluant; mais c'eſt une ſimple allégation que lui-même ne ſoutient d'aucun exemple. Ce Poète d'ailleurs paroît n'attribuer la ſtérilité momentanée de ces femmes qu'on voit enſuite

mares : plerumque & alternant : ſicut Gracchorum mater duodecies, & Agrippiña Germanici novies. Aliis ſterilis eſt juventa : aliis ſemel in vita datur gignere. Quædam non perferunt partus : quales, ſi quando medicinâ & curâ vicêre, fœminam ferè gignunt. Divus Auguſtus, in reliqua exemplorum raritate, neptis ſuæ nepotem vidit genitum quo exceſſit anno M. Silanum : qui, cùm Aſiam obtineret poſt Conſulatum, Neronis Principis ſucceſſione, veneno ejus interemptus eſt. Q. Metellus Macedonicus, cùm ſex liberos relinqueret, undecim nepotes reliquit : nurus verò generoſque, & omnes qui ſe patris appellatione ſalutarent, viginti ſeptem. In Actis divi Auguſti temporum invenitur, XII Conſulatu ejus, Lucioque Syllâ collegâ, ad III Idus Aprilis, C. Criſpinum Hilarum ex ingenua plebe Feſulana, cum liberis novem (in quo numero filiæ duæ fuerunt), nepotibus XXVII, pronepotibus XXIX, neptibus

devenir fécondes, qu'à leur trop grande jeuneſſe, & qu'à une ſorte d'immaturité. Un autre vice du raiſonnement de Pline, c'eſt que l'exemple qu'il emprunte eſt, pour ainſi dire, l'inverſe de ſa propre propoſition : car au lieu de citer une femme qui ait ceſſé d'être ſtérile, il cite une femme qui a ceſſé d'être féconde, ce qui eſt un cas preſque étranger à la queſtion actuelle.

(3) La fameuſe Cornélie. Cicéron (*in Bruto*) fait mention de ſes lettres. Conſultez auſſi à ſon ſujet, Plutarque, vie des Gracques.

(4) Conſultons Suétone dans la vie de Caligula, ch. 7, où, parlant de Germanicus, il dit : *habuit in matrimonio Agrippinam, M. Agrippæ & Juliæ filiam, & ex eâ novem liberos tulit : quorum duo infantes adhuc rapti, unus jam pueraſcens. Cæteri ſuperſtites patri fuerunt : tres ſexûs feminini, Agrippina, Druſilla, Livilla, continuo triennio natæ : totidem mares, Nero & Druſus & Caius Cæſar.*

(5) Conſultez à ſon ſujet Plutarque dans ſon Ttaité de la Fortune des Romains.

(6) C'eſt un nom de triomphe qui lui fut conféré après qu'il eut terminé avec ſuccès la troiſieme guerre Macédonique, ſur laquelle il faut conſulter Florus, liv. 2, ch. 14.

(7) Dalecamplus, fondé ſur un paſſage de Pline dans ce même livre, ch.

ſoit

ſoit à des hommes, ſoit à des femmes, de ne faire quelquefois que des filles, quelquefois que des garçons, & plus ſouvent de ſe voir alternativement des enfants d'un ſexe, puis des enfants de l'autre ſexe. La mere des Gracques (3) fut douze fois, & Agrippine, mere de Germanicus, fut neuf fois dans ce cas (4). On trouve des femmes dont la jeuneſſe eſt ſtérile: on en trouve d'autres qui n'ont qu'une ſeule groſſeſſe dans le cours de leur vie. Quelques-unes ne peuvent conduire leur fruit à terme; & quand, à force de remedes & de précautions, elles évitent cet accident, elles ne mettent ordinairement au monde qu'une fille. Auguſte de divine mémoire, parmi les autres particularités qui ont diſtingué ſa vie, a vu naître, dans l'année même de ſa mort, le petit-fils de ſa petite-fille, ce Marcus Silanus qui, après avoir été Conſul, eut le Gouvernement de l'Aſie ſous l'Empire de Néron, qui le fit empoiſonner. Quintus Métellus (5), ſurnommé le Macédonique (6), laiſſa ſix enfants (7), onze petits-fils, & vingt-ſept, tant belles-filles que gendres & autres perſonnes (8) qui l'appelloient leur pere. Dans les Chroniques intitulées Actes des tems de l'Empereur Auguſte, on lit qu'en l'année où il fut Conſul pour la douzieme fois, ayant pour Collegue Lucius Sylla (9), le troiſieme jour des Ides d'Avril, Caius Criſpinus Hilarus, d'une honnête famille Plébéienne de Feſulum, vint en grande cérémonie ſacrifier au Capitole, accompagné de

44, veut qu'on liſe ici *quatuor liberos*, & non pas *ſex liberos*: mais le Pere Hardouin démontre qu'au chap. 44, Pline ne parle que des quatre fils de Metellus; au lieu qu'ici il parle de ſix enfants, tant filles que garçons. En effet, outre ces quatre fils, dont un fut Préteur, & les trois autres Conſuls, on ſait qu'il fut pere des deux Cécilies, dont l'une fut mere de Servilius Iſauricus, & l'autre de Scipion: ce qui fait voir que la correction de Dalecampius eſt déplacée.

(8) Tels que les maris de ſes petites-filles, & que les femmes de ſes petits-fils.

(9) Lucius Cornelius Sylla qui fut Conſul avec Auguſte, l'an de la fondation de Rome 749, cinq cents ans avant la naiſſance de J. C.

VIII, prolatâ pompâ, cum omnibus his in Capitolio immolaſſe.

De eodem multipliciùs.

CAPUT 14. MULIER poſt quinquageſimum annum non gignit, majorque pars quadrageſimo profluvium genitale ſiſtit. Nam in viris Maſſiniſſam Regem, poſt LXXXVI annum generaſſe filium, quem Methymathnum appellaverit, clarum eſt: Catonem Cenſorium octogeſimo exacto, è filia Salonii clientis ſui. Qua de cauſa, aliorum ejus liberorum propago, Liciniani ſunt cognominati, hi Saloniani, ex quibus Uticenſis fuit. Nuper etiam L. Voluſio Saturnino in urbis præfectura extincto, notum eſt Corneliâ Scipionum gentis Voluſium Saturninum, qui fuit Conſul, genitum poſt LXXII annum. Et uſque ad LXXV apud ignobiles vulgaris reperitur generatio.

(10) Ceux qui, conformément à quelques manuſcrits, liſent au texte *octo liberis* au lieu de *novem*, ne compteront que ſix fils au lieu de ſept.

(11) Au lieu du nombre XXIX, pluſieurs manuſcrits portent le nombre XIX.

(12) Tous les manuſcrits portent le nombre VIII : les Editeurs avant le Pere Hardouin liſent *neptibus novem.*

(1) J'ai connu une Dame qui eſt accouchée à cinquante-deux ans paſſés. Le Pere Hardouin obſerve qu'il y a des exemples, mais fort rares, de femmes qui ont accouché par-delà leur cinquante-quatrieme année.

(2) Dalecampius eſt ici repris par le Pere Hardouin : je tranſcrirai la note de ce critique : *Profluvium genitale*, τὰ καλαμυρία, *menſtrua, genitale haud abſurdè dicitur, quo ceſſante in mulieribus vis genitalis abiit, & fecunditas conquieſcit. Immeritò hoc loco à Dalecampio Plinius ineptiarum arguitur.*

(3) Ceci eſt conforme à ce qu'écrit Polybe, que Maſſiniſſa à ſa mort, qui arriva dans la quatre-vingt-dixieme année de ſon âge, laiſſa un fils âgé de quatre ans. Polybe appelle ce fils *Stembanos :* c'eſt ſans doute la traduction grecque du nom propre Africain en queſtion. Je dis *en queſtion :* car ce nom eſt écrit diverſement chez les divers Auteurs. Chez Solin, par exemple, on lit *Mathummannum*, chez Valere Maxime *Metymnatum :* on lit

ſes ſept fils (10), de ſes deux filles, de vingt-ſept petits-fils, de vingt-neuf (11) arriere-petits-fils, & de huit (12) petites-filles.

Détails ſur le même ſujet.

Les femmes ceſſent de concevoir (1) à cinquante ans; l'écoulement (2) menſtruel ceſſe même chez la plupart d'entr'elles dès l'âge de quarante. Pour ce qui regarde les hommes, on ſait que le Roi Maſſiniſſa eut après ſa quatre-vingt-ſixieme année (3) un fils qu'il appella Méthymathne; & que Caton le Cenſeur, à quatre-vingts ans paſſés (4), en eut un de la fille de Salonius, ſon client; ce qui fit donner à la poſtérité de cet enfant le ſurnom de Saloniens, du nombre deſquels fut Caton d'Utique; en quoi ils furent diſtingués des Liciniens (5), ſurnom affecté aux deſcendants des autres enfants de Caton le Cenſeur. On ſait auſſi que Lucius Voluſius Saturninus (6), mort Préfet de Rome il n'y a pas bien long-tems, avoit plus de ſoixante & douze ans lorſqu'il eut de Cornelia, qui étoit de la famille des Scipions, Voluſius Saturninus, qui depuis fut Conſul. Il eſt même aſſez fréquent, dans les familles obſcures, d'y trouver des peres qui engendrent à l'âge de ſoixante & quinze ans (7).

Stemban chez Suidas : c'eſt un nom tiré de l'époque ſuſpecte & preſque injurieuſe de la naiſſance de cet enfant, dont le Pere étant cenſé hors d'âge, dut fortement ſoupçonner la conduite de la mere. La racine du nom grec eſt *ſtembô*, qui ſignifie *injuriâ afficio*.

(4) Ceci eſt confirmé par Solin, chapitre 1. Voyez auſſi Plutarque, vie de Caton le Cenſeur.

(5) Ils prirent ce ſurnom de Liciniens de leur mere Licinia, premiere femme de Caton le Cenſeur.

(6) Pline, liv. XI, & Tacite, Annal. liv. 13, obſervent qu'il vécut par-delà ſa quatre-vingt-dixieme année. Il ſera encore fait mention de ce même Voluſius, ch. 48.

(7) Différents écrits font mention de vieillards qui ont été peres, les uns à quatre-ving-dix ans, les autres à cent ans. S'il n'y a rien à rabattre de ces faits, au moins ne riſque-t-on rien de les ranger dans la claſſe des exceptions.

De menſtruis mulierum.

CAPUT 15. SOLUM autem animal menſtruale mulier eſt : inde unius utero, quas appellarunt molas. Ea eſt caro informis, inanima, ferri ictum & aciem reſpuens. Movetur, ſiſtitque menſes : &, ut partus, aliàs letalis, aliàs unà ſeneſcens, aliquando alvo citatiore excidens. Simile quiddam & viris in ventre gignitur, quod vocant ſcirron : ſicut Oppio Capitoni Prætorio viro. Sed nihil facilè reperiatur mulierum profluvio magis monſtrificum. Aceſcunt ſuperventu muſta, ſterileſcunt tactæ fruges, moriuntur inſita, exuruntur hortorum germina, & fructus arborum, quibus inſedêre, decidunt : ſpeculorum fulgor aſpectu ipſo hebetatur, acies ferri præſtringitur, eboriſque nitor : alvei apum emoriuntur : æs etiam ac ferrum rubigo protinus corripit, odorque dirus. Et in rabiem aguntur guſtato eo canes, atque inſanabili veneno morſus inficitur. Quin & bituminum ſequax alioquin ac lenta natura, in lacu Judææ (qui voca-

(1) J'ai oui dire que les femelles d'une certaine eſpece de ſinge y étoient ſujettes comme les femmes ; &, je penſe, que cet écoulement périodique doit avoir lieu dans la plupart des eſpeces qui n'ont point de tems marqué pour entrer en chaleur.

(2) Ariſtote écrit avec plus de téſerve, &, je penſe, avec plus de juſteſſe, que la femme eſt la ſeule femelle qui ſoit dans ce cas ; ou du moins que c'eſt principalement chez la femme que ce phénomene a lieu.

(3) Cette réſiſtance n'eſt pas auſſi abſolue que Pline le fait entendre : il y a même des môles qui n'ont que très peu de conſiſtance, & qui reſſemblent à des poches pleines de ſang coagulé.

(4) Ce mouvement n'eſt point ſpontané, mais purement paſſif ; quelquefois cependant il eſt organique, je veux dire qu'il eſt occaſionné par le jeu hydraulique des humeurs qui forment la môle ; auſſi pluſieurs femmes confondent-elles le mouvement de la môle avec celui d'un véritable fétus, & ne ſont-elles déſabuſées que fort tard à ce ſujet.

(5) Il y a beaucoup à rabattre des effets dont parle ici Pline, quoiqu'en général l'humeur menſtruelle ſoit ſuſceptible de communiquer ſa propre altération à l'air environnant, & à agir ſur les liqueurs d'une maniere

De l'écoulement menſtruel.

ENTRE tous les animaux, la femme ſeule (1) eſt ſujette à l'écoulement menſtruel; elle eſt auſſi la ſeule (2) dans les flancs de laquelle ſe forme ce qu'on appelle une môle. C'eſt une chair informe, inanimée, & capable de réſiſter au tranchant ou à la pointe d'un fer (3). Elle remue (4) dans le ventre; elle arrête l'écoulement menſtruel: quelquefois elle vient à ſon terme, & cette ſorte de couche n'eſt pas moins périlleuſe pour les ſuites, que les accouchements réels: quelquefois on la porte ſans danger juſques dans la vieilleſſe: d'autres fois elle s'échappe & ſe diſſipe par un ſimple cours de ventre. Il ſe forme auſſi une groſſeur à-peu-près pareille dans le corps des hommes, ſous le nom de ſquirrhe, mal dont fut attaqué le Préteur Oppius Capiton. Au reſte, rien de plus monſtrueux dans ſes effets (5) que l'écoulement menſtruel. Aux approches d'une femme en cet état, les liqueurs s'aigriſſent, les grains qu'elle touche perdent leur fécondité; les entes périſſent; les plantes des jardins en ſont brûlées juſqu'à la racine; les arbres où elle ſe repoſe laiſſent tomber leurs fruits. A ſa ſeule préſence, le brillant des miroirs ſe ternit, la pointe d'un fer s'émouſſe, l'éclat de l'ivoire s'efface, les eſſaims d'abeilles meurent, le cuivre même & le fer ſe rouillent dans le moment, & contractent une odeur révoltante. Les chiens (6) qui goûtent au ſang menſtruel deviennent enragés, & font des morſures venimeuſes & incurables. Le bitume qui, dans un certain tems de l'année, nage ſur le lac Aſphaltite de Judée, malgré ſa tenacité & ſon adhérence extrême à tout contact, ſe détache pourtant par le

---

ſenſible. On prétend, par exemple, qu'elle fait tourner une leſſive, une ſauce, des confitures, &c. Cependant j'ai vu pluſieurs perſonnes traiter cela de préjugé.

(6) Ceci a bien l'air d'un conte: on remarque que la plupart des chiens s'attachent à ſuivre les femmes dans cette époque; & s'il y avoit quelque ombre de vérité dans ce que dit ici Pline, on ne rencontreroit que des chiens enragés.

tur Aſphaltites) certo tempore anni ſupernatans, nequit ſibi avelli, ad omnem contactum adhærens, præterquàm filo quod tale virus infecerit. Etiam formicis, animali minimo, ineſſe ſenſum ejus ferunt : abjicique geſtatas fruges, nec poſteà repeti. Et hoc tale tantumque omnibus tricenis diebus malum in muliere exiſtit, & trimeſtri ſpatio latgius. Quibuſdam verò ſæpius menſe, ſicut aliquibus nunquam : ſed tales non gignunt, quando hæc eſt generando homini materia, ſemine è maribus coaguli modo hoc in ſeſe glomerante, quod deinde tempore ipſo animatur, corporaturque. Ergo cùm gravidis fluxit, invalidi aut non vitales partus eduntur, aut ſanioſi, ut auctor eſt Nigidius.

Item de ratione partuum.

CAPUT 16. IDEM, lac fœminæ non corrumpi alenti partum, ſi ex eodem viro rurſus conceperit, arbitratur. Incipiente autem hoc ſtatu aut deſinente, conceptus facillimi traduntur. Fœcunditatis in fœminis prærogativam accepimus, inunctis medicamine oculis, ſalivam infici. Cæterùm editis primores ſeptimo menſe gigni dentes, priuſque in ſupera ferè parte,

(7) Préjugé vraiment judaïque, & qu'il faut renvoyer au lac Aſphaltite, où il a pris naiſſance, avec les autres recettes & pratiques ſuperſtitieuſes.

(8) Ceci eſt plus exact que ce que dit Ariſtote, que peu de femmes ont leurs regles tous les mois, mais que le nombre des femmes qui ont leurs regles tous les trois mois eſt beaucoup plus conſidérable. Cependant il reſte à examiner ſi Ariſtote n'a point eu raiſon à l'égard des femmes Grecques, Thraciennes & Macédoniennes : car il eſt difficile de ſe figurer qu'il ait avancé ce fait par pure ignorance.

(9) On nomme ces ſortes de femmes des *Bréhannes* : on m'en a montré une qui étoit fort puiſſante ; elle avoit en quelque ſorte l'embonpoint d'un Eunuque. Comme elles ſont inhabiles à la génération, j'ai oui dire qu'un homme qui ſe marioit à une telle femme, étoit dans le cas de ſe pourvoir en caſſation. C'eſt une queſtion qu'il faut laiſſer décider aux Théologiens & aux Juriſconſultes.

(10) Savant Sénateur Romain, dont on a parlé dans la table alphabétique

moyen unique d'un fil (7) trempé dans ce venin. On prétend que l'impreſſion s'en fait ſentir aux fourmis, ces animaux preſque imperceptibles, & qu'elle les force à jetter le grain qu'elles portent, ſans plus approcher. Cette incommodité conſidérable ſe renouvelle dans les femmes tous les trente jours, & l'écoulement devient encore plus abondant (8) tous les trois mois. Quelques-unes y ſont ſujettes pluſieurs fois le mois, & quelques autres en ſont exemptes (9) pour toujours. Mais dans ce cas elles ne ſauroient concevoir, puiſque c'eſt la matiere deſtinée à la génération, & que la ſemence de l'homme doit s'y coaguler & s'y incorporer pour former un tout cohérant, auquel le tems donne enſuite l'organiſation & la vie. C'eſt pourquoi ſi l'écoulement menſtruel continue d'avoir lieu pendant la groſſeſſe, il naîtra des enfants infirmes, ou qui ne pourront vivre, ou même de faux germes, ſelon l'opinion de Nigidius (10).

Détails ſur le même ſujet. Singularités de certaines naiſſances.

Nigidius penſe encore que le lait d'une femme qui nourrit un enfant, ne ſe corrompt point (1) quand elle redevient groſſe en s'approchant du même homme. Le commencement & la fin des regles ſont réputés l'époque la plus favorable pour qu'une femme conçoive aiſément (2). Nous apprenons (3) qu'un ſigne de groſſeſſe, c'eſt ſi une femme, après s'être frotté les yeux de quelque drogue, ſa ſalive en contracte la teinture. Pour ce qui concerne les dents, celles des enfants (4), à commencer par

des Auteurs. Au reſte, ces diverſes opinions attribuées à Nigidius, appartiennent en propre à Ariſtote, chez qui Nigidius les avoit ſans doute puiſées.

(1) Cette aſſertion a tout l'air d'un préjugé : l'autorité de Galien & l'expérience journaliere y ſont formellement contraires.

(2) Le commun des femmes conçoit auſſi facilement dans un tems que dans un autre, comme l'expérience le prouve.

(3) Nous apprenons cela d'Ariſtote, à qui cependant je n'ajoute gueres de foi en cette occaſion.

(4) Cette théorie des dents eſt con-

haud dubium eſt. Septimo eoſdem decidere anno, alioſque ſuffici. Quoſdam & cum dentibus naſci, ſicut M. Curium, qui ob id Dentatus cognominatus eſt, & Cneum Papyrium Carbonem, præclaros viros. In fœminis ea res inauſpicati fuit exempli regum temporibus. Cum ita nata eſſet Valeria, exitio civitati, in quam delata eſſet, futuram, reſponſo Aruſpicum vaticinante, Sueſſam Pometiam illâ tempeſtate florentiſſimam deportata eſt, veridico exitu conſecuto. Quaſdam concreto genitali gigni, infauſto omine, Cornelia Gracchorum mater indicio eſt. Aliqui, vice dentium, continuo oſſe gignuntur: ſicuti Pruſiæ Regis Bithyniorum filius, ſupernâ parte oris.

Dentes autem tantùm invicti ſunt ignibus, nec cremantur cum reliquo corpore. Iidem flammis indomiti, cavantur tabe pituitæ. Candorem trahunt quodam medicamine. Uſu atteruntur, multòque primùm in aliquibus deficiunt. Nec cibo tantùm & alimentis neceſſarii: quippe vocis ſermoniſque regimen primores tenent, concentu quodam excipientes ictum linguæ, ſerieque ſtructuræ, atque magnitudine mutilantes molienteſve aut hebetantes verba: & cùm de fuêre, explanationem omnem adimentes.

Quin & augurium in hac eſſe creditur parte. Triceni

firmée par Ariſtote, hiſt. anim. liv. 7, ch. 13; par Cenſorin, ch. 7; par Macrobe, Songe de Scipion, liv. 1, ch. 6, &c.

(5) Le Pere Hardouin veut qu'on liſe Manius, & non pas Marcus, s'autoriſant à cet effet d'un paſſage de Plutarque, au livre des apopthegmes.

(6) Celui qui, étant Conſul, perdit une bataille contre les Cimbres.

(7) Ancienne ville du Latium, priſe d'aſſaut par Tarquin le Superbe. Voyez Tite-Live, liv. 1.

(8) Ariſtote a parlé de ce genre de défaut naturel; après lui, Cornelius Celſus; enſuite Pline; enſuite Solin; puis Actius, Priſcianus & pluſieurs autres. Cornélie, mere des Gracques, vit ſes enfants tués & privés de ſépulture.

(9) Joignez à cet exemple celui du Roi Pyrrhus, qui fit la guerre aux Romains, & qui avoit pareillement à la mâchoire ſupérieure un os contigu & celles

celles d'en-haut, leur percent à ſix mois; elles leur tombent à ſept ans, & alors il leur en vient de nouvelles. Quelques-uns naiſſent avec des dents, témoin deux perſonnages de mérite, dont l'un étoit Marcus Curius (5), ſurnommé pour cette raiſon Dentatus, & l'autre Cneus Papirius Carbon (6). C'étoit un événement de mauvais augure à l'égard des filles au tems des Rois de Rome. Valérie vint au monde avec des dents. Les Aruſpices déclarerent qu'elle cauſeroit la ruine de la ville où elle ſeroit portée. On la fit conduire à Sueſſa Pometia (7), qui étoit pour lors une ville très floriſſante, & l'effet vérifia la prédiction. L'exemple de Cornélie, mere des Graeques, fait voir qu'un préſage malheureux pour les enfants femelles, c'eſt de naître ſans ouverture (8) aux parties de la génération. Il y a des enfants qui naiſſent avec un os qui regne ſans interruption à la place des dents. Pruſias (9), Roi de Bithynie, eut un fils dont la mâchoire ſupérieure étoit ainſi conformée.

Les dents ſeules ſont à l'épreuve du feu (10), & ſe conſervent quand le reſte du corps eſt brûlé: mais ces mêmes dents qui réſiſtent aux flammes, ſe laiſſent creuſer par une humeur pituiteuſe. On parvient à les blanchir avec des drogues. Elles s'uſent avec le tems, & elles manquent aux uns beaucoup plutôt qu'aux autres. Leur uſage ne ſe borne point à la nourriture & aux alimens: elles ſont d'une grande importance pour régler (11) la voix & la parole, recevant comme de concert les coups que la langue frappe ſur elles: elles ſervent, par leur arrangement & par leur volume, à articuler les ſons, à les adoucir, à les rendre coulants; & ſi elles viennent à manquer, elles ôtent à l'expreſſion toute ſa liberté.

Dans l'opinion de pluſieurs, le nombre des dents forme pro-

tour d'une piece avec de ſimples rainures aux endroits où ſont d'ordinaire les intervalles des dents: ſur quoi liſez Plutarque, vie de ce perſonnage.

(10) Un ſavant Anatomiſte s'eſt inſcrit en faux contre ce fait qui n'a pour ſa défenſe que le témoignage de l'antiquité.

(11) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, liv. 3, des parties animales.

bini viris attribuuntur, exceptâ Turdulorum gente : quibus plures fuêre, longiora promitti vitæ putant ſpatia. Fœminis minor numerus : quibus in dextra parte gemini ſupernè, à canibus cognominati, fortunæ blandimenta pollicentur, ſicut in Agrippina Domitii Neronis matre : contrà in læva. Hominem priuſquam genito dente cremari, mos gentium non eſt. Sed mox plura de hoc, cùm membratim hiſtoria decurret.

Riſiſſe eodem die quo genitus eſſet, unum hominem accepimus Zoroaſtrem. Eidem cerebrum ita palpitaſſe, ut impoſitam repelleret manum, futuræ præſagio ſcientiæ.

In trimatu ſuo cuique dimidiam eſſe menſuram futuræ certum eſt. In plenum autem cuncto mortalium generi

(12) C'eſt-à-dire, ſeize de chaque côté : il y a cependant quelques individus chez qui le nombre des dents eſt de dix-ſept d'une part, & de quinze de l'autre ; mais cette exception à la regle peut être regardée comme une conformation vicieuſe. Conſultez ſur la ſymmétrie, l'ordre & l'uſage des dents, Galien, liv. 11, *de uſu partium*, ch. 8.

(13) Feu M. de la Nauze avoit traduit *excepté la famille des Turdules*. Mais qui des Anciens & des Modernes a jamais connu cette famille ? au lieu que la nation des Turdules figure dans la géographie ancienne de l'Eſpagne, tant chez Pline, que chez les autres Géographes.

(14) Mon aïeul maternel avoit trente-ſix dents, qu'il a conſervé ſaines toute ſa vie : il eſt mort dans ſa ſoixante-dix-huitieme année.

(15) Je doute fort de l'exactitude de cette aſſertion. Tout ce que je puis certifier d'après mes propres recherches, c'eſt que le nombre des dents doubles eſt plus fréquent chez les femmes mêmes, que chez les hommes. Au reſte, c'eſt aux gens de l'art à prononcer.

(16) J'ai déja fait obſerver dans la note précédente, que les femmes étoient plus ſujettes aux dents doubles que les hommes.

(17) Préjugé puéril, tant à l'égard de la mâchoire gauche, que de la mâchoire droite.

(18) Ceci paroît expliquer un paſſage du ſixieme livre de l'Enéide, où Virgile diſtingue le coſtume des funérailles des jeunes gens adultes, d'avec le coſtume des funérailles des petits enfants & des jeunes fillettes, en obſervant que les adultes étoient brûlés ſur un bûcher en préſence de leurs parents :

» Pueri, innuptæque puellæ,
» Impoſitique rogis juvenes ante ora parentum.

noſtic. Le commun des mâles, dans l'eſpece humaine, a trente-deux dents (12), ſi vous en exceptez la nation des Turdules (13). On croit qu'un plus grand nombre de dents annonce une fort longue vie (14). Les femmes (15) en ont moins. Le préjugé des faveurs les plus brillantes de la fortune eſt pour ceux qui ont double (16) la dent canine de la mâchoire droite ſupérieure, comme l'avoit Agrippine, mere de Domitius Néron. On tire un pronoſtic tout contraire ſi le même cas arrive dans la mâchoire gauche (17). Les familles obſervent, dans leurs funérailles, de ne point brûler les enfants à qui il n'a point encore percé (18) de dents. Nous traiterons ce ſujet plus en détail quand (19) nous en ſerons à l'hiſtoire des diverſes parties du corps.

Zoroaſtre (20) paſſe pour le ſeul qui ait ri le jour de ſa naiſſance (21). Nous liſons que, pour préſage de ſon futur ſavoir, le cerveau (22) lui palpita juſqu'à repouſſer la main qui en approchoit.

Il eſt conſtant que la taille de trois ans (23) eſt pour tous les

Conſultons auſſi Juvenal, Satyre quinzieme, vers 138:

» Naturæ Imperio gemimus, cùm funus adultæ
» Virginis occurrit, vel terrâ clauditur infans,
» Et minor igne rogi.

(19) Au livre onzieme, chap. 16.

(20) Pline en parle dans les divers livres de ſon ouvrage. Voyez la Table des matieres; voyez auſſi la Table alphabétique des Auteurs cités par Pline au commencement de cet ouvrage. Conſultez encore l'article *Zoraaſtes* dans le Dictionnaire Hiſtorique de Charles Etienne. En outre conſultez ſur ce rire prématuré de Zoroaſtre, S. Auguſtin, Cité de Dieu, livre 21, chap. 14.

(21) Nous avons vu à l'entrée de ce ſeptieme livre, que l'enfant ne commence à rire que le quarantieme jour après ſa naiſſance; ce que j'ai fait auſſi obſerver dans mon Traité des Cauſes phyſiques & morales du rire, imprimé à Amſterdam, chez Marc Michel Rey.

(22) Ce que Pline donne ici pour une marque du génie futur de Zoroaſtre, il nous l'a donné au commencement de ce livre pour la marque la plus évidente de l'état débile des enfants; en quoi il me paroît être en contradiction avec lui-même, & tomber dans la déclamation, en recueillant au haſard des contes de bonne femme. N'a-t-il pas dit plus haut: *Quamdiù palpitans vertex, ſummæ inter cuncta animalia imbecillitatis indicium.*

(23) Ariſtote exige quatre ans pour ce même effet. Au reſte je crois la regle fauſſe, ſoit à l'égard de trois ans, ſoit à l'égard de quatre. Je me figure

minorem in dies fieri, propemodum obſervatur : raroſque patribus proceriores, conſumente ubertatem ſeminum exuſtione, in cujus vices nunc vergat ævum. In Creta, terræ motu rupto monte, inventum eſt corpus ſtans XLVI cubi-

que ce qui a donné lieu à ce préjugé, c'eſt la remarque aſſez naturelle qu'un enfant de trois à quatre ans touche, par le ſommet de ſa rête, au nombril d'une perſonne formée ; d'où l'on conclut qu'il a la moitié de ſa juſte grandeur future, puiſqu'il a la moitié de la grandeur ordinaire d'une perſonne formée. Mais depuis trois ou quatre ans juſqu'à vingt & au-delà, ce même enfant peut ou ceſſer de croître en même proportion, ou croître au contraire d'une maniere diſproportionnée, ce qui interdit toute regle à cet égard ; & l'expérience journaliere dépoſe entiérement pour mon objection.

(24) Le préjugé qui nous fait regarder les hommes des anciens âges comme des géants, eſt le même qui de tour tems nous a fait regarder comme des géants, les gens d'un pays éloigné. La diſtance, ſoit des tems, ſoit des lieux, groſſit étrangement les objets. Nos peres, les Celtes & les Celtoſcythes étoient des géants, que dis-je ? des Titans pour les Ecrivains Grecs & Romains. Conſultons les paſſages ſuivants, tirés des écrits des Anciens : *Gallis Inſubribus corpora plus quàm humana erant.* Florus, II, 4. *Burgundio ſeptipes*, Sidon. Apollin. l. 8. ep. 9. *Liguſtinis, & ex ſanguine radicem gigantum Sithonorum poſſidentibus.* Lycophron. *Flava proceritas Hiſpania.* Calpurnii Flacci Declam. 2. *Gallorum corpora procera.* Strab. l. 4. *Sunt etiam Celtæ præ ceteris hominibus eximiâ corporum proceritate.* Pauſanias Phocic. XX. *Galli celſioris ſtaturæ.* Ammian. Marcellin. l. 15, ch. 12. *Ingenti magnitudine corpora Germanos.* Cæſar, Comment. l. 1. *Suevi immani corporum magnitudine.* Idem, l. 4. *Germani immanes corporibus.* Pomp. Mela, l. 3, ch. 3. *Quid adverſus Germanorum proceritatem noſtra brevitas potuiſſet audere ?* Vegetius, l. 1. *Sub Septentrionibus nutriuntur gentes immanibus corporibus.* Vitruv. l. 6, ch. 1. *Flava per ingentes ſurgit Germania partus.* Manil. aſtronom. l. 4. *Scytharum & Bactrianorum eximiam vaſtorum magnitudinem corporum.* Q. Curtius, livre 4, chapitre 13. *Celticum excitantes Martem gigantum poſteri.* Callimaq. Mettons donc à côté de ces préjugés réciproques entre les nations, celui d'une diminurion de taille chez les hommes en raiſon des ſiecles ; & ne donnons point dans le *progeniem vitioſiorem* d'Horace, ni dans le *menſuram in dies minorem* de notre Pline, ni dans cet axiome de Juvenal :

Nam genus hoc vivo jam decreſcebat Homero :
Terra malos homines nunc educat atque puſillos.

(25) L'attente d'un embraſement univerſel étoit fort en vogue du tems de Pline, tant chez les Chrétiens, que les Païens. On trouve tous les Stoïciens de ce tems-là, & particuliérement Seneque, remplis de ces idées lugubres. Elles prenoient leur ſource chez les Chrétiens dans un des dog-

enfants la moitié de celle où ils parviendront dans la ſuite. On obſerve encore que la taille des hommes diminue de jour (24) en jour, & que rarement les enfants deviennent plus grands que leurs peres, la ſeve vitale s'altérant à meſure que nous nous rapprochons du terme de l'embraſement (25) périodique. On a trouvé en Crete un corps humain de quarante-ſix (26) coudées

mes de l'Evangile, & chez les Stoïciens, dans une des opinions phyſiques de cette ſecte. On pourroit, au tribunal de la raiſon, juſtifier le préjugé de ces derniers, en ſuppoſant que la terre décrit autour du ſoleil une ſpirale, au terme intérieur de laquelle elle doit néceſſairement être conſumée par l'approche & le contact de cet aſtre; ou bien en ſuppoſant que parmi les cometes qui viennent périodiquement viſiter la terre, les unes ſont de nature diluviennes, & les autres de nature ignée; d'où s'enſuivroit un retour périodique de déluges & d'embraſements univerſels. Telle eſt du moins l'explication que quelques Savants nous ont donnée d'une attente ſi funebre & ſi apocalyptique. Quant à moi, je me figure qu'elle a pris naiſſance dans une très ancienne tradition conſervée parmi les hommes, qu'autrefois le globe terreſtre avoit été expoſé aux ravages d'un grand incendie, figuré par la fable de Phaéthon: incendie dont pluſieurs Hiſtoriens ont parlé ſans l'entremiſe d'aucune fable, comme lorſqu'Arnobe écrit: *mundus olim in cineres & favillas diſſolutus eſt.* J'ai fait voir dans mes *Origines Uriennes*, que cet ancien embraſement univerſel n'étoit autre que la combuſtion de toutes les forêts dont le globe s'étoit couvert à la retraite des eaux; & que l'incendie avoit commencé ſur les monts Pyrénées par l'entremiſe du feu du ciel qui tomba ſur un arbre pendant un grand orage. Par la ſuite l'eſprit de ſyſtême ſe mêla à cette tradition, déja fort confuſe, & l'on ſe figura que l'ancien incendie du globe, atteſté par mille cérémonies encore alors ſubſiſtantes, étoit un événement aſtronomique, & l'effet d'une grande révolution dans le ſyſtême des corps céleſtes. En un mot on lui chercha un période, dont les eſprits mélancoliques ne manquent pas d'accélérer de tems en tems le retour, au moins dans leurs vaines & ténébreuſes prédictions, contre leſquelles les Ordonnances de nos Rois ont juſtement ſévi.

(26) Les plus hauts géants, je dis ceux dont on a conſtaté la hauteur, ne vont pas à dix pieds. La plupart de ces prétendus ſquelettes humains d'une grandeur exceſſive, ſont juſtement révoqués en doute par les Naturaliſtes, d'autant que preſque tous ceux dont l'hiſtoire fait mention, ſe ſont trouvés tronqués, & que pluſieurs de ces oſſements qu'on avoit jugé précipitamment appartenir à l'oſtéologie humaine, ſe ſont trouvés être à l'examen des os de baleines ou d'autres animaux monſtrueux. Conſultez la Gigantologie phyſique du Chevalier Hans-Sloane inſérée dans les Tranſactions

torum, quod alii Orionis, alii Oti fuiſſe arbitrantur. Oreſtis corpus oraculi juſſu refoſſum, VII cubitorum fuiſſe mo-

Philoſophiques, n°. 404. Conſultez, mais en ſous-ordre, la Gigantologie, 1756, du P. Joſeph Tarrabia, Eſpagnol. Enfin conſultez l'article *Géant*, tant dans l'Encyclopédie, que dans le Dictionnaire de M. Valmont de Bomare. Au reſte, Solin ſe met en devoir de confirmer le prodige dont parle Pline, en ajoutant que le Lieutenant Général Lucius Flaccus, & que le Conſul Merellus lui-même n'y crurent qu'après s'être portés ſur les lieux, & avoir contemplé de leurs propres yeux ce merveilleux ſquelette. Mais ce qui détruit toute la confiance qu'on pourroit prendre dans de tels certificats, c'eſt que ce même ſquelette, dont la longueur eſt portée à quarante-ſix coudées par Pline, ne ſe trouve être que de trente-trois coudées chez Solin. Phlégon fait pareillement mention d'un ſquelette humain de quarante pieds de long, trouvé dans une montagne du boſphore Cimérien après un tremblement de terre; phénomene tout auſſi peu croyable que le précédent.

Je joins ici une note très circonſtanciée ſur le paſſage de Pline qui concerne les géants: note qui a été compoſée & communiquée par M. Guettard, & que voici:

L'antiquité a cru aux géants, à ces hommes d'une grandeur démeſurée, & quelquefois d'une force énorme. De nos jours on eſt partagé ſur le ſyſtême de ces hommes extraordinaires. Les uns, appuyés de l'hiſtoire, de la phyſique, & d'une certaine analogie, n'ont aucun doute ſur cette exiſtence; les autres la rejettent & attribuent les faits ſur leſquels les premiers ſe fondent, à une terreur panique, à des obſervations mal faites, & réfutent les preuves tirées de l'analogie par une analogie conſtante, sûre & non ſyſtématique. Les premiers, fiers de la ſcience des faits, préſentent toujours des géants à combattre: les ſeconds, peu effrayés de ces champions, les regardent comme des phantômes dus à l'imagination, & renverſent par une négative tout ce que leurs adverſaires leur oppoſent; & s'ils conviennent de l'exiſtence de quelques hommes d'une grandeur au-deſſus de la grandeur ordinaire, ils refuſent de les regarder comme des géants. Un pied ou deux de plus ſur la tête d'un homme, ne doit pas, ſelon eux, les ranger avec ces géants à qui l'on a donné juſqu'à vingt, trente, cinquante, ſoixante pieds, & même plus. Quel parti prendre dans une pareille conteſtation? de quel côté ſe ranger? à quel ſentiment adhérer? Tout bien conſidéré, les manifeſtes préſentés de part & d'autre bien examinés, on eſt très embarraſſé pour ſe décider; & un chacun le ſera peut-être, lorqu'il aura vu les raiſons que les deux partis s'oppoſent réciproquement.

Ceux qui ſont pour les géants, remontent juſqu'à la naiſſance du monde pour chercher des preuves qui leur ſoient favorables. Nos premiers parents, ſelon eux, étoient d'une grandeur qu'aucune grandeur humaine n'a égalée; & ſans admettre les rêveries de certains Rabbins qui vou-

dans une montagne entr'ouverte par un tremblement de terre. Les uns le prennent pour le corps d'Orion, les autres pour celui d'Otus. On croit, ſur la foi de certains monuments, que le corps d'Oreſte, qui fut exhumé par l'ordre de l'Oracle, étoit de ſept

loient qu'Adam & Eve porraſſent leur tête juſques dans les cieux, ils fixent la grandeur d'Adam à cent vingt-trois pieds neuf pouces de haut, & celle d'Eve à cent dix-huit pieds neuf pouces trois quarts : hauteur qui n'eſt rien en comparaiſon de celle que les Rabbins les plus ſages leur aſſignent, voulant qu'Adam eût neuf cents coudées, ou treize à quatorze cents pieds de hauteur, comme on le lit dans la Bibliotheque des Rabbins, t. 1. p. 65. La premiere meſure eſt dûe à Henrion, qui avoit imaginé une échelle chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la création du monde, juſqu'à la naiſſance de J. C. (Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, t. 1. p. 125, & t. 3. p. 16). [D'où il établiſſoit, dit l'Auteur du Traité de l'Opinion (t. 4. p. 229), une regle de proportion entre la taille des hommes & des femmes, en raiſon de vingt-cinq à vingt-quatre ; mais il privoit bientôt la nature humaine de cette majeſtueuſe grandeur. Selon lui, Noé avoit déja vingt pieds de moins qu'Adam ; Abraham n'en avoit plus que vingt-ſept à vingt-huit ; Moïſe fut réduit à treize, Hercule à dix, Alexandre le Grand n'en avoit guere que ſix, Jules Céſar n'en avoit pas cinq]. Cette idée d'Henrion pourroit bien, ſelon M. le Gendre, tirer ſon origine d'une penſée de Saint Auguſtin. Ce Pere croyoit que la diminution de la grandeur des hommes s'étoit faite en proportion de l'abréviation de la durée de leur vie : ſentiment qui a du rapport avec un point de doctrine des Siamois (Cérémonies & Coutumes des Peuples idolâtres, t. 4). Ces peuples croient que les hommes ont diminué de taille, à meſure que l'innocence des mœurs s'eſt altérée, & qu'ils deviendront ſi foibles & ſi petits, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Cette opinion eſt beaucoup plus ancienne que ne le penſoit M. le Gendre : on la trouve dans Pline, dans le Poëte Lucrece, dans Homere, dans Eſdras. Suivant Pline (liv. 7. ch. 16), on obſerve que les hommes vont tous les jours en décroiſſant. Lucrece (l. 2.) veut que la terre ſoit conſidérablement affoiblie, qu'elle ne puiſſe plus produire des animaux auſſi grands que ceux auxquels elle donnoit naiſſance dans les ſiecles reculés. Homere (Iliad. VII.) ſe plaint de ce que, de ſon tems, les corps étoient beaucoup plus petits que ceux des Anciens : penſée dont Juvénal a fait uſage dans ſa quinzieme ſatyre. [Demandez à la mere qui enfante, lit-on dans Eſdras (liv. v.) : D'où vient que ceux que vous mettez au monde, ne reſſemblent pas à ceux qui ont été avant vous, & qu'ils ſont plus petits ? Elle vous répondra : Autres ſont ceux qui ſont nés dans les jours de la force, & autres ceux qui ſont nés au tems de la vieilleſſe & de l'affoibliſſement de la nature. Faites donc attention que vous êtes plus petits que ceux qui vous ont précédés, & que ceux qui vien-

numentis creditur. Jam verò ante annos propè mille, vates ille Homerus non ceſſavit minora corpora mortalium quàm priſca conqueri. Nævii Pollionis amplitudinem an-

dront après vous, ſeront encore plus petits que vous]. En ſuppoſant que les hommes diminuent de grandeur, on ne pouvoit guere attribuer cette diminution qu'à la perte que la nature devoit faire de certaines parties plus actives, qui avoient en quelque ſorte plus de vie que les autres ; mais c'eſt prouver une ſuppoſition par une autre, qui ne paroît pas plus probable que celle des Siamois qui en donnent une raiſon morale, à laquelle on peut même joindre celle que Pline (liv. 7. ch. 16.) tire de l'exiſtence d'un certain feu, qu'il ſuppoſe brûler & conſumer les parties propres à ſoutenir les hommes, & qui tend peu à peu à la deſtruction générale de l'univers. Les partiſans les plus zélés de l'exiſtence des géants, ont ſenti le foible de ces preuves, & le Pere Calmet (Diſſert. ſur les géants, p. 29. in-4°. Par. 1720.) qui eſt un des plus ſavants d'entre ces Auteurs, prétend même que ces raiſons détruiſent plutôt cette opinion, qu'elles ne l'affermiſſent. [Ces Ecrivains, dit-il, ſemblent contraires à ceux qui nient l'exiſtence des géants ; mais au fond ils la détruiſent par les mauvaiſes raiſons qu'ils en donnent. Si la nature étoit déja ſi affoiblie & ſi épuiſée du tems de Moïſe, environ 2500 ans après la création du monde, ou du tems d'Homere, environ 1000 ans avant Jeſus-Chriſt, que dès-lors elle ne pût plus produire de géants, que devroit-elle être à préſent, que le monde eſt vieux de 5727 ans ? On ne devroit plus voir naître que des pygmées].

Le ſecond exemple que l'on rapporte pour prouver l'exiſtence des géants, eſt tiré des livres ſaints ; & c'eſt ſur-tout ſur celui-ci que certains Auteurs ſe fondent le plus, comme ſur une autorité des plus reſpectables. On lit dans la Geneſe (ch. 6. verſ. 4), qu'après les matiages que les enfants de Seth contracterent avec ceux de Caïn, il y eut des géants ſur la terre. Ils étoient, dit Moïſe, des hommes célebres & puiſſants. Les Iſraélites qui avoient été envoyés par Moïſe au déſert de Cades (Nombr. ch. 13. verſ. 34.), rapporterent à leur retour que la terre qu'ils avoient parcourue dévoroit ſes habitants ; que le peuple qu'ils avoient vu, étoit d'une taille élevée ; qu'ils y avoient vu quelques monſtres, enfants d'Enac, de la famille des géants, en compataiſon deſquels ils n'étoient eux-mêmes que des ſauterelles. Les Emiens, ſelon le même Auteur (Deurer. chap. 2. verſ. 11.), furent les premiers habitants du pays des Moabites. Ces Emiens formoient un peuple conſidérable, courageux & d'une ſtature ſi avantageuſe, qu'on les auroit pris pour des géants de la race des Enaciens, auxquels ils reſſembloient. (Ibid. verſ. 20). Les Ammonites avoient ſuccédé dans leur pays aux Zomzommiens qui avoient auſſi été un grand peuple, & d'une taille ſemblable à celle des Enaciens... Après avoir parlé de ce que les Iſraélites firent

coudées

coudées. Et il y a déja près de mille ans qu'Homere, ce Poëte illuſtre, ne ceſſoit de ſe plaindre (27) que la taille des hommes de ſon tems étoit, ſans comparaiſon, moindre que celle des hommes des ſiecles antérieurs. Les Annales ne marquent pas (28)

contre Og, Roi de Baſan (Ibid. ch. 3. verſ. 11.), Moïſe dit que ce Roi étoit le ſeul qui reſtoit de la race des géants. L'on montre, continue-t-il, ſon lit qui étoit de fer, ou, comme le Pere Calmet traduit, d'airain. Les deſcendants d'Ammon, qui demeurent à Rabbath, capitale du pays des Ammonites, le conſervent. Il a neuf coudées de long & quatre de large, en prenant pour meſure de la coudée la longueur du bras de l'homme..... Moïſe conclut enſuite que la terre de Baſan étoit un pays de géants. Joſué (ch. 12. verſ. 4.) parle auſſi d'Og, comme du dernier des géants Raphains. Il avoit demeuré en Aſtaroth & en Edrai: il avoit étendu ſa puiſſance juſques ſur le mont Hermon, & dans le pays de Salecha, & ſur tout Baſan, juſqu'aux confins de Geſſuri & Machari, & juſqu'à la moitié du pays de Galaad. Joſué (ch. 13. verſ. 11, 12.) répete à peu près la même choſe dans le chapitre ſuivant; & dans l'un & l'autre endroit, il rapporte la défaite de ce Roi & de ſon peuple par Moïſe. Au chapitre onzieme, Joſué (verſ. 21, 22.) avoit raconté celle des Enaciens, qui habiterent les montagnes de Juda & d'Iſrael, qu'il avoit vaincus lui-même, & dont il avoit détruit les villes, excepté celles de Gaza, de Geth, & d'Azoto, qu'il leur avoit laiſſées. Joſué (chap. 14. verſ. 15.), à l'occaſion de la demande que Caleb, qui avoit été du tems de Moïſe à la découverte de la terre promiſe, lui avoit faite du mont Hébron où les Enaciens avoient des villes entourées de murs, demande que Joſué lui accorda; à cette occaſion, dis-je, Joſué nous apprend que ce mont s'appelloit auparavant Cariath-Arbé, & que c'étoit ſur ce mont qu'Adam, le plus grand des enfants des Enaciens, avoit ſa ſépulture. Ce paſſage, ſans doute, a beaucoup contribué à faire valoir l'opinion de ceux qui penſoient qu'Adam avoit été le plus grand des géants, pourvu cependant qu'on doive entendre ce paſſage ſelon la traduction de S. Jérôme, & que celle du Pere Calmet ne ſoit pas à préférer, qui prétend que le nom de *Cariath* Arbé, pourroit ſignifier *cet homme* Arbé, & qu'il ne

(27) Par cette phraſe qui lui eſt familiere, Οἷοι νῦν βροτοὶ εἰσιν, *quales nunc mortales ſunt*; ce que Virgile s'eſt approprié dans ce vers:

Qualia nunc hominum producit corpora tellus.
Æneid. l. 12.

Columelle, qui, prenant Cicéron pour garant, écrit que Nævius Pollion ſurpaſſoit d'un pied les hommes les plus grands qui fuſſent de ſon tems. Martin del Rio écrit avoir vu un Piémontois dont la hauteur paſſoit neuf pieds, en 1572.

(28) Nous l'apprenons cependant de

nales non tradunt : ſed quia populi concurſu penè interemptus eſſet, prodigii vice habitum. Proceriſſimum ho-

ſeroit point ainſi celui du mont Hébron : ſentiment qui eſt confirmé par Saint Jérôme même, dans ſes queſtions hébraïques ſur la Geneſe, & dans ſes lieux hébreux ſous *Arboy*, comme le prétend le même P. Calmet. La vallée de Raphaim, dont il eſt parlé dans Joſué (ch. 15. v. 8. ch. 18. v. 16.) & qui étoit près de Jéruſalem, n'étoit ainſi appellée, que parceque les géants deſcendus de Rapha y avoient demeuré, ou qu'ils y avoient campé plus d'une fois, les Philiſtins étant en guerre contre les Hébreux. Il eſt encore parlé de cette vallée au livre 5 des Rois (ch. 18. verſ. 22. ch. 23. verſ. 13.), au premier livre des Paralipomenes (chap. 14. verſ. 9.), & au ch. 17. verſ. 5. d'Iſaïe. On lit au ſecond liv. des Rois (ch. 21. verſ. 15. & ſuiv.) les combats que David eut à différents tems, dans leſquels il tua [ou quelques-uns de ſes gens] quatre géants. L'un ſe nommoit Besbi Ben-Ob, ou Besbi, fils d'Ob; le ſecond, Saph ou Saphai : le troiſieme étoit frere de Goliath; celui-ci, de même que le premier, étoit armé d'une hache d'un poids conſidérable : le quatrieme étoit remarquable par ſix doigts qu'il avoit à chaque pied & à chaque main (1. Paralip. chap. 20. verſ. 00). Ces quatre grands géants étoient de Rapha. A ces quatre il faut joindre Goliath, que David avoit terraſſé d'un coup de pierre qu'il lui avoit lancé dans le front, David étant encore enfant, comme il eſt raconté au premier livre des Rois (ch. 18. verſ. 4.). L'Ecriture donne à Goliath ſix coudées & une palme de haut; ce qui fait environ, dit le Pere Calmet, douze pieds & demi, c'eſt-à-dire, la hauteur de deux grands hommes.

Ces paſſages paroiſſent établir, à n'en pas douter, l'exiſtence, non pas ſeulement de quelques hommes extraordinaires, mais de peuples entiers, très bien diſtingués : on en connoît de différents noms, & qui avoient différentes origines. Leur taille eſt déſignée, meſurée; leurs armes ſont décrites; enfin tout ce qu'on dit de ces géants n'annonce que des hommes énormes en grandeur & en force. Les ſentiments ont cependant été partagés parmi les Auteurs les plus ſaints & les plus ſavants, comme on le dira après avoir rapporté pluſieurs paſſages tirés des livres ſacrés, où il eſt fait mention de ces géants. Il n'en eſt plus parlé cependant comme d'hommes qui exiſtaſſent dans le tems des Ecrivains qui en diſent quelque choſe; ce n'eſt plus que par comparaiſon; c'eſt comme de peuples exterminés, & dont il ne reſtoit plus de deſcendants, qu'on en rappelle la mémoire. Il ſemble qu'on pourroit regarder le regne de David comme l'époque de la deſtruction entiere de ces hommes terribles & monſtrueux. Il eſt néanmoins eſſentiel de mettre ſous les yeux, & d'une maniere ſuivie, ces paſſages : ils peuvent jetter beaucoup de lumiere ſur cette queſtion : on y reconnoîtra l'origine de la diverſité des opinions qu'il y a parmi les Auteurs.

préciſément la grandeur de Nævius Pollion; mais elles font entendre qu'elle tenoit du prodige, puiſqu'un jour il faillit être étouffé par la foule qui s'attroupoit pour le voir. La plus grande

Judith, dans le cantique qu'elle chanta après ſa victoire ſur Holopherne, ſe glorifie d'avoir vu tomber ſous ſes coups cet homme terrible qui avoit été la terreur des ſoldats les plus courageux. Il n'a point ſuccombé, dit-elle (ch. 16. verſ. 8.), ſous le bras vainqueur des jeunes gens courageux; ce n'eſt point ſous celui des enfants de Titan; il n'a pas vu marcher à ſa rencontre des géants d'une grandeur démeſurée: la beauté de Judith, fille de Merari, l'a vaincu... Job (ch. 16. verſ. 15.) décrivant les malheurs dont il eſt accablé, s'écrie que ſon ennemi lui a porté des coups ſemblables à ceux qu'il auroit pu craindre d'un géant... Le même Auteur (ch. 26. verſ. 5.), décrivant les effets de la puiſſance de Dieu, s'énonce ainſi dans un endroit: Voici les géants qui gémiſſent ſous les eaux, & ceux qui habitent avec eux. Le Pſalmiſte dit que le ſoleil s'éleve comme un géant qui commence ſa courſe (David, Pſ. 18. verſ. 7.)... Au pſeaume trente-deux, David rappellant la protection que Dieu accorde aux hommes, annonce que la puiſſance des Rois & la force des géants ne peut rien contre celui que Dieu protege (Ibid. pſ. 32. verſ. 16.)... L'Auteur des Proverbes (ch. 9. verſ. 18.) place les géants dans les enfers après leur mort... Il joint (Ibid. ch. 21. verſ. 16.) à ces hommes monſtrueux, celui qui ſe ſera éloigné de la ſcience. Il eſt parlé de la deſtruction des géants dans le livre de la Sageſſe (ch. 14. verſ. 6.), & il y eſt dit qu'ils étoient ſuperbes, & qu'ils vivoient dès les premiers tems de la création du monde... L'Eccléſiaſte (ch. 15. verſ. 9.) ſemble attribuer cette deſtruction à leur impiété, & au trop de confiance qu'ils eurent en leurs forces... Le même Auteur (ch. 47. verſ. 4.) rappelle, dans l'éloge qu'il fait de David, ſes victoires ſur les géants... Iſaïe (ch. 14. verſ. 9.), décrivant l'état heureux des Juifs & les malheurs des Babyloniens, prédit qu'il s'élévera des géants contre ces derniers... Le même Prophete (ch. 26. verſ. 14, 19.), dans ſon Cantique, demande à Dieu que les géants ne reſſuſcitent point, & que leur pays ſoit ruiné... Baruch (chap. 3. verſ. 26, 27, 28.), de même que l'Eccléſiaſte, regarde comme cauſe de la perte des géants, leur manque de ſageſſe, malgré leur ſcience dans la guerre & leur taille énorme... Amos (ch. 2. verſ. 9.) rappellant aux Juifs ce que Dieu avoit fait pour eux, lui fait dire que c'eſt lui qui a renverſé l'Amorrhein qui ſurpaſſoit les cedres en hauteur, & dont la force égaloit celle des chênes... L'Auteur du livre des Machabées (ch. 3. verſ. 3.) fait armer un de ces Princes d'une cuiraſſe, comme auroit pu faire un géant.

Il eſt conſtant par ces paſſages, que les Juifs regardoient l'exiſtence des géants comme une vérité inconteſtable: malgré cela cependant l'unanimité de ſentiment ne ſe trouve pas parmi les Commentateurs de l'Ecriture; & ceux qui ne croient pas qu'il y ait eu des hommes d'une taille ex-

minum ætas noſtra divo Claudio Principe Gabbaram nomine, ex Arabia advectum, IX pedum & totidem unciarum,

traordinaire, expliquent ces endroits où il s'agit des géants, d'une façon bien différente. Joſeph (Antiq. liv. 1. ch. 4.) veut qu'ils aient été des hommes d'une inſolence & d'une hardieſſe extraordinaire; Philon (de gigant. p. 292.) des hommes attachés à leurs commodités, à leurs intérêts, eſclaves de leurs paſſions. Origene (chez Theodor. quæſt. 48. in Geneſ.) les regarde comme des impies, des athées, des méchants, qui ne ſe ſoucioient ni de Dieu, ni des hommes, ni de la juſtice. D'autres, comme Euſebe de Céſarée (liv. 5. Prépar. c. 4. 5.) ont prétendu que les géants dont parle Moïſe, n'étoient autres que des Démons, & que tout ce que les fables nous racontent de la guerre des Géants & des Titans contre les Dieux, n'eſt autre que la guerre des Démons contre le Tout-Puiſſant. Saint Chryſoſtome (in Geneſ. hom. 22. p. 252.) voulòir qu'ils ne fuſſent que des hommes d'une force extraordinaire. Saint Cyrille d'Alexandrie (in Jul. liv. 9.) en fait des monſtres dus à l'imagination déréglée de leurs meres. Diodore (in caten. apud Theodor. quæſt. 48. in Geneſ.) prétend ſeulement qu'ils étoient des hommes qui vivoient très long-tems.

Ceux qui admettent les géants comme des hommes d'une hauteur démeſurée, ne ſont preſque pas plus unanimes ſur ce qui regarde l'hiſtoire de ces hommes. François George (t. 1. problem. 74, 75, apud Sixt. Sinenſ. Biblioth. ſacr. lib. 5. annot. 51.) les fait naître d'un Démon & d'une femme. Etienne Gobat (apud Photium, cod. 232. pag. 898.) traite toute cette matiere d'une maniere problématique. Les géants ne ſont que la ſuite de l'union des Anges rebelles avec des femmes, & les géants ne ſe ſont enſuite produits que par des approches criminelles avec des bêtes. Sulpice Severe (liv. 1. hiſt.) les met au nombre des monſtres qui doivent leur naiſſance au commerce des Démons & des femmes. Le Pere Boulduc, Capucin, (lib. de Eccleſ. ant. leg. lib. 1. c. 2, 8, 911. lib. 3. c. 2.) bien éloigné de toutes ces idées, les regarde comme des hommes vertueux & ſavants.

Les Paiens n'ont pas moins varié ſur les géants dont la mythologie parle, & dont les Auteurs qui ſoutiennent la réalité de ces hommes monſtrueux, tirent un troiſieme exemple avantageux à leur ſentiment. Parmi les Paiens, il y en avoit qui ne faiſoient aucune difficulté ſur ce point hiſtorique: d'autres avoient recours à l'allégorie. Les Géants & les Centaures n'étoient pour les Stoïciens, que des êtres compoſés & forgés à plaiſir par l'imagination de l'homme (Senec. ep. 58.). La guerre des géants contre les Dieux n'eſt, ſuivant Cicéron (de ſenect.), que la révolte des paſſions contre la raiſon & la nature. Macrobe (Saturn. lib. 1. c. 20.) croit qu'ils ne ſont autre choſe qu'une nation ancienne, impie, ennemie des Dieux, & qui fut accuſée de vouloir prendre le ciel de force, & en chaſſer les immortels, dont ils nioient l'exiſtence.

taille qui ait paru de nos jours a été celle d'un certain Gabbara (29), qu'on amena d'Arabie ſous l'Empereur Claude. Il étoit

Macrobe (liv. 1. c. 20. Saturn.) explique encore allégoriquement les mille mains & la forme de ſerpent qu'on donnoit à la partie inférieure de leur corps. Ce grand nombre de mains marque leurs forces ; la forme de ſerpent, leur inconſtance ; les replis, leur malice, leur peu de droiture & d'équité. Des Naturaliſtes ont voulu que les géants ne fuſſent que des vents qui, agiſſant contre les parois des cavernes où ils ſont enfermés, élancent, lorſqu'ils viennent à ſe faire jour dans les montagnes, des pierres en l'air & contre le ciel. Jupiter, c'eſt-à-dire le ciel & l'air, lance contre eux des foudres, fait tomber de la pluie ; de-là, le combat des Titans contre les Dieux ; de-là, les Titans vaincus & renfermés ſous des montagnes qui ſont devenues des volcans (Calmet, diſſert. ſur les géants, p. 26).

S'il y a eu des Naturaliſtes qui ont expliqué par l'allégorie l'opinion ſur les géants, il y en a eu un plus grand nombre qui l'ont adoptée dans toute ſon étendue ; & ils ont tiré leur preuve des os que l'on trouve enfouis ſous des montagnes, renfermés dans des cavernes, & qui ſont d'une grandeur & d'une groſſeur auxquelles les os humains n'arrivent pas communément. Il eſt vrai auſſi que la plupart des Naturaliſtes de nos jours penſent que ces os n'ont pas appartenu à des hommes, mais qu'ils ont fait partie de quelques quadrupedes, comme peuvent être des éléphants, ou d'animaux marins, tels que la baleine ou autres poiſſons de cette groſſeur : j'aurai occaſion de reprendre cette queſtion, en parlant des os foſſiles. Je me contenterai de diſcuter ici quelques hiſtoires que l'on a voulu faire revivre de nos jours, celle entre autres du Roi Teuto-Bochus. Ce Roi regnoit ſur les Cimbres & les Teutons : après avoir vaincu pluſieurs fois les Romains, il le fut enfin par Marius (ſelon Florus) auprès des eaux d'Aix en Provence, au pied des Alpes. La bataille fut des plus ſanglantes : le Roi fut conduit en triomphe, dont il fit, dit Florus (Hiſt. Rom. liv. 3.), le principal ornement. On ne voyoit qu'avec ſurpriſe un homme d'une taille ſi énorme qu'il ſurpaſſoit les trophées. Il eſt auſſi parlé de ce géant dans Oſorius. Le 11 Janvier 1613, on découvrit dans la terre de Lannion en Dauphiné un tombeau de brique qui renfermoit un ſquelette humain de vingt-cinq pieds & demi de longueur, dix de largeur à

(29) Cette dénomination eſt viſiblement dérivée de l'Arabe *ghabbar*, qui ſignifie un géant ; c'eſt pourquoi je croirois volontiers avec le Pere Hardouin, que Pline a pris ici une expreſſion déſignative pour un nom propre. A l'égard du Roi Arabe *Abbarus*, qui vivoit du même tems, & dont Tacite fait mention, c'eſt à tort que le Pere Hardouin ſe figure que ce nom doit ſe lire *Gabbarus*, comme celui du géant dont nous parlons. *Abbarus*, eſt un nom de lieu tranſporté à une perſonne, & qui ſignifie *campagne verdoyante*, venant de l'hébreux *ab*, viriditas, & du Syriaque *bar*, ager.

vidit. Fuêre ſub divo Auguſto ſemipede addito, quorum corpora, ejus miraculi gratiâ, in conditorio Salluſtianorum

l'endroit des épaules, & cinq de profondeur depuis le dos juſqu'au brichet ou *ſternum*. (Voyez Jugements ſur quelques ouvrages nouveaux). La tête avoit cinq pieds en longueur & dix en rondeur; la mâchoire inférieure ſix de tour, les orbites des yeux ſept pouces de circonférence, chaque clavicule quatre pieds de longueur: les dents molaires qui reſtoient étoient chacune de la groſſeur du pied d'un petit taureau: de deux vertebres, l'une avoit le corps de la grandeur d'une moyenne aſſiette; elle étoit épaiſſe de trois doigts; ſon trou médullaire pouvoit laiſſer paſſer un poing médiocre: les apophyſes obliques, tranſverſes & droites étoient inclinées en bas: les trous qui étoient à la baſe des apophyſes obliques démontrent que cette vertebre eſt du col. L'autre étoit beaucoup plus groſſe, manquant d'apophyſe: on ne put déterminer à quel endroit de l'épine elle avoit appartenu. La tête de l'os femur étoit de la groſſeur de la plus groſſe tête humaine: le tibia, qui reſtoit ſeul des deux os de la jambe, avoit à ſa partie inférieure plus de deux pieds de tour, la longueur près de quatre: l'aſtragale étoit ſinguliere en groſſeur & en conformation.

On trouva dans le même tombeau des médailles d'argent, ayant d'un côté la figure de Marius, & de l'autre une grande M avec un A, & une inſcription ſur une pierre griſe, qui portoit le nom de ce Roi, *Teuto-Bochus, Rex*.

Cette découverte fit du bruit: elle fut principalement annoncée par un petit ouvrage de Tiſſot, qui a pour titre, Hiſtoire véritable du Géant Teuto-Bochus. Louis XIII, qui regnoit alors, voulut en être informé par des détails; & c'eſt des procès-verbaux qui furent envoyés, que l'on a tiré la deſcription précédente des os de ce ſquelette. Elle eſt due à un Chirurgien de Beaurepaire, nommé Pierre Mazuyer. Habicot, fameux Chirurgien de Paris, donna à cette occaſion un Traité ſur les Géants, qu'il intitula Gigantologie: il y ſoutenoit avec Tiſſot la réalité de ces hommes extraordinaires. Il tiroit ſes preuves de la découverte que l'on venoit de faire, & des hiſtoires tant ſacrées que profanes, qui ſont communes à tous ceux qui ont pris la défenſe de cette opinion, comme on l'a dit plus haut. Riolan, célebre Médecin de ce tems, & grand Anatomiſte, prit le parti contraire, & oppoſa à la Gigantologie d'Habicot, un ouvrage auquel il donna pour titre Gigantomaſie, pour répondre à la Gigantologie, & il ſe cacha ſous le nom d'un Ecolier en Médecine. En 1614, Riolan fit paroître une autre diſſertation intitulée, l'Impoſture découverte des os humains ſuppoſés & fauſſement attribués au Roi Teuto-Bochus. Il étoit difficile que dans une diſpute qui devenoit vive, il ne ſe trouvât pas quelqu'un qui prît parti pour l'un ou pour l'autre. Auſſi parut-il en 1615 une brochure que l'on attribua à Guillemeau, Chirurgien de réputation. Le titre de cette brochure annonce l'opinion que Guillemeau embraſſoit: c'eſt un diſcours apologétique touchant la vérité des géants, contre la Gigantomaſie

haut de neuf pieds neuf pouces (30). On a vu ſous l'Empire d'Auguſte deux perſonnes plus grandes encore d'un demi-pied (31). En

d'un ſoi-diſant Ecolier en Médecine. Quoique l'Auteur de cet ouvrage ſoutînt l'opinion d'Habicot, celui-ci, attaqué dans quelques autres points de doctrine, crut devoir répondre à ce diſcours. Il le fit la même année, & il intitula ſon ouvrage, Réponſe à un diſcours apologétique touchant la vérité des géants. Guillemeau quitta le ton ſérieux, & crut ne devoir répondre que par une plaiſanterie : on voulut du moins qu'une brochure qui portoit pour titre, Jugement des ombres d'Héraclite & de Démocrite ſur la réponſe d'Habicot au diſcours apologétique touchant la vérité des géants, fût de ce Chirurgien. En 1618, Riolan reparut ſur la ſcene : il dépoſa le perſonnage d'Ecoliet, & parut à viſage découvert. Il donna ſa Gigantologie, ou Diſcours ſur la grandeur des géants, où il eſt démontré que, de toute ancienneté, les plus grands hommes & géants n'ont été plus hauts que ceux de ce tems. Habicot ne recula point ; il répartit par ſon Antigigantologie, ou Contre-diſcours de la grandeur des géants. Une diſpute auſſi vive ne pouvoit pas finir ſans beaucoup d'aigreur de part & d'autre. Auſſi les perſonnalités devinrent-elles les ſeules raiſons qu'on employât : on quitta la queſtion principale pour ſe teptocher les fautes que l'on avoit pu faire en Chirurgie & en Anatomie. Habicot donna ſa Touche Chirurgicale, qui étoit accompagnée d'une ſatyre en vers françois, avec une anagramme injurieuſe du nom de Riolan. Celui-ci ſe vengea par ſa Correction fraternelle ſur la vie d'Habicot, où l'on fait voir en paſſant la critique de ſes ouvrages, notamment de la Gigantoſtéologie, & de deux autres écrits ſur le même ſujet.

Que réſulte-t-il donc de tous ces écrits ? beaucoup d'incertitude ſur la matiere en queſtion. Ceux qui regardoient le ſquelette comme étant celui d'un géant, ne rejettoient aucune des hiſtoires que l'on rapporte des géants. Riolan, ſeul contre tous, vouloit qu'il n'en eût jamais exiſté, & que la hauteur des plus grands hommes de nos jours étoit celle où les hommes étoient jamais parvenus. Ses adverſaires apporterent en preuve la décou-

(30) Sur quoi il eſt à obſerver que le pied Romain étoit un tant ſoit peu moins grand que notre pied de Roi. Au reſte, il paroît que les leçons varient en cet endroit : car je trouve dans le manuſcrit de feu M. de la Nauze, qu'il avoit traduit *haut de neuf pieds ſix pouces*. Mais comme il n'a fait aucune remarque ſur Pline, j'ignore de qu'elle autorité il s'eſt ſervi pour ſubſtituer ſix à neuf.

(31) Ce qui feroit dix pieds trois pouces, déduction faite de la petite quantité dont le pied Romain étoit moindre que le nôtre : ainſi en ſuivant la leçon adoptée par M. de la Nauze, & dont j'ai parlé dans la note précédente, il ſe trouveroit même que ces deux perſonnes n'avoient pas entiérement dix pieds ; ce qui eſt aſſez vraiſemblable. Voyez la note 36.

aſſervabantur hortorum : Puſioni & Secundillæ erant nomina.

verte qu'on venoit de faire, la reſſemblance des os du ſquelette avec ceux des os humains, l'inſcription qui étoit ſur le tombeau, les médailles trouvées dedans. Riolan nioit que les os fuſſent entiérement ſemblables à ceux des hommes : il y trouvoit des différences dans la figure, dans les apophyſes, dans l'aſtragale : il prétendoit que les lettres des médailles étoient Gothiques & non Romaines. Il nioit l'inſcription, ſur ce que celui qui avoit apporté les os qu'on avoit vus à Paris, n'en avoit pas fait mention. En admettant même que le ſquelette que l'on avoit découvert eût la forme d'un ſquelette humain, Riolan prétendoit, comme Goropius dans une pareille diſpute, que de ſemblables ſquelettes étoient faits d'os d'éléphants, & qu'ils étoient dus à la vanité de certains Princes qui avoient voulu en impoſer ainſi à la poſtérité, & lui donner une haute idée de leur puiſſance. Conſéquemment à ces explications, l'examen que l'on avoit fait ſur le lieu étoit peu exact, les lettres & le procès verbal de la découverte manquoient dans l'eſſentiel, ſuivant Riolan. Enfin, ce qui faiſoit beaucoup pour lui, c'eſt que le paſſage de Florus, dont ſes adverſaires tiroient avantage, leur étoit contraire, puiſque Florus place la défaite de Teuto-Bochus auprès d'Aix en Provence & non en Dauphiné ; & ſans doute qu'il n'étoit pas probable que l'on eût tranſporté le cadavre de ce géant à plus de cent lieues de diſtance, comme on le vouloit. Il y a par conſéquent une autre raiſon qui a fait donner le nom de Champ du Géant à l'endroit où l'on avoit trouvé le ſépulcre. (*L'objection critique que fait ici M. Guettard porte à faux auſſi-bien que le fait même. Il y en auroit une à faire que perſonne n'a propoſée, & que je crois beaucoup plus dirimante ; c'eſt celle-ci. Si, ſelon Florus, Teuto-Bochus fut conduit en triomphe à Rome, qu'importe le lieu où s'eſt donnée la bataille des Cimbres, & quel rapport ce lieu peut-il avoir avec celui de la ſépulture de Teuto-Bochus ? En outre comment ſuppoſer que les Romains aient imaginé d'envoyer de Rome à Lannion en Dauphiné le corps de ce géant ?*

Ces raiſons de Riolan étoient fortes, & l'on voit avec peine que ce grand homme eût encore recours à la formation ſpontanée des os & des ſquelettes humains dans la terre, aux formes que les pierres prennent quelquefois & qui ſont ſi approchantes de celle des os, aux prétendues tranſformations de quelques parties du corps humain en matiere métallique, comme la dent de l'enfant de Siléſie, qu'on fait maintenant être une fripponnerie, qui ne pouvoit avoir pour but que d'en impoſer à la crédulité, & ſe la rendre lucrative & avantageuſe.

L'incertitude qui réſulte de toute cette hiſtoire, devoit, à ce qu'il ſemble, la laiſſer au moins pour non avenue en 1720. Cependant Dom Calmet (Diſſert. ſur les géants, p. 49.) s'en ſert comme d'une preuve de l'exiſtence des géants. On a encore vu reparoître en 1745 les procès-verbaux, les lettres écrites du tems de la diſpute d'Habicot & de Riolan, avec de nouveaux certificats & de nouvel-

mémoire

mémoire de ce prodige, on garda (32) leurs corps dans un tombeau des jardins de Salluſte. L'un ſe nommoit Puſio, & l'autre Secundilla (32*).

les lettres qui ſont toutes favorables aux partiſans des geants (M. l'Abbé Desfontaines, Jugements ſur quelques ouvrages nouveaux). On ne fait cependant dans ces nouvelles pieces que conſtater la réalité des premieres, la bonne foi de ceux qui en ſont les auteurs, & l'exiſtence préſente de quelques os du ſquelette, de l'inſcription & des médailles; mais on ne répond point aux objections de Riolan, on laiſſe ſeulement la liberté à un chacun de prendre le parti qui lui plaira le plus.

Il paroît par un manuſcrit que j'ai eu entre les mains, & qui eſt de M. le Cat, que cet habile Chirurgien a embraſſé celui qui eſt contraire à Riolan. M. le Cat, qui examine de nouveau la queſtion ſur les géants, croit qu'il n'y a pas d'hiſtoire plus avérée & plus certaine que celle de la découverte du ſquelette de Tento-Bochus; il en tire une forte preuve de ſon ſentiment. Ce n'eſt pas à de ſemblables faits, ni aux deſcriptions que nous avons de la grandeur de certains hommes qui paroiſſent de tems en tems, que M. le Cat s'en tient ſeulement; ce n'eſt point ſeulement aux exemples que tous les autres Auteurs rapportent: M. le Cat tâche d'expliquer phyſiquement la grandeur énorme de ces hommes. Il les conſidere comme des eſpeces de rachitiques, c'eſt-à-dire de ces perſonnes dont certaines parties, prenant plus d'accroiſſement que d'autres, leur donnent des figures difformes, contournent leurs parties, les rendent boſſus, boiteux, ou défigurés dans quelques membres. Si cet accroiſſement ſe faiſoit, dit M. le Cat, dans toute l'habitude du corps, dans les mêmes proportions, & que cet accroiſſement durât pendant quelque tems, l'on auroit des géants auſſi grands que ceux dont il eſt parlé dans l'hiſtoire. M. le Cat rejette cependant tout ce que les Poëtes nous racontent, il le regarde comme des fictions poétiques: il n'a pas plus de foi aux idées des Rabbins, il eſt ſeulement fâché de voir le Juif l'emporter en folie ſur le Grec. M. le Cat ſe contente, & c'eſt encore bien aſſez, de vouloir fournir des preuves à ceux qui admettent la poſſibilité d'hommes de 20, 25, 30 pieds de haut. Quant aux hommes de 7, 8, & 9 pieds de haut, M. le Cat ne daigne preſque pas, ainſi que le Pere Calmet, y faire attention. On pourroit, ſelon lui, en former une armée. Il en rapporte cependant quelques exemples, dont nous ferons auſſi mention d'autant plus volontiers, qu'ils confirment ce que Pline dit dans l'endroit qui a donné occaſion à ce que nous avons dit des géants.

Hercule, ſuivant les Hiſtoriens profanes, avoit ſept pieds de haut. Selon le calcul de M. le Cat, un homme dont on conſerve le crâne à l'Hôtel-Dieu de Rouen, devoit avoir près de

(32) Au lieu de les brûler, comme c'étoit la coutume. (32*) V. la note 35.

Eodem præſide minimus homo duos pedes & palmum, Conopas nomine, in deliciis Juliæ neptis ejus fuit: & mu-

ſept pieds. Un géant vu en 1735 dans la même ville, avoit huit pieds quelques pouces. L'Empereur Maximilien en avoit autant. Skenkius & Platerus, Médecins du dernier ſiecle, en ont vu pluſieurs de cette meſure. Goropius parle d'une fille de dix pieds. Le géant Gabbara avoit à peu près cette hauteur. Sécondilla & Puſio n'avoient qu'un demi-pied de moins. Le corps d'Oreſte avoit onze pieds & demi. Jacob Lemaire (Voyage au détroit de Magellan) rapporte qu'ils trouverent dans *Porto deſiré* des foſſes couvertes de pierres, qui renfermoient des ſquelettes de dix & onze pieds de long. Sunnand, Ecoſſois, qui vivoit ſous Eugene, ſecond Roi d'Ecoſſe, avoit auſſi onze pieds & demi.

M. le Cat appelle ces géants, géants de la premiere grandeur. Ceux de la ſeconde ſont depuis quinze juſqu'à trente-trois pieds. Le premier exemple qu'il en rapporte, eſt tiré du voyage du Chevalier Fleury (au Pic de Ténériffe). On a trouvé dans une caverne ſépulcrale du Pic de Ténériffe, la tête d'un Guanche qui avoit 80 dents; ſon corps n'avoit pas moins de quinze pieds. Ce ſquelette étoit dans le lieu de la ſépulture des Rois de Guimur, & on prétendoit qu'il étoit de la race de ces Rois. M. le Cat parle enſuite du géant Feragut, tué par Roland, neveu de Charlemagne. Ce géant avoit dix-huit pieds. Riolan parle de la tombe du géant Iſoret, qui avoit vingt pieds, & que l'on voyoit encore de ſon tems, en 1614, proche la Chapelle S. Pierre dans le fauxbourg Saint Germain de Paris. En 1509, on trouva, en creuſant des foſſés à Rouen, une tête d'homme qui contenoit un boiſſeau de bled: l'os de la jambe avoit environ quatre pieds, & par conſéquent, dit M. le Cat, le géant dix-ſept à dix-huit pieds. Sur ſon tombeau étoit inſcrit ce qui ſuit: Dans ce tombeau gît Noble & Puiſſant Seigneur, le Chevalier Riconet Vollemont & ſes oſſements (Favin, hiſt. de Rouen, part. 1, p. 27). Platerus rapporte qu'il a vu à Luccone de vrais os humains trouvés ſous les racines d'un chêne, dont le ſujet devoit avoir dix-neuf pieds. Le géant Bucart, Tyran du Vivarais, paſſoit pour avoir vingt-deux pieds & demi: on trouva en 1405 ſes os enſevelis dans un long & large cercueil près du rivage du Mederi, petite riviere qui paſſe au pied de la montagne de Cruſſol. En 1516, on découvrit, au rapport de Thomas Fazellus, en Sicile, le ſquelette d'un géant de trente pieds de haut: ſa tête étoit de la groſſeur d'un muid, & ſes dents étoient du poids de cinq onces. En 1548, on en trouva un de trente pieds; en 1550, un autre de trente-trois pieds, dans la vallée de Mazara de la même iſle.

M. le Cat regarde comme des contes tout ce que l'on rapporte des prétendus ſquelettes de géants au-delà de cette grandeur. Il met de ce nombre les ſquelettes célebres chez les Athéniens, trouvés près de cette ville, dont l'un avoit trente-quatre, l'autre trente-ſix, & un troiſieme cent cinquante pieds de long. Il ne fait pas

Sous ce même Empereur vivoient un nain (33) de deux pieds un palme, nommé Conopas (34), fort chéri de Julie, petite-

plus de cas de celui qui a été découvert en 785 en Bohême: deux hommes pouvoient à peine embraſſer ſa tête; ſes jambes avoient vingt-ſix pieds, ce qui donne au géant environ cent dix pieds. Il ne fait pas plus de grace au géant déterré en 1651 dans la Macédoine, à ſix lieues de Theſſalonique, dont le crâne contenoit deux cents dix livres de bled, c'eſt-à-dire environ cinq boiſſeaux, meſure de Rouen (Lettre du Pere Jérôme de Rethel, &c. Rouen, 19 Janvier 1672). On eſtima ſon corps de la hauteur de quatre-vingt-ſeize pieds. Si ces hiſtoires ſont des contes, à plus forte raiſon ce que Bocace (Généal. des Dieux) rapporte d'un ſquelette qui avoit trois cents pieds en eſt-il un. Ce quelette fut trouvé près de Trépani en Sicile. Les Savants penſerent alors que c'étoit le ſquelette de Polypheme.

En avouant que ces découvertes ſont apocryphes, l'on ne voit pas pourquoi on ne regarderoit pas comme tel, tout ce qu'on dit des géants de trente-trois, de trente pieds, & même de ceux qui ſont beaucoup au-deſſous. La Nature n'eſt-elle pas auſſi propre à produire un homme de cent pieds

(33) Suétone fait mention, ſous le regne d'Auguſte, d'un Nain qui n'avoit pas même deux pieds de hauteur, & qui avoit la voix très forte, quoique toute ſa perſonne ne pesât pas dix-ſept livres: mais il faudroit ſavoir ſi cette extrême petiteſſe de pluſieurs Nains dont parlent les Auteurs, ne venoit point de ce que les jambes s'étoient arquées. J'ai vu un Nain qui, au moyen de cette diſtinction, omiſe par Pline, n'avoir pas deux pieds & demi. Dans ce cas, il faur évaluer la courbure des jambes. En général, on appelle Nain, un homme qui ne croît qu'à la moitié de ſa juſte hauteur. Tel étoit Nicolas Ferry, ſurnommé Bebé, qui, mort caduc dès l'âge de vingt-ſix ans, n'a jamais excédé la hauteur commune d'un enfant de quatre ans. Son ſquelette ſe voit dans la Bibliotheque publique de Nanci. Conſultez ſur les Nains, Aldrovande, dans ſon livre des monſtres.

(34) C'eſt un nom Egyptien dériſoire, qui ſignifie *celui qui n'eſt pas plus haut qu'un chenet*: car cette ſignification de chenet eſt évidemment celle de *Kon-Opas*, le mot *opas* ſignifiant feu ou Vulcain en langue Egyptienne, ſelon Cicéron; & *Kon* en langue Celto-ſcythe, & de nos jours en langue Slawone, ſignifiant un cheval, un chevalet, un ſupport, une monture quelconque. Les Egyptiens déſignoient donc un chenet, par un nom qui ſignifioit porte-feu, ſupport du feu, comme en effet c'eſt là la définition propre d'un chenet. Hermolaus veut en vain, contre la foi de tous les manuſcrits, qu'on liſe ici *Scopas*, par la raiſon que Timon, chez Athénée, nomme les nains *Skopaïous*, comme qui diroit *a-Scopo*, ou *aberrantes à Scopo*, cette appellation étant compoſée de l'*a* privatif & de *Scopos*, but, & ſignifiant ceux qui ſont hors du but de la Nature.

lier Andromeda liberta Juliæ Auguſtæ. Manium Maximum, & M. Tullium, equites Romanos, binûm cubitorum fuiſſe, auctor eſt M. Varro : & ipſi vidimus in loculis aſſervatos. Seſquipedales gigni, quoſdam longiores, in trimatu implentes vitæ curſum, haud ignotum eſt.

& plus, qu'elle l'eſt à en faire croître juſqu'à trente & plus ? Il faut admettre toutes ces hiſtoires ou les nier toutes, & croire avec les Naturaliſtes les plus ſcrupuleux, que la Nature a des bornes dans la création de tous les êtres, qu'elle ne ſurpaſſe pas de beaucoup, & qu'un pied ou deux au-deſſus de la grandeur de ſix pieds, ſont peut-être ce que l'on peut accorder de plus poſitif ſur cette queſtion. Il faut probablement croire avec MM. Sloanes, de Juſſieu, & tant d'autres modernes, que ces os que l'on trouve enſevelis, ſont dûs à des éléphants, à des baleines, à des hippopotames, ou à d'autres animaux ſemblables. Théodore Ryckius, dans ſon diſcours ſur les géants, ſe moque de ceux qui penſeroient autrement.

On pourroit, il eſt vrai, objecter contre ce ſentiment, ces eſpeces de nains qui naiſſent de tems en tems, & que nous voyons encore de nos jours. Ces hommes ordinairement ne ſont pas bien conformés, leur corps peche en quelque partie par la proportion, comme on le dira en parlant des nains; ainſi on ne peut point s'appuyer d'un exemple pareil, puiſqu'alors la Nature a été dérangée dans la production & l'accroiſſement de ces hommes. Ils ſont des chênes qui ont pouſſé dans un terrein ſec & aride, & qui n'ayant pas eu le ſuc néceſſaire à leur crue, ont été preſque rampants ſur la terre, ne ſe ſont élevés que de quelques pieds, tandis que les autres ont acquis la haureut de quarante, cinquante pieds & plus de haut, à cauſe de la bonté du terrein où ils ont végété.

Qui ne voudroit pas croire aux géants, pourroit, autant qu'il me ſemble, trouver à s'affermir dans ſon opinion par la réflexion ſuivante. Il eſt ſingulier que tous les géants, ſur-tout les géants les plus extraordinaires, ſoient des Rois, des Princes ou des hommes célebres par leurs exploits. On en a des exemples dans ce qui a été dit ci-deſſus : on peut en citer quelques autres de la diſſertation du Pere Calmet, cité déja pluſieurs fois. Gangès qui avoit dix coudées de haut, dont l'hiſtoire fait mention, étoit Roi d'Ethiopie. On fait voir à Sertorius un ſépulcre près de la ville de Tangi en Afrique ; ce ſépulcre renferme un homme de ſoixante pieds, & c'eſt celui d'Antée. Le ſquelette découvert près de Rome, eſt celui de Pallas, fils d'Evandet, tué par Turnus. Les Héros qui ſe diſtinguerent à la guerre de Troie, étoient, ſelon Philoſtrate, de dix coudées de haut. Ajax devoit avoir onze coudées, ou ſeize pieds & demi de hauteur. Protéſilaüs, à l'âge de vingt ans, étoit de dix coudées, & pluſieurs autres Héros de la

fille de ce Prince; ainſi qu'une femme de la même taille, nommée Andromede, affranchie de Julie Auguſte. Marcus Varron aſſure que Manius Maximus (35), & Marcus Tullius (36), Chevaliers Romains, n'avoient que deux coudées de hauteur; & j'ai vu moi-même leurs corps, qu'on garde dans des niches particulieres (37). On ſait qu'il naît des enfants qui ont un pied & demi de hauteur, & quelquefois davantage, mais qui ne vivent pas plus de trois ans.

Grece étoient à peu près d'une taille ſemblable. On attribue différents autres ſquelettes ſemblables à Aſterius, à Geryon, à Hillus fils d'Hercule, à Oreſte, à Oronte qu'on appelle auſſi Aryades, & à Abel, à Joſué, à Macroſity: Porus avoit ſept pieds & demi de haut. Ceux qui ſont contraires à l'opinion qui admet les géants, remarquent de plus que la plupart des prétendus ſquelettes humains que l'on a découverts, ſont tombés en pouſſiere dès qu'on a voulu les toucher; qu'on n'a pu ainſi en bien déterminer la nature; qu'il n'y a par conſéquent aucune deſcription ſatisfaiſante de ces ſquelettes; que ces découvertes ont toutes été faites dans des tems où l'on couroit après le merveilleux; que la plupart des Auteurs qui en parlent, paroiſſent avoir eu peu de critique ſur ce point; qu'ils étoient bien éloignés d'être Naturaliſtes; que de nos jours, où l'Hiſtoire Naturelle a éclairé ſur quantité de merveilles, qui, bien examinées, ont été reconnues pour des effets ordinaires, les os ou les ſquelettes entiers qu'on rencontre de tems en tems, ſont reconnus pour être ceux de quelques gros quadrupedes, amphibies ou poiſſons, qui auroient été métamorphoſés probablement en ſquelettes humains dans des tems moins éclairés; que les Rois faiſoient enterrer avec eux les animaux les plus gros qu'ils avoient, & dont ils s'étoient ſervis pendant leur vie.

On peut donc, à ce qu'il me paroît, conclure de tout ce qui a été dit ſur cette matiere, que l'exiſtence des géants eſt encore très problématique, & qu'il faut attendre quelque découverte qui, étant bien conſtatée, examinée par des yeux habiles & à qui on ne puiſſe en impoſer, faſſe évanouir les nuages qui couvrent encore ce point intéreſſant de l'Hiſtoire Naturelle.

(35) Ce Maximus avoit un nom bien contraſtant avec ſa taille, auſſi-bien que les géants Puſio & Sécundilla dont on a parlé plus haut.

(36) On eſt incertain ſi ce Marcus Tullius étoit de la même famille que Marcus Tullius Cicéron, que quelques-uns font deſcendre d'un homme de baſſe naiſſance, mais dont d'autres rapportent l'origine à un ancien Roi des Volſques, nommé Tullius Attius. Sur quoi conſultez Plutarque, Vie de Cicéron.

(37) Au lieu de renfermer leur cendre dans des urnes, ſelon l'uſage ordinaire des Romains.

Invenimus in monumentis, Salamine Euthymenis filium in tria cubita triennio adoleviſſe, inceſſu tardum, ſenſu hebetem, & jam puberem factum voce robuſtâ, aſſumptum contractione membrorum ſubitâ triennio circumacto. Ipſi non pridem vidimus eadem fermè omnia, præter pubertatem, in filio Cornelii Taciti equitis Romani, Belgicæ Galliæ rationes procurantis. Ectrapelos Græci vocant eos: in Latio non habent nomen.

Inſignia corporum.

CAPUT 17. QUOD ſit homini ſpatium à veſtigio ad verticem; id eſſe paſſis manibus inter longiſſimos digitos obſervatum eſt: ſicut vires dextrâ parte majores, quibuſdam æquas utrâque, aliquibus lævâ manu præcipuas: nec id unquam in fœminis: mares præſtare pondere, & defuncta viventibus corpora omnium animalium, & dormientia vigilantibus. Virorum cadavera ſupina fluitare, fœminarum prona, velut pudori defunctarum parcente Naturâ.

Exempla variarum figurarum.

CAPUT 18. CONCRETIS quoſdam oſſibus aç ſine medullis vivere accepimus. Signum eorum eſſe, nec ſitim ſentire, nec

(38) Séneque, conſolat. à Marcie, ſemble placer ce fait à Rome, & non à Salamine: au moins fait-il entendre que cet enfant fut vu à Rome. Voici ſes paroles: *Fabianus ait, quod noſtri quoque parentes vidêre, puerum Romæ fuiſſe, ſtaturâ ingentis viri: ſed hiç citò deceſſit, &c.*

(1) Solin en cite un exemple dans la perſonne de l'athlete Lygdamis, Syracuſain: *qui tertiâ & XXX Olympiade primus ex Olympico certamine pancratii coronam reportavit: cujuſque oſſa deprehenſa ſunt medullam non habere.* Malgré ces autorités, je ne penſe pas que cette privation de

Les monuments font foi qu'à Salamine (38), un fils d'Euthymene parvint, trois ans après ſa naiſſance, à la hauteur de trois coudées, avec les marques de la puberté, & une voix forte; qu'il avoit d'ailleurs une démarche mal aſſurée, & peu de conception, & qu'il mourut tout-à-coup d'une convulſion à l'âge de trois ans révolus. J'ai vu, il n'y a pas long-tems, un exemple pareil preſque en tout point à ce dernier, à la puberté près. C'étoit un fils de Cornélius Tacitus, Chevalier Romain, Procurateur du Fiſc dans la Gaule Belgique. Les Grecs nomment ectrapeles ces ſortes d'enfants. Ils n'ont point de nom en latin.

Propriétés remarquables dans les corps humains.

On a obſervé que la hauteur du corps humain, depuis les pieds juſqu'à la tête, répond exactement à la diſtance qu'il y a entre les deux extrémités des doigts quand on tient les bras étendus. On remarque auſſi que les parties droites du corps ont ordinairement plus de force; que dans quelques-uns la force eſt égale des deux côtés; que d'autres ſont plus forts de la main gauche, & que ce dernier cas n'arrive jamais aux femmes. C'eſt une regle dans tous les animaux, que les mâles peſent plus que les femelles, les corps morts plus que les corps vivants, & ceux qui ſont endormis plus que ceux qui ſont éveillés. Les cadavres des hommes nagent ſur le dos, & ceux des femmes ſur le ventre, comme ſi, quand elles ne ſont plus, la Nature ménageoit encore la pudeur de leur ſexe.

Exemples de configurations ſingulieres.

J'ai oui dire qu'il ſe trouve des perſonnes (1) qui vivent avec des os entiérement compacts & privés de moëlle; & qu'elles

moëlle puiſſe être générale dans tout le corps, mais qu'elle peut ſurvenir accidentellement dans quelques membres. En un mot, il n'eſt nullement vraiſemblable qu'un homme puiſſe vivre ſans moëlle.

ſudorem emittere: quamquam & voluntate ſcimus ſitim victam: equitemque Romanum Julium Viatorem è Vocontiorum gente fœderata, in pupillaribus annis aquæ ſubter cutem fuſæ morbo prohibitum humore à medicis, naturam feciſſe conſuetudine, atque in ſenecta caruiſſe potu. Necnon & alii multa ſibi imperavêre.

Diverſorum morum exempla.

CAPUT 19. FERUNT Craſſum, avum Craſſi in Parthis interempti, nunquam riſiſſe, ob id Agelaſtum vocatum: ſicuti nec fleſſe multos. Socratem clarum ſapientiâ eodem ſemper viſum vultu, nec aut hilari magis aut turbato. Exit hic animi tenor aliquando in rigorem quemdam, torvitatemque naturæ duram & inflexibilem, affectuſque humanos adimit, quales apathes Græci vocant, multos ejus generis experti: quodque mirum ſit, auctores maximè ſapientiæ, Diogenem Cynicum, Pyrrhonem, Heraclitum, Timonem,

(2) Ariſtote cite l'exemple d'Andron d'Argos, qui toute ſa vie ſe paſſa de boire, ayant toujours été exempt de ſoif, même lorſqu'il mangeoit les mets les plus ſalés. Ariſtote, liv. de l'ivreſſe, cité par Appollonius. Schenckius, obſerv. medic. écrit qu'il a vu un certain Napolitain qui n'avoit jamais bu.

(3) J'ai parlé de la ville des Vocontiens, en ſon lieu, en traitant des Gaules. Feu M. de la Nauze n'avoit nullement compris ce paſſage de Pline; il avoit traduit *è Vocontiorum gente fœderata*, par *de la famille conſédérée des Vocontiens*, faute de s'être rappellé que les Vocontiens étoient un peuple des Gaules, & que pluſieurs particuliers d'entre les peuples Gaulois & Eſpagnols furent admis à la qualité de citoyens Romains; ce qui formoit enſuite des familles Romaines à tige étrangere. D'ailleurs cette phraſe de la famille confédérée des Vocontiens ne préſente aucun ſens raiſonnable.

(1) Il ne lui arriva de rire qu'une ſeule fois dans ſa vie, ſelon Lucilius, chez Cicéron, Tuſcul. queſt. l. 3 & l. 5, *de finibus*, où Marcus Craſſus l'ancien eſt appellé *Agelaſtos* pour cette raiſon. Voyez auſſi Macrobe, Saturn. l. 2, ch. 1; ainſi que Solin, ch. 1, où il copie Pline mot pour mot.

ſont

ſont aiſées à connoître, en ce qu'elles ne ſont ſujettes ni à la ſoif (2) ni à la ſueur. On ſait cependant que la volonté ſeule a ſuffi pour dompter la ſoif, & que Julius Viator, Chevalier Romain, originaire de la nation des Vocontiens (3) nos confédérés, ayant eu dans ſa jeuneſſe une hydropiſie, pour le traitement de laquelle les Médecins lui interdirent la boiſſon, il ſe fit de l'habitude d'un tel régime une ſeconde nature, tellement que, juſques dans l'âge le plus avancé, il n'uſa plus d'aucun breuvage. D'autres ſe ſont ſurmontés pareillement de pluſieurs différentes manieres.

Exemples de gens de diverſes complexions.

CRASSUS, l'aïeul de celui du même nom qui fut tué chez les Parthes, n'avoit, dit-on, jamais ri (1), d'où on lui donna le ſurnom d'Agelaſte (2). On ajoute que pluſieurs n'ont jamais pleuré, & que Socrate, célebre par ſa ſageſſe, avoit toujours le même viſage, n'étant jamais, ni plus triſte, ni plus plus gai qu'à ſon ordinaire. Cette fermeté d'ame dégénere quelquefois en rudeſſe, en caractere féroce, dur, intraitable, juſqu'à étouffer les ſentiments d'humanité. Les Grecs nomment apathiques (3) les gens de cette humeur, & ils en trouvent un grand nombre d'exemples dans leur nation; témoin même (ce qui a droit de nous ſurprendre) pluſieurs d'entre leurs ſages, tels que Diogene le Cynique, Pyrrhon, Héraclite (4), & Timon. Ce dernier ſur-tout

Photius, Bibl. cod. 190, écrit d'après Prolémée, que Polyzele le Cyrénéen n'avoir jamais ri, d'où on l'avoit ſurnommé Agelaſte. Elien, Hiſt. var. l. 8, dans ſon chapitre *de ceux qui n'ont point ri*, mer de ce nombre Anaxagore de Clazomene, & Ariſtoxene; exemples omis par le P. Hardouin. Conſultez mon Traité du rire, où j'ai parlé non ſeulement de pluſieurs perſonnages qui n'ont point ri, mais encore de certaines Républiques & de Nations entieres chez qui le rire a paſſé pour interdit.

(2) C'eſt-à-dire ſans rire, ſans joie.

(3) C'eſt-à-dire ſans paſſions.

(4) A l'égard d'Héraclire, c'eſt par une erreur manifeſte que Pline range ce pleureur inſigne au nombre des gens apathiques, qui n'ont jamais pleuré. Elien, dans ſon chapitre *de ceux qui n'ont point ri*, ne s'y eſt point mépris

hunc quidem etiam in totius odium generis humani evectum. Sed hæc parva naturæ insignia in multis varia cognoscuntur : ut in Antonia Drusi nunquam expuisse, in Pomponio Consulari Poeta nunquam ructasse. Quibus naturâ concreta sunt ossa, qui sunt rari admodum, cornei vocantur.

De fortitudine & velocitate.

CAPUT 20. CORPORE vesco, sed eximiis viribus Tritannum, in gladiatorio ludo Samnitium armaturâ celebrem, filiumque ejus militem Magni Pompeii, & rectos & transversos cancellatim toto corpore habuisse nervos, in brachiis etiam manibusque, auctor est Varro in prodigiosa virium elatione. Atque etiam hostem ab eo ex provocatione dimicantem, inermi dextrâ uno digito superatum, & postremò correptum in castra translatum. At Vinnius Valens meruit in prætorio divi Augusti Centurio, vehicula cum culeis onusta donec exinanirentur, sustinere solitus : carpenta apprehensa unâ manu retinere; obnixus contra nitentibus jumentis : & alia mirifica facere, quæ insculpta monumento ejus spectantur. Ideo M. Varro : Rusticellus, inquit, Hercules appellatus, mulum suum tollebat Fusius. Salvius duo centenaria pondera pedibus, totidem manibus, & ducenaria duo humeris contra scalas ferebat. Nos quoque vidimus

comme Pline. Consultez, sur l'histoire particuliere de chacun de ces Sages, Diogene Laerce, dans la vie de chacun d'eux, & sur Timon, le dialogue de Lucien qui porte son nom.

(5) Femme de Drusus Néron Germanicus, frere de l'Empereur Tibere, & mere de l'Empereur Claude.

(6) Pomponius Secundus, dont Pline observe, l. 14, qu'il avoit écrit la vie. Pline le jeune en fait un poète tragique, & Tacite un homme consulaire.

(7) Ce détail appartenant manifestement au chapitre qui précede celui-ci, il est bien évident que la division de l'Histoire Naturelle par chapitres est fautive, & qu'elle n'est point

étoit plein d'acharnement & de haine contre le genre humain. On remarque, dans pluſieurs perſonnes, diverſes autres diſpoſitions naturelles de peu d'importance. Par exemple, Antonia(5), femme de Druſus, n'avoit jamais craché; & le Poëte Pomponius(6), qui a été Conſul, avoit l'eſtomac exempt de toute éructation. Ceux à qui la Nature a donné des os ſecs & ſans moëlle (7), portent le nom de racornis. Ils ſont en très petit nombre.

Force du corps, & viteſſe à la courſe.

DANS le récit que fait Varron de ceux qui ſe ſont diſtingués par une force prodigieuſe, il dit que Tritannus (1), célebre entre les gladiateurs armés à la Samnite, étoit exceſſivement fort, quoique maigre & décharné, & qu'on lui voyoit, ainſi qu'à ſon fils, ſoldat du grand Pompée, les nerfs croiſés en long & en travers ſur tout le corps, même ſur les bras & ſur les mains; avec cette particularité pour le fils, que, défié au combat par un ennemi, il s'y préſenta ſans armes, le terraſſa d'un ſeul doigt, le ſaiſit & l'emporta enfin (2) au camp Romain. Vinnius Valens, Centurion de la garde de l'Empereur Auguſte, étoit accoutumé à ſoutenir en l'air des voitures chargées de tonneaux pleins pendant qu'ils ſe vuidoient juſqu'à la derniere goutte; à ſaiſir d'une main les chariots, & à les arrêter malgré l'effort contraire des chevaux, & à faire d'autres merveilles qu'on trouve gravées ſur ſon tombeau. Fuſius élevoit en l'air ſon mulet, & c'eſt pourquoi Varron lui donne le nom d'Hercule villageois. Salvius montoit à l'échelle avec deux cents peſant aux pieds, deux cents aux mains, & quatre cents ſur les épaules. J'ai vu moi-même un nom-

de Pline, non plus que tout le premier livre qui n'eſt que l'aſſemblage de ces fauſſes diviſions.

(1) Un ancien Grammairien en avoit fait mention dans ce vers cité par Saumaiſe:

Viribus eſt rumor nimium valuiſſe Tritannum.

(2) Au texte, le Pere Hardouin interprete *poſtremo correptum* par *poſtremo digito correptum*; comme ſi Tritannus, accrochant ſon ennemi par la ceinture avec ſon petit doigt, l'eût ainſi enlevé & emporté au camp: mais cette interprétation eſt des plus bizarres.

Athanatum nomine, prodigioſæ oſtentationis, quingenario thorace plumbeo indutum, cothurniſque quingentorum pondo calciatum per ſcenam ingredi. C. Milonem athletam, cùm conſtitiſſet, nemo veſtigio educebat : malum tenenti nemo digitum corrigebat.

Cucurriſſe M CLX ſtadia, ab Athenis Lacedæmonem, biduo Philippidem, magnum erat : donec Anyſtis curſor Lacedæmonius, & Philonides Alexandri Magni, à Sicyone Elin, uno die M CC ſtad. cucurrerunt. Nunc quidem in circo quoſdam CLX M p. tolerare non ignoramus. Nuperque Fonteio & Vipſanio Coſs. annos VIII genitum puerum à meridie ad veſperam LXXV M paſſ. cucurriſſe. Cujus rei admiratio ita demum ſolida perveniet, ſi quis cogitet nocte ac die longiſſimum iter vehiculis tribus Tiberium Neronem emenſum, feſtinantem ad Druſum fratrem ægrotantem in Germania : in eo fuerunt CC M paſſ.

De viſu.

CAPUT 21. OCULORUM acies vel maximè fidem excedentia invenit exempla. In nuce incluſam Iliada Homeri carmen, in membrana ſcriptum, tradidit Cicero. Idem, fuiſſe qui per-

(3) Ainſi portent les manuſcrits : d'autres ont ſuivi Solin & Philoſtrate, qui attribuent ces tours de force, non à Caius Milon, mais à Milon le Crotoniate, ce qui ſeroit beaucoup plus vraiſemblable ; mais les manuſcrits ſont contraires à cette leçon, *Milonem Crotoniatam*, adoptée par quelques Editeurs.

(4) Ainſi portent tous les manuſcrits : ce nom chez Hérodote s'écrit *Pheïdippides*, l. 6.

(5) Solin en fait un courier d'Alexandre : *Anyſtis Lacon, & Philonides, Alexandri Magni curſores, Elin abuſque Sicyone mille ducenta ſtadia uno die tranſierunt.* Solin, ch. 1.

(6) Dont nous avons parlé au liv. 2, ch. 70.

(7) Solin donne un an de plus à cet enfant.

(8) Druſus Nero Germanicus, mari

mé Athanate, homme d'une oſtentation effrénée, marcher ſur la ſcene revêtu d'une cuiraſſe de plomb qui peſoit cinq quintaux, & chauſſé de cothurnes qui peſoient le même poids. Quand l'athlete Caius Milon (3) ſe roidiſſoit ſur ſes pieds, perſonne ne pouvoit le déplacer; & quand il empoignoit un fruit, perſonne ne pouvoit lui redreſſer un doigt.

Philippide (4) ayant parcouru en deux jours onze cents quarante ſtades, en allant d'Athenes à Lacédémone, on regarda cette courſe comme un grand effort, juſqu'à ce qu'Anyſtis (5), coureur Lacédémonien, & Philonide, courier d'Alexandre le Grand, euſſent fait douze cents ſtades en un ſeul jour. Ignore-t-on que, même de notre tems, quelques-uns font cent ſoixante mille pas dans le cirque; & que depuis peu, ſous le Conſulat de Fonteius & de Vipſanius (6), un enfant de huit ans (7) a parcouru, dans ce même cirque, ſoixante & quinze milles depuis midi juſqu'au ſoir. On ſent à quel point de telles courſes à pied ſont merveilleuſes, quand on conſidere qu'il a fallu un jour & une nuit à Tibere Néron pour aller avec trois voitures en Germanie, avec tout l'empreſſement d'y voir ſon frere Druſus (8) qui étoit malade, & que la marche, quoique très longue, ne fut, après tout, que de deux cents mille pas.

De la vue.

RIEN de ſi incroyable que ce qu'on raconte de la vue portée à ſa perfection chez certaines perſonnes. Cicéron fait mention d'une (1) noix dans laquelle on étoit parvenu à renfermer l'Iliade d'Homere (2) tranſcrite toute entiere en menus caracteres

d'Antonia dont on a parlé dans la note 5 du chapitre précédent.

(1) Dans ceux de ſes ouvrages que la barbarie & le laps de tems nous ont enviés.

(2) Le Pere Hardouin cite une Iliade d'Homere imprimée en très petit format & en très menus caracteres à Leipſick, par Néander, 1588. L'illuſtre Bayle rend très ſenſible dans un

videret CXXXV M paſſ. Huic & nomen M. Varro reddidit, Strabonem vocatum. Solitum autem Punico bello, à Lilybæo Siciliæ promontorio, exeunte claſſe Carthaginis portu, etiam numerum navium dicere. Callicrates ex ebore formicas, & alia tam parva fecit animalia, ut partes earum à cæteris cerni non poſſent. Myrmecides quidam in eodem genere inclaruit, à quo quadrigam ex eadem materia, quam muſca integeret alis, fabricatam, & navem, quam apicula pinnis abſconderet.

endroit de ſon Dictionnaire, la poſſibilité de ces réductions abrégées d'ouvrages volumineux. Voyez chez lui l'article *Homere*.

(3) Il réſulteroit d'un paſſage de Strabon, qu'il ne voyoit qu'à cent vingt-cinq mille pas, ce qui ne diminue guere le prodige. Voyez la note ſuivante. Je connois un homme de lettres, qui m'a ſouvent dit ſur le pont Royal, par la ſeule portée de ſes yeux, quelle heure il étoit à l'horloge de la Samaritaine, avec le nombre précis des minutes, ce que j'ai conſtamment vérifié être très juſte, à l'aide d'une bonne lunette; & je regarde ce fait comme auſſi merveilleux dans ſa préciſion, que d'appercevoir cent vingt fois plus loin une flotte entiere, comme en conviendront toutes les perſonnes qui ſavent apprécier & calculer les divers effets d'optique.

(4) Circonſtance qui ſeule rend le fait probable, l'élévation du promontoire pouvant être comparée à l'élévation de l'arc du globe compris entre la flotte & le ſpectateur. Car un homme placé au bord & au niveau du rivage, avec les yeux d'un lynx, ne pourra rien découvrir par-delà l'élévation de l'arc que la mer forme à ſon égard; c'eſt-à-dire que ſa vue ne portera qu'à ſept ou huit lieues tout au plus, à l'égard des objets qui n'excéderont pas ſenſiblement ce niveau. Le promontoire en queſtion ſe nomme *Capo di Marſalla*, ſelon le Pere Hardouin & d'autres Savants. Strabon ne compte de ce même promontoire Lilybée en Afrique, que dix mille ſtades, c'eſt-à-dire que cent vingt mille pas. M. de l'Iſle compte vingt lieues de diſtance entre ce cap & l'entrée du port de Carthage; d'autres n'en comptent que dix-huit. Conſultez ſur le même fait Strabon, liv. 6; Elien, hiſt. var. liv. 12, ch. 13; & Valere Maxime, liv. 1, ch. 8.

(5) Ceci eſt confirmé par Solin, ch. 1; & par Elien, liv. 1, hiſt. var. ch. 17. J'oppoſerai à ces merveilles microſcopiques de l'antiquité, d'autres raccourcis non moins merveilleux des artiſtes modernes, & j'en puiſerai les exemples dans l'Hiſtoire des progrès de l'eſprit humain, par M. Savérien, p. 314. On lit qu'un Horloger d'Angleterre, nommé Boverick, avoit fait

ſur un parchemin. Il cite encore un homme qui voyoit à cent trente-cinq mille pas (3), homme qui, ſelon ce qu'ajoute Marcus Varron, ſe nommoit Strabon, &, pendant la guerre Punique, découvroit du promontoire (4) de Lilybée en Sicile, une flotte ſortant du port de Carthage, au point même d'en énoncer le nombre des vaiſſeaux. Calliſtrate (5) faiſoit, avec de l'ivoire, des fourmis & d'autres animaux ſi petits, que les proportions en étoient inſaiſiſſables pour toute autre vue que la ſienne. Myrmecide (6) ſe rendit fameux dans le même genre d'ouvrage; il fit pareillement avec de l'ivoire (7) un char à quatre chevaux, qu'une mouche couvroit de ſes aîles, & un vaiſſeau qu'une abeille couvroit des ſiennes.

---

une chaiſe d'ivoire, à quatre roues, avec toutes ſes appartenances, dans laquelle un homme étoit aſſis; elle étoit ſi petite & ſi légere, qu'une mouche la traînoit aiſément : la chaiſe & la mouche ne peſoient qu'un grain. Le même ouvrier conſtruiſit une table à quadrille avec ſon tiroir, une table à manger, un buffet, un miroir, douze chaiſes à doſſier, ſix plats, une douzaine de couteaux, autant de fourcherres & de cuillers, deux ſalieres, avec un Cavalier, une Dame & un laquais; & tout cela étoit ſi petit, qu'il entroit dans un noyau de ceriſe, dont il n'occupoit encore que la moitié. La choſe ne paroît pas croyable; mais *Baker*, ſavant très reſpectable, dit l'avoir vue. (Voyez le microſcope à la portée de tout le monde, p. 328). On lit auſſi dans un des Journaux d'Allemagne, un fait pour le moins auſſi extraordinaire : c'eſt qu'un ouvrier, nommé Oſwald Nerlinger, a fait une coupe d'un grain de poivre, qui en contient douze cents autres plus petites, toutes tournées en ivoire, dont chacune eſt dorée au bord & ſe tient ſur ſon pied.

(6) Ce Myrmécide s'eſt rendu très fameux chez les Anciens par cette ſorte d'induſtrie plus curieuſe qu'utile, & il a mérité, ou plutôt obtenu, que Cicéron, liv. 4, acad. queſt. Varron, liv. 6 de la langue lat. Elien, hiſt. var. liv. 1, ch. 17, & pluſieurs autres en fiſſent mention. Nous reparlerons de Myrmécide, ainſi que de Calliſtrate, au l. 36, à la fin du ch. 5.

(7) Il en fit un autre, pareillement à quatre chevaux, & couvert des aîles d'une mouche, avec cette différence, que tout cet équipage étoit de marbre, & qu'il y avoit joint un cocher, comme on le verra, liv. 36, ch. 5. Joignez à ces exemples, celui du char à quatre chevaux, pareillement couvert des aîles d'une mouche, & compoſé par Théodore de Samos : on en parlera, liv. 34, ch. 8.

De auditu.

CAPUT 22. AUDITUS unum exemplum habet mirabile, prælium quo Sybaris deleta eſt, eo die quo geſtum erat, auditum Olympiæ. Nam Cimbricæ victoriæ, Caſtores, Romanis qui Perſicam victoriam ipſo die quo contigit nunciavêre, viſus & numinum fuêre præſagia.

(1) C'eſt-à-dire à quelqu'un dans Olympie : car ſi toute la ville eût entendu la même choſe, ce ne ſeroit plus un exemple rare & ſingulier de la fineſſe de l'ouie. Au reſte, il y a beaucoup de ſuperſtition dans tous ces fairs, de la maniere ſur-tout dont les rapportent d'autres Auteurs. Je ne citerai ici que Cicéron & Plutarque : chez le premier, livre 2, de la Nature des Dieux, on lit : *Atque etiam cùm ad fluvium Sagram Crotoniatas Locri maximo prælio deviciſſent, eo ipſo die auditam eſſe eam pugnam ludis Olympiæ, memoriæ proditum eſt.* Paſſage où l'on peut voir que Cicéron tombe dans la même ambiguité que Pline, & n'explique pas ſi ce fut quelqu'un d'une ouie très fine qui entendit ce bruit, ou ſi tous ceux qui aſſiſtoient aux Jeux Olympiques, entendirent la même choſe. Paſſons à Plutarque, chez qui l'expoſé de ce même fait & de pluſieurs autres eſt clairement marqué au coin de la ſuperſtition. Voyez la note ſuivante.

(2) Je lis au texte, *Caſtores, Romanis qui ... nunciavêre, &c.* & non pas comme on liſoit ci-devant, *Caſtores Romani*, leçon ſans vraiſemblance. A l'égard de *Perſicam victoriam*, je me figure qu'il faut lire *Perſeam*, & j'ai traduit en conſéquence. Conſultons ſur ce fait & ſur quelques autres (mais ſans y ajourer foi) Plutarque, vie de Paul-Emile, lequel Plutarque place toutefois la nouvelle de la défaite de Perſée quatre jours après la bataille, & non le propre jour du combat définitif, comme fait ici Pline. Quoi qu'il en ſoit, voici l'expoſé de Plutarque, traduction d'Amyot : » Mais encore fait plus à émer-
» veiller le miracle de la Renommée :
» car quatre jours après la défaite de
» Perſée & la priſe de la ville de Pella,
» ainſi que le peuple Romain étoit
» aux lices à regarder les jeux de la
» courſe des chevaux, il s'éleva ſou-
» dainement un bruit à l'entrée des
» lices où ſe faiſoit l'ébatement, qu'Æ-
» milius avoit défait en une groſſe
» bataille le Roi Perſée, & avoit con-
» quis, pris & ſubjugué toute la Ma-
» cédoine. Cette nouvelle fut incontinent eſpandue parmi tout le peuple,
» dont il s'enſuivit une fête & réjouiſ-
» ſance publique, avec cris de joie
» & battements de main qui durerent
» tout ce jour-là par toute la ville de
» Rome. Depuis, on chercha ſoigneu-
» ſement d'où étoit procédé ce bruit,
» & n'en trouva-t-on point la ſource.
» Ains, diſoit également chacun, qu'il
» l'avoit oui dire, tellement que pour
» lors ce bruit s'en alla en fumée. Mais

De

De l'ouie.

Nous ne connoiſſons qu'un exemple frappant de la fineſſe de l'ouie ; c'eſt celui du combat qui ruina la ville de Sybaris, & dont le fracas ſe fit entendre le jour même à Olympie (1). Car on doit mettre au rang des apparitions & des préſages ſurnaturels les circonſtances de la défaite des Cimbres, & l'avis que Caſtor & Pollux (2) donnerent aux Romains, que ce jour même Perſée venoit d'être vaincu par les armes Romaines.

» peu de jours après ils en eurent let-
» tres & nouvelles certaines qui les
» firent esbahir plus que jamais d'où
» pouvoir être venu cet avant-cour-
» reur meſſager qui avoit ſemé cette
» nouvelle, laquelle ne pouvoit être
» lors naturellement que controuvée ;
» & néanmoins depuis étoit apparu
» qu'elle contenoit vérité. Il ſe lit auſſi
» ſemblablement d'une bataille qui fut
» donnée en Italie près de la riviere de
» Sagra, que le même jour la nouvelle
» en fut ſue au Péloponneſe ; & que
» d'une autre, au cas pareil, qui fut
» donnée en Aſie contre les Médois,
» devant la ville de Mycale, la nou-
» velle en vint le même jour au camp
» des Grecs devant la ville de Platées.
» En cette grande journée où les Ro-
» mains défirent les Tarquins & l'ar-
» mée des Latins, incontinent après
» le fait, on vit deux beaux grands
» jeunes hommes, venant tout fraî-
» chement du camp, qui apporterent
» la nouvelle de la victoire à Rome,
» & eſtima-t-on que ce fuſſent Caſtor
» & Pollux. Le premier Romain qui
» parla à eux ſur la place devant la
» fontaine, là où ils rafraîchiſſoient
» leurs chevaux tout trempés de ſueur,
» leur dit qu'il s'émerveilloit comme ils
» pouvoient avoir ſi-tôt apporté cette
» nouvelle ; & eux en riant, lui manie-
» rent tout doucement la barbe avec les
» deux mains, & ſur le champ le poil
» qui en étoit noir, lui devint blond.
» Ce miracle fit qu'on ajouta foi au rap-
» port qu'en fit ce perſonnage, qui de-
» puis en fut ſurnommé Ænobarbus,
» c'eſt-à-dire ayant barbe blonde com-
» me cuivre. Un autre pareil cas ad-
» venu de notre tems, rend toutes
» telles nouvelles croyables : car quand
» Antonius ſe rébella contre l'Empe-
» reur Domitian, la ville de Rome en
» fut en grand trouble, pour ce qu'on y
» attendoit une groſſe guerre du côté
» de l'Allemagne ; mais en cet effroi,
» il s'éleva ſoudainement de ſoi-mê-
» me un bruit de victoire parmi le
» peuple, & courut la nouvelle par
» toute Rome, qu'Antonius lui-mê-
» me avoit été tué, & ſon armée telle-
» lement défaite, qu'il n'en étoit du
» tout rien demeuré. Si en fut le bruit
» ſi grand, que pluſieurs des princi-
» paux de la ville y ajouterent foi, &
» en ſacrifierent aux Dieux en leur
» rendant grace de la victoire. Mais
» quand on vint à enquérir qui en

Exempla patientiæ.

CAPUT 23. PATIENTIA corporis, ut eſt crebra ſors calamitatum, innumera documenta peperit. Clariſſimum in fœminis Leænæ meretricis, quæ torta non indicavit Harmodium & Ariſtogitonem tyrannicidas : in viris, Anaxarchi, qui ſimili de causâ cùm torqueretur, præroſam dentibus linguam, ùnamque ſpem indicii, in Tyranni os exſpuit.

Memoriæ exempla.

CAPUT 24. MEMORIA neceſſarium maximè vitæ bonum, cui præcipua fuerit haud facile dictu eſt, tam multis gloriam ejus adeptis. Cyrus Rex omnibus in exercitu ſuo militibus nomina reddidit : L. Scipio populo Romano : Cyneas Pyrrhi Regis Legatus Senatui & Equeſtri Ordini Romæ poſtero

» avoit été le premier auteut, il ne » s'en rrouva point, pour ce que l'un » l'alloit toujours rejettanr à l'autre, » tant qu'à la fin elle s'alloit perdre en » la multitude infinie du peuple, » comme en une vaſte mer où il n'y a » ni fond ni rive ; & n'y trouva-t-on » jamais commencement ni fonde- » menr aſſuré : par quoi le bruit s'en » eſcoula auſſi-tôt hors de Rome, com- » me incertainement il y étoir entré. » Toutefois s'étant Domitian mis en » chemin pour aller à cette guerre, il » rencourra lettres & Meſſagers qui » lui appoitoient nouvelles certaines » de la victoire ; & trouva-t-on qu'elle » avoit été gagnée le même jour que » le bruit s'en étoit levé à Rome, com- » bien que les lieux ſoient diſtants l'un » de l'aurre de plus de douze cents » cinquante lieues. Il n'y a perſonne » de notre tems qui ne ſache cela «.

Conſultez de plus ſur les apparitions des Dioſcures, en cas pareils, Denys d'Halicarnaſſe, Antiq. Rom. liv. 6 ; Valere Maxime, liv. 1, ch. 8 ; & Florus, liv. 2, ch. 12.

(1) Qui conjurerenr contre Hipparque, fils & ſucceſſeur de Piſiſtrate, Tyran d'Athenes. Les Athéniens leur dreſſerent des ſtatues après la rerraite des Piſiſtratides. Voy. la note 6. Quant à la Courtiſane Leæna, conſultez à ſon ſujet Pauſanias, Attiq. liv. 1 ; Plutarque dans ſon rraité du babil des femmes ; & Pline lui même, l. 34, ch. 8.

(2) Ceci eſt confirmé par Valere Maxime, liv. 3, ch. 3 : *Talis patientia*

Exemples de patience.

La patience, vu le grand nombre de malheureux, nous fournit auſſi une foule prodigieuſe d'exemples. Un trait des plus mémorables a été, parmi les femmes, celui de la courtiſane Lecena, qui ſouffrit la torture ſans déclarer les tyrannicides Harmodius & Ariſtogiton (1); &, parmi les hommes, celui d'Anaxarque (2), qui, mis à la torture pour le même ſujet, ſe coupa de ſes dents la langue, qui ſeule auroit pu trahir ſon ſecret, & la cracha au viſage du Tyran.

Exemples d'une excellente mémoire.

La mémoire eſt d'une extrême néceſſité dans l'uſage de la vie; & tant de gens ſe ſont diſtingués par cette qualité, qu'il ſeroit mal-aiſé de dire à qui en doit demeurer la principale gloire. Le Roi Cyrus (1) connoiſſoit nom par nom tous les ſoldats de ſon armée (2); Lucius Scipion tous les particuliers du peuple Romain; & Cineas (3), Ambaſſadeur du Roi Pyrrhus, tous les Sénateurs &

æmulus Anaxarchus, cùm à Tyranno Nicocreonte torqueretur, nec ullâ vi inhiberi poſſet, quominus amariſſimorum eum maledictorum verberibus invicem ipſe torqueret: ad ultimum amputationem linguæ minitanti, Non erit, inquit, effeminatæ adoleſcens, hæc quoque pars corporis mei tuæ ditionis: protinuſque dentibus abſciſſam & commanducatam linguam in os ejus irâ patens exſpuit. Il eſt à remarquer que le trait d'héroïſme attribué par Pline & par Valere Maxime à Anaxarque, eſt attribué par les autres Auteurs à Zénon d'Elée. Sur quoi conſultez Cicéron, Tuſcul. queſt. liv. 2; Diogene Laerce, liv. 9; Clément d'Alexandrie, Strom. liv. 4, &c.

(1) Le grand Cyrus.

(2) Xénophon, liv. 5 de la Cyropédie, dit ſeulement que Cyrus ſavoit le nom de tous les Officiers Généraux qui combattoient ſous ſes ordres : ce qui eſt bien différent. Au reſte, Solin confirme l'aſſertion de Pline, ch. 1, tant à l'égard de Cyrus, qu'à l'égard de Scipion, de Cinéas & du grand Mithridate; mais l'autorité de Solin eſt bien foible dans les faits qu'il ne fait que copier chez Pline.

(3) Conſultez à ce ſujet Plutarque, vie de Pyrrhus; Elien, hiſt. var. liv. 12, ch. 33; Cicéron, Tuſc. liv. 1; Quintilien, liv. 2, ch. 11, & Seneque le pere dans la préface du livre premier des Controverſes, où il écrit :

die quàm advènerat. Mithridates duarum & xx gentium Rex, totidem linguis jura dixit, pro concione ſingulas ſine interprete affatus. Charmadas quidam in Græcia, quæ quis exegerit volumina in Bibliothecis, legentis modo repræſentavit. Ars poſtremo ejus rei facta, & inventa eſt à Simonide melico, conſummata à Metrodoro Scepſio, ut nihil

Cineas miſſus à Pyrrho legatus ad Romanos, poſtero die, novus homo, & Senatum & omnem urbanam circumfuſam Senatui plebem, nominibus ſuis perſalutavit.

(4) Ceci eſt confirmé par Aulugelle, liv. 17, ch. 17; & par Pline lui-même au liv. 25, ch. 2.

(5) Ce nom eſt écrit de la ſorte dans tous les manuſcrits : quelques éditions portent *Charmidas* : c'eſt le même nom, ſelon le Pere Hardouin qui obſerve que chez Cicéron, liv. 1, Tuſ. quæſt. il faut lire *Charmadas* ou *Charmidas*, au lieu de *Carneades* : il obſerve auſſi que le nom en queſtion s'écrit *Charmadas* chez Macrobe, Saturn. liv. 7, ch. 1. Conſultez chez Muret, liv. 3, var. lect. un exemple d'une mémoire prodigieuſe dans la perſonne d'un jeune homme.

(6) A Simonide de Ceos, & non pas à Simonide de Chio, comme on lit chez Cicéron, mais par la faute des copiſtes. Voici ſes paroles : *Gratiam habeo Simonidi illi Chio* (liſez Ceo) *quem primum ferunt artem memoriæ protuliſſe, &c.* Cette méthode de mémoire étoit celle de la mémoire locale. Sur quoi conſultez Bayle, article *Simonide*. Ce Poète avoit célébré dans ſes poéſies la conjuration d'Harmodius & d'Ariſtogiton, dont on vient de parler, témoin ces deux vers qui ont échappé au naufrage des tems :

Ημιγ' Αθηναίοιτι φόως γενεδ' ηνικ' Αριστο-
Γείτων Ιππαρχον κτείνε και Αρμόδιος.

Ce que Henri Etienne traduit preſque littéralement dans ce diſtique :

» Clarum Cecropidis tum fulſit lumen, Ariſto-
» giton cùm Hipparchum Harmodiuſque necant.

C'eſt auſſi de Simonide l'élégante inſcription miſe au bas de l'Amour de Praxitele, & qui fait partie du petit nombre de morceaux de l'Anthologie que j'ai traduits en vers françois à la ſuite de mes œuvres, édition de Londres, 1764. Je crois devoir rapporter ici cette inſcription pour donner une idée du caractere de poéſie de cet Ancien :

Quand l'art de Praxitele a voulu m'animer,
Du plus parfait amour il brûloit pour Lucele;
Sur ce modele il oſa me former:
Puis, fier de ſon ouvrage, il m'offrit à ſa belle.
L'ingrate m'ayant vu ſe laiſſa déſarmer.
Mortels, ce ne ſont plus mes traits qui font aimer:
C'eſt le ciſeau de Praxitele.

Le Poète Simonide avoit pris ſoin de conſacrer lui-même dans ſes vers l'excellente mémoire dont il étoit doué; témoin le diſtique :

Μνήμην δ' ὰ τινά φημι Σιμωνίδη ἰσοφαρίζειν,
Οὐδενὸς ἰσταμένῳ παιδὶ Λευκρήτιος.

tous les Chevaliers de Rome, dès le lendemain de ſon arrivée. Mithridate, qui regnoit ſur vingt-deux peuples, leur rendoit la juſtice en autant de langues différentes, & les haranguoit les uns après les autres ſans interpretes (4). Dans la Grece, un homme appellé Charmadas (5) répétoit de mémoire le contenu des livres qu'on deſiroit conſulter dans les Bibliotheques, comme s'il en faiſoit la lecture. Enfin la mémoire fut réduite en art. L'invention en eſt due à Simonide (6), Poète lyrique (7), & la perfection à

Henri Etienne l'a traduit ainſi :

» Aio Leoprepidæ non eſſe Simonidi, adepto
» Octoginta annos, mente parem memorâ.

Conſultez auſſi au ſujet de l'excellente mémoire, ce que Philoſtrate raconte d'Appollonius de Thiane. Mais pour en revenir à Simonide, conſultez ſa vie, par Lilius Gregorius Giraldus, à la ſuite du Pindare de Henri Etienne, édition d'Embrun, 1624. La vie de ce même Poète a été auſſi écrite par M. le Fevre, parmi celle des autres Poètes Grecs, Paris, 1665. Platon lui donnoit le nom de divin. Quinrilien en fait de grands éloges. Denis d'Halicarnaſſe ne craint point de le mettre au-deſſus de Pindare. J'ai dit plus haut que c'étoit par une faute du copiſte, qu'on liſoit chez Cicéron *Simonidi Chio*, au lieu de *Simonidi Ceo* : en effet ce Poète étoit de Céos, circonſtance conſacrée par le Poète Moſchus, dans les funérailles de Bion. C'eſt dans ce paſſage précieux où il indique très poétiquement la patrie de pluſieurs autres Poètes. Voici ce paſſage tel que je l'ai traduit :

O Bion, qui pourroit te refuſer des larmes?
Au trépas d'Héſiode, Aſtrée eut moins d'allarmes;
Simonide à Céos fit verſer moins de pleurs;
Et Thebes & Lesbos, fameuſes par les armes,
De Pindare & d'Alcée avec moins de terreurs
Virent les jours en proie au ciſeau des trois Sœurs.
Le tendre Anacréon, & ſon luth, & ſes charmes,
Furent moins pleurés dans Téos,
Sapho dans Mytilene, Archiloque à Paros.

(7) C'eſt ce que ſignifie ici l'adjectif *melicus*, qu'il faut bien ſe garder de prendre dans le ſens de *natus in inſulâ Melo*, comme ont fait quelques demi-Savants. Nous avons prouvé par pluſieurs paſſages remarquables dans la note précédente, que Simonide étoit, non de Chios, ni de Mélos, mais de Céos. Simonide eſt donc qualifié ici de *Poeta melicus*, ἀπὸ τῆ μέλους, c'eſt-à-dire de Poète mélodieux ou lyrique. C'eſt ainſi que Cicéron, au livre *de optimo genere Orat.* diſtingue les différents Poètes en tragiques, comiques, épiques, *méliques*, & dithyrambiques. Suidas, pour cette même raiſon, donne à Simonide, tantôt l'épithete de lyrique, tantôt celle de *mélodiſte*, μελοποιὸν. Conſultons ſurtout Phedre au quatrieme livre de ſes fables, où il dit en parlant de ce Poète :

Simonides qui ſcripſit egregium melos,
. . . . . .
Erat autem natus, ut aiunt, in Ceo inſulâ.

Pline, ſur la fin de ce même ſeptieme livre, caractériſera une ſeconde fois Simonide de l'épithete de *mélique*, c'eſt-à-dire de Poète lyrique.

non iiſdem verbis redderetur auditum. Nec aliud eſt æquè fragile in homine, morborum & casûs injurias atque etiam metus ſentiens, aliàs particulatim, aliàs univerſa. Ictus lapide oblitus eſt litteras tantùm. Ex prælto tecto lapſus, matris & affinium, propinquorumque cepit oblivionem: alius ægrotus, ſervorum etiam: ſui verò nominis Meſſala Corvinus Orator. Itaque ſæpe deficere tentat ac meditatur vel quieto corpore & valido, ſomno quoque ſerpente amputatur, ut inanis mens quærat ubi ſit loci.

Laus C. Julii Cæſaris.

CAPUT 25. ANIMI vigore præſtantiſſimum arbitror genitum Cæſarem

(8) Voici une note critique concernant Métrodore, qui nous a été communiquée par un Savant moderne. » Métrodore de Scepſis, ville de Troade. Voſſius doute que ce ſoit le Métrodore qui eſt ſurnommé le Periegete par Placidus Lutatius. Ptolémée a employé les obſervations de Métrodore de Scepſis faites en Italie & en Sicile. Le Métrodore cité dans l'indice du livre ſeptieme, pourroit être le diſciple Stilpon qui avoit écrit περὶ συνηθείας, ſur la coutume, comme on voit dans Athénée. Je trouve par un paſſage que rapporte de ce livre le Scholiaſte de Nicandre, qu'il y étoit parlé des coutumes de divers peuples. Pline, dans l'indice du liv. 1, ch. 35, cite un ſecond Métrodore, comme ayant écrit ſur l'architecture. Bayle a réfuté les conjectures du Pere Hardouin ſur Métrodore de Scepſis: voyez ſon Dictionnaire, article *Métrodore*«.

Quoi qu'il en ſoit de toutes ces critiques, je ne penſe pas qu'on puiſſe ſe diſpenſer d'être de l'avis du Pere Hardouin, lorſqu'il fait voir que le Métrodore dont il s'agit ici, & dont Cicéron, liv. 1, queſt. Tuſcul. vante l'excellente mémoire, ne ſauroit avoir vécu du tems de Diogene le Cynique, comme le ſuppoſe Solin, faiſant à cette occaſion un anachroniſme d'environ trois ſiecles, puiſque l'Orateur Marc-Antoine, chez Cicéron, parle de ce même Métrodore, comme d'un perſonnage moderne & tout récent, *qui modò fuit.*

(9) Ceci eſt confirmé par Valere Maxime, ainſi que par Solin, qui nous apprend que l'homme à qui cet accident arriva, étoit d'Athenes. Hermogenes, le plus célebre ſophiſte de toute la Grece, perdit abſolument la mémoire de toute choſe, & vécut ainſi fort long-tems, ſelon Cælius: Aurel. liv. 1, chron. ch. 5.

(10) Suétone écrit qu'Orbilius ou-

Métrodore (8) de Scepſis. Par ce moyen on rendoit mot pour mot tout ce qu'on avoit entendu dire. Cependant rien n'eſt plus fragile, en général, que la mémoire de l'homme : les impreſſions des maladies, des cas fortuits, celles même de la peur, y donnent atteinte, & font oublier quelquefois certaines choſes, quelquefois tout, ſans exception. Un homme, frappé (9) d'un coup de pierre, oublia les Lettres, & rien davantage. Un autre, étant tombé d'un toit fort élevé, ne reconnut plus, ni mere, ni parenté, ni alliance. Quelqu'un, après une maladie (10), ne connoiſſoit plus ſes eſclaves; & l'Orateur Meſſala Corvinus oublia (11) ſon propre nom. Dans un état même de proſpérité & de ſanté, nous avons ſouvent la mémoire embarraſſée, comme ſi elle épioit le moment de nous échapper (12). Enfin elle rompt ſes liens à l'approche du ſommeil, & laiſſe notre eſprit vuide, avec l'inquiétude d'ignorer pour lors en quel endroit du monde nous ſommes.

Eloge de Jules Céſar.

L'HOMME qui, ſelon moi, reçut de la Nature (1) l'ame de

blia juſqu'à ſon propre nom. Paul Jove raconte la même choſe de George de Trébizonde & de Philippe Decius. Jean Suiſſerus, ſurnommé le calculateur, oublia tellement ſes propres mathématiques, que reliſant ſa méthode ſans la comprendre, il ſe mettoit à pleurer. Le Poëte Lucrece fait mention de ces pertes de mémoire au ſixieme livre de ſon poëme :

» Atque etiam quoſdam cepêre oblivia rerum
» Cunctarum, neque ſe poſſent cognoſcere & ipſi.

Mais c'eſt ſur-tout chez Schenkius, liv. 1, Obſerv. med. que vous trouverez un grand nombre d'exemples de ſemblables accidents provenus de différentes cauſes.

(11) Ce qui lui arriva deux ans avant que de mourir, dans la troiſieme année de la cent quatre-vingt-dix-ſeptieme olympiade. *Hieronym. in chronic.*

(12) Peliſſerus, dans ſes notes manuſcrites, obſerve que ces tentatives faites par notre mémoire pour nous quitter, ſont très fréquentes, & que nous pouvons facilement la ſurprendre dans le deſſein de déſertion, lorſqu'en parlant nous nous trouvons arrêtés tour-à-coup par l'oubli de l'expreſſion ſouvent la plus familiere.

(1) Je lis au texte *genitum Cæſarem* avec les meilleurs manuſcrits, & non pas *Caium Cæſarem* avec la plupart des Editeurs.

Dictatorem. Nec virtutem conſtantiamque nunc commemoro, nec ſublimitatem omnium capacem quæ cœlo continentur: ſed proprium vigorem celeritatemque quodam igne volucrem. Scribere aut legere ſimul, dictare & audire ſolitum accepimus. Epiſtolas verò tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare: aut ſi nihil aliud ageret, ſeptenas. Idem ſignis collatis quinquagies dimicavit: ſolus M. Marcellum tranſgreſſus, qui undequadragies dimicaverat. Nam præter civiles victorias, undecies C & XCII M hominum occiſa præliis ab eo, non equidem in gloria poſuerim, tantam, etiam coactam, humani generis injuriam: quod ita eſſe confeſſus eſt ipſe, bellorum civilium ſtragem non prodendo.

Juſtiùs Pompeio Magno tribuatur DCCCXLVI naves piratis ademiſſe: Cæſari proprium & peculiare ſit, præter ſupradicta, clementiæ inſigne, quâ uſque ad pœniten-

(2) Je lis au texte, *ſcribere aut legere*, avec les meilleurs manuſcrits. Les Editeurs qui ont adopté la leçon *ſcribere & legere*, n'ont pas réfléchi qu'on ne peut lire & écrire en même tems, ſur-tout différentes choſes. Spartien tombe dans la même inadvertence, lorſqu'il dit d'Adrien, *qu'il écrivoit, dictoit, écoutoit & converſoit à la fois, & dans le même tems*; car on ne conçoit pas que quelqu'un puiſſe à la fois prononcer des paroles différentes. J'avoue même que malgré le correctif *ſcribere aut legere*, Pline me paroît ſuppoſer ici des actes qui s'excluent, & qui impliquent contradiction: car ſoit en liſant, ſoit en écrivant, je ne conçois pas qu'il ſoit poſſible, à la rigueur, de dicter autre choſe, & d'écouter encore de ſurcroit des perſonnes qui parlent. Ce ſera bien aſſez d'admettre que Céſar entremêloit tous ces actes ſans ſe troubler, & qu'il paſſoit légérement de l'un à l'autre, ſans perdre la ſérie des idées propres à chacun de ces mêmes actes.

(3) C'eſt-à-dire quand il n'étoit point détourné par quelque lecture, ou par l'attention qu'il prêtoit à ceux qui parloient. Ceci ſent bien l'exagération. Voyez la note précédente.

(4) Solin n'en compte que onze cents trente-deux mille. Velleius Paterculе, chez qui ſans doute il y a une faute de copiſte, écrit que le nombre d'ennemis tués par Céſar & les ſiens, ne monte qu'à quarante mille hommes; ce qui eſt formellement démenti par l'hiſtoire. Plutarque écrit que Céſar tua en bataille rangée

la

la trempe la plus forte, ce fut le Dictateur Céſar. Je ne parle ici, ni de ſa bravoure, ni de ſa fermeté, ni de l'élévation de génie qui lui ſoumit le monde; je m'arrête uniquement à cet eſprit plein de vigueur, d'activité & de feu qui le diſtinguoit. Nous apprenons que, dans le tems même qu'il écrivoit (2), ou qu'il liſoit, il avoit coutume de dicter ſes dépêches, & d'écouter encore ce qu'on lui diſoit; qu'il dictoit à quatre Ecrivains autant de différentes lettres de la derniere importance; & qu'il en dictoit même juſqu'à ſept quand il ne faiſoit point (3) autre choſe. Il combattit cinquante fois en bataille rangée; en quoi il eut ſeul l'avantage ſur Marcus Marcellus qui en avoit livré trente-neuf. Quant aux onze cents quatre-vingt-douze mille (4) hommes qu'indépendamment des guerres civiles, il a fait périr en différents combats, y eût-il été forcé, je ne ſaurois lui faire honneur d'un ſi grand déſaſtre cauſé au genre humain; & lui-même a témoigné qu'il n'avoit pas une autre idée de ſes victoires civiles, en gardant le ſilence (5) ſur le nombre de citoyens qui y avoient laiſſé la vie.

Attribuons au grand Pompée une gloire plus juſte, celle d'avoir enlevé huit cents quarante-ſix (6) vaiſſeaux aux pirates; mais reconnoiſſons dans Céſar, outre ce que nous en avons déja dit, un mérite qui lui fut propre & ſingulier, celui de la clémence (7), vertu qu'aucun autre mortel ne pratiqua comme lui, &

un million d'hommes, & qu'il fit autant de priſonniers.

(5) Ceci eſt confirmé par Solin: *quantum bellis civilibus fuderit, noluit adnotari.*

(6) Plutarque, vie de Pompée, porte le nombre de ces vaiſſeaux pris par lui, juſqu'à près de neuf cents. Conſultez auſſi Appien, guerres Mithridatiques.

(7) Céſar éleva un Temple dans Rome à la Clémence; ou, comme d'autres veulent, les Romains éleverent un Temple à la clémence de Céſar: d'où nous reſtent des médailles antiques, qui repréſentent un Temple avec cette inſcription: CLEMENTIÆ CÆSARIS. Le Pere Hardouin prétend que cette inſcription eſt une phraſe beaucoup plus longue, écrite en abrégé. En conſéquence il interprete CLEMENT-iæ I, (id eſt) *Primus, Æ-dem, CÆSAR, I-mperator S-acravit.* M. de Voltaire s'eſt confor-

tiam omnes ſuperavit. Idem magnanimitatis perhibuit exemplum, cui comparari non poſſit aliud. Spectacula enim edita effuſaſque opes, aut operum magnificentiam in hac parte enumerare, luxuriæ faventis eſt. Illa fuit vera & incomparabilis invicti animi ſublimitas: captis apud Pharſaliam Pompeii Magni ſcriniis epiſtolarum, iterumque apud Thapſum Scipionis, concremaſſe ea optimâ fide, atque non legiſſe.

Laus Pompeii Magni.

CAPUT 26. VERUM ad decus Imperii Romani, non ſolùm ad viri unius pertinet victoriam, Pompeii Magni titulos omnes triumphoſque hoc in loco nuncupari: æquato non modò Alexandri Magni rerum fulgore, ſed etiam Herculis propè ac Liberi Patris. Igitur Siciliâ recuperatâ, undè primùm Syllanus in Reipublicæ cauſa exoriens auſpicatus eſt: Africâ verò totâ ſubactâ, & in ditionem redactâ, Magnique nomine in ſpolium inde capto, Eques Romanus (id quod antea nemo) curru triumphali revectus eſt: & ſtatim ad ſolis occaſum tranſgreſſus, excitatis in Pyrenæo trophæis, oppida DCCCLXXVI ab Alpibus ad fines Hiſpaniæ ulterioris in ditionem redacta victoriæ ſuæ adſcripſit, & majore animo

mé au premier ſens dans ſa belle tragédie de la mort de Céſar: il fait dire par Céſar même:

» Vois ce Temple que Rome élève à ma clémence.

(8) Ceci eſt confirmé par Dion, liv. 43, & liv. 44. Plutarque écrit que le grand Pompée en fit autant à l'égard des lettres de Sertorius: action magnanime que le grand Corneille n'a point omiſe dans la tragédie de ce nom.

(1) Tous les manuſcrits portent ici *victoriam*: peut-être faut-il lire *gloriam*, qui formeroit un ſens beaucoup plus ſatisfaiſant. J'ai traduit en conſéquence.

(2) *Syllanus* ſignifie ici partiſan de Sylla: c'eſt ainſi que ce même Pompée eſt appellé *Dux Syllanus* par le Poète Lucain, Pharſal. l. 7, v. 307:

Cum Duce Syllano gerimus civilia bella.

(3) Je lis *in ſpolium* avec les manuſcrits, & non pas *ſpolio* avec la plupart des Editeurs.

dont il fut à la fois le modele & la victime. Sa vie fournit auſſi un exemple de généroſité auquel nul autre ne ſauroit être comparé. Je n'entends pas les ſpectacles qu'il donna, les richeſſes qu'il prodigua, la magnificence des ouvrages qu'il fit faire. Appeller tout cela grandeur, ce ſeroit ſe rendre le fauteur du luxe. Le voici ce trait incomparable d'une ame véritablement grande & ſupérieure à tous les événements : c'eſt qu'ayant pris la caſſette des lettres du grand Pompée à Pharſale, & depuis encore les papiers de Scipion (8) à Thapſe, il les jetta, avec le ſcrupule le plus louable, au feu, ſans les lire.

Eloge du grand Pompée.

Ce n'eſt pas ſeulement la gloire (1) d'un particulier, mais plutôt celle de l'Empire Romain, qui m'invite à produire ici tous les titres d'honneur & de triomphe du grand Pompée, l'éclat de ſes actions ayant égalé celles d'Alexandre, & approché de celles d'Hercule & de Bacchus. Après donc avoir repris la Sicile, où il commença ſa carriere en ſe déclarant pour le parti de Sylla (2) en faveur de la République; après avoir enſuite ſoumis & conquis l'Afrique entiere, & en avoir rapporté, pour (3) toute dépouille, le nom de Grand (4), il reçut, quoique ſimple Chevalier Romain, les honneurs du triomphe, par une diſtinction (5) qui n'avoit juſques-là été accordée à perſonne. Auſſi-tôt il marche vers l'occident; érige des trophées ſur les monts Pyrénées; ſoumet, entre les Alpes & l'extrémité de l'Eſpagne, huit cents ſoixante & ſeize villes : il en marque la priſe dans les monuments de ſa victoire; &, par une grandeur d'ame plus eſtimable, il n'y

(4) Ce nom de Grand lui fut conféré par Sylla, qui ordonna aux troupes de le ſaluer de ce nom. Ce fut à ſon retour de l'expédition d'Afrique, ſelon Plutarque, ou, comme veut Suétone, après l'expédition Pontique.

(5) Il falloit être ou Conſul ou Préteur, pour prétendre aux honneurs du triomphe.

Sertorium tacuit: belloque civili (quod omnia externa conciebat) extincto, iterum triumphales currus Eques Romanus induxit, toties Imperator antequam miles. Poſtea ad tota maria & deinde ſolis ortus miſſus, hos retulit patriæ titulos, more ſacris certaminimus vincentium. Neque enim ipſi coronantur, ſed patrias ſuas coronant. Hos ergo honores urbi tribuit in delubro Minervæ, quod ex manubiis dicabat. » Cn. Pompeius Magnus Imperator bello XXX an- » norum confecto, fuſis, fugatis, occiſis, in deditionem ac- » ceptis hominum centies vicies ſemel LXXXIII M: depreſſis » aut captis navibus DCCCXLVI: oppidis, caſtellis MDXXXVIII » in fidem receptis: terris à Mæotis lacu ad Rubrum mare » ſubactis, votum meritò Minervæ «. Hoc eſt breviarium ejus ab Oriente. Triumphi verò, quem duxit ad tertium Calendas Octobres, M. Piſone & M. Meſſala Conſulibus, præfatio hæc fuit: » Cùm oram maritimam à prædonibus libe- » raſſet, & imperium maris populo Romano reſtituiſſet, » ex Aſiâ, Ponto, Armeniâ, Paphlagoniâ, Cappadociâ, » Ciliciâ, Syriâ, Scythis, Judæis, Albanis, Iberiâ, inſulâ

(6) Ne voulant point faire parade d'une victoire remportée ſur ſes concitoyens. C'eſt par le même ſcrupule que Céſar ne fit point mention du nombre des Romains qu'il avoit tués en bataille rangée, comme on l'a pu obſerver au chapitre précédent. L'édition de Parme lit ici, *Sertorium domuit*, au lieu de *Sertorium tacuit*, contre la foi de tous les manuſcrits.

(7) Cette guerre civile eſt celle que Sertorius, Carbon & Cinna ſoutinrent contre Sylla & Pompée.

(8) Mithridate & les autres ennemis du Peuple Romain.

(9) Tels que les combats Olympiques, Pythiens, Iſthmiens & Néméens.

(10) Pline, au commencement du livre 10, fait une ſeconde fois mention de cet uſage en ces mots: *In ſacris certaminibus ... non victori corona dantur, ſed patriam ab eo coronari pronunciatur.* En un mot, c'eſt à cet uſage que ſe rapportent les vers que Simonide fit pour un jeune homme qui vainquit aux jeux Olympiques, & dont voici la traduction en vers latins:

Ecce Theocritum: puer eſt, ſed Olympia vicit,
Vernantes tantâ temperat arte manus.
Sic facie primus, certamine primus, honeſtis
Natus avis, patriæ ſplendida ſerta refert.

dit pas (6) un mot de Sertorius. Ayant auſſi étouffé la guerre civile (7), qui donnoit occaſion à l'étranger (8) de remuer de toute part contre nous, il parut pour la ſeconde fois dans Rome ſur le char de triomphe, toujours ſimple Chevalier, & tant de fois Commandant de nos armées, ſans avoir été commandé dans aucune. Après quoi, envoyé de tous côtés dans les mers, & enſuite dans les terres de l'orient, il revint à Rome faire ce que font les vainqueurs des jeux ſacrés (9). On ſait qu'au lieu de recevoir des couronnes, ce ſont au contraire eux qui couronnent (10) leur patrie. A leur exemple, Pompée fit hommage à la ſienne de toutes ſes grandeurs, & fit honneur des inſcriptions ſuivantes à la ville de Rome dans un Temple qu'il conſacra à Minerve du prix de ſes dépouilles: » Le Général Cneus Pompée le Grand, » ayant terminé une guerre de trente ans, ayant défait, mis en » fuite, tué, forcé à ſe rendre deux millions cent quatre-vingt-» trois mille hommes, coulé à fond ou pris huit cents quarante-» ſix vaiſſeaux, reçu la foi de quinze cents trente-huit villes ou » châteaux, ſoumis tout le pays depuis les Palus Mæotides juſ-» qu'à la mer Rouge, conſacre, comme il le doit (11), cette » offrande à Minerve ». Tel fut l'expoſé abrégé qu'il fit de ſes expéditions à ſon retour de l'Orient. Quant au triomphe dont il fut honoré le troiſieme jour des Kalendes d'Octobre, ſous le Conſulat de Marcus Piſon (12) & de Marcus Meſſala, tel en étoit l'énoncé préliminaire: » Après avoir purgé de pirates la côte mari-» time, & rendu l'empire de la mer au peuple Romain, Pom-» pée a triomphé, pour avoir vaincu l'Aſie (13), le Pont, l'Ar-» ménie, la Paphlagonie, la Cappadoce, le Cilicie, la Syrie, » les Scythes, les Juifs, les Albanois, l'Ibérie, l'isle de Crete,

(11) En qualité de Déeſſe de la guerre & de l'adreſſe en tout genre.

(12) Tous les manuſcrits portent *Marco Piſone & Marco Meſſala.* Les Editeurs mettent mal-à-propos ce ſecond Conſul avant le premier. Le conſulat de Marcus Pupius Calpurnius Piſo, & de Marcus Valerius Meſſala, regarde l'année de la fondation de Rome 693. Plutarque obſerve que Pompée avoit alors quarante ans.

(13) L'Aſie mineure

» Cretâ, Baſternis, & ſuper hæc de regibus Mithridate at-» que Tigrane triumphavit ». Summa ſummarum in illa gloria fuit (ut ipſe in concione dixit, cùm de ſuis rebus diſſereret), Aſiam ultimam provinciarum accepiſſe, eamdemque mediam patriæ reddidiſſe. Si quis è contrario ſimili modo velit percenſere Cæſaris res, qui major illo apparuit, totum profectò terrarum orbem enumeret: quod infinitum eſſe conveniet.

Laus Catonis primi.

CAPUT 27. CÆTERIS virtutum generibus variè & multi fuêre præſtantes. Cato primus Porciæ gentis tres ſummas in homine res præſtitiſſe exiſtimatus eſt: optimus Orator, optimus Imperator, optimus Senator: quæ mihi omnia, etiamſi non priùs, attamen clariùs fulſiſſe in Scipione Æmiliano videntur, dempto præterea plurimorum odio, quo Cato laboravit. Itaque ſit proprium Catonis, quater & quadra-

(14) C'eſt ſur-tout ici qu'il importe d'entendre par l'Aſie, l'Aſie mineure, & même une partie ſeulement de l'étendue de pays compriſe ſous ce nom.

(15) On lit pareillement chez Florus, liv. 3, ch. 5: *Sic Pompeio duce Populus Romanus totam, quâ latiſſima eſt, Aſiam pervagatus, quam extremam habebat imperii provinciam, mediam fecit.*

(1) Marcus Porcius, le premier de la famille *Porcia* qui ait eu le ſurnom de Caton. Conſultez, à titre de chef-d'œuvre, l'éloge de ce Caton chez Tite-Live, liv. 39.

(2) Valere Maxime lui en attribue une quatrieme, celle d'avoir été un très célebre Juriſconſulte.

(3) Conſultez ſur les harangues & plaidoyers du premier Caton, nos notes alphabétiques ſur le prétendu premier livre de Pline. Conſultez auſſi Plutarque, vie de Caton l'ancien, ainſi que Priſcien, Diomede, Quintilien, &c. & parmi les modernes, la Popeliniere au cinquieme livre de l'hiſtoire des hiſtoires, où il traite fort au long des écrits de ce perſonnage. Nous n'avons plus de lui que ſon traité ſur l'agriculture (*de re ruſticâ*), dont Pline s'eſt principalement ſervi, & que Jean Mathias Geſner a fait réimprimer avec les autres Auteurs Latins ſur l'Agriculture, à Leipſick, en 1735, en 2 vol. in-4°. Pline, liv. 25, ch. 8, parle d'un ouvrage où Caton avoit recueilli des remedes pour l'uſage de ſa famille & de ſes amis. Plutarque, dans ſa vie, fait auſſi mention de cet ouvrage. Je dois

» les Baſternes, & de plus, les Rois Mithridate & Tigrane ». Tous ces avantages ſe réduiſoient à ce grand point, comme il ſut bien le dire lui-même dans une harangue où il rendoit compte de ſes actions: c'eſt que l'Aſie (14) étoit une province frontiere quand on lui en avoit donné le commandement, & qu'elle étoit devenue le centre (15) de l'Empire au moment où il la remit entre les mains de ſa patrie. Si l'on vouloit, en ſuivant la même méthode d'une énumération d'exploits, entreprendre d'oppoſer Céſar à Pompée, ſur qui Céſar a paru avoir de l'avantage, il faudroit faire le dénombrement de tous les pays du monde: & l'on conviendra qu'une pareille comparaiſon jetteroit dans des détails infinis.

Eloge du premier Caton.

PLUSIEURS perſonnes ſe ſont diſtinguées par divers autres genres de mérite. Caton (1) a eu la réputation d'avoir réuni trois (2) grandes qualités, les plus propres à rendre un homme accompli, celle de parfait Orateur (3), celle de parfait Général, & celle de parfait Sénateur. Tous ces mêmes talents brillerent auſſi, je penſe, en la perſonne de Scipion Emilien (4), ſinon de meilleure heure, du moins avec plus d'éclat encore. Ajoutons qu'il ne fut pas, comme Caton, en butte à la haine du plus grand nombre (5). Un avantage qui appartient en propre à Caton, c'eſt qu'il plaida quarante-quatre cauſes (6); &

prévenir qu'à l'article *Caton*, dans nos notes alphapéthiques des Auteurs, à la ſuite du premier livre, il s'eſt gliſſé une faute de ponctuation, & qu'il y faut néceſſairement un point après ces mots: *nous n'avons plus que ſon Traité ſur l'Agriculture:* ſans quoi je me trouverois dire l'oppoſé de ce que je dis effectivement.

(4) Le deſtructeur de Carthage & de Numance, le gendre de Paul Emile; en un mot le petit-fils du premier Scipion l'Africain.

(5) A cauſe de ſa place de Cenſeur, qui l'expoſoit à la haine de tous les gens vicieux, c'eſt-à-dire, à la haine du plus grand nombre, dans tous les états poſſibles.

(6) Ceci eſt confirmé par Plutarque, qui porte à un peu moins de cinquante le nombre de ſes plaidoyers, & qui ajoute qu'il plaida encore dans ſa quatre-vingt-ſixieme année. Conſultez auſſi Valere Maxime, liv. 8, ch. 7.

gies cauſam dixiſſe ; nec quemdam ſæpiùs poſtulatum, & ſemper abſolutum.

Item de fortitudine.

CAPUT 28. FORTITUDO in quo maximè extiterit, immenſæ quæſtionis eſt, utique ſi recipiatur poetica fabuloſitas. Q. Ennius, T. Cæcilium Teucrum, fratremque ejus præcipuè miratus, propter eos ſextum decimum annalem adjecit. L. Siccius Dentatus, qui Tribunus plebis fuit, Sp. Tarpeio, A. Aternio Conſulibus, haud multò poſt exactos Reges, vel numeroſiſſima ſuffragia habet, centies vicies prælíatus, octies ex provocatione victor, XLV cicatricibus adverſo corpore inſignis, nulla in tergo. Item ſpolia cepit XXXIV,

(7) Du moins parmi les Romains. Nous liſons dans la harangue d'Æſchine contre Demoſthene, qu'Ariſtophon fut appellé & abſous en juſtice juſqu'à cinquante fois.

(1) Voyez ſon article parmi les notes alphabétiques qui terminent le premier livre. Jérôme Columna a publié une vie d'Ennius à la tête des fragmens de cet ancien Poète, qu'il a recueillis & accompagnés de doctes commentaires, dont la derniere édition a été donnée à Amſterdam, en 1707, par Fr. Heſſelius. Selon la remarque d'un Savant moderne, ces fragmens d'Ennius paroiſſent prouver que le défaut de goût n'eſt point incompatible avec le génie.

(2) Le Pere Hardouin veut qu'au lieu de *Teucrum*, on liſe ici *Dentrem*, d'autant que chez Tite Live (témoin liv. 39, & liv. 42), *Denter* eſt le ſurnom familier des Céciliens ; & que d'autre part le ſurnom *Teucer* eſt ſans exemple chez les Romains : mais j'ai ſuivi les manuſcrits.

(3) Quelques Editeurs liſent *ſextum annalem* ; mais tous les manuſcrits, ſans exception, portent *ſextum decimum annalem.*

(4) Tous les meilleurs manuſcrits portent *Sicçius*, & cette leçon eſt encore confirmée par Aulugelle, Dionyſius, Publius Victor, &c. Cependant ceux qui, au lieu de *Sicçius*, liſent ici *Sicinius*, ont pour eux Valere Maxime, liv. 3, ch. 2 ; Solin, chapitre 1, & de plus Varron, Feſtus, ſans compter les médailles & autres monuments hiſtoriques qui font mention de la famille *Sicinia.*

(5) Les manuſcrits portent *Aulo Aternio.* Le Pere Hardouin entreprend de prouver, d'après nombre d'autorités, qu'il faudroit lire *Aulo Aterio.* En effet, l'hiſtoire fait foi que *Aulus* qu'ayant

qu'ayant été plus ſouvent (7) que perſonne appellé en juſtice, il fut toujours renvoyé abſous.

Du courage.

La queſtion : *Quel eſt l'homme qui s'eſt le plus ſignalé par ſon courage ?* ſeroit immenſe à traiter, ſur-tout en admettant les fables des Poètes. Quintus (1) Ennius, plein d'admiration pour la bravoure de Cæcilius Teucer (2) & de ſon frere, ajouta en leur faveur une ſeizieme Annale (3) à ſon ouvrage. La valeur de Lucius Siccius (4) Dentatus, qui fut Tribun du peuple ſous le Conſulat de Spurius Tarpeius & d'Aulus Aternius (5), peu après (6) l'exil des Rois, a pour elle des ſuffrages ſans nombre. Il paya de ſa perſonne dans ſix-vingts batailles, ſortit vainqueur de huit combats ſinguliers (7); porta les marques de quarante-cinq bleſſures pardevant, aucune par derriere; enleva trente-quatre dépouilles, fut gratifié de dix-huit piques ſans fer (8), de vingt-

Aterius Fontinalis, qui eſt celui dont il s'agit, fut le collegue au Conſulat de *Spurius Tarpeius Montanus Capitolinus*, l'an de la fondation de Rome 300. Cependant d'autres, témoin le Pere Labbe, liſent ici même *Æternius*, & non pas *Aterius*. A l'égard du prénom de *Spurius* donné au collegue de ce Conſul, c'eſt un ſobriquet qui ſignifie *illégitime :* il paroît que ce ſobriquet ſe donnoit, & même s'adoptoit ſans conſéquence, & qu'il s'appliquoit particuliérement aux enfants poſthumes, je veux dire à ceux qui, naiſſant un peu tard après la mort de leur pere, donnoient lieu à quelque bruit ſcandaleux; témoin *Albanus Regillenſis*, Conſul l'an de la fondation de Rome 290, & dont nous voyons que le prénom étoit *Spurius Poſthumius*. Pour ce qui eſt des autres noms de Spurius Tarpeius, à ſavoir les noms de Tarpeius, de Montanus, & de Capitolinus, il eſt à obſerver que tous ces noms ſont ſynonymes, & ont rapport à la délivrance de la roche Tarpée & du mont Capitole, par ſon aïeul Marcus Manlius Capitolinus.

(6) Cinquante-ſix ans après l'expulſion des Rois.

(7) C'étoient des défis particuliers d'ennemi à ennemi, & de Romain à étranger : car les Romains ne connoiſſoient point le duel de compatriote à compatriote, ſi ce n'eſt peut-être dans les guerres civiles.

(8) Les lances ou piques ſans fer étoient la récompenſe du premier exploit que faiſoit un guerrier Romain, ſelon Alexander ab Alexandro. Mais je penſe qu'il ſe trompe, d'autant qu'il eſt prouvé par ce paſſage de Pline, & par d'autres monuments antiques, qu'on pouvoit recevoir un grand nom-

donatus haſtis puris duodeviginti, phaleris XXV, torquibus tribus & LXXX, armillis CLX, coronis XXVI, civicis XIV, aureis VIII, muralibus III, obſidionali unâ, fiſco æris X captivis & XX ſimul bubus, Imperatores IX ipſius maximè operâ triumphantes ſecutus : ptæterea (quod optimum in operibus ejus reor) uno ex ducibus T. Romilio ex Conſulatu ad populum convicto malè acti imperii.

Rei militaris haud minora forent Manlii Capitolini decora, ni perdidiſſet illa exitu vitæ. Ante XVII annum bina ceperat ſpolia. Primus omnium Eques coronam muralem acceperat, VI civicas, XXXVII dona, XXIII cicatrices adverſo corpore exceperat : P. Servilium Magiſtrum Equitum

bre de ces lances ; ce qui ſuppoſe, non un premier exploit, mais différentes actions d'éclat en différentes époques. Conſultez ſur la forme, ou plutôt ſur la proportion de ces lances ſans fer, une médaille de Trajan diſtribuant des récompenſes militaires. Cette médaille ſe trouve gravée, page 123 du Commentaire de Stewechius ſur Vegece, liv. 2. On y trouve auſſi à la page 121 & 122, la repréſentation des diverſes couronnes militaires. Ce même Commentateur de Vegece rapporte au même endroit une inſcription antique qui fait mention de cinq piques ſans fer données en récompenſe à un guerriet : cette inſcription eſt telle : DONATO. HASTIS PURIS V. VEXILLIS VIII. CORONIS MURALIBUS II. VALLARIBUS II.

(9) J'ai indiqué dans la note précédente où ſe trouve la repréſentation de ces diverſes couronnes. Quelques manuſcrits portent ici *coronis* XXXVI, au lieu de *coronis* XXVI ; mais le nombre XXVI eſt celui qui réſulte de l'aſſemblage des autres nombres.

(10) Le texte, vu les variantes des manuſcrits, paroît corrompu en cet endroit ; Saumaiſe & le Pere Hardouin penſent qu'il n'eſt nullement queſtion ici de captifs. Ils propoſent de lire *è fiſco æris X, capti æris XX* ; ce qui fait en tout douze cents livres de notre monnoie : auſſi le Pere Hardouin eſt-il d'avis qu'on exprime une ligne ſur ces deux nombres, ce qui feroit *cent vingt mille francs*. Mais ſa prétention eſt inſoutenable, du moins à l'égard du nombre XX : car que deviendroit la circonſtance du nombre des bœufs ? & comment ſuppoſer qu'on ait donné à un homme en récompenſe deux mille bœufs ?

(11) Tite-Live le nomme Romulius ; mais ce nom eſt écrit *Romilius* dans tous les manuſcrits de Pline, leçon confirmée par Denys d'Halicarnaſſe. Ce Titus Romilius ou Romulius eut pour collegue au Conſulat C. Veturius. Voy. Denys d'Halic. l. 10, Antiq. Rom. & Tite-Live, liv. 3.

cinq armures de cheval, de quatre-vingt-trois colliers, de cent ſoixante bracelets, de vingt-ſix (9) couronnes, dont quatorze civiques, huit d'or, trois murales, & une obſidionale; reçut encore ſur les fonds du tréſor public dix captifs (10), en outre vingt bœufs; & accompagna le triomphe de neuf Généraux, comme ayant eu la plus grande part à leur victoire. Enfin, ce que je regarde comme ſa plus belle action, il déféra au peuple un des Chefs de l'armée, Titus Romilius (11), qui ſortoit du Conſulat, & le convainquit d'avoir mal uſé (12) du commandement.

Nul homme de guerre ne paroîtroit l'emporter ſur Manlius (13) Capitolinus, s'il n'eût effacé l'éclat de ſes honneurs militaires par une fin (14) malheureuſe. Avant ſa dix-ſeptieme année, il avoit enlevé deux dépouilles, avoit, le premier d'entre les Chevaliers, obtenu la couronne murale, ſix couronnes civiques, trente-ſept dons militaires (15), & reçu vingt-trois bleſſures (16) pardevant. Il avoit ſauvé la vie à Publius Servilius (17), Maître de la cava-

(12) Tite-Live, liv. 3, paroît excuſer la conduite de Romilius: voici ſes paroles: *Præda parta ingens, eam propter inopiam ærarii Conſules vendiderunt. Invidiæ tamen res ad exercitum fuit: ea denique Tribunis materiam criminandi ad plebem Conſules præbuit. Itaque ergo ut magiſtratu abiêre .... dies dicta eſt Romulio .... damnatus Romulius decem millibus æris.*

(13) Son prénom étoit Marcus.

(14) Ayant voulu opprimer cette même patrie dont il avoit été le ſauveur, il fut précipité de la Roche Tarpéienne, qui fut à la fois le monument de ſa gloire & celui de ſon ſupplice. Voyez Tite-Live, liv. 6; & Valere Maxime, liv. 6, ch. 3.

(15) Ces dons différoient des couronnes, en ce que pour l'ordinaire ils étoient lucratifs. C'eſt ce que n'a point compris le Pere Hardouin, lorſqu'il a cru que le nombre de dons énoncé par Pline différoit ſenſiblement du nombre de quarante dons énoncé par Tite-Live: car chez ce dernier, deux couronnes figurent parmi les dons en queſtion; ce qui fait voir que Tite-Live a pris le mot de *don* dans un ſens vague, au lieu que Pline a pris ſoin de diſtinguer des dons accordés à Manlius les couronnes militaires. Les nombres énoncés par Pline & par Tite-Live ne different donc que d'un ſeul nombre. La différence eſt plus ſenſible pour les couronnes civiques accordées à Manlius; Pline n'en compte que VI, Tite-Live en compte VIII.

(16) Ce nombre de bleſſures eſt celui de tous les manuſcrits. La plupart des Editeurs ont lu XXXIII.

(17) Tite-Live l'appelle *Caius*, & non pas *Publius*, & il lui donne le ſurnom de *Ahala*.

ſervaverat, ipſe vulneratus humerum ac femur. Super omnia, Capitolium ſummamque rem in eo ſolus à Gallis ſervaverat, ſi non regno ſuo ſervaſſet. Verùm ſunt in his quidem virtutis opera magna, ſed majora fortunæ.

M. Sergio, ut quidem arbitror, nemo quemquam hominum jure prætulerit: licet pronepos Catilina gratiam nomini derogarit. Secundo ſtipendio dexteram manum perdidit: ſtipendiis duobus ter & vicies vulneratus eſt: ob id neutrâ manu, neutro pede ſatis utilis, uno tantùm ſervo, plurimis poſtea ſtipendiis debilis miles. Bis ab Hannibale captus (neque enim cum quolibet hoſte res fuit), bis vinculorum ejus profugus, xx menſibus nullo non die in catenis aut compedibus cuſtoditus. Siniſtrâ manu ſolâ quater pugnavit, duobus equis inſidente eo ſuffoſſis. Dexteram ſibi ferream fecit, eâque religatâ præliatus, Cremonam obſidione exemit, Placentiam tutatus eſt, duodena caſtra hoſtium in Gallia cepit: quæ omnia ex oratione ejus apparent, habitâ cùm in prætura ſacris arceretur à collegis ut debilis. Quos hic coronarum acervos conſtructurus hoſte mutato! Etenim plurimum refert, in quæ cujuſque virtus tempora inciderit. Quas Trebia Ticinuſque aut Traſymenus civi-

(18) Marcus Sergius Silus, qui fut Conſul avec Lucius Æmilius Paulus, l'an de la fondation de Rome 586. Le Pere Hardouin prétend que jamais Romain ne s'appella *Silus*, mais bien *Silo*, ce qu'il croit prouver par un paſſage de Pline, liv. 11, ch. 37; mais ce paſſage eſt trop inſuffiſant pour donner le démenti à Valere Maxime & aux autres Anciens.

(19) Qui conjura contre ſa patrie, & dont Cicéron découvrit les deſſeins. Nous avons deux tragédies françoiſes à ce ſujet; l'une de M. de Crebillon, intitulée *Catilina*; l'autre de M. de Voltaire, intitulée *Rome ſauvée*. Catilina s'appelloit Lucius Sergius Catilina; il étoit, comme *Sergius Silus* ſon biſaïeul, de la famille *Sergia*, dont l'illuſtration & la haute ancienneté remontoient, ſelon Virgile, juſqu'à Sergeſte, compagnon d'Enée:

Sergeſtuſque, domus tenet à quo Sergia nomen.
Æneid. liv. 5.

leric, étant déja bleſſé lui-même à l'épaule & à la cuiſſe. Il avoit défendu lui ſeul le Capitole contre les Gaulois; &, en préſervant le Capitole, il avoit ſauvé la République : heureux s'il ne les avoit pas conſervés pour ſe les aſſujettir! Au reſte, ſi la valeur eut beaucoup de part à de tels ſuccès, la fortune y en eut encore davantage.

Auſſi je penſe qu'on ne peut avec juſtice donner à aucun guerrier du monde la préférence ſur Marcus Sergius (18), malgré le tort que fait à ſon nom la mémoire de ſon arriere-petit-fils Catilina (19). Sergius perdit la main droite à ſa ſeconde campagne. Dans deux autres il reçut vingt-trois bleſſures, qui empêcherent qu'il ne pût ſe ſervir avantageuſement, ni de ſon autre main, ni de ſes deux pieds. Il n'y ſuppléa que par le ſecours d'un ſeul domeſtique, & fit enſuite pluſieurs autres campagnes, malgré ſes infirmités. Et comme s'il eût été de ſa deſtinée de n'avoir point affaire à des ennemis du commun, il fut pris deux fois par Hannibal, & deux fois il ſe ſauva de ſes chaînes, après avoir été gardé tous les jours pendant vingt mois dans les fers, ou avec des entraves. Il combattit quatre fois de ſa ſeule main gauche, & eut en cet état deux chevaux tués ſous lui. Il ſe fit fabriquer & attacher au bras une main droite de fer. Combattant de la ſorte, il fit lever le ſiege de Crémone, défendit Plaiſance, & força dans la Gaule (20) douze camps aux ennemis. Toutes ces particularités ſe liſent dans une harangue qu'il fit lorſqu'étant Préteur, ſes collegues voulurent lui interdire les fonctions ſacerdotales, ſous le prétexte de ſes infirmités. Que de couronnes n'auroit-il pas accumulées s'il eût eu en tête un tout autre ennemi qu'Hannibal! Car il eſt important, pour apprécier le mérite d'un guerrier, d'avoir égard aux époques & aux circonſtances où il ſe trouve. Eh! quel eſt l'homme à qui les journées de Trebie, de Ticin & de Traſymene ont procuré la récompenſe

(20) Dans la Gaule des environs du Pô.

cas dedêre? Quæ Cannis corona merita, undè fugiſſe virtutis ſummum opus fuit? Cæteri profectò victores hominum fuêre, Sergius vicit etiam fortunam.

De ingeniis, ſive laudibus quorumdam ab ingeniis.

CAPUT 29. INGENIORUM gloriæ quis poſſit agere delectum, per tot diſciplinarum genera, & tantam rerum operumque varietatem? niſi fortè Homero vate Græco, nullum feliciorem exſtitiſſe convenit, ſive operis fortuna, ſive materia æſtimetur. Itaque Alexander Magnus (etenim inſignibus judiciis optimè citraque invidiam tam ſuperba cenſura peragetur) inter ſpolia Darii Perſarum Regis unguentorum ſcrinio capto, quod erat auro gemmiſque ac margaritis pretioſum, varios ejus uſus amicis demonſtrantibus (quando tædebat unguenti bellatorem & militiâ ſordidum):

(21) Alluſion à la démarche qu'on fit à Rome de féliciter le Conſul Terentius Varron, de n'avoir point déſeſpéré de la République, & d'avoir du moins tenté la fuite: fuite qu'on regarda comme le ſalut de l'Etat.

(1) Ceux qui, voulant citer ce paſſage, ont eu occaſion de le traduire, n'ont nullement compris notre Auteur, à qui ils ont fait dire ingénument qu'Homere *eſt un Poète Grec*; au lieu que Pline a dit & a voulu dire qu'Homere étoit *le Poète Grec*, c'eſt-à-dire le Poète de la Grece, le Poète par excellence. Rien de plus froid & de plus oppoſé au ſtyle plein de feu de notre Auteur, que l'interprétation qu'on a faite juſqu'ici de ce beau paſſage.

(2) Avons-nous une ſeule idée poétique, une ſeule allégorie pittoreſque, qui ne ſoit empruntée d'Homere? Ne tenons-nous pas de lui Jupiter peſant les deſtinées, Vulcain forgeant la foudre, Neptune ſoulevant ou calmant les tempêtes? Tout, juſqu'à la ceinture de Venus, eſt dû à ſa féconde & brillante imagination. Les théâtres de toutes les nations & de tous les ſiecles retentiſſent de ſes immortelles fictions; & dans tous les tems, ſes détracteurs mêmes ont travaillé pour ſa gloire: car quelle gloire égale celle d'exciter encore l'envie après trois mille ans?

(3) Matiere ſi heureuſe & ſi intéreſſante, qu'elle fait l'éternel entretien des nations, & l'objet intariſſable de la poéſie, de la peinture & de la

civique? A qui de nos Romains a valu des couronnes cette journée de Cannes, où le plus grand exploit (21) fut de ſe ſauver en fuyant? Oui, les autres Héros ont vaincu d'autres hommes, mais Sergius a ſurmonté la fortune même.

Du génie. Eloges de quelques hommes d'un génie diſtingué.

En qui reconnoîtrons-nous l'avantage du plus grand génie? Comment rendre cette queſtion parmi tant de ſciences différentes, & dans une ſi grande variété d'objets & d'ouvrages? à moins, peut-être, de convenir que jamais perſonne n'eut en partage un génie plus heureux qu'Homere, le Poète Grec (1) par excellence, à conſidérer, ſoit la vogue (2) dont jouit ſon ouvrage, ſoit la matiere (3) dont il a fait choix. Mais, pour n'indiſpoſer perſonne par une déciſion critique (4) trop préſomptueuſe, contentons-nous de produire à ce ſujet quelques jugements des plus recommandables. Alexandre le Grand, ayant en ſa poſſeſſion, parmi d'autres dépouilles, la boîte (5) aux parfums de Darius, Roi de Perſe, ornée d'or, de perles & de pierreries, & ſes courtiſans lui repréſentant divers uſages qu'on en pouvoit faire; ce guerrier, ennemi des parfums, & jaloux bien plutôt de la pouſſiere (6) & de la ſueur des combats, leur répondit: » Il vaut

---

ſculpture. Quel uſage Racine n'a-t-il pas fait d'un ſi riche intérêt? Combien les génies Anglois & Italiens n'ont-ils pas fait verſer de larmes par le même moyen à leur compatriotes? Mais quoi! oublierons-nous qu'Homere eſt la ſource où Eſchyle, Sophocle & Euripide ont puiſé?

(4) Pline évite adroitement la diſpute, mais il l'évite de la maniere la plus avantageuſe, & ſa retraite vaut une victoire. Au reſte, l'objet de ſon ouvrage ne lui permettoit pas d'entrer dans de plus longs détails. La vraie place de l'apologie d'Homere, c'eſt à la tête de ſes œuvres, dont je ferai paroître la traduction en vers françois, auſſi-tôt après l'édition de Pline. C'eſt là que je me propoſe de répondre aux détracteurs de ce génie immortel. Voyez la note 5 du chapitre trentieme de ce ſeprieme livre. Voyez auſſi l'article *Homere*, parmi les notes alphabétiques du premier livre de notre Pline.

(5) Pline, liv. 13, ch. 1, reparlera encore de cette boîte.

(6) Belle image qui paroît emprun-

Imò Hercule, inquit, librorum Homeri cuſtodiæ detur: ut pretioſiſſimum humani animi opus quàm maximè diviti opere ſervaretur. Idem Pindari vatis familiæ penatibuſque juſſit parci, cùm Thebas caperet. Ariſtotelis Philoſophi patriam condidit. Tantæque rerum claritati tam benignum teſtimonium miſcuit.

Archilochi Poetæ interfectores Apollo arguit Delphis. Sophoclem tragici cothurni Principem defunctum ſepeliri

---

tée du vers d'Horace :

Non indecoro pulvere ſordidum.

On peut auſſi y rapporter ces beaux vers de la Phedre de Racine :

Quand pourrai-je, à travers une noble pouſſiere,
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carriere ?

(7) Action confirmée par Plutarque, vie d'Alexandre ; par Elien, hiſt. var. liv. 13, ch. 7 ; & par Tzerzès, Chiliad. 7, v. 411.

(8) La ville de *Stagira*. Au reſte, le texte eſt corrompu en cet endroit. Liſez *Ariſtotelis Philoſophi patriam rurſùs condidit*. Car, ſelon Tzerzès, chiliad. 7, v. 442, Philippe ayant détruit la ville de Stagire, Alexandre obtint de lui qu'elle ſeroit remiſe ſur pied.

(9) Le Pere Hardouin rapporte au ſeul Ariſtote ces témoignages d'eſtime donnés par Alexandre. Je penſe avoir ſaiſi la véritable intention de Pline.

(10) La meilleure édition d'Ariſtote eſt celle qu'a donné Guillaume Duval, à Paris, 1639, en 4 vol. in-folio.

(11) Cet oracle étoit tel, au rapport de Galien :

Μουσάων θεράποντα καλίκλαυτε· ἔξιθι νηοῦ.

C'eſt-à-dire,

Fuis du Temple, aſſaſſin du ſerviteur des Muſes.

Cet oracle, au reſte, ne prouve nullement qu'il n'y ait eu qu'un meurtrier d'Archiloque, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin, contre le témoignage de Pline. En effet, l'ordre de ſortir du Temple ne s'adreſſe dans le vers en queſtion, qu'à un ſeul meurtrier, par la raiſon, ſans doute, qu'il n'étoit point venu là avec ſes complices. Œmanus, Hiſtorien Grec, cité par Euſebe, nous apprend que le meurtrier à qui s'adreſſa l'oracle, ſe nommoit Archias. Le Pere Hardouin obſerve que d'autres donnent au meurtrier d'Archiloque le nom de *Calondas Corax* ; mais je penſe qu'il ſe méprend en raſſemblant ainſi deux noms ſur un ſeul perſonnage Grec, les ſurnoms ou prénoms n'ayant guere été en uſage que chez les Romains. Je me trompe fort, ou ce ſont là les deux noms des deux complices d'Archias dans le meurtre d'Archiloque ; d'autant que Charles Etienne qui parle de Corax, ne fait aucune mention de Calondas. A la vérité, ce même Charles Etienne fait tuer Archiloque, non par Archias, mais par Corax, & dans une guerre, non dans une rixe ou attaque particuliere : mais outre qu'un homme qui auroit tué Archiloque dans une bataille à ſon corps défendant, n'eût

» certes

» certes beaucoup mieux employer une telle boîte à renfermer » les livres d'Homere, afin que l'ouvrage du monde le plus pré- » cieux par ſa richeſſe, ſoit dépoſitaire du plus beau chef-d'œu- » vre de l'eſprit humain ». Le même Alexandre, en prenant d'aſſaut la ville de Thebes, ordonna (7) qu'on épargnât la famille & la maiſon du Poète Pindare. Il fit auſſi rebâtir la ville (8) où' le Philoſophe Ariſtote avoit pris naiſſance. Alexandre, dis-je, ce perſonnage ſi célebre par l'éclat de ſes actions, a daigné rendre ce témoignage d'eſtime au mérite d'Homere (9), de Pindare & d'Ariſtote (10).

Apollon, par un oracle (11) qu'il rendit au Temple de Delphes, dénonça les meurtriers du Poète Archiloque. Sophocle, le Prince (12) des Poètes tragiques, étant mort dans le tems que

point été dans le cas d'être interdit d'un Temple; il eſt à remarquer d'une part que Charles Etienne ne cite du fait qu'il avance, aucun garant ancien; & d'autre part, que cette circonſtance du meurtre légitime d'Archiloque dans une bataille, & par un ſeul homme, eſt formellement contraire au témoignage de Pline qui reconnoît pluſieurs meurtriers d'Archiloque, & à celui de Solin qui les appelle des *aſſaſſins* & des *voleurs*. Voici les paroles de ce dernier : *Percuſſores Archilochi Poetæ Apollo prodidit, & latronum facinus, Deo coarguente, detectum.* Comment donc concilier ces aſſertions poſitives des Anciens avec le récit de Perottus ſuivi par Charles Etienne à l'article *Corax*, & que voici : *Corax, interfector Archilochi Poetæ in bello quodam. Hic cùm fortè ſciſcitatum Apollinis oraculum veniſſet Delphos, ab eo tanquam impius & ſceleratus rejectus eſt. Verùm cùm ille multis verbis ſe ſe excuſare conatus, culpam omnem in fortunam & varios bellorum eventus rejeciſſet, veniamque à Deo imploraſſet, flexit numen : acceptoque ab Apolline reſponſo, juſſu ejus, Tanarum profectus, manibus Archilochi parentavit.*

(12) Cette préférence que Pline donne ici à Sophocle ſur Euripide, fait un extrême honneur à la délicateſſe de ſon goût. Il s'eſt rencontré en cela avec Ariſtote & avec Ariſtophane. En effet les drames de Sophocle ſont autant de modeles de l'art, ou plutôt ſont la perfection même; & malgré tout le parhétique & le charme attendriſſant d'Euripide, on ne peut nier que ce dernier ne donne quelquefois dans l'emphaſe, & ſur-tout dans l'affectation des ſentences. Si Racine nous a fait trouver Euripide un Poète, pour ainſi dire, tout divin, c'eſt qu'en traitant les mêmes ſujets que lui, il a ſu joindre au parhétique réel d'Euripide, l'art, l'exactitude, la marche rapide, & le vrai ſublime de Sophocle. La plus belle édition de ce Poète eſt celle du ſavant M. Capperonnier.

Liber pater juſſit, obſidentibus mœnia Lacedæmoniis: Lyſandro eorum Rege in quiete ſæpiùs admonito, ut pateretur humari delicias ſuas. Requiſivit Rex quis ſupremum diem Athenis obiiſſet: nec difficulter ex iis quem Deus ſignificaſſet intellexit, pacemque funeri dedit.

De Platone, Ennio, Virgilio, M. Varrone, & M. Cicerone.

CAPUT 30. PLATONI ſapientiæ antiſtiti Dionyſius tyrannus, aliàs ſævitiæ ſuperbiæque natus, vittatam navem miſit obviam: ipſe quadrigis albis egredientem in littore excepit. Viginti talentis unam orationem Iſocrates vendidit. Æſchines Athenienſis ſummus Orator, cùm accuſationem quâ

(13) Peut-être Sophocle avoit-il traité quelque ſujet tiré de l'hiſtoire de Bacchus: tel, par exemple, qu'Ariane conſolée par Bacchus, après avoir été abandonnée par Théſée.

(1) Patinus a fait graver la repréſentation d'une médaille grecque antique, où Auguſte eſt comparé à Platon, comme au modele de la ſageſſe. D'un côté eſt la tête d'Auguſte, découverte, avec l'épigraphe ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ; de l'autre une tête de vieillard, barbue, avec cette épigraphe, ΠΛΑΤΩΝ.

(2) Ceci eſt confirmé par Solin: *ipſe cum quadrigis albis egredientem in littore occurrens honoratus eſt.* C'eſt pourquoi le Pere Hardouin blâme avec raiſon Pintianus, qui propoſe de ſubſtituer chez Pline, *ipſe Acradine egrediens*, au lieu de *ipſe quadrigis egrediens.*

(3) Nicocles, fils d'Evagore, & Roi de Chypre, comme nous l'apprend Plutarque, dans la vie des Rhéteurs.

(4) Cette harangue achetée vingt talents par le Roi Nicoclès, fut celle qu'Iſocrate lui adreſſa à lui-même, comme nous l'apprend encore Plutarque, dans la vie d'Iſocrate.

(5) Dion Chryſoſtôme faiſoit un tel cas des ouvrages d'Eſchine, qu'il en recommandoit la lecture, de préférence à celle de Démoſthene, & comme étant plus propre à former un Orateur qui veut proportionner ſon ſtyle à la nature des matieres, ſouvent communes, qu'il traite, ainſi qu'à la portée d'intelligence de tous ſes auditeurs. Mais une préférence ainſi motivée eſt un véritable triomphe pour le rival d'Eſchine. Quoi qu'il en ſoit, voici le paſſage de Dion, que je cite d'autant plus volontiers, qu'il y fait, chemin faiſant, un magnifique éloge d'Homere: » Homere eſt le premier, le ſe-

les Lacédémoniens aſſiégeoient Athenes, Bacchus (13) pourvut à ſa ſépulture, en avertiſſant ſouvent en ſonge leur Roi Lyſandre de ſouffrir que ſon favori fût inhumé. Le Roi, s'étant informé qui des habitants d'Athenes étoit mort, n'eut pas de peine à comprendre quel étoit celui d'entre eux que le Dieu avoit voulu déſigner, & il accorda une treve pour la cérémonie des funérailles.

De Platon, d'Ennius, de Virgile, de Varron & de Cicéron.

DENYS le Tyran, tout ſuperbe & cruel qu'il étoit, envoya un vaiſſeau orné de bandelettes au-devant de Platon, ce Sage (1) entre les Sages; & il vint lui-même avec des chars attelés de quatre chevaux (2) blancs, le prendre ſur le rivage à ſon débarquement. Quelqu'un (3) acheta une harangue (4) d'Iſocrate vingt talents. Eſchine (5), Orateur Athénien du premier méri-

» cond, le dernier auteur que je vous » recommande de lire: c'eſt le livre de » l'enfance: c'eſt auſſi celui de l'âge » mûr: c'eſt encore celui de la vieil- » leſſe. On y peut puiſer d'autant plus » de plaiſir & d'inſtruction, qu'on » eſt plus capable d'en prendre.... » Quant aux Orateurs célebres, qui » ne les connoît pas? qui ne ſait que » Démoſthene l'emporte ſur tous les » autres par la véhémence du ſtyle, » par la force des moyens, par la mul- » titude des preuves; comme Lyſias » par la naïveté & la préciſion du diſ- » cours, l'enchaînement merveilleux » de ſes raiſons, l'habileté avec la- » quelle il ſait cacher l'art qu'il em- » ploie? Mais quelque excellents que » ſoient leurs ouvrages, je ne vous » conſeillerois pas d'en faire votre étu- » de journaliere. J'aimerois mieux » que vous luſſiez ſouvent ceux de Ly- » curgue, d'Eſchine & d'Hypéride; » parceque leur art eſt plus ſimple, » qu'ils ont de l'éloquence à moins » de frais, & que cette éloquence eſt » à la portée de tout le monde «.

L'occaſion étant venue de parler d'Hypéride, je crois devoir obſerver qu'on n'eſt pas ſans eſpoir de retrouver toutes ſes harangues; elles ſubſiſtoient encore au nombre de LII dans le 16e ſiecle. Un Savant écrit les avoir vues avec d'amples commentaires dans l'admirable Bibliotheque que le Roi de Hongrie, Mathias Corvin, avoit à Bude. Sur quoi conſultez les réflexions ſur l'éloquence & la philoſophie de Dion Chryſoſtôme, dans le ſecond volume des vies des anciens Orateurs Grecs, p. 66, à Paris, chez Nyon & Robuſtel.

fuerat uſus Rhodiis legiſſet, legit & defenſionem Demoſthenis, ob quam in illud pulſus fuerat exilium : mirantibuſque, tum magis fuiſſe miraturos dixit, ſi ipſum orantem audiviſſent : in calamitate teſtis ingens factus inimici. Thucydidem imperatorem Athenienſes in exilium egêre, rerum conditorem revocavêre, eloquentiam mirati, cujus virtutem damnaverant. Magnum & Menandro in comico ſocco teſtimonium regum Ægypti & Macedoniæ contigit, claſſe & per legatos petito : majus ex ipſo, regiæ fortunæ prælatâ litterarum conſcientiâ.

Perhibuêre & Romani proceres etiam exteris teſtimonia. Cn. Pompeius, confecto Mithridatico bello, intraturus Poſidonii ſapientiæ profeſſione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit : & faſces litterarum januæ ſubmiſit is,

(6) Plutarque raconte autrement le fait : il dit qu'Eſchine ayant lu aux Rhodiens ſa harangue contre Démoſthene, ceux-ci s'étonnerent qu'il eût pu ſuccomber avec tant d'éloquence, & qu'Eſchine leur dit alors : *Votre étonnement ceſſeroit, ſi vous entendiez plaider Démoſthene :* & j'avoue que ce récit qui ne fait pas moins d'honneur à Eſchine, que celui de Pline, eſt infiniment plus vraiſemblable ; car il n'y a guere d'apparence qu'on ait exigé d'Eſchine qu'il lût publiquement la harangue de Démoſthene contre lui, & qu'il ait pu s'y prêter de bonne grace : cependant Cicéron, liv. 3, de l'Orateur, & Valere Maxime, liv. 8, ch. 10, racontent la choſe comme Pline.

(7) *Conditor rerum* ſignifie un *Archiviſte, un dépoſitaire des événements*, de même que *conditorium* ſignifie un magaſin, un lieu où l'on ſerre & où l'on garde précieuſement quelque choſe. Les Athéniens rappellerent Thucydide, en vertu d'un décret de l'Archonte Œnobius, comme l'obſerve Pauſanias dans ſes Attiques, liv. 1.

(8) Voyez l'article *Ménandre* dans les notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(9) Poſidonius d'Apamée, dont j'ai déja parlé ſommairement dans les notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, continua l'hiſtoire de Polybe, & fit pluſieurs livres de grammaire, de philoſophie, d'aſtronomie & de phyſique, dont on peut voir la liſte chez Fabricius, Bibliot. gr. tom. 2, p. 409-10. Fabricius néanmoins a omis en cet endroit le traité de Poſidonius ſur les maladies, cité par Galien, de Placit. Hippocrat. & Platonis, liv. 5, ch. 5. La découverte de Poſidonius ſur la grandeur de la terre, eſt celle qui lui a fait le plus d'honneur.

te, après avoir lu aux Rhodiens ſa harangue contre Démoſthene, leur lut auſſi (6) celle que celui-ci avoit faite en replique, & en conſéquence de laquelle Eſchine avoit été exilé. Les Rhodiens ne purent l'entendre ſans ſe récrier d'admiration; ſur quoi Eſchine leur dit qu'ils auroient été bien autrement encore frappés de la beauté de cette harangue, s'ils l'avoient entendu prononcer par l'Orateur lui-même: ſuffrage, ſans doute, du plus grand poids rendu à Démoſthene par l'adverſaire même qu'il venoit d'opprimer. En la perſonne de Thucydide, les Athéniens bannirent le Général, & rappellerent l'Hiſtorien (7), auſſi charmés de ſon éloquence que mécontents de ſa valeur. Si les Rois d'Egypte & de Macédoine firent honneur au talent de Ménandre (8) pour la Comédie, en lui envoyant une flotte & des Ambaſſadeurs pour l'inviter à venir chez eux; il ſe fit encore plus d'honneur à lui-même, en donnant à ſon goût pour les lettres la préférence ſur la faveur des Monarques.

Les premieres perſonnes de l'Empire Romain ont auſſi marqué leur conſidération pour des étrangers. Pompée, qui avoit terminé la guerre de Mithridate, allant rendre viſite à Poſidonius (9), Philoſophe célebre, empêcha le Licteur de frapper à la porte ſelon l'uſage; & celui qui avoit aſſujetti l'Orient & l'Occident, tint ſes faiſceaux en reſpect à l'entrée d'une maiſon qui ſervoit

Cléomede, dans ſa théorie cyclique des météores, liv. 1, ch. 16, p. 98, nous a conſervé les principes de cette découverte, leſquels ne donnent point à penſer que l'Auteur ait pu croire la terre faite en forme de fronde, comme Euſtathe l'aſſure, tom. 1, p. 568. Dans les notes alphabétiques, j'ai avancé avec le Pere Hardouin, que Poſidonius le Stoïcien étoit auteur du livre de l'Océan & de la Marée; mais un Savant me fait obſerver que le livre attribué par Strabon à ce Poſidonius, n'étoit intitulé que de l'Océan, au lieu que le livre intitulé de l'Océan & de la Marée, eſt l'ouvrage de Poſidonius d'Olbiopolis, comme il paroît par un paſſage de Suidas, paſſage qui, comparé à celui de Strabon, a jetté Voſſius dans le doute, comme on peut le voir dans ſa Philologie. Galien (*de placitis Hipp. & Platon.* liv. 8, chap. 1.) écrit que Poſidonius étoit le plus ſavant des Stoïciens, & cela parcequ'il étoit verſé dans la géométrie. Quelques-uns l'ont fait auteur du livre *de mundo*, attribué à Ariſtote.

cui ſe Oriens Occidenſque ſubmiſerat. Cato Cenſorius, in illa nobili trium ſapientiæ procerum ab Athenis legatione, audito Carneade, quamprimùm legatos eos cenſuit dimittendos, quoniam, illo viro argumentante, quid veri eſſet haud facilè diſcerni poſſet. Quanta morum commutatio! Ille ſemper alioquin univerſos ex Italia pellendos cenſuit Græcos: at pronepos ejus Uticenſis Cato, unum ex Tribunatu militum Philoſophum, alterum ex Cypria legatione deportavit. Eamdemque linguam ex duobus Catonibus, in illo abjeciſſe, in hoc importaſſe, memorabile eſt. Sed & noſtrorum gloriam percenſeamus.

Prior Africanus Q. Ennii ſtatuam ſepulcro ſuo imponi juſſit; clarumque illud nomen, imò verò ſpolium ex tertia orbis parte raptum, in cinere ſupremo cum Poetæ titulo legi.

Divus Auguſtus carmina Virgilii cremari contra teſtamenti ejus verecundiam vetuit: majuſque ita vati teſtimonium contigit, quàm ſi ipſe ſua carmina probaviſſet.

M. Varronis in Bibliotheca, quæ prima in orbe ab Aſi-

(10) Je lis au texte, *litterarum januæ*, & cela d'après les meilleurs manuſcrits appuyés de Solin. La plupart des Editeurs ou lu *faſces Lictorios januæ ſubmiſit.*

(11) Conſultez, ſur Carnéade, Valere Maxime, liv. 8, ch. 7.

(12) Voyez le livre 29 de notre Pline, ch. 1.

(13) Conſultez ſur cette légation Velleius Patercule, liv. 2; Plutarque, vie de Caton d'Utique, & Pline, liv. 34, ch. 8.

(14) Voyez ſur cet honneur rendu par Scipion à Ennius, Valere Maxime, liv. 8, ch. 14; Cicéron, dans la harangue pour Archias; Solin, ch. 1, & Tite-Live, liv. 38.

(15) On rapporte même à ce ſujet ces vers d'Auguſte:

Ergone ſupremis potuit vox improba verbis
Tam dirum mandare nefas! ergo ibit in ignes,
Magnique doctiloqui monstretur Muſa Maronis!...
Pulcher Apollo, vera; Muſæ prohibete Latinæ...
Fraugatur potiùs legum veneranda poteſtas,
Quàm tot congeſtos noctesque dieſque labores
Hauſerit una dies, &c.

Voyez le reſte de ce poëme chez Pithou, parmi les épigrammes & poëmes divers qu'il a recueillis des Anciens.

de ſéjour aux Lettres (10). Caton le Cenſeur, ayant entendu parler Carnéade (11) dans l'illuſtre ambaſſade de ces trois grands Philoſophes venus d'Athenes, opina à les renvoyer à l'inſtant même, donnant pour raiſon d'un tel avis, que quand Carnéade parloit, il étoit impoſſible de diſtinguer le faux du vrai. Mais voici bien d'autres mœurs. Caton, il eſt vrai, perſiſta (12) toujours dans l'avis qu'il falloit chaſſer d'Italie tous les Grecs; mais Caton d'Utique, ſon arriere-petit-fils, ramena à Rome un Philoſophe Grec, après l'exercice de ſa Charge de Tribun militaire; & un autre encore depuis à ſon retour de la légation de (13) Chypre. Fait remarquable dans les deux Catons, qu'une même langue ait été proſcrite par l'un, & introduite par l'autre. Mais il eſt tems de chercher parmi nos Romains mêmes des exemples du mérite honoré.

Scipion, celui qui le premier prit le ſurnom d'Africain, ordonna (14) que la ſtatue de Quintus Ennius fût miſe ſur ſon ſépulcre, & voulut bien aſſocier, aux yeux de la poſtérité, dans l'inſcription d'un même tombeau, le nom de ce Poète à ce titre éclatant d'Africain, à cette dépouille remportée d'une des trois parties du monde.

L'Empereur Auguſte, contre les égards dus aux dernieres volontés de Virgile, empêcha (15) qu'on ne brûlât ſes Poëmes; & le Poëte en a été plus eſtimé (16) que s'il avoit paru lui-même ſatisfait de ſon ouvrage.

Dans la premiere Bibliotheque (17) publique qu'il y ait eu au

---

Il nous reſte ſur le même ſujet des vers très élégants de Sulpitius Apollinaris: les voici :

Juſſerat hæc rapidis aboleri carmina flammis
Virgilius, Phrygium quæ cecinêre ducem;
Tucca verat, Variuſque ſimul: tu, maxime Cæſar,
Non finis, & Latiæ conſulis hiſtoriæ.
Infelix gemino cecidit propè Pergamus igni,
Et penè eſt alio Troja cremata rogo.

(16) En effet, quel étoit donc le génie de Virgile, s'il ſe croyoit capable de faire encore mieux qu'il n'a fait, & s'il ne penſoit pas avoir mis la derniere main à ſes chefs-d'œuvre?

(17) Ptolémée Philadelphe, les Rois de Pergame, & à Rome même Lucullus, avoient eu de célebres & nombreuſes bibliotheques, mais pour leur uſage particulier. Pollion fut le pre-

nio Pollione de manubiis publicata Romæ eſt, unius viventis poſita imago eſt: haud minore (ut equidem reor) gloriâ, principe oratore & cive, ex illa ingeniorum, quæ tunc fuit, multitudine, uni hanc coronam dante, quàm cùm eidem Magnus Pompeius piratico ex bello navalem dedit. Innumerabilia deinde ſunt exempla Romana, ſi perſequi libeat: cùm plures una gens in quocumque genere eximios tulerit, quàm cæteræ terræ.

Sed quo te, M. Tulli, piaculo taceam? quove maximè excellentem inſigni prædicem? quo potiùs quàm univerſi populi illius gentis ampliſſimo teſtimonio, & è tota vita tua Conſulatûs tantùm operibus electis? Te dicente, legem agrariam, hoc eſt, alimenta ſua, abdicaverunt tribus: te ſuadente, Roſcio theatralis auctori legis ignoverunt, notataſque ſe diſcrimine ſedis æquo animo tulerunt: te orante, proſcriptorum liberos honores petere puduit: tuum Catilina fugit ingenium: tu M. Antonium proſcripſiſti. Salve primus omnium parens patriæ appellate, primus in toga triumphum linguæque lauream merite, & facundiæ

---

mier qui ouvrit une bibliothèque aux particuliers, & qui rendit public le tréſor des connoiſſances humaines, comme a fait depuis Louis le Grand avec une magnificence toute royale.

(18) Feſtus dans un fragment confirme le fait en ces termes: *Navali coronâ donatur qui primus in hoſtium navem armatus tranſiliverit, cujuſque operâ manuve navis hoſtium capta fuerit: adeptus eſt eam Marcus Varro, bello Piratico, Cneo Pompeio donante.* Voyez ſur la parr que Varron eut à cette guerre, Appien, Guerres Mithridatiques.

(19) Conſultez l'éloge de Cicéron dans les fragments de Tite-Live, ainſi que chez Séneque, Suaſor. l. 1.

(20) Lucius Roſcius Otho, Tribun du peuple, qui porta une loi par laquelle les Chevaliers occuperoient dans les ſpectacles les quatorze gradins les plus proches de ceux des Sénateurs, avec défenſe aux Plébéiens d'occuper aucune de ces places privilégiées. C'eſt à quoi Juvénal fait alluſion dans ces vers, ſatyre 3:

Nil habet infelix paupertas durius in ſe
Quàm quod ridiculos homines facit. Exeat, inquit,
Si pudor eſt, & de pulvino ſurgat equeſtri,

monde,

monde, & qu'Aſinius forma dans Rome de pluſieurs dépouilles étrangeres, on ne voyoit point d'autres ſtatues de perſonnages vivants, que celle de Marcus Varron. Une diſtinction ſi marquée de la part d'un homme, lui-même grand Orateur, l'un des plus illuſtres citoyens, & l'un de ces beaux génies que Rome avoit alors en foule, eſt, à mon avis, une couronne plus glorieuſe pour Varron, que la couronne navale que Pompée lui donna (18) pour ſes exploits dans la guerre des pirates. Combien d'autres grands génies parmi les Romains! Mais un tel détail ſeroit immenſe, cette nation ſeule ayant produit plus d'hommes éminents en chaque genre, que toutes les autres nations enſemble.

Cependant, ô Cicéron (19), comment expierois-je le crime de vous paſſer ſous ſilence? Mais auſſi quel choix faire entre tant de perfections? Par où m'y prendre mieux qu'en rappellant ces témoignages éclatants que vous rendit tout un peuple, & qu'en choiſiſſant, parmi toutes les actions de votre vie, celles de votre Conſulat. A votre parole, les Tribus renoncerent à la loi du partage des terres, c'eſt-à-dire au ſoin de leur propre ſubſiſtance. A votre perſuaſion, elles s'adoucirent en faveur de Roſcius (20), auteur d'une loi théâtrale, & conſentirent à une diſtinction de places qui les humilioit. A votre voix, les enfants des proſcrits (21) eurent honte de briguer les Charges. Pour échapper à votre zele éclairé, Catilina ſe vit contraint de fuir; & ce fut vous qui proſcrivîtes Antoine. Honneur à vous, le premier (22) de tous qui avez porté le titre de *Pere de la patrie*; vous, le premier à qui le talent de la parole a mérité un nouveau genre de triomphe; vous qui, même en robe, avez remporté des lauriers; vous, le pere

Cujus res legi non ſufficit . . . .
Sic libitum vano, qui nos diſtinxit, Othoni.

(21) Des citoyens proſcrits par Sylla. Voyez ſur cette démarche de Cicéron, la vie de cet Orateur par Plutarque.

(22) Pline oublie que ce même titre d'honneur avoit été, avant Cicéron, accordé à Camille. Sur quoi conſultez Tite-Live, liv. 5.

Latiarumque litterârum parens ; atque (ut Dictator Cæſar, hoſtis quondam tuus, de te ſcripſit) omnium triumphorum lauream adepte majorem, quantò plus eſt, ingenii Romani terminos in tantum promoviſſe, quàm imperii, reliquis animi bonis.

De morum majeſtate.

CAPUT 31. PRÆSTITERE cæteros mortales ſapientiâ, ob id Cati, Corculi, apud Romanos cognominati. Apud Græcos Socrates, Oraculo Apollinis Pythii prælatus cunctis.

De auctoritate.

CAPUT 32. RURSUS mortales Oraculorum ſocietatem dedêre Chiloni Lacedæmonio, tria præcepta ejus Delphis conſecrando aureis litteris, quæ ſunt hæc : Noſſe ſe quemque : & nihil nimium cupere : comitemque æris alieni atque litis eſſe

(1) Nonius, ch. 2, confirme cette interprétation que fait Pline du mot *Catus* dans le ſens de prudent, par une phraſe de Cicéron : voici le paſſage de Nonius : *Catus pro ſapiente.* Cic. Tuſcul. l. 2. *Sed homo catus nunquam terminat, nec magnitudinis, nec diuturnitatis modum.* Mais Varron, l. 6, de la langue latine, interprete *Catus* dans le ſens d'*Acutus*, & obſerve que les Sabins en leur langue appelloient *Cata* toutes les choſes aiguës. C'étoit donc un mot Celto-ſcythe : car le mot *Kat*, parmi pluſieurs autres ſignifications, aujourd'hui même veut dire un *coin* en langue Slawone, c'eſt-à-dire un inſtrument aigu.

(2) Ecoutons Feſtus : *Corculum, à corde, dicebant Antiqui ſolertem & acutum.*

(3) Cet oracle étoit conçu en ces termes :

Ἀνδρῶν ἁπάντων Σωκράτης σοφώτατος,

Hominum omnium Socrates ſapientiſſimus.

Voyez la derniere note du ch. 34.

(4) Voyez à ce ſujet Valere Maxime, liv. 3, ch. 4.

(1) L'un des ſept Sages de la Grece : il floriſſoit dans la cinquante-ſixieme olympiade. Voy. ſa vie chez Diogene Laerce.

(2) Cette maxime eſt pareillement attribuée à Chilon par Ariſtote, Rhe-

de l'éloquence & de la littérature latine; vous enfin (comme l'écrivoit le Dictateur Céſar, autrefois votre ennemi), vous qui effacez toute la gloire des plus grands Conquérants, & l'emportez ſur eux, autant que l'avantage d'avoir porté aux bornes du monde la réputation des Romains du côté de l'eſprit l'emporte ſur la gloire d'avoir reculé les frontieres de leur Empire par quelques autres talents que ce puiſſe être.

Mœurs reſpectables.

QUELQUES-UNS ſe ſont diſtingués par leur ſageſſe, qui leur a fait donner, parmi les Romains, le nom de Catus (1) & de Corculus (2). Socrate a eu le même mérite entre les Grecs; l'Oracle d'Apollon Pythien (3) le déclara le plus ſage (4) de tous les hommes.

Crédit & autorité.

ON aſſocia le Lacédémonien Chilon (1) aux Oracles mêmes, en conſacrant dans le Temple de Delphes trois de ſes maximes: elles portent que chacun ait à ſe connoître (2) lui-même; qu'il ne faut rien deſirer (3) avec trop d'ardeur; & que la miſere accompagne les dettes & les procès (4). Il mourut (5) de joie d'une

---

thot. liv. 2, ch. 12, & par Clément d'Alexandrie, Strom. liv. 1 : cependant Auſone l'attribue à Cléobule.

(3) Cette ſeconde maxime eſt pareillement attribuée à Chilon par Clément d'Alexandrie, ibid. Cependant Staton, dans ſon livre des inventions, l'attribue à Stratodeme de Tegée; Didyme, d'autre part, l'attribue à Solon, & Sidonius Apollinaris à Cléobule :

Lindie tu Cleobule jubes, modus optimus ut ſit.

(4) Cette troiſieme maxime eſt attribuée à Thalès & non à Chilon, tant par Sidonius Apollinaris, que par Auſone :

» Thales Mileto genitus vadimonia culpat.
Sid. Apoll.

» Nos ἐγγύα, πάρτει δ' ἄτη, dicimus :
» Latinum eſt : ſponde, Noxia eſt preſto tibi :
» Per mille poſſum currere exempla, ut probem
» Prædes vadeſque pœnitudinis reos.
Auſonius.

(5) Il étoit alors très avancé en âge, comme l'obſerve Diogene Laerce dans ſa vie, ajoutant qu'Hermippe mourut pareillement de joie & pour une même cauſe.

miſeriam. Quin & funus ejus, cùm, victore filio Olympiæ, exſpiraſſet gaudio, tota Græcia proſecuta eſt.

De divinitate.

CAPUT 33. DIVINITAS, & quædam cælitum ſocietas nobiliſſima, ex fœminis in Sibylla fuit : ex viris in Melampode apud Græcos, apud Romanos in Marcio.

De Naſica.

CAPUT 34. VIR optimus ſemel à condito ævo judicatus eſt Scipio Naſica, à jurato Senatu. Idem in toga candida bis repulsâ notatus à populo. In ſumma, ei in patria mori non

(1) Le Pere Hardouin veut que *Sibylla* ſoit ici un nom propre, & non pas un nom déſignarif. Mais c'eſt une viſion : vainement prétend-t-il que Plaute, Pſeud. Acte 1, ſc. 1, v. 23, a voulu parler, non d'une Sibylle rendant des oracles, mais d'une certaine ſorciere ou devinereſſe, appellée de ſon nom *Sibylla :* ce qu'il croit prouver par ces vers de Plaure :

Has quidem pol, credo, niſi Sibylla legerit,
Interpretari alium poteſſe neminem.

C'eſt comme ſi dans ce mot de Térence,

Davus ſum, non Œdipus,

quelqu'un alloit ſe perſuader qu'il ne s'agir point là de l'Œdipe Thébain, mais de quelque devin du tems.

(2) Homere, Srace, & pluſieurs autres Poètes, ont fait mention de ce Mélampode :

Inſignem famâ, doctoque Melampode cretum.
Statius.

(3) Conſultez au ſujet du Devin Marcius, Tire-Live, liv. 25 ; Macrobe, Saturn. liv. 1, ch. 17. Cicéron, liv. 1, de la Divination, nous apprend que l'un & l'autre Marcius, car ils étoient deux freres du même nom, ſe rendirent très célebres dans le prétendu art de deviner.

(1) Fils de Cneus Scipion qui mourut en Eſpagne.

(2) Ceci arriva ſous le Conſulat de Marcus Cethegus & de Publius Sempronius Tuditanus, l'an de la fondation de Rome 550. Nous liſons chez Valere Maxime, liv. 8, ch. 15, à quelle occaſion Scipion Naſica reçut un ſi rare honneur : *Scipionis Naſicæ manibus & penatibus, Senatus, Pythii Apollinis monitu, Peſſinunte accerſitam Deam voluit : quia eodem oraculo præceptum erat, ut hæc miniſteria Matri Deûm à ſanctiſſimo viro præſtarentur. Explica totos faſtos, conſtitue om-*

victoire que ſon fils remporta à Olympie, & la Grece entiere fit les honneurs de ſa ſépulture.

De la divination.

La divination, eſpece de commerce privilégié des mortels avec les Dieux, a été accordée, parmi les femmes, à la Sibylle (1); parmi les hommes, au Grec Melampode (2), & au Romain Marcius (3).

De Scipion Naſica.

Dans tous les ſiecles, il n'eſt arrivé à perſonne qu'à Scipion Naſica (1) d'être jugé parfaitement honnête homme, par un ſerment (2) authentique du Sénat. Cependant, étant encore candidat, il avoit eſſuyé deux (3) fois l'affront d'être exclus par le peuple; &, pour comble de diſgrace, il ne lui fut pas plus accordé de mourir dans le ſein de ſa patrie (4), qu'à Socrate de

nes currus triumphales, nihil tamen morum principatu ſpecioſius reperies. Solin confirme auſſi ce ſerment du Sénat touchant la probité de ce Scipion, en ces termes : *Vir optimus Naſica Scipio judicatus, non privato tantùm teſtimonio, ſed totius Senatûs ſacramento.*

(3) Richard Streinnius, en traitant de la famille Cornélienne, a oſé démentir Pline ſur les deux refus éprouvés par Scipion Naſica de la part du peuple. Il prétend que le premier de ces refus appartient bien à Scipion Naſica, dans la recherche de la place de Cenſeur; mais que le ſecond fut éprouvé par ſon petit-fils Scipion, ſurnommé par ſobriquet Sérapion, & cela dans la recherche de l'Edilité. Mais le Pere Hardouin prouve ſans replique, par deux paſſages formels de Tite-Live, liv. 35 & liv. 39, que l'un & l'autre refus regardent en effet Scipion Naſica; qu'il éprouva l'un dans la recherche du Conſulat, l'an 562 de la fondation de Rome; & qu'il éprouva l'autre dans la recherche de la Cenſure, l'an 570 de la même fondation, époque où Marcus Porcius Caton lui fut préféré.

(4) On ignore à quelle occaſion Scipion Naſica mourut hors de ſa patrie. Pline paroît faire entendre que ce fut en vertu de quelque perſécution qu'on lui ſuſcita. Le Pere Hardouin paroît préſumer qu'il mourut en ambaſſade, comme mourut auſſi ſon petit-fils Sérapion, qui tua Gracchus. Voyez Valere Maxime, liv. 5, ch. 3. Au ſurplus, nul Auteur ne nous apprend en quel lieu de la terre Naſica moutut.

licuit ; non Hercule magis, quàm extra vincula illi ſapientiſſimo ab Apolline judicato Socrati.

De pudicitia.

CAPUT 35. PUDICISSIMA fœmina ſemel matronarum ſententiâ judicata eſt Sulpicia Paterculi filia, uxor Fulvii Flacci : electa ex centum præceptis, quæ ſimulacrum Veneris ex Sibyllinis libris dedicaret. Iterum religionis experimento Claudia, inductâ Romam Deorum matre.

(5) Pline parle bien ici de la priſon où mourut Socrate, mais il ne dit rien du poiſon par lequel ce grand homme finit ſa vie. Le Pere Hardouin part de ce ſilence pour ſe figurer que Socrate n'eſt point mort du poiſon, puiſque Pline n'en dir rien. En un mot, il veut contre toute apparence donner ſur cet événement le démenti à toute l'antiquité, & faire paſſer le ſilence de Pline pour une preuve poſitive : prétention bien étrange.

(6) On a déja cité plus haut cet oracle, il étoit tel :

Entre tous les humains, Socrate eſt le plus ſage.

La ſageſſe de Socrate conſiſtoit principalement à prêcher contre les Dieux imaginaires. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que les Prêtres du Temple de Delphes, allarmés du décri dans lequel Socrate les faiſoit tomber, imaginerent de forcer Socrate à ménager du moins leur Appollon, en faiſant déclarer par ſon prétendu oracle, que Socrate étoit le plus ſage des hommes.

(1) Conſultons ce même fait chez Valere Maxime ; liv. 8, ch. 15 : *Meritò virorum commemorationi Sulpicia, Ser. Paterculi filia, Q. Fulvii Flacci uxor, adjicitur. Quæ, cùm Senatus, libris Sibyllinis per Decemviros inſpectis, cenſuiſſet ut Veneris Verticordiæ ſimulacrum conſecraretur, quò facilius virginum mulierumque mentes à libidine ad pudicitiam converterentur, & ex omnibus matronis centum, ex centum autem decem ſorte ductæ, de ſanctiſſimâ feminâ judicium facerent, cunctis caſtitate prælata eſt.* J'obſerverai que dans ce paſſage de Valere Maxime, il y a tout lieu de préſumer que *verticordiæ*, qui, s'il étoit latin, ſignifieroit *changeant les cœurs*, me paroît une leçon corrompue. Je crois, dis-je, devoir propoſer d'effacer *Veneris verticordiæ*, & de lui ſubſtituer *Veneris verecundæ*, c'eſt-à-dire Vénus pudique. En effet, qui jamais prêta à Vénus la fonction de changer en chaſteté la licence des mœurs ? Au lieu qu'il ſubſiſte encore un grand nombre d'antiques qui atteſtent que les Romains étoient familiariſés avec les ſimulacres de Vénus pudique.

(2) Entre cent autres d'abord, puis enſuite entre dix ſeulement : car les cent premieres donnerent d'elles-

mourir exempt de fers (5), après avoir été jugé le plus ſage (6) des hommes par Apollon.

De la pudicité.

Un jugement qui pareillement n'a été porté qu'une fois, c'eſt celui des Dames Romaines en faveur (1) de Sulpicia, fille de Paterculus, mariée à Fulvius Flaccus. Elle fut jugée la plus chaſte des femmes, & choiſie de préférence entre les cent autres (2) admiſes d'abord (3) à concourir à qui conſacreroit une ſtatue de Vénus, dont la dédicace étoit ordonnée par les livres Sibyllins. La ſageſſe de Claudia (4) fut auſſi miſe en évidence par l'épreuve qu'elle fit, avec autant de gaieté que de ſuccès, d'introduire (5) dans Rome la mere (6) des Dieux.

mêmes l'excluſion à quatre-vingt-dix d'entre elles, par la nomination de dix, ſur leſquelles leurs ſuffrages ſe réunirent, & l'une deſquelles étoit Sulpicia, qui fut enſuite élue par les neuf concurrentes qui lui reſtoient. Pour éviter tous ces détails dans leſquels eſt entré Valere Maxime, Pline dit ſeulement que Sulpicia fut élue *ex centum præceptis*, entre les cents qu'on avoit d'abord admiſes à concourir. Faute de comprendre le ſens de ce mot *præceptis*, la plupart des Editeurs, contre la foi des manuſcrits, ſoutenue de l'éclairciſſement donné par Valere Maxime, ont lu ici *præcipuis*.

(3) C'eſt le ſens de *præceptis*, pour *captis, ſive acceptis antea*. Voyez les deux notes précédentes.

(4) Valere Maxime, liv. 1, ch. 8, la nomme *Quinta Claudia*; mais Diodore de Sicile la nomme *Valeria*, & non pas *Claudia*. Or, dans un fait auſſi manifeſtement controuvé, il n'eſt pas étonnant que les Ecrivains ſe contredisent, & ne s'accordent pas même ſur le nom de la perſonne.

(5) Cette épreuve conſiſtoit à faire entrer dans Rome le vaiſſeau qui portoit la ſtatue de Cybele, & tout ſon cortege: vaiſſeau que l'effort des rames ne pouvoit dégager du limon du Tibre. La Romaine, quelle qu'elle ſoit, dont Pline parle ici, s'en chargea en priant la Déeſſe *de la ſuivre comme il étoit vrai que ſon honneur étoit intact*. Alors elle amena à elle le vaiſſeau en le tirant avec ſa ſeule ceinture. Je puiſe dans les contradictions des Hiſtoriens un motif de douter de l'exiſtence de ce miracle, encore qu'il ſoit atteſté par nombre d'Hiſtoriens. Conſultez à ce ſujet Suétone, vie de Tibere, ch. 2; Tite-Live, liv. 9; Silius Italicus, dernier livre de ſon poëme épique, & d'autres Auteurs.

(6) Cybele. Voyez chez Tite-Live, liv. 29, à quel ſujet on la fit venir de Peſſinonte à Rome.

De pietate.

CAPUT 36.

PIETATIS exempla infinita quidem toto orbe extitêre ; ſed Romæ unum, cui comparari cuncta non queant. Humilis in plebe, & ideo ignobilis puerpera, ſupplicii causâ carcere incluſa matre, cùm impetraſſet aditum, à janitore ſemper excuſſa ne quid inferret cibi, deprehenſa eſt uberibus ſuis alens eam. Quo miraculo, matris ſalus donata filiæ pietati eſt, ambæque perpetuis alimentis. Et locus ille eidem conſecratus eſt Deæ, C. Quinctio, M. Acilio Coſs. templo Pietatis exſtructo in illius carceris ſede, ubi nunc Marcelli theatrum eſt. Gracchorum pater, anguibus prehenſis in domo, cùm reſponderetur, ipſum victurum alterius ſexûs interempto : Imò verò, inquit, meum necate : Cornelia enim juvenis eſt, & parere adhuc poteſt. Hoc erat uxori parcere, & Reipublicæ conſulere. Idque mox conſe-

(1) Valere Maxime la qualifie *ſanguinis ingenui mulierem* ; ce qui ne dément point Pline, puiſque les moindres Plébéiens étoient diſtingués des eſclaves.

(2) Feſtus & Solin écrivent que c'étoit ſon pere & non pas ſa mere qu'elle alloit voir en priſon.

(3) Pline dit qu'elle étoit condamnée, en forme de dernier ſupplice, à être détenue en priſon, c'eſt-à-dire qu'elle étoit condamnée à garder la priſon, juſqu'à ce que mort naturelle, & faute d'aliment, s'enſuivît : c'eſt ce que ſignifient ces paroles, *ſuplicii causâ carcere incluſa matre.*

(4) Hygin raconte le même fait, mais il place la ſcene en Grece. Selon lui, fabl. 254, ce fut Xantippe, fille de Cimon, qui ſauva ainſi la vie à ſon pere, en le nourriſſant de ſon lait dans une priſon : c'eſt pourquoi les Peintres, qui ont ſouvent traité ce double ſujet, diſtinguent l'un de l'autre par le nom de Piété Romaine & de Piété Grecque.

(5) Leur Conſulat tombe dans l'année de la fondation de Rome 604, ſelon Caſſiodore qui, au lieu de Caius, lit Lucius ; de même que Cicéron, lettres à Atticus, n'appelle Quinctius ni du prénom de Caius, ni du prénom de Lucius, mais de celui de Titus. Je dois auſſi obſerver qu'au lieu de *Quinctius*, les divers faſtes portent *Flaminius*. A l'égard de M. Acilius, cette leçon eſt conſtante, ſi ce n'eſt que la lettre *M*, qui d'ordinaire ſigni-

Exemple

Exemples d'une tendreſſe rare & vertueuſe.

L'UNIVERS entier a fourni un nombre infini d'exemples de tendreſſe; mais Rome en a donné un qui paſſe tous les autres. Une femme de la lie (1) du peuple, & dont en conſéquence on a négligé de nous tranſmettre le nom, étant nouvellement accouchée, avoit une mere (2) détenue en priſon, & condamnée à y périr (3). Elle y trouva accès, par le moyen du geolier, qui pourtant la fouilloit toujours, de peur qu'elle n'apportât avec elle quelque aliment. On la ſurprit qui nourriſſoit ſa mere (4) en l'allaitant. A ce prodige, on accorda la vie de la mere à la tendreſſe de la fille; & l'Etat leur aſſigna à l'une & à l'autre de quoi vivre le reſte de leurs jours. L'endroit même fut conſacré à la Piété filiale, à laquelle on érigea un Temple ſur l'emplacement de cette priſon, où ſe voit aujourd'hui le théâtre de Marcellus; ce qui arriva l'année du Conſulat de Caius Quinctius & de Marcus Acilius (5). Le pere (6) des Gracques (7) ayant ſaiſi entre ſes mains deux ſerpents dans ſa maiſon, on eut beau l'avertir que, ſelon la ſcience augurale (8), ſa vie ſeroit en danger s'il faiſoit tuer le ſerpent mâle, & qu'au contraire ſa vie étoit aſſurée en faiſant tuer le ſerpent femelle: En ce cas, dit-il, tuez celui dont la mort ne doit être funeſte qu'à moi; Cornélie eſt jeune, & peut encore avoir des enfants. C'étoit ménager en même tems, & la vie de ſa femme, & l'intérêt de la République (9); & bientôt l'effet s'enſuivit. Marcus Lepidus (10) mourut de ten-

---

fie *Marcus*, ſignifie ici *Manius*, à ce que prétend le Pere Hardouin, au moyen d'une M & d'une apoſtrophe en cette ſorte M', qu'il lit au lieu de M.

(6) Tiberius Gracchus.

(7) Voyez leur vie chez Plutarque.

(8) J'ai ici un peu développé le ſens trop concis du récit de Pline, conformément à ce qu'on lit chez Valere Maxime, liv. 4, ch. 6; chez Plutarque, vie des Gracques, & chez Cicéron, liv. 1, de Divinat.

(9) L'intérêt de toute République eſt, qu'un ſeul ſe ſacrifie pour pluſieurs.

(10) Le pere du Triumvir.

cutum eſt. M. Lepidus Apuleiæ uxoris caritate poſt repudium obiit. P. Rutilius morbo levi impeditus, nunciatâ fratris repulsâ in Conſulatûs petitione, illicò exſpiravit. P. Catienus Plotinus patronum adeo dilexit, ut, hæres omnibus bonis inſtitutus, in rogum ejus ſe jaceret.

De artium plurimarum excellentia, Aſtrologia, Grammatica, Geometria.

CAPUT 37. VARIARUM artium ſcientiâ innumerabiles enituêre; quos tamen attingi par ſit florem hominum libantibus. Aſtrologiâ Beroſus, cui, ob divinas prædictiones, Athenienſes publicè in gymnaſio ſtatuam inauratâ linguâ ſtatuêre. Grammaticâ Apollodorus, cui Amphictyones Græciæ honorem habuêre. Hippocrates Medicinâ, qui venientem ab

(11) Il fut Conſul avec Publius Popilius, l'an de Rome 622. Cicéron apporte la même cauſe de ſa mort, Tuſcul. queſt. liv. 4.

(12) Lucius Rutilius, car Lucius étoit le prénom de ce frere, ſelon Cicéron, *in Lelio*.

(13) Publius Catienus étoit ſon nom d'eſclave, Plotinus étoit le nom de ſon maître : or le nom du maître paſſoit aux affranchis. C'eſt ainſi que Lenæus, affranchi de Pompée, joignit ce nom de Pompée à ſon propre nom. Au reſte, pluſieurs éditions, & même pluſieurs manuſcrits, portent Philotimus au lieu de Plotinus. J'ai ſuivi le Pere Hardouin & deux des meilleurs manuſcrits.

(14) Voyez ce que Tacite, hiſt. liv. 2, raconte de ſoldats qui s'entretuerent pour honorer les funérailles d'Othon, & ce que dit Seneque, l. 2. Declam. 2, de quelques veuves qui ſe jetterent dans le bûcher de leurs maris.

(1) Conſultez ſon article parmi les notes alphabétiques du premier livre, auxquelles joignez les obſervations qui ſuivent. Fabricius a recueilli les fragments de Béroſe. Un Savant, dont les recherches m'ont été communiquées, écrit que Béroſe publia ſes Babyloniques vers le tems de Ptolémée Philadelphe. On voit par ce que Syncelle nous a conſervé de cet ouvrage, qu'il ne renfermoit pas ſeulement l'hiſtoire des Rois de Babylone, mais encore la deſcription géographique, l'hiſtoire naturelle du pays, les obſervations aſtronomiques des Chaldéens, & leur ſyſtême ſur la formation du monde. Vitruve, liv. 9, ch. 4

dreſſe pour ſa femme, dont il étoit ſéparé par un divorce. Publius Rutilius (11), qui n'étoit que légérement incommodé, expira dans le moment qu'on lui annonça que ſon frere (12), qui demandoit le Conſulat, avoit été refuſé. Publius Catienus (13) Plotinus aima ſi tendrement ſon Maître, qu'à ſa mort, inſtitué héritier de tous ſes biens, il ſe précipita (14) dans ſon bûcher.

De ceux qui ſe ſont diſtingués dans un grand nombre de ſciences & d'arts, tels que l'Aſtrologie, la Grammaire, la Géométrie, &c.

Le nombre des perſonnages qui ſe ſont diſtingués dans divers genres de ſciences & d'arts, eſt tellement innombrable, qu'il convient que, ſelon notre méthode, nous n'effleurions que l'élite d'entr'eux. Béroſe (1) ſe diſtingua dans l'Aſtrologie, & par ſes prédictions aſtrologiques: c'eſt pourquoi les Athéniens lui dreſſerent publiquement dans le Gymnaſe une ſtatue à langue dorée. Apollodore (2) s'acquit une telle réputation dans la Grammaire, que les Amphictyons (3) de la Grece lui déférerent des honneurs publics. Hippocrate (4) porta la perfection de la Mé-

& 6, raconte que Béroſe quitta la Chaldée, ſa patrie, pour venir s'établir dans l'iſle de Cos, où il enſeigna la philoſophie des Chaldéens. M. Weidler s'eſt trompé quand il a cru, hiſt. aſtron. p. 36, qu'il falloit diſtinguer deux Béroſes, l'un Hiſtorien, l'autre Aſtronome, qui, ſelon lui, auroient vécu en différents tems.

(2) Cet Apollodore n'eſt aucun de ceux dont j'ai fait mention dans les notes alphabétiques. Je penſe que celui-ci n'eſt autre qu'Apollodore d'Athenes, Grammairien de profeſſion, diſciple d'Ariſtarque, d'Aſclépiade & de Panetius, & qui, ſelon Suidas, trouva le premier le metre nommé *Triambique*. Diodore de Sicile nous apprend auſſi qu'il écrivit l'hiſtoire des Athéniens, juſqu'au retour des Héraclides. Du reſte, voyez ſur les divers Apollodores, le catalogue qu'en a donné Fabricius, & la diſſertation *de Apollodoris*, de Scipion Terti, qui ſe trouve dans l'édition de la bibliotheque d'Apollodore de *Benedictus Ægius Spoletinus*.

(3) Ils préſidoient aux aſſemblées générales de la Grece.

(4) Nous aurons occaſion de reparler amplement d'Hippocrate au l. 26, & au l. 29.

Illyriis peſtilentiam prædixit, & diſcipulos ad auxiliandum circa urbes dimiſit : quod ob meritum honores illi, quos Herculi, decrevit Græcia. Eamdem ſcientiam in Cleombroto Ceo Ptolemæus Rex Megalenſibus ſacris donavit centum talentis, ſervato Antiocho Rege. Magna & Critobulo fama eſt, extractâ Philippi Regis oculo ſagittâ, & citra deformitatem oris curatâ orbitate luminis. Summa autem Aſclepiadi Pruſienſi, conditâ novâ ſectâ, ſpretis legatis & pollicitationibus Mithridatis Regis, repertâ ratione quâ vinum ægris mederetur, relato è funere homine & ſervato ; ſed maximè ſponſione factâ cum Fortuna, ne medi-

(5) Comme le vent qui ſouffloit alors venoit de l'Illyrie ſur l'Attique, & que la peſte étoit en Illyrie, Hippocrate jugea que la peſte ſe feroit bientôt ſentir à Athenes, comme l'obſerve Soranus dans la vie d'Hippocrate, au premier tome des œuvres de Galien; mais il y a lieu de croire qu'Hippocrate s'abuſa ſur ſa propre prédiction, & que la peſte fut apportée dans l'Attique, non par le vent, mais par des vaiſſeaux qui, à la faveur de ce vent, revenoient d'Illyrie. Ce décret de la Grece en l'honneur d'Hippocrate eſt récité dans ſa vie par le même Soranus.

(6) Les plus anciennes éditions liſent ici *Theombrotus ;* & le Pere Hardouin, malgré les manuſcrits, eſt d'avis qu'on liſe de la ſorte, d'autant que Cléombrote eſt inconnu, au lieu que Théombrote étant un nom d'honneur, pourroit bien, ſelon lui, avoir été donné à Eraſiſtrate, ce fameux Médecin de Céos, fils d'une fille d'Ariſtote, & qui effectivement reçut cent talents du Roi Ptolémée pour la guériſon de ſon fils Antiochus, comme Pline le raconte lui-même au livre 29.

(7) 240000 liv. de notre monnoie.

(8) Le même qui guérit auſſi Alexandre avec une merveilleuſe adreſſe, & dont Quinte Curce fait mention.

(9) Cette fleche fut adreſſée à l'œil de Philippe par un nommé Aſther, avec cette inſcription : *à l'œil de Philippe.* Cet Aſther étoit un inſigne tireur d'arc, qui ayant été préſenté en cette qualité à Philippe, en fut éconduit avec mépris; ce Prince même lui ayant dit avec dériſion, qu'il le prendroit à ſa ſolde lorſqu'il feroit la guerre aux étourneaux, Aſther, vivement piqué de cette inſulte, ſe retira dans Méthone, dont Philippe formoit le ſiege, & de deſſus les remparts de la ville, il décocha à ce Prince la fleche en queſtion. On aſſure que depuis Philippe fit grace à Aſther, & qu'au ſurplus il conſacra par une ſorte de proverbe, & l'adreſſe d'Aſter, & celle de Critobule, en diſant qu'il falloit un Critobule pour guérir les bleſſures d'Aſther. M. de Toureil a révoqué en

decine à un ſi haut point, que la Grece lui décerna les mêmes honneurs qu'à Hercule, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit prédit (5) une peſte qui venoit d'Illyrie, & qu'il avoit envoyé ſes diſciples porter du ſecours de côté & d'autre dans les diverſes villes. Le Roi Ptolémée récompenſa auſſi l'habileté du Médecin Cléombrote (6), de Ceos: il lui donna, dans l'époque des fêtes de Cybele, cent (7) talents, pour avoir guéri le Roi Antiochus. Critobule (8) s'acquit une haute réputation pour avoir tiré une fleche (9) de l'œil de Philippe, & avoir ſi bien traité la plaie, que ce Prince n'en eut point du tout le viſage défiguré, encore que cet œil eût reſté entiérement privé de la vue par cette bleſſure. Le Médecin Aſclépiade (10), de Pruſe, parvint au comble de la renommée par une nouvelle ſecte qu'il forma; par le mépris qu'il fit des ambaſſades & des promeſſes du Roi Mithridate; par un moyen qu'il trouva de guérir ſes malades avec l'uſage du vin; par la vie qu'il ſauva à un homme (11) que l'on conduiſoit à la ſépulture, & ſur-tout par les engagements qu'il avoit pris avec la Fortune, en conſentant à être déshonoré dans ſa pro-

doute, mais un peu trop légérement peut-être, cette hiſtoire de Philippe bleſſé à l'œil par Aſther avec une intention marquée. Il prétend qu'il faut mettre ce trait d'adreſſe avec celui du Canonnier qui tua le Maréchal de Créqui en Piémont, & qui avoit écrit ſur le bouler, *à Créqui*.

(10) Voyez l'article *Aſclépiade* parmi les notes alphabétiques des Auteurs. Je dois obſerver que le Pere Hardouin, le Clerc & Fabricius ſe ſont trompés en faiſant dire à Cicéron, *de Oratore, liv.* 1, qu'il avoit eu Aſclépiade pour Médecin & pour ami. Bayle à l'article *Aſclépiade*, remarq. F, dit que Cicéron fait parler en cet endroit l'Orateur Craſſus; qu'il ſuppoſe l'époque de ce dialogue dans l'année de Rome 662, & qu'enfin il y parle d'Aſclépiade comme d'un homme déja mort. On peut voir, ſur les ouvrages d'Aſclépiade, Fabricius, Bibl. gr. tom. XIII, où il n'a pas oublié les traités de Médecine qu'Aſclépiade adreſſa à Mithridate ſuivant le témoignage de Pline, ni ſon livre ſur l'uſage du vin qu'on doit accorder aux malades, & dont Cælius Aurelianus a parlé. Galien avoit écrit pluſieurs traités ſur les dogmes d'Aſclépiade.

(11) Ecoutons Celſus, liv. 2, ch. 6: *Aſclepiades funeri obvius intellexit eum vivere qui efferebatur.* Ce qui diminue le prodige, c'eſt que les morts qu'on porroit au bûcher étoient à découvert, & non dans une biere, comme c'eſt notre uſage. Il y a environ douze ans

cus crederetur, ſi unquam invalidus ullo modo fuiſſet ipſe : & victor ſuprema in ſenecta lapſu ſcalarum exanimatus eſt.

Grande & Archimedi geometricæ ac machinalis ſcientiæ teſtimonium M. Marcelli contigit, interdicto, cùm Syracuſæ caperentur, ne violaretur unus, niſi fefeliſſet imperium militaris imprudentia. Laudatus eſt & Cteſiphon Gnoſius, æde Epheſiæ Dianæ admirabili fabricatâ : Philon, Athenis armamentario mille navium : Cteſibius, pneumaticâ ratione & hydraulicis organis repertis : Dinocrates, metatus Alexandro condente in Ægypto Alexandriam. Idem hic Imperator edixit, ne quis ipſum alius quàm Apelles pingeret, quàm Pyrgoteles ſculperet, quàm Lyſippus ex ære duceret : quæ artes pluribus inclaruêre exemplis.

---

qu'étant allé viſiter l'Hôtel-Dieu de Paris, je m'apperçus pareillement à l'air du viſage d'un jeune homme étendu ſur une table, & qu'on alloit enſevelir, qu'il n'étoit qu'en léthargie. On eut égard à mon aſſertion ; le jeune homme fut ſecouru, & réchappa.

(12) On a parlé d'Archimede dans les notes alphabétiques du premier livre. Nous avons perdu ce qu'Archimede avoit fait ſur l'Aſtronomie, & dont il paroît que Pline a fait uſage. Rivault de Fleurance a écrit la vie de ce Géometre immortel qui eſt à la tête de ſon édition Grecque-Latine d'Archimede, 1615 & 1646. Mais cette vie eſt peu de choſe en comparaiſon de ce qu'ont fait depuis MM. Maſuchelli & Mélot. Conſultez auſſi M. Savérien, tant dans la vie d'Archimede, que dans le livre intitulé : *Progrès des Sciences.*

(13) Les manuſcrits varient ici ; les uns portent *Criſippon*, les autres *Creſimphon*, les autres *Cteſiphon.* Pline, au livre 36, ainſi que Strabon, liv. 14, liſent *Cherſiphron.* C'eſt là la meilleure leçon, ſelon le Pere Hardouin.

(14) Voyez une repréſentation gravée de ce Temple parmi les *Maraviglie del mondo*, à la ſuite du livre Italien intitulé : *Le Coſe Maravigliose di Roma.* In-12.

(15) Ce Temple, comme on ſait, fut brûlé par Eroſtrate, qui y mit le feu dans le ſeul deſſein de s'immortaliſer.

(16) Le Pere Hardouin veut qu'on liſe ccc, & non pas M, par la raiſon

feſſion ſi jamais il éprouvoit la moindre maladie. Ses engagements furent remplis : il mourut dans une extrême vieilleſſe, d'une chûte qu'il fit dans un eſcalier.

Ce fut un grand témoignage rendu à l'habileté d'Archimede (12) dans la Géométrie & dans les Méchaniques, que l'ordre donné par Marcus Marcellus, dans la priſe de Syracuſe, de reſpecter la ſeule perſonne d'Archimede. Mais l'imprudence d'un ſoldat trompa la précaution du Général. Cteſiphon (13), de Gnoſſe, s'eſt illuſtré par la conſtruction (14) de l'admirable Temple (15) de Diane à Epheſe; Philon, par l'Arſenal d'Athenes, qui renfermoit de quoi équiper mille vaiſſeaux (16); Cteſibius (17), par ſes machines propres à élever l'eau; & Dinocharès (18), par les dimenſions de la ville d'Alexandrie qu'Alexandre bâtiſſoit en Egypte. Le même Alexandre défendit (19) qu'un autre Peintre qu'Apelle, un autre Graveur que Pyrgotele, un autre Statuaire en fonte que Lyſippe (20), repréſentaſſent ſa figure. Tous ces différents arts ont eu un grand nombre d'habiles Maîtres qui les ont illuſtrés.

---

que, ſelon le témoignage de tous les Hiſtoriens, le Pyrée ne contenoit que trois cents vaiſſeaux; mais il convient lui-même que l'arſenal pouvoit contenir des agrêts & des armements pour un plus grand nombre de vaiſſeaux que n'en pouvoit tenir le port.

(17) Natif d'Alexandrie. Il floriſſoit ſous le regne de Ptolémée Evergetes, ſucceſſeur de Philometor, comme nous l'apprend Athenée, liv. 4.

(18) Voyez la note 4 du chap. 10 du cinquieme livre. Je dois ajouter que ce même Architecte eſt auſſi appellé Chirocrates par quelques Auteurs.

(19) Ceci eſt confirmé par un grand nombre d'Auteurs, & ſinguliérement par Horace, liv. 2, Ep. 1:

Edicto vetuit, ne quis ſe præter Apellem
Pingeret, aut alius Lyſippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum ſimulantia.

Paſſage ſupérieurement imité par Deſpreaux, dans ſon Diſcours au Roi :

Pour chanter un Auguſte, il faut être un Virgile;
Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier,
Qui ne pouvoit ſouffrir qu'un Artiſan groſſier
Entreprît de tracer d'une main criminelle
Un portrait réſervé pour le pinceau d'Apelle.

(20) Chez Apulée, liv. 1, Florid. on lit Polyclete au lieu de Lyſippe. C'eſt une faute, ſoit de l'Auteur, ſoit de ſes copiſtes.

Item mira opera artificis.

CAPUT 38. ARISTIDIS Thebani pictoris unam tabulam centum talentis Rex Attalus licitatus est. Octoginta emit duas Cæsar Dictator, Medeam & Ajacem Timomachi, in Templo Veneris Genitricis dicaturus. Candaules Rex, Bularchi picturam Magnetum exitii, haud mediocris spatii, pari rependit auro. Rhodum non incendit Rex Demetrius, Expugnator cognominatus, ne tabulam Protogenis cremaret, à parte ea muri locatam. Praxiteles marmore nobilitatus est, Gnidiâque Venere, præcipuè vesano amore cujusdam juvenis insigni; & Nicomedis æstimatione Regis, grandi Gnidiorum ære a lieno permutare eam conati. Phidiæ Jupiter Olympius quotidie testimonium perhibet, Mentori Capitolinus & Diana Ephesia, quibus fuêre consecrata artis ejus vasa.

(1) Voyez son éloge & le détail de ses chefs-d'œuvre au livre trente-cinquieme, chap. 18. Athenée, liv. 13, lui donne l'épithete honteuse de *Pornographe*, c'est-à-dire de peintre de sujets obscenes & pédéraſtiques. Les détails dans lesquels Pline entre au livre trente-cinquieme, n'annoncent rien de semblable. Le Pere Hardouin pense qu'il s'agit ici de talents Attiques, qu'il évalue chacun 2400 liv. de notre monnoie; ce qui fait deux cents quarante mille livres pour les cent talents offerts du tableau d'Aristide. Je ne sais où le Pere Hardouin a pris que le tableau en question étoit celui qui représentoit un malade. Il cite pour garant Pline, qui ne dit rien de tel, ni ici, ni au liv. 35.

(2) On parlera de Timomachus & de ses ouvrages au livre 35, tant au chap. 4, qu'au chap. 18.

(3) Candaule, Roi de Sardes, & contemporain de Romulus, comme l'observe Pline au livre trente-cinquieme, chap. 8; d'où il prend occasion de faire voir que la peinture est d'une excessive antiquité. Candaule fut le dernier Roi Lydien de la race d'Hercule: ce nom Candaule est un nom héraclide, & même synonyme d'Hercule. Les Grecs traduisoient ce nom par Myrsilus, qui en est l'équivalent, comme je l'ai fait voir au huitieme chapitre de mes Origines Uriennes.

(4) Pline reparlera de ce très ancien peintre & de son tableau au livre 35, chap. 8.

(5) C'est-à-dire le preneur de villes. Pline en reparlera au livre 35, ch. 10.

(6) Voyez ce que Pline en dira, livre 35, ch. 10.

Chefs-d'œuvre

Chefs-d'œuvre de certains Artiſtes.

Le Roi Attale offrit cent talents d'un ſeul tableau d'Ariſtide (1), Peintre Thébain. Le Dictateur Céſar acheta quatre-vingts talents la Médée & l'Ajax de Timomachus (2), pour mettre ces deux tableaux dans le Temple de Vénus Génitrix. Le Roi Candaule (3), pour un chef-d'œuvre de Bularchus (4) d'une grandeur aſſez conſidérable, où étoit peint le carnage des Magnetes, donna un volume d'or égal à celui du tableau. Le Roi Demetrius, ſurnommé Poliorcete (5), aſſiégeant la ville de Rhodes, s'abſtint d'y mettre le feu, dans la crainte de brûler une peinture de Protogene (6), placée au côté du mur qu'il attaquoit. Praxitele (7) s'eſt immortaliſé par ſes ouvrages en marbre. Sa Vénus de Gnide (8) eſt principalement célebre par la paſſion inſenſée qu'elle inſpira (9) à un jeune homme, & par le cas inoui que fit Nicomede (10) de cet ouvrage, s'étant offert, pour le poſſéder, à payer les dettes immenſes des Gnidiens. Le Jupiter Olympien fait encore chaque jour la gloire de Phidias (11), comme celle de Mentor (12) eſt aſſurée par ceux de ſes vaſes (13) qui furent conſacrés, tant au Temple de Jupiter Capitolin, qu'au Temple de Diane d'Epheſe.

(7) Conſultez ſon article, qui eſt très circonſtancié, dans le Dictionnaire Hiſtorique & Poétique Latin de Charles Erienne. Voyez auſſi Pline, livre 36, chap. 4; Plutarq. Hyper. Athenée, livre 12, chap. 22.

(8) Qu'il ne faut pas confondre avec ſa Vénus de Cos, pareillement très célebre.

(9) Il fut même ſurpris ſatisfaiſant cette paſſion folle. On raconte la même choſe au ſujet de la Vénus Callipyge de Verſailles. J'ai connu un amateur à qui la dormeuſe de M. Boucher, tableau très connu, a cauſé quelque tems une paſſion ſemblable.

(10) Roi de Birhynie, contemporain de Mithridate. Pline, livre 36, chap. 5, reparlera encore de ce prix offert par Nicomede pour cette Vénus.

(11) Voyez Pline, livre 36, chapitre 5.

(12) Pline en reparlera au livre 33, chap. 12.

(13) Ceci jette un grand jour ſur un paſſage fort obſcur du livre 33, chapitre 12, au ſujet des ouvrages de ce même Mentor.

De ſervitiis.

CAPUT 39. PRETIUM hominis in ſervitio geniti maximum ad hanc diem (quod equidem compererim) fuit Grammaticæ artis Daphni, Gnatio Piſaurenſe vendente, & M. Scauro Principe civitatis IIı. DCC ſeſtertiis licente. Exceſsêre hoc in noſtro ævo nec modicè hiſtriones, ſed libertatem ſuam mercati. Quippe cùm jam apud majores Roſcius hiſtrio IIı. quingenta annua meritaſſe prodatur: niſi quis in hoc loco deſiderat Armeniaci belli, paulò antè propter Tiridatem geſti, diſpenſatorem, quem Nero IIı. $\overline{\text{CXXX}}$ manumiſit. Sed hoc pretium belli non hominis fuit: tam Hercule, quàm libidinis, non formæ, Pæzontem è ſpadonibus Sejani IIı. $\overline{\text{D}}$. mercante C. Lutorio Priſco. Quam quidem injuriam lucrifecit ille mercatus in luctu civitatis, quoniam arguere nulli vacabat.

(1) *Daphni* eſt ici au génitif, & non pas au datif. Ainſi le nominatif eſt *Daphnus*, & non pas *Daphnis*; ce que n'ont point compris les divers interpretes de ce paſſage. J'avoue que Suétone appelle ce même Grammairien *Lutatium Daphnidem*.

(2) Tous les manuſcrits portent ici *Natio*. Le Pere Hardouin ſoupçonne qu'il faut lire *Gnatio* ou *Egnatio*; conjecture aſſez vraiſemblable, & que j'ai ſuivie. Peut-être au reſte faut-il lire *Lutatio*: car puiſque, ſelon Suétone, Lutatius étoit le prénom ou le ſurnom de cet eſclave, il eſt probable qu'il le tenoit de ce citoyen de Piſaure, dont Pline parle ici, & qui peut-être en mourant l'inſtitua ſon héritier.

(3) Ainſi portent tous les manuſcrits. Sept cents ſeſterces (employés au genre neutre *ſeſtertium*, & non pas *ſeſtertius*) ſont évalués 70000 liv. de notre monnoie par le Pere Hardouin, & par d'autres Savants.

(4) 50000 liv. de notre monnoie: voyez la note précédente.

Du prix de certains eſclaves.

JAMAIS, juſqu'à nos jours, vente d'eſclave, que je ſache, n'eſt montée ſi haut que celle du Grammairien Daphnus (1), expoſé en vente par Gnatius (2) de Piſaure, & marchandé par Marcus Scaurus, le premier perſonnage de Rome. Le prix étoit de ſept cents ſeſterces (3). Nous avons vu pluſieurs comédiens de notre tems excéder même ce prix-là; mais c'eſt qu'ils traitoient eux-mêmes du rachat de leur liberté: & l'on prétend que, déja du tems de nos Ancêtres, le comédien Roſcius gagnoit cinq cents (4) ſeſterces par an. Quelqu'un ſe rappellera peut-être ici qu'un payeur des troupes de la guerre d'Arménie, entrepriſe il n'y a pas long-tems (5) pour les intérêts de Tiridate (6), fut affranchi par Néron, moyennant la ſomme de cent trente fois cent mille ſeſterces (7). Mais Néron évalua ainſi, non le prix d'un tel perſonnage, mais les profits exceſſifs qu'il avoit faits à l'armée. Pareillement, quand Caius Lutorius Priſcus acheta Pæzon, un des eunuques de Sejan, cinq cents ſeſterces, ce fut une enchere miſe par la molleſſe des mœurs, & non un prix ſtatué à la beauté du ſujet. Priſcus profita de la conſternation publique pour faire un marché ſi injurieux, parceque perſonne n'avoit alors le loiſir de relever une telle indécence.

(5) Sous le troiſieme Conſulat de Néron, ayant pour collegue Valerius Meſſala.

(6) A qui Néron donna le Royaume d'Arménie. Voyez Suétone, vie de Néron, chap. 13.

(7) Ce qui fait cent trente mille livres de notre monnoie, à prendre, avec le Pere Hardouin, les ſeſterces dont il s'agit ici pour des ſeſterces du genre maſculin *ſeſtertii*, & non pas pas du genre neutre *ſeſtertia*.

De præſtantia gentium.

CAPUT 40. GENTIUM in toto orbe præſtantiſſima una omni virtute haud dubiè Romana exſtitit.

Felicitas cui præcipua fuerit homini, non eſt humani judicii : cùm proſperitatem ipſam alius alio modo, & ſuopte ingenio quiſque terminet. Si verum facere judicium volumus, ac repudiatâ omni fortunæ ambitione decernere, mortalium nemo eſt felix. Abundè igitur atque indulgenter fortuna decidit cum eo qui jure dici non infelix poteſt. Quippe ut alia non ſint, certè ne laſſeſcat fortuna metus eſt : quo ſemel recepto, ſolida felicitas non eſt. Quid, quod nemo mortalium omnibus horis ſapit? Utinamque falſum hoc, & non à vate dictum quamplurimi judicent! Vana mortalitas, & ad circumſcribendum ſeipſam ingenioſa, computat more Thraciæ gentis, quæ calculos colore diſtinctos, pro experimento cujuſque diei, in urnam condit, ac ſupremo die ſeparatos dinumerat, atque ita de quoque pronunciat. Quid, quod iſte calculi candore illo laudatus dies originem mali habuit? Quàm multos accepta afflixêre imperia! quàm multos bona perdidêre, & ulti-

(1) Cette premiere phraſe, encore que je lui aie cherché une tranſition, n'a, chez Pline, aucun rapport, ni direct, ni indirect, avec tout ce qui ſuit; preuve évidente que la partition en chapitres, attribuée fauſſement à Pline, a été faite par tout autre que par l'Auteur de l'ouvrage, & qu'ainſi le prétendu premier livre de Pline, qui n'eſt que la collection de ces différents chapitres, eſt un livre ſuppoſé.

(2) Voyez chez Plutarque le Traité : *Num ſola improbitas ſufficiat ad infelicitatem.*

(3) Un manuſcrit porte *& non ut à vate;* les autres *& non à vate.*

(4) Conſultons Zenobius, Cent. 6, adag. 13, Τὰς ἐν τῇ φαρετρᾳ ψηφίδας, &c. Il ſera plus court & plus à propos, pour l'intelligence du commun des Lecteurs, de rapporter ce même paſſage en latin : *Calculos in pharetrâ Auctor eſt Philarchus Scythas cubitum ituros pharetram afferre : ac ſi feliciter dies*

Quelle eſt la nation la plus prééminente, & l'homme le plus heureux ?

De toutes les nations de l'Univers, les Romains ſont ſans contredit le peuple qui ſe ſoit le plus diſtingué par ſon mérite (1).

Quant à la queſtion : *Quel eſt l'homme qui a eu le plus de bonheur ?* on ne la ſauroit réſoudre, puiſque ceux-ci font dépendre leur félicité de telle condition, ceux-là de telle autre, chacun ſelon ſes idées particulieres. A juger ſainement, & ſans aucun des préjugés qui regardent la fortune, on trouvera que nul mortel n'eſt heureux, & que la deſtinée traite avec faveur & prédilection celui dont on peut dire avec fondement qu'il n'eſt pas malheureux. Quand il ne trouveroit d'autre obſtacle à ſa félicité, que le danger où il ſera certainement toujours que la fortune ne ſe laſſe de le favoriſer, cette crainte ſeule ſuffit pour détruire la ſolidité de ſon bonheur. Ne ſavons-nous pas d'ailleurs qu'il n'y a point d'homme dont la ſageſſe ſe ſoutienne (2) à tous les inſtants de la vie ? Plût au ciel que nous fuſſions, pour la plupart, dans le cas d'éprouver qu'une telle propoſition eſt fauſſe, & ne vient pas (3) d'un oracle infaillible ! Les mortels, également vains & ingénieux à circonſcrire leur propre jugement, font leur compte à-peu-près comme les Thraces (4), qui mettent dans une urne, à la fin de la journée, des marques de différentes couleurs, ſelon qu'ils jugent cette journée heureuſe ou malheureuſe ; tellement qu'après leur mort on ſépare ces marques pour prononcer ſur le ſort de chacun. Mais tel jour indiqué comme heureux par la marque blanche, n'a-t-il pas été la ſource de quelque malheur ? Combien d'ambitieux qui, pour avoir obtenu le droit de commander aux autres hommes, ſont tombés dans le déſaſ-

---

proceſſiſſet, album immittere calculum ſolitos : ſin accidiſſent infauſta, nigrum. Ubi verò vitâ quis deceſſiſſet, pharetram proferebant, calculoſque numerabant : quorum ſi candidi plures eſſent reperti, felicem prædicabant mortuum, &c.

mis mersêre suppliciis ! Ista nimirum bona, si cui inter illa hora in gaudio fuit. Ita est profectò, alius de alio judicat dies, & tamen supremus de omnibus : ideoque nullis credendum est. Quid, quod bona malis paria non sunt, etiam pari numero ; nec lætitia ulla minimo mœrore pensanda? Heu vana & imprudens diligentia ! numerus dierum comparatur, ubi quæritur pondus.

De felicitate summa.

CAPUT 41. UNA fœminarum in omni ævo Lampido Lacedæmonia reperitur, quæ Regis filia, Regis uxor, Regis mater fuerit : una Berenice, quæ filia, soror, mater Olympionicarum : una familia Curionum, in qua tres continuâ serie Oratores exstiterunt : una Fabiorum, in qua tres continui

(5) Ceci rappellera, sans doute, à bien du monde la fin tragique de M. de Lally.

(6) C'est le mot fameux de Solon à Créſus, *que nul mortel ne doit être appellé ni censé heureux avant son trépas.*

(7) Ceci est puisé dans une connoissance bien profonde des replis du cœur humain. Je me rappelle à ce sujet que, m'étant permis de critiquer sans passion, & sur un seul point, un homme célebre, de qui d'ailleurs j'ai fait en maint autre endroit de mes écrits les éloges les plus sinceres, je marquai à quelques personnes ma surprise du mécontentement formel qu'il avoit témoigné de moi ; lorsqu'un homme de beaucoup d'esprit & de jugement m'expliqua cette énigme, en me disant : » Eres-vous donc à savoir que l'homme de Lettres en question, comme » tous les hommes possibles, est très » peu sensible aux louanges, parce- » qu'il se les croit dues ; & qu'il est » au contraire très sensible aux criti- » ques, parceque notre amour propre » ne nous permet point de nous familiariser avec elles ? ».

(1) Pline oublie ici cette fameuse Archedicé, chantée par Simonide, & dont ce Poète, comme l'observe Aristote, Rhétoriq. liv. 1, avoit dit qu'elle étoit

Et fille, & femme, & sœur de Monarques puissants.

Que dis-je ? il paroît oublier jusqu'à l'exemple d'Agrippine, à qui notre Poète Racine, d'après le vers de Simonide qu'on vient de citer, fait dire, dans la tragédie de Britannicus :

„ Et moi qui sur le Trône ai suivi mes Ancêtres,
» Moi, fille, femme, sœur, & mere de vos Maîtres.

En effet, cette Princesse étoit fille,

tre ! Combien d'autres que les ſuccès mêmes ont perdus & précipités dans les horreurs du dernier ſupplice (5) ! Voilà pourtant ce qu'on appelloit un bien, quand il donnoit ſeulement une heure de plaiſir. Non, non, on ne peut jamais juger d'une journée qu'en la comparant à celles qui la ſuivent ; & le dernier jour décide ſeul (6) de ce que les autres ont été. Ainſi il n'eſt aucun jour, pris à part, ſur le bonheur duquel on puiſſe compter. Ajoutez la diſproportion des biens & des maux, quand même le nombre des uns & des autres ſeroit égal ; d'autant qu'un plaiſir, quel qu'il ſoit, ne peut jamais contrebalancer (7) la plus légere peine. O détail frivole ! ô recherche imprudente ! il faut peſer les jours, & non pas les compter.

Suite de la queſtion du parfait bonheur.

On n'a point d'exemple, dans tout le cours des ſiecles (1), qu'il ſoit arrivé à d'autres qu'à la ſeule Lampido (2) de ſe voir fille, femme, & mere de Rois ; à la ſeule Bérénice (3), d'avoir été fille, ſœur, & mere des Vainqueurs aux jeux Olympiques ; à la ſeule famille des Curions (4), d'avoir produit trois Orateurs de pere en fils ; & à la ſeule famille des Fabius, d'avoir donné de

femme, ſœur, & mere de Céſars.

(2) Fameuſe Reine Spartiate, fille du Roi Leotichide, femme du Roi Archidamus, & mere du Roi Agis. Voy. Plutarque, vie d'Alcibiade. Notre Hiſtoire de France préſente un exemple ſemblable dans la perſonne de la Reine Claude, fille de Louis XII, femme de François I, & mere de Henri II.

(3) Elien, Hiſt. Var. livre 10, chapitre 1, & Valere Maxime, livre 8, chapitre dernier, rapportent ce même fait ; mais ils nomment cette femme Phérénice, & non pas Bérénice. Le Pere Hardouin fait voir que c'eſt le même nom différemment prononcé, les Siciliens & les Macédoniens étant dans l'uſage de changer φ en β, & de dire *Bilippus* pour *Philippus* ; *Bryges* pour *Phryges* ; *Berenice* pour *Pherenice*.

(4) J'ai parlé de Curion pere & de Curion fils dans les notes alphabétiques des Auteurs. C'eſt Curion le pere qui, dans une harangue, appella Jules Céſar le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris. Le troiſieme Curion m'eſt inconnu ; & Pline eſt, je penſe, le ſeul qui en parle.

Principes Senatûs, M. Fabius Ambuſtus, Fabius Rullianus filius, Q. Fabius Gurges nepos.

Variæ exempla fortunæ.

CAPUT 42. CÆTERA exempla fortunæ variantis innumera ſunt. Etenim quæ facit magna gaudia, niſi ex malis? aut quæ mala immenſa, niſi ex ingentibus gaudiis?

De bis proſcripto; L. Sylla; Q. Metello.

CAPUT 43. SERVAVIT proſcriptum à Sylla M. Fiduſtium Senatorem, annis XXXVI, ſed iterum proſcriptus. Superſtes Syllæ vixit, ſed uſque ad Antonium: conſtatque nulla alia de cauſa ab eo proſcriptum, quàm quia proſcriptus fuiſſet. Triumphare P. Ventidium de Parthis voluit quidem ſolum, ſed eumdem in triumpho Aſculano Cn. Pompeii

(5) Voyez ce qu'on entendoit à l'égard des hommes par *Princeps Senatûs*, & à l'égard des femmes par *Princeps Romanorum*, dans la note 2 du chap. 51 du ſecond livre de Pline, pag. 172. Le Pere Hardouin obſerve en outre, d'après Denys d'Halicarnaſſe, Antiq. Rom. liv. 9, que dans cette même famille *Fabia*, trois freres furent ſept fois de ſuite Conſuls.

(1) Il eſt aiſé de voir que ce prétendu chapitre n'eſt que l'ouverture du chapitre ſuivant, où s'offrent les exemples des viciſſitudes du ſort. Auſſi ce chapitre quarante-deuxieme manque-t-il de titre dans la plupart des éditions.

(2) Un de nos Poëtes a jugé à propos de convertir cette grave maxime en un fade madrigal d'opéra:

Tu nous fais paſſer par les peines
Pour mieux nous conduire aux plaiſirs.

(1) Cette premiere phraſe, au texte latin, ſe trouve ſans nominatif, ou, ce qui revient au même, ſe trouve avoir ſon nominatif au chapitre précédent; ce qui décele une diviſion de chapitres vicieuſe, & qu'on ne ſauroit attribuer à Pline. Donc le premier livre, qui n'eſt que l'aſſemblage de ces chapitres, eſt un livre ſuppoſé. Voyez la premiere note du chapitre précédent.

(2) Pluſieurs manuſcrits, au lieu de XXXVI *annis*, portent XXXIII. Le Pere Hardouin eſt pour ces derniers; d'où il conjecture que la proſcription de ſuite

ſuite trois Princes (5) du Sénat, Marcus Fabius Ambuſtus, Fabius Rullianus ſon fils, & Quintus Fabius Gurgès ſon petit-fils.

Exemples de la viciſſicitude du ſort.

Au contraire, les exemples de la viciſſitude du ſort ſont innombrables. En effet (1), quels ſujets conſidérables de plaiſir la Fortune a-t-elle jamais donnés, qu'elle n'ait fait précéder par des malheurs (2)? & quels ſujets de peine la plus amere, qui n'aient pas été la ſuite des plaiſirs les plus ſenſibles?

D'un homme deux fois proſcrit; de Lucius Sylla, de Quintus Metellus.

La fortune (1) ne ſauva, pendant trente-ſix ans (2), le Sénateur Marcus Fiduſtius (3), proſcrit par Sylla, que pour le livrer à une ſeconde proſcription (4). Il ſurvécut à Sylla, mais il n'échappa pas à Antoine, qui, comme on ſait, ne le mit ſur ſa cruelle liſte, que parcequ'il ſe ſouvint de l'avoir vu ſur celle de Sylla. La deſtinée réſervoit l'honneur de triompher des Parthes (5) au ſeul Publius Ventidius, après l'avoir traîné dans ſa jeuneſſe, en qualité d'eſclave, à la ſuite du char de Cneus Pompeius Stra-

Sylla tombe dans l'année de Rome 673. Feu M. de la Nauze, qui avoit traduit quelques livres de Pline, & dont le manuſcrit m'a été communiqué, avoit lu XXIII *annis*, puiſqu'il traduit *pendant vingt-trois ans*. Je deſirerois connoître ſes autorités.

(3) Dion, livre 47, l'appelle *Philuſtius* & non pas *Fiduſtius*. Cette diverſité de leçon inquiete le Pere Hardouin, qui balance entre Dion & l'autorité conſtante de tous les manuſcrits de Pline. Mais ce Savant ignoroit-il donc que ces deux noms, divers en apparence, ſont réellement le même, la lettre *L* & la lettre *D* s'employant indifféremment l'une pour l'autre, comme Ortelius le prouve dans ſa Géographie, au mot *Melicas*, équivalent, ſelon lui, de *Medicas*.

(4) Proſcription qui ſe fit l'an 706 de la fondation de Rome, ſelon les preuves apportées par le Pere Hardouin.

(5) Conſultez, ſur la guerre & le triomphe Parthiques, Appien, Guerre Parth. Plutarque, vie d'Antoine; Dion, liv. 49; Frontin, Stratag. l. 1;

Strabonis duxit puerum : quamquam Maſurius auctor eſt bis in triumpho ductum ; Cicero, mulionem caſtrenſem ſuffarraneum fuiſſe ; plurimi, juventam inopem in caliga militari toleraſſe.

Fuit & Balbus Cornelius major Conſul, ſed accuſatus, atque de jure virgarum in eum judicum in conſilium miſſus, primus externorum, atque etiam in Oceano genitorum, uſus illo honore, quem majores Latio quoque negaverunt.

Aulugelle, liv. 2, chap. 4 : & ſur l'époque du rriomphe en queſtion, conſultez le Journal des Savants, en Juin 1763.

(6) Colonie des Picentins. Cette ville fut priſe par Pompée Strabon, pere du grand Pompée, dans la guerre Sociale. Voy. Velleius Parercule, livre 2, chapitre 21 ; Aulugelle, livre 2, chapitre 4.

(7) Voyez ce que je dis de Maſurius Sabinus dans les Notes alphabétiques des Auteurs ; à quoi j'ajouterai l'obſervation ſuivante, qui eſt d'un Savant moderne, dont les recherches m'ont été communiquées : » Athenée (Deipn. » p. 185 & 623) vante la probité & » le ſavoir de Maſurius. Bertrand (Juriſp. p. m. 38 & 39) lui attribue » un ouvrage ſur les triomphes des » Romains, d'après ce que Pline, livre 15, cite de Maſurius ſur l'uſage » des lauriers & des couronnes de » myrte dans les triomphes. Le » Pere Hardouin a cru voir de même » dans Pline, que Maſurius avoit fait » des livres ſur les rriomphes des Romains. Mais Guillaume Grotius » (Vie des Juriſconſultes, p. 93) a » fort bien remarqué que la citation » de Pline, ſur laquelle on fonde » cette conjecture, pourroit avoir été » tirée du troiſieme livre des Mémo- » riaux ou choſes mémorables de Ma- » ſurius ; livre dont Aulugelle a ex- » trait quelque choſe ſur les Couron- » nes Civiques ». Malgré l'érudition & l'eſprit de ſaine critique qui regne dans cette obſervation, j'oſerai dire que le paſſage actuel de Pline, paſſage dont Grotius & l'Auteur critique ont comme affecté de ne point parler, dépoſe en faveur du Pere Hardouin, de Bertrand, & de tous ceux qui ont penſé que Maſurius avoit écrit ſur les Triomphes.

(8) Cicéron ne dit rien de tel dans aucun de ſes ouvrages qui nous reſtent. Mais dans une lettre de Plancus à Cicéron, on lit : *Ventidiique mulionis caſtra deſpicio.* Mais conſultons Aulugelle, livre 2, chap. 4 : *Cùm adoleviſſet Ventidius, victum ſibi ægrè queſiſſe, eumque fordidè inveniſſe comparandis mulis & vehiculis ; magiſtratibus qui ſortiti provincias forent, prabenda publicè conduxiſſe ; Antonii damum partes ſecutum ; Pontificatum quoque, ac Conſulatum, adeptum eſſe : quam rem adeo intoleranter tuliſſe populum Romanum, qui curandis mulis illum victitaſſe meminerat, ut vulgò per vias urbis verſiculi proſcriberentur :*

» Concurrite omnes, Augures, Aruſpices,
» Portentum inuſitatum conflatum eſt recens :
» Nam mulos qui fricabat, Conſul factus eſt.

bon, qui triomphoit après la priſe d'Aſculum (6). Maſurius (7) dit même qu'il fut mené deux fois en triomphe ; & nous liſons dans Cicéron (8) qu'il avoit été garçon muletier d'un pourvoyeur, qui lui faiſoit conduire des farines à l'armée. Au moins réſulte-t-il du rapport du plus grand nombre (9), qu'il avoit paſſé ſa jeuneſſe dans la miſere & dans le triſte équipage d'un ſimple ſoldat.

Balbus Cornelius (10), l'ancien, après avoir été accuſé (11) de n'être point citoyen Romain, & avoir vu les Juges aller aux opinions (12) pour décider s'il n'étoit point ſujet (13) aux verges, eſt auſſi parvenu au Conſulat (14), & a été le premier des étrangers, le premier homme né aux bords de l'Océan (15), qui ait joui d'un honneur refuſé même aux Latins par nos Ancêtres (16).

(9) De ce nombre eſt Dion, liv. 43.

(10) On a déja parlé de *Cornelius Balbus major*, & de ſa naiſſance étrangere, au livre 5, chap. 5, où Pline a fait voir que *Cornelius Balbus minor*, ſon neveu, fut le premier étranger qui reçut les honneurs du triomphe dans Rome.

(11) Ce trait hiſtorique a été conſacré par la harangue que Cicéron prononça à ce ſujet pour Cornelius Balbus.

(12) Apprenons d'Aſconius Pædianus ce que c'étoit que *mitti in judicum conſilium*. Voici ſes paroles : *Mittere judices in conſilium, eſt dimittere judices ad ſententiam dicendam, ubi, allegatis omnibus argumentis, Orator dixerit ; DIXI.*

(13) Cicéron, dans ſa harangue pour Rabirius, obſerve que, ſelon la loi *Porcia*, aucun citoyen Romain ne pouvoit être condamné à être frappé de verges : *Porcia lex virgas ab omnium civium Romanorum corpore amovit.*

(14) Il fut fait Conſul à la place d'un autre qui ſe démit, auſſi-bien que ſon collegue, l'an de la fondation de Rome 714. Ces deux Conſuls qui, par leur abdication, donnerent lieu à Balbus d'être nommé au Conſulat, étoient Cneus Domitius Calvinus, & Caius Aſinius Pollion.

(15) Il étoit né à Cadix, comme Pline l'obſerve de Cornelius Balbus minor, livre 5, chap. 5.

(16) C'eſt en quoi conſiſtoient les limites de l'*ancien droit latin*, droit par lequel un citoyen Latin pouvoit parvenir, dans ſa ville, à tous les honneurs, mais n'en pouvoit ſolliciter ni obtenir aucun dans Rome ; reſtriction qui fut abolie par la ſuite, & dont l'abolition conſtitua principalement l'eſſence du *nouveau droit latin*. C'eſt pourquoi Pline dit ici que l'honneur du Conſulat fut autrefois, & par les ancêtres de ſes contemporains, interdit aux Latins.

Eſt & L. Fulvius inter inſignia exempla, Tuſculanorum rebellantium Conſul, eodemque honore, cùm tranſiſſet, exornatus confeſtim à populo Romano, qui ſolus, eodem anno quo fuerat hoſtis, Romæ triumphavit ex iis quorum Conſul fuerat.

Unus hominum ad hoc ævi, Felicis ſibi cognomen aſſeruit L. Sylla, civili nempè ſanguine, ac patriæ oppugnatione adoptatus. Et quibus felicitatis inductus argumentis? quòd proſcribere tot millia civium ac trucidare potuiſſet. O prava interpretatio, & futuro tempore infelix! Non melioris ſortis tunc fuêre pereuntes, quorum miſeremur hodie, cùm Syllam nemo non oderit? Age, non exitus vitæ ejus, omnium proſcriptorum ab illo calamitate crudelior fuit, erodente ſeipſo corpore, & ſupplicia ſibi gignente? Quod ut

(17) Il fut Conſul à Rome l'an 432 de la fondation de cette ville, & eut pour collegue Quintus Fabius Maximus Rullianus, dont on a parlé ſur la fin du chap. 41.

(18) Voyez Tite-Live, livre 8.

(19) Conſultez ſa vie chez Plutarque.

(20) Velleius Patercule, livre 2, nous apprend à quelle occaſion il prit ce ſurnom arrogant : *Occiſo demum C. Mario ſepties Conſulis filio, Felicis nomen aſſumpſit.*

(21) Il fut le premier qui introduiſit, & même qui inventa, la proſcription dans Rome, ſelon le même Patercule: *Primus ille, & utinam ultimus, exemplum proſcriptionis invenit.* Patercule auroit dû ajouter *dans Rome*, comme je fais; car l'Hiſtoire des Grecs, des Juifs & des autres peuples offre l'exemple d'un grand nombre de proſcriptions antérieures à celle de Sylla.

(22) Un jour, à Preneſte, laſſé de faire le procès en détail à tel citoyen, puis à tel autre, il en condamna *in globo* douze mille à mort; ce qui fut exécuté ſur le champ. Un autre jour qu'il haranguoit tranquillement le Sénat dans Rome, les Sénateurs lui témoignerent l'effroi qu'ils avoient de cris lugubres & plaintifs qu'ils entendoient. Il leur dit que la choſe ne méritoit, ni de les inquiéter, ni de les détourner de l'attention qu'ils devoient à ſon diſcours; que c'étoit une affaire de police, un châtiment qu'il faiſoit faire de quelques mauvais ſujets. Au ſortir de l'aſſemblée, le Sénat trouva qu'il avoit fait égorger ſix mille citoyens.

(23) Il mourut de la maladie pédiculaire, nommée en grec *phthiriaſis*, c'eſt-à-dire qu'il mourut d'une éruption de poux qui s'engendroient dans ſon corps, & qui en ſortoient & re-

Lucius Fulvius (17) doit encore être cité parmi ces exemples mémorables. Les Tuſculans révoltés l'ayant fait leur Conſul, il les quitta, & fut auſſi-tôt pourvu de la même Charge (18) par le peuple Romain ; &, par un événement qui n'a point d'exemple, dans la même année qu'il fit la guerre contre Rome, il triompha de ceux dont il avoit été Conſul.

Lucius Sylla (19) eſt, juſqu'à préſent, le ſeul homme qui ſe ſoit arrogé le ſurnom d'Heureux (20), ſurnom uniquement fondé ſur l'effuſion du ſang Romain, & ſur l'oppreſſion de ſa patrie. Et quels étoient donc ſes titres de bonheur ? C'eſt qu'il étoit venu à bout de proſcrire (21) & de maſſacrer pluſieurs milliers (22) de citoyens. Félicité bien mal entendue, où la poſtérité ne devoit voir qu'un enchaînement de calamités ! Le ſort de ceux qu'il fit alors périr, n'eſt-il pas aujourd'hui préférable au ſien ? Nous chériſſons leur mémoire, & tout le monde déteſte celle de Sylla. N'ont-ils pas fait d'ailleurs, même ſous le glaive de la proſcription, une fin moins cruelle encore que la ſienne, ſa propre chair (23) ayant engendré de quoi le ronger à loiſir, & de quoi multiplier ſon ſupplice ? S'il a diſſimulé ſon malheur, & ſi, ſur la foi d'un dernier rêve (24), avant-coureur de ſa mort (25), nous

naiſſoient en foule. Conſultez ce détail, également révoltant & curieux, chez Plutarque, vie de Sylla. Cet Auteur obſerve que les Poëtes Alcman & Pherecide étoient morts de cette même maladie, auſſi-bien que Mutius le Juriſconſulte, Calliſthene l'Olynthien, & Mutius, eſclave célebre, auteur de la révolte & guerre de Sicile ; mais ces deux derniers contracterent ce mal en priſon, ſans doute faute de pouvoir ſe tenir proprement. Moïſe fait mention de cette maladie ; ce fut la ſeconde plaie dont Dieu frappa l'Egypte. Parmi les Modernes, Philippe II, Roi d'Eſpagne, & pluſieurs autres perſonnages célebres, ſont morts de l'éruption de ces inſectes deſtructeurs de l'homme, & bien faits pour rabattre ſa vanité.

(24) Plutarque dit que ce fut le fils qu'il avoit eu de Métella, ſa premiere femme, qui lui apparut en ſonge, & qui l'invita à aller trouver ſa mere. Appien dit ſimplement qu'un Eſprit lui apparut en ſonge. Pline avoit apparemment ſous les yeux d'autres Mémoires plus détaillés.

(25) Il mourut en effet à la ſuite de ce ſonge, ou peu de tems après, comme on peut le voir chez Plutarque, vie de Sylla, & chez Appien, Guerr. Civ. liv. 1.

diſſimulaverit, & ſupremo ſomnio ejus (cui immortuus quodam modo eſt) credamus, ab uno illo invidiam gloriâ victam : hoc tamen nempè felicitati ſuæ defuiſſe confeſſus eſt, quod Capitolium non dedicaviſſet.

Q. Metellus in ea oratione quam habuit ſupremis laudibus patris ſui L. Metelli, Pontificis, bis Conſulis, Dictatoris, Magiſtri Equitum, Quindecimviri agris dandis, qui primus elephantos ex primo Punico bello duxit in triumpho, ſcriptum reliquit, decem maximas res optimaſque, in quibus quærendis ſapientes ætatem exigerent, conſummaſſe eum : voluiſſe enim primarium bellatorem eſſe, optimum oratorem, fortiſſimum Imperatorem, auſpicio ſuo maximas res geri, maximo honore uti, ſummâ ſapientiâ eſſe, ſummum Senatorem haberi, pecuniam magnam bono modo invenire, multos liberos relinquere, & clariſſimum in civitate eſſe. Hæc contigiſſe ei, nec ulli alii poſt Romam conditam. Longum eſt refellere & ſupervacuum,

(26) Ceci eſt confirmé par Tacite, Hiſt. l. 3 : *Capitolii curam victor Sylla ſuſcepit, neque tamen dedicavit : hoc ſolum felicitati ejus negatum.* Plutarque, vie de Publicola, obſerve que ce fut Catulus qui, après la mort de Sylla, fit la dédicace du Capitole.

(27) De la famille de Cæcilia. Il fut Conſul l'an de Rome 548.

(28) Il avoit cette dignité lorſqu'il perdit la vue dans l'incendie du Temple de Veſta, l'an de la fondation de Rome 512 ſelon le Pere Hardouin ; en l'an 513 ſelon Tillemont. L'Epitome de Tite-Live, l. 19, en parle en ces termes : *Cùm Templum Veſtæ arderet, Cæcilius Metellus, Pontifex Maximus, ex incendio ſacra rapuit.*

(29) La premiere fois, l'an de Rome 503, il eut pour collegue au Conſulat Cneus Furius ; la ſeconde fois, l'an de Rome 507, il fut Conſul avec Numerius Fabius Buteo.

(30) On ignore l'année de ſa Dictature. Aucun Ecrivain ne fait mention que Metellus ſoit parvenu à cette dignité ; & l'inſpection même des faits hiſtoriques ne permet guere de croire qu'on l'ait nommé à ce poſte, mais bien à celui de Maître de la Cavalerie : c'eſt pourquoi je ſerois d'avis qu'on lût au texte *Dictatoris Magiſtri Equitum*, ſans virgule après *Dictatoris* ; c'eſt-à-dire Maître de la Cavalerie d'un Dictateur : car il y en eut deux de ſon tems. Voyez la note ſuivante.

(31) L'Hiſtoire Romaine ne fait mention que de deux Dictateurs vers

penſions qu'il a été le ſeul dont la gloire ait ſurmonté l'envie ; du moins a-t-il avoué qu'il manquoit à ſon bonheur de n'avoir point fait la conſécration du Capitole (26).

Dans le diſcours funebre de Quintus Metellus (37) à la louange de Lucius Metellus, ſon pere, Souverain (28) Pontife, deux fois Conſul (29), Dictateur (30), Maître de la Cavalerie (31), Quindecimvir (32) pour la diſtribution des terres, & le premier (33) Romain qui ait conduit des éléphants dans un triomphe, après la premiere guerre Punique, nous liſons qu'il avoit parfaitement réuni en ſa perſonne dix avantages rares, & qui font toute l'ambition des grands hommes, tout l'objet des travaux de leur vie ; qu'il avoit ſouhaité être un ſoldat accompli, un grand Général, un excellent Orateur, l'homme de l'Etat chargé des affaires les plus importantes, le citoyen élevé aux poſtes les plus éminents, parvenir au comble de la ſageſſe, devenir le Sénateur le plus accompli ; qu'il avoit ſouhaité, dis-je, une fortune conſidérable acquiſe par de bonnes voies, de laiſſer un grand nombre d'enfants, & de jouir enfin de toute ſa gloire dans le ſein de ſa patrie. On prétend qu'il fut heureux en tous ces points, & que, depuis que Rome exiſte, rien n'eſt arrivé de pareil à qui que ce ſoit. La réfutation détaillée de ce prétendu bonheur ſeroit longue & ſuperflue ; je ne veux, pour le détruire, qu'une

cette époque ; l'un fut Claudius Glicias ou Glaucias, l'autre Atilius Calatinus : c'eſt ſous le premier ou ſous le ſecond Dictateur que Metellus fut Maître de la Cavalerie.

(32) Ainſi portent preſque tous les manuſcrits, à l'exception d'un très petit nombre, chez qui on lit XII *viri*. On nommoit *Duumvirs*, *Triumvirs*, *Decemvirs*, *Vigintivirs*, *Centumvirs*, *&c.* les membres électifs de différents Tribunaux & de différentes Commiſſions. Metellus fut donc l'un des douze ou l'un des quinze Commiſſaires prépoſés à l'exécution de la loi Agraria, concernant le partage des terres.

(33) Ceci eſt un manque de mémoire de la part de Pline, ou bien c'eſt par erreur qu'il dit au livre 8, que Manius Curius décora le premier ſon triomphe d'une marche d'éléphants, huit ans avant la premiere guerre Punique. Le Pere Hardouin prétend, avec plus de ſubtilité que de raiſon, que Pline a ſeulement voulu dire que Metellus eſt le premier Capitaine Romain à qui la premiere guerre Punique

abundè uno caſu refutante. Siquidem is Metellus orbam luminibus exegit ſenectam, amiſſis incendio cùm Palladium raperet ex æde Veſtæ, memorabili causâ, ſed eventu miſero. Quo fit ut infelix quidem dici non debeat, felix tamen non poſſit. Tribuit ei populus Romanus quod nunquam ulli alii ab condito ævo, ut quoties in Senatum iret, curru veheretur ad curiam. Magnum & ſublime, ſed pro oculis datum.

De altero Metello.

CAPUT 44. HUIUS quoque Q. Metelli, qui illa de patre dixerat, filius inter rara felicitatis humanæ exempla numeratur. Nam præter honores ampliſſimos, cognomenque è Macedonia, quatuor filiis illatus rogo, uno Prætore, tribus Conſularibus, duobus Triumphalibus, uno Cenſorio : quæ

air valu un triomphe décoré d'éléphants, au nombre de cent vingt, comme nous l'apprend Tite-Live.

(34) Conſultons ſur cet événement & ſur le zele de Metellus, le récit d'Ovide, livre 6 des Faſtes.

Heu ! quantum timuêre Patres, quo tempore Veſta
Arſit, & eſt tectis obruta penè ſuis !
Flagrabant ſancti ſceleratis ignibus ignes,
Mixtaque erat flammæ flamma profana piæ.
Attonitæ flebant demiſſo crine Miniſtræ ;
Abſtulerat vires corporis ipſe timor.
Provolat in medium ; & magnâ, ſuccurrite, voce,
Non eſt officium flere, Metellus ait.
Pignora virgineis fatalia tollite flammis ;
Non ea ſunt voto ſed rapienda manu.
Me miſerum ! dubitatis, ait. Dubitare videbat
Et pavidas poſitu procubuiſſe genu.
Haurit aquas, tolleuſque manus, *ignoſcite*, dixit ;
Sacra vir intrabo non adeunda viro.
Si ſcelus eſt, in me commiſſi pœna redundet ;
Sit capitis damno Roma ſoluta mei.
Dixit & ittupit. Factum Dea rapta probavit,
Pontificiſque ſui munere tuta fuit.

Conſultez auſſi Valere Maxime, l. 1, ch. 5 ; Séneque, Controv. l. 4.

(35) Ceci dépoſe contre ce qu'avance Aulugelle, liv. 3, chap. 18, qu'autrefois tout Sénateur qui avoit joui des honneurs de la chaiſe Curule, avoit droit de ſe faire conduire en char au Sénat.

(36) C'eſt le ſens de *pro oculis datum*. Selon l'interprétation de Dupinet, ſuivie par le Pere Hardouin & par feu M. de la Nauze, Pline auroit voulu dire que cette faveur avoit été accordée, non à l'homme, mais à l'accident ſurvenu à ſes yeux. Je penſe avoir ſaiſi le véritable eſprit de notre Auteur qui cherche ici à infirmer l'idée d'un bonheur par le malheur qui l'a cauſé, & qui en fait la compenſation.

(1) Voyez la note 20 du ch. 43.

(2) Ce fils eut pareillement le prénom de Quintus.

ſeule

ſeule circonſtance de la vie de Metellus. Il devint aveugle, & paſſa de la ſorte le tems de ſa vieilleſſe. Le feu ayant pris au Temple de Veſta (34), il ſauva le Palladium de cet incendie; mais il y perdit les yeux, par un accident dont les ſuites furent auſſi déplorables que la cauſe en étoit glorieuſe. Ainſi on ne ſauroit dire de Metellus qu'il ait été parfaitement heureux, encore qu'on eût du ſcrupule à le regarder comme malheureux pour un tel événement. Le peuple Romain lui accorda, ce qu'il n'a jamais accordé (35) à perſonne, de ſe faire traîner dans un char au Sénat toutes les fois qu'il y vouloit ſiéger. La faveur étoit ſignalée; mais après tout elle étoit achetée (36) par la perte de ſes yeux.

D'un autre Metellus.

QUINTUS (1) Metellus, qui fit tous ces éloges de ſon pere, eut un fils (2) qui eſt auſſi compté parmi le petit nombre des hommes heureux. Après avoir été décoré des plus grands honneurs (3), & ſinguliérement du titre de Macédonique (4), il fut porté au bûcher de ſes funérailles par ſes quatre (5) fils, dont un étoit (6) Préteur, trois avoient paſſé par le Conſulat, deux avoient triomphé, & un avoit été Cenſeur; tandis que tant de peres

(3) Il fut Préteur, Conſul, Général d'armée, & honoré du triomphe.

(4) Pour avoir reconquis la Macédoine qu'Andriſcus, ou le faux Philippe, avoit fait révolter. Il rua vingt mille hommes à cet uſurpateur, le fit priſonnier, & le conduiſit en triomphe.

(5) Saint Auguſtin, Cité de Dieu, livre 2, chapitre 23, lui donne cinq fils, tous perſonnages Conſulaires; mais il y a apparence qu'il s'eſt trompé, puiſque Pline en cet endroit, Valere Maxime, livre 7, chap. 1, & Velleius Patercule, livre 1, s'accordent à n'en compter que quatre. Le paſſage de Velleius mérite d'être rapporté: *Vix ullius gentis, ætatis, ordinis, hominem inveneris cujus felicitatem fortunæ Metelli compares. Nam præter triumphos... quatuor filios ſuſtulit, omnes adultæ ætatis vidit, omnes reliquit ſuperſtites & honoratiſſimos. Mortui ejus lectum pro Roſtris ſuſtulerunt quatuor filii: unus Conſularis & Cenſorius; alter Conſularis; tertius Conſul; quartus Candidatus Conſulatûs, quem honorem adeptus eſt. Hoc eſt nimirum magis feliciter de vita migrare, quàm mori.*

(6) Valere Maxime ne dit point que ce fils de Metellus fût alors Préteur, mais qu'il l'avoit été.

ſingula quoque paucis contigêre : in ipſo tamen flore dignationis ſuæ, ab C. Attinio Labeone, cui cognomen fuit Macerioni, Tribuno plebis, quem & Senatu Cenſor ejecerat, revertens è campo, meridiano tempore, vacuo foro & Capitolio, ad Tarpeium raptus ut præcipitaretur, convolante quidem tam numerosâ illâ cohorte, quæ patrem eum appellabat, ſed (ut neceſſe erat in ſubito) tardè & tanquam in exequias, cùm reſiſtendi ſacroque ſanctum repellendi jus non eſſet, virtutis ſuæ operâ & Cenſuræ periturus, ægrè Tribuno qui intercederet reperto, à limine ipſo mortis revocatus, alieno beneficio poſtea vixit, bonis indè etiam conſecratis à damnato ſuo, tanquam parum eſſet : faucium certè intortarum, expreſſique per aures ſanguinis pœna exacta eſt. Equidem & Africani ſequentis inimicum

(7) Il eſt aſſez rare, ſur-tout en été, de rencontrer perſonne à Rome dans la place publique à l'heure de midi, ſi ce n'eſt quelque étranger, vu la grande chaleur qui y regne, & à laquelle les gens du pays ſont plus ſenſibles que nous. Auſſi tout homme bien mis qui ſort à pied à cette heure dans Rome, pendant les chaleurs, eſt sûr, à cette ſeule marque, d'être reconnu pour étranger, comme je l'ai oui dire à nombre de voyageurs.

(8) La plupart des Editeurs joignent la lettre C, abrégé de Caius, à Attinius ; ce qui fait *Catinius*. C'eſt une leçon vicieuſe, comme le prouve le Pere Hardouin, d'après l'Epitome du livre 59 de Tite-Live, où on lit : *C. Attinius Labeo Trib. pleb. Q. Metellum Cenſorem, à quo in Senatu legendo præteritus erat, de Saxo dejici juſſit : quod ne fieret, cæteri Tribuni plebis auxilio quàm maximè fuerunt.*

(9) Il avoit omis ſon nom en faiſant l'appel du Sénat ; ce qui étoit la forme ordinaire de l'excluſion.

(10) Ceci arriva l'an de la fondation de Rome 624, ſous le Conſulat d'Appius Claudius, & de M. Perpenna.

(11) C'étoit le ſupplice du crime de haute trahiſon envers la patrie. Mais le Pere Hardouin cite un Savant qui a fait voir que c'étoit auſſi un ſupplice ordinaire & uſité en pluſieurs cas.

(12) La perſonne des Tribuns avoit été déclarée ſacrée, & c'étoit un crime capital & irrémiſſible que de porter la main ſur eux.

(13) Le Pere Hardouin prétend que cet autre Tribun ne put ſauver Metellus qu'en l'entôlant en qualité de ſoldat, & qu'en le téclamant à ce titre ; conjecture qui me paroît dénuée de preuve, & même de vraiſemblance ; car je doute qu'on pût entôler un

parviennent ſi difficilement à élever à l'un ou à l'autre de ces poſtes un ſeul de leurs enfants. Cependant, dans l'époque même la plus floriſſante de ſes grandeurs, comme il revenoit un jour de la campagne, vers l'heure de midi (7), dans un moment où il n'y avoit perſonne dans la place publique ni dans le Capitole, il fut arrêté par Caius (8) Attinius Labéon, ſurnommé Macérion, pour lors Tribun du peuple, & qu'il avoit exclu (9) du Sénat, en vertu du droit que lui en donnoit ſa charge de Cenſeur. Cet ennemi le traîna (10) donc vers la Roche Tarpéienne pour l'en précipiter (11), à la vue d'une nombreuſe cohorte qui lui donnoit le nom de pere, & qui voloit en vain à ſon ſecours, ne pouvant arriver pour une occaſion ſi preſſante que trop tard, & comme pour ſes obſeques. Lui-même n'étoit point en droit de réſiſter ni d'oppoſer violence à violence envers la perſonne ſacrée d'un Tribun (12): il alloit donc périr pour avoir fait une action vertueuſe & rempli ſes devoirs de Cenſeur, lorſqu'un autre Tribun, qu'on avoit eu bien de la peine à trouver, intercéda (13) à tems, & le rappella ainſi des portes de la mort. Mais, dès ce moment, il ſe trouva réduit à vivre à l'avenir du ſecours d'autrui; car ce même homme qu'il avoit jadis condamné, prononça alors la confiſcation de tous ſes biens par forme de conſécration (14), non content du traitement brutal dont il avoit uſé envers ſa perſonne; car il lui avoit ſerré la gorge d'une telle force, que le ſang

Cenſeur. Il y a plus d'apparence que ce Tribun obtint la grace de Metellus par ſes prieres, & par le crédit qu'il avoit ſur ſon collegue, ou peut-être en vertu de ſon *Veto*.

(14) Attinius Labeo, par une vindication traîtreſſe, & pour que ſon collegue ne pût détruire ou infirmer ſa vengeance, donna à la confiſcation des biens de Metellus la forme de conſécration. Cicéron entre dans un certain détail de l'appareil & de la cérémonie qu'Attinius employa à cet effet: *Atqui C. Attinius bona Quinti Metelli conſecravit, foculo poſito in roſtris adhibitoque tibicine.* Cicer. pro Domo ſuâ ad Pontific. Par où l'on peut voir que ces confiſcations par forme de conſécration ſe faiſoient à ſon de trompe, & par l'entremiſe d'un fen qu'on allumoit: car le feu, chez les Anciens, entroit d'ordinaire dans toutes les conſécrations.

fuiſſe inter calamitates duxerim, ipſo teſte Macedonico. Siquidem liberis dixit: Ite, filii, celebrate exequias; nunquam civis majoris funus videbitis. Et hoc dicebat jam Baleáricis & Diadematis, jam Macedonicus ipſe. Verùm, ut illa ſola injuria æſtimetur, quis hunc jure felicem dixerit, periclitatum ad libidinem inimici, nec Africani ſaltem, perire? quos hoſtes viciſſe tanti fuit? aut quos non honores curruſque illâ ſuâ violentiâ fortuna retroegit, per mediam urbem Cenſore tracto (etenim ſola hæc morandi ratio fuerat), tracto in Capitolium illud, in quo triumphans ipſe de eorum exuviis, ne captivos quidem ſic traxerat? Majus hoc ſcelus felicitate conſecutâ factum eſt, periclitato Macedonico vel funus tantum ac tale perdere, in quo à triumphalibus liberis portaretur in rogum, velut exequiis quoque triumphans. Nulla eſt profecto ſolida felicitas, quam contumelia ulla vitæ rumpit, nedum tanta. Quod ſupereſt, neſcio morum gloriæ an indignationis dolori accedat, inter tot Metellos tam ſceleratam C. Attinii audaciam ſemper fuiſſe inultam.

(15) Quintus Metellus, ſurnommé le Baléarique pour avoir ſoumis les îſles Baléares. C'étoit un perſonnage conſulaire.

(16) Le Pere Hardouin prétend que Lucius Metellus fut ſurnommé Diademate, parcequ'un ulcere qu'il avoit à la tête, le forçoit à porter un bandeau. Mais c'eſt transformer un ſobriquet en titre d'honneur. Il faut donc ſuppoſer qu'il y avoit quelque autre cauſe plus honorable de ce nom. Plutarque le nomme auſſi *Lucius Diadouma*; & tous les manuſcrits de Pline portent ici *Diadematis*. A la vérité, chez la plupart des Editeurs, on lit *Creticis & Dalmaticis*, mais contre toute autorité.

lui en étoit ſorti par les oreilles. Comptons auſſi parmi les malheurs de Metellus d'avoir été l'ennemi du ſecond Scipion l'Africain. Lui-même ſut bien ſe le reprocher, & dire dans ſa famille, quand Scipion fut mort: Allez, mes enfants, célébrez ſes funérailles; vous ne verrez jamais le convoi d'un plus grand citoyen. Quand il parloit de la ſorte à ſes fils, il avoit déja le ſurnom de Macédonique, & ils avoient déja eux-mêmes les titres, l'un de Baléarique (15), & l'autre de Diademate (16). Mais tous ces honneurs accumulés ne peuvent nous mettre en droit d'appeller heureux un homme à qui eſt arrivé le revers injurieux dont nous parlons, & qui s'eſt vu expoſé à périr par le lâche attentat d'un ennemi privé, & non par les mains d'un adverſaire digne de lui, tel que Scipion l'Africain. Quelles victoires ne ſeroient effacées par une telle flétriſſure! Ces honneurs, ces chars de triomphe où s'étoit vu monter Metellus, les voilà diſparus par ce ſeul affront que lui fait la fortune. On traîne un Cenſeur par le milieu de la ville, & c'eſt à ce ſeul ſurcroît d'indignité qu'il doit le délai qui le ſauve: on le traîne au Capitole, où lui-même étoit entré en triomphe, chargé de dépouilles ennemies, & ſuivi d'une foule de captifs qu'il ne traitoit pas même avec cette dureté. L'atrocité de l'inſulte devient encore plus conſidérable par le bonheur dont elle penſa le fruſtrer, puiſqu'il s'en fallut peu pour lors que ce revers ne l'empêchât d'être porté ſur le bûcher par ſes enfants honorés du triomphe, & de triompher, pour ainſi dire, lui-même dans la pompe de ſes funérailles. Il n'y a donc point de bonheur, ſi ſolide qu'il paroiſſe, dont le cours ne ſoit interrompu par quelque accident de la vie. Au reſte, quand je conſidere que perſonne n'a tiré raiſon de l'attentat de Caius Attinius, malgré la famille ſi nombreuſe de l'opprimé, je ne ſais quel mouvement je dois plutôt ſuivre, ou mon admiration pour le reſpect qu'en ce tems on avoit pour les loix, ou mon indignation & ma douleur pour l'impunité d'une telle violence.

De divo Auguſto.

CAPUT 45. IN divo quoque Auguſto, quem univerſa mortalitas in hac cenſura nuncupat, ſi diligenter æſtimentur cuncta, magna ſortis humanæ reperientur volumina. Repulſa in Magiſterio Equitum apud avunculum, & contra petitionem ejus prælatus Lepidus: proſcriptionis invidia, collegium in Triumviratu peſſimorum civium, nec æquâ ſaltem portione, ſed prægravi Antonio: Philippenſi prælio morbus, fuga, & triduo in palude latebræ ægroti, & (ut fatentur Agrippa & Mæcenas) aquâ ſubter cutem fusâ turgidi: latebra, naufragia Sicula, & alia ibi quoque in ſpelunca occultatio: jam in navali fuga urgente hoſtium manu, preces Proculeio mortis admotæ: cura Peruſinæ contentionis: ſolicitudo Martis Actiaci: Pannonici belli ruina è turri: tot ſeditiones militum, tot ancipites morbi corporis: ſuſpecta Marcelli vota, pudenda Agrippæ ablegatio, toties

(1) Jules Céſar le Dictateur, dont la ſœur Julia étoit mere d'Octave, depuis nommé Auguſte; car elle avoit épouſé Octave le pere.

(2) Antoine & Lépide.

(3) Conſultez ſur cette maladie, Dion, livre 47; & Suétone, vie d'Auguſte, chap. 13.

(4) Appien décrit la poſition & l'étendue de ce marais, liv. 4 des guerres civiles.

(5) Pline, au l. 36, fait une ſeconde fois mention de ce Proculeius, auquel il donne le prénom de Caius. Horace en parle auſſi dans l'ode ſeconde du ſecond livre:

Vivet extento Proculeius ævo.

Ce qui fait voir qu'il n'y a rien à changer ici à la leçon *Proculeio*, qui eſt celle de tous les manuſcrits.

(6) Suétone fait mention de ce danger: *Circa Peruſium autem murum fortificans penè interceptus eſt à manu gladiatorum quæ oppido eruperat.* Suet. Aug. chap. 14.

(7) Nous apprenons de Suétone que ce fut par la chûte d'un pont qu'il penſa être écraſé. Le Pere Hardouin fait voir, par un paſſage de Vitruve, qu'en terme de guerre le *Pont* (pons) doit quelquefois s'entendre d'une planche ou large poutre qui ſe jette en forme de pont, pour paſſer d'une tour d'attaque ſur le mur qu'on aſſiege.

De l'Empereur Auguſte.

Si l'on examine attentivement tous les traits de la vie d'Auguſte lui-même, cet Empereur dont la mémoire a été diviniſée, & que tout le monde s'accorde à placer au nombre des heureux, on y trouvera grand nombre de revers attachés au ſort de l'homme. Tels ſont le refus que ſon oncle (1) lui fit de la charge de Maître de la Cavalerie, la préférence qu'eut ſur lui Lépide en cette occaſion, malgré toutes les ſollicitations qu'il put faire; la haine que lui attira la proſcription; le Triumvirat, qui lui donna deux méchants citoyens pour collegues (2), avec une autorité mal partagée, & plus grande du côté d'Antoine; ſa maladie (3) dans le tems de la bataille de Philippes; ſa fuite du combat, & l'extrémité où il fut réduit de demeurer pendant trois jours dans un marais (4), quoique malade, & enflé d'une hydropiſie, ſelon le rapport d'Agrippa & de Mécene; les naufrages qu'il eſſuya ſur les côtes de Sicile, où il fut contraint de ſe cacher différentes fois, & entr'autres dans une caverne; les inſtances qu'il fit à Proculeius (5) de lui donner la mort dans un combat naval, d'où il s'enfuyoit, preſſé par l'ennemi; l'allarme qu'il eut (6) à l'attaque de Pérouſe; l'inquiétude des ſuites de la bataille d'Actium; le danger qu'il courut d'une machine de guerre (7) qui tomba d'une tour durant les campagnes (8) de Pannonie; tant de ſéditions (9) des ſoldats, tant de maladies critiques; les ſoupçons qu'il eut ſur les deſſeins de Marcellus (10); la honteuſe relégation d'Agrippa (11); les

(8) Suétone fait mention de cette guerre en ces mots : *Pannonico bello, Breucos & Dalmatas ſubegit.*

(9) Voyez à ce ſujet Suétone, vie d'Auguſte, chap. 17.

(10) Tacite, Annal. liv. 1, obſerve que Marcellus étoit l'amour de l'Empire Romain; ce qui put cauſer quelque jalouſie à Auguſte : il le définit, *Breves & infauſtos populi Romani amores.*

(11) Auguſte ne relégua point Agrippa; mais, ce qui revient au même, il eut l'ingratitude de lui donner du déplaiſir, & de ſouffrir ſa retraite. Ecoutons Suétone, chap. 66 : *Agrippa ex levi frigoris ſuſpicione, & quòd Marcellus ſibi anteferretur, Mitylenas ſe,*

petita insidiis vita, incusatæ liberorum mortes, luctusque non tantùm orbitate tristes : adulterium filiæ, & consilia parricidæ palàm facta : contumeliosus privigni Neronis secessus : aliud neptis adulterium : juncta deinde tot mala : inopia stipendii, rebellio Illyrici, servitiorum delectus, juventutis penuria : pestilentia urbis, fames sitisque Italiæ, destinatio exspirandi, & quatridui inediâ major pars mortis in corpus recepta : juxta hæc Variana clades, & majestatis ejus fœda suggillatio, abdicatio Posthumi Agrippæ post adoptionem, desiderium post relegationem : inde suspicio in Fabium, arcanorumque proditionem : hinc uxoris & Tiberii cogitationes, suprema ejus cura. In summa, Deus ille, cœlumque nescio adeptus magis an meritus, hærede hostis sui filio, excessit.

relictis omnibus, contulit. Cette retraite d'Agrippa rombe dans l'année de la fondation de Rome 731, sous le onzieme Consulat d'Auguste, ayant pour collegue alors Calpurnius Pison.

(12) Voyez sur ces diverses conjurations, Suétone, vie d'Auguste, chapitre 20. Dion fait mention de trois ; savoir, une premiere dont Fabius Cæpio & Murena furent les auteurs ; une autre dont il ne nomme point les chefs, & une troisieme, qui fut celle de Cinna. C'est cette derniere dont Pierre Corneille a fait le sujet d'une de ses plus belles tragédies.

(13) Caius & Lucius, ses petits-enfants, c'est-à-dire fils de Julie, sa fille, & de M. Agrippa.

(14) Par la faveur qu'il portoit à Livie & à Tibere, qu'on soupçonna, avec raison, d'avoir empoisonné les enfants d'Agrippa.

(15) Voyez Suétone, vie d'Auguste, chap. 65, & vie de Tibere, chap. 11, Ecoutons aussi Solin : *Detectum filiæ adulterium, & voluntas parricidalis.*

(16) Déshonorante pour Auguste, puisqu'elle avoit pour cause l'infamie notoire de Julie, sa fille, femme de Tibere Néron qui succéda à Auguste.

(17) Agrippina Julia, femme de Germanicus, fille de Julie & d'Agrippa, & par conséquent petite-fille d'Auguste.

(17*) Cette révolte arriva l'an de Rome 720. Voyez Dion, livre 49 ; & Suétone, vie d'Aug. chap. 16.

(18) Elle se fit principalement sentir après la défaite de Varus. Voy. Dion, livre 56.

(19) L'époque de cette peste tombe dans l'année 732 de la fondation de Rome, sous le Consulat de Marcus Claudius Marcellus Æserninus, & de Lucius Arruntius. Voy. Dion, l. 54.

(20) Suétone, vie d'Auguste, cha-

trames ſecretes de ceux qui en voulurent ſi ſouvent à ſa vie (12); la mort de ſes enfants (13), dont on le rendoit reſponſable (14); l'affliction que ce reproche ajoutoit à celle de les avoir perdus; l'éclat que firent & l'adultere de ſa fille (15), & ſes déſſeins parricides; la retraite déshonorante pour lui (16) de ſon gendre Néron; le ſurcroît d'affront qu'il reçut du libertinage de ſa petite-fille (17): tant d'autres malheurs qui ſe joignirent à ceux ci; le défaut d'argent pour la ſolde; la révolte des Illyriens (17*); les levées d'eſclaves qu'il fut contraint de faire; la diſette (18) des jeunes gens; la peſte (19) dans Rome; le manque de vivres (20) & de vins (21) en Italie; le deſſein pris de ſe laiſſer mourir lui-même; l'état d'un homme plus mort que vif où le réduiſit ce deſſein, par une diete de quatre jours; la défaite de Varus (22); les intrigues formées contre ſon autorité & contre ſon honneur (23); la conduite qu'il tint envers Poſthumus Agrippa (24), le rejettant après l'avoir adopté & le regrettant (25) après l'avoir banni; enfin les ſoupçons qui lui vinrent que Fabius (26) eût trahi ſes ſecrets, & que Livie & Tibere euſſent certains projets (27), inquiétude qu'il porta dans le tombeau. Pour concluſion, ce fut en laiſſant pour héritier le fils de ſon ennemi, que ce Dieu mourut; ſur quoi je laiſſe penſer ſi cette apothéoſe eſt graruite, ou méritée.

pitre 16, fait mention de cette famine: *Famemque ingraveſcentem, &c.*

(21) Un paſſage de Suétone, vie d'Auguſte, chap. 42, paroît indiquer que, par le mot *ſitis*, il faut entendre ici le manque de vin: *Querentem de inopia & caritate vini populum ſeveriſſimâ oratione coercuit Auguſtus: ſatis proviſum à genero ſuo Agrippa, perductis pluribus aquis, ne homines ſitiant, &c.* Cependant pluſieurs interpretent le paſſage actuel de Pline dans le ſens d'une grande ſéchereſſe.

(22) Conſultez, ſur ce déſaſtre, Florus, livre 4, chap. 12; Suétone, vie d'Auguſte, chap. 23; Dion, livre 56.

(23) Suétone, vie d'Auguſte, chapitre 55, fait mention des libelles diffamants qu'on répandoit contre lui en plein Sénat.

(24) Fils de Marcus Agrippa. Il fut d'abord adopté par Auguſte, conjointement avec Tibere. Suétone, vie d'Auguſte, chap. 65, & Tacite, Annal. livre 1, apportent des raiſons diverſes de ſa diſgrace.

(25) Voyez, ſur ces regrets d'Auguſte, Tacite, Annal. liv. 1.

(26) Fabius Maximus, dont Tacite fait mention au même endroit qu'on vient de citer.

(27) Le projet d'avancer ſes jours

Quos beatiſſimos Dii judicaverunt.

CAPUT 46. SUBEUNT in hac reputatione Delphica oracula, velut ad caſtigandam hominum vanitatem à Deo emiſſa. Duo ſunt hæc : Phedium feliciſſimum, qui pro patria proximè occubuiſſet : iterum à Gyge Rege tunc ampliſſimo terrarum conſultum, Aglaum Pſophidium eſſe feliciorem. Senior hic in anguſtiſſimo Arcadiæ angulo parvum, ſed annuis victibus largè ſufficiens, prædium colebat, nunquam ex eo egreſſus : atque (ut è vitæ genere manifeſtum eſt) minimâ cupidine minimum in vita mali expertus.

Quem viventem ut Deum coli juſſerunt.

CAPUT 47. CONSECRATUS eſt vivus ſentienſque, oraculi ejuſdem juſſu, & Jovis Deorum ſummi aſtipulatu, Euthymus pycta, ſemper Olympiæ victor, aut ſemel victus. Patria ei

pout procurer l'Empire à Tibere, impatient de regner, comme le dit expreſſément Aurelius Victor, ſelon qui Auguſte fut empoiſonné par Livie.

(1) Quelques manuſcrits portent *Pedius*. Solon porta un jugement ſemblable d'un certain *Thellus*. Sur quoi conſultez la vie de Solon, tant par Plutarque que par Diogene Laerce : conſultez auſſi Hérodote, liv. 1.

(2) Pauſanias, Arcad. liv. 8, fait faire cette conſultation, non par Gygès, mais par Créſus.

(3) Et non pas *Aglaüs Pſophidius*, comme traduiſent quelques Modernes. Pſophis étoit une ville d'Arcadie, dont Pline a parlé au livre 4, & dont parle auſſi Pauſanias, Arcad. livre 8.

(4) Fils d'Aſtyclès, comme nous l'apprenons de Pauſanias, Arcad. l. 8. Pline qualifie Eutyme de *Pycta* : c'eſt un mot qui ſignifie un athlete au pugilat ou combat de poings. Il vient du Grec πύκτης. Il a été employé dans le ſens de *pugil* par Séneque, par Lampride & par Phedre.

(5) Il eſt évident qu'il faut lire au texte *ſemper victor, aut ſemel victus*, & non pas *ſemper victor & ſemel victus*. Le Pere Hardouin propoſe de lire *ſed ter victor, & ſemel victus* : je vois bien l'à-propos du *ter*, mais non celui du *ſed*, qui même ne peut ici trouver place. Je dis que *ter* pourroit, à toute force,

Quels ſont ceux d'entre les hommes que les Oracles ont déclaré être les plus heureux.

CES détails ſur le bonheur de la vie me rappellent deux oracles que le Dieu de Delphes a prononcés, & qui ſont bien propres à corriger la vanité des hommes. L'un de ces oracles attribua le comble de la félicité à Phedius (1), qui venoit de mourir pour la défenſe de la patrie; & l'autre, en réponſe à une conſultation de Gygès (2), le plus grand Roi qui fût alors, déclaroit Aglaüs de Pſophis (3) plus heureux que ce Prince. C'étoit un vieillard qui habitoit un fort petit coin de l'Arcadie, d'où il n'étoit jamais ſorti, & où il cultivoit ſon champ, peu étendu à la vérité, mais d'un revenu plus que ſuffiſant pour atteindre la fin de l'année. On ſent aſſez, qu'au moyen de cette maniere d'être, il éprouva moins de paſſion que perſonne, & par conſéquent moins de maux.

Des honneurs divins rendus à un homme pendant ſa vie, par l'ordre des Dieux.

L'ATHLETE Eutyme (4), de ſon vivant, & jouiſſant de tous ſes ſens, ſe vit déférer les honneurs divins, en vertu des oracles du même Apollon Delphique, & de l'aveu de Jupiter, ce ſouverain des Dieux. On lui avoit érigé une ſtatue en Italie, à Locres ſa patrie, & une autre à Olympie, où il étoit toujours (5)

ſe défendre, d'autant que c'étoit après ſa troiſieme victoire qu'un athlete pouvoit prétendre aux honneurs d'une ſtatue moulée ſur lui, comme l'obſerve Alexander ab Alexandro. Or nous ſavons qu'Eutyme fut trois fois vainqueur aux combats olympiques; ſavoir, dans la ſoixante & quatorzieme, dans la ſoixante & ſeizieme & dans la ſoixante & dix-ſeptieme olympiade. Pauſanias, Arcad. l. 8, écrit qu'Eutyme ne fut vaincu, même cette unique fois, que par ſurpriſe; & que l'athlete Théagene de Thaſos, qui le vainquit de cette maniere honteuſe, fut condamné à un talent d'amende envers Eutyme; ce qui arriva dans la ſoixante & quinzieme olympiade.

Locri in Italia : ibi imaginem ejus,& Olympiæ alteram, eâdem die tactam fulmine, Callimachum ut nihil aliud miratum video, ad eumque juſſiſſe ſacrificari : quod & vivo factitatum & mortuo : nihilque adeo mirum aliud, quàm hoc placuiſſe Diis.

De ſpatiis vitæ longiſſimis.

CAPUT 48. De ſpatio atque longinquitate vitæ hominum, non lo-

(6) Tous les manuſcrits, ſans exception, portent *Callimachum ut nihil aliud miratum video, ad eumque juſſiſſe ſacrificari.* Les Editeurs, contre la foi de tous ces mêmes manuſcrits, liſent *Callimachum ut nihil aliud miratum video, Deumque juſſiſſe ſacrificari.* Saumaiſe, pour plus grande clarté, veut qu'on liſe *Deumque juſſiſſe ei ſacrificari.* Mais je ſoutiens qu'il n'y a rien à changer au texte manuſcrit, & que l'erreur de tous ces critiques vient de ce qu'ils ont cru que Pline avoit parlé ici du Poëte Callimaque, tandis qu'il parle du Callimaque, c'eſt-à-dire du Préſident des parfaits combats, du Magiſtrat qui avoit la Surintendance des Jeux Olympiques, appellés par honneur les combats parfaits ou beaux par excellence, parcequ'on y combattoit avec art, méthode & grace. Le Callimaque étoit donc le juge des belles luttes, des beaux défis, ce nom venant de *Kallos*, beau, & de *Makhê*, combat. Au moyen de cette explication ſi naturelle, le texte de Pline, tel que les manuſcrits le préſentent, devient ici de la plus grande clarté. Voyez ſur la beauté par excellence des combats olympiques, & ſur leur préſéance ſur tous les autres combats, la premiere ode de Pindare, dont j'ai traduit en vers le commencement dans mon Appel au petit nombre, à la tête de ma tragédie d'Ajax.

(7) Elien, Hiſt. var. livre 8, ch. 18, raconte les exploits & les traits de force prodigieuſe de cet Eutyme. Il ajoute, qu'étant deſcendu au bord d'un fleuve, il ne reparut plus. Dupinet juge à propos de faire dire à Elien (ce qu'il ne dit point) *qu'Eutyme fut alors ravi au ciel en préſence de pluſieurs témoins.* Les écrits des Anciens ſont aſſez remplis de récits fabuleux, ſans qu'il ſoit beſoin encore de leur en prêter.

(1) Cette queſtion a été amplement traitée par Lucien. Il convient de rapporter ici ce qu'il en dit, au moins en extrait :

. . . . . « Homere, qui » eſt le plus ancien Ecrivain qui nous » teſte de l'antiquité, dit que Neſ- » ſtor ... avoit vécu trois âges d'hom- » me, ſain de corps & d'eſprit, car » je ne parlerai que de ceux-là ; & les » Poëtes tragiques en donnent une » fois autant à Tireſias ... Il y a des » nations entieres qui menent une » longue vie, comme les Setes, ſoit » à cauſe de la bonté du pays & du » climat, ou parcequ'ils ne boivent » que de l'eau. On dit qu'ils vivent

ſorti vainqueur du pugilat, à une ſeule fois près. Ces deux ſtatues furent frappées de la foudre en un même jour. Nous liſons que cette circonſtance parut merveilleuſe & ſurnaturelle au Callimaque (6), ou Préſident des parfaits combats ; & qu'en conſéquence il ordonna qu'on ſacrifiât à la perſonne d'Eutyme ; ce qui s'eſt pratiqué, & pendant ſa vie, & après ſa mort (7). La vraie merveille, ſelon moi, c'eſt que les Dieux aient donné à un tel culte leur approbation.

Des perſonnages de longue vie.

La queſtion (1) : *Quels ſont les hommes qui ont joui de la vie la*

» juſqu'à trois cents ans ; ceux du » mont Athos cent trente ; & les Chal- » déens un peu moins, en ſe nour- » riſſant de pain d'orge, qui éclaircit » la vue, & rend les ſens plus vigou- » reux. Venons maintenant aux par- » ticuliers qui ont vécu long-tems » pour avoir mené une forme de vie » convenable à leur nature, tant pour » ce qui concerne le boire & le man- » ger, que les exercices. Le plus illuſ- » tre exemple que nous ayons à cet » égard, eſt celui de notre Prince » (Marc Aurele), de qui l'heureuſe » & longue vie comble de toutes ſor- » tes de félicités cet Empire. Numa » Pompilius, plein de piété & de reſ- » pect envers les Dieux, & dont le » regne a été très floriſſant, vécut plus » de quatre-vingts ans ; comme fit » auſſi Servius Tullius, autre Roi des » Romains. Mais Tarquin le Superbe » vécut plus de quatre-vingt-dix ans » dans une ſanté parfaite, s'étant re- » tiré à Cume, depuis ſon exil. J'a- » jouterai à ces exemples celui des au- » tres Rois qui ont auſſi vécu long- » tems, & à la fin je donnerai la liſte » des Romains qui ſont parvenus à » une longue vieilleſſe (cette liſte eſt » perdue). Arganthonius, Roi des » Tartéſiens, vécut cent cinquante » ans, ſi l'on en veut croire Anacréon » & Hérodote » (*Liſez cent vingt ans, comme on lit expreſſément chez Héro- dote, chez Cicéron, chez Lycophron, chez Valere Maxime. A l'égard du fra- gment d'Anacréon, qui porte cent cin- quante ans, il n'eſt point démontré qu'il ait rapport à Arganthonius ; ce Poëte y dit ſimplement, qu'il n'ambitionne- roit pas de poſſéder la corne d'abon- dance, ni de regner dans Tarteſſe du- rant un ſiecle : paroles vagues, ſans rapport direct à Arganthonius, & qui par conſéquent ne ſauroient infirmer les aſſertions poſitives des autres Auteurs*). » Agatoclès, Roi de Sicile, vécut » quatre-vingt-quinze ans, au rapport » des Hiſtoriens Démocrite & Timée. » Hiéron, Roi de Syracuſe, mourut » de maladie à l'âge de quatre-vingt- » douze ans, après en avoir regné ſoi- » xante & dix, comme diſent Deme-

corum modò ſitus, verùm exempla, ac ſua cuique ſors naſcendi incertum fecêre. Heſiodus, qui primus aliqua de

» trius Calliſtianus & pluſieurs autres.
» Anteas, Roi de Scythie, mourut en
» bataille rangée contre Philippe, à
» l'âge de quatre vingt-dix ans & plus.
» Bardilis, Roi des Illyriens, périt
» auſſi, ayant à-peu-près le même
» âge, en combattant à cheval, dans
» une guerre qu'il eut contre le même
» Prince. Terès, Roi des Odryſiens,
» parvint à quatre-vingt-douze ans,
» à ce qu'écrit Théopompe. Antigo-
» nus, Roi de Macédoine, ſurnom-
» mé le Borgne, mourut à quatre-
» vingt-un ans, en Phrygie, dans un
» combat contre Seleucus & Lyſi-
» machus, au rapport d'Hiéronyme,
» témoin du fait, & qui dit preſque
» la même choſe de Lyſimachus, Roi
» de Macédoine. Antigonus, fils de
» Demetrius, & petit-fils de ce pre-
» mier Antigonus, regna quarante-
» quatre ans en Macédoine & en
» vécut quatre vingt, au rapport de
» Medius & des autres Hiſtoriens.
» Antipater, fils d'Iolas, qui gou-
» verna la Macédoine ſous pluſieurs
» Rois, en vécut autant, & un peu
» davantage. Ptolémée, fils de Lagus,
» le plus heureux de tous les Princes
» de ſon ſiecle, vécut quatre-vingts
» ans, après en avoir regné quarante-
» deux; &, avant ſa mort, il laiſſa
» l'Empire au plus jeune de ſes fils,
» ſurnommé Philadelphe. Philetere,
» le premier Roi de Pergame, qui
» étoit eunuque, mourut à quatre-
» vingts ans. Attale, l'un de ſes ſuc-
» ceſſeurs, qu'on a nommé auſſi Phi-
» ladelphe, & vers qui Scipion fut
» envoyé, en a vécu quatre-vingt-
» deux. Mithridate, Roi de Pont,
» ſurnommé le Bâtiſſeur, mourut âgé
» de quatre-vingt-quatre ans, pour-
» ſuivi par Antigonus le Borgne, ſe-
» lon Hiéronyme & les autres Hiſto-
» riens. Ariarates, Roi de Cappa-
» doce, vécut quatre-vingt-deux ans,
» au rapport du même Auteur, & ne
» mourut pas de mort naturelle, mais
» de mort violente, ayant été attaché
» à un gibet par l'ordre de Perdiccas,
» qui l'avoit pris dans un combat. Le
» vieux Cyrus, premier Roi de Perſe,
» mourut âgé de cent ans, comme il
» eſt gravé ſur les colonnes qui ſer-
» vent de borne à la Perſe & à l'Aſſy-
» rie, à quoi ſemble acquieſcer Oné-
» ſicrite; encore ne mourut-il pas de
» mort naturelle, mais de la révolu-
» tion que lui cauſa le dépit qu'il eut
» d'apprendre que la plupart de ceux
» qu'il aimoit avoient été tués par ſon
» fils Cambyſe, ſous un faux ordre.
» Artaxetxès Mnémon, à qui le jeune
» Cyrus fit la guerre, mourut de ma-
» ladie à l'âge de quatre-vingt-ſix ans,
» ou même, ſelon Dinon, à l'âge de
» quatre-vingt-quatorze. Un autre
» Roi de Perſe, qu'Iſidore de Charax
» dit avoir regné un peu avant ſon
» tems, fut tué en trahiſon à quatre-
» vingt-treize ans par ſon frere Goſi-
» très. Sinatrocle, Roi des Parthes,
» étant de retour de Scythie, com-
» mença à regner à l'âge de quatre-
» vingts ans, & en regna ſept. Tigra-
» nes, Roi d'Arménie, à qui Lucul-
» lus fit la guerre, mourut de maladie
» à quatre-vingt cinq ans. Hyſpaſine,
» Roi des Coraſſiens, vers la mer

plus longue ? eſt couverte d'une grande incertitude, tant par rapport au ſite des pays, qu'à raiſon de la différente nature des

» Rouge, mourut auſſi de maladie à » ce même âge; & Tirée, le troiſieme » d'après lui, à quatre-vingt-douze. » Artabaze, le ſeptieme après Tirée, » commença à regner à quatre-vingt-ſix ans, à ſon retour des Parthes. » Mnaſcitès, Roi des Parthes, vécut » quatre-vingt-ſeize ans; & Maſi- » niſſa, Roi de Numidie, quatre- » vingt-dix, après en avoir regné ſoi- » xante, & eut un fils à quatre-vingt- » ſix ans, tant il étoit robuſte & vi- » goureux à cet âge. Azandre, qu'Au- » guſte fit Roi du Boſphore, combat- » tit vaillamment, à pied & à che- » val, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, » & ſe laiſſa mourir de faim à l'âge de » quatre-vingt-ſeize. Iſidore de Cha- » tax dit que Goeſe, qui, de ſon tems, » étoit Roi des Omaniens, dans l'A- » rabie Heureuſe, mourut de maladie » à cent quinze ans. Voilà tous les » Princes de longue vie dont l'Hiſtoire » fait mention: mais comme pluſieurs » Gens de Lettres ont vécu auſſi fort » long-tems, par un grand grand ſoin » de leur ſanté, nous en rapporterons » auſſi les exemples, & premiérement » ceux des Philoſophes. Le célebre » Démocrite mourut d'abſtinence à » cent quatre ans. Xénophile, ſec- » tateur de Pythagore, & Muſicien, » mourut à Athenes, ſa demeure, à » cent cinq ans & plus, au rapport » d'Ariſtoxene. Trois des ſept Sages, » Solon, Thalès, & Pittacus, vécu- » rent chacun cent ans; & Zénon, » chef de la ſecte Stoïque, quatre- » vingt-dix-huit; encore mourut-il » en s'abſtenant de manger. Cléan- » the, ſon ſucceſſeur & ſon diſci- » ple, eut une apoſtume à la levre à » l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, » ſe laiſſa pareillement mourir d'ina- » nition... Xénophane, fils de De- » xine, & diſciple du Philoſophe Ar- » chelaüs, vécut quatre-vingt-onze » ans; & Xénocrate, diſciple de Pla- » ton, quatre-vingt-quatre. Carnéa- » des, chef de la nouvelle Académie, » en vécut quatre-vingt-cinq; Chry- » ſippe, le Stoïcien, quatre-vingt-un; » & Diogene de Séleucie, qui étoit » de la même ſecte, quatre-vingt- » huit. Poſidonius, Philoſophe & » Hiſtorien, natif d'Apamée, ville de » Syrie, & depuis Citoyen de Rho- » des, mourut à quatre-vingt-quatre » ans; Critilaüs, le Péripathéticien, » à plus de quatre-vingt-deux; & le » divin Platon à quatre-vingt-un. » Athenodore de Tharſe, Philoſophe » ſtoïque, Précepteur d'Auguſte..., » mourut à quatre-vingt-deux ans; » Neſtor, Précepteur de Tibere, du » même pays, & de la même ſecte, » en vécut quatre-vingt-douze; Xé- » nophon plus de quatre-vingt-dix. » Voilà la liſte des Philoſophes. Pour » les Hiſtoriens, Cteſibius mourut en » ſe promenant, à l'âge de cent vingt- » quatre ans, ſelon la chronique d'A- » pollodore. Hiéronyme, dont j'ai » déja fait mention, après bien des » bleſſures & des fatigues eſſuyées en » différentes guerres, mourut à cent » quatre ans, au rapport d'Agathar- » chide, au neuvieme livre de l'Hiſ- » toire d'Aſie. Hellanicus de Lesbos, » & Phérécides, l'Hiſtorien, ont vécu

hoc prodidit, fabulosè (ut reor) multa de hominum ævo referens, cornici novem noſtras attribuit ætates, quadru-

» chacun quatre-vingt-cinq ans ; Timée, le Tauromenite, quatre-vingt-ſeize ; & l'Hiſtorien Ariſtobule, de la ville de Caſſandre en Macédoine, quatre-vingt-dix. Polybe de Megalopolis, fils de Lycortas, mourut à quatre-vingt-deux ans d'une chûte de cheval, au retour d'une campagne. Hypſicrates, d'Amiſene, homme de grande érudition, mourut à quatre vingt-douze ans. Pour les Orateurs, ou ceux qui ont fait profeſſion d'éloquence, le Rhéteur Gorgias mourut en ſe privant de manger, à cent huit ans, & répondit à ceux qui lui demandoient comment il étoit arrivé à un ſi long âge, que c'étoit en vivant chez lui, ſans fréquenter les bonnes tables. Iſocrate fit ſon panégyrique ſi célebre à l'âge de quatre-vingt-ſeize ans, & mourut à quatre-vingt-dix-neuf, ſur la nouvelle de la bataille de Cheronée. Apollodore de Pergame, Précepteur d'Auguſte pour l'éloquence, comme Arhenodore le fut pour la Philoſophie, vécut quatre-vingt-deux ans ; & Potamon, Orateur aſſez illuſtre, quatre-vingt-dix. Quant aux Poëtes, Sophocle fut ſuffoqué d'un grain de raiſin à l'âge de quatre-vingt-quinze ans . . . Le Poëte comique Cratinus vécut quatre vingt-dix-ſept ans... Polemon, autre Poëte comique, mourut au même âge, à force de tire. Epicharme, de la même profeſſion, en vécut autant. Anacréon, Poëte lyrique, parvint à l'âge de quatre-vingt-cinq ans : on raconte la même choſe de Steſichore. Simonide de Ceos paſſa quatre-vingt-dix ans. Parmi les Grammairiens, Eraroſthene, le Cyrénien, qui étoit auſſi Poëte, Grammairien & Philoſophe, mourut à quatre-vingt-deux ans ; & Lycurgue le Légiſlateur, à quatre-vingt-cinq, &c, &c. »

Conſultez ſur le même ſujet, au huitieme livre de Valere Maxime, le chap. 13, où il traite *De Senectute memorabili.* Conſultez auſſi Cicéron *De Senectute ;* Elien, livre 2, ch. 34, 35 & 36 ; Phlegon, ch. 4, *De Longævis*, &c.

L'Hiſtoire moderne n'offre pas des exemples moins nombreux d'hommes plus que centenaires. En 1670, Henri Jankins, Anglois, mourut âgé de cent ſoixante-neuf ans. Jean Rovin, né à Szatlova-Carantz-Betcher, dans le Bannat de Temeſwar, a vécu cent ſoixante & douze ans ; & ſa femme cent ſoixante & quatre, ayant été mariés enſemble cent quarante-ſept ans. Le cadet de leurs fils, quand Rovin mourut, avoit quatre-vingt-dix-neuf ans. M. Valmont de Bomare obſerve qu'on voit à Bruxelles, dans la Bibliotheque du Prince Charles, l'hiſtoire & les portraits en pieds de ces trois centenaires.

Le Pere Hardouin écrit qu'il eſt conſtaté par les regiſtres publics, qu'au mois de Février 1683, mourut un bourgeois de Paris nommé M. le Maiſtre, à l'âge de cent dix-huit ans, étant né en 1565.

Exemples

exemples qu'on rapporte en preuve; auxquelles diſtinctions (2) il faut auſſi joindre le différent régime de vie occaſionné chez les hommes par la diverſité même de deſtinée qui préſide à leur naiſſance. Héſiode, qui, le premier de tous, a dit (3) quelque

Derniérement eſt mort le fameux Annibal de Marſeille : je dis fameux par ſa longue & preſque incroyable vieilleſſe ; j'ai oui dire qu'il avoit paſſé cent vingt-quatre ans. C'eſt pourquoi le célebre M. Vernet l'a repréſenté au naturel dans un très beau tableau de ſa façon, repréſentant une vue de Marſeille ; tableau que tous les amateurs ont pu voir au ſallon du Louvre. M. Hugarit de la Matche, Auteur & Créateur du Journal Etranger, m'a aſſuré avoir vu dans la Pologne un fils de ce même Annibal. Il étoit ſi fort âgé, qu'il ne ſavoit plus préciſément ſon âge ; il avouoit ſeulement être fort voiſin de cent ans. L'homme de Lettres dont je parle, ignorant à qui il parloit, tâcha de conſoler ce bon vieillard, en lui citant l'exemple d'un homme de Marſeille qui touchoit alors à ſa cent vingtieme année, & qui étoit plein de ſanté. Il lui ajouta, par forme de preuve, que cet homme faiſoit l'entretien de toute la France, & qu'il ſe nommoit Annibal. A ce mot, le vieillard faillit expirer de joie, & ſe mit à pleurer de plaiſir & d'attendriſſement ; car il ſe trouva qu'il étoit le propre fils d'Annibal qu'il croyoit mort depuis long-tems, n'en ayant eu aucune nouvelle depuis ſa fuite dans les pays étrangers, occaſionnée par ſa déſertion du ſervice de France dans ſa grande jeuneſſe ; faute qui, depuis ce tems, lui avoit attiré le courroux & le ſilence de toute ſa famille, dont il ſe croyoit alors le ſeul reſte.

(2) Lucien entre pareillement dans ces diſtinctions. « Si les Poëtes, dit-il, » donnent à Neſtor trois âges d'homme, & à Tireſias le double, cela » vient peut-être de la ſainteté des » mœurs, & de la puteté de la façon » de vivre de ces perſonnages. Il y a » d'ailleurs des profeſſions où l'on vit » long-tems, témoin les Prêtres d'Egypte, & les Interpretes des myſteres parmi les Aſſyriens & les Arabes, » ſans parler des Mages de Perſe, & » des Gymnoſophiſtes de l'Inde, à » cauſe du régime qu'ils gardent pour » mieux vaquer à la contemplation, » &c. ». *Lucien, chap. de ceux qui ont qui ont long-tems vécu.*

(3) Dans ceux de ſes ouvrages qui ſe ſont perdus. Voyez ſur les poëmes d'Héſiode qui nous reſtent, & ſur ceux qui ſe ſont perdus, la Bibliotheque Grecque de Fabricius, livre 2, ch. 8. Conſultez auſſi l'article *Héſiode* parmi nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, auxquelles joignez les obſervations ſuivantes, qu'un Savant moderne nous a communiquées.

» Pline, livre 18, chap. 57, nous » apprend qu'il exiſtoit de ſon tems, » ſous le nom d'Héſiode, un livre » d'Aſtronomie. Ce livre a été connu » de Théon & de Callimaque. (Voyez » Saumaiſe, *Exercitat. Plin.* p. 525, » édition d'Utrecht). Athenée ſemble » dire que cet ouvrage étoit ſuppoſé. » M. Veidler (Hiſt. Aſtronom. ch. 5,

plum ejus cervis, id triplicatum corvis. Et reliqua fabuloſiùs in phœnice ac Nymphis. Anacreon Poeta Arganthonio Tarteſſiorum Regi cxx tribuit annnos, Cyniræ Cyprio-

» n. 3) prouve, par un paſſage de » Platon, que l'Aſtronomie, fort » groſſiere du tems d'Héſiode, ne con- » ſidéroit que le lever & le coucher de » certaines étoiles, qui fixoient l'or- » dre des travaux de la campagne, & » qui dirigeoient la navigation. Mais » on n'avoit alors aucune idée de l'ar- » rangement des planetes, & on ne » cherchoit point à expliquer leurs » mouvements. Le Pere Hardouin, » en prenant à la rigueur quelques » expreſſions vagues de Pline, en a » conclu qu'Héſiode étoit plus ancien » qu'Homere. Fabricius (Biblioth. » Gr. Tom. 1, p. 87) infere tout le » contraire de ce qu'Homere eſt ap- » pellé chez Pline (livre 25, ch. 5) » *Primus doctrinarum & antiquitatis* » *parens.* Cette diſpute eſt fort an- » cienne, comme on peut le voir » dans Fabricius (Biblioth. Gr. l. 1, » chap. 13). M. Lefevre, dans ſes » vies des Poëtes Grecs, p. 9, croit » Homere plus ancien qu'Héſiode, » parcequ'il a remarqué dans Héſiode » beaucoup d'imitations d'Homere, » & que d'ailleurs Porphyre dit poſi- » tivement qu'Héſiode a vécu environ » cent ans après Homere. Pline (l. 18, » chap. 56) obſerve qu'Héſiode eſt » le premier qui ait donné des pré- » ceptes ſur l'Agriculture. Son poëme » des Œuvres & des Jours eſt connu » de tout le monde. La meilleure » édition d'Héſiode eſt celle qu'en a » donné Jean le Clerc à Amſterdam, » en 1701, in-8°. Les Remarques de » le Clerc ſur la Théogonie d'Héſio- » de, ſont aſſez curieuſes ».

(4) Cette durée prodigieuſe de la vie de la corneille & du corbeau a été fort limitée par les Naturaliſtes modernes, qui, par une longue ſuite de recherches, croient s'être aſſurés que l'homme eſt, de tous les animaux, celui dont la vie eſt la plus longue. Voyez la note ſuivante.

(5) Selon M. de Buffon, c'eſt une ſorte de prodige quand un cerf parvient à quarante ans. « Ce que l'on a publié, » dit-il, ſur la longue vie des cerfs, » n'eſt appuyé ſur aucun fondement; » ce n'eſt qu'un préjugé populaire qui » regnoit dès le tems d'Ariſtote; & » ce Philoſophe (Hiſt. Anim. livre 6, » ch. 29) dit, avec raiſon, que cela » ne lui paroît pas vraiſemblable, at- » tendu que le tems de la geſtation, » & celui de l'accroiſſement du jeune » cerf, n'indiquent rien moins qu'une » très longue vie. Cependant, malgré » cette autorité, qui ſeule auroit dû » ſuffire pour détruire ce préjugé, il » s'eſt renouvellé, dans des ſiecles d'i- » gnorance, par une hiſtoire, ou une » fable, que l'on a faite d'un cerf qui » fut pris par Charles VI, dans la fo- » rêt de Senlis, & qui portoit un col- » lier ſur lequel étoit écrit, *Cæſar hoc* » *me donavit*; & l'on a mieux aimé » ſuppoſer mille ans de vie à cet ani- » mal, & faire donner ce collier par » un Empereur Romain, que de con- » venir que ce cerf pouvoit venir » d'Allemagne, où les Empereurs » ont, dans tous les tems, pris le nom » de Céſars. *Hiſt. Nat. de M. de Buf-*

choſe ſur cette matiere, en débitant ſur la vie de l'homme pluſieurs faits que je regarde comme fabuleux, attribue une durée de neuf générations humaines à la vie de la corneille (4), une vie quatre fois plus longue aux cerfs (5), & une trois fois plus longue que celle des cerfs aux corbeaux (6). On reconnoît encore plus le caractere de fable dans ce qu'il raconte du phénix (7) & des Nymphes (8). Le Poète Anacréon donne cent vingt ans à Arganthonius, Roi de Tarteſſe (9), dix ans de plus à Cyniras (10),

» *ſon, article* Cerf, *Tom.* 7, *p.* 56.»

(6) Voyez les deux notes précédentes.

(7) Oiſeau fabuleux, ou plutôt emblématique, qu'on ſuppoſe renaître de ſa cendre. C'eſt une figure du monde renouvellé par le feu. Pline parle du phénix en pluſieurs endroits de ſon ouvrage. Conſultez la Table des matieres.

(8) Il veut parler des Hamadryades, dont la vie étoit cenſée attachée à la deſtinée du chêne auquel elles préſidoient. Ou peut-être notre Auteur a-t-il voulu parler d'une ſorte de cancre ou écreviſſe de mer appellé nymphe chez Athenée.

(9) Je ne lis point ici cent cinquante, comme font les Editeurs, autoriſés par les manuſcrits; mais cent vingt, d'après Hérodote, Cicéron, Valere Maxime, & une infinité d'autres. J'ai déja fait obſerver dans la premiere note de ce chapitre, que le paſſage d'Anacréon, ſur lequel les copiſtes & les Editeurs ſe ſont fondés pour ſubſtituer cent cinquante à cent vingt, n'eſt nullement démontré avoir rapport à Arganthonius; j'ajouterai que ce paſſage ne ſauroit être celui que Pline a eu en vue, puiſqu'il n'y eſt point fait mention, comme ici, de Cyniras, ni d'Ægimius. Le Poète Silius Italicus ajoute encore à ces autorités; car il fait paſſer à Arganthonius trois cents ans dans l'exercice des armes: or j'ai fait voir, dans mes Origines Uriennes, que cela revient aux cent vingt ans atteſtés par Cicéron, par Hérodore, & par Valere Maxime, Silius s'étant ſervi des années Ibériennes, qui ſont de quatre mois. Trois cents ans, ſelon ce calcul, reviennent donc à cent ans de notre calcul actuel, leſquels cent ans, joints à une vingtaine d'années que pouvoit avoir Arganthonius quand il commença à porter les armes, font les cent vingt ans exigés. Auſſi Charles Etienne, au mot *Arganthonius*, a-t-il lu, comme moi, chez Pline CXX, & non CL. Voici le paſſage de Silius, l. 3.

Arganthoniacos armat Carteia nepotes:
Rex prosvus fuit humani ditiſſimus ævi,
Ter denos decies emenſus belliger annos.

Au reſte ce n'eſt pas d'aujourd'hui que le texte de Pline eſt corrompu en cet endroit; car les exemplaires conſultés par S. Auguſtin portoient CLII *annos*, comme le prouve un paſſage de la Cité de Dieu, ch. 12, liv. 15.

(10) Cyniras ou Cinyras, car c'eſt

rum x annis amplius, Ægimio cc : Theopompus Epimenidi Gnoſio CLVII. Hellanicus quoſdam in Ætolia Epiorum gentis cc explere : cui aſtipulatur Damaſtes, memorans Pictoreum, ex iis præcipuum corpore viribuſque, etiam ccc vixiſſe. Ephorus Arcadum Reges ccc annis. Alexander Cornelius, Danthonem quemdam in Illyrico D vixiſſe.

ainſi que l'appelle Strabon, livre 16 ; il le fait regner en Phénicie. Charles Etienne obſerve que ce nom s'écrit auſſi Cinara & Cynaras chez d'autres Auteurs. Ovide le fait pere d'Adonis, qu'il fait naître du commerce inceſtueux de Cinyras avec Myrrha, ſa fille.

(11) Perſonnage inconnu à toute l'Antiquité. Dupinet a lu *Æginio*.

(12) Ajoutez à ce qu'on a dit de Théopompe dans les notes alphabétiques du premier livre, les obſervations ſuivantes communiquées par un Savant :

» Théopompe de Chio : Pline nous » apprend que Théopompe eſt le pre- » mier Hiſtorien qui ait fait mention » des Romains, en rapportant la priſe » de Rome par les Gaulois. Caſau- » bon (in Strabon. p. 299) a pré- » tendu que la bonne-foi de Théo- » pompe étoit fort ſuſpecte ; & il a » cité, pour le prouver, un paſſage » d'Elien : mais je conclus, des notes » de Servius ſur la ſixieme Eglogue » de Virgile, que l'endroit rapporté » par Elien étoit cité des *Thaumaſia* » (*mirabilia*) de Théopompe, & ne » prouve rien à la rigueur contre ſes » Hiſtoires. Polybe (in excerpt.) con- » damne le caractere médiſant de » Théopompe, & rapporte un frag- » ment conſidérable de ſes Philippi- » ques. Le Pere Hardouin s'eſt trompé » quand il a cru que Théopompe de » Chio eſt le Théopompe auquel » Phlégon (de Mirabil. cap. 19.) at- » tribue un livre ſur les tremblements » de terre. Celui-ci étoit de Sinope. » On peut voir, ſur les divers Théo- » pompes, & en particulier ſur Théo- » pompe l'Hiſtorien, les notes de » Meurſius ſur Heſychius ».

(13) Nous reparlerons d'Epimenide au chapitre 52 de ce même livre. Au reſte les manuſcrits varient en cet endroit ſur le nombre des années d'Epimenide. Les uns portent CLVII, leçon confirmée par Valere Maxime, & ſuivie par le plus grand nombre d'Editeurs. Quatre manuſcrits portent CLIII, un autre CLIV. Valere Maxime me paroît faire autorité, d'autant qu'il s'appuie directement de Théopompe, & qu'on lit chez lui en toutes lettres le nombre d'années en queſtion. Voici ſes paroles, livre 8, chap. 13 : *Epimenides Gnoſſius, quem Theopompus dicit ſeptem & quinquaginta & centum annos vixiſſe, &c.*

(14) A ce qu'on a dit d'Hellanicus

Roi de Cypre, & deux cents ans à Ægimius (11). Théopompe (12) en donne cent cinquante-ſept à Epimenide de Gnoſſe (13); & Hellanicus (14) en donne deux cents à quelques-uns de la race des Epiens en Etolie (15). L'autorité d'Hellanicus eſt fortifiée de celle de Damaſtès (16), qui remarque que Pictoreus (17), un des Epiens, remarquable par une taille & par une force extraordinaires, atteignit même trois cents ans. Ephorus prétend que pluſieurs Rois d'Arcadie en ont vécu trois cents; & Alexander

dans les notes alphabétiques du premier livre, joignez les obſervations ſuivantes, qu'un Savant nous a communiquées :

» Hellanicus de Mitylene avoit travaillé ſur les origines des peuples, » ſur les loix des nations barbares, » ſur les fondateurs des villes, &c. » On peut voir ce que Voſſius (Hiſt. » Gr. livre 4, ch. 5.) a dit de cet Hiſtorien, & ce que Kuſter y ajoute » dans ſes notes ſur Suidas. Ils ont » oublié l'Aglantias d'Hellanicus, citée par Harpocration au mot *Homeride* ».

(15) Pline ne dit pas ſeulement quelques-uns d'entre les Etoliens ; il ajoute quelques-uns d'entre ceux des Etoliens qui ſont de la race des Epiens. Sur quoi il faut obſerver avec Ephorus, cité par Strabon, livre 8, qu'Ætolus, chaſſé, avec ceux de ſon parti, par Salmonée, Roi des Piſans & des Epiens, ſe retira dans la contrée à laquelle il donna le nom d'Etolie, & où il fonda pluſieurs villes. Or il eſt naturel de penſer que ces villes furent dès-lors habitées en commun par deux nations différentes; ſavoir, par les naturels du pays, & par les étrangers dont Ætolus étoit le chef; tellement que, du tems d'Hellanicus, on diſtinguoit encore pluſieurs familles purement étrangeres & Epiennes d'avec celles qui s'étoient mélangées, ou d'avec les deſcendants propres des anciens naturels du pays. On a parlé des Epiens au livre 4, ch. 5.

(16) Conſultez ſur Damaſtès nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(17) Au lieu de *Pictoreum*, on lit *Litorium* chez Valere Maxime, liv. 8, chap. 13. Voici ſes paroles : *Hellanicus verò ait quoſdam ex gente Epiorum, quæ pars eſt Ætoliæ, ducentos explere annos : eique ſubſcribit Damaſtes, hoc amplius affirmans, Litorium quemdam ex his, maximarum virium, ſtaturæque præcipuæ, trecenteſimum annum cumulaſſe.* Le Pere Hardouin conjecture qu'il faut lire *Pythoreum*; ce nom, dit-il, repréſentant un vigoureux athlete. Mais, d'une part, il n'eſt point dit que le perſonnage en queſtion fût un athlete; & d'autre part, il faudroit ſuppoſer que cet athlete, au lieu d'un nom de famille, portoit un nom de profeſſion ; ce qui n'eſt ni prouvé, ni même ſuffiſamment vraiſemblable.

Xenophon in Periplo, Ludinorum Regem DC; atque, ut parcè mentitus, filium ejus DCCC: quæ omnia inſcitiâ temporum acciderunt. Annum enim alii æſtate unum determinabant, & alterum hyeme: alii quadripartitis temporibus,

(18) Voyez ce que j'en ai dit dans les notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, à l'article *Cornelius Alexander Polyhiſtor*: auquel article j'ai, par inadvertance, attribué à cet Auteur un livre *ſur les animaux venimeux*. Liſez *un Traité des Antidotes*. Pline met Alexander Polyhiſtor au nombre de ceux qui ont écrit au ſujet des pyramides d'Egypte. En effet, Etienne de Byzance cite en différentes occaſions ſes *Ægyptiaques*, ouvrage dans lequel la deſcription des pyramides a dû naturellement trouver place. On peut voir la Bibliotheque Grecque de Meurſius ſur les autres ouvrages d'Alexander Polyhiſtor. Ce même Meurſius croit au reſte que le Traité des *Antidotes*, περὶ βηριακῶν, attribué vaguement par le Scholiaſte de Nicandre à un Alexandre qu'on croit communément être celui-ci, eſt d'un autre Alexandre, ſurnommé Myndius, du nom de ſa patrie. Il eſt à remarquer que Pline appelle notre Polyhiſtor, tantôt Cornelius Alexander, & tantôt Alexander Cornelius; ſur quoi Jonſius a prétendu prouver, par l'indice du livre ſeptieme, qu'Alexander Polyhiſtor a paru certainement à Pline un Auteur différent de Cornelius Alexander: & je vois qu'un Savant, dont les recherches m'ont été communiquées, donne là-deſſus gain de cauſe à Jonſius. Mais, encore une fois, quel argument ſolide peut-on fonder ſur ces divers indices controuvés, dont la collection forme le premier prétendu livre de Pline?

(19) Un manuſcrit porte *Candonem*. C'eſt une leçon vicieuſe, comme l'obſerve le Pere Hardouin. La plupart des autres manuſcrits portent *Dandonem*. Valere Maxime, livre 8, chapitre 13, appelle, à la maniere Helleniſque, ce même perſonnage *Danthona*. Il eſt évident que *Dando* & *Danthon* ſont le même nom prononcé différemment, ſelon deux divers idiômes. On ſait que le Dialecte Æolique, entre autres, convertiſſoit volontiers le *D* en *Th*, comme l'enſeignent les meilleurs gloſſaires Grecs; & réciproquement les Latins changeoient le *Th* en *D*. Ainſi une Déeſſe ſe diſoit en Grec *Thea*, & en Latin *Dea*; d'où il réſulte que *Dando* & *Danthon* ſont abſolument le même nom. Faute d'avoir ſaiſi ce principe onomarique, le Pere Hardouin a cru voir dans ces deux leçons deux différents noms, & tous deux lui ont paru ſuſpects. En conſéquence il propoſe (mais, comme on voit, ſans néceſſité) de lire *Datona*, tant chez Pline que chez Valere Maxime, au lieu des leçons *Dandonem* & *Danthona*, auxquelles j'ai prouvé qu'il n'y a rien à changer.

(20) Xénophon de Lampſaque, comme veulent quelques Savants.

(21) Le texte eſt corrompu dans tous les manuſcrits. Les uns portent: *Xenophon in Periplulutiniorum inſula Re-*

Cornélius (18), qu'un certain Danthon (19), en Illyrie, en a vécu cinq cents. Xénophon (20), dans ſon Périple, donne ſix cents ans de vie à un Roi de l'iſle des Ludins (21); &, comme ſi l'exagération n'étoit pas aſſez forte, il en donne huit cents (22) au fils de ce même Prince. Tous ces mécomptes ſont arrivés par l'ignorance où l'on étoit de la chronologie: car les uns comptoient l'été & l'hiver ſuivant pour deux années (23); les autres bornoient l'année à l'une des quatre ſaiſons, comme les Arcadiens (24),

gem. Celui du College de Lyon porte: *Xenophon in Petropulutiniorum, &c.* Gelenius croit devoir lire, *in Periplo, maritimorum Regem;* Saumaiſe, *in Periplo, Latmiorum Regem;* mais *Latmos* eſt une montagne de Carie, avec une ville du même nom, & non pas une iſle. Je penſe qu'il faut lire *in Periplo, Ludinorum inſulæ Regem.* D'abord il eſt conſtant qu'au lieu de *in Periplu*, il faut lire *in Periplo:* après quoi reſte *Lutiniorum*, dans lequel il eſt aiſé de voir qu'on a fait du *d* un *t* & un *i*; & qu'au lieu de la ſyllabe *ni* qui ſuit, on peut lire *in*, ce qui fera *Ludinorum.* Or Varron, *De re ruſtica*, cite les iſles des Ludins (*Ludinorum inſulas*) aux environs de la Lydie, auquel lieu Utſius ſubſtitue, ſans fondement, *Lydorum*, & Scaliger *Ludianorum:* toutefois on lit *Lachmiorum inſulæ Regem*, à propos de ce même fait, chez Valere Maxime, l. 8, c. 13.

(22) Ce nombre porté par les manuſcrits, eſt confirmé par Valere Maxime, livre 8, chap. 13; ainſi que par Saint Auguſtin, Cité de Dieu, liv. 15, chap. 12. Saumaiſe ſe trompe lui-même lorſqu'il ſuppoſe que Pline s'eſt trompé, & a donné par inadvertence les années du fils au pere, & les années du pere au fils, comme l'obſerve, avec raiſon, le Pere Hardouin.

(23) Ces peuples (& de ce nombre étoient les Akharnaniens) ne connoiſſoient, ou affectoient de ne connoître que deux ſaiſons; l'été qui, ſelon eux, duroit ſix mois, & compoſoit l'année eſtivale; & l'hivet qui, ſelon eux, duroit ſix autres mois, & compoſoit l'année hivernale. Or comme ces deux années avoient enſemble une ſorte d'affinité & de ſérie, qui ne permettoit pas qu'on parlât de l'une que comme d'un commencement ou d'une ſuite de l'autre, on en vint bientôt à les réunir enſemble, & à en faire une année de douze mois. Mais avant ces années Akhatnaniennes, ou de ſix mois, on avoit fait uſage d'années de quatre mois, plus anciennement encore d'années de trois mois, plus anciennement encore d'années de deux mois, & primitivement d'années d'un mois lunaire, ſi toutefois, dans l'origine, on n'a pas commencé à compter par ſemaine, ou peut-être même pas jour révolu. Voyez, ſur l'année Akharnanienne, Saint Auguſtin, Cité de Dieu, chap. 12.

(24) Cette année Arcadienne eſt atteſtée par Cenſorin, chap. 19; par Macrobe, Saturn. liv. 1. J'ai déja obſervé que les Arcadiens ſe croyoient *Proſelénites*, ou antérieurs à la lune: ce préjugé giganteſque & ridicule pre-

ſicut Arcades, quorum anni trimeſtres fuêre: quidam lunæ ſenio, ut Egyptii; itaque apud eos aliqui & ſingula millia annorum vixiſſe produntur.

Sed ut ad confeſſa tranſeamus, Arganthonium Gaditanum LXXX annis regnaſſe propè certum eſt: putant XL cœpiſſe. Maſiniſſam LX annis regnaſſe indubitatum eſt: Gorgiam Siculum CVIII vixiſſe. Q. Fabius Maximus LXIII annis augur fuit. M. Perpenna, & nuper L. Voluſius Satur-

noit ſa ſource dans une interprétation bizarre du mot *arc-as*, qui peut ſignifier *le premier croiſſant*, comme ſi les Arcadiens euſſent été témoins du premier croiſſant, ou, ce qui revient au même, de la premiere lune. C'eſt ſans doute en vertu de quelque interprétation ſemblable que les peuples de Délos ſe vantoient d'avoir vu naître le ſoleil.

(25) Pline devoit dire, *comme les plus anciens naturels de l'Egypte, qui étoient les Troglodytes*. Quant aux Egyptiens conquérants & politiques, que j'ai démontré dans mes Origines Uriennes être une colonie Celtibérienne, ils employerent, comme Pline le dit ici, l'année de quatre mois, qui n'eſt autre que l'année Celtibérienne, ainſi que je l'ai fait voir au ſujet d'Arganthonius, tant dans mon Syſtême Urien, que dans ce chapitre même de Pline. Au reſte les Celtiberes trouverent les anciens naturels de l'Egypte comme diſpoſés à quitter leur année d'un mois, & à lui ſubſtituer celle de quatre; car Cenſorin écrit que très anciennement en Egypte l'année étoit de deux mois: d'où il réſulte, qu'en adoptant l'année Celtibérienne, ils ne firent que doubler leur propre année. Cette premiere conquête de l'Egypte, que je dis avoir été faite dans les premiers âges par des peuples originaires de la Celtique, n'a point échappé à M. Leibnitz, dans ſa Théodicée.

(26) Celui même qui regna enſuite à Tarteſſe. Voyez, ſur ce qui concerne l'interprétation de ſon nom, la note ſuivante.

(27) Quarante & quatre-vingts ſont cent vingt; ce qui fait voir que plus haut, au ſujet de ce même Arganthonius, il faut lire CXX *annos*, & non pas CL; ce que j'ai démontré d'ailleurs par le nombre des années attribuées à ce même Roi, chez Silius Italicus, ſelon le calcul de l'année Celtibérienne, adoptée depuis en Egypte, & que j'ai dit être de quatre mois. Mariana, Hiſt. Eſpag. livre 1, chap. 17, conjecture qu'Arganthonius vivoit ſix cents ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le nom d'Arganthonius, au reſte, n'eſt point le vrai nom de ce perſonnage, mais une traduction Grecque d'un nom Celtique, ou Cadiſien. Cette traduction d'ailleurs eſt mixte, ſe ſentant du mélange des éléments qui entrent d'ordinaire dans la compoſition des noms propres barbares. *Arg'-Anth'-ôn'-ïos*, ſignifie dont

dont l'année n'étoit que de trois mois ; & quelques-uns la terminoient à chaque fin de lunaiſon, comme les Egyptiens (25). C'eſt ainſi qu'on trouve parmi eux des perſonnages qui paroiſſent avoir vécu juſqu'à mille ans.

Mais, pour paſſer à des faits généralement avoués, il eſt preſque certain qu'Arganthonius de Cadix (26) regna quatre-vingts ans ; & l'on croit qu'il monta ſur le Trône à l'âge de quarante (27). Il eſt conſtant que Maſiniſſa (28) en a regné ſoixante, & que Gorgias (29) de Sicile en a vécu cent huit. Quintus Fabius Maximus a exercé pendant ſoixante-trois ans (30) la dignité d'Augure. Marcus Perpenna (31), &, de nos jours, Lucius Voluſius

Album-anti-ſtans-ſagitta. C'eſt un nom guerrier tiré de la deviſe naturelle d'une fleche ou d'un excellent archer, & qui ſignifie *viſant au but, tendant au but.* C'eſt donc le nom propre Celtique *Al-but-recherche*, aujourd'hui, par corruption, *Al bu-requerque ;* car c'eſt ainſi qu'il ſe prononce en langue Caſtillane ; & il eſt même ſurprenant que près de trente ſiecles, joints au changement de pays & aux mélanges divers apportés dans cette langue par les invaſions des Romains, des Carthaginois, des Goths, des Vandales & des Sarraſins, ne l'aient pas altéré davantage. La maiſon d'Alburequerque eſt une des plus illuſtres de toute l'Eſpagne. Son chef-lieu, au rems des guerres civiles de Grenade, étoit au Royaume de Murcie.

(28) On a déja parlé de Maſiniſſa, Roi des Numides, au commencement du chap. 14. Polybe (in excerpt.) écrit que ce Prince regna plus de ſoixante & dix ans.

(29) Les détails dans leſquels Valere Maxime, livre 8, chap. 13, entre à ce ſujet, méritent d'être rapportés. *Gorgias Leontinus, Iſocratis & complurium magni ingenii virorum præceptor, ſuâ ſententiâ feliciſſimus. Nam cùm centeſimum & ſeptimum ageret annum, interrogatus quapropter vellet in vita remanere : quia nihil (inquit) habeo quod ſenectutem meam accuſem.* Conſultez auſſi, à ce même ſujet, le *Cato major* de Cicéron.

(30) Ce nombre 63 eſt le nombre porté par tous les manuſcrits de Pline. Valere Maxime retranche le nombre 3.

(31) Ce que dit ici Pline, au ſujet de Marcus Perpenna, eſt ainſi confirmé par Valere Maxime, livre 8, chapitre 13 : *Jam de M. Perpenna quid loquar ? qui omnibus quos in Senatu Conſul rogaverat ſuperſtes fuit : ſeptem quoque tantummodò, quos Cenſor, collega L. Philippi, legerat, è patribus conſcriptis reliquos vidit : toto ordine ampliſſimo diuturnior.* Ce Marcus Perpenna mourut, ſelon le Pere Hardouin, au commencement de la guerre civile entre Céſar & Pompée, ſous le Conſulat de Lucius Cornelius Lentulus, & de Claudius Marcellus, l'an de Rome 706.

ninus, omnium quos in Conſulatu ſententiam rogaverant, ſuperſtites fuêre. Perpenna VII reliquit ex iis quos Cenſor legerat: vixit annos XCVIII. Qua in re & illud adnotare ſuccurrit, unum omnino quinquennium fuiſſe, quo Senator nullus moreretur, cùm Flaccus & Albinus Cenſores luſtrum condidêre, uſque ad proximos Cenſores, ab anno urbis quingenteſimo ſeptuageſimo nono. M. Valerius Corvinus C annos implevit: cujus inter primum & ſextum Conſulatum XLVI anni fuêre. Idem Sellâ Curuli ſemel ac vicies ſedit, quoties nemo alius. Æquavit ejus vitæ ſpatium Metellus Pontifex.

Et ex fœminis Livia Rutilii XCVII annos exceſſit. Statilia, Claudio Principe, ex nobili domo, nonaginta novem.

(32) Lucius Voluſius Saturninus, morr Préfet de Rome. Voyez la note 6 du chap. 14. Columelle, livre 1, chapitre 7, arreſte avoir vu ce perſonnage; il le qualifie *Veterem Conſularem, opulentiſſimum virum.*

(33) L'an de Rome 579, ſelon les Faſtes, comme ſelon Pline. Ce luſtre étoir le cinquante & unieme.

(34) Quintus Fulvius Flaccus.

(35) Aulus Poſthumius Albinus.

(36) C'eſt-à-dire juſqu'au luſtre ſoixante & ſeptieme, auquel préſiderent, en qualité de Cenſeurs, Marcus Perpenna, de qui l'on vienr de parler, & ſon collegue Lucius Marcius Philippus, l'an de Rome 668, ſous le Conſular de C. Marius, ayant pour collegue Lucius Cornelius Cinna. Voyez le livre des Faſtes.

(37) Voyez, chez Valere Maxime, livre 8, ch. 16, à quelle occaſion lui fut donné le ſurnom de Corvinus.

(38) Confirmé par Valere Maxime, livre 8, chap. 13.

(39) Entre le premier & le ſixieme Conſulat de Corvinus, Valere Maxime compte quarante-ſept ans; & Plutarque, vie de Marius, quarante-cinq. Tous les manuſcrits de Pline portent XLVI.

(40) Les honneurs de la Chaiſe Curule appartenoient excluſivement aux trois ſortes de magiſtrats ſuprêmes; ſavoir, aux Conſuls, aux Préteurs, & aux Ediles. C'eſt à tous ces différents titres que Corvinus prit tant de fois poſſeſſion de la Chaiſe Curule. Car le mot *ſedit*, employé ici par Pline, ne doit pas s'entendre de la ſimple ſéance qui pouvoit ſe renouveller un grand nombre de fois, ſelon l'exigence des cas, mais de l'inſtallation du Magiſtrat dans la Chaiſe Curule, & qui n'avoit lieu que lorſqu'il entroit en charge. Corvinus fut donc élevé vingt & une fois à l'une des grandes Charges

Saturninus (32), ont ſurvécu à tous ceux dont ils recueilloient les ſuffrages pendant leur Conſulat. Entre les Sénateurs que Perpenna avoit élus étant Cenſeur, il n'y en eut que ſept qui lui ſurvécurent; auſſi eſt-il mort à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. De ſon tems arriva un autre fait digne de remarque; c'eſt qu'on vit, pour la premiere fois, ſe paſſer cinq années conſécutives ſans qu'il mourût aucun Sénateur: ces cinq années ſe trouvent compriſes dans l'eſpace qui s'écoula entre le dénombrement fait (33), l'an de Rome 579, par les Cenſeurs Flaccus (34) & Albinus (35), juſqu'au luſtre des Cenſeurs (36) ſuivants. Marcus Valerius Corvinus (37) parvint à l'âge de cent ans (38) accomplis. Il ſe paſſa un intervalle de quarante-ſix ans (39) entre ſon premier & ſon ſixieme Conſulat; & il s'aſſit vingt & une fois dans la Chaiſe Curule (40): ce qui n'eſt jamais arrivé à aucune autre perſonne. Metellus, Souverain Pontife (41), mourut auſſi centenaire (42).

Entre les femmes, Livie, veuve de Rutilius (43), eſt morte à quatre-vingt-dix-ſept ans; Statilia (44), d'une des plus illuſtres familles (45), eſt morte à quatre-vingt-dix-neuf ans ſous l'empire de Claude; Terentia, veuve de Cicéron, à cent trois (46), & Clo-

qui donnoient droit à la Chaiſe Curule, ou d'ivoire. Le docte Guillaume Morel la définit ainſi: » *Sella Curulis*, » appellée par Plutarque ἀγκυλόπους » δίφρος, étoit un ſiege, ou chaiſe » d'ivoire, en forme de petit chariot, » dans lequel les grands Magiſtrats » de Rome étoient portés ».

(41) Merellus fut Souverain Pontife l'an de Rome 512. On en a parlé au chapitre 44.

(42) Ceci eſt confirmé par Cicéron, Traité de la Vieilleſſe, & par Valere Maxime, cité plus haut.

(43) Publius Rutilius, dont on a parlé ſur la fin du chapitre 56.

(44) Séneque en fait mention, Epître 77.

(45) Sous le huitieme Conſulat d'Auguſte: on lui trouve pour collegue Titus Statilius Taurus, qui fut, de nouveau, Conſul trois ans avant le décès de cet Empereur. On trouve auſſi un Marcus Statilius Taurus, Conſul ſous l'empire de Claude. Le Pere Hardouin conjecture que cette Statilia étoit petite-fille du premier Statilius, & fille du ſecond.

(46) Ainſi porte un des meilleurs manuſcrits; leçon au ſurplus confirmée par Valere Maxime. Un autre manuſcrit porte CVI: c'eſt une leçon corrompue, ſelon le Pere Hardouin.

Terentia Ciceronis CIII, Clodia Ofilii CXV, hæc quidem etiam enixa quindecies. Lucceia mima centum annis in ſcena pronunciavit. Galeria Copiola Emboliaria reducta eſt in ſcenam, C. Pompeio, Q. Sulpicio Coſs. ludis pro ſalute divi Auguſti votivis, annum centeſimum quartum agens: quæ producta fuerat tirocinio à M. Pomponio Ædili plebis, C. Mario, Cn. Carbone Conſulibus, ante annos nonaginta unum: & à Magno Pompeio magni Theatri dedicatione, anus pro miraculo reducta. Sammulam quoque c decem annis vixiſſe, auctor eſt Aſconius Pedianus. Minùs miror Stephanionem (qui primus togatus ſaltare inſtituit) utriſque ſecularibus ludis ſaltaſſe, & divi Au-

(47) Un ſeul manuſcrit porte *Ofelli*, preſque tous les autres portent *Ofilii*; leçon qui paroît confirmée par Valere Maxime, chez qui on lit *Aufilii*. Pomponius, livre 1, Dig. tit. 2 *De ordine Juris*, chap. 44, fait mention d'Ofilius comme d'un très célebre Juriſconſulte. Il ajoute qu'Ofilius fut Précepteur de Quintus Ælius Tubero, qui ſe porta pour accuſateur de Ligarius, client de Cicéron, & dans la même cauſe où Cicéron plaida pour cet accuſé.

(48) Conſultez, ſur les comédiens mimes, Bulliengerius, dans ſon ſavant Traité *De Theatro antiquo*, chapitre 41, édition de Troyes, 1603.

(49) Un manuſcrit porte *Embolaria*; tous les autres *Emboliaria*: l'une & l'autre leçon ſemblent indiquer une actrice du nombre de celles qui ſe riſquoient dans les machines, tels que les chariots volants; ou qui deſcendoient le long d'une corde; ou même qui traverſoient la ſcene ſuſpendues à une corde. En un mot *Embolaria*, *ea eſt mima quæ per machinam emboliariam ſcenæ immittitur*. On ſait qu'en Grec *embolê* ſignifie *incurſio*, *immiſſio per machinam*, & qu'il ſe prend pour la machine même, témoin la tête du belier à ſapper les murs, qu'on appelloit, pour cette raiſon, *embolê*. Scaliger, Pellicerius, & d'autres Savants, interpretent *Embolaria* par une actrice des entr'actes, parceque *embolon* ſe prend auſſi, en Grec, dans le ſens d'interſtice & d'interpoſition. Mais cette explication ne me paroît pas auſſi naturelle & auſſi vraiſemblable que l'autre.

(49*) Voyez la note 51.

(50) Tous les manuſcrits portent ici *Caio Poppæo*. Les Editeurs liſent, la plupart, *Cn. Pompeio*; c'eſt une faute groſſiere. Les Faſtes nous apprennent que Quintus Sulpitius Camerinus, & Caius Poppæus Sabinus furent Conſuls, l'an de Rome 763, ſix ans ou environ avant la mort d'Auguſte.

(51) Ce Conſulat tombe dans l'année 672 de la fondation de Rome. Le Pere Hardouin en conclut que la co-

dia, veuve d'Oſilius (47), à cent quinze: ajoutons que cette derniere étoit accouchée quinze fois. La mime (48) Luccéia déclama ſur la ſcene à l'âge de cent ans. Galeria Copiola, Comédienne dans les rôles à machines (49), étoit à ſa cent quatrieme année quand elle rentra ſur la ſcene ſous le Conſulat (49*) de Caius Poppæus (50) & de Quintus Sulpicius, dans les ſpectacles votifs qu'on célébra pour la ſanté de l'Empereur Auguſte. Elle avoit été produite pour la premiere fois ſur la ſcene, il y avoit quatre-vingt-onze ans, par Marcus Pomponius, Edile du peuple, ſous le Conſulat (51) de Caius Marius & de Cneius Carbon: & lorſque le grand Pompée fit la dédicace de ſon magnifique Théâtre, elle étoit déja ſi vielle, qu'il la reproduiſit ſur la ſcene à titre de merveille. Aſconius Pedianus dit que Sammula (52) vécut cent ans; ce qui rend moins extraordinaire ce qu'on raconte de Stephanion (53), auteur des danſes avec la toge (54), & qu'on dit avoir danſé aux jeux ſéculaires (55) que

médienne en queſtion n'avoit que quatorze ans lorſqu'elle débuta ſur la ſcene; c'eſt-à-dire qu'elle ſeroit née l'an de Rome 657 ou 658: mais, à ce compte, elle n'auroit eu que cinquante ans à la mort du grand Pompée, qui arriva vers l'an de Rome 707. Or Pline dit que lorſqu'elle fut produite pour la ſeconde fois ſur la ſcene par Pompée, ſon grand âge renoit du prodige. Il y a donc au texte de Pline une erreur de chiffre, lorſqu'on y lit que Copiola, aux jeux votifs pour la ſanté d'Auguſte, rentra ſur la ſcene à l'âge de cent quatre ans. Je ne doute point qu'il ne faille lire *annum centeſimum vigeſimum quartum agens*, au lieu de *annum centeſimum quartum*. En effet, Pline, un peu plus loin, va obſerver que l'âge de cent vingt-quatre ans eſt le *non plus ultrà* de la vie humaine pour le climat d'Italie, ſelon l'eſtimation de Pétoſiris & de Nécepſos. Que dis-je? il cite un citoyen de Boulogne qui avoit paſſé de beaucoup cet âge, & qui avoit vécu un ſiecle & demi: nouvelle raiſon de ſuppoſer que, ſelon Pline, la comédienne Copiola avoit cent vingt-quatre ans, & non cent quatre ans, quand elle fut produite en dernier lieu ſur la ſcene.

(52) Le Pere Hardouin obſerve qu'un manuſcrit, au lieu de *Sammulam*, porte *Samullam*.

(53) Suétone, vie d'Auguſte, chapitre 45, écrit qu'il fut relégué par cet Empereur: *Stephanionem togatarium hiſtrionem ab Auguſto relegatum.*

(54) Au lieu de *qui primus togatus ſaltare inſtituit*, le Pere Hardouin veut qu'on liſe *qui primus togatas ſaltare inſtituit*; mais je n'y vois aucune néceſſité.

(55) Suétone, vie d'Auguſte, cha-

guſti, & quos Claudius Cæſar Conſulatu ſuo quarto fecit, quando LXIII non amplius anni interfuêre, quamquam & poſtea diu vixit. In Tmoli montis cacumine, quod vocant Tempſin, CL annis vivere, Mutianus auctor eſt. Totidem annos cenſum Claudii Cæſaris cenſurâ T. Fullonium Bononienſem : idque collatis cenſibus quos antè detulerat, vitæque argumentis (etenim id curæ principi erat) verum apparuit.

De varietate naſcendi.

CAPUT 49. POSCERE videtur locus ipſe ſideralis ſcientiæ ſententiam. Epigenes CXII annos impleri negavit poſſe : Bero-

pitre 31, & Dion, livre 54, font mention de ces jeux. Cenſorin, l. 17, les appelle *les cinquiemes jeux ſéculaires*, & dit qu'ils furent célébrés l'an de Rome 737, ſous le Conſulat de Caius Furnius, & de Julius Silanus.

(56) On a trouvé à Boulogne même l'inſcription antique ſuivante, rapportée par Gruterus : T. FULLONIUS. CORNELIA FULLONIA.

(1) Principes faux, également condamnés par la Religion, & réfutés par la ſaine Philoſophie. Le préjugé de l'influence des aſtres ſur notre deſtinée prend ſa ſource dans l'opinion que tout ſe tient dans l'univers, & qu'ainſi un aſtre ne peut ſe mouvoir ſans influer ſur le mouvement commun à toute la grande chaîne, dont lui & nous ne ſommes que des anneaux. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi tous les accidents ſont enchaînés néceſſairement les uns aux autres; ſyſtême qui conduiroit au faraliſme. Mais, en admettant même ce principe comme certain, je demande quelle eſt la créature humaine qui, dans ſa foible judiciaire, peut ſe flatter de comprendre & de ſaiſir cette chaîne immenſe dans toute l'étendue de ſes rapports, en ſorte que la ſérie même des anneaux ne lui échappe point; car, ſans cette condition, la connoiſſance de l'enchaînement des faits & événements ſublunaires avec les mouvements des corps céleſtes, n'eſt plus qu'une propoſition abſurde, & ne peut même ſe ſuppoſer. Cependant c'eſt cette condition étrange & monſtrueuſe que ſe flattent d'avoir rempli tous ceux qui prétendent lire notre deſtinée dans l'inſpection du ciel. De ce nombre ont été, je ne dis pas des eſprits exaltés, des imaginations déréglées & ſans bouſſole, mais, ce qui doit le plus nous étonner, des eſprits du premier ordre, des calculateurs exacts, des obſervateurs profonds, les guides & les lumieres de leur ſiecle. Pour ne point

l'Empereur Claude fit célébrer dans ſon quatrieme Conſulat. L'intervalle, après tout, n'excéda pas ſoixante-trois ans, & Stephanion a vécu encore long-tems après. Lucianus rapporte que les habitants de la cime du mont Tmolus, appellée Tempſis, vivent cent cinquante ans; & que Titus Fullonius (56), de Boulogne, fut enregiſtré comme ayant ce même âge, dans le dénombrement fait ſous l'Empereur Claude. Ce Prince eut la curioſité d'éclaircir le fait: il fut vérifié par la confrontation des regiſtres que le vieillard produiſit, & par d'autres circonſtances de ſa vie qui ne laiſſerent aucun doute.

De l'influence des aſtres ſur la durée de la vie, ſelon leurs divers aſpects au moment de la naiſſance.

C'EST ici comme le lieu naturel d'appliquer à la durée de la vie humaine, les principes tirés de l'Aſtrologie (1). Un dogme d'Epigene (2), c'eſt que la vie de l'homme ne ſauroit aller à

entreprendre ici une liſte plus affligeante pour la raiſon humaine, qu'intéreſſante pour notre curioſité, je n'alléguerai que l'exemple du fameux Copernic. Ce grand homme publia, dans ſon Traité de la Comete de 1577, que cet aſtre annonçoit qu'il naîtroit vers le nord, dans la Finlande, un Prince qui dévaſteroit l'Allemagne, & qui diſparoîtroit en 1632. Cela arriva (obſervent les Aſtrologues); car le Roi Guſtave Adolphe naquit vers le nord de la Finlande, déſola toute l'Allemagne, & mourut en 1632. Conſultez, ſur d'autres prédictions de Copernic, qu'on prétend avoir eu leur accompliſſement, la vie de cet Aſtronome dans le livre des Philoſophes Modernes de M. Savérien, Tome 5, page 66 & 67. Ptolémée aſſure que Pétoſiris & Nécepſos, de qui Pline va parler, furent les premiers qui, du mouvement des aſtres, tirerent des conjectures ſur les événements de la vie.

(2) J'ai parlé d'Epigene de Rhodes dans les notes alphabétiques du premier livre de Pline. Charles Etienne, dans ſon Dictionnaire, qualifie Epigene de Philoſophe Byzantin; contradiction ſur laquelle jettent quelque jour les notes manuſcrites d'un Savant moderne, qui m'ont été communiquées, & dont voici, à cet égard, l'expoſé: » Epigene le Gnomonique, » ou le Rhodien, eſt regardé par » Pline comme un des Auteurs les » plus dignes de foi. Fabricius (Bibl. » Gr. Tom. 2, pag. 85) croit qu'E» pigene l'Aſtronome, qu'il fait natif

ſus excedi CXVII. Durat & ea ratio, quam Petoſiris ac Necepſos tradiderunt, & tetartemorion appellant, à trium ſignorum portione, quâ poſſe in Italiæ tractu CXXIV annos vitæ contingere apparet. Negavêre illi quemquam XC partium exortivam menſuram (quod anaphoras vocant) tranſgredi, & has ipſas incidi occurſu maleficorum ſiderum, aut etiam radiis eorum, ſoliſque. Schola rurſus Æſculapii

» de Byſance, eſt le même Epigene » que Varron cite parmi les Auteurs » d'Agriculture. Mallinerot (Para- » lipomen. Hiſt. Gr. pag. 25) eſt auſſi » du même avis ».

(3) Ce nombre CXII eſt celui des meilleurs manuſcrits, & eſt d'ailleurs confirmé par Cenſorin, chap. 17, en ces termes : *Epigenes in CXII annis longiſſimam vitam conſtituit ; Beroſus autem in CXVI.*

(4) Liſez *quatre ans en ſus*, au lieu de *cinq*, ſi vous aimez mieux vous en rapporter au paſſage de Cenſorin, cité dans la note précédente. Au reſte conſultez, ſur l'Ecrivain Béroſe, ce que nous en avons dit, tant dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, qu'au commencement du chapitre trente-ſeptieme de ce ſeptieme livre.

(5) Conſultez l'article *Pétoſiris* & *Nécepſos* dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, & joignez-y les obſervations ſuivantes, qu'un Savant moderne nous a communiquées : » Julius Firmicus fait l'é- » loge, en divers endroits, du ſavoir » aſtronomique de Pétoſiris & de Né- » cepſos, qu'il appelle des hommes » divins. Ces paſſages de Firmicus » ont été recueillis par Marsham (Ca- » non. Chronic. p. 477 & 478), dont » on peut voir les ſavants recueils ſur » ces deux Aſtronomes Egyptiens. Le » Pere Hardouin a remarqué que » Lambecius & le Pere Labbe aſſu- » rent qu'il exiſte un manuſcrit des » ouvrages aſtrologiques de Pétoſiris. » L'ouvrage de Manéthon, qui porte » le nom d'*Apo-teleſmatica*, & qui a » été publié par Jacques Gronovius, » à Leyde, en 1698, eſt fondé ſur » les travaux de Pétoſiris, comme » Manéthon lui-même nous en aſ- » ſure. Sur quoi voyez Fabricius (Bi- » bl. Gr. Tom. 2, pag. 502). Néce- » ſos, ajoute le même Savant moder- » ne, étoit un Roi d'Egypte très ſavant » en Aſtrologie. On a accuſé Nécepſos » de magie ». Voyez, ſur les obſervations ſuperſtitieuſes, & les remedes attribués à ce Prince, Daniel le Clerc, Hiſtoire de la Médecine, p. 87.

(6) Conſultez la note précédente.

(7) C'eſt-à-dire la méthode fondée ſur la diviſion du zodiaque en quatre parties, ou plutôt, la méthode fondée ſur l'eſpace appartenant à l'une de ces quatre parties, ou grandes ſections du zodiaque. Ainſi cette quatrieme partie en queſtion contient, comme chacune des trois autres, trois ſignes entiers ; leſquels ſignes occupent chacun trente degrés du grand cercle. Or les Aſtrologues allégués par Pline cent

cent douze ans (3); &, ſelon Béroſe, elle ne ſauroit paſſer cinq ans (4) en ſus. On fait encore uſage aujourd'hui même de la méthode donnée par Pétoſiris (5) & Nécepſos (6), & qu'ils ont nommée quadripartite (7), à cauſe des quatre portions du ciel, chacune compoſée de trois ſignes: ſuivant cette méthode, il paroît qu'on peut vivre juſqu'à cent vingt quatre (8) ans dans le climat d'Italie. Ils aſſurent que la durée de la vie humaine, à prendre au premier point d'aſcenſion d'un ſigne, n'atteindra point le cours de la révolution de ce ſigne paſſé la meſure de quatre-vingt-dix degrés. Ils appellent anaphores ces meſures de tems que la vie de l'homme auroit naturellement à fournir; mais ils prétendent qu'elles peuvent être interceptées dans la juſte durée de leur cours, ſoit par la conjonction de quelques aſtres malfaiſants (9), ſoit même par les ſimples rayons de quelque aſtre, ou

ſoutenoient qu'une perſonne dont la vie commence avec le lever d'un des ſignes, ne peut vivre par-delà la quatrieme partie, ou le quatre-vingt-dixieme degré, de la révolution de ce même ſigne; révolution, au teſte, qui, au dire des Aſtrologues, n'indique point, pour l'homme, un nombre d'années uniforme, mais une vie plus longue ou plus courte, ſelon la poſition des paralleles; & cela, en vertu de la diverſité des climats, & de la différente inclinaiſon du ciel. La révolution des ſignes dont il eſt fait mention ici, eſt celle des étoiles fixes, qui ſe fait, ou paroît ſe faire, dans le ſens contraire à celui de la révolution des planetes.

(8) Ce nombre CXXIV, eſt celui porté par le plus grand nombre des manuſcrits, dans l'un deſquels il ſe trouve même exprimé en toutes lettres. La plupart des Editeurs liſent CXXVI, ſans doute par une tranſpoſition vicieuſe de chiffres. Au reſte il paroît que Pline auroit dû écrire CXXI, comme on lit chez Firmicus; car le climat de Rome (en partant du premier point d'aſcenſion des trois ſignes, le Lion, la Vierge & la Balance) donne une probabilité aſtrologique de cent vingt & une années de vie, ſelon le calcul de Ptolémée, ſuivi par Firmicus & par d'autres. Or il eſt à préſumer que ce calcul eſt le même que Pline avoit en vue; calcul, au teſte, plein de futilité & de viſions chimériques, ſur leſquelles on peut, par curioſité, conſulter Georges Valla, Aſtrologie, livre 4, chap. 62 & ſuiv.

(9) Ecoutons Firmicus (Matheſ. livre 4, chap. 103): *Sol, ſi cum domino genitura hac quâ diximus fuerit radiatione cunjunctus ... mortis exitus in peregrinis locis violentos publicoſque decernit.* Ailleurs encore (livre 2, chapitre 8) il confirme de nouveau cette influence fâcheuſe des rayons du ſoleil

ſecuta, quæ ſtata vitæ ſpatia à ſtellis accipi dicit, ſed quantum plurimum tribuat incertum eſt. Rara autem eſſe dicunt longiora tempora, quando quidem momentis horarum inſignibus lunæ dierum, ut VII atque XV (quæ nocte ac die obſervantur), ingens turba naſcatur, ſcanſili annorum lege occidua, quam climacteras appellant, non ferè ita genitis LIV annum excedentibus.

Primum ergo artis ipſius inconſtantia declarat quàm incerta res ſit. Accedunt experimenta & exempla recentiſſi-

en trop grande proximité avec telle ou telle autre étoile : *In ſumma tamen dicendum videtur quod omnibus ſtellis vicinitas ſolis noceat.* Sur quoi le Pere Hardouin reprend, avec juſtice, la témérité de Saumaiſe, qui, faute de ſavoir que le ſoleil, dans les principes de l'Aſtrologie ancienne, pouvoit être ſuſceptible de donner de mauvaiſes influences, propoſe de lire au texte, contre la foi des manuſcrits, *aut etiam radiis eorum ſolis*, au lieu de *aut etiam radiis eorum, ſoliſque.*

(10) Quelques Critiques veulent qu'on liſe ici, *Aſclepiadis*, au lieu de *Æſculapii*; mais c'eſt ſans fondement : il eſt clair que Pline oppoſe ici l'Ecole Grecque à l'Ecole Egyptienne, & Eſculape à Pétoſiris ; comme a fait pareillement Julius Firmicus (Matheſ. livre 4, chap. 1.) : *Mundi itaque genituram hanc eſſe voluerunt Petoſiris & Necepſos, ſecuti Æſculapium.* Le même Firmicus, au même livre, cite un Traité attribué à Eſculape en perſonne, qui avoit pour titre, Μυριογένους, & qui traitoit de l'influence des aſtres ſur la naiſſance & la deſtinée des hommes : *Secundùm has conditiones ſtellarum . . . etiam hominum voluntſata diſponi ; ſicut in illo libro Æſculapii continetur, qui* Μυριογένους *appellatur.* Au reſte, on ſent bien qu'un livre écrit un âge avant le ſiecle de Troie, étoit un livre ſuppoſé. Conſultez l'article *Æſculapius* dans le Dictionnaire de Charles Etienne.

(11) Ce nombre XV eſt celui porté par les manuſcrits, contre la foi deſquels Hermolaüs lit IX. Voici comme le Pere Hardouin explique ce paſſage de Pline, au ſujet des heures critiques ou lunaires : *Multi naſcuntur momentis horarum inſignibus lunæ, non ſolis, dierum ; qualia ſunt horæ ſeptimæ & quintæ decimæ cujuſvis diei lunæ : aut quæ ex iis multiplicatis oriuntur, ut ſunt 14, 21 & 22, quæ horæ die ac nocte obſervantur & computantur, cùm die perinde ac nocte partuum frequentia illa contingat. Sed partum ciunt ejus modi, turbamque naſcentium eſſe occiduam, hoc eſt, labilem, ac minimè vitalem, certo præſertim anno quem climactéra ſeu ſcanſilem vocant, quod certis numeris velut per ſcalarum gradus annus ille aſcendit : qualis eſt annus vitæ quinquageſimus quartus, quem ita geniti haud ferè excedunt. Conſtat enim ille ex novenario ſexies multiplicato. Hæc autem*

par ceux du ſoleil. Au dogme de Pétoſiris & de Nécepſos, il faut joindre celui de l'école d'Eſculape (10), laquelle, au ſurplus, n'a point déterminé la plus longue durée de la vie humaine, encore qu'elle enſeigne, en général, que le nombre de nos jours eſt fixé par les étoiles. Il eſt rare, diſent-ils encore, qu'on vive fort longtems, parceque la naiſſance d'une grande quantité de gens tombe à des heures critiques de jours lunaires; par exemple, à la ſeptieme ou à la quinzieme heure (11), qui peuvent appartenir au jour, comme à la nuit : or les perſonnes, ſelon eux, qui ſont venues au monde dans ces circonſtances, fléchiſſant ſous la loi de la combinaiſon des années appellées Climateriques (12), paſſent rarement la cinquante-quatrieme année de leur âge.

Les variations d'une telle doctrine marquent aſſez combien elle eſt frivole. Ajoutons à cette premiere raiſon d'en douter, l'expérience & les exemples du dernier dénombrement (13) que nos

dogmata ſunt pleniſſima futiliſſimæ vanitatis.

(12) On appelle climatériques les années combinées par échelles régulieres de nombre, c'eſt-à-dire, les années dont le nombre eſt compoſé de préciſément tant de fois tel nombre. La cinquante-quatrieme année eſt, par cette raiſon, climatérique, étant le produit net de neuf multiplié par ſix. Voyez la note précédente.

(13) L'an de l'Ere Chrétienne 74, ſous le cinquieme Conſulat de Veſpaſien, & ſous le troiſieme de Titus. Cette même année Domitien fut ſubrogé à Titus, comme l'obſerve le Pere Labbe; mais il ne s'enſuit pas que Pline, comme l'a cru le Pere Hardouin, ait ici voulu faire aucune mention de Domitien, à qui le titre d'Empereur n'a jamais appartenu du vivant de ſon pere, au lieu que Titus fut réellement aſſocié à l'Empire par Veſpaſien, comme je l'ai prouvé au troiſieme livre, chap. 5, note 312, & ailleurs. Une autre inadvertence du Pere Hardouin, c'eſt de donner Domitien pour collegue à Veſpaſien, en qualité de Cenſeur; circonſtance excluſivement propre à Titus, dont le frere n'exerça jamais la Cenſure. Ecoutons Suétone : *Neque ex eo Titus deſtitit participem atque etiam tutorem Imperii agere. Triumphavit cum patre, Cenſuramque geſſit unà. Eidem collega in tribunicia poteſtate & in ſeptem Conſulatibus fuit.* Ce même Suétone obſerve auſſi que Titus étoit qualifié d'Empereur du vivant de ſon pere, ayant été ſalué *Imperator* par les troupes en Judée, après la priſe de Jéruſalem. Tout fait donc voir, & prouve comme à l'envi, la mépriſe du Pere Hardouin. Cenſorin, chap. 18, fait mention du dénombrement en queſtion en ces termes : *Cum inter primum*

mi cenſus, quem intra quadriennium Imperatores Cæſares Veſpaſiani, pater filiuſque Cenſores egerunt. Nec ſunt omnia vaſaria excutienda : mediæ tantùm partis, inter Apennium Padumque, ponemus exempla. Centum viginti annos Parmæ tres ediděre, Brixelli unus CXXV, Parmæ duo CXXX, Plancentiæ unus CXXXI, Faventiæ una mulier CXXXV, Bononiæ L. Terentius Marci filius, Arimini verò M. Aponius, C & L, Tertulla CXXXVII. Circa Plancentiam in collibus oppidum eſt Veleiacium, in quo CX annos ſex detulêre, quatuor centenos vicenos, unus CXL, M. Mucius, M. filius, Galeriâ Felix. Ac ne pluribus moremur in re

à Servio Rege conditum luſtrum, & id quod ab Imperatoribus Veſpaſiano V & Ceſare III Coſs. factus eſt, anni interfuerint paulò minùs ſexentis quinquaginta, luſtra tamen per ea tempora non plura quàm LXXV ſunt facta, & poſtea placuerit fieri deſierunt. Ce dénombrement eſt donc ſinguliérement remarquable, en ce qu'il fut le dernier dont l'Hiſtoire Romaine faſſe mention.

(14) Le mot *vaſaria* ſignifie des regiſtres, des tablettes : c'eſt un mot latiniſé, & barbare dans l'origine. Il vient manifeſtement du Tudeſque *baſt*, qui ſignifie *liber, cortex*, &c. On trouve deux exemples de l'emploi du mot *vaſaria*, l'un dans une loi d'Honorius, citée dans le Code Théodoſien, livre 13, tit. 11 : *Jubemus è vaſariis publicis auferri*, &c. l'autre dans une autre loi, citée par Caſſiodore, livre 7, var. ſerm. 45 : *Decernimus ut tot ſolidos... ita faciatis de vaſariis publicis diligenter abradi, ut hujus rei duplarum veſtigium non debeat inveniri.* Au reſte, Pline eſt l'Auteur le plus ancien qui ait employé cette expreſſion Germanique. On eſt moins étonné de la trouver dans les écrits de la baſſe latinité. *Vaſarium* ſe lit chez Cicéron ; mais cette expreſſion y déſigne une ſomme d'argent payée par contribution & par cotiſation. Les expéditions fréquentes des Romains en Germanie, & le ſéjour particulier qu'y avoit fait Pline, ſont l'explication la plus raiſonnable que l'on puiſſe donnet de l'introduction du mot barbare *vaſaria* dans le ſens de tablettes, de rouleau, de liſte, &c.

(15) Phlegon en rapporte un plus grand nombre dans ſon livre des gens de longue vie.

(16) Ce nombre CXXXV eſt celui que portent l'élite & le plus grand nombre des manuſcrits. La plupart des Editeurs liſent CXXXII.

(17) Le Pere Hardouin fait voir que la leçon *Maponias*, au lieu de *M. Aponius*, eſt une leçon corrompue. Il s'appuie ſur une inſcription citée par Gruterus, p. 132, & qui porte *M. Aponius Ceſius*. J'ai déféré à ſa critique.

(18) Phlegon cite pluſieurs perſon-

deux Empereurs, l'un & l'autre Céſar, Veſpaſien pere & fils, ont fait, en qualité de Cenſeurs, il n'y a pas plus de quatre ans. Encore nous diſpenſerons-nous de fouiller la totalité des regiſtres (14), nous bornant aux exemples (15) que fournit la partie mitoyenne de l'Italie entre l'Apennin & le Pô. Trois hommes, à Parme, accuſerent chacun ſix vingts ans; un, à Brixelle, cent vingt-cinq; deux, à Parme, cent trente; un, à Plaiſance, cent trente & un; une femme, à Favence, cent trente-cinq (16); Lucius Terentius, fils de Marcus, à Boulogne, & Marcus (17) Aponius, à Rimini, cent cinquante ans chacun; & Tertulla, à Rimini encore, cent trente-ſept. A Veleiacium (18), ville ſituée dans des collines aux environs de Plaiſance, ſe trouverent ſix hommes de cent dix ans, quatre de ſix vingts ans, & un de cent quarante ans: c'étoit Marcus Mucius, fils de Marcus, de la tribu Galeria (19), connu d'ailleurs ſous le ſurnom de Fé-

nages de la ville de *Beleias* (ainſi l'appelle-t-il) qui ont vécu un grand nombre d'années. Le Pere Hardouin conjecture que cette ville de *Beleias* n'eſt autre que Vélie, dont on a parlé au livre 3, chap. 5; à moins, dit-il, que ce ne ſoit *oppidum Veleiacium* dont Pline parle ici. Conſultez ſur ce mot *Veleiacium* ou *Veleiatium*, les *Diſquiſitiones Plinianæ*, Tom. 2, p. 80.

(19) L'élite des manuſcrits porte *M. Mucius, M. filius, Galeria Felix. Galeria* eſt ici un nom de Tribu Romaine. Aſconius Pedianus nous avertit que cette circonſtance, dans les noms Romains, exige toujours l'ablatif, en apportant pour exemples ces paſſages de Cicéron: *Fortem amicum Quintum Verrem, nomine . . . Lucium Claudium Palatinâ . . . Ser. Sulpicius Quinti filius Lemoniâ Rufus*; dans lequel dernier exemple on peut remarquer une conſtruction toute ſemblable à celle de la phraſe actuelle de Pline. Selon M. Boindin, dans ſon ſavant Diſcours ſur les Tribus Romaines, la raiſon pour laquelle les Romains mettoient le nom de leur Tribu immédiatement après leurs noms de famille, & avant leurs ſurnoms, c'eſt que ces ſortes de noms ſe rapportoient à leurs familles, & non à leurs perſonnes; & cela eſt ſi vrai, ajoute encore M. Boindin, que lorſqu'ils paſſoient d'une famille dans une autre qui n'étoit pas de la même Tribu, ils avoient coutume d'ajouter au nom de leur premiere Tribu le nom de celle où ils entroient par l'adoption, comme on le peut voir par une infinité d'exemples, & entre autres par cette inſcription de la famille Julia: C. Julio. C. Filio. Sab. Scapt. Cæsari Augusto. & par ce paſſage des Lettres d'Atticus: *Optimus Veientina frumentina Antius* J'ajouterai aux réflexions d'Aſconius Pedia-

confeſſa, in regione Italiæ octava centenûm annorum cenſi ſunt homines LIV, centenûm denûm homines XIV, centenûm vicenûm quinûm homines duo, centenûm tricenûm homines quatuor, centenûm tricenûm quinûm aut ſeptenûm totidem, centenûm quadragenûm homines tres.

Alia mortalitatis inconſtantia : Homerus eâdem nocte natos Hectorem & Polydamanta tradit, tam diverſæ ſortis viros. C. Mario, Cn. Carbone III Coſs. ad V Calend. Junias, M. Cæcilius Rufus & C. Licinius Calvus eâdem die geniti ſunt, Oratores quidem ambo, ſed tam diſpari eventu. Hoc etiam iiſdem horis naſcentibus in toto mundo quo-

nus, & à celles de M. Boindin, qu'il eſt très probable que les Romains prirent le parti de mettre dans la légende des noms propres le nom de la Tribu au féminin, afin que cette diſparate frappante ſervît à faire diſtinguer le nom de la Tribu d'avec le nom propre. Mais, pour en revenir à ce mot *Galeria*, le Pere Hardouin, au mépris de l'évidence la plus palpable, ne veut point que ce ſoit ici un nom de Tribu, mais le nom de la mere de Mucius ; ſous prétexte que *Galeria* indique une famille des plus illuſtres de Rome, & que les Tribus de la ville, comme nous l'apprend Pline, livre 58, ch. 3, étoient cenſées ignobles. Mais je réponds que *Galeria* pouvoit être le nom d'une des Tribus ruſtiques dont Pline avoue que l'illuſtration n'étoit point conteſtée ; & d'ailleurs qu'il ſeroit poſſible que *Galeria* fût, d'une part, le nom d'une Tribu Romaine, noble ou ignoble ; & fût, d'autre part, le nom propre d'une famille Romaine des plus illuſtres. Au reſte conſultez les *Diſquiſitiones Plinianæ*, Tom. 2, p. 83.

(20) Au livre dix-huitieme de l'Iliade, & non au ſixieme, comme l'a dit, par inadvertence, le Pere Hardouin ; ni au dixieme, comme on lit chez Charles Etienne. Voici le paſſage d'Homere traduit à la lettre : *Illis autem Polydamas prudens cœpit concionari Panthades. Hic enim ſolus videbat futura & præterita : Hectori autem erat ſodalis, eademque nocte nati erant ; ſed hic quidem verbis, ille verò haſtâ multum ſuperabat.* Iliad. livre 18, v. 249. Dyctis de Crete, ou l'Auteur, quel qu'il ſoit, de l'ouvrage publié ſous ſon nom, fait tuer Polydamas par Ajax. Bell. Trojan. l. 4. S'il eſt ainſi, la différence des deſtinées d'Hector & de Polydamas n'eſt pas bien ſenſible ; ce que dit Homere, que Polydamas l'emportoit autant par l'éloquence ſur Hector, qu'Hector par ſon courage ſur Polydamas, n'établit pas encore une différence bien ſenſible entre ces deux perſonnages, quant à leur deſtinée. Je ſoupçonne donc que Pline a confondu le Polydamas de l'Iliade, & qu'Homere fait fils de Pantheus, avec

lix. Sans nous arrêter davantage à ces ſortes de faits, qui ne ſont conteſtés par perſonne, finiſſons par le dénombrement de la huitieme région d'Italie, qui comprenoit cinquante-quatre hommes de cent ans, quatorze de cent dix, deux de cent vingt-cinq, quatre de cent trente, quatre autres de cent trente-cinq ou trente-ſept, & trois de cent quarante.

Une nouvelle preuve encore de la vanité des dogmes de l'Aſtrologie, c'eſt la diverſité du ſort des hommes ſoumis pourtant à l'influence des mêmes conſtellations. Homere (20) nous apprend que, dans la même nuit, naquirent Hector & Polydamas (21), qui éprouverent une deſtinée ſi différente. Le cinquieme des Kalendes de Juin, ſous le Conſulat de Caius Marius le fils (22), & de Cneius Carbon, Conſul alors pour la troiſieme fois, Marcus Cæcilius (23) Rufus, & Caius Licinius Calvus (24), vinrent au monde le même jour : ils furent, à la vérité, tous deux Orateurs; mais ils terminerent bien différemment leur vie : diverſité qui ſe fait remarquer chaque jour entre ce nombre infini de perſonnes qui naiſſent à la même heure dans toute l'étendue

un autre Polydamas, fils d'Antenor & de Théano, ſœur d'Hécube, lequel Polydamas eut en effet une deſtinée bien oppoſée à celle d'Hector; puiſqu'au lieu de mourir pour la défenſe de ſa patrie comme Hector & l'autre Polydamas, il la vendit aux Grecs, conjointement avec Antenor, & ſurvécut à la ruine de Troie. Mais ce n'étoit point ce Polydamas le traître qui étoit né la même nuit qu'Hector.

(21) Voyez la note précédente, où je fais voir qu'il y a eu deux Polydamas, & que celui dont la deſtinée contraſte le plus avec celle d'Hector, n'eſt point celui dont parle Homere.

(22) L'an 672 de la fondation de Rome.

(23) Tous les manuſcrits portent *Cacilius*, & non pas *Celius*, comme liſent la plupart des Editeurs. Ce fut ce M. Cæcilius qui ſe porta pour accuſateur de Calpurnius; & Pline en fera encore mention au commencement du livre 17. Il fut Préteur ſous le Conſulat de Quintus Metellus Nepos, & de Publius Lentulus Spinther, & ſuccomba ſous la faction de Publius Gracchus, comme nous l'apprend Tiron, l'affranchi de Cicéron, dans un ouvrage cité par Aſconius Pedianus.

(24) Calvus Licinius, Orateur auquel Pline le jeune & Quintilien attribuent un genre d'éloquence plus *attique* que celui de Cicéron; c'eſt-à-dire, ſuivant l'explication de Turnebe, un ſtyle plus reſſerré & plus reſſemblant à celui de Démoſthene. J'ai déja parlé de cet Orateur dans les notes alphabétiques du liv. 1 de Pline.

tidie evenit, pariterque domini ac ſervi gignuntur, reges & inopes.

In morbis varia exempla.

CAPUT 50. PUBLIUS Cornelius Rufus, qui Conſul cum M. Curio fuit, dormiens oculorum viſum amiſit, cùm id ſibi accidere ſomniaret. E diverſo Pheræus Jaſon, deploratus à medicis vomicæ morbo, cùm mortem in acie quæreret, vulnerato pectore medicinam invenit ex hoſte. Q. Fabius Maximus Conſul apud flumen Iſaram prælio commiſſo adverſus Allobrogum Arvernorumque gentes, ad VI Idus Auguſtas CXXX M perduellium cæſis, febri quartanâ liberatus eſt in acie.

Incertum ac fragile nimium eſt hoc munus Naturæ, quidquid datur nobis : malignum verò & breve etiam in iis, quibus largiſſimè contingit, univerſum utique ævi tempus intuentibus. Quid, quod æſtimatione nocturnæ quietis, dimidio quiſque ſpatio vitæ ſuæ vivit? pars æqua morti ſimilis exigitur, aut pœnæ, niſi contingit quies. Nec reputantur infantiæ anni qui ſenſu carent, non ſenectæ in pœ-

(25) S. Auguſtin, Cité de Dieu, chap. 4, 5, 6 & ſuivants, ſe ſert avantageuſement de ce même argument pour réfuter les préjugés de l'Aſtrologie judiciaire.

(1) Ce Conſul eſt appellé *Rufinus*, & non Rufus par tous les autres Auteurs. Mais tous les manuſcrits de Pline portent *Rufus*. Son Conſulat tombe dans l'année de Rome 464.

(2) Cette leçon *Pheræus Jaſon* eſt celle indiquée par Turnebe ; & cette correction indiſpenſable eſt confirmée par un paſſage déciſif, tant de Cicéron que de Valere Maxime. Voici le paſſage de Cicéron (de Nat. Deor. l. 3) : *Nec prodeſſe voluit Phereo Jaſoni is qui gladio vomicam ejus aperuit, quam ſanare medici non poterant.* Le paſſage de Valere Maxime liv. 1, chap. 8, n'eſt pas moins clair : *Divinæ fortunæ vulnus Phereo Jaſoni quidam exitii ejus cupidus intulit, &c.* Plutarque, dans ſon Traité *De capienda ex inimicis utilitate*, rapporte le même fait, ſi ce n'eſt qu'au lieu de nommer Jaſon, il le déſigne ſous le nom de Prométhée Theſſalien.

du

du globe, dont les uns (25) ſont maîtres & les autres eſclaves, ou bien ceux-ci Monarques & ceux-là mendiants.

Divers exemples de maladies.

Publius Cornelius Rufus (1), qui fut Conſul avec Marcus Curius, perdit la vue en dormant, & en rêvant que cet accident lui arrivoit. Au contraire Jaſon de Phere (2), déſeſpéré des Médecins, dans une maladie cauſée par une apoſtume, cherchant à périr dans une bataille, trouva ſa guériſon dans un coup qu'un ennemi lui porta dans la poitrine. Le Conſul Quintus Fabius Maximus (3), ayant livré bataille aux (4) Allobroges & aux Arvernes (5), le ſixieme des Calendes d'Août, ſur les bords de l'Iſere, leur tailla en pieces cent trente (6) mille hommes; &, dans la chaleur de l'action, il fut délivré d'une fievre quarte.

A tous égards, la vie eſt un préſent trop inconſtant & trop fragile, quel que ſoit l'eſpace de tems que la Nature nous en laiſſe jouir. La vie même la plus longue, quand on en conſidere toutes les circonſtances, n'eſt qu'une faveur équivoque & de peu de durée. Que ſera-ce ſi l'on réfléchit que le ſommeil en dérobe une partie, & qu'ainſi les hommes ne vivent que la moitié de leur vie apparente, l'autre moitié ſe paſſant, ou dans un état d'aſſoupiſſement ſemblable à la mort, ou dans cet état de ſouffrance qu'on nomme inſomnie? On ne doit non plus compter, dans la durée réelle de la vie, ni les années de l'enfance, où l'on exiſte ſans ſe ſentir, ni les années de la vieilleſſe, où l'on ne vit que

(3) Il fut Conſul l'an de Rome 633, & eut pour collegue L. Opimius.

(4) C'eſt en vertu de cette bataille, gagnée ſur les Allobroges, qu'il fut ſurnommé *Allobrogicus*. Voyez Florus, livre 3, chap. 2.

(5) Les Arvernes, ou Auvergnats, étoient commandés, dans cette bataille, par leur Roi Bituitus.

(6) Strabon, livre 4, porte le nombre des Gaulois tués par les Romains en cette occaſion, juſqu'à deux cents mille hommes. L'Epitome de Tite-Live, livre 61, n'en compte que cent vingt.

nam vivacis : tot periculorum genera, tot morbi, tot metus, tot curæ, toties invocatâ morte, ut nullum frequentius ſit votum. Natura verò nihil hominibus brevitate vitæ præſtitit melius. Hebeſcunt ſenſus, membra torpent, præmoritur viſus, auditus, inceſſus, dentes etiam ac ciborum inſtrumenta : & tamen vitæ hoc tempus annumeratur. Ergo pro miraculo & id ſolitarium reperitur exemplum, Xenophilum muſicum centum & quinque annis vixiſſe ſine ullo corporis incommodo. At Hercule reliquis omnibus per ſingulas membrorum partes, qualiter nullis aliis animalibus, certis peſtifer calor remeat horis aut rigor ; neque horis modò, ſed & diebus noctibuſque trinis quadriniſve, etiam anno toto. Atque etiam morbus eſt aliquis, per ſapientiam mori. Morbis enim quoque quaſdam leges Natura poſuit. Quadrini circuitûs febrem, nunquam brumâ, nunquam

(7) Ou Pline, ou Valere Maxime paroît s'être trompé au ſujet de ce perſonnage. Valere Maxime, livre 8, chap. 16, au lieu de faire, comme Pline, de Xénophile un Muſicien, en fait un Philoſophe Pythagoricien ; & l'unique mention qu'il faſſe de muſique à cet égard, c'eſt d'obſerver que le grand âge qu'avoit vécu ce Philoſophe étoit conſigné dans les écrits du Muſicien Ariſtoxene. On pourroit, je penſe, concilier cette contradiction apparente, & dont les Critiques, juſqu'ici, ont vainement cherché le nœud, en diſant que l'étude, la connoiſſance & la pratique de la muſique faiſoient une partie eſſentielle de la doctrine Pythagoricienne, d'autant que pluſieurs dogmes de Pythagore, comme on l'a vu au ſecond livre, avoient pour baſe des principes tirés de cet art ; témoin, entre autres, le rapport qu'il avoit trouvé entre le ſyſtême muſical & le ſyſtême planétaire ; & témoin auſſi le calcul des intervalles des ſons, qu'on prétend avoir été déterminés par lui. On pourroit, dis-je, en conclure que le Philoſophe Xénophile s'étoit particuliérement adonné à cette branche de la doctrine Pythagoricienne, au point qu'il étoit connu & renommé pour muſicien ; & c'eſt, ſans doute, ſous ce dernier rapport que le Muſicien Ariſtoxene, ſon confrere en cet art, l'avoit enviſagé en faiſant mention de lui. Au moyen de cette explication, qui, je crois, paroîtra fort naturelle, il ne ſe trouve plus aucune contradiction entre Pline & Valere Maxime. Voici le paſſage de ce dernier : *Gorgiâ biennio minor Xenophilus, Chalcidenſis, Pythagoricus,*

pour ſouffrir. J'oublioís les dangers ſans nombre, les maladies, les craintes, les inquiétudes qui nous dégoûtent de la vie, & qui ſont de la mort l'objet le plus fréquent de nos deſirs. La Nature, après tout, ne pouvoit faire de plus grand avantage à l'homme que de circonſcrire la durée de ſa vie; puiſque ce qu'on appelle vivre long-tems, c'eſt de parvenir à un état où les ſenſations s'émouſſent, où les membres tombent dans l'engourdiſſement, où l'on perd d'avance la vue, l'ouie, la faculté de marcher, & l'uſage même des dents, deſtinées à préparer la nourriture. Auſſi regarde-t-on comme un prodige ſans exemple, que le Muſicien Xénophile (7) ait vécu cent cinq ans ſans aucune ſorte d'infirmité ; en quoi il a fait exception parmi tous les autres hommes, dont il n'y en a aucun qui ne ſoit ſujet à éprouver, dans le ſang, des retours périodiques de chaleur & de friſſon, qu'on ne remarque point dans les autres animaux (8), & qui pénetrent toutes les parties du corps à certaines heures marquées, ſoit pendant quelques heures ſeulement, ſoit ſans diſcontinuation pendant pluſieurs jours révolus, ou même pendant toute une année. On conviendra que c'eſt encore une maladie de plus, que de conſerver ſa connoiſſance dans les maladies qui ſont mortelles. Au reſte toutes ne le ſont pas, & la Nature leur preſcrit ſouvent certaines bornes & certaines époques. Les fievres quartes ne

ſed felicitate non inferior : ſiquidem, ut ait Ariſtoxenus muſicus, omnis humani incommodi expers in ſummo perfectiſſimæ doctrinæ ſplendore extinctus eſt.

(8) Le Pere Hardouin obſerve qu'il faut excepter de cette regle les chevaux, en qui l'Ecole Vétérinaire aſſure avoir ſurpris des retours de fievre réglés. Ces retours périodiques ont, comme je crois, leur ſource dans la circulation du ſang, ſorte de mouvement hydraulique réglé, ſur lequel ſe combine très probablement, tantôt de loin en loin, & tantôt de proche en proche, le calme & la fermentation périodique des parties impures & hétérogenes que le ſang charie. Cette même théorie de la circulation du ſang étant aujourd'hui reconnue avoir lieu dans tout ce qui reſpire, on eſt en droit de croire qu'abſolument parlant il n'y a point d'animal qu'on puiſſe dire être exempt de ces paſſages périodiques du calme à la fermentation, en quoi conſiſtent les fievres réglées.

hybernis menſibus incipere : quoſdam poſt ſexageſimum vitæ ſpatium non accidere : alios pubertate deponi, à fœminis præcipuè. Senes minimè ſentire peſtilentiam. Namque & univerſis gentibus ingruunt morbi, & generatim

(9) C'étoit l'opinion d'Hippocrate, embraſſée par Galien, &, comme on voit, auſſi par notre Auteur. Voyez Galien, Comment. 3, in Aphoriſm. 22, Tom. 9, p. 117.

(10) Quelques-uns mettent de ce nombre la pulmonie, les ébullitions, & la plupart des contagions ; car il eſt de fait qu'en général elles ont moins de priſe ſur les vieillards que ſur les jeunes gens. Hippocrate (*De morbo ſacro*, tex. 13) obſerve qu'il eſt infiniment rare que quelqu'un ſoit attaqué pour la premiere fois du haut-mal, paſſé l'âge de vingt ans.

(11) Galien (Tom. 9, Comment. 5, in Aphoriſm. Hippocrat. 7, p. 198) place l'époque & la durée de la puberté depuis quatorze ans juſqu'à vingt-cinq. Il écrit que lorſque l'épilepſie (le haut-mal) prend avant la puberté, elle quitte à cet âge ; & que quand ce même mal prend après la puberté, il ne quitte plus qu'à la mort. Hippocrate, ſect. 5, Aphoriſm. 7, eſt entiérement de cet avis. Pline réitere cette même aſſertion au livre 28, chapitre 3, où même il entre dans un détail plus circonſtancié, en ces termes : *Multa genera morborum primo coitu ſolvuntur, primoque feminarum menſe : aut ſi non id contingat, longinqua fiunt, maximèque comitiales.*

(12) Le tempérament ſec & froid des vieillards les rend moins ſuſceptibles que les jeunes gens d'être attaqués de ces ſortes de contagions, qui prennent leurs ſources dans les impreſſions d'un air trop long tems combiné de chaleur & d'humidité. C'eſt du moins le ſentiment de George Agricola, Traité de la Peſte, livre 2, p. 54 & 56. Ce même Savant ne paroît pas admettre que les vieillards ſoient exempts de la peſte, quand cette contagion prend ſa ſource dans un air corrompu par des exhalaiſons putrides. Voyez auſſi, plus haut, la note 10.

(13) Telle eſt la petite vérole, maladie aujourd'hui commune à preſque toutes les contrées du globe, & qu'on croit originaire de l'Arabie. En effet, ſelon M. Hume (Diſc. politiq. vol. 2, pag. 38), la petite vérole ſemble n'avoir paru dans le monde que vers le tems de Mahomet : le premier, ajoute-t-il, qui en ait fait mention, eſt un certain Aaron, Prêtre & Médecin à Alexandrie, qui floriſſoit l'an 622. Enfin, ſelon le même Savant, elle n'a été connue en Europe, des Médecins Grecs, qu'après l'an 624. Pour ce qui eſt de la maladie impure, qui porte le même nom (ſans l'épithete de *petite*), on convient qu'elle fut apportée d'Amérique en Europe par les compagnons de Chriſtophe Colomb, ou d'Améric Veſpuce. Comme elle a une origine honteuſe & due à la débauche, chaque peuple Européen a cherché à reietter ſur ſon voiſin la faute de la contagion. Nous avons déſigné autrefois cette maladie ſous le nom de mal de Naples, expreſſion qui n'eſt plus

commencent jamais au ſolſtice d'hiver (9), ni dans les mois attachés à cette ſaiſon. Il y a des maladies qui ne nous attaquent jamais après l'âge de ſoixante ans (10); d'autres diſparoiſſent à la puberté, (11) ſur-tout dans les perſonnes du ſexe; & les gens avancés en âge ne gagnent jamais la peſte (12). Il y a auſſi des maladies particulieres à chaque peuple (13). Quelques-unes paroiſſent s'attacher plus volontiers aux eſclaves (14), & quelques au-

guere employée. Quelques-uns l'ont auſſi déſignée ſous celui de mal Portugais; d'autres ſous celui de mal Eſpagnol: ce qui n'empêche pas beaucoup de nations de l'appeller le mal François; tellement que, même aujourd'hui, en langue Slawone, cette maladie ſe nomme *Franca*. Son vrai nom ſeroit le mal vénétien; car, de nos jours, il n'appartient guere plus à une nation qu'à une autre. Un voyageur m'a aſſuré qu'il eſt devenu très commun, même chez les peuples du Nord. A la vérité, ce furieux fléau paroît s'être affoibli en proportion de ce qu'il s'eſt plus généralement étendu. Entre les autres maladies affectées plus particuliérement à certains peuples, on diſtingue ſinguliérement la peſte, qui paroît être le fléau propre de l'Egypte, auſſi-bien que l'éléphantiaſis, la plus maligne, la plus hideuſe & la plus effrayante de toutes les eſpeces de lepres. Pour la lepre proprement dite, elle paroît être une ſorte de maladie héréditaire chez les Hébreux; auſſi eſt elle appellée par les Slawons *trad*, c'eſt-à-dire, le mal de tradition, le mal tranſmis à toute une race, le mal héréditaire: on en trouve des veſtiges aux environs de tous les établiſſements des Juifs. Nos Hiſtoriens nous en montrent aux environs de Bourdeaux, pays où l'on ſait que, depuis pluſieurs ſiecles, ſe ſont établis un grand nombre de Juifs Portugais, dont pluſieurs ont embraſſé le Chriſtianiſme, & ſont devenus la ſouche de certaines familles chrétiennes, infectées d'une ſorte de lepre très fétide; ce qui leur a fait donner le nom de Capots. Sur quoi conſultez la plupart de nos Ecrivains, & entr'autres Charles Etienne, au mot *Capoti*; encore qu'il ait aſſez mal démêlé l'origine véritable de ces Gaſcons à ſouche lépreuſe, qu'il fait deſcendre ici des Goths, là des Sarrazins, plus loin d'une bande de Juifs ſerviteurs du Prophete Eliſée, &c. &c. A l'égard de la goutte, c'eſt un mal trop univerſellement répandu, pour en faire, avec le Pere Hardouin, la maladie particuliere de l'Attique. Il paroît un peu plus fondé à regarder la fievre mitierce comme affectée au territoire de Rome.

(14) Selon leurs différents genres de travaux. Conſultez, ſur les maladies particulieres aux gens de métiers, le mot *Maladies des Artiſans*, dans un livre très utile, intitulé, *Dictionnaire portatif de ſanté*, où l'Auteur paſſe en revue juſqu'à cinquante ſortes de maladies différentes, dont chacune eſt affectée à tel genre de métier. Or la plupart des métiers de fatigue étoient jadis exercés par les ſeuls eſclaves.

modò ſervitiis, modò procerum ordini, alioſque per gradus. Qua in re obſervatum, à meridianis partibus ad occaſum ſolis peſtilentiam ſemper ire : nec unquam ferè aliter ; non hyeme, nec ut ternos excedat menſes.

De ſignis mortis.

CAPUT 51. JAM ſigna letalia : in furoris morbo riſum : ſapientiæ verò ægritudine, fimbriarum curam & ſtragulæ veſtis plicaturas, à ſomno moventium neglectum, præfandi humoris è corpore effluvium : in oculorum quidem & narium aſpectu indubitata maximè, atque etiam ſupino aſſiduè cubitu : venarum inæquabili aut formicante percuſſu ; quæ-

(15) Telles ſont les vapeurs qui dégénerent dans l'Angleterre en dégoût de la vie.

(16) Tels ſont les rhumes nommés grippes, coqueluches, &c. qui commencent d'ordinaire par les gens du peuple, ceux-ci étant moins à portée de ſe défendre des premiers froids que les riches. Mais comme le rhume ſe gagne, ils l'ont bientôt communiqué aux riches & aux puiſſants.

(17) Tous les manuſcrits portent *non hieme*. C'eſt contre leur autorité, & contre l'expérience, que certains Editeurs liſent *niſi hieme*. Le Pere Hardouin obſerve que, quoiqu'il n'y ait, à la rigueur, aucune ſaiſon à l'abri de la peſte, cependant c'eſt preſque toujours dans les tems chauds qu'elle commence ſes ravages.

(1) C'eſt un ſigne au moins très équivoque, & qui n'eſt nullement infaillible, comme l'expérience le prouve. Seulement il conſtate le tranſport, & eſt une marque d'une très grande criſe. Combien n'a-t-on pas vu de malades rire dans l'excès du tranſport, & recouvrer enſuite la plus parfaite ſanté ! Il ne faut donc point prendre à la lettre l'axiome d'Hippocrate à ce ſujet, *in Pronoſtico*, tex. 21, T. 8, p 604.

(2) Ce pronoſtic, dans lequel il entre, je penſe, un peu de préjugé, eſt pareillement admis par Celſus, l. 2, ch. 6 : *Illa quoque mortis indicia ſunt, ſi manibus quis in febre & acuto morbo... in veſte floccos legit, fimbriaſve diducit.*

(3) Conſultez à ce ſujet Galien, ſur Hippocrate, Tom. 8, page 743, text. 63, *De ſopore.*

(4) *Præfandus humor* ſignifie les matieres fécales, celles qu'on a quelque honte de nommer, ou qu'on ne nomme guere qu'avec ce préambule, *ſauf reſpect*, ou *révérence parler*. En un mot, comme l'obſerve le Pere Hardouin, *præfanda res, ea ſunt quæ non niſi cum honoris præfatione nominantur*. Voyez, ſur cette formule, *cum honoris præfatione*, la Préface de Pline,

tres aux perſonnes de marque (15) : d'autres paſſent ſucceſſivement par les diférents degrés des conditions (16). On a remarqué, au ſujet de la peſte, que la contagion ſe répand toujours des régions méridionales vers celles de l'occident ; qu'elle ne prend guere d'autre route ; qu'elle ne vient point en hiver (17), & que ſa durée ne paſſe pas trois mois.

Signes de mort.

QUAND on rit dans les maladies de délire, c'eſt ſigne de mort (1) ; & dans les maladies où l'on conſerve la connoiſſance juſqu'au dernier moment, c'eſt un ſigne également mortel lorſque le malade cherche à défaire des franges (2), ou qu'il fait des plis à ſa couverture, ou qu'il ne prend point garde par qui il eſt réveillé (3), ou qu'il ne peut plus retenir ſes excréments (4). Les ſignes de mort les plus indubitables ſont dans le changement qui arrive aux yeux (5) & au nez, dans la ſituation conſtante du corps couché ſur le dos (6), dans un pouls inégal (7), foible

---

Tome 1, p. 32, lig. 3 & 4. C'eſt à tort qu'Hermolaüs veut qu'on liſe ici *prægrandis* ou *profundi humoris*, au lieu de *præfandi*.

(5) La pointe du nez ſaillante & les yeux creux ſont mis, par Hippocrate & par Galien (Pronoſt. T. 8, p. 590), au nombre des ſignes morrels. Ils y joignent auſſi d'autres indices. Servius, au ſujet de ce vers de Virgile, Æneid. l. 4, v. 244 :

Dat ſomnos, adimitque, & lumina morte reſignat,

s'exprime ainſi : *Phyſici dicunt pupillas quas in oculis videmus, morituros ante triduum non habere ; quibus non viſis eſt ſumma deſperatio.*

(6) Ceci eſt confirmé par Hippocrate & par Galien, p. 601 du Tome de l'ouvrage cité dans l'avant-derniere note.

(7) Le mot *vena* ſe prend ici dans le ſens d'arteres, comme chez Hippocrate, le mot φλεβὸς. Cælius Rhodiginus, livre 3, Antiq. lect. ch. 15, appelle la ſorte de pouls indiquée ici par Pline, *formicantem pulſum*, par lequel pouls il faut entendre, avec Galien (ch. 3 *De tactu pulsûs*), un pouls entrecoupé, concentré, débile au dernier point, qui ſemble affecter de la fréquence, & qui pourtant n'a aucune fréquence réelle ; en un mot un pouls parfaitement ſemblable à celui d'un enfant qui vient de naître. Le même Galien (*in Iſagoge pulſuum*) appelle ce même pouls μυρμηκίζων σφυγμὸς, id eſt *formicans pulſus*. Conſultez, ſur cette même expreſſion, Gorræus, Dé-

que alia Hippocrati principi Medicinæ obſervata ſunt. Et cùm innumerabilia ſint mortis ſigna, ſalutis ſecuritatiſque nulla ſint. Quippe cùm Cenſorius Cato ad filium de validis quoque obſervationem ut ex oraculo aliquo prodiderit, ſenilem juventam præmaturæ mortis eſſe ſignum. Morborum verò tam infinita eſt multitudo, ut Pherecydes Syrius

finitions médicales, & pluſieurs autres. Au reſte la connoiſſance parfaite du pouls n'eſt rien moins que facile. Il y entre un grand nombre d'éléments; le même état de pouls ne donnant pas les mêmes conſéquences à tirer, ſelon la différence de l'âge, du ſexe, & de la complexion. C'eſt ce que reconnoît Celſus : *Sæpe venæ lentiores velocioreſque ſunt, & ætate, & ſexu, & corporum naturâ.*

(8) Et après Hippocrate, Galien, Comment. Hippocr. livre 4, Aphoriſm. 49, pag. 166, Tom. 9.

(9) L'Auteur du Dictionnaire portatif de la ſanté la définit : « Une » harmonie, une ſymmétrie qui regne » dans les ſolides & les liquides, d'où » réſulte l'accord parfait de toutes les » fonctions du corps ». Les ſignes de la ſanté, ſelon lui, ſont les ſuivants : » Etre bien conformé, au moins dans » les parties eſſentielles à la vie, comme la tête, la poitrine & le bas-» ventre; avoir beaucoup de chairs » & peu de graiſſe, des os gros & » forts, la poitrine large & quarrée, » la tête plus groſſe que petite, le » ventre ſuffiſamment, mais non trop » déprimé; aller à la ſelle régulière-» ment tous les jours, uriner peu, & » rendre beaucoup par la tranſpiration » inſenſible; avoir, après avoir mangé, le corps léger, les membres ſou-» ples, ſans aucune envie de dormir; » n'éprouver aucune ſorte de douleur » après un ſommeil doux & tranquille » qui ne dure ni plus ni moins de ſept » heures ».

(10) Cette conſéquence tirée par Pline du bon mot de Caton eſt juſte, mais peu nette, faute de quelque explication intermédiaire ou préliminaire qu'elle ſemble deſirer. Par exemple, il eût pu mettre d'abord en avant cette propoſition : » Avoir l'eſprit très » ſain, c'eſt avoir un des meilleurs ſi-» gnes de ſanté, puiſque l'eſprit n'eſt » réellement bien ſain & bien libre, » que quand le corps ſe porte bien. Après quoi il pouvoit ajouter : » Ce-» pendant cet axiome ſi général eſt » combattu & même renverſé par Ca-» ton, ſelon qui un eſprit trop ſain & » trop mûr eſt, dans un jeune hom-» homme, un ſigne de vieilleſſe ». De-là ce jugement porté, chez Séneque (Controv. l. 2), par Ceſtius ſur le jeune Alfius Flavius : *Tam maturè magnum ingenium non eſſe vitale.* C'eſt notre proverbe trivial : *Cet enfant a trop d'eſprit, il ne vivra pas.* Ce même bon mot de Caton a fait dire auſſi à Apulée :

Odi puerulos præcoci ſapientiâ.

Penſée ingénieuſe, dont un de nos meilleurs Poètes modernes (M. le Brun, Secrétaire de S. A. S. Mgr. le

&

& concentré, & dans les autres accidents qu'Hippocrate (8), ce Chef de la Médecine, a obſervés. Tandis que les ſignes de mort ſont innombrables, il n'y a pas une ſeule marque inconteſtable d'une ſanté parfaite (9), puiſque Caton le Cenſeur, dans un ouvrage adreſſé à ſon fils, érige en oracle & proverbe contre les gens les mieux conſtitués, qu'*une jeuneſſe* (10) *trop mûre eſt un ſigne prochain de mort.* Les maladies qui aſſiegent notre eſpece ſont multipliées tellement à l'infini, que Phérécide (11) de Syros mourut d'une quantité prodigieuſe de vermine (12) qui fourmilloit

---

Prince de Conti) a ſi bien tiré avantage dans ce paſſage d'une contre-ſatyre :

Jeune étourdi qui s'érige en barbon,
Eſt, à mon ſens, un animal bêtaable ;
Et j'aime mieux l'air fou, que l'air capable.

(11) On veut qu'il y ait eu trois Phérécydes : le premier d'Athenes, & contemporain d'Orphée ; l'autre de Syrie, ou, comme les Critiques veulent, de Syros, & inventeur de la méthode d'écrire en proſe ; & le troiſieme de Leros, qui fut Hiſtorien, ſelon Suidas. J'ai prouvé dans mes Origines Uriennes que Phérécyde, ſurnommé Syrius, qui eſt celui dont parle ici Pline, n'étoit autre que Cadmus, & qu'il fut, en effet, nommé *Cadmus-Mileſius*, parcequ'il écrivit, en neuf livres intitulés chacun du nom d'une Muſe, l'Hiſtoire de Miler. J'ai fait voir que *Cadmus Mileſius* ne ſignifie autre choſe que *Catena Muſarum Mileſiarum:* en un mot je penſe avoir démontré que *Cadmus, Pherecydes Syrius*, & *Cadmus Mileſius* ſont un ſeul & même perſonnage, puiſqu'on leur attribue à tous les trois un fait caractériſtique, & qui convient excluſivement à un ſeul homme, qui eſt d'avoir écrit la premiere hiſtoire en proſe. Au reſte je dois ajouter qu'il y a grande apparence que Phérécyde n'étoit point de l'iſle de Syros, comme le prétendent pluſieurs Savants, mais de Syrie ; ce qui confirme encore l'identité de Phérécyde & de Cadmus. Phérécyde eſt évidemment un nom Sytien, dont on s'eſt contenté de gréciſer la finale. Il déſigne l'Hiſtorien par excellence, & ſignifie *bouche expoſante*, venant de *phe*, mot Syrien qui veut dire bouche ; & de *rakah*, autre mot Syriaque qui ſignifie *expandere.*

(12) Il mourut de la maladie pédiculaire, genre de mort qui fut auſſi celui de Sylla, comme on l'a vu au chapitre 43. Athenée, Florid. livre 2, appelle, par une ſorte d'emphaſe, les poux qui dévorerent Phérécyde *ſcabiem ſerpentium.* Mais ce qui fait voir qu'il ne faut point prendre les inſectes en queſtion pour aucune eſpece de ſerpents, c'eſt que Diodore de Sicile, livre 3, dit que les Acridophages, ou mangeurs de ſauterelles, finiſſent par engendrer une ſorte de vermine, qu'il qualifie, tantôt de phthires, & tantôt de ſerpents ; ce qui démontre que les phthires ou poux ont été auſſi nommés ſerpents *à ſerpendo.* Ceci explique

copiâ ſerpentium ex corpore ejus erumpente exſpiraverit. Quibuſdam perpetua febris eſt, ut C. Mæcenati. Eidem, triennio ſupremo, nullo horæ momento contigit ſomnus. Antipater Sidonius Poeta omnibus annis uno die tantùm natali corripiebatur febre, & eo conſumptus eſt ſatis longâ ſenectâ.

De his qui elati revixerunt.

CAPUT 52. AVIOLA Conſularis in rogo revixit: & quoniam ſubveniri non potuerat prævalente flammâ, vivus crematus eſt. Similis cauſa in L. Lamia Prætorio viro traditur. Nam C. Ælium Tuberonem præturâ functum à rogo relatum, Meſſala, Rufus, & plerique tradunt. Hæc eſt conditio mor-

ce qu'il faut penſer de pluſieurs perſonnages de l'antiquité, que des Hiſtoriens peu exacts font ainſi dévoret par des ſerpens engendrés dans leur corps. Le ſerpent que Pline dit s'engendret dans la moëlle de l'épine du dos de l'homme, doit peut-être ſon exiſtence chimérique à l'emploi abuſif du mot *ſerpent* au lieu du mot *phthire*.

(13) Ecoutons Séneque (livre *De Providentia*, ch. 3) : *Felticiorem ergo tu Mæcenatem putas, cui amoribus anxio, & moroſæ uxoris quotidiana repudia deflenti, ſumnus per ſymphoniarum cantum ex longinquo lene reſonantium quæritur?* Jean Schenckius, Obſerv. médic. livre 1, p. 73, rapporte pluſieurs exemples de gens qui ont été quatorze mois, & même dix ans entiers ſans fermer l'œil. Je pourrois citer quelqu'un de Strasbourg qui ne ſe couche jamais, ou preſque jamais, ne dort que très rarement, & dont la ſanté paroît cependant très ſolide. Feu M. de Mitaband, de l'Académie Françoiſe, Traducteur du Taſſe, a paſſé preſque abſolument ſans dormir les dernieres années de ſa vie.

(14) Antipatet de Sidon en Phénicie. Il fut Précepteur de Caton d'Utique. Cicéron en fait une mention honorable au livre 3 de l'Orateur.

(15) Ce fait eſt confirmé par Valete Maxime, liv. 1, ch. 8, en ces termes: *At Poeta Antipater Sidonius, omnibus annis, uno tantummodò die quo genitus erat, febri implicabatur. Cùmque ad ultimam ætatem perveniſſet, natali ſuo, certo illo circuitu morbi conſumptus eſt.* Platon mourut auſſi le jour de ſon anniverſaire, ſelon Séneque, Epître 58. Schenckius, Obſerv. médic. livre 6, p. 825, rapporte pluſieurs exemples, tant de ces fievres anniverſaires, que d'autres fievres périodiques.

(1. Onuphtius veut que cet Aviola ſoit celui qui fut Conſul ſous l'empire de Claude, l'an de Rome 806. Le Pere-

& ſortoit de toutes les parties de ſon corps. Quelques-uns ont continuellement la fievre : c'étoit l'état conſtant de Caius Mecenas (13), qui, en outre, perdit totalement le ſommeil, & demeura les trois dernieres années de ſa vie ſans fermer l'œil. Le Poète Antipater (14) de Sidon avoit un accès de fievre tous les ans, au ſeul jour anniverſaire de ſa naiſſance (15), & il en mourut enfin, dans un âge aſſez avancé.

De perſonnes qu'on avoit jugé mortes & qui ſe ſont trouvé vivantes.

AVIOLA, perſonnage conſulaire (1), donna des ſignes de vie ſur le bûcher allumé pour ſes funérailles ; & comme les flammes avoient déja gagné au point de ne plus permettre qu'on le ſecourût, il fut brûlé vif (2). On raconte un événement pareil, arrivé à Lucius Lamia, autrefois Préteur (3). Pour Caius Ælius Tubéron (4), il fut ramené en vie de ſon bûcher, comme l'aſſurent Meſſala, Rufus (5), & pluſieurs autres. Telle eſt la condition

Hardouin rejette cette conjecture, mais ſans donner aucune raiſon de ſon ſentiment. Pour moi, je ſuis de l'avis d'Onuphrius, d'autant que Pline fait d'Aviola un perſonnage conſulaire, & que le prénom d'Acilius, donné par les Faſtes Conſulaires à Aviola, eſt pareillement donné par Valere Maxime au perſonnage qu'il dit avoir été brûlé vif dans ſon bûcher, & qu'il nomme d'ailleurs *Aviola*. A l'égard d'Acilius Aviola, envoyé, ſelon Tacite, par Tibere dans les Gaules contre ceux d'Anjou, il eſt probable que c'étoit le pere de celui-ci, puiſqu'on ne lit nulle part qu'il ait été Conſul, comme le perſonnage dont Pline parle ici.

(2) Ce fait eſt confirmé & raconté plus en détail par Valere Maxime, livre 1, chap. 8, en ces termes : *Aliquid admirationis civitati noſtræ Acilii etiam Aviolæ rogus attulit, qui & à medicis & à domeſticis mortuus creditus, cùm aliquandiù humi jacuiſſet, elatus, poſtquam ignis corpus ejus corripuit, vivere ſe proclamavit, auxiliumque pædagogi ſui (nam is ſolus ibi remanſerat) invocavit. Sed jam flammis circumdatus, fato ſubtrahi non potuit.*

(3) Il fut Préteur, ſelon le livre des Faſtes Capitolins, l'an de Rome 711, ſous le Conſulat de L. Munatius Plancus & de M. Æmilius Lepidus.

(4) Perſonnage ſur lequel les autres Auteurs gardent le ſilence.

(5) Je fais deux perſonnages de Meſſala & de Rufus, & non pas un ſeul, comme on a fait juſqu'ici : en effet,

talium : ad has & ejuſmodi occaſiones fortunæ gignimur, uti de homine ne morti quidem debeat credi. Reperimus inter exempla, Hermotimi Clazomenii animam relicto corpore errare ſolitam, vagamque è longinquo multa annunciare, quæ niſi à præſente noſci non poſſent, corpore interim ſemianimi : donec cremato eo inimici (qui Cantharidæ vocabantur) remeanti animæ velut vaginam ademerint. Ariſtæi etiam viſam evolantem ex ore in Proconneſo, corvi effigie, quæ magnâ quæritur hic fabuloſitate. Quam equidem & in Gnoſſio Epimenide ſimili modo accipio :

Meſſala Rufus eſt inconnu ; mais Meſſala d'une part, & Rufus de l'autre, ſont deux Auteurs cités par Pline. L'un eſt Corvinus Meſſala, ſur qui conſultez les notes alphabétiques du ſecond livre de Pline ; l'autre eſt Publius Rutilius Rufus, dont j'ai parlé dans les mêmes notes. Conſultez ſur ce dernier, Voſſius, Hiſt. Gr. p. 141 & 142, & Hiſt. Lat. p. 37 & 38. Bertrand (*De juriſperitis*, p. 181) rapporte, d'après Pomponius, que Rutilius avoit été Proconſul en Aſie. Auſone Popma a recueilli pluſieurs fragments des livres hiſtoriques de Rutilius Rufus.

(6) Plutarque (*De Genio Socrat.*) l'appelle Hermodore, & non pas Hermotime. Mais la leçon de Pline eſt celle de Tertulien (*De anima*, ch. 2, 28 & 44), & d'Apollonius (Hiſt. Comment. ch. 3, p. 7), ainſi que de pluſieurs autres Anciens. Au reſte Lucien (*in Muſcæ Encomio*) met au rang des fables ces voyages de l'ame d'Hermotime.

(7) Cantharus eſt un nom propre aſſez fréquent dans l'Hiſtoire Grecque ; d'où Cantharides, les deſcendants ou fils d'un perſonnage nommé Canthare. Voyez Charles Etienne au mot *Cantharus*.

(8) Ceci eſt raconté un peu différemment par Hérodote, livre 4. Conſultez auſſi Apollonius (Hiſt. merv. chapitre 2, p. 4), Suidas & d'autres. Le Pere Hardouin prétend qu'au texte de Pline il faut lire *Ariſteæ*, & non pas *Ariſtæi*, le nominatif étant *Ariſteas*.

(9) Pauſanias & Diogene Laerce écrivent de même que Pline, qu'Epiménide étoit de Gnoſſe, ville de Crete. Le P. Hardouin obſerve que d'autres Auteurs le font de Phæſtos, autre ville de cette même iſle. Peut-être étoit-il natif de l'une, & habitué dans l'autre. Voyez ſa vie au premier livre de Diogene Laerce, ſelon qui il floriſſoit dans la quarante-ſixieme Olympiade. Conſultez, à ſon ſujet, Apulée, Florid. livre 2, où il dit d'Epiménide, que ſon pere, qui ſe nommoit Agiaſarque, l'envoyoit garder des troupeaux. Conſultez en outre Platon, au premier & au troiſieme livres des Loix. Suidas fait auſſi mention du

des mortels ; & nous ſommes tellement le jouet bannal de la fortune, qu'on ne peut rien décider de certain ſur le ſort d'un homme, ni même compter ſur ſa mort. On cite à ce propos l'exemple d'Hermotime de Clazomene. Son ame avoit coutume d'abandonner ſon corps (qu'on voyoit alors giſant en état de mort) & d'errer dans les pays éloignés, d'où elle revenoit annoncer quantité d'événements dont il étoit impoſſible de préſumer qu'Hermotime (6) eût pu avoir connoiſſance, s'il n'y eût été préſent. On dit donc qu'un jour les Cantharides (7), ſes ennemis, brûlerent ſon corps pendant que l'ame étoit ainſi en voyage; tellement qu'à ſon retour elle ne trouva plus ſon étui. Le Lecteur s'attend ici à me voir faire mention d'Ariſtée, de qui l'on raconte la fable la plus étrange; ſavoir, qu'on vit dans le Proconneſe ſon ame (8) s'envoler de ſa bouche ſous la forme d'un corbeau. Un trait non moins fabuleux, c'eſt ce qu'on raconte d'Epiménide (9) de Gnoſſe, qu'étant fort jeune encore, & s'étant retiré dans une

ſommeil d'Epiménide, & obſerve que ce ſommeil avoit donné lieu au proverbe *Epimenidis ſomnum dormire*, qui ſe diſoit, par exagération, des grands dormeurs. Or comme le mot *epimènis* ſignifie rage, & que par cette raiſon *Epiménide* peut ſignifier l'animal ſujet à la rage, le chien, je me figure que l'adage en queſtion, en paſſant chez des peuples barbares, qui n'avoient aucune idée de l'exiſtence d'Epiménide, aura donné lieu à ces peuples d'interpréter cette façon de parler, *un ſommeil d'Epiménide*, par une rage de ſommeil, un ſommeil cynique, un ſommeil de chien. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en France même, de tems immémorial, le petit peuple eſt en poſſeſſion de dire que quelqu'un a dormi *un quart-d'heure de chien*, pour dire qu'il a dormi un grand nombre d'heures ſans ſe réveiller ; de ſorte que, de nos jours, cette expreſſion triviale & bizarre, *dormir un quart-d'heure de chien*, répond manifeſtement au proverbe Grec & Latin, *dormir du ſommeil d'Epiménide*. M. le Fevre, dans ſes vies des Poëtes Grecs, écrit qu'Epiménide étoit un Poëte Théologien, & même une ſorte de Caſuiſte, dont les poëmes enſeignoient des recettes d'expiations. Charles Etienne obſerve, d'après Apulée, que c'étoit un Poëte épique, par où il faut entendre que ſes vers avoient la meſure du vers héroïque ou alexandrin. Plutarque, ſelon M. le Fevre, nous donne la véritable époque du tems où floriſſoit Epiménide, puiſqu'il le fait venir à Athenes tandis que Solon la gouvernoit ; ce qui ſe rencontre dans l'année 606 avant Jeſus-Chriſt. Voyez l'article *Epiménide* chez Charles Etienne.

puerum æſtu & itinere feſſum in ſpecu VII & L dormiſſe annis : rerum faciem mutationemque mirantem, velut poſtero experrectum die : hinc pari numero dierum ſenio ingruente, ut tamen in ſeptimum & quinquageſimum atque centeſimum vitæ duraret annum. Fœminarum ſexus huic malo videtur maximè opportunus, converſione vulvæ : quæ ſi corrigatur, ſpiritus reſtituitur. Huc pertinet nobile illud apud Græcos volumen Heraclidis, ſeptem diebus fœminæ exanimis ad vitam revocatæ.

Varro quoque auctor eſt, XX viro ſe agros dividente Capuæ, quemdam qui efferretur, foro domum remeaſſe pedibus. Hoc idem Aquini accidiſſe. Romæ quoque Corfidium materteræ ſuæ maritum funere locato revixiſſe, & locatorem funeris ab eo elatum. Adjicit miracula, quæ tota indicaſſe conveniat. E duobus fratribus Equeſtris Ordinis,

(10) Ce nombre prodigieux & fabuleux d'années que dormit Epiménide, eſt réduit à cinquante par Plutarque & par Varron, & même à quarante par Pauſanias, Attic. Phlégon, Apollonius & les autres en comptent cinquante-ſept, comme Pline. Voyez Diogene Laerce, vie d'Epiménide. Charles Etienne a lu LXXV *annos* chez Apulée.

(11) Ce livre étoit intitulé : Περὶ τάφου. Au moins ce titre nous eſt-il parvenu écrit de la ſorte. Il eſt évident que c'eſt une leçon corrompue pour περὶ τῆς ἀπνοίας, c'eſt-à-dire Traité de la reſpiration interceptée. En effet ἀπνοια eſt un mot Grec employé par Cicéron, & qu'on ſait être interprété *affectio quædam, quando quis ſpirare nequit.* Je n'approuve donc point la critique manuſcrite d'un Savant moderne, qui m'a été communiquée, & qui reprend Daniel le Clerc, d'avoir entrevu que τάφου étoit le nom d'une maladie. Le paſſage actuel de Pline, & les raiſons que je viens d'expoſer, font voir que D. le Clerc a eu raiſon.

(12) Des trois Héraclides dont j'ai fait mention dans les notes alphabétiques du premier livre de Pline, celui dont Pline parle ici, eſt Héraclide le Pontique. Un Savant moderne, dans des notes manuſcrites qui m'ont été communiquées, prétend que l'écrit ſur les allégories d'Homere, qui eſt attribué à Héraclide de Pont, & qui eſt parvenu juſqu'à nous, eſt plus vraiſemblablement d'un autre Héraclide. Il ajoute que la meilleure édition de ce Traité eſt celle de Thomas Gale, dans ſon recueil d'opuſcu-

caverne, accablé de chaud & fatigué d'une longue marche, il y demeura endormi pendant cinquante-ſept ans(10); que s'étant réveillé de ce long ſommeil, comme s'il ſe fût endormi la veille, il fut dans un grand étonnement de voir les changements étranges arrivés autour de lui; qu'il vieillit auſſi-tôt dans un nombre de jours pareil à celui des années qu'il avoit dormi, & qu'il ne laiſſa pas d'arriver à la cent cinquante-ſeptieme année de ſon âge. Les femmes ſur-tout paroiſſent expoſées à l'inconvénient de paſſer pour mortes, dans les renverſements de matrice. La reſpiration ſenſible ne leur revient que quand la matrice à repris ſa ſituation. Il y a un livre (21) fort connu des Grecs, concernant ce ſujet, & qu'Heraclide (12) compoſa à l'occaſion d'une femme rappellée à la vie après avoir paru morte pendant ſept jours.

Varron atteſte auſſi que, du tems qu'il étoit Vigintivir, ou l'un des vingt Commiſſaires prépoſés au partage des terres de Capoue, un homme qu'on porroit au bûcher, revint de ſon pied depuis la place (13) publique juſques dans ſa maiſon; & que pareille choſe étoit arrivée à Aquinum. Il ajoute qu'à Rome, Corfidius, mari de ſa tante maternelle, revint à lui comme on étoit déja convenu des frais de ſes funérailles, & que l'entrepreneur (14) qui s'en étoit chargé, mourut avant lui. Il rapporte encore un événement tout-à-fait merveilleux, dont les diverſes circonſtances méritent de trouver place ici. L'aîné des deux freres Corfidius, qui étoient de l'Ordre des Chevaliers, parut avoir expiré. On ou-

---

les mythologiques Grecs. Meurſius a fait, ſur les divers Héraclides, une diſſertation qui a été inſérée dans le Tome 10 des Antiquités Grecques.

(13) Je lis *qui efferretur, foro* avec les meilleurs manuſcrits, & non pas avec quelques Editeurs, *qui efferretur feretro*, phraſe qui ſetoit un pléonaſme, puiſque *efferri* dit tout ſeul ce que disoit *tolli feretro*, & qu'il ſignifie *être porté au bûcher* ou *en terre*.

(14) *Locator* eſt ici une expreſſion propre aux funérailles. Ceux qui ſe chargeoient de faire pour une certaine ſomme tous les frais d'une pompe funebre, ſe nommoient *Locatores*. De-là, chez Plaute, *in Aulul.*

Loca efferendum: nam jam, credo, mortuus eſt.

Corſidio majori accidiſſe ut videretur exſpiraſſe, apertoque teſtamento recitatum hæredem minorem funeri inſtitiſſe: interim eum, qui videbatur extinctus, plaudendo conciviſſe miniſteria, & narraſſe à fratre ſe veniſſe, commendatam ſibi filiam ab eo: demonſtratum præterea quo in loco defodiſſet aurum nullo conſcio, & rogaſſe ut iis funebribus quæ comparaſſet efferretur. Hoc eo narrante, fratris domeſtici properè annunciavêre exanimatum illum: & aurum ubi dixerat repertum eſt. Plena præterea vita eſt his vaticiniis: ſed non conferenda, cùm ſæpius falſa ſint, ſicut ingenti exemplo docebimus. Bello Siculo Gabienus Cæſaris claſſium fortiſſimus captus à Sex. Pompeio, juſſu ejus incisâ cervice, & vix cohærente, jacuit in littore toto die. Deinde cùm adveſperaviſſet, cum gemitu precibuſque congregatâ multitudine petiit, uti Pompeius ad ſe veniret, aut aliquem ex arcanis mitteret: ſe enim ab inferis remiſſum, habere quæ nunciaret. Miſit plures Pompeius ex amicis, quibus Gabienus dixit: Inferis Diis placere Pompeii cauſas & partes pias: proinde eventum futurum quem optaret: hoc ſe nunciare juſſum: argumentum fore veritatis, quod, peractis mandatis, protinus exſpiraturus eſſet. Idque ita evenit. Poſt ſepulturam quoque viſorum exempla ſunt: niſi quod naturæ opera, non prodigia conſectamur.

(15) De même qu'on diſoit *ſervitia* pour *ſervi*, de même auſſi Pline ſe ſert ici de *miniſteria*, au lieu de *miniſtri*. Dans l'un & dans l'autre on ſous-entend *capita*.

(16) Je lis ici, avec tous les manuſcrits, *non conferenda*; ce qui m'a paru formet un ſens très clair. Quelques Critiques ſubſtituent *ſed non referendis*. On ne voit point la néceſſité de cette correction.

(17) Tous les manuſcrits portent *Cæſaris claſſium*. Je ne penſe pas qu'il y ait rien à changer à cette expreſſion; elle préſente le même ſens que *claſſiarius miles Cæſaris*.

(18) Je lis, avec tous les manuſcrits, *aliquem ex arcanis*, & non pas *aliquem ex charis* avec quelques Editeurs.

De

vrit ſon teſtament, & ſon frere, déclaré héritier, fit les préparatifs des obſeques. Cependant le prétendu mort revint à lui, frappa tout-à-coup des mains, fit accourir ſes domeſtiques (15) au bruit, & prenant la parole : Je reviens, dit-il, de l'autre monde, où j'ai laiſſé mon frere : il m'a recommandé ſa fille : il m'a auſſi montré un endroit où il a enfoui de l'or à l'inſu de tout le monde, & il m'a prié d'employer à ſes propres funérailles ce qu'il a déja préparé pour les miennes. Comme il parloit de la ſorte, les domeſtiques de ſon frere vinrent en diligence annoncer ſa mort; & l'on trouva l'or dans l'endroit indiqué. Le monde eſt plein de prédictions de ce genre, mais qui méritent peu d'être recueillies (16), parceque le plus ſouvent elles ſont fauſſes. En voici un inſigne exemple. Gabienus (17), un des plus braves Officiers de la flotte de Céſar, ayant été fait priſonnier dans la guerre de Sicile, Sextus Pompée lui fit couper la tête. Son corps, où la tête tenoit à peine, demeura expoſé ſur le rivage tout un jour. A l'entrée de la nuit ce même Gabienus pria, avec beaucoup de gémiſſements & d'inſtances, la multitude aſſemblée autour de lui, de faire en ſorte que Pompée le vînt trouver, ou lui envoyât quelque perſonne de (18) confiance, ajoutant qu'il ſortoit des enfers, & qu'il avoit des nouvelles à lui apprendre de ce pays-là. Pompée en conſéquence lui envoya pluſieurs de ſes amis; & Gabienus leur dit, *que les Divinités ſouterraines ſe déclaroient en faveur de Pompée, & du parti le plus juſte ; qu'ainſi Pompée auroit un ſuccès tel qu'il le deſiroit ; qu'on lui avoit ordonné de lui en porter la nouvelle ; & que, pour preuve* (19) *de la vérité, il alloit expirer d'abord après ſa commiſſion faite.* Le même récit ajoute qu'en effet (20) il expira auſſitôt. On a des exemples de gens qui, après leur ſépulture, ont apparu aux vivants : mais nos recherches ſe bornent ici aux effets naturels, & ne s'étendent point aux miracles.

(19) Cette preuve lui coutoit peu, puiſque ſa tête ne tenoit plus qu'à un filet.

(20) Il faudroit, ce me ſemble, d'autres preuves que celle-là pour rendre un tel récit croyable.

De mortibus repentinis:

CAPUT 53. IN primis autem miraculo ſunt atque frequenti mortes repentinæ (hoc eſt ſumma vitæ felicitas), quas eſſe naturales docebimus. Plurimas prodidit Verrius : nos cum delectu modum ſervabimus. Gaudio obiêre, præter Chilonem, de quo diximus, Sophocles & Dionyſius Siciliæ tyrannus, uterque accepto tragicæ victoriæ nuncio. Mater pugnâ illâ Cannenſi, filio incolumi viſo contra falſum nuncium. Pudore Diodorus ſapientiæ Dialecticæ profeſſor, luſoriâ quæſtione non protinus ad interrogationes Stilponis diſſolutâ.

Nullis evidentibus cauſis obiêre, dum calciantur matutino, duo Cæſares, Prætor, & præturâ perfunctus Dictatoris

(1) Verrius Flaccus, dont on a vu l'article dans la Table alphabétique des Auteurs, à la ſuite du premier livre de Pline. J'y joindrai ici les obſervations ſuivantes, qu'un Savant moderne a communiquées : » On ſait que » Feſtus réduiſit en abrégé le livre de » Verrius Flaccus *De verborum ſignifi-* » *catione*. Voyez, ſur les Faſtes Ca- » pitolins, qu'Onuphre Panvini a at- » tribués à Verrius Flaccus, la Biblio- » theque Latine de Fabricius, liv. 4, » chap. 5, part. 1. Voſſius, Hiſt. Lat. » p. 105, a fort bien remarqué que » Pline avoit tiré, ſans doute, les » traits hiſtoriques qu'il cite de Ver- » rius Flaccus, des livres de ce Gram- » mairien, qu'Aulugelle nous a fait » connoître, concernant les choſes » dignes de mémoire. Les fragments » des Tables Capitolines attribuées à » un Verrius Flaccus, ont été bien » commentés par Sigonius.

(2) Voyez le commencement du chapitre 32 de ce ſeptieme livre.

(3) On a déja parlé de Sophocle au ch. 29. Pline le fait ici mourir de joie : une Epigramme de l'Anthologie atteſte pourtant qu'il fut ſuffoqué par un grain de raiſin. Le Pere Hardouin eſſaie de concilier ces deux récits, en ſuppoſant que, dans l'excès de ſa joie, Sophocle but un verre de vin, & qu'il s'y trouva un grain de raiſin qui s'arrêta dans ſon goſier. Un Savant moderne, dont les recherches m'ont été communiquées, trouve cette conjecture ridicule. Quoi qu'il en ſoit, voici ce paſſage de l'Anthologie :

Flos vatum Sophocles, canentibus occidis annis,
Dum ſtringit fauces uva comeſta tuas.

(4) Diodore de Sicile, liv. 14 & 15, écrit que les poëmes de Denys le Tyran furent toujours l'objet de la riſée & du ſifflet. Cependant Tzetzès, Chiliad. 5, v. 180, obſerve que ſon Drame ſur le *rachat d'Hector* remporta le

De la mort ſubite.

La mort ſubite, c'eſt-à-dire le plus grand bonheur de la vie, eſt de ces événements qui frappent toujours, quoiqu'ils ſe renouvellent ſouvent, & qu'au ſurplus ils n'aient rien que de très naturel, ainſi qu'il réſulte des divers exemples que nous allons rapporter : nous les tirerons de la collection qu'en a fait Verrius (1); mais nous ne le ſuivrons qu'avec choix & avec ménagement. Outre Chilon, dont on a parlé (2) plus haut, Sophocle (3), & Denys (4), Tyran de Sicile, moururent de joie l'un & l'autre en apprenant qu'ils avoient remporté le prix de la tragédie. Une mere (5) mourut auſſi de plaiſir en voyant revenir ſain & ſauf ſon fils qu'elle avoit cru tué à la bataille de Cannes, ſur un faux bruit qui s'en étoit répandu. Diodore, qui profeſſoit (6) la Dialectique, mourut de honte de ne pouvoir pas réſoudre ſur-le-champ une queſtion, d'ailleurs frivole, que Stilpon (7) lui propoſoit.

Ce fut ſans aucune cauſe apparente de mort, & le matin en ſe chauſſant, que moururent deux Céſars, l'un à Piſe, étant Préteur (8), & l'autre (9) à Rome, après l'avoir été. Ce dernier étoit le pere du Dictateur Céſar. Fabius Maximus mourut de la même

---

prix ſur tous les autres Poètes d'Athenes qui avoient entrepris de traiter le même ſujet.

(5) Ce fait (dont j'ai fait mention dans mon Traité *des cauſes phyſiques & morales du rire*, en examinant ſi le rire naît de la joie) eſt rapporté & confirmé par pluſieurs Auteurs, entre autres par Aulugelle, livre 3, chapitre 15; Valere Maxime, livre 9, chap. 12; & Tite Live, liv 22 : mais ces deux derniers placent cet événement après la journée de Traſimene, & après celle de Cannes.

(6) Cicéron (*De fato*) le qualifie *valentem Dialecticum*. Au reſte le trait d'hiſtoire actuel eſt raconté fort en détail par Diogene Laerce, vie d'Euclide.

(7) Voyez la vie de Stilpon chez le même Diogene Laerce.

(8) Il ſe nommoit Lucius Céſar; il étoit fils de Caius Céſar aïeul du Dictateur, & par conſéquent il étoit oncle de Jules Céſar.

(9) Frere du précédent. Il ſe nommoit Caius Céſar. Il fut pere de Jules Céſar, le premier Empereur Romain.

Cæſaris pater : hic Piſis exanimatus, ille Romæ. Q. Fabius Maximus in Conſulatu ſuo pridie Calend. Januarii; in cujus locum Rebilus pauciſſimarum horarum Conſulatum petiit : item C. Vulcatius Gurges Senator : omnes adeo ſani atque tempeſtivi, ut de progrediendo cogitarent. Q. Æmilius Lepidus jam egrediens incuſſo pollice limini cubiculi. C. Aufuſtius egreſſus cùm in Senatum iret, offenſo pede in comitio. Legatus quoque, qui Rhodiorum cauſam in Senatu magna cum admiratione oraverat, in limine curiæ protinus exſpiravit progredi volens. Cn. Bebius Pamphilus, Præturâ & ipſe functus, cùm à puero quæſiſſet horas. A. Pompeius in Capitolio, cùm Deos ſalutaſſet. M. Juventius Thalna Coſ. cùm ſacrificaret. C. Servilius Panſa, cùm ſtaret in foro ad tabernam horâ diei ſecundâ, in P. Panſam fratrem innixus. Bebius judex, cùm vadimonium differri jubet. M. Terentius Corax, dum tabellas ſcribit in foro. Necnon & proximo anno, dum conſulari viro in aurem dicit, Eques Romanus, ante Apollinem eboreum, qui eſt in foro Auguſti. Super

(10) Dion, livre 43, l'appelle *Caius Caninius.* Plutarque, vie de Céſar, le nomme *Caninius Rebilius;* d'où il réſulte que ſes deux prénoms étoient *Caius Caninius.* Macrobe, Saturn. livre 2, chap. 2, rapporte divers bons mots auxquels ſa courte magiſtrature donna lieu, tant de la part de Cicéron que d'autres perſonnes d'eſprit; comme cette queſtion : *Sous quel Conſulat Rebilus fut-il Conſul?* & cette plaiſanterie : *Le Conſul le plus vigilant fut, à coup sûr, Rebilus, puiſqu'il ne ferma point l'œil pendant tout ſon Conſulat;* & cette autre encore : *Perſonne n'a dîné ſous le Conſulat de Rebilus.* Suétone, vie de Céſar, ch. 76, fait mention de ce même perſonnage. Le Conſul à qui Rebilus fut ſubſtitué par le Dictateur Céſar, l'an de Rome 709, ſe nommoit Quintus Fabius; il avoit pour collegue Caius Trebonius.

(11) Le Pere Hardouin conjecture que ce Quintus Æmilius eſt celui qui fut Conſul ſous Auguſte, l'an de Rome 733.

(12) Tous les manuſcrits portent *Aufuſtius*, & non pas *Auſidius*, comme liſent la plupart des Editeurs. La famille *Aufuſtia* figure ſouvent dans les inſcriptions antiques; témoin l'inſcription rapportée par Gruterus, page 525, & qui porte : L. AUFUSTIUS. L. F. PALATINA. SERENUS.

maniere pendant ſon Conſulat, la veille des Calendes de Janvier; tellement que Rebilus (10), qui brigua l'honneur de lui être ſubſtitué, brigua un Conſulat de quelques heures. Le genre de mort des trois perſonnages précédents fut auſſi celui du Sénateur Caius Vulcatius Gurgès, & les circonſtances furent auſſi les mêmes; car tous quatre étoient ſains, diſpos, & ſe préparoient à ſortir de chez eux. Quintus (11) Emilius Lepidus mourut en ſortant de ſa chambre, & en heurtant du pied contre le ſeuil de la porte; Caius Aufuſtius (12), au ſortir de ſa maiſon, en allant au Sénat, & en faiſant un faux pas dans le Comice; l'Ambaſſadeur qui venoit de plaider la cauſe des Rhodiens devant les Sénateurs, avec un applaudiſſement général, en voulant ſortir du Sénat, & paſſer le ſeuil de la porte; Cneus Bebius Pamphilus (13), qui avoit été Préteur, en demandant à un jeune garçon qu'elle heure il étoit; Aulus Pompée (14), dans le Capitole, après avoir ſalué les Dieux; le Conſul Manius Juventius Thalna (15), dans le tems qu'il ſacrifioit (16); Caius Servilius Panſa, ſe tenant debout dans la place publique, auprès d'un cabaret, à la ſeconde heure du jour, & s'appuyant ſur ſon frere Publius Panſa; le Juge Bebius, en ordonnant en faveur d'un débiteur, un délai (17) pour comparoître; Marcus Terentius Corax, en écrivant au barreau ſur des tablettes; un Chevalier Romain (& cela, l'année derniere), en parlant à l'oreille à un perſonnage Conſulaire devant l'Apollon d'ivoire

(13) Ce nom eſt écrit *Tamphilus*, & non pas *Pamphilus*, au livre des Faſtes, & dans quelques inſcriptions antiques. Le livre des Faſtes place la Préture de Tamphilus l'an de Rome 660.

(14) Surnommé le Bithynique. Il fut Préteur l'an de Rome 680.

(15) *Thalna*. Ainſi portent les meilleurs manuſcrits, ſoutenus de l'autorité des Faſtes Capitolins, & de Valere Maxime.

(16) Cette circonſtance eſt confirmée, avec détail, par Valere Maxime, livre 9, chap. 12.

(17) Ici les divers manuſcrits, au lieu de *Vadimonium*, portent *Babilonium*, ou *Babylium*; quelques-uns même portent *Babilonium Vadimonium*. Les meilleurs Critiques ont jugé, avec fondement, qu'il falloit conſerver *Vadimonium*, & retrancher le mot précédent, qui n'offre aucun ſens raiſonnable.

omnes C. Julius medicus, dum inungit, ſpecillum per oculum trahens. Aulus Manlius Torquatus conſularis, cùm in cœna placentam appeteret. L. Tuſcius Valla medicus, dum mulſi potionem haurit. Ap. Saufeius, cùm à balineo reverſus mulſum bibiſſet, ovumque ſorberet. P. Quinctius Scapula, cùm apud Aquilium Gallum cœnaret. Decimus Saufeius ſcriba, cùm domi ſuæ pranderet. Cornelius Gallus Prætorius, & V. Etherius Eques Romanus, in venere obiêre. Et quos noſtra adnotavit ætas, duo Equeſtris Ordinis in eodem Pantomimo miſtico, tum formâ præcellente. Operoſiſſima ta-

(18) Dans le huitieme quartier de la ville de Rome.

(19) Je me ſers de l'interprétation de Guillaume Morel, dans ſon Amalthée, au mot *Specillum*. Varron, Lang. Lar. l. 3, en donne cette explication : *Quo oculos inungimus quibus ſpecimus, ſpecillum eſt.* Nous liſons chez Ætius, Serm. 8, ch. 8 : *Specillum, inſtrumentum quod Melam Græci appellant.* Le Pere Hardouin l'interprete : *Inſtrumentum parvum ac teres, quo utuntur ad vulnerum ac fiſtularum viam aut profunditatem pernoſcendam ;* & il l'appelle en François, *une ſonde de Chirurgie.* Mais chacun ſait que la ſonde ordinaire eſt toute autre choſe. Tenons-nous-en donc à l'interprétation de Guillaume Morel.

(20) Conſul, l'an de Rome 590.

(21) Deux manuſcrits portent *Tuſcius*, d'autres *Tunccius*, d'autres *Tunctius*. Les Edireurs liſent, les uns *Durius*, les autres *Dutius*. Le Pere Hardouin lit *Tuccius*, rapportant ce nom à la famille Plébéienne *Tuccia*.

(22) Le Pere Hardouin obſerve que la famille *Saufeia* étoit Plébéienne.

(23) Le Pere Hardouin ſoupçonne que c'étoit le parent ou le frere de Quinctius Scapula, dont Dion fait mention, livre 43. Une inſcription, chez Grurerus, p. 84, porte : P. Quinctius Scapula.

(24) De la même famille, très probablement, que Cornelius Gallus, le Poète Elégiaque, qui éprouva ſucceſſivement la faveur & la diſgrace d'Auguſte, & qui fut le premier Préfet établi en Egypte, depuis que ce Royaume fut devenu Province Romaine. Ce qui fait voir qu'il ne s'agit point ici du Poète Cornelius Gallus, c'eſt qu'on ſait, par le témoignage de l'Hiſtoire, qu'il ſe donna lui-même la mort, s'étant trouvé compris dans le ſoupçon d'une conjuration formée contre cet Empereur : auſſi eſt-il nommé *prodigue de ſon ſang* par Ovide, livre 3, Eleg.

Sanguinis atque animæ prodige Galle tuæ.

Au reſte, il pourroit bien y avoir en pluſieurs *Cornelius* ſurnommés *Gallus*, dans des familles diverſes ; car il eſt à remarquer que *Cornelius* étoit un ſur-

qui eſt dans le marché (18) d'Auguſte ; un Médecin même (c'étoit Caius Julius), en ſe traitant un œil, avec l'inſtrument nommé *éprouvette* (19) ; Aulus (20) Manlius Torquatus, en portant la main ſur un gâteau, étant à ſouper ; le Médecin Lucius Tuſcius (21) Valla, en buvant un coup de vin miellé ; Ap. Saufeius (22), dans l'inſtant qu'après avoir avalé de ce même breuvage au ſortir du bain, il humoit un œuf ; P. Quinctius (23) Scapula, étant à ſouper chez Aquilius Gallus ; le Scribe Decimus Saufeius, étant à dîner chez lui ; Corn. Gallus (24), ancien Préteur, étant dans l'action (25) du coït (ce qui arriva auſſi à V. Etherius (26), Chevalier Romain). De nos jours deux Chevaliers Romains furent pareillement ſurpris de mort ſubite, à quelque tems l'un de l'autre, dans les bras du même Pantomime (27), dont alors on vantoit l'extrême beauté. Le trait le plus

nom commun aux Lentulus, aux Scipions, aux Cethegus, aux Sylla, aux Balbus, aux Cinna, &c. &c.

(25) On raconte la même choſe de Pſeuſippe, Philoſophe Platonicien, du Poëte Pindare, d'un Prince de Tarente, &c. Bayle écrit quelque part qu'il avoit été prédit à un certain perſonnage qu'il mourroit dans une foſſe, & que ce perſonnage mourut *in genitali fovea*. Conſultez pluſieurs exemples de ce genre chez Andr. Tiraq. quinzieme loi du mariage, p. 312 & 313 ; & chez Schenckius, Obſerv. médic. l. 4, p. 588.

(26) Tous les manuſcrits, ſans exception, portent V. Etherius ; ce que le Pere Hardouin interprete *Quintus Etherius*, dont même il fait *Quintus Haterius*, d'autant que chez Valere Maxime le perſonnage en queſtion eſt appellé *Titus Haterius*. La leçon conſtante des manuſcrits de Pline me feroit croire que notre Auteur avoit écrit *Valerius*, & qu'ici le caractere *V* n'eſt point un nombre, mais la lettre V conſonne : je penſe, dis-je, que le prénom de ce *Valerius* étoit *Titus* ; & que c'eſt pour cette raiſon qu'on lit chez Valere Maxime *Titus Haterius*, par corruption, pour *Titus Valerius*.

(27) Tous les manuſcrits portent *in eodem pantomimo myſtico*. Ce dernier mot ne préſente aucun ſens raiſonnable. Liſez *miſtico*, compoſé de *miſtus* ou de *miſtura*, équivalent du mot Grec μίξις, *miſtura*, *coitus*. C'eſt donc une expreſſion à-peu-près Grecque, dont Pline a voilé l'indécence de la choſe. Le Pere Hardouin, contre la foi de tous les manuſcrits, lit *in pantomimo mythico* ; par où il entend *in fabula pantomimica* : ce qui eſt corrompre ridiculement tout ce paſſage de Pline. Un Homme de Lettres, pour qui notre eſtime n'en eſt pas moins ſincere, M. de la Nauze, abuſé par l'interprétation du Pere Hardouin, avoit traduit ainſi ce même paſſage : « Et de nos jours deux Chevaliers Romains moururent ſubitement en jouant enſemble dans la

men ſecuritas mortis in M. Oſilio Hilaro ab antiquis traditur, comœdiarum hiſtrione. Is cùm populo admodum placuiſſet natali die ſuo, conviviumque haberet, editâ cœnâ calidam potionem in pultario popoſcit, ſimulque perſonam ejus diei acceptam intuens, coronam è capite ſuo in eam tranſtulit, tali habitu rigens nullo ſentiente, donec accubantium proximus tepeſcere potionem admoneret.

Hæc felicia exempla: at contra miſeriarum innumera. L. Domitius clariſſimæ gentis apud Maſſiliam victus, Corfinii captus ab eodem Cæſare, veneno poto propter tædium vitæ, poſtquam biberat, omni opere ut viveret adniſus eſt. Invenitur in actis, Felice Ruſſato aurigâ elato, in rogum

» même pantomime mythique, dont » la repréſentation, la plus belle du » monde alors, par le rang des ac- » teurs, devint pourtant la plus af- » freuſe par l'accident qui leur arri- » va ». Encore une fois, il n'y a rien de tout cela dans la phraſe de Pline : *Et quos noſtra adnotavit ætas, duo Equetris Ordinis in eodem pantomimo miſtico, tum formâ præcellente.* Voyez, ſur les pantomimes, le Théâtre antique de Bullengerius. Caſſiodore (var. l. 4, Ep. 20 & 51); Pline le jeune, l. 7, Ep. 24, & l'Epigramme ſuivante recueillie par Pithou :

Pantomimus, ſeu Pantomimi partes.

Maſcula fœmineo derivam pectora ſexu,
Atque aptans lentum ſexum ad utrumque latus,
Ingreſſus ſcenam populum ſaltator adorat :
Solerti pendet prodere verba manu.
Nam cùm grata chorus diffundit cantica, dulcis
Quæ reſonat cantor, motibus ipſe probat.
Pugnat, ludit, amat, bacchatur, vertitur, adſtat;
Illuſtrat verum, cuncta decore replet.
Tot linguæ quot membra viro: mirabilis ars eſt,
Quæ facit articulos, oſa fluente, loqui.

(28) Le ſurnom d'*Hilarus* me paroît être une ſorte de ſobriquet qui ſignifie jovial, bouffon, & qui fut, je penſe, donné à Marcus Oſilius, tant à cauſe de ſa profeſſion, que par rapport au genre de rôles qu'il jouoit de préférence.

(29) Tous les manuſcrits portent *calidam potionem.* Juſte Lipſe veut, à tort, qu'on retranche le mot *potionem* par élégance; car il ne s'agit point ici d'eau chaude, pour vomir entre deux repas, comme c'étoit l'uſage des Anciens, mais d'une potion chaude, telle qu'un lait de poule, un bouillon ou toute autre ſorte de breuvage mixte, dont il paroît que le comédien en queſtion, excédé des travaux de la ſcene, comptoit prudemment faire ce ſoir-là ſon ſouper, pour ne point fatiguer ſon eſtomac.

(30) Morale païenne.

(31) Pere du biſaïeul de l'Empereur Néron.

(32) Il ſe fit vomir pour rendre le poiſon; ce qui lui réuſſit, d'autant qu'il inoui

inoui d'abſence totale d'inquiétude & preſſentiment au moment de la mort, c'eſt celui qu'on raconte de Marcus Oſilius Hilarus (28). Ce comédien, le jour anniverſaire de ſa naiſſance, après avoir beaucoup réjoui le peuple, donna un repas, & après ſoupé, demanda une potion chaude (29) dans une écuelle. Prenant en même tems le maſque dont il s'étoit ſervi ce jour-là, il le regarde, s'ôte la couronne de la tête, la met au front du maſque, & demeure roide mort dans cette attitude, ſans que perſonne s'en apperçût; juſqu'à ce que ſon plus proche convive s'aviſa de lui vouloir faire remarquer que ce qu'il avoit à boire commençoit à ſe refroidir.

Les perſonnages dont on vient de parler, ont, ſans doute, fait une heureuſe fin (30); mais, d'autre part, les exemples de ceux qui ont fait une fin malheureuſe, ſont ſans nombre. Lucius Domitius (31), d'une très illuſtre famille, ayant été vaincu à Marſeille, & pris par Céſar à Corfinium, eut à peine avalé du poiſon, pour ſe délivrer de l'ennui de la vie, qu'il s'en repentit, & mit tout en œuvre (32) pour ſe la prolonger. Comme on portoit ſur le brancard funéraire Félix, cocher de la faction (33) Rouſſe, un de ſes

l'eſclave qui lui ſervoit de Médecin, lui avoit préparé un poiſon mitigé & ſuſceptible de remede. En reconnoiſſance de ce bienfait, notre demi-ſuicide accorda la liberté à cet eſclave. C'eſt ce que nous apprennent Séneque (de Benef. l. 3, ch. 24), & Suétone, vie de Néron, ch. 2. Ces Auteurs & les autres ont beaucoup déclamé contre la puſillanimité de Domitius; mais rien ne prouve que ce perſonnage, d'ailleurs féroce, ſe ſoit comporté lâchement. On avoue au contraire qu'il s'étoit empoiſonné de bonne foi, pour ne point s'expoſer à la vengeance du vainqueur; mais qu'apprenant les procédés cléments & pleins d'humanité dont uſoit Céſar envers les autres priſonniers, il ſe repentit de s'être, ſans beſoin, donné la mort, & qu'il fit en conſéquence tout ce qui étoit à faire pour rejetter le poiſon qu'il avoit pris. Il eſt aiſé de tourner en ridicule cette prudence; mais, encore une fois, Domitius fut conſéquent. Il fut brave & ſage à propos. S'il y a en certaines occaſions une ſorte de courage à ſe donner la mort, il y auroit certainement de la démence à ſe la donner, ou à ne pas regretter la vie, quand ces mêmes raiſons n'ont plus lieu.

(33) Le Cirque avoit ſes différentes factions, & ces factions ſe diſtinguoient par la différente couleur des tuniques. C'étoient-là comme les livrées du Cirque. Le roux étoit une de ces couleurs; les autres étoient le blanc, le noir & le verd. C'eſt pourquoi

ejus unum è faventibus jeciſſe ſeſe : (frivolum dictu) ne hoc gloriæ artificis daretur, adverſis ſtudiis copiâ odorum corruptum criminantibus. Cùm antè non multò M. Lepidus nobiliſſimæ ſtirpis, quem divortii anxietate diximus mortuum, flammæ vi è rogo ejectus, recondi propter ardorem non potuiſſet, juxtà ſarmentis aliis nudus crematus eſt.

De ſepultura.

CAPUT 54. IPSUM cremare, apud Romanos non fuit veteris inſtituti : terrâ condebantur. At poſtquam longinquis bellis obrutos erui cognovêre, tunc inſtitutum. Et tamen multæ familiæ priſcos ſervavêre ritus : ſicut in Cornelia nemo ante

Ovide appelle les cochers des diverſes factions *diſcolor Agmen*. Les quatre couleurs en queſtion ſont exprimées dans un paſſage de Sidonius, carm. 25.

Micant colores
Albus, vel venetus, virens, rubenſque.

Elles le ſont pareillement dans une inſcription antique rapportée à l'occaſion de ces mêmes vers, par le Pere Sirmond. Cette inſcription porte : MARCUS. AURELIUS. QUI. VICIT. PALMAS. NUMERO. DCCXXXIX. SIC. IN. RUSSEO. N. DCLV. IN. PRASINO. LV. IN. VENETO. XIII. IN. ALBO. N. XVIII. &c. Et dans une autre inſcription rapportée par Reineſius, p. 392, on lit :

TI. CLAUDIUS.
TI. AUG. LIB.
EROS.
AGITATOR. FAC. RUSSAT.
H. S. E.

C'eſt-à-dire : *Tiberius Claudius, Tiberii Auguſti Libertus, Eros, Agitator Factionis Ruſſatæ, hoc ſepulcrum elegit.*

(34) Pere du fameux Lépide, collegue d'Auguſte & d'Antoine au Triumvirat. On en a déja parlé ſur la fin du ch. 36.

(35) Nous avons vu au chapitre 36 que Marcus Lépidus mourut du chagrin d'un divorce, ne pouvant ſupporter l'abſence de ſa femme Apuléia, qu'il avoit répudiée. Ce fait eſt encore confirmé par Plutarque, qui, dans la vie de Pompée, écrit que Marcus Lepidus, ayant trouvé dans le portefeuille de ſa femme des lettres de galanterie, en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut. D'après ces deux autorités, on peut conjecturer, avec grande vraiſemblance, qu'il faut lire ici au texte de Pline *quem divortii anxietate diximus mortuum*. La leçon *quem diverti* que préſentent tous les manuſcrits, eſt manifeſtement une corruption de la vraie leçon *quem*

partiſans ſe jetta dans le bûcher allumé; ſur quoi ceux qui recueillent les propos frivoles, racontent que les autres factions du cirque (ſans doute par jalouſie de métier) l'accuſerent de ne s'être pas jetté au feu volontairement, mais par l'étourdiſſement que lui avoit cauſé la force & la quantité des parfums. Il n'y a pas long-tems que Marcus Lepidus (34), d'une naiſſance diſtinguée, mort (comme nous l'avons dit) du regret d'un divorce (35), fut jetté hors du bûcher par la violence des flammes; & l'ardeur du feu, empêchant qu'on ne remît le corps à la même place, on le brûla au voiſinage, & à découvert, dans un ſecond feu.

Du coſtume des funérailles.

Les Romains enterroient autrefois les corps morts, & l'uſage qu'ils obſervent de les brûler, ne remonte pas (1) à des tems bien reculés. Ils l'introduiſirent après avoir vu, dans des guerres éloignées, qu'on exhumoit les cadavres. Pluſieurs familles ont pourtant conſervé l'ancien uſage de l'enterrement; témoin la famille Cornélia (2), où l'on veut que perſonne n'ait été brûlé avant le Dic-

divortii; à moins qu'on ne ſuppoſe que Pline avoit écrit *quem diverti ab uxore anxietate diximus mortuum*; ce qui reviendroit au même ſens.

(1) Cette aſſertion eſt démentie par pluſieurs faits. Premiérement Pline lui-même, livre 14, chap. 12, obſerve que Numa Pompilius défendit de faire des libations de vin ſur le bûcher des morts. On brûloit donc les morts dès le tems de Numa. Secondement Numa, comme nous l'apprend Plutarque, défendit, par ſon teſtament, qu'on brûlât ſon corps. On brûloit donc les morts de ſon tems. Troiſiémement Cicéron (De Legib. l. 2) obſerve que, par la loi des douze tables, il étoit défendu d'enterrer & de brûler les corps dans l'enceinte de la ville. L'uſage de brûler les corps étoit donc à Rome de tems immémorial. Macrobe, Saturn. l. 7, ch. 7, atteſte que, de ſon rems, l'uſage de brûler les morts étoit totalement aboli.

(2) Ecoutons Cicéron (De Legib. livre 2): *Ac mihi quidem antiquiſſimum ſepulturæ genus id fuiſſe videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur. Redditur enim terræ corpus, & ita locatum ac ſitum, quaſi operimento matris obducitur. Eodemque ritu in eo ſepulcro quod procul, ad Fontis Aras, Regem noſtrum Numam conditum accepimus: gentemque Corneliam uſque ad memoriam noſtram hac ſepulturâ ſcimus eſſe humatam.*

Syllam Dictatorem traditur crematus. Idque voluiſſe, veritum talionem, eruto C. Marii cadavere. Sepultus intelligitur quoquo modo conditus, humatus verò humo contectus.

De anima, & de manibus.

CAPUT 55. POST ſepulturam, aliæ atque aliæ manium ambages. Omnibus à ſuprema die eadem quæ ante primum: nec magis à morte ſenſus ullus aut corpori, aut animæ, quàm ante natalem. Eadem enim vanitas in futurum etiam ſe propagat, & in mortis quoque tempora ipſa ſibi vitam mentitur: aliàs immortalitatem animæ, aliàs transfigurationem, aliàs ſenſum inferis dando, & manes colendo, deumque faciendo, qui jam etiam homo eſſe deſierit: ceu verò ullo modo ſpirandi ratio

(3) C'eſt ce que confirme Cicéron, ibid. *Caii Marii ſitas reliquias apud Anienem diſſipari juſſit Sylla victor, acerbiore odio incitatus, quàm ſi tam ſapiens fuiſſet quàm fuit vehemens. Quod haud ſcio an timens ſuo corpori poſſe accidere, primus è patriciis Corneliis igni voluit cremari.* Les manuſcrits de Pline portent *obruto . . . cadavere.* Je penſe que Pline avoit écrit *ob erutum... cadaver.* Le Pere Hardouin propoſe de lire *ab eruto cadavere;* ce qui eſt à-la-fois, & moins Latin en cette occaſion, & plus éloigné de la leçon manuſcrite.

(4) Quelque déciſive que ſoit cette définition, il eſt preſque univerſellement admis que *ſepelire*, dans l'origine, veut dire mettre en terre un corps, pour qu'il s'y décompoſe par la voie de la putréfaction; la plupart des ſavants ayant dérivé *ſepelio* & *ſepulcrum* de Σήπω, *putrefacio.* Cependant, malgré l'extrême vraiſemblance de cette ſeconde étymologie, il eſt à obſerver que, dans Σήπω, la premiere eſt longue, au lieu que, dans *ſepelio* & *ſepulcrum*, la premiere eſt breve: c'eſt pourquoi j'aimerois mieux dériver *ſepulcrum* de l'Hébreu *ſaphar*, qui s'interprete *pulchrum & ſplendidum eſſe;* ce qui s'accorde beaucoup mieux avec ce que dit Pline, que *ſepultura* s'entend des derniers honneurs quelconques rendus aux morts.

(5) Il ne ſauroit y avoir d'équivoque ſur le ſens du mot inhumation, qui vient évidemment *ab humo, ubi corpora conduntur.*

(1) Ainſi nommés *à manendo.* Les Anciens entendoient par *manes* ce qui reſte de nous après la mort; je dis ce qui reſte d'intelligent & de vivant, *animam & mentem.* Mais, par un abus ou vice d'expreſſion très propre à jetter

tateur Sylla. Il préféra, dit-on, le bûcher, parcequ'ayant autrefois fait exhumer le corps de Caius Marius, il craignit la peine du talion (3). Le mot de ſépulture (4) s'entend des derniers devoirs rendus à la dépouille mortelle de quelqu'un, de quelque façon que ce puiſſe être; mais l'inhumation (5) s'entend de l'acte de mettre un corps en terre.

De l'ame & des manes.

Après avoir traité de la ſépulture, il ſe préſente une queſtion fort embrouillée; c'eſt celle des manes (1). Tous les hommes, après leur dernier jour, reviennent au point où ils étoient avant le premier; & le corps ni l'ame ne ſont pas plus capables de ſentiment après la mort qu'avant la naiſſance. Car, ſoit que nous imaginions l'immortalité de l'ame, ou ſa métempſycoſe, ſoit que nous l'admettions changée en une ſorte d'intelligence ſouterraine, & qu'en rendant un culte aux manes, nous faſſions un dieu de ce qui n'eſt même plus un homme, c'eſt toujours la même vanité qui nous flatte d'une exiſtence ſans terme, & qui nous trompe en nous perſuadant que nous vivrons même quand nous ſerons morts: comme ſi le ſouffle qui anime l'homme étoit

des nuages ſur cette matiere, ils appelloient alors la partie intelligente *anima*, au lieu de *mens*; & quant à la faculté vivante, dont l'union au corps conſtitue l'animal, ils la nommoient *umbra*. Quoi qu'il en ſoit, l'enſemble de ces deux reſtes de nous, *anima & umbra*, prenoit chez eux le nom de *manes*. Tout ce que dit Pline dans ce chapitre, eſt marqué au coin du matérialiſme. Il faut perpétuellement ſe ſouvenir que c'eſt un païen qui parle, & même qu'il eſt aſſez ſurprenant qu'un matérialiſte auſſi décidé, & qui penſoit que tout finit à la mort, ait eu des mœurs auſſi pures, auſſi auſteres, &, pour ainſi dire, auſſi ſaintes que notre Pline. Les raiſonnemens dont il ſe ſert ici, ſentent l'école d'Epicure, & celle de Démocrite, dont les dogmes, à cet égard, ſont rapportés par Plutarque (de Placit. Philoſoph. ch. 7), & réfutés par Tertulien (l. de teſtimonio animæ, ch. 4 & 5). Conſultez auſſi les preuves frappantes de l'immatérialité de l'ame, apportées avec autant d'éloquence que d'énergie, par M. de Buffon, dans ſon Hiſt. Nat. Tom. 4, à l'entrée de ſon diſcours *de la nature de l'homme*.

homini à cæteris animalibus diſtet, aut non diuturniora in vita multa reperientur, quibus nemo ſimilem divinat immortalitatem. Quod autem corpus animæ per ſe? quæ materia? ubi cogitatio illi? quomodo viſus, auditus? aut quî tangit? qui uſus ejus? aut quod ſine his bonum? Quæ deinde ſedes, quantave multitudo tot ſæculis animarum, velut umbrarum? Puerilium iſta delinimentorum, avidæque nunquam deſinere mortalitatis, commenta ſunt. Similis & de aſſervandis corporibus hominum, ac reviviſcendi promiſſa Democrito vanitas, qui non revixit ipſe. Quæ (malum) iſta dementia eſt, iterari vitam morte? Quæve genitis quies

(2) Les Anciens diſtinguoient l'ame des morts d'avec leur ombre, & leur aſſignoient des partages différents. L'ame demeuroit dans les régions ſupérieures (c'eſt-à-dire ſur la terre, à l'exception du cas d'apothéoſe); l'ombre étoit reléguée aux enfers (celle des juſtes aux champs Elyſées, celle des criminels au Tartare). Dans le cas même de l'apothéoſe, il paroît que l'ombre ou idole n'avoit point d'autre demeure que les enfers. Nous liſons dans l'Odyſſée, livre 11, v. 601, que l'idole ou ombre d'Hercule ſéjournoit aux enfers; qu'à l'égard d'Hercule lui-même, il étoit dans le ciel, au ſéjour des Dieux.

(3) Je lis au texte *delinimentorum*, avec deux des meilleurs manuſcrits, ſuivis par Pellicerius & le Pere Hardouin. Deux autres manuſcrits portent *telementorum*, leçon corrompue. On en peut dire autant de la leçon *deliramentorum*, adoptée par les Editeurs.

(4) Conſultez, dans mon *Traité des cauſes du rire*, l'éloge que j'ai fait de cet illuſtre Philoſophe. Voyez auſſi nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline. Je joindrai ici par ſupplément les recherches d'un Savant moderne ſur le même perſonnage, conſidéré ſelon ſes rapports avec l'Hiſtoire Naturelle de notre Auteur : » Démocrite eſt un des principaux Auteurs dont Pline s'eſt ſervi pour la » compoſition de ſon Hiſtoire Naturelle. Il avoit fait un nombre ſurprenant de livres. On en trouve » ſur toutes ſortes de ſujets dans » le Catalogue qu'en a donné Diogene Laerce, & que les recherches des modernes ont beaucoup » augmenté, comme on peut voir » chez Fabricius, Biblior. Gr. livre 2, » chap. 23, n. 5. Fabricius a même » oublié en cet endroit, ainſi que » dans ſon Index des Auteurs de Galien, un livre de Démocrite *De iis* » *quæ* Κυμαίνεσθαι *progrediuntur*, cité » par Galien *De differentiis pulſuum*, » livre 1, chap. 25. Les ſeuls titres » montrent une univerſalité de connoiſſances prodigieuſes dans un ſiecle ſi reculé. Démocrite avoit embraſſé, non ſeulement l'Aſtronomie,

d'autre nature chez lui que chez les autres animaux; & comme ſi le monde ne nous offroit pas le ſpectacle d'une infinité de choſes plus durables que nous, ſans que perſonne leur ſoupçonne une pareille immortalité. Eh! quelle ſeroit donc la ſubſtance de l'ame, une fois ſéparée de ſon corps? De quelle matiere la ſuppoſe-t-on compoſée? Où ſeroit le ſiege de ſa penſée? Par quels organes pourroit-elle voir, entendre, toucher? Quel uſage peut-elle faire de ſes anciennes facultés? ou ſi elle en eſt privée, de quelle ſorte de plaiſir eſt-elle encore ſuſceptible? Où réſidera cette multitude infinie d'ames ainſi que celle des ombres (2), qui auront exiſté durant le cours de tant de ſiecles? Ce ſont là de pures fictions, propres à bercer (3) les enfants, des fables imaginées par des êtres de nature périſſable, & cependant avides de tout ce qui leur préſente la chimere de l'immortalité. C'eſt par une vanité ſemblable que Démocrite (4) preſcrivoit de ne point brûler (5) les morts, dans l'attente d'une réſurrection qu'il annonçoit à tous les hommes, & qui ne s'eſt pourtant pas effectuée pour lui-même. Ah! qu'elle extravagance de penſer, pour notre malheur, que la mort redonne une nouvelle vie! L'homme, une fois né, n'auroit donc plus de repos à ſe promettre jamais, s'il falloit que ſon ame, dans les régions ſupérieures,

» la Géographie, & toute l'étendue » des Mathématiques, mais encore » toutes les parties de la Philoſophie, » toutes les branches de l'Hiſtoire » Naturelle, tout ce qui concernoit » la Médecine, l'Agriculture, les » Arts, & juſqu'à l'étude des langues » néceſſaires dès-lors pour acquérir » une auſſi vaſte érudition; ce qui » dément l'aſſertion de Mallincrot, » qu'aucun Auteur Grec ne s'eſt exercé » ſur les langues barbares. Pline attribue à Démocrite un livre ſur le » Khaméléon, livre qui avoit été ſuppoſé ſous le nom de ce grand homme, auſſi-bien que pluſieurs autres » ouvrages, ſur leſquels on peut voir » le Dictionnaire de Bayle, article » *Démocrite*, remarques *j* & *k*. Columelle s'eſt plaint qu'on avoit répandu, ſous le nom de Démocrite, » des Mémoires de Bolus, Philoſophe Pythagoricien; car c'eſt ainſi » qu'il faut lire chez Columelle, & » non *Dolus*, ſelon que Reineſius a » remarqué (var. lect. p. 122) ».

(5) C'eſt ce principe de Démocrite qui fait dire à Varron περὶ ταφῆς: *Quare Heraclides Ponticus plus ſapit, qui præcepit ut comburerent, quàm Democritus, qui ut in melle ſervarent: quem ſi vulgus ſecutus eſſet, peream ſi centum denariis calicem mulſi emere poſſemus.*

unquam, ſi in ſublimi ſenſus animæ manet, inter inferos umbræ? Perdit profectò iſta dulcedo credulitaſque præcipuum naturæ bonum, mortem; ac duplicat obitus, ſi dolere etiam poſtfuturi æſtimatione evenit. Etenim ſi dulce vivere eſt, cui poteſt eſſe vixiſſe? At quantò faciliùs certiùſque, ſibi quemque credere, ac ſpecimen ſecuritatis antegenitali ſumere experimento!

Quæ quis invenerit in vita.

CAPUT 56. CONSENTANEUM videtur, priuſquam digrediamur à natura hominum, indicare quæ cujuſque inventa ſunt. Emere ac vendere inſtituit Liber pater. Idem diadema, re-

(1) Ce que Pline attribue ici à Bacchus, il va bientôt l'attribuer aux peuples Puniques. Le Pere Hardouin s'efforce de le juſtifier, en prétextant que ce fut Bacchus qui établit l'uſage d'acheter & de vendre; mais que ce furent les peuples Puniques qui firent le premier commerce au-dehors par la voie de la navigation. Un tel palliatif, s'il étoit valable, devoit être apporté par Pline lui-même à la contrariété évidente qui réſulte de ſes deux aſſertions. Auſſi Polidore Virgile (*De inventoribus rerum*, livre 3, chap. 16) ne balance pas à prononcer que Pline s'eſt contredit: & je ſuis d'autant plus porté à le croire, que mes recherches ſur ces matieres m'ont convaincu que les divers noms de Bacchus avoient, chez les Anciens, rapport à un inſigne voyageur. En effet, Bacchus paroît venir de *Bakê*, qui, chez Arrien, ſignifie un pont, un paſſage; d'où nous eſt reſté le mot *bacq*, qui, chez nous, exprime un bâtiment de tranſport, un bateau plat qui ſert à traverſer un fleuve. *Iacchus*, ſynonyme de *Bacchus*, vient manifeſtement du Slawon *iáchac*, aller, partir, voyager, voiturer, naviger, &c. De-là cette antique tradition recueillie par Pline, que Bacchus étoit le premier commerçant; gloire propre & perſonnelle au Mercure Celtique, ſelon les Celtes, chez Jules Céſar, liv. 1; ce qui eſt auſſi confirmé par Diodore de Sicile, livre 6. Et comme il eſt démontré que le Mercure des Celtes étoit en même tems leur Hercule, il s'enſuit que le Bacchus de certains peuples n'étoit autre que l'Herméracle ou Ogmi Celtique, comme je l'ai démonté dans mes Origines Uriennes, où j'ai fait voir d'ailleurs, d'après Diodore de Sicile, Lucien & d'autres Auteurs, qu'il falloit entendre hiſtoriquement par Bacchus la premiere expédition in-

&

& ſon ombre, dans les lieux bas de la terre, conſervaſſent encore du ſentiment ! Aſſurément, cette fauſſe douceur, en amuſant notre crédudité, nous fait fermer les yeux ſur notre avantage le plus réel, qui eſt de mourir. Ajoutez, qu'au lieu d'une mort, elle nous en apporte deux; l'une par le regret qu'elle nous donne pour cette vie au moment de la quitter, l'autre par le regret qu'elle ſuppoſe que nous conſerverons pour cette même vie, même après notre trépas. Car ſi la vie eſt un bien, quel ſentiment peut-on ſuppoſer à un mort, ſinon la douleur de ne plus vivre? Combien n'eſt-il pas plus agréable & plus sûr de n'interroger là-deſſus que le témoignage de notre raiſon, & de préſumer de la ſécurité où nous ſerons après la mort, par celle où nous étions avant de naître !

Des inventions & découvertes diverſes, & des noms de leurs auteurs.

PUISQUE nous traitons de la nature de l'homme, avant de paſſer à un autre ſujet, il eſt, je penſe, à propos de parler des inventions humaines, & du nom de leurs auteurs. Bacchus a établi l'uſage d'acheter & de vendre (1); il a imaginé le diadême (2) pour

cendiaire, la premiere conquête du globe par le feu. Au reſte Bacchus, tant ſous ce nom que ſous ſes autres noms divers qu'on lui donnoit ſelon la diverſité des pays & des langues, appartient à une infinité de rapports étymologiques, dont la plupart des Anciens ont été la dupe, & dont quelques-uns trouveront ici la ſolution.

(2) Un fragment d'Eumolpe, échappé au naufrage des tems, & recueilli par Diodore de Sicile, livre 1, atteſte qu'autrefois, du moins chez certains peuples, Bacchus a été pris pour le Soleil : on le repréſentoit donc comme un autre Mithras, ou Soleil, la tête ceinte de cette ſorte de diadême qu'on nommoit mithre, ou couronné de rayons. Voici ce paſſage d'Eumolpe :

Dionyſium, aſtrum inſigne, incenſum radiis.

C'eſt-à-dire,

» Bacchus, aſtre éclatant, enflammé, radieux.

Et c'eſt à quoi fait alluſion Virgile au premier livre des Géorgiques, en affec-

gium insigne, & triumphum invenit. Ceres frumenta, cùm antea glande vescerentur. Eadem molere & conficere in At-

tant de confondre Bacchus avec le Soleil, & Cérès avec la Lune, dans ces vers :

Vos ô clarissima mundi
Lumina, labantem cœlo quæ ducitis annum,
Liber & alma Ceres, &c.

(3) Ceci semble emprunté de Diodore de Sicile, chez qui on lit, liv. 4 : *Dionysium fabulantur multarum gentium spoliis onustum primum omnium in patria triumphasse, &c.* & au cinquieme livre : *Primus omnium triumphavit Dionysius elephanto Indico vectus.*

(4) Cérès est ainsi nommée du mot *keras*, une corne, un vase, &, par métaphore, une source; & de *es*, qui, en Hébreu, en Celtique, & dans presque toutes les langues, signifie feu. Ce nom signifie donc source de feu, ou premier feu. C'est un nom symbolique, désignatif de l'incendie de la forêt primitive; incendie dont l'époque fut aussi celle du premier ensemencement des terres. Par la suite, abstraction faite de ce premier embrasement, on s'est accoutumé à ne considérer l'être symbolique nommé *Cérès*, que comme la source & l'origine de l'agriculture, en un mot, comme la Déesse du bled. Mais les peintures mystiques qui représentent cette prétendue Déesse dans plusieurs antiques encore subsistantes, nous la montrent sous son attribut primitif & incendiaire, je veux dire, tenant une torche allumée dans chaque main. C'est en vertu de ce rapport d'une partie du mot Cérès avec le mot *keras*, qui signifie une *corne*, & quelquefois un *arc*, que Virgile a affecté, avec les plus savants initiés aux mysteres de Cérès, de confondre cette Déesse avec la Lune, dans les vers cirés note 2, & qu'il la fait présider à l'année. En effet, il paroît que c'étoit là un point de doctrine établi chez les peuples Celtoscythes; puisqu'encore aujourd'hui, en langue Slawone, le mot *rogu*, qui signifie *corne*, est un dérivé adouci du mot *rok*, qui, dans cette même langue, signifie l'*année* : explication qui dévoile tout le mystere Cérétique, & qui fait voir pourquoi la Déesse symbolique, donr le nom (*Cer-ès*) signifie *corne de feu*, pouvoit être prise, par les Anciens, pour la Lune, au point d'être réputée par Virgile pour le même astre qui préside, avec le Soleil, aux partitions de l'année. Mais ce qui achevera de convaincre que cette identité apparente de la Lune & de Cérès, prenoit sa source dans les différentes explications que le nom de Cérès pouvoit recevoir en passant d'un idiôme à un autre idiôme, & sur-tout dans les rapporrs étymologétiques tirés de l'ancienne langue Celtoscythe, c'est ce qu'ajoute Pline, que Cérès passoit pour l'inventrice des loix; car nous venons de voir que Cérès (témoin l'autorité de Virgile) étoit prise pour la Lune, & pour la regle de l'année, en vertu du sens de *corne ignée*, ou d'*arc flamboyant*, que ce nom de *Cérès* présente. S'il se trouve donc une langue où le mot qui exprime l'*année* ait une racine commune avec le mot qui exprime une *corne*, il y a à présumer que c'est chez

marque de la royauté, & il a inventé le triomphe (3). Cerès (4) a ſubſtitué le bled au gland (5), dont l'homme auparavant faiſoit ſa nourriture; elle a enſeigné dans l'Attique à moudre (6) & à pê-

les peuples où cette langue ſe parle, que cette confuſion de rapports a pris naiſſance : or, en langue Slawone, qui n'eſt autre que l'ancienne langue Celtoſcythe, le mot *rok* ſignifie l'année; & ſon compoſé *rogu* ſignifie une corne. Les attributs myſtiques de Cérès avoient donc une origine Celtoſcythe; vérité qui paroîtra bien plus frappante encore, ſi l'on conſidere que le troiſieme attribut de Cérès (celui de premiere légiſlatrice) prend ſa ſource dans ce même mot Celtoſcythe *rok*, puiſque *roki*, en langue Slawone, ſignifie décret, ordonnance, jugement. Voyez la note onzieme, où je fais voir que la contradiction apparente où tomboient les Anciens, en attribuant l'origine des loix, tantôt à Cérès, & tantôt à Rhadamanthe, trouve auſſi, de la maniere la plus convaincante, ſa ſolution dans la langue Celtoſcythe. J'ai ſuppoſé, dans mes *Origines Uriennes*, que *Cérès* venoit *à gerendo*; c'eſt une erreur qui, au reſte, n'eſt pas de moi, mais de Cicéron, *De natura Deorum*. Il me reſte à obſerver que, dans les médailles antiques Siciliennes qui repréſentent Cérès, cette Déeſſe eſt appellée Κορας; ce qui vient évidemment du Slawon *Korab*, qui ſignifie un arc. Nouvelle preuve que l'identité myſtique de Cérès & de la Lune, étoit une ancienne tradition Celtoſcythique, & dont la connoiſſance de la langue des Celtoſcythes pouvoit ſeule donner la ſolution.

(5) Conſultez, dans mon premier chapitre des *Origines Uriennes*, la foule de témoignages hiſtoriques qui atteſtent que le gland a été la nourriture des premiers hommes. C'eſt à quoi fait alluſion Virgile, lorſqu'il dit de Cérès, Géorg. l. 1 :

Chaoniam pingui glandem mutavit ariſtâ.

Et plus loin :

Prima Ceres ferro mortales vertere terram
Inſtituit, cùm jam glandes atque arbuta ſacræ
Deficerent ſylvæ, & victum Dodona negaret.

Conſultons Pline lui-même à l'entrée du livre 16 : *Glandiferas arbores, quæ primæ victum mortalium aluerunt, nutrices inopis ac feræ ſortis.*

(6) Peut-être faut-il entendre ici *molere*, non dans le ſens de moudre à la meule, mais dans celui de broyer au pilon & au mortier; car la meule étoit d'une invention, pour ainſi dire, récente à l'égard de Pline, ainſi qu'il réſulte de ce paſſage d'Alexander ab Alexandro, livre 3, chap. 11 : *Populum Romanum, multa ſecula non pane ſed pulte victitaſſe, piſtoreſque per annos ferè ſexentos uſque ad Perſicum bellum nullos Romæ fuiſſe ſatis conſtat. Fiebat enim puls ex aqua frumenti & fabarum aut hordei farina. Qui quidem piſtores toſtum panem lautioribus coquere ſolebant, reliquæ multitudini far; ideo quod far pinſebant, piſtores dicti: quippe cùm veteribus molarum nullus uſus foret, ſed fruges igne toſtas in pilas conjectas pinſerent.* Ce qui prouve l'enfance de nos connoiſſances, c'eſt l'extrême nouveauté des moulins à

tica, & alia in Sicilia : ob id Dea judicata. Eadem prima leges dedit : ut alii putavêre, Rhadamanthus. Litteras ſemper arbitror Aſſyrias fuiſſe : ſed alii apud Ægyptios à Mercurio,

vent & à eau. Sur quoi conſultez M. Pluche, Tom. 5. Les Anciens paroiſſent n'avoir connu que la meule à bras, ou tout au plus celle que des animaux faiſoient tourner.

(7) Je penſe, avec feu M. de la Nauze, que *pêtrir* eſt ici le ſens de *conficere*. Dupinet traduit *faire le pain*, interprétation plus vague, mais pourtant recevable.

(8) Les premiers peuples conquérants de la Sicile que l'on connoiſſe, ſont les anciens Eſpagnols (je veux dire les Celtiberes); car les plus anciens Eſpagnols conquérants, ou fondateurs d'autres peuples, étoient iſſus des Celtes mêlés aux naturels Eſpagnols, comme tous les Hiſtoriens en conviennent; & c'eſt pourquoi le nom de Celtiberes ſe prend ſi ſouvent chez les Anciens dans le ſens d'Eſpagnols, ou habitants de toute l'étendue de l'Eſpagne. Or les Sicans ou Sicules, qui donnerent leur nom à la Sicile, étoient, ſelon Servius (Æneid. livre 7), & ſelon Philiſte, cité par Diodore de Sicile, livre cinquieme, une colonie des Sicans d'Eſpagne. Le culte de Cérès paroît avoir paſſé de la Sicile en Grece & en Italie. C'eſt en Sicile, ſelon Cicéron (contre Verrès), qu'étoit établi ſon plus ancien culte. De tout ce qu'on vient de dire, il réſulte que ce ſont les peuples Celtiberes, ou, ce qui revient au même, les peuples Celtoſcythes (car nous trouvons des peuples Celtoſcythes dans l'ancienne Eſpagne, tels que les Concanes, Tribu Maſſagete; & on appelloit en général Celtoſcytes tous les peuples quelconques mêlés aux Celtes conquérants) : il réſulte, dis-je, que ce ſont les peuples Celtoſcythes qui ont apporté en Sicile la connoiſſance du bled, ainſi que l'uſage d'appeller Cérès *Coras*, de leur mot *corab*, qui exprime un arc ou un inſtrument de moiſſon fait en arc, tel qu'une faux; qu'en un mot, ce ſont eux qui ont donné lieu de confondre par cette raiſon Cérès avec la Lune & avec l'Année, ainſi qu'avec Thémis, d'autant que, dans leur langue, le mot *rok*, qui ſignifie l'*année*, eſt la racine de *roki*, qui ſignifie *jugement*; & de *rogu*, qui ſignfie *corne*, ſymbole de la Lune dans l'état de croiſſant. Voyez ci-deſſus la note 4, & ci-après la note 10.

(9) Ces paroles du texte, *& alia in Sicilia*, ont paru au P. Hardouin pouvoir ſignifier que la Cérès Sicilienne n'étoit point la même que la Cérès Attique. Cette interprétation m'a paru forcée. J'ai préféré celle de Pellicerius. C'eſt auſſi celle qu'avoit ſuivi feu M. de la Nauze. Dupinet ne paroît pas même s'être douté que ce mot *alia* fût au texte. Il traduit : *Cérès montra auſſi la maniere de moudre le bled & de faire le pain, à Athenes, en Italie & en Sicile.*

(10) Voyez la note 4 vers la fin, ainſi que la note huitieme, où j'ai fait voir que le préjugé qui faiſoit de Cérès la premiere légiſlatrice, étoit une tradition Celtoſcythe, & prenoit ſa ſource dans un mot Slawon, qui ſignifie loi, jugement, ordonnance,

Digitized by Google

trir (7), & dans la Sicile (8) à donner au bled les autres (9) préparations : c'eſt ce qui l'a fait mettre au rang des Déeſſes. On veut auſſi qu'elle ait été la premiere légiſlatrice (10), honneur que d'autres revendiquent pour Rhadamanthe (11). Quant aux lettres, je penſe que les Aſſyriennes ont exiſté de tout tems (12); mais leur origine eſt fixée par les uns en Egypte (13), où ils les font in-

&c. Voyez auſſi la note ſuivante.

(11) J'ai prévenu, dans la note 4, que je ferois voir que le double préjugé qui attribuoit, tantôt à Cérès, & tantôt à Rhadamanthe, l'invention des loix, prenoit ſa ſource & trouvoit ſa ſolution dans l'ancienne langue des Celtoſcythes, qui avoient communiqué ces préjugés étymologétiques aux Grecs. En effet, toutes ces contradictions s'expliquent, ſi l'on ſe reſſouvient que les Siciliens, ces anciens adorateurs de Cérès, étoient, comme nous l'avons dit note 8, une colonie Celtoſcythe; & ſi l'on conſidere qu'en langue Slawone, qui eſt un reſte du Celtoſcythe, le mot *Roki*, équivalent de Cérès conſidérée comme Thémis, ſignifie jugement; & d'autre part, que, dans cette même langue Slawone, le mot *Rada*, racine de Rhadamanthe, ſignifie conſeil, avis, regle, &c. Ce n'eſt plus ici le cas de s'étonner, comme on a paru le faire, que je faſſe venir les plus anciennes langues barbares à l'appui des connoiſſances hiſtoriques; mais au contraire de s'étonner que preſque perſonne, depuis Bochart, n'ait pris cette même route, ſi propre à dévoiler les myſteres de l'antiquité.

(12) C'eſt-à-dire dans tous les tems où il y a eu des lettres. J'ai prouvé, en plus d'un endroit de mes *Origines Uriennes*, que les caracteres Syriens n'étoient autres que les plus anciens caracteres Grecs & Romains, à quelques inverſions près dans la forme; & qu'au ſurplus ces anciens caracteres Grecs & Romains n'étoient autres, dans l'origine, que les caracteres Celtiques. J'ai fait voir que l'habitude où ſont les Orientaux d'écrire de droite à gauche, à la différence des Occidentaux, qui écrivent de gauche à droite, avoit dû inſenſiblement donner aux caracteres Celtiques, tranſportés en Aſie, une forme inverſe de celle que ces mêmes caracteres ont conſervée en Europe. J'en ai apporté pluſieurs exemples, qui prouvent inconteſtablement que la plupart des caracteres Hébraïques & Arabes, ſi on les retournoit de gauche à droite, ſelon notre uſage, ne différeroient en rien, pour la figure, de celles de nos lettres auxquelles ils correſpondent. Je ne répéterai donc point ici les raiſons que j'ai ſuffiſamment déraillées en leur lieu, à l'appui de ces recherches, qui, j'oſe le dire, renferment une vraie découverte dans l'Hiſtoire des Arts.

(13) Ces caracteres Aſſyriens, à quelque nuance près, étoient les mêmes que les Syriens, comme l'inſinue ici Pline, & par conſéquent à-peu-près les mêmes que les caracteres Hébraïques & Chaldaïques. Ils étoient auſſi les mêmes que les Phéniciens, comme le reconnoît Clément d'Alexandrie, lorſ-

ut Gellius; alii apud Syros repertas volunt. Utique in Græciam intuliſſe è Phœnice Cadmum ſedecim numero. Quibus Trojano bello Palamedem adjeciſſe quatuor hac figurâ,

qu'il attribue conjointement l'invention des lettres aux Syriens & aux Phéniciens. En un mot, ils étoient les mêmes originairement que les caracteres Egyptiens non hiéroglyphiques; ce qui ſe prouve par les caracteres employés chez les Hébreux, ces transfuges de l'Egypte. La prétention des Egyptiens ſe réduit donc à ſoutenir que les caracteres nommés Aſſyriens, Syriens, Phéniciens, Hébraïques, avoient été inventés chez eux. Cicéron (Traité de la nature des Dieux) écrit que ce fut l'Hercule Egyptien qui traça en Egypte les caracteres Phrygiens; par où il faut entendre les mêmes caracteres dont on vient de parler, & dont toute la différence avec les nôtres conſiſte dans quelques changements aſſez peu eſſentiels, & ſur-tout dans l'inverſion de gauche à droite; affectation propre aux Orientaux. On conçoit aſſez difficilement comment les caracteres Aſſyriens, ſelon Pline, ou les caracteres Phrygiens, ſelon Cicéron, auroient eu l'Egypte pour berceau; l'Egypte, dis-je; la plus nouvelle & la plus récente des terres, ſelon l'expreſſion remarquable d'Hérodote & de Juſtin. Mais tout s'explique, ſi l'on m'accorde ce que j'ai établi dans mes *Origines Uriennes*, que les Egyptiens, ce peuple tout nouveau à l'égard des Celtes, ont eu la manie de s'attribuer en propre les anciennes traditions, & ſur-tout les inventions de leurs premiers fondateurs. Cependant, de l'extravagance même de leurs traditions, on tire ſouvent l'aveu de leur véritable origine. C'eſt ainſi, par exemple, que les Egyptiens, en prétendant, comme le veut Hérodote, qu'ils avoient jadis vu le ſoleil ſe lever où il ſe couche maintenant, avouoient, ſans le vouloir, qu'ils avoient eu l'Eſpagne pour berceau, & que leurs ancêtres étoient une colonie venue des colonnes d'Hercule, c'eſt-à-dire de Cadix, où l'on place le coucher artificiel du jour, & où par conſéquent l'aurore & le couchant ſe confondent, ſi l'on ſe prête à l'abus des termes.

(14) A en croire Gellius, Hygin & d'autres Auteurs, ce fut Mercure qui inventa ces caracteres en Egypte: à en croire Cicéron, ce fut Hercule. Il s'agit donc évidemment ici d'un Herm'-Hetacle, c'eſt-à-dire de cette Divinité mixte, qui réuniſſoit les attributs de la force & de la ſageſſe, d'Hercule & de Mercure. L'Hercule, ou Mercure en queſtion, n'étoit donc autre que l'Ogmi Celtique, qu'on prenoit tantôt pour Mercure, & tantôt pour Hercule, parcequ'il réuniſſoit la force & l'éloquence. Voyez, dans mes *Origines Uriennes*, le chapitre où je traite particuliérement d'Ogmi.

(15) Cneus Gellius, Hiſtorien Latin, que citent ſouvent Denys d'Halicarnaſſe, Macrobe, & les Grammairiens Latins, comme Voſſius (Hiſt. Lat. p. 34 & 35) l'a remarqué.

(16) Les Syriens & les Aſſyriens, quoiqu'eſſentiellement diſtingués quant à la topographie, étoient originairement le même peuple, & leur nom étoit abſolument le même, à l'article

venter par Mercure (14); & Gellius (15) eſt de ce nombre: d'autres ſoutiennent qu'elles ont pris naiſſance chez les Syriens mêmes (16); témoin celles que Cadmus (17) apporta de Phénicie (18) en Grece, au nombre de ſeize (19); auxquelles Palamede (20), pendant le ſiege de Troye, paſſe pour avoir ajouté les quatre

As près, comme le reconnoît Juſtin, livre 1, chap. 2, en ces termes: *Aſſyrii, qui poſteà Syri dicti ſunt.* Pline dit donc ici que quelques Auteurs, déférant à l'analogie la plus naturelle, ont écrit que les lettres Aſſyriennes avoient été inventées en Syrie. Pline, dans la Syrie, comprend ici la Phénicie, d'où vinrent, ſelon lui, les premiers caracteres Grecs, par l'entremiſe de Cadmus; argument dont il ſe ſert pour appuyer l'opinion qui attribuoit aux Syriens l'invention des lettres Aſſyriennes. C'eſt ce que n'ont point compris les Commentateurs.

(17) J'ai fait voir, dans mes *Origines Uriennes*, que Cadmus eſt un être factice, un perſonnage ſymbolique, dont le nom ſignifie *Catena muſarum*, c'eſt-à-dire la collection des lettres, l'alphabet; que l'Hiſtorien Joſephe s'eſt moqué, avec juſtice, de ce prétendu Cadmus, & a défié les Grecs d'apporter aucune preuve de ſon exiſtenee; & que quand même il auroit exiſté, il n'en eſt pas moins démontré arithmétiquement, & à la rigueur, que jamais perſonnage nommé Cadmus n'a été l'inventeur d'une ſeule lettre de l'alphabet Grec. On me diſpenſera de me répéter ici.

(18) Le Poète Lucain attribue pareillement l'invention des lettres Grecques aux Phéniciens; mais il a la ſageſſe de mettre à cette aſſertion le correctif *famæ ſi creditur.* C'eſt au troiſieme livre de ſa Pharſale:

Phœnices primi (famæ ſi creditur) auſi
Mansuram rudibus vocem ſignare figuris.

Tacite, Annal. livre 11, paroît imbu de la même opinion. Au reſte cette tradition a fourni à Brébeuf de très beaux vers, fort ſupérieurs à ceux de Lucain, lorſqu'il dit en parlant de Cadmus:

» C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux
» De peindre la parole & de parler aux yeux,
» Et, par les traits divers de figures tracées,
» Donner de la couleur & du corps aux penſées.

(19) Les ſeize caracteres qu'il eſt cenſé que Cadmus introduiſit en Grece, ſont déſignés tacitement par Pline, puiſqu'il articule quels ſont les caracteres du même alphabet Grec qui ſont attribués à d'autres inventeurs: ainſi les ſeize caracteres en queſtion ſont: Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ.

(20) Fils de Nauplius, Roi d'Eubée. Il ſuccomba ſous la haine d'Ulyſſe, qui parvint à le faire condamner à mort & à le faire lapider; événement auquel j'ai fait alluſion dans ce vers de ma tragédie d'Ajax:

Ulyſſe, dont la haine a perdu Palamede.

Conſultez, ſur les diverſes inventions attribuées à ce héros, l'art. *Palamede*, chez Charles Etienne. Conſultez auſſi, ſur la queſtion préſente, Polyd. Vergile, l. 1, c. 6; & dans les notes ſuivantes, celles qui concernent l'invention des poids & meſures, pareillement attribuée à ce perſonnage; par-delà, la n. 80.

Θ, Ξ, Φ, X. Totidem poſt eum Simonidem Melicum, Z, H, Ψ, Ω: quarum omnium vis in noſtris recognoſcitur. Ariſtoteles X

(21) Il eſt aſſez difficile de concevoir comment on pouvoit alors ſe paſſer de ces quatre lettres, je dis de toutes les quatre : j'avoue que le ſimple *Tau* pouvoit tenir lieu de *Theta*, comme dans *Teagenes* pour *Theagenes* ; que le *Phi* étoit remplacé par le *Bêta*, comme dans *Briges* pour *Phriges* ; & que le ſimple *Kappa* pouvoit tenir lieu du *Khi*, comme une infinité d'exemples le prouvent. A l'égard du *Sigma*, la difficulté de s'en paſſer eſt évidente, ſur-tout dans les terminaiſons, ſoit des verbes, ſoit des déclinaiſons ; car comment exprimer, ſans Σ, les déſinences en *as*, en *es*, en *is*, en *os* & en *eus*, &c ? On ne peut ſe tirer de cette objection, qu'en ſuppoſant qu'alors, dans la langue Grecque, comme dans la langue Slawone, le *K* ou *C* remplaçoit la lettre *S* dans la plupart des terminaiſons, au moyen d'une cédille ou de tout autre ſigne ; & qu'au ſurplus la lettre *S*, qui peut paſſer pour une ſimple aſpiration, ſe remplaçoit, dans la compoſition des mots, par un ſigne quelconque propre à l'aſpiration ; car c'eſt ainſi que le verbe *herpo* des Grecs fait *ſerpo* en Latin. Mais la difficulté dont nous parlons devient triple & quadruple pour admettre qu'on ait pu ſe paſſer des quatre lettres ſuivantes, Z, H, Ψ, Ω, auſſi long-tems que Pline ſemble le ſuppoſer. Voyez la note 24.

(22) Celui dont on a parlé au chapitre 24.

(23) Le *Z* peut paſſer pour une *S*, & nous l'employons pour tel à la fin de pluſieurs mots, puiſque nous diſons indifféremment *ſuccès* & *ſuccez*, des *prés* & des *prez*, &c. Mais, dans le tems où il n'y avoit pas même de lettre *S*, quelle autre lettre pouvoit ſuppléer au *Z* & à l'*S* ? Etoit-ce le *K* ? Une autre difficulté ſe préſente. Les Poéſies d'Homere ſont antérieures à tous les Simonides connus : ſi un Simonide poſtérieur à Homere a inventé les 4 lettres Z, H, Ψ, Ω, il faut donc retrancher de l'Iliade & de l'Odyſſée tous les vers dont ces 4 lettres font partie ; c'eſt-à-dire qu'il faut retrancher & ſupprimer l'Iliade même, & tous les Poëmes d'Homere. Cette poſition critique nous réduit à ſuppoſer que le Simonide dont il eſt queſtion ici, n'eſt point celui dont on a parlé au chapitre 24, mais un autre Simonide natif d'Amorgos, Poëte iambique, & d'ailleurs inventeur de la Poéſie lyrique chez les Grecs, c'eſt-à-dire antérieur à Homere, ſelon toute apparence ; tellement que l'épithete de Méliaque ou Lyrique lui conviendroit à bien plus juſte titre encore, qu'à l'autre Simonide. Conſultez, ſur ce Simonide d'Amorgos, Charles Etienne aux divers articles *Simonides*. L'impoſſibilité d'admettre que le Simonide de Ceos ſoit l'inventeur des lettres Z, H, Ψ, Ω, a frappé, avant moi, Tzetzès, Chiliad. 12, hiſt. 398, v. 13, & l'a du moins porté à douter ſi cette invention ne regardoit point quelque autre Simonide.

(24) Le *Pſi* (Ψ) eſt inconnu à la plupart des langues Orientales ; au moins ne ſe rencontre-t-il jamais dans les langues Syriaques, Chaldaï-

lettres

lettres ſuivantes (21) Θ, Ξ, Φ, X. Simonide, le Poète (22) Lyrique, paſſe pour avoir ajouté encore aux précédentes les quatre lettres (23) Z, H, Ψ (24), Ω. Et nous avons dans notre alphabet l'équivalent (25) de toutes ces lettres. Ariſtote reconnoît dix huit ancien-

que, Hébraïque & Arabe. C'eſt une ſorte de ſifflement; témoin les expreſſions Slawones qui ſuivent, & qui paroiſſent ne dériver d'aucune autre langue : *Pſi*, un chien; *pſica*, une chienne; *pſie*, un petit chien; *pſiarnia*, un chenil; *pſiars*, un valet de chiens; *pſia*, la bardane; *pſi-rumien*, la camomille; *pſikus*, méchanceté; *pſinki*, morelle; *pſota*, dommage; *pſotlini*, méchant, atroce; *pſowanie*, deſtruction; *pſowac*, gâter; *pſtrag*, truite; *pſtrocina*, couleur variée; *pſtry*, tacheté; *pſzczola*, abeille; *pſzenica*, froment, &c. &c. Il eſt donc à croire que c'eſt par l'entremiſe des peuples Celtoſcythes que les Grecs ont reçu cette lettre mixte & ſifflante, qu'ils nomment *pſi*, à quelque époque qu'il faille aſſigner l'introduction de cette lettre, ou plutôt de cette aſpiration barbare dans l'idiôme Hellénique. Au reſte, il eſt à obſervet que la totalité des expreſſions Grecques où la lettre *Pſi* eſt employée, ne va pas à ſix cents mots. Mais, encore une fois, cette lettre ſe rencontte indiſpenſablement dans le mot *pſykhê*, qui ſignifie ame, & dans pluſieurs autres employés par Homere. Le Simonide qui introduiſit cette lettre en Grece, étoit donc antérieur à Homere; & il eſt vraiſemblable que ce fut le Simonide d'Amorgos; car cette iſle d'Amotgos, l'une des Cyclades, ſe nommoit antérieurement *Pſykhia*: ainſi on ne pouvoit prononcer ce nom, *Simonides Pſykhios*, ſans admettre l'entremiſe du Ψ ou *Pſ*. Or les plus anciens conquérants connus des Cyclades, étoient les Cariens, qui y étoient déja établis du tems de Minos, comme l'obſerve Thucydide, livre 1; & les Cariens, comme je l'ai fait voit dans mes *Origines Uriennes*, étoient, à coup sûr, une colonie Celtoſcythe. En effet, Pline, livre 3, chapitre 3, nous fait voir des *Careſes* en Eſpagne; &, livre 6, chap. 7, des *Cares* parmi les nations Celtoſcythes établies aux environs du Tanaïs, & qu'on ſuppoſoit mal-à-propos être des colonies Grecques. De plus, le nom même des Cariens (*Cares*) appartient en propre à la langue Celtoſcythique, & déſigne des guerriers uſant de chats, venant du mot Slawon *kara*, qui ſignifie un chariot à deux roues. Et c'eſt par cette raiſon même que, dans quelques-unes de nos provinces, les noms qui commencent ou finiſſent en *ker* ou *kar*, ſont réputés nobles, le char & le cheval ayant été de tout tems un attribut de nobleſſe & de ſeigneurie. Les Orientaux adouciſſent ce mot *car*, le prononcent *ſar*; d'où *ſara* eſt interprété *Domina*.

(25) C'eſt-à-dire l'équivalent compoſé, & non l'équivalent ſimple, les Latins n'ayant aucun caractere ſimple pour exprimer le *Pſi*, ni le *Phi*, ni le *Khi*, &c. mais ſe ſervant de l'union de pluſieurs lettres pour repréſenter ces caracteres, dont la force eſt mixte. Pline même s'avance un peu trop, en ſoutenant que les Latins avoient l'é-

& VIII priſcas fuiſſe, Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ζ, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ, Φ: & duas ab Epicharmo additas Θ, Χ, quàm à Palamede mavult. Anticlides in Ægypto inveniſſe quemdam nomine Menona tradit XV annis ante Phoroneum antiquiſſimum Græciæ Re-

quivalent de l'*η* & de l'*ω*, encore que, par les loix de la *quantité*, ils euſſent un *é* long & un *e* bref, auſſi-bien qu'un *o* bref & un *ô* long; car il eſt conſtant qu'ils n'avoient aucun caractere ſimple pour caractériſer ces deux lettres, à titre de breves ou de longues.

(26) Par *anciennes*, il faut entendre ici *de toute ancienneté poſſible*, comme Pline vient de le dire des caracteres Aſſyriens. Ariſtote, dis-je, au lieu d'admettre, avec le vulgaire, qu'un perſonnage nommé Cadmus eût apporté en Grece ſeize caracteres, ſoutenoit au contraire que les Grecs, de tems immémorial, avoient eu dix-huit caracteres dans leur alphabet, penſant, à l'égard de ces dix huit caracteres Grecs, ce que Pline penſoit à l'égard des caracteres Aſſyriens; ſavoir, que, dans tous les tems connus, ils avoient exiſté.

(27 Ariſtote met le Z au nombre des lettres primitives & antérieures à tous les âges connus: en effet, pour ſe convaincre de l'extrême antiquité de cette lettre, il ne faut que ſe rappeller ce que dit Euſebe, que ce fut Cécrops qui donna à Jupiter le nom de *Zeus*, dont le *Z* eſt la lettre élémentaire & initiale.

(28) Par conſéquent Ariſtote ne laiſſoit d'autre invention à Palamede que le Ξ, & d'autre invention à Simonide que les trois lettres Η, Ψ & Ω.

(29) Poète comique, de Sicile; quelques-uns le font inventeur de la comédie. Il étoit diſciple de Pythagore. On ne pouvoit écrire ſon nom & celui de ſa ſecte (*Epikharmos-Pythagorikos*) ſans employer les deux lettres Χ & Θ; ce qui a, ſans doute, donné lieu de dire qu'il les avoit le premier introduites. Une remarque très curieuſe à faire ſur ce ſujet, c'eſt que le mot Allemand *buch-ſtab*, qui ſignifie une lettre, vient de *ſtab*, barre, ligne, & de *buche*, un charme; d'où il a pu très naturellement arriver qu'on attribuât à un certain Epicharme l'invention de quelques caracteres. Tout ceci confirme l'origine Celtoſcythique des lettres. Il y eut un autre Epicharme auſſi Pythagoricien, mais qui, au lieu d'être Poète lyrique, étoit Médecin. Cette reſſemblance de nom & de ſecte fait ignorer quel eſt le véritable Auteur de divers livres attribués à Epicharme. Nous ne ſerions pas dans cet embarras ſi nous avions l'ouvrage qu'Apollodore avoit compoſé ſur cet Auteur, & dont Suidas cite le ſixieme livre. Nous n'avons que des fragments d'Epicharme conſervés par Diogene Laerce, vie de Platon, ou raſſemblés par Henri Etienne. Perizonius, dans ſes notes ſur Elien, Hiſt. var. livre 2, chap. 34, prétend que le Θ ne ſauroit être une invention d'Epicharme, puiſque le Θ faiſoit, dit-il, partie des 16 lettres de l'alphabet oriental apporté par Cadmus. Ce Savant ſe trompe. Il eſt bien vrai que le *T* af-

nes (26) lettres, ſavoir A, B, Γ, Δ, E, Z (27), I, K, Λ, M, N, O, Π, P, Σ, T, Υ, Φ; & il croit que ces deux lettres, Θ & X (28), ont été ajoutées par Epicharme (29) plutôt que par Palamede. Anticlide (29*) rapporte qu'un certain Menon (30), en Egypte, inventa les caracteres des lettres quinze ans avant le regne de Phoronée (31), le plus

piré fait partie de l'alphabet dans pluſieurs des langues orientales; mais nous avons vu plus haut qu'il ne ſe trouve point dans les ſeize lettres apportées, dit-on, par Cadmus, & qui ſont A, B, Γ, Δ, E, I, K, Λ, M, N, O, Π, P, Σ, T, Υ; qu'en un mot, il ne ſe trouve point dans les dix-huit caracteres primitifs attribués aux Grecs par Ariſtote, leſquels conſiſtent dans ces mêmes ſeize lettres, plus les deux lettres Z & Φ. C'eſt donc à tort que, d'après ce faux raiſonnement, le Critique en queſtion propoſe d'attribuer à Epicharme l'invention du Φ, au lieu de l'invention du Θ; ce qui ſeroit aller directement contre l'autorité d'Ariſtote. Conſultez, ſur Epicharme, ſon article parmi les notes alphabétiques du premier livre de Pline; Elien, Hiſt. var. livre 2, chap. 24, &c.

(29*) J'ai dit, dans les notes alphabétiques du premier livre, qu'Anticlide avoit vécu dans une époque non connue. Cependant on ſait du moins qu'il étoit poſtérieur à Alexandre le Grand, puiſqu'il écrivit la vie de ce Prince. Il paroît, par ce paſſage de Pline, qu'Anticlide avoit écrit ſur les antiquités Egyptiennes, conjecture confirmée par Plutarque lorſqu'il le donne pour garant de l'opinion qui faiſoit Iſis fille de Ptométhée. Le Pere Hardouin a écrit que les livres d'Anticlide ſur les retours célebres des Grecs, ne ſe montoient qu'à ſeize. Cependant Athenée cite le ſoixante-dix-huitieme livre de ce même ouvrage.

(30) Alexander ab Alexandro, livre 2, chap. 3, appelle ce perſonnage Memnon, & non pas Menon; il lui donne pour collegue Anubis pour l'invention des lettres: *Ægyptiis Memnon & Anubis primos characteres edidêre.* Anubis étoit un fils d'Oſiris. Diodore de Sicile, livre 2, écrit bien que les Egyptiens s'attribuoient l'invention des lettres, *aſſerunt Ægyptii litteras, aſtrorum curſus, geometriam arteſque plurimas ab ſe fuiſſe repertas;* mais il n'en nomme l'inventeur, ni Menon, ni Memnon; il dit au contraire expreſſément, au livre 1, que ce fut Mercure qui inventa les lettres en Egypte, *Fuiſſe quoque Mercurium inventorem litterarum aiunt;* & nous avons vu plus haut que ce Mercure avoit été pris par Cicéron pour Hercule. Le même Diodore, au livre 4, attribue l'invention des lettres aux Ethiopiens; mais j'ai fait voir, dans mes *Origines Uriennes*, que ces caracteres Ethiopiens, ſur-tout s'ils étoient les mêmes que les Troglodytiques, n'étoient autres que les caracteres ſacrés ou hiéroglyphes qu'il ne faut pas confondre avec les caracteres vulgaires.

(31) On veut qu'il y ait eu deux Phoronées, l'un Roi d'Argos, & fils d'Inachus, & par conſéquent contemporain du déluge de ce nom; l'autre Roi d'Athenes, qui ne regna, ſelon

gem: idque monumentis approbare conatur. E diverſo Epigenes, apud Babylonios DCCXX annorum obſervationes ſiderum coctilibus laterculis inſcriptas docet, gravis auctor in primis:

Charles Erienne, que près de cinq cents ans après le déluge: mais ce Savant ne dit pas s'il eſt ici queſtion du déluge de Noé, du déluge d'Inachus, ou du déluge de Deucalion. Quoi qu'il en ſoit, il ſe pourroit faire que ce fût au ſecond Phoronée, & non pas au premier, que l'inventeur, quel qu'il ſoit, des lettres en Egypte, eût été antérieur. Au ſurplus, l'exiſtence de ce Phoronée Attique ne me paroît pas bien conſtatée.

(31*) J'ai déja parlé d'Epigene, tant au commencement du chap. 49 de ce même livre, qu'à l'article *Epigene* parmi les notes alphabétiques du livre 1.

(32) Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, un ſcrupule mal entendu a ſouvent porté les copiſtes, qui, pour la plupart, étoient des moines, à altérer le texte des Ecrivains profanes, ſous prétexte de rendre les aſſertions de ces Auteurs plus conformes aux traditions de l'Ancien Teſtament. Ce paſſage de Pline en eſt une preuve inſigne. Il eſt évident que notre Auteur avoit porté à quatre cents ſoixante & dix mille années Babyloniennes la durée des obſervations conſignées dans les Tables de brique, au calcul d'Epigene; ce qui ſe prouve ſans replique par deux paſſage formels de Cicéron, où ce même calcul Babylonique eſt rapporté; dans l'un en chiffres, & dans l'autre en toutes lettres. Ce nombre énorme d'années, directement contraire à l'opinion orthodoxe ſur la durée du monde, ayant été pris à la lettre par ceux des copiſtes de Pline à qui nous devons ce qui reſte de manuſcrits de cet Auteur, ils crurent devoir redreſſer ce qu'un tel monument hiſtorique leur paroiſſoit préſenter de contraire à la foi: & c'eſt de ce ſcrupule qu'eſt née la leçon DCCXX *annorum*, & plus bas, CCCCXC *annorum* qui s'offre ici. Cette conſidération, plus pieuſe qu'éclairée, n'eût point arrêté ces bons moines, s'ils ſe fuſſent douté que les révolutions dont il s'agit ici ne ſont point des révolutions annuelles, ni même des révolutions lunaires, ou d'un mois, comme Pline l'a fait entendre au chap. 48, non pas même des révolutions de ſemaines, ou phaſes de lune, mais des révolutions éphémeres, ou de jours; tellement qu'à ce compte, les quatre cents ſoixante & dix mille ans énoncés par Cicéron, &, ſans doute, auſſi par notre Auteur, avant qu'on y changeât rien, revenoient à un calcul d'environ treize à quatorze cents de nos années d'obſervations journalieres. Notre Auteur nous fait remarquer un peu plus bas que le nombre des années en queſtion étoit réduit à-peu-près aux deux tiers par Bérose & par Critodeme, ſans doute par la raiſon que ces Auteurs avoient cru devoir entendre par ces anciennes années Babyloniennes, des années de quelques mois. Je penſe avoir démontré (comme tout force d'en convenir) qu'il ne s'agit ici que d'années éphémeres, dont la ſomme, prodigieuſe en apparence, ne fait pourtant qu'environ 1400 de nos an-

ancien Roi de la Grece; & il s'efforce de le prouver par le témoignage des monuments. Epigene (31*) au contraire, Ecrivain du premier mérite, enſeigne que, chez les Babyloniens, les obſervations aſtronomiques de ſept cents (32) vingt années, étoient gravées ſur des briques; & ceux qui donnent le moins de durée

nées juſqu'au tems d'Epigene : ce qui revient merveilleuſement aux trois mille ſept cents années politiques que les Egyptiens donnoient à la durée de leur Dynaſtie avant d'être aſſujettis par les Perſes; car ces trois mille ſept cents ans, réduits en années Ibériennes ou de quatre mois, comme étoit auſſi l'année Arcadienne, reviennent à environ 1200 ans juſqu'au regne de Cambyſe; & par conſéquent à quatorze ou quinze cents ans juſqu'au tems où pouvoit vivre Epigene. Ainſi les Faſtes politiques des Egyptiens avoient été, ſelon toute apparence, combinés ſur les Faſtes aſtronomiques des Babyloniens; & du reſte Cicéron obſerve que les 470000 ans d'antiquité de calcul aſtronomique étoient communs aux Babyloniens & aux habitants du Caucaſe, par leſquels habitants du Caucaſe il faut entendre, ſans doute, les Chaldéens Caucaſiens, établis au voiſinage des Colques & des Iberes du Caucaſe, & qui ne ſauroient être autres qu'une branche de ces Iberes Caucaſiens, dont une colonie, en pénétrant plus avant dans l'Aſie, aura par la ſuite été former, vers la Méſopotamie, le célebre & floriſſant Royaume de la Chaldée Babylonienne. Or les Iberes du Caucaſe, dont je fais voir que les Chaldéens étoient une colonie, & qui, ſelon Cicéron, produiſoient les mêmes Faſtes aſtronomiques que les Babyloniens, étoient, ſelon Dionyſius, Priſcien, & l'élite des auteurs, une colonie des Iberes Pyrénéens, & par conſéquent une colonie des Celtiberes, dont les Annales, du tems d'Auguſte, remontoient, ſelon Strabon, à ſix mille ans d'antiquité, c'eſt-à-dire à ſix mille années Ibériennes, qui font deux mille de nos années : par où il eſt aiſé de concilier les prétentions des Chaldéens & des Egyptiens, en convenant que les uns & les autres s'attribuoient les traditions & les Faſtes des Celtiberes, leurs fondateurs. Les deux paſſages de Cicéron, qui font voir que les copiſtes ont altéré ici le texte de Pline, & qui ont rendu cette digreſſion néceſſaire, ſont tirés tous les deux, l'un du premier, l'autre du ſecond livre de la Divination. Les voici : *Contemnamus Babylonios & eos qui ex Caucaſo cœli ſigna ſervantes, numeris & molibus ſtellarum curſus perſequuntur; condemnemus, inquam, hos aut ſtultitiæ, aut vanitatis, aut imprudentiæ, qui CCCCLXX millia annorum, ut ipſi dicunt, monumentis comprehenſa continent*, &c. Et au livre ſecond du même ouvrage : *Nunc quam aiunt quadraginta & ſeptuaginta millia annorum in periclitandis experiundiſque pueris, quicumque eſſent nati, Babylonios poſuiſſe*, &c.

qui minimum, Beroſus & Critodemus, ccccxc annorum. Ex quo apparet æternus litterarum uſus. In Latium eas attulerunt Pelaſgi.

Laterarias ac domos conſtituerunt primi Euryalus & Hyperbius fratres Athenis: antea ſpecus erant pro domibus. Gellio Dokius, Cæli filius, lutei ædificii inventor placet,

(33) J'ai parlé de Béroſe, tant au chap. 49, que dans les notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(34) Auteur d'un ouvrage aſtrologique, dont on a des manuſcrits. Voyez Fabricius, Bibliot. Gr. Tom. 2, page 211. Voyez auſſi nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(35) Les Pélaſges étoient les deſcendants des anciens Titans; ils avoient conſervé la tradition des géants vaincus chez eux par Hercule dans la plaine de Phlegra: mais, ſelon Pomponius Mela, l. 2, chap. 5, ce fut entre Marſeille & les embouchures du Rhône que les géants furent défaits par Hercule; ou, comme le veut Juſtin, livre 44, chap. 4, ce fut en Eſpagne que ſe donna la bataille des Titans. Quoi qu'il en ſoit, la poſtérité des Titans, ou géants de la Fable, n'eſt autre que la nation Celtique, comme l'a reconnu Leibnitz dans ſa Théodicée, & comme on le prouve par une infinité de témoignages des Anciens, principalement par le paſſage de Callimaque (Hymn. in Delum), où ce Poète appelle les Celtes qui attaquerent le Temple de Delphes, la poſterité des anciens géants:

Celticum excitantes martem
Gigantum poſteri.

Obſervons à ce ſujet, avec l'Auteur de l'Hiſtoire des Celtes, que les Anciens placent les géants dans preſque tous les pays que les Pélaſges occupoient; par exemple, dans l'Arcadie, que l'on appelloit également *Pelaſgia*, & *Gigantis*; dans l'isle de Besbique, dans la Thrace. Voyez Steph. de Urb. p. 166 & 291. Les caracteres que les Pélaſges introduiſirent en Italie, & qu'ils introduiſirent auſſi en Grece, ne ſont donc autres que les plus anciens caracteres Celtiques. En effet, d'une part, Tacite, Annal. livre 11, & Pline, chap. 58, atteſtent que les caracteres Latins apportés par les Pélaſges, étoient les mêmes que les plus anciens caracteres Grecs; & d'autre part, Céſar, l. 6, confeſſe que les caracteres dont ſe ſervoient les Celtes, étoient pareillement des caracteres Grecs: *Publicis privatiſque rationibus Galli Græcis litteris utuntur.* Ajoutons que les Celtes, ſe croyant iſſus de Dieu en droite ligne, & ne reconnoiſſant aucun légiſlateur, ou fondateur étranger, attribuoient, comme l'avoue Céſar, toutes les inventions quelconques à leur Mercure. Les Celtes revendiquoient donc l'invention des lettres; & puiſque les lettres tranſmiſes aux Grecs & aux Latins par les

à ces obſervations, Béroſe (33) & Critodeme (34), les font de quatre cents quatre-vingt-dix ans: d'où il paroit qu'on a, de tout tems, fait uſage des lettres. Quant aux Latins, ils reçurent l'uſage des caracteres par le moyen des Pélaſges (35).

Les deux freres Euryale (36) & Hyperbius (37) furent les premiers qui, dans Athenes, employerent la brique & conſtruiſirent des maiſons: on logeoit auparavant dans des cavernes (38). Gellius penſe que ce fut Dokius (39), fils de Cælus (40), qui trouva la compoſition du ciment, en voyant faire aux hirondelles leurs nids.

Pélaſges étoient obſolument ſemblables aux leurs, il s'enſuit, tant de cet argument que des raiſons précédentes, que les Pélaſges ne ſont autres qu'une Tribu de Celtes qui ont tranſmis aux Grecs & aux Latins les caracteres ou formes des lettres, inventées jadis dans les Gaules par l'Herm'Héracle, ou Og-mi Celtique. J'ai prouvé, dans mes *Origines Uriennes*, que les Celtes & Celtiberes produiſoient des Annales & des inſcriptions infiniment antérieures à Cadmus; témoin les Annales écrites des Turdétans, qui remontoient, du tems d'Auguſte, à ſix mille années Iberiennes d'antiquité, c'eſt-à-dire à deux mille de nos années; & témoin l'inſcription gravée ſur des colonnes au Temple de Cadix par l'Hercule Celtique, & qui déſignoit, ſelon Philoſtrate, l'alliance des hommes avec l'Océan.

(36) Euryale eſt une appellation ſymbolique dérivée d'*Euryalos, ſpatioſus*. Ce nom, dis-je, exprime un perſonnage qui, avant l'invention qu'il fit de l'art de bâtir, vivoit en plein champ. Ainſi ce perſonnage eſt fictif comme preſque tous les prétendus inventeurs des Arts dont Pline va parler. Pauſanias, Attiq. appelle ce même perſonnage *Agrolas*; ce qui ſignifie auſſi celui qui vit en plein champ.

(37) Hyperbius peut ſignifier celui qui vit au haut étage, & dans une habitation élevée au-deſſus du raiz-de chauſſée. C'eſt la définition propre d'un homme qui habite un édifice. Ce perſonnage eſt donc purement factice & ſymbolique comme le précédent.

(38) Voyez, ſur les habitations des premiers hommes, mes *Origines Uriennes*, chap. 1.

(39) Dokius vient du grec Δοκος, *obex*. Le ciment ſervit à faire des murs & des remparts d'une plus grande réſiſtance contre l'injure du tems & les attaques de l'ennemi. Ce prétendu Dokius eſt donc très vraiſemblablement un perſonnage ſymbolique comme les deux premiers.

(40) Autre nom ſymbolique dérivé de Κοιλας, une caverne. En effet, Pline vient de dire qu'avant l'invention de bâtir, on habitoit dans des cavernes. Ainſi ce perſonnage eſt ſymbolique & factice comme les précédents.

exemplo ſumpto ad hirundinum nidis. Oppidum Cecrops à ſe appellavit Cecropiam, quæ nunc eſt arx Athenis. Aliqui Argos à Phoroneo Rege antè conditum volunt : quidam & Sicyonem. Ægyptii verò multò antè apud ipſos Dioſpolin. Te-

(41) Cécrops vient de *Ekr'ops*, qui fait *Kekrops*, au moyen de la répétition ordinaire du *K*, comme Κεκαδυῖο ſe trouve dans les Auteurs pour ἐκαδυῖο, *privarunt*. Ce nom, dis-je, vient de Ἐκρεω, *profluo*, & de *ops*, ancien adjectif qui, ſelon Charles Etienne, ſignifie *dives*, & d'où eſt reſté *opulentus*. Ainſi Cécrops eſt l'équivalent de *profluens divitiis*. C'eſt l'Ebuſopas, le Midas, le Créſus Athénien. Cécrops paſſe pour avoir fondé la premiere ville d'Athenes ; pour avoir donné à Jupiter le nom de *Zeus*, ſous ſous lequel les Grecs honorerent ce Dieu ; pour avoir élevé les premiers autels, immolé les premieres victimes, vu naître le premier olivier. Sur quoi, ſi l'on conſidere que ce nom *Ekr'ops* ou *Cecr'ops* peut auſſi ſignifier *éruption du feu*, d'autant que *Ops* eſt le nom de la fille de Veſta, & peut paſſer pour une contraction d'*Opas*, feu, ou Vulcain, en langue Egyptienne, ſelon Cicéron : on reconnoîtra ſans peine à tous ces caracteres l'inventeur du feu, l'Og-mî, l'Hercule, le Mercure, le Vulcain, le Prométhée Celroſcythe. En effet, Charles Etienne, d'après les anciens Auteurs, obſerve que Cécrops immola, en Grece, les premieres victimes : or Pline va dire un peu plus loin que ce fut Prométhée qui tua le premier bœuf ; & ce meurtre du premier bœuf eſt attribué expreſſément à Cécrops par d'autres Ecrivains : Κέκροψ πρῶτος βοῦν ἔθυσε, καὶ Ζῆνα πρῶτον ὁμολόγησεν. Euſebe, Chron. p. 95. *Primus Cecrops bovem immolans, Jovem appellavit.* Hieronymus, Chron. p. 75. D'autre part nous apprenons de Diodore de Sicile, que, ſelon les traditions Egyptiennes, l'inventeur du feu le fut auſſi de tous les arts (ce qui eſt encore confirmé par Vitruve, par Lucrece, par les Hymnes d'Homere, &c.), & qu'il fut d'ailleurs le premier Roi. Ces rapports évidents, joints aux raiſons étymologiques que je viens d'apporter, font voir que Cécrops n'eſt, dans l'Hiſtoire des Athéniens, qu'un nom ſymbolique qui y figure l'origine des premiers arts, des premieres richeſſes, du premier culte, des premiers ſacrifices, de la premiere dynaſtie, toutes ſuites immédiates & néceſſaires du premier incendie des forêts. Les Anciens ont donné à Cécrops l'épithete de *Diphyès*, c'eſt-à-dire ayant deux natures ; ce qui a fort exercé les conjectures des Savants. La ſolution de cette énigme eſt, je penſe, dans la maniere dont ſe termine le nom Cécrops. Car *Ops* eſt un mot également aſſignable aux deux genres, comme on peut le voir par l'exemple de la Déeſſe *Ops*, & du Héros *Pelops* ; ce qui donna lieu de ſuppoſer, en ſtyle myſtique, que Cécrops étoit *Diphyès*, ou de deux natures, vu l'équivoque du genre aſſignable à ſon nom, qui pouvoit s'ap-

Cécrops

Cécrops (41) donna ſon nom à la ville de Cécropie (41), qui eſt aujourd'hui la citadelle d'Athenes. Quelques-uns font plus ancienne encore la ville d'Argos, fondée par le Roi Phoronée (43); & d'autres la ville de Sicyone (44). Mais les Egyptiens veulent que leur Dioſpo-

pliquer à une femme comme à un homme. Cette explication, qui m'eſt propre, paroîtra vraiſemblablement plus naturelle que de dire que *Cécrops* fut nommé *Diphyès*, parcequ'il réunit le premier les deux ſexes (l'homme & la femme) ſous les loix du mariage; ou que de feindre que ce premier Roi d'Athenes étoit né Egyptien; ou qu'il étoit né d'un Egyptien & d'une Athénienne; ou qu'il avoit deux corps, comme le fabuleux Gerion en avoit trois; ou que ſa taille étoit le double de la taille ordinaire; ou qu'il étoit androgyne; ou qu'il étoit hermaphrodite; ou qu'il étoit moitié homme & moitié Dieu; toutes rêveries qui méritent à peine d'être réfutées.

(42) Cette origine du nom de la citadelle Cécropie, eſt la même qu'apportent Iſidore, Orig. livre 15, ch. 1, & l'Auteur du livre *De incredibilibus*, p. 97.

(43) Les Poëtes font Phoronée fils d'Inachus, & frere d'Iſis. Il paſſe pour avoir le premier réuni en corps & en ſociété les Argiens, auparavant épars & ſauvages: c'eſt donc le Prométhée Argien; & j'ai déja fait voir que ſon nom ſignifie *feu nouveau*, venant de *neos*, nouveau, & de *phor*, équivalent de *feur*, qui ſignifie *feu* en langue Celtoſcythe, &, aujourd'hui même, en langue Allemande. C'eſt de ce mot *phor*, équivalent de feu, que les Latins ont fait le mot *fornix*, & nous les mots *four* & *fournaiſe*. La ville d'Argos, où regna Phoronée, eſt celle du Péloponneſe. Il ne faut pas la confondre avec pluſieurs autres du même nom. Sur quoi conſultez Etienne de Byzance. S. Auguſtin (Cité de Dieu, livre 18) écrit que la ville d'Argos reçut ce nom de ſon Roi Argus, que d'autres nomment Argolus; d'où les Argiens furent nommés *Argivi* & *Argolici*. Cet Argus ou Argolus étoit fils du Roi Apis, qui, lui-même, étoit fils du Roi Phoronée. Cet Apis Argien, dont le nom, à le tirer du mot oriental *Api*, ſignifie feu, a bien l'air de l'Abis Celtibete ou Hercule Pyrénéen, inventeur du feu, & Roi des Curetes Eſpagnols, ſur-tout quand on conſidere que, ſelon Diodore de Sicile, le plus ancien Hercule étoit le Chef des Curetes, inventeurs du feu, & que c'eſt ſur les monts Pyrénées que ſe paſſa la ſcene du premier incendie.

(44) Sicyone tiroit peut-être ſon nom d'une production de ſon terroir. *Sicyon*, chez Théophraſte, ſignifie de la graine de concombre. *Sicya*, chez Dioſcoride, *Sicyônia*, chez Athenée, ſignifient une citrouille: enfin *Sicyos*, chez les autres Auteurs Grecs, ſignifie concombre; à moins que Sicyone ne vienne de *Sicyonia*, ſorte de chauſſure chez Pollux.

gulas invenit Cynira Agriopæ filius, & metalla æris, utrumque in insula Cypro : item forcipem, martulum, vectem, incudem. Puteos Danaus, ex Ægypto advectus in Græciam,

(45) Les Egyptiens rapportoient la fondation de Diospolis à Jupiter, au tems de la retraite des Dieux en Egypte. D'après cette pétition de principe, ils paroissoient être conséquents en soutenant que Diospolis étoit beaucoup plus ancienne qu'Argos, puisque sa fondation remontoit à l'époque de la guerre des Dieux & des géants.

(46) *Cinyra*, ou, comme d'autres le nomment, *Cinaras*, paroît venir de ἄρι, *valdè*, & de Κινέω, *moveo*. Ainsi c'est un nom symbolique dérivé du mouvement que se donne un ouvrier. Ce même nom écrit Cinyras (Κινύρας) peut venir de Κινύρος, *querulus*; d'où la *cithare* des Anciens & un autre instrument à dix cordes étoient nommés Κινύρα; & pour lors le nom de Cinyras, considéré comme celui d'un forgeron, sera dérivé du gémissement & retentissement de l'enclume. Mais si l'on dérive ce même mot Cinyras de *Ur*, qui, dans tant de langues, signifie feu, & de Κινέω, *moveo*, Cinyras sera un être emblématique, symbole de l'agitation du feu, nécessaire à la plupart des arts. Les richesses de ce Cinyra (*Cinyræ Opes*) étoient passées en proverbe. C'étoit donc l'Ebusopas, l'Opas, le Vulcain Cypriaque; & c'est de quoi l'on ne peut guere douter, puisque Pline lui attribue tous les symboles de Vulcain, la fonte des métaux, la tenaille, le marteau, l'enclume, & que d'ailleurs son nom paroît signifier *agitation du feu*.

(47) Tous les manuscrits portent *Agricolæ*. Les Editeurs, à cette leçon manuscrite, substituent *Agriopæ*. Le Pere Hardouin s'étonne fort de cette correction, qu'aucune autorité ne justifie. Je soutiens que Pline a écrit *agricolæ*, mais sans *A* majuscule; car il est absurde de faire d'Agricola un nom propre Grec : c'est un nom Romain, & même un nom des derniers siecles de la République. Pline dit donc ici que *Cinyra* étoit le fils d'un villageois. Il devoit dire d'un homme sauvage; mais il aura été induit en erreur par l'équivoque du mot Grec Κιλλίκιος, ou Κίλλιξ, ou Κιλίκιος, qui signifie également *Villicus servus* ou *Vir hirsutus & quàm maximè agrestis*. De-là étoit venue l'expression mixte Κιλλικύρος, laquelle, chez Pollux, exprime des esclaves des champs, qui, ayant secoué le joug, s'étoient rendu les maîtres des mêmes champs qu'on leur faisoit labourer; par où l'on peut voir que l'expression Κίλλος ou Κιλλίκος s'employoit dans le sens de *Villicus servus*. Or *Villicus* vient, dans l'origine, de *Villus*, & par conséquent signifie la même chose que *vir hirsutus & maximè agrestis*. Sur quoi il est important d'observer que Charles Etienne, d'après d'anciennes autorités, fait Cynara fils de Cilix. D'où il résulte que Pline aura lu chez quelque Ancien le nom de Cynira, accompagné de l'épithete Κιλίκιος, qui signifie trois choses différentes; savoir, 1°. *Hirsutus & asper*, d'où nous est resté le mot *Cilice*; 2°. *Vir è Ciliçia oriundus*; 3°. *Vir*

lis(45) ſoit beaucoup plus ancienne. Cinyra (46), fils d'Agriopas (47), inventa en Chypre la tuile & la fonte des métaux; il inventa auſſi la tenaille, le marteau, le levier & l'enclume. Les puits ſont une découverte faite par Danaüs(48), qui vint d'Egypte dans la Grece,

ortum ducens à Cilice heroe. De ces trois aceeptions, qui peut-être étoient en égale vogue de ſon tems, il aura préféré celle de *Vir agreſtis, ſeu ſervus villicus*, un ruſtre, un homme qui travaille aux champs; & en conſéquence il aura interprété le mot Grec Κιλίκιος, non tout-à-fait dans le ſens où les gloſſaires nous font voir que l'employoit Ariſtide, je veux dire dans le ſens de *hirſutus & aſper*, mais dans un ſens figuré approchant de celui-là, & pareillement uſité; tellement qu'il aura traduit Κιλίκιος par le mot Latin *agricola*. Mais la comparaiſon des faits & des époques, & la ſimple réflexion qu'avant l'invention du marteau, de l'enclume & de la fonte des métaux, il n'y avoit point de labourage, faute d'inſtruments, demontre que Cinyra, auteur de toutes ces découvertes, n'a pu être le fils d'un laboureur, mais bien de l'un des hommes ſauvages que lui-même retira de cet état de brutes; & qu'ainſi Pline auroit dû attacher, comme Ariſtide, au mot Κιλίκιος le ſens de *vir ſemiferus, hirſutus & aſper.* C'eſt, ſans doute, cette conſidération qui aura porté quelque ancien Critique éclairé à ſubſtituer, dans le texte de Pline, le mot *Agriopas* au mot *Agricola.* Ce mot *Agriopas* ſignifie un homme ſauvage qui a plutôt un cri qu'une voix, qui s'exprime par des ſons inarticulés, à la maniere des brutes; en un mot, un homme antérieur à la formation du langage humain, ἄγριος, *ſauvage*, ὀπὴ, *voix.* On trouve ὀπὰ, *vocem*, chez Homere; d'où le Critique en queſtion aura formé *Agriopas*; correction, comme l'on voit, aſſez heureuſe, mais qu'il étoit indiſpenſable d'expliquer. J'oubliois d'obſerver que Pline, en parlant des inventions attribuées à Cinyra, ſe ſert du mot *martulus*, d'où nous avons fait marteau; qu'il s'en ſert, dis-je, à la place de *marculus*, qui étoit plus uſité. En effet, on lit dans une épigramme de Martial: *Ærariorum marculi die toto.* Conſultons auſſi Iſidore, Orig. l. 19, ch. 19: *Marcus malleus major eſt, marcellus, malleus mediocris; marculus, malleus puſillus.* Mais le Grammairien Caper, au dernier livre de l'Orthographe, écrit *martulus*, qu'il dérive *à marte.*

(48) Cette fauſſe origine du puits, attribuée à Danaüs, prend, ſelon moi, ſa ſource dans le mot Grec *Daneion*, un emprunt; ſur quoi il faut ſe rappeller ce qu'écrit Charles Etienne au mot *Argos*, qu'anciennement la ville d'Athenes & la ville d'Argos au Péloponneſe n'avoient qu'un ſeul puits, lequel étoit commun entr'elles, l'une l'empruntant de l'autre. Ainſi ce puits, ſelon toute apparence, ſe nommoit φρέαρ Δάνειον, c'eſt-à-dire le puits d'emprunt: or cette épithete *Daneion*, fauſſement interprétée, aura donné lieu au vulgaire, dans les ſiecles ſuivants, de rapporter l'origine de ce puits à Danaüs l'Egyptien. On a pu voir précédemment, & l'on verra encore par la ſuite, que la plupart des

quæ vocabatur Argos Dipſion. Lapicidinas Cadmus Thebis, aut, ut Theophraſtus, in Phœnice. Thraſon muros. Turres, ut Ariſtoteles, Cyclopes : Tirynthii, ut Theo-

autres prétentions Egyptiennes n'ont pas de meilleurs fondements.

(49) Dipſion (Δίψιον), c'eſt-à-dire *ſéjour aride, ſéjour de la ſoif*, ou peut-être *ſéjour des ſerpents*; car ſi Δίψος & Δίψα ſignifient *ſoif*, Δίψας ſignifie une ſorte de ſerpent.

(50) Cette fauſſe idée de la fondation de la Thebes de Béotie par Cadmus, prenoit ſa ſource dans l'ancien nom de *Kad-meiônes*, donné, par Homere & par les anciens Poètes, aux Thébains. Ce nom eſt un vrai ſobriquet, qui ſignifie *homines paucioris judicii*, des gens de peu de jugement. C'étoit le préjugé vulgaire contre tous les Béotiens; ce qui a fait dire à un ancien Poète :

Bœotum in craſſo jurates æthere natos.

En un mot, ce nom de *Cadméiens* étoit l'équivalent du nom de *Thébains*, qui, à coup sûr, vient du mot Grec *Thebos*, *ſtupor*. En effet, *Kad-meiônes* vient de *Kad*, ancien mot qui ſignifie jugement; d'où les Grecs ont fait le mot Καδής, un Cadi, un Juge; & d'où nous avons fait *mal caduc*, c'eſt-à-dire le mal, la criſe qui ôte le jugement. Toutes ces conſidérations appuient ſinguliérement l'opinion de Joſephe & des autres Critiques qui n'ont vu dans Cadmus qu'un être imaginaire. Pour ce qui regarde l'invention des lettres, je penſe que ce qui a en partie contribué à faire attribuer cette découverte à Cadmus, c'eſt qu'en langue Slawone, qui eſt un reſte du Celtoſcythe, l'alphabet ſe nomme *Obie-Cadlo*; mais cette expreſſion, ramenée à ſes racines, ne ſignifie, dans cette langue, que l'étroit aſſemblage, le parfait accord de toutes les parties d'un tonneau : *Kadz*, tonneau, cuve, &c. *Obiecie*, embraſſement; *Obiiac*, garnir, remparer. Ainſi c'eſt une expreſſion figurée qui déſigne l'alphabet entier, le faiſceau & aſſemblage complet de toutes les lettres. Ajoutez que, ſelon la plupart des Anciens, les Illyriens revendiquoient Cadmus pour leur compatriote, & prétendoient avoir ſon tombeau. Or tous les peuples Illyriens étoient des colonies Celtoſcythes. Auſſi voyons-nous, dans la géographie ancienne, aux confins de l'Illyrie, chez les Theſprotes, un fleuve nommé *Cadmus*.

(51) Cette opinion, que les murailles avoient été inventées par je ne ſais quel Thraſon, étoit encore un préjugé, une fable Celtoſcythique, dont l'étymologie & l'explication eſt dans le mot *Taras*, une enceinte de murs, une priſon, en langue Slawonne. De ce mot Celtoſcythe *Taras*, les Grecs, par duplication, ont fait leur mot *Tartaros*, la priſon des enfers. De ce même mot *Taras*, ils auront fait *Traſon* ou *Thraſon* par contraction ou par l'échange aſſez ordinaire d'une voyelle en aſpiration.

(52) *Cyclos*, en Grec, ſignifie un cercle; *Tour*, en Hebreux, ſignifie un circuit. Ainſi l'invention des tours par les Cyclopes eſt une interprétation,

appellée alors Argos Dipſion (49). La taille des pierres fut inventée par Cadmus (50), à Thebes, ou, comme veut Théophraſte, en Phénicie; les murailles par Thraſon (51); les tours (52) par les Cyclopes, ſelon Ariſtote, ou par les Tirynthiens (53), ſelon

une tradition, une fable Syrienne ou Phénicienne; ou plutôt c'eſt une tradition Celtique, puiſque, dans notre langue, *tour* exprime à-la-fois une tour & un circuit.

(53) Cette autre origine des tours, attribuée aux Tyrinthiens, paroît avoir ſa ſource dans le mot *tir*, qui, en Hébreux, ſignifie une tour, & qui probablement avoit la même ſignification en langue Syriaque & Phénicienne. Mais, encore une fois, la premiere conquête du globe s'eſt faite d'Occident en Orient, & du Nord au Midi, comme le ſoutient Leibnitz; ainſi on ne ſauroit être trop en garde contre la plupart des étymologies orientales, puiſque preſque toutes les expreſſions des langues de l'Orient ſont démontrées avoir leur ſource dans les anciennes langues de l'Occident & du Nord. C'eſt ainſi que les Celtes Belgiques, qui, encore aujourd'hui, appellent une forêt *hout*, ont appris, de tems immémorial, aux Indiens à appeller une forêt *Outan*. C'eſt ainſi que les anciens Cimbres, qui, ſous le nom de Cimmériens, ont tant de fois envahi le globe, ont tranſporté en Grece & en Aſie le mot *El*, qui, encore aujourd'hui, en Suédois, ſignifie feu; d'où s'eſt formé, chez les Grecs, le mot *Helios*, qui ſignifie Soleil; & chez les Orientaux, le mot *Heli*, qui ſignifie Dieu. Je pourrois apporter ici des milliers d'exemples ſemblables, ſi les bornes de cet ouvrage me le permettoient. Mais je penſe en avoir aſſez dit pour le petit nombre de Lettrés qui ont fait des recherches ſur le berceau de l'Hiſtoire, & qui d'ailleurs ont, comme Leibnitz, comparé entr'elles les diverſes langues, tant mortes que vivantes. Ce ſera donc principalement pour cette élite des Lecteurs que je déduirai, avec une extrême vraiſemblance, cette origine Tyrinthienne des tours, du mot Slawon ou Celtoſcythe *Tyranſtwo*, qui ſignifie *meurtre*, &, dans un ſens moins rigoureux, *traitement cruel & tyrannique*: or les tours ſont les premiers châteaux, dont le nom vient de châtier. Les tours & les anciens châteaux ont, en effet, été regardés, de tout tems, comme le ſéjour des tortures, de la tyrannie & du châtiment. C'eſt donc dans le Celtoſcythe *Tyranſtwo*, & non dans le mot Hébreux *tir*, qu'il faut chercher la ſolution de l'origine Tyrinthienne des tours. Nos uſages s'accordent d'ailleurs merveilleuſement avec cette explication, puiſqu'à Paris même, les priſons où l'on renferme les criminels, portent les noms de Tour, de Tournelle, de grand & de petit Châtelet, &c. &c. ce qui fait voir l'analogie des tours avec les châtiments, & par conſéquent avec le mot *Tyranſtwo*, qui, au ſurplus, pouvoit être la ſource du nom des Tyrinthiens, auxquels Théophraſte attribue les premieres tours.

phraſtus. Ægyptii textilia: inficere lanas Sardibus Lydi. Fuſos in lanificio Cloſter filius Arachnes, linum & retia Arachne. Fulloniam artem Nicias Megarenſis. Sutrinam Tychius Bœotius. Medicinam Ægyptii apud ipſos volunt repertam:

(54) Cette prétention des Egyptiens à la plus grande ancienneté de l'art des Tiſſerands, s'appuie ſur leurs quatre ſortes de fins lins, qui ſe tiroient de quatre de leurs régions; ſavoir, de la Tanitique, de la Péluſiaque, de la Butique, & de la Tentyritique. Ce lin leur rapportoit de gros profits, comme preſque toutes leurs autres productions; mais ce même lin avoit, comme Pline l'obſerve, très peu de fermeté. Auſſi donne-t-il, ſans balancer, la palme au lin de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Voyez Pline, l. 19, ch. 1, où il aſſure que c'eſt dans l'Eſpagne Tarragonoiſe que s'eſt fait l'invention des voiles de fin lin nommés Carbaſes; ſorte de toile précieuſe que nous nommons aujourd'hui *de la batiſte*. Je me figure au reſte que le lin d'Egypte, préciſément parcequ'il a moins de fermeté que la batiſte, & qu'il caſſe aiſément, à-peu-près comme fait le coton, a un mérite dont on pourroit tirer un très grand parti pour la teinture; car toutes nos toiles Européennes réſiſtent plus ou moins à la teinture, & ne prennent jamais le vif coloris de la laine & de la ſoie; ce qui vient uniquement, ſelon ma conjecture, du peu de poroſité & de la ſolidité exceſſive des brins qui compoſent leurs fils. J'ai conſidéré ces fils élémentaires au microſcope, & j'ai vérifié qu'ils ſont liſſes & luiſants comme des miroirs de réflexion; en un mot, qu'ils rendent les rayons du ſoleil comme une glace, & qu'il eſt preſque impoſſible d'y ſurprendre des pores: d'où je conclus que moins un fil, dans ſes brins élémentaires, approche de cette ſolidité preſque abſolue, & plus il a de pores; ce qui doit rendre un tel fil infiniment plus propre à prendre & à retenir la teinture. Au reſte ce ſont des vues nouvelles que je ſoumets à l'examen & à l'expérience.

(55) Ce préjugé de l'invention de la teinture des laines par les Sardiens, prend manifeſtement ſa ſource dans les mots Slawons *Sardik*, camaïeux, *Sarzia*, ſerge rouge, & *Sart*, rire, les couleurs étant le divertiſſement de la vue. Ce n'eſt pas que la ville de Sardes n'ait été, comme Tyr, Sidon, & beaucoup d'autres villes, en grande réputation pour la teinture rouge, & que cette teinture n'ait été nommée par quelques anciens Auteurs Grecs *Sardianicon bamma*, comme on le peut voir chez Suidas: mais cet exemple vague ne doit point prévaloir contre l'étymologie poſitive que je préſente, & qui donne trois preuves pour une. Je me rappelle que, dans mon Traité des cauſes phyſiques & morales du rire, j'ai avancé, comme par une ſorte d'inſpiration, que le rire Sardanien (& non Sordonien) dont parle Homere, prenoit ſa ſource dans le mot *ania*, qui ſignifie peine, triſteſſe, & dans le mot *ſard*, qui, ſelon ma conjecture d'alors, devoit ſignifier *le rire* dans les plus anciennes langues. Or l'étude que, depuis ce tems-là, j'ai faite de la langue

Théophraſte; la tiſſeranderie (54) par les Egyptiens; la teinture des laines par les Lydiens, dans la ville de Sardes (55); les fuſeaux pour filer la laine par Cloſter (56), fils d'Arachné; la ligne & les filets par Arachné (57); l'art des foulons par Nicias (58) de Mégare; & la façon des ſouliers par Tykhius (59) de Béotie. Les Egyptiens (60) revendiquent pour leur territoire l'inven-

Slawone, ce reſte précieux de l'idiôme Celtoſcythe, m'a mis à portée de vérifier qu'en effet *fard* eſt un très ancien mot qui, dans cette langue, ſignifie *le rire*. Ainſi ce que j'ai dit alors par ſimple conjecture, eſt devenu une démonſtration.

(56) C'eſt un nom factice & ſymbolique formé du verbe Grec Κλώθω, *neo*. Ce Cloſter, le fileur, n'a pas plus exiſté que la Parque *Clôtho*, chargée par les Poètes du ſoin de filer nos jours.

(57) Préjugé qui prend ſa ſource dans une interprétation Syrienne. *Arag*, en Hébreux, ſignifie *faire de la toile*; ce qui peut s'appliquer auſſi aux filets & aux autres tiſſus.

(58) *Nicias*, qui ſignifie *Victor*, peut conſéquemment ſignifier *Subactor*, qui, dans le ſens noble, ſignifie un Vainqueur; mais qui, dans un autre ſens, ſignifie le manœuvre qui foule, qui preſſe: or l'art des foulons n'eſt autre choſe que *ars premendi & ſubigendi lanas*.

(59) Ceci eſt encore une tradition Celtoſcythe. Tykhius eſt un être ſymbolique, dont le nom a ſa racine dans le Slawon *Tykac*, toucher, manier, retoucher.

(60) Les Egyptiens (ſelon Clém. d'Alex. livre 1, Strom.) rapportoient l'invention de la Médecine au Dieu Apis. C'étoit une commémoration Celtibérienne, une confuſion du nom Apis avec le nom Abis. Juſtin écrit qu'Abis fut l'inventeur des premiers arts chez les Curetes ou Tartéſiens Eſpagnols. Ce n'eſt pas à ce ſeul égard que les Egyptiens ont affecté de confondre dans leur Apis les caracteres diſtinctifs de l'Abis Celtibere; en effet, j'ai déja fait voir qu'Apis n'étoit, en Egypte, le ſymbole & le Dieu du labourage qu'en vertu de la tradition Celtibérienne, qui attribuoit l'invention de la charrue, des premiers bœufs domptés, & du labourage au Héros Abis, né chez les Curetes Tartéſiens. Au reſte j'ai ſouvent eu lieu d'obſerver qu'Abis, ou, comme les Egyptiens prononcent, Api, eſt le nom du feu en langue Indienne, & n'eſt autre que l'inventeur du feu, ou Vulcain Celtibere. Or Vulcain, ſelon les plus anciennes traditions, paſſoit pour l'inventeur de tous les arts où les métaux & le feu étoient employés: & la Médecine a toujours été de ce nombre, ſur-tout la partie de cet art qui concerne la Chymie. Selon Diodore de Sicile, les Egyptiens, comme l'a remarqué Polydore Vergile, attribuoient auſſi l'invention de la Médecine à Mercure: or j'ai prouvé que Mercure, au témoignage de Jules Céſar, étoit le Dieu propre des Celtes, & réputé par eux l'inventeur de tous les arts, ſans exception. La gloire dont ſe targuent ici les Egyptiens eſt

alii per Arabum, Babylonis & Apollinis filium. Herbariam & medicamentariam à Chirone, Saturni & Philyræ filio.

Æs conflare & temperare, Ariſtoteles Lydum Scythen

donc évidemment un larcin, une uſurpation qu'ils font, ſoit aux Celtes, ſoit aux Celtiberes, dont ils n'étoient, ſans doute, qu'une colonie.

(61) *Arabus* ne me paroît nullement Latin. Le nom propre, ou le nom national tiré de l'Arabie, eſt *Arabs*, ou *Arabicus*, ou *Arabius*. Mais pour *Arabus*, c'eſt probablement un barbariſme, attendu que l'*a* devant le *b*, & non précédé d'aſpiration, ne ſouffre preſque jamais, chez les Romains, la lettre *u* intermédiaire entre le *b* & la lettre *s* à la fin des mots, excepté peut-être dans le ſeul mot *Cacabus*, qui probablement eſt une expreſſion barbare, d'abord gréciſée, enſuite latiniſée. Il eſt vrai qu'on trouve chez Ovide (Héroïde de Sapho à Phaon):

Non Arabo noſter rore capillus olet.

Mais comme cet exemple eſt, en quelque ſorte, unique, & que les raiſons grammaticales alléguées le rendent plus que ſuſpect, il s'enſuit qu'il faut lire en cet endroit d'Ovide:

Non Arabum noſter rore capillus olet,

& qu'*Arabo*, chez ce Poète, ainſi que *per Arabum* chez Pline, eſt une faute de copiſte, auſſi-bien qu'au livre 36, *Arabus lapis* pour *Arabius*. Je ſoutiens qu'il faut lire ici *per Aragum*; ce nom propre *Aragus* ſera, comme les précédents, un nom ſymbolique, qui viendra, ou du Grec *Arêgô*, je ſecours, ou, ſi l'on veut, de l'Hébreu *Raga*, rendre un bon office. Quand même on s'obſtineroit à conſerver la leçon *per Arabum*, ce nom même, *Arabus*, ſe rapporteroit encore à la même étymologie que *Aragus*, puiſque le *b* & le *g* ſont ſynonymes dans la compoſition des mots. Témoin *Arrhabon*, fleuve de l'Ibérie Caucaſienne, qu'on ſoutient être le même que l'*Aragus* des autres Auteurs; ſur quoi j'obſerverai qu'on trouve pareillement un fleuve nommé *Aragus* dans l'ancienne Ibérie Pyrénéenne. Ce premier Médecin *Arabus* ou *Aragus* (dont, au ſurplus, le nom a, de toute maniere, pour étymologie *Arêgo*, je porte ſecours) n'eſt donc, à coup ſûr, qu'une commémoration Celtibérienne. Quoi qu'il en ſoit, il paroît que Charles Etienne a ſuſpecté avant moi la leçon *per Arabum*; car il écrit: *Arabs, vel Arabus, Apollinis filius ex Babylone, ut inquit Plinius, lib. 7.* Par où l'on voit qu'il a tenté d'introduire la leçon *Arabem* à la place de la leçon *Arabum*. Encore une fois, je penſe avoir comme démontré qu'il faut lire *Aragum*. Ce qui aura porté Charles Etienne à propoſer la leçon *Arabem*, c'eſt, ſans doute, la haute célébrité de l'école Arabe en Médecine; mais il faut conſidérer que cette Ecole n'a pris naiſſance que ſous les Califes, à la décadence de l'Empire Romain.

(62) On eſt bien aſſuré que Babylone n'eſt point ici le nom d'une ville, puiſqu'il s'agit d'une femme ou d'une

tion

tion de la Médecine, que d'autres attribuent à Arabus (61), fils de Babylone (62) & d'Apollon; & Chiron (63), fils de Saturne & de Philyra, paſſe pour être le premier qui ait connu les ſimples (64), & qui en ait tiré des remedes.

Ariſtote attribue à Scythès (65) de Lydie, & Théophraſte à

concubine d'Apollon, laquelle mit au monde l'inventeur de la Médecine. C'eſt donc le nom d'une Nymphe, ou d'une Déeſſe, ou d'une mortelle célebre; ainſi il faut écarter ici juſqu'au ſouvenir même de Babylone & de la Babylonie, qui ne pourroient qu'embrouiller la queſtion. Mais quelle ſera donc cette femme ou nymphe Babylone à laquelle Apollon eut affaire, & qui fut mere du premier Médecin? Pourquoi aucun des Anciens, excepté Pline, n'en fait-il mention? Ne ſeroit-ce point encore là un nom barbare comme la plupart des précédents? Oui, ſans doute, & de plus un nom Celtoſcythe. En Slawon, *Baby-lona* ſignifie *Dame-lumiere*, c'eſt-à-dire la lumiere perſonnifiée & qualifiée; racines *baba*, femme, *lona*, lueur, lumiere: il étoit de droit d'en faire la femme du Soleil. Tout cela au reſte ne ſignifie autre choſe, ſinon que le premier Médecin étoit un enfant de lumiere, un génie éclairé du ciel, &c. &c. Souvent même les Païens ont regardé le Soleil comme l'inventeur en chef de la Médecine, par la raiſon que l'art de retirer les mortels des portes de la mort ſuppoſe l'aſſemblage de toutes les lumieres, dont le Soleil étoit regardé comme la ſource, tant au propre qu'au figuré. J'oubliois d'obſerver que cette Baby-lone, c'eſt-à-dire cette Dame-lumiere, ou femme Lucide, reſſemble fort à la Déeſſe Lucine, qui, par ſes fonctions de ſage-femme, a pu & a dû même être regardée comme la mere du premier Médecin; outre que cette expreſſion de ſage-femme ne ſignifie autre choſe que femme éclairée, & que d'ailleurs *Lona*, Lucine & la Lune ſont trois expreſſions ſynonymes. Mais que ſera-ce ſi l'on réfléchit que le mot Slawon *Baba*, dans l'une de ſes acceptions propres, ſignifie une ſage-femme? Croirai-je déroger à la gravité de la queſtion préſente, en me permettant d'ajouter que ce mot Celtoſcythe *Baba*, qui ſignifie une femme, & de plus une ſage-femme, pourroit bien être la vraie ſource de notre mot *babil?*

(63) Le nom de Chiron vient de χειρ, main. C'eſt donc un nom ſymbolique qui ſignifie le premier opérateur, ou plutôt la premiere collection de recettes; car le mot χειρ ſignifie auſſi un écrit & des tablettes écrites, comme le prouve Pollux, livre 2. La note ſuivante appuie fort cette derniere étymologie.

(64) Pline dit que Chiron, ſymbole de l'art de guérir par les ſimples, eſt le fils de Saturne, c'eſt-à-dire du tems; & de Philyre, c'eſt-à-dire de la lecture. *Philyra*, en Grec, ſignifie la membrane du tilleul, laquelle jadis ſervoit de rouleau ou tablette à écrire. Il eſt tout naturel de ſuppoſer que la parfaite connoiſſance de la Botanique & de ſes propriétés a été le fruit du tems & de l'étude.

(65) Cette opinion de la fonte de

monſtraſſe, Theophraſtus Delam Phrygem putat. Ærariam fabricam alii Chalybas, alii Cyclopas. Ferrum Heſiodus in Creta eos qui vocati ſunt Dactyli Idæi. Argentum invenit Erichthonius Athenienſis: ut alii, Æacus. Auri metalla

l'airain par Scythès n'étant appuyée que ſur une fauſſe analogie, puiſque le mot Grec Σκύθης ne ſignifie point de l'airain, mais du fer, ce vice d'étymogie a porté d'autres Grecs, tels que Théophraſte, à attribuer l'invention de la fonte du cuivre à *Dolas*. Voyez-en les raiſons juſtificatives dans la note ſuivante. Voyez auſſi, au ſujet du nom propre Scythès, la fin de la note 67.

(66) *Delas* eſt une inverſion Helléniſque du mot orientat *Dalès*, qui exprime en Hébreu l'action d'atténuer & de décompoſer par le feu; racines *Dal*, atténué, *ès*, feu. L'échange de l'*a* en *e* eſt très ordinaire toutes les fois qu'un mot paſſe d'un idiôme à un autre, & ſurtout d'Europe en Aſie. C'eſt ainſi que le mot Cimbrique *el*, qui ſignifie feu, & d'où les Grecs ont fait *Helios*, Soleil, a produit en Judée le verbe *halal*, éclairer, illuminer.

(67) C'eſt ce que ſignifie *æs temperare*. Cet art s'appelle aujourd'hui alliage & combinaiſon de l'airain; définition aſſez vague pour exprimer l'amélioration des qualités du cuivre par la combinaiſon d'autres métaux fondus avec lui en certaines proportions. Nos anciens Chymiſtes, pour définir cet art, l'avoient nommé *attemperatio*; c'étoit l'expreſſion Latine, & de plus l'expreſſion propre, puiſqu'elle ſignifie l'art de tempérer le vice d'un métal par ſon alliance avec d'autres métaux. De ce mot Latin *attemperatio* ou *temperatura*, nos Peres, par une corruption manifeſte, ont fait le vieux mot attrempance, pour atrempérance; car il ne s'agit nullement ici de la trempe des métaux. Quoi qu'il en ſoit, ces mots *attremper* & *attrempance* répondent, dans les anciens Vocabulaires, & même dans l'Amalthée du docte Guillaume Morel, aux mots Latins *tempero* & *temperatura*; ce qui avoit induit un Savant moderne dans une grande erreur, puiſqu'il avoit traduit ainſi le paſſage actuel de Pline: *Ariſtote attribue à Scythès Lydien, & Théophraſte à Déla Phrygien, l'art de fondre & de tremper le cuivre.* Cette traduction renferme deux grandes fautes; la premiere, d'appeller *trempe* l'amélioration du cuivre par ſa combinaiſon avec d'autres métaux, & de confondre ainſi l'attrempance du cuivre avec la trempe du fer, appellée par Juſtin, livre 44, ch. 4, *ferri temperamentum*; la ſeconde, de traduire ici le mot *æs* par notre mot *cuivre*. Il eſt conſtant qu'il ne s'agit point ici du cuivre ſimple, mais du cuivre combiné d'autres métaux, & qu'ainſi il eſt indiſpenſable de traduire airain ou bronze. Dupiner n'eſt point tombé dans ces deux fautes; il traduit l'*art d'allier la bronze*: mais il tombe dans une faute non moins groſſiere, en interprétant *Lydum Scythen* par Lydus le Scythe. Nous ſavons, à n'en pas douter, par le témoignage d'Héſiode, chez Clem. Alex. l. 1, Strom. p. 307, que Scythès eſt ici un nom propre. Cependant je dois obſerver que *Kalkhos*, en Grec, ſignifie airain, & que

Délas (66), Phrygien, l'art de fondre l'airain, & la juſte combinaiſon (67) d'alliage d'où dépend ſa perfection. Quant à la fabrique des ouvrages en cuivre, les uns en attribuent les premiers eſſais aux Khalybes (68), & les autres aux Cyclopes (69). Le fer, ſelon Héſiode, a été trouvé en Crete par les Dactyles Idéens (70); l'argent, par Erichthonius (71), Athénien, ou, ſe-

Kalkus, en langue Celtoſcythe ou Slawone, ſignifie un arc : or qui dit un Scythe, dit un Archer.

(68) Origine étymologique, déduite du rapport du nom des Khalybes Luſitains, très célebres, ſelon Juſtin, livre 44, ch. 4, pour la trempe du fer, avec le mot Grec *Khalyps*, qui ſignifie acier. Mais comme l'analogie du fer ou acier avec l'airain n'eſt pas juſte, d'autres Auteurs ont abandonné cette étymologie, & ont eu recours à une explication plus vague, mais pourtant moins défectueuſe, en attribuant les premieres fabriques d'airain aux Cyclopes compagnons de Vulcain.

(69) Cyclopes, c'eſt-à-dire gardes de Vulcain, ou ceux qui tournent autour du feu. Racines *Kyklos*, cercle, *Opas*, Vulcain en langue Egyptienne, ſelon Cicéron.

(70) Strabon, livre 10, le Scholiaſte d'Apollonius, & d'autres Auteurs, font mention d'un incendie du mont Ida, qui fut l'époque de la premiere connoiſſance du fer & des autres métaux, par l'entremiſe des Dactyles Idéens, auſſi nommés Cureres, habitants primitifs de cette montagne. Mais comme il y avoit deux monts Ida, l'un en Crete & l'autre en Phrygie, & que ces deux monts ont été célebres par le ſéjour des Curetes, des Dactyles, des Corybantes, &c. Les Critiques ſont comme en défaut à cet égard, & ne ſavent ſi cette premiere fonte des métaux, occaſionnée par le premier incendie des forêts du mont Ida, eſt une tradition propre à la Crete, ou ſi la Phrygie eſt en droit de le revendiquer. Quoi qu'il en ſoit, cet embraſement du mont Ida, auquel on rapportoit fauſſement la premiere fonte des métaux, eſt placé, par un Savant moderne (par Helvicus, dans ſa Géographie), ſoixante & treize ans après le déluge de Deucalion, & ſoixante & cinq ans avant la fuite de Phryxus avec ſa ſœur Hella; c'eſt-à-dire que cet incendie arriva, au calcul de cet Auteur, environ vers l'an 1440 avant Jeſus-Chriſt. J'ai fait voir, dans mes *Origines Uriennes*, que les plus anciens Cureres étoient les Cureres Tartéſiens ou Celtiberes, & qu'au ſurplus cette antique tradition, commune à pluſieurs peuples, de l'ancien incendie d'une montagne couverte de forêts, lequel incendie avoit fait connoître, pour la premiere fois, les métaux, n'étoit autre choſe qu'une commémoration de l'incendie des monts Pyrénées, atteſté par Diodore, & qui, ſelon cet Auteur, donna lieu à la découverte & au commerce des premiers métaux. Tous les peuples chez qui cette tradition ſe retrouve ſont donc preſque à coup sûr des colonies Celtiques ou Celtibériennes.

(71) *Erichthonios*, en Grec, ſignifie combat de la terre; c'eſt donc un

& conflaturam, Cadmus Phœnix ad Pangæum montem: ut alii, Thoas & Eaclis in Panchaia: aut Sol Oceani fi-

nom qui peut métaphoriquement convenir à l'argent, ce métal de contention, cette ſource de guerre & de diſcorde. Racines *eris*, diſpute, *khthôn*, la terre.

(72) *Aiokos*, en Grec, peut ſignifier l'aiguillon de la terre, &, dans le ſens figuré, ce qui aiguillonne les hommes à ſe battre & à ſe déchirer entre eux. Racines *Aia*, la terre; *akê*, & autrement *akis*, aiguillon. C'eſt une étymologie ſemblable à la précédente. Le rapport de l'argent au mot *Æacus* peut rouler auſſi ſur une autre interprétation, qui tient à la définition chymique de ce métal: on ſait que l'argent eſt, après l'or, le métal le plus incorruptible. Or *aiakios*, en Grec, peut ſignifier une matiere compoſée d'une terre incorruptible: racines *aia*, terre, *akios*, incorruptible.

(73) Cadmie (*cadmia*, & ſur-tout *cadmia foſſilis*) eſt une très ancienne expreſſion employée par les Chymiſtes pour ſignifier un foſſile propre à la fonte des métaux. *Lapis ex quo fit æs, cadmia vocatur, fuſuris neceſſarius*, dit Pline, livre 34, chap. 10. Ce foſſile contient diverſes ſubſtances métalliques, & nommément, pour l'ordinaire, de l'arſenic, du biſmuth & de l'argent. Le nom de *cadmie*, comme toutes les autres expreſſions dont *cad* eſt la racine, ne ſignifie autre choſe qu'aſſemblage, aſſortiment, cohérence; en ſorte qu'il étoit aſſez naturel que les Chymiſtes l'appropriaſſent à leur nomenclature. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ce foſſile nommé *cadmie*, & que les Anciens employoient à la fonte de l'or, qui a donné lieu de ſuppoſer que la fonte de l'or étoit un ſecret inventé par Cadmus. Auſſi cette tradition varie-r-elle dans les circonſtances, les uns plaçant cette découverte ſur le mont Pangée, les autres dans la Pankhaïe; d'où l'on peut conclure que la matiere nommée *cadmie* étoit commune dans ces deux endroits. La dénomination de *Pangée* exprime une *cadmie* naturelle, un mêlange de toutes ſortes de terres, un aſſortiment de toutes les ſubſtances. Le nom de Pankhaïe (qui vient de *aia*, terre, & de l'inuſité Pankhos, *omnis*; d'où Pankhô, *omnino*) préſente auſſi le même ſens.

(74) *Thoas*, nom ſymbolique qui exprime l'accélération du feu. Racines θοω, j'incite, je hâte; *as* (aleph, ſin) le feu, en Hébreu. J'ai recours à une racine orientale, la Pankhaïe étant en Arabie. Au reſte on peut s'en tenir à la racine Grecque θοω, j'excite, & ne regarder ici le mot *as* que comme une ſimple déſinence. On ſent bien que la fonte des mines d'or étant attribuée à un perſonnage dont le nom ſignifie agitation, cette agitation ne doit être autre que celle du feu par le moyen des ſoufflets de forge: c'eſt ce qui deviendra démontré dans la note 75.

(75) Eaclis eſt le mot Grec Ειακλεις latiniſé: on ſait que les Latins tetranchoient volontiers de la ſyllabe ει, ou l'*e*, ou l'*i*; témoin ειδωλον, *idolum*; εἶω, *eo*, *vado*. Ainſi donc le nom *Eiakleis* ſignifie la clef des vents, la priſon des vents, un ſouffler de forgeron. Ce nom contient deux racines.

lon d'autres, par Æacus (72); les mines d'or, & la maniere de les fondre, par Cadmus (73), qui en fit la découverte au mont Pangée, ou, comme d'autres le diſent, par Thoas (74) & par Eaclis (75), dans la Pankhaïe (76), ou enfin par Sol (77), fils de

L'une eſt *eia* (*venti*), compoſé inuſité de *uo*, *eo*, *vado*, *venio*; d'où *ventum eſt*, & *ventus*, le vent, le ſouffle, l'air allant, l'air en marche, l'air en mouvement : l'autre racine eſt *Kleis*, une clef, une porte, une barriere; ce qui ſert à retenir en eſclavage ou à mettre en liberté.

(76) Voyez la fin de la note 71, & la note 72.

(77) M. de la Nauze avoit traduit *le Soleil, fils de l'Océan*. Il eſt évident qu'il faut traduire *Sol, fils de l'Océan*, ou peut-être même, comme fait Dupinet, *Sol*, fils d'*Oceanus*. C'eſt ainſi que Diodore de Sicile, livre 1, écrit qu'un ancien Roi d'Egypte portoit le nom de *Sol* ou d'*Helios*, c'eſt-à-dire (ajoute-t-il) le même nom qu'on donne au Soleil. Ce Sol, fils de l'Océan, n'eſt autre que l'Apollon Celtibere, qui fut aïeul d'Abis, & qui ſe nommoit Gorgoras ou Gargoras. En effet, il eſt à remarquer premiérement que Gargoras ou Gorgoras ſignifie Soleil Océanique, puiſque ce nom vient de *gorgos*, impétueux, qu'on fait être l'équivalent d'*Okeanos*, compoſé d'*okiôn*, *velocior*, & d'où s'eſt formé d'ailleurs le mot Italien *corgarſi*, ſe coucher, par analogie avec l'Océan où le Soleil ſe couche. Secondement, ce nom vient d'*Oras* ou *Orus*, ancien nom du Soleil en Egypte & ailleurs; d'où les Latins ont fait *horæ*, les heures, & qui même a conſervé ſa racine propre dans le mot Hébreu *our*, qui ſignifie feu, flambeau, lumiere. Troiſiémement (ce qui ſemble ne laiſſer aucun doute ſur cette queſtion) Pline attribue à ce Sol, fils de l'Océan, l'invention de l'uſage du miel : or cette invention eſt perſonnellement propre à Gargoras, aïeul d'Abis, ſelon Juſtin, livre 44, chapitre 4, où il écrit que Gargoris, ou, comme d'autres liſent, Gorgoris, ou Gargoras, ou Gorgoras (car la leçon *Gorgonius*, adoptée par un Hiſtorien Eſpagnol, n'eſt pas admiſſible); où il écrit, dis-je, que Gorgoras, le plus ancien Roi des Curetes Tartéſiens, fut l'inventeur des ruches : *Mellis colligendi uſum primus invenit*. Quatriémement, on ne peut entendre par *Sol, fils de l'Océan*, qu'un perſonnage Heſpérien, puiſqu'indépendamment des preuves tirées de l'Italien *corgarſi*, ſe coucher, l'Océan, auſſi-bien que l'Heſpérie, eſt regardé par les Poëtes comme le lit où chaque ſoir va ſe coucher le Soleil. Tout nous fait donc voir que l'Heſpérien Gorgoras eſt le perſonnage dont il eſt ici queſtion. Sur quoi il faut ſe rappeller que l'invention du miel eſt auſſi attribuée, par Virgile & d'autres Poëtes, à Ariſtée. Or le nom Ariſtée eſt ſynonyme de *Sol Oceanides*, ou Soleil Heſpérien, en un mot, de Gorgoras, puiſqu'il ſignifie coucher du jour, *Solis ſtatio*. Racines *ſtatio*, demeure, ſtation; & *Ari*, ancien nom du ſoleil ou du jour, & qui même ac-

lius, cui Gellius medicinæ quoque inventionem ex melle aſſignat. Plumbum ex Caſſiteride inſula primus apportavit Midacritus. Fabricam ferream invenêre Cyclopes. Figlinas Coræbus Athenienſis. In iis orbem Anacharſis Scythes: ut alii, Hyperbius Corinthius. Fabricam materiariam Dæ-

tuellement ſignifie jour en langue Indienne. Toutes ces fictions ne ſignifient autre choſe, ſinon que l'uſage du miel eſt venu de l'Heſpérie, c'eſt-à-dire de l'Eſpagne.

(78) Ainſi portent les manuſcrits. Ce nom, Midacrite, a paru des plus inouis, des plus étranges, au Pere Hardouin. Il témoigne deſirer que quelque manuſcrit l'autoriſe à lire *Midas Phrygius*. Il s'appuie de quelques Auteurs, tels qu'Hygin (fable 274) & Caſſiodore (Var. liv. 3, p. 31), qui attribuent l'invenrion du plomb noir & du plomb blanc à Midas, fils de Cybele & Roi de Phrygie. Mais je ſoutiens qu'il n'y a abſolument rien à changer dans le texte de Pline. Notre Auteur dit que l'invention du plomb eſt attribuée à Midacrite. C'eſt comme s'il diſoit que l'invention du plomb eſt attribuée à un perſonnage nommé *Plumbus*. En effet, on vient de voir que toutes les origines des arts, alléguées précédemment, avoient des ſolutions étymologiques; & celle-ci eſt évidemment de ce nombre. *Midacrite* ſignifie l'eſſai, l'épreuve de l'or, &, dans le ſens figuré, l'épreuve de Midas, parceque *Midas* & *or* ſont ſynonymes dans le ſtyle des Anciens, & que Midas paſſoit pour avoir eu le don de convertir tout en or. Il eſt donc plus clair que le jour que ce nom Midacrite, qui ſignifie proprement épreuve de Midas, n'eſt qu'une définition du plomb, métal que l'on a employé de tout tems à l'eſſai & à l'épreuve de l'or. Je le répete, la bonne maniere d'expliquer les Anciens n'eſt pas d'altérer leur texte, mais au contraire de s'y plier, de le reſpecter, & de ſe jetter courageuſement dans les recherches qu'exigent les endroits non encore éclaircis. C'eſt la méthode, que j'ai ſuivie dans tout le cours de cet ouvrage. Ce n'eſt pas, à la vérité, la plus courte ni la plus facile; mais peut-être les Lecteurs me ſauront-ils gré de ces travaux.

(79) Sans doute l'une des isles Caſſitérides dont Pline a parlé ſur la fin du livre 4, chap. 22, & dont il a dit: *Ex adverſo Celtiberiæ complures ſunt inſulæ, Caſſiterides dictæ, à fertilitate plumbi.* Tout cela concourt à prouver ce que j'ai avancé tant de fois, que la plupart des inventions humaines étoient venues de la Celtique & de la Celtibérie.

(80) Voyez la note 68.

(81) Ce nom eſt Celtoſcythe. Il vient du Slawon *Corab*, qui ſignifie un arc, & tout ce qui eſt arqué & courbé. Ce perſonnage voûté eſt évidemment l'emblême du travail, de l'application. C'eſt ce même perſonnage que Diogene Laerce appelle *Rhœcus*, c'eſt-à-dire pareillement, *courbé*, & qu'il donne pour pere à l'inventeur du tour. Il nomme ce premier tourneur Théodore, c'eſt-à-dire *céleſte don*; car

l'Océan, & le même qui a montré, ſelon Gellius, l'uſage du miel dans les remedes; le plomb, par Midacrite (78), qui l'apporta le premier de l'isle Caſſitéride (79); les ouvrages en fer, par les Cyclopes (80); les ouvrages de terre cuite, par l'Athénien Corœbus (81); la roue, pour la perfection de ces derniers ouvrages, par le Scythe Anakharſis (82), ou, comme d'autres l'aſſurent, par Hyperbius (83) de Corinthe; & les ouvrages en bois, par Dædale (84), qui, pour cet effet, imagina la

le tour dut paroître aux Anciens une invention divine. Il y eut depuis un très fameux Artiſte de Samos, fortuitement nommé Théodore, dont on voyoit encore un chef-d'œuvre à Preneſte du tems de Sylla, & qui a été très mal-à-propos confondu par les Auteurs avec le perſonnage ſymbolique Théodore, fils du Travail & inventeur du tour. Sur quoi voyez la note 85.

(82) La roue du potier n'eut, ſans doute, jamais d'autre rapport avec Anakharſis que le rapport apparent de ce nom propre avec le verbe Grec anakheo, *moveo*. Le mouvement eſt l'attribut propre d'une roue. Strabon, livre 7, a fait obſerver avant moi que cette roue des potiers ne pouvoit être l'invention d'Anakharſis, puiſqu'Homere, fort antérieur à ce Scythe, parle de cette même roue dans ce vers:

Ut figulus, cui dextra totam quatit ociùs aptam.

(83) Ceci a été avancé par Théophraſte (Voyez le Scholiaſte de Pindare, Olymp Od. 13). Cependant je doute fort de l'exiſtence de cet Hyperbius: ce nom propre n'a aucun rapport direct ni indirect avec la roue du potier; mais il a un rapport des plus ſenſibles avec le nom propre Anakharſis; car ſi celui-ci peut ſignifier *motus latus*, celui-là peut ſignifier *elatè, ſeu ſuperiùs incedens*. Au moyen de cette fauſſe analogie des noms, on a inſenſiblement attribué très mal-à-propos à Hyperbius une invention qui n'étoit déja que trop témérairement attribuée à Anakharſis.

(84) Dædale eſt un nom Syrien, dont les racines ſe retrouvent dans les deux mots Hébreux *dai* (prépoſition qui, de même que *da*, en grec, augmente le ſens du mot qu'elle précede) & *dal*, pauvre. Dædale eſt donc l'emblême de la pauvreté, du beſoin, premiere ſource néceſſaire des arts & de toute induſtrie; vérité ou morale conſacrée & érigée en maxime par Héſiode, par Théocrite, par Ariſtophane & par le proverbe Latin *Paupertas excitat artes*, par le *Paupertas audax* d'Horace, &c. C'eſt à quoi fait alluſion cette belle ſcene du Plutus d'Ariſtophane, où la Pauvreté prouve aux Athéniens qu'elle eſt la mere de toute induſtrie, & par conſéquent des vrais biens. Cette comédie, que j'ai nouvellement traduite en vers François, ſe trouve à la tête de la troiſieme édition de mon Anacréon & d'autres Poètes Grecs, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine. On reconnoît manifeſtement le génie Oriental dans cette fiction morale du beſoin, pere de l'induſtrie. Ainſi les ailes

dalus, & in ea ſerram, aſciam, perpendiculum, terebram, glutinum, ichthyocollam : normam autem, & libellam, & tornum, & clavem Theodorus Samius. Menſuras & pondera, Phidon Argivus : aut Palamedes, ut maluit Gellius.

de Dædale ne ſignifient autre choſe, ſinon que le beſoin donne des ailes : les détours du labyrinthe conſtruit par lui, déſignent les difficultés qui aſſiegent la carriere des arts dont il paſſe pour l'inventeur, &c. &c. Il ne faut donc point s'étonner que le nom de Dædale ſoit un nom Oriental, & il faut reléguer parmi les fables la tradition adoptée par Diodore, & qui faiſoit de Dædale un Athénien deſcendant d'Erechtée.

(85) Iſidore, Orig. l. 19, chap. 19; Hygin, fabl. 274, attribuent l'invention de la ſcie, non à Dædale, mais au fils d'une ſœur de Dædale, nommé Perdix, que ſon oncle, par une baſſe envie, précipita du haut d'une tour. Au lieu de Perdix, ce même perſonnage eſt nommé *Talos* par Diodore de Sicile, l. 4, ou, comme lit Polydore Vergile, *Talaus*. Ce nom vient de *Talas* ou *Talaos*, qui ſignifie pauvre, miſérable; c'eſt donc le ſynonyme de Dædale, & par conſéquent un nom ſymbolique. Auſſi les inventions attribuées à l'un, ſont pareillement attribués à l'autre; car Diodore fait inventer par Talaüs, éleve & neveu de Dædale, la roue des potiers, le tour, & la ſcie. A l'égard du nom *Perdix*, il doit ſon origine à la fable qui fait changer le neveu de Dædale en perdrix lorſqu'il fut précipité par ſon oncle. Cependant Ovide a, pour ainſi dire, eu honte de lui donner ce nom de *Perdix*, ſachant bien que c'étoit déroger aux traditions reçues. Il ſe contente d'attribuer à un perſonnage qu'il ne nomme point, mais qu'il fait fils d'une ſœur de Dædale, l'invention de la ſcie, &c.

Ille etiam medio ſpinas in piſce notatas
Traxit in exemplum, ferroque incidit acuto
Perpetuos dentes, & ſerræ repperit uſum
Primus, &c.

Metamorph. l. 8.

(86) Pour ce perſonnage, il en a réellement exiſté un de ce nom, puiſque les Anciens avoient ſa ſtatue fondue par lui-même, & qui paſſoit pour une merveille, tant pour l'art que pour la reſſemblance. Pline en reparlera, ainſi que de ſes divers ouvrages, au l. 34, chap. 8, où il lui fait tenir dans ſa main droite une lime, non, je penſe, à titre d'invention, mais comme un ſymbole de la perfection de ſes ouvrages. Quoi qu'il en ſoit, ce perſonnage réel, nommé Théodore, dont la ſtatue, fondue par lui-même, fut tranſportée à Preneſte par Sylla, ne peut pas même être ſoupçonné d'être l'inventeur du tour, dont l'antiquité ſe perd dans le chaos des tems, puiſque Diodore attribue cette découverte à un parent de Dædale, contemporain de Minos.

(87) Il eſt inconteſtable que Phidon, en Grec *Pheidon*, eſt un perſonnage allégorique, un nom ſymbolique qui exprime l'avarice, & qui vient du mot Grec *Pheidô*; chicheté, épargne, d'où *Pheidôn*, un avare. Dupinet écrit qu'il étoit paſſé en proverbe chez les Grecs, de dire d'un avare, *qu'il meſuroit ſa dépenſe à la meſure de Pheidon*; mais ce Phéidon, qui préciſément

ſcie,

ſcie (85), le rabot, le plomb, la tariere, la glu & la colle de poiſſon. Mais Théodore (86) de Samos ajouta l'équerre, le niveau, le tour & la clef. Phidon (87) d'Argos, ou, ſi nous en croyons Gellius, Palamede (88), introduiſit l'uſage des poids & des meſures. Pyrodes (89), fils de Cilix, enſeigna à tirer du

ſignifie avare, & dont les Grecs avoient fait le patron des avares, n'exiſta pas plus en Grece, que, parmi nous, ſaint Ladre, dont le petit peuple fait également le patron des avares, ni que cet autre perſonnage trivial, nommé ſaint Lâche, dont ce même vulgaire à fait le patron des pareſſeux. Auſſi l'invention des poids & meſures étoit-elle attribuée, par d'autres Auteurs, à Palamede; autre origine ſymbolique dont nous allons donner la ſolution.

(88) Pluſieurs raiſons ont pu contribuer à faire attribuer à Palamede l'invention des poids & des meſures. Premiérement, ce peut avoir été l'effet d'une interprétation Syrienne; car ce nom a pu, & même a dû paroître aux Syriens venir de l'Hébreu *Palas*, balancer, peſer à la balance; ou de *Palal*, peſer le droit, rendre la juſtice: ſur quoi il faut même obſerver que ce mot Hébreu *Palal* s'épelle *Pé*, *lamed*, *lamed*. Or la balance, les poids, les meſures, ſont les attributs de la Juſtice; d'où l'on ſe ſera peu à peu accoutumé à voir dans ce Palamede une analogie avec l'acte de juger & de peſer le droit. En conſéquence les Grecs Orientaux, & bientôt après les autres Grecs, auront tranſporté à ce perſonnage le ſymbole de la juſtice; en un mot, on lui aura attribué l'invention de la balance, des poids & des meſures. Ajoutons que le mot Grec *Palamê*, d'où peut ſe dériver Palamede, ſignifie auſſi une *palme*, c'eſt-à-dire (pour l'ordinaire) une meſure de quatre doigts. Secondement, l'analogie de Palamede & des balances, poids & meſures, ſymboles de la Juſtice, ſe fait manifeſtement ſentir, en ce que les quatre lettres θ, ξ, φ, χ, dont l'invention eſt attribuée à Palamede, étoient préciſément les quatre ſymboles abrégés des ſuffrages, en un mot, les quatre lettres uſitées dans les jugements. Par exemple, on ſait de ſcience certaine que, dans les jugements, le Θ, l'une des quatre lettres attribuées à Palamede, ſignifioit θάνατος, & qu'elle marquoit toujours la peine de mort, comme le reconnoiſſent les meilleurs Gloſſaires: ſentiment confirmé par le vers remarquable de Perſe:

Et potis es nigrum vitio præfigere Theta.

D'où l'on peut préſumer, avec grande vraiſemblance, que des trois autres caracteres attribués au même perſonnage, le ξ étoit l'abregé de ξύλον, qui, parmi ſes diverſes acceptions, ſignifioit une ſorte de torture; que le φ ſignifioit φυγή, le banniſſement; enfin que le χ ſignifioit χάρις, *Kharis*, la grace. Il étoit bien naturel d'attribuer ces quatre caracteres juridiques à Palamede, puiſqu'on lui attribuoit d'ailleurs l'invention même des jugements & de la juſtice, figurée par les poids, la balance & les meſures.

(89) Pyr-odès ſignifie feu viatique, feu de tranſport. On le fait fils de Cilix, c'eſt-à-dire d'un caillou. C'eſt en-

Ignem è ſilice Pyrodes Cilicis filius : eumdem aſſervare in ferula, Prometheus.

Vehiculum cum quatuor rotis Phryges. Mercaturas Pœni. Culturas vitium & arborum Eumolpus Athenienſis.

core, auſſi-bien que ſon pere, un perſonnage ſymbolique.

(90) Prométhée n'eſt autre que l'inventeur du feu, c'eſt-à-dire, que le Vulcain ou *Ogmi* Celtique, qui profita de la chûte de la foudre ſur un arbre des Pyrénées, pour perpétuer le feu ; événement célébré par Diodore de Sicile & par d'autres Auteurs, mais ſur-tout par Lucrece dans ces deux vers :

Fulmen detulit in terras mortalibus ignem
Primitus : inde omnis flammarum deditus ardor.

Prométhée, dis-je, profita de ce premier incendie pour perpétuer le feu ; & comme on ne découvrit que longtems après lui l'art de le reſſuſciter, lorſqu'il étoit une fois éteint, il appliqua tous ſes ſoins à trouver les moyens de l'entretenir, de le conſerver, en un mot, de l'empêcher de s'éteindre, & ſe rendit éternellement célebre par la découverte qu'il fit d'un arbriſſeau nommée férule, dont l'écorce, ou, ſelon d'autres, la moëlle, étoit propre à entretenir lentement la vie du feu, fort différente en cela de notre amadou, qui ſe conſume très rapidement. Conſultez, ſur la découverte du feu, mes *Origines Uriennes*, à Paris, chez Lejai, Libraire, rue S. Jacques.

(91) *Ferula* (comme qui diroit πυρὸς ὕλη) ſignifie matiere du feu, venant de *fer*, qui, de même que *fir*, *por*, *for*, *phor* & *pur*, ſignifie feu, ſelon la diverſité des idiômes, comme je l'ai amplement prouvé dans mes *Origines Uriennes*, où j'ai fait voir que *fer* avoit notamment la ſignification de πῦρ, à en juger par les mots Latins *fervor* & *fermentare* ; & encore par le mot Germanique *feur*, qui veut dire feu, auſſi-bien que par le mot Britannique *fir*, qui a la même ſignification. La férule (du moins celle de Prométhée) ſe nomme, en Grec, Νάρθηξ. Nous parlerons de la férule en ſon lieu, en traitant des diverſes plantes. Voyez la Table des matieres.

(92) Il eſt plus vrai de dire que ce ſont les Celtes qui ont inventé ces ſortes de voitures ; car le char à quatre roues, qu'on nommoit *petoritum*, eſt reconnu pour avoir été une voiture propre aux Gaulois. Sur quoi conſultez Alexander ab Alexandro, livre 2, chap. 30, p. 109. Voici ſes paroles : *Petoritum, Gallicum fuit, rotarum quatuor.* L'on ne peut guere ſoupçonner les Gaulois d'avoir emprunté ce coſtume des Phrygiens. Il eſt infiniment plus vraiſemblable que les Phrygiens, à titre de colonie des anciens Briges Celtiques, tenoient originairement cet uſage des Celtes. Mais c'étoit la manie des Latins de rapporter tout aux Phrygiens, dont ils croyoient deſcendre.

(93) C'étoit l'opinion des Anciens, que les peuples Puniques avoient les premiers exercé le commerce maritime.

Miſcuerunt primi infido commercia ponto,

dit le Poëte Dionyſius. Nous avons

feu des cailloux, & Prométhée (90) à le conſerver dans de la meche de férule (91).

Les Phrygiens ont inventé les voitures (92) à quatre roues ; les Carthaginois le trafic (93); l'Athénien Eumolpe (94) la culture des vignes & des arbres ; Staphylos (95), fils de Si-

vu plus haut que Pline s'eſt contredit en attribuant ailleurs le premier commerce à Bacchus.

(94) Il y a à parier qu'Eumolpe n'inventa pas plus la culture des vignes, & celle des arbres, qu'Héſiode ni Virgile; mais ainſi que l'un & l'autre de ces Poëtes, & bien des ſiecles avant eux, il compoſa des Poëmes ſur les divers objets de l'agriculture. Sans ſes ouvrages, dont les Anciens citent quelquefois des paſſages très courts, & comme à la dérobée, on pourroit douter de ſon exiſtence ; car les faits qui l'appuient ſemblent également la détruire. Les uns, comme Strabon, livre 7, en font un Thrace établi dans l'Attique. Diodore de Sicile au contraire en fait un Roi originaire d'Egypte. Quelques-uns ſoutiennent qu'il étoit vraiment Athénien de naiſſance; quelques autres, comme Suidas, le ſuppoſent antérieur à Homere, & en font le fils du Poëte Muſée, à qui on attribue un Poëme Grec, aujourd'hui exiſtant, ſur l'aventure de Léandre & de Héro. Eſchine, dans ſa harangue contre Ctéſiphon, dérive d'Eumolpe le nom des Eumolpides, ſorte de Prêtres & de Magiſtrats à Athenes. En un mot, il n'y a rien de certain, ni ſur ſa naiſſance, ni ſur le tems auquel il a vécu. Je conjecture qu'Eumolpe pourroit bien n'être que le nom d'un Poëme qui contenoit des préceptes pour l'agriculture, ou les louanges des Dieux. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Molpê*, en Grec, ſignifie Hymne, Cantique, Poëme préconiſant ; Eumolpe ſignifie donc le bon Chantre, ce qui ſignifie auſſi le bon Poëte ; car les poéſies d'alors ſe chantoient. Ainſi Eumolpe eſt plutôt le nom de profeſſion d'un perſonnage inconnu & douteux, que le nom propre d'un perſonnage bien avéré, & qu'on connoiſſe.

(95) Rien de conſtant dans les témoignages des Anciens au ſujet de ce Staphylos. Les uns, comme Pline, le font fils de Silene ; les autres, comme Apollodore (*De Diis*, l. 1), le font fils de Bacchus ; enfin d'autres, comme Plutarque, le font fils de Théſée. De plus, cette invention du mélange de l'eau & du vin eſt attribuée, par Philokhore, chez Athenée, livre 2, à Bacchus lui-même ; par Théopompe, cité chez le même Athenée, *ibidem*, à Midas le Phrygien ; par l'Ecrivain Staphylos, encore chez le même Athenée, à Melampus; en ſorte qu'à ce dernier compte, Staphylos ne ſeroit plus l'inventeur du mélange de l'eau & du vin, mais un ancien Ecrivain qui auroit ſeulement parlé de cette invention, ſoit dans un Poëme, ſoit dans un Traité, ſoit dans une Hiſtoire. Malgré les nuages répandus, comme à l'envi, par les Auteurs ſur cette queſtion, il me paroît évident que *Staphylos* n'eſt point le nom d'un perſonnage réel, mais qu'il eſt uniquement

Vinum aquâ miſceri Staphylus Sileni filius. Oleum & trapetas Ariſtæus Athenienſis. Idem mella. Bovem & ara-

l'emblême de la découverte dont il s'agit ici. En effet, ce nom ſignifie race de l'eau, enfant de l'eau, venant de φῦλος, *genus*, *generatio*, *ſemen*; & de *ſta*, inverſe du mot *aſt*, que nous avons dit ſignifier *eau*, & qui, dans ſes compoſés, ſe prononce tantôt *aſt*, tantôt *ſta*, tantôt *ſat*, & tantôt *ſit*; car c'eſt de là que ſe ſont formées, chez divers peuples, les expreſſions ſuivantes; ſavoir, *aſt-ap-us*, l'un des noms du Nil, & qui ſignifie *aquæ-tenebroſæ-domus*, comme l'a vu au livre 5, chap. 9; *ſata*, mot Hébreu qui ſignifie boire; & *ſitis*, mot Latin qui ſignifie la ſoif, l'appétit de l'eau. D'où il réſulte que Staphylos ſignifie enfant de l'eau, & que par conſéquent ce nom eſt manifeſtement ſymbolique, & figure l'invention de l'uſage de tempérer la force du vin par le moyen de l'eau. Les francs buveurs, ou buveurs de vin pur, ſe moquerent, ſans doute, de cet uſage, & traiterent d'enfants de l'eau ou de grenouilles ces demi-buveurs qui baptiſoient ainſi leur vin; de là cette tradition, ce propos de table, que Staphylos (l'enfant de l'eau) avoit inventé l'uſage de tempérer le vin avec de l'eau.

(96) J'ai parlé de Silene, chap. 1, note 8 de ce ſeptieme livre.

(97) Je viens de parler d'Ariſtée dans la même note où j'ai parlé de Sol, fils de l'Océan. J'ai fait voir que le nom Ariſtée déſigne un perſonnage Heſpérien, dont le nom ſignifie ſoleil couchant, ou ſoleil de l'Occident. Auſſi l'invention du miel, attribuée ici par Pline à cet Ariſtée, eſt-elle attribuée formellement, par Juſtin, au Celtibere Gargoras, dont j'ai obſervé que le nom ſignifie auſſi ſoleil couchant.

(98) La plupart des manuſcrits & des éditions portent *Buzyges*; leçon confirmée par Heſychius & Suidas. Je n'en ſuis pas moins perſuadé qu'il faut lire ici *Briges*, comme a lu Polydore Vergile, Invent. livre 3, chap. 2, ſans doute d'après d'anciens manuſcrits. En effet, il me paroît que ſi *Bouzyges* eſt le nom Hellénique employé par les Ecrivains Grecs, *Briges* eſt le nom Latin employé par Pline, & que ces deux noms ſignifient une ſeule & même choſe, c'eſt-à-dire *Boum jugatorem*; car ce mot *Briges* eſt évidemment compoſé de *Urum adigens*, celui qui dompte & force au travail un taureau ſauvage; l'expreſſion *ur* étant un mot Celtique dans l'origine, dont les Latins ont fait *urus*, & qui ſignifie, tant chez les Celtes que chez les Romains, un taureau ſauvage: *Uri enim Gallica vox eſt, quâ feri boves ſignificantur*, écrit Macrobe, Saturn. liv. 6, chap. 4. Or ce mot *ur* ou *uri*, dans la compoſition des mots, eſt ſujet à ſe prononcer *bri*; d'où les Latins auront fait *Briges* pour *ur'agens*, *urum adigens*, nom expreſſif qui revient préciſément à l'épithete Grecque *Bou-zyges*. Je dis *à l'épithete*, car c'étoit celle d'Hercule, ſelon Suidas, Hercule étant cenſé avoir ſoumis au joug les premiers bœufs, pour le fait de labourage. Or cet Hercule eſt, à coup ſûr, l'Hercule Celtique, inventeur de

lene(96), le mêlange de l'eau avec le vin; & l'Athénien Ariſtée(97) l'huile & les meules propres à preſſer les olives. Le même Ariſtée a trouvé le miel; & l'Athénien Brigès(98), ou Triptoleme(99),

tous les arts, ou tout au moins l'Hercule Celtibere (*Abis*) que Juſtin nous donne pour inventeur du labourage. Ce ne peut être que cet Hercule ſoit Celtique, ſoit Celtibere, qu'on ait nommé Tri-ptoleme, c'eſt-à-dire trois fois guerrier, à cauſe de la conquête qu'il fit des trois parties du monde; & à qui l'on attribue auſſi l'invention du labourage & du premier joug: c'eſt pourquoi on a quelquefois confondu Triptoleme, à tous ces égards, ſur-tout à l'égard des bœufs domptés, tant avec l'Hercule Celtique, qu'avec l'Hercule Celtibere, ainſi qu'avec le Brigès ou Buzygès Athénien; enfin avec l'*Oſiris* des Egyptiens, par la raiſon que *Oχ ir* peut ſignifier *nodus ſeu jugatio urorum*. Racines *tr* ou *ur*, un taureau ſauvage dans toutes les langues dérivées du Celtique, & *oχ*, qui certainement ſignifioit un dompteur en Egyptien, à en juger, tant d'après les traditions Oſiriennes qui attribuent le premier joug à Oſiris, que d'après les différents noms dérivés de *oχ*, & qui, dans les diverſes langues, ont la même analogie avec l'impoſition du joug. Car de là vient *oχos*, qui, en Grec, ſignifie un nœud, un aſſemblage formé & retenu par la force. De là le mot Hébreu *oχouχ*, qui n'eſt qu'une réduplication de l'Egyptien *oχ*, & qu'on fait ſignifier *robur*, *robuſtus*, *domitor*, &c. De là encore le mot Hébreu *oſas*, fouler aux pieds, mettre ſous ſoi, traiter en dompté: enfin de là les noms propres Hébreux Ozée, *ſalvator*, Oza, *fortitudo*, Oſias, *fortitudo Domini*, Oziel, *fortitudo Dei*, &c. Joignez-y les mots Slawons *Ouχ-dac*, *frænum dare*, donner une bride, mettre un frein; & Ozeniac, *conjugem facere*, ſoumettre quelqu'un au joug du mariage. Ce ſeroit abuſer des preuves, que d'en apporter un plus grand nombre.

(99) Tri-ptoleme, c'eſt-à-dire trois fois guerrier; c'eſt le nom d'Hercule, & principalement de l'Hercule Celtique, ou Celtibere. Voyez la note précédente, où l'on a obſervé, d'après Suidas, que Bu-zygès, dont on vient de parler, étoit pareillement l'épithete propre d'Hercule. J'ajouterai que toutes les fois qu'il eſt queſtion d'Hercule à titre de dompteur des bœufs, c'eſt de l'Hercule Celtique ou Celtibere dont il eſt queſtion, puiſque ce fut en Eſpagne qu'Hercule, ſelon la fable, enleva les bœufs de Gérion; ce qu'il ne put aſſurément faire ſans les dompter, puiſqu'avant lui tous les bœufs étoient ſauvages; & c'eſt de là qu'il fut appellé *Buzyges* par les Athéniens, qui s'approprierent très mal à propos cet Hercule. La raiſon pour laquelle on trouve dans l'Hiſtoire un ſi grand nombre d'Hercules, c'eſt que ce perſonnage repréſente les premiers événements de l'Hiſtoire du monde, & que ces événements ſont arrivés ici plutôt, & là plus tard, ſelon les diverſes contrées du globe, plus ou moins tard civiliſées; d'où il eſt arrivé que ces diverſes contrées, auxquelles au ſurplus ces événements étoient communs, à la différence près des dates

trum Buzyges Athenienſis : ut alii, Triptolemus. Regiam civitatem Ægyptii, popularem Attici, poſt Theſeum. Tyrannus primus fuit Phalaris Agrigenti. Servitium invenêre Lacedæmonii. Judicium capitis in Areopago primum actum eſt. Prælium Afri contra Ægyptios primi fe-

chronologiques, ſe ſont attribué, comme à l'envi, ce perſonnage figuratif, lequel, quoique parfaitement identique quant à la nature des événements, ne l'eſt nullement quant à la nature des époques. A proprement parler, il n'y a eu qu'un véritable Hercule, le premier, le plus ancien de tous, je veux dire l'Hercule Celtique, inventeur du feu, de la guerre, des arts de toute eſpece, &c. tous les autres Hercules n'ont été, & n'ont pu être, que des commémorations, des répétitions, des copies de notre Hercule, ſi juſtement ſurnommé Tri-ptoleme, pour avoir fait la premiere conquête des trois parties du globe. Sur quoi conſultez mon Traité des *Origines Uriennes*, où tous ces faits ſont expoſés dans le plus grand jour.

(100) De ce nombre ſont Virgile, qui qualifie Triptoleme

Uncique puer monſtrator aratri;

Hygin, qui, dans la fable 277, s'exprime ainſi : *Ceres boves domare, & alumno ſuo Tri-ptolemo fruges ſerere demonſtravit*, attribuant l'un & l'autre, ſinon le premier joug, du moins le premier enſemencement & labourage des terres, à Triptoleme; comme fait auſſi Diodore de Sicile, l. 6, chap. 15. Ovide, Faſt. l. 4, dit pareillement que Triptoleme enſeigna le premier aux hommes l'uſage de la charrue :

Iſte quidem mortalis erit; ſed primus arabit,
Et ſeret, & cultâ præmia tollet humo.

(101) Les Prêtres Egyptiens, ſelon Diodore de Sicile, l. 1, aſſuroient que le premier Roi avoit été Vulcain, à titre d'inventeur du feu : *aſſerunt primum regnaſſe Vulcanum inventorem ignis, eoque beneficio ducem conſtitutum.* C'étoit convenir ſecrétement que ce premier Roi étoit le Vulcain ou Hercule Celtique, puiſque j'ai fait voir que le premier incendie des forêts, ſource des premiers métaux, de l'aveu même de Diodore, s'étoit paſſé ſur les monts Pyrénées.

(102) Phalaris, célebre par le taureau d'airain où il fit enfermer & brûler l'Artiſte Perilaüs, qui en étoit l'auteur, & qui le lui avoit préſenté comme un chef-d'œuvre d'art & de cruauté. Les malheureux qu'on y enfermoit, lorſque le feu venoit à les gagner, jettoient des cris qui, au moyen de l'organiſation intérieure de ce taureau, paroiſſoient être de vrais mugiſſements. Voyez, ſur ce fait, les deux Diſcours de Lucien ſur *Phalaris*. On ne ſait pas préciſément en quelle époque placer ce perſonnage. Strabon ſemble le faire contemporain de Servius Tullius, Roi de Rome, puiſqu'il le fait commencer à regner dans la cinquante-deuxieme olympiade. Alexander ab Alexandro le fait contemporain de Zénon d'Elée, qu'il fait périr au milieu des tortures que ce Tyran lui fit ſouffrir. Or Zénon d'Elée floriſſoit, ſelon Diogene Laerce, vers la ſoixan-

ſelon d'autres (100), a mis le premier en uſage le bœuf & la charrue.

L'Etat monarchique a pris naiſſance (101) chez les Egyptiens, & la Démocratie chez les Athéniens, après la mort de Théſée; la Tyrannie dans la ville d'Agrigente, en la perſonne de Phalaris (102). Les Lacédémoniens (103) firent les premiers eſclaves. Le premier jugement à mort fut porté par l'Aréopage (104). La premiere bataille s'eſt donnée, entre les Africains & les Egyptiens, à coups de phalanges (105), c'eſt-à-dire à coups de bâ-

tieme olympiade, c'eſt-à-dire plus de trente ans après que Phalaris eut commencé ſon regne. Mais il eſt à obſerver que Diogene Laerce ne fait aucune mention de Phalaris à propos de Zénon; il écrit au contraire qu'il fut expoſé à la torture & mis à mort par le Tyran Néarque; & il ajoute enſuite que, ſelon d'autres, ce Tyran ne ſe nommoit point Néarque, mais Diomédon. Ainſi Phalaris, qui, chez Alexander ab Alexandro, tient à une époque certaine, qui eſt celle du Philoſophe Zénon, ne tient plus à aucune, & devient un être problématique, quand on remonte à la ſource, & que l'on conſulte Diogene Laerce. Par exemple, lorſqu'on lit chez Lucien que Pythagore a été viſiter Phalaris, on eſt tenté de croire que Phalaris a réellement exiſté du tems de Pythagore; cependant lorſqu'on vient à conſulter la vie de ce Philoſophe chez Diogene Laerce, on n'y trouve abſolument aucune mention de Phalaris. Mais ce qui ajoute le comble à cette incertitude, ce qui acheve de rendre l'exiſtence de Phalaris infiniment ſuſpecte, c'eſt l'aſſertion de Timée chez Polybe (in excerpt.), que le taureau de Phalaris n'avoit jamais exiſté, & que tout ce qu'on en raconte devoit être mis au rang des fables. Si donc, non ſeulement on ôte à Phalaris ſes rapports avec Pythagore & Zénon d'Elée, mais même avec le taureau d'airain, il ſe trouvera que Phalaris ne ſera plus qu'un être imaginaire, ou, tout au moins, un perſonnage très douteux, qu'on ne ſait plus ni à quelle époque aſſigner, ni à quels événements hiſtoriques appliquer.

(103) Alluſion aux Ilotes, le ſeul peuple eſclave qui fût en Grece, & qui étoient ſerfs du territoire de Lacédémone.

(104) Le Pere Hardouin écrit qu'Elien confirme ceci dans ſes Hiſtoires variées, livre 3, chap. 38. J'y lis uniquement que l'uſage de faire le procès à quelqu'un, & de lui infliger des peines, prit naiſſance à Athenes. Cet Auteur ne parle en cet endroit, ni de peine de mort, ni d'Aréopage.

(105) S'il y a eu une telle bataille entre les Egyptiens & les Africains, elle remonte, ſans doute, à des tems bien reculés. Mais on doit croire qu'il y a ici erreur de termes, & que par *phalanges* il faut entendre un corps de troupes réglées, ou bien il eſt néceſſaire d'entendre ceci des plus anciens

cêre fuſtibus, quos vocant phalangas. Clypeos invenerunt Prœtus & Acriſius inter ſe bellantes, ſive Chalcus Athamantis filius. Loricam Midias Meſſenius. Galeam, gladium, haſtam Lacedæmonii. Ocreas & criſtas Cares. Arcum & ſagittam Scythen Jovis filium, alii ſagittas Perſen Perſei

naturels de l'Egypte, qui ne différoient en rien des peuples féroces & aborigenes des rivages de l'Afrique, & dont Diodore de Sicile, livre 4, a dit : *Fateamur oportet illos eſſe loci aborigenes, neque aliundè generis, ſicut quidam naturales ſenſerunt, principium cœpiſſe.* Le même Diodore, livre 1, obſerve que les plus anciens hommes ſe faiſoient la guerre avec des bâtons : *Quo tempore nondum erant arma adinventa, ſed fuſtibus homines injurias propulſabant.*

(106) Comme nous pourrions dire, *à coups de manche à balai.* Les Grecs appelloient phalanges de longs cylindres de bois, c'eſt-à-dire des bâtons arrondis, comme eſt une canne, le manche d'un balai, celui d'une lance, &c. Nous voyons chez Nonius, d'après Varron, que les Latins emploient auſſi le mot *phalangæ* dans le même ſens.

(107) Prœtus étoit fils d'Abas, Roi des Argiens. Ses filles ayant eu la vanité de ſe comparer à Junon, les Poètes feignent que cette Déeſſe leur ſouffla une manie, durant laquelle elles ſe crurent changées en vaches ; ce qui fait dire à Virgile, dans l'Eglogue de Silene :

Prœtides implerunt falſis mugitibus agros.

Voyez auſſi Homere, Odyſſ. liv. 11, & Pline, l. 25, chap. 5, où il dit que Melampus guérit la folie de ces Princeſſes avec l'ellébore qui porte ſon nom.

(108) Propre frere de Prœtus dont on vient de parler, & auquel il ſuccéda. Ainſi il s'agit ici d'une guerre civile que ces deux freres eurent enſemble, ſans doute pour la ſucceſſion au trône d'Argos, après la mort de leur pere Abas.

(109) Ce nom, en Grec, ſignifie airain. Ainſi c'eſt un nom ſymbolique.

(110) Athamas, fils d'Eole, eut huit enfants, ſans plus ; ſavoir, Phryxus & ſa ſœur Hellé, l'un & l'autre du premier lit : deux autres enfants du ſecond lit ; ſavoir, Mélicerte & Léarque ; enfin, du troiſieme lit, il eut Leucon, Erythrus, Schœneas & Cithion. Il eſt évident qu'il s'eſt gliſſé ici une faute dans le texte de Pline ; & je ſoupçonne qu'au lieu d'*Athamantis*, il faut lire *Acamantis* ; ce nom propre *Acamas* eſt celui d'un fils de Théſée, d'un fils d'Antenor, d'un Roi de Thrace qu'Homere fait venir au ſecours de Troye, & de pluſieurs autres perſonnages. Tenons-nous-en à l'Acamas Phrygien, fils d'Antenor, & à qui les Poètes donnent l'épithete de *ſemblable aux Dieux*, c'eſt-à-dire de *prudent*. En effet, *Acamas* paroît être un nom oriental, & avoir ſa racine dans le mot *hakam*, qui, en Hébreu, ſignifie *ſapiens, prudens, ingenio acutus.* Cette origine du bouclier me paroît, dis-je, avoir ſa ſource

tons

tons (106) faits en rouleaux. Le bouclier a été introduit par Prœtus (107) & par Acrisius (108), dans une guerre que ces deux freres eurent ensemble, ou par Chalchus (109), fils d'Athamas (110); la cuirasse par Midias (111) de Messene; le casque (112), l'épée (113) & la pique (114) par les Lacédémoniens; les bottes (115) & les aigrettes (116) par les Cariens; l'arc & la fleche par Scythès (117), fils de Jupiter, encore que la fleche (118), selon d'autres, ait été inventée par

dans quelque proverbe oriental, comme si nous disions que le bouclier doit son origine à la prudence; que le bouclier a été inventé par la précaution, &c. &c.

(111) Ceci est une tradition Celtoscythe; le nom propre *Midias*, appliqué au prétendu inventeur de la cuirasse, étant évidemment un composé adouci du mot Tudesque *smid* ou *schmid*, ouvrier en fer. Le *sch* n'est qu'une aspiration barbare que déposent volontiers les Grecs & les Latins. Aussi nulle trace, nul vestige de ce Midias dans tous les Ecrits des Anciens.

(112) A cause du rapport de *Lakôn*, un Lacédémonien, avec le mot Grec *lakos*, retentissement, cliquetis, &c.

(113) A cause du rapport des effets de l'épée tranchante avec le mot Grec λακισμα, *scissura*, *ruptura*, lequel mot *Lakisma* a lui-même quelque analogie apparente avec le mot *Lakôn*, qui signifie un Lacédémonien.

(114) A cause du rapport apparent du mot Grec λαγχη, une pique, avec le mot *Lakôn*, un Lacédémonien.

(115) Peut-être les Cariens avoient-ils donné leur nom à une sorte de chaussure, nommée *Kar-kinoi* par Phérécrate, cité par Pollux.

(116) A cause du rapport du mot *Kar*, qui signifie un Carien, avec le mot Grec *Kara*, qui signifie la tête: or l'aigrette est un ornement de tête.

(117) Les Scythes étoient tellement en possession de la gloire d'avoir inventé les fleches, que l'Hercule Grec, selon Tzetzès, avoit appris l'art de tirer de l'arc du Scythe Teutarus. Le mot Latin *sagitta*, une fleche, vient du mot *Saga*, synonyme de *Scythes*, & qui désigne particuliérement les Scythes Orientaux. Leibnitz, Stralenberg, & d'autres Modernes, dérivent le nom des Scythes du mot Tudesque *Schutze*, un archer. Hérodote, livre 4, &, d'après lui, Stephanus, *De urbibus*, dérivent le nom des Scythes de leur Roi *Scythus*. Diodore de Sicile, livre 3, dérive ce nom des Scythes du plus ancien de tous les Scythes nommé *Scytha*. Ce *Scythus* d'Hérodote, & ce *Scytha* de Diodore, sont évidemment le même personnage que Pline nomme Scythès, & qu'il fait fils de Jupiter. J'ai dérivé, dans mes *Origines Uriennes*, le nom des Scythes *à scandendo*, de ce qu'ils montent des chevaux; ce qui est aussi extrêmement vraisemblable.

(118) En ce cas, les fleches seroient une invention Ethiopienne; car ce Persès succéda à Persée, gendre de Céphée Roi d'Ethiopie. Quelques-uns attribuent à ce Persès l'origine des Perses; mais il est démontré que les

filium inveniſſe dicunt : lanceas Ætolos, jaculum cum amento Ætolum Martis filium. Haſtas velitares Tyrrhenum : pilum, Pentheſileam Amazonem : ſecurim, Piſæum : venabula, & in tormentis ſcorpionem Cretas : catapultam Syro-Phœnicas : balliſtam & fundam, Æneam :

Perſes étoient une colonie de Celto-ſcyrhes.

(119) Ceci a tout l'air d'une tradition Orientale, & paroît prendre ſa ſource dans le rapport de l'impétuoſité de la lance avec le mot *ait*, qui, en Hébreu, ſignifie *irruere, invehi*. Les Grecs de l'Aſie Mineure auront, ſans doute, introduit les premiers ces traditions étymologiques, ces ſolutions proverbiales, marquées au coin du génie Aſiatique.

(120) Conſultez la note précédente, où je fais voir que *Aitolos* vient du mot Oriental *ait*, qui veut dire *irruere, invehi*. Ætolus ſignifie donc *guerrier impétueux ;* c'eſt moins un nom propre qu'un nom ſymbolique : auſſi Pline en fait-il le fils de Mars ; qualification vague, qui, ramenée au ſens réel, ſignifie un guerrier. Il ne faut pas confondre ce perſonnage ſymbolique, cet Ætolus, fils de Mars, avec un autre Ætolus, fils d'Endymion, comme ont fait quelques Savants.

(121) Tyrrhenus, fils d'Atys, Prince Lydien, mena, dit-on, de Lydie en Toſcane, une floriſſante colonie ; d'où la Toſcane prit le nom de Tyrrhénie, & la mer de Toſcane le nom de mer Tyrrhénienne. Ces deux expreſſions ſont ſouvent employées par Virgile :

Gens inimica mihi Tyrrhenum navigat æquor.
. . . . . .
Primus init bellum Tyrrhenis aſper ab oris
Contemptor Divûm Mezentius.

(122) Polydore Vergile & quantité d'autres Savants ont lu ici : *Pilum Pentheſilea ſecurimque*. Certe conjonction *que* ne ſe trouve dans aucun des manuſcrits actuels. Il n'en eſt pas moins vrai que la hache faiſoit partie du coſtume martial des Amazones. Virgile, qui traite d'Amazone une des compagnes de la guerriere Camille, lui met en main une hache. Quintus Calaber, dans ſon Poëme Grec, qui eſt une ſuite de l'Iliade, repréſente Pentheſilée, frappée du coup mortel, laiſſant tomber, par défaillance, la hache dont elle eſt armée, &c. &c. En voilà, ſans doute, aſſez pour faire voir ſur quoi les Critiques ſe ſont fondés pour altérer ici le texte. Mais ces raiſons mêmes, toutes plauſibles qu'elles paroiſſent, n'ont pu leur donner droit de faire dire à Pline ce qu'il n'a point dit. M. le Comte Rezzonico fait voir que dans tout ce long récit d'inventions, le nom de l'inventeur eſt conſtamment mis par Pline après la découverte : autre raiſon de conſerver le texte tel qu'il eſt. Pluſieurs Poëtes, tant anciens que modernes, ont célébré les hauts faits de Penthéſilée. J'ai auſſi été de ce nombre. Conſultez ma tragédie d'Ajax. Les Auteurs ne conviennent point entr'eux ſur la véritable orthographe du nom de cette Amazone. Les uns écrivent Penthéſilée, les autres Pentéſilée.

(123) Voyez la note précédente,

Persès, fils de Perſée; les lances par les Ætoliens (119); le dard retenu par la courroie, par Ætolus (120), fils de Mars; les piques courtes par Tyrrhenus (121); le javelot par l'Amazone Penthesilée (122); la hache (123) par Piſæus (124); les pieux & la machine de guerre qu'on nomme ſcorpion (125), par les Crétois; la catapulte (126) par les Syro-Phéniciens; la balliſte (127) & la fronde par Ænée (128); la trompette par Piſæus le Tyrrhé-

où je fais voir que, ſelon l'opinion la plus commune, la hache eſt l'invention, non de Piſæus, mais de Penthéſilée, & que cependant il eſt évident, par le témoignage des manuſcrits, & par la conſtruction de toutes les phraſes précédentes, que Pline n'a point eu l'intention d'attribuer l'invention de la hache à cette Amazone.

(124) Fils d'Apharée, Roi de Meſſene. On attribue à ce Piſæus la fondation de Piſe en Elide, qu'il ne faut pas confondre avec Piſe en Toſcane. Piſæus le Tyrrhénien dont Pline va parler un peu plus loin, eſt différent de ce Piſæus de Meſſene.

(125) Vitruve confond les fonctions du ſcorpion & de la catapulte, écrivant que l'une & l'autre machines ſervoient à lancer des fleches. Il paroît cependant, par le l. 2 des guerres civiles de Céſar, que les catapultes étoient employées à lancer des pierres, & que c'étoit par le moyen des balliſtes qu'on envoyoit des fleches. Conſultez une ample deſcription de la machine de guerre nommée ſcorpion, chez Ammien Marcellin, vers le commencement du l. 23.

(126) Conſultez la note précédente.

(127) Quelques-uns liſent ici : *Catapultam Syros : Phœnicas balliſtam & fundam. Æneam tubam Piſæum Tyrrhenum.* Mais puiſque, dans toute cette longue ſuite d'inventions, Pline a toujours continué de placer le nom des inventeurs à la ſuite, & non à la tête de chaque découverte, il eſt évident qu'il faut lire au texte *Catapultam Syro-Phœnicas : balliſtam & fundam, Æneam: tubam Piſæum Tyrrhenum, &c.* M. le Comte Rezzonico, qui a ſi judicieuſement obſervé cette poſtpoſition conſtante du nom des inventeurs, tombe dans une contradiction inexplicable, & déroge à cette même regle, ſi évidente & reconnue par lui-même, pour lire au texte : *Catapultam Syro-Phœnicas, balliſtam & fundam. Æneam tubam Piſæum Tyrrhenum.* Comment la découverte qu'il ſemble avoir faite de l'ordre des noms obſervé par Pline dans tout ce récit, l'a-t-elle pu conduire à renverſer ce même ordre? Comment auſſi ne l'a-t-elle pas amené, par une conſéquence néceſſaire, à voir que *Æneam* eſt ici un nom propre, & non l'adjectif de *tubam*.

(128) Je ſuis le premier qui me ſois apperçu que *Æneam* n'étoit point l'adjectif de *tubam*, par la raiſon que l'ordre obſervé par Pline dans la poſition des noms des inventeurs, exige qu'il ſe trouve ici un nom propre. Ajoutez que *Aineas* eſt un nom Phry-

tubam, Piſæum Tyrrhenum : teſtudines Artemonem Clazomenium. Equum (qui nunc aries appellatur) in muralibus machinis, Epeum ad Trojam. Equo vehi Bellerophon-

gien, & par conſéquent Aſiatique. Or, dans la langue Hébraïque, ce précieux reſte de l'ancienne langue Aſiatique, le mot *Ain*, racine d'*Ain-eas*, ſignifie *omne quod fundit, omne ex quo aliquid effunditur*; & l'on ſait que la fronde ſe dit en Latin *funda*, qui ſe dérive *à fundendo*. Il y a donc, dans les langues orientales, une analogie aſſez frappante *inter fundam* & *Aineam*. Mais cette analogie ſe fait infiniment plus ſentir, ſi l'on conſidere que le caractere numérique, nommé par les Hébreux *ain*, a la figure de la poche d'une fronde dirigée à l'horiſon, c'eſt-à-dire vers le dernier terme de ſon mouvement de rotation, en cette ſorte ע, lequel caractere ſignifie 70. Ajoutez que ce même *ain*, employé comme lettre, a la figure de la plus ancienne balliſte, c'eſt-à-dire d'une raquette, en cette ſorte ע.

(129) Hygin attribue l'invention de la trompette à Tyrrhenus dont il a fait le propre fils d'Hercule. Il y a dans cette aſſertion d'Hygin, ou de l'Auteur, quel qu'il ſoit, des ouvrages qui lui ſont attribués, deux grandes erreurs. Premiérement Tyrrhenus étoit Lydien, & fils d'Atys; lequel Atys n'étoit lui-même qu'un deſcendant éloigné d'Hercule & d'Omphale. Secondement ce Tyrrhenus vint, à la vérité, s'établir dans l'Etrurie, ou Toſcane, à laquelle il donna le nom de Tyrrhénie : mais il n'eſt dit, dans aucun Auteur, qu'il ait inventé la trompette Tyrrhénienne, ainſi nommée à cauſe de la Tyrrhénie où elle étoit en uſage, & non pour avoir un aucun rapport avec Tyrrhenus. On ſeroit tenté de croire que le faux Hygin, au lieu d'être contemporain d'Auguſte, eſt un Ecrivain poſtérieur à Pline, & qui, d'après ce paſſage de Pline mal entendu, aura fait de Tyrrhenus l'inventeur des trompettes. En effet, Clément d'Alexandrie dit que la trompette a été inventée par les Tyrrhéniens, ſans faire mention de Tyrrhenus : Athénée dit préciſément la même choſe; & Virgile appelle le ſon de la trompette, le ſon Tyrrhénien, pour dire le ſon Etruſque :

Tyrrhenuſque tubæ mugire per æquora clangor.

Il s'enſuit que, dans cette phraſe de Pline, *Piſæum Tyrrhenum*, le mot *Piſæum* eſt le nom propre, & le mot *Tyrrhenum* l'adjectif. Une autre conſidération vient à l'appui; c'eſt que, dans toutes les phraſes précédentes, Pline a obſervé de faire marcher les adjectifs, ou les circonſtances du nom, après le nom propre : témoin *Calchus, Athamantis filius ... Midias Meſſenius ... Scythen Jovis filium ... Ætolum Martis filium, &c.* il s'enſuit donc que *Piſæum* eſt le nom propre dans la phraſe actuelle, *Piſæum Tyrrhenum*. Ce *Piſæus* le Tyrrhénien eſt différent de *Piſæus* le Meſſénien, fondateur de Piſe en Elide, & dont j'ai parlé, note 123.

(130) La tortue étoit une ſorte de talut ou de toit factice que formoient les ſoldats par l'union intime d'un certain

nien (129); la tortue (130) dans les ſieges, par Artémon (131) de Clazomene (132); le cheval (133), machine de guerre deſtinée à l'attaque des murs, & qu'on nomme aujourd'hui le belier, par Epeus, qui en fit uſage au ſiege de Troye. Bellerophon (134) enſeigna

nombre de boucliers, dont les derniers rangs étoient moins élevés que ceux qui les précédoient. Iſidore, l. 18, la définit, *Teſtudo, ſeries armorum umbonibus inter ſe conjunctorum.* Et ailleurs: *Eſt teſtudo ſcutorum connexio curvata in teſtudinis morem,* Tite Live, l. 54, en donne cette deſcription, ou plutôt cette peinture remarquable: *Quadrato agmine facto, ſcutis ſuper capita denſatis, ſtantibus primis, ſecundis ſubmiſſioribus, tertiis magis, & quartis, poſtremis etiam, genu nixis, faſtigiatam, ſicut tecta ædificiorum ſunt, teſtudinem faciebant.* Voyez la repréſentation de la tortue militaire gravée d'après l'antique dans le Commentaire de Stewechius ſur Végece, l. 2, chapitre 16. Conſultez auſſi Juſte Lipſe.

(131) C'eſt un nom ſymbolique. Comme la tortue militaire eſt une ſorte de toit factice, ſuſpendu, en quelque ſorte, au mur d'attaque par les premiers rangs de ſoldats qui la ſoutiennent, & que *ſuſpenſion* ſe dit en Grec *Artêmos*, il y a tout lieu de croire que cela aura donné lieu de feindre qu'un certain Artémon étoit l'inventeur de la tortue militaire. Voyez la note ſuivante, où cette conjecture eſt convertie en démonſtration.

(132) En Grec, *Klazô* ſignifie je courbe, & *Klazomenos* ſignifie courbé. Nous avons vu dans la note précédente que *Artêmos* ſignifie ſuſpenſion; d'où il réſulte que *Artêmos Klazomenos* ſignifie *ſuſpenſion courbée*, ce qui eſt la définition propre de la tortue militaire. Cet Artémon de Clazomene eſt donc une appellation pittoreſque, une pure définition qu'on aura par la ſuite perſonnifiée, par un abus des plus palpables.

(133) Cette ancienne dénomination de la machine de guerre depuis nommée belier, a donné lieu aux Poètes de feindre que la longue poutre terminée, à ſon extrémité, en tête de cheval, & qui avoit ſervi à renverſer les murs de Troye, étoit un cheval de bois creux, dans la concavité duquel les principaux guerriers Grecs s'étoient introduits par ruſe dans cette ville. Pline n'a point égard ici a cette fiction; il ſe contente de l'expliquer en ramenant le cheval de bois à ſon ſens le plus naturel; ſens que Virgile lui-même a indiqué dans ce vers:

Aut hæc in noſtros fabricata eſt machina muros.

(134) Cette gloire eſt attribuée à Bellerophon, ſixieme deſcendant de Deucalion, par rapport à ſon premier nom *Hippo-nomus*, lequel, en effet, ſignifie *dreſſeur de chevaux*. C'eſt à quoi fait alluſion le Poète Horace, lorſqu'il dit:

Et exemplum grave præbet ales
Pegaſus, terrenum equitem gravatus
Bellerophontem.

Le Hétos en queſtion ne prit le nom de Bellerophon, ſelon quelques-uns, qu'à l'occaſion des méchants dont il purgea le monde, ou, comme veut Cælius Rhod. l. 13, ch. 9, à l'occaſion

tem. Frenos & ſtrata equorum Pelethronium. Pugnare ex equo Theſſalos, qui Centauri appellati ſunt, habitantes ſecundùm Pelium montem. Bïgas primùm junxit Phrygum natio, quadrigas Erichthonius. Ordinem exercitûs, ſigni dationem, teſſeras, vigilias Palamedes invenit Trojano bello. Specularum ſignificationem eodem Sinon. Inducias Lycaon. Fœdera Theſeus.

Auguria ex avibus Car, à quo Caria appellata. Adjecit

---

de *Bellerus*, Général des Corinthiens, qu'il tua dans un combat. La premiere interprétation eſt fondée ſur ce que *Bellera*, en Grec, ſignifie *mala*, des maux. Conſultez, ſur Bellerophon, la Théogonie d'Héſiode; Homere, Iliad. l. 6, &c. &c.

(135) Philargyre eſt le ſeul, avec Pline, qui parle de ce Pelethronius. Il en fait un Roi des Lapithes. C'eſt, ſans doute, ce Pelethronius qui donna ſon nom, en Theſſalie, à la principale ville des Lapithes, nommée *Pelethronion*, dans laquelle étoit né Chiron le Centaure; à moins qu'on ne veuille regarder ce Pelethronius comme poſtérieur à Chiron; & cette ville *Pelethronion*, comme le tombeau des Centaures, devenu le chef-lieu des Lapithes. Peut-être Philargyre s'eſt-il mal expliqué. Je crois qu'il auroit dû faire de Pelethronius un Roi des Centaures, & non pas des Lapithes, puiſque Chiron lui-même eſt appellé Pelethronius. Cela n'empêche pas que Virgile ne donne aux Lapithes l'épithete de Péléthroniens, & même qu'il n'attribue à ces Lapithes Péléthroniens l'invention du frein.

Frena Pelethronii Lapithæ gyroſque dedêre.

Au reſte cette ville de Péléthronie, qui paroît avoir été le théâtre des premiers chevaux domptés, porte un nom analogue à ces monſtres ſymboliques, moitié hommes & moitié chevaux, qu'elle paſſoit pour avoir produits, & qui figuroient les premiers dompteurs de chevaux. Car *Pelethronion* paroît venir de *thronos*, un trône, une ſelle, un ſiege, &c. & de *Pele*, mot oriental qui, en Hébreu, ſignifie *mirabile*, *ſtupendum*. Ainſi *Pelethronion* ſignifie la monture monſtrueuſe, la ſelle ou voiture merveilleuſe; c'eſt le nom que la premiere ſurpriſe des hommes donna au lieu témoin & ſcene du premier frein impoſé aux chevaux.

(136) Voyez la note précédente.

(137) Pline a déja attribué plus haut l'invention du char à quatre roues aux Phrygiens. J'ai fait voir que cette prétention Phrygienne n'étoit rien moins que fondée. Il leur attribue ici, ſans doute, *à fortiori*, l'invention du chariot à deux chevaux; en quoi il n'eſt appuyé d'aucun autre témoignage que le ſien, encore que Polydore Vergile faſſe confirmer cette aſſertion de Pline par je ne ſais quel *Probus*, que perſonne ne connoît: je dis *à fortiori*; car les Auteurs conviennent d'ailleurs que les chariots à quatre chevaux de front ont été inventés par Erichthonius, Prince Troyen, fils de Dardanus,

à monter les chevaux; Pelethronius (135) à les brider & à les ferrer; les Centaures (136), peuple Theſſalien, voiſin du mont Pélion, à s'en ſervir pour le combat. Les chariots à deux (137) chevaux de front ſont l'invention des Phrygiens; & ceux à quatre chevaux de front, celle d'Erichthonius (138). L'ordre de bataille (139), les ſignaux (140), le mot du guet (141), les ſentinelles (142) de nuit ont été inventés par Palamede à la guerre de Troye; les ſignaux de guérite à guérite (143), par Sinon, pendant la même guerre; la treve, par Lycaon (144); les confédérations, par Théſée (145).

Car (146), qui a donné ſon nom à la Carie, augura (147) le

& qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Euſebe, avec Erichthonius l'Athénien dont Pline a parlé plus haut. C'eſt du Troyen Erichthonius que Virgile a dit, Georg. l. 3:

Primus Erichthonius curſus & quatuor auſus
Jungere equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor.

(138) Voyez la note précédente.

(139) L'ordre de baraille eſt attribué à Palamede, à cauſe du rapport de ce nom propre avec le verbe Grec *palamaomai*, qui ſignifie *arte inſtruo*.

(140) On ſait que les anciens ſignaux ſe faiſoient par le moyen de flambeaux ou de bûchers qu'on allumoit ſur des hauteurs. Ainſi cette invention n'eſt attribuée à Palamede qu'au moyen d'une interprétation Celtoſcythe, & en vertu du rapport de ce nom propre Palamede avec le mot Slawon *Palanie*, qui exprime l'action de brûler, d'allumer du feu.

(141) Cette autre attribution & la ſuivante s'expliquent par le rapport du nom propre Palamede avec le mot Grec *Palaïſma*, ſtratagême, & ſurtout ſtratagême de guerre.

(142) Voyez la note précédente.

(143) L'invention de ces ſignaux, qui ſe faiſoient par le feu, a été attribuée à Sinon, par la raiſon qu'en Grec *Sinos*, ſelon une de ces diverſes acceptions, ſignifie un flambeau. Dyctis de Crete, l. 5, repréſente Sinon élevant en l'air un flambeau allumé, pour donner aux Grecs le ſignal de ſurprendre Troye. Virgile repréſente Sinon recevant lui-même le ſignal des Grecs, au moyen d'un flambeau qu'on alluma à cet effet ſur la pouppe du vaiſſeau d'Agamemnon.

(144) A cauſe de l'analogie du mot Lycaon avec le mot *Lygos*, une verge, une baguette, ſigne & ſymbole de la treve.

(145) A cauſe du rapport du nom propre Théſée avec le verbe Grec *Theſtai*, tenir des ſéances.

(146) Charles Etienne fait mention d'un Héros nommé Car, qu'il fait fils de Phoronée. Il y a apparence que c'eſt le même que celui-ci, & que les Cariens paſſerent de Grece en Aſie; comme firent auſſi les Briges, qui, des confins de la Macédoine & de la Thrace, allerent s'établir en Aſie, où ils prirent le nom de Phrygiens.

(147) Augurer ſe dit *ab avium gar-*

ex cæteris animalibus Orpheus. Aruſpicium Delphus, igniſpicia Amphiaraus, auſpicia avium Tireſias Thebanus. Interpretationem oſtentorum & ſomniorum Amphictyon. Aſtrologiam Atlas Libyæ filius : ut alii, Ægyptii : ut alii, Aſſyrii. Sphæram in ea Mileſius Anaximander. Ventorum rationem Æolus Hellenis filius.

Muſicam Amphion. Fiſtulam & monaulum Pan Mercurii. Obliquam tibiam Midas in Phrygia. Geminas tibias Marſyas in eadem gente. Lydios modulos Amphion, Dorios Thamyras Thrax, Phrygios Marſyas Phryx. Citharam Amphion, ut alii Orpheus, ut alii Linus. Septem chordis

ritu, comme l'obſerve Feſtus; & c'eſt ſur le faux rapport de *Gar-ritus* avec le nom propre *Car*, qu'eſt fondée l'opinion qui ſuppoſe que *Car* inventa le rit augural. Clément d'Alexandrie attribue cette même ſcience aux Phrygiens, & celle de la divination par les aſtres aux Cariens.

(148) Etoit-ce par le cri, par la rencontre, par le mouvement de ces animaux, ou par leur maniere de manger, ou par leur diſſection? C'eſt ce que notre Auteur n'explique point.

(149) *Delphus*, c'eſt-à-dire Apollon; car, ſelon Numenius, cité par Macrobe, Sat. l. 1, les plus anciens Grecs appelloient le Soleil ou Apollon *Delphos*, comme qui diroit, l'unique, le ſeul.

(150) La Pyromancie, la Divination par le feu. Voyez le livre 1 de la Divination de Cicéron, qui y fait, en plus d'un lieu, mention d'Amphiaraüs & de Tireſias.

(151) C'eſt-à-dire la Divination par l'inſpection des oiſeaux; ce qui s'entend du vol des oiſeaux, de la maniere dont ils mangent, & des divers pronoſtics ſuperſtitieux tirés de leur diſſection, de leur fiel, de leur cœur, de leur cervelle & de leurs entrailles expoſées au jour. Voyez Cicéron, de Divinat. l. 2 : *Non dicam gallinaceum fel, ſunt enim qui vel argutiſſima hæc exta eſſe dicant, &c.*

(152) Fils de Deucalion, & qui ſuccéda, dans l'Attique, au Roi Cranaüs. La ſcience chimérique des pronoſtics tirés des prodiges & des ſonges, eſt attribuée en propre aux Cariens par Tatien & par Clément d'Alexandrie.

(153) Fille d'Epaphus & de Caſſiopée.

(154) Voyez le livre 2, chap. 8.

(155) Ceci eſt confirmé par Hygin, fable 125.

(156) Conſultez, ſur la plus ancienne théorie des vents, ce qu'en a dit Vitruve.

(157) Fils de Jupiter & d'Antiope. Preſque tous les Poëtes en ont parlé avec de grands éloges, mais ſur-tout Horace :

Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis
Saxa movere ſono teſtudinis & prece blandâ.

premier

premier par le moyen des oiſeaux; Orphée, par le moyen de tous les autres animaux (148). La ſcience des Aruſpices eut pour auteur Delphus (149); celle de l'igniſpice (150), Amphiaraüs; celle de l'auſpice (151) des oiſeaux, Tireſias de Thebes; l'interprétation des prodiges & des ſonges, Amphictyon (152). La connoiſſance des aſtres eſt due, ſelon quelques-uns, à Atlas, fils de la Nymphe Libye (153); ou aux Egyptiens, ſelon d'autres (154); ou, ſelon d'autres encore, aux Aſſyriens. La ſphere aſtronomique fut l'invention d'Anaximandre (155) de Milet; & ce fut Eole, fils d'Hellen, qui découvrit la premiere (156) méthode pour connoître les vents.

Amphion (157) inventa la muſique; Pan (158), fils de Mercure, le chalumeau (159) & la ſimple flûte; Midas, en Phrygie, la flûte courbe; Marſyas, dans le même pays, la double flûte; Amphion, le mode Lydien (160); Thamyras (161) de Thrace, le mode Dorien; Marſyas (162) de Phrygie, le mode Phrygien; Amphion, ou, ſelon d'autres, Orphée ou Linus (163), la lyre:

(158) Pan n'eſt autre choſe que le plus ancien Chef ou Roi paſteur:

Pan curat oves oviumque magiſtros.

Son nom ſignifie le Seigneur, le Maître. C'eſt un nom Celtoſcythe, & qui, même encore aujourd'hui, a cette ſignification. Le mot *Pan*, dis-je, en langue Slawone, ſignifie Maître. Ce même mot *Pan* ſignifie *tout* en langue Hellénique; ce qui a été cauſe que pluſieurs ont abuſivement regardé ce perſonnage comme la Nature entiere perſonnifiée, & en conſéquence l'ont dépeint de la maniere la plus mixte & la plus groteſque. Voyez le mot *Pan* chez Charles Etienne.

(159) Pan primus calamos cerâ conjungere plures inſtituit. *Virg. Eclog.*

(160) Conſultez les notes 1, 2 & 3 du chap. 22, livre 2.

(161) Le mot Grec *Thamyris* ſignifie *congrégation*. Le mode Dorien étoit conſacré à l'appel des troupes, au prélude des batailles, &c. Ainſi *Thamyras* pourroit bien n'être qu'un nom ſymbolique.

(162) Le nom propre *Marſyas* paroît venir de Mars. On fait de Marſyas l'inventeur du mode Phrygien; & c'eſt ſur ce mode que les Scythes, & beaucoup d'autres peuples, alloient à la guerre. Marſyas pourroit donc n'être auſſi qu'un nom ſymbolique.

(163) Ce Linus, inventeur du plus noble inſtrument à cordes, pourroit bien, malgré ſa haute célébrité, n'être qu'un perſonnage ſymbolique, d'autant qu'en langue Slawone *Lina*

additis Terpander. Octavam Simonides addidit : nonam Timotheus. Citharâ ſine voce cecinit Thamyras primus : cum cantu Amphion, ut alii Linus. Citharœdica carmina compoſuit Terpander. Cum tibiis canere voce Trœzenius Dardanus inſtituit. Saltationem armatam Curetes docuêre, Pyrrhichen Pyrrhus, utramque in Creta.

Verſum heroicum Pythio oraculo debemus. De poematum originine magna quæſtio eſt. Ante Trojanum bellum probantur fuiſſe. Proſam orationem condere Pherecydes Syrius inſtituit, tempore Cyri Regis. Hiſtoriam Cadmus Mileſius. Ludos gymnicos in Arcadia Lycaon, funebres Acaſtus in Iolco, poſt eum Theſeus in Iſthmo. Hercules

ſignifie une corde, & que *Linon*, en Grec, a la même ſignification. Les Grecs appelloient auſſi *Linos* une ſorte de chanſon ruſtique.

(164) Nom ſymbolique, venant de τίμπω, *demulceo*.

(165) Célebre Muſicien contemporain d'Euripide & de Philippe pere d'Alexandre le Grand.

(166) La douzieme (& non la neuvieme), ſelon Phérécrate, cité par Plutarque, dans ſon chapitre de la Muſique. Cicéron parle de la ſévere Ordonnance de Sparte, qui retrancha de la lyre ce que Timothée y avoit ajouté de cordes. *Illa ſevera Lacedemon nervos juſſit, quos plures quàm ſeptem haberet in Timothei fidibus, inde demi.* Voyez auſſi Athenée, l. 14.

(167) Quelques-uns, d'après Homere, en font un célebre muſicien de Thrace. Voyez la note 157.

(168) Voyez la note 153.

(169) Voyez la note 159.

(170) Voyez la note 160.

(171) Tous les manuſcrits portent *Dardanus*. Il paroît comme démontré par un paſſage de Plutarque (*de muſica*), qu'il faut lire *Ardalus*. Cet Ardalus paſſoit pour fils de Vulcain. Il donna ſon nom aux Muſes Ardalides, dont Pauſanias fait mention dans les Corinthiaques.

(172) La Pyrrhique, dans l'origine, fut une ſorte de danſe pratiquée par les Curetes, compagnons de l'inventeur du feu ; c'étoit un exercice imaginé pour les tenir en action, & pour exciter leur vigilance, dans la crainte que le premier feu ne vînt à s'éteindre. Ce mot vient de *Pyr*, feu, & *rikhnouſtai, incompoſito motu cieri*. C'eſt ſans autre fondement qu'une fauſſe analogie de nom, que quelques Auteurs ont fait de la plus ancienne Pyrrhique une danſe militaire, inventée par Pyrrhus. Euripide repréſente ce Prince aſſailli par des aſſaſſins dans un Temple, ſe défendant par le moyen de la danſe Pyrrhique. Cette fiction d'Euripide ne feroit

Terpandre (164), trouvant cet iſtrument inventé, le monta de ſept cordes; Simonide y ajouta la huitieme, & Timothée (165) la neuvieme (166). Thamyras (167) eſt le premier qui ait joué de la lyre, mais ſans accompagnement de voix; Amphion (168), ou, ſelon d'autres, Linus (169), a été le premier qui y ait joint le chant. Terpandre (170) a le premier compoſé des poëmes lyriques; & Dardanus (171) de Trézene imagina d'accompagner la voix avec le ſon des flûtes. Les Curetes inſtituerent la danſe des gens armés, & Pyrrhus la danſe Pyrrhique (172), l'une & l'autre dans la Crete (173).

L'invention du vers héroïque eſt due à l'Oracle (174) d'Apollon; mais celle des vers en général eſt difficile à fixer. Il eſt prouvé que l'antiquité des poëmes eſt antérieure à la guerre de Troye. Phérécyde (175) de Syros, ſous le regne de Cyrus, fut le premier Auteur qui écrivit en proſe; & Cadmus (176) de Milet, le premier qui écrivit l'hiſtoire. Lycaon inſtitua, en Arcadie, les jeux gymniques; les jeux funebres furent établis à Iolcos par Acaſte (177); &, après lui, dans l'Iſthme, par (178) Théſée; de

pas fortune ſur nos théâtres. Il n'en eſt pas moins vrai que l'erreur que je reprends ici, étoit fort accréditée, en ſorte que rien n'eſt plus commun que de voir les Hiſtoriens confondre cette ancienne Pyrrhique avec une ſorte de danſe militaire.

(173) Dans la Crete, ſelon l'opinion commune; mais il eſt évident que ſi la Pyrrhique, à titre de danſe du feu, doit ſon invention aux Curetes, c'eſt aux Curetes Tartéſiens ou Eſpagnols, chez qui Juſtin place la guerre des géants contre les Dieux, & chez qui il fait naître Abis, l'inventeur de la chartue, les monts Pyrénées ayant été d'ailleurs la ſcene du premier incendie & du premier feu.

(174) Conſultez l'article *Phémonoë* dans la Table alphabétique des Auteurs, à la ſuite du premier livre de Pline.

(175) Le Pere Hardouin obſerve que Pline ſe contredit, puiſqu'il a dit plus haut de Cadmus Mileſius ce qu'il dit ici de Phérécyde. Au reſte cette contradiction eſt moins celle de Pline que celle de toute l'Antiquité. J'ai fait voir, dans mes *Origines Uriennes*, que le nœud de cette énigme, c'eſt que Phérécyde fut ſurnommé le Cadmus de Milet, pour avoir écrit le premier en proſe l'Hiſtoire des Miléſiens.

(176) Voyez la note précédente.

(177) L'un des Héros Argonautes.

(178) Ou, ſelon d'autres, Siſyphe. Voyez les Scholiaſtes de Pindare à la tête des Odes Iſthmiques. L'Iſthme

Olympiæ athleticam. Pythus pilam luſoriam. Gyges Lydius picturam in Ægypto. In Græcia verò Euchir Dædali cognatus, ut Ariſtoteli placet : ut Theophraſto, Polygnotus Athenienſis.

Nave primus in Græciam ex Ægypto Danaus advenit : antea ratibus navigabatur, inventis in mari rubro inter inſulas à Rege Erythra. Reperiuntur qui Myſos & Trojanos priores excogitaſſe in Helleſponto putent, cùm tranſirent adversùs Thracas. Etiam nunc in Britannico Oceano vitiles corio circumſutæ fiunt : in Nilo ex papyro, & ſcirpo, & arundine. Longâ nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus auctor eſt : Hegeſias Paralum : Cteſias Semiramim : Archemachus Ægæonem. Biremem Damaſtes Erythræos feciſſe : triremem Thucydides Aminoclem Corinthium : quadriremem Ariſtoteles Carthaginienſes : quinqueremem Mneſigiton Salaminios : ſex ordinum Xenagoras Syracuſios : ab ea ad deciremem Mneſigiton, Alexandrum Magnum ferunt inſtituiſſe : ad

dont il eſt queſtion ici, eſt l'Iſthme de Corinthe.

(179) Athenée, l. 1, p. 14, attribue ce jeu à pluſieurs autres inventeurs, & entre autres aux Lacédémoniens, ainſi que preſque tous les exercices du corps. Au lieu de *Pythus*, je penſe qu'il faudroit lire au texte *Pitnus*; ce qui viendroit du verbe Grec *Pitnô*, je jette en avant.

(180) On ne conçoit guere pourquoi ni comment ce fut en Egypte que Gygès, Lydien, inventa la peinture. Au reſte pluſieurs manuſcrits portent *Gyges Ludus*; un autre porte *Cynges Luctas*. Pintianus lit *Cinges Lictius*; mais on ne connoît point en Egypte de ville nommée Lictos. Rappellons-nous que les Egyptiens avoient la manie de ramener tout à leurs chroniques. C'eſt ainſi que chez Cicéron, ils attribuent à leur Hercule l'invention des caracteres Phrygiens.

(181) C'eſt-à-dire bonne main, adroit ouvrier. C'eſt un nom ſymbolique, un être imaginaire auſſi-bien que Dædale, comme je l'ai fait voir plus haut.

(182) Ce nom, en Grec, ſignifie très habile, qui ſait beaucoup. C'eſt encore un perſonnage ſymbolique qu'il ne faut pas confondre avec le vrai peintre Polygnote qui étoit de Thaſos, & non d'Athenes, & qui d'ail-

même que les jeux d'athletes à Olympie, par Hercule. Pythus inventa le jeu de boule (179). Gygès (180), Lydien, inventa la peinture en Egypte; & ce fut Eukhir (181), parent de Dædale, ſelon Ariſtote, ou Polygnote (182) d'Athenes, ſelon Théophraſte, qui établit cet art dans la Grece.

Danaüs (183) vint le premier d'Egypte en Grece ſur un navire: avant lui on alloit en mer ſur de ſimples canots, inventés par le Roi Erythras pour aller d'isle en isle ſur la mer Rouge. Cependant quelques-uns veulent que les canots aient été inventés par les Myſiens & les Troyens lorſqu'ils traverſerent l'Helleſpont pour faire la guerre aux Thraces. Aujourd'hui même encore dans l'Océan Britannique, on fait des canots d'oſier avec des cuirs couſus à l'entour; & ſur le Nil on en fait de papyrus, de jonc, & de roſeau. Le premier vaiſſeau long fut employé à la navigation par Jaſon (184), ſelon Philoſtephanus; par Paralus (185), ſelon Hegeſias; par Sémiramis, ſelon Cteſias; par Ægéon (186), ſelon Archimachus. Les bâtiments à pluſieurs rangs de rameurs furent, pour la premiere fois, conſtruits à deux rangs par les Erythréens, ſelon Damaſtès; à trois rangs, par Aminoclès de Corinthe, ſelon Thucydide (187); à quatre rangs, par les Carthaginois, ſelon Ariſtote; à cinq rangs, par les habitants de Salamine, ſelon Mnéſigiton; à ſix rangs, par les Syracuſains, ſelon Xenagoras; & depuis ſix rangs juſqu'à dix, par Alexandre le

leurs avoit laiſſé pluſieurs chefs-d'œuvre généralement célebres, leſquels ne ſuppoſent nullement un homme né dans l'enfance de l'art.

(183) *Dane*, en Tudeſque, ſignifie un ſapin; & *Naus*, en Grec, ſignifie un vaiſſeau. Danaüs pourroit bien n'être qu'un nom myſtique, ſymbole du premier vaiſſeau,

(184) *Jaſon* paroît être un nom ſymbolique, qui, à le tirer du Grec, ſignifieroit un Médecin; comme ſi le zele de ſecourir des malades eût fait inventer les vaiſſeaux longs à quelque Médecin des anciens âges.

(185) Nom ſymbolique, qui, à le tirer du Grec, ſignifie un marin.

(186) Ægeon eſt le nom d'un Titan; & ce Titan, ſelon Servius, eſt le même que l'Hercule Briarée, c'eſt-à-dire le même que l'Hercule Celtique maritime. C'eſt le nom du premier coureur de mer; on le repréſente avec cent bras, par alluſion aux rames & aux bras qu'il employoit pour franchir les mers.

(187) Thucydide, livre 1.

Digitized by Google

XII ordines, Philoſtephanus Ptolemæum Soterem: ad quindecim, Demetrium Antigoni: ad XXX, Ptolemæum Philadelphum: ad XL, Ptolemæum Philopatorem, qui Tryphon cognominatus eſt. Onerariam Hippus Tyrius invenit, lembum Cyrenenſes, cymbam Phœnices, celetem Rhodii, cercuron Cyprii. Siderum obſervationem in navigando Phœnices, remum Copæ, latitudinem ejus Platææ: vela Icarus, malum & antennam Dædalus: hippagum Damias, aut Pericles Athenienſis, tectas longas Thaſii: antea ex prora tantùm & puppi pugnabatur. Roſtra addidit Piſæus Tyrrhenus: anchoram Eupalamus, eamdem bidentem

(188) Dupiner & quelques autres liſent Huppus.

(189) Vaiſſeau à ſeize rames. Le Pere Hardouin en fait une galiote.

(190) Le Pere Hardouin traduit *une barquette*.

(191) Nonius prétend que ce nom déſigne une ſorte de vaiſſeau très léger.

(192) Ce nom eſt compoſé de deux autres, qui tous les deux ſignifient une queue. C'étoit, ſelon le Pere Hardouin, une ſorte de vaiſſeau long, & terminé en queue: c'étoit de plus, ſelon ce Savant (appuyé du témoignage de Plaute, *in Sticho*. Act. 2, ſcen. 2), un vaiſſeau Aſiatique. Il obſerve que Suidas &, d'après lui, Turnebe ſe ſont trompés en rapportant l'invention ou l'uſage de ce vaiſſeau aux Corcyréens.

(193) Ce qui a donné lieu aux Grecs de forger ce conte, c'eſt le rapport apparent du nom de lieu *Copes* avec le verbe Grec *Coptô*, je coupe, je frappe, &c.

(194) En Grec *Platos* ſignifie *latitudo*, largeur. De plus, *Platê*, en Grec, ſignifie *pars remi latior*, le plat, le large de la rame. Voilà une preuve bien évidente que les origines des arts recueillies par Pline avoient, chez les Anciens, une ſolution la plupart du tems puérile & purement étymologique. Je dis puérile; car quoi de plus ridicule & de plus digne de Rabelais, que de rendre raiſon de l'origine des rames plates, en diſant, qu'elles ſont nommées telles, parcequ'elles ont été conſtruites à Platée?

(195) Diodore de Sicile, l. 5, rapporte cette invention à Eole; & Pauſanias, dans ſes Bœotiques, à Dædale.

(196) J'ai fait voir dans les notes précédentes que Dædale eſt un nom ſymbolique qui, en langue Orientale, ſignifie *urgent beſoin*, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on nous repréſente Dædale comme l'auteur de toutes les découvertes de premiere néceſſité.

(197) Ainſi portent tous les manuſcrits; mais comme ce perſonnage *Damias* eſt inconnu, les Critiques ſubſtituent, les uns *Samios*, les autres *Salaminios*. C'eſt faute de s'être apperçus que preſque tous les perſonnages paſſés ici en revue ſont purement ſym-

Grand, au rapport de Mnéſigiton. Selon Philoſtephanus, Ptolémée Soter employa des bâtiments de douze rangs de rameurs; Demetrius, fils d'Antigone, en employa de quinze; Ptolémée Philadelphe, de trente; & Ptolémée Philopator, ſurnommé Tryphon, de quarante. Hippus (188) de Tyr imagina les vaiſſeaux de charge: les Cyréniens inventerent le lembus (189); les Phéniciens, le vaiſſeau nommé cymba (190); les Rhodiens, le célete (191); & les Cypriens, le cercure (192). Les Phéniciens apprirent les premiers à ſe conduire ſur mer par l'inſpection des aſtres. L'uſage des rames fut trouvé dans la ville de Copes (193); & c'eſt dans Platée qu'on s'aviſa d'en faire de plates (194). Icare inventa la voile (195); Dædale (196), le mât & l'antenne; Damias (197), ou l'Athénien Périclès, les vaiſſeaux (198) propres au tranſport des chevaux; & les Thaſiens, les longs navires à ponts; car on ne ſe battoit auparavant que de deſſus la proue, ou de deſſus la pouppe. Piſæus le Thyrrhénien (199) ajouta au navire les éperons; Eupalame (200), l'ancre, qu'Anacharſis (201) fit à deux branches; Périclès (202) d'Athenes, le grap-

boliques, & que leur nom n'eſt, en quelque ſorte, que l'énoncé même de leur découverte. *Damias* ſignifie *celui qui va dompter*, & par cette expreſſion générale on entendoit volontiers un dompteur de chevaux ſauvages. Il étoit aſſez naturel de ſuppoſer que le dompteur en titre des chevaux ſauvages avoit imaginé les vaiſſeaux propres à les tranſporter des iſles déſertes dans le continent & dans les iſles habitées.

(198) Pline donne à cette ſorte de vaiſſeaux le nom d'*hippage*: c'eſt un mot Grec mixte, compoſé d'*hippos*, cheval, & d'*agô*, je conduis. Quelques Critiques liſent ici *hypaſcim*: mais cette correction eſt également contraire à la vraiſemblance & à l'autorité des manuſcrits.

(199) J'en ai parlé dans les notes précédentes à propos de l'invention de la trompette.

(200) Eupalamos, en Grec, ſignifie *dexter, bene conſtructus*: c'eſt donc un nom ſymbolique; c'eſt cette invention même perſonnifiée: auſſi cette même invention eſt-elle rapportée à un autre auteur, à un perſonnage réel, je veux dire à Anacharſis, qui, au ſurplus, n'a point fait toutes les découvertes qu'on lui attribue, & notamment celles qu'il n'eſt cenſé avoir faites qu'en vertu du rapport de ces découvertes avec le nom propre Anacharſis. C'eſt ce que j'ai ſuffiſamment fait voir dans les notes précédentes.

(201) Voyez la note qui précede.

(202) Périclès ne paſſe pour l'inven-

Anacharſis : harpagonas & manus Pericles Athenienſis : adminicula gubernandi Typhis. Claſſe princeps depugnavit Minos. Animal occidit primus Hyperbius Martis filius, Prometheus bovem.

In quo primus gentium conſenſus.

CAPUT 57. GENTIUM conſenſus tacitus primus omnium conſpiravit, ut Ionum litteris uterentur.

De litteris antiquis.

CAPUT 58. VETERES Græcas fuiſſe eaſdem penè quæ nunc ſunt Latinæ, indicio erit Delphica tabula antiqui æris, quæ eſt hodie in Palatio, dono principum Minervæ dicata in bibliotheca, cum inſcriptione tali : ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ. ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ. ΑΘΗΝΑΙΟΣ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

---

teur du grappin, qu'en vertu de la ſignification du nom propre Périclès, qui, à le dériver de περικλάσις, ſignifie *circumflexus*. C'eſt le grappin défini par ſa forme.

(203) C'eſt le perſonnage réel ou fabuleux auquel les Argonautes confierent le gouvernail du navire Argo. Nous diſons encore *attifer* pour dire accoûtrer.

(204) Nous avons vu plus haut que, ſelon Pline lui-même, ce fut Cécrops qui tua le premier bœuf; ce qui fait voir que Cécrops n'eſt autre que le Prométhée Athénien.

(1) Ce paſſage a fort exercé les Savants. Quelques-uns ont cru qu'il falloit retrancher du texte le mot *Ionum*, comme ſi l'intention de Pline eût été de dire que le plus ancien uſage unanime a été de ſe ſervir de lettres. Mais la plus ſaine partie des Critiques a toujours ſoutenu qu'il n'y avoit rien à changer ici au texte de Pline. En effet, ces caracteres Ioniques ne ſont autres que les caracteres majuſcules de l'alphabet Grec, caracteres preſque abſolument ſemblables aux caracteres majuſcules Latins, qui étoient auſſi ceux des Celtes, & qui ne different pas conſidérablement des anciens caracteres Aſiatiques : la plus grande différence conſiſtant, comme je l'ai dit plus haut, dans une ſorte de renverſement ou d'inverſion, à laquelle a donné lieu l'uſage où ſont les Orientaux d'écrire de droite à gauche, tandis que tous les Européens écrivent de gauche à droite. Hérodote, livre 5, prouve que les caracteres Phéniciens apportés, comme l'on croyoit, en Grece par Cadmus, étoient abſo-

pin;

pin ; & Typhis (203), les diverſes pieces qui regardent le pilotage. Minos fit le premier la guerre avec une flotte ; Hyperbius, fils de Mars, tua le premier animal, & Prométhée (204) le premier bœuf.

En quoi s'eſt rencontré le conſentement unanime des nations.

De tous les uſages embraſſés tacitement & univerſellement par les nations, il n'en eſt point qui remonte plus haut que celui des lettres Ioniques (1).

Des anciennes lettres.

Les anciennes lettres des Grecs étoient à-peu-près les mêmes que celles dont uſent aujourd'hui les Latins. On s'en convaincra par la table de Delphes, qui eſt d'airain antique, & qu'on voit aujourd'hui dans la Bibliotheque du Palais, où nos Princes l'ont conſacrée en offrande à Minerve. Elle porte cette inſcription (2) : ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ. ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ. ΑΘΗΝΑΙΟΣ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

---

lument ſemblables aux caracteres Ioniques ; ce qui fait bien voir que Pline a prétendu dire que l'uſage des lettres Ioniques étoit le plus ancien uſage univerſel : Hérodote prouve, dis-je, ſon aſſertion, en rapportant une inſcription gravée ſur un trépied ſous le regne d'Amphitryon, c'eſt-à-dire vers l'époque même de l'arrivée des caracteres Phéniciens : or ces caracteres Phéniciens qu'Hérodote dit avoir examinés lui-même, ne lui parurent différer en rien des caracteres Ioniques uſités de ſon tems. L'inſcription du trépied portoit ce vers : ΑΜΦΙΤΡΥΩΝ. Μ' ΑΝΕΘΗΚΕΝ. ΕΩΝ. ΑΠΟ. ΤΗΛΕΒΟΑΩΝ.

(2) Cette inſcription eſt ici telle que l'ont adoptée depuis long-tems la plupart des Editeurs de Pline. Elle a été tellement altérée dans les originaux, qu'elle n'y forme aucun ſens raiſonnable. Le docte Turnebe, d'après cinq des meilleurs manuſcrits, auxquels il change peu de choſe, croit devoir lire : Ναυσικράτης. ἀνέθετο. τῇ. Διὸς. κόρῃ. δεκάτην. ὅδε. δίξαλο. ὅδιον. τόνδε. Pour ne nous attacher, dans cette incertitude, qu'à la leçon adoptée par les Editeurs, cette inſcription, telle qu'ils la liſent, ſignifie : *Nauſicratès, Athénien, & fils de Tiſamene, a dédié ceci.* On trouve un Tiſamene, Roi de Mycene, dans la chronique d'Euſebe ; mais ce perſonnage, pour pluſieurs raiſons, & ſur-tout pour être ici qualifié *Athénien*, ne ſauroit être notre Tiſamene.

Quando primùm tonſores Romæ.

CAPUT 59. SEQUENS gentium conſenſus in tonſoribus fuit, ſed Romanis tardior. In Italiam ex Sicilia venêre poſt Romam conditam anno quadringenteſimo quinquageſimo quarto, adducente P. Ticinio Menâ, ut auctor eſt Varro : antè intonſi fuêre. Primus omnium radi quotidie inſtituit Africanus ſequens : divus Auguſtus cultris ſemper uſus eſt.

Quando primùm horologia.

CAPUT 60. TERTIUS conſenſus fuit in horarum obſervatione, jam hic rationi accedens. Quando & à quo in Græcia reperta, diximus in ſecundo volumine. Seriùs etiam hoc Romæ contigit. Duodecim tabulis ortus tantùm & occaſus nominatur : poſt aliquot annos adjectus eſt & meridies, accenſo Conſulum id pronunciante, cùm à Curia inter Roſtra & Græ-

(1) Avant de paſſer aux Romains, cet uſage avoit pris naiſſance chez les Macédoniens. Nous apprenons de Chryſippe, chez Athenée, l. 13, que ce fut Alexandre le Grand qui en introduiſit la mode, & qu'avant lui l'Hiſtoire n'en fournit point d'exemple. Alexander ab Alexandro, livre 5, écrit qu'Alexandre le Grand ordonna à ſes troupes de ſe faire la barbe, afin de donner moins de priſe à l'ennemi. Nous liſons dans Plaute, Capt. Act. 2, ſcen. 2, qu'il y avoit deux manieres de ſe faire la barbe avec le fer, la premiere en coulant immédiatement le tranchant du fer le long de la peau ; la ſeconde, avec l'intermede d'un peigne paſſé entre la peau & les ciſeaux, pour ne courir aucun riſque. Il y avoit auſſi d'autres manieres de ſe faire la barbe, mais beaucoup moins uſitées. Les efféminés cherchoient à l'extirper en ſe l'arrachant peu-à-peu, ou en employant des épilatoires. Les Tyrans, tels que Denys de Siracuſe & Alexandre de Pherès, aimoient mieux ſe la faire brûler, que de ſe confier au raſoir ou aux ciſeaux.

(2) Conſultez Varron lui-même, *De re ruſt.* ch. 11.

(3) La preuve (dit Varron, *ibid.*) qu'autrefois on ne ſe raſoit point, ſe voit dans les anciennes ſtatues, qui, preſque toutes ont des cheveux & une longue barbe.

(4) Celui qui détruiſit Carthage.

Des premiers barbiers établis à Rome.

On peut regarder l'uſage des barbiers comme le ſecond exemple du conſentement unanime des nations. Cependant l'uſage de ſe raſer ne commença à Rome (1) qu'un peu tard. Varron (2) écrit que les premiers barbiers vinrent de Sicile en Italie, l'an quatre cent cinquante-quatre depuis la fondation de Rome, amenés par Publius Ticinius Mena. Avant cette époque, on ne s'y raſoit point (3). Le ſecond Scipion (4) l'Africain donna l'exemple de ſe faire (5) la barbe chaque jour; & depuis lui, parmi toutes les manieres de ſe la faire, Auguſte de divine mémoire employa conſtamment le tranchant (6) de l'acier.

Epoque des premiers cadrans horaires.

Un troiſieme point encore ſur lequel les peuples ſe ſont accordés, mais du moins avec quelque raiſon ſenſible, c'eſt ſur la diſtinction des différentes heures du jour. Nous avons agité cette queſtion au ſecond livre (1), où nous avons fait voir par qui & quand la ſcience horaire fut inventée en Grece. Les douze Tables (2) ne font mention que de l'époque du lever & du coucher du jour. Ce ne fut que quelques années enſuite qu'on interpoſa entre ces deux époques l'heure du midi. Celui des Crieurs publics qui marche à la ſuite des Conſuls, annonçoit (3) cette heure après avoir vu, de la ſalle (4) du Sénat, le ſoleil paſſer entre la Tri-

(5) Voyez, ſur cette habitude de Scipion, habitude qu'il quitta dans ſa vieilleſſe, Aulugelle, livre 3, ch. 4.

(6) Tantôt il ſe faiſoit tondre la barbe avec des ciſeaux, tantôt il ſe la faiſoit couper de près au raſoir. Voyez Suétone, vie d'Auguſte, où il dit: *Ut modò tonderet, modò raderet barbam.*

(1) Au livre 2, chap. 76.

(2) Aulugelle, livre 17, chap. 2, cite les paſſages des douze tables qui ont rapport à la queſtion préſente.

(3) C'eſt à cet uſage qu'a rapport ce vers d'un ancien Poète comique cité par Varron:

Ubi primum accenſus clamarit meridiem.

(4) Les manuſcrits portent *cùm au-*

coſtaſin proſpexiſſet ſolem. A columna Mænia ad carcerem inclinato ſidere, ſupremam pronunciabat. Sed hoc ſerenis tantùm diebus uſque ad primum Punicum bellum. Princeps Romanis ſolarium horologium ſtatuiſſe, ante undecim annos quàm cum Pyrrho bellatum eſt, ad ædem Quirini, L. Papirius Curſor, cùm eam dedicaret, à patre ſuo votam, à Fabio Veſtale proditur. Sed neque facti horologii rationem vel artificem ſignificat, nec unde tranſlatum ſit, aut apud quem ſcriptum id invenerit. M. Varro primum ſtatutum in publico ſecundùm Roſtra in columna tradit, bello Punico primo, à M. Valerio Meſſala Conſule, Catinâ captâ in Sicilia: deportatum inde poſt XXX annos quàm de Papiriano horologio traditur, anno urbis CCCCLXXXXI : nec congruebant ad horas ejus lineæ ; paruerunt tamen ei annis undecentum, donec Q. Marcius Philippus, qui cum L. Paulo

guria. J'ai ſuivi la correction de Turnebe & de Pellicerius, qui liſent *cùm à curia.* En effet, nous ſavons, par le témoignage de Varron & de Publius Victor, que ces trois lieux de la ville, *Curia, Roſtra,* & *Græcoſtaſis,* étoient limitrophes, & qu'ils appartenoient tous les trois à la huitieme région de Rome.

(5) Nous aurons occaſion de parler du Græcoſtaſe, au livre 33. Voyez la Table des matieres.

(6) Je lis *Mænia* avec tous les manuſcrits, & non pas *Ænea,* avec la plupart des Editeurs. En effet, Cicéron & Aſconius Pedianus font mention de cette colonne *Mænia,* qui tiroit ſon nom du Conſul *Mænius,* de qui nous reparlerons au livre 34. Voyez la Table des matieres.

(7) Ecoutons Cenſorin, chap. 23 : *Solariorum antiquiſſimum quod fuerit, inventu difficile eſt. Alii enim apud ædem Quirini primum ſtatutum dicunt : alii in Capitolio : nonnulli ad ædem Dianæ in Aventino.* Publius Victor écrit que le Temple de Quirinus étoit ſitué dans la ſixieme région de la ville.

(8) L'année même où il fut Conſul, c'eſt-à-dire l'an de Rome 461. Le vœu fait par ſon pere datoit de l'année précédente, & avoit eu pour occaſion la guerre des Samnites, durant laquelle il fut nommé Dictateur. Conſultez Tite Live ſur la fin du livre 10.

(9) Ces lignes n'étoient point juſtes, par la raiſon que ce cadran avoit été fait pour le climat de Sicile, & non pour celui de Rome. C'eſt ce qu'explique Cenſorin : *Illud ſatis conſtat nullum in foro ſolarium prius fuiſſe quàm id quod Marcus Valerius ex Sicilia ad-*

bune aux harangues & le Græco-ſtaſe (5). Quant à la derniere heure, il l'annonçoit quand le ſoleil avoit baiſſé depuis la colonne Mænia (6) juſques vers la priſon. Cet ouvrage, qui ne pouvoit avoir lieu que dans les jours de beau tems, ſubſiſta juſqu'à la premiere guerre Punique. Fabius Veſtalis avance que Lucius Papirius Curſor procura le premier aux Romains un cadran ſolaire, onze ans avant la guerre qu'on eut avec Pyrrhus, & qu'il le plaça au Temple de Quirinus (7), lorſque, pour remplir un vœu de ſon pere, il fit la dédicace (8) de ce Temple. Mais on deſireroit que Fabius Veſtalis eût marqué, dans ſon récit, ou la maniere dont on fit le cadran, ou l'ouvrier qui le conſtruiſit, ou le lieu d'où on l'avoit tranſporté, ou l'Ecrivain qui lui a fourni ce fait. D'un autre côté Marcus Varron rapporte que le premier cadran public fut expoſé ſur une colonne auprès de la Tribune aux harangues, pendant la premiere guerre Punique, & qu'il fut placé par le Conſul Marcus Valerius Meſſala après le priſe de Catine, ville de Sicile, d'où on l'avoit tranſporté, l'an de Rome quatre cent quatre-vingt-onze, trente ans après celui dont on attribue l'établiſſement à Papirius. Quoique les lignes des heures ne fuſſent point (9) juſtes dans le cadran de Meſſala (10), on ne le prit pas moins pour regle pendant quatre-vingt-dix ans, juſqu'à ce que Quintus Marcius Philippus, qui fut Cenſeur avec Lucius Paulus, en fit tracer, à côté, un autre avec plus d'exactitude: & parmi

vectum ad Roſtra in columna poſuit. Quod cùm ad clima Siciliæ deſcriptum ad horas Romæ non conveniret, Lucius Philippus Cenſor aliud juxtà conſtituit. Deinde, aliquantò poſt, Lucius Cornelius Naſica Cenſor ex aqua fecit horarium: quod & ipſum ex conſuetudine noſcendi à ſole horas, ſolarium cœptum vocari.

Plaute, dans une comédie, fait mention d'un cadran ſolaire:

Ut illum Dii perdant, primus qui horas reperit,
Quique adeo primus ſtatuit hic ſolarium.

Conſultez, ſur la queſtion des anciens cadrans ſolaires, Caſſiodore, Var. livre 1, Epit. 45 & 46.

(10) Valerius Maximus, qui, après la priſe de la ville de Meſſane, prit le ſurnom de *Meſſana*, dont le peuple fit *Meſſala* par corruption, comme l'obſerve Séneque au livre *De brevitate vitæ*.

fuit Cenſor, diligentiùs ordinatum juxtà poſuit : idque munus inter cenſoria opera gratiſſimè acceptum eſt. Etiam tum tamen nubilo incertæ fuêre horæ, uſque ad proximum luſtrum. Tunc Scipio Naſica, collega Lænatis, primus aquâ diviſit horas æquè noctium ac dierum. Idque horologium ſub tecto dicavit, anno urbis DXCV : tam diu populo Romano indiſcreta lux fuit. Nunc revertamur ad reliqua animalia, primùmque terreſtria.

(11) C'eſt-à-dire juſqu'à la cinquieme année ſuivante, l'an de Rome 595, où furent Cenſeurs Publius Cornelius Scipion Naſica, & Marcus Popilius Lænas, qui forment l'époque du cinquante-quatrieme luſtre.

(12) Ces meſures d'eau employées par les Romains, étoient une ſorte de Clepſydre, à-peu-près telle que l'employoient les Grecs, puiſqu'il s'a-

les ouvrages publics dus aux Cenſeurs, celui-ci fut un de ceux dont on leur ſut le plus de gré. Cependant on continua d'ignorer l'heure qu'il étoit toutes les fois qu'il faiſoit un tems de nuage, & l'on demeura dans cette incertitude juſqu'au luſtre (11) ſuivant, que Scipion Naſica, collegue de Lænas, eſſaya de faire, par le moyen (12) de certaines meſures d'eau, le partage des heures de la nuit & du jour. Il fit choix d'un lieu couvert, où il plaça avec appareil cette nouvelle horloge, l'an de Rome cinq cent quatre-vingt-quinze: tant (13) les Romains s'aviſerent tard de mettre en pratique la méthode des diviſions du jour. Mais retournons à notre plan, qui eſt de traiter des animaux, parmi leſquels nous donnerons le pas aux animaux terreſtres.

giſſoit d'un laps d'eau. Voyez cependant la différence formelle qu'en fait Vitruve, livre 9, ch. 9, où il entre à cet égard dans des détails ſatisfaiſants & curieux.

(13) Conſultez Cenſorin, ch. 23.

C. PLINII SECUNDI
NATURALIS HISTORIÆ
LIBER OCTAVUS.

Continentur animalium terreſtrium naturæ, præſertim quatuor pedibus gradientium.

De animalibus terreſtribus. Elephantorum commendatio, & de ſenſu eorum.

CAPUT I

AD RELIQUA tranſeamus animalia, & primùm terreſtria. Maximum eſt elephas, proximumque humanis ſenſibus : quippe intellectus illis ſermonis patrii, & imperio-

(1) Cette premiere phraſe eſt une répétition vicieuſe de la derniere phraſe du livre précédent. Il faut en imputer la faute aux anciens copiſtes de Pline.

(2) Conſultez l'article *Eléphant* chez M. de Buffon ; c'eſt une des matieres que cet illuſtre Naturaliſte ait le mieux traitée. Il obſerve, ſur la nomenclature de l'éléphant, que cet animal ſe nomme en Grec *elephas*, en Latin *elephantus*, *barrus* ; en Italien, *leofante* ; en Eſpagnol, *elephante* ; en Allemand, *helphant* ; en Orient, *elſil*, le mot *fil* ou *phil* étant, ſelon lui, un mot Chaldéen qui ſignifie ivoire, & dont Munſter s'eſt ſervi pour déſigner l'éléphant. On appelloit (ajoute-t-il) autrefois l'éléphant *barre* aux Indes orientales, ſource vraiſemblable de la dénomination de *barrus*, adoptée par les Latins pour déſigner cet animal. Enfin M. de Buffon obſerve qu'à Congo l'éléphant ſe nomme *manzao* ou *manzo*. J'ajouterai aux recherches de ce Savant, que toutes ces dénominations diverſes me paroiſſent ſignifier l'enfant du ſoleil, ou l'animal conſacré au ſoleil ; ce que je m'engagerois à prouver ſi les limites de cet ouvrage me permettoient de le faire. Je me contenterai d'obſerver qu'en langue Slawone l'éléphant ſe

HISTOIRE NATURELLE

DE PLINE,

LIVRE HUITIEME,

Où l'on traite des animaux terreſtres, particuliérement des quadrupedes.

Animaux terreſtres. Eloge des éléphants; leur inſtinct.

PARVENUS à l'article des animaux, nous donnerons le premier (1) rang aux animaux terreſtres. Parmi ceux-ci l'éléphant (2) eſt à la fois le plus grand & celui dont les ſens approchent le plus du ſentiment & de l'intelligence (3) de l'homme. L'élé-

nomme *ſlon*, comme qui diroit l'animal conſacré au ſoleil, cet aſtre, en Slawon, ſe nommant *ſlonce*, d'où *ſlonecznik*, l'héliotrope, le tourneſol. Cette derniere dénomination, *ſlon*, peut auſſi ſignifier l'animal conſacré à Bacchus; car Bacchus eſt le même que le Soleil chez Eumolpe & chez Virgile, comme on l'a vu au c. 56 du l. précéd. note 2: & Pline va bientôt dire que Bacchus attela le premier des éléphants à ſon char. D'autre part, Diodore de Sicile, l. 4, & Nonnus, l. 26, donnent à Bacchus l'éléphant pour monture. Tellement que l'éléphant peut être regardé comme le ſymbole propre de Bacchus, nommé par les Grecs *Dionyſios*. Or il eſt à remarquer que, ſelon quelques modernes, l'éléphant, en langue orientale, ſe nomme *oriſlan*, & que l'oriflamme eſt la banniere & comme le ſymbole propre de notre S. Denis, en Grec *Dionyſios*; c'eſt-à-dire qu'en vertu de l'analogie des noms, on a tranſporté à notre S. Denis l'étendard & le ſymbole propre de *Dionyſios*, ſynonyme de Soleil ou de Bacchus; & que c'eſt là la vraie origine de l'oriflamme.

(3) » L'éléphant (dit un Voyageur » moderne) eſt l'animal qui a le plus » de jugement & de connoiſſance; » de ſorte qu'on le diroit avoir quelque uſage de raiſon, outre qu'il eſt » infiniment profitable & de ſervice » à l'homme, &c. *Voyage de Fran-*

rum obedientia, officiorumque quæ didicêre memoria: amoris & gloriæ voluptas; imò verò (quæ etiam in homine rara) probitas, prudentia, æquitas: religio quoque, siderum Solisque ac Lunæ veneratio. Auctores sunt, in Mauritaniæ saltibus ad quemdam amnem, cui nomen est Amilo, nitescente Lunâ novâ, greges eorum descendere; ibique se purificantes solenniter aquâ circumspergi, atque ita salutato sidere in sylvas reverti, vitulorum fatigatos præ se ferentes. Alienæ quoque religionis intellectu, creduntur maria transituri non antè naves conscendere, quàm invitati rectoris jurejurando de reditu. Visique sunt fessi ægritudine (quando & illas moles infestant morbi) herbas supini in

» çois Pyrard. Paris, 1619, T. 2, » p. 366 ». Les éléphants (dit le Pere Philippe, dans son voyage d'Orient) approchent beaucoup du jugement & du raisonnement des hommes.

(4) Ceci est arresté pareillement par Elien, Hist. Anim. l. 11, chap. 14. Il y a, sans doute, beaucoup à rabattre de cette assertion. Comme l'éléphant a beaucoup d'instinct, il peut se faire qu'il comprenne les volontés de son maître par les diverses inflexions de la voix. On remarque une sorte d'intelligence assez semblable dans le chien. Au reste cette phrase actuelle de Pline est singuliérement remarquable, en ce qu'elle offre une preuve irrécusable que l'adjectif *patrius, patria, patrium* ne se dérive pas toujours de *pater* comme quelques Savants le soutiennent; mais qu'en certain cas, à la vérité plus rares, cet adjectif se dérive aussi de *patria*. Les Grammairiens & les Critiques me sauront, je pense, quelque gré de cette observation, qui tranche définitivement une question jusqu'ici indécise.

(5) » Son cornac ou conducteur » est, pour l'ordinaire, monté sur son » cou, & se sert d'une verge de fer » dont l'extrémité fait le crochet; » mais souvent la parole suffit, surtout si l'éléphant a eu le tems de » faire connoissance complette avec » son conducteur, & de prendre en » lui une entiere confiance . . . On » lui fait faire les corvées les plus pénibles & les entreprises les plus » fortes, en lui montrant un vase » rempli de vin, d'eau-de-vie, d'arac, ou d'autres liqueurs spiritueuses, & en le lui promettant pour » récompense. *M. de Buffon, Histoire Naturelle* ».

(6) Par une sorte de salutation. Voyez la note 8.

(7) *Amilo* est ici un datif d'*Amilus*, comme Virgile a dit *cui nomen Amello*, au lieu de *cui nomen Amellus*. Je pense qu'*Amilus* est la traduction Grecque

phant entend la langue qui ſe parle dans ſon pays (4) natal; il obéit aux commandements (5) qu'on lui fait. On peut l'appliquer à divers offices; il ſe prête aux inſtructions, & il en garde le ſouvenir. Il eſt ſenſible au plaiſir d'aimer & d'être aimé; il a de l'attrait pour la gloire. On trouve en lui des qualités même aſſez rares chez l'homme, de la probité, de la prudence, de l'équité, de la religion, comme on en peut juger par ſes témoignages de culte (6) envers les deux principaux aſtres, le Soleil & la Lune. On lit chez divers Ecrivains, que, dans les forêts de Mauritanie, à l'aſpect de la nouvelle Lune, les éléphants deſcendent en troupe dans une riviere nommée Amile (7), qu'ils s'y lavent avec toutes les cérémonies d'une vraie purification, & qu'après avoir ainſi rendu à l'aſtre leurs hommages (8), ils s'en retournent dans les bois, en ſoutenant à la tête de la marche les jeunes éléphants fatigués. Outre leur religion propre, ils connoiſſent auſſi ce que nous preſcrit la nôtre, s'il eſt vrai ce qu'on dit, que ſur le point d'être tranſportés par-delà les mers, ils ne ſe laiſſent point embarquer qu'ils n'aient engagé le Pilote à leur garantir leur retour par ſerment. On a vu des éléphants attaqués de maladies (9) [car ces maſſes énormes ont auſſi les leurs]; on en a vu, dis-je, en cet état, ſe coucher à la renverſe, & jetter

d'un nom barbare que nous ignorons, mais dont le ſens nous eſt expliqué par cette traduction même; car ce nom Grec *Am'ilus* eſt compoſé de ἅμα, enſemble, & de ἰλὺς ou ἰλὺς, limon, fange, ſouillure. Le nom de ce fleuve ſignifioit donc, en langue barbare, le rendez-vous des ſouillures, le fleuve où l'on va ſe purifier. Le Pere Hardouin penſe que le fleuve en queſtion eſt nommé *Valos* chez Ptolémée; ſur quoi j'obſerverai que *Walac*, en langue Celtoſcythe, & aujourd'hui même, en langue Slawone, ſignifie *ſouiller*. Ce ſeroit donc un nom impoſé anciennement à ce fleuve par quelque ancienne colonie Celtoſcythe.

(8) Quelques-uns veulent que cette ſalutation s'adreſſe à la Lune. Solin l'explique d'un acte d'hommage rendu au Soleil. *Lunâ niteſcente gregatim amnes petunt : mox aſperſi liquore, Solis exortum motibus quibus poſſunt, ſalutant : deinde in ſaltus revertuntur.*

(9) Pline obſervera au chapitre 10 que l'éléphant n'eſt ſujet qu'à deux ſortes de maladies, les ventoſités & le dévoiement.

cœlum jacientes, veluti Tellure precibus allegatâ. Nam quod ad docilitatem attinet, Regem adorant, genua ſubmittunt, coronas porrigunt. Indis arant minores, quos appellant nothos.

Quando primùm juncti.

CAPUT 2. ROMÆ juncti primùm ſubiêre currum Pompeii Magni Africano triumpho; quod priùs, Indiâ victâ, triumphante Libero patre, memoratur. Procilius negat potuiſſe Pompeii triumpho junctos egredi portâ. Germanici Cæſaris munere gladiatorio, quoſdam etiam inconditos motus edidêre, ſaltantium modo. Vulgare erat, per auras arma jacere non

(10) C'eſt ce dont Rome entiere fut témoin, dans des jeux publics où l'Empereur étoit préſent.

Quod pius & ſupplex elephas te, Cæſar, adorat,
Hic modò qui tauro tam metuendus erat:
Non facit hoc juſſus, nulloque docente magiſtro:
Crede mihi, numen ſentit & ille tuum.
Martialis Epigram.

(11) Pline au livre 6, en parlant des éléphants Indiens, a déja dit d'eux: *iis arant, iis vehuntur.* Au reſte la leçon *Indis arant minores* eſt celle des manuſcrits. On lit chez quelques Editeurs *Indicis Arabici minores*, leçon non ſeulement corrompue, mais abſurde, comme l'obſerve le Pere Hardouin; car qui jamais entendit parler des éléphants Arabes. Solin, ch. 52, vient encore à l'appui de la leçon manuſcrite, lorſqu'il dit: *Elephantos venantur, quibus perdomitis ad manſuetudinem, aut arant aut vehuntur.* On trouve chez ce même Solin les éléphants de l'Inde diſtingués en deux claſſes: *Duo eorum genera ſunt: nobiliores indicat magnitudo: minores nothos vocant.*

(1) Ceci eſt confirmé par Plutarque dans la vie de ce Capitaine.

(2) Diodore de Sicile, livre 4, écrit que Bacchus triompha dans l'Inde, monté ſur un éléphant. Nonnus, livre 26, repréſente pareillement Bacchus aſſis ſur le cou des éléphants. A l'égard du char de Bacchus attelé d'éléphants, Pline, parmi les Anciens qui nous reſtent, paroît être le ſeul qui en ait fait mention. Mais, au défaut des témoignages écrits, le Pere Hardouin produit, à l'appui de Pline, deux médailles antiques frappées à Nicée, l'une ſous Antonin le pieux, l'autre ſous Commode, & dans leſquels Bacchus, à qui les Nicéens rapportent leur origine, eſt porté dans un char attelé de quatre éléphants.

(3) Tous les manuſcrits portent *egredi portâ*, & non pas *ingredi*, comme lit Hermolaüs. On conçoit que les

de l'herbe vers le ciel, comme pour joindre aux prieres qu'ils adreſſent aux Dieux la recommandation de la Terre. Leur docilité n'eſt pas moins remarquable ; ils ſaluent (10) leur Prince, fléchiſſent les genoux devant lui, & lui préſentent des couronnes. Ceux d'entre eux dont la taille eſt la moins grande, & qu'on nomme éléphants bâtards, ſervent, dans l'Inde, au labourage (11).

Des premiers éléphants qu'on ait attelés.

Les premiers éléphants qu'on ait attelés dans Rome, le furent pour traîner le char du grand Pompée (1), quand il triompha de l'Afrique, comme les premiers éléphants attelés dans l'Inde le furent, dit-on, pour traîner le char de triomphe de Bacchus (2). Procilius écrit qu'au triomphe de Pompée la porte (3) de la ville ſe trouva trop étroite pour donner iſſue aux deux éléphants ainſi attelés de front. Au ſpectacle de gladiateurs (4) donné par Germanicus Céſar, on vit même de ces animaux former une ſorte de danſe, & obſerver, dans leurs mouvements, une meſure groſſiere. C'étoit un choſe ordinaire de les voir lancer des armes en l'air & les recevoir (5) ſans que le vent qui ſouffloit pût tromper

deux éléphants ont bien pu entrer dans Rome l'un après l'autre, mais qu'étant attelés de front, la porte ſe trouva trop étroite pour leur donner paſſage à leur ſortie.

(4) Voyez la deſcription remarquable des jeux publics donnés par Germanicus, chez Elien, Hiſt. Anim. livre 2, chap. 11.

(5) Le Pere Hardouin obſerve que l'éléphant de Verſailles faiſoit des tours d'adreſſe ſemblables. Il ajoute que cet éléphant étoit d'une grandeur merveilleuſe, *eximiæ magnitudinis*. Cette aſſertion eſt des plus fauſſes. Ecoutons M. de Buffon : » Les plus » grands éléphants des Indes & des » côtes orientales de l'Afrique ont » quatorze pieds de hauteur : les plus » petits, qui ſe trouvent au Sénégal, » & dans les autres parties de l'Afri- » que occidentale, n'ont que dix ou » onze pieds ; & tous ceux qu'on a » amenés jeunes en Europe, ne ſe » ſont pas élevés à cette hauteur. Ce- » lui de la Ménagetie de Verſailles, » qui venoit de Congo, n'avoit que » ſept pieds & demi de hauteur à l'âge » de dix-ſept ans ; en treize ans qu'il » vécut, il ne grandit que d'un pied, » en ſorte qu'à quatre ans, lorſqu'il » fut envoyé, il n'avoit que ſix pieds

auferentibus ventis, atque inter ſe gladiatorios crongreſſus edere, aut laſciviente pyrrhiche colludere: poſtea & per funes inceſsêre, lecticis etiam ferentes quaterni ſingulos puerperas imitantes, pleniſque homine tricliniis accubitum iêre per lectos, ita libratis veſtigiis, ne quis potantium attingeretur.

De docilitate eorum.

CAPUT 3. CERTUM eſt unum tardioris ingenii in accipiendis

» & demi de hauteur: & comme l'ac-
» croiſſement va toujours de moins
» en moins, on ne peut pas ſuppoſer
» que s'il fût arrivé à l'âge de trente
» ans, qui eſt le terme ordinaire de
» l'accroiſſement entier, il eût acquis
» plus de huit pieds de hauteur....
» Un éléphant des Indes, de quatorze
» pieds de hauteur, eſt donc plus de
» ſept fois plus gros & plus peſant que
» ne l'étoit l'éléphant de Verſailles ». Cet éléphant avoit été envoyé par le Roi de Portugal à Louis XIV, en 1668.

(6) Au ſujet des éléphants qu'on a vu danſer ſur la corde, conſultez les Epitres de Séneque; Suétone, vie de Galba; Vopiſcus, vie de Carin; Dion, vie de Néron, &c. Busbequius, Ep. 1, écrit qu'il a vu un éléphant danſer, & jouer à la boule.

(7) Tous ces traits d'adreſſe de l'éléphant, rapportés par Pline, ont été célébrés en vers par Jean Paſſerat. Je rapporterai ici cet éloge en vers de l'éléphant, parcequ'il eſt entiérement calqué ſur le récit de notre Pline, & que même la plupart de ſes expreſſions & de ſes images y ſont conſervées.

ELEPHAS.

. . . . . .
. . . .
. . . . . .

Multa hîc invenies naturæ arcana ſagacis,
Forſan & humanos elephantum in corpore ſenſus.
Imbuti pietate animos, cultuque Deorum,
Æquoreis luſtrantur aquis, & ſupplice geſtu
Curva renaſcentis venerantur cornua Lunæ.
Sidera ſuſpiciunt ægri, tacitiſque ſuptoi
Cœlum onerant votis, & lumina Solis adorant,
Purus ubi Eois rutilum caput exſerit undis.
Poſt domitos thyrſis Ortus, Gangemque ſubactum,
Mite ultrò ſubiêre jugum curruſque Lyæi.
Submiſis genibus, porrectiſque arte corollis,
Purpureos Reges auguſtaque ſceptra ſalutant.
Non obtuſa gerunt, doctiſva aliena Camenis
Pectora, ſed memori retinent ſibi tradita mente.
Sermoni auſcultant patrio, parentque monenti.
Obſervant nutus, & herilia juſſa capeſſunt.
Quod ſi fortè ſui ediſcunt præcepta magiſtri
Tardiùs, hæc ſecum noctu meditata requirunt.
Credimus? an falsò narrat ſcripſiſſe veruſtas,
Argiviſque notis ſignata dicaſſe trophæa?
In numerum ludunt, & flectant mollia certis
Membra modis, unctæque cient ſimulacra palæſtræ.
Threicios memorem, veluti moderante lyoiſtâ,
Congreſſus? aut ut celeres jactata per auras
Martia tela cadant, clypeique rotentur in orbem?
Addo per extentum ſolitos incedere funem,
Sublimeſque gradus librare per aera, volgo
Attonito, fruſtràque graves metuente ruinas.

leur adreſſe ; puis combattre entre eux comme des gladiateurs, puis exécuter enſemble une ſorte de danſe pyrrhique. Enſuite ils danſoient ſur (6) la corde, de telle ſorte même qu'en cet état quatre d'entre eux en portoient en litiere un quatrieme qui contrefaiſoit la nouvelle accouchée. Ces mêmes éléphants entroient dans les ſalles à manger les plus remplies de toutes ſortes de perſonnes, & ſe préſentoient aux tables en paſſant entre les lits rangés autour d'elles, ſans toucher le moins du monde aucun des convives (7).

Docilité des éléphants.

C'EST un fait conſtaté, qu'un éléphant, ayant été ſouvent

Quid quod & ingreſſos plenis convivia menſis,
Accubitum perbibent ſpondas tranſiſſe per omnes,
Nec tamen è cætu quemquam ſtrinxiſſe frequenti,
Cùm ſummis ſuſpenſa toris veſtigia ferrent ?
Procedunt quoties motis ad pabula caſtris,
Maximus agmen agit, cogit qui proximus ævo ;
Igootoque acies nunquam committitur amni :
Quin rapidi explorant vada gurgitis antè minores.
Si quis in occultant fraudem delapſus, & altis
Inciderit foveis : tum ſedula turba profundam
Conjectis properat ramis æquare lacunam,
Incolumem ut ſociis tandem ſolertia reddat.
Nilus adhuc celebrat miros onius amores,
Exarſit Phariæ qui perditus igne puellæ,
Certavitque ſuis rivalem expellere donis.
Nam modò collatos trepidanti à plebe quadrantes,
Poma modò involvens gremio ſurtiva reducto,
Per cauſam, inſeas auſus tractare papillas.
Concepêre alii Paphiæ quoque femina flammæ :
Huic acres ſiquidem tulit unguentaria curas ;
Illi Sicanius florenti ætate Menander,
Cujus & aſpectu præſentis lætus, & alvo
Abſentis deſiderium teſtatus inani.
Erraotem ſolis hominem deducere ſylvis,
Ac monſtrare viam puetis, & parcere norunt,
Juſta laceſſitos licèt exſimulavetit ira.
Lanigeros anguſta greges cùm ſemita tantos
Egit in ocrutſus, pecori clementiâ prudens
Conſulit infirmo, teneros & dimovet agnos.
Contenti modico vivunt, minimumque ſapoti
Indulgent : ideo paucis obnoxia morbis
Corpora, Neſtoreæ veniunt ad fata ſenectæ.
Educunt ſimiles nams : coonubia turpis
Neſcia adulterii : & Veneris cùm fœdera jungunt,
Nulla niſi in tenebris, quamvis conceſſa, voluptas.
Otia ſectantur : ſed ſi eſt ad prælia ventum,
Palmæ ardent ſtudio, flagraoque cupidine laudis :
Argentum, & phaleras, clarique inſignia facti,
Vel media de morte petunt : & nomine gaudent
Docta quod æternis includat pagina chartis :
Surus ut Hannibalis ; fortis Patroclus, & Ajax
Antiochi, prærepta ſibi qui præmia lugens
Tabuit, & triſtem jejunia duxit ad Orcum.
Spectaclo innocuum juſſi præbere cruorem,
Implorraſſe fidem populi, ſtratique feruntur
Barritu querulo totum impleviſſe theatrum.
Acceptæ voces lacrymis, & dira precati
Munetis auctori conſurrexêre Quirites.
Ergo iſtuc tu, magne, ſcelus, meritumque luebas
Supplicium, caderes Libycâ cùm troncus arenâ.
Quid referam dentes, ſeu dicere cornua mavis,
Phidiacæ famam artis, ebur ſignum unde Tonantis,
Oraque Cecropio fecit ſpirantia cœlo ?
Hos ſimul exhauſtæ nequeunt defendere vires,
Inſidiæque urgent & ſpicula denſa latrooum,
Arboris impingunt trunco, fractoſque relinquunt,
Caſtoreo ut redimant uſuram luminis aſtu.

quæ tradebantur, ſæpiùs caſtigatum verberibus, eadem illa meditantem noctu repertum. Mirum maximè, & adverſis quidem funibus ſubire, ſed regredi magis utique pronis. Mutianus ter Conſul auctor eſt, aliquem ex his & litterarum ductus Græcarum didiciſſe, ſolitumque præſcribere ejus linguæ verbis: Ipſe ego hæc ſcripſi, & ſpolia Celtica dicavi. Itemque ſe vidente Puteolis, cùm advecti è nave egredi cogerentur, territos ſpatio pontis procul à continente porrecti, ut ſeſe longinquitatis æſtimatione fallerent, averſos retrorsùs iſſe.

Prædam ipſi in ſe expetendam ſciunt ſolam eſſe in armis ſuis, quæ Juba cornua appellat, Herodotus tantò antiquior, & conſuetudo meliùs, dentes: quamobrem deciduos caſu aliquo vel ſenectâ defodiunt. Hoc ſolum ebur eſt: cætero,

(1) Ceci eſt confirmé par Plutarque: *Noctu ſuâ ſponte ad lunam deprenſus eſt ſe exercere, ac veluti meditari.*

(2) Le Pere Hardouin conjecture que l'inſcription Grecque en queſtion formoit le vers ſuivant;

Αὐτὸς ἐγὼ τάδ' ἔγραψα, λαφυρά τε Κελτ' ἀείσμα.

En Latin, je traduis:

Scribimus ipſi hæc nos, de Celtis arma dicantes.

(3) Le Pere Hardouin diſtingue la dénominarion de corne d'avec celle de dent, en ce que la corne s'amollit dans l'eau bouillante; ce qui n'arrive point aux dents des animaux. Une autre diſtinction eſſentielle qu'auroit dû faire ce Savant, c'eſt que la corne eſt une dépendance du front, au lieu que la dent eſt une dépendance de la bouche. On doit donc dire la corne du bœuf, & la dent de l'éléphant. Conſultez, ſur cette queſtion, Philoſtrate, vie d'Apollonius de Tyane, chap. 61. Voyez la note 5.

(4) C'eſt auſſi l'expreſſion dont ſe ſert Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 2, chap. 11.

(5) Cependant Pline lui-même, en pluſieurs endroits de ſon ouvrage, donne le nom de cornes aux dents extérieures de l'éléphant. Oppien, dans ſon poëme des Cynégetiques, prétend qu'on doit donner le nom de cornes aux défenſes de l'éléphant, par la raiſon, dit-il, que la ſaillie de ces défenſes ſort de bas en haut, au lieu que les autres dents de la mâchoire ſupérieure de l'éléphant ſont dirigées de haut en bas. Je penſe que, dans notre langue, il ne faut dire ni les cornes, ni les dents extérieures de l'éléphant, mais ſes défenſes, comme c'eſt auſſi le mot propre pour exprimer les deux dents ſaillantes du ſanglier.

(6) En Grec, on lui donne le nom

battu

battu en punition de ce qu'il n'exécutoit point ce qu'on deſiroit lui apprendre, on le ſurprit qui s'exerçoit la nuit (1) à y réuſſir. Il eſt merveilleux de voir des éléphants marcher directement ſur une corde tendue en l'air; il l'eſt encore davantage qu'ils refaſſent le même chemin à reculons, d'autant que le poids de leur corps ſe porte en avant. Mucianus, celui qui a été trois fois Conſul, raconte qu'un de ces animaux avoit appris à écrire en caracteres Helléniques; & il cite de lui une inſcription Grecque, qui ſignifie: *C'eſt moi-même* (2) *qui ai écrit ceci, & qui ai dédié ces dépouilles remportées ſur les Celtes.* Il ajoute qu'il a vu à Pouzzol des éléphants venus par mer, qui, forcés de ſortir du vaiſſeau, & effrayés à la vue du pont ſur lequel ils devoient paſſer pour parvenir à terre, marchoient à reculons, pour ſe cacher la longueur du trajet.

Ils ſavent que toute la proie que nous voulons faire ſur eux, ce ſont ces armes naturelles que Juba nomme leurs cornes (3), & qu'Hérodote, beaucoup plus ancien, nomme leurs dents (4), par une expreſſion qui eſt à la fois plus juſte (5) & plus adoptée par l'uſage : auſſi les enfouiſſent-ils, pour nous en fruſtrer, quand elles tombent par accident ou par vieilleſſe. Ces dents ſont proprement ce qu'on nomme l'ivoire (6); & même on regarde com-

même de l'éléphant, ἐλέφας. Les Latins le nomment *ebur* ou *ebor*; les Italiens, *avorio*; les Anglois, *ivory*; les Allemands, *helffenbein*; les Belges, *elpenbeen*; les Slawes, *ſloniowa-koſc*; les Eſpagnols, *marfil*; expreſſion que nous avons auſſi adoptée dans le commerce: mais nous prononçons *morfil*. Cette dénomination ſignifie *phil* ou ivoire venu de delà les mers. M. de Buffon fait de *phil* l'ancien nom Chaldéen de l'ivoire; le Pere Thomaſſin en fait un mot Arabe. M. de Buffon obſerve qu'Homere a parlé de l'ivoire, mais qu'il paroît n'avoir point connu l'éléphant. Il regarde Hérodote comme le premier des Anciens qui ait écrit que l'ivoire provient des dents de défenſe de l'éléphant. Selon ce même Savant, les éléphants des Indes peuvent porter ſur leurs défenſes plus d'un mille peſant. Il y a, ſelon les voyageurs, telle dent d'éléphant qui excede le poids de cent vingt-cinq livres. M. Eden, qui n'en a vu que de moyennes, du poids de quarre-vingt-dix livres, dit qu'elles avoient neuf pieds de hauteur, & que quelques-unes avoient l'épaiſſeur de la cuiſſe d'un homme. Conſultez les recherches de M. d'Aubenton ſur la ſubſtance de l'ivoire, dans le vingt-deu-

& in his quoque, quà corpus intexit, vilitas oſſea : quamquam nuper oſſa etiam in laminas ſecari cœpêre penuriâ. Etenim rara amplitudo jam dentium, præterquam ex India, reperitur : cætera in noſtro orbe ceſsêre luxuriæ. Dentium candore intelligitur juventa. Circa hos belluis ſumma cura : alterius mucroni parcunt, ne ſit prœliis hebes : alterius operario uſu fodiunt racices, impellunt moles. Circumventique à venantibus, primos conſtituunt quibus ſunt minimi, ne tanti prœlium putetur : poſtea feſſi, impactos arbori frangunt, prædâque ſe redimunt.

xieme tome de l'édition en trente-un volumes de l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon. M. Valmont de Bomare, à l'article *éléphant*, écrit que c'eſt particuliérement à Dieppe qu'on fait, avec de l'ivoire, les ouvrages les plus jolis en ſculpture & en marqueterie ; que la majeure partie de l'ivoire qui ſe voit dans le commerce, ſe rire des côtes de l'Afrique ; que l'ivoire de Ceylan eſt le plus eſtimé, parcequ'il eſt moins ſujet à jaunir ; qu'on tire de l'ivoire, ainſi que de la corne de cerf, en les faiſant brûler dans des vaiſſeaux clos, une poudre d'un très beau noir, qui eſt d'uſage dans la peinture, & qu'on nomme *noir d'ivoire ;* ſur quoi il obſerve judicieuſement que plus les matieres dont on fait les noirs ſont blanches, plus les noirs qui en proviennent ſont beaux & foncés. La facilité, ajoute-t-il, que l'ivoire a à ſe fendre, le rend très difficile à travailler : c'eſt pourquoi pluſieurs perſonnes ont cherché le moyen de remédier à cet inconvénient, en donnant à cette ſubſtance des préparations qui l'amolliſſent. M. Valmont de Bomare n'indique aucune de ces préparations ; il ſe contente de dire que pluſieurs d'entr'elles ont aſſez bien réuſſi pour faire eſpérer un ſuccès plus heureux. Je trouve trois de ces préparations indiquées dans le livre des ſecrets concernant les arts & métiers, imprimé à Bruxelles en 1747, T. 1, page 262 & ſuivantes. Les voici :

Secrets pour amollir l'ivoire.

Prenez trois onces d'eſprit de nitre, quinze onces de vin blanc, ou du vinaigre, ou même de l'eau de fonraine ; mettez-y tremper votre ivoire juſqu'à ce qu'il devienne mol & ſouple : ce qui arrivera, ſans feu, en trois ou quatre jours.

Autrement.

Prenez une groſſe racine de mandragore ; coupez-la par petits morceaux, que vous ferez infuſer, puis bouillir dans de l'eau, puis vous y fe-

me matiere de rebut, comme de l'os commun, la partie des défenſes de l'éléphant qui ne ſort point au dehors. On s'eſt pourtant aviſé depuis peu, faute d'ivoire, de couper auſſi les os en lames; car on ne trouve plus guere de grandes pieces d'ivoire, à moins de les tirer de l'Inde, le luxe ayant déja mis en œuvre tout l'ivoire de notre hémiſphere. On connoît la jeuneſſe des éléphants à la blancheur de ces deux dents ſaillantes. Elles ſont le grand objet de leurs ſoins. Ils réſervent l'une à ſe battre dans l'occaſion, & ſe gardent bien d'en émouſſer la pointe: quant à l'autre, ils la font ſervir à leurs uſages ordinaires, pour déterrer des racines, & pouſſer de peſantes maſſes. S'ils ſont environnés par les chaſſeurs, ils oppoſent dans le premier rang ceux qui ont les plus petites dents, pour faire croire (7) que la guerre qu'on leur fait n'en vaut pas la peine; & quand leurs forces ſont épuiſées, ils ſe caſſent les dents contre un arbre, & les ſacrifient pour ſe ſauver.

rez auſſi bouillir l'ivoire que vous voulez qui s'amolliſſe: & en effet, il s'amollira comme de la cire.

Autrement.

Prenez de la ſoude d'Alicante noire, une livre; de chaux vive, trois quarterons: mettez cette combinaiſon dans deux pintes d'eau bouillante, & laiſſez-la repoſer pendant trois jours; & ſi elle eſt preſque rouge, elle eſt aſſez forte, ſinon il faut y mettre des ſuſdites drogues juſqu'à ce qu'elle le paroiſſe. Pour lors on y fait tremper l'ivoire & les os qu'on veut amollir, pendant quinze jours; & ils ſeront comme de la cire molle.

(7) Ce n'eſt point par cette raiſon que les moindres éléphants ſont mis à la tête du bataillon; mais c'eſt parcequ'ils ſont reconnus par les autres pour être les plus belliqueux. Ecoutons le Pere Vincent Marie: » On trouve, » dit-il, aux Indes trois ſortes d'éléphants; les blancs, qui ſont les » plus doux, les plus paiſibles; les » roux (tels que ceux de Ceylan), » qui, quoiqu'ils ſoient les plus petits de corſage, ſont les plus valeureux, les plus forts, les plus nerveux, les plus propres pour la guerre; auſſi les autres, ſoit par inclination naturelle, ſoit parcequ'ils reconnoiſſent en eux quelque choſe de plus excellent, leur portent un » grand reſpect: la troiſieme eſt celle » des noirs, qui ſont les plus communs & les moins eſtimés ».

De clementia eorum, & quod pericula ſua intelligant; & de tigridis truculentia.

CAPUT 4.

MIRUM in pleriſque animalium, ſcire quare petantur: ſed & per cuncta quid caveant. Elephas, homine obvio fortè in ſolitudine, & ſimpliciter oberrante, clemens placiduſque etiam demonſtrare viam traditur. Idem veſtigio hominis animadverſo priuſquàm homine, intremiſcere inſidiarum metu, ſubſiſtere ab olfactu, circumſpectare, iras proflare, nec calcare, ſed erutum proximo tradere, illum ſequenti, nuncio ſimili uſque ad extremum; & tunc agmen circumagi, & reverti, aciemque dirigi: adeo omnium odori durare virus illud, majore ex parte ne nudorum quidem pedum.

Sic & tigris etiam feris cæteris truculenta, atque ipſa elephanti quoque ſpernens veſtigia, hominis viſo tranſferre dicitur protinus catulos. Quonam modo agnito? ubi antè conſpecto illo quem timet? Etenim tales ſylvas minimè frequentari certum eſt. Sanè mirentur ipſam veſtigii raritatem: ſed unde ſciunt timendum eſſe? Imò verò cur vel ipſius conſpectum paveant, tantò viribus, magnitudine, velocitate preſtantiores? Nimirum hæc eſt natura rerum, hæc potentia ejus, ſæviſſimas ferarum maximaſque nun-

(*) S'il eſt queſtion du tigre dans ce chapitre, c'eſt à propos de ſon inſtinct & de ſa prévoyance, non à propos de ſon caractere féroce & carnacier. Ceci ſert à faire voir que ce n'eſt point Pline qui a compoſé les titres de ſes chapitres, & que par conſéquent tout le premier livre, ou ſommaire des chapitres, eſt ſuppoſé.

(1) Cet inſtinct qu'a l'éléphant de ſentir par où un homme a paſſé, & ce qu'il pratique, ſelon Pline, en cette occaſion, eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. livre 9, chapitre 9.

(2) Les manuſcrits portent *erutum*, & non pas *cretum*, comme liſent quelques Editeurs. Le récit d'Elien, cité dans la note précédente, confirme la leçon manuſcrite.

(3) Nous traiterons du tigre au c. 18.

(4) Nous avons vu plus haut Pline appeller *vitulos* les petits de l'éléphant; nous le voyons appeller ici *catulos* les petits du tigre, par un tranſport aſſez remarquable d'expreſſions propres à d'autres eſpeces.

Douceur des éléphants ; connoiſſance qu'ils ont du danger. Férocité (*) des tigres.

N'EST-CE pas une merveille, que la plupart des animaux connoiſſent pourquoi on les attaque ? Le détail des précautions qu'en conſéquence ils prennent n'eſt pas moins ſurprenant. L'éléphant, qui, rencontrant par haſard un voyageur égaré dans un pays perdu, porte, dit-on, la douceur & la complaiſance juſqu'à le remettre ſur ſa route, eſt, au contraire, épouvanté à la vue de la trace de l'homme avant d'avoir apperçu l'homme même. Le tremblement lui prend auſſi-tôt, dans la crainte de quelque piege. Il s'arrête à l'odeur (1) de la piſte, jette ſes regards de tous côtés ; ſouffle, tout en colere ; & ſans fouler aux pieds cette trace ſuſpecte, il enleve (2) la partie du ſol où ſubſiſte ce veſtige de l'homme, la paſſe à ſon voiſin, & celui-ci à un autre, faiſant ainſi courir la nouvelle juſqu'au dernier. La troupe alors fait une circonvallation, puis volte-face, puis ſe préſente en bataille rangée : tant eſt forte l'impreſſion que fait ſur tous ces animaux l'odeur odieuſe de la trace humaine, quand même l'homme dont ils ſurprennent les veſtiges ne marcheroit point nuds pieds.

Ce qu'on raconte du tigre eſt à-peu-près ſemblable. On aſſure que, quelque redoutable qu'il paroiſſe aux autres bêtes féroces, & quelque peu de cas qu'il faſſe des traces de l'éléphant, le tigre (3) n'aperçoit pas plutôt celle d'un homme, qu'il court tranſporter ailleurs ſes petits (4). Comment connoît-il, & où a-t-il vu auparavant la perſonne qu'il redoute ? Les forêts qu'il habite ne ſont aſſurément point fréquentées. Je conçois que ces animaux puiſſent trouver étrange une trace humaine ; mais d'où ſavent-ils qu'il y ait là quelque choſe de redoutable pour eux ? Pourquoi, même en voyant l'homme, le craindroient-ils, puiſqu'ils ont ſur lui l'avantage réuni de la force, de la taille, & de la célérité ? Tel eſt le cri puiſſant de la Nature ; il faut que les bêtes les plus cruelles & & les plus redoutables animaux, ſans avoir jamais vu ce qu'ils

quam vidiſſe quod debeant timere, & ſtatim intelligere cùm ſit timendum.

De intellectu & memoria eorum.

CAPUT 5. ELEPHANTI gregatim ſemper ingrediuntur. Ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnem tranſituri minimos præmittunt, ne majorum ingreſſu atterente alveum, creſcat gurgitis altitudo. Antipater auctor eſt, duos Antiocho Regi in bellicis uſibus, celebres etiam cognominibus, fuiſſe: etenim novêre ea. Certè Cato, cùm Imperatorum nomina annalibus detraxerit, eum qui fortiſſimè præliatus eſſet in Punica acie, Surum tradidit vocatum, altero dente mutilato. Antiocho vadum fluminis experienti renuit Ajax, alioquin dux agminis ſemper. Tum pronunciatum, ejus fore principatum qui tranſiſſet: anſumque Patroclum, ob id phaleris argenteis, quo maximè gaudent, &

(1) Ceci eſt confirmé par Solin, chapitre 25; par Plutarque, au livre de l'adreſſe des animaux; par Elien, Hiſt. Anim. l. 7; par les relations des Modernes recueillies par M. de Buffon, &c.

(2) C'eſt un nom Syrien qui ſignifie *mutilé*, venant de l'Hébreu *ſour* (ſamec, vau, res), *detrahere, auferre*. De ce mot *ſour*, nous avons fait *ſourd*, & les Latins *ſurdus*, c'eſt-à-dire celui qui eſt privé de l'ouie. Les Grecs déſignoient de même, tantôt un ſourd, & tantôt un muet, par le mot *kôphos*, qui certainement vient de *kôphein*, mutiler. La Syrie, ou (comme les Orientaux prononcent) la *Sourie*, ancienne patrie des Carthaginois, rapportoit, ſans doute, ſon origine à un ancien perſonnage nommé *Sur* ou *Sour*, ou *As-Sur*, comme les Ciliciens rapportoient la leur à Cilix, les Phéniciens à Phœnix, les Lydiens à Lydus, &c. &c. Ainſi *Surus* eſt ici un nom qui ſignifie *mutilé*, & qui au ſurplus étoit commun à un ancien Héros Syrien, & à l'éléphant en queſtion: de même que deux autres éléphants dont Pline va faire mention, ſe nommoient, l'un Ajax, & l'autre Patrocle, qui étoient des noms communs entre ces deux éléphants & deux Héros Grecs. C'eſt pourquoi Pline, à l'égard de ces noms d'éléphants, n'emploie point le mot *nomen*, mais le mot *cognomen*, qui, ne pouvant ſignifier ici un ſurnom, ſignifie néceſſairement un nom com-

ont raiſon de craindre, ſentent pourtant, à point nommé, quand le moment de craindre eſt venu.

Intelligence & mémoire des éléphants.

Les éléphants vont toujours (1) en troupe. Le plus vieux de tous marche à la tête, & le plus vieux après lui marche à la queue. Au paſſage d'une riviere ils font paſſer les petits devant, de peur que les gros n'enfoncent trop le terrein & n'augmentent la profondeur de l'eau. Antipater fait mention de deux éléphants de guerre appartenant au Roi Antiochus, & qui partageoient l'illuſtration de leurs noms avec deux Héros célebres; noms au ſurplus que ces animaux ſentoient leur être appropriés. Et cette aſſertion d'Antipater, au ſujet de noms héroïques donnés aux éléphants, eſt juſtifiée par Caton, qui, tout en paſſant ſous ſilence, dans ſes Annales, les noms des Chefs Carthaginois, obſerve que celui des éléphants de l'armée Punique qui ſe battit le mieux, fut mutilé d'une dent, & qu'en conſéquence on lui donna le nom de Surus (2). Antipater écrit donc le fait ſuivant: L'éléphant nommé Ajax (3), après avoir toujours été chef de troupe, refuſa un jour de ſonder le gué d'une riviere qu'Antiochus vouloit paſſer. On publia à haute voix que celui des éléphants qui paſſeroit le premier ſeroit établi chef de la bande; & l'éléphant Patrocle paſſa hardiment. En conſéquence Antiochus le gratifia du caparaçon (4) d'argent (diſtinction à laquelle ces animaux ſont fort ſenſibles), & lui fit donner toutes

mun à deux individus différents.

(3) L'éléphant qui portoit le Roi Porus, ſe nommoit auſſi *Ajax*, comme on peut le voir chez Philoſtrate, vie d'Apollonius de Thyane, livre 2, ch. 5. Ce même Philoſtrate écrit qu'il fut conſacré au Soleil par Alexandre, & qu'il vécut encore environ trois cents cinquante ans par-delà l'époque de la défaite de Porus. Mais il s'agit là, ſans doute, d'années de quatre mois. L'éléphant, ſelon M. de Buffon, peut vivre aux environs de deux cents ans.

(4) On eſt encore aujourd'hui dans l'uſage d'orner ſuperbement les éléphants. Au Tunquin, à Siam, à Pégu, écrit M. de Buffon, ils ſont parés de plaques de métal brillantes, & couverts des plus riches étoffes. On en-

reliquo omni primatu donavit. Ille qui notabatur, inediâ mortem ignominiæ prætulit. Mirus namque pudor eſt, victuſque vocem fugit victoris : terram ac verbenas porrigit.

Pudore nunquam niſi in abdito coeunt : mas quinquennis, fœmina decennis. Initur autem biennio, quinis (ut ferunt) cujuſque anni diebus, nec amplius : ſexto, perfunduntur amne, non antè reduces ad agmen. Nec adulteria novêre, nullave propter fœminas inter ſe prælia, cæteris animalibus pernicialia : non quia deſit illis amoris vis ; namque traditur unus amaſſe quamdam in Ægypto corollas vendentem ; ac ne quis vulgariter electam putet, mirè gratam Ariſtophani, celeberrimo in arte grammatica. Alius Me-

vironne leur ivoire d'anneaux d'or & d'argent ; on leur peint les oreilles & les joues ; on les couronne de guirlandes ; on leur attache des ſonnerres : ils ſemblent ſe complaire à la parure ; & plus on leur met d'ornements, plus ils ſont careſſants & joyeux. Le Pere Tachard, dans ſon *premier voyage*, dit avoir vu des éléphants dont les denrs étoient garnies d'eſpace en eſpace de cercles d'or, d'argent & de cuivre. Au Mogol (écrit le Pere Vincent Marie), leur harnois eſt très riche ; on les couvre de draps travaillés en or & couverts de perles ; leurs dents ſont ornées d'or très fin & d'argent, & quelquefois on les couvre de diamants.

(5) Alluſion ingénieuſe à l'hiſtoire du Héros Ajax, ſupplanté par ſon rival Ulyſſe, dans la diſpute des armes d'Achille. Jean Paſſerat, dans le poëme rapporté plus haut, a très heureuſement ſaiſi & rendu cette alluſion :

Et Ajax
Antiochi, prærepta ſibi qui præmia lugens
Tabuit, & triſtem jejunia duxit ad Orcum,

(6) Ceci a bien l'air d'une fable. Au reſte c'étoit un hommage uſité parmi les Anciens, chez qui le vaincu préſentoit de la terre & de la verveine au vainqueur. Nous parlerons de cet uſage au livre 22. Voyez la Table des matieres, au mot *Verveine*. Quant à la crainte que témoigne l'éléphant à la ſeule voix de ſon vainqueur, elle eſt atteſtée par Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 9, chap. 2.

(7) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, c. 2 ; & par Elien, Hiſt. Anim. l. 8, c. 17. Ce dernier attribue la même pudeur au chameau ; mais il ſe trompe : on remarque ſeulement que la fureur amoureuſe du chameau ſe manifeſte, comme chez les chats, plus volontiers & plus fortement pendant la nuit que pendant le jour. M. de Buffon, d'après les relations des Modernes, célebre également la pudeur des éléphants. Jamais, dit-il, on ne les a vu s'accoupler ; ils craignent ſur-tout les regards de leurs ſemblables, & connoiſſent peut-être mieux cette volupté pure les

les autres marques de prééminence. Ajax, déshonoré (5), ſe laiſſa mourir de faim, aimant mieux ne plus vivre que de vivre avec ignominie; car la honte eſt un ſentiment qui les affecte au-delà de toute croyance. De deux éléphants, le vaincu ſe retire à la ſeule voix du vainqueur, en lui préſentant (6) de la terre & de la verveine.

Les éléphants ont la pudeur de ne s'accoupler qu'en ſecret (7). Le mâle entre en amour à cinq (8) ans, & la femelle à dix. Elle ne ſouffre le mâle que deux ans dans toute ſa vie, encore ne s'en laiſſe-t-elle approcher que pendant cinq jours, ſans plus, durant l'eſpace de chacune de ces deux années. Le ſixieme jour ils ſe lavent dans une riviere; & ce n'eſt qu'après avoir eu cette attention, qu'ils regagnent la troupe. Ils ſe gardent, après leur union, une fidélité inviolable (9); & les combats des mâles pour les femelles, pernicieux au reſte des animaux, n'ont point lieu parmi les éléphants. Ce n'eſt pas qu'ils ſoient inacceſſibles à certains caprices paſſionnés. On en cite un qui aimoit, en Egypte, une bouquetiere: &, pour qu'on ne croie pas que ce fût une beauté (10) du commun, j'ajouterai que c'étoit la favorite du fameux Grammairien Ariſtophane (11). Un autre ſe prit de paſſion pour Ménandre de Syracuſe, qui étoit dans la premiere fleur de ſa jeuneſſe, & qui ſervoit dans l'armée de Ptolémée, tellement qu'il ne mangeoit point quand il étoit quelque tems ſans le voir. Juba

de jouir en ſilence, & de ne s'occuper que de l'objet aimé; ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les ſolitudes les plus profondes. Les éléphants, écrit le Pere Vincent Marie, s'accouplent très rarement; & c'eſt avec tant de ſecret, & dans des lieux ſi ſolitaires, que perſonne ne peut ſe vanter de les avoir vus dans ce moment. De plus, ils ne produiſent jamais dans l'état de domeſticité.

(8) Confirmé par Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 5, chap. 2; & par Solin, chap. 25.

(9) Confirmé par Solin, *ibid.*

(10) Tous les manuſcrits portent *electam putet, mirè gratam*, & non pas *dilectam putet, miretur gratam*; leçon vicieuſe adoptée dans les éditions antérieures à celles du Pere Hardouin.

(11) Ariſtophane de Byzance. Ce même fait eſt rapporté par Elien, Hiſt. Anim. livre 1, & par Plutarque, au livre *De Solert. anim.*

nandrum Syracuſanum incipientis juventæ in exercitu Ptolemæi, deſiderium ejus, quoties non videret, inediâ teſtatus. Et unguentariam quamdam dilectam Juba tradit. Omnium amoris fuêre argumenta, gaudium à conſpectu, blanditiæque inconditæ, ſtipeſque, quas populus dediſſet, ſervatæ, & in ſinum effuſæ. Nec mirum, eſſe amorem, quibus ſit memoria: idem namque tradit, agnitum in ſenecta multos poſt annos, qui rector in juventa fuiſſet. Item divinationem quamdam juſtitiæ. Cùm Bocchus Rex triginta elephantis, totidem, in quos ſævire inſtituerat, ſtipitibus alligatos objeciſſet, procurſantibus inter eos qui laceſſerent, non potuiſſe effici, ut crudelitatis alienæ miniſterio fungerentur.

Quando primùm in Italia.

CAPUT 6. ELEPHANTOS Italia primùm vidit Pyrrhi Regis bello, & boves Lucas appellavit, in Lucanis viſos, anno Urbis

(12) Cet uſage de donner des pieces de monnoie à des éléphants, eſt atteſté par Suétone, vie d'Auguſte, chap. 53; & par Macrobe, Saturn. livre 2, chap. 4.

(13) M. de Buffon explique l'excellente mémoire de l'éléphant, par l'excellente organiſation de ſa trompe. Il fait voir que la trompe eſt comme un triple ſens chez l'éléphant, & que cet animal a preſque toujours, par ſon moyen, des ſenſations triples, tandis que les autres animaux n'en ont guere que d'iſolées. Voyez cette explication ingénieuſe, Tom. 11, p. 260 de l'Hiſt. Nat. de M. de Buffon.

(14) Dans l'Inde, on nomme ces conducteurs des *cornacs*.

(15) Cependant Bernier, dans ſon Voyage, Tom. 2, p. 64, atteſte qu'on fait combattre, au Mogol, des éléphants les uns contre les autres, & qu'ils s'acharnent tellement au combat, qu'on ne pourroit les ſéparer ſi on ne jettoit entre eux des feux d'artifice.

(1) Plutarque, dans la vie de Pyrrhus, écrit que ce Roi fit embarquer vingt éléphants pour l'Italie, mais qu'il n'y aborda qu'avec deux ſeulement, la pluparr de ſes vaiſſeaux ayant été briſés ou diſperſés par la tempête. Il faut pourtant croire que les autres éléphants réchapperent, pour la plupart, puiſqu'il eſt dit qu'ils l'aiderent à gagner pluſieurs batailles en Italie

fait auſſi mention d'un éléphant qui aimoit une marchande de parfums. Tous trois marquoient, dit-on, leur affection par des tranſports de joie à la vue de la perſonne aimée, par les folles careſſes qu'ils lui prodiguoient, & par leur attention à lui réſerver & à lui répandre enſuite dans le ſein les pieces (12) de monnoie que le peuple leur avoit données. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils aient de l'affection, puiſqu'ils ont de la mémoire (13). Un homme qui, dans ſa jeuneſſe, avoit été conducteur (14) d'éléphants, en fut reconnu après bien des années & dans ſa vieilleſſe, ſelon le récit du même Juba. Il leur attribue encore une eſpece de divination & de diſcernement pour la juſtice. Il raconte que le Roi Bocchus, réſolu de châtier cruellement trente éléphants, les fit attacher à des poteaux, & en fit lâcher contre eux trente autres, avec des gens qui couroient au milieu de la troupe pour les animer. On ne put obliger ces derniers (15) à prêter leur miniſtere à la cruauté d'autrui.

En quel tems on vit pour la premiere fois des éléphants en Italie.

LA premiere fois qu'on ait vu des éléphants (1) en Italie, ce fut durant la guerre (2) de Pyrrhus. On les nomma pour lors bœufs (3) Luques, pour les avoir vus, en premier lieu, chez les

contre les Romains, & une entre autres en Lucanie.

(2) Plutarque écrit que les éléphants que Pyrrhus avoit amenés en Italie, décidérent pour lui le gain de la premiere bataille qu'il livra aux Romains dans la Lucanie.

(3) Quelque vraiſemblable que ſoit cette étymologie, on lit chez Varron (Ling. Lat. lib. 5) que, ſelon l'opinion de Caius Ælius, les éléphants furent nommés *bœufs Luques* par les Romains, non par aucun rapport avec la Lucanie, mais parcequ'en Afrique l'éléphant eſt appellé *Luca*. Varron convient au ſurplus que les Romains ne virent dans l'éléphant que la plus forte eſpece de bœufs. Ajoutons à ces conſidérations, que, de tems immémorial, l'emblême de S. Luc eſt un bœuf, ſans doute par alluſion à ſon nom. Sur ce pied-là, *bœufs Luques* ſeroit un pléonaſme, une expreſſion emphatique, qui ſignifieroit des bœufs par excellence; ſur quoi il eſt bon

quadringenteſimo ſeptuageſimo ſecundo : Roma autem in triumpho, ſeptem annis ad ſuperiorem numerum additis. Eadem plurimos anno quingenteſimo ſecundo, victoriâ L. Metelli Pontificis in Sicilia de Pœnis captos. Centum quadraginta duo fuêre tranſvecti ratibus, quas doliorum conſertis ordinibus impoſuerat. Verrius eos pugnaſſe in circo, interfectoſque jaculis tradit penuriâ conſilii : quoniam neque ali placuiſſet, neque donari regibus. L. Piſo inductos duntaxat in circum, atque, ut contemptus eorum increſceret, ab operariis haſtas præpilatas habentibus, per circum totum actos. Nec quid deinde iis factum ſit Auctores explicant, qui non putant interfectos.

Pugnæ eorum.

CAPUT 7. CLARA eſt unius è Romanis dimicatio adversùs elephantum, cùm Hannibal captivos noſtros dimicare inter ſeſe coegiſſet. Namque unum qui ſupererat, objecit elephanto : & ille, dimitti pactus ſi interemiſſet, ſolus in arena congreſſus, magno Pœnorum dolore, confecit. Hannibal, cùm famam ejus dimicationis contemptum allaturam belluis intelligeret, equites miſit qui abeuntem interficerent. Proboſcidem eorum facillimè amputari, Pyrrhi præliorum

d'obſerver que *Alaphim*, en langue Hébraïque, ſignifie des bœufs : or ce mot *alaphim* a un grand rapport avec le mot *elephas*, ainſi qu'avec le mot Grec *elaphos*, qui ſignifie un cerf, une ſorte de bœuf ſauvage.

(4) Au triomphe de Manius Curius Dentatus. Voyez le livre 2, & Florus, livre 1, chap. 18.

(5) L'Epitome de Tite Live réduit ce nombre à 120; Florus à 100 ou environ.

(6) L'éléphant de la Ménagerie de Verſailles conſommoit journellement quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin, deux ſceaux de potage ou de riz cuit, une gerbe de bled, ſans compter l'herbe qu'il paiſſoit & ce que lui donnoient les curieux.

(1) Dans la ſeconde & dans la troi-

Lucaniens : ce fut l'an de Rome quatre cent ſoixante & douze. Sept ans après, Rome en vit mener pour la premiere fois en triomphe (4); & l'an cinq cent deux on en vit pluſieurs qui avoient été pris dans une bataille gagnée en Sicile ſur les Carthaginois par Lucius Metellus, le Pontife. Il en fit tranſporter cent quarante-deux (5), au moyen de radeaux qu'il avoit fait conſtruire ſur pluſieurs rangées de tonneaux joints enſemble. Verrius dit qu'on les fit combattre dans le Cirque, & qu'on les tua à coups de javelots, parceque la République ne ſavoit qu'en faire, ne voulant ni les nourrir (6) ni les donner en préſent à des Princes étrangers. Lucius Piſon prétend qu'on ſe contenta de les produire dans le Cirque, dont on leur fit faire le tour ſous la conduite de ſimples manœuvres qui n'avoient pour armes que des manches de pique arrondis par le bout, & cela pour achever de rendre ces animaux mépriſables. Les Auteurs qui penſent qu'on ne les tua point, ne diſent point ce qu'on en fit.

Combats d'éléphants.

On cite un combat célebre d'un Romain contre un éléphant. Hannibal, après avoir obligé nos priſonniers à en venir aux mains entre eux, donna un éléphant à combattre à celui de ces captifs qui ſurvécut à tous les autres, avec promeſſe de le mettre en liberté s'il tuoit auſſi cet adverſaire. Le Romain ſe battit ſeul dans l'arene contre l'éléphant & le tua, au grand regret des Carthaginois. Comme il s'en revenoit, Hannibal, réfléchiſſant à l'idée déſavantageuſe que donneroit de ces animaux la nouvelle du combat, envoya après lui des cavaliers qui l'aſſaſſinerent. L'expérience fit voir, dans les batailles (1) de Pyrrhus, qu'il eſt

ſieme bataille, comme nous l'apprenons de Florus, livre 1, chap. 18 : *In Apulia deinde apud Aſculum meliùs dimicatum eſt, Curio Fabricioque Conſulibus. Jam quippe belluarum terror exoleverat, & Caius Minucius quarta legionis haſtatus, unius proboſcide abſciſâ, mori poſſe belluas oſtenderat. Itaque & in ipſas tela conjecta ſunt . . . Et ſic eadem fera, quæ primam victo-*

experimentis patuit. Romæ pugnaſſe Feneſtella tradit primum omnium in circo, Claudii Pulchri Ædilitate curuli, M. Antonio, A. Poſtumio Coſs. anno urbis ſexcenteſimo quinquageſimo quinto. Item poſt annos xx, Lucullorum Ædilitate curuli, adversùs tauros. Pompeii quoque altero Conſulatu, dedicatione Templi Veneris Victricis, pugnavêre in circo viginti, aut, ut quidam tradunt, xvii, Gætulis ex adverſo jaculantibus, mirabili unius dimicatione, qui pedibus confoſſis repſit genibus in catervas, abrepta ſcuta jaciens in ſublime, quæ decidentia voluptati ſpectantibus erant in orbem circumacta, veluti arte, non furore beluæ jacerentur. Magnum & in altero miraculum fuit, uno ictu occiſo. Pilum autem ſub oculo adactum, in vitalia capitis venerat. Univerſi eruptionem tantavêre, non ſine vexatione populi, circumdati clathris ferreis. Qua de cauſa Cæſar Dictator, poſtea ſimile ſpectaculum editurus, euripis arenam circumdedit: quos Nero Princeps ſuſtulit, Equiti loca addens. Sed Pompeiani, amiſsâ fugæ ſpe, miſericordiam vulgi inenarrabili habitu quærentes ſupplicavêre, quâdam

riam abſtulerant, ſecundam parem fecerant, tertiam ſine controverſia tradidêre. Voyez auſſi Végece, l. 3, ch. 24.

(2) Cependant Aſconius Pædianus, dans ſes Notes ſur la harangue de Cicéron contre Piſon, écrit que Pompée, dans les jeux qui accompagnerent la dédicace de ſon théâtre, fit le premier combattre des éléphants dans le Cirque.

(3) Séneque porte ce nombre à dix-huit, livre *De brevit. vitæ.*

(4) L'an de Rome 700, Pompée ayant pour collegue au Conſulat Marcus Licinius Craſſus, Conſul pour la ſeconde fois.

(5) Ce fut Auguſte qui régla le premier que les Sénateurs d'une part, & de l'autre les Chevaliers, ne ſeroient plus confondus dans le Cirque avec le peuple. Ce fut Néron qui ſtatua en quel endroit du Cirque ſe placeroient conſtamment les Chevaliers; Statut qui eut pour époque, ſelon Tacite, la dixieme année du regne de ce Prince: *Eodem anno (urbis 816) Cæſar Nero Equitum Romanorum locos ſedilibus plebis antepoſuit ante circum.* Pline donne à entendre ici que Né-

fort aiſé de couper la trompe aux éléphants. Feneſtella rapporte qu'ils combattirent pour la premiere (2) fois à Rome dans le Cirque, aux jeux de Claudius Pulcher, Edile Curule, ſous le Conſulat de Marcus Antonius & d'Aulus Poſtumius, l'an de Rome ſix cent cinquante-cinq, & encore vingt ans après, lorſque les deux Luculles remplirent l'Edilité Curulaire. Ce dernier combat fut d'éléphants à taureaux. Ils combattirent auſſi dans le Cirque au nombre de vingt, ou ſeulement de dix-ſept (3), ſelon d'autres, contre des archers Gétules, ſous le ſecond Conſulat de Pompée (4), à la dédicace du Temple de Vénus Victorieuſe : il y en eut même un qui s'y diſtingua d'une maniere éclatante. Ayant eu les pieds percés de coups, il ſe traîna ſur les genoux juſqu'au milieu de la troupe ennemie, arrachant & faiſant voler en l'air les boucliers, qu'on prenoit grand plaiſir à voir retomber en pirouettant ; car on eût dit que c'étoit, de la part de l'animal, un jeu d'adreſſe plutôt qu'un accès de fureur. Il arriva une autre ſingularité à légard d'un autre éléphant. Il fut tué roide d'un ſeul coup, le javelot lui étant entré par l'œil dans la cervelle. Auſſi-tôt les autres éléphants tenterent tous à la fois de ſe ſauver ; & le peuple en ſouffrit malgré le treillis de fer qui étoit à l'entour : accident qui engagea Céſar, parvenu à la Dictature, & prêt à redonner de ſemblables jeux, à faire entourer l'arene de foſſés remplis d'eau, qui pourtant furent enſuite comblés par Néron quand il voulut augmenter (5) le terrein deſtiné aux places des Chevaliers. Pour en revenir aux éléphants de Pompée, quand ils eurent perdu toute eſpérance d'échapper, ils chercherent à émouvoir la pitié des ſpectateurs en eſſayant toutes ſortes de poſtures ſuppliantes, & en joignant à ces prieres démonſtratives, une ſorte de plainte lamentable.

ron étendir enſuite le terrein attribué par lui-même aux Chevaliers, en y joignant l'eſpace des foſſés qu'il fit combler ; car ces paroles, *Equiti loca addens*, ſuppoſent un ſurcroît, une augmentation faite au premier terrein déja accordé. C'eſt ce que n'a point compris le Pere Hardouin, qui n'a vu, dans cette phraſe de Pline, que l'énoncé de la premiere diſpoſition par laquelle Néron fixa les places des Chevaliers.

ſeſe lamentatione complorantes: tanto populi dolore, ut oblitus Imperatoris, ac munificentiæ honori ſuo exquiſitæ, flens univerſus conſurgeret, diraſque Pompeio, quas ille mox luit, imprecaretur. Pugnavêre & Cæſari Dictatori, tertio Conſulatu ejus, viginti contra pedites quingentos: iterumque totidem turriti cum ſexagenis propugnatoribus, eodem quo priores numero peditum, & pari equitum ex adverſo dimicante: poſtea ſinguli, Principibus Claudio & Neroni, in conſummatione gladiatorum.

Ipſius animalis tanta narratur clementia contra minùs valida, ut in grege pecudum occurrentia manu dimoveat, ne quod obterat imprudens; nec niſi laceſſiti noceant, ideoque gregatim ſemper ambulent, minimè ex omnibus ſolivagi. Equitatu circumventi, infirmos aut feſſos, vulneratoſve, in medium agmen recipiunt; ac velut imperio ac ratione, per vices ſubeunt. Capti celerrimè mitificantur hordei ſucco.

Quomodo capiantur.

CAPUT 8. CAPIUNTUR autem in India, unum ex domitis agente rectore, qui deprehenſum ſolitarium, abactumve à grege, verberat ferum: quo fatigato, tranſcendit in eum, nec ſecus ac priorem regit. Africa foveis capit, in quas

(1) Cette maniere employée dans l'Inde pour réduire l'éléphant, eſt atteſtée par Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 9, & confirmée par Albert le Grand, Traité des Anim. liv. 8. Voyez, chez M. de Buffon, les autres manieres curieuſes dont ſe fait cette chaſſe.

(2) Cette chaſſe aux foſſés eſt auſſi en uſage dans l'Inde, au moins dans l'iſle de Ceylan. » Les habitants de » Ceylan font des foſſes bien profon- » des, qu'ils couvrent de planches » mal jointes, & recouvertes de paille, » pour cacher le vuide qui eſt entre » deux. La nuit, lorſque les éléphants » paſſent ſur ces foſſés, ils y tombent, » & nen peuvent ſortir; ſi bien qu'ils » y périroient de faim, ſi on ne leur » faiſoit porter à manger par des eſ- » claves, à la vue deſquels ils s'ac-

L'aſſemblée

L'aſſemblée en fut ſi touchée que, ſans égard pour Pompée, & pour les jeux magnifiques qu'il célébroit en l'honneur du peuple Romain, les ſpectateurs ſe leverent de leur place, en fondant en larmes, & en faiſant contre lui des imprécations qui eurent bientôt leur effet. Céſar étant Dictateur, & en même tems Conſul pour la troiſieme fois, fit combattre vingt éléphants contre cinq cents piétons, & une autre fois encore, vingt autres chargés de tours munies de ſoixante combattants, contre le même nombre de piétons, & un nombre pareil de cavaliers. Enfin, ſous les Empereurs Claude & Néron, on fit battre des éléphants tête à tête contre des gladiateurs, à condition du congé & de la retraite pour les gladiateurs.

La douceur des éléphants eſt telle envers les animaux qu'ils jugent plus foibles qu'eux, qu'en paſſant au milieu d'un troupeau, ils écartent avec leur trompe ceux qu'ils pourroient écraſer par mégarde. En un mot, ils ne font point de mal qu'on ne les attaque, & ſe plaiſent moins qu'aucun autre animal à vivre ſeuls & ſauvagement; auſſi vont-ils toujours de compagnie. S'ils ſont inveſtis par un corps de cavalerie, ils mettent au centre de la troupe ceux qui ſont foibles, ou fatigués, ou bleſſés, & ils ſe battent en bon ordre comme s'ils connoiſſoient les regles de la ſubordination & l'art de la guerre. Quand on les a une fois pris, on les apptivoiſe bientôt en leur donnant de l'orge à manger.

Maniere de prendre les éléphants.

DANS l'Inde, pour prendre des éléphants, le chaſſeur en monte un déja privé; & quand il rencontre un éléphant ſauvage qui s'eſt écarté de la troupe, il le pourſuit & le frappe juſqu'à ce qu'il l'ait outré de fatigue: alors il monte de l'un ſur l'autre, & rend (1) celui-ci auſſi ſouple que le premier. En Afrique (2) on

» coutument; & ainſi ils s'apprivoiſent peu-à-peu, juſques-là qu'ils » vont avec eux à Goa & dans les autres pays voiſins pour gagner leur

deerrante aliquo, protinus cæteri congerunt ramos, moles devolvunt, aggeres conſtruunt, omnique vi conantur extrahere. Antea domitandi gratiâ, greges equitatu cogebant in convallem manu factam, & longo tractu fallacem : cujus incluſos ripis foſſiſque fame domabant. Argumentum erat ramus, homine porrigente, clementer acceptus. Nunc dentium causâ, pedes eorum jaculantur, alioquin molliſſimos. Troglodytæ contermini Æthiopiæ, qui hoc ſolo venatu aluntur, arbores propinquas itineri eorum conſcendunt. Inde totius agminis noviſſimum ſpeculati, extremas in clunes deſiliunt. Lævâ apprehenditur cauda, pedes ſtipantur in ſiniſtro fœmine. Ita pendens alterum poplitem dextrâ cædit præacutâ bipenni : hoc crure tardato profugiens, alterius poplitis nervos ferit, cuncta præceleri pernicitate peragens. Alii tutiore genere, ſed magis fallaci, intentos ingentes arcus defigunt humi longiùs. Hos præcipui viribus juvenes continent : alii connixi pari conatu contendunt, ac prætereuntibus ſagittarum venabula infigunt, mox ſanguinis veſtigiis ſequuntur. Elephantorum generis fœminæ multò pavidiores.

» vie & celle de leurs maîtres ». *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amſterdam*, 1711.

(3) Ceci eſt confirmé par Plutarque *De ſolert. anim.* & par Elien, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 61, & l. 8, ch. 10 & 15.

(4) Au lieu de *incluſos ripis foſſiſque*, Pintianus propoſe de lire *incluſos euripis foſſiſque ;* correction que le Pere Hardouin a été tenté d'adopter, mais dont rien ne fait voir la néceſſité.

(5) Pline paroît, dans ce détail, & dans tout le reſte de ce chapitre, avoir calqué Agatharchide, comme on peut le voir dans le fragment de cet Auteur conſervé chez Photius, Bibl. cod. 250, p. 1353. Conſultez auſſi Diodore de Sicile (l. 3, Bibl.), qui donne aux Troglodytes l'épithete d'*Elephantomaques*, c'eſt-à-dire *faiſant la guerre aux éléphants*.

(6) Le texte porte *ſagittarum venabula*. Il eſt évident que Pline avoir écrit *ſagittarum modo, venabula*, & que *modo* a été omis par la négligence des copiſtes.

(7) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, Hiſt. Anim. ch. 1.

creuſe des foſſés (3), où l'on attend que quelqu'un de ces animaux vienne à tomber. Cependant ſi les autres s'apperçoivent de l'accident, ils s'empreſſent de jetter des branches dans la foſſe, d'y rouler de groſſes maſſes, & de la combler de terre; en un mot, ils n'oublient rien pour retirer leur camarade. Anciennement la chaſſe des éléphants ſe faiſoit par des gens à cheval qui pouſſoient la troupe juſques dans un chemin préparé exprès, en forme d'un long défilé ſans iſſue. Les éléphants s'y trouvoient renfermés par des rivages (4) & des foſſés; & une fois amenés là, on les domptoit par la faim. On connoiſſoit qu'on en étoit venu à bout, quand une branche d'arbre qu'un homme leur préſentoit à manger étoit acceptée de bonne grace. Aujourd'hui, qu'on n'en veut qu'à leurs dents, on s'attache à leur darder les pieds, qu'ils ont d'ailleurs tendres & délicats. Les Troglodytes (5), voiſins de l'Ethiopie, qui ne vivent que de la chaſſe de ces animaux, grimpent ſur les arbres le long des chemins par où la troupe a coutume de paſſer. Ils épient celui qui paſſe le dernier, lui ſautent ſur la croupe, ſaiſiſſent la queue avec la main gauche, appuient les pieds ſur la cuiſſe gauche de l'animal, lui coupent (ainſi ſuſpendus) un jarret de la main droite, avec une hache extrêmement tranchante, ſautent en bas pour s'enfuir quand il a une jambe eſtropiée, & en ſe ſauvant lui coupent encore l'autre jarret, le tout avec une agilité & une promptitude ſurprenante. D'autres chaſſeurs emploient une méthode moins périlleuſe, à la vérité, mais auſſi d'une réuſſite bien moins certaine: c'eſt de les attaquer de loin, au moyen d'arcs tendus & d'une longueur démeſurée. Le ſommet de ces arcs tient à un long pieu enfoncé en terre; ils ſont d'ailleurs fermement tenus & aſſujettis par les efforts réunis de jeunes gens des plus vigoureux, tandis que d'autres, avec des efforts non moins ſurprenants, bandent ces arcs prodigieux, & ramenent à eux la corde. Par ce moyen on décoche des pieux de chaſſe, en guiſe de fleches (6), aux éléphants qui paſſent par cette route; & du moment qu'ils ſont bleſſés, on les ſuit à la trace du ſang qu'ils répandent. Les éléphants femelles ſont beaucoup (7) plus timides que les mâles.

Quomodò domentur.

CAPUT 9. DOMANTUR autem rabidi, fame & verberibus, elephantis aliis admotis, qui tumultuantem catenis coerceant. Et aliàs circa coitus maximè efferantur, & ſtabula Indorum dentibus ſternunt. Quapropter arcent eos coitu, fœminarumque pecuaria ſeparant, quæ haud alio modo quàm armentorum habent. Domiti militant, & turres armatorum in hoſtes ferunt, magnaque ex parte Orientis bella conficiunt. Proſternunt acies, poterunt armatos. Iidem minimo ſuis ſtridore terrentur, vulneratique & territi retrò ſemper cedunt, haud minore partium ſuarum pernicie. Indicum Afri pavent, nec contueri audent : nam & major Indicis magnitudo eſt.

(1) Selon Ariſtote, on corrige par la faim les accès de fureur de l'éléphant; mais quand c'eſt une fureur amoureuſe qui s'empare d'eux, on les nourrit au contraire plus abondamment qu'à l'ordinaire, pour les détourner de toute autre idée que celle de ſe bien garnir la panſe.

(2) Par *ſtabula Indorum*, peut-être faut-il entendre les granges, les hangards, les frêles & informes habitations des Indiens.

(3) Selon M. de Buffon, ſi l'éléphant n'engendre point dans l'état de domeſticité, c'eſt par une ſuite de cette pudeur qui lui fait chercher les ſolitudes les plus profondes, même étant libre, pour s'approcher de ſa femelle. C'eſt auſſi, ſelon ce même Savant, parceque cet animal ſuperbe dédaigne de multiplier ſon eſpece pour l'eſclavage.

(4) Des tours de bois chargées de cinq ou ſix hommes armés de fleches, de javelines & d'autres armes. On lit dans le Voyage de Schouten, que, de tems immémorial, les Rois de Ceylan, de Pegu, d'Aracan, &c. ſe ſont ſervis d'éléphants à la guerre. On lioit des ſabres nuds à leurs trompes, on leur mettoit ſur le dos de petits châteaux de bois, défendus par cinq ou ſix combattants, ſans compter le conducteur qui étoit monté ſur le col de l'animal. *Voyage de la Compagnie des Indes. Amſterdam*, 1711, *Tom.* 7.

(5) » L'éléphant, écrit M. de Buf- » fon, craint ſur-tout les armes à feu ;

Maniere de dompter les éléphants.

QUAND ils ſont furieux, on emploie les coups & la faim (1) pour les réduire; & l'on a ſoin de les attacher à des éléphants apprivoiſés, qui les tiennent à la chaîne & les empêchent d'exercer leur fougue. Le tems où ils ſont en amour eſt ſur-tout celui où ils entrent en fureur. Ils renverſent alors, avec leurs défenſes, les étables où les tiennent (2) les Indiens. On les empêche (3) donc de s'accoupler en tenant à part les femelles, qu'on gouverne auſſi aiſément que nous faiſons nos beſtiaux. Quand les mâles ſont domptés, on les dreſſe pour la guerre, & on les habitue à porter des tours (4) chargées de combattants pour aller à l'ennemi. Ils décident du ſuccès dans la plupart des guerres (5) de l'Orient, mettant le déſordre dans les armées, & foulant aux pieds les ſoldats. Cependant le plus petit cri d'un pourceau (6) les effraie; & une fois épouvantés, ils retournent obſtinément ſur leurs pas: alors l'armée dans laquelle ils ſervent a autant à ſouffrir d'eux qu'auroit pu faire l'ennemi. Les éléphants d'Afrique redoutent (7) ceux de l'Inde; ils n'oſent les regarder en face; & ceux de l'Inde ſont en effet d'une plus grande (8) taille.

» d'où vient que, depuis qu'on ſe ſert » d'armes à feu dans les armées, les » éléphants n'y ſervent preſque plus » de rien. Véritablement il s'en trouve » quelques-uns de très braves qu'on » amene de Ceylan, mais encore » n'eſt-ce qu'après les avoir accoutumés en leur tirant tous les jours » des mouſquets, & leur jettant des » pétards de papier entre les jambes ».

(6) Ceci eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 1, ch. 8, & l. 16, ch. 38, où il écrit que les Romains employerent des pourceaux pour mettre en fuite les éléphants de Pyrrhus, Roi d'Epire; & les Mégatiens en firent autant contre les éléphants d'Antipater, Roï de Macédoine.

(7) Les autres éléphants de l'Inde reſpectent également ceux de Ceylan, ſelon les relations des Modernes.

(8) Sur-tout ceux de Ceylan, au rapport de Thévenot, de Bernier, du Pere Philippe, &c.

De partu eorum & reliqua natura.

CAPUT 10. DECEM annis geſtare in utero vulgus exiſtimat: Ariſtoteles biennio, nec ampliùs quàm ſemel gignere, pluresve quàm ſingulos; vivere ducentis annis, & quoſdam trecentis. Juventa eorum à ſexageſimo incipit. Gaudent amnibus maximè, & circa fluvios vagantur, cùm alioquin nare propter magnitudinem corporis non poſſint. Iidem frigoris impatientes; maximum hoc malum: inflationemque & profluvium alvi, nec alia morborum genera ſentiunt. Olei potu tela, quæ corpori eorum inhæreant, decidere invenio: à ſudore autem faciliùs adhæreſcere. Et terram ediſſe iis tabificum eſt, niſi ſæpius mandant. Devorant autem & lapides. Truncos quidem gratiſſimo in cibatu habent. Palmas excelſiores fronte proſternunt, ac ita jacentium abſumunt fructum. Mandunt ore: ſpirant & bibunt, odoran-

(1) C'eſt ſur cette prétendue geſtation de dix ans que joue Plaute dans cette comédie où il fait dire à un de ſes perſonnages:

At ego non pauxillulam in utero geſto famem,
Verùm hercle multò maximam & graviſſimam.
Audivi ſæpe hoc vulgò dicier,
Solere elephantum gravidam perpetuos decem
Eſſe annos; ejus ex ſemine hæc certè eſt fames,
Nam jam complures annos utero hæret meo.

(2) C'eſt-à-dire huit années Indiennes, qui étoient, dans le principe, des années d'un mois, de deux mois, de faiſons, puis de quatre mois, comme les anciennes années Ibériennes; puis enfin de ſix mois, comme en ont eu jadis pluſieurs peuples. Or Ariſtote écrit que l'éléphant femelle porte deux ans; ce qui fait voir que les années dont il s'agit ici, ſelon le ſtyle des Indiens, étoient des années de trois mois, y ayant apparence que, dans l'évaluation de l'année Indienne & de la geſtation de l'éléphant, Ariſtote n'aura point eu égard à la fraction de quelques mois, ou qu'il aura pris un terme moyen, la geſtation n'excédant pas toujours ſenſiblement deux années. Et ce qui fait voir qu'il faut réduire ces dix années Indiennes à des années de trois ou quatre mois, c'eſt que le préjugé, du tems d'Ariſtote, étoit que les éléphants vivoient juſqu'à trois cents ans, &, ſelon d'autres, deux cents ans; ce qui venoit, ſans doute, de l'irrégularité de la ſupputation annuelle, les uns s'attachant à des

Durée de la portée des éléphants ; & autres points concernant leur hiſtoire naturelle.

Le vulgaire croit que la femelle de l'éléphant eſt dix (1) ans pleine ; mais Ariſtote réduit la durée de ſa geſtation à deux ans (2). Il ajoute qu'elle ne met bas qu'une fois dans ſa vie, qu'elle n'enfante qu'un ſeul petit, & que les éléphants vivent juſqu'à deux cents ans, quelquefois juſqu'à trois (3) cents. Leur adoleſcence commence à ſoixante. Ils ſe plaiſent fort au voiſinage des rivieres, ſe promenant volontiers au bord de l'eau, mais ſans avoir la faculté de nager, à cauſe de leur exceſſive groſſeur. Ils ſont fort ſenſibles au froid, qui eſt la plus grande incommodité (4) qu'ils puiſſent reſſentir. D'ailleurs ils ne ſont ſujets qu'à des ventoſités & aux dévoiements, & ne connoiſſent point d'autre maladie. Je trouve par écrit qu'en buvant de l'huile, ils font tomber & ſe détacher les traits dont on les a percés, & qu'au contraire leur ſueur ne fait que rendre ces mêmes traits plus adhérents dans la bleſſure. Il leur eſt mortel de manger de la terre, à moins qu'ils n'y ſoient bien accoutumés. Ils dévorent juſqu'à des pierres : les troncs des arbres ſont leur nourriture favorite. Ils renverſent à coups de tête les palmiers trop élevés, aprés quoi ils en mangent le fruit. La bouche leur ſert (5) à manger, & la trompe à boire & à reſpirer ; celle-ci eſt encore

traditions qui datoient d'une époque dans laquelle les Indiens faiſoient l'année de trois mois, & les autres partant d'une époque où l'année Indienne étoit déja de quatre ou de ſix mois. En effet, ſelon les relations modernes, la vie de l'éléphant n'excede pas cent cinquante ans, ou, ſelon d'autres, cent vingt-cinq ans : ce qui fait voir que les deux cents ans & les trois cents ans en queſtion ſont des années de quatre mois, ou tout au plus de ſix.

(3) Voyez la note précédente.

(4) C'eſt ce qui fait qu'ils ne ſauroient vivre long-tems dans les pays froids, comme l'obſerve M. de Buffon.

(5) Ils portent à leur bouche, par l'entremiſe de leur trompe, tout ce qu'il veulent manger.

turque haud impropriè appellatâ manu. Animalium maximè odêre murem : & ſi pabulum in præſepio poſitum attingi ab eo vidêre, faſtidiunt. Cruciatum in potu maximum ſentiunt hauſtâ hirudine, quam ſanguiſugam vulgò cœpiſſe appellari adverto. Hæc ubi in ipſo animæ canali ſe fixit, intolerando afficit dolore.

Duriſſimum dorſo tergus, ventres molles, ſetarum nullum tegumentum, ne in cauda quidem præſidium abigendo tædio muſcarum (namque id & tanta vaſtitas ſentit), ſed cancellata cutis, & invitans id genus animalium odore. Ergo cùm extenti recepêre examina, arctatis in rugas repentè cancellis, comprehenſas enecant. Hoc iis pro cauda, pro juba, pro villo eſt.

Dentibus ingens pretium, & Deorum ſimulacris laudatiſſima ex iis materia. Invenit luxuria commendationem & aliam, expetit in callo manûs vim ſaporis, haud alia de cauſa, credo, quàm quia ipſum ebur ſibi mandere videtur. Magnitudo dentium videtur quidem in templis præcipua. Sed tamen in extremis Africæ, quà confinis Æthiopiæ eſt, poſtium vicem in domiciliis præbere; ſepeſque in iis &

(6) Le Pere Hardouin obſerve qu'avant l'âge de Pline, les Latins ne s'étoient jamais ſervis du mot *ſanguiſuga*, mais du mot *hirudo*, pour déſigner une ſang-ſue; témoin Horace, chez qui on lit.

Non miſſura cutem niſi plena cruoris hirudo.

(7) Ils en ont ſi peu qu'on eſt preſque en droit de dire qu'ils n'en ont point.

(8) La houppe de poil qui termine cette queue eſt le principal ornement des Négreſſes. Une queue d'éléphant ſe vend quelquefois deux ou trois eſclaves, & les Negres haſardent ſouvent leur vie pour tâcher de la couper & de l'enlever à l'animal vivant, comme l'obſerve M. de Buffon, qui écrit auſſi que les poils de cette queue ſont des eſpeces de filets de corne, noirs, luiſants & ſolides : ce poil ou cette corne eſt de la groſſeur & de la force d'un gros fil de fer; & un homme ne peut le caſſer en le tirant avec les mains, quoiqu'il ſoit élaſtique & pliant.

chez

chez eux l'organe de l'odorat. L'animal dont ils ont le plus d'horreur, eſt le rat; &, pour peu qu'ils s'apperçoivent qu'il ait touché au fourrage dont on garnit leur mangeoire, ils n'en veulent plus. Ils ſouffrent de cruels tourments lorſqu'en buvant ils avalent ce qu'on commence à nommer vulgairement une ſang-ſue (6), & qu'elle s'attache au conduit de la reſpiration, où elle leur cauſe des douleurs affreuſes.

Ils ont la peau très dure ſur le dos, & tendre ſous le ventre; le corps ras & ſans poil (7), & la queue même (8) trop peu garnie pour pouvoir s'en ſervir à chaſſer les mouches qui les importunent fort, & aux atteintes deſquelles ils ne ſont point inſenſibles, malgré l'énormité de leur maſſe. Leur peau eſt ſillonnée de plis, d'où s'exhale une odeur qui attire ces inſectes. Mais après en avoir laiſſé venir des eſſaims en tenant la peau tendue, ils la froncent promptement, & écraſent ainſi toutes les mouches qui ſe trouvent engagées dans le creux des rides. Cet artifice leur tient lieu à cet égard de queue, de criniere & de poil.

Les dents ſont ce qu'il y a de précieux dans l'éléphant: elles ſont même la matiere la plus riche des ſtatues (9) des Divinités. Le luxe de la table a découvert un nouveau genre de mérite à cet animal: on fait du cartilage de la trompe un mets qu'on trouve exquis, mais ſans autre raiſon, je penſe, que le plaiſir d'imaginer qu'on mange de l'ivoire. Les pieces d'ivoire les plus grandes ſe voient ſur-tout dans les Temples; cependant Polybe rapporte, ſur la foi du Prince Guluſſa (10), que les habitants des confins de l'Afrique, vers l'Ethiopie, en font les jambages des portes de leurs maiſons, ainſi que les paliſſades de leurs enclos

(9) C'eſt à quoi fait alluſion Jean Paſſerat dans le Poëme cité plus haut:

Quid referam dentes, ſeu dicere cornua mavis,
Phidiacæ famam artis, ebur, ſignum unde Touantis
Oraque Cecropio fecit ſpirantia cœlo?

(10) Polybe (*in Excerpt.*) en fait un Roi des Numides, contemporain d'Aſdrubal & de Scipion l'Africain, deſtructeur de Carthage. Il l'appelle *Goloſtès*. Trois manuſcrits de Pline portent *Gauluſa*, au lieu de *Guluſſa*.

pecorum ſtabulis, pro palis, elephantorum dentibus fieri, Polybius tradit, auctore Guluſsâ regulo.

Ubi naſcantur, & de diſcordia eorum & draconum.

CAPUT II. ELEPHANTES fert Africa ultra Syrticas ſolitudines, & in Mauritania: ferunt Æthiopes & Troglodytæ, ut dictum eſt; ſed maximos India, bellanteſque cum iis perpetuâ diſ-

(1) L'eſpece de l'éléphant, écrit M. de Buffon, ſe ſoutient & ſe trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Aſie & de l'Afrique. Il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pegu, & dans toutes les autres parties de l'Inde. Il y en a auſſi, & peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parceque l'homme s'en eſt abſolument empaté... Aujourd'hui (pourſuit le même Savant) il n'y a point d'éléphants ſauvages dans toute la partie de l'Afrique qui eſt en deçà du mont Atlas. Il y en a même peu au delà de ces montagnes juſqu'au fleuve du Sénégal, même en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante, d'Acra, de Benin, & dans toutes les autres terres du ſud de l'Afrique, juſqu'à celles qui ſont terminées par le Cap de Bonne-Eſpérance, à l'exception de quelques provinces très peuplées, telles que Fida, Ardra, &c. On en trouve de même en Abyſſinie, en Ethiopie, en Négritie, ſur les côtes orientales de l'Afrique, & dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a auſſi dans les grandes isles de l'Inde & de l'Afrique, comme à Madagaſcar, à Java, & juſqu'aux Philippines.

(2) Vers le milieu du chap. 8.

(3) Le dragon a le même nom dans preſque toutes les langues. Il eſt appellé, en Grec, *drakôn*; en Latin, *draco*; en Allemand, *drach*; en Flamand, *draeche*; en Italien, *dracone*; en Eſpagnol, *dragon*, &c. Les Anciens, & ſur-tout les Poëtes, ont affecté de confondre les expreſſions de dragon & de ſerpent; je veux dire que le plus ſouvent ils ſe ſervent du mot *drakôn* ou *draco* pour déſigner un ſerpent: ce que ſemble juſtifier l'étymologie Hébraïque; car *draco* paroît venir de l'Hébreu *darac*, qui ſignifie tantôt lancer, & tantôt étendre: tellement qu'à partir de cette ſolution, la dénomination de dragon ſignifieroit un ſerpent, conſidéré comme un animal d'une forme fort prolongée, ou comme s'élançant ſur ſa proie avec la viteſſe d'un dard; auquel cas *dragon* ſeroit une expreſſion figurative propre à déſigner toute eſpece de ſerpent, & principalement le ſerpent acontias, ou ſerpent javelot. Cette explication me paroît infiniment plus raiſonnable que d'adopter les définitions incroyables & monſtrueuſes que quantité de Naturaliſtes nous donnent du dragon, auquel

& de leurs étables, tellement qu'en ces endroits on ne connoît d'autres pieux que les dents d'éléphants.

Pays où naiſſent les éléphants. Guerre des éléphants & des dragons.

On trouve des éléphants dans la partie de l'Afrique (1) ſituée au-delà des déſerts des Syrtes : on en trouve en Mauritanie, en Ethiopie, & dans la contrée des Troglodytes, comme nous l'avons obſervé plus haut (2). Mais les plus grands naiſſent dans l'Inde, où leur eſpece eſt continuellement en guerre avec le dragon (3).

---

ils ſuppoſent, les uns une figure humaine avec un beau viſage, les autres une hute de ſanglier ; ou dont il leur plaît de faire tantôt un volatile ornitophage, moitié aigle & moitié louve ; tantôt un ſerpent ailé ; tantôt un ſimple ſerpent ſans pieds ni ailes, mais crété & bigarré, dont ils prétendent que la longueur eſt de cent quarante coudées. Toutes ces viſions ſont judicieuſement rejettées par M. Valmont de Bomare. Cependant ce Savant Naturaliſte, à l'article *Serpent*, range celui des Indes, & par conſéquent celui dont parle ici Pline, parmi les ſerpents ailés ; ce qui eſt admettre formellement l'exiſtence du dragon, conſidéré comme ſerpent volant. Auſſi ce Savant aſſure-t-il avoir vu dans le cabinet d'un curieux, en Hollande, un dragon ailé du nombre de ceux qui, ſelon M. Linnæus, ont ſous le goſier deux veſſies jaunâtres qui s'enflent quand ils veulent ; & dont les ailes, au ſurplus, ſont compoſées de ſix rayons fort ſemblables aux nageoires d'une groſſe perche, ſans compter un capuchon cartilagineux que cet animal avoit ſur ſa tête, & qui y fait l'office d'une veſſie aérienne. Quelques Auteurs (ajoute M. Valmont de Bomare) prétendent que c'eſt là le vrai baſilic. Ailleurs, il définit le dragon volant, une ſorte de lézard ailé comme une chauve-ſouris, qui a quatre pieds, & qui ſe cache dans les antres. Il obſerve que Nicolas Grimmius en a deſſiné un dans les Indes ; qu'il paroît, par la deſcription qu'en donne Ray, que c'eſt un lézard volant ; que cet animal ſe perche ſur les branches des arbres fruitiers, & ſe nourrit de fourmis, de mouches, de papillons & d'autres plus petits inſectes, mais qu'il ne fait aucun mal, ni aux autres eſpeces d'animaux, ni aux hommes. A tous ces caracteres, qui indiquent un animal d'un fort petit volume, il eſt impoſſible de reconnoître le dragon de Pline, qui, de ſes nombreux replis, enveloppe, ſerre & captive l'éléphant, malgré ſa corpulence énorme. Or comme on ne connoît guere aujourd'hui, malgré les progrès de la navigation, que quatre ou cinq ſortes de dragons, ou ſerpents volants, qui tous ſont de petite eſpece, il y a lieu de croire que

cordiâ dracones, tantæ magnitudinis, ut & ipſos circumflexu facili ambiant, nexuque nodi præſtringant. Commoritur ea dimicatio; victuſque corruens, complexum elidit pondere.

De ſolertia animalium.

CAPUT 12. MIRA animalium pro ſe cuique præcipua ſolertia eſt, ut his una: ſcandendi in tantam altitudinem difficultas draconi: itaque iter ad pabula ſpeculatus, ab excelſa ſe arbore injicit. Scit ille imparem ſibi luctatum contra nexus: itaque arborum aut rupium attritum quærit. Cavent hoc dracones, ob idque greſſus primùm alligant caudâ. Reſolvunt illi nodos manu. At hi in ipſas nares caput condunt, pariterque ſpiritum præcludunt, & molliſſimas lancinant partes. Iidem obvii deprehenſi, in adverſos erigunt ſe, oculoſque maximè petunt. Ita fit ut plerumque cæci, ac fame & mœroris tabe confecti reperiantur. Quam quis aliam tantæ diſcor-

le grand ſerpent volant, ou dragon de Médée, eſt un être de raiſon. Je dois obſerver d'ailleurs que, de l'expoſé même de Pline, il réſulte que cet Auteur n'a nullement prétendu parler ici d'un ſerpent volant, mais d'un énorme reptile. Au reſte rien n'empêche qu'on n'entende généralement par *draco* un ſerpent volant, mais ſimplement au figuré; & c'eſt ainſi qu'aujourd'hui même on donne le nom de *ſerpent volant d'Amboine* à une ſorte de ſerpent acontias, qui s'élance comme un trait ſur ſa proie, ſans cependant avoir ni ailes, ni membranes qui en faſſent les fonctions. Les dragons dont parle ici Pline ne ſont donc autres qu'une ſorte d'acontias d'une grandeur démeſurée. Les voyageurs font mention des ſerpents de Siam. On en voit, diſent-ils, qui ont plus de vingt pieds de long & un pied & demi de diametre. Ils aſſurent qu'il y en a dans le reſte de l'Inde de ſi énormément grands, qu'ils étouffent les cerfs & les taureaux en s'entortillant autour d'eux. Jonſton fait mention du ſerpent aquatique nommé *boa*, qui, à l'en croire, eſt d'une groſſeur ſi inouie, qu'il peut avaler un bœuf tout entier. Pline reparlera des dragons au chap. ſuivant, & traitera des ſerpents au chap. 14 & au ch. 23.

(1) Voyez, ſur cette guerre du dragon & de l'éléphant, Diodore de Sicile, l. 4; Solin, chap. 25; Elien, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 21.

Celui-ci eſt pareillement d'une grandeur démeſurée; tellement qu'en ſe repliant, il enveloppe le corps énorme de l'éléphant, & le tient étroitement ſerré. Le combat finit par la mort des deux adverſaires. L'éléphant ſuccombe; &, en tombant, il écraſe de ſon poids l'ennemi qui l'enveloppe de toutes parts.

Adreſſe réciproque du dragon & de l'éléphant.

C'EST ſinguliérement dans le combat (1) du dragon & de l'éléphant que nous avons lieu d'admirer l'induſtrie donnée par la Nature à tous les animaux, chacun ſelon ſon eſpece. Comme l'embarras du dragon (2) eſt de pouvoir monter (3) ſur un animal de la hauteur de l'éléphant, il l'épie ſur la route ordinaire du pâturage; & quand il le voit paſſer, il ſe jette ſur lui du haut d'un arbre. L'éléphant connoît qu'il s'efforceroit en vain d'éviter les liens de ſon adverſaire; ainſi il ſonge ſeulement à gagner promptement le voiſinage des arbres & des rochers pour y froiſſer le dragon: celui-ci le prévient, & commence par lui entortiller les jambes par les replis de ſa queue. Alors l'éléphant, pour ſe délivrer, emploie le ſecours de ſa trompe; mais le dragon lui enfonce ſa tête dans (4) la trompe même, lui bouche ainſi le paſſage de la reſpiration, & lui ronge les parties les plus délicates. Si, dans un chemin, ils ſe rencontrent vis-à-vis l'un de l'autre, le dragon ſe dreſſe contre l'éléphant, & l'attaque principalement aux yeux. C'eſt la raiſon pourquoi on trouve aſſez ſouvent des éléphants aveugles, que la faim & la douleur ont réduits à une extrême langueur. A quoi attribuer une ſi forte antipathie? Il

(2) La plupart des Editeurs, contre la foi des manuſcrits, liſent *draco*, au lieu de *draconi*; & ils font de ce mot *draco* le commencement d'une phraſe, en cette ſorte, *draco itaque*, &c. C'eſt une leçon vicieuſe.

(3) La plupart des manuſcrits portent *arceſſendi*, au lieu de *ſcandendi*, ou *aſcendendi*. J'ai déféré, contre ma coutume, à la correction indiſpenſable introduite par les Critiques.

(4) Je lis au texte *in ipſas nares* avec les manuſcrits & le Pere Hardouin. Les autres Editeurs liſent *in ipſa nare*.

diæ cauſam attulerit, niſi Naturæ ſpectaculum ſibi paria componentis? Eſt & alia dimicationis hujus fama. Elephantis frigidiſſimum eſſe ſanguinem ; ob id æſtu torrente præcipuè à draconibus expeti. Quamobrem in amnibus merſos inſidiari bibentibus : intortuque illigatâ manu in aurem morſum defigere, quoniam is tantùm locus defendi non poſſit manu. Dracones eſſe tantos, ut totum ſanguinem capiant. Itaque elephantos ab iis ebibi, ſiccatoſque concidere : & dracones inebriatos opprimi, commorique.

De draconibus.

CAPUT 13. GENERAT eos Æthiopia Indicis pares, vicenûm cubitorum. Id modò mirum, unde criſtatos Juba crediderit. Aſachæi vocantur Æthiopes, apud quos maximè naſcuntur. Narratur in maritimis eorum quaternos quinoſque in-

(5) Ceci eſt traité de fable par Albert le Grand, dans ſon 22ᵉ livre des Animaux, Traité 2, chap. 1, page 587.

(6) Je lis *in amnibus merſos* avec le ſecond manuſcrit royal, & non *in amnes* avec les autres manuſcrits ; car *inſidiari*, qui ſuit, ne ſuppoſe point de mouvement, mais une attente tranquille.

(7) Les manuſcrits paroiſſent corrompus en cet endroit : les uns portent *arctatiſque*, les autres *motuſque*, les autres *morſuſque*, les autres *mortuſque*. Je lis, avec Pellicetius & le Pere Hardouin, *intortuque*.

(1) Voyez Philoſtorgius, l. 3, chap. 11 ; Elien, Hiſt. Anim. l. 2, chap. 21. Conſultez auſſi Bochart, dans la ſeconde partie de ſon Traité des animaux, l. 3, chap. 13, p. 430, où il rapporte pluſieurs autres témoignages des Anciens, leſquels donnent aux dragons ou ſerpents une grandeur beaucoup plus démeſurée. Strabon, l. 16, fait mention, d'après Attémidore, de dragons de trente coudées de long. Dupinet obſerve, dans ſes notes, que, ſelon Onéſicrite, Alexandre le Grand vit, chez un Roi des Indes, deux dragons, dont l'un avoit quatre-vingt & l'autre quatre-vingt-dix coudées.

(2) Philoſtrate, vie d'Apollonius de Thiane, l. 3, chap. 2, repréſente les dragons de l'Inde ornés d'une crête ; & Pline vient d'établir une ſorte de parité entre les dragons des Indes &

ſemble qu'on ne puiſſe autrement l'expliquer, qu'en diſant que la Nature s'eſt fait un divertiſſement du ſpectacle de pareils combats. Cependant voici une autre raiſon qu'on en donne. Le ſang des éléphants eſt, dit-on, très froid (5), ce qui affriande fort les dragons à s'en rafraîchir, ſur-tout pendant les grandes chaleurs. Ils ſe plongent (6) dans les rivieres pour attendre que l'éléphant vienne y boire, s'accrochent à lui en s'entortillant (7) autour de ſa trompe, & le mordent à l'oreille ſans quitter priſe, parceque c'eſt le ſeul endroit du corps que la trompe ne ſauroit défendre. On prétend que les dragons ſont d'un volume ſi conſidérable, qu'ils ſucent le ſang de l'éléphant juſqu'à la derniere goutte; que l'éphant, ainſi épuiſé, tombe à terre; mais que le dragon, qui d'ailleurs eſt alors dans un état d'ivreſſe, meurt en même tems que l'éléphant, dont le poids l'accable.

Des dragons.

L'ETHIOPIE le diſpute à l'Inde pour l'énormité des dragons, qui, dans l'une & l'autre de ces contrées, ont vingt coudées (1) de longueur. On ne voit pas ſur quel fondement Juba a cru que les dragons Ethiopiens avoient des (2) crêtes. Le canton où ils ſe trouvent en plus grande quantité, eſt celui des Ethiopiens Aſachées (3). On raconte que, dans ces parages, les dragons s'entrelacent quatre ou cinq enſemble, en forme de claie, dreſſant ſeulement leur tête au deſſus de l'eau pour leur ſervir de voile;

ceux d'Ethiopie. Mais cette parité n'a rapport qu'au volume, & non pas à la forme, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin. Ainſi quand Philoſtrate ſeroit un Auteur digne de foi, dans un livre tout rempli d'impoſture, ſon témoignage ne pourroit pas ſervir, en cette occaſion, à juſtifier Juba contre la critique de Pline. Ce que je trouve de plus favorable pour Juba, c'eſt ce qu'écrit Elien, hiſt. anim. l. 11, chap. 62, que la crête eſt le caractere qui diſtingue le dragon mâle du dragon femelle. Mais il reſte à examiner ſi le dragon d'Elien eſt, en cette occaſion, le même animal dont Juba & Pline ont voulu parler.

(3) Ceux que Pline nomme ici *Aſachei*, il les a nommés *Aſachæ* au l. 6, chap. 30.

ter ſe cratium modo implexos, erectis capitibus velificantes ad meliora pabula Arabiæ vehi fluctibus.

De ſerpentibus maximis & bois.

CAPUT 14. MEGASTHENES ſcribit, in India ſerpentes in tantam magnitudinem adoleſcere, ut ſolidos hauriant cervos tauroſque. Metrodorus, circa Rhyndacum amnem in Ponto, ut ſupervolantes, quamvis altè perniciterque, alites hauſtu raptas abſorbeant. Nota eſt, in Punicis bellis, ad flumen Bagradam à Regulo imperatore balliſtis tormentiſque, ut oppidum aliquod, expugnata ſerpens CXX pedum longitudinis. Pellis ejus maxillæque uſque ad bellum Numantinum duravêre Romæ in templo. Faciunt his fidem in Italia appellatæ boæ: in tantam amplitudinem exeuntes, ut, divo Claudio Principe, occiſæ in Vaticano ſolidus in alvo ſpectatus ſit infans. Aluntur primo bubuli lactis ſucco, unde nomen traxêre. Cæterorum animalium, quæ modò convecta undique Italiam contigêre ſæpius, formas nihil attinet ſcrupulosè referre.

(1) Ceci eſt mis au rang des fables par Strabon, l. 2. Le Pere Hardouin ſe déclare pour Megaſthene. Voyez Solin, chap. 52.

(2) Voyez auſſi le récit détaillé de cette chaſſe étrange chez Elien, hiſt. anim. l. 2, chap. 21. Le Pere Hardouin conjecture qu'Elien a puiſé ces détails chez Métrodore.

(3) Ce combat a été décrit par Florus, l. 2, chap. 2; par Séneque, lettre 82; par Valere Maxime, l. 1, chap. 8; par Tite Live, Epitome du l. 18; par Silius Italicus, l. 6; enfin par Ælius Tuberon, chez Aulugelle, l. 6, chap. 3. Le Pere Hardouin conjecture que Pline a puiſé chez Ælius Tuberon, tant les deux récits ſe reſſemblent.

(4) Attilius Regulus, celui qui fut ſi cruellement mis à mort par les Carthaginois.

(5) Comme qui diroit tette-vache.

&

& que, dans cet état, ils traverſent la mer, & vont en Arabie où ils trouvent mieux ce qui convient à leur nourriture.

Des plus grands ſerpents. Du ſerpent Boa.

MÉGASTHENE écrit que, dans l'Inde, les ſerpents parviennent à une grandeur monſtrueuſe, juſqu'à dévorer (1) des cerfs entiers, & même des taureaux. Métrodore (2) aſſure qu'aux bords du fleuve Rhyndace, dans le Pont, ils s'élancent avec un tel effort ſur les oiſeaux, qu'ils les prennent & les avalent comme à la volée, quelque élevés que ceux-ci ſoient dans l'air, & quelque rapidement qu'ils volent. Tout le monde ſait l'hiſtoire (3) du ſerpent qui fut pris vers le fleuve Bagrada par le Général Regulus (4) pendant les guerres Puniques. On l'aſſiégea dans les formes avec des baliſtes & des machines de guerre, comme on eût fait une ville. Il étoit long de 120 pieds. On en a conſervé la peau & les mâchoires dans un temple de Rome, juſqu'au tems de la guerre de Numance. Ces faits deviennent croyables par l'exemple du ſerpent nommé Boa (5) en Italie (6). Cette eſpece groſſit tellement que, ſous l'Empereur Claude de divine mémoire, on en tua un au mont Vatican, à qui l'on trouva dans le ventre un enfant qui étoit encore tout entier. Le nom de *Boa* leur eſt venu du lait de vache, qui fait leur premiere nourriture. Un long détail de la figure de pluſieurs autres animaux qui ont ſouvent été tranſportés de tous les pays du monde en Italie, n'auroit rien de curieux ni d'intéreſſant pour nos Romains.

(6) La ville de Milan, en Italie, a pour ſymbole un de ces ſerpents énormes qu'on repréſente dévorant un enfant. Le Pere Hardouin croit que c'eſt une ſorte d'hydre, ou ſerpent d'eau, nommé en Allemand *unck*. Il s'autoriſe de la définition de Feſtus : *Boa ſerpens eſt aquatilis quem Græci ὕδρον vocant.* Les Italiens appellent ce ſerpent d'eau *biſcia*, d'où le nom biſſe a paſſé dans la nomenclature des armoiries. Les noms ordinaires du ſerpent d'eau, dans les différents idiômes, ſont, en Grec, *hydros*; en Latin, *hydrus*, *chelydrus*, *natrix*; en Allemand, *waſſerſchlang*; en Belgique, *waſſerſlange* ou *nater*; en Slawon, *waz-wodny*, &c.

De Scythicis animalibus & ſeptentrionalibus.

CAPUT 15. PAUCISSIMA Scythia gignit, inopiâ fruticum: pauca contermina illi Germania: inſignia tamen boum ferorum genera, jubatos biſontes, excellentique vi & velocitate uros, quibus imperitum vulgus bubalorum nomen impo-

(1) Nourriture ordinaire de la plupart des animaux ſauvages non carnaſſiers.

(2) En Allemand *biſent-ſtier*. M. de Buffon, Tome 10, écrit ſimplement *viſen* par un *v* conſonne, & non pas par un *b*. Albert le Grand écrit *viſent*. La vraie leçon Allemande eſt *biſent*. Le Pere Hardouin, d'après Scaliger, confond le biſon avec l'*elg* des Suiſſes; ce qui mérite confirmation. M. de Buffon prétend que le *biſon* ne differe de l'*urus* ou *aurochs*, que par des variétés accidentelles, & qu'il eſt, auſſi-bien que l'*aurochs*, de la même eſpece que le bœuf domeſtique. Je conjecture que *biſent-ſtier* (le biſon) ne ſignifie autre choſe que *taurus moſchicus*; ce qui ſignifie le *taureau muſqué*. Cette odeur de muſc inhérente, tant au biſon qu'à l'aurochs, eſt atteſtée par M. de Buffon, d'après tous les Mémoires qu'il a conſultés. Ainſi ce n'eſt point ici une rêverie étymologique. Or le *muſc* ſe dit en Allemand *biſem*; d'où je penſe qu'on a fait *biſent-ſtier*, le taureau biſon. Martial, l. 1, fait mention du biſon dans ce vers de l'épigramme 105:

Turpes effeda quod trahunt biſontes.

Calpurnius décrit ces animaux, ſans les nommer, dans ces vers de l'égloge 7:

Vidimus & tauros, quibus aut cervice levatâ
Deformis ſcapulis torus eminet, aut quibus hirtæ
Jactantur per colla jubæ, quibus aſpera mento
Barba jacet, tremuliſque rigent palearia ſetis.

Voyez chez Aldrovande, l. 1, *De quadrup. biſulc.* la repréſentation du biſon.

(3) Dénomination Celtique, qui ſignifie francs ou féroces, comme le reconnoît Macrobe en ces mots: *Uri enim gallica vox eſt quâ feri boves ſignificantur.* Jules Céſar nous fait voir de ces taureaux ures ou francs dans les Gaules: *Uri ſunt magnitudine paulò infra elephantos, ſpecie & colore & figurâ tauri. Magna vis eſt eorum & magna velocitas. Neque homini neque feræ quam conſpexerint, parcunt. Hos ſtudioſè foveis captos interficiunt.* Les Allemands, en joignant ce nom Celtique *ur* à leur mot Germanique *ochs*, qui ſignifie bœuf, en ont fait le mot *aur-ochs*, qui répond chez eux à l'*urus* des anciens Celtes. L'*aurochs*, comme l'obſervent les Naturaliſtes, eſt garni ſur le front d'un touper de groſſe laine ou poils crêpus; auſſi les Polonois appellent-ils un bœuf *wol*, ſans doute parcequ'ils n'avoient autrefois que de cette ſorte de bœufs à laine, de forte race, & que *woll*, en Allemand, ſignifie laine ou poil crêpu.

(4) Pline ne s'eſt pas moins trompé ici que le vulgaire même qu'il reprend; car le *bubale*, avec lequel le vulgaire, de ſon tems, confondoit l'*urus*, n'é-

Animaux de la Scythie & des contrées ſeptentrionales.

Il n'y a que très peu d'animaux en Scythie, parcequ'elle manque d'arbriſſeaux (1). Il y en a même aſſez peu en Germanie, vu le voiſinage où cette contrée eſt de celle des Scythes. On y trouve pourtant des eſpeces remarquables de bœufs ſauvages; tels que les biſons (2) qui ont une criniere, & les ures (3) qui joignent à une force étonnante une grande légéreté à la courſe. Le vulgaire ignorant confond ces derniers avec les bubales (4), leſquels

toit point le bœuf d'Afrique ou *vache de Barbarie* que nous dépeint Pline en cet endroit, mais une autre ſorte de bubale qui eſt le buffle, animal en effet très ſemblable à l'*urus* ou *aurochs*, tant par ſon énorme groſſeur, que par le toupet de laine ou de poils crêpus qu'il a ſur le front. Mais comme cette eſpece du vrai bubale ou buffle ne peut engendrer avec celle du taureau, comme fait l'*aurochs*, il s'enſuit que c'eſt par erreur que le vulgaire a confondu le vrai bubale ou buffle avec l'*aurochs*. Le buffle ou *bubalus* propre, ſe nomme en Allemand *buffel*; en Italien & en Eſpagnol, *bufalo*; en Anglois, *buffle*, ou *buffill*, ſelon Adrien junius; en Polonois & autres langues Slawones, *bawol*: toutes dénominations qui ſignifient *faux-bœuf*, ou *faux-taureau*, & qui ont été données à cet animal, parceque, malgré la reſſemblance la plus apparente avec le taureau, il ne peut rien engendrer avec l'eſpece de ce dernier; ce qui l'a fait nommer, dans preſque toutes les langues connues, d'un nom qui ſignifie faux-bœuf; diſtinction déciſive qui juſqu'ici n'a été ſaiſie, ni par aucun Nomenclateur, ni même par aucun Naturaliſte. En effet ces déſinences *fel*, *fal*, & *fil*; d'où *fallax*, *félonie*, & *filou*, viennent toutes de *fallere*, & indiquent à coup ſûr, dans un nom ſpécifique, la fauſſeté de l'eſpece. Ainſi *bufalo*, *buffle*, *buffill* & *buffel* ſignifient le faux-bœuf. Il en faut dire autant du nom Polonois ou Slawon *ba-wol*; car, d'une part, on ſait que, dans cette langue, *wol* ſignifie bœuf, comme je l'ai obſervé plus haut; & d'autre part la prépoſition onomatique *ba*, en langue Slawone, exprime preſque toujours la fauſſeté de l'eſpece, comme le prouve (entre autres exemples) le mot *welna*, qui ſignifie laine, & le mot *ba-welna*, qui ſignifie cette fauſſe laine, ou laine végétale, que nous nommons coton. Pline, dis-je, s'eſt trompé auſſi pour ſon compte, mais autrement que le vulgaire, en s'imaginant que le bubale, confondu par le vulgaire avec l'*urus*, étoit le bœuf d'Afrique ou vache de Barbarie. Il eſt ſenſible que c'eſt avec la ſorte de bubale que nous nommons buffle, que de grands traits de reſſemblance ont donné lieu de confondre l'*urus*. M. de Buffon obſerve que le buffle eſt nommé *empakaſſa* ou *pakaſſa* au Congo, & *gu-aroho* au Cap de Bonne-Eſpérance.

nit, cùm id gignat Africa, vituli potiùs cervive quâdam ſimilitudine.

Septentrio fert & equorum greges ferorum, ſicut aſinonorum Aſia & Africa: præterea alcen, ni proceritas aurium & cervicis diſtinguat, jumento ſimilem. Item natam in Scandinavia inſula, nec unquam viſam in hoc orbe, multis tamen narratam, machlin, haud diſſimilem illi, ſed nullo ſuffraginum flexu: ideoque non cubantem, ſed acclinem arbori in ſomno, eâque incisâ ad inſidias, capi, aliàs velocitatis memoratæ. Labrum ei ſuperius prægrande: ob id retrograditur in paſcendo, ne in priora tendens involvatur. Tradunt in Pæonia feram, quæ bonaſus vocetur, equinâ

(4*) *Alces*, en Grec, ἄλκη; en Celtique, *elch*; en Anglois *elk*; en Norwege, *elg*; en Suede, *œlg*; au Canada, *orignal*; à la Chine *han-ta-han*; en Allemand, *ellend*; en Belgique, *allant*, ou *eellandt*; en Moſcovie, *loꝛꝛi*; ce qui eſt un compoſé du mot *los*, qui eſt le nom de l'élan en Polonois ou vraie langue Celtoſcythe. Cette derniere dénomination *los* ſignifie *l'animal fortuit*, ou *qu'on ne rencontre que fortuitement*, étant le même mot que *los*, qui, dans cette même langue Polonoiſe, ſignifie *haſard*. Sur quoi il eſt eſſentiel d'obſerver que Pauſanias définit l'élan un animal de rencontre, un animal fortuit, qu'on ne peut trouver en le cherchant, mais qu'on rencontre par haſard en chaſſant d'autres animaux. Voici la traduction littérale du paſſage de cet Auteur: *Alce nominata fera ſpecie inter cervum & camelum eſt: naſcitur apud Celtas. Explorari inveſtigarique ab hominibus animalium ſola non poteſt; ſed obiter aliquando dum alias venantur feras, hæc etiam incidit.* Pauſanias. Eliac. De cette comparaiſon, qui m'eſt propre, il réſulte que la vraie dénomination de cet animal eſt le mot Slawon *los*, & que les dénominations Gauloiſes, ou Germaniques, *elan*, *ellend*, *allant*, *eellandt*, &c. ſont corrompues & impropres. Conſultez la deſcription & définition de l'élan chez M. de Buffon, vol. 10, p. 226 & ſuiv. Adrien Junius écrit que pluſieurs confondent l'*élan*, ou *alcès* avec le *tragelaphe*, ou, comme d'autres écrivent, d'après Ariſtote, *hipp'elaphe*, animal dont la non-exiſtence avoit paſſé en proverbe chez les Grecs. Cependant ce Savant obſerve que le *tragelaphe* eſt nommé en Allemand *brandthirtz*, comme qui diroit *bouc brûlé*, à cauſe de la couleur demi-brûlée de ſon pellage; & il aſſure qu'il eſt commun dans les forêts de Bohême. M. de Buffon nie que l'*alcès* ait rien de commun avec le *trag'elaphe*. Je ſerois tenté de croire que *l'hipp'elaphe* d'Ariſtote, ou *tragelaphe* des au-

ſont une eſpece que produit l'Afrique, & qui, au ſurplus, reſſembleroient plutôt à des veaux ou à des cerfs.

Le Nord produit auſſi, par troupeaux, des chevaux féroces, comme l'Aſie & l'Afrique produiſent des ânes ſauvages. Il produit en outre l'alcès (4*) qu'on prendroit pour une de nos bêtes de charge, ſans la longueur des oreilles & la hauteur de la tête, qui diſtinguent particuliérement cet animal. L'iſle de Scandinavie donne naiſſance au machlis (5), dont pluſieurs ont parlé, mais qu'on n'a jamais vu dans les terres de l'Empire Romain. Il reſſemble à l'alcès, à cela près qu'il a les jambes roides & ſans (6) jointures: c'eſt pourquoi il ne ſe couche jamais. On a ſoin de couper pluſieurs arbres, ſur l'un deſquels venant à s'appuyer, il tombe à terre; & on le prend par ce moyen. Il eſt d'ailleurs d'une vîteſſe extrême. En pâturant, il marche à reculons; car ſa levre ſupérieure eſt ſi grande qu'elle ſe rouleroit (7) en bourrelet, ſi la bête alloit en avant quand elle broute. On parle d'un animal ſauvage de Pæonie, appellé bonaſus, qui a une criniere de cheval, & qui du

tres Grecs, eſt l'animal nommé *machlis*, dont Pline va parler, & qu'il dit être aſſez ſemblable à l'élan. Voyez la note ſuivante.

(5) Cinq manuſcrits portent *achlin*; tous les autres *machlin*. Cette derniere leçon me paroît la véritable. Elle ſignifie le *los* (ou *élan*) *mulet*, c'eſt-à-dire l'*élan bâtard*. Le mot *mach* eſt un ancien mot Celtique qui ſignifie mulet, d'où un mulet ſe dit encore aujourd'hui *macho* en langue Caſtillane. Cette interprétation très vraiſemblable tranche ici bien des difficultés, & rend raiſon du rapport établi par Pline entre le *mach'lis* & l'*alcès*. J'ai fait voir dans la note précédente que *los* étoit le nom Polonois de l'*élan*. De *mach'los* il eſt très naturel que les Latins aient fait *mach-lis*.

(6) Ceci eſt révoqué en doute par M. de Buffon. Il convient cependant que l'élan a les jambes fort roides, défaut qui peut-être ſe manifeſte encore davantage dans l'élan-mulet ou *mach'lis*, dont je crois qu'on peut admettre l'exiſtence, ſoit que cet animal ſe voie encore, ſoit qu'il attende pour ſe remontrer, qu'on eſſaie de nouveau d'accoupler l'élan avec une autre eſpece, comme on peut conjecturer que c'étoit autrefois l'uſage de certains peuples Celtoſcythes.

(7) Cette levre bizarre, monſtrueuſe, & contraire au but de la Nature, décele, chez le *mach-lis*, une naiſſance adultérine, un mélange de race, cet animal tenant (je ſuppoſe) de ſon pere la conformation de ſa mâchoire ſupérieure, & de ſa mere (animal d'une

jubâ, cætera tauro ſimilem, cornibus ita in ſe flexis, ut non ſint utilia pugnæ : quapropter fugâ ſibi auxiliari, reddentem in ea ſimum interdum & trium jugerum longitudine: cujus contactus ſequentes, ut ignis aliquis, amburat. Mirum pardos, pantheras, leones, & ſimilia, condito in corporis vaginas unguium mucrone, ne refringatur hebeteturve, ingredi : averſiſque falculis currere, nec niſi appetendo protendere.

autre eſpece) la conformation de ſa mâchoire inférieure ; tellement que l'une de ſes levres paroît énorme & lippeuſe à l'égard de l'autre. Ceci confirme ce que j'ai dit dans la note 5, qu'il s'agit ici d'un animal mélangé, & que le nom même de *mach-lis* ſignifie le *mach'los*, c'eſt-à-dire le *los* ou *élan mulet*.

(8) Pauſanias, qui dit avoir vu des taureaux de Pæonie dans les ſpectacles de Rome, ne leur donne point le nom de *bonaſes*, mais de *biſons*. M. de Buffon, Geſner, & d'autres Savans, en concluent que le *bonaſus* n'eſt point différent du *biſon* ou de l'*aurochs*. Je ſuis entiérement de cet avis, d'autant que l'expreſſion Grecque *bonaſos*, en Latin *bonaſus*, me paroît être une traduction brute du mot Celtoſcythe *won-n'as*, formé de l'article *as* & du mot Slawon *wonny*, qui ſignifie odorant ou parfumé. Or nous avons remarqué, note 2, d'après M. de Buffon, que le *biſon* & l'*urus* ou *aurochs* étoient des bœufs muſqués. Ariſtote obſerve que le *bonaſos* eſt appellé d'un autre nom par les Pæoniens, *monapos*. C'eſt, je penſe, un mot corrompu, pour *monampyx*, qui, en Grec, ſignifie *jubatus* ; auquel cas il ſeroit encore plus évident que le *bonaſos* ou *monapos* d'Ariſtote n'eſt autre que le *biſon jubatus* de Pline : auſſi Pline ajoute-t-il que le *bonaſus* a une criniere de cheval ; ce qui, joint à l'autorité de Pauſanias, qui appelle les taureaux de Pænonie des *biſons*, ſemble ériger en démonſtration la conjecture que je haſarde ſur la ſignification obſcure du mot *monapos*. Je préſume, dis-je, que c'eſt une ſorte de dérivé corrompu, un équivalent Barbare & Pannonien du mot Grec *monampux*, qui, chez Euripide, ſignifie *jubatus*, témoin μονάμπυκες πῶλοι, *jubati pulli*.

(9) Ainſi portent tous les manuſcrits. Cependant il paroît, par le paſſage d'Ariſtote relatif à celui de Pline, qu'il faut lire ici *quatuor orgyarum*, au lieu de *trium jugerum*. L'orgye commune des Grecs étoit une meſure de quatre pas. Mais le Pere Hardouin obſerve que la grande orgye étoit plus conſidérable ; & il donne à entendre que le triple *jugerum* de Pline eſt ici l'équiva-

reſte reſſemble au taureau (8), avec cette ſeule différence, qu'il a les cornes repliées en dedans, & conſéquemment inutiles pour ſa défenſe. On prétend que réduit à chercher ſon ſalut dans la fuite, il laiſſe une piſte de trois (9) arpents de longueur couverte d'excréments qui font l'effet du feu ſur l'homme ou les animaux qui s'obſtinent à paſſer outre. Les léopards (10), les pantheres (11), les lions (12) & les autres animaux carnaſſiers armés de griffes, ont une induſtrie admirable pour mettre à couvert ces armes naturelles. Ils apportent toute ſorte d'attention à n'en point briſer ou émouſſer la pointe. La Nature leur a donné, à cet effet, des gaînes qui ſont pratiquées dans l'intérieur des chairs, & dans leſquelles ils les renverſent & les tiennent en réſerve pour ne s'en ſervir qu'au moment de ſaiſir leur proie.

---

lent & la juſte évaluation des quatre *orgyes* d'Ariſtote : ce qui reſte à prouver.

(10) M. de Buffon penſe que l'animal nommé *pardus* par Pline, & qu'il eſt d'uſage aujourd'hui de nommer léopard, n'eſt autre que la grande panthere, nommée en Arabe *nemer*. Cette dénomination moderne de léopard eſt abuſive & fautive, en ce qu'elle ſuppoſeroit que l'eſpece du lion a quelque choſe de commun avec celle du pard. Quoi qu'il en ſoit, la grande panthere ou léopard ſe nomme, en Slawon, *lampard*; en Allemand, *leupard*, *leſrat*, ou *pantherthier*; en Belgique, *lupaert* ou *lybaert*; en Anglois, *lybard*; en Italien, *lion-pardo*; en Eſpagnol, *leon-pardal*, &c.

(11) L'animal nommé ici panthere par Pline, n'eſt autre, ſelon M. de Buffon, que la petite panthere d'Oppien, que M. de Buffon croit être l'once, c'eſt-à-dire le lynx des Anciens. Conſultez la diſtinction qu'Oppien établit entre la grande & la petite panthere dans ſon Poëme de la chaſſe, l. 3. Conſultez auſſi les articles *Léopard*, *Panthere*, & *Once*, chez M. de Buffon, Tome 8. L'once, ou petite panthere, ſe nomme, à la Chine, *hipen-pao*; en Perſe, *youzze*; en langue Arabe, *phet* ou *phed*; en Italien, *leunza* ou *lonza*. Les Slawons donnent au lynx le nom d'*oſtowidz* & de *kretoglow*, c'eſt-à-dire vue perçante, œil diſcernant.

(12) Le lion ſe nomme par-tout de même, à très peu de différence près; en Grec λέων; en Latin, *leo*; en Italien, *leone*; en Eſpagnol *leon*; en Allemand, & en Slawon, *lew*; en Anglois, *lion*; en Belgique, *leeuwe*; en Suédois, *leyon*, &c.

De leonibus.

CAPUT 16. LEONI præcipua generoſitas, tunc cùm colla armoſque veſtiunt jubæ. Id enim ætate contingit leone conceptis. Quos verò pardi generavêre, ſemper inſigni hoc carent. Simili modo fœminæ. Magna iis libido coitûs, & ob hoc maribus ira. Africa hæc maximè ſpectat, inopiâ aquarum ad paucos amnes congregantibus ſe feris. Ideo multiformes ibi animalium partus, variè fœminis cujuſque generis mares aut vi aut voluptate miſcente. Unde etiam vulgare Græciæ dictum: Semper aliquid novi Africam afferre. Odore pardi coitum ſentit in adultera leo, totâque vi conſurgit in pœnam. Idcirco aut culpâ flumine abluitur, aut longiùs comitatur. Semel autem edi partum, lacerato unguium acie utero in enixu, vulgum credidiſſe video. Ariſtoteles diverſa tradit, vir quem in iis magna ſecuturus in parte, præfandum reor. Alexandro Magno Rege inflammato cupidine animalium naturas noſcendi, delegatâque hac commentatione Ariſtoteli, ſummo in omni doctrina viro, aliquot millia hominum in totius Aſiæ Græciæque

(1) Le pard, ou léopard, n'a aucun rapport avec l'eſpece du lion, ſelon M. de Buffon & d'autres Naturaliſtes. Ainſi l'expreſſion de léopard eſt une dénomination fauſſe.

(2) » Le lion (écrit M. de Buffon) » eſt très ardent en amour; lorſque » la femelle eſt en chaleur, elle eſt » quelquefois ſuivie de huit ou dix » mâles, qui ne ceſſent de rugir autour d'elle, & de ſe livrer des combats furieux, juſqu'à ce que l'un » d'entre eux, vainqueur de tous les » autres, en demeure paiſible poſſeſ» ſeur & s'éloigne avec elle «.

(3) Ce proverbe Grec, chez Ariſtote, eſt conçu en ces termes : ὅτι ἀεὶ φέρει τι Λιβύη καινόν. De là peut-être auſſi l'interrogation familiere des Latins : *Quid novi fert Africa?* encore que quelques-uns lui donnent une autre origine.

(4) Cet accouplement de la lionne & du pard eſt révoqué en doute par les Modernes. Voyez la premiere note.

(5) Ceci eſt démenti par les Modernes, auſſi-bien que le déchirement du

Des

Des lions.

La vraie marque de la nobleſſe du lion, c'eſt ſa criniere : auſſi n'eſt-il réputé lion, que quand elle a commencé à pouſſer ; car elle ne vient qu'avec l'âge, même aux lionceaux de l'eſpece non mélangée : & quant à ceux qu'on nomme pards (1), ils demeurent toujours privés de cet ornement, qui manque pareillement à la lionne. Le lion a une extrême ardeur pour le coït (2) : c'eſt ce qui rend les mâles coleres, & ce qui donne lieu à l'Afrique d'être fréquemment le théâtre des fureurs de cet animal. Comme la diſette d'eau y raſſemble les bêtes féroces vers les bords d'un petit nombre de rivieres, & que la violence ou le plaiſir accouple alors des animaux de différente eſpece, il en provient des monſtres ; & de là le proverbe Grec (3), *Que l'Afrique produit toujours quelque choſe de nouveau.* L'odorat du lion lui décele chez la lionne l'attentat du léopard (4). C'eſt alors que ſa vengeance ſe déploie avec une rage exceſſive. Ainſi la coupable, ou ſe purifie dans une riviere, ou n'accompagne le lion que de loin. Je retrouve les traces d'une ancienne opinion populaire qui réduiſoit les lionnes à une ſeule (5) portée : cette opinion établiſſoit que les lionceaux, pour naître, déchiroient à leur mere le ventre avec les griffes. Ariſtote écrit (6) le contraire ; & comme il me doit ſervir de garant par rapport à beaucoup de faits, je crois devoir dire un mot ſur ce perſonnage. Le Roi Alexandre le Grand, enflammé du deſir de connoître la partie de l'Hiſtoire Naturelle qui concerne les animaux, chargea du ſoin d'en dreſſer des mémoires ce grand homme verſé dans tous les genres de connoiſſances, aux ordres duquel il mit pluſieurs milliers de perſonnes dans toute l'étendue de l'Aſie & de la Grece, & notamment tout

ventre de la lionne par les griffes de ſes lionceaux.

(6) Au chap. 31 du l. 61 des Animaux. Voyez auſſi Elien, Hiſt. Anim. l. 4 ; Homere, cité par Aulugelle, livre 13, chap. 7 ; Philoſtrate, vie d'Apollonius, l. 1, chap 16 : tout ces Auteurs ſont du ſentiment d'Ariſtote.

tractu parêre jussa, omnium quos venatus, aucupia, piscatusque alebant; quibusque vivaria, armenta, alvearia, piscinæ, aviara in cura erant: ne quid usquam genitum ignoraretur ab eo: quos percontando, quinquaginta fermè volumina illa præclara de animalibus condidit; quæ à me collecta in arctum cum iis quæ ignoraverat, quæso ut legentes boni consulant, in universis rerum naturæ operibus, medioque clarissimi regum omnium desiderio, curâ nostrâ breviter peregrinantes. Is ergo tradit leænam primo fœtu parere quinque catulos, ac per annos singulos uno minùs, ab uno sterilescere. Informes minimasque carnes magnitudine mustelarum esse initio, semestres vix ingredi posse, nec nisi bimestres moveri. In Europa autem inter Acheloum tantùm & Nestum amnes leones esse, sed longè viribus præstantiores iis quos Africa aut Syria gignant.

Leonum duo genera, compactile & breve crispioribus jubis. Hos pavidiores esse quàm longos simplicique villo:

(7) Diogene Laerce, dans la vie d'Aristote, ne porte qu'à 31 le nombre des livres de cet Auteur sur les animaux. Mais Antigonus Carystius, ch. 66, les porte au nombre de 70.

(8) C'est le sens de *medio desiderio*; phtase qui est visiblement ici à l'ablatif absolu, & dans laquelle il est constant que le mot *desiderium* signifie regret, & non pas desir, comme l'ont imaginé le Pere Hardouin & M. de la Nauze, d'après Dupinet, qui traduit ainsi: *Je prierai les Lecteurs de considérer avec moi en sincérité de cœur les œuvres de la Nature, à ce que par le moyen de notre diligence, ils puissent entendre en peu de paroles ce que le plus illustre de tous les Rois desiroit de savoir.*

(9) Au livre 3 de la génération des animaux, chap. 1. Au texte M. de Buffon contredit cette assertion d'Aristote sur le décroissement progressif du nombre des lionceaux à chaque portée de la lionne. Ce Savant se croit fondé à soutenir que la premiere & la seconde portées sont les moins nombreuses; & qu'au contraire les portées les plus nombreuses sont les intermédiaires.

(10) Selon l'expression d'Aristote, les petits lionceaux sont *inarticulés & aveugles*. Cette *inarticulation* de forme est contestée par M. de Buffon, qui soutient qu'à leur naissance les lions, les ours, les renards, sont aussi formés que les autres, & que tous leurs membres sont distincts & développés.

(11) Cependant Aristote lui-même,

ce qu'il y avoit de chaſſeurs, d'oiſeleurs, de pêcheurs de profeſſion, ainſi que toutes les perſonnes prépoſées à la garde & à l'entretien des parcs, des garennes, des beſtiaux, des haras, des ruches d'abeilles, des viviers & des volieres, dans l'intention que rien n'échappât à l'étendue de ſes connoiſſances. Ce fut en conſultant tout ce monde, qu'Ariſtote compoſa ſur les animaux cette cinquantaine (7) (à-peu-près) de volumes admirables dont je donne ici le précis, en y joignant ce qu'il a pu ignorer. Telle eſt la collection de recherches que j'invite les Lecteurs à conſulter avec bienveillance, & en payant à la mémoire du plus illuſtre des Rois un juſte tribut (8) de regrets, tandis que par ſes ſoins & les nôtres, ils parcourront le tableau raccourci des œuvres de la Nature. Ariſtote nous apprend (9) donc que la lionne fait cinq petits la premiere fois; qu'enſuite elle en fait un de moins d'année en année, juſqu'à ce qu'enfin elle n'en faſſe qu'un ſeul; qu'alors elle devient ſtérile; que le jeune lionceau n'eſt d'abord qu'une maſſe (10) de chair informe & petite, du volume d'une belette; qu'à deux mois il commence à donner quelque ſigne de mouvement; & qu'il marche à peine à ſix mois (11). Il n'y a de lions (12) en Europe, qu'entre le fleuve Acheloüs & le fleuve Neſtus; mais ils ſont beaucoup plus forts que ceux d'Afrique & de Syrie.

Il y deux ſortes de lions. Ceux qui ſont trapus & ramaſſés de corſage avec une criniere crêpue (13), ſont plus timides que ceux qui ont la taille alongée & le poil uni (14). Ces derniers

l. 6, chap. 31, Hiſt. Anim. écrit que les lionceaux marchent dès le ſecond mois; ce qu'atteſtent auſſi les modernes.

(12) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 31, & l. 8, chap. 33. Au reſte, l'Europe aujourd'hui ne produit plus de lions.

(13) M. de Buffon révoque en doute l'exiſtence des lions à poil crêpu. Il croit que les Anciens ont aggrégé par erreur à l'eſpece du lion le tigre à poil friſé, ou loup-rigre, qui ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

(14) Et même aſſez doux, tant celui de la criniere, que celui du reſte du corps.

eos contemptores vulnerum. Urinam mares crure ſublato reddere ut canes : gravem odore , nec minùs halitum : raros in potu , veſci alternis diebus : à ſaturitate interim triduo cibis carere. Quæ poſſint, in mandendo ſolida devorare : nec capiente aviditatem alvo , conjectis in fauces unguibus extrahere , ut (ſi fugiendum ſit in ſatietate) abeant. Vitam iis longam docet argumento , quod plerique dentibus defecti reperiantur. Polybius Æmiliani comes , in ſenecta hominem appeti ab iis refert, quoniam ad perſequendas feras vires non ſuperant. Tunc obſidere Africæ urbes : eaque de cauſa crucifixos vidiſſe ſe cum Scipione , quia cæteri metu pœnæ ſimilis abſterrerentur eâdem noxâ.

Leoni tantùm ex feris clementia in ſupplices : proſtratis parcit ; & ubi ſævit,in viros potiùs quàm in feminas fremit, in infantes non niſi magnâ fame. Credit Libya intellectum pervenire ad eos precum. Captivam certè Gætuliæ re-

(15) Cette odeur forte de l'haleine du lion vient de ce qu'il a preſque en tout tems la fievre. Nous reparlerons de la mauvaiſe odeur de l'haleine du lion , au l. 11 , chap. 53.

(15*) Vingt-deux ans ou environ , ſelon M. de Buffon.

(16) Le fameux Hiſtorien de ce nom. Cicéron , Epître à Lucceius , cite ſon livre de la Guerre de Numance , où commandoit le même Scipion.

(17) Et qui même eut grande part à ſes expéditions militaires , comme on en peut juger par ces paroles d'Ammien Marcellin , l. 24 : *Æmilianum Scipionem cum hiſtoriarum conditore Polybio Megalopolitano Arcade , & XXX millibus , portam Carthaginis impetu ſimili ſubfodiſſe.*

(18) Celui qui détruiſit Carthage.

(19) Ceci eſt auſſi confirmé par Ariſtote , Hiſt. Anim. l. 9 , chap. 69.

(20) Tous les manuſcrits portent *credit Lybia.* Saumaiſe corrige *credit Juba* : correction très judicieuſe , quoi qu'en diſe le Pere Hardouin ; car ce que Pline va dire d'une eſclave de Gétulie , étoit conſigné dans les écrits du Roi Juba , au rapport de Solin ; ce qui prouve auſſi qu'un peu plus loin il faut lire *audivit* , en le rapportant à ce Roi Juba , & non pas *audivi* en le rapportant à Pline , d'autant que Pline paroît douter lui-même de la vérité de ce récit ; ce qu'il donne à entendre par ces paroles , *varia circa hoc opinio.* Malgré ces raiſons , j'ai reſpecté la leçon du texte.

(21) Solin , chap. 27 , écrit que ce

n'ont aucune crainte des coups que l'homme leur porte. Les mâles levent, comme les chiens, la jambe pour uriner, & leur urine eſt puante, ainſi que leur haleine (15). Ils boivent rarement, mangent de deux jours l'un; & quand une fois ils ſont bien raſſaſiés, ils paſſent quelquefois trois jours entiers ſans reprendre de nourriture. Ils avalent volontiers ſans mâcher, & les plus gros morceaux qu'ils peuvent. S'ils ſentent que la digeſtion ne répond point à l'avidité de l'eſtomac, ils s'enfoncent la patte dans le goſier pour en retirer ce qu'ils ont avalé de trop, ſur-tout dans le cas où, contraints de prendre la fuite, ils ſe trouvent ſurchargés de nourriture. On les trouve, pour la plupart, édentés. C'eſt une preuve, ſelon Ariſtote, qu'ils vivent (15*) long-tems. Polybe (16), qui accompagna (17) Scipion Emilien (18) en Afrique, écrit que les lions attaquent l'homme quand ils ſont vieux (19), n'ayant plus alors la force d'atteindre les animaux à la courſe; que ces lions ſurannés aſſiegent les villes d'Afrique; & que Scipion & lui en avoient vu d'expoſés en croix pour l'exemple, & pour que la crainte du même châtiment détournât les autres de pareil attentat.

Le lion eſt la ſeule des bêtes féroces capable de clémence quand on lui demande grace. Il épargne les perſonnes qui ſe couchent à terre devant lui. Dans ſes accès de fureur il rugit plutôt contre les hommes que contre les femmes; & il n'attaque les enfants que dans le cas d'une faim inſupportable. On croit, dans la Libye (20), que le lion comprend les prieres qu'on lui adreſſe; & j'ai (21) oui raconter, comme un fait certain, à une eſclave qui revenoit de Gétulie (22), qu'au milieu

récit ſe trouve dans les écrits du Roi Juba, antérieur à Pline, qui d'ailleurs témoigne plus loin ne pas ajouter beaucoup de foi au récit en queſtion. Ainſi il y a lieu de penſer qu'il faut lire au texte, *audivit*, & non pas *audivi*. Conſultez la note précédente.

(22) Saumaiſe croit que *Gætulia reducem* ſe rapporte au Roi Juba, c'eſt-à-dire que le Roi Juba entendit ce récit à ſon retour de Gétulie: en conſéquence il lit: *Gætulia reducem audiviſſe*.

ducem audivi, multorum in ſylvis impetum à ſe mitigatum alloquio, auſæ dicere ſe fœminam, profugam, infirmam, ſupplicem animalis omnium generoſiſſimi cæteriſque imperitantis, indignam ejus gloriâ prædam. Varia circa hoc opinio, ex ingenio cujuſque, vel caſu, mulceri alloquiis feras: quippe ubi etiam ſerpentes extrahi cantu, cogique in pœnam, verum falſumve ſit, vita non decreverit.

Leonum animi index cauda, ſicut & equorum aures. Namque & has notas generoſſimo cuique natura tribuit. Immotâ ergo placidus, clemens, blandientique ſimilis, quod rarum eſt: crebrior enim iracundia. Ejus in principio terra verberatur: incremento terga, ceu quodam incitamento, flagellantur. Vis ſumma in pectore. Ex omni vulnere, ſive ungue impreſſo, ſive dente, ater profluit ſanguis. Iidem ſatiati, innoxii ſunt. Generoſitas in periculis maximè deprehenditur: non in illo tantummodò, quod ſpernens tela diu ſe terrore ſolo tuetur, ac velut cogi teſtatur: cooriturque non tamquam periculo coactus, ſed tamquam amentiæ iratus. Illa nobilior animi ſignificatio: quamlibet magnâ canum & venantium urgente vi, contemptim reſtitanſque cedit in campis, & ubi ſpectari poteſt: idem, ubi virgulta ſylvaſque penetravit, acerrimo curſu fertur, velut abſcondente turpitudinem loco. Dum ſequitur, inſilit ſaltu, quo in fuga non utitur. Vulneratus, obſervatione mirâ percuſſorem novit, & in quantalibet multitudine appetit. Eum verò qui tela quidem miſerit, ſed tamen non vulneraverit,

Je penſe qu'il ſuffit de lire *Gætulie reducem audivit*, en rapportant *audivit* à Juba & *reducem* à l'eſclave.

(23) Solin y joint le front; ce que confirme auſſi M. de Buffon, qui obſerve que la peau du front du lion s'étend ou ſe fronce ſelon les diverſes affections de cet animal.

(24) Et dans la tête, ſelon Ariſtote & Solin.

des bois elle en avoit adouci pluſieurs prêts à fondre ſur elle, en leur adreſſant la parole, en oſant leur dire qu'elle étoit femme, qu'elle étoit fugitive, ſans défenſe, qu'elle ſe rendoit la ſuppliante du plus généreux des animaux, de celui que tous reconnoiſſoient pour maître, & qu'elle n'étoit pas une proie digne de lui. Au reſte c'eſt une queſtion qui partage les ſentiments : ſavoir ſi c'eſt par pur haſard qu'on parvient à adoucir ainſi certaines bêtes féroces, ou ſi c'eſt qu'en effet chacune d'elles ait, ſelon ſa nature, plus ou moins de diſpoſition à ſe laiſſer fléchir par certaines paroles. Au moins depuis que, de mémoire d'homme, on entend dire que certains chants magiques ont la vertu de forcer les ſerpents à ſortir de leurs trous pour ſe livrer d'eux-mêmes à la mort qu'on leur prépare, perſonne n'eſt encore parvenu à pouvoir décider ſi ce fait eſt vrai ou faux.

La queue (13) annonce l'humeur du lion, comme les oreilles annoncent celle du cheval ; car la Nature a donné l'une ou l'autre de ces marques à tout animal noble & courageux, pour exprimer ſes paſſions. Le tems où le lion tient la queue immobile, eſt celui où il eſt tranquille, doux, & comme careſſant ; ce qui eſt fort rare, parcequ'il eſt, pour l'ordinaire, dans une violente agitation. Quand il commence à ſe mettre en colere, il bat la terre avec ſa queue à coups redoublés ; & à meſure qu'il entre en courroux, il ſe bat les flancs, comme pour s'exciter lui-même à la fureur. Sa grande force eſt dans le poitrail (14). S'il fait quelque bleſſure, ſoit à coups de dents ſoit à coups de griffes, le ſang qui coule de la plaie eſt noirâtre : au ſurplus le lion ne ſe porte de lui-même à faire du mal, que quand il a faim. C'eſt ſur-tout dans le péril qu'il ſe montre jaloux de ſa gloire : mépriſant d'abord les traits qu'on lui lance, il n'y oppoſe long-tems qu'un regard fier & terrible. Enfin, il ſe met en mouvement, comme par indignation contre des téméraires, plutôt que pour ſe précautionner contre le danger. Ce qui montre encore mieux combien il eſt ſenſible à l'honneur, c'eſt que, preſſé par une multitude de chiens & de chaſſeurs, quelque grande qu'elle ſoit, il

correptum rotatumque ſternit, nec vulnerat. Cùm pro catulis fœta dimicat, oculorum aciem traditur defigere in terram, ne venabula exˆpaveſcat. Cæterùm dolis carent & ſuſpicione : nec limis intuentur oculis, aſpicique ſimili modo nolunt. Creditum eſt à moriente humum morderi, lacrymamque leto dari. Atque hoc tale, tam ſævum animal, rotarum orbes circumacti, curruſque inanes, & gallinaceorum criſtæ cantuſque etiam magis terrent, ſed maximè ignes. Ægritudinem faſtidii tantùm ſentit, in qua medetur ei contumelia, in rabiem agente annexarum laſciviâ ſimiarum. Guſtatus deinde ſanguis in remedio eſt.

Leonum ſimul plurium pugnam Romæ princeps dedit Q. Scævola P. filius in Curuli Ædilitate. Centum autem jubatorum primus omnium L. Sylla, qui poſtea Dictator

(25) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, comme preſque tout le reſte de l'éloge.

(26) Lorſqu'il ſaute ſur ſa proie, obſerve M. de Buffon, il fait un bond de douze ou quinze pieds.

(27) Confirmé par Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 69; & par Elien, Hiſt. Anim. l. 7, ch. 23.

(28) Iſidore a cru que parmi tous les animaux non raiſonnables, le cheval étoit le ſeul qui pleurât. Mais Claudien a dit des lions :

Lacrymis torvi maduêre leones.

Lucrece parle auſſi des pleurs des lions. J'ai oui dire à des chaſſeurs que le cerf pleure en mourant. Elien écrit auſſi que les ânes de Mauritanie verſent des larmes. Virgile repréſente un cheval qui pleure :

Poſt bellator equus, poſitis inſignibus, Æthon
It lacrymans, guttiſque humectat grandibus ora.
Virg. Æneid. l. XI.

(29) Ceci eſt traité de fable par Woſſius & par d'autres Modernes, qui prétendent avoir vu des lions ſe jetter ſur des coqs & les dévorer ſans aucune apprehenſion ni antipathie.

(30) C'eſt-à-dire fils de Publius Scævola. Ce Quintus Scævola fut enſuite Conſul, l'an de Rome 659.

(31) C'eſt-à-dire tout formés & parvenus à leur juſte grandeur; car Pline a obſervé plus haut que la criniere ne pouſſoit au lion qu'avec l'âge. Ces lions de Sylla furent envoyés par le Roi Bocchus, qui envoya en même tems des archers Africains pour les tuer à coups de fleches aux yeux du peuple Romain. Ces lions, au reſte, furent expoſés libres & ſans chaîne dans le Cirque; ce qui rendoit plus curieux & plus périlleux le combat des archers contre ces redoutables animaux. C'eſt Séneque qui nous apprend ces circonſtances dans ſon livre ſur la briéveté de la vie, chap. 13, où il ajoute qu'avant cette fait

fait ſa retraite d'un air de dédain, en s'arrêtant (25) de tems à autre, tant qu'il eſt en raſe campagne & à portée d'être vu. Mais quand il a une fois gagné les boſquets ou les forêts, il ſe met à courir de toutes ſes forces, comme voyant bien que la nature du lieu cache pour lors la honte de ſa fuite. Quand il pourſuit ſa proie, il s'élance de plein ſaut (26), & avec une promptitude qu'on ne lui remarque plus quand il fuit. S'il vient à être bleſſé, il diſtingue (27) avec une juſteſſe étonnante, à travers la foule des chaſſeurs, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, l'auteur de l'inſulte, & il va l'attaquer perſonnellement. Pour celui qui lui adreſſe un coup, & qui le manque, il le ſaiſit, le fait pirouetter & le renverſe à terre, ſans lui faire d'autre mal. La lionne qui combat pour ſes petits, tient, dit-on, les yeux baiſſés contre terre, pour n'être point effarouchée en voyant les épieux des chaſſeurs. Au reſte ces animaux n'ont point de ruſe, & ne ſont nullement ſoupçonneux. Ils ne regardent jamais du coin de l'œil, & ils n'aiment pas non plus qu'on les regarde autrement qu'en face. On a cru qu'aux approches de la mort le lion mordoit la terre & verſoit des (28) pleurs. Quelque redoutable que ſoit l'animal que nous venons de dépeindre, il s'épouvante à la vue des roues d'un char qui roule, & même d'un char vuide. La crête, & plus encore le chant (29) du coq l'intimide. Le feu ſur-tout le fait trembler. Il n'eſt point ſujet à d'autre maladie qu'à la langueur & à l'ennui. Des ſinges qui vont pour lors ſauter autour de lui operent ſa guériſon. Il ſe croit inſulté, il entre en fureur, & après avoir goûté de leur ſang, il recouvre auſſi-tôt la ſanté.

Quintus Scævola, fils de Publius (30), donna le premier dans Rome, pendant ſon Edilité Curule, un combat de pluſieurs lions à la fois; & Lucius Sylla, depuis Dictateur, & pour lors étant Préteur, donna le premier un combat de cent lions, tous à criniere (31). Après lui, le grand Pompée fit combattre dans

époque on n'avoit encore produit dans le Cirque que des lions enchaînés.

Cette Préture de Sylla tombe dans l'année de Rome 661.

fuit, in Prætura. Poſt eum Pompeius Magnus in circo DC, ac in iis jubatorum CCCXV. Cæſar Dictator CCCC.

Capere eos, ardui erat quondam operis, foveiſque maximè. Principatu Claudii caſus rationem docuit, pudendam penè talis feræ nomine, paſtoris Gætuli ſago contra ingruentis impetum objecto : quod ſpectaculum in arenam protinus tranſlatum eſt, vix credibili modo torpeſcente tantâ illâ feritate, quamvis levi injectu operto capite, ita ut devinciatur non repugnans : videlicet omnis vis conſtat in oculis. Quo minùs mirum ſit, à Lyſimacho Alexandri juſſu ſimul incluſo ſtrangulatum leonem.

Jugo ſubdidit eos, primuſque Romæ ad currum junxit M. Antonius, & quidem civili bello, cùm dimicatum eſſet in Pharſalicis campis, non ſine quodam oſtento temporum, generoſos ſpiritus jugum ſubire illo prodigio ſignificante : nam quòd ita vectus eſt cum mima Cytheride, ſupra monſtra etiam illarum calamitatum fuit. Primus autem

(32) Cette phraſe a été compriſe différemment par les divers Interpretes. Dupinet traduit : *Autrefois on faiſoit grand cas de prendre les lions ; car on les prenoit ſeulement à la trappe.* M. de la Nauze change la ponctuation, faiſant deux phraſes abſolues d'une ſeule. En conſéquence il traduit : *Autrefois il étoit très difficile de les prendre. On n'y parvenoit guere qu'en les faiſant tomber dans des foſſés.* Mais il me ſemble au contraire que Pline articule expreſſément qu'il eſt ſur-tout difficile de prendre les lions à la trappe, cet animal ayant une grande ſagacité pour reconnoître ce piege. C'eſt à quoi font alluſion ces vers de Claudien :

Non illos tædæ ardentes, non ſtrata ſupernè
Lapſuro virgulta ſolo, non vocibus hædi
Pendentis ſtimulata fames, non foſſa fefellit.

(33) Cet exploit de Lyſimaque eſt raconté par Plutarque, vie de Demetrius ; par Pauſanias, Arriq. p. 155 ; par Séneque, Traité de la Colere, chapitre 17 ; par le même Séneque, Traité de la Clémence, livre 1, chap. 25 ; & par Juſtin, livre 15, chap. 3 : mais Quinte Curce, livre 8, met ce récit au rang des fables.

(34) Ce fait eſt confirmé par Plutarque, vie de ce Capiraine. Le P. Hardouin cite auſſi des médailles antiques de ce Triumvir, où l'on voit un lion tenant un poignard. Il prétend, mais

le Cirque juſqu'à ſix cents lions, dont trois cents quinze avoient la criniere. Céſar, étant Dictateur, donna un combat de quatre cents lions.

Autrefois on trouvoit de grandes difficultés à les prendre, principalement (32) par le moyen des foſſés couverts. Le haſard a fourni, ſous l'Empire de Claude, un nouveau moyen, qui dégrade en quelque ſorte la dignité du lion. Un berger de Gétulie, voyant un lion s'élancer ſur lui, lui jetta ſa caſaque ſur la tête. Ce ſtratagême, qui lui réuſſit, fut bientôt mis en uſage contre les lions donnés en ſpectacle dans l'arene. On ne ſauroit croire à quel point le voile le plus léger, dont on leur couvre la tête, étonne & engourdit leur férocité. On les enchaîne alors ſans réſiſtance, leur force n'étant rien s'ils n'ont l'uſage des yeux. Cette conſidération rend moins merveilleux l'exploit de Lyſimaque (33), qui étrangla le lion avec lequel Alexandre l'avoit fait enfermer.

Marc Antoine mit des lions (34) au joug, & les attela le premier à un char dans Rome. Ce fut même pendant la guerre civile, après la bataille de Pharſale, & dans des circonſtances où un tel préſage ſembloit annoncer que des cœurs nobles & généreux alloient porter le joug de la ſervitude. Pour ce qui eſt de l'effronterie d'Antoine, d'avoir oſé ſe faire traîner publiquement dans ce char avec la comédienne Cythéris (35), ce fut une indignité plus monſtrueuſe que tous les prodiges d'horreur dont ces tems de calamités furent témoins. On croit que le premier des hommes qui ait oſé manier un lion ſauvage, & qui l'ait apprivoiſé au point de s'en faire ſuivre, ce fut

---

ſans preuve, que ce lion des médailles a rapport aux lions attelés par Antoine à un char.

(35) C'eſt cette même courtiſanne Cythéris qui abandonna Gallus pour ſuivre Antoine, & que Virgile a célébrée dans ſa dixieme Eglogue ſous le nom de Lycoris. Sur quoi conſultez Servius. Dupinet traduit ridiculement *mimâ Cytheride*, par *une courtiſanne bateleuſe, de l'iſle de Zerigo.*

hominum leonem manu tractare auſus, & oſtendere manſuefactum, Hanno è clariſſimis Pœnorum traditur : damnatuſque illo argumento, quoniam nihil non perſuaſurus vir tam artificis ingenii videbatur; & malè credi libertas ei, cui in tantum ceſſiſſet etiam feritas.

Sunt verò & fortuita eorum quoque clementiæ exempla. Mentor Syracuſanus in Syria leone obvio ſuppliciter volutante, attonitus pavore, cùm refugienti undique fera opponeret ſeſe, & veſtigia lamberet adulanti ſimilis, animadvertit in pede ejus tumorem vulnuſque, & extracto ſurculo liberavit cruciatu. Pictura caſum hunc teſtatur Syracuſis. Simili modo Elpis Samius natione, in Africam delatus nave, juxta littus conſpecto leone hiatu minaci, arborem fugâ petit, Libero patre invocato : quoniam tum præcipuus votorum locus eſt, cùm ſpei nullus eſt. Neque profugienti, cùm potuiſſet, fera inſtiterat : & procumbens ad arborem, hiatu, quo terruerat, miſerationem quærebat. Os morſu avidiore inhæſerat dentibus, cruciabatque inedia, tum pœna in ipſis ejus telis, ſuſpectantem, ac velut mutis precibus orantem : dum fortuitu fidens non eſt contra feram, multò diutiùs miraculo quàm metu ceſſatum eſt. Degreſſus tandem evellit præbenti, &, quàm maximè opus eſſet, accommodanti. Traduntque, quamdiu navis ea in littore ſteterit, retu-

(36) Le même qui, ſelon Elien, Hiſt. anim. livre 5, chap. 39, faiſoit porter ſes bagages par des lions,

(37) Aulugelle raconte la même choſe d'Androclès, livre 5, chap. 14; auſſi-bien qu'Elien, Hiſt. Anim. l. 7, chap. 48.

(38) Cette aventure du lion rappelle celle du loup chez Phedre, l. 1, fab. 8.

Os devotatum fauce cùm hæreret lupi,
Magno dolore victus coepit singulos
Illicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem perſuaſa eſt jurejurando gruis :
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculoſam fecit medicinam lupo.

Hannon (36), l'un des plus illuſtres d'entre les Carthaginois, & que, ſur ce ſeul grief, il fut condamné. Ses concitoyens craignirent qu'un homme d'un génie auſſi adroit ne leur perſuadât tout ce qu'il voudroit, & qu'il n'y eût trop à riſquer pour la liberté publique, ſi on la confioit en des mains aſſez habiles pour maîtriſer la férocité même.

Voici quelques cas fortuits où des lions ont donné des exemples de clémence. Mentor (37) de Syracuſe rencontra en Syrie un de ces animaux, qui ſe roula devant lui comme pour lui demander une grace. Il n'en fut pas moins ſaiſi de frayeur. Mais, de quelque côté qu'il cherchât à s'enfuir, le lion alloit ſe mettre ſur ſon chemin, & léchoit ſes pas, comme pour le flatter. Mentor remarqua alors une groſſeur au pied de l'animal, & même une plaie, d'où ayant tiré un éclat de bois, il délivra par ce moyen le lion de toutes ſes ſouffrances. Il y a dans Syracuſe un ouvrage de peinture qui atteſte ce fait. Elpis, natif de Samos, eut une aventure à-peu-près ſemblable. Débarqué en Afrique, il apperçut le long du rivage un lion dont la gueule béante ſembloit le menacer. Il prend auſſi-tôt la fuite, & grimpe ſur un arbre en invoquant Bacchus; car c'eſt principalement dans les cas déſeſpérés que nous avons recours aux vœux. L'animal, au lieu de l'empêcher de gagner cet aſyle, comme il n'eût tenu qu'à lui, s'arrêta au contraire, puis ſe coucha au pied de l'arbre, toujours gueule béante, & employant à exciter la compaſſion cette même démonſtration qui avoit cauſé tant de terreur à Elpis. Un os ſur lequel ce lion s'étoit jetté avec trop d'avidité, s'étoit fortement engagé (38) entre ſes dents. La faim & la privation de ſes armes naturelles étoient pour lui un double ſupplice. Il regardoit au haut de l'arbre comme pour invoquer du ſecours. Elpis ne vouloit pas ſe livrer témérairement à la diſcrétion de l'animal féroce; & la merveille même qu'il voyoit dans ſa ſoumiſſion, le retint bien plus long-tems encore que la peur. A la fin cependant il deſcendit. Le lion lui ayant préſenté l'endroit où étoit le mal, & s'étant mis dans l'attitude la plus con-

liſſe gratiam venatus aggerendo. Qua de cauſa Libero patri templum in Samo Elpis ſacravit, quod ab eo facto Græci κεχηνότος Διονύσου appellavêre. Miremur poſtea veſtigia hominum intelligi à feris, cùm etiam auxilia ab uno animalium ſperent? Cur enim non ad alia iêre? aut unde medicas manus hominis ſciunt? niſi fortè vis malorum, etiam feras omnia experiri cogit.

De pantheris.

CAPUT 17. ÆQUE memorandum & de panthera tradit Demetrius Phyſicus, jacentem in media via hominis deſiderio, repentè apparuiſſe patri cujuſdam Philini, aſſectatoris ſapientiæ: illum pavore cœpiſſe regredi, feram verò circumvolutari non dubiè blandientem, ſeſeque conflictantem mœrore, qui etiam in panthera intelligi poſſet. Fœta erat, catulis procul in foveam delapſis. Primum ergo, miſerationis fuit non expaveſcere; proximum, ei curam intendere: ſecutuſque quà trahebat veſtem unguium levi injectu, ut cauſam doloris intellexit, ſimulque ſalutis ſuæ mercedem, exemit catulos: eâque cum iis proſequente, uſque extra ſolitudines deductus, lætâ atque geſtiente: ut facilè appareret

(39) La plupart des manuſcrits portent au texte *Echenotos*. Je lis *Kekhênotos* avec l'élite des Critiques. *Kekhênotos Dionyſou*, c'eſt-à-dire *Hiantis Bacchi*.

(1) Dupinet appelle la panthere *luberne*. C'eſt un nom qui a vieilli. *Lewbern*, en Tudeſque, ſignifie *le lion ambré*; les Allemands appellant l'ambre *bern-ſtein*. Or les Anciens, témoin Ariſtote, Elien, & Pline lui-même, ont écrit que la panthere exhale une odeur parfumée, qui lui ſert, diſent-ils, d'appât pour attirer les autres animaux. Dupinet ſe figure, mais à tort, que *luberne* eſt un mot corrompu de *licpard*. Au reſte, il paroît que les Anciens étoient convenus d'appeller panthere ou luberne la femelle du léopard. M. de Buffon rejette avec raiſon cette nomenclature. Dupinet écrit que les Turcs donnent à la luberne le nom de *cicalum*. J'ai parlé des différents noms des pantheres & léopards, ſelon les différents idiômes, à la fin du chapitre 15.

venable à l'opération, Elpis enleva l'os. On ajoute que pendant tout le tems que le vaiſſeau demeura ſur la côte, le lion marqua ſa reconnoiſſance par la quantité de gibier qu'il eut ſoin d'apporter. Elpis, en conſéquence, conſacra à Bacchus, dans l'iſle de Samos, un Temple que les Grecs, par alluſion à l'événement, appelloient le Temple de Bacchus bouche-béante (39). Nous étonnerons-nous enſuite que les bêtes féroces connoiſſent la trace de l'homme, quand nous voyons qu'il eſt le ſeul des animaux dont elles réclament l'aſſiſtance? Car pourquoi ne s'adreſſeroient-elles pas également à d'autres animaux? ou comment ſavent-elles que la main de l'homme peut leur être ſalutaire? ou bien dira-t-on que la violence des maux ſuffit pour obliger les bêtes féroces mêmes à eſſayer de tout pour s'en délivrer?

Des pantheres.

Le Phyſicien Demetrius raconte d'une panthere (1) un fait auſſi mémorable que les précédents. Comme elle ſe tenoit couchée à terre au milieu d'un grand chemin, dans l'extrême deſir du ſecours de l'homme, vint à paſſer par-là le pere d'un certain Philoſophe nommé Philin, auquel l'apparition ſubite de cette bête féroce cauſa une grande terreur. Il commença donc à rebrouſſer chemin; mais elle ſe rouloit autour de lui avec des démonſtrations non équivoques de careſſe, & des ſignes d'un violent chagrin, que, toute panthere qu'elle étoit, elle faiſoit entendre à ſa maniere. (Elle venoit de mettre bas depuis peu; & ſes petits étoient rombés aſſez loin de là dans une trappe). L'homme eut donc compaſſion d'elle; en conſéquence il prit d'abord ſur lui d'écarter toute crainte; enſuite il chercha à lui prêter ſecours, ſe laiſſant mener par elle où elle le conduiſoit, car elle le tiroit doucement par la robe avec ſes griffes. Arrivé à l'endroit, il connut auſſi-tôt comment il falloit faire ceſſer les regrets de cette bête, & comprit que ſon propre ſalut dépendoit du ſuccès; en un mot il retira les petits de la foſſe: ce qui

gratiam referre, & nihil invicem imputare; quod etiam in homine rarum eſt.

Hæc fidem & Democrito afferunt, qui Thoantem in Arcadia ſervatum à dracone narrat. Eum nutrierat puer dilectum admodùm: parenſque, ſerpentis naturam & magnitudinem metuens, in ſolitudines tulerat: in quibus circumvento latronum inſidiis, agnitoque voce, ſubvenit. Nam quæ de infantibus ferarum lacte nutritis, cùm eſſent expoſiti, produntur, ſicut de conditoribus noſtris à lupa, magnitudini fatorum accepta ferri æquiùs, quàm ferarum naturæ arbitror.

Panthera & tigris macularum varietate propè ſolæ beſtiarum ſpectantur, cæteris unus ac ſuus cujuſque generis color eſt. Leonum tantùm in Syria niger. Pantheris in candido breves macularum oculi. Ferunt colore earum miſcè ſolicitari quadrupedes cunctas, ſed capitis torvitate terreri. Quam-

(2) Voyez les notes alphabétiques du premier livre.

(3) Je lis au texte, avec le P. Hardouin & la plupart des manuſcrits, *parenſque*, au lieu de *pavenſque*; leçon corrompue, introduite dans les anciennes éditions. En effet, Elien, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 63, obſerve que ce ne fut point l'enfant qui porta ce dragon dans les déſerts; mais au contraire que ce fut à l'inſu de l'enfant que le dragon y fut porté par les plus proches parents de Thoas. Conſulrez, ſur cette aventure, Elien, Hiſt. Anim. livre 6, chapitre 63; & ſur quelques aventures ſemblables, Scaliger, ſur le ſecond livre d'Ariſtote.

(4) Pline appelle ici *ſerpent* l'animal qu'il vient de nommer *dragon*: ceci appuie ce que j'ai dit au chapitre XI, note 3, que *dragon*, chez Pline, ne ſignifie point un ſerpent volant, mais un ſerpent ordinaire.

(5) Témoins Athalante, allaitée par une ours, ſelon Elien, Hiſt. var. l. 13, ch. 1; Habis, allaité par des chiennes, par des laies & par des biches; Miletus, fils d'Apollon, allaité par des louves, ſelon Antonius Liberalis, fabl. 30; Cyrus, qui fut allaité par une chienne, ſelon une ancienne tradition fabuleuſe, révoquée en doute par Hérodote, livre 1. Enfin, témoins Remus & Romulus, déſignés ici par Pline. Mais Denys d'Halicarnaſſe, Antiq. Rom. l. 1, & Tite Live, auſſi livre 1, ont rangé cette derniere tradition au rang des contes populaires.

étant

étant fait, la panthere, ſuivie de ſes petits, accompagna ſon bienfaiteur juſques par-delà les ſolitudes, en bondiſſant de joie autour de lui, & en donnant facilement à connoître que ſa reconnoiſſance étoit complette, & qu'elle n'entendoit point déduire en compte le bon office qu'elle lui rendoit à ſon tour en lui ſervant de ſauve-garde, & n'imitant point en cela la maniere ingrate dont, le plus ſouvent, l'homme lui-même apprécie un bienfait.

Cette hiſtoire donne quelque crédit à ce que raconte Démocrite (2) d'un certain Thoas, qui fut ſauvé en Arcadie par un dragon qu'étant enfant il s'étoit plu à élever, & qu'il chériſſoit ſinguliérement. Son pere (3), appréhendant d'une part la trahiſon & la voracité naturelles du ſerpent (4), & de l'autre la grandeur prodigieuſe de celui-ci, le porta dans un déſert; mais le jeune Thoas étant enſuite venu à paſſer par-là, & ſe trouvant aſſailli de voleurs, fut délivré par ce reptile, qui, du plus loin qu'il entendit ſa voix, la reconnut & vint à ſon ſecours. Car pour ce qui eſt d'enfants allaités (5) par des bêtes féroces après avoir été expoſés, comme on le raconte de nos fondateurs Romulus & Remus allaités par une louve, on doit plutôt regarder ce prodige comme un préſage extraordinaire de leur grande deſtinée, que comme un fait que l'on puiſſe rapporter à l'inſtinct des bêtes.

La panthere & le tigre (6) ſont à-peu-près les ſeuls (7) animaux que des taches de diverſes couleurs diſtinguent de tous les autres, qui ont chacun leur couleur propre, mais au ſurplus unique dans chaque eſpece : regle à laquelle je ne vois d'exception que les

(6) Le tigre, en Latin & en Grec, *tigris*; en Italien, *tigra*; en Anglois & en Flamand, *tiger*; en Allemand, *tigerthier*; en Slawon, *tygr*; en Eſpagnol & en François, *tigre*. Les Auteurs Eſpagnols, ſelon Adrien Junius, définiſſent le tigre la femelle du pard, *hembra del pardo*; en quoi ils commettent une inſigne erreur.

(7) Cette diſtinction des couleurs variées du poil n'eſt point uniquement propre aux tigres & aux pantheres. Le zebre ou âne ſauvage préſente la même bigarrure réguliere. On voit auſſi des bœufs, des chevaux & des chiens mouchetés; mais ces taches ne ſont

obrem occultato eo, reliquâ dulcedine invitatas corripiunt. Sunt qui tradant in armo iis ſimilem lunæ eſſe maculam, creſcentem in orbes, & cavantem pari modo cornua. Nunc varias, & pardos qui mares ſunt, appellant in eo omni genere, creberrimo in Africa Syriaque. Quidam ab iis pantheras candore ſolo diſcernunt; nec adhuc aliam differentiam inveni.

Senatuſconſultum fuit vetus, ne liceret Africanas in Italiam advehere. Contra hoc tulit ad populum Cn. Aufidius Tribunus plebis, permiſitque Circenſium gratiâ importare. Primus autem Scaurus Ædilitate ſuâ varias centum quinquaginta univerſas miſit, deinde Pompeius Magnus quadringentas decem, divus Auguſtus quadringentas viginti.

---

point conſtantes chez ces derniers, excepté chez le zebre. Le chat, qu'on pourroit définir un petit tigre ou une petite panthere, préſente aſſez ſouvent la même bigarrure que ces animaux ſauvages. Il y a une diſtinction eſſentielle à faire entre le tigre & la panthere, même par rapport à la variété du poil. Chez celle-ci ce ſont des taches ou mouchetures rondes ſur un fond blanc; chez le tigre, au contraire, ce ſont de longues rainures ou tranches de couleurs, que les Naturaliſtes ont définies *maculæ virgatæ*.

(8) M. de Buffon ſemble révoquer en doute cette couleur noire des lions de Syrie. Il paroît, dit-il, qu'il y a très peu de variété dans cette eſpece; que les lions d'Afrique & les lions d'Aſie ſe reſſemblent en tout; & que ſi ceux des montagnes different de ceux des plaines, c'eſt moins par les couleurs de la robe, que par la grandeur de la taille.

(9) Tous les manuſcrits portent ici *colore*, & non pas *odore*. Cependant le Pere Hardouin démontre, par des paſſages d'Ariſtote, d'Elien, de Solin, & de Pline lui-même, que Pline a eu l'intention d'écrire *odore*, puiſqu'au l. 21, il reconnoît avoir parlé de l'odeur des pantheres: *animalium nullum odoratum, niſi de pantheris quod dictum eſt, credimus*. J'ai fait auſſi obſerver plus haut que notre vieux mot *luberne* (*lewbern*) ſignifie le lion ambré. Sur quoi voyez la note 1 du ch. 17.

(10) Conte populaire.

(11) Cette diſtinction de panthere & de pard, qui fait de l'une la femelle de l'autre, eſt fautive & rejettée par M. de Buffon. Selon ce Savant, la panthere eſt une eſpece; le pard ou léopard en eſt une autre: mais il faut conſulter chez lui-même l'application qu'il fait de ces dénominations. On ne peut nier au reſte qu'il n'y ait une très grande reſſemblance entre le léopard & la

lions (8) noirs de la Syrie. Les pantheres ont, ſur un fond blanc, de petites mouchetures en façon d'yeux. On raconte que cette couleur (9) de la panthere a la merveilleuſe propriété d'attirer tous les autres animaux quadrupedes, mais que ſon regard louche & cruel les écarte tous; que c'eſt pourquoi, pour les pouvoir prendre, elle cache ſa tête, qui ſeule de tous ſes membres ne participe point à ce charme univerſel. Il y en a qui prétendent qu'elle a ſur l'épaule une marque faite en façon de croiſſant, & qui croît & décroît (10) comme la lune. Préſentement les Latins diſtinguent la panthere femelle (11) par le nom de *varia*, prenant le léopard pour le mâle. Ces animaux ſe trouvent en grand nombre en Syrie & en Afrique. Quelques-uns ne mettent autre différence entre les pantheres & les léopards, ſinon que les pantheres ſont plus (12) blanches; & c'eſt en effet la ſeule différence qui m'ait frappé.

Autrefois, par décret du Sénat, il étoit défendu d'amener en Italie des pantheres d'Afrique; mais le Tribun (13) Cneus Aufidius porta la queſtion pardevant le peuple, & fit permettre d'en amener de nouveau pour les jeux du Cirque. Scaurus (14), étant Edile, fit voir le premier aux Romains cent cinquante pantheres de celles qu'on nomme variées, & qui l'étoient dans toutes les parties du corps: cet exemple fut ſuivi par le grand Pompée, qui en fit voir au peuple quatre cents dix; puis par Auguſte de divine mémoire, qui produiſit de ces animaux en ſpectacle juſqu'au nombre de quatre cents vingt.

panthere, même d'après la repréſentation gravée qu'en donne M. de Buffon.

(12) Le fond de la couleur de la panthere femelle eſt en effet plus blanc que chez le mâle. Conſultez la repréſentation gravée que donne de l'un & de l'autre M. de Buffon, volume VIII.

(13) Son tribunat tombe dans l'année de Rome 670.

(14) Il fut Edile Curule l'an de Rome 696, ſous le Conſulat de Lucius Calpurnius Piſon & d'Aulus Gabinius. Conſultez, au ſujet du luxe introduit par l'Edile Scaurus, le livre 36, chapitre 15.

Idem, Q. Tuberone, Fabio Max. Coſs. IV. Nonas Maii, theatri Marcelli dedicatione, tigrin primus omnium Romæ oſtendit in cavea manſuefactam: divus verò Claudius ſimul quatuor.

De tigridis natura, & camelis, & camelopardali, & quando primùm viſa Romæ.

CAPUT 18. TIGRIN Hyrcani & Indi ferunt, animal velocitatis tremendæ, & maximè cognitæ, dum capitur totus ejus fœtus, qui ſemper numeroſus eſt. Ab inſidiante rapitur equo quàm maximè pernici, atque in recentem ſubinde tranſfertur. At ubi vacuum cubile reperit fœta (maribus enim cura non eſt ſobolis), fertur præceps, odore veſtigans. Rapror, appropinquante fremitu, abjicit unum ex catulis. Tollit illa morſu, & pondere etiam ocyor acta remeat, iterumque conſequitur, & ſubinde, donec in navem regreſſo irrita feritas ſævit in littore.

Camelos inter armenta paſcit Oriens, quorum duo ge-

(15) L'an de Rome 743, ſelon Dion.

(1) Cette vîteſſe eſt dans le ſaut, & non dans la courſe, comme l'obſerve M. de Buffon, d'après Bonrius, qui aſſure que le tigre eſt fort lent à courir, & que Pline s'eſt fort trompé en cette occaſion. D'où il s'enſuivroit que ce que dit Pline de la promptitude avec laquelle le tigre rejoint le chaſſeur qui lui a enlevé ſes petits, ſeroit une fable, & que même ce genre de chaſſe eſt une ſuppoſition; cependant elle paſſoit pour conſtante chez les Anciens. Voyez la note ſuivante.

(2) Le Pere Nieremberg, Hiſt. Nat. l. 9, chap. 15, raconte des chaſſes de tigres qui ſe font à bien moins de riſques, au moyen de divers pieges qu'on leur tend. Cependant il faut bien qu'autrefois l'uſage ait été d'enlever les petits tigres de la maniere dont Pline l'expoſe ici, puiſqu'il n'eſt pas le ſeul des Anciens qui en faſſe mention. Martial, dans une Epigramme à Domitien, l. VIII, fait alluſion à cette chaſſe périlleuſe dans ces vers:

Non tot in Eois timuit Gangeticus arvis
Raptor in Hyrcano qui fugit albus equo,
Quot tua Roma novas vidit, Germanice, tigres, &c.

(3) Pline confond ici, ſous le nom

Le même Empereur, ſous le Conſulat (15) de Quintus Tuberon & de Fabius Maximus, le quatrieme jour de Mai, à la dédicace du théâtre de Marcellus, fit voir le premier dans Rome un tigre apprivoiſé qu'on tenoit en cage. Mais Claude de divine mémoire en fit voir de la ſorte juſqu'à quatre à la fois.

Des tigres, de leur naturel; des chameaux; des camelo-pards, ou chameaux mouchetés; & de l'époque où ces derniers furent vus à Rome pour la premiere fois.

C'EST dans l'Hyrcanie & dans l'Inde que ſe trouve le tigre. Cet animal eſt doué d'une vîteſſe redoutable (1), qui ne ſe manifeſte jamais mieux que quand on eſt parvenu à enlever à la fois toute la portée de ſes petits, qui eſt toujours très nombreuſe. Le chaſſeur qui s'eſt mis en embuſcade pour exécuter cet enlevement, s'enfuit alors ſur un cheval (2) d'une vîteſſe extrême; encore prend-il la précaution d'uſer de relais. Auſſi-tôt que le tigre femelle, de retour à ſa taniere, l'a trouvé vuide (car pour le mâle, il ne tient aucun compte de ſa progéniture), cette bête féroce, guidée par le ſeul odorat, ſe précipite ſur les traces du raviſſeur. Celui-ci, lorſqu'il ſoupçonne, au frémiſſement qu'il entend, que la mere approche, lui jette un de ſes petits. Elle le ramaſſe avec ſes dents; & devenue plus légere encore par le poids qu'elle porte, elle eſt au même inſtant arrivée à ſon gîte, & retournée de nouveau à la pourſuite de l'ennemi, qu'elle n'abandonne que pour ſe livrer ſur le rivage à une vaine fureur, lorſque le vaiſſeau où il s'eſt ſauvé a gagné la haute mer.

Les chameaux (3) ſont un bétail propre à l'Orient. Ils forment deux eſpeces, qu'on diſtingue en chameaux de Bactriane (4), &

commun de chameau, le chameau propre & le dromadaire. Au reſte ces deux animaux ſont en effet originairement une ſeule & même eſpece, comme le reconnoît M. de Buffon.

(4) Le chameau Bactrien eſt le vrai chameau, le chameau propre, qui a deux boſſes. Le chameau ſe nomme

nera, Bactriæ & Arabiæ : differunt, quod illæ bina habent tubera in dorſo, hæ ſingula : ſub pectore alterum, cui incumbant. Dentium ſuperiore ordine, ut boves, carent in utroque genere. Omnes autem jumentorum miniſteriis dorſo funguntur, atque etiam equitatu in prœliis. Velocitas inter equos, ſed ſuæ cuique menſuræ, ſicuti vires. Nec ultra aſſuetum procedit ſpatium, nec plus inſtituto onere recipit. Odium adversùs equos gerunt naturale. Sitim & quatriduo tolerant : implenturque, cùm bibendi occaſio eſt, & in præteritum & in futurum, obturbatâ proculcatione priùs aquâ : aliter potu non gaudent. Vivunt quinquagenis annis, quædam & centenis. Utcumque rabiem & ipſæ ſentiunt. Caſtrandi genus etiam fœminas, quæ bello præparentur, inventum eſt : fortiores ita fiunt coitu negato. Horum aliqua ſimilitudo in duo transfer-

en Grec *kamêlos* ; en Latin, *camelus* ; en Italien, *camelo* ; en Eſpagnol, *camelo* ; en Allemand, *kœmel* ; en Anglois, *camel* ; en Hébreu, *gamal* ; en Chaldéen, *gamala* ; en ancien Arabe, *gemal* ; en Arabe moderne, *gimel* ; en Perſan, *bughur* ; en Slawon, *wielblad*, c'eſt-à-dire très défectueux (& cela à cauſe de ſes deux boſſes) : racines, wiel, *multum* ; blad, *menda*, *vitium*.

(5) Le chameau d'Arabie ou chameau Turc, qui n'a qu'une boſſe, ſe nomme vulgairement dromadaire. Son nom Perſan eſt *ſchuttur*. Le nom ordinaire du dromadaire, dans le Levant, eſt *maihari*, ſelon Shaw.

(6) Pline n'a pas pu dire que le bœuf manque abſolument de dents à la mâchoire ſupérieure. La vériré eſt qu'il y manque de denrs inciſives ; & c'eſt ſans doute ce qu'il a voulu dire.

(7) L'allure ordinaire du chameau propre eſt un grand pas, & quelquefois un grand trot. Il ne galope point. Le dromadaire eſt beaucoup plus léger ; il galope au beſoin, & peut faire, dit-on, en un jour autant de chemin que le meilleur cheval en pourroit faire en huit ou dix.

(8) Cette averſion du chameau contre les chevaux eſt un conte populaire. » C'eſt mal-à-propos, dit Olearius, » que Pline écrit d'après Xénophon, » que les chameaux ont une forte an» ripathie pour les chevaux. Quand » j'en voulois parler aux Perſes, ils » ſe moquoient de moi... En effet, » il n'y a point de caravane où l'on » ne voie des chameaux, des chevaux » & des ânes logés enſemble dans une » même écurie, ſans qu'ils témoi» gnent de l'averſion ni de l'animoſité

en chameaux (5) d'Arabie. Leur différence eſſentielle conſiſte en ce que les chameaux Bactriens ont deux boſſes ſur le dos, & que ceux d'Arabie n'en ont qu'une. Les uns & les autres ont une autre tumeur ſous le poitrail, ſur laquelle ils ſe repoſent. Ils n'ont point une rangée complette de dents (6) à la mâchoire ſupérieure, non plus que le bœuf. On les emploie comme bêtes de charge, en leur faiſant porter ſur le dos toutes ſortes de fardeaux. On en forme même une ſorte de cavalerie en tems de guerre. En effet, leur vîteſſe (7) égale celle des chevaux, toute proportion gardée, & ſi l'on a égard à la nature de leur force, qui eſt d'un autre genre que celle du cheval, & qui exige qu'on ne les pouſſe pas au galop outre meſure. Lorſqu'ils ont fait toute la traite que comporte leur degré de vigueur, il n'y a pas moyen de les faire paſſer outre; pareillement lorſqu'ils ont ce qu'il leur faut de charge ordinaire, ils n'en veulent pas porter davantage. Ils ont contre les chevaux une averſion (8) naturelle. Ils ſupportent la ſoif, même durant quatre jours. A la premiere occaſion qu'ils trouvent de boire, ils s'empliſſent d'eau, en quelque ſorte, pour tout le tems qu'ils en ont (9) manqué, & pour autant de tems à venir, avec la précaution de troubler à coups de pieds l'eau dans laquelle ils entrent, ſans quoi ils n'auroient aucun plaiſir à s'abreuver. La vie du chameau eſt d'un demi-ſiecle, & quelquefois d'un ſiecle entier. Il s'en trouve de ſujets à la rage. On a trouvé une maniere (9*) de châtrer juſqu'aux femelles de ces animaux, ſurtout celles qu'on deſtine à la guerre. On a remarqué que celles qu'on privoit ainſi de l'approche du mâle, devenoient plus vigoureuſes. Cette eſpece ſe trouve avoir quelque reſſemblance avec

» les uns contre les autres. *Voyage d'Olearius, T. 1, p. 553.*

(9) Chardin & d'autres Voyageurs atteſtent que le chameau peut ſe paſſer de boire pendant huit ou dix jours. M. de Buffon fait voir que cette propriété du chameau lui vient de la multiplicité de ſes eſtomacs, car il en a quatre, dans l'un deſquels il tient un réſervoir d'eau qu'il regorge au beſoin pour s'en déſaltérer de nouveau.

(9*) C'eſt l'*inſibulation*. On les *boucle*, au moyen d'un anneau.

tur animalia: Nabun Æthiopes vocant, collo ſimilem equo, pedibus & cruribus bovi, camelo capite, albis maculis rutilum colorem diſtinguentibus, unde appellata camelopardalis, Dictatoris Cæſaris Circenſibus ludis primùm viſa Romæ. Ex eo ſubinde cernitur, aſpectu magis, quàm feritate, conſpicua: quare etiam ovis feræ nomen invenit.

De chama & cepo.

CAPUT 19. POMPEII Magni primum ludi oſtenderunt chama;

(10) Ces deux autres animaux ſont le camelo-pard, dont Pline va parler immédiatement après, & l'autruche-chameau, dont il parlera en traitant des oiſeaux. Faute de ſaiſir ce double rapport, Dalecampius a lu au texte, contre la foi des manuſcrits, *In aliud animal transfertur*, au lieu de *in duo transfertur animalia*. M. de Buffon a ſuivi la correction fautive de Dalecampius. C'eſt une mépriſe dans laquelle tous les Savants qui ont cité ce paſſage ſont tombés, à l'exception du Pere Hardouin. L'animal décrit ici par Pline ſous le nom de *nabun*, ou, comme liſent M. de Buffon & Dupinet, ſous le nom de *nabis*, eſt la giraffe, nommée auſſi *anabala* par Dupinet & par Albert. Dupinet écrit en marge qu'elle eſt nommée dans l'Ecriture Sainte *ʒamer*; en langue Perſane, *ſeraphat*; en langue Arabe, *ſarapha* (je lis *ʒurapha* chez Bochart, *De Animal.* l. 3, cap. 21, p. 906): c'eſt de ce mot Arabe *ʒurapha* ou *ſarapha* que vient le mot Italien *giraffa*, que nous avons adopté. Bochart, auteur de cette étymologie, dérive auſſi le nom de *nabun*, donné par Pline à cet animal, du mot Arabe *naba*, qui ſignifie *eminere*. Il a, dit-il, ce nom, à cauſe de l'éminence de ſon col. Le nom de *ʒamer*, donné à ce même animal par le Deutéronome, chap. 14, eſt rendu, dans la verſion Chaldaïque, par le mot *ʾ:ba*. Son nom, en Arabe moderne, ſelon Geſner & Belon, eſt *ʒurnaba*. Son nom Eſpagnol eſt *giraſa*, c'eſt-à-dire preſque abſolument le même qu'en Italien & en François. Conſultez la deſcription détaillée & inſtructive que M. de Buffon donne de la giraffe dans ſon Hiſtoire Naturelle, volume XI, p. 26 & ſuiv.

(11) Selon la deſcription envoyée en 1764 à l'Académie des Sciences de Paris, & qu'on peut conſulter chez M. de Buffon, les giraffes voiſines du Cap de Bonne-Eſpérance, au lieu d'avoir, comme celles de Pline, des taches blanches ſur un fond rougeâtre, ont au contraire des taches brunes ſur un fond blanc. Haſſelquiſt dit auſſi expreſſément que les taches de la giraffe ſont rouſsâtres & couleur de rouille. Belon atticule que ces mouchetures deux

deux (10) autres animaux, l'un deſquels eſt le nabun, comme le nomment les Ethiopiens. Il a l'encolure d'un cheval, les pieds & les cuiſſes d'un bœuf, la tête d'un chameau. Sa peau, ſur un fond rouge, préſente des mouchetures (11) blanches; ce qui l'a fait nommer camelo-pard. Jules Céſar, étant Dictateur, fut le premier qui produiſit un de ces animaux aux jeux du Cirque. Depuis cette époque on en a revu d'autres de tems en tems. Cette bête eſt plus remarquable par la bizarrerie de ſon eſpece que par aucune férocité : auſſi quelques-uns l'ont-ils définie une brebis ſauvage.

Du chama ou loup-cervier, & d'une ſorte de ſinge monſtrueux nommé cepus.

Ce fut aux jeux donnés par le grand Pompée qu'on vit pour la premiere fois à Rome le chama (1), nommé par les Gaulois

ſont d'un rouge de pourpre, très diſtinct de la couleur rouſſe. » La giraffe, » dit-il, a le champ blanc & les taches phénicées, ſemées par-deſſus, » aſſez larges, mais non pas rouſſes » comme l'axis ». Il ſeroit à ſouhaiter qu'un Naturaliſte auſſi éclairé que M. de Buffon diſcutât avec ſoin cette contradiction évidente dans laquelle tombent les Auteurs anciens & modernes, en déterminant la couleur des giraffes. Je me permettrai ſeulement d'obſerver que le nom de *giraſa* paroît indiquer la couleur des taches de cet animal, paroiſſant venir de *gero* & de *aphar*, qui; en Hébreu, ſignifie étincelle. Quant au nom Arabe, *ſaraphat*, donné à la giraffe, il indique pareillement la couleur ignée, venant de l'Hébreu *ſaraph*, couleur de feu.

(1) Quatre des meilleurs manuſcrits portent *chama*, & non pas *chaum*, comme liſent les Editeurs. Je lis auſſi avec les mêmes manuſcrits, *ruſium*, & non pas *raphium* ou *raphalum*, comme liſent les divers Editeurs avant le Pere Hardouin. Au reſte il paroît que Pline s'eſt trompé en confondant le chama, qui eſt un animal d'Ethiopie, avec le loup-cervier des Gaules. Ecoutons Albert, l. 22, *De Anim.* tract. 2, cap. 1 : *Chama beſtia eſt, alio nomine rufinus dicta, in Æthiopia ſub æſtivo tropico habens generationem. Eſt autem ad modum lupi in figura, maculis albis per totum reſperſa : ludis apta, eo quod diſciplina multum eſt perceptibilis.*

(Galli rufium vocabant) effigie lupi, pardorum maculis. Iidem ex Æthiopia, quas vocant cepos, quarum pedes poſteriores pedibus humanis & cruribus, priores manibus fuêre ſimiles. Hoc animal poſtea Roma non vidit.

De rhinocerote.

CAPUT 20. IISDEM ludis & rhinoceros, unius in nare cornu; qualis ſæpe viſus. Alter hic genitus hoſtis elephanto: cornu ad ſaxa limato præparat ſe pugnæ, in dimicatione alvum maximè petens, quam ſcit eſſe molliorem. Longitudo ei par, crura multò breviora, color buxeus.

De lyncibus, & ſphingibus, & pegaſis, & crocotis, cercopithecis, Indicis bubus, leucrocotis, eale, tauris Æthiopiæ, mantichora, monocerote, catoblepa, baſiliſco.

CAPUT 21. LYNCAS vulgò frequentes, & ſphingas, fuſco pilo,

(2) C'eſt-à-dire *tacheté de roux*. Ce *rufié* des Gaules eſt le loup-cervier, animal qui, ſelon M. de Buffon, n'eſt nullement différent du chat-cervier, qui lui-même n'eſt autre que le lynx d'Europe, nommé en François *loup-cervier*; en Italien, *lupo cerveiro*, *lupo gatto*; en Eſpagnol, *lobo cerval*; en Anglois, *los*, ſelon Adrien junius, *ounce*, ſelon Ray; *luzarne*, ſelon Caius; en Flamand, *los* ou *lochs*; en Allemand, *luchs*; en Slawon, *rys*, *oſtrowidz*, *kretoglow*; en Suédois, *warglo*, ſelon Linnæus. Le loup-cervier eſt ainſi nommé, ſelon quelques-uns, parcequ'il a, pour la conformation, quelque reſſemblance avec le loup, & que d'autre part il chaſſe le cerf.

(3) Les *cêpes*, ſelon Dupinet, ſont une ſorte de ſinge ou marmot richement moucheté, & pour cette raiſon nommé *cepus*, du mot Grec κῆπος, un jardin, comme pour exprimer la variété des deſſeins dont il eſt bigarré. Le Pere Hardouin ſoutient que ces *cêpes* de Strabon, d'Artémidore, de Diodore, de Pithagore, &c. n'ont rien de commun avec les cebes (κῆβοι) d'Ariſtote, qui ne ſont autres que le ſinge à queue ou cerco-pithece. Agatharchide, chez Photius, définit le *cêpus* un animal qui a la force du lion, le corps moucheté de la panthere, & qui eſt

le rufié (2). Il a la tête d'un loup, & le corps moucheté comme une panthere. On vit aux mêmes jeux des animaux d'Ethiopie, nommés cêpes (3), dont les pieds de devant imitent des mains humaines, & dont les pieds de derriere reſſemblent aux pieds & aux jambes de l'homme. C'eſt l'unique fois qu'on ait vu dans Rome un tel animal.

Du rhinocéros.

POMPÉE fit voir aux mêmes jeux un rhinocéros (4). C'eſt un animal qui n'a qu'une ſeule corne, ſituée ſur le nez. On l'a ſouvent vu depuis à Rome. C'eſt le ſecond (5) ennemi de l'éléphant. Pour ſe préparer à le combattre, il aiguiſe ſa corne contre des rochers. Il tâche toujours d'attaquer l'éléphant ſous le ventre, ſachant que c'eſt ſon endroit foible. Ces deux animaux ſont de même longueur. Mais le rhinocéros a les jambes plus courtes, & ſa couleur reſſemble à celle du buis (6).

Des lynx, des ſphinx, des chevaux ailés, des crocotes, des bœufs des Indes, des leo-crocotes, des éales, des taureaux d'Ethiopie, des mantikhores, des licornes, des catoblepes, &c.

LE lynx (1) eſt un animal commun, auſſi-bien que le ſphinx.

---

du volume d'un daim.

(4) Paris a vu long-tems, de notre âge, un rhinocéros. Conſultez la deſcription & la repréſentation de cet animal chez M. de Buffon, volume VIII & vol. IX. Le nom de cet animal, en Grec, en Latin & en François, eſt *rhinoceros*; en Italien, *rhinocerote*; en Portugais & en Indien, *abada*; en Perſan, *chiengtuenden*, autrement *elkerkedon*: ce dernier nom ſignifie porte-corne. Les Perſans lui donnent auſſi le nom d'*arougariſi*, ſelon Thévenot. Son nom Slawon eſt *noſoroxiec*.

(5) Après le dragon, dont Pline a décrit la guerre avec l'éléphant. Selon M. de Buffon, les combats du rhinocéros & de l'éléphant ſont imaginaires. Ces animaux, dit-il, ne ſe ſont jamais battus que dans les arenes de Rome, lorſqu'on les y a forcés.

(6) Cette couleur n'eſt pas abſolument conſtante dans toute l'eſpece. Une relation moderne citée par M. de Buffon, compare la couleur du rhinocéros à celle d'un cochon qui vient de ſe ſécher après s'être veautré dans la fange.

(1) Conſultez, au ſujet du lynx, la note 2 du chap. 19. Mais il s'agit ici

mammis in pectore geminis, Æthiopia generat, multaque alia monſtri ſimilia: pennatos equos & cornibus arma-

des lynx d'Ethiopie, fort différents de ceux d'Europe, & ſur leſquels nous n'avons encore acquis que des idées très vagues. Quoi qu'il en ſoit, le Pere Thomaſſin a commis la faute la plus groſſiere, page 161 de ſon Gloſſaire Grec réduit à l'Hébreu, en écrivant que le lynx eſt un *oiſeau*, célebre pour ſa bonne vue.

(2) Note de M. Guettard ſur les chevaux pégaſes:

Strabon & Elien parlent auſſi de chevaux armés de cornes; mais ils ne leur donnent point d'ailes. Le premier veut que ces animaux n'aient qu'une corne, & que leur tête ſoit ſemblable à celle des cerfs. Elien n'eſt guere plus détaillé. Il prétend qu'il y a auſſi des ânes qui ont une corne ſemblable. Il veut que les cornes de ces animaux ſoient bonnes contre le venin, & que cette vertu ait engagé les Indiens à en faire des vaſes dans leſquels ils boivent, ne craignant point alors le venin, qui y devient ſans force & ſans vertu. Dans un autre endroit Elien décrit aſſez au long un autre animal qui approche du cheval par ſa figure, & qui porte auſſi une corne ſur ſa tête. Nous connoiſſons cet animal ſous le nom de licorne. Il en ſera parlé dans ce même chapitre. Depuis ces anciens Naturaliſtes, on a toujours cherché à s'aſſurer s'il exiſtoit réellement de pareils chevaux. Ces recherches ont été juſqu'à préſent aſſez inutiles, & l'on n'a encore rien de certain ſur ces animaux. Ce n'eſt point qu'il n'y ait pluſieurs Auteurs, même de nom, & d'ailleurs bons obſervateurs, qui n'aient dit que l'on en avoit vu; mais lorſqu'on examine bien les obſervations qu'ils nous ont laiſſées ſur ce fait, l'on eſt réduit à dire que ces prétendues cornes ne ſont que des tumeurs qui ſe ſont formées ſur quelque endroit de la tête; que ce ſont des eſpeces de loupes, & quelquefois même de ſimples verrues de très peu de volume. Je crois que l'on ne peut pas donner d'autre nom aux cornes du cheval que Wormius fit graver, & dont il eſt auſſi parlé dans Paullini, Jacobée & Thomas Bartholin. Une de ces cornes ne peſoit que douze grains, & il y a lieu de juger par la figure que l'autre ne devoit pas être beaucoup plus peſante, puiſqu'elle n'eſt repréſentée ni plus longue, ni plus groſſe, quoique l'Auteur diſe cependant que la droite étoit plus groſſe que la gauche; il dit de plus que celle qu'il poſſédoit n'excédoit pas la groſſeur du tuyau d'une plume de cygne. Leur poſition, les tubéroſités dont elles étoient chargées, viennent à l'appui de ce ſentiment. Ces prétendues cornes prenoient leur origine de la baſe de chaque oreille; elles ſe recourboient dedans & dehors, & étoient pendantes. De même qu'un grand nombre de verrues, elles étoient rudes au toucher, creuſes & de couleurs différentes. Buchner, qui avoit vu un cheval avec une corne placée ſur le front, prétend auſſi que ce n'étoit qu'une verrue de ſubſtance de corne, comme il le rapporte dans les Mémoires de Nuremberg. Il y a toute apparence qu'on en doit penſer autant de celles des che-

Ce dernier a le poil noir, & deux mamelles ſous l'eſtomac. L'un & l'autre animal ſe trouvent en Ethiopie, comme auſſi beaucoup d'autres eſpeces monſtrueuſes; tels que des chevaux ailés (2) qu'on

vaux dont il eſt parlé dans Nieremberg, Zennerus, Kircmayer, & dans les Ephémérides d'Allemagne; ces chevaux n'en avoient auſſi qu'une placée ſur le front, & le volume n'en étoit pas non plus bien conſidérable. Une circonſtance qui peut avoir encore groſſi ce prétendu phénomene, eſt que ces chevaux appartenoient pour la plupart à des Princes. Un grand Seigneur eſt flatté d'avoir un cheval qui ſemble annoncer plus de vigueur & de force par un attribut qui en eſt une marque dans les autres animaux; la complaiſance fait dire aux courtiſans ce qui peut plaire à leur Maître; le bruit s'en répand, une verrue devient une corne, & une corne terrible. Il ſemble même qu'on ait voulu augmenter le prodige par une ſingularité. Ces cornes, de même que le bois des cerfs, tomboient périodiquement. Les unes ſe détachoient tous les mois ou chaque année. Si le cheval dont il eſt parlé dans Wormius, étoit malade, il ne ſe défaiſoit des ſiennes que tous les trois mois. La baſe du bois des cerfs reſte attachée à la tête: les cornes du cheval de Wormius ne tomboient pas entiérement; il n'y en avoit qu'une partie, l'autre s'alongeoit lorſque l'antétieure étoit tombée. En un mot, il me paroît que toutes ces circonſtances, loin d'accréditer l'opinion de ceux qui penſent qu'il y a des chevaux cornus, doivent en diminuer beaucoup la réalité; & l'on doit plutôt regarder ces prétendues cornes comme de petites excreſcences de la peau, qui ſe durciſſent & prennent de l'extenſion. Ces animaux ſont attaqués d'une incommodité à laquelle les hommes mêmes ſont très ſujets. Combien voit-on tous les jours de perſonnes, de la joue & du col deſquelles il pend non ſeulement des verrues, mais des loupes conſidérables! il y en a dont la tête eſt chargée de ces tumeurs; il en ſort quelquefois du milieu même du front dans quelques-uns: dira-t-on pour cela que ces perſonnes ſont armées de cornes? Il le faudroit cependant ſi l'on vouloit que ces excreſcences, que l'on regarde comme des cornes dans les chevaux, en fuſſent réellement. Concluons donc que ces chevaux cornus n'ont encore exiſté que dans l'imagination des Naturaliſtes, ou que du moins nous n'avons pas d'obſervations ſur leſquelles on puiſſe établir la réalité de cette opinion; d'autant plus que, dans ſon origine, elle n'a pris naiſſance que ſur le rapport des Voyageurs, qui ne méritoient peut-être pas plus de croyance qu'un grand nombre de ceux qui voyagent maintenant. Il eſt rapporté, par exemple, par Scyfried, qu'il y a dans le Canada & dans la province de Quivir de ſemblables chevaux. Les Voyageurs les plus fideles, & ceux ſur qui on puiſſe le plus compter, ne diſent rien de ces animaux. Ainſi l'exiſtence de ces chevaux armés de cornes eſt entiérement à conſtater, & l'on doit en attendre la certitude, ou la preuve du contraire, des ſoins que les Naturaliſtes exacts peuvent & doivent ſe donner. Je crois qu'on les exemptera de cher-

tos, quos pegaſos vocant : crocotas, velut ex cane lupoque conceptos, omnia dentibus frangentes, protinuſque devorata conficientes ventre : cercopithecos nigris capitibus, pilo aſinino, & diſſimiles cæteris voce.

Indicos boves unicornes, tricorneſque : leucrocotam perniciſſimam feram, aſini ferè magnitudine, cruribus cervinis ; collo, caudâ, pectore leonis, capite melium, biſulcâ ungulâ, ore ad aures uſque reſciſſo, dentium loco oſſe perpetuo. Hanc feram humanas voces tradunt imitari. Apud eoſdem & quæ vocatur eale, magnitudine equi fluviatilis, caudâ elephanti, colore nigra vel fulva : maxillas apri, majora cubitalibus cornua habens, mobilia, quæ alterna in pugnâ ſiſtit, variatque infeſta aut obliqua, utcumque ratio monſtravit. Sed atrociſſimos habet tauros ſylveſtres majores

cher les chevaux ailés de Pline, & qu'on penſera comme un grand nombre d'Auteurs plus ſavants les uns que les autres, que l'on a voulu ſimplement marquer par ces ailes la vîteſſe que les chevaux d'Ethiopie peuvent avoir dans leur courſe. Ce qui regarde les ânes, à qui Elien accorde des cornes, n'eſt pas plus sûr que ce que l'on a dit des chevaux qui en portoient : ainſi c'eſt encore là un fait à conſtater ou à détruire. Quoique Jonſton ait donné la figure de cet animal, on ne doit pas plus y ajouter foi qu'à celles des licornes, dont il a fait graver pluſieurs eſpeces : elles ne l'ont été que ſur ce que ſon imagination lui a fourni, ou il n'a tiré ces figures que d'Auteurs qui ne ſuivoient, comme lui, que leur imagination.

(3) Je lis *crocotas* avec preſque tous les manuſcrits, & non pas *crocutas* avec les Editeurs. Chez Agatarchide cité par Photius, on lit pareillement κροκοττας, mais par deux *tt*. C'eſt peut-être la véritable leçon. M. de Buffon croit que la *crocote* des Anciens eſt l'*hyene* des Modernes. Olaüs en fait le *glouton*, nommé en Suédois *ierff* ; en Allemand, *wilfraſs* ; en Slawon, *roſomack* ; en Amérique, *carcajou* & *quincajou*. Nous traiterons de l'hyene au chapitre 30.

(4) *Cerco-pithece* eſt une dénomination Grecque qui exprime *le ſinge à queue*. On traitera de l'eſpece du ſinge au chap. 54.

(5) Voyez le chap. 54 de ce même livre.

(6) Ces bœufs à trois cornes paroiſſent devoir leur exiſtence à de mauvais Obſervateurs ; à moins qu'il n'y ait quelque part des rhinocéros à cornes, c'eſt-à-dire qui, outre la corne de leur nez, en aient deux autres ſur

nomme pégaſes, & qui ſont armés de cornes. On trouve auſſi en Ethiopie des crocotes (3), qui ſont des métis provenus d'une chienne & d'un loup. Il n'eſt rien que leurs mâchoires ne briſent, rien que leur eſtomac ne digere ſur-le-champ. On trouve au même pays des cerco-pitheces (4) ou ſinges (5) à queue, qui ont la tête noire, dont le corps eſt couvert d'un poil ſemblable à celui d'un âne, & dont le cri differe du cri des autres ſinges.

On y trouve, comme dans l'Inde, des bœufs à trois cornes (6) ou à une ſeule (7). Là ſe trouve auſſi la léo-crocote (8), bête féroce d'une viteſſe inexprimable, grande à-peu-près comme un âne. Elle a les jambes du cerf, le col, la queue & le poitrail du lion, la tête du blaireau (9), le pied fourchu, la gueule fendue juſqu'aux oreilles, & au lieu de dents, un cercle oſſeux qui garnit toute ſa mâchoire ſans intervalles. On prétend que cette bête féroce ſait imiter (10) la voix & les paroles de l'homme. C'eſt encore en Ethiopie qu'on voit l'éale (11), animal grand comme un cheval de riviere, de couleur noire ou fauve, ayant la queue de l'éléphant, les mâchoires du ſanglier, des cornes qui excedent une coudée de hauteur, & qui ſont mobiles; tellement que lorſqu'il ſe bat il en laiſſe repoſer une, en la couchant le long de ſa tête, & préſente l'autre à l'ennemi, la dirigeant de front, ou obliquement, ſelon que le cas l'exige. Mais c'eſt ſur-tout dans cette contrée qu'on rencontre la plus formidable eſpece de taureaux (12) ſauvages. Ces taureaux ſont beaucoup plus grands que les taureaux des champs, & ſont, de tous les taureaux ſauvages, les

le front; ce qu'aucune relation ne juſtifie.

(7) Ce bœuf à une ſeule corne n'eſt autre, probablement, que le rhinocéros.

(8) La crocote eſt, ſelon Pline, un métis provenant d'un loup & d'une chienne. La léo-crocote ſeroit donc un métis provenant d'un lion & d'une chienne, ou d'un lion & d'une louve. Suppoſition inadmiſſible.

(9) On parlera du blaireau au chapitre 38.

(10) Préjugé puérile. Aucun quadrupede n'eſt doué de la parole. Les ſinges, même les plus reſſemblants à l'homme, ne parlent point.

(11) Animal inconnu à tous les autres Auteurs, ſi ce n'eſt à Solin, qui ne fait que copier Pline.

(12) Il y a lieu de croire que ces taureaux ſauvages de l'Inde ne differen:

agreſtibus, velocitate ante omnes, colore fulvos, oculis cæruleis, pilo in contrarium verſo, rictu ad aures dehiſcente, juxta cornua mobilia: tergori duritia ſilicis, omne reſpuens vulnus. Feras omnes venantur: ipſi non aliter quàm foveis capti, feritate ſemper intereunt. Apud eoſdem naſci Cteſias ſcribit, quam mantichoram appellat, triplici dentium ordine pectinatim coeuntium, facie & auriculis hominis, oculis glaucis, colore ſanguineo, corpore leonis, caudâ ſcorpionis modo ſpicula infigentem: vocis, ut ſi miſceatur fiſtulæ & tubæ concentus: velocitatis magnæ, humani corporis vel præcipuè appetentem.

In India & boves ſolidis ungulis, unicornes: & feram nomine axin, hinnulei pelle, pluribus candidioribuſque maculis, ſacrorum Liberi patris. Orſæi Indi ſimias candentes toto corpore venantur. Aſperrimam autem feram mono-

pas ſenſiblement de nos taureaux aurochs; ou peut-être appartiennent-ils à l'eſpece du buffle.

(13) Cette mobilité des cornes eſt aſſez difficile à croire.

(14) On ne peut s'empêcher de ſoupçonner ici un peu d'exagération.

(15) C'eſt à-dire la mangeuſe d'homme, l'anthropophage, ſelon l'interprétation qu'en a donné Ctéſias lui-même, chez Photius, Bibl. cod. 73, pag. 146. Cet animal eſt viſiblement fabuleux, à en juger par la deſcription qu'en fait Pline.

(16) Il y a grande apparence que c'eſt du rhinocéros dont les Auteurs conſultés par Pline ont voulu parler.

(17) M. de Buffon, dans l'ouvrage de qui on peut conſulter la deſcription & la repréſentation gravée de l'axis, fait voir que cet animal n'eſt autre que celui dont nos Voyageurs parlent ſous le nom de cerf du Gange. On en a vu un à la ménagerie du Roi. M. de Buffon, vol. x, fait auſſi voir que c'eſt par erreur que l'axis ou cerf du Gange eſt nommé par quelques-uns *biche de Sardaigne*. Il ſoupçonne que l'axis ſe trouve auſſi en Barbarie, & que c'eſt l'eſpece de daim que les Arabes nomment *bekker-el-wash*.

(18) C'eſt la licorne du vulgaire, nommée en Allemand *einhorn*; en Flamand, *eenhoren*; en Italien, *unicorno*; en Eſpagnol, *unicuerñio*; en Anglois, *a unicorne*; en Slawon, *jednorozïec*, &c. car l'exiſtence de la licorne eſt encore à prouver. Sur quoi conſultez la note ſuivante fournie par M. Guettard:

La réalité ou la non-exiſtence de la licorne a exercé long-tems la ſagacité des Naturaliſtes les plus ſavants, les

plus prompts à la courſe; ils ont le pelage fauve & tourné à contre-poil, les yeux bleus, le muſle fendu juſqu'au orcilles, du voiſinage deſquelles ſortent les cornes, qui ſont mobiles (13). Leur cuir eſt parfaitement (14) invulnérable, ayant la dureté du caillou. Ils font indiſtinctement la chaſſe à toutes les autres bêtes ſauvages, & ne peuvent eux-mêmes être pris que par le moyen des foſſes. Mais ils périſſent bientôt par l'excès même de leur férocité. Ctéſias écrit que, chez ces mêmes Ethiopiens, naît la mantikhore (15). Il donne ce nom à une bête armée de trois rangées de dents qui ſe croiſent à droite & à gauche ſur la rangée du milieu, comme feroient deux peignes qui de droite & de gauche en croiſeroient un troiſieme. Sa face & ſes orcilles ſont ſemblables à celles de l'homme. Ses yeux ſont verds, ſon pelage couleur de ſang. Son corſage reſſemble à celui du lion. Sa queue eſt armée d'un aiguillon comme celle du ſcorpion: ſon cri eſt tel qu'on croit entendre à la fois le ſon d'une flûte & les éclats de la trompette. Sa vîteſſe eſt conſidérable. Cet animal eſt très friand de chair humaine.

Les Indes produiſent des bœufs qui ont le pied tout d'une piece, & qui n'ont qu'une ſeule corne (16). On y voit auſſi l'animal nommé axis (17), qui a le poil d'un faon de biche, mais plus moucheté, & dont les taches ſont auſſi plus blanches. Les Indiens le réſervent pour les ſacrifices de Bacchus. Chez les Indiens Orſéens ſe fait la chaſſe des ſinges blancs, & qui le ſont par tout le corps. Ils donnent auſſi la chaſſe à une bête féroce très dangereuſe, qui eſt monocéros (18), c'eſt-à-dire qui n'a qu'une

& elle les exerce encore. D'un côté l'on avoit les deſcriptions de cet animal, qui, quoique plus ſingulieres les unes que les autres, n'avoient cependant rien qui, à la rigeur, fût impoſſible; d'un autre côté l'on connoiſſoit une corne très longue, que l'on apportoit de différents voyages faits par mer: l'on diſoit qu'elle venoit d'un animal qui la portoit ſur la tête & qui n'en avoit qu'une. Les partiſans des vertus contre le venin attribuées à la corne de la licorne, trouvoient que celle-ci en avoit les vertus. On avoit donné, comme on le lit dans Wormius, à des chiens, à des chats & à des pigeons de l'arſenic qui n'avoit pas eu d'effet, parceque, diſoit-on, l'on avoit fait prendre de la rapure de cette corne à ces animaux. Il ſembloit donc que l'on ne pouvoit pas douter de l'exiſtence de la licorne: il réſultoit

cerotem, reliquo corpore equo ſimilem, capite cervo, pedibus elephanto, caudâ apro, mugitu gravi, uno cornu

du moins de tout ceci qu'il y avoit un animal armé d'une corne très longue, puiſque l'on en connoiſſoit une d'une longueur conſidérable, comme devoit être celle de la licorne; que l'exiſtence de cette corne n'étoit pas équivoque, les cabinets d'un grand nombre de curieux en renfermant quelques-unes: mais il reſtoit toujours à ſavoir de quel animal cette corne venoit, s'il étoit terreſtre ou aquatique. Les Voyageurs, peut-être moins curieux de lever le doute que l'on avoit ſur ce point d'hiſtoire naturelle, que d'entretenir les Naturaliſtes dans cette incertitude, qui leur devenoit lucrative, à cauſe de la prévention où l'on étoit que ces cornes avoient appartenu à des licornes, & qu'elles étoient par conſéquent très précieuſes par leurs vertus; les Voyageurs, dis-je, n'apportoient que ces cornes, & n'y joignoient point d'autres parties, comme quelque morceau de la peau, du crâne, &c. qui puſſent mettre en état de déterminer la nature de l'animal qui portoit une corne ſemblable. Wormius, qui ſe plaignoit encore de ſon tems d'une telle négligence, eut le plaiſir cependant de voir une de ces cornes encore réunie à la tête de l'animal qui l'avoit portée. Wormius détermina donc que la corne que l'on avoit juſqu'alors regardée comme celle de la licorne dont il étoit parlé dans les anciens Auteurs, & que les grands Seigneurs conſervoient comme un morceau ſi précieux, étoit celle d'un poiſſon, & qu'ainſi elle ne pouvoit pas être celle de la licorne des Anciens. Il fut confirmé dans cette opinion par les relations de quelques Navigateurs, qui virent de ces animaux dans les mers du Groenland & de l'Iſlande, qui envoyerent à Wormius le deſſein qu'ils en avoient fait. Wormius nous a laiſſé cette figure, de même que celle du crâne qu'il avoit d'abord vu, & il a joint à ces figures des deſcriptions curieuſes, & qui mettent hors de doute ſur ce qu'on doit penſer des prétendues cornes de licorne.

Wormius, qui nous éclairoit ſur un des points en queſtion, tâche auſſi de donner des lumieres ſur l'autre, d'après la deſcription qu'avoit fait un Ambaſſadeur du Roi de Congo au Roi de Danemarck, devant lequel cette deſcription avoit été faite. Wormius décrit un animal qui reſſemble en tout à un cheval, excepté qu'il porte ſur le front une longue corne, à laquelle on attribue, dans le Royaume de Congo, les mêmes vertus que les Anciens rapportent de celles de la licorne. Wormius veut, malgré la deſcription exacte de l'Ambaſſadeur, que l'on en attende du tems la certitude & la confirmation. Ces éclaircîſſements ne ſont point venus. Les Voyageurs qui ont écrit depuis Wormius, ou ne diſent rien de cet animal, ou ne diſent que des choſes vagues & écrites le plus ſouvent ſur des rapports qui leur avoient été faits par des perſonnes auxquelles la certitude que l'on demande maintenant en hiſtoire naturelle pour emporter notre conviction, ne permet pas qu'on donne toute la confiance poſſi-

corne. Son corps reſſemble à celui du cheval, ſa tête à celle du cerf, ſes pieds à ceux de l'éléphant, ſa queue à celle du ſanglier. Son mugiſſement eſt d'un ton grave. Il lui ſort du milieu du front

ble. Nous ſommes donc encore réduits à des deſcriptions peu ſures, & à des figures qui ſont faites d'imagination, & que l'on trouve dans Jonſton. L'une paroît faite ſur la deſcription donnée par Strabon, qui vouloit que cet animal reſſemblât preſque entiérement à un cheval. Manuel Phile prétendoit que cet animal avoit une queue de ſanglier, & la gueule du lion. Solin & Pline different peu dans leurs deſcriptions. Iſidore & Paul de Veniſe veulent qu'il ſoit le même animal que le rhinocéros. Chacune de ces opinions a fourni à Jonſton l'idée d'un de ces animaux : aux uns il a mis une corne unie & plus courte qu'aux autres ; à ceux-ci il leur a placé la corne de la licorne dont on a parlé plus haut. Il y en a dont les pieds de derriere ſont repréſentés fendus en pluſieurs doigts, celui ſur-tout qu'il appelle capricorne marin. La corne dont il arme celui-ci eſt courte en comparaiſon de celle des autres. Elle eſt compoſée de pluſieurs nœuds qui ſont comme emboîtés les uns dans les autres. Enfin l'on voit bien, par toutes ces figures, que cet Auteur a plus travaillé d'imagination que ſur les figures de ces animaux qu'il eût ſous les yeux. L'on voit ainſi la confiance qu'il mérite dans cette occaſion ; & quoiqu'il avertiſſe qu'il n'y a rien de certain par rapport aux animaux que l'on a appellés licornes, on ne peut guere paſſer à cet Ecrivain d'avoir augmenté, par ſes figures, un doute qui n'étoit déja que trop bien fondé. Qui voudroit imiter cet Auteur, trouveroit encore de quoi exercer ſon imagination dans pluſieurs nouvelles deſcriptions que des Voyageurs nous ont encore laiſſées. Si l'on en croit Jobſon, il y a dans le pays de la Gambra un animal de la taille & de la couleur du daim, avec une ſeule corne de la longueur du bras. Cette bête eſt peut-être l'arvochati des Ethiopiens, l'harish ou l'harshan des Arabes, qui, comme le rapporte Dapper, reſſemble à un chevreuil, & qui n'a qu'une corne. Jérôme Lupo conjecture que c'eſt la licorne des Anciens; Bermude, Marmol, & quelques autres Voyageurs, prétendent que, dans les Royaumes de Damol & de Cojam, en Afrique, il y a une licorne qui reſſemble à un cheval bai ; que le poil de ſon col & de ſa queue eſt noir & court ; que ſa corne eſt blanche & longue d'un pied. L'on voit bien qu'au moyen de toutes ces deſcriptions, on tombe dans une obſcurité d'autant plus grande, qu'elles ſont plus courtes, moins circonſtanciées, & qu'elles ſont toutes faites par des Voyageurs qui paroiſſent peu verſés dans l'hiſtoire naturelle. On peut cependant encore en conclure qu'il y a réellement quelque animal terreſtre autre que le rhinocéros, qui porte une corne ſur la partie antérieure de ſa tête ; & il n'y a peut-être pas un grand pas à faire de l'animal que les Indiens du Maduré appellent le renard armé juſqu'à cet animal que nous ſuppo-

nigro mediâ fronte cubitorum duûm eminente. Hanc feram vivam negant capi.

Apud Heſperios Æthiopas fons eſt Nigris, ut plerique exiſtimavêre, Nili caput, argumenta quæ diximus perſuadent: juxta hunc fera appellatur catoblepas, modica alioquin, cæteriſque membris iners, caput tantùm prægrave ægrè ferens: id dejectum ſemper in terram; aliàs internecio humani generis, omnibus qui oculos ejus vidêre confeſtim exſpirantibus.

Eadem & baſiliſci ſerpentis eſt vis. Cyrenaica hunc generat provincia, XII non ampliùs digitorum magnitudine, candidâ in capite maculâ ut quodam diademate inſignem. Sibilo omnes fugat ſerpentes: nec flexu multiplici, ut reliquæ, corpus impellit, ſed celſus & erectus in medio incedens. Necat frutices, non contactos modò, verùm & afflatos; exurit herbas, rumpit ſaxa. Talis vis malo eſt. Cre-

---

ſons. Le renard armé que M. Duhamel nous a fait connoître, d'après M. de Mannevillette, porte ſur le derriere de la tête une corne qui n'eſt, à la vérité, longue que de cinq lignes, mais qui l'eſt aſſez pour prouver que la licorne n'eſt pas un animal impoſſible, & qu'il ne s'agit peut-être que de faire de nouvelles recherches & de ſe trouver dans des circonſtances heureuſes & favorables pour qu'elles réuſſiſſent.

(19) La dénomination de *Nil* paroît avoir été impoſée à ce fleuve par quelque ancien peuple Celtoſcythe, & venir du verbe Celtoſcythe ou Slavon *nalac*, verſer, répandre, de ce que le Nil eſt ſujet à ſe répandre & à ſe déborder. De *nalac* on aura fait *Nilus*, la lettre *a* ſe changeant volontiers en *i*, d'un idiôme à l'autre; comme dans *Ibrahim* pour *Abraham*, *neceſſity* pour *neceſſitas*, &c. &c.

(19*) Au livre 5, chap. 9.

(20) Ainſi nommée de ce que ſa tête eſt lourde & regarde la terre; *eo quod deorſum aſpiciat*. Racines, κάτω, *deorſum*, βλέπειν, *aſpicere*. Au reſte cet animal, inconnu à tous les Voyageurs & Naturaliſtes modernes, a tout l'air d'une fable. On ne connoît ſous le ciel aucun animal dont la vue ſoit un poiſon. Ainſi, en admettant qu'il y ait quelque ombre de vérité dans le récit recueilli par Pline, il faut d'abord écarter de l'hiſtoire naturelle du *catoblepas* la propriété venimeuſe de ſon regard; après quoi rien n'empêche qu'on ne voie dans cet animal une ſorte d'*aï* ou de *pareſſeux*, tel qu'en

une ſeule corne de deux coudées d'éminence. Ils aſſurent qu'on ne peut prendre cette bête en vie.

Chez les Ethiopiens Heſpériens eſt la ſource Nigris, où le fleuve du Nil (19) prend naiſſance, ſelon l'opinion de pluſieurs; opinion confirmée par les raiſons convaincantes que nous en avons (19*) apportées. Vers cette ſource du Nil ſe trouve une bête ſauvage aſſez petite, nommée *catóblépas* (20), dont tous les membres ſemblent engourdis, & qui même peut à peine porter ſa tête; auſſi la tient-elle aſſidument baiſſée contre terre: & bien en prend à l'eſpece humaine; car tous ceux généralement dont les regards rencontrent ceux de cet animal, ſont frappés de mort ſubite.

On attribue la même propriété meurtriere aux regards du baſilic. C'eſt un ſerpent (20*) de la Cyrénaïque, qui n'a que douze doigts de longueur. Sa tête eſt remarquable par une tache ou bande d'un blanc éclatant, diſpoſée en façon de diadême (21). Son ſifflement met en fuite tous les autres ſerpents. Il ne rampe point à replis multipliés & tortueux comme les autres reptiles; mais il s'avance en droiture, la moitié du corps élevée ſur celle qui le porte. Par-tout où il paſſe, ſon contact, que dis-je? ſa ſeule haleine, fait mourir les arbriſſeaux, brûle les herbes, & fend les roches (22). La vertu malfaiſante de ſon venin eſt telle, qu'il paſſoit autrefois pour certain qu'un homme à

produit l'Amérique. Encore n'eſt-ce là qu'une ſimple conjecture qu'aucun témoignage n'établit.

(20*) Il y a pluſieurs petits ſerpents à diadême, comme Pline en dépeint un ſur la tête du baſilic, ou roi des ſerpents; animal d'ailleurs fabuleux quant à la propriété meurtriere de ſon regard. Le *baſilic* des charlatans n'eſt qu'une petite raie qu'ils prennent ſoin de conformer bizarrement pour en impoſer au peuple. Le baſilic ſe nomme à-peu-près de même dans preſque toutes les langues connues: en Grec, *baſiliſcos*; en Latin & en Flamand, *baſiliſcus*; en Italien, *baſiliſchio* ou *baſiliſco*; en Anglois, *baſiliſk*, autrement *cockatrice*; en Allemand, *baſiliſk*; en Eſpagnol, *baſiliſco*; en Slawon, *baſyliſzek*, &c.

(21) D'où lui vient le nom de *baſilic*, qui ſignifie *royal*.

(22) Quelque malfaiſante & venimeuſe que puiſſe être l'haleine d'un

ditum quondam, ex equo occiſum haſtâ, & per eam ſubeunte vi, non equitem modò, ſed equum quoque abſumptum. Atque huic tali monſtro (ſæpe enim enectum concupivêre reges videre) muſtelarum virus exitio eſt : adeo Naturæ nihil placuit eſſe ſine pari. Injiciunt eas cavernis, facilè cognitis ſoli tabe : necant illæ ſimul odore, moriunturque, & Naturæ pugna conficitur.

ſerpent, il y a, à coup sûr, ici de l'exagération, en admettant même qu'il exiſte un ſerpent baſilic.

(23) Récit populaire.

(24) La belette ſe nomme en Grec, γαλῆ, σκανδύλη; en Flamand, *weſel*; en Allemand, *wiſel*; en Anglois, *weeſel* ou *weaſe*; en Italien, *donnola*, *ballotula*, *benula*; en Eſpagnol, *comadreja*; en Slawon, *laſica*; ce qui ſignifie foreſtiere, venant du mot Slawon ou Polonois *las*, forêt : ſur quoi il faut obſerver que Pline, l. 29, chapitre 4, diſtingue deux ſortes de muſteles ou belettes; l'une champêtre, l'autre foreſtiere. M. de Buffon, au lieu de *laſica*, écrit *laska*, & veut que ce ſoit le nom Polonois du furet, & non de la belette; ce qui reſte à démontrer. Il eſt vrai qu'on confondoit autrefois la belette avec l'hermine, & même avec la marte, le furet & la fouine. M. de Buffon établit que ce ſont cinq eſpeces diſtinctes & ſéparées. L'hermine ſe nomme en Latin *muſtela alba* ou *albina*, par corruption (je penſe) *alpina*; on la nomme auſſi *mus ponticus* : ſelon Antonini, on la nomme en François ancien, *armelin*; en François moderne, tantôt *hermine* & tantôt *roſelet*; ſavoir, *hermine*, en hiver, & *roſelet* en été. En effet elle eſt rouſſe dans la ſaiſon des grandes chaleurs, & ce n'eſt qu'en hiver qu'elle devient blanche. Ce même animal (l'hermine) ſe nomme en Flamand, *armelin*; en Italien, *armellino* ou *ermellino*; en Allemand, *hermelin*; en Anglois, *hormine*, ſelon Adrien Junius, ce dont je doute; *ermine*, & ſa fourrure *ermins*, ſelon M. Boyer. Je me figure que c'eſt le nom Celtique & Celtoſcyrique *ar-melin* qui aura donné lieu aux Grecs de ſe figurer que l'*hermine*, animal qu'ils confondoient ſouvent avec la belette & le furet, & qu'ils nommoient auſſi *ictis*, vivoit de miel & détruiſoit les ruches. M. de Buffon a vérifié que ni l'hermine, ni la belette, ni le furet, ne ſont friands de miel; ce qui eſt au contraire l'inclination propre de la fouine & du putois. Pour en revenir aux autres noms de l'hermine, M. de Buffon écrit que les Anglois, outre le nom d'*ermine*, lui donnent auſſi celui de *ſtoat*; cependant *ſtoat* n'eſt indiqué par M. Boyer que comme la dénomination d'une ſorte de furet. Enfin l'*hermine* ſe nomme en Suédois, *hermelin* ou *lekati*; & en Polonois ou pur Slawon, *gronoſtay*. La marte, que M. de Buffon nous avertit de ne point confondre avec les quatre autres eſpeces qu'on

cheval s'étant haſardé d'en percer un avec une lance, le venin, montant le long de cette arme, alla tuer l'homme, &, qui pluseſt, ſa monture (23). Cependant l'odeur de la belette (24) tue ce monſtre, comme en ont fait ſouvent l'épreuve les Princes du pays, qui ſouhaitoient de le contempler mort: expérience qui prouve que, dans le ſyſtême de la Nature, il n'y a nulle force qui n'ait ſa rivale. On jette donc des belettes dans les trous où ſe retirent les baſilics, & qui ſont faciles à reconnoître au dégât du ſol brûlé tout alentour. Là ſe vuide le différend de la Nature contre elle-même: les baſilics ſont tués par l'odeur des belettes, & celles-ci par l'odeur du baſilic.

---

vient d'indiquer ci-deſſus, ſe nomme en Latin, *martes*, *marta*, *marterus*; en Italien, *marta*, *martura*, *martaro*, *martorello*, *martire*; en Flamand, *maerters*; en Eſpagnol, *marta*; en François, *ſable*, ſelon Adrien Junius; (c'eſt un mot qui a vieilli, nous diſons aujourd'hui *zibeline* ou *marte-zibeline*); en Allemand, *zobel*, ſelon le même Junius; *feld-marder*, *wild-marder*, ſelon M. de Buffon; en Anglois, *marten*, *martern*; en Suédois, *mard*; en Polonois, *kuna*, autrement *ſobol*, en la prenant pour la zibeline, qui eſt une ſorte de marte de Sibérie, que M. de Buffon diſtingue pourtant de la marte, & croit être le *ſatherius* d'Ariſtote, c'eſt-à-dire une ſorte de marte amphibie, qui chaſſe le poiſſon. C'eſt dans le même ſens & avec la même reſtriction qu'il faut admettre ce que dit Adrien Junius, que la marte ſe nomme en Allemand *zobel*, c'eſt-à-dire zibeline ou marte de Sibérie. Le *furet*, autre animal qu'il faut diſtinguer de la *belette* & de la *marte*, eſt, ſelon Adrien Junius, l'*ictis* d'Ariſtote; ce que nie M. de Buffon, qui fait voir que l'*ictis* d'Ariſtote, vu ſon goût pour le miel, doit être la *fouine* ou le *putois*. Quoi qu'il en ſoit, le *furet* (dont Pline reparleta vers la fin de ce livre, chap. 53; livre 11, chap. 49; livre 30, chap. 6 & chap. 10) ſe nomme en Latin, *viverra*, *furo*, *furunculus*; en Eſpagnol, *huron*, *furam*; en Allemand, *freet*, *frettel*; en Italien, *foretta*, & abuſivement *donnola*, qui eſt le nom de la belette; en Anglois, *ferret*; en Polonois, *laska*, ſelon M. de Buffon: mais la nomenclature Polonoiſe que j'ai ſous les yeux, porte *laſica*, & donne ce nom à la belette, & non au furet. La fouine ſe nomme en Grec *ictis*, ſelon Adrien Junius, qui oublie que plus loin il fait de l'*ictis* le furet. Il écrit auſſi que le nom de la fouine en Anglois eſt *marter*. M. Boyer écrit ſeulement que *marten* ou *martern* eſt en Anglois le nom d'une eſpece de fouine; quant à la fouine propre, ſon nom Anglois, dans le Dictionnaire du même M. Boyer, eſt *pole-cat*; nom que M. de Buffon tranſporte au *putois*. La fouine, ſelon M. de Buffon, ſe nomme *martes do-*

De lupis.

CAPUT 22. SED in Italia quoque creditur luporum viſus eſſe noxius: vocemque homini, quem priores contemplentur, adimere ad præſens. Inertes hos parvoſque Africa & Ægyptus gignunt, aſperos truceſque frigidior plaga. Homines in lupos verti, rurſumque reſtitui ſibi, falſum eſſe confiden-

meſtica, ſoyna, gainus, ſchiſmus; en Italien, *foina, fouina*; en Allemand, *huhſs-marder*. Mes propres recherches m'apprennent que le nom de la fouine, en Slawon ou Polonois, eſt *tchorz*. M. de Buffon tranſporte ce dernier nom au putois; je doute qu'il y ſoit bien fondé, d'autant qu'il donne à ce même *putois* un autre nom Polonois, qui eſt *vidra* (liſez *widra*), nom ſous lequel la nomenclature Polonoiſe que j'ai ſous les yeux déſigne la *loutre*, & non pas le *putois*. En effet, M. de Buffon reconnoît ailleurs que le nom Polonois de la loutre eſt *widra*; en Grec, *enhydros*; ce qui fait voir que cet illuſtre Savant s'eſt trompé en donnant le nom de *vidra* au putois. *Vidra* au ſurplus par un ſeul *v*, ne ſauroit être un nom Polonois, cette langue répugnant à admettre le ſimple *v* devant *id*, & n'offrant aucun exemple de mots ſemblables. Enfin, ce qui ſemble trancher la queſtion, c'eſt que, ſelon toute apparence, il n'y a de putois, ni en Pologne, ni dans les pays adjacents. Ainſi il n'eſt pas étonnant que les nomenclatures Ruſſes, Suédoiſes & Polonoiſes ſoient en défaut à cet égard. M. de Buffon reconnoît lui-même que le putois ſemble être un animal affecté aux climats tempérés, & qu'on n'en trouve que peu ou point dans les contrées du nord. Le putois, que M. de Buffon ſoupçonne, preſque autant que la fouine, d'être l'*ictis* d'Ariſtote, ſe nomme en Latin moderne, *putorius*; en Italien, *foetta, puzolo*; en Allemand, *iltis, illing, ulk, buntſing*; en Anglois, *fitchet* & *pole-cat*, ſelon M. de Buffon. Mais *pole-cat*, chez M. Boyer, eſt le nom de la fouine propre, comme je l'ai déja obſervé plus haut. Tous les animaux dont je viens de diſcuter la nomenclature, ont entre eux certains rapports, comme auſſi certains caracteres diſtinctifs, dans le détail deſquels les bornes de cet ouvrage ne nous permettent point d'entrer. Il faut les conſulter chez M. de Buffon, qui, le premier des Naturaliſtes modernes, a jetté un grand jour ſur cette partie de l'hiſtoire naturelle.

(1) Pline inſinue, par cette maniere de s'exprimer, que ce qu'il va dire des propriétés malfaiſantes du regard du loup, n'eſt qu'un conte ſuperſtitieux, qui a pris crédit en Italie même, pays qui cependant ne manquoit pas de gens éclairés, ſur-tout du tems de Pline.

(2) Le loup ſe nomme en Grec, *lukos*; en Latin, *lupus*; en Italien,

Des

Des loups.

On croit, en Italie même (1), que le regard du loup (2) eſt malfaiſant; & que ſi le loup apperçoit l'homme le premier, il lui fera perdre (3) la parole pour le moment. Les loups d'Afrique & d'Egypte ſont petits & peu expéditifs; mais ceux des régions froides ſont âpres & cruels. Qu'il y ait des hommes qui ſe transforment (4) en loups, & qui retournent enſuite à leur premiere forme : on

lupo & *lovo*; en Eſpagnol, *lobo*; en Anglois & en Flamand, *wolf*; en Allemand, *wolff*, en Suédois, *ulf*; en Polonois, *wilk*; en Hébreu, *zeeh*.

(3) Préjugé puérile auquel fait alluſion ce paſſage des Bucoliques de Virgile :

Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipſa: lupi Mœrim vidêre priores.

Servius oſe écrire que rien n'eſt plus certain ni plus atteſté par les Phyſiciens mêmes, que cette propriété qu'a le loup de faire perdre la parole à l'homme qu'il apperçoit avant d'en être vu. Il dérive de là le proverbe *lupus in fabula*, qui ſe dit de quelqu'un qui vient tout-à-coup à paroître lorſqu'on parloit de lui, & qui par ſa préſence coupe la parole à l'orateur.

(4) Cette fable a long-tems été accréditée. Ceux à qui on attribuoit ces métamorphoſes étoient réputés magiciens : en conſéquence des Juges ignorants les condamnoient au bûcher; *comme il appert*, dit Dupinet, *par pluſieurs procès & exécutions en Savoie & en Bourgogne*. Martin Delrio (*diſquiſit. mag.* cap. 18, pag. 99) fait mention d'une pareille exécution faite de ſon tems à Cologne. Ortelius, au mot *Neuri*, en rapporte une autre faite dans le Duché de Cleves. Ces prétendus magiciens avoient autrefois en France chez le peuple, le nom de *gobelins*, ſelon Adrien Junius, ainſi que le nom de *loups-garous*; Ortelius écrit *loups-warous*, qu'il dérive de l'Allemand *weder-wolf*, *weer-wolf*, c'eſt-à-dire celui qui redevient loup. Les Polonois appellent le loup-garou *wilkolak*; les Italiens *lupo-ſtregone* (c'eſt-à-dire le loup magicien, le loup ſorcier); les Anglois *were-wolf* ou *wolf-man*. M. de Buffon écrit d'après Gaſton Phœbus, que le *loup-garou* n'eſt autre qu'un loup ordinaire, mais accoutumé à manger de la chair humaine à la ſuite des armées, & nommé *loup-garou*, comme qui diroit *loup* dont il faut ſe *garer*. Mais la dénomination Angloiſe de *were-wolf*, qui veut dire loup guerrier, loup de guerre, loup des armées, ſemble faire voir que *loup-garou* ou loup *warou* a la même ſignification en François, & que *garou* ou *warou* vient de notre mot guerre, prononcé *war* à la maniere des Anglois; car en Anglois *were* & *war* ſignifient la guerre; d'où *were-wolf*, un loup guerrier, un loup qui ſuit les gens de guerre, en un mot un *loup-warou*, ou *loup-garou*. Le mot Hébreu *harum*, qui répond au *verſipellis* des Latins, n'auroit-il pas auſſi quelque rapport avec le mot *garou* ou *warou*?

ter exiſtimare debemus, aut credere omnia quæ fabuloſa tot ſeculis comperimus. Unde tamen iſta vulgo infixa ſit fama in tantum, ut in maledictis verſipelles habeat, indicabitur. Evanthes inter auctores Græciæ non ſpretus, tradit Arcadas ſcribere, ex gente Anthi cujuſdam, ſorte electum ad ſtagnum quoddam regionis ejus duci, veſtituque in quercu ſuſpenſo tranſnatare, aque abire in deſerta, transfigurarique in lupum, & cum cæteris ejuſdem generis congregari per annos IX. Quo in tempore ſi homine ſe abſtinuerit, reverti ad idem ſtagnum: & cùm tranſnataverit, effigiem recipere, ad priſtinum habitum addito novem annorum ſenio. Id quoque Fabius, eamdem recipere veſtem. Mirum eſt quò procedat Græca credulitas! Nullum tam impudens mendacium eſt, ut teſte careat. Itaque Agriopas, qui Olympionicas ſcripſit, narrat Demænetum Parrhaſium in ſacrificio quod Arcades Jovi Lyceo humanâ etiam tum hoſtiâ facie-

(5) C'eſt là, je penſe, l'origine de l'expreſſion Italienne *lupo ſtregone*, ou loup ſorcier, qui répond au *verſipellis* ou change-peau des Latins. De là peut-être auſſi le proverbe connu, qui des Grecs a paſſé aux Latins, & de ceux-ci aux Italiens, *il lupo cangia il pelo, ma non il vizio*: c'eſt-à-dire, *le loup change de poil; mais ſon vice ne change point.* Un fragment de Pétrone nous offre un veſtige de l'eſpece d'anathême où tomboit, chez les Païens mêmes, tout homme ſoupçonné d'être *verſipellis*. Voici ce paſſage: *Intellexi illum verſipellem eſſe, nec poſtea cum illo panem guſtare potui.* Plaute au contraire emploie l'expreſſion de *verſipellis* dans un ſens avantageux. Il convient, dit-il, qu'un homme aviſé change quelquefois de peau, & devienne au beſoin *verſipellis*:

Verſipellem frugi convenit eſſe hominem, pectus cui ſapit:
Bonus ſit bonis, malus malis; utcumque res ſit, ita animum habeat. *In Bacchid. Act.* 4, v. 10.

C'eſt à-peu-près comme ſi nous diſions: *Il faut ſavoir ſe faire loup-garou au beſoin: il faut hurler avec les loups*, &c. Dans le Prologue de l'Amphitryon, le même Poète donne ingénieuſement à Jupiter l'épithete de *Verſipellis*, à cauſe des diverſes métamorphoſes que ce Dieu employoit, ſelon les Poètes, pour jouir des plus belles mortelles:

Ita verſipellem ſe facit, quando lubet.

(6) Conſultez ce que nous avons dit d'Evanthes dans les notes alphabétiques à la ſuite du premier livre de notre Auteur. Comparez en outre ce qu'ont dit, ſur les différents Ecrivains

peut en toute confiance aſſurer que rien n'eſt plus faux, à moins qu'on ne ſoit déterminé à croire tout ce qui s'eſt débité de menſonges depuis une infinité de ſiecles. Je crois cependant pouvoir me permettre de rapporter l'origine que l'on donne à cette métamorphoſe de la peau, ſi fort accréditée chez le peuple, qu'il en a fait un objet (5) d'imprécation. Evanthes (6), Ecrivain Grec aſſez priſé, rapporte, d'après les Auteurs Arcadiens, ce qui ſuit : En Arcadie ſubſiſte la race d'un certain Anthus, dans laquelle il eſt d'uſage de tirer au ſort l'un de ſes deſcendants, que les autres vont conduire à un étang de la contrée, où ils le dépouillent, & pendent ſes vêtements à un chêne. En cet état il traverſe l'étang à la nage, s'enfuit dans les déſerts, où il eſt transformé en loup, & fréquente les autres loups l'eſpace de neuf ans. Si durant tout ce tems il s'eſt abſtenu de chair humaine, il repaſſe l'étang & reprend ſa premiere forme, à cela près qu'il ſe trouve vieilli de neuf ans. Fabius ajoute même qu'il retrouve ſes habits. La crédulité Hellénique approche, en vérité, du prodige : & l'on peut dire qu'il n'eſt ſi impudent menſonge qui ne trouve un Auteur Grec pour garant. Témoin ce qu'avance Agriopas (7), Auteur des Olympioniques : que Demænete (8) le Parrhaſien (8*), dans un ſacrifice où les Arcadiens immoloient alors à Jupiter Lycéen (9) une victime, & même une victime humaine, ayant

de ce nom, Voſſius, Hiſt. Gr. p. 364; & Jonſius, Script. Hiſt. Phil. p. 12.

(7) La leçon de ce nom n'eſt pas conſtante dans les divers manuſcrits. Voyez les notes alphabétiques ſur le premier livre, au mot *Agriopas*.

(8) D'autres croient qu'il faut lire au texte *Demarchum*, au lieu de *Demænetum*; & cela d'après Pauſanias. Chez S. Auguſtin, qui raconte le même fait, & qui ſemble avoir copié littéralement Pline, on lit *Demænetum* comme chez notre Auteur.

(8*) De Parthaſie, ville d'Arcadie, dont parle Homere dans ſon Dénombrement; Virgile, dans ce vers du huitieme livre de l'Enéide,

Parrhaſio dictum Panos de more Lycæi;

& dont on a traité, l. 4, ch. 6.

(9) C'eſt-à-dire Jupiter du mont Lycée, lequel mont étoit auſſi conſacré à Pan; ou plutôt Pan n'étoit autre, en Arcadie, que Jupiter même, conſidéré comme le Dieu de l'univers, ou comme le Maître de tout. Car *Pan*,

bant, immolati pueri exta deguſtaſſe, & in lupum ſe convertiſſe : eumdem decimo anno reſtitutum athleticæ, certaſſe in pugilatu, victoremque Olympiâ reverſum. Quin & caudæ hujus animalis creditur vulgò ineſſe amatorium virus exiguo in villo, eumque, cùm capiatur, abjici, nec idem pollere, niſi viventi direptum. Dies quibus coeat, toto anno non ampliùs XII. Eumdem in fame veſci terrâ. Inter auguria, ad dexteram commeantium præciſo itinere, ſi pleno id ore fecerit, nullum omnium præſtantius. Sunt in eo genere qui cervarii vocantur, qualem è Gallia in Pompeii Magni arena ſpectatum diximus. Huic quamvis in fame mandenti, ſi reſpexerit, oblivionem cibi ſubrepere aiunt, digreſſumque quærere aliud.

---

en langue Celto-ſcythe, ſignifie *Seigneur*, comme en Grec il ſignifie *Tout*. Cette montagne étoit nommée Lycée du mot Grec *lycos*, que nous avons dit ſignifier un loup. Jupiter Lycéen paroiſſant ſignifier Jupiter loup, & les loups dévorant d'ordinaire les enfants, la ſtupide & barbare ſuperſtition des premiers ſiecles de l'idolâtrie, avoit trouvé, par une ſorte d'analogie myſtique, que Jupiter ſurnommé loup, ou Lycéen, devoit être honoré par le ſacrifice abominable d'un enfant. Varron, chez S. Auguſtin, Cité de Dieu, livre 18, ch. 17, témoigne penſer que le nom de Jupiter Lycéen & de Pan Lycéen fut donné à ces deux divinités à l'occaſion de ces transformations fréquentes d'hommes en loups. Voici ſes paroles : *Nec Varro propter aliud arbitratur in Arcadia tale nomen afficlum Pani Lycæo, & Jovi Lycæo, niſi propter hanc in lupos hominum mutationem, quod eam niſi vi divinâ fieri non putarent. Lupus enim Græcè λύκος dicitur, unde Λυκαῖα nomen apparet inflexum.* Virgile a ſouvent célébré le Lycée, & notamment dans le vers qu'on vient de citer, & dans les vers ſuivants :

Mænalus & gelidi fleverunt Saxa Lycæi . . .
. . . . . .
Ipſe nemus linquens patrium, ſaltuſque Lycæi,
Pan ovium cuſtos. . . . . .
. . . . . .
Paſtor ab Amphryſo : vos, ſylvæ amneſque Lycæi...
. . . . . .
Quæ tibi dum viridis depaſcunt ſumma Lycæi.

(10) Pline en cet endroit auroit-il mal compris Ariſtote, qui dit que, ſelon le préjugé vulgaire, la louve ne porte que douze jours ? Elien l'auroit-il plus mal compris encore, lui qui écrit que quand la louve met bas, elle reſte douze journées & douze nuits

goûté des entrailles d'un enfant ſacrifié, fut métamorphoſé en loup; & que ce même Demænete fut rendu dix ans après à ſa premiere forme, & à ſa profeſſion d'athlete; tellement qu'il concourut au prix du pugilat & revint victorieux des combats Olympiques. Voici bien un autre préjugé adopté par le peuple: c'eſt qu'un petit poil de la queue du loup a la propriété de rendre une perſonne amoureuſe; que le loup, de lui-même, lorſqu'il ſe voit pris, jette ce poil, qui n'auroit aucune vertu ſi on l'enlevoit à l'animal mort; que le tems de l'accouplement (10) des loups ne paſſe pas douze jours dans toute l'année; que preſſé de la faim, il ſe nourrit (11) de terre. On tire auſſi des préſages de la rencontre du loup. Si cet animal, ayant la gueule pleine, paſſe à la droite d'un voyageur & lui croiſe ſa marche, c'eſt, dit-on, de tous les préſages le plus fortuné (12). Parmi les diverſes eſpeces de loups, il y en a une qu'on nomme loup-cervier (13); tel étoit celui que le grand Pompée, comme on l'a dit plus haut (14), fit venir des Gaules, & produiſit ſur l'arene aux ſpectacles de Rome. Quelque faim qu'ait ce dernier animal, pour peu qu'il tourne la tête, il oublie & quitte (15) le morceau qu'il alloit manger, pour en aller chercher d'autres.

entieres dans les douleurs? Pline au moins paroît mettre le préjugé quelconque qu'il rapporte ici, ſur le compte du vulgaire; Solin, plus inconſidéré, en fait une aſſertion qu'il préſente comme certaine: *Coeunt lupi toto anno non amplius dies duodecim.*

(11) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, qui écrit que les loups, preſſés de la faim, mangent d'une certaine terre: c'eſt de la terre glaiſe, ſelon Albert.

(12) Le Pere Hardouin prouve, par un paſſage d'un Ecrivain du ſeizieme ſiecle, que ce préjugé n'étoit point encore guéri chez nos peres.

(13) On en a parlé plus haut. Voy. la note ſuivante.

(14) Voyez le ch. 19.

(15) Ceci a tout l'air d'un conte; ou ſi le fait eſt vrai, je n'en conclurois pas que le loup-cervier n'a point de mémoire, mais qu'il eſt extrêmement gourmand & glouton, & que, ſemblable en cela au chien, il quitte volontiers le morceau qu'il tient pour prendre celui qu'on lui jette ou qu'il rencontre; ce qui a donné lieu à la fable du chien qui quitte ſa proie pour l'ombre.

De ſerpentibus.

CAPUT 23. QUOD ad ſerpentes attinet, vulgatum eſt colorem ejus pleraſque terræ habere in qua occultentur. Innumera eſſe genera. Ceraſtis corpore eminere cornicula ſæpè quadrigemina: quorum motu, reliquo corpore occultato, ſolicitent ad ſe aves. Geminum caput amphisbænæ, hoc eſt, & à cauda, tamquam parum eſſet uno ore fundi venenum. Aliis ſquamas eſſe, aliis picturas: omnibus exitiale virus. Jaculum ex arborum ramis vibrari: nec pedibus tantùm pavendas ſerpentes, ſed & miſſili volare tormento. Colla aſpidum intumeſcere, nullo ictûs remedio, præter-

(1) Le ſerpent, en Hébreu, *nachaſch*; en Grec *ophis*, *dracôn*, *dacos*, *epſidna*, *erpetos*, &c. en Latin, *ſerpens*, *anguis*, *draco*, &c. en Allemand, *ſchlang*; en Flamand, *ſlange*; en Italien, *ſerpe*, *ſerpente*, *biſcia*, *angue*; en Eſpagnol, *ſerpiente*; en Slawon, *was*. Sur quoi j'obſerverai que la dénomination de ſerpent avoit autrefois une étendue illimitée & abuſive, puiſqu'on l'étendoit juſqu'à des inſectes, & qu'on diſoit, par exemple, qu'un homme qui mouroit de la maladie pédiculaire, mouroit dévoré par des ſerpents, comme on l'a pu voir au livre 7. Ce même abus ſubſiſte encore dans la langue Slawone, où *was* ſignifie un ſerpent, *weſik* un petit ſerpent, & *wesz* l'inſecte pédiculaire, le pou. La vraie définition du ſerpent doit être *un reptile terreſtre, quelquefois aquatique, ſans aucunes pattes, aſſez grand pour ne pouvoir être confondu avec aucune eſpece de chenille ni de ver.*

(2) Ceci eſt confirmé par Nicandre, *in Theriac.* p. 27.

(3) Ceci eſt encore confirmé par Nicandre, traduit ainſi par Gorræus:

Nunc facilè agnoſcas inſtructum fraude ceraſten:
Viperea huic forma eſt, & imagine cretus eâdem.
Sed tamen hæc mutila eſt: is fretus ſæpe quaternis
Cornibus, aut binis, atque hoc diſcrimine notus.

(4) Le ſerpent amphisbene déſigné dans ce vers de Lucain,

Et gravis in geminum ſurgens caput amphisbæna,

eſt ainſi nommé, ſelon quelques-uns, *d'αμφὶς, utrimque*, & de *βαίνειν, incedere*, de ce qu'il s'avance tantôt par la tête & tantôt par la queue, tellement qu'on diroit qu'il a deux têtes. Il eſt nommé *amphikarès* ou *amphikarênos* par les Grecs. Dupinet appelle ces ſerpents des *envoies*. M. Valmont de Bomare les nomme *double-marcheurs*. Conſultez, à cet article, ce qu'il en dit. Pline, l. 10, ch. 62, parle de deux ſerpents qui, accouplés enſemble, paroiſſent ne faire qu'un ſeul ſerpent à deux têtes. Seroit-ce là le véritable amphisbene?

(5) M. Linnæus a prétendu que l'amphisbene manquant de dents ca-

Des ſerpents.

POUR ce qui eſt des ſerpents (1), voici ce que j'en trouve de publié. La plupart d'entre eux ſont de la couleur (2) de la terre où ils font leurs trous. On remarque chez ces reptiles une multitude infinie d'eſpeces différentes. Les céraſtes ont ſur le corps (3) de petites cornes ou éminences, ſouvent au nombre de quatre, qu'ils mettent en mouvement pour attirer, par ce leurre, les oiſeaux, en cachant en terre tout le reſte de leur corps. Les amphisbenes (4) ont deux têtes, c'eſt-à-dire qu'ils ont une ſeconde tête au bout de la queue, comme ſi la Nature eût cru nous trop épargner le venin (5), ſi elle n'eût donné à cet animal qu'une ſeule voie pour le répandre. Certaines eſpeces de ſerpents ſont couvertes d'écailles, d'autres ont ſeulement la peau peinte en différents deſſeins; tous ſont (6) armés d'un venin mortel. Le ſerpent javelot (7) monte aux branches des arbres, d'où il s'élance comme un trait décoché par une baliſte : & il ne ſuffit pas avec lui de prendre garde où l'on marche, comme avec les autres ſerpents. On reconnoît l'aſpic (8) à ce que ſon cou (9) s'enfle. Il n'y a

nines ou molaires, ſa morſure ne doit point être dangereuſe. Cependant M. Valmont de Bomare obſerve que ſa morſure eſt mortelle, & reconnue pour telle par les Portugais, qui ont été à portée d'en juger.

(6) Pluſieurs eſpeces de ſerpents ne ſont point venimeux, comme on peut s'en convaincre en liſant leurs divers articles chez M. Valmont de Bomare.

(7) Ou ſerpent *acontias*. On a déja eu occaſion d'en parler plus d'une fois. Lucain en fait mention :

Ecce procul ſævus ſterilis ſe robore trunci
Torſit; & immiſit (Jaculum vocat Africa) ſerpens;
Perque caput Pauli tranſactaque tempora fugit, &c.
Pharſal l. 9.

(8) L'aſpic, en Hébreu, *pethen*; en Grec & en Latin, *aſpis*; en Italien, *aſpe*, *aſpido*; en Anglois, *aſp*, *aſpick*; en Slawon, *padalec*. Dans la plupart des autres langues l'aſpic n'a point de nom particulier, mais porte un nom commun à d'autres eſpeces de ſerpent. On connoît peu cette eſpece. Tout ce qu'on en a dit paroît très fabuleux. Quelques-uns ont écrit que l'aſpic a des dents ſemblables à celles d'un ſanglier; d'autres qu'il a des dents creuſes d'où diſtille un poiſon, comme le ſcorpion. L'Hiſtoire atteſte que Cléopatre fit uſage d'un aſpic pour ſe faire mourir. Ceux qui racontent ce fait, ajoutent qu'elle choiſit ce genre de ſuicide, parceque la piquure de l'aſpic eſt preſque inſenſible, & qu'elle provoque à un ſommeil agréable qui conduit, ſans douleur, à la mort. M. Daubenton

quam ſi confeſtim partes contactæ amputentur. Unus huic tam peſtifero animali ſenſus, vel potiùs affectus eſt. Conjugia fermè vagantur : nec niſi cum pari vita eſt : itaque alterutrâ interemptâ, incredibilis alteri ultionis cura. Perſequitur interfectorem, unumque eum in quantolibet populi agmine notitiâ quâdam infeſtat, perrumpit omnes difficultates, permeat ſpatia, nec niſi amnibus arcetur, aut præceleri fugâ. Non eſt fateri, rerum natura largiùs mala an remedia genuerit. Jam primùm hebetes oculos huic malo dedit ; eoſque non in fronte ex adverſo cernere, ſed in temporibus : itaque excitatur pede ſæpius quàm viſu. Deinde internecinum bellum cum ichneumone.

De ichneumone.

CAPUT 24. NOTUM eſt animal hac gloriâ maximè, in eadem

obſerve qu'on a donné le nom d'aſpic (très improptement ſans doute) à une ſorte de ſerpent des environs de Paris, dont la morſure n'eſt nullement venimeuſe. Il paroît plus effilé & un peu plus court que la vipere : il n'a point, comme elle, de dents mobiles.

(9) . . . . . Cùm verò incanduit ira,
Et lethum minitans venientibus obvia fœvit,
Squalida colla tument, & lato ſibilat ore.
Nicandr. Theriac. traduit par Gerraut.

(10) Cependant Pline lui-même, l. 23, obſerve que le vinaigre a ſouvent remédié à la bleſſure de l'aſpic.

(1) Ce nom n'eſt point Egyptien, comme M. de Buffon & d'autres Savants ſe le ſont figuré ; mais il vient du mot Grec *ikhneuma*, qui ſignifie recherche, perquiſition, l'action de chercher, de fureter, d'épier, &c. ou de *ichneutès*, fureteur, qui eſt le nom de l'ichneumon chez Nicandre. Ainſi ichneumon ſignifie le fureteur, le mouchard. On ignore ſon ancien nom Egyptien ; on eſt ſeulement en droit de ſoupçonner qu'il avoit rapport à cette ſignification. Auſſi le Pere Hardouin & d'autres Savants ſe ſont-ils perſuadés que l'ichneumon n'étoit autre que le *furet*, faiſant au ſurplus du furet l'*ictis* d'Ariſtote, contre l'avis de M. de Buffon, qui nous enſeigne que l'*ictis* d'Ariſtote ne ſauroit être que la fouine ou le putois, animaux d'une eſpece différente de celle de la belette & du furet. Je ſoupçonne que le vrai nom de l'ichneumon, en Egyptien, eſt *hachbar*, mot qui, en Hébreu, ſignifie un rat. En effet, Belon & d'autres Modernes écrivent que l'*ichneumon* eſt nommé aujourd'hui en Egypte *rat de Pharaon*, c'eſt-à-dire, à coup sûr, d'une expreſſion Arabe ou Egyptienne, qui peut avoir à-peu-près d'autre

d'autre remede (10) contre la piquure de ce ſerpent, que l'amputation de la partie bleſſée. Ces animaux ſi funeſtes ſont pourtant ſuſceptibles d'attachement mutuel : c'eſt leur ſeule maniere de ſentir, ou du moins d'être affectés. Ils vont toujours en ménage & par couple : le mâle & la femelle meurent ſi on les ſépare. Si l'un des deux vient à être tué, l'autre entreprend ſa vengeance avec un zele qui paſſe toute croyance. Il pourſuit le meurtrier, le diſtingue & l'attaque même au milieu d'une multitude de peuple, ſurmonte à cet effet tout obſtacle, franchit tout intervalle. Il ne reſte plus de ſalut que dans une fuite précipitée, ou qu'en mettant quelque fleuve entre ſoi & le ſerpent. Il ſeroit difficile d'aſſurer ſi la Nature a été plus féconde en maux qu'en remedes. Par exemple, elle a eu ſoin de refuſer au moins de bons yeux à ce redoutable reptile. Il les a ſi mauvais, & placés ſi déſavantageuſement (c'eſt-à-dire à chaque côté des tempes, & non pas au front), qu'il arrive ſouvent que l'homme le foule aux pieds avant d'en être apperçu. De plus, l'ichneumon fait une guerre à toute outrance à l'aſpic ; & lorſqu'ils ſe rencontrent, il faut que l'un & l'autre périſſent.

De l'ichneumon.

L'ICHNEUMON (1) eſt un animal très célebre, mais princi-

cette ſignification. Haſſelquiſt (repris en cela par M. de Buon) écrit que ce ſont les François qui ont donné à l'animal en queſtion le nom de *rat de Pharaon* ; ce qui a occaſionné, dit-il, à Belon & à Alpin d'en parler ſous le nom de *mus Pharaonis*. Il eſt vraiſemblable qu'Haſſelquiſt ſe trompe dans cette derniere aſſertion, & que *mus Pharaonis* eſt une traduction directe de l'Egyptien, & non pas du François ; mais au moins ne produit-on point, pour réfuter Haſſelquiſt, le mot Egyptien qu'on prétend être la ſource de la dénomination de *mus Pharaonis*. Quoi qu'il en ſoit, M. de Buffon prouve ſans réplique que l'ichneumon eſt l'animal nommé en François *mangouſte* ; en Indien, *mangutia* ; en Arabe, *tezer-dea* ; en Portugais, *mungo* ; par les Hollandois de l'Inde, *muncus* ; à Ceylan, *quil* ou *quilſpele* ; au Malabar, *chiri*, &c. Conſultez la deſcription détaillée & la repré-

natum Ægypto. Mergit ſe limo ſæpius, ſiccatque ſole. Mox ubi pluribus eodem modo ſe coriis loricavit, in dimicationem pergit. In ea caudam attollens, ictus irritos adverſus excipit, donec obliquo capite ſpeculatus invadat in fauces. Nec hoc contentus, aliud haud mitius debellat animal.

De crocodilo, & ſcinco, & hippopotamo.

CAPUT 25. CROCODILUM habet Nilus, quadrupes malum, & terrâ pariter ac flumine infeſtum. Unum hoc animal terreſtre linguæ uſu caret. Unum ſuperiore mobili maxillâ imprimit morſum, aliàs terribilem, pectinatim ſtipante ſe dentium ſerie. Magnitudine excedit plerumque duodeviginti cubita. Parit ova quanta anſeres: eaque extra eum locum ſemper incubat, prædivinatione quâdam, ad quem ſummo auctu eo anno acceſſurus eſt Nilus. Nec aliud animal ex minori origine in majorem creſcit magnitudinem. Et unguibus hic armatus eſt, contra omnes ictus cute invictâ. Dies in

---

ſentation gravée de l'ichneumon chez M. de Buffon, à l'article *Mangouſte*, livre xi de ſon Hiſtoire Naturelle. Ce même Savant s'éleve fort contre Haſſelquiſt ſur ce qu'il donne à l'*ichneumon* ou *mangouſte* le nom Arabe *nems*, tandis que ce mot Arabe eſt le nom du furet, & non de la mangouſte. Quelques-uns ont défini l'ichneumon *la loutre d'Egypte*; définition qui me paroît plus vicieuſe encore que celle de furet, de nems, &c. car la loutre eſt une eſpece d'amphibie qui eſt preſque toujours dans l'eau, qui, pour cet effet, a des membranes à tous les les pieds, & qui d'ailleurs differe eſſentiellement de la mangouſte, par la conformation de tous ſes membres, par la nature de ſon poil, par la groſſeur de ſa tête, &c.

(1) Le crocodile, en Grec, κροκόδειλος, eſt ainſi nommé, ſelon quelques Savants, de ce qu'il craint l'odeur du ſafran. Racines, *krokos*, ſafran, *deileïn*, craindre. En effet, M. Valmont de Bomare écrit que le crocodile paſſe pour craindre cette odeur. Quelques-uns penſent que l'Ecriture Sainte en parle ſous le nom de *leviathan*, qui eſt interprété *copulatio* par S. Jérôme, & qui ſembleroit auſſi déſigner un animal qui s'accouple avec ſa femelle à la maniere de l'homme; ce dont conviennent les Naturaliſtes à l'égard du cro-

palement par la gloire qu'il a de nous délivrer d'un tel fléau. Il naît, comme l'aſpic, en Egypte. Il ſe plonge ſouvent dans le limon, puis va ſe ſécher au ſoleil; ce qu'il répete pluſieurs fois juſqu'à ce qu'il ſe ſoit ſuffiſamment cuiraſſé. Alors il va combattre l'aſpic, en lui tournant le dos, & en expoſant ſans danger ſa queue à ſes attaques, juſqu'à ce qu'il ait rencontré un biais pour le ſaiſir à la gorge. Ce n'eſt pas là le ſeul exploit de l'ichneumon. Il vient à bout d'un autre animal non moins cruel.

Des crocodiles, des skinks, & des hippopotames.

Le Nil nourrit le crocodile (1), quadrupede (2) dangereux, également funeſte ſur terre & dans l'eau. C'eſt le ſeul animal terreſtre qui ne puiſſe faire aucun uſage de ſa langue, & chez qui la mâchoire ſupérieure ſoit mobile (3). Cela ne l'empêche pas de faire des morſures terribles, à l'aide de dents faites comme celles d'une ſcie, & qui viennent s'emboîter dans leurs vuides réciproques. Sa longueur paſſe quelquefois dix-huit coudées (3*). La femelle fait des œufs du volume de ceux d'une oie, &, par une prévoyance qui a quelque choſe de divin, elle va les couver dans un lieu qui excede toujours la hauteur où doit cette année-là monter la crue du Nil. Nul autre animal ne parvient d'une telle petiteſſe à une grandeur ſi démeſurée. Le crocodile eſt

codile. On le nomme à Ceylan *kimbula*; à Surinam & à S. Domingue, *cayman*; à Saba, ſur la côte des Eſclaves, *alligator*. J'ignore ſon nom Egyptien. J'ai haſardé à ce ſujet une conjecture, l. 5, ch. 9, note 92.

(2) On peut le définir un lézard prodigieux.

(3) Ceci eſt reconnu par M. Valmont de Bomare, mais formellement conteſté par M. de Buffon, qui certifie avoir vérifié ſur le ſquelette d'un crocodile, que la mâchoire ſupérieure de cet animal eſt immobile & ſans jointure, & que c'eſt au contraire ſa mâchoire inférieure qui eſt douée de mouvement comme chez tous les autres animaux, ſans exception. Je dis ſans exception; car c'eſt la déciſion expreſſe de M. de Buffon. Mais c'eſt une inadvertence de la part de ce Savant; il eſt conſtant que le perroquet a la partie ſupérieure du bec mobile.

(3*) M. Valmont de Bomare obſerve qu'il y a des crocodiles qui ont juſqu'à trente-trois pieds de longueur.

terra agit, noctes in aqua, teporis utrumque ratione. Hunc ſaturum cibo piſcium, & ſemper eſculento ore, in littore ſomno datum, parva avis, quæ trochilos ibi vocatur, rex avium in Italia, invitat ad hiandum pabuli ſui gratiâ, os primum ejus aſſultim repurgans, mox dentes, & intus fauces quoque, ad hanc ſcabendi dulcedinem quàm maximè hiantes: in qua voluptate ſomno preſſum conſpicatus ichneumon, per eaſdem fauces ut telum aliquod immiſſus, erodit alvum.

Similis crocodilo, ſed minor etiam ichneumone, eſt in Nilo natus ſcincos, contra venena præcipuum antidotum: item ad inflammandam virorum Venerem. Verùm in crocodilo major erat peſtis, quàm ut uno eſſet ejus hoſte natura contenta. Itaque & delphini immeantes Nilo, quorum dorſo tamquam ad hunc uſum cultellata ineſt ſpina, abi-

(4) Il a cinq griffes aux pieds de devant, & quatre aux pieds de derriere.

(5) Même aux balles de fuſil & de carabine; excepté ſous le ventre; car en cet endroit il eſt facile à bleſſer, comme Pline l'obſervera bientôt lui-même.

(6) C'eſt notre toitelet, en Grec, *trokhilos*; en Latin, *presbus*, *baſileus*; en Italien, *regolo*, *ucceletto*, ſelon Antonini; *fiorancio*, ou bien *occhio bovino*, ſelon Adrien Junius; en Allemand, *goldhenlin*, *ochſeneugle*; en Flamand, *coninckken*; en Anglois, *wrenne*, ſelon Adrien Junius; *wren*, ſelon M. Boyer. Aldrovandus, Ornithol. l. 19, ch. 64, s'efforce de prouver que le *trochilos* de Pline eſt le *corrira* des Italiens. Conſultez auſſi Scaliger, *Exercit.* 196, p. 636.

(7) Conte populaire, ſelon M. de Buffon. L'ichneumon ſe contente de dévoter les œufs des crocodiles, ou les jeunes crocodiles aſſez récemment éclos, & n'attaque en aucune façon les grands crocodiles.

(8) Je traduits *skink*, & non pas *ſcinc*, *ſcinque*, *ſtinque* & *ſtinc marin*, comme font la plupart des Modernes, mon but étant d'établir une diſtinction entre l'animal qu'ils nomment ainſi, & le *ſcincos* de Pline, d'autant que la deſcription de ce *ſtinque* des Modernes, qu'on peut conſulter chez Haſſelquiſt & chez M. Valmont de Bomare, differe en pluſieurs points eſſentiels des caracteres diſtinctifs que Pline, tant dans ce préſent chapitre qu'au l. 28, établit entre les *skinks* & les jeunes crocodiles. Le plus frappant de tous, c'eſt qu'à la différence du crocodile, le *ſtincos*, ſelon Pline, a les pointes ou bords de ſes écailles tournées à contre-ſens, & ditigées de ſa queue

armé de (4) griffes, & ſa peau eſt abſolument (5) invulnérable. Il cherche la chaleur; c'eſt pourquoi il ſe tient ſur terre pendant le jour, & dans l'eau pendant la nuit. Après s'être raſſaſié de poiſſons, il s'endort ſur le rivage, la gueule encore pleine de nourriture. Alors un petit oiſeau, nommé en Egypte trokhilos, & en Italie le roi (6) des oiſeaux, l'agace à coups de bec pour la lui faire ouvrir; car c'eſt là qu'il a coûtume de trouver un buffet tout garni. Il s'y introduit donc, & lui cure parfaitement les dents, & même le conduit de la gorge, que le crocodile lui ouvre le plus large qu'il peut, trouvant grand plaiſir à être ainſi gratté & picoté par le bec de cet oiſeau; ce qui le provoque agréablement au ſommeil. C'eſt dans cette ſituation que l'ichneumon cherche à le ſurprendre pour s'introduire auſſi dans ſa gorge, où il s'élance (7) comme un trait, enſuite de quoi il lui ronge les entrailles.

Le skink (8) eſt auſſi un animal du Nil. Quoiqu'il reſſemble au crocodile, il eſt pourtant moins grand, même, que l'ichneumon (9). Sa chair eſt un excellent antidote contre tous les poiſons; elle eſt auſſi d'une merveilleuſe propriété pour exciter l'homme à l'amour. Mais pour en revenir au crocodile, la Nature auroit cru trop peu faire ſi elle n'eût oppoſé à ce pernicieux ennemi des autres animaux qu'un ſeul adverſaire. Elle a donc ſuſcité de ſureroît contre lui le dauphin. Celui-ci remonte le Nil pour y faire quelque proie. Le crocodile ſe met en devoir de donner la chaſſe à ce pirate étranger, ſe regardant comme roi &

à ſa tête. Or ce caractere diſtinctif, & preſque unique, ne ſe trouvant point dans le *ſtinque* des Modernes, j'avoue que j'ai quelque peine à leur accorder que leur *ſtinque* ſoit le *ſcincos* de notre Auteur. Conſultez, ſur cette poſition en ſens inverſe des écailles du skink, Pline, l. 28, ch. 8. On y lit: *ſcincus, quem quidam terreſtrem crocodilum eſſe dixerunt, candidior autem & tenuiore cute. Præcipua tamen differentia dignoſcitur à crocodilo, ſquamarum ſerie à cauda ad caput verſâ*, &c. Au reſte, nous n'épuiſons point d'avance cette queſtion de l'hiſtoire naturelle, que nous reprendrons plus à loiſir & plus à propos au l. 28.

(9) L'ichneumon, que nous avons dit être la mangouſte, eſt volontiers de la grandeur du chat, & a quelquefois juſqu'à deux pieds & demi de longueur depuis le bout du muſeau juſ-

gentes eos prædâ, ac velut in ſuo tantùm amne regnantes, alioquin impares viribus ipſi, aſtu interimunt. Callent enim in hoc cuncta animalia, ſciuntque non ſua modò commoda, verùm & hoſtium adverſa: norunt ſua tela, norunt occaſiones, parteſque diſſidentium imbelles. In ventre mollis eſt tenuiſque cutis crocodilo: ideo ſe ut territi immergunt delphini, ſubeunteſque alvum illâ ſecant ſpinâ. Quin & gens hominum eſt huic belluæ adverſâ in ipſo Nilo Tentyritæ, ab inſula in qua habitat appellata. Menſura eorum parva, ſed præſentia animi in hoc tantùm uſu mira. Terribilis hæc contra fugaces bellua eſt, fugax contra inſequentes: ſed adverſum ire ſoli hi audent. Quin etiam flumini innatant: dorſoque equitantium modo impoſiti, hiantibus reſupino capite ad morſum, additâ in os clavâ, dextrâ ac lævâ tenentes extrema ejus utrinque, ut frenis in terram agunt captivos: ac voce etiam ſolâ territos, cogunt evomere recentia corpora ad ſepulturam. Itaque ei uni inſulæ

qu'à l'extrémité de la queue, ſelon les récits recueillis par M. de Buffon, Tome XI, pag. 143. Or, de trente-ſix pouces de longeur qu'a la mangouſte, à 9 pouces ſeulement de longueur qu'a le *ſtinque*, ſelon M. Valmont de Bomare, il n'y a pas l'analogie, l'eſpece de comparaiſon que Pline ſemble établir ici du plus au moins entre le volume de l'ichneumon & celui du *ſcincos*.

(10) Nous traiterons des dauphins au l. 9, chap. 8. Conſultez auſſi, ſur le combat du dauphin contre le crocodile, Séneque, *Queſt. natur.* l. 4, ch. 2.

(11) Pline, au l. 5, où il parle de la ville & de la préfecture de Tentyris, a négligé de faire aucune mention de l'iſle du même nom.

(12) Cette intrépidité des Tentyrites eſt également préconiſée par Séneque & par Solin, & eſt au ſurplus confirmée par les récits des Modernes. *Malgré la férocité & les armes terribles du cayman* (c'eſt la plus grande eſpece de crocodiles), *il y a*, dit le Pere Labat, *des mulâtres & des negres aſſez hardis pour aller l'attaquer & s'en rendre maîtres, ſans autres armes qu'un gros cuir ou morceau de bois creux qu'ils ſe mettent au bras, & qu'ils lui enfoncent dans la gueule pour la lui tenir ouverte & plongée dans l'eau, parceque ces animaux, n'ayant point* (ou preſque point) *de langue, ne peuvent s'empêcher d'avaler de l'eau, & de ſe noyer par ce moyen.* Ce récit du Pere Labat explique & rend croyable ce que dit Pline, que les Tentyrites viennent à bout de conduire les crocodiles avec un rouleau

poſſeſſeur excluſif du fleuve. Le dauphin (10) lui oppoſe l'épine tranchante qu'il a ſur le dos, arme dont il ſe ſert avec tant de ruſe, que, quoiqu'inférieur en force au crocodile, il ne laiſſe pas de lui porter le coup mortel. Car tout animal eſt pourvu d'une certaine induſtrie pour l'attaque & pour la défenſe. Il n'en eſt aucun qui ne connoiſſe ſes armes propres, qui ne ſache ſaiſir l'occaſion la plus favorable d'aſſaillir ſes adverſaires, & quel eſt leur endroit foible. Le crocodile a la peau du ventre molle & de peu d'épaiſſeur. En conſéquence, quand il vient à attaquer le dauphin, celui-ci, par une crainte ſimulée, fait le plongeon; & ſe gliſſant ſous le crocodile, lui coupe le ventre avec le tranchant de ſon épine. Le crocodile, en outre, a pour ennemie une nation établie dans l'iſle Tentyrite (11), formée par le Nil; nation qui n'a point d'autre nom que celui de l'iſle qu'elle habite. Ces inſulaires ſont de petite ſtature, & ne ſont remarquer leur préſence d'eſprit que dans la guerre qu'ils font (12) au crocodile; mais il faut convenir que même par cet endroit ſeul leur induſtrie ſe fait juſtement admirer. Autant le crocodile ſe montre terrible à qui fuit devant lui, autant eſt-il prompt à prendre la fuite quand il ſe ſent pourſuivi. Mais de tous ceux qui ont tenté de lui donner la chaſſe, les Tentyrites ſont les ſeuls qui oſent l'attaquer de front. Bien plus, ils ſe ſervent des crocodiles pour naget dans le fleuve; pour cet effet ils leur ſautent ſur le dos comme ſur celui du cheval. Les crocodiles alors relevent & renverſent leur tête pour les mordre; mais ils profitent de cette ſituation même pour leur paſſer une maſſe dans la gueule, les tenant ainſi en reſpect par les deux bouts qui débordent à droite & à gauche, dont ils ſe ſaiſiſſent de chaque main, & qui leur ſervent de mors pour mener ces animaux, comme leurs priſonniers, par-tout où bon leur ſemble, & même à terre, où ils les contraignent, par la ſeule terreur de leur voix, de rejetter les

paſſé dans leur gueule en guiſe de mors. En effet ce bâillon forçant le crocodile de tenir ſa gueule ouverte, il ne peut plus alors ſe démener, ni ſe débattre dans l'eau, ſans s'expoſer à ſe noyer. Il eſt donc contraint, par cette raiſon, de ſe laiſſer conduire à terre par la main qui le guide.

crocodili non adnatant ; olfactuque ejus generis hominum, ut Pſyllorum ſerpentes, fugantur. Hebetes oculos hoc animal dicitur habere in aqua, extra acerrimi viſus : quatuorque menſes hyemis inediâ ſemper tranſmittere in ſpecu. Quidam hoc unum quamdiu vivat, creſcere arbitrantur : vivit autem longo tempore.

Major altitudine in eodem Nilo bellua hippopotamus editur : ungulis binis quales bubus, dorſo equi, & jubâ, & hinnitu, roſtro reſimo, caudâ & dentibus aprorum, aduncis, ſed minùs noxiis : tergoris ad ſcuta galeaſque impenetrabilis, præterquam ſi humore madeat. Depaſcitur ſegetes, deſtinatione antè (ut ferunt) determinatas in diem, & ex agro ferentibus veſtigiis, ne quæ revertenti inſidiæ comparentur.

Quis primus Romæ hippopotamum & crocodilos oſtendit, & medicinæ ab animalibus repertæ.

CAPUT 26. PRIMUS eum & quinque crocodilos Romæ, Ædilitatis ſuæ ludis, M. Scaurus temporario euripo oſtendit. Hip-

(13) Dont on a parlé, livre 7, chapitre 2.

(14) L'hippopotame, en Grec *hippopotamos* ; en Hébreu, *behemoth*, chez Job, ſelon Bochard ; en Egyptien moderne, *foras l'bar*, c'eſt-à-dire cheval de mer, ſelon Zerenghi. Conſultez ſa deſcription & ſa repréſentation gravée chez M. de Buffon, volume 10.

(15) M. de Buffon reprend ici Pline avec fondement. Pline écrit, dit-il, que l'hippopotame eſt couvert de poil, comme le veau marin ; mais il ſe trompe, car l'hippopotame n'a point de poil ſur la peau. Ce Savant obſerve auſſi que l'hippopotame a la corne du pied diviſée en quatre, & non pas en deux ; qu'il n'a point de dents ſaillantes hors de la gueule comme en a le ſanglier ; que ſa queue ne reſſemble nullement à celle de ce dernier animal ; qu'il n'habite point en pleine mer, mais ſeulement à l'embouchure des fleuves ; & qu'il peut vivre également ſur terre & dans l'eau : notions d'après leſquelles il eſt aiſé de rectifier les erreurs dans leſquelles

corps

corps morts de ceux qu'ils ont dévorés, afin qu'on leur rende les honneurs de la ſépulture. C'eſt pourquoi les crocodiles s'écartent de cette iſle, craignant juſqu'à l'odeur d'un Tentyrite, comme les ſerpents craignent l'odeur des Pſylles (13). Les crocodiles paſſent pour avoir de mauvais yeux dans l'eau, mais ſur terre la meilleure vue poſſible. On dit auſſi que pendant l'hiver ils ſe tiennent cachés dans une caverne ſans rien manger quatre mois durant. Quelques-uns ont dit de cet animal qu'il eſt le ſeul qui prenne de l'accroiſſement pendant toute ſa vie, qu'on ſait être très longue.

Le Nil produit encore une bête monſtrueuſe plus haute que l'éléphant, & que l'on nomme hippopotame (14), ou cheval de riviere. Cet animal a le pied fourchu comme le bœuf, le dos, la criniere (15) & le henniſſement du cheval; ſon muſle eſt rebrouſſé de bas en haut; ſa queue reſſemble à celle du porc ſauvage. Il a auſſi, comme ce dernier, des dents faites en crocs, mais qui ne ſont pas auſſi à craindre que celles du ſanglier. On fait avec ſon cuir des boucliers & des caſques impénétrables à toute atteinte, ſi ce n'eſt quand il eſt mouillé. L'hippopotame dévaſte les moiſſons, choiſiſſant, dit-on, d'avance, & déterminant chaque jour, celle où il ſe propoſe d'aller paître. On prétend auſſi qu'il n'y entre qu'à reculons, afin que ſes traces, qui, par ce moyen, ſe préſentent inverſes, puiſſent mettre en défaut ceux qui voudroient, à ſon retour des champs, lui tendre quelque embûche.

Par qui furent amenés à Rome les premiers hippopotames & les premiers crocodiles. Propriétés médicinales de ces animaux.

Marcus Scaurus, dans les jeux qu'il donna au peuple étant Edile, fut le premier (1) qui fit voir aux Romains un hip-

Ariſtote & Pline ſont tombés au ſujet de cet amphibie.

(1) Ce fait eſt confirmé, ou plutôt copié, par Solin d'après Pline.

popotamus in quadam medendi parte etiam magiſter extitit : aſſiduâ namque ſatietate obeſus exit in littus, recentes arundinum cæſuras ſpeculatum ; atque ubi acutiſſimum videt ſtirpem, imprimens corpus, venam quamdam in crure vulnerat, atque ita profluvio ſanguinis morbidum aliàs corpus exonerat, & plagam limo rurſus obducit.

Quæ animalia quas herbas oſtenderunt, cervi, lacerti, hirundines, teſtudines, muſtela, ciconia, aper, anguis, draco, panthera, elephas, urſi, palumbes, columbæ, grues, corvus.

CAPUT 27. SIMILE quiddam & volucris in eadem Ægypto monſtravit, quæ vocatur ibis : roſtri aduncitate per eam partem ſe perluens, quâ reddi ciborum onera maximè ſalubre eſt.

(2) De la ſaignée. C'eſt pourquoi Pline, au l. 28, l'appelle *repertorem detrahendi ſanguinis.*

(1) Il y a deux ſortes d'*ibis* en Egypte, ſelon Ariſtote ; l'une blanche, commune à toutes les provinces Egyptiennes ; l'autre noire, & qui eſt propre à la ſeule province Péluſiaque. Je me rappelle qu'un homme qui diſoit revenir de l'extrémité de l'Afrique, montroit, il y a pluſieurs années, à Paſſy, pour de l'argent, une de ces ibis de la groſſeur d'un aigle ordinaire. Elle avoit le cou repler & peu alongé : elle étoit toute noire, ou approchant du noir, ſur le dos ; cendrée ou d'un brun aſſez clair par la partie antérieure. Je me rappelle qu'elle avoit le bec crochu, & dont le crochet ſupérieur étoit tellement conformé, que ne joignant pas dans ſa totalité la partie inférieure, le bec de cet oiſeau paroiſſoit être percé à jour. Je me rappelle encore que cet oiſeau avoit ſous la paupiere extérieure une paupiere intérieure, je veux dire une membrane blanche & preſque diaphane, que l'homme en queſtion lui faiſoit abaiſſer quand il le jugeoit à propos, & qui ſervoit, diſoit-il, à préſerver les yeux de l'oiſeau dn contact immédiat des rayons du ſoleil. L'homme dont je parle (d'ailleurs fort ignorant ſur toute autre matiere) ſoutenoit que c'étoit là l'ibis véritable, & reconnue pour telle en Afrique. La forme crochue du bec, qui eſt un des caracteres indiqués par Pline, ſemble dépoſer pour l'aſſertion du poſſeſſeur de cette ibis, & démontrer en même tems, contre pluſieurs Naturaliſtes, que l'ibis n'appartient à aucune claſſe de ci-

popotame & cinq crocodiles, ayant fait creuſer à cet effet un canal uniquement pour le tems des jeux. L'hippopotame eſt l'inventeur d'une des principales (2) cures employées en médecine : car comme il regorge en tout tems de nourriture, lorſqu'enfin, pour s'en être rempli à l'excès, il ſe ſent trop replet, alors il s'approche de la rive du fleuve, où, parmi les roſeaux tronqués qu'il apperçoit, il choiſit le plus aigu pour s'appuyer deſſus, de maniere à s'ouvrir une certaine veine de la cuiſſe. Après s'être procuré par ce moyen une ſaignée ſuffiſante, il bouche avec du limon l'inciſion qu'il s'eſt faite : c'eſt ainſi qu'il guérit la peſanteur & l'engourdiſſement qui, ſans cela, ſeroient ſon état habituel.

De certains animaux qui nous ont appris les propriétés de pluſieurs herbes. Tels ſont les cerfs, les lézards, les hirondelles, les tortues, les belettes, les cicognes, les ſangliers, les ſerpents, les dragons, les pantheres, les éléphants, les ours, les pigeons ramiers, les colombes, les grues, les corbeaux.

Dans la même Egypte l'oiſeau nommé ibis (1) a rendu un pareil ſervice à l'homme, en lui montrant l'uſage du clyſtere; car quand l'ibis eſt conſtipée, elle y remédie en ſe ſeringuant avec le croc de ſon bec, & en dégorgeant ainſi le canal par où il importe à la ſanté que les excréments aient un libre cours. Un

cogne, oiſeau dont un des caracteres diſtinctifs eſt un bec long & droit. Aldrovandus, Ornithol. chap. 3, reconnoît que l'ibis eſt un oiſeau totalement étranger à notre égard, & qui n'a aucune dénomination propre ou équivalente dans les diverſes langues de l'Europe. M. Perrault a ſoutenu avant moi que l'ibis n'avoit rien de commun avec la cicogne; ce qui ne paroît point avoir encore détruit le préjugé général. Les Médecins, les Apothicaires, &c. ſont encore dans l'uſage de prendre une cicogne pour emblême, lui prêtant l'invention ſalutaire que Pline attribue ici à l'ibis.

Nec hæc ſola à multis animalibus reperta ſunt, uſui futura & homini. Dictamnum herbam extrahendis ſagittis cervi monſtravêre, percuſſi eo telo, paſtuque ejus herbæ ejecto. Idem, percuſſi à phalangio, quod eſt aranei genus, aut ali-

(2) Au chevreuil, ſelon Ariſtote, Théophraſte, Cicéron & Virgile: au chevreuil & au cerf, ſelon Apulée. Nous traiterons en particulier du cerf, chap. 32.

(3) Nous traiterons du dictame & de ſes propriétés au livre 25, chapitre 8.

(3*) Voyez Virgile, Enéid. l. 12, où ce Poète fait guérir Enée de la bleſſure d'une fleche par le moyen du dictame.

(4) Pline, au livre 25, chap. 8, fait *dictamnum* du genre neutre; & c'eſt une des raiſons qui m'ont déterminé à lire ici au texte *idem*, & non pas *iidem* comme on a lu juſqu'à préſent d'après les manuſcrits; ce qui préſentoit un ſens très contraire à l'intention de Pline. Ainſi, au lieu de *iidem .... edendo ſibi medentur*, je lis *idem .... edendo ſibi medentur*; ce qui ſignifie que les cerfs ſe guériſſent en broutant le même dictame dont on vient de parler, toutes les fois qu'ils ont été piqués par l'araignée phalange, ou par tout autre inſecte à forme échancrée, *aut aliquo ſimili cancro*; car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas, comme portent les manuſcrits, *aut aliquo ſimili*, après quoi on lit dans les mêmes manuſcrits, *cancros edendo*; ce qui ſignifieroit que les cerfs ſe guériſſent en mangeant des crabes ou cancres, ſuppoſition des plus étranges, & que Pline n'a certainement point avancée: c'eſt ce que j'établirai par de fortes preuves. 1°. La phraſe qui ſuit eſt ſans nominatif; & cette phraſe a manifeſtement rapport au dictame: *Eſt & ad ſerpentium ictus præcipua*; car, que ce ſoit du dictame dont il ſoit queſtion dans cette ſeconde phraſe, c'eſt ce dont on ne ſauroit douter, puiſque Pline lui-même, au livre 25, ch. 8, a ſoin de réitérer ce qu'il dit ici de la vertu du dictame contre les piquures des ſerpents: *Datur ad ictus ſerpentium ... cantabrica, dictamnum, ariſtolochia, &c.* Ainſi dans cette phraſe, *Eſt & ad ictus præcipua*, le défaut de nominatif démontre qu'on n'a point ceſſé, dans la phraſe précédente, de parler de l'herbe dictame, & que par conſéquent ce n'eſt point en mangeant des cancres, mais en broutant le dictame, que les cerfs, ſelon Pline, ſe guériſſent des piquures des araignées phalanges. 2°. La leçon *cancros edendo* ne peut ſubſiſter qu'en laiſſant incomplet & tronqué le membre de phraſe précédent: *aut aliquo ſimili*, pour *aut aliquo ſimili animale*. Or cette réticence n'eſt ici nullement vraiſemblable, d'autant que le mot *animal* n'a point été articulé précédemment: ainſi il eſt évident que la phraſe en queſtion exige un ſubſtantif après les deux adjectifs indéfinis *aliquo ſimili*. On eſt donc en droit de préſumer que le mot quelconque qui ſuit *aliquo ſimili* eſt le ſubſtantif que nous cherchons, & que par conſéquent Pline a écrit *aut aliquo ſimili cancro*. 3°. Le mot cancre, en

grand nombre d'animaux différents nous ont donné pluſieurs autres leçons non moins précieuſes. On doit au cerf (2) la connoiſſance de la propriété qu'a le dictame (3) de retirer les fleches (3*) de la partie du corps où elles ont pénétré ; car le cerf, percé d'une fleche, la fait ſortir de la plaie en paiſſant le dictame. C'eſt en mangeant de cette même (4) plante qu'ils ſe guériſſent lorſqu'ils ont été piqués par l'araignée phalange (5) ou par quel-

Latin *cancer*, en Grec *karkinos*, eſt ſynonyme d'araignée, de faucheur, &c. & ſignifie, ſelon tous les Critiques, un inſecte à forme échancrée, c'eſt-à-dire dont les pattes, par une projection grêle & démeſurée, divergent çà & là du reſte du corps, qui, par ce moyen, eſt en quelque ſorte plutôt ſuſpendu que ſoutenu par ſes pattes, & ſe trouve comme iſolé au milieu de ces longues phalanges qui le débordent. Nous voyons même que Théophraſte traite de *cancréfiées* certaines racines de plantes, qui s'*épatent*, comme l'on dit, en s'écartant les unes des autres, comme celles de l'araignée, du faucheur, &c. Il les appelle, dis-je, *karkinouſtai*, c'eſt-à-dire *cancréfiées* ; ce qui même a donné lieu à Gaza de créer le nouveau mot Latin *cancri catur*, en parlant de ce même échancrement de certaines racines. En un mot, l'analogie eſt telle entre *araignée* & *cancre*, qu'une des principales ſortes de cancres marins ſe nomme aujourd'hui même l'*araignée de mer*. 4°. Ni le cerf, ni le daim, ni le chevreuil ne ſont carnivores ; ils ont la répugnance la plus marquée pour toute ſorte de chair, & même pour toute ſorte d'inſecte : on ne peut donc raiſonnablement ſuppoſer que Pline ait voulu dire qu'ils mangent des crabes pour ſe guérir, mais bien de quelque plante ſalutaire & thériacale, telle que le dictame. Pline dit à la vérité plus loin, que les ſangliers, quand ils ſont malades, ſe guériſſent en mangeant des crabes de rivieres. Mais l'eſpece du porc eſt, comme on ſait, *carnivore* au beſoin, ou, pour mieux dire, *omnivore*, & ſon régime n'a rien de commun avec celui du cerf. J'avoue qu'on lit chez Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 6, que le cerf, mordu par des araignées-phalanges, mange des cancres pour ſe guérir. Mais de toutes les raiſons que je viens de déduire, on peut conclure que le paſſage d'Ariſtote où cela ſe trouve, a été corrompu, comme l'étoit auſſi celui de Pline. Qui ſait même ſi ce n'eſt pas d'après le paſſage de Pline mal entendu qu'on a mal-à-propos innové dans le paſſage d'Ariſtote ? On n'ignore point que la pluparr des ouvrages de ce célebre Auteur Grec ne nous ſont point parvenus originaux, mais retraduits de l'Arabe en Grec, le texte Grec primitif ayant été perdu. Ainſi c'eſt moins d'après Ariſtote que d'après Pline lui-même qu'il faut corriger Pline, lorſque le cas l'exige indiſpenſablement.

(5) C'eſt, je penſe, cette ſorte d'araignée que nous nommons le fau-

quo ſimili cancro, edendo ſibi medentur. Eſt & ad ſerpentium ictus præcipua, quâ ſe lacerti, quoties cum his conſeruêre pugnam, vulnerati refovent. Chelidoniam viſui ſaluberrimam hirundines monſtravêre, vexatis pullorum oculis illâ medentes.

Teſtudo cunilæ, quam bubulam vocant, paſtu, vires contra ſerpentes refovet: muſtela rutæ, in murium venatu cum iis dimicatione conſertâ. Ciconia origano; ederâ apri in morbis ſibi medentur, & cancros veſcendo, maximè mari ejectos. Anguis, hyberno ſitu membranâ corporis obductâ, fœniculi ſucco impedimentum illud exuit, nitiduſque vernat. Exuit autem à capite primùm, nec celeriùs

cheur, à cauſe de la hauteur remarquable de ſes phalanges ou longues pattes. Au reſte on ne connoît aucune qualité venimeuſe dans la morſure de l'araignée, ni dans celle du faucheur, non pas même dans celle de la tarentule. Tout ce qu'on publioit autrefois à ce ſujet eſt préſentement mis au rang des fables. L'araignée noire des caves eſt la ſeule dont la morſure ſoit, dit-on, malfaiſante. Mais ce n'eſt point de cette eſpece d'araignée dont il peut être queſtion ici. Il ne s'enſuit pas cependant que cet inſecte ne puiſſe incommoder les cerfs & les chevreuils, puiſqu'on a reconnu que l'araignée, priſe intérieurement, étoit un aſſez puiſſant ſudorifique: or il ſe peut très bien faire que tout ſudorifique ſoit contraire au tempérament de ces animaux.

(6) Je traduis ainſi *aut aliquo ſimili cancro*, ayant prouvé ſuffiſamment, note 4, qu'il faut rejetter la leçon *aut aliquo ſimili, cancros, &c.*

(7) Nous traiterons des lézards au chapitre 39. Le Pere Hardouin penſe qu'il eſt ici queſtion du lézard verd, qui a été décoré de l'épithete glorieuſe d'ami de l'homme, de ſauve-garde de l'homme, & d'*ophionicos*, c'eſt-à-dire vainqueur de ſerpent. Eraſme, Dialogue de l'Amitié, décrit le combat du ſerpent & de cette eſpece de lézard: *Italia magnas habet lacertas, & virides... Quodam die vidi prægrandem & mirè viridem in oſtio cavi decertantem cum ſerpente... Paulò poſt venit ad nos lacerta, velut oſtendens ſua vulnera, ac remedium flagitans, &c.*

(7*) Nous traiterons des hirondelles au livre ſuivant.

(8) On traitera des tortues au l. 9, ch. 10.

(9) C'eſt l'*origan ſauvage*, ſelon Albert. On traitera de l'herbe *cunila* (en Grec *konilê*), au l. 20, ch. 26.

(10) La belette, en Grec, *galê*; en Hébreu, *choledh*, &c. On en a parlé dans les chapitres précédents.

(11) Il n'y a point d'apparence, quoi qu'en diſe le Pere Hardouin,

que autre inſecte à forme (6) échancrée. Enfin le dictame a été reconnu être un excellent remede contre les piquures des ſerpents; & cette découverte eſt due au lézard (7), qu'on a remarqué recourir au dictame pour prendre de nouvelles forces lorſqu'il a été bleſſé par le ſerpent, avec l'eſpece duquel il eſt toujours en guerre. L'hirondelle (7*), en guériſſant les yeux malades de ſes pouſſins avec de la chélidoine, nous a appris que cette herbe étoit ſalutaire pour la vue.

La tortue (8), pour reprendre de nouvelles forces contre les ſerpents, paît l'herbe nommée conile-aux-bœufs (9). La belette (10), qui, en chaſſant aux rats, a ſouvent affaire au ſerpent, broute, dans le plus fort de ſon combat, ce qu'elle peut rencontrer de rue. La pâture de l'origan (11) offre un remede à la cicogne (12). Le ſanglier (13) malade ſe guérit avec du lierre (14), ou en mangeant des cancres (15), principalement de ceux que le flot a jettés ſur le rivage de la mer. Le ſerpent, pour dépouiller la peau vieille & ſeche qu'il a contractée durant l'inaction où la ſaiſon froide l'a retenu, a recours au ſuc que contient le fenouil (16); & par ce moyen il rajeunit au printems, & reprend un nouveau luſtre.

que Pline appelle ici *origan* la même herbe qu'il vient d'appeller *cunila bubula*. En effet, outre que les Grecs reconnoiſſoient quatre ſortes d'origan, nous en reconnoiſſons, même en France, deux ſortes diſtinctes, le grand & le petit. Ainſi, en admettant avec Albert que *cunila bubula* ſoit une ſorte d'origan, on eſt encore en droit de la diſtinguer d'avec l'origan propre de Pline. Notre Auteur traitera de l'origan, livre 20, ch. 17, & ailleurs. Conſultez M. Valmont de Bomare, au mot *Origan*; Calepin, au mot *Cunila*, & au mot *Origanum*, &c.

(12) On traitera de la cicogne & des autres oiſeaux au livre ſuivant.

(13) On traitera du porc & du ſanglier au ch. 51 du préſent livre.

(14) On traitera du lierre, livre 16, ch. 34, & ailleurs.

(15) On traitera des cancres, ou crabes, au livre 9, ch. 31.

(16) On traitera du fenouil au livre 19, ch. 9; au livre 20, ch. 23, & ailleurs. Le Pere Hardouin prétend que le *marathron* dont Pline va parler quelques lignes plus bas, eſt abſolument la même herbe qu'il nomme ici *feniculum*; mais il eſt plus vraiſemblable que Pline ne les a point confondues, & qu'il y a quelque diſtinction à faire, ne fût-ce que pour la qualité, entre le fenouil d'Italie & le *mara-*

quàm uno die ac nocte replicans, ut extra fiat membranæ quod fuerat intus. Idem, hybernâ latebrâ viſu obſcurato, marathro herbæ ſeſe affricans, oculos inungit ac refovet : ſi verò ſquamæ obtorpuêre, ſpinis juniperi ſe ſcabit. Draco vernam nauſeam ſylveſtris lactucæ ſucco reſtinguit. Pantheras perfricatâ carne aconito (venenum id eſt) barbari venantur. Occupat illicò fauces earum angor : quare pardalianches id venenum appellavêre quidam. At fera contra hæc excrementis hominis ſibi medetur : & aliàs tam avida eorum, ut à paſtoribus ex induſtria in aliquo vaſe ſuſpenſa altiùs quàm ut queat ſaltu attingere, jaculando ſe appetendoque deficiat, & poſtremò exſpiret : alioqui vivacitatis adeo lentæ, ut ejectis interaneis diu pugnet. Elephas chamæleonte concolori frondi devorato, occurrit oleaſtro huic

thron, même en admettant que le *marathron* ſoit le fenouil Grec.

(17) Ces détails ſont empruntés d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 23.

(18) Conſultez la note 16. Pline reparlera encore du *marathron*, l. 30, ch. 4.

(19) On ſeroit tenté de croire que Pline diſtingue ici le dragon d'avec le ſerpent, & qu'en effet il a cru à l'exiſtence de ce dernier. Mais il eſt évident que le mot dragon n'eſt ici qu'une richeſſe, ou, ſi l'on veut, qu'un abus, d'expreſſion qui n'indique point une eſpece diſtincte du ſerpent. Nous avons fait voir ci-deſſus que Pline appelle *ſerpents* au chap. 14 les mêmes reptiles monſtrueux de l'Inde qu'il a appellé *dragons* au chapitre 13. Il n'en eſt pas moins vrai que la plupart des Anciens ont cru à l'exiſtence du dragon ou grand ſerpent ailé. Les Hébreux l'appelloient *tannin;* les Slawons le nomment *ſmok*.

(20) Appellée *picris* par Elien : *Draco ubi fructuum eſu gravatur, picridis ſuccum edit.* Hiſt. Anim. l. 6, ch. 4. Pline lui-même, au livre 19, reconnoît l'herbe *picris* pour être une ſorte de laitue ſauvage. De plus, S. Jérôme, dans l'exorde des Nombres, traduit ἐπὶ πικρίδων par *cum lactucis agreſtibus*. Chez Dioſcoride, l'herbe *picris* eſt priſe pour la chicorée ſauvage, nommée *intubum ſylveſtre* par les Latins, & dont Virgile a dit :

Et amaris intyba fibris.

Le nom de *picris* eſt caractériſtique, & exprime l'amertume.

(21) On a traité des panthères au chap. 17.

(22) Pline décrira l'aconit, livre 27, chap. 2 & 3. Il en traitera auſſi ailleurs. Voyez la Table des matieres.

Il

Il commence (17) d'abord par dégager ſa tête; enſuite il parvient peu-à-peu à retourner & à quitter le reſte du fourreau; opération qui ne dure jamais moins d'une journée & d'une nuit révolues. Le même ſerpent ſortant de ſa retraite, à l'iſſue de l'hiver, a les yeux foibles & obſcurcis: c'eſt pourquoi il les oint & les réconforte avec le ſuc de l'herbe nommée en Grec marathron (18). Quand ſes écailles ſe ſont roidies & ceſſent de gliſſer l'une ſur l'autre, il les fait ſauter en ſe frottant contre les épines du genévrier. Le dragon (19) purge ſa bile au printems avec le ſuc de la laitue ſauvage (20). Les peuples barbares qui font la chaſſe aux panthères (21) leur jettent pour appât des chairs frottées d'aconit (22), qui eſt un poiſon. Elles n'en ont pas plutôt goûté, que leur gorge ſe reſſerre; & c'eſt pourquoi l'aconit eſt nommé par pluſieurs *pardaliankhès* (23). Mais la panthere a trouvé un (24) remede à cette criſe, c'eſt la fiente (25) humaine, dont au ſurplus elle eſt tellement avide, que quand des bergers ſe plaiſent à en ſuſpendre à un arbre dans quelque vaſe placé trop haut pour que la panthere y puiſſe atteindre, elle s'élance après, & réitere ſes bonds & ſes efforts juſqu'à ce qu'elle expire à la peine, quoique de ſa nature elle ſoit très vivace (26), & ſi difficile à mourir, que, les inteſtins hors du ventre, elle ſe débat encore longtems. Quand l'éléphant, trompé par la couleur des feuilles dont il fait ſa pâture (couleur que le khaméléon (27) fait emprunter), a dévoré par mégarde quelqu'un de ces animaux, qu'on peut regarder comme le poiſon propre de l'éléphant, il connoît ſa reſ-

(23) Comme qui diroit le ſerre-gorge du pard.

(24) Pline répete la même choſe, l. 27, ch. 2.

(25) Tavernier rapporte que, dans l'iſle de Java, les hommes qui ſont bleſſés de quelque fleche empoiſonnée ne mettent ſur la plaie d'autre appareil que leurs propres excréments, & qu'ils guériſſent.

(26) *Vivacitatis lentæ* pour *mortalitatis ſive mortis lentæ*. Cette expreſſion eſt remarquable; peut-être n'eſt-elle pas des plus juſtes, car elle paroît dire préciſément l'oppoſé de ce qu'elle ſignifie.

(27) Pline parlera du khaméléon au chap. 33, ainſi qu'au l. 28, ch. 8.

veneno ſuo. Urſi cùm mandragoræ mala guſtavêre, formicas lambunt. Cervus herbâ cinare venenatis pabulis reſiſtit. Palumbes, gracculi, merulæ, perdices, lauri folio annuum faſtidium purgant : columbæ, turtures, & gallinacei, herbâ quæ vocatur helxine : anates, anſeres, cæteræque aquaticæ herbâ ſiderite : grues & ſimiles junco paluſtri. Corvus occiſo chamæleonte, qui etiam victori nocet, lauro infectum virus extinguit.

Prognoſtica animalium.

CAPUT 28. MILLIA præterea, ut pote cùm plurimis animalibus eadem natura rerum, cœli quoque obſervationem, & ventorum, imbrium, tempeſtatum præſagia, aliis alia dederit, quod perſequi immenſum eſt, æquè ſcilicet quàm reliquam cum ſingulis ominum ſocietatem. Siquidem & pericula præmonent, non fibris modò extiſque, circa quod magna mortalium portio hæret, ſed aliâ quâdam ſignificatione. Ruinis imminentibus muſculi præmigrant, aranei

(28) Pline traiteta de l'olivier ſauvage au l. 33, ch. 4, & ailleurs.

(29) Nous parlerons de l'ours, chapitre 36.

(30) Pline traitera de la mandragore, l. 25, chap. 13.

(31) Pline traiteta du cerf, chapitre 32.

(32) Le Pere Hardouin ſoutient que *cinara* ne ſignifie point ici l'*artichaut*; mais au ſurplus il n'indique point ce qu'il croit être la véritable ſignification de *cinara*, & il n'apporte même aucune raiſon valable pour ſoutenir ſa prétention.

(33) On traiteta des pigeons & des autres oiſeaux au l. 10.

(33*) Pline traiteta du lauriet & de ſes propriétés, livre 23, chapitre 8, & ailleurs.

(34) C'eſt la *pariétaire*. Pline traitera de l'helxine ou pariétaire, l. 21, chap. 16; l. 22, ch. 16; l. 30, ch. 9, & ailleurs.

(35) C'eſt le *tetrahil* ou herbe judaïque, ſelon Calepin; l'herbe judaïque, ou crapaudine, ſelon M. Valmont de Bomare. Pline reparlera de la ſidérite au l. 25, ch. 5, & ailleurs.

(36) Notre Auteur reparlera de cette ſorte de jonc, l. 16, chap. 1, & des diverſes eſpeces de joncs, ainſi que de leurs propriétés médicinales, l. 21, ch. 18.

Digitized by Google

ſource, qui eſt de courir promptement au premier olivier (28) ſauvage. Lorſque les ours (29) ont mangé du fruit de la mandragore (30), ils ſe guériſſent en allant lécher quelque fourmilliere. Le cerf réſiſte (31) à tous les poiſons dont ſeroient infectés ſes pâturages, en broutant l'herbe nommée cinare (32). Les pigeons ramiers (33), les geais, les merles, les perdrix, ſe purgent annuellement avec des feuilles de laurier (33*), comme les colombes, les tourterelles, les poulets avec l'herbe qu'on nomme helxine (34); les canards, les oies & les autres volailles aquatiques avec l'herbe ſidérite (35); les grues & autres oiſeaux de leur ſorte, avec du jonc (36) de marais. Si le corbeau vient à bout de tuer un khaméléon (37), cette victoire même lui devient funeſte, s'il ne ſe déſempoiſonne avec du laurier.

Pronoſtics tirés des animaux.

Les exemples de ce genre ſeroient innombrables, d'autant même que la Nature, ouvriere de toutes choſes, a doué la plupart des animaux de connoiſſances beaucoup plus relevées, en les appellant à l'obſervation du ciel, des vents, des pluies, en leur donnant la faculté de préſager les tempêtes, enfin en les endoctrinant ſur quantité d'autres points qu'il ſeroit trop long de parcourir tous, & qui tiennent aux détails infinis de la ſcience des pronoſtics. Mais au moins ne dois-je point omettre que la plupart des périls dont nous ſommes menacés nous ſont annoncés par les animaux, je ne dis pas ſeulement par leurs fibres (1) & leurs entrailles, où la majeure partie des hommes va d'habitude conſulter l'avenir, mais auſſi par des avertiſſements d'un autre genre, comme lorſqu'à la veille de l'écroulement d'un édifice, on voit d'avance les rats déguerpir, & les araignées tom-

(37) Voyez la note 27.

(1) Ceci rappelle le fameux vers de Virgile,

Pectoribus inhians, ſpirantia conſulit exta,

ſi bien imité dans ce beau vers de Racine,

» Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux.

cum telis primi cadunt. Auguria quidem artem fecêre apud Romanos, & ſacerdotum collegium vel maximè ſolenne eſt. In Thracia locis rigentibus & vulpes, animal alioqui ſolertiâ dirum : amnes gelatos lacuſque non niſi ad ejus itum reditumque tranſeunt. Obſervatum, eam aure ad glaciem appoſitâ, conjectare craſſitudinem gelu.

Civitates & gentes à minutis animalibus deletæ.

CAPUT 29. NEC minùs clara exitii documenta ſunt etiam ex contemnendis animalibus. M. Varro auctor eſt, à cuniculis ſuffoſſum in Hiſpania oppidum, à talpis in Theſſalia : ab ranis civitatem in Gallia pulſam, ab locuſtis in Africa : ex Gyaro Cycladum inſulâ incolas à muribus fugatos, in Italia Amyclas à ſerpentibus deletas. Citra Cynamolgos Æthiopas latè deſerta regio eſt, à ſcorpionibus & ſolpugis gente ſublatâ : & à ſcolopendris abactos Eretrienſes, auctor

(2) En vertu d'un raiſonnement formel que Plutarque prête au renard, dans ſon ch. *de Solert Anim.*

(1) Dans un ouvrage qui s'eſt perdu.

(2) Ce déſaſtre, arrivé, ſelon Pline, à une cité des Gaules, étoit arrivé aux Autariates, peuple Pæonien, ſelon Diodore de Sicile, l. 3 ; Juſtin, livre 15, ch. 2 ; Elien, Hiſt. Anim. livre 17, ch. 41, & d'autres Auteurs. J'ai expliqué ces contradictions dans mes *Origines Uriennes*, en faiſant voir que les Autariates n'étoient autres qu'une ancienne colonie ſortie des Gaules. Je crois ſeulement devoir ajouter ici que *rana*, qui, en Latin, ſignifie *grenouille*, ſignifie une *plaie* en langue Celtoſcythe ou Slawon moderne ; que *plaie*, en ſtyle hiſtorique, ſignifie un déſaſtre, un fléau, une calamité ; & qu'ainſi c'eſt une fauſſe interprétation du mot Celtoſcythe *rana*, une plaie, qui, ſelon toute apparence, a donné lieu à l'erreur des Hiſtoriens qui ont écrit qu'une certaine peuplade Celtique ou Celtoſcythique avoit été chaſſée de ſon pays par des grenouilles. Ce fut une peſte qui chaſſa de chez eux les Autariates, ſelon Appien, Illyriq.

(3) Conſultez, ſur les ravages des ſauterelles, Bochard, *De animal.* l. 4, chap. 3 & 4, part. 1 ; & M. Valmont de Bomare au mot *Sauterelle.*

(4) Pline reparlera de ceci au ch. 57.

(5) Nous aurons ſouvent à parler de ces animaux. Voyez la table des matieres.

(6) Sotion, d'après Iſigonus, écrit que les Amycléens furent chaſſés par des ſerpents aquatiques. *Tract. de fluminib. & paludib.*

(7) Dont on a parlé au l. 6, ch. 29.

ber avec leurs toiles. Qui ne ſait que les préſages tirés des oiſeaux ont été érigés en art chez les Romains? & y a-t-il College de Prêtres plus célebre que celui de nos Augures? La divination ſe tire en Thrace, non ſeulement des oiſeaux, mais encore du renard, cet animal d'ailleurs ſi induſtrieux pour le détriment de l'homme. Les peuples de cette derniere contrée ne traverſent aucun lac, aucune riviere, en tems de glace, ſans obſerver ſi les renards les paſſent & repaſſent; ayant remarqué que cet animal a l'inſtinct de juger de (2) l'épaiſſeur de la glace qui couvre un courant d'eau, en appliquant ſon oreille à la ſuperficie de la croûte.

Exemples de cités & de nations exterminées par de petits animaux.

Les animaux, je dis même les plus mépriſables, ſe ſont encore rendu célebres par pluſieurs calamités que l'eſpece humaine a ſouffertes par eux. Marcus Varron écrit (1) qu'une ville d'Eſpagne fut minée & bouleverſée par des lapins, de même qu'une ville de Theſſalie par les taupes; que dans les Gaules (2) une peuplade entiere fut chaſſée de ſa cité par des grenouilles, & que les ſauterelles (3) cauſerent pareil déſaſtre à une cité d'Afrique; que les habitants de Gyaros (4), l'une des Cyclades, furent contraints d'abandonner leur iſle aux rats (5); qu'en Italie la ville d'Amycles fut détruite par des (6) ſerpents. En deçà des Ethiopiens (7) Cynamolges, eſt un vaſte déſert habité autrefois par une nation qui en fut expulſée par les ſcorpions & par les ſolpuges (8). On lit chez Théophraſte que les Erétriens (9) furent dé-

(8) Des manuſcrits, les uns portent *ſolipugis*, les autres *ſolpugis*; l'une & l'autre expreſſion paroiſſent indiquer un animal qui n'a qu'un dard, ou bien un animal qui perce le ſol, qui fait des trous en terre à la maniere des fourmis : *Eo quod ſolum pungat.* La plupart des Critiques en font un inſecte qui tient également de l'araignée & de la fourmi; mais ils ne nous diſent point le nom moderne de cet inſecte. Lucain fait mention de la ſolpuge, l. 9 :

Quis calcare tuas metuat, ſolpuga, latebras?

(9) Il paroît, d'après Théophraſte lui-même, qu'il faudroit lire ici *Rhy-*

eſt Theophraſtus. Sed ad reliqua ferarum genera redeamus.

De hyæna, & crocuta, & mantichora, & fibris, & lutris.

CAPUT 30. HYÆNIS utramque eſſe naturam, & alternis annis mares, alternis fœminas fieri, parere ſine mare, vulgus credit, Ariſtoteles negat. Collum & juba continuitate ſpinæ porrigitur, flectique niſi circumactu totius corporis nequit. Multa præterea mira traduntur : ſed maximè ſermonem humanum inter paſtorum ſtabula aſſimulare, nomenque alicujus addiſcere, quem evocatum foras laceret. Item vomi-

tienſes, ou plutôt *Rhætienſes* d'après Elien ; mais tous les manuſcrits de Pline portent ici *Eretrienſes*, ou *Trerienſes*.

(10) C'eſt-à-dire par des chenilles, ſelon Calepin, qui traduit *ſcolopendra* en François par une chenille, comme s'il eût cru que ſcolopendre ſignifie indifféremment toute eſpece de chenille ; en quoi il ſe ſeroit fort trompé : c'eſt l'inſecte ou ver nommé *mille-pieds*, ſelon M. Valmont de Bomare. Pline, l. XI, chap. 28, obſerve que la ſcolopendre n'a point d'ailes ; ce qui fait voir l'erreur réelle ou apparente de Calepin ; & lui-même convient que la ſcolopendre eſt nommée en Eſpagnol *el ciento pies*. Il écrit que ſon nom, en Hébreu, eſt *ghaẓám*.

(1) Ce même préjugé attribué au vulgaire par Pline en cet endroit, & par Oppien, livre 3, *Cyneget.* vers 289, a été adopté jadis par pluſieurs anciens Ecrivains de marque ; ſavoir, par Elien, Hiſt. Anim. l. I, ch. 25 ; par Hérodore l'Héracléote, cité par Ariſtote, au chap. 6 du livre troiſieme de la génération des animaux ; & par d'autres Auteurs cités par Bochart, Animal. l. 3, ch. XI, part. 1.

(2) Au livre & au chapitre cités dans la note précédente, ainſi qu'au chap. 32 du même ſixieme livre d'Ariſtote. Ovide, Métamorph. l. 15, fait mention de ce même préjugé :

Et quæ modò fœmina tergo
Paſſa marem, nunc eſſe marem miramur hyænam.

(3) L'hyene eſt nommée par Ariſtote tantôt *hyæna*, & tantôt *glanos*. Au moins M. de Buffon décide-t-il que ces deux dénominations indiquent le même animal. Les Latins lui ont donné le nom d'*hyæna*, & quelquefois le nom de *belbus*, comme on le peut voir chez Julius Capitolinus, qui écrit qu'on vit à Rome, ſous l'empire de Gordien, dix belbes ou hyenes. Le nom de l'hyene eſt *ẓabo*, en Arabie ; *dubbah*, en Barbarie ; *kaſ-*

logés de leur pays par des ſcolopendres (10). Mais reprenons la deſcription des animaux féroces.

De l'hyene, de la crocote, de la mantikhore, des bievres & des loutres.

C'EST un préjugé populaire (1) réprouvé par Ariſtote (2), que l'hyene (3) ſoit hermaphrodite, & qu'alternativement elle faſſe une année l'office de mâle, & l'année d'enſuite celui de femelle; ou qu'elle puiſſe engendrer ſans mâle. Elle a une criniere qui ſe prolonge ſans interruption depuis le col juſqu'à l'extrémité de l'épine du dos; & ſon col, au reſte, n'eſt point flexible (4), en ſorte qu'elle ne peut tourner la tête ſans auſſi tourner tout le corps. On raconte en outre pluſieurs choſes merveilleuſes de l'hyene, & notamment qu'elle ſait imirer les converſations (5) ordinaires des gardiens de troupeaux, & retenir le nom de l'un d'entre eux, au moyen de quoi elle appelle tel ou tel autre

taar ou *caſtar*, en Perſe; *zirtlaat*, en Turquie, ſelon Nieremberg; *zirtland*, en Phrygie, ſelon Busbequius; *jahana* en Hébreu, ſelon le P. Thomaſſin. Les caracteres diſtinctifs de cette eſpece ſont ceux-ci, ſelon M. de Buffon: L'hyene eſt peut-être le ſeul de tous les animaux quadrupedes qui n'ait que quatre doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derriere. Elle a, comme le blaireau, une ouverture ſous la queue qui ne pénetre point dans l'intérieur du corps. Elle a les oreilles longues, droites & nues, la tête plus quarrée & plus courte que celle du loup; les jambes, & ſur-tout celles de derriere, plus longues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps & la criniere d'un gris obſcur, mêlé d'un peu de fauve & de noir, avec des ondes tranſverſales & noirâtres; elle eſt de la grandeur du loup, & paroît ſeulement avoir le corps plus court & plus ramaſſé. M. de Buffon ſoupçonne que l'animal nommé *faraſſe* à Madagaſcar n'eſt autre que l'hyene; il porte le même jugement du lycaon & de la crocote d'Ethiopie dont parlent les Anciens.

(4) Ceci eſt atteſté par Busbequius, témoin oculaire, Epit. 1, p. 33, à l'égard de l'hyene ou zirtland de Phrygie.

(5) Ceci eſt un conte puérile qu'il faut mettre dans laclaſſe des récits fabuleux de Tite Live & des autres Auteurs Latins, lorſqu'ils font parler un bœuf, & qu'ils mettent ce fait au rang des prodiges mémorables arrivés en Italie. Encore une fois nul quadrupede n'eſt doué de la parole, nul d'entre eux n'eſt organiſé de maniere à pouvoir contrefaire la voix humaine.

tionem hominis imitari, ad ſolicitandos canes, quos invadat. Ab uno animali ſepulcra erui, inquiſitione corporum. Fœminam rarò capi. Oculis mille eſſe varietates, colorumque mutationes. Præterea umbræ ejus contactu canes obmuteſcere. Et quibuſdam magicis artibus omne animal, quod ter luſtraverit, in veſtigio hærere.

Hujus generis coitu leæna Æthiopica parit crocutam, ſimiliter voces imitantem hominum pecorumque. Acies ei perpetua, in utraque parte oris nullis gingivis, dente continuo: qui ne contrario occurſu hebetetur, capſarum modo includitur. Hominum ſermones imitari & mantichoram in Æthiopia, auctor eſt Juba.

Hyænæ plurimæ gignuntur in Africa, quæ & aſinorum

(6) Ou plutôt, ſelon Kœmpfer, elle imite le mugiſſement d'un veau; ſur quoi il faut obſerver que Kœmpfer atteſte cette circonſtance, comme témoin auriculaire, & comme ayant vu à loiſir à Iſpahan un de ces animaux enchaînés.

(7) Il a pourtant cela de commun avec le glouton & avec le chacal, comme l'obſerve M. de Buffon.

(8) M. de Buffon écrit ſeulement que ſes yeux brillent dans l'obſcurité, & qu'on prétend qu'elle voit mieux la nuit que le jour.

(9) Il y a tout lieu de penſer que ceci eſt un préjugé puétile, qu'il faut mettre avec les autres particularités merveilleuſes attribuées à l'hyene; comme d'avoir en elle pluſieurs propriétés pour faire entrer en amour, & dont Pline parle au long, l. 28, ch. 8; ce qui a tellement échappé à la mémoire de M. le Comte de la Tour Rezzonico, qu'il en a pris occaſion de critiquer très injuſtement à cet égard M. de Buffon, pour avoir avancé que, ſelon Pline, l'hyene renfermoit des propriétés amoureuſes, & rendoit des perſonnes folles d'amour. Le reproche que M. de Buffon fait à Pline d'avoir recueilli de pareils contes, n'eſt nullement fondé, ſelon M. le Comte Rezzonico. Car, s'il faut en croire ce dernier, Pline, dans aucun endroit de ſon ouvrage, n'a parlé des propriétés amoureuſes de l'hyene: *nihil de amatoriis ſcripſit Plinius quod ad hianam ſpectaret.* Mais il eſt évident que M. le Comte de Rezzonico ſe trompe dans ſon aſſertion, & par conſéquent dans ſa critique; car Pline, l. 28, chap. 8, dit expreſſément, en parlant de l'hyene: *Venerem ſtimulare genitalia ad ſexus ſuos in melle ſumpta, etiamſi viri mulierum coitus oderint;* & plus loin: *ejuſdem cavernâ ſiniſtro lacerto alligatâ ſi quis mulierem reſpiciat, amatorium eſſe tam præſens, ut illicò ſequatur.* M. le berger,

berger, qui n'eſt pas plutôt ſorti de ſon enclos, qu'elle le met en pieces; qu'elle imite de l'homme juſqu'au bruit qu'il fait lorſqu'il vomit (6) avec effort, ce qui lui ſert à attirer les chiens pour les dévorer; que cet animal eſt le ſeul (7) qui leve les pierres des tombeaux pour y chercher des corps morts; que les chaſſeurs viennent rarement à bout de prendre la femelle; que l'hyene a les yeux changeants (8) à l'infini, tantôt d'une couleur, & tantôt d'une autre; que les chiens deviennent muets (9) par le ſeul contact de ſon ombre; qu'en un mot elle a une ſorte de vertu magique, au moyen de laquelle elle charme & prive de mouvement tout animal autour duquel elle a tourné trois fois.

C'eſt de l'accouplement de l'hyene avec les lionnes d'Ethiopie que provient la (10) crocote, qui pareillement ſait imiter la parole humaine, ainſi que le mugiſſement ou le bêlement des troupeaux. L'hyene a les yeux fixes & inflexibles. Elle n'a point de gencives dans la gueule, ni à la mâchoire ſupérieure, ni à l'inférieure. Sa denture conſiſte en un ſeul os (11) ſans jointures, enchâſſé dans la mâchoire qui le déborde à droite & à gauche en forme de bourrelet (12) pour le préſerver de la trituration qu'occaſionneroit le frottement de l'os d'en haut ſur celui d'en bas. Juba écrit que les mantikhores d'Ethiopie imitent auſſi le parler (13) de l'homme.

L'Afrique produit un grand nombre d'hyenes, ainſi que d'ânes (14) ſauvages. Dans cette derniere eſpece d'animaux un ſeul

Comte Rezzonico voudra bien n'imputer qu'à mon zele pour la vérité le ſoin que j'ai de prendre ici contre lui la défenſe de M. de Buffon.

(10) Ou plutôt la léocrocote; car la crocute ou crocote propre n'eſt autre que l'hyene, ſelon M. de Buffon.

(11) Ce caractere de la denture de l'hyene ne me paroît point avoir été obſervé & confirmé par aucun Moderne.

(12) Dont on a parlé au chapitre 21.

(13) Voyez la note 5.

(14) Il paroît que Pline a eu en vue les zebres, qui ſont des animaux aſſez ſemblables aux ânes ſauvages, à la richeſſe près de leur robe qui eſt ſymmétriquement rayée. En effet le zebre eſt un animal ſauvage qui ſe trouve en grand nombre dans les parties orientales & méridionales de l'A-

ſylveſtrium multitudinem fundit. Mares in eo genere ſinguli fœminarum gregibus imperitant. Timent libidinis æmulos, & ideo gravidas cuſtodiunt : morſuque natos mares caſtrant. Contrà gravidæ latebras petunt, & parere furtò cupiunt, gaudentque copiâ libidinis.

Eaſdem partes ſibi ipſi Pontici amputant fibri, periculo urgente, ob hoc ſe peti gnari : caſtoreum id vocant medici : aliàs animal horrendi morsûs, arbores juxta flumina ut ferro cædit : hominis parte comprehensâ, non antequam fracta concrepuerint oſſa, morſus reſolvit. Cauda piſcium iis, cætera ſpecies lutræ. Utrumque aquaticum, utrique mollior plumâ pilus.

De ranis, & vitulis marinis, & ſtellionibus.

CAPUT 31. RANÆ quoque rubetæ, quarum & in terra & in humore

frique. La plupart des Naturaliſtes ont compris le zebre parmi les ânes ſauvages de l'Afrique dont parle ici notre Auteur ; & je penſe qu'ils ont eu raiſon à l'égard de Pline. Mais M. de Buffon n'en eſt pas moins fondé à diſtinguer le zebre d'avec l'âne, par la grande raiſon que ces deux eſpeces, mêlées enſemble, ne produiſent point. L'âne ſauvage ſe nomme en Grec *onagros*, en Hébreu *peré*, & dans toutes les autres langues d'un nom compoſé qui ſignifie l'âne des bois. Il y en a beaucoup dans les déſerts de la Lybie & de la Numidie. Leur couleur eſt griſe. On en trouve auſſi dans quelques iſles de l'Archipel, principalement à Cerigo. Du tems de Marmol on en voyoit auſſi en Sardaigne.

(15) Le caſtor, en Grec *kaſtôr* ; en Latin, *fiber* ou *canis ponticus* ; en Allemand, *biber* ; en Flamand, *beeuer* ; en François, *caſtor* ou *bievre* ; en Italien, *bivaro* ; en Eſpagnol, *bevaro*, *bivaro* ou *biverio* ; en Anglois, *caſtor* ou *beaver* ; en Suédois, *baeffwer* ; en Polonois *bobr*.

(16) C'eſt un préjugé populaire que Pline lui-même réfute, au livre 32, d'après la déciſion exacte de Sextius. Ce ne ſont point les parties de la génération que le caſtor ſe retranche, mais deux petits ſachets ou véſicules flanqués à droite & à gauche des teſticules, & qui les débordent de beaucoup, ceux-ci n'étant preſque point extérieurs chez le caſtor. Pline reparlera du caſtor au l. 32 : mais ni lui, ni Elien, ni aucun des Anciens ne paroiſſent avoir connu le talent de ces

mâle regne ſur des troupeaux de femelles. Ils ſont ſi jaloux d'en jouir ſeuls, qu'ils les gardent juſqu'à ce qu'elles mettent bas, & même alors ils châtrent avec les dents les petits mâles. Les femelles au contraire, avides d'un grand nombre de mâles, vont, auſſi-tôt qu'elles ſe ſentent pleines, chercher quelque retraite bien ſecrete, pour y faire des petits à la dérobée.

Les bievres ou caſtors (15) pontiques ſe châtrent (16) eux-mêmes dans un péril urgent, abandonnant ainſi au chaſſeur qui les pourſuit ce qu'ils ſavent être l'unique but de la chaſſe qu'on leur fait. C'eſt à cette partie dont ils font le ſacrifice, qu'on donne en médecine le nom de *caſtoreum*. Le bievre, au reſte, a la morſure redoutable, au point même de couper, comme à l'aide du fer, les arbres qu'il trouve le long des fleuves. S'il ſaiſit un homme par quelque membre, il perſiſte à mordre juſqu'à l'os, & ne deſſerre point la gueule qu'il n'ait fait fracture. Leur queue eſt une queue de poiſſon: par tout le reſte du corps, ils reſſemblent à la loutre (17). L'un & l'autre animal ſont aquatiques: l'un & l'autre ont le poil plus mollet que de la plume.

Des grenouilles ou raines, des veaux marins, & des ſtellions.

Les grenouilles (1) ou raines, ſurnommées buiſſonnieres,

animaux pour bâtir. C'eſt un animal aſſez commun en Pologne & en Norwege. Il l'étoit autrefois dans beaucoup d'autres contrées d'où l'homme l'a inſenſiblement délogé.

(17) La loutre, en Grec, *enhydris*; en Latin, *lutra*, *lytra*, *lutris*, *lutrix*; en Italien, *lodra*, *lodria*, *loutra*; en Eſpagnol, *nutria*; en Allemand, *fiſchotter*; en Anglois, *otter*; en Suédois, *wtter*; en Polonois, *wydra*; en Savoie, *leure*. Pline, l. 32, range la loutre dans la claſſe des caſtors ou bievres; ce qui ne me paroît pas bien exact. Je doute que ces deux eſpeces produiſent enſemble. Le *jiya* ou *carigueibeju*, qu'on a appellé loutre du Breſil, & qui ſe trouve auſſi à Cayenne, paroît à M. de Buffon être une eſpece voiſine, mais différente de celle de la loutre.

(1) La grenouille buiſſonniere dont Pline parle ici, eſt celle que les Grecs ont nommée *phryn*, *phrynê* & *phrynos*. C'eſt une grenouille Grecque ou Aſiatique, inconnue à nos contrées. Tous les anciens Auteurs qui en ont parlé nous la donnent pour venimeuſe. Or

vita, plurimis refertæ medicaminibus, deponere ea quotidie ac reſumere à paſtu dicuntur, venena tantùm ſibi reſervantes.

Similis & vitulo marino victus, in mari ac terra : ſimile fibro & ingenium. Evomit fel ſuum, ad multa medicamenta utile : item coagulum, ad comitiales morbos : ob ea ſe peti prudens.

Theophraſtus auctor eſt, anguis modo & ſtelliones ſenectutem exuere, eamque protinus devorare, præripientes comitiali morbo remedia. Eoſdem mortiferi in Græcia

---

nous ne connoiſſons en Europe aucune ſorte de grenouille venimeuſe. C'eſt pourquoi quelques-uns ont cru que Pline avoit voulu déſigner ici une ſorte de crapaud, l'eſpece du crapaud & celle de la grenouille ayant été ſouvent confondues par les Anciens. Mais Pline, au livre 32, décrit le crapaud, *bufo*, de maniere à faire voir qu'il ne l'a nullement confondu avec la grenouille ou raine buiſſonniere ; & d'autre part Lucien, *in Philopſeud.* diſtingue formellement le crapaud d'avec la phryne ou raine buiſſonniere, appellant celle-ci *phrynos*, & celui-là *phyſalos*. Quoi qu'il en ſoit, la grenouille en général ſe nomme en Grec *batrak'os* ; en Hébreu, *tſepardeah* ; en Latin, en Italien & en Eſpagnol, *rana*, d'où nous avons fait *raine* ; en Flamand, *worch* ; en Allemand, *froſch* ; en Anglois, *frogge* ; en ancien Anglo-Saxon, *brent*, ſelon Cambden ; *cimi-cimi* à Cayenne, ſelon M. Valmont de Bomare ; en Polonois, *ʒaba*. Quant au crapaud, il ſe nomme en Grec *myoxos* ou *phyſalos* ; en Allemand, *krotte*, *gartenkrot* ; en Flamand, *padde* ; en Italien, *roſpo*, *botta*, *ʒatto*, *babi*, *buffo*, *buffa* ; en Eſpagnol, *eſcuerço*, *ſapo* ; en Anglois, *tod*, *padde* ; en Slawon ou Polonois, *ʒaba ʒiemna*, c'eſt-à-dire grenouille terreſtre : ainſi cette derniere dénomination n'eſt pas bien exacte, & ſe reſſent encore de l'abus où l'on étoit autrefois de regarder le crapaud & la grenouille terreſtre comme une même eſpece. On trouve en Amérique un crapaud nommé *aquaqua*, & un autre nommé *pipal* ou *cururu*.

(2) Ces propriétés médicinales tirées des matieres rejettées du corps des grenouilles terreſtres venimeuſes, ſont abſolument inconnues aux modernes. Il entroit, ſans doute, dans de telles recettes beaucoup de charlataniſme.

(3) C'eſt pourquoi quelques perſonnes ſont dans l'uſage de pendre une peau de crapaud dans une chambre pour en attirer tout le mauvais air ; ce que l'on reconnoît, dit-on, à l'enflure de cette peau, qu'il faut avoir ſoin de changer ou de battre en plein air.

(4) Pline traitera du veau marin, l. 9, ch. 13.

qui tirent leur ſubſtance de la terre & de l'eau, renferment un grand nombre de propriétés (2) médicinales qu'elles dépoſent chaque jour; elles en reprennent de nouvelles à la premiere pâture, & les rendent de nouveau, retenant (3) uniquement la partie venimeuſe de ce qu'elles paiſſent.

La maniere de vie qui approche le plus de la leur, c'eſt celle du veau marin (4), qui vit également dans la mer & ſur terre, & dont au ſurplus la ſagacité tient beaucoup de celle du caſtor; car connoiſſant comme lui pourquoi l'homme lui fait la chaſſe, il vomit de lui-même ſon fiel que la médecine (5) emploie à un grand nombre d'uſages, ainſi que ſa preſſure, qui ſert contre le haut mal.

Théophraſte écrit que les ſtellions (6) dépoſent leur vieille peau, à la maniere des ſerpents; qu'ils la dévorent à l'inſtant, enviant (7) par ce moyen aux hommes un remede contre le mal caduc; & que leur morſure eſt mortelle en Grece, mais ſans aucune ſuite fâcheuſe en Sicile. Cette malice (8) innée chez cer-

(5) Ceci eſt confirmé par Théophraſte au livre περὶ τῶν ζώων ὅτι λέγεται φθονεῖν; par l'Auteur du livre *de mirab. Auſcult.* p. 1155; par Dioſcoride, livre 2, chap. 85; & par Elien, Hiſt. Anim. l. 3, ch. 19. Théophraſte au reſte ne dit point que le veau marin vomiſſe ſon fiel pour ſe rançonner du pêcheur, mais par la convulſion que la frayeur lui donne.

(6) Calepin écrit que le ſtellion eſt une petite bête ſemblable à un lézard, ſi ce n'eſt qu'elle eſt beaucoup plus petite, & qu'elle eſt ſemée de petites mouchetures luiſantes, en forme d'étoiles. Il ajoute que le ſtellion eſt nommé en Grec *galeôtês*; en Anglois, *evet*; en Allemand, *doch kleiner*; en Italien & en Eſpagnol, *tarantola*; mais qu'il ne faut pourtant point le confondre avec la tarentule ordinaire, qui eſt une ſorte d'araignée.

(7) Théophraſte, au livre cité note 5, ne dit point que le ſtellion dévore ſa vieille peau parcequ'il nous en envie la poſſeſſion, mais par cet inſtinct aveugle & inexplicable qui excite pluſieurs femelles d'animaux à manger leur arriere-faix, & quelquefois leurs petits mêmes.

(8) Cette phraſe commence un autre chapitre dans les éditions antérieures; mais elle y fait en quelque ſorte contre-ſens, puiſque Pline, au commencement du chapitre qui va ſuivre, parle de toute autre choſe que de la malice du cerf à notre égard: ce n'eſt que ſur la fin qu'il en dit encore quelques mots. Ainſi c'eſt ici la vraie place de la phraſe en queſtion.

morsûs, innoxios esse in Sicilia. Cervis quoque est sua malignitas, quamquam placidissimo animalium.

De cervis.

CAPUT 32. URGENTE vi canum, ultrò confugiunt ad hominem. Et in pariendo semitas minùs cavent, humanis vestigiis tritas, quàm quæ secreta ac feris oportuna. Conceptus earum post Arcturi sidus. Octonis mensibus ferunt partus, & interdum geminos. A conceptu separant se. At mares relicti rabie libidinis sæviunt: fodiunt scrobes. Tunc rostra eorum nigrescunt, donec aliqui abluant imbres. Fœminæ autem ante partum purgantur herbâ quâdam, quæ seselis dicitur, faciliore ita utentes utero. A partu duas, quæ aros & seselis appellantur, pastæ, redeunt ad fœ-

(1) Le cerf, en Hébreu, *aijal*; en Grec, *elaphos*; en Italien, *cervo*; en Espagnol, *ciervo*; en Portugais, *veado*; en Allemand, *hirsch*; en Anglois, *red-deer*; en Danois, *hiort*; en Suédois, *kron hiort*; en Hollandois & en Flamand, *hert*; en Polonois, *jelijenii*.

(2) Je ne sais si cela est bien exactement vrai à l'égard du cerf; mais je puis l'assurer du daim. Il y a environ quatorze ans que, me baignant dans un petit étang avec deux autres personnes, un daim poursuivi par les chiens, vint se réfugier au milieu de nous; l'un de nous monta même sur son dos. Mais comme nous badinions avec lui, survinrent les chasseurs & les chiens, qui le relancerent de nouveau.

(3) L'expérience a pu leur apprendre qu'en général, vers le tems où elles mettent bas, l'homme s'abstient de la chasse du cerf, tant pour cette raison, que parceque vers ce même tems le parfum qui s'éleve des fleurs naissantes, déroute l'odorat des chiens.

(4) Le tems des chaleurs du cerf & de la biche se nomme le rut. Il occupe deux mois ou environ toute l'espece, quittant de meilleure heure ceux qui l'ont ressenti les premiers. Il commence après le lever de l'arcture, constellation qui, comme l'observe Pline, livre 18, se leve onze jours ou à-peu-près avant l'équinoxe du printems. Quoique le rut général dure ce tems, chaque individu n'est en chaleur que trois semaines, l'un plutôt, l'autre plus tard.

(5) Huit mois & quelques jours, au moins dans nos contrées, selon les observations modernes.

(6) Cela est très rare dans nos con-

tains animaux pour tromper l'homme, ſe rencontre chez le cerf lui-même, qui d'ailleurs eſt le plus doux des animaux.

Des cerfs.

Ces animaux (1), pourſuivis à outrance par les chiens, ſe réfugient d'eux-mêmes vers (2) l'homme. Leurs femelles, pour mettre bas, choiſiſſent (3) les routes frayées par l'eſpece humaine de préférence aux retraites les plus ſecretes & convenables aux ſeules bêtes féroces. Elles conçoivent (4) après le lever de l'arcture. Leur geſtation dure huit (5) mois. Il arrive quelquefois (6) qu'elles ont deux faons d'une ſeule portée. Auſſi-tôt que la femelle a retenu, elle ſe ſépare d'avec le mâle. Les cerfs, ainſi abandonnés dans le plus fort de leur amour, ont des accès de fureur, ſéviſſent contre la terre, & y creuſent des foſſes. C'eſt alors que leur muſle contracte une couleur noire, que lave & emporte la premiere (7) pluie. Les femelles, avant de mettre bas, ſe purgent avec une certaine herbe nommée ſeſelis (8) pour ſe rendre le ventre plus ſouple. Après avoir mis bas, elles vont paître de cette même ſeſelis & d'une autre herbe nommée aros (9), puis elles retournent à leurs faons; car, quelle qu'en ſoit la raiſon, il eſt conſtant

trées. Les biches n'y produiſent ordinairement qu'un faon.

(7) Ariſtote dit ſeulement que l'épuiſement, la foibleſſe & le rembruniſſement de la face du cerf durent juſqu'à l'époque des premieres pluies, tems auquel il retourne aux pâturages, ou, comme parlent nos chaſſeurs, aux viandis.

(8) On veut que ce ſoit le *ſiler montanum*, herbe que nous nommons autrement *livêche*. Dioſcoride, livre 3, ch. 60, recommande l'uſage de la ſeſelis aux femmes chez qui l'écoulement périodique eſt en retard; il lui attribue auſſi de grandes vertus pour faire accoucher les femmes, ou pour faire mettre bas les femelles des animaux. Pline reparlera encore de ces mêmes vertus de l'herbe ſeſelis ſous le nom de *ſilis*, au livre 20, chap. 5. Conſultez auſſi Elien, *Hiſt. var.* l. 3, ch. 35.

(9) C'eſt l'herbe nommée en François par le groſſier vulgaire, *vit de chien* ou *vit de prêtre*, & d'un autre nom *pied de veau*; en Allemand, *teutſchen ingber* (comme qui diroit gingembre germanique), & d'un autre nom *pfaffen pint*; en Flamand,

tum : illis imbui lactis primos volunt ſuccos, quacumque de cauſa. Editos partus exercent curſu, & fugam meditari docent : ad prærupta ducunt, ſaltumque demonſtrant. Jam mares ſoluti deſiderio libidinis, avidè petunt pabula. Ubi ſe præpingues ſensêre, latebras quærunt, fatentes incommodum pondus. Et aliàs ſemper in fuga acquieſcunt, ſtanteſque reſpiciunt : cùm propè ventum eſt, rurſus fugæ præſidia repetentes. Hoc fit inteſtini dolore, tam infirmi, ut ictu levi rumpatur intus. Fugiunt autem, latratu canum audito, ſecundâ ſemper aurâ, ut veſtigia cum ipſis abeant. Mulcentur fiſtulâ paſtorali & cantu : cùm erexêre aures, acerrimi auditûs ; cùm remisêre, ſurdi. Cæterùm animal ſimplex, & omnium rerum miraculo ſtupens : in tantum, ut equo aut buculâ accedente propius, hominem juxta venantem non cernant ; aut ſi cernant, arcum ipſum ſagit-

papencullekens, *calſvoet*, *aron* ; en Italien, *aro*, *gigaro* ; en Eſpagnol, *yaro*.

(10) Le Pere Hardouin s'efforce de faire entendre que *ſaltus* ſignifie ici le *fort*, c'eſt-à-dire le retranchement, l'aſyle du cerf. Mais l'autre ſens eſt infiniment plus naturel ; l'analogie de *précipice* & de *ſaut* eſt trop ſenſible pour qu'on puiſſe admettre aucune autre interprétation. Il eſt évident, dis-je, que *ad prærupta ducunt, ſaltuſque demonſtrant*, ſignifie, *elles les menent aux précipices, & leur montrent à les ſauter.*

(11) Ou, comme diſent nos chaſſeurs, *qu'ils ont pris trop de venaiſon* ; car, en terme de chaſſe, *venaiſon* ſignifie la graiſſe, l'embonpoint du cerf.

(12) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 29.

(13) Ou, comme on dit en termes de chaſſe, *il prend le vent.*

(14) Tant pour cette raiſon que pour ne point courir contre le vent ; ce qui gêneroit ſa fuite & ſa reſpiration.

(15) Les veſtiges dont parle ici Pline ſont des veſtiges odorants ; au moins Solin l'entend-il ainſi : *acceptis canum latratibus, ſecundo vento vias dirigunt, ut odor cum ipſis recedat.*

(16) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, ch. 6.

(17) En traduiſant, j'ai ſuppoſé que Pline avoit écrit *omnium novarum rerum miraculo*, & non pas ſeulement *omnium rerum.* En effet, ſi tous les objets avoient le même droit à la ſur-

qu'elles

qu'elles ne leur donnent point à tetter pour la premiere fois ſans avoir employé ce régime préparatoire. A peine les faons ſont-ils nés, que leurs meres leur apprennent à courir & à méditer la fuite. Elles les menent ſur le bord des précipices & les inſtruiſent d'exemple à les franchir (10) d'un ſaut. Quand la fureur des mâles pour les femelles eſt enfin calmée, ils courent avec avidité aux pâturages; & quand ils s'apperçoivent qu'ils ſe ſont (11) engraiſſés outre meſure, ils vont alors chercher quelque retraite pour s'y cacher, comme s'ils reconnoiſſoient tacitement que le trop d'embonpoint nuit à l'agilité de la courſe. Au reſte, ſi preſſé que le cerf ſoit de fuir, il ſe repoſe toujours de tems en tems; & durant chaque ſtation, il regarde derriere lui, juſqu'à ce qu'on l'approche de fort près: alors il a de nouveau recours à la fuite. Ce qui le force de s'arrêter ainſi, ce ſont des douleurs qu'il reſſent (12) dans l'inteſtin, qui eſt ſi délicat chez cet animal, qu'au moindre coup reçu au dehors, il ſe rompt au dedans. Quand le cerf entend les chiens aboyer, il ſuit (13) conſtamment le vent, afin (14) de ne point laiſſer de parfum (15) après lui. Il a de l'attrait pour le ſon de la flûte & pour le chant des bergers. Ses oreilles étant dreſſées (16), il a l'ouie extrêmement fine; mais quand il les tient baiſſées, il eſt d'une ſurdité abſolue. Cet animal au reſte eſt d'une grande ſimplicité. Tout ce qu'il voit pour la premiere fois (17) le tient dans la ſurpriſe & dans la ſtupéfaction, au point qu'appercevant un cheval ou une geniſſe, il ne fera aucune attention au chaſſeur qui viendra ſur lui; ou s'il le regarde, ce ſera pour admirer ſon arc même & ſes fleches. Ils traverſent (18) les mers, nageant ſur une même file

priſe du cerf, il n'admireroit pas un cheval, une geniſſe, des fleches, de préférence à l'homme; mais comme la vue de l'homme lui eſt aſſez familiere, il n'y fait preſque point d'attention lorſqu'à côté de l'homme il apperçoit quelque objet plus nouveau pour lui. C'eſt évidemment le ſens de ce paſſage.

(18) Au lieu de *maria tranant*, un manuſcrit porte *maria trameant*; leçon que le Pere Hardouin a été tenté de préférer. Mais la leçon *tranant* eſt confirmée par Solin.

taſque mirentur. Maria tranant gregatim nantes porrecto ordine, & capita imponentes præcedentium clunibus, vicibuſque ad terga redeuntes. Hoc maximè notatur à Cilicia Cyprum trajicientibus. Nec vident terras, ſed in odore earum natant. Cornua mares habent, ſolique animalium omnibus annis ſtato veris tempore amittunt : ideo ſub ipſa die quàm maximè invia petunt. Latent amiſſis velut inermes : ſed & hi bono ſuo invident. Dextrum cornu negant inveniri, ceu medicamento aliquo præditum : idque mirabilius fatendum eſt, cùm & in vivariis mutent omnibus annis : defodi ab iis putant. Accenſi autem utriuſlibet odore comitiales morbi deprehenduntur. Indicia quoque ætatis in illis gerunt, ſingulos annis adjicientibus ramos uſque ad ſexennes. Ab eo tempore ſi-

(19) Ceci eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 5, chap. 56.

(20) Ariſtote aſſure que la biche n'a jamais de cornes. Elien obſerve que Pindare, Anacréon & Sophocle ont été au contraire pour l'affirmative. Pluſieurs Modernes prétendent (écrit le Pere Hardouin) qu'on a vu autrefois en France une biche ayant bois, & que ce bois ſe montré encore. M. de Buffon ſoupçonne la choſe poſſible. Je préſume que ſi le fait en queſtion peut avoir lieu, c'eſt parmi les biches brehaignes, c'eſt-à-dire ſtériles. Celles-ci en général ſont plus groſſes, plus robuſtes, & approchent plus en général des proportions du cerf que les biches fécondes. Il eſt à croire auſſi que diſſipant moins à tous égards, la ſurabondance des ſucs nutritifs peut, en ſe portant vers la tête, y former ces excreſcences cornées que nous nommons bois.

(21) Les vieux cerfs *mettent bas*, c'eſt-à-dire, quittent leur bois vers la fin de Février : les cerfs de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de Mars ; ceux de dix cors *jeunement* dans le mois d'Avril ; les jeunes cerfs au commencement, & les daguers vers le milieu & la fin de Mai. Mais ſur tout cela, dit M. de Buffon, il y a beaucoup de variétés, & l'on voit quelquefois de vieux cerfs mettre bas plus tard que d'autres qui ſont plus jeunes. Au reſte, ajoute ce Naturaliſte, la mue de la tête des cerfs avance lorſque l'hiver eſt doux ; & retarde lorſqu'il eſt rude & de longue durée.

(22) Voyez la fin du chap. 31.

(23) Pline dit qu'on ne peut parvenir à poſſéder la corne droite du cerf qu'en tuant l'animal lorſqu'il a ſon bois ; parceque, lorſqu'il quitte ſon bois de lui-même, il cache ſi ſoigneuſement la corne droite, qu'il eſt im-

la tête de l'un posée sur l'extrémité de la croupe de l'autre, & s'entr'aidant de maniere que celui qui voguoit en tête passe à son tour à la queue de la troupe. C'est ce dont sont témoins principalement les navigateurs qui font le trajet (19) de la Cilicie à l'isle de Chypre. Ce n'est pourtant pas que le cerf, en nageant ainsi, puisse de si loin appercevoir la terre; il se dirige vers la côte opposée par le seul odorat. Les mâles (20) ont des cornes, & sont les seuls des animaux cornus qui déposent cette armure de tête chaque printems à une époque marquée. C'est vers l'instant de cette mue (21) qu'ils cherchent les retraites les plus inaccessibles. Ils se cachent alors, tant parcequ'ils se voient désarmés, que parcequ'ils sont aussi du nombre des animaux qui nous envient (22 leur dépouille. C'est pourquoi la corne droite du cerf ne se trouve, dit-on, jamais (23), comme étant douée de quelque vertu médicinale: & il faut convenir que ce fait tient du merveilleux, d'autant que la tête des cerfs renfermés dans les parcs mue tous les ans comme celle des autres. On pense que les cerfs enterrent cette corne. L'une ou l'autre brûlée, jette une odeur qui décele le haut-mal dans les personnes qui y sont sujettes. C'est aussi par le bois du cerf qu'on juge de son âge; car la mere (24) branche de chaque corne pousse tous les ans un cornichon jus-

possible de la trouver. Cette assertion est confirmée par Théophraste dans un fragment; & par Elien, Hist. Anim. l. 3, ch. 17. L'Auteur du livre *De mirab. Auscult.* p. 1156, dit expressément qu'en Epire les cerfs enfouissent leur corne droite. Mais ce qui ôte toute certitude à cet égard, c'est que, chez Aristote, c'est la corne gauche, & non la droite, que le cerf cache ainsi. Albert le Grand, *De animal.* l. 8, tract. 2, ch. 1, p. 250, ne parle aussi que de l'enfouissement de la corne gauche. Je crois que dans l'une comme dans l'autre assertion, il entre plus de préjugé que d'observation exacte. Il y a apparence, ou que le cerf n'enterre point ses cornes, ou que s'il a cette manie, il n'enterre pas l'une de préférence à l'autre.

(24) Les deux troncs ou meres branches se nomment *mérains*, de même que les cornichons ou jettons de ces meres branches se nomment *andouillers*. Au reste il est faux qu'on puisse connoître, avec certitude, par le nombre de ses andouillers, celui des années d'un cerf. Il est rare, écrit

milia reviviſcunt : nec poteſt ætas diſcerni, ſed dentibus ſenecta declaratur. Aut enim paucos aut nullos habent : nec in cornibus imis ramos, alioquin ante frontem prominere ſolitos junioribus. Non decidunt caſtratis cornua, nec naſcuntur. Erumpunt autem renaſcentibus tuberibus primò aridæ cutis ſimilia. Eadem teneris increſcunt ferulis arundineas in paniculas, molli plumata lanugine. Quamdiu carent iis, noctibus procedunt ad pabula : increſcentia ſolis vapore durant, ad arbores ſubinde experientes : ubi placuit robur, in aperta prodeunt. Captique jam ſunt, ederâ in cornibus viridante, ex attritu arborum, ut in aliquo ligno, teneris, dum experiuntur, innata. Fiunt aliquando & candido colore, qualem fuiſſe traditur Q. Sertorii cervam, quam eſſe fatidicam Hiſpaniæ gentibus perſuaſerat. Et iis eſt cum ſerpente pugna. Veſtigant cavernas, nariumque ſpiritu extrahunt renitentes. Ideo ſingulare abigendis ſer-

M. de Buffon, que nos cerfs portent plus de vingt ou de vingt-deux andouillers, lors même que leur tête eſt la plus belle : & ce nombre n'eſt rien moins que conſtant ; car il arrive ſouvent que le même cerf aura dans une année un certain nombre d'andouillers, & que l'année ſuivante il en aura plus ou moins, ſelon qu'il aura eu plus ou moins de nourriture & de repos. Les principaux indices qui peuvent donner l'âge du cerf, ſelon ce même Savant, ſont le *pied* & les *fumées* : par le *pied* on entend l'empreinte du pied du cerf ſur la terre ; par les *fumées*, on entend la *fiente* de cet animal. Mais il faut à cet égard beaucoup d'habitude.

(25) Ce ſont les jettons qui pouſſent ſur les métains ou meres-branches.

(26) Ces effets de la caſtration du cerf ſont avoués & confirmés par M. de Buffon, qui fait à ce ſujet pluſieurs obſervations infiniment curieuſes.

(27) C'eſt le nom qu'on donne au bois des cerfs lorſqu'il a pris une certaine conſiſtance.

(27*) C'eſt le nom du bois de cerf, conſidéré comme formant deux branches.

(28) M. de Buffon paroît admettre la poſſibilité du fait.

(29) Sur quoi conſultez Philoſtrate, vie d'Apollonius de Thiane, livre 3, chap. 3.

(30) Conſultez, ſur cette biche blanche, & ſur ſon prétendu don de

qu'à la ſixieme année, paſſé lequel tems on ne connoît plus l'âge du cerf aux nouvelles bennes, le nombre des andouillers (25) ceſſant pour lors d'augmenter: mais on continue de connoître l'âge du vieux cerf par l'inſpection des dents; car cet animal, dans ſa vieilleſſe, n'a point de dents, ou n'en a que fort peu. De plus le vieux cerf manque des dagues ou baſſes cornes qui font une avance ſur le front des jeunes. Le cerf une fois châtré (26), ſon bois ne tombe plus; & ſi pour lors il eſt ſans bois, il ne lui en repouſſe point d'autre. Quand le bois commence à leur pouſſer, on s'en apperçoit d'abord à deux tumeurs qui reſſemblent à une peau deſſéchée; enſuite ſe montrent deux cornichons, comme deux têtes de roſeaux, & qui ſont tendres & cotonneux. Juſques là ils ne paiſſent que de nuit; mais quand ils ont une fois commencé à charger leur tête, ils cherchent le hâle du ſoleil pour durcir cette jeune pouſſe. Enſuite ils l'éprouvent contre les arbres; & quand ils connoiſſent que leurs brunis (27) ſont aſſez durs, alors ils vont à découvert. On a pris quelques cerfs à bennes (27*) chargées d'une tige de lierre vif (28) dont les feuilles avoient pouſſé. Ce lierre s'étoit inſéré dans ces bennes encore tendres, au moment où, pour en faire l'eſſai, ces animaux les éprouvent contre les arbres, & y avoit pris germe. On voit quelquefois des cerfs (29) blancs. Telle étoit, dit-on, la biche (30) de Quintus Sertorius, que ce Romain avoit érigée en prophéteſſe dans l'eſprit crédule des peuples de l'Eſpagne. L'eſpece du cerf eſt une de celles qui ſont en guerre avec le ſerpent. Ils font la recherche des trous de ces reptiles, y ſoufflent leur haleine (31), & par ce moyen les font ſortir malgré eux de leurs retraites. C'eſt pourquoi l'odeur de

prophétie, Appien, guerres civiles, livre 1; Aulugelle, livre 15, ch. 22; Valere Maxime, livre 1, ch. 3.

(31) Ceci eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 9; par Xénophon, cité dans les Géoponiques; & par Pline lui-même, au livre 28, chapitre 9.

pentibus, odor aduſto cervino cornu. Contra morſus verò præcipuum remedium ex coagulo hinnulei in matris utero occiſi. Vita cervis in confeſſo longa, poſt centum annos aliquibus captis cum torquibus aureis, quos Alexander Magnus addiderat, adopertis jam cute in magna obeſitate. Febrium morbos non ſentit hoc animal, quin & medetur huic timori. Quaſdam modò principes fœminas ſcimus omnibus diebus matutinis carnem eam deguſtare ſolitas, & longo ævo caruiſſe febribus: quod ita demum exiſtimant ratum, ſi vulnere uno intericrit.

De tragelapho, & chamæleonte, & reliquis colorem mutantibus.

CAPUT 33. EST eâdem ſpecie, barbâ tantùm & armorum villo diſtans, quem tragelaphon vocant, non alibi quàm juxta Phaſin amnem naſcens.

(32) Confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 9, ch. 20.

(33) Non pas, du moins, chez Ariſtote, qui écrit ſeulement, Hiſt. Anim. l. 9, ch. 8, qu'on a coutume de dire que le cerf vit très long-tems. Mais il ne prend point cette aſſertion ſur ſon compte; il paroit même de l'opinion contraire. M. de Buffon croit que le cerf ne vit que trente-cinq à quarante ans.

(34) Ce prétendu cerf centenaire n'a, ſans doute, pas plus exiſté que le cerf millenaire dont parle M. de Buffon. Le préjugé ſur la longue vie du cerf s'eſt renouvellé, dit-il, dans des ſiecles d'ignorance par une hiſtoire ou une fable que l'on a faite d'un cerf qui fut pris par Charles VI dans la forêt de Senlis, & qui portoit un collier ſur lequel étoit écrit: *Ceſar hoc me donavit*; & l'on a mieux aimé ſuppoſer mille ans de vie à cer animal, & faire donner ce collier par un Empereur Romain, que de convenir que ce cerf pouvoit venir d'Allemagne, où les Empereurs ſont dans l'uſage de prendre le nom de *Céſar*.

(35) C'eſt à quoi fait alluſion une épigramme de Martial contre un mari commode, s'il en faut croire le Pere Hardouin. C'eſt une viſion de ſa part. Voici cette épigramme:

Uxorem, Charideme, tuam ſcis ipſe ſiniſque
A medico ſubigi: vis ſine febre mori.

Le Pere Hardouin ſoutient qu'en cette occaſion, *vis ſine febre mori* ſignifie, tu

la corne de cerf brûlée eſt réputée un ſpécifique (32) unique pour chaſſer les ſerpents. La preſſure du faon tué dans le ventre de ſa mere eſt pareillement un remede merveilleux contre les morſures. C'eſt un point convenu (33), que la longue vie du cerf. On en a pris qui avoient plus d'un ſiecle (34), & auxquels on a trouvé des colliers d'or dont Alexandre le Grand les avoit décorés. Ces colliers s'étoient recouverts de la peau de ces animaux, qui depuis ce tems avoient pris plus de corſage & d'embonpoint. Le cerf n'eſt jamais ſujet à (35) la fievre, & même on tire de lui des préſervatifs contre cette maladie. Au moins ſavons-nous que pluſieurs Princeſſes qui étoient dans l'uſage de manger de la chair de cerf à leur déjeûner, ſont parvenues à une longue vieilleſſe, ſans éprouver jamais aucune fievre. Mais la vertu de ce régime exige une condition; il faut, dit-on, que l'animal ait été (36) tué d'un ſeul coup.

Du tragelaphe, du khaméléon, & d'autres animaux qui changent de couleur.

Il y a un animal ſemblable en tout au cerf, à une diſtinction près, qui eſt d'avoir le menton barbu & de longs poils aux épaules. On le nomme tragelaphe (1). Les contrées arroſées par le Phaſe ſont (2) les ſeules qui le produiſent.

veux devenir cerf, c'eſt-à-dire grand cornard, mais au ſurplus ſans fievre, par alluſion aux cornes du cerf & à ſa complexion exempte de fievre; ou par alluſion à la propriété qu'on attribue au bois de cerf de guérir la fievre. Mais il eſt évident que Martial a ſeulement voulu dire: *A ta complaiſance pour ton Médecin, on voit bien que tu crains la fievre.*

(36) Une telle condition eſt bien propre à faire douter de l'efficacité de la recette en queſtion.

(1) Tragelaphe: c'eſt un mot Grec qui ſignifie le cerf-bouc, ou qui tient de la nature du cerf & du bouc. A en croire M. Linnæus, le tragelaphe eſt le renne. Mais, à-coup-ſûr, il ſe trompe. Belon donne le nom de tragelaphe au bouquetin; M. Briſſon, à la chevre du Levant; M. Klein, au *mufflon*, dont il nomme la femelle *battingen*. Tous ces Naturaliſtes ſont dans l'erreur. M. de Buffon fait voir que le tragelaphe eſt le même que l'hippelaphe, c'eſt-à-dire le même animal que nous nommons communément cerf des Ardennes.

(2) On en trouve auſſi en Arabie, ſelon Diodore de Sicile, Bibl. L. 2.

Cervos Africa propemodùm ſola non gignit. At chamæleontem & ipſa, quamquam frequentiorem Indiæ. Figura & magnitudo erat lacertæ, niſi crura eſſent recta & excelſiora. Latera ventri junguntur ut piſcibus, & ſpina ſimili modo eminet. Roſtrum, ut in parvo, haud abſimile ſuillo; cauda prælonga in tenuitatem deſinens, & implicans ſe viperinis orbibus: ungues adunci: motus tardior, ut teſtudini: corpus aſperum, ceu crocodilo: oculi in receſſu cavo, tenui diſcrimine prægrandes, & corpori concolores: nunquam eos operit; nec pupillæ motu, ſed totius oculi verſatione circumſpicit. Ipſe celſus hianti ſemper ore, ſolus animalium nec cibo nec potu alitur, nec alio quàm aeris alimento: circa caprificos ferus, innoxius alioqui. Et coloris natura mirabilior: mutat namque eum ſubinde, & oculis, & caudâ, & toto corpore: redditque ſemper quemcumque proximè attingit, præter rubrum candidumque. Defuncto pallor eſt. Caro in capite & maxillis, & ad commiſſuram caudæ admodum exigua, nec alibi toto corpore: ſanguis in

(3) Cependant Virgile & Oppien parlent des cerfs d'Afrique.

(4) Khaméléon, en Grec, *khamaileôn*. Les negres du Cap de Monte le nomment *barotfo*. Conſultez, parmi les Anciens, ſur le khaméléon, Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 2; Solin, ch. 44; Aulugelle, livre 12, ch. 10; & l'article *Khaméléon*, chez M. Valmont de Bomare.

(5) Ceci eſt confirmé par nos Anatomiſtes modernes.

(6) Ariſtote ne dit rien de tel. Elien écrit que le khaméléon ſe bat ſouvent avec le ſerpent pour fait de nourriture. Enfin nos Anatomiſtes ont trouvé des fourmis, des vers, des mouches, &c. dans l'eſtomac du khaméléon. Cependant M. Valmont de Bomare paroît croire qu'il eſt ou peut être quatre mois ſans prendre aucune nourriture apparente.

(7) Par le mot *caprificos*, le Pere Hardouin ſoutient qu'il faut entendre *caprificos dies*, c'eſt-à-dire les jours caniculaires. C'eſt un de ſes paradoxes.

(8) Ariſtote, Solin & Théophraſte ont été dans ce préjugé. Mais Elien & les Naturaliſtes modernes ont auſſi

L'Afrique

L'Afrique eſt le ſeul pays (3) qui n'engendre point de cerfs; mais on y trouve des khaméléons (4), à la vérité en moindre nombre que dans l'Inde. La figure & la grandeur de cet animal ſeroient celles d'un lézard, ſi ce n'eſt qu'il a les jambes droites & plus élevées. Ses côtes deſcendent juſques ſous le ventre, comme celles des poiſſons. Il reſſemble auſſi à ces derniers en ce qu'il a l'épine ſaillante. Son muſeau, en petit, reſſemble aſſez au groin du porc. Sa queue, qui eſt fort longue, diminue de groſſeur juſqu'à l'extrémité, & ſe roule en ſpirale, imitant les replis d'un ſerpent. Ses ongles ſont crochus. Sa démarche a la lenteur de celle de la tortue. Son corps eſt écailleux comme celui du crocodile. Ses yeux, dont la couleur eſt la même que celle de ſon corps, ſont logés dans une profonde cavité, étant du reſte très grands, au point de n'être (5) ſéparés l'un de l'autre que par un foible intervalle. Il ne les ferme en aucun tems; & quand il regarde à droite ou à gauche, il tourne tout l'œil à la fois, ſes paupieres étant obligées de ſuivre le mouvement des prunelles. Il eſt toujours droit ſur ſes pieds, & ſa gueule eſt toujours béante. C'eſt le ſeul des animaux qui vive (6) ſans boire ni manger, n'ayant d'autre aliment que l'air. Le voiſinage d'un figuier (7) ſauvage le rend féroce, mais ſans le rendre dangereux. La couleur de ſa peau eſt d'une nature merveilleuſe; car cette couleur change d'un moment à l'autre, ſe conformant à celle des objets les plus voiſins; changement auquel ſes yeux & ſa queue ne ſont pas moins ſujets que tout le reſte de ſon corps: mais on ne le voit jamais (8) devenir rouge ni blanc. Après ſa mort (9) ſa couleur eſt le pâle. Il n'a que très peu de chair à la tête, aux mâchoires, & vers la jointure de la queue. Tous ſes autres membres en manquent. Il n'a de ſang (10) qu'au cœur & autour des

ſurpris chez le khaméléon la couleur blanche.

(9) Pline, auſſi-bien que Solin, ont emprunté ceci d'Ariſtote.

(10) C'eſt une erreur dans laquelle Ariſtote a entraîné Pline. Nos Anatomiſtes ont trouvé du ſang dans toutes les parties du corps du khaméléon.

corde, & circa oculos tantùm : viſcera ſine ſplene. Hybernis menſibus latet, ut lacertæ.

De tarando, & lycaone, & thoe.

CAPUT 34. MUTAT colores & Scytharum tarandus, nec aliud ex iis

(11) La rate eſt miſe par les Anatomiſtes, avec le cœur, le poumon & le foie, au nombre des viſceres, comme l'obſerve Calepin au mot *Viſcus, viſceris.* Dupinet traduit *viſcera* par *les membres inférieurs*, faute d'avoir réfléchi que le mot viſcere eſt la définition génétique de la rate. Il paroît auſſi que les Anciens appelloient viſceres les chairs mêmes contenues entre la peau & les viſceres propres ; témoin ce vers de Virgile, Enéid. l. 1:

Tergóra diripiunt coſtis, & viſcera nudant.

(12) Nous traiterons des lézards à la fin du chap. 39.

(1) Ce changement ſpontané de couleur eſt une fable. L'animal en queſtion fait horreur à voir en été, parcequ'alors preſque tout ſon poil tombe. En automne au contraire, & en hiver, il a le poil long & bien fourni, excepté aux approches du printems, auquel tems il s'engendre ſous leur peau une ſi grande quantité de vers, qu'elle en eſt toute criblée. Ajoutez que les jeunes rennes (c'eſt l'animal dont il s'agit ici) ont, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée ; il eſt d'abord roux, enſuite mêlé de jaune, & devient, avec l'âge, d'un brun preſque noir. Il eſt donc très vrai de dire que cet animal change d'extérieur & de robe ſelon les ſaiſons, ſouvent même d'un mois ou d'une ſemaine à l'autre ; mais il n'eſt nullement exact de dire que cette variation eſt inſtantanée & ſpontanée de la part de l'animal.

(2) C'eſt le ranglier, auſſi nommé *rangier* & *renne*. Le vrai nom ſeroit & étoit peut-être primitivement le *r'and-ger*, comme qui diroit l'animal qui porte double rang d'*andes* ou rejettons de *mérains*. Car c'eſt de ce vieux mot *and*, ſource de *mer'and* & de *mer'aind*, qu'on a fait le diminutif *andouiller*, qui ſignifie le petit *and*, autrement dit le cornichon ou ſut-jetton de la corne du cerf. Ce vieux mot *and*, ainſi que les expreſſions de *méraind*, & d'*andouiller*, ſignifient une pouſſe, un jetton, & viennent du Celtibere *andar*, aller, procéder, pouſſer en avant, &c. De ce même mot *and*, joint à la particule itérative *re*, on aura fait *r'and* & *r'and ger* ; en Latin moderne, *rangi-fer*, c'eſt-à-dire un animal dont le bois eſt doublement chargé d'andouillers. Cette dénomination étoit en effet très propre à déſigner le renne. » Il ſort, dit » Scheffer, des deux cornes du renne » une corne au milieu, plus petite, » mais partagée en pluſieurs andouil- » lers, qui eſt tournée ſur le devant, » & qui, à cauſe de cette ſituation, » peut paſſer pour une troiſieme cor-

yeux. Au nombre de ſes viſceres (11) on ne trouve point de rate. Il ſe cache pendant l'hiver, à la maniere des lézards (12).

Des tarands. Des lycaons, & de l'eſpece de loup nommée thos.

Il y a auſſi un animal qui change (1) de couleur, c'eſt le tarand (2) des contrées Scythiques (3); car on n'en connoît point

» ne, quoiqu'il arrive encore plus » fréquemment que chacune des grandes cornes pouſſe de ſoi une telle » branche en avant ſur le front; ce » qui double les cornes & en fait quatre, dont deux ſont en arriere comme au cerf, & deux autres en avant, » ce qui eſt particulier aux rennes ». Je ſuis entré dans cette diſcuſſion étymologique, parcequ'elle ſemble être, au beſoin, une nouvelle preuve que M. de Buffon a eu raiſon de ſoutenir que le tarandus de Pline eſt le renne ou rangier des Modetnes. Voyez, chez cet illuſtre Naturaliſte, la deſcription détaillée de l'animal en queſtion, volume 10. Le renne, en vieux François, *rangier* ou *ranglier*, ou plutôt, comme je viens de l'écrire, *r'and-ger*, eſt nommé en Latin *tarandus* par Pline; d'où Elien, poſtérieur à Pline, a fait *tarandos*, qui ſe trouve auſſi dans un fragment attribué communément à Théophraſte; ce qui n'empêche pas M. de Buffon de regarder Pline comme le plus ancien Auteur qui ait parlé de cet animal. Quoi qu'il en ſoit, *tarandus* eſt, je penſe, une fauſſe leçon corrompue de *ter-andus*, équivalent de *tricornis*, puiſque *and*, comme on l'a fait obſerver, eſt équivalent de corne: & nous venons de voir dans le paſſage de Scheffer, qui vient d'être cité, que le caractere diſtinctif & même unique du renne eſt d'avoir trois cornes, & quelquefois quatre. Le renne ſe nomme en Norwege, *rehen*; en Lapponie, *boetſoi*, ſelon Fréderic, *hoffberg*; en Allemand, *rehenthier*, ſelon M. de Buffon, *rein*, *reiner* & *rend-ſchieron*, ſelon Dupinet; en Suédois, *rhen*; en Anglois, *raindeer*; au Canada, *caribou*. Quelques Auteurs Allemands, ou qui connoiſſoient la langue Allemande, ont cru voir dans le mot Allemand *rind*, qui ſignifie un bœuf ou un taureau, la ſource du mot *tarandus*; en conſéquence il ont prétendu, mais à tort, que le tarandus étoit une ſorte de bœuf ou taureau biſon; qu'il étoit commun dans une province de Pologne, nommée Mazovie, & qu'on l'y connoiſſoit ſous le nom de *thor*.

(3) M. de Buffon prouve, par pluſieurs témoignages qui paroiſſent déciſifs, qu'il ſe trouvoit encore des rennes en France même, dans les montagnes du Comté de Foix, il y a deux ou trois ſiecles. Il conjecture qu'ils y ont été détruits par les cerfs comme dans beaucoup d'autres contrées de l'Europe. Aujourd'hui le renne ne ſe trouve plus en Europe & en Aſie qu'au delà du cercle polaire: on en trouve

quæ pilo veſtiuntur, niſi in Indiis lycaon, cui jubata traditur cervix. Nam thoes (luporum id genus eſt procerius longitudine, brevitate crurum diſſimile, velox ſaltu, venatu vivens, innocuum homini) habitum non colorem mutant, per hyemes hirti, æſtate nudi. Tarando magnitudo quæ bovi: caput majus cervino, nec abſimile: cornua ramoſa, ungula bifida, villus magnitudine urſorum; ſed cùm libuit ſui coloris eſſe, aſini ſimilis eſt. Tergori tanta duritia, ut thoraces ex eo faciant. Colorem omnium arborum, fruticum, florum, locorumque reddit in quibus latet, metuens; ideoque rarò capitur. Mirum eſſet habitum corpori tam multiplicem dari, mirabilius & villo.

De hyſtrice.

CAPUT 35. HYSTRICES generat India & Africa ſpinâ contectas;

encore en deçà du cercle polaire en Amérique, le froid y étant plus rigoureux, à latitudes égales, que dans l'ancien continent.

(4) Le lycaon des Anciens n'eſt autre que l'hyene, ſelon M. de Buffon. Ne ſeroit-ce point plutôt l'*adive*, dont le nom, en langue Arabe, ſignifie loup, & qu'on ſait être ſemblable au loup, tant par le poil que par ſa voracité? Cette reſſemblance, jointe à l'identité des noms (car *lycaon* & *adive* ſont deux ſynonymes de *loup*) rend au moins ma conjecture aſſez vraiſemblable. L'adive eſt le petit chacal. On va parler du grand & du petit chacal dans la note ſuivante.

(5) Le *thos* eſt le grand *chacal*, ou, comme prononcent les étrangers, *jackal*. Ce nom vient du Slawon *jachac*, partir, aller, cheminer. Cet animal marche en troupe, ſuit les caravanes, eſt toujours vagabond, & eſt doué d'une grande viteſſe pour courir; ce qui l'a fait nommer *thos* par les Grecs, c'eſt-à-dire prompt à la courſe. Homere eſt le plus ancien Ecrivain qui ait parlé de ces animaux. Il les repréſente acharnés après un cerf aux abois, mais mis bientôt en fuite par un lion qui ſurvient au milieu d'eux. Conſultez auſſi, ſur le *thos*, Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 1. M. de Buffon fait voir que le *panther* de ce même Ariſtote n'eſt autre que la petite eſpece de *thos*, laquelle nous nommons *adive*, mot qui ſignifie loup en langue Arabe, & que je conjecture être le lycaon de Pline, encore que M. de Buffon veuille que le lycaon de Pline

d'autre qui ait cette propriété, ſi ce n'eſt le lycaon (4) des Indes, dont le col, comme l'on croit, eſt à criniere. Mais cette diſpoſition changeante, chez le lycaon & le tarand, réſide dans le poil, & non dans la peau de ces deux animaux. Pour ce qui eſt du thos (5), qui eſt une ſorte de loup, mais plus long de corſage, moins haut ſur jambes, agile au ſaut, vivant de chaſſe, & ne faiſant aucun mal à l'homme, ce n'eſt point dans ſa couleur qu'il éprouve du changement, mais dans ſon poil, qui eſt hériſſé en hiver, & qui, tombant totalement en été, laiſſe alors l'animal à nu. Le tarand eſt de la grandeur d'un bœuf; ſa tête reſſemble à celle du cerf, mais elle eſt plus grande. Il a des cornes rameuſes, le pied fourchu, le poil auſſi long que celui d'un ours & de la couleur du poil de l'âne, du moins quand le tarand n'en emprunte point d'étrangere à celle qui lui eſt propre. Son cuir eſt ſi dur, qu'on en fait des cuiraſſes. Comme il eſt craintif, non content de ſe cacher, il contracte au beſoin la couleur des arbres, des plantes, des fleurs, & des différents lieux où il ſe cache. Auſſi ne le prend-on que très rarement. C'étoit déja une merveille que la peau changeante du khaméléon; mais c'eſt une merveille beaucoup plus ſurprenante qu'il y ait un animal qui poſſede la même faculté verſatile dans ſon poil.

Des porc-épics.

L'INDE (1) & l'Afrique produiſent des porc-épics (2) cuiraſſés

---

ſoit le même animal que l'hyene. En effet, Pline entre dans un trop grand nombre de détails au ſujet de l'hyene pour qu'on puiſſe croire qu'il eût négligé de lui rapporter l'eſpece du lycaon, s'il avoir cru que ces deux animaux n'en fuſſent qu'un.

(1) On trouve auſſi le porc-épic en Perſe, & même en Eſpagne & en Italie, où Agricola obſerve que l'eſpece n'a été tranſportée que dans ces derniers ſiecles.

(2) Porc-épic, comme qui diroit *porc ayant des piquants*. Cet animal ſe nomme en Grec comme en Latin, *hyſtrix*, mot compoſé de ὗς, un porc,

ac herinaceorum genere : ſed hyſtrici longiores aculei, &, cùm intendit cutem, miſſiles. Ora urgentium figit canum, & paulò longiùs jaculatur. Hybernis autem ſe menſibus condit : quæ natura multis, & ante omnia urſis.

De urſis & fœtibus eorum.

CAPUT 36. EORUM coitus hyemis initio : nec vulgari quadrupedum more, ſed ambobus cubantibus complexiſque. Deinde receſſus in ſpecus ſeparatim, in quibus pariunt xxx die, plurimum quinos. Hi ſunt candida informiſque caro, paulò muribus major, ſine oculis, ſine pilo ; ungues tantùm prominent : hanc lambendo paulatim figurant. Nec quicquam rarius quàm parientem videre urſam. Ideo mares quadragenis diebus latent, fœminæ quaternis menſibus.

& de τρίξ, compoſé onomatique du verbe τρήχω, *exaſpero* ; & non pas de θρὶξ, *pilus*, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin ; puiſqu'à partir de ſa ſuppoſition, il faudroit écrire *hyſthrix* par un *th* au milieu du mot, & que d'ailleurs ce mot ne ſignifieroit alors que poil de cochon ; ce qui n'eſt nullement la définition du porc-épic. Ce même animal ſe nomme autrement en Grec χοιρόχυλλος, χύλιος, ἀκανθόχοιρος. Il ſe nomme en Arabe *tzur-ban*, ſelon le Docteur Shaw ; en Anglois, *porcupine* ; en Flamand, *een dier geliick*, *een eghel* ; en Allemand, *ſtachelſchwein*, *dornſchwein*, *taran* ; en Italien, *porco ſpino*, *porco ſpinoſo* ; en Eſpagnol, *puerco eſpino*, ſelon Adrien Junius & M. de Buffon ; *javali*, ſelon Calepin.

(3) M. de Buffon a ſoin de diſtinguer ces deux eſpeces. Le porc-épic eſt originaire, ſelon lui, des pays méridionaux ou des contrées les plus chaudes de l'Orient. Le hériſſon au contraire eſt une eſpece affectée aux climats tempérés & approchants du nord ; d'ailleurs les piquants de l'un ne reſſemblent point à ceux de l'autre. Ces deux eſpeces different auſſi de régime, d'habitudes, d'inclinations, &c. &c. Le hériſſon ſe nomme en Grec ἐχῖνος ; en Latin, *echinus*, *herinaceus*, *erinaceus*, *echinus terreſtris* ; en Italien, *erinaceo riccio*, *aiꝛꝛo* ; en Eſpagnol, *eriꝛo* ; en Portugais, *ouriꝛo*, *orico cackero* ; en Allemand, *igel* ; en Flamand, *egel* ; en Anglois, *urchin*, *heyde-hog* ; en Suédois, *igelkott* ; en Danois, *pind-ſwin* ; en Polonois, *jeꝛ*, *ꝛiennay* ; en Hollandois, *yſerenvereken* ; en ancien François, *eurchon* ;

de piquants. C'eſt une eſpece de hériſſon (3), mais dont les piquants ſont plus longs : il les décoche (4) d'ailleurs comme autant de traits, en tendant ſa peau. C'eſt par ce moyen qu'il prévient la morſure des chiens qui le pourſuivent, les harcelant, même d'aſſez loin, avec ces javelots naturels. Tant que l'hiver dure, il reſte caché ; régime commun à un grand nombre d'animaux, & ſinguliérement aux ours.

Des ours & des ourſons.

LES ours (1) commencent à s'accoupler à l'entrée de l'hiver, non à la maniere ordinaire des quadrupedes, mais en ſe tenant embraſſés réciproquement & en ſe couchant tous deux ſur le côté. Enſuite le mâle ſe retire dans ſon antre, & la femelle dans le ſien, où le trentieme jour elle met bas cinq ourſons pour le plus. Ses petits n'ont d'abord aucune forme déterminée (2) : c'eſt une maſſe de chair blanche, dont le volume excede de peu celui d'un rat, & qui eſt ſans yeux & ſans poil. Rien n'eſt encore articulé chez eux, ſi ce n'eſt les griffes qu'ils ont déja ſaillantes. Ce n'eſt qu'en les léchant que la mere parvient peu-à-peu à leur donner la forme animale. Au reſte, rien de plus rare que de voir une ourſe au moment ou elle met bas, d'autant que les ourſons naiſſent en hiver, tems où le mâle reſte caché pendant

à Madagaſcar, *ſora*, ſelon Flaccourt.

(4) C'eſt un préjugé populaire. Le porc-épic rompt quelquefois ſes piquants, & en perd quelques-uns en ſe roulant, en ſe débattant ; mais il n'a point la faculté de les darder comme un trait. C'étoit au reſte le préjugé de tous les anciens. Claudien a dit du porc-épic :

Qu'il eſt à la fois l'arc, la fleche, & le carquois.

(1) L'ours ſe nomme en Grec ἄρκτος ; en Latin, *urſus* ; en Hébreu, *dob* ; en Italien, *orſo* ; en Allemand, *baer*, *das mennlin* ; en Flamand, *beer* ; en Anglois, *bear* ; en Suédois, *biœrn* ; en Eſpagnol, *oſſo* ; en Polonois, *wewer*, *niedzwiedz*.

(2) C'eſt un préjugé contre lequel s'eſt élevé M. de Buffon. « Les ourſons, dit-il, ne ſont point informes » en naiſſant, comme l'ont écrit les » Anciens : lorſqu'ils ſont nés, ils » croiſſent à-peu-près auſſi vîte que

Specus ſi non habuêre, ramorum fruticumque congerie ædificant, impenetrabiles imbribus, mollique fronde conſtratos. Primis diebus bis ſeptenis tam gravi ſomno premuntur, ut ne vulneribus quidem excitari queant. Tunc mirum in modum veterno pingueſcunt. Illi ſunt adipes medicaminibus apti, contraque capilli defluvium tenaces. Ab iis diebus reſident, ac priorum pedum ſuctu vivunt. Fœtus rigentes apprimendo pectori fovent, non alio incubitu quàm ad ova volucres. Mirum dictu, credit Theophraſtus per id tempus coctas quoque urſorum carnes, ſi aſſerventur, increſcere. Cibi nulla tunc argumenta, nec niſi humoris minimum in alvo inveniri: ſanguinis exiguas circa corda tantùm guttas, reliquo corpori nihil ineſſe. Procedunt vere, ſed mares præpingues: cujus rei cauſa non prompta eſt; quippe nec ſomno quidem ſaginatis, præter quatuordecim dies, ut diximus. Exeuntes herbam quamdam aron nomine laxandis inteſtinis alioqui concretis devorant, circaque ſurculos dentium prædomantes ora. Oculi eorum hebetantur crebrò: quâ maximè causâ favos expetunt, ut convulneratum ab apibus os levet ſanguine gravedinem illam. Invalidiſſimum urſo caput, quod leoni fortiſſimum: ideo urgente vi, præcipitaturi ſe ex aliqua rupe, manibus eo

» les autres animaux. Ils ſont parfai-
» tement formés dans le ſein de la
» mere, &c.»

(3) Cette longue retraite, ce jeûne exceſſif de l'ours femelle, dans le tems même où elle allaite ſes petits, ſont judicieuſement révoqués en doute par M. de Buffon.

(4) On traitera de cette propriété au livre 28.

(5) Ce même fait eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 3, & confirmé par les obſervations des Modernes.

(6) On a parlé de cette herbe à propos des biches au commencement du chap. 32; on reparlera encore de ſes propriétés ſur la fin du livre 24.

quarante

quarante jours, & la femelle pendant quatre (3) mois. Au défaut d'antre, les meres ſe conſtruiſent une loge dont les murs ſont formés d'un amas de brouſſailles & de branches d'arbres, impénétrable aux pluies, & où elles ſe font un lit de feuillage bien tendre. Les quatorze premiers jours de ſa retraite, l'ours eſt accablé d'un ſommeil ſi lourd, qu'en le bleſſant même on ne peut l'éveiller. Cet engourdiſſement léthargique engraiſſe merveilleuſement ces animaux. Leur graiſſe eſt employée dans pluſieurs médicaments. On l'emploie efficacement pour arrêter les progrès de la pelade (4). Du moment qu'ils ſont parvenus à cet excès d'embonpoint, ils ſe tiennent aſſis ſur leur croupe, & tirent leur nourriture de leurs pieds de devant (5), qu'ils ſucent. Ils garantiſſent leurs petits du froid en les ſerrant contre leur poitrine, par un procédé qui reſſemble fort à l'incubation des oiſeaux ſur leurs pouſſins. Mais voici ce qui tient du prodige: Théophraſte témoigne croire que pendant ce même tems, les chairs gardées & cuites de ces mêmes animaux profitent & prennent de l'accroiſſement, encore qu'en diſſéquant des ours, on ne trouve alors chez eux aucun veſtige de nourriture; tout ce qu'on obſerve dans leur ventre, en les ouvrant dans cette époque, ſe réduiſant à une très petite partie d'humeur. Car pour ce qui eſt du reſte du corps, on n'y trouve alors, dit-il, aucune trace de ſang, ſi ce n'eſt quelques gouttes, en petite quantité, dans la région du cœur. Au printems les ours ſortent de leur retraite, également mâles & refaits de graiſſe; ce qui doit jetter dans l'étonnement: car, indépendemment de la diete qu'ils ont obſervée, il eſt conſtant que depuis le moment de leur retraite, loin de rien pratiquer qui tende à les engraiſſer de la ſorte, ils n'ont au contraire dormi que durant quatorze jours, comme nous l'avons obſervé plus haut. A leur premiere ſortie ils dévorent une certaine herbe nommée aron (6) pour ſe libérer le paſſage des inteſtins, & vont s'aiguiſer (7) les dents contre les greffes des arbres.

(7) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, ch. 7.

operto jaciuntur : ac ſæpe in arena colapho infracto exanimantur. Cerebro veneficium ineſſe Hiſpaniæ credunt, occiſorumque in ſpectaculis capita cremant, teſtato, quoniam potum in urſinam rabiem agat. Ingrediuntur & bipedes. Arborem averſi derepunt. Tauros, ex ore cornibuſque eorum pedibus omnibus ſuſpenſi, pondere fatigant. Nec alteri animalium in maleficio ſtultitia ſolertior. Annalibus notatum eſt, M. Piſone, M. Meſſala Coſs. ad XIV Calend. Octobr. Domitium Ahenobarbum Ædilem Curulem urſus Numidicos centum & totidem venatores Æthiopas in circo dediſſe. Miror adjectum Numidicos fuiſſe, cùm in Africa urſos non gigni conſtet.

De muribus Ponticis & Alpinis, & herinaceis.

CAPUT 37. CONDUNTUR hyeme & Pontici mures, hi duntaxat albi : quorum palatum in guſtu ſagaciſſimum, auctores quonam modo intellexerint, miror. Conduntur & Alpini,

(8) Le Pere Hardouin eſt tenté de lire ici *nec alteri. . . aſtutia ſolertior*, au lieu de *nec alteri ſtultitia ſolertior*. Cette correction ne me paroît nullement judicieuſe.

(9) L'an de Rome 603, comme on l'a déja obſervé au livre précédent, chapitre 26.

(10) Pline réitéreta cette aſſertion au chap. 58. Cependant Virgile fait mention des ours d'Afrique, Enéide, livre 5, verſ. 37, dans ce vers :

Horridus in jaculis & pelle Libyſtidis urſæ.

Et l'on ne voit pas pourquoi il n'y auroit point d'ours dans les hauteurs du mont Atlas, qui ſont en tout tems couvertes de neiges. Martial vient à l'appui de Virgile ; il parle expreſſément des ours de la Libye :

Quod fræno Libyci domantur urſi ;

& cette exiſtence de l'eſpece de l'ours en Afrique eſt auſſi confirmée par Hérodote, Solin & d'autres Auteurs.

(1) Ce *mus ponticus* eſt très différent du *mus ponticus* ou *palatouche* dont parle M. de Buffon, & qui eſt un rat volant. Le *mus ponticus* dont il eſt queſtion ici, eſt l'*hermine*, dont nous avons parlé dans les chapitres précédents, en traitant des belettes.

(2) Nous nommons communément ces rats des Alpes, des *marmottes* : cet

Leur vue eſt ſujette à s'affoiblir; c'eſt principalement pourquoi ils recherchent les ruches à miel, afin que les mouches, en les piquant & en leur faiſant ſaigner la tête, ſoulagent la peſanteur qu'ils y reſſentent. Autant le lion a la tête robuſte, autant l'ours l'a foible. C'eſt pourquoi, lorſque, preſſés par le danger, ils ſont contraints de ſe précipiter du haut de quelque roche, ils ont la précaution de porter leurs pattes devant leur front. On en a vu ſouvent dans l'arene qu'un ſeul coup de poing jettoit à terre ſans vie, & la cervelle briſée. Les Eſpagnols penſent que la cervelle de l'ours contient une recette pour les maléfices; c'eſt pourquoi ils brûlent les têtes des ours qui ſont tués dans leurs ſpectacles, ayant éprouvé que cette cervelle, priſe en breuvage, donnoit ce qu'on appelle la rage d'ours. Cet animal marche quelquefois ſur deux pieds. Il deſcend d'un arbre à reculons. Quand il s'attaque aux taureaux, il ſe ſuſpend à leur tête, en s'accrochant à quatre pattes à leur muſle & à leurs cornes, pour les haraſſer de tout ſon poids. Il n'y a point d'animal au monde qui ſoit plus adroit à nuire (8) avec les dehors de la ſtupidité. Les Annales font foi que ſous le Conſulat de Marcus Piſon & de Marcus Meſſala (9), le dix-huit de Septembre, Domitius Ahénobarbus, alors Edile Curule, produiſit dans le Cirque cent ours de Numidie, & autant de chaſſeurs Ethiopiens. Sur quoi je m'étonne que les Annales donnent à ces ours l'épithete de Numidiques; car il eſt conſtant que l'Afrique (10) n'engendre point d'ours.

Du rat Pontique, du rat des Alpes, & du hériſſon.

Les rats (1) Pontiques, qui tous ſont blancs, paſſent pareillement l'hiver dans des trous. On veut que leur palais ſoit doué d'une fineſſe de goût ſinguliere. Je voudrois bien ſavoir par quel procédé les Auteurs qui avancent ce fait ont pu s'en aſſurer. Les rats (2) des Alpes s'enterrent auſſi pendant l'hiver; ils ſont de

animal ſe nomme en Italien *marmont, marmota, marmontana*; en quelques

quibus magnitudo melium eſt : ſed hi pabulo antè in ſpecus convecto, cùm quidam narrent alternos marem ac fœminam, ſupra ſe complexo faſce herbæ, ſupinos, caudâ mordicùs apprehensâ, invicem detrahi ad ſpecum ; ideoque illo tempore detrito eſſe dorſo. Sunt his pares & in Ægypto : ſimiliterque reſident in clunes, & binis pedibus gradiuntur, prioribuſque ut manibus utuntur.

Præparant hyemi & herinacei cibos : ac volutati ſupra jacentia poma affixa ſpinis, unum ampliùs tenentes ore, portant in cavas arbores. Iidem mutationem aquilonis in auſtrum, condentes ſe in cubile, præſagiunt. Ubi verò ſenſêre venantem, contracto ore pedibuſque, ac parte omni inferiore, quâ raram & innocuam habent lanuginem, convolvuntur in formam pilæ, ne quid comprehendi poſſit præter aculeos. In deſperatione verò, urinam ex ſe reddunt tabificam, tergori ſuo ſpiniſque noxiam, propter hoc ſe capi

---

endroits d'Italie, *varoſa*, ſelon Geſner ; en Allemagne & en Suiſſe, *murmelthier*, *murmentle*, *miſtbellerle*, ſelon Geſner ; chez les Griſons, *montanella*, ſelon le même Geſner ; en Polonois, *bobak*, *ſwiſſcz* ; en vieux François, *marmontain*, *marmontaine*, *marmotan*.

(3) On traitera du blaireau au chapitre 38.

(4) Pline, au livre 19, fera du rat d'Egypte une ſorte de hériſſon. Voici ſes paroles : *Egyptiis muribus durus pilus, ſicut herinaceis.*

(5) Le hériſſon n'a qu'une reſſource ; mais elle équivaut à toutes celles du renard : ce qui a donné lieu au proverbe Grec Πολλ' οἶδ' ἀλώπηξ, ἀλλ' ἐχῖνος ἓν μέγα : *Le renard ſait beaucoup de choſes, le hériſſon n'en ſait qu'une grande.* Archiloque, cité par Zénodote & par Plutarque. Nous avons donné la nomenclature polyglotte du hériſſon au chapitre 35.

(6) M. de Buffon ne penſe point que les hériſſons ſe ſervent de leurs piquants à cet uſage ; il eſt dans l'opinion que c'eſt avec la gueule qu'ils prennent tout ce qu'ils veulent ſaiſir.

(7) Ariſtote s'exprime autrement. Il écrit (Hiſt. Anim. l. 9, chap. 9) que le hériſſon prédit le vent du nord ou le vent du ſud en bouchant le côté expoſé au vent qui doit ſouffler ; ce qui eſt confirmé par Plutarque (*De Solert. Anim.*), & par S. Baſyle (Homel. 9, Hexaem. p. 115), ainſi que par Albert le Grand, livre 8, Anim.

la grandeur du blaireau (3). Mais ce qui diſtingue de ceux-là ces derniers, c'eſt la prévoyance qu'ils ont d'amaſſer des proviſions dans leur terrier avant de s'y renfermer. Voici, ſelon quelques-uns, comme ils y procedent. Le mâle & la femelle ſe ſervent ſucceſſivement de chariot & de conducteur, l'un des deux alternativement ſe couchant ſur le dos & embraſſant un faiſceau d'herbe, tandis que l'autre, à charge de revanche, lui prend la queue avec les dents, & le tire ainſi juſqu'au gîte. On prétend que c'eſt pour cette raiſon qu'ils ſont alors tout pelés ſur le dos. On voit en Egypte (4) des rats tout pareils. Les uns & les autres ſe tiennent volontiers aſſis ſur l'arriere-train, & marchent ſur les pieds de derriere, ſe ſervant des pieds de devant comme l'homme fait de ſes mains.

Les hériſſons (5) font auſſi des magaſins pour l'hiver. Ils ſe roulent ſur les fruits tombés à terre, en ramaſſent pluſieurs avec (6) leurs piquants, en tiennent en outre un dans leur gueule, & vont porter le tout dans le creux d'un arbre. Ces mêmes animaux préſagent que le vent d'aquilon (7) tournera au vent auſtral, quand on les voit ſe renfermer dans leurs trous. Quand ils ſentent l'approche du chaſſeur, ils recelent leur muſeau & leurs pieds, ainſi que toute la partie inférieure où ils n'ont que peu de poils ſans piquants, & ſe blottiſſent en forme de boule, tellement qu'on ne peut les toucher ſans rencontrer leurs dards. Dans la derniere extrémité, ils lâchent, par vengeance, leur urine, de maniere à gâter entiérement leur cuir & les piquants qui y tiennent, n'ignorant point que c'eſt pour cette dépouille qu'on leur fait la chaſſe.

Traité 2, chap. 2, p. 252. Ce dernier écrit qu'un citoyen de Conſtantinople qui avoit remarqué cet inſtinct des hériſſons, prédiſoit, par leur moyen, les tempêtes & le calme à ceux qui ſe mettoient en mer, & qu'à ce métier il devint très riche. Ce qui pourroit faire révoquer en doute cette ſcience infuſe des hériſſons à l'égard du beau & du mauvais tems, c'eſt que M. de Buffon, qui a eu en ſa poſſeſſion pluſieurs de ces animaux, & qui paroît avoir ſoigneuſement obſervé toutes leurs habitudes, ne dit pas un mot de ces merveilleuſes, mais très ſuſpectes, prophéties.

gnari. Quamobrem exinanitâ priùs urinâ venari, ars eſt. Et tum præcipua dos tergori, aliàs corrupto, fragili, putribus ſpinis atque deciduis, etiamſi vivat ſubtractus fugâ: ob id non niſi in noviſſima ſpe maleficio eo perfunditur; quippe & ipſi odêre ſuum veneficium, ita parcentes ſibi, terminumque ſupremum opperientes, ut fermè antè captivitas occupet. Calidæ poſtea aquæ aſperſu reſolvitur pila: apprehenſuſque pede altero è poſterioribus, ſuſpendio ac fame necatur: aliter non eſt occidere & tergori parcere. Ipſum animal non, ut remur plerique, vitæ hominum ſupervacuum eſt: ſi non ſint illi aculei, fruſtra vellerum mollitie in pecude mortalibus datâ. Hac cute expoliuntur veſtes. Magnum fraus & ibi lucrum monopolio invenit, de nulla re crebrioribus ſenatuſconſultis, nulloque non principe adito querimoniis provincialibus.

(8) M. de Buffon dit ſimplement que pour le forcer à s'érendre, on le plonge dans l'eau. Ce Savant ne fait aucune mention d'eau chaude.

(9) Les foulons ſe ſervoient comme aujourd'hui de la carde de fer pour ſefancer & démêler les brins de la laine brute, auſſi bien que les brins du chanvre. Mais ce n'eſt point à cette opération préparatoire qu'étoient employés les piquants du hériſſon, comme l'a cru M. de Buffon, qui n'a point aſſez réfléchi que cette phraſe de Pline, *hâc cute expoliuntur veſtes*, ne ſauroit déſigner la matiere premiere de l'habit, mais l'habit même tout fabriqué. Sur quoi il faut ſe rappeller que les draps des Anciens, je dis les draps de luxe, étoient à longs poils, à-peu-près comme ſont nos draps peluchés: d'où les riches qui portoient des habits de drap neuf étoient appellés *pexati*, c'eſt-à-dire vêtus de drap à poils bien peignés:

Pexatus pulchrè, rides mea, Zoile, trita,

écrit Martial au premier livre de ſes Epigrammes; paſſage qui fait voir que c'étoit une marque d'opulence qu'un habit dont les poils étoient peignés, & par conſéquent un peu longs, *pexatus*; & qu'au contraire la marque d'un état voiſin de la pauvreté étoit d'avoir un habit dont les longs poils s'étoient uſés (*trita*). Les vergettes faites de piquants de hériſſon ſervoient donc à débourrer ces ſortes de draps encore bruts, parceque c'étoit le luſtre propre de ces ſortes de vêtements, que les poils en fuſſent bien peignés (*pexati*). On conçoit que la roideur des piquants du hériſſon étoit très propre,

Auſſi eſt-ce un art de ne chaſſer le hériſſon qu'après qu'il a épuiſé le réſervoir de ſon urine. C'eſt alors que ſa peau a tout ſon prix; autrement elle eſt corruptible & fragile, c'eſt-à-dire que les piquants ſe pourriſſent & ſe détachent, même quand l'animal continueroit de vivre & parviendroit à s'échapper. Le hériſſon a la plus grande répugnance pour ſon propre venin; il s'en garantit le plus qu'il peut. Il attend le dernier terme du danger pour en faire uſage; ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'après la perte manifeſte de ſa liberté qu'il a recours à cette arme. Pour contraindre le hériſſon à ſe déblottir, on lui jette de l'eau chaude (8) ſur le corps; après quoi on le ſuſpend par une patte de derriere, & on le laiſſe ainſi mourir de faim. Il n'y auroit pas de profit à le tuer autrement; il faut de néceſſité reſpecter ſa robe. Ce n'eſt pas cependant comme objet de curioſité que le hériſſon eſt recherché, comme on le croit vulgairement: cet animal eſt directement utile au vêtement de l'homme (9). Sans les piquants dont il eſt garni, les toiſons de nos troupeaux nous fourniroient inutilement le duvet moelleux qui nous couvre. C'eſt avec ces piquants du hériſſon qu'on fait des vergettes à luſtrer les habits. C'eſt auſſi dans cette partie du commerce que la fraude a trouvé le moyen d'exercer le plus de monopole. C'eſt là le fréquent objet des décrets du Sénat. Jamais les provinces n'ont porté plus de plaintes à l'oreille de nos Princes (10), qu'au ſujet de cette précieuſe production animale.

non ſeulement à bien peigner & nettoyer ces longs poils, mais encore à les coucher dans leur ſens, à les liſſer, en un mot à les luſtrer en les broſſant; ce que ne ſauroient bien faire aucune de nos broſſes ordinaires. M. de Buffon obſerve que la dépouille du hériſſon, autrefois ſi précieuſe, n'eſt plus aujourd'hui d'aucun uſage; & cela doit être en effet, puiſqu'aujourd'hui les ſeuls draps de luxe qui ſoient en vogue, ſont, ou ratinés, ou à poils preſque abſolument ras.

(10) Le Pere Hardouin a prétendu trouver dans l'ancien Code Romain un veſtige de l'attention des Empereurs à prévenir le monopole du poil de hériſſon. Je ſuis très porté à croire qu'il a pris en cette occaſion l'apparence pour la réalité, & qu'il s'eſt

De leontophono, lynce, melibus, & ſciuris.

CAPUT 38. URINÆ & è duobus aliis animalibus ratio mira eſt. Leontophonon accipimus vocari parvum, nec aliubi naſcens quàm ubi leo gignitur: quo guſtato tanta illa vis, ac cæteris quadrupedum imperitans, illicò exſpiret. Ergo corpus ejus aduſtum aſpergunt aliis carnibus polentæ modo, inſidiantes feræ, necantque etiam cinere. Tam contraria eſt peſtis. Haud immeritò igitur odit leo, viſumque frangit, & citra morſum exanimat. Ille contrà urinam ſpargit, prudens hanc quoque leoni exitialem.

Lyncum humor ita redditus, ubi gignuntur, glaciatur areſcitve in gemmas carbunculis ſimiles, & igneo colore

---

égaré à force de ſavoir. Quoi qu'il en ſoit, je rapporterai ſes paroles: *Extat in codice, lib. 4, tit. 59 de monopoliis, ſimile Zenonis edictum:* Jubemus, *inquit*, ne quis cujuſcumque veſtis, vel piſcis, vel pectinum fortè, aut echini.... monopolium audeat exercere. *Ubi pectinem & echinum nomina piſcium eſſe, perperàm Gothofredus aliique interpretes exiſtimarunt.*

(1) Comme qui diroit le tueur, le meurtrier du lion. Cet animal ſe trouve en Syrie, s'il en faut croire l'Auteur du livre *Demirab. Auſcult.* p. 1166. Nul Moderne n'en fait mention.

(2) Le lynx dont il eſt queſtion ici n'eſt point le lynx d'Europe, qui n'eſt autre que l'once, mais un autre animal qui nous eſt inconnu; au moins eſt-ce l'opinion de M. de Buffon. Les contrées où naît le lynx, ſelon Pline lui-même, comme on l'a dit plus haut, chap. 21, ſont l'Ethiopie & l'Inde; & ce calcul prouveroit, en faveur de M. de Buffon, que le *lynx* de Pline eſt différent du nôtre. Ovide fait auſſi naître le *lynx* dans l'Inde, Métamorphoſ. l. 15, v. 413:

Victa racemifero lyncas dedit India Baccho:
E quibus, ut memorant, quidquid veſica remiſit,
Vertitur in lapides, & congelat aere tacto.

(3) Le lyncurion, en Grec, λυγκέριον, comme qui diroit *lyncis urinâ natum*, n'eſt autre que le *grenat*, qui eſt le faux rubis. Ce mot *grenat* vient de l'Allemand *grind-ſtein*, qui ſignifie pierre vile, & toutes ſortes de fauſſes pierreries. Ce mot *grind*, qui, ſans doute, fut donné de toute ancienneté au grenat par les Celtes & les Germains, donna lieu, comme je penſe, aux Latins d'appeller cette pierre *carbunculum urinum*, c'eſt-à-dire le faux rubis, comme ils diſoient *ovum urinum*, un faux œuf. Les Grecs en au-

Du

Du léontophonte, du lynx, du blaireau, & de l'écureuil.

Il y a deux autres animaux dont l'urine a des propriétés ſurprenantes. J'ai oui dire qu'il exiſte un petit animal nommé le léontophonte (1), & qui ne naît point ailleurs que dans les contrées où l'on trouve le lion; que ce dernier, le maître, l'effroi, le vainqueur de tous les autres animaux, n'a pas plutôt goûté de la chair du léontophonte, qu'il expire à l'inſtant. C'eſt pourquoi les chaſſeurs qui veulent détruire les lions, font réduire ſur le feu le corps d'un léontophonte, juſqu'à l'incinération. Après l'avoir ainſi pulvériſé, ils en ſaupoudrent des chairs qu'ils jettent pour appât à ces bêtes féroces; & cette ſeule cendre ſuffit pour leur donner la mort, tant ce petit animal eſt en tout le fléau du lion. C'eſt donc à juſte titre que celui-ci abhorre cette eſpece, & n'en rencontre jamais un ſans l'écraſer, en ſe gardant toutefois de le mordre. Mais le léontophonte, pour derniere vengeance, lâche alors ſon urine au lion, ſachant bien que le venin qu'elle renferme ne ſera pas moins funeſte à ſon vainqueur que ne l'eſt ſa chair même.

Dans les contrées où naît le lynx (2), ſon urine ſe congele & ſe cryſtalliſe en pierres précieuſes ſemblables à des eſcarboucles, en ce qu'elles imitent la couleur & l'éclat du feu. On nomme cette pierre lyncurion (3); & comme on donne ce même nom

ront fait le mot *ourion*, qui ſignifie ſauvage, brut, & qui, à le dériver du mot Grec *oureus*, un mulet, peut auſſi ſervir à déſigner une production adultérine & bâtarde. Juſques-là le nom de rubis ſauvage ou de pierre bâtarde (*ourion*) que les Grecs donnoient au faux rubis, rendoit parfaitement le *carbunculus urius* ou le *urinum* des Latins, & revenoit également bien au *grind* ou fauſſe pierre précieuſe des Celtes Germains, & même au mot actuel *grenat*. Mais comme *ourion*, en Grec, & *urinus*, en Latin, reveille dans ces deux langues l'idée de l'urine, l'imagination Hellénique ne tarda pas à travailler, & à voir dans cette pierre, nommée *ourion*, une production de l'urine d'un animal étranger. D'autre part l'Inde & l'Ethiopie fourniſſant les plus beaux grenats, & le lynx paſſant pour un animal affecté particu-

fulgentes, lyncurium vocatas, atque ob id ſuccino à pleriſque ita generari prodito. Novêre hoc ſciuntque lynces, & invidentes urinam terrâ operiunt, eoque celeriùs ſolidatur illa.

Alia ſolertia in metu melibus: ſufflatæ cutis diſtentu ictus hominum & morſus canum arcent. Prævident tempeſtatem & ſciuri: obturatiſque, quà ſpiraturus eſt ventus, cavernis, ex alia parte aperiunt fores: de cætero ipſis villoſior cauda pro tegumento eſt. Ergo in hyemes aliis proviſum pabulum, aliis pro cibo ſomnus.

---

liérement à ces contrées, on en conclur que c'étoit l'urine du lynx qui produiſoit le grenat; en un mot, on l'appella *lyncurion*, nom qui brouilla bientôt toutes les idées ſaines qu'on pouvoir avoit ſur l'eſpece de pierre précieuſe en queſtion; rellement que quelques Ecrivains peu inſtruits tranſporterent enſuite cette même dénominarion de *lyncurion* à la production foſſile que nous nommons ambre. Nous reprendrons cette queſtion curieuſe au livre 37, ch. 3.

(4) Comme Pline l'obſervera, livre 37, ſur la fin du chap. 3.

(5) Propriété chimérique, puiſque *lyncurion*, dans le ſens de *pierre produite par l'urine du lynx*, eſt une diction corrompue, une fauſſe dénomination, comme nous l'avons fait voir dans l'avant-derniere note. Au reſte Calepin écrit en deux endroits que de ſon tems on apporta dans nos contrées des lynx d'Afrique, & qu'on vérifia que l'urine de ces animaux n'avoir nullement la propriété de ſe pétrifier.

(6) Le blaireau, en ancien François, *taiſſon* ou *griſart*; en Latin, *meles*, *taxus*; en Italien, *taſſo*; en Eſpagnol, *taſſugo*, *texon*; en Allemand, *tachs*, *dachs*, *dar*; en Flamand, *das*; en Anglois, *badger*, *brock*, *grai*, *boſſon pate*; en Suédois, *graf ſwin*; en Polonois, *borſuc*, *kol-dzıki*, *zbik*; *jaſwiec*, & non pas *jaſwice*, comme on lit chez M. de Buffon.

(7) L'écureuil, nommé en Grec *ski'ouros*, c'eſt-à-dire queue touffue, queue ombrageuſe, ſe nomme en Latin *ſciurus*; en Italien, *ſchirivolo*, *chirivolo*, *ſchirato*, *ſchiratolo*; en Eſpagnol, *harda-eſquilo*; en Allemand, *eychorn*, *eychermlinn*; en Flamand, *eeckhorenken*; en Anglois, *ſquirrel*; en Suédois, *ikorn*; en Polonois, *wijervijorka*; en Ancien François, *eſcurieu*, *eſcuriau*. Deux de nos familles nobles, Françoiſes, du nom de Foulquer, autrement Fouquet, portent pour armoiries, l'une un ſeul, l'autre trois écureuils: ce qui me feroit croire qu'en très ancien Gaulois le nom de l'écureuil étoit *foul-kat*, comme qui diroit le chat-foulon, parcequ'il grat-

à (4) une ſorte d'ambre, quelques-uns en ont pris occaſion d'écrire que l'ambre eſt auſſi le produit de l'urine des lynx. Ces animaux, qui n'ignorent point cette propriété (5) de leur liqueur urinale, nous en envient la poſſeſſion, & à cet effet la recouvrent de terre. Mais ils ne font par-là qu'accélérer la conſolidation de cette liqueur.

La crainte inſpire un autre expédient aux blaireaux (6); ils s'enflent alors & ſe gonflent la peau au point de ne craindre ni les coups de l'homme, ni les morſures du chien. Les écureuils (7) préſagent les changements (8) de tems, en bouchant leur trou du côté où le vent doit ſouffler, & en ouvrant le côté oppoſé. Au reſte leur queue eſt tellement garnie de poil, que ces animaux s'en couvrent tout le corps. Ainſi des différents animaux que nous venons de nommer, les uns font des proviſions pour l'hiver, le ſommeil tient lieu aux autres de nourriture.

---

te, épluche, foule & carde tout ce qu'il peut attrapper; racines *katte*, un char, & *wulck* ou *walck*, un foulon, en langue Belgique : ce qui paroît confirmer ce que j'ai avancé dans mes *Origines Uriennes*, que *Cativulcus* eſt chez Jules Céſar la traduction du nom propre Foulquet. Conſultez la deſcription de l'écureuil chez M. de Buffon, volume 7. Il paroît que le nom de l'écureuil, à Madagaſcar, eſt *tſitſihi* : c'eſt une eſpece griſe, & qui n'eſt ni belle ni docile à apprivoiſer, ſelon Flaccourt. Mais M. de Buffon décide que l'écureuil d'Europe forme une eſpece à part, & qu'il ne faut confondre ni avec le *tſitſihi* de Madagaſcar, ni avec l'écureuil blanc de Siam, ni avec l'écureuil gris & un peu tacheté de Bengale, ni avec l'écureuil rayé du Canada, ni avec l'écureuil noir de la Caroline, ni avec le grand écureuil gris de Virginie, ni avec l'écureuil de la nouvelle Eſpagne, à raies blanches, ni avec l'écureuil blanc de Sibérie, ni avec l'écureuil varié, appellé auſſi *mus Ponticus*, ni avec le petit écureuil d'Amérique, ni avec celui du Breſil, ni avec celui de Barbarie, ni avec le rat palmiſte, &c. &c.

(8) Cette prévoyance de l'écureuil eſt célébrée dans deux vers Grecs de Manuel Phile, dont voici la traduction Latine par Camerarius :

Caudâque pennatum, & futurorum ſagax,
Euri procellam adversùs obdens oſtia.

M. de Buffon ne paroît point avoir grande foi à ces prophéties de l'écureuil, comme on en peut juger par le ſilence abſolu qu'il garde ſur ce ſujet.

De vipera, cochleis, & lacertis.

CAPUT 39. SERPENTIUM vipera ſola terrâ dicitur condi, cæteræ arborum aut ſaxorum cavis. Et aliàs vel annuâ fame durant, algore modò dempto. Omnia ſeceſsûs tempore veneno orba dormiunt.

Simili modo & cochleæ. Illæ quidem iterum & æſtatibus, adhærentes maximè ſaxis : ut etiam injuriâ reſupinatæ avulſæque, non tamen exeant. In Baleáribus verò inſulis cavaticæ appellatæ (non prorepunt è cavis terræ, neque herbâ vivunt) uvæ modo inter ſe cohærent. Eſt & aliud genus minùs vulgare, adhærente operculo ejuſdem teſtæ ſe operiens : obrutæ terrâ ſemper hæ, & circa maritimas tantùm Alpes quondam effoſſæ, cœpêre jam erui & in Veliterno. Omnium tamen laudatiſſimæ in Aſtypalæa inſula.

Lacertæ, inimiciſſimum genus cochleis, negantur ſemeſtrem vitam excedere. Lacerti Arabiæ cubitales : in Indiæ

(1) La vipere, en Hébreu, *ephhéh*; en Grec, *ekhis*, *ekhidna*; en Latin, *vipera*, *excetra*; en Anglois, *viper*; en Allemand, *nater*, *hegknater*, *brantſchlang*; en Flamand, *adderſlange*; en Italien, *maraχχo*, *vipera*; en Eſpagnol, *vivora*, *bicha*; en Slawon, *χmiia*. La vipere eſt ainſi nommée de ce qu'elle eſt vivipare.

(2) C'eſt pourquoi les Slawons la nomment *χmiia*, comme qui diroit *χiemia*, terre, *χiemski*, terreſtre, &c. ou peut-être auſſi parceque, à cauſe du froid, elle ſe cache en terre, *χima*, en Slawon, ſignifiant l'hiver. Ce rapport du mot qui ſignifie la terre, au mot qui ſignifie l'hiver, eſt bien digne des peuples ſeptentrionaux.

(3) L'eſcargot, autrement limaçon & coc-limaçon, ou limaçon à coquille (on prononce co-limaçon), ſe nomme en Hébreu, *ſchalbul*; en Grec, *kokhlos*, *kokhlias*, *ſeſilos*; en Italien, *lumaca*, *bumbo*, *buovolo*; en Eſpagnol, *almeja*, *caracol*; en Allemand, *ſchecken*; en Flamand, *ſlecken*, *metten*, *huyſken*; en Slawon, *ſlimak*.

(4) Le mot Latin *uva* a un rapport manifeſte avec le mot Grec ὄγκος, qui ſignifie *gibbus*, une tumeur, une boſſe, ainſi qu'avec le mot *ubertas*, ſynonyme de *copia* : or *copulare*, d'où vient *copia*, a ſa racine, ou paroît l'avoir, dans le verbe Hébreu *ċapal*, accoupler; d'où *kab*, une ſorte de meſure, nommée auſſi en Latin *cabus*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les iſles Baléares, où les eſcargots en queſtion avoient, en vertu de leur conformation en grappe, le nom de *cavatices*, ſont reconnues par les anciens Auteurs pour une fondation Eſpagnole. Or,

Des viperes, des eſcargots, & des lézards.

On dit que parmi les ſerpents, la vipere (1) eſt le ſeul reptile qui ſe cache dans la terre (2); que tous les autres ſe retirent dans des creux d'arbres ou de rochers; qu'au ſurplus les viperes peuvent vivre un an entier ſans prendre de nourriture, pourvu qu'elles ne ſoient point ſaiſies du froid. En général tous les ſerpents ſont ſans venin tout le tems de leur retraite, qui ſe paſſe dans le ſommeil.

Les eſcargots (3) ſont pareillement engourdis l'hiver; & ce même aſſoupiſſement leur reprend encore durant l'été, ſur-tout aux eſcargots qui s'attachent aux pierres de roches: car avec telle violence qu'on renverſe ou qu'on arrache ces derniers du lieu où ils tiennent, ils ne ſortent point de leurs coquilles. Aux iſles Baléares, il y a des eſcargots cavatices; on les appelle ainſi (non que ceux de cette eſpece faſſent leur retraite dans les cavités de la terre, & même ils ne vivent point d'herbe), mais parcequ'ils forment une grappe (4) de pluſieurs cabochons qui tiennent étroitement les uns aux autres. Il y a parmi les eſcargots une eſpece moins commune, laquelle ſe renferme hermétiquement, au moyen d'un opercule qui fait corps avec la coquille. Ceux-ci vivent toujours enfouis ſous terre. Autrefois on n'en déterroit qu'autour des Alpes maritimes; on a commencé depuis peu à en tirer auſſi de la campagne de Velitres: mais les plus renommés de tous ſont dans l'iſle d'Aſtypalée.

Les lézards (5) font une guerre continuelle aux eſcargots. On aſſure qu'ils ne vivent pas plus de ſix mois. On voit en Arabie des lézards d'une coudée. Dans l'Inde, ſur la montagne nom-

en Eſpagnol moderne, *gibbus*, en Grec βῶος, & dont nous avons fait voir le rapport avec *uva*, ſe dit *cor-cavado*; ce qui ſuffiroit pour expliquer le rapport que Pline indique ici entre le nom Baléare de *cavatice* ou *cabatice*, ou plutôt *cobatice*, & la forme de grappe qu'affectent, ſelon Pline, les divers aſſemblages d'eſcargots propres aux iſles Baléares.

(5) Le lézard ſe nomme en Hébreu, *chomet*; en Grec, *ſauros*, *ſaura*; en Allemand, *heyder*, *heydochs*; en Flamand, *hagediſſe*; en Italien, *lacerta*, *lacertola*, *liguro*, *zamarro*; en Eſpagnol, *lagarto*, *gartija*, *lagardiza*; en Anglois, *lyſarde*.

verò Nyſa monte, XXIV in longitudinem pedum, colore fulvi, aut punicei, aut cærulei.

De canibus.

CAPUT 40. Ex his quoque animalibus quæ nobiſcum degunt; multa ſunt cognitu digna. Fideliſſimi ante omnia homini canes atque equi. Et pugnaſſe adverſus latrones canem pro domino accepimus, confectumque plagis à corpore non receſſiſſe, volucres & feras abigentem. Ab alio in Epiro agnitum in conventu percuſſorem domini, laniatuque & latratu coactum fateri ſcelus. Garamantum regem canes ducenti ab exilio reduxêre, præliati contra reſiſtentes. Propter bella Colophonii, itemque Caſtabalenſes, cohortes canum habuêre: eæ primæ dimicabant in acie nunquam detrectantes. Hæc erant fidiſſima auxilia, nec ſtipendiorum indiga. Canes defendêre Cimbris cæſis domus eorum plauſtris impoſitas. Canis Jaſone Lycio interfecto, cibum capere noluit, inediâque conſumptus eſt. Is verò cui nomen Hyrcani reddidit Duris, accenſo Regis Lyſimachi rogo, injecit ſe flam-

(1) Le chien ſe nomme en Hébreu, *cheleb*; en ancien Egyptien, *anubis*; en Grec, *kyôn*; en Allemand, *hund*; en Flamand, *hondt*; en Italien, *cane*, *cagna*, *cagnola*; en Eſpagnol, *can*, *perro*, *perra*; en Anglois, *dogghe*, *bytche*; en Polonois, *pies*, *pſi*, *ogar*. Conſultez l'hiſtoire naturelle du chien chez M. de Buffon, volume 6.

(2) Le cheval ſe nomme en Hébreu *ſus*; en Grec, *hippos*; en Italien & en Eſpagnol, *cavallo*; en Allemand, *roſs*, *pferdt*; en Flamand, *peerdt*; en Anglois, *horſe*; en Slawon, *kon*, *bachmat*.

(3) Du Roi Pyrrhus, celui qui fit la guerre aux Romains, & qui fut tué dans Argos. Voyez Tzetzès, Chiliad. 4, Hiſt. 131, verſ. 211.

(4) Le même fait & le précédent ſont pareillement racontés par Solin, chap. 15.

(5) Cette même coutume eſt attribuée aux Magnetes du Méandre par Pollux, livre 5, chap. 5; aux Magnéſiens & aux Hyrcaniens par Elien, Hiſt. Anim. chap. 38; aux Gaulois par Strabon, livre 4.

(6) Ceux de *Caſtabala*, dont on a parlé, livre 5, chap. 27; ou d'une autre *Caſtabala*, dont on a parlé, livre 6, chap. 3.

(7) Par Marius.

(7*) Il eſt auſſi nommé Hyrcan par Plutarque (*De Solert. Animal.*).

(8) Voſſius (Hiſt. Gr. p. 98) to-

mée Nyſa, il s'en trouve de vingt-quatre pieds de long, dont les uns ſont roux, les autres rouges, & les autres bleus.

Des chiens.

On raconte des animaux deſtinés à vivre avec nous pluſieurs traits dignes, à tous égards, d'être recueillis. Les plus fideles à l'homme ſont, ſans contredit, le chien (1) & le cheval (2). J'ai oui dire qu'un chien avoit défendu ſon maître contre des voleurs; que, tout percé de coups qu'il étoit, il n'avoit point voulu abandonner le corps mort de ce même maître, mais qu'il avoit continué de le défendre contre les inſultes des oiſeaux carnaſſiers & des bêtes féroces : qu'un autre, en Epire, reconnut dans une aſſemblée le meurtrier de ſon maître (3), & ne ceſſa point de le mordre & d'aboyer après lui qu'il ne l'eût contraint d'avouer ſon crime : qu'un Roi (4) des Garamantes, exilé de ſes Etats, y étoit rentré de force, aſſiſté d'un cortege de deux cents chiens, qui terraſſerent tous les oppoſants : que les Colophoniens (5), ainſi que les Caſtabaleſes (6), menoient autrefois des troupes de chiens à la guerre; qu'on les mettoit au premier rang, & qu'ils ne reculoient jamais, faiſant l'office des plus fidelles troupes auxiliares, ſans être à charge pour la paie au parti qui les employoit. Après la défaite des Cimbres (7), ce furent leurs chiens qui défendirent leurs chariots qui portoient les maiſons ambulantes de ces peuples. Jaſon de Lycie ayant été tué, ſon chien ſe laiſſa mourir de faim. Le chien nommé Hyrcan (7*) comme l'appelle l'Hiſtorien Duris (8), & qui appartenoit au Roi Lyſimaque, ayant vu allumer le bûcher de ſon maître, ſe jetta (9) dans les flammes.

moigne penſer que le Duris qui eſt cité dans l'indice du livre 34, comme ayant traité de la gravure, eſt différent de l'Hiſtorien Duris de Samos, qui avoit écrit ſur les pyramides d'Egypte, & qui probablement eſt celui dont parle ici Pline. Conſultez, ſur Duris, Voſſius au livre cité plus haut, Jonſius, *De Script. Hiſt. Philoſoph.* p. 122; & nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(9) Ce fait eſt confirmé par Plutarque (*De Solert. Anim.*); par Elien (Hiſt. Anim. l. 6, ch. 25); & par Solin, ch. 15.

mæ : ſimiliterque Hieronis Regis. Memorat & Pyrrhum Gelonis tyranni canem Philiſtus. Memoratur & Nicomedis Bithyniæ Regis, uxore ejus Coſingi laceratâ, propter laſciviorem cum marito jocum. Apud nos Volcatium nobilem, qui Caſcellium jus civile docuit, aſturcone è ſuburbano redeuntem, cùm adveſperaviſſet, canis à graſſatore defendit. Item Cælium Senatorem ægrum Placentiæ ab armatis oppreſſum : nec priùs ille vulneratus eſt, quàm cane interempto. Sed ſuper omnia in noſtro ævo actis populi Romani teſtatum, Appio Junio & P. Silio Coſs. cùm

(10) Sur quoi conſultez Tzetzès, Chiliad. 4, verſ. 226; Elien, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 62, & Hiſt. var. l. 1, chap. 13.

(11) Tous les manuſcrits portent *Coſingi*. Chez Tzetzès, Chiliad. 3, Hiſt. 115, verſ. 965, cette même Princeſſe eſt appellée *Dixitêlê*; ce qui a jetté tous les critiques dans un étrange embarras. Voici le mot de l'énigme : *Dixitêlê* eſt chez Tzetzès la traduction Grecque du mot Phrygien *Coſingis*; ſur quoi j'obſerverai que cet Auteur a ſoin de nous apprendre que la Princeſſe en queſtion étoit de race Phrygienne. Il ne s'agit donc plus que de trouver le rapport du nom Phrygien dont s'eſt ſervi Pline, au nom Grec dont s'eſt ſervi Tzetzès. Or *dixitêlê* eſt un compoſé des deux mots Grecs, *dixa*, une chevre en langage Béotien, & *itêlê*, ſubſtantif féminin dérivé de *italos* ou *itêlos*, ſynonyme en Grec du *vitulus* des Latins, lequel mot *vitulus* ſert chez nombre d'Auteurs, & notamment chez Pline, à exprimer le petit nouveau né d'un animal quelconque; & c'eſt auſſi le ſens du mot Grec *itêlos*, qui, parmi diverſes acceptions, ſignifie *puer*, *parvulus*, *infans*. Ainſi *dix'-itêlê* ſignifie une petite chevrette, une toute jeune chevre. Ce nom étoit peut-être commun dans la famille de cette Princeſſe, comme pluſieurs de nos familles ſe nomment *Chevreau*, *Chevret*, *Monchevrel*, &c. ou bien c'étoit un nom de careſſe & d'amitié tiré des animaux, comme nous diſons, *mon chaton*, *ma poulette*, &c. Or je vais prouver que, dans ce ſens de *petite chevre*, le nom Grec *Dix'-itêlê* eſt la traduction exacte du nom barbare *Coſingis*. En effet, *koſa*, en langue Slawone ou Celtoſcythe moderne, ſignifie une chevre; & *ing* eſt une terminaiſon, un diminutif onomatique, qui, ſelon Rapin Thoyras, exprime la filiation. Ainſi *kos'-ing* ſignifie un chevretin, une chevrette, une petite chevre, &c. &c. Or, que les anciens Phrygiens aient été, dans le principe, une colonie Celtoſcythe, c'eſt l'opinion formelle de Leibnitz dans ſa Théodicée; & c'eſt au ſurplus une vérité hiſtorique que la comparaiſon réfléchie des deux

Pareille

Pareille choſe arriva (10) aux funérailles du Roi Hiéron. L'Hiſtorien Philiſte cite un trait mémorable de la fidélité de Pyrrhus, chien du Tyran Gelon. On cite auſſi l'aventure de la Reine Coſingis (11), femme de Nicomede Roi de Bithynie, qui fut déchirée (12) par le chien de ce Prince, pour avoir joué avec trop de pétulance avec le Roi ſon mari. Parmi nous Volcatius, noble Romain, celui qui montra le droit civil à Caſcellius (13), revenant d'un des fauxbourgs de la ville, ſur ſa haquenée, au déclin du jour, fut défendu par ſon chien contre un homme qui l'attaqua. Le Sénateur Cælius (14), étant malade à Plaiſance, fut aſſailli par pluſieurs gens armés, qui pourtant ne purent parvenir à le bleſſer qu'après avoir tué ſon chien. Mais un trait qui paſſe tous ceux-là en merveille, c'eſt celui dont notre âge a été témoin, & qui eſt atteſté dans les Annales Romaines. On y lit que, ſous le Conſulat (15) d'Appius Junius & de Publius Silius, lorſque, pour venger (16) la

idiômes démontre, & que je penſe avoir expoſée dans tout ſon jour dans mes *Origines Uriennes*. Je me contenterai de remettre ici ſous les yeux du Lecteur cette aſſertion remarquable de Solin, que la Galatie, cette majeure partie de l'ancienne Phrygie, a été occupée, dès les premiers âges du monde, par les plus anciens Gaulois : *Galatiam, primis ſæculis, priſcæ Gallorum gentes occupavêre.*

(12) Ce chien enleva à la Reine l'épaule droite, ſelon Tzetzès, au lieu cité plus haut. La Reine *Dipitêlê*, ſelon Tzetzès, étoit de race Phrygienne, femme du Roi Nicomede, mere de Pruſias, de Zielus & de Lyſandra. Cet Auteur ajoute que jouant indiſcrétement avec le Roi ſon mari, ſon chien, qui étoit de race moloſſe, c'eſt-à-dire un gros mâtin, ſe jetta ſur elle, croyant qu'elle attaquoit ſérieuſement le Roi, & que, par une cruelle morſure, il lui enleva l'épaule droite, &c. &c.

(13) Caſcellius, dont parle Horace, Art. Poet. v. 371 :

Nec ſcit quantum Caſcellius Aulus:
Sed tamen in pretio eſt.

(14) Elien l'appelle *Calvus* (Καλϐος). Le Pere Hardouin ſoupçonne, avec raiſon ce me ſemble, qu'il faut corriger Elien par Pline, & lire au texte Grec Καίλιος.

(15) L'an de Rome 781, ſous la quinzieme année de l'empire de Tibere. Ce même fait eſt raconté par Solin, ſans doute d'après Pline, chapitre 15.

(16) C'eſt là ce que Pline a voulu dire, comme l'a compris Dupinet. Ce-

animadverteretur ex cauſa Neronis Germanici filii, in T. Sabinum & ſervitia ejus, unius ex his canem nec à carcere abigi potuiſſe, nec à corpore receſſiſſe, abjecti in gradibus Gemoniis, mœſtos edentem ululatus, magnâ populi Romani coronâ : ex qua cùm quidam ei cibum objeciſſet, ad os defuncti tuliſſe. Innatavit idem, cadaver in Tiberim abjecti ſuſtentare conatus, effusâ multitudine ad ſpectandum animalis fidem.

Soli dominum novêre : & ignotum quoque, ſi repentè veniat, intelligunt. Soli nomina ſua, ſoli vocem domeſticam agnoſcunt. Itinera quamvis longa meminêre. Nec ulli præter hominem memoria major. Impetus eorum & ſævitia mitigatur ab homine confidente humi.

Plurima alia in his quotidie vita invenit : ſed in venatu ſolertia & ſagacitas præcipua eſt. Scrutatur veſtigia atque

pendant notre Auteur eſt ici en oppoſition évidente avec Tacite & Dion, ainſi qu'avec Suétone, vie de Caligula, ch. 7, & vie de Tibere, ch. 54.

(17) Néron, non pas l'Empereur, mais le fils de Céſar Germanicus.

(18) Les meilleurs manuſcrits portent *Titius*, & non pas *Titus*, comme liſent les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin. Cette leçon, *Titius*, eſt d'ailleurs confirmée par Tacite, Annal. l. 4.

(19) Tous les manuſcrits portent *in gradibus gemitoriis*. Les Editeurs corrigent *in gradibus gemoniis*, cette derniere leçon étant celle de tous les Ecrivains Latins. Le Pere Hardouin ſoupçonne que l'une & l'autre étoient en uſage, & que cette expreſſion *ſcalæ gemoniæ* ou *ſcalæ gemitoriæ*, *gradus gemonii* ou *gradus gemitorii*, ſignifie *ſcalæ* ſeu *gradus gemitûs* & *calamitatum*, rejettant l'opinion de ceux qui attribuent l'érection des gémonies à Gemonius. Au reſte Tacite & Dion écrivent que Titius Sabinus fut traîné lui-même aux gémonies. Mais Pline n'entre point dans ce détail particulier : & c'eſt ſans fondement que le Pere Hardouin paroît craindre, qu'à partir du récit de Dion, livre 58, on ne puiſſe croire que le chien en queſtion donna tous ces témoignages de zele à Sabinus lui-même, & non pas à ſon eſclave ; puiſque, ſelon Tacite, on n'expoſa Sabinus aux gémonies qu'après lui avoir coupé la tête. Ce n'eſt donc point à ſa bouche, mais à celle de ſon eſclave, que le morceau de pain dont parle Pline fut porté.

(20) Voyez, ſur cet inſtinct du chien à connoître ſon maître, Columelle, livre 9, chap. 12, & Cicéron (*De natur. Deor.* l. 2.).

mort de Néron, fils de Germanicus (17), on fit ſubir le dernier ſupplice à Titius (18) Sabinus & à ſes eſclaves, un de ceux-ci avoit un chien qu'on ne put jamais chaſſer de la priſon, & qui, lorſque l'eſclave en queſtion eut été mis à mort, ne quitta point le cadavre, mais l'accompagna aux marches Gémoniennes (19), où il fut expoſé, & là ſe mit à hurler plaintivement, en préſence d'un grand nombre de ſpectateurs aſſemblés alentour de ce lieu. On lit, dis-je, dans ces mêmes actes que quelqu'un des aſſiſtants ayant jetté un morceau de pain à ce chien, il alla le porter à la bouche du défunt; & que lorſqu'on eut précipité le cadavre dans le Tibre, le chien s'efforça encore de le ſoutenir ſur l'eau en nageant auprès: rare exemple de fidélité dans un animal, & dont le ſpectacle attira un concours innombrable de peuple.

Le chien eſt le ſeul animal qui connoiſſe (20) ſon maître; il ſait même le diſtinguer avant de le connoître (21) encore, & deviner que c'eſt lui, dès la premiere fois qu'il le voit entrer dans la maiſon. Le chien eſt auſſi le ſeul animal qui connoiſſe ſon nom (21*), & la voix de ſon maître. Quelque long que ſoit un voyage, il conſerve le ſouvenir de tous les lieux (22) où il a paſſé. L'homme ſeul a la mémoire meilleure. On appaiſe la fougue & la fureur d'un chien dont on eſt aſſailli, en s'aſſeyant à terre.

Parmi les utilités ſans nombre que les hommes tirent journellement des ſervices du chien, la chaſſe (23) tient le premier rang.

(21) Le Pere Hardouin interprete le mot *ignotum* de deux manieres doublement fauſſes. Ou Pline, dit-il, a voulu dire qu'un chien reconnoît ſon maître même déguiſé & inconnu pour tout autre, ou bien qu'il ſait diſtinguer un étranger, *ignotum hominem*; ce qu'il témoigne, ajoute-t-il, en jappant après lui.

(21*) Pline oublie que les chats, les chevres, les biches privées, le cheval & même pluſieurs oiſeaux, connoiſſent leur nom, diſtinguent la voix de leur maître. Pline enfin oublie ici ce qu'il a dit plus haut de l'éléphant.

(22) J'ai oui certifier qu'un chien Danois appartenant à M. Lambert, Libraire-Imprimeur à Paris, & qu'il avoit donné à un Seigneur étranger, étoit revenu à ſon premier maître de l'extrémité de l'Allemagne.

(23) Au lieu de *in venatu ſolertia*, un manuſcrit porte *in venatûs ſolertia*, c'eſt-à-dire, *dans l'art de la chaſſe*.

perſequitur, comitantem ad feram inquiſitorem loro trahens: quâ viſâ quàm ſilens & occulta, quàm ſignificans demonſtratio eſt, caudâ primùm, deinde roſtro! Ergo etiam ſenectâ feſſos, cæcoſque ac debiles ſinu ferunt, ventos & odorem captantes, prodenteſque roſtro cubilia.

E tigribus eos Indi volunt concipi: & ob id in ſylvis coitûs tempore alligant fœminas. Primo & ſecundo fœtu nimis feroces putant gigni, tertio demum educant. Hoc idem è lupis alii: Gallicorum greges ſuum quiſque ductorem è canibus iis ſecum habent; illum in venatu comitantur, illi parent. Nam-

(24) En murmurant d'un ton ſourd, & ſans japper, ou en ne jappant qu'en dedans. C'eſt du moins l'interprétation du Pere Hardouin, qui cite à ce propos un paſſage remarquable d'Ennius:

Animuſque in pectore languet,
Luſtrum ſi fortè ex nare ſagaci ſenſit, &c.

C'eſt auſſi à ce ſilence diſcret du chien qu'ont rapport les vers ſuivants du Poëte Lucrece, l. 4:

Venator tenet ora levis clamoſa Moloſſi,
Spartanos, Cretaſque ligat: nec creditur ulli
Sylva cani, niſi qui preſſo veſtigia roſtro
Colligit, & prædâ neſcit latrare repertâ,
Contentus tremulo monſtraſſe cubilia loro.

(25) Aut effeta levi teſtatur gaudia caudâ,
Aut ipſa infodiens uncis veſtigia plantis
Mandit humum, celſaſve apprenſat naribus auras.
Gratius. Cyneget. v. 237.

(26) Trois manuſcrits portent *protendenteſque roſtra ad cubilia*, au lieu de *prodenteſque roſtro cubilia*.

(27) Ce fait eſt avancé auſſi par Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 33; par Diodore de Sicile, Bibl. l. 17; & par Solin, ch. 15: mais M. de Buffon ne croit pas la choſe poſſible. Peut-être les Anciens ont-ils confondu avec le tigre le grand ou le petit chacal, qui forme une eſpece mitoyenne entre le chien & le loup. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable que les Anciens ont parlé du chacal ſous le nom de *panther*, & que ce nom ſembloit inviter à l'erreur, je veux dire, à prendre le chacal pour une ſorte tigre; d'autant qu'il étoit facile, vu la reſſemblance des noms, de confondre le *panther* avec la *panthere*, qu'on croyoit jadis être une ſorte de tigre. Cet uſage d'accoupler une chienne avec un tigre eſt attribué par Gratius (*Cyneget.*) aux Hyrcaniens:

Sed non Hyrcanæ ſatis eſt vehementia genti
Tanta: ſuis petiêre ultrò fera femina ſylvis.
Dat Venus acceſſus, & blando fœdere jungit.
Tunc & manſuetis tutò ferus errat adulter
In ſtabulis, utroque gravis ſuccedere tigrim
Auſa canis, majore tulit de ſanguine fœtum.

(28) Ce paſſage de Pline étoit fort obſcur. Elien, livre 8, Hiſt. Anim. chap. 1, en détermine le ſens, & nous l'avons ſuivi.

C'eſt là ſur-tout qu'il fait remarquer ſon ſavoir-faire & ſa ſagacité. C'eſt lui qui découvre la piſte, & qui la ſuit juſqu'au bout, en tirant à lui le chaſſeur par la leſſe à laquelle celui-ci le tient attaché. Auſſi-tôt qu'il a apperçu le gibier, avec quel ſilence (24), quel myſtere, mais quelle expreſſion, il en donne avis, d'abord en remuant la queue, puis en flairant (25) de ce côté-là! Auſſi la vieilleſſe même du chien eſt utile à la chaſſe; car lorſqu'il eſt devenu vieux, débile & aveugle, les chaſſeurs le portent encore dans leurs bras pour découvrir (26) par ſon moyen le gîte des bêtes, gîte qui ne peut échapper à l'odorat du chien, dont le nez eſt toujours en quête, & va furetant en l'air les moindres particules odorantes.

Les Indiens aiment que leurs chiens aient des tigres (27) pour peres. A cet effet quand les chiennes ſont en chaleur, ils les attachent dans les forêts. Cette premiere génération, & même la ſeconde (28) qui en provient, ſont réputées féroces: auſſi n'eſt-ce que la troiſieme qu'ils prennent ſoin d'élever. D'autres peuples élevent pareillement des chiens qui proviennent de l'accouplement d'une chienne & d'un loup (29). Les meutes Gauloiſes (30) ont chacune un de ces chiens pour chef, le ſuivent à la chaſſe, & lui obéiſſent (31); car il y a, de chien à chien, une ſorte de

(29) M. de Buffon, qui a eſſayé d'accoupler l'eſpece du chien avec celle du loup, & qui n'a pu y réuſſir, ſe croit fondé à rejetter l'exiſtence de ces races de chiens provenant d'un loup. Cependant, en quelques endroits de ſon excellent ouvrage, il paroît comme incertain de ce qu'il en doit penſer. Nous imiterons ſa prudence & ſes doutes; & quoique nous ayions plus haut paru déférer à ſon premier avis, nous croyons pouvoir au moins mettre en queſtion ſi dans certains climats il ne proviendroit pas une race *métis* d'une chienne lâchée aux loups dans une forêt, où ceux-ci ſeroient en pleine liberté.

(30) La plupart des manuſcrits portent *Galli quorum greges*; je lis avec le ſecond manuſcrit royal *Gallicorum greges* dans le ſens de *Gallicorum canum greges*. C'eſt manifeſtement l'intention de Pline.

(31) Au lieu de *ductorem è canibus & ducem habent*, comme liſent les Editeurs, je lis au texte, *ductorem è canibus iis ſecum habent*. Ces deux mots *iis ſecum* ont été altérés dans pluſieurs manuſcrits, dont les uns portoient très anciennement *lyciſcum*, à

que inter ſe exercent etiam magiſteria. Certum eſt juxta Nilum amnem currentes lambere, ne crocodilorum aviditati occaſionem præbeant. Indiam petenti Alexandro Magno, Rex Albaniæ dono dederat inuſitatæ magnitudinis unum : cujus ſpecie delectatus juſſit urſos, mox apros, & deinde damas emitti, contemptu immobili jacente eo. Quâ ſegnitie tanti corporis offenſus Imperator generoſi ſpiritûs, eum interimi juſſit. Nunciavit hoc fama Regi. Itaque alterum mittens addidit mandata, ne in parvis experiri vellet, ſed in leone elephantove. Duos ſibi fuiſſe : hoc interempto, præterea nullum fore. Nec diſtulit Alexander, leonemque fractum protinus vidit. Poſtea elephantum juſſit induci, haud alio magis ſpectaculo lætatus. Horrentibus quippe per totum corpus villis, ingenti primùm latratu intonuit : mox ingruit aſſultans, contraque belluam exſurgens hinc & illinc, artifici dimicatione, quà maximè opus eſſet, infeſtans atque evitans, donec aſſiduâ rotatam vertigine afflixit, ad caſum ejus tellure concuſsâ.

Canum generi bis anno partus. Juſta ad pariendum annua ætas. Gerunt in utero ſexagenis diebus. Gignunt cæcos : & quo largiore aluntur lacte, eo tardiorem viſum accipiunt ; non tamen unquam ultra viceſimum primum diem, nec ante ſeptimum. Quidam tradunt, ſi unus gi-

---

en croire Iſidore & Servius. Geſner dit en avoir vu qui portoient *lintiſcum*. Je penſe avoir rétabli la leçon originale.

(32) Conſultez à ce ſujet Elien, Hiſt. Animal. chap. 53 ; Hiſt. var. l. 1, chap. 4 ; Solin, chap. 15, & la Fable de Phedre, livre 1 :

Canes currentes bibere in Nilo flumine ;
A crocodilis ne rapiantur, traditum eſt, &c.

(33) Ce chien n'étoit pourtant point d'Albanie, mais de l'Inde, ſelon Strabon, l. 15.

(34) C'eſt la déciſion d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chap. 13.

(35) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 20.

ſubordination. C'eſt un fait conſtaté que les chiens des rivages du Nil ne lapent qu'en courant (32) le long de ce fleuve, pour ne point donner priſe à l'avidité des crocodiles. Quand Alexandre le Grand partit pour l'Inde, il avoit reçu du Roi d'Albanie un chien (33) d'une taille énorme. Cet animal, dont on pouvoit juger que la force étoit extraordinaire, ayant plu à ce Conquérant, il ordonna qu'on lui lâchât d'abord des ours, puis des ſangliers, puis des daims; mais ce chien qui mépriſoit de tels adverſaires, reſta couché & immobile. Alexandre, qui étoit le courage même, fut indigné de trouver tant d'indolence dans un ſi vaſte corps, & le fit tuer. Le bruit en vint aux oreilles du Roi d'Albanie, qui lui envoya un ſecond chien de la même eſpece, avec cette condition expreſſe, qu'il ne mettroit pas celui-ci à de ſi foibles épreuves, mais qu'il éprouveroit ſon courage contre un lion ou contre un éléphant; ajoutant qu'il n'avoit eu que deux chiens de cette eſpece, & que ſi ce ſecond étoit tué, la perte ſeroit irréparable. Alexandre, ſans différer, lui fit lâcher un lion, qu'il vit à l'inſtant même mettre en pieces par le chien. Enſuite il détacha contre lui un éléphant; & jamais ſpectacle ne lui parut plus curieux. D'abord les poils dreſſerent au chien par tout le corps, & il ſe mit à aboyer d'une maniere terrible; puis tout enflé de colere, il aſſaillit cette redoutable bête, ſe dreſſant contre elle à droite & à gauche, joignant la ruſe au courage, ainſi que le cas l'exigeoit, tantôt la provoquant, & tantôt l'évitant, juſqu'à ce qu'étourdie à force de pirouetter, elle tomba à terre d'une chûte ſi lourde que tout le ſol des environs en fut ébranlé.

Les chiennes portent deux fois par an. C'eſt à un an (34) pour l'ordinaire, qu'elles commencent à mettre bas. Leur geſtation dure ſoixante jours. Leurs petits naiſſent aveugles (35); & mieux elles les allaitent, plus tard la vue leur vient. Cependant cette cécité a ſes bornes; elle ne paſſe jamais le vingt-unieme jour, de même qu'elle ne ceſſe point avant le ſeptieme. Quelques-uns ont écrit que ſi la chienne n'a mis bas qu'un ſeul petit, il voit clair le neuvieme jour; que ſi elle fait deux gemeaux, ils voient au dixieme; que le retardement en queſtion augmente d'autant

gnatur, nono die cernere; ſi gemini, decimo: idemque in ſingulos adjici, totidemque eſſe tarditatis ad lucem dies: & ab ea, quæ fœmina ſit ex primipara genita, faunos cerni. Optimus in fœtu, qui noviſſimus cernere incipit, aut quem primum fert in cubile fœta.

Rabies canum Sirio ardente homini peſtifera, ut diximus, ita morſis letali aquæ metu. Quapropter obviam itur per XXX eos dies, gallinaceo maximè ſimo immixto canum cibis: aut ſi prævenerit morbus, veratro.

(36) Au lieu de *faunos*, deux manuſcrits portent *clunos*, un autre *flunos*. Ce ſont des leçons corrompues. J'ai ſuivi celle du Pere Hardouin, & l'interprétation qu'il en donne: *Faunos, paſſim vagantes & in ſe irruentes formas, quales quæ ephialtæ vocantur.* Pline, livre 25, au ſujet de l'herbe *pæonia*, reparlera de viſions nocturnes ſous ce même nom de faunes: *Hæc medetur & faunorum in quiete ludibriis*; auquel lieu nous reprendrons cette queſtion.

(37) Je ne doute point que la rage ne ſoit une affection maniaque, effrayante, furibonde, ſpumabonde & mortelle, en un mot, qu'à partir de ſes effets, on ne ſoit en droit de la mettre au nombre des maladies; mais je ſoutiens, qu'à la morſure près, que je crois n'être qu'une plaie pure & ſimple, tout le reſte n'eſt que l'effet d'une imagination effrayée & d'une mélancolie que la crainte ou la prétendue certitude de mourir porte juſqu'au délire, juſqu'à la fievre chaude, & définitivement juſqu'à la mort. La prévention où eſt une perſonne mordue qu'elle ſera inceſſamment attaquée de l'hydrophobie, l'affecte inſenſiblement au point de réaliſer, par degrés, chez elle cette chimérique horreur de l'eau, à laquelle elle ſe provoque en contractant ſa gorge, échauffée d'ailleurs, & naturellement enflammée par la fievre interne, & l'extrême agitation d'eſprit & de corps où ſe met de lui-même le ſoi-diſant enragé. Je puis certifier avoir vu un Gentilhomme qui venoit de faire tuer un chien qu'on diſoit enragé, & dont il avoit été mordu. Il affectoit, en me parlant, de porter ſes doigts à ſa bouche; il eſſayoit même de les mordre: il buvoit avec effort & contorſion, poſant & repoſant pluſieurs fois la caraffe & la bouteille avant de ſe verſer à boire; en un mot il commençoit à avoir les ſymptômes les plus frappants de l'hydrophobie. Heureuſement pour lui je trouvai dans la maiſon une perſonne de ſes amies, qui penſoit, comme moi, que la rage n'eſt qu'une maladie d'imagination; au lieu donc de rendre ſon mal ſérieux en le traitant ſérieuſement, nous nous donnâmes le mot, cette perſonne & moi, pour tourner en plaiſanterie toutes les ſimagrées du malade, nous parvînmes à le faire rire lui-même de ſa préven-

de

de jours que le nombre de la portée augmente ; & qu'une chienne qui naît de la premiere portée eſt ſujette à faire en dormant des rêves fantaſtiques (36) ; qu'enfin dans toute portée, le meilleur chien à élever eſt celui qui voit clair le dernier, ou celui que la mere, après avoir mis bas, porte le premier dans ſa niche.

La morſure des chiens enragés eſt mortelle (37) à l'homme pendant les jours (38) caniculaires, comme nous l'avons obſervé au livre précédent (39). Ceux qui ſont mordus d'un chien enragé dans cette époque, ſont affectés d'une horreur (40) de l'eau, qui les conduit à la mort. On prévient cette rage, chez les chiens, en mêlant, pendant trente jours, du fumier de coq à leur nourriture ; & ſi le mal les a déja atteints, on y remédie en mêlant à leur nourriture de l'ellébore (41).

---

tion ; nous lui perſuadâmes bien que la rage étoit une chimere, mais une chimere mortelle pour les eſprits foibles. Il nous crut, & ceſſa d'être enragé. Ce n'eſt point ce ſeul exemple qui m'a convaincu que la rage n'étoit qu'une affection de l'eſprit. Il ne faut que lire les relations exactes du traitement de ces maladies, & des différents états par leſquels paſſe une perſonne enragée, ſoit qu'elle en meure, ſoit qu'elle en revienne, pour être bien certain que la rage n'eſt qu'une mélancolie noire & furibonde, dont le ſiege eſt dans le cerveau, & qu'ainſi c'eſt l'eſprit qu'il faut guérir quand on veut guérir un enragé. J'avoue qu'on eſt parvenu à guérir des enragés par le moyen du mercure ou d'autres drogues dont on peut voir l'énumération dans les différents livres de Chirurgie & de Médecine ; mais je ſoutiens que ce qui a réellement guéri ces malades, n'a pas été le remede même, mais la confiance au remede & l'eſpérance de guérir. Je penſe donc que lorſqu'un Médecin ne peut point parvenir à perſuader à une perſonne mordue que la rage eſt une maladie chimérique, il doit alors employer tous ſes ſoins à lui faire prendre confiance en quelque remede, n'importe lequel ; & ce remede réuſſira, ſelon toute apparence.

(38) Qui durent trente jours, trente-quatre jours, quarante jours, ſelon les différents Auteurs. Voyez Kepler, livre 3, Epitom. Aſtron. Copern. l. 385.

(39) Au livre 7, ch. 15.

(40) Ecoutons Celſus, l. 5, ch. 1 : *Solet ex eo vulnere, ubi parum occurſum eſt ; aquæ timor naſci : ὑδροφοβίαν Græci appellant ; miſerrimum genus morbi, in quo ſimul æger & ſiti & aquæ metu cruciatur, quo oppreſſis in anguſto ſpes eſt. Sed unicum tamen remedium eſt, nec opinantem in piſcinam non antè ei proviſam projicere.* Pline reparlera de l'hydrophobie & des remedes qui y ſont propres, livre 29, chap. 17.

(41) L'uſage de plonger les enragés

Ad canis rabidi morſum.

CAPUT 41. A morſu verò unicum remedium oraculo quodam nuper repertum, radix ſylveſtris roſæ, quæ cynorrhodos appellatur. Columella auctor eſt, ſi quadrageſimo die quàm ſit natus, caſtretur morſu cauda, ſummuſque ejus articulus auferatur, ſequenti nervo exempto, nec caudam creſcere, nec canes rabidos fieri. Canem locutum (in prodigiis quod equidem annotaverim) accepimus: & ſerpentem latraſſe, cùm pulſus eſt regno Tarquinius.

De natura equorum.

CAPUT 42. EIDEM Alexandro & equi magna raritas contigit: Bucephalon eum vocarunt, ſive ab aſpectu torvo, ſive ab inſigni taurini capitis, armo impreſſi. Tredecim talentis ferunt ex Philonici Pharſalii grege emptum, etiam tum puero capto ejus decore. Neminem hic alium quàm Alexandrum,

---

dans la mer, & l'emploi de l'ellébore dans leur traitement, font bien voir que les Médecins ont entrevu depuis long-tems que la rage eſt une folie, une maladie du cerveau.

(1) En Grec *cynorrhodon*. C'eſt l'églantier, ſelon Adrien Junius : ſur quoi conſultez ce qu'il dit au mot *Roſa canina ſylveſtris*, p. 141 de ſa nomenclature. Le roſier ſauvage, écrit M. Valmont de Bomare, eſt auſſi nommé églantier, gratte-cul, roſe de chien, roſe cochonniere. Ce Naturaliſte obſerve que, d'après l'expérience, il y a lieu de penſer que le ſpécifique en queſtion n'eſt d'aucune vertu contre la rage. Ainſi il faut mettre au rang des fables le fait ſur lequel s'appuie Pline, & qu'il raconte au long, l. 25, chapitre 1.

(2) Voici le paſſage de cet Auteur, livre 7, chap. 12 : *Catulorum caudas, poſt diem XL quàm ſint editi, ſic caſtrare conveniet. Nervus eſt, qui per articulos ſpinæ prorepit uſque ad ultimam partem caudæ. Is mordicus comprehenſus, & aliquatenus eductus abrumpitur: quo facto, neque in longitudinem cauda fœdum capit incrementum: & (ut plurimi paſtores affirmant) rabies arcetur, lethifer morbus huic generi.* Sans doute Columelle & Pline ont prétendu

Recette contre les morſures des chiens enragés.

L'UNIQUE remede à la morſure du chien enragé, eſt celui qui a été révélé, comme divinement, depuis peu d'années; c'eſt, dis-je, la racine de la roſe ſauvage, appellée cynorrhodos (1). Columelle (2) écrit que ſi l'on a ſoin d'enlever avec les dents à un jeune chien, quarante jours après ſa naiſſance, le dernier nœud de la queue ſans offenſer le nerf ſuivant, la queue, ainſi coupée, ne grandit plus, & le chien eſt toute ſa vie exempt de rage. J'ai oui raconter qu'un chien avoit parlé (3) (ce que je ne rapporte qu'à titre de prodige), & qu'un ſerpent avoit jappé lorſque Tarquin fut chaſſé du trône.

Des chevaux, & de leur naturel.

ALEXANDRE le Grand (1) eut en ſa poſſeſſion une autre rareté; je veux parler du cheval qu'on nommoit Bucéphale, c'eſt-à-dire tête de bœuf, ſoit qu'il ait eu ce nom parcequ'il regardoit de travers, ſoit qu'on le lui ait donné à l'occaſion d'une tête de taureau dont il avoit été marqué à l'épaule, pour ſervir à le reconnoître. Ce Prince, encore enfant, ayant témoigné être ravi de ſa belle forme, Bucéphale paſſa des haras de Philonice le Pharſalien dans ceux d'Alexandre pour la ſomme de treize talents (2). Ce cheval, orné de la houſſe & du harnois royal, ne ſouffrit ja-

que par ce moyen le chien ne devenoit point enragé de lui-même; mais ils n'ont pas, je penſe, voulu faire entendre qu'en retranchant ainſi le bout de la queue à un chien, on le préſervoit de la rage qui réſulte, dit-on, de la morſure d'un autre chien. Au reſte le préſervatif en queſtion a tout l'air d'un préjugé agreſte, d'un vrai conte de berger.

(3) Ce conte ridicule eſt rapporté par Julius Obſequens, ſous le Conſulat de Caius Marius & de Caius Flaccus. Le prétendu prodige arriva à Rimini.

(1) Ceci eſt confirmé, ou plutôt copié par Solin, chap. 45.

(2) Le texte manuſcrit porte XVI *talentis*. Le P. Hardouin, d'après Kharès (chez Aulgelle), Plutarque & d'autres

regio inſtratus ornatu, recepit in ſedem, alio paſſim recipiens. Idem in præliis memoratæ cujuſdam perhibetur operæ, Thebarum oppugnatione vulneratus in alium tranſire Alexandrum non paſſus : multa præterea ejuſdem modi, propter quæ Rex defuncto ei duxit exequias; urbemque tumulo circumdedit nomine ejus. Nec Cæſaris Dictatoris quemquam alium recepiſſe dorſo equus traditur; idemque humanis ſimiles pedes priores habuiſſe, hac effigie locatus ante Veneris Genitricis ædem. Fecit & divus Auguſtus equo tumulum, de quo Germanici Cæſaris carmen eſt. Agrigenti complurium equorum tumuli pyramides habent. Equum adamatum à Semiramide uſque ad coitum, Juba auctor eſt. Scythici quidem equitatus equorum gloriâ ſtrepunt. Occiſo regulo ex provocatione di-

Auteurs, ſubſtitue le nombre XIII. Il veut qu'il ſoit ici queſtion de talents Attiques, de 2400 livres monnoie de France chacun, ſelon laquelle évaluation il réſulte que Bucéphale, ſelon Kharès & Plutarque, fut acheté 27200 liv.

(3) Je lis au texte *alio paſſim recipiens*, c'eſt-à-dire *alio ornatu inſtratus quàm regio, paſſim recipiendo facilis.* Juſqu'à préſent on a lu *alios paſſim recipiens :* c'eſt une leçon vicieuſe, & que le Pere Hardouin s'efforce en vain de juſtifier. Il en faut dire autant de la leçon *alios paſſim rejiciens*, introduite par quelques Editeurs.

(4) C'eſt littéralement ce que ſignifie *ducere exequias ;* peut-être auſſi cette expreſſion ne doit-elle pas ici ſe prendre préciſément à la lettre, mais ſeulement dans le ſens de faire rendre à quelqu'un les honneurs funebres.

(5) Dont on a parlé, l. 6, ch. 20.

(6) Voyez Solin, chap. 45.

(7) Conſultons Suétone, ch. 61: *Utebatur autem equo inſigni, pedibus propè humanis & in modum digitorum ungulis fiſſis : quem natum apud ſe, càm Aruſpices imperium orbis terræ ſignificare domino pronunciaviſſent, magnâ curâ aluit : nec patientem ſeſſoris alterius, primus aſcendit : cujus etiam inſtar pro ede Veneris Genitricis poſtea dedicavit.* Nous citerons à l'appui de ce fait hiſtorique, ce qu'a remarqué M. d'Aubenton; que le pied d'un cheval, en apparence ſi différent de la main de l'homme, eſt cependant compoſé des mêmes os; & que nous avons à l'extrémité de chacun de nos doigts le même oſſelet en fer à cheval, qui termine le pied de cet animal.

(8) Pere de l'Empereur Caligula.

(9) Evagore le Spartiate, & le fameux Miltiade, ſelon Elien, Hiſt. Anim. l. 12, chap. 40, firent pareil-

mais qu'aucun autre qu'Alexandre montât ſur lui ; encore qu'accoûtré différemment (3), il ſe laiſsât monter indifféremment par le premier venu. On vante les ſervices qu'il rendit à ſon maître dans pluſieurs combats, & ſinguliérement au ſiege de Thebes, où, quoique bleſſé, il ne voulut point ſouffrir qu'Alexandre montât un autre cheval. Il ſignala encore ſon zele en beaucoup d'autres occaſions, en récompenſe de quoi le Roi, après ſa mort, préſida (4) à la pompe de ſes funérailles, & conſtruiſit une ville (5) de ſon nom autour de ſa tombe. Le cheval de (6) Jules Céſar paſſe pareillement pour n'avoir jamais ſouffert qu'aucun autre que ce Dictateur le montât, & pour avoir eu les pieds de devant figurés comme des pieds humains (7); ce qu'atteſte la ſtatue où il eſt repréſenté de la ſorte, & qui eſt placée devant le temple de Vénus Génitrix. Auguſte de divine mémoire eut auſſi un cheval célebre, auquel il érigea un tombeau, & ſur lequel Céſar (8) Germanicus compoſa le Poëme qui nous reſte. Les Agrigentins ont dans leur ville pluſieurs tombes de chevaux ornées de pyramides (9). Le Roi Juba écrit que Sémiramis conçut pour un cheval une paſſion ſi déréglée, qu'elle eut l'impudicité (10) de la ſatisfaire. Il n'eſt queſtion parmi les cavaliers (11) Scythes que des proueſſes de leurs chevaux. Ils racontent qu'un de leurs Roitelets, ayant été provoqué en combat ſingulier, fut étendu mort ſur la place ; que le vainqueur s'en étant

lement élever un tombeau à leurs chevaux qui avoient été vainqueurs aux jeux olympiques. Voyez auſſi Hérodote, l. 6.

(10) A ce conte ridicule, Hygin ajoute que Sémiramis ſe jetta dans les flammes du bûcher où brûloit le corps de ce cheval. Le nom de Sémiramis, qui paroît venir de *ſemi-ura*, c'eſt-à-dire ſémi-féroce, demi-ſauvage, a pu donner lieu à la fable de ſon accouplement avec un cheval ; mais ce même nom rappellé à des racines orientales, ſignifie *ſoleil, flambeau du peuple.* Racines, *ſem*, ſoleil, *ir* ou *ur*, feu, flambeau ; *amis*, compoſé onomatique de *am*, peuple, en Hébreu : ou bien en faiſant de *amis* un compoſé d'*amos*, fort, robuſte, ce même nom peut ſignifier *clarté, chaleur & force.*

(11) Ceci eſt confirmé par Ariſtote ; livre 9, chap. 73.

micante, hoſtem cùm victor ad ſpoliandum veniſſet, ab equo ejus ictibus morſuque confectum. Alium, detracto oculorum operimento, & cognito cum matre coitu, petiiſſe prærupta, atque exanimatum. Equæ eadem ex cauſa in Reatino agro laceratum prorigam invenimus. Namque & cognationum intellectus in iis eſt: atque in grege prioris anni ſorore libentiùs etiam quàm matre equa comitatur. Docilitas tanta eſt, ut univerſus Sybaritani exercitûs equitatus ad ſymphoniæ cantum ſaltatione quadam moveri ſolitus inveniatur. Iidem præſagiunt pugnam, & amiſſos lugent dominos, lacrymaſque interdum deſiderio fundunt. Interfecto Nicomede Rege, equus ejus inediâ vitam finivit. Phylarchus refert Centaretum è Galatis,

(12) Ce fait, quoiqu'atteſté par Hérodote au lieu cité plus haut, & par Elien, l. 4, Hiſt. Anim. chap. 7, paroîtra juſtement ſuſpect à ceux qui ſavent que rien n'eſt plus commun que de faire couvrir une jument par ſon fils, & qu'en pareil cas on ne voile les yeux de l'étalon que parcequ'on ſuppoſe qu'il auroit moins d'attrait pour ſa mere que pour une autre femelle s'il avoit la vue libre. En un mot, pour que le déſeſpoir en queſtion fût applicable à la honte de l'inceſte, il faudroit que ce même déſeſpoir ſe fût renouvellé dans tous les autres chevaux qu'on a mis à pareille épreuve; & c'eſt ce qu'on n'obſerve point être arrivé. La fureur étrange de l'étalon dont parlent Ariſtote, Pline & Elien, prenoit bien plus vraiſemblablement ſa ſource dans la fougue & l'ardeur même du coït.

(13) Comme de jeunes enfants, freres & ſœurs, ſe plaiſent mieux entre eux qu'en la compagnie grave & ſérieuſe de leurs peres & meres.

(14) Athénée, livre 12, fait mention de chevaux Sybarites, qui, pendant un feſtin, danſoient au ſon des inſtruments.

(15) Poſt bellator equus poſitis inſignibus Æthon
It lacrymans, guttiſque humectat grandibus ora.
Virg. Æneid.

(16) Solin, ch. 45, raconte le même fait.

(16*) Ecrivain Grec qui floriſſoit du tems de Ptolémée Evergetes, & dont nous avons parlé dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline. Un Savant dont les recherches manuſcrites m'ont été communiquées, reprend Voſſius de n'avoir pas remarqué que la principale Hiſtoire de Philarque ne pouvoit être en vingt-huit livres, comme Suidas l'aſſure, puiſqu'Athénée en cite le trente-cinquieme. Elien, pourſuit ce Savant, cite le douzieme livre de cette Hiſtoire ſur la

approché pour le dépouiller, fut maſſacré à coups de dents & de ruades par le cheval du défunt; qu'un autre, à qui on avoit enveloppé la tête pour lui faire couvrir ſa mere, auſſi-tôt qu'il connut à qui il avoit ſervi d'étalon, courut ſe tuer lui-même (12), en ſe jettant du haut d'un précipice. Nous trouvons par écrit qu'un valet de haras fut écharpé par une jument pour la même cauſe dans la campagne Réatine. En effet les chevaux connoiſſent tellement les degrés de parentage, qu'une jeune cavale reconnoîtra ſa ſœur, même parmi les poulains de l'année précédente, & qu'elle la ſuivra aux champs de préférence (13) à ſa propre mere. La docilité de ces animaux eſt ſi merveilleuſe que, ſelon pluſieurs Hiſtoriens, la cavalerie entiere de l'armée des Sybarites ſe mouvoit en meſure, & exécutoit une ſorte de danſe (14) au ſon de pluſieurs inſtruments. Les chevaux ont un preſſentiment du combat. S'ils viennent à y perdre leurs maîtres, ils en marquent leur triſteſſe; & la douleur qu'ils reſſentent de cette perte, leur fait quelquefois verſer des larmes (15). Après la mort du Roi Nicomede, ſon cheval ſe laiſſa (16) mourir de faim. Phylarque (16*) rapporte que Centaretus (17), guerrier Galate, ayant tué dans

coutume qu'avoient les Egyptiens de nourrir des aſpics; ce qui donne lieu de croire que Pline avoit tiré du même endroit ce qu'il rapporte de Plutarque, livre 17, chap. 5, ſur un aſpic que nourriſſoit un Egyptien.

(17) *Centaretus* eſt le nom Grec *kent'arêtos* latiniſé, ou plutôt *kentr'aratos*, comme on le lit chez Elien. Au reſte c'eſt un nom mixte & compoſé de deux éléments: *kenton* ou *kentron*, un aiguillon, un éperon, une pointe, tout ce qui eſt âpre; & *aretê*, courage, vertu, bonté, bonne qualité de toute eſpece. Ainſi *kent'aretos* ſignifie *egregiè aſper*, *egregiè aculeatus*, c'eſt-à-dire *bon éperon*. Il eſt donc évident que *kentarêtos* ou *kentraratos* ne ſauroit être un nom Galate, mais bien la traduction Grecque du nom Galate qui reſte à chercher. Le Galate en queſtion étoit un Celte tranſporté nouvellement en Aſie; en un mot, un vrai Gaulois, natif de la Gaule Européenne, & l'un de ceux qui ſe trouverent à l'expédition Delphique ſous le ſecond Brennus. Ainſi ce que nous cherchons ne ſauroit être qu'un nom Celtique, & tout me porte à croire que c'eſt le nom propre *Feneſtrenge*. En effet, encore aujourd'hui en langue Tudeſque, qui eſt un reſte du Celtique, *fen* ſignifie *egregiè*; & *ſtreng* ſignifie *ſtrenuus*, *aſper*, *aculeatus*, &c.

in prælio occiſo Antiocho, potitum equo ejus conſcendiſſe ovantem : at illum indignatione accenſum domitis frenis, ne regi poſſet, præcipitem in abrupta iſſe, exanimatumque unà. Philiſtus à Dionyſio relictum in cœno hærentem, ut ſeſe evelliſſet, ſecutum veſtigia domini, examine apum jubæ inhærente : eoque oſtento tyrannidem à Dionyſio occupatam.

Ingenia eorum inenarrabilia : jaculantes obſequio experiuntur, difficiles conatus corpore ipſo nixuque injuvantium. Jam tela humi collecta equiti porrigunt. Nam in Circo ad currus juncti, non dubiè intellectum adhortationis & gloriæ fatentur. Claudii Cæſaris ſecularium ludorum Circenſibus, excuſſo in carceribus aurigâ Albato Corace, occupavêre prima : tum obtinuêre, opponentes, effundentes, omniaque contra æmulos, quæ debuiſſent peritiſſimo aurigâ inſiſ-

J'ai fait voir plus haut, par l'exemple du nom propre Phrygien *Koſingis*, traduit chez Tzetzès par le nom Grec *Dixitêlê*, que les Grecs étoient dans l'uſage de traduire les noms barbares par des équivalents.

(18) Chez Solin, chapitre 45, c'eſt le Roi Antiochus qui tue le Galare, & qui s'empare de ſon cheval ; mais Élien, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 44, confirme le récit de Pline ; ce qui devoit empêcher Saumaiſe de corriger Pline par le texte de Solin, comme l'obſerve judicieuſement le P. Hardouin.

(19) Un Savant, dont les notes manuſcrites m'ont été communiquées, obſerve qu'il ne faut pas confondre l'Hiſtorien Philiſte, dont Pline parle ici, avec Philiſtus de Thaſe, & que Philiſtus de Thaſe s'écrit plus correctement *Philiſcus* par un *c* à la derniere ſyllabe. Il y a, ajoute-t-il, un Philiſcus cité par le Scholiaſte de Germanicus. Voyez au mot *Philiſcus* nos notes alphabétiques ſur le l. 1 de Pline.

(20) Denys le tyran.

(21) Cette même hiſtoire eſt rapportée plus au long, & pareillement d'après l'Hiſtorien Philiſte, par Cicéron, livre 1, *De Divin.*

(21*) Je penſe que c'eſt le ſens de *jaculantes*, & que ce mot ſignifie les troupes de l'artillerie ancienne, qui avoient l'emploi de conduire les catapultes & les baliſtes, de bander les reſſorts de ces énormes machines, & de les faire jouer ; ce qui ſe faiſoit à force de bras & de chevaux bien ſtylés à cet exercice.

(22) Busbequius raconte pluſieurs ſoupleſſes pareilles des chevaux Turcs, lettre 3 : *Amant Turcæ aſſuefactos equos habere, ut juſſi procumbant in ge-*

un

un combat (18) le Roi Antiochus, s'empara de ſon cheval, & monta deſſus comme en triomphe; mais que l'animal, indigné & furieux, força la main du cavalier, & s'alla précipiter d'un lieu eſcarpé, l'entraînant dans ſa perte. Et chez Philiſte (19), on lit que Denys (20) ayant abandonné ſon cheval, qui s'étoit engagé dans un bourbier (21), cet animal s'en tira de lui-même, & ſuivit les traces de ſon maître, rapportant avec lui un eſſaim d'abeilles qui s'étoient attachées à ſa criniere : prodige qui, ſelon Philiſte, préſageoit à Denys la ſouveraineté qu'il uſurpa dans Syracuſe.

On raconte de leur inſtinct & de leur adreſſe pluſieurs traits merveilleux au delà de toute expreſſion. Ceux qui conduiſent (21*) les baliſtes de guerre ont ſouvent occaſion d'éprouver la ſoumiſſion de ces animaux, & d'admirer les efforts & les tentatives de tout genre qu'ils mettent en uſage, & comme ils s'aident d'eux-mêmes à effectuer différents actes pénibles. On commence à en voir dans le Cirque qui ſont dreſſés à ramaſſer (22) les javelots qui tombent à terre, & à les préſenter au cavalier qui les monte. C'eſt là qu'attelés à un char, ils donnent des preuves non équivoques qu'ils ſentent l'aiguillon de la gloire (23) & de l'exhortation. Sous l'empire de Claude, dans celui des jeux ſéculaires (23*) qui fut célébré au Cirque, Corax cocher de la faction blanche (24), ayant été renverſé de ſon ſiege en ſortant de la barriere, ſes chevaux ſaiſirent l'avantage du poſte, ou plutôt le conquirent, en coupant de droite & de gauche les chars les plus à portée de les atteindre, renverſant tous ceux qui prenoient le pas ſur eux, & faiſant, par une émulation ſpontanée, tout ce qu'on auroit pu attendre d'eux ſous la conduite du guide le plus expérimenté : enfin la courſe remplie, ils

nua & ſeſſorem ita recipiant : bacillum, clavam, aut enſem mordicùs humo attollant, inſidentique domino porrigant, &c.

(23) Hortanturque obiter, juvantque blandis
Ultro plauſibus, & voluptuoſum
Dictant quadrupedantibus furorem.
. . . . . .
Raucus corda ferit fragor faventum,
Atque ipſis pariter viris equiſque, &c.
Sidonius, Carm. 23.

(23*) Conſultez Suétone, vie de Claude, chap. 21.

(24) Nous avons expliqué, livre 7, chap. 53, ce que c'étoit que les factions du Cirque, & les diverſes livrées que prenoient ces factions.

tente, facientes: cùm puderet hominum artem ab equis vinci, peracto legitimo curſu ad cretam ſtetêre. Majus augurium apud priſcos, Plebeiis Circenſibus excuſſo aurigâ, ita ut ſi ſtaret, in Capitolium cucurriſſe equos, ædemque ter luſtraſſe: maximum verò, eodem perveniſſe ab Veiis cum palma & corona, effuſo Ratumenâ, qui ibi vicerat: unde poſtea nomen portæ eſt.

Sarmatæ longinqua itinera acturi, inediâ pridie præparant eos, exiguum tantùm potum impertientes: atque ita per centena millia & quinquaginta continuo curſu euntibus inſident. Vivunt annis quidam quinquagenis: fœminæ minore ſpatio: eædem quinquennio finem creſcendi capiunt, mares anno addito. Forma equorum, quales maximè legi oporteat, pulcherrimè quidem Virgilio vate abſoluta eſt. Sed & nos diximus in libro de jaculatione equeſtri condito, & ferè inter omnes conſtare video. Diverſa au-

(25) *Comme pour demander le prix*, ajoute Solin.

(26) Comme il n'eſt point queſtion de préſage dans les phraſes précédentes, ce *majus augurium* a embarraſſé les Critiques. Ils n'ont point compris que *majus augurium* ſignifie un préſage de l'eſpece majeure; de même que *augurium maximum* qui ſuit ſignifie un préſage de l'eſpece la meilleure de toutes. C'eſt ſans raiſon que le Pere Hardouin propoſe de lire *majus augurio*, au lieu de *majus augurium*.

(27) Conſultez, ſur l'aventure du cocher Ratumena, Plutarque, vie de Publicola. Au teſte Ratumena me paroît venir du Celtique ou Tudeſque *rad-mene* ou *rad-mann*, qui paroît ſignifier le conducteur d'un chariot, ou l'homme d'un char, un cocher; d'où les Véiens auront fait *Ratu-mena*: racines *mann'*, homme, ou *mener*, conduire; & *rad*, une roue, un aiſſieu; & en ſtyle figuré, un char; d'où viennent les mots Grecs *rhaidon* & *rhaidion*, un chariot, ainſi que les mots Latins *rheda* & *rota*. Je ſoupçonne donc que le Véien en queſtion ne ſe nommoit point *Ratumena*, que ſon nom nous eſt inconnu, & que les divers Hiſtoriens qui ont parlé de ce perſonnage, le trouvant qualifié de *radmene*, c'eſt-à-dire de cocher, auront fait de ce mot mixte *ratumena* un nom propre.

(28) Cela ne paroît guere poſſible, ſelon les principes établis par M. de Buffon, volume 6, page 86.

s'arrêterent d'eux-mêmes (25) à la trace de craie qui en marquoit le terme, jettant tous les ſpectateurs dans une ſorte de honte, de voir dans ce défi l'homme vaincu par le cheval. Nos Anciens ont mis au nombre des préſages (26) ſupérieurs, celui qui arriva aux jeux Plébéiens du Cirque, où le cocher étant tombé du ſiege, les chevaux continuerent la courſe, & firent, ſelon le rit, trois fois le tour du Capitole; mais ils ont mis au nombre des préſages ſuprêmes celui qui fut cauſe qu'on donna le nom de Ratumena (27) à l'une des portes de Rome, lorſque le Véien de ce nom y fut jetté à terre, les chevaux qui conduiſoient ſon char l'ayant emporté de Veies à Rome avec la palme & la couronne qu'il venoit de remporter dans ſa ville.

Les Sarmates, la veille d'un voyage de long cours, y préparent leurs chevaux par une diete de vingt-quatre heures, durant laquelle ils ne leur donnent que très peu d'eau à boire: après quoi ils les montent, & leur font faire une traite de cent cinquante milles ſans mettre pied à terre. Il y a des chevaux qui vivent cinquante (28) ans. Les femelles n'ont pas la vie ſi longue; elles ont pris toute leur croiſſance à cinq ans, comme les mâles à ſix. Quant à la plus belle forme requiſe qu'on puiſſe deſirer dans un cheval, le Poëte Virgile n'a rien laiſſé à deſirer ſur ce ſujet dans les beaux vers (29) qui en traitent: nous-mêmes en avons parlé dans notre livre ſur l'exercice equeſtre du javelot (30); & les regles au ſurplus qui conſtituent le meilleur choix d'un cheval, ſont à

(29) Les voici:

Necnon & pecori eſt idem delectus equino.
Tu modò, quos in ſpem ſtatues ſubmittere gentis,
Præcipuum jam inde à teneris impende laborem.
Continuò pecoris generoſi pullus in arvis
Altiùs ingreditur, & mollia crura reponit.
Primus & ire viam, & fluvios tentare minaces
Audet, & ignoto ſeſe committere ponti;
Nec vanos horret ſtrepitus. Illi ardua cervix,
Argutumque caput, brevis alvus, obeſaque terga;
Luxuriatque toris animoſum pectus. Honeſti
Spadices, glaucique color deterrimus albis,
Et gilvo. Tum, ſi qua ſonum procul arma dedêre,
Stare loco neſcit, micat auribus, & tremit artus,
Collectumque premens volvit ſub naribus ignem:
Denſa juba, & dextro jactata recumbit in armo.
At duplex agitur per lumbos ſpina: cavatque
Tellurem, & ſolido graviter ſonat ungula cornu.
Virg. Georg. l. 3.

(30) Ouvrage dont il eſt fait mention dans la Lettre de Pline le jeune, inſérée en tête du premier volume de notre édition.

tem Circo ratio quæritur. Itaque cùm bimi in alio ſubigantur imperio, non ante quinquennes ibi certamen accipit.

Partum in eo genere undenis menſibus ferunt, duodecimo gignunt. Coitus verno æquinoctio, bimo utrinque, vulgaris; ſed à trimatu firmior partus. Generat mas ad annos triginta tres, utpote cùm à Circo poſt viceſimum annum mittantur ad ſobolem. Opunte & ad quadraginta duraſſe tradunt, adjutum modò in attollenda priore parte corporis. Sed ad generandum paucis animalium minor fertilitas: qua de cauſa per intervalla admiſſuræ dantur, nec tamen quindecim initus ejuſdem anni valet tolerare. Equarum libido extinguitur jubâ tonsâ. Gignunt annis omnibus

(31) Onze mois & quelques jours, ſelon M. de Buffon: c'eſt auſſi ce que Pline a voulu dire, d'après Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 22. Voyez auſſi Abſyrte, Geopon. l. 16, ch. 1, p. 420; Columelle, livre 6, chap. 26; Varron, *De re ruſtica*, l. 2, chap. 7.

(32) C'eſt auſſi l'époque indiquée par Columelle & Abſyrte, cités dans la note précédente. M. de Buffon en donne la raiſon que voici: » Quoique » la ſaiſon ordinaire de la chaleur » des juments ſoit depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin de » Juin, il arrive aſſez ſouvent que » dans un grand nombre il y en a » quelques-unes qui ſont en chaleur » avant ce tems. On fera bien de laiſſer paſſer cette chaleur ſans les faire » couvrir, parceque le poulain naîtroit en hiver, ſouffriroit de l'intempérie de la ſaiſon, & ne pourroit ſucer qu'un mauvais lait: & de » même, lorſqu'une jument ne vient » en chaleur qu'après le mois de Juin, » on ne devroit pas la laiſſer couvrir, » parceque le poulain, naiſſant alors » en été, n'a pas le tems d'acquérir » aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant ».

(33) Ceci doit être regardé comme une exception à la regle. On peut même aſſurer qu'en France cette exception n'a jamais, ou preſque jamais, lieu. M. de Buffon obſerve que les chevaux étalons ſont hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans, ayant commencé à propager l'eſpece dès l'âge de quatre; & qu'à l'égard des autres chevaux entiers qu'on a le plus ménagés, ils engendrent d'ordinaire juſqu'à l'âge de vingt & au delà. Ailleurs M. de Buffon porte cet *au delà* juſqu'à trente ans, volume 12, page 242.

(34) Exception à la regle, ou fait controuvé, à partir des principes ſolides établis par M. de Buffon, pour la durée de la vie du cheval & de ſes facultés génératives, vol. 6, p. 86.

peu près les mêmes chez tous les peuples. Mais on s'en écarte à l'égard de ceux que l'on deſtine pour le Cirque, aux combats duquel ils ne ſont point admis avant l'âge de cinq ans, encore qu'ailleurs on les ſoumette à divers travaux dès l'age de deux ans.

Les jumentsportent onze mois(31) & mettent bas au douzieme. L'accouplement ordinaire ſe fait à deux ans tant pour le mâle que pour la femelle, à l'équinoxe du printems (32). Mais on a remarqué qu'en attendant que l'un & l'autre aient trois ans faits, on obtient des portées plus robuſtes. Le cheval peut engendrer juſqu'à l'âge de trente-trois ans (33); ce dont on eſt aſſuré par l'exemple des chevaux du Cirque, qui ſont congédiés pour aller ſervir d'étalons après vingt années de ſervice. On cite un cheval Opontien qui a fait l'office de mâle à l'âge de quarante ans (34), mais à qui il falloit ſoulever, à cet effet, la partie antérieure du corps. Au reſte, le cheval eſt un des animaux chez qui la faculté générative eſt le plus bornée : c'eſt pourquoi on ne lui permet l'accouplement que par intervalle (35); encore ne peut-il fournir au quinzieme (36) dans l'eſpace d'un an. On appaiſe l'ardeur des cavalles en chaleur en leur tondant (37) la criniere. Elles ſont fécondes chaque année juſqu'à quarante ans (38).

(35) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 22, s'exprime de maniere à faire entendre qu'il s'agit ici d'un intervalle d'un ou pluſieurs jours; ce que confirme auſſi M. de Buffon. » Quoiqu'un » bon étalon, écrit le Naturaliſte » François, puiſſe ſuffire à couvrir » tous les jours une fois pendant les » trois mois que dure le tems de la » monte, il vaut mieux le ménager » davantage, & ne lui donner une » jument que tous les deux jours; il » dépenſera moins, & produira davantage... On compte, ajoute-t-il, » qu'un étalon bien conduit peut » couvrir quinze ou dix-huit juments, » & produire dix ou douze poulains » par an ». A en croire Varron, un bon étalon doit couvrir deux fois par jour, le matin & le ſoir.

(36) Pline ſe trompe ici, ou s'exprime mal. Mais Columelle le redreſſe ou l'explique en écrivant qu'un bon cheval étalon ne rend pas moins de quinze juments fécondes, ni plus de vingt. Le Pere Hardouin ſoutient qu'ici le mot *initus* eſt employé dans le ſens de *coitus perfectus & fœcundans*. Je ne garantirai point cette aſſertion.

(37) Confirmé par Ariſtote, Elien, Solin, Avicenne, Albert, &c.

(38) Selon M. de Buffon, les ju-

ad quadrageſimum. Vixiſſe equum ſeptuaginta quinque annos proditur. In hoc genere gravida ſtans parit, præterque cæteras fœtum diligit. Et ſanè equis amoris innaſci veneficium, hippomanes appellatum, in fronte, caricæ magnitudine, colore nigro : quod ſtatim edito partu devorat fœta, aut partum ad ubera non admittit. Si quis præreptum habeat, olfactu in rabiem, id genus, agitur. Amiſsâ parente

---

ments même les plus vigoureuſes ne produiſent guere au delà de dix-huit ans.

(39) Cette exceſſive vieilleſſe d'un cheval ne paroît pas croyable, d'après les principes établis par M. de Buffon.

(40) M. de Buffon écrit que les juments *accouchent* debout. Je n'ai point oſé employer cette expreſſion, tant parcequ'elle convient excluſivement à la femme, que parcequ'*accoucher* ſignifie ſe coucher pour enfanter. Or c'eſt préciſément à l'égard de la jument que cette expreſſion convient le moins, puiſqu'elle met bas étant debout.

(41) Il faut diſtinguer deux ſortes d'hippomanès; le premier eſt une liqueur, le ſecond une môle ſolide. L'hippomanès liquide a été connu d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 17; de Virgile, Georgiq. l. 3; & d'Élien, Hiſt. Anim. l. 14, chap. 18. Voici ce que dit de l'un & de l'autre M. de Buffon : » Dans les juments il ſe fait » une émiſſion, ou plutôt une ſtillation de la liqueur ſéminale pendant » tout le tems qu'elles ſont en amour; » car elles jettent au dehors une liqueur gluante & blanchâtre, qu'on » appelle des *chaleurs*; & dès qu'elles ſont pleines, ces émiſſions ceſſent. C'eſt cette liqueur que les » Grecs ont appellée l'*hippomanès* de » la jument, & dont ils prétendent » qu'on peut faire des philtres. Cet » hippomanès, au reſte, eſt bien différent de celui qui ſe trouve dans » les enveloppes du poulain, & dont » M. d'Aubenton (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1751) a ſi bien décrit la nature, l'origine & la ſituation. Le poulain, en naiſſant, ſe préſente ordinairement la tête la premiere, » comme dans toutes les autres eſpeces d'animaux. Il rompt ſes enveloppes en ſortant de la matrice, & » les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent : il tombe en » même tems un ou pluſieurs morceaux ſolides formés par le ſédiment » de la liqueur épaiſſie de l'allantoïde. Ce morceau que les Anciens » ont appellé l'hippomanès du poulain, n'eſt pas, comme ils le diſent, » un morceau de chair attaché à la » tête du poulain; il en eſt au contraire ſéparé par la membrane amnios. La jument leche le poulain » après ſa naiſſance; mais elle ne touche point à l'hippomanès : & les » Anciens ſe ſont encore trompés » lorſqu'ils ont aſſuré qu'elle le dévo-

On raconte qu'un cheval en a vécu ſoixante & quinze (39). La femelle du cheval ſe tient debout en mettant (40) bas ſon poulain; & il n'eſt point d'eſpece plus attachée à ſa progéniture. Il paſſe pour certain que tout poulain naît ayant au front ce qu'on nomme l'hippomanès (41): c'eſt une excreſcence du volume d'une figue ſeche, & de couleur noire. On l'emploie, en amour, pour ſe faire chérir de quelqu'un. La mere a grand ſoin de le dévorer auſſi-tôt qu'elle a mis bas, ſans quoi elle refuſe d'allaiter ſa progéniture. Si quelqu'un, la prévenant, enleve avant elle l'hippomanès, & s'aviſe de le flairer, il gagne la rage de cheval (42). Dans

» roit à l'inſtant ». Virgile a célébré l'hippomanès ſéminal des juments dans ces deux vers des Géorgiques, l. 3 :

Hinc demùm, hippomanes vero quod nomine dicunt
Paſtores, lentum diſtillat ab inguine virus.

Et au quatrieme livre de l'Enéide, il a célébré l'hippomanès frontal, ou hippomanès du poulain :

Quæritur & naſcentis equi de fronte revulſus,
Et matri præreptus amor.

(42) C'eſt-à-dire cette rage d'amour à laquelle les chevaux ſont ſujets, ſurtout dans les pays chauds. Ecoutons Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 22 : Τῦλο ἐάν τις φθῇ λαβὼν καὶ ὀσφρῆται, ἡ ἵππος ἐξίσαται, καὶ μαίνεται, πρὸς τὴν ὁρμήν; ce qui ſignifie à la lettre : *Hoc ſi quis præveniens auferat & olfaciat, prout equus exilit & furit olfaciendo.* Le ſeul changement d'accent a jetté juſqu'ici tous les Interpretes de cette phraſe d'Ariſtote dans l'erreur la plus inconcevable, ſans en excepter le Pere Hardouin. Au lieu de ἡ ἵππος, *prout equus*, ils ont tous lu ἡ ἵππος, *hæc equa*; tellement qu'ils traduiſent, ou plutôt qu'ils traveſtiſſent ainſi ce paſſage : *Hoc ſi quis præveniens auferat, odore ejus ſolicitata equa ſurgit, atque ubi olfecit, furit.* Mais le paſſage actuel de Pline démontre le véritable ſens. *Si quis præreptum habeat, olfactu in rabiem, id genus, agitur*; c'eſt-à-dire *in rabiem ſecundùm id genus.* C'eſt un tour Grec fort commun parmi les Latins, chez qui on lit ſouvent *& alia id genus, & cætera id genus, & plurima id genus*, au lieu de *alia, cætera, plurima, circa id genus.* C'eſt ainſi qu'au livre 15, chap. 8, Pline écrit *aliudve, id genus; ſimile*, pour *aliudve ſimile, circa id genus.* A l'égard de la rage de cheval, dans laquelle l'odeur de l'hippomanès fait tomber l'homme lui-même, ſelon Pline, il faut ſe rappeller ce qu'il a dit plus haut, chap. 36, que la cervelle de l'ours donne la rage d'ours aux perſonnes qui en mangent; c'eſt-à-dire, ſelon toute apparence, cette fureur amoureuſe dans laquelle l'ours, le cheval, le cerf, le chat, &c. entrent vers la ſaiſon de l'accouplement.

in grege armenti, reliquæ fœtæ educant orbum. Terram attingere ore triduo proximo quàm ſit genitus, negant poſſe. Quo quis acrior, in bibendo profundiùs nares mergit. Scythæ per bella fœminis uti malunt, quoniam urinam curſu non impedito reddant.

Conſtat in Luſitania circa Olyſipponem oppidum & Tagum amnem, equas favonio flante obverſas animalem concipere ſpiritum, idque partum fieri, & gigni perniciſſimum ita; ſed triennium vitæ non excedere. In eâdem Hiſpaniâ Gallaica gens, & Aſturica, equini generis, quos thieldones vocant, ut minori formâ appellatos, aſturcones gignunt: quibus non vulgaris in curſu gradus, ſed mollis alterno

(43) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 55, & confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 3, chap. 8; ainſi que par Tzetzès, Chil. 4, Hiſt. 124.

(44) Et c'eſt pourquoi le cheval en général eſt beaucoup plus ſujet à la maladie de la morve que l'âne, comme le fait voir M. de Buffon, obſervant que cette maladie n'eſt autre choſe qu'une inflammation dans la membrane pituitaire, occaſionnée par l'habitude qu'a le cheval, & que n'a point, ou preſque point, l'âne, d'enfoncer ſes naſeaux dans l'eau pour s'abreuver.

(45) En tournant au zéphyr la tête, & non pas la croupe, comme quelques interpretes de ce paſſage de Pline ſe le ſont figuré. Conſultons Virgile, Georg. l. 3.

Ore omnes verſæ in zephyrum, ſtant rupibus altis,
Exceptantque leves auras; & ſæpè ſine ullis
Conjugiis, vento gravidæ, &c.

Cet inoyable conte poétique a été gravement répété & donné pour certain, non ſeulement par Pline & par Solin, mais encore par Varron, l. 2, *De re ruſtica*; & par Columelle, l. 6, chap. 27. On peut en cette occaſion appliquer à notre Auteur lui-même ce qu'il a dit ſi judicieuſement plus haut, qu'il n'eſt ſi impudent menſonge qui ne trouve ſon garant. L'Hiſtorien Trogue Pompée paroît être le ſeul de tous les Ecrivains anciens qui ſe ſoit inſcrit en faux contre cette fiction puérile, & qui ait tenté d'en donner une explication raiſonnable, l. 44, ch. 3: *In Luſitanis juxta fluvium Tagum, vento equas concipere multi auctores prodidêre: quæ fabulæ ex equarum fecunditate, & gregum multitudine natæ ſunt: qui tanti in Gallæcia & Luſitania, ac tam pernices viſuntur, ut non immeritò vento ipſo concepti videantur.*

(46) C'eſt-à-dire chevaux Aſtutes; *Aſtur equus*, comme écrit Martial, l. 4, épigr. 199:

un

un troupeau de juments, ſi la mere d'un poulain vient à mourir, les autres meres ſe chargent (43) d'allaiter l'orphelin. On prétend qu'un poulain nouveau né ne peut avant le troiſieme jour baiſſer ſuffiſamment le cou pour paître à terre. Plus un cheval a de feu, plus il plonge profondément ſes naſeaux (44) pour boire. Pour les expéditions militaires, les Scythes préferent les femelles aux mâles, parcequ'elles peuvent rendre leur urine, toujours courant.

C'eſt un fait conſtant qu'en Luſitanie, aux environs de Liſbonne & du Tage, les cavalles conçoivent par le ſouffle du vent, en ſe tournant (45) vers le zéphyr, & que l'eſpece qui en provient eſt la plus prompte de toutes à la courſe, mais que la durée de leur vie n'excede pas trois ans. Dans la même Eſpagne ſe trouve la race des chevaux Galliciens & Aſturiens, que nous nommons aſturcons (46), & que ceux du pays appellent thieldons (47), d'un nom qui exprime leur petiteſſe. Leur allure, qui eſt fort douce, eſt différente de toutes les allures ordinaires; elle conſiſte en ce que cette eſpece leve à la fois les deux jambes droites, puis les deux jambes gauches, s'enlevant toujours de terre de tout un côté du corps. C'eſt, dit-on, en étu-

Hic brevis, ad numerum rapidos qui colligit ungues,
Venit ab auriferis gentibus Aſtur equis.

J'ai obſervé plus haut que *kon* en Celtoſcythe ou Slawon actuel, ſignifie un cheval. C'eſt donc une dénominarion Celtoſcythe adoptée en partie par les Romains; je dis en partie, car plus ordinairement ils appelloient ces ſortes de chevaux *tolutares* ou *tolutarii*.

(47) Tous les manuſcrits portent *thieldones*. Louis Carion ſubſtitue *tellones*, par la raiſon qu'en langue Allemande, *aſturco*, une haquenée, ſe nomme *tellener* En langue Flamande, une haquenée ſe dit auſſi *telle*; ce qui ſembleroit favoriſer encore la correction de Carion. Mais ce qui fait voir qu'il ne faut rien changer à l'expreſſion *thieldones* employée par Pline, c'eſt que c'eſt là viſiblement un ancien mot Celtibere qui exprime un animal de petite eſpece, & dont les racines ſe retrouvent encore dans les deux mots Tudeſques *thier dun*, qui ſignifient *animal parvum*; c'eſt pourquoi je lis au texte *quos thieldones vocant, ut minori formâ appellatos*, & non pas *quos thieldones vocamus, minori formâ*, &c. comme on liſoit précédemment.

crurum explicatu glomeratio: unde equis tolutim carpere incurſus traditur arte. Equo ferè qui homini morbi, præterque, veſicæ converſio, ſicut omnibus in genere veterino.

De aſinis.

CAPUT 43. ASINUM CCCC M nummûm emptum Q. Axio Senatori, auctor eſt M. Varro, haud ſcio an omnium pretio animalium victo. Opera ſine dubio generi mirifica, arando quoque, ſed mularum maximè progeneratione. Patria etiam ſpectatur in his, Arcadicis in Achaia, in Italia Reatinis. Ipſum animal frigoris maximè impatiens; ideo non gene-

(48) Et en outre, à une grande quantité de vers dans l'eſtomac, & à la maladie preſque incurable de la morve.

(49) *Veterinum genus* pour *vecturinum* eſt une expreſſion Latine qui a paſſé en Italien. On ſait qu'en cette langue *vettura* ſignifie voiture, *vetturino*, voiturier, &c.

(1) Chez Varron lui-même, l. 3, *De re ruſtica*, on lit quarante au lieu de quatre cents. Mais Budée veut qu'on corrige le texte de Varron par le paſſage actuel de Pline.

(2) L'âne, en Latin, *aſinus*; en Grec, *ονος*, *kanthôn*, *killos*; en Hébreu, *chamor*; en Allemand & en Flamand, *eſel*; en Italien, *aſino*; en Eſpagnol, *aſno*, *borrico*; en Anglois, *aſſe*; en Danois, *eſel*, *aſen*; en Slawon, *oſiel*.

(3) C'eſt à-dire quarante mille francs, ſelon l'évaluation du Pere Hardouin, & quatre mille francs ſeulement en s'en tenant au texte de Varron lui-même; mais, comme on l'a obſervé dans la note précédente, il paroît qu'il y a une faute de copiſte chez Varron, puiſque d'une part Pline ne ſeroit pas autoriſé à dire qu'une ſomme de quatre mille francs excede le plus grand prix qu'on ait jamais donné d'aucun animal, & que d'autre part Varron, l. 2, chap. 8, parle d'ânes étalons vendus plus de trois cents quarante mille écus Romains. Tavernier, Tom. 1, l. 1, p. 157, écrit qu'il y a tel cheval Arabe dont le prix monte à trente mille francs de notre monnoie.

(4) Cet éloge de l'âne eſt confirmé par Columelle, livre 7, chap. 1: *Plurima hujus animalis ac neceſſaria ſunt opera: cùm & facilem terram, qualis in Betica, totâque Libye ſit, levibus aratris proſcindat, & non nimio pondere vehicula tranat. Sæpè etiam, ut celeberrimus Poeta memorat,*

Sæpè etiam tardi coſtas agitator aſelli
Vilibus aut onerat pomis, &c.

(5) C'eſt ce que confirme Varron,

diant la marche de ces chevaux, qu'on eſt parvenu à dreſſer auſſi d'autres eſpeces à aller l'amble. Le cheval eſt ſujet à preſque toutes les mêmes maladies que l'homme, & de plus, à un renverſement de veſſie (48) : ce dernier inconvénient lui eſt commun avec toutes les autres bêtes de ſomme (49).

Des ânes.

MARCUS VARRON (1) fait mention d'un âne (2) qu'il dit avoir été acheté quatre cents mille (3) écus par le Sénateur Quintus Axius. Je doute qu'aucun animal ait jamais été payé un tel prix. Ce n'eſt pas que cette eſpece ne nous rende de merveilleux (4) ſervices, même pour le labourage (5), mais ſinguliérement parceque nous lui devons une autre eſpece, celle des mulets (6). On ne s'informe pas moins pour l'âne quelle eſt ſa patrie, qu'on ne le fait pour le cheval. En Akhaïe (7), les ânes Arcadiens (8), en Italie les ânes Réatins ſont les plus eſtimés. L'eſpece en général eſt très ſenſible au froid (9); auſſi ne produit-elle point dans la con-

De re ruſt. l. 1, chap. 20 : *Plerique deducuntur ad molas, aut ad agriculturam, ubi quid vehendum eſt : aut etiam ad arandum ubi levis eſt terra, ut in Campania.* Pline lui-même témoigne au livre 17, que l'âne eſt employé au labourage en Afrique ; & l'on voit chez Iſaïe, l. 30, que les Juifs employoient cet animal au même uſage.

(6) Le mulet ſe nomme en Latin *mulus* ; en Grec, *hêmionos* ; en Hébreu, *pered* ; en Allemand, *maul-eſel* ; en Flamand, *muyl* ; en Italien, *mulo* ; en Eſpagnol, *mulo, macho* ; en Anglois & en Danois, *mule* ; en Slawon, *mul.*

(7) Ceci eſt confirmé par Varron, *De re ruſtica*, l. 2, chap. 1 : *Aſini Arcadici in Gracia nobilitati, in Italia Reatini.*

(8) Plaute dans ſa Comédie *Aſinaria*, acte 2, ſc. 2, fait mention des ânes d'Arcadie :

Meminiſtin aſinos Arcadicos mercatori Pellæo
Noſtrum vendere attienſem ?

Les ânes d'Arcadie ont paſſé en proverbe, même en France, témoin le ſobriquet de *roſſignol d'Arcadie*, pour dire un âne, ou, au figuré, un ignorant.

(9) Le plus ancien Auteur qui ait écrit que l'âne n'enduroit point le froid, eſt Hérodote, l. 4 : en quoi il a été ſuivi par Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chap. 30 ; & l. 2, *De generat. anim.* chap. 8 ; ainſi que par Pline en cet endroit ; & par Strabon, livre 7. Il paroît cependant que l'âne

ratur in Ponto : nec æquinoctio verno, ut cætera pecua, admittitur, ſed ſolſtitio. Mares in remiſſione operis deteriores. Partus à xxx menſe ocyſſimus, ſed à trimatu legitimus : totidem quot equæ, & eiſdem menſibus, & ſimili modo. Sed incontinens uterus urinam genitalem reddit, ni cogatur in curſum verberibus à coitu. Rarò geminos parit : paritura lucem fugit, & tenebras quærit, ne conſpiciatur ab homine. Gignit totâ vitâ, quæ eſt ei ad trigeſimum annum. Partûs caritas ſumma, ſed aquarum tædium majus. Per ignes ad fœtus tendunt : eædem, ſi rivus minimus interſit, horrent ita, ut pedes omnino caveant tingere. Nec niſi aſſuetos potant fontes, qui ſunt in pecuariis, atque ita ut ſicco tramite ad potum eant : nec pontes tranſeunt, per raritatem eorum tranſlucentibus fluviis. Mirumque dictu ſitiunt : & ſi immutentur aquæ, ut bibant cogendæ exorandæve ſunt. Nec niſi ſpatiosâ incubitant laxitate. Varia namque ſomno viſa concipiunt, ictu pedum crebro : qui niſi per inane emicuerit, repulſu durioris materiæ clauditatem illicò affert. Quæſtus ex iis opima prædia exſuperat.

ſupporte aſſez bien un degré de froid conſidérable. Le P. Hardouin obſerve que ceux des montagnes d'Auvergne, où il fait un froid très rigoureux, ne ſont pas moins forts que ceux de *Rieti*, c'eſt-à-dire que les ânes Réatins dont parle Pline.

(10) M. de Buffon n'eſt point de cet avis, du moins à l'égard du cheval étalon, Tom. 6, p. 65.

(11) C'eſt-à-dire un ſeul, & très rarement deux. Ce qui eſt auſſi confirmé par les Naturaliſtes modernes.

(12) Ceci eſt confirmé par M. de Buffon, Tome 6, p. 158.

(13) M. de Buffon convient que l'ânelle engendre preſque juſqu'à la fin de ſa vie. Il ajoute que l'ânelle vit un peu plus long-tems que l'âne, étant forcément plus ménagée que lui, ſurtout dans le tems où elle porte. Ce Savant penſe qu'un âne peut vivre vingt-cinq ou trente ans, & l'ânelle un peu plus que l'âne, c'eſt-à-dire un peu plus de trente ans.

(14) Quarante mille francs de notre monnoie, ſelon l'évaluation du Pere Hardouin. Quelques manuſcrits ne portent que *quadragenis*, au lieu de *quadringentis*.

trée Pontique : & tandis que tout autre bétail s'accouple vers l'équinoxe du printems, l'eſpece de l'âne ne s'accouple qu'au ſolſtice. Un âne étalon qu'on n'occupe point à quelque travail (10), perd de ſa vigueur par le repos même. Le plûtôt qu'une ânesſe puiſſe mettre bas, c'eſt à trente mois; mais paſſé trois ans la portée eſt réguliere. Elles ne font pas plus (11) d'ânons que les juments de poulains, portent le même nombre de mois, conçoivent & mettent bas de la même maniere : ſi ce n'eſt qu'au ſortir de l'accouplement, la femelle, par une convulſion utérine dont elle n'eſt pas maîtreſſe, rejetteroit la liqueur ſéminale du mâle, ſi on ne la forçoit de retenir, au moyen (12) des coups qu'on lui donne, juſqu'à ce qu'elle ſe mette à courir. L'ânesſe a rarement deux ânons d'une ſeule portée. Prête à mettre bas, elle fuit la lumiere, & cherche les lieux les plus ſombres pour ſe dérober aux regards de l'homme. Elle eſt féconde tant qu'elle vit, c'eſt-à-dire (13) juſqu'à trente ans. Elle chérit ſa progéniture au ſuprême degré; cependant l'averſion qu'elle a pour l'eau eſt encore plus forte que cet amour. L'ânesſe paſſe au travers des flammes pour rejoindre ſon ânon; mais ſi c'eſt le moindre ruiſſeau qui l'en ſépare, elle s'arrête avec horreur, & n'oſe même tremper le bout de ſon pied. Les ânesſes refuſent auſſi de boire d'autre eau que celle de leurs pâturages ordinaires; encore faut-il qu'elles puiſſent aller à pied ſec juſqu'à l'abreuvoir; car elles craignent de paſſer un pont à travers les fentes duquel elles voient reluire l'eau. Auſſi endurent-elles la ſoif au delà de toute croyance; & ſi on les change d'abreuvoir, il faut employer les prieres pour les faire boire, ou bien ſe réſoudre à les faire boire de force. Elles ne peuvent prendre leur ſommeil que dans un enclos ſpacieux; car en dormant elles ſont ſujettes à nombre de viſions fantaſtiques qui les font ruer fréquemment; en ſorte que ſi elles n'étoient au large, elles s'eſtropieroient infailliblement. Le profit qu'elles rapportent paſſe quelquefois celui même des meilleurs héritages. On ſait qu'en Celtibérie certaines ânesſes ont rapporté chacune à leur maître quatre cents mille écus (14). On

Notum eſt, in Celtiberia ſingulas quadringentena millia nummorum enixas. Ad mularum maximè partus, aurium referre in his & palpebrarum pilos aiunt. Quamvis enim unicolor reliquo corpore, totidem tamen colores, quot ibi fuêre, reddit. Pullos earum epulari Mæcenas inſtituit, multum eo tempore prælatos onagris: poſt eum interiit auctoritas ſaporis. Aſino moriente viſo, celerrimè id genus deficit.

De mulis.

CAPUT 44. Ex aſino & equa mulus gignitur menſe XIII, animal viribus in labores eximium. Ad tales partus equas neque quadrimis minores, neque decennibus majores legunt: arcerique utrumque genus ab altero narrant, niſi in infantia ejus generis, quod ineat, lacte hauſto: quapropter ſurreptos pul-

(15) J'ai oui dire que, de notre tems même, la chair d'ânon entre dans la compoſition des ſauciſſons de Boulogne.

(16) A l'égard des onagres ou ânes ſauvages, leur chair paſſe, en Perſe, pour un mets exquis. Chez Théophile Simocatta, l. 4, ch. 7, on lit que Choſroès envoyoit à ſon pere Hormiſdas, pour ſa table, ceux des membres des onagres qu'on eſtime les plus ſucculents. Olearius rapporte qu'un jour le Roi de Perſe le fit monter avec lui dans un petit bâtiment en forme de théâtre, pour faire collation de fruits & de confitures; qu'après le repas, on fit entrer trente-deux ânes ſauvages, ſur leſquels le Roi tira quelques coups de fuſil & de fleche, & qu'il permit enſuite aux Ambaſſadeurs & aux autres Seigneurs de tirer; que ce n'étoit pas un petit divertiſſement de voir ces ânes, chargés qu'ils étoient quelquefois de plus de dix fleches, dont ils incommodoient & bleſſoient les autres quand ils ſe mêloient avec eux, de ſorte qu'ils ſe mettoient à ſe mordre, & à tuer les uns contre les autres d'une étrange façon; & que quand on les eut tous abattus & couchés de rang devant le Roi, on les envoya à Iſpahan à la cuiſine de la Cour; les Perſans faiſant un ſi grand état de la chair de ces ânes ſauvages, qu'ils en ont fait un proverbe. M. de Buffon obſerve que l'eſpece de l'âne, tant ſauvage que privé, manquoit en Amérique avant la conquête de cette partie du monde par les Européens.

(17) Tous les manuſcrits ne portent

prétend que pour avoir de bons mulets, il y a un choix à faire; que ce choix gît dans la couleur du poil des oreilles & des paupieres de l'âne ou de l'âneſſe qu'on emploie à cette propagation; & que quoiqu'on ne diſtingue ſur tout le reſte du corps de l'âne, ſoit mâle, ſoit femelle, qu'une ſeule couleur, cependant toute l'eſpece a aux paupieres & aux oreilles des poils de couleurs diverſes, leſquelles influent ſur la couleur du mulet à naître. Mécenes eſt le premier qui, parmi les mets de la table, ait introduit la chair de l'ânon (15). De ſon tems on la préféroit ſans balancer à celle des onagres (16). Le goût qu'on y trouvoit s'éteignit avec ſon inventeur. Un âne qui en voit mourir un autre (17), ne tarde pas lui-même à mourir.

Des mulets.

Si l'on accouple un âne avec une jument, au treizieme (1) mois il en provient un mulet (2), animal d'une force merveilleuſe pour les travaux. La jument dont on fait choix à cet effet, ne doit avoir ni moins de quatre ans, ni plus de dix, ſelon l'opinion des Anciens. On prétend que ces deux eſpeces n'ont point l'une pour l'autre d'attrait réciproque, ſi celle des deux qui eſt deſtinée à couvrir l'autre n'a pris dès l'enfance comme un avant-goût (3) pour cette

pas *aſino moriente viſo*; quelques-uns portent *viſu*, comme ſi Pline eût eu intention d'écrire *aſini moriente viſu*, *celerrimè id genus deficit*; comme il dira plus loin *ſuem amiſſo oculo putant citò extingui*. Le Pere Hardouin ſe moque, avec raiſon, de la correction ridicule d'un certain Critique, qui propoſe de lire *aſino meiente viſo*, *celerrimè id genus idem facit*, c'eſt-à-dire *qu'un âne piſſe, tous les autres qui le verront en feront ſur l'heure autant.*

(1) Ainſi portent les meilleurs manuſcrits, confirmés par Columelle, l. 9, chap. 36. Dans les éditions antérieures à celle du Pere Hardouin, on liſoit XII au lieu de XIII.

(2) Voyez la nomenclature polyglotte du mulet, note 6 du chap. précédent.

(3) Ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 23 : *non admittit aut equa aſinum, aut equum aſina, niſi aſinus vel femina equam ſuxerit.*

los in tenebris equarum uberi, aſinarumve equuleos admovent. Gignitur autem mula ex equo & aſina, ſed effrenis & tarditatis indomitæ. Lenta omnia hiſce vitulis. Conceptum ex equo, ſequutus aſini coitus, abortu perimit : non item ex aſino equi. Fœminas à partu optimè VII die impleri, obſervatum eſt ; mares fatigatos meliùs implere. Quæ non priùs quàm dentes, quos pullinos appellant, jaciat, conceperit, ſterilis intelligitur, & quæ non primo initu generare cœperit. Equo & aſinâ genitos mares, hinnulos antiqui vocabant : contràque mulos, quos aſini & equæ generarent. Obſervatum, è duobus diverſis generibus nata, tertii generis fieri, & neutri parentum eſſe ſimilia : eaque ipſa quæ ita nata ſunt, non gignere, in omni animalium genere : idcircò mulas non parere. Eſt in Annalibus noſtris peperiſſe

(4) Confirmé par Ariſtote, livre 6, chap. 23 ; & par Columelle, livre 6, chap. 37.

(5) Je lis au texte *lenta omnia hiſce vitulis*, au lieu de *lenta omnia eſſe vetulis* ; leçon corrompue & inexplicable qu'avoient introduit le laps de tems & la négligence des copiſtes. J'ai déja eu lieu de faire obſerver que *vitulus*, chez Pline, ſignifie le petit nouveau né d'un animal quelconque.

(6) Emprunté d'Ariſtote, au lieu cité plus haut.

(6*) Emprunté également d'Ariſtote, *ibid.*

(7) Columelle en donne la raiſon : *Eſt & alterum genus admiſſarii furentis in libidinem, quod niſi aſtu adhibeatur, affert gregi perniciem. Nam & ſæpè vinculis abruptis gravidas inquietat, & cùm admittitur, cervicibus, dorſiſque feminarum imprimit morſus : quod ne faciat, pauliſper ad molam vinctus amoris ſævitiam labore temperat, & ſic veneri modeſtior admittitur.*

(8) Elles ſont ſuivies de celles qui ſervent à connoître l'âge, appellées par les Grecs γόμφιοι.

(9) Témoin ce paſſage de Varron, *De re ruſtica*, l. 2, ch. 8 : *Ex equa & aſino fit mulus ; contrà ex equo & aſina hinnus.* Témoin auſſi ce paſſage de Columelle, livre 6, chap. 37 : *Qui ex equo & aſina concepti generantur, quamvis à patre nomen traxerint* (hoc eſt ab equi hinnitu) *quod hinni vocantur, matri per omnia magis ſimiles ſunt.*

(10) Tous les Phyſiciens adoptent cette regle ; mais quelques-uns ne la croient point abſolument ſans exception, comme faiſoient Pline & la plupart des anciens Romains : témoin le *Cùm mula peperit* de l'aïeul de Galba, eſpece

eſpece étrangere, en goûtant quelquefois de ſon lait. C'eſt pourquoi on obſerve d'approcher (4) dans les ténebres les ânons des mamelles d'une jument, ou les poulains des mamelles d'une ânesſe. Il réſulte auſſi un mulet de l'accouplement d'un cheval avec une ânesſe; mais ſa bouche eſt inſenſible au mors; & rien ne ſauroit vaincre la pareſſe de ſon allure: enfin ce bétail (5) eſt lent dans tous ſes mouvements. Si un âne vient à couvrir une jument déja pleine du fait d'un cheval, il tue (6) en la couvrant le germe de ce dernier. Il n'en eſt pas de même ſi c'eſt le cheval qui ſurvient après l'âne. On a obſervé que le ſeptieme jour (6*) après avoir mis bas, les ânesſes ſont dans l'époque la plus favorable pour concevoir de nouveau, & que l'âne qu'on a fatigué de travail eſt le plus propre à les faire retenir (7). Toute ânesſe qui ne conçoit pas avant que les dents de lait (8) ne lui ſoient tombées, eſt décidée ſtérile; & de même celle qui ne retient pas dès la premiere fois qu'elle eſt couverte. Les Anciens (9) donnoient le nom de hinnulus au poulain métis provenant d'un cheval & d'une ânesſe, & celui de mulet à l'animal provenant d'un âne & d'une cavale. C'eſt une obſervation bien conſtatée, que de deux eſpeces diverſes qui s'accouplent, il en réſulte une troiſieme, dont on ne peut aſſigner l'eſpece ni à celle du pere ni à celle de la mere; que tout animal né de la ſorte n'eſt point prolifique, caractere infaillible, & regle ſans exception (10), pour toutes les claſſes d'animaux; & que c'eſt en vertu de cette loi phyſique que les mulets n'engendrent point. Nos Annales font cependant fréquente mention, mais à titre de prodige (11), de mules qui

chez Suétone, & le paſſage ſuivant de Juvénal, Satyre 7 :

Egregium ſanctumque virum ſi cerno, bimembri
Hoc monſtrum puero, & miranti jam ſub aratro
Piſcibus inventis, & fetæ comparo mulæ.

(11) Si ces faits doivent être admis, le prodige tombe; & le produit de la mule ne ſera plus qu'un produit rare, mais au ſurplus naturel, ſur-tout ſi Théophraſte n'en a point impoſé ſur la race prolifique des mulets de Cappadoce: car ces mulets prolifiques de Cappadoce ne ſauroient être mis, comme ceux d'Italie, au rang des prodiges & des jeux les plus rares de la

ſæpè, verùm prodigii loco habitum. Theophraſtus vulgò parere in Cappadocia tradit : ſed eſſe id animal ibi ſui generis. Mulæ calcitratus inhibetur vini crebriore potu. In plurium Græcorum eſt monumentis, cum equa muli coitu natum, quem vocaverint ginnum, id eſt, parvum mulum. Generantur ex equa & onagris manſuefactis mulæ veloces in curſu, duritiâ eximiâ pedum, verùm ſtrigoſo corpore, indomito animo. Sed generator onagro & aſinâ genitus omnes antecellit. Onagri in Phrygia, & Lycaonia præcipui. Pullis eorum, ceu præſtantibus ſapore, Africa gloriatur, quos laliſiones appellant. Mulum LXXX annis vixiſſe, Athenienſium monumentis apparet. Eo gaviſi, cùm templum in arce facerent, quod derelictus ſenectâ, ſcandentia

Nature, puiſqu'ils forment une race conſtante, & non accidentelle. Voyez ſur les exemples de mules qui ſont devenues féconde, Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 1; Tite Live, livre 26 & livre 27, &c.

(12) Cette allégation eſt ſans preuve; car de ce que, dans tous les tems connus, le mulet & la mule de Cappadoce ont produit étant accouplés enſemble, on n'en ſauroit conclure que la ſource primitive & inconnue de cette race précieuſe n'a point été l'accouplement d'un âne & d'une jument. Ces deux eſpeces ont enſemble plus d'affinité qu'on ne le croyoit autrefois. M. de Buffon paroît même convaincu que l'âne, dans l'origine, eſt la ſouche du cheval. Quoi qu'il en ſoit, il eſt plus commun qu'on ne penſe que les mules deviennent meres, s'il faut s'en rapporter aux Ecrivains de tous les âges, à commencer par Hérodote, livre 3. Julius Obſequens écrit qu'une mule mit bas au commencement de la guerre civile entre Céſar & Pompée. Pierius Valerianus obſerve que l'an 1518 de notre Ere pareille choſe arriva. Jules Scaliger écrit que ce même fait ſe renouvella deux fois à Rome de ſon tems. J'oubliois de dire que ce que Théophraſte avance au ſujet de la race prolifique des mulets de Cappadoce, eſt avancé auſſi par Ariſtote au ſujet d'une race de mulets de Syrie, Hiſt. Anim. l. 1, chap. 7, & l. 6, chap. 24 & 36. On trouve chez les Anciens la même aſſertion à l'égard des mulets d'Afrique : ſur quoi conſultez Columelle, l. 6, chap. 37. Cet Auteur cite pour garants Varron, Dionyſius & Magon.

(13) J'ai ſuivi, avec le Pere Hardouin, la leçon de Pintianus, qui lit ici *ginnum*, & non pas *hinnum*; & cela d'après Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 24, où on lit γίννος.

(14) Voyez Columelle, l. 6, ch. 37.

ſont devenues meres. Théophraſte écrit que l'eſpece du mulet eſt prolifique dans la Cappadoce; mais qu'auſſi le mulet de Cappadoce forme une eſpece à part & ſimple qui tient à ſa propre ſouche (12). On déshabitue un mulet de ruer en lui donnant ſouvent du vin à boire. Les Grecs produiſent pluſieurs monuments hiſtoriques, qui font foi qu'un mulet ayant couvert une jument, il naquit de cet accouplement un ginnon (13), c'eſt à-dire un petit muleton. En faiſant couvrir une jument par un onagre apprivoiſé, on en obtient (14) une ſorte de mulets très légers à la courſe, & dont la corne du pied eſt ſinguliérement dure, mais qui ont le corps maigre & une fougue que rien ne peut réduire. Mais en fait d'étalons (15), rien n'égale celui qui provient d'une ânesſe privée, couverte par un âne ſauvage. Les onagres de la Phrygie & de la Lycaonie ſont les plus renommés. Mais les petits des onagres d'Afrique ſont devenus encore plus célebres, à titre de mets exquis. On donne à ces petits onagres d'Afrique le nom de laliſions (16). Les Chroniques Athéniennes parlent d'un mulet qui vécut quatre-vingts ans (17). Les Athéniens, depuis que ſa vieilleſſe l'avoit fait réformer, l'ayant vu accompagner encore, &, par forme d'encouragement, aider de ſes vains efforts les bêtes de charge qui montoient au plus haut de la ci-

(15) La plupart des Editeurs liſent ici *indomito animo, ſed generoſo*, au lieu de *indomito animo. Sed generator, &c.* J'ai ſuivi avec le Pere Hardouin cette derniere leçon, qui eſt celle des meilleurs manuſcrits.

(16) C'eſt un nom Africain latiniſé, & qui paroît ſignifier *langue de lait* ou *leche-lait*; comme qui diroit un *la-lichon*, c'eſt-à-dire un animal né depuis peu, & qui tette encore ſa mere. Racine *la* ou *lac* (qui ſignifie lait dans preſque toutes les langues; témoin *lac* en Latin, *lait* en François, *latte* en Italien, *cha-lab* en Hébreu, *ga-la* en Grec), & *leskon*, la langue en Hébreu; ſource vraiſemblable de notre mot *lécher*, & du mot Eſpagnol *leche*, qui ſignifie lait. Ce qui juſtifie notre interprétation, c'eſt un paſſage de Martial, où ce Poëte indique & fixe le ſens du mot *laliſion*, en diſant que ce nom eſt de peu de durée pour l'animal en queſtion (l'onagre), ne lui étant donné qu'autant de tems qu'il tette ſa mere:

Dum tener eſt onager, ſolâque laliſio matre
Paſcitur, hoc infans, ſed breve nomen habet.
Martial, l. 13, Epigr. 97.

(17) L'hiſtoire ſuivante, qui eſt re-

jumenta comitatu niſuque exhortaretur, decretum fecêre quo caveretur, ne frumentarii negociatores ab incerniculis eum arcerent.

De bubus.

CAPUT 45. BUBUS Indicis camelorum altitudo traditur, cornua in latitudinem quaternorum pedum. In noſtro orbe Epiroticis laus maxima, à Pyrrhi (ut ferunt) jam inde regis cura. Id conſecutus eſt, non ante quadrimatum ad partus vocando. Prægrandes itaque fuêre, & hodieque reliquiæ ſtirpium durant. At nunc anniculæ fœcunditatem poſcuntur, tolerantiùs tamen bimæ : tauri generationem quadrimi. Implent ſinguli denas eodem anno. Tradunt au-

vêtue de tous les caracteres de l'authenticité, ne permet pas de douter que le mulet en queſtion ne fût extrêmement vieux ; mais, d'autre part, la ſaine phyſique ne permet pas d'enviſager les quatre-vingts années que l'hiſtoire ſuppoſe à ce mulet, autrement que comme une exagération populaire accréditée faute d'examen.

(18) C'eſt-à-dire au ſas même, & tandis qu'on remuoit le crible. Pline fait entendre que cet animal familier venoit manger ſous les yeux & comme entre les mains de ceux qui tenoient & ſecouoient le ſas, autrement le crible, le bluteau. Ariſtote dit ſimplement qu'il fut défendu de le chaſſer lorſqu'il viendroit manger ſur le dreſſoir où les grenetiers étaloient le bled, ἀπὸ τῶν τηλίων : au moins τηλία a-t-il cette ſignification de dreſſoir chez Strabon.

(1) Le bœuf ſe nomme en Latin *bos*, *taurus* ; en Grec, *bôs* & *bous* ; en Chaldéen, *thor* ; en Hébreu, *ſchor*, *alaph* ; en Phénicien, *alpha* ; en Italien, *bove* ; en Eſpagnol, *buey* ; en Anglois, *oxe*, *cowe* ; en Allemand, *och*, *rind* ; en ancien Gaulois, *ur*, (mais à l'égard ſeulement du taureau; d'où vient le mot Allemand *ur-ochs*) ; en Flamand, *os* ; en Danois, *ſtud*, *rod*, *fœ*, & le bœuf ſauvage *ore* ; en Slawon, *czaban*, & le bœuf ſauvage, *zubr*.

(2) Confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 3, ch. 34.

(3) C'eſt-à-dire de Pyrrhus Néoptoleme, fils d'Achille, ou d'un autre Pyrrhus, fils de ce Néoptoleme, & qui, comme lui, fut Roi d'Epire. Sur quoi conſultez, chez Plutarque, la généalogie de Pyrrhus, celui qui fit la guerre aux Romains. Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 3, ch. 16 ; & l. 8, ch. 10, attribue pareillement aux ſoins du Roi Pyrrhus cette forte race des bœufs d'Epire. Le Pere Hardouin ne croit

tadelle, à l'endroit où l'on conſtruiſoit un temple, prirent ce vieux mulet en telle affection, qu'ils porterent un décret par lequel il étoit enjoint aux débitants de bled de ne point chaſſer ce mulet quand il viendroit manger (18) au ſas.

Des bœufs.

On prétend que les bœufs (1) des Indes ont la hauteur (2) des chameaux, & que les extrémités de leur cornes ſont éloignées entre elles de quatre pieds de diſtance. En Europe, l'eſpece la plus eſtimée eſt celle d'Epire, qui s'y eſt formée, à ce qu'on croit, dès le tems & par les ſoins du Roi Pyrrhus (3). Il parvint à ſe procurer de ces bœufs d'élite, en ne laiſſant accoupler le mâle & la femelle qu'à quatre (4) ans faits. C'eſt ainſi qu'il obtint une race de la plus riche taille, & qui s'eſt depuis maintenue ſans déchoir. Aujourd'hui à peine une géniſſe a-t-elle un an (5), qu'on exige (6) qu'elle ſoit féconde: les moins âpres au gain la font couvrir à deux ans. Quant au taureau, on attend, pour l'accoupler avec la femelle, qu'il ſoit parvenu à ſa quatrieme (7) année. Un ſeul ſuffit chaque année pour féconder dix (8) vaches. C'eſt une tradition (9) que ſi, en quittant la femelle,

point à cette tradition, & penſe que ces bœufs furent nommés pyrrhiques, parceque pyrrhique, en langage Dorien, ſignifie roux.

(4) On lit *à neuf ans faits* chez Ariſtote, Hiſt. Anim. ch. 10 : c'eſt pourquoi Pintianus, contre la foi de tous les manuſcrits de Pline, veut qu'on liſe chez notre Auteur *ante novennium*, au lieu de *ante quadrimatum*.

(5) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chapitre 13, & l. 6, ch. 21.

(6) *At nunc annicula fœcunditatem poſcuntur* ; ainſi portent les manuſcrits, & non pas *at nunc annicula ad fœcunditatem*, le mot *ad* ayant été, ſans beſoin, ajouté par la plupart des Editeurs, qui n'ont pas compris cette maniere de parler *poſcere aliquem aliquid*.

(7) Ceci eſt confirmé par Columelle, l. 6, ch. 24 : *Qui quadrimis minores ſunt, majoreſque quàm duodecim annorum, prohibentur admiſſurâ.*

(8) Quinze, ſelon Columelle, ou même plus, ſelon Varron.

(9) Tradition recueillie par Columelle, l. 6, ch. 24 ; Varron, *De re ruſt.* ch. 5, & d'autres Auteurs.

tem, ſi poſt coitum ad dextram partem abeant tauri, generatos mares eſſe; ſi in lævam, fœminas. Conceptio uno initu peragitur: quæ ſi fortè pererravit, XX poſt die marem fœmina repetit. Pariunt menſe decimo: quidquid ante genitum inutile eſt. Sunt auctores, ipſo complente decimum menſem die parere. Gignunt rarò geminos. Coitus à Delphini exortu a. d. pridie nonas Januarii, diebus XXX; aliquibus & autumno: gentibus quidem quæ lacte vivunt ita diſpenſatus, ut omni tempore anni ſuperſit id alimentum. Tauri non ſæpiùs quàm bis die ineunt. Boves animalium ſoli, & retrò ambulantes paſcuntur: apud Garamantas quidem haud aliter. Vita fœminis XV annis longiſſima, maribus XXX. Robur in quimatu. Lavatione calidæ aquæ traduntur pingueſcere, & ſi quis incisâ cute ſpiritum arundine in viſcera adigat. Non degeneres exiſtimandi etiam minùs laudato aſpectu. Plurimum lactis Alpinis, quibus minimum corporis,

(10) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, ch. 21.

(11) Pareillement emprunté d'Ariſtote, chez qui on lit: *Sunt auctores qui decem totos menſes, paucis diebus demptis, ferre uterum affirment.*

(12) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 21.

(13) Ceci paroît emprunté de Varron, chez qui on lit: *Maximè idoneum tempus ad concipiendum à Delphini exortu uſque ad dies quadraginta, aut paulo plus.*

(14) Pendant quarante, ſelon le paſſage de Varron, cité dans la note précédente.

(15) Ariſtote dit ſeulement qu'il y a des vaches qui ne conçoivent pas avant l'automne: *Aliquæ ante autumnum non implentur.*

(16) Ceci eſt contraire à la déciſion d'Ariſtote, l. 6, ch. 21.

(17) Ceci eſt avancé par nombre d'Auteurs anciens, & notamment par Pomponius Mela, livre 1, chap. 8: *Apud Garamantes jam armenta ſunt, eaque obliquâ cervice paſcuntur: nam pronis directa in humum cornua officiunt.* Conſultez, ſur le même ſujet, Alexander Myndius chez Athénée, livre 5; Hérodote, livre 4; Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 21; Elien, Hiſt. Anim. l. 16, ch. 33, &c.

(18) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 21.

(19) Au lieu de *in quimatu*, trois manuſcrits portent *in quinquennatu.*

le taureau prend ſon chemin à droite, c'eſt un veau qui naîtra, & que s'il prend ſon chemin à gauche, ce ſera une geniſſe. Les femelles, dans cette eſpece, retiennent (10) dès la premiere fois : c'eſt une regle preſque infaillible ; & lorſque l'exception, qui eſt très rare, a lieu, la femelle retourne au mâle vingt jours après. Elle met bas au dixieme mois (11) ; avant ce terme elle ne peut qu'avorter. Quelques Ecrivains ſoutiennent que la vache vêle préciſément au dernier jour du dixieme mois depuis qu'elle a conçu. Il eſt très rare (12) qu'elle produiſe des jumeaux. L'accouplement ſe fait depuis le lever (13) de la conſtellation du Dauphin juſqu'au jour qui précede les Nones de Janvier, c'eſt-à-dire pendant trente jours (14). Il ſe trouve des taureaux & des vaches qui s'accouplent auſſi (15) en automne ; & même, chez les nations qui vivent de lait, l'époque de l'accouplement n'eſt point réglée, ou ne l'eſt que ſur le beſoin conſtant & perpétuel qu'ont ces peuples d'être pourvus de lait en tout tems. Le taureau ne couvre la femelle que deux fois (16) par jour. Les bœufs ſont les ſeuls animaux qui paiſſent également en avant & à reculons (17) : chez les Garamantes (18), ils ne paiſſent que de cette façon rétrograde. Le plus long-tems que la femelle puiſſe vivre, c'eſt quinze ans, & le mâle trente. L'un & l'autre ſont à cinq ans (19) dans la force de l'âge. Il y en a qui prétendent qu'on les engraiſſe en (20) les lavant en eau chaude, ou en leur ſouffllant les entrailles par le moyen d'un roſeau creux & pointu qu'on leur pique dans le cuir. Les taureaux & vaches de bonne race, n'euſſent-ils qu'une (21) apparence chétive, doivent être préférés à tous les autres. Les vaches des Alpes (22) ont beaucoup de lait. L'eſpece y eſt petite

Au reſte ceci eſt emprunté d'Ariſtote.

(20) Cette double maniere d'engraiſſer les bœufs, eſt enſeignée par Ariſtote, Hiſt Anim. l. 8, ch. 10.

(21) Dupinet traduit *minùs laudato aſpectu* par *euſſent-ils la vue foible*. Je ne penſe pas que ce ſoit là l'idée de Pline, témoin ce qu'entend Columelle par le mot *aſpectus* dans la phraſe citée note ſuivante.

(22) Columelle, l. 6, ch. 1 : *Apenninus duriſſimos progenerat boves, omnemque difficultatem tolerantes, nec ad aſpectu decoros.*

plurimum laboris, capite non cervice junctis. Syriacis non ſunt palearia, ſed gibber in dorſo. Carici quoque in parte Aſiæ fœdi viſu, tubere ſuper armos à cervicibus eminente, luxatis cornibus, excellentes in opere narrantur : cæterò nigri coloris candidive, ad laborem damnantur. Tauris minora quàm bubus cornua, tenuioraque. Domitura boum in trimatu, poſtea ſera, ar[illegible] præmatura. Optimè cum domito juvencus imbuitur. Socium enim laboris agrique culturæ habemus hoc animal, tantæ apud priores curæ, ut ſit inter exempla damnatus à populo Romano, die dictâ, qui concubino procaci rure omaſum ediſſe ſe negante, occiderat bovem, actuſque in exſilium, tanquam colono ſuo interempto.

(23) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chap. 33, paroît dire ſeulement que ces bœufs ont, comme les chameaux, de groſſes calloſités vers le haut de chaque épaule : *Boves Syri, ſicut cameli, nodos habent in ſummis armis; καμπὰς ἔχουσιν ἐπὶ τῶν ἀκρωμίων.* Je traduis *καμπὰς* par *nodos;* en effet, *καμπὴ* ſignifie auſſi *nodus.* Le Pere Hardouin traduit ce même mot par *flexuras;* mais cette verſion ne préſente point un ſens clair. Dupinet paroît avoir lu au texte de Pline *ſubter armos* au lieu de *ſuper.* Il traduit *ces bœufs ont entre le cou & les épaules une groſſe boſſe qui leur pend.*

(24) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 3, ch. 9, écrit qu'il y a en Phrygie & ailleurs des bœufs à cornes mobiles. Elien dit la même choſe des bœufs Erythréens, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 20. Et Pline lui même, l. 11, chap. 37, parlera de ces bœufs de Phrygie, dont les cornes ſont, dira-t-il, auſſi mobiles que les oreilles.

(25) C'eſt l'opinion de Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 5 : *Colore potiſſimum nigro; dein rubeo; tertiò helvo; quartò albo. De mediis duobus prior, quàm poſterior, melior : utrique pluris, quàm nigri & albi.*

(26) Ariſtote, ſect. 10, problem. 56.

(27) Columelle, l. 6, ch. 2.

(28) Columelle, ibid. *Ubi plauſtro, aut aratro juvencum conſueſcimus, ex domitis bubus valentiſſimum, eumdemque placidiſſimum cum indomito jungimus, qui & procurrentem retrahat, & cunctantem producat, &c.*

(29) Columelle, l. 6, *in proœm.* & Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 5.

(30) Ce même fait ſe lit chez Valere Maxime, livre 8, chap. 1 : *Non ſupprimenda illius quoque damnatio, qui pueruli ſui amore corruptus, rogatus ab eo ruri ut omaſum in cœnam fieri juberet, cùm bubula carnis in propinquo emendæ nulla facultas eſſet, domi*

de

de corps, mais très patiente au travail, & tire le joug de la tête, non du collier. Les bœufs de Syrie n'ont point de fanon; mais en compenſation ils ont une boſſe ſur le dos. Dans la partie de l'Aſie que l'on nomme Carie, ſe trouve une eſpece de bœufs hideux à voir, mais qui, dit-on, ſont d'une reſſource merveilleuſe pour les travaux; ils ont une boſſe (23) entre les deux épaules, & qui leur prend depuis la nuque du cou. Leurs cornes ſont pendantes & déboîtées (24) dans la racine. Les bœufs les moins eſtimés pour le travail ſont les noirs (25) & les blancs. Les taureaux ont les cornes moindres (26) & plus grêles que les bœufs. Il faut dompter les bœufs à trois ans (27); attendre plus longtems, c'eſt s'y prendre trop tard; s'y prendre plutôt, c'eſt trop bruſquer l'époque. La meilleure maniere conſiſte à atteler (28) avec un bœuf diſcipliné un bœuf novice au travail. Le bœuf eſt le compagnon (29) de l'homme, & ſon aſſocié dans les travaux de l'agriculture. Les Anciens avoient cet animal en telle conſidération, qu'on lit dans nos Chroniques, qu'un citoyen Romain (30), pour avoir tué un bœuf, fut cité en juſtice & condamné à l'exil, comme s'il eût tué ſon colon. Voici à quelle occaſion: ce Romain avoit un mignon qui eut l'indiſcrétion de dire devant lui qu'il n'avoit jamais mangé de (31) tripes: ce fut pour ſatisfaire cette envie qu'il tua ſon propre bœuf.

bove occiſo, deſiderium ejus implevit; eoque nomine, publicâ queſtione afflictus eſt: innocens, niſi tam priſco ſæculo natus fuiſſet. Columelle, l. 6, dit auſſi que c'étoit jadis un crime capital de tuer un bœuf: *Bovis tanta fuit apud antiquos veneratio, ut tam capitale eſſet bovem necaſſe, quàm civem;* ce qui eſt encore confirmé par Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 5: *Bos ſocius hominis in ruſtico opere, & Cereris miniſter: ab hoc antiqui manus ita abſtineri voluerunt, ut capite ſanxerint, ſi quis occidiſſet. Qua in re teſtis Attica, teſtis Peloponneſus.* La vie du bœuf étoit pareillement ſacrée chez les Phrygiens, comme on le peut voir chez Élien, Hiſt. Anim, l. 12, ch. 34; & chez Stobée, *Serm.* 42. Conſultez auſſi Gothofredus ſur le Code Théodoſien, Tom. 1, p. 225, tit. 30 *De pignoribus.*

(31) Mets vil & dédaigné enſuite dans les tems corrompus de Rome:

Patinas cœnabat omaſi
Vilis, & agnini, tribus urſis quo ſatis eſſet.
Horace, l. 1, Epître 15, v. 34.

Tauris in aſpectu generoſitas, torvâ fronte, auribus ſetoſis, cornibus in procinctu dimicationem poſcentibus. Sed tota comminatio prioribus in pedibus. Stat, irâ gliſcente, alternos replicans, ſpargenſque in alvum arenam, & ſolus animalium eo ſtimulo ardeſcens. Vidimus ex imperio dimicantes, & ideo monſtratos rotari, cornibus cadentes excipi, iterumque reſurgere, modò jacentes ex humo tolli, bigarumque etiam curru citato velut aurigas inſiſtere. Theſſalorum gentis inventum eſt, equo juxta quadrupedante cornu intortâ cervice tauros necare: primus id ſpectaculum dedit Romæ Cæſar Dictator. Hinc victimæ optimæ, & lautiſſima Deorum placatio. Huic tantùm animali omnium, quibus procerior cauda, non ſtatim nato conſummatæ, ut cæteris, menſuræ; creſcit uni, donec ad veſtigia ima perveniat. Quamobrem victimarum probatio in vitulo, ut articulum ſuffraginis contingat: breviore non litant. Hoc quoque notatum, vitulos ad aras humeris hominis allatos non ferè litare; ſicut nec claudicante, nec alienâ hoſtiâ Deos

(32) Je lis au texte *optima* avec tous les manuſcrits & les plus anciennes éditions, & non pas *opima* avec la plupart des Editeurs. *Optima victima* ſignifie ici la victime la plus conſidérable, & revient au *maxima taurus victima* de Virgile, Géorg. l. 2, v. 146:

Hinc albi, Clitumne, greges, & maxima taurus
Victima, ſæpe tuo perfuſi flumina ſacro,
Romanos ad templa Deûm duxêre triumphos.

(33) Dupinet traduit *hoſtia aliena* par *une victime qui eſt du bien d'autrui.* J'ai cru devoir ſuivre l'interprétation beaucoup plus vraiſemblable du Pere Hardouin: *hoſtia aliena*, hoc eſt *quæ Deo ſuo non convenit.* Ce Savant s'appuie ſur un paſſage remarquable d'Ateius Capiton, chez Macrobe, Saturn. l. 3, chap. 10:

Jovi tauro, verre, ariete, immolare non licet.
Si quis fortè tauro Jovi fecerit, piaculum dato.

Mais, ſelon le même Macrobe, il étoit permis d'immoler un bœuf à Neptune & à Apollon, témoin ce vers de Virgile:

Taurum Neptuno, taurum tibi, pulcher Apollo.

On immoloit auſſi un bœuf à Mars.

(34) *Obſervatum eſt à ſacrificantibus, ut ſi hoſtia quæ ad aras duceretur; fuiſſet*

Le taureau a le regard fier & brave, le front menacant, les oreilles velues, les cornes rerrouſſées, comme diſpoſées en tout tems à l'attaque. Mais pour ſavoir s'il y a danger réel à l'approcher, c'eſt à ſes deux pieds de devant qu'il faut regarder; car lorſque la colere commence à s'emparer de lui, il s'arrête en pliant alternativement les deux jarrets de devant pour ſe jetter du ſable ſous le ventre; & c'eſt le ſeul animal à qui cette ſorte d'aiguillon ſoit propre. Je me ſuis trouvé à des ſpectacles de taureaux dreſſés à combarre enſemble; je les voyois tournoyer tête baiſſée juſqu'à tomber ſur leurs cornes, puis ſe relever; j'en voyois d'étendus à terre qui ſe remettoient en pied; j'en voyois enfin qui faiſoient, à l'égard de deux aurres attelés à un char, l'office de charretiers, les preſſant de leurs cornes, & les forçant de courir. C'eſt une invention des Theſſaliens de tuer des taureaux dans une courſe publique, de la maniere ſuivante: un homme à cheval atteint le taureau, le ſaiſit par les cornes, & lui tord le cou. Jules Céſar, érant Dictateur, donna le premier ce ſpectacle aux Romains. Le taureau tient le premier (32) rang parmi les victimes; c'eſt un taureau qu'on immole dans les ſacrifices les plus ſomptueux. Le bœuf eſt le ſeul des animaux à longue queue chez qui cette partie du corps n'ait pas, dès en naiſſant, ſa juſte proportion, mais croiſſe avec l'âge juſqu'à ce qu'elle touche à terre. C'eſt pourquoi, pour que le ſacrifice d'un veau ſoit régulier, il faut que ſa queue lui touche au jarret. On n'en immole point efficacement dont la queue ſoit plus courte. On a remarqué pareillement qu'il n'y avoit preſque point à comprer ſur l'efficacité d'un veau immolé quand il ne vient point à l'aurel ſur ſes pieds, mais qu'il faut que des hommes l'y portent ſur leurs épaules. La même obſervation a lieu à l'égard de toute victime qui boite, ou dont l'eſpece ne convient point au (33) Dieu auquel on l'immole, ou qui fait des efforts pour s'écarter (34) de l'autel. Par-

vehementùs reluctata, oſtendiſſetque ſe invitam altaribus admoveri, amovere-

placari, nec trahente ſe ab aris. Eſt frequens in prodigiis priſcorum, bovem locutum: quo nunciato, Senatum ſub divo haberi ſolitum.

De Api bove.

CAPUT 46. Bos in Ægypto etiam numinis vice colitur: Apim vocant. Inſigne ei, in dextro latere candicans macula, cornibus lunæ creſcere incipientis. Nodus ſub lingua, quem cantharum appellant. Non eſt fas eum certos vitæ excedere annos, merſumque in Sacerdotum fonte enecant, quæſituri luctu alium quem ſubſtituant, & donec invenerint mœrent, deraſis etiam capitibus: nec tamen unquam diu quæritur. Inventus deducitur Memphim à Sacerdotibus. Delubra ei gemina, quæ vocant thalamos, augúria populorum. Alterum intraſſe lætum eſt, in altero dira por-

tur, quia invito Deo offerri eam putabant: quæ autem ſtetiſſet oblata, hanc volenti Numini dari æſtimabant. Macrobe, Saturn. l. 3, chap. 5.

(35) Valere Maxime, l. 1, ch. 6; & Tite Live, l. 35, écrivent qu'un bœuf parla, & dit: Rome, prends garde à toi (*cave, Roma*). Le Savant Bochart a recueilli plus de douze exemples ſemblables. Le Pere Hardouin s'écrie qu'il eſt impoſſible que tant d'aſſertions ſoient toutes fauſſes, & qu'ainſi il en faut conclure qu'un bœuf a parlé; ce qui eſt arrivé, dit-il, par l'opération du démon. C'eſt comme à regret que nous rapportons de telles inepties.

(1) Le nom du Dieu *Apis*, ſymbole de l'Agriculture chez les Egyptiens, paroît avoir le plus grand rapport, tant pour le nom que pour les attributs, avec le héros Celtibere *Abis*, inventeur de la charrue, chez les Occidentaux. Ce même *Abis*, qui retira les Celtiberes de l'état de brutes, & qui leur montra les premiers arts, ne ſauroit être que le Vulcain ou Prométhée Celtibere, c'eſt-à-dire, que l'inventeur du feu. Or *Api* ſignifie feu en pluſieurs langues, & notamment en langue Indienne moderne. *Apis* étoit donc en Egypte comme un double emploi du Dieu *Opas*, qui, ſelon Cicéron, étoit le Vulcain Egyptien: & même il y a tout lieu de croire que *Opas* & *Apis* ſont le même mot prononcé différemment, l'un à la maniere Ibérienne, & l'autre à la maniere Egyptienne; d'autant que c'eſt d'*Opas* que ſont dérivés les mots latins *opus*, *opera*, & notre mot opérer; & que *Apis*, *Abis*, ou *Habis*, paroît avoir ſa racine dans le mot Hébreu *habad*, travailler; d'où les Grecs ont fait *apos*, travail: or

mi les prodiges obſervés par les Anciens, il eſt ſouvent fait mention qu'un bœuf a parlé (35), & qu'à cette nouvelle l'aſſemblée du Sénat s'eſt faite en plein air.

Du bœuf Apis.

Le bœuf, chez les Egyptiens, eſt au rang des Divinités; témoin leur Dieu Apis (1). Ils donnent ce nom à un bœuf remarquable au côté droit par une tache blanche figurée en nouveau croiſſant de lune; & ſous la langue, par un nœud (2) qu'on nomme canthare (3). La religion ne permet pas de laiſſer vivre Apis par-delà un certain nombre d'années: parvenu à cet âge preſcrit, on le noie dans la fontaine des Prêtres; après quoi on cherche un autre bœuf ſemblable à ſubſtituer au défunt, dont on célebre le deuil, qui eſt toujours fort court, & qui dure juſqu'à ce que ſon ſucceſſeur ſoit trouvé. Pendant cet intervalle, les Egyptiens ſont dans la triſteſſe & ſe raſent même les cheveux (4). Auſſitôt que le nouveau Dieu Apis eſt trouvé, les Prêtres le conduiſent à Memphis. Il a deux temples ſous le nom de couches, où il rend des oracles aux peuples. L'un de ces temples eſt de bon augure quand le bœuf Apis y entre; au contraire les préſages

Vulcain, ou le Dieu du feu, eſt auſſi le Dieu du travail, comme nous l'avons ſouvent obſervé d'après nombre d'Auteurs anciens; & d'autre part le rapport d'*Apis* avec Vulcain ſe voit encore dans le mot Hébreu *apa*, qui ſignifie cuire. Apis n'eſt donc, comme je l'ai avancé dans mes *Origines Uriennes*, qu'une commémoration de l'Abis Celtibere: & cela confirme ce que j'ai ſouvent répété, que les Egyptiens étoient une ancienne colonie Celibérienne; ce qui ſe prouve par l'identité des traditions communes aux Celtiberes & aux Egyptiens, & que j'ai ſuffiſamment expoſées dans un autre ouvrage. Au reſte, conſultez, ſur le Dieu Apis, Hérodote, l. 3; Solin, chap. 32; Mela, l. 1, chap. 9; Ammien Marcellin, l. 22; Elien, Hiſt. Anim. livre XI, chapitre 10, &c.

(2) Une ſimple tache, ſelon d'autres Auteurs.

(3) Ce mot *canthare* ſignifie un ſcarabée. Conſultez, ſur cette marque d'Apis, Porphyre, *De abſtin. carn.* chez Euſebe.

(4) Sur quoi conſultez les ſacrifices de Lucien.

tendit. Reſponſa privis dat, è manu conſulentium cibum capiendo. Germanici Cæſaris manum averſatus eſt, haud multo poſt extincti. Cætero ſecretus, cùm ſe proripuit in cœtus, incedit ſummotu lictorum, grexque puerorum comitatur, carmen honori ejus canentium : intelligere videtur, & adorari velle. Hi greges repentè lymphati futura præcinunt. Fœmina bos ſemel ei anno oſtenditur, ſuis & ipſa inſignibus, quamquam aliis ; ſemperque eodem die & inveniri eam & extingui tradunt. Memphi eſt locus in Nilo, quem à figura vocant Phialam ; omnibus annis ibi auream pateram argenteamque mergunt iis diebus quos habet natales Apis : ſeptem hi ſunt, mirumque neminem per eos à crocodilis attingi : octavo poſt horam diei ſextam, redire belluæ feritatem.

De natura pecorum, & generatione eorum.

CAPUT 47. MAGNA & pecori gratia, vel in placamentis Deorum, vel in uſu vellerum. Ut boves victum hominum excolunt,

(5) Conſultez, ſur ce voyage de Germanicus en Egypte (voyage ſource de ſa perte), Tacite, Annal. l. 2 ; Suétone, vie de Tibere, ch. 52.

(6) Ou ce fait eſt faux, ou il doit s'expliquer phyſiquement, & ſans miracle. Je penſe qu'il eſt très poſſible qu'il y ait un certain tems réglé dans l'année où les crocodiles ſoient engourdis. Je ſoupçonne que cela arrive à la premiere crue du Nil, & que cet engourdiſſement eſt l'effet de la quantité du limon dont les eaux de ce fleuve ſont alors chargées, ſur-tout dans les premiers jours du débordement.

(1) Mouton eſt une dénomination impropre que nous donnons à une eſpece de brebis à laine, quoique cette dénomination vienne du mot Corſe & Sardaignois *muſione*, c'eſt-à-dire le mouflon, belier ſans laine, dont l'eſpece, comme l'obſerve M. de Buffon, eſt la ſouche de nos moutons à laine. Quoi qu'il en ſoit, le mouton, autrement le belier, & ſa femelle la brebis, ſe diſent en Latin, *ovis*, mot qui vient du Grec ὄϊς, un mouton, une brebis. Ce même animal ſe nomme en Hébreu, *tſon* ; en Italien, *pecora* ; en Eſpagnol, *oveja* ; en Anglois, *sheepe* ; en Allemand, *ſchaaf* ; en Slawon, *skop* ; en Danois, *beede* ; en Flamand,

ſont ſiniſtres quand il entre dans l'autre. Il répond auſſi aux divers particuliers qui le conſultent, en recevant de leur main quelque nourriture. Il s'éloigna de la main de Céſar Germanicus (5); & ce Prince ne ſurvécut pas long-tems à cette marque d'averſion. Du reſte ce bœuf vit retiré, & ne ſe montre qu'à ceux qui le viennent conſulter, excepté dans les occaſions ſolemnelles où il ſe produit en public. Alors il marche précédé de Licteurs qui écartent la foule, & accompagné d'un cortege d'enfants qui chantent des hymmes en ſon honneur. Il paroît comprendre qu'on lui rend des hommages divins, & même les exiger. Les enfants qui ont ſuivi la pompe d'Apis, ſont ſoudain tranſportés d'une frénéſie qui les fait prophétiſer. Une fois ſeulement chaque année on lui préſente une vache dont les marques ne ſont pas les mêmes que celles d'Apis, mais ſont au ſurplus également preſcrites par l'uſage. On dit qu'elle ne manque jamais de mourir le jour même où on la trouve. A Memphis, le cours du Nil prend dans un endroit la figure d'un certain vaſe du nom duquel ce lieu eſt nommé *Phiala:* là tous les ans les Egyptiens font jetter une coupe d'or & une autre d'argent pendant les jours conſacrés à célébrer la naiſſance d'Apis, & qui durent une ſemaine. Ces ſept jours ont cela de miraculeux, que, tant qu'ils durent (6), les crocoliles ne touchent à perſonne; mais au huitieme jour après midi ces bêtes reprennent leur férocité ordinaire.

Des moutons, & de leur génération.

L'ESPECE du mouton (1) n'eſt pas moins utile à l'homme, ſoit en lui ſervant de victime pour appaiſer les Dieux, ſoit en lui fourniſſant de la laine pour ſe vêtir; & ſi c'eſt le bœuf qui

ſchaep. A l'égard du mouflon, ſource de toute moutonnaille, il ſe nomme en Grec *mouſmôn*, ſelon Strabon; en Latin, *muſmon* ou *muſimon;* en Sibérie, *ſtep-baranie*, c'eſt-à-dire mouton ſauvage, ſelon Gmelin; dans la Tartarie, & chez les Monguls, *argali*, ſelon le même Gmelin.

ita corporum tutela pecori debetur. Generatio bimis utrinque ad novenos annos, quibuſdam & ad decimum. Primiparis minores fœtus. Coitus omnibus ad Arcturi occaſum, id eſt, à tertio Idus Maias ad Aquilæ occaſum, in X Calendas Auguſt. Gerunt partum diebus CL : poſtea concepti invalidi. Chordos vocabant antiqui poſt id tempus natos. Multi hybernos agnos præferunt vernis, quoniam magis interſit ante ſolſtitium, quàm ante brumam, firmos eſſe, ſolumque hoc animal utiliter brumâ naſci. Arieti naturale agnas faſtidire, ſenectam ovium conſectari : & ipſe ſenectâ melior, illis quoque utilior. Ferocia ejus cohibetur, cornu juxta aurem terebrato. Dextro teſte prægligato fœminas generat, lævo mares. Tonitrua ſolitariis ovibus abortus inferunt. Remedium eſt congregare eas ut cœtu juventur. Aquilonis flatu mares concipi dicunt, Auſtri fœminas : atque in eo genere arietum maximè ſpectantur ora : quia cujus coloris ſub lingua habuêre venas, ejus & lani-

(2) Les manuſcrits portent *cordos ;* mais chez Varron on lit *chordos :* ce qui eſt plus régulier. En effet *chordi* doit ſignifier *ii animantes qui ſeriùs ordiuntur vivere ; qui poſt legitimum tempus naſcuntur ;* ce mot venant de *ordior* & du *ch* ou *khi* des Grecs qui ſervoit en toute choſe à déſigner le caractere illégitime ou adultérin. χ *nota eſt quâ denotatur aliquid eſſe abuſivum & adulterinum*, écrit un ancien Gloſſateur Grec. Cette interprétation me paroît plus ſatisfaiſante que celle de Varron même, *Dicuntur agni chordi qui poſt tempus naſcuntur & remanſerunt in vulvis intimis : χοριον vocant, à quo chordi appellati.* On lit chez Feſtus : *Corda frum: nta quæ ſero matureſcunt : ut fenum cordum.*

(3) Cela eſt auſſi confirmé par Columelle, l. 7, chapitre 3, d'où il réſulte que, ſelon la déciſion des Anciens, le mouton réſiſte mieux au grand froid qu'au grand chaud.

(4) Préjugé confirmé par Démocrite chez Columelle, l. 6, chap. 28, & par d'autres Auteurs, mais réfuté par Ariſtote, livre 4, chap. 1, *De gener. anim.*

(5) Emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 4 : *Inſtituuntur ab opilionibus oves, ut ſtrepitum cieuti congregentur. Nam tonante cœlo ſi qua prægnans*

nous

nous nourrit, c'eſt le mouton qui nous habille. Le mâle & la femelle s'accouplent à deux ans, & engendrent juſqu'à la neuvieme, quelquefois juſqu'à la dixieme année. Les agneaux de la premiere portée ſont plus petits que ceux des portées ſubſéquentes. L'accouplement du belier & de la brebis ſe fait, chez toute l'eſpece, vers le coucher de l'Arcture, c'eſt-à-dire depuis le treize de Mai juſqu'au coucher de l'Aigle, époque qui répond au vingt-trois de Juillet. Les brebis portent cent cinquante jours : lorſque leur geſtation excede ce tems, leurs petits naiſſent débiles. Les Anciens donnoient le nom de chordes (2) à ces agneaux tardifs. Pluſieurs préferent ceux qui naiſſent en hiver à ceux qui naiſſent au printems, parcequ'il importe davantage qu'ils ſoient déja forts aux plus grands jours (3) qu'aux moindres de l'année, & que le mouton eſt le ſeul des animaux à qui il ſoit avantageux de naître l'hiver. Le belier eſt naturellement porté à dédaigner les jeunes brebis, & à rechercher les vieilles: lui même eſt meilleur à la génération lorſqu'il eſt devenu vieux. On le mutile auſſi pour en tirer plus d'avantages. On dompte un belier féroce en lui perçant la corne aſſez près de l'oreille. Si on lui lie le teſticule droit (4), il engendrera une femelle; & un mâle, ſi on lui fait cette même ligature au teſticule gauche. Le bruit du (5) tonnerre fait avorter une brebis iſolée. Le préſervatif contre cet accident eſt de les raſſembler lorſqu'il tonne, afin que faiſant troupe, elles ſe raſſurent réciproquement. On prétend que, par le vent Aquilon, elles conçoivent des mâles, & des femelles par le vent Auſtral (6). Dans cette eſpece, on regarde principalement le mâle à l'intérieur du muſeau ; d'autant que la couleur dont ſont les veines que le pere a ſous la langue, détermine celle qu'aura la laine de ſes agneaux. Et ſi ces (7) veines

ſeorſim deprehendatur, neque concurrat, abortum facit.

(6) Tradition, ou plutôt préjugé qu'ont recueilli Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 19; Didyme, *in Geopon.* Elien, Hiſt. Anim. chap. 27; Columelle, l. 7, chap. 3, &c. &c.

(7) Illum autem, quamvis aries ſit candidus ipſe,
Nigra ſubeſt udo tantùm cui lingua palato,
Rejice, ne maculis inſuſcet vellera pullis
Naſcentum. *Virgil. Georg.*

cium eſt in fœtu; variumque ſi plures fuêre: & mutatio aquarum potûſque variat. Ovium ſumma genera duo, tectum & colonicum: illud mollius, hoc in paſcuo delicatius, quippe cùm tectum rubis veſcatur. Operimenta eis ex Arabicis præcipua.

De generibus lanarum & veſtium.

CAPUT 48. LANA autem laudatiſſima Apula, & quæ in Italia Græci pecoris appellatur, alibi Italica. Tertium locum Mileſiæ oves obtinent. Apulæ breves villo, nec niſi pænulis celebres. Circa Tarentum Canuſiumque ſummam nobilitatem habent. In Aſia verò eodem genere Laodiceæ. Alba Circumpadanis nulla præfertur, nec libra centenos nummos ad hoc ævi exceſſit ulla. Oves non ubique tondentur: du-

(8) *Quamdiu admiſſura ſit, eâdem aquâ uti oportet: quod commutatio & lanam facit variam & corrumpit uterum.* Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 2.

(9) Le Pere Hardouin s'eſt figuré que ces houſſes ou couvertures pour garantir la laine des moutons, étoient les peaux mêmes & la dépouille des moutons d'Arabie. Mais de telles couvertures auroient ſurchargé les moutons dans les chaleurs, & même auroient uſé leur laine. D'ailleurs quel beſoin de faire venir à grands frais, à cet effet, des toiſons d'Arabie? Je penſe donc que les houſſes en queſtion étoient des couvertures légeres, douces au toucher, mais au ſurplus d'un tiſſu très ſerré; qu'en un mot, c'étoient des toiles fabriquées en Arabie, & compoſées en tout ou en partie de poil de chameau, ou de chevre, comme les pavillons des Arabes.

(1) C'eſt-à-dire mourons de la grande Grece, mourons de Tarente. *Generis eximii Mileſias, Calabras, Apulaſque noſtri exiſtimabant, earumque optimas Tarentinas.* Columelle, l. 7, chap. 4. Cette grande Grece, où eſt ſituée Tarente, fait partie de l'Italie. De là la confuſion des noms de laine Grecque & de laine Italique.

(2) Il eſt fait mention des brebis Miléſiennes chez Columelle, dans le paſſage qu'on vient de citer, note précédente; chez Tzetzès, Chiliad. 10, v. 349; chez Apollonius, Hiſt. Comment. ch. 20, &c.

(3) Le Pere Hardouin définit *pænula*, un manteau pour la pluie; ce que confirme le titre de l'Epigramme 130 du quarante-quatrieme livre de Martial. Dupinet traduit *les laines de la*

ſont de pluſieurs couleurs, la laine auſſi ſera de couleurs diverſes. Le changement des eaux (8) où les moutons ſe baignent & s'abreuvent influe auſſi ſur cette variété. Il y a deux principales ſortes de moutonnailles, le mouton à houſſe, & le mouton agricole. La chair du premier eſt plus tendre; mais celle du ſecond eſt plus ſavoureuſe, parcequ'il choiſit ſa nourriture dans les pâturages, tandis que l'autre broute des ronces. Les meilleurs houſſes (9) pour les moutons ſont celles qui nous viennent d'Arabie.

Des différentes ſortes de laines & de vêtements.

La laine la plus renommée eſt celle d'Apulie, puis celle des moutons qu'en Italie nous nommons moutons Grecs (1), encore que par-tout ailleurs leur laine prenne le nom d'Italique. Les brebis de (2) Milet ne ſont miſes qu'au troiſieme rang. La laine Apulienne eſt courte de poil, & toute ſa célébrité lui vient des manteaux nommés pænules (3) qu'on en fabrique. Sa plus grande vogue eſt aux environs de Tarente & de Canuſium. Elle répond, pour l'eſpéce & la qualité, à celle du territoire de Laodicée (4) en Aſie. Aucune laine ne l'emporte en blancheur ſur celle des environs (5) du Pô. Juſqu'à préſent le prix de la livre de quelque laine que ce puiſſe être n'a jamais excédé cent écus (6) Romains. L'uſage de tondre les moutons n'a pas lieu dans tous les

Pouille ne ſont guere bonnes qu'à faire gabans & feutres. Mais le feutre n'eſt autre que *coacta veſtis*, dont Pline traitera plus loin. *Penula*, écrit Guillaume Morel, *eſt un manteau qu'on porte contre la pluie, tel que portent les pélerins de S. Jacques, ou que portent les poſtes.* Ce même vêtement *penula* ſe nomme en Grec *phainolês*, ou autrement *penolês*, *phenolês*, & même *phenôlês* par un *ω* au milieu du mot.

(4) Nous avons parlé de Laodicée ſituée ſur le Lycus, en Carie, l. 5, chap. 28. Conſultez, ſur les brebis & laines de Laodicée, Strabon l. 12.

(5) C'eſt à quoi a rapport ce paſſage de Columelle, l. 7, chap. 2: *Nunc lanæ Gallicæ pretioſiores habentur, earumque præcipuè Altinates.* Joignons à ce témoignage celui de Martial, dans l'Epigramme intitulée, *Lanæ albæ*, l. 14:

Velleribus primis Apulia, Parma ſecundis
Nobilis: Altinum tertia laudat ovis.

(6) C'eſt-à-dire 10 liv. de notre monnoie, ſelon l'évaluation du Pere Hardouin.

rat quibuſdam in locis vellendi mos. Colorum plura genera, quippe cùm deſint etiam nomina eis. Quas nativas appellant, aliquot modis Hiſpania : nigri velleris præcipuas habet Pollentia juxta Alpes : jam Aſia rutili, quas Erythræas vocant : item Bætica : Canuſium fulvi : Tarentum & ſuæ pulliginis. Succidis omnibus medicata vis. Iſtriæ Liburniæque pilo propior quàm lanæ, pexis aliena veſtibus, &

(7) Ecoutons Iſidore l. 9, chap. 27 : *A vellendo vellus, quod priùs lanæ vellerentur, non tondcrentur.* Conſultons auſſi Varron, *De re ruſt.* l. 2, chap. XI : *Lanam demptam ac conglobatam alii vellera, alii vellimina appellant : ex quorum vocabulo animadverti licet, priùs lanæ vulſuram quàm tonſuram inventam. Qui etiam nunc vellunt, ante triduo habent jejunas, &c.*

(8) L'épithete *nativas* a rapport aux laines, & non pas aux brebis, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin, qui n'a pas réfléchi qu'on pouvoit également dire *lana nigri velleris & ovis nigri velleris.* La phraſe ſuivante *ſuccidis omnibus medicata vis*, qui ne ſauroit avoir rapport aux brebis, mais aux laines, démontre que c'eſt aux laines qu'eſt applicable l'épithete de *natives.*

(9) Ainſi dite, ſelon toutes les apparences, *à colore pullo lanarum*, & non pas *à pollendo.*

(10) *Pullus color* s'interprete différement, ſelon différents Critiques, & cette queſtion tient à celle de la couleur qui marquoit le deuil chez les Anciens ; car *pullus*, chez les Latins, étoit la couleur du deuil ; témoin ce vers d'Ovide :

Signa tene cædis, pulloſque & luctibus aptos
Semper habe fœtus :

& témoin encore cette Epigramme de Martial à la louange de la ville de Pollentia, l. 14, Epigr. 157 :

Non tantùm pullo lugentes vellere lanas,
Sed ſolet & calices hæc dare terra ſuos.

Guillaume Morel traduit *pullus*, par noir, gris, enfumé. Quoi qu'il en ſoit, la ville de Pollentia étoit célebre auſſi par ſes laines natives de couleur brune, *colore fuſco*, comme on peut le voir chez Silius Italicus, l. 8, dans ce demi-vers :

Fuſcique ferax Pollentia villi.

Et pour qu'on ne ſoit point tenté de croire que *fuſcus* n'eſt ici qu'un ſynonyme de *pullus*, Columelle, l. 7, chapitre 2, a ſoin de diſtinguer ces deux couleurs, en obſervant qu'on trouve à Pollentia des laines colorées naturellement de l'une & de l'autre ſorte : *Sunt etiam ſuâpte naturâ pretio commendabiles, pullus atque fuſcus, quos præbet in Italia Pollentia*, &c.

(11) *Nec minus Aſia rutilos, quos vocant* ἐρυθρὰς. Columelle, *ibid.*

(12) Martial confirme en trois endroits différents cette couleur des toiſons Bétiques :

Quæ crine vincit Bætici gregis vellus,
Rhenique nodos, aureamque nitellam.
Liv. 5, *Epigr.* 38.

Bætis oliviferâ crinem redimite coronâ,
Aurea qui nitidis vellera tingis aquis.
Liv. 12, *Epigr.* 100.

pays : il y en a plusieurs où l'on continue encore à leur arracher (7) la laine. On débite des laines de tant de sortes de couleurs, que plusieurs de ces couleurs mêmes n'ont point encore de nom. Parmi ces laines colorées (8), il y en a de natives ; & telles sont plusieurs de celles que fournit l'Espagne. La ville de Pollentia (9), au voisinage des Alpes, est la plus renommée pour les toisons noires (10). On commence à connoître les toisons rouges (11) de l'Asie & de la Bétique (12), les premieres sous le nom d'Erythrées ; on en débite de couleur fauve à (13) Canusium. Tarente a aussi sa laine native d'une couleur de deuil particuliere. Toute laine qui a encore son (14) suin est de quelque usage en médecine (15). En Istrie & en Liburnie, l'espece de menu bétail dont nous parlons est couverte d'une toison qui ressemble plus à du poil (16) qu'à de la laine, tellement qu'on ne sauroit l'employer à fabriquer les draps que nous nommons (17) peignés. En récompense la

Non est lana mihi mendax, nec mutor aheno :
Sic placeant Tyriæ, me mea tinxit ovis.
Liv. 14, *Epigramme* intitulée *Lacernæ Baticæ.*

(13) Le titre de l'Epigramme 127 du quatorzieme livre de Martial porte, *Canusinæ fuscæ ;* & le titre de l'Epigramme 129, au même livre, porte, *Canusinæ rufæ.* Le Pere Hardouin en conclut qu'il y avoit au territoire de Canusium des laines natives de diverses couleurs, les unes fauves, les autres rousses, les autres brunes, &c.

(14) Varron, *De re rustica*, ch. XI, parle ainsi du suin des laines : *Tonsuræ tempus inter æquinoctium vernum & solstitium, cùm sudare cœperint oves, à quo sudore recens lana tonsa, succida est appellata.*

(15) Consultez les propriétés médicinales de la laine à suin, l. 29, chapitre 2.

(16) La brebis en question est donc une espece de mouflon, c'est-à-dire, une sorte de brebis brute & peu soignée, qui tient encore de fort près à la race primitive & sauvage nommée mouflon, & dont le caractere le plus distinctif est d'avoir du poil au lieu de laine. Pline va parler du mouflon au chapitre suivant.

(17) Nous avons parlé de ces draps peignés & à long poils à la fin du chapitre 37, à l'occasion des piquants du hérisson, dont se faisoient autrefois les vergettes ou brosses dont on peignoit ces sortes de vêtements. Nous avons observé à cette occasion que *vestimentum pexatum* étoit l'habit des riches, & *vestimentum tritum* l'accoûtrement ordinaire des personnes peu opulentes : ce qui se prouve, tant par le vers de Martial, l. 2, Epigr. 58,

Pexatus pulchrè rides mea, Zoile, trita,

que par ce passage d'Horace, livre 1, Epit. 1 :

Si fortè subucula pexæ
Trita subest tunicæ, &c.

quam Salacia ſcutulato textu commendat in Luſitania. Similis circa Piſcenas provinciæ Narbonenſis: ſimilis & in Egypto, ex qua veſtis detrita uſu tingitur, rurſuſque ævo durat. Eſt & hirtæ pilo craſſo in tapetis antiquiſſima gratia: jam certè priſcos iis uſos, Homerus auctor eſt. Aliter hæc Galli pingunt, aliter Parthorum gentes. Lanæ & per ſe coactam veſtem faciunt: & ſi addatur acetum, etiam ferro reſiſtunt: imò vero etiam ignibus, noviſſimo ſui purgamento; quippe ahenis polientium extractæ, in tomenti uſum veniunt, Galliarum, ut arbitror, invento: certè Gallicis hodie nominibus diſcernitur; nec facilè dixerim quâ id ætate cœperit. Antiquis enim torus è ſtramento erat, qualiter etiam nunc

(18) *Scutulatus textus* n'eſt autre qu'un tiſſu tricotté, & par conſéquent à maille, c'eſt-à-dire parſemé de fréquents intervalles. C'eſt ainſi que Pline, l. xi, appelle les toiles d'araignées *ſcutulatum rete*, c'eſt-à-dire un filet à jour. Aujourd'hui même nos Dames Françoiſes ſont fort dans le goût de faire des ouvrages à jour qu'on nomme *du filet*, & dont elles font un grand uſage, tant pour leurs coëffures que pour leur garnitures de robes: ces ouvrages ſont très déliés, & ſe font avec deux aiguilles. Quoi qu'il en ſoit, il eſt évident qu'il eſt ici queſtion d'étoffes de laine tricottées, & que c'eſt la premiere fois qu'il en ſoit expreſſément fait mention chez les Anciens. Strabon, qui parle de ces tiſſus de Salacia, ne les définit pas autrement que par les expreſſions de λεπτῶν ὑφασμάτων, c'eſt-à-dire de tiſſus très déliés, ou très fins. Le Pere Hardouin traduit *ſcutulatus textus* par *un tiſſu à loxanges*. Il ne paroît pas avoir entrevu le rapport de ces ſortes d'ouvrages anciens avec nos tiſſus modernes tricottés, ou faits ſur des métiers qui imitent la manœuvre du tricot. Je penſe être le premier qui ai ſaiſi ce rapport. Ainſi cette obſervation peut ſervir à jetter un grand jour ſur la plus ancienne époque des ouvrages tricottés, & ſemble en même tems indiquer quelle eſt dans nos Dictionnaires claſſiques l'expreſſion Latine par laquelle il convient de rendre l'expreſſion Françoiſe, *un ouvrage tricotté*.

(19) D'après un grand nombre de manuſcrits, le Pere Hardouin lit ici au texte *pingitur*, au lieu de *tingitur*, & il ſoutient que cette expreſſion *pingere veſtem*, en ſtyle ancien, ſignifie *broder un vêtement, y repréſenter avec l'aiguille différents deſſeins*. Cette explication, qui paroît d'abord haſardée, eſt ſinguliérement confirmée par la phraſe ſuivante: *aliter hæc Galli pingunt, aliter Parthorum gentes*, où le mot *pingunt* exprime, à coup ſûr, la variété des couleurs d'un deſſein fait à l'ai-

ville de Salacia en Luſitanie en compoſe ſes tiſſus à mailles (18). On trouve des toiſons ſemblables autour de Pezenas dans la province Narbonnoiſe, ainſi qu'en Egypre, où, lorſqu'un vêtement a perdu ſon duvet par l'uſage, on ſe contente de le faire teindre (19), pour le renouveller; & de cette maniere on n'en ſauroit voir la fin. On employoit très anciennement la laine bourrue à faire des tapis. Au moins les écrirs d'Homere (20) font-ils foi que dès ſon tems on en faiſoit cet uſage. La maniere dont les Parrhes brodent les tapis à couleurs & à deſſeins mélangés, ne reſſemble point à celle dont les Gaulois brodent les leurs. On fait avec de la ſeule laine des vêtements de feutre, qui même réſiſtent (21) à l'effort du fer, moyennant une préparation de vinaigre. Bien plus, les laines deviennent ſuſceptibles de réſiſter à l'action (22) du feu, au moyen d'une derniere purgation qu'on leur fait ſubir; & c'eſt pourquoi on fait uſage, pour bourrer les matelas, de celles qui ont paſſé par la chaudiere des dégraiſſeurs. Cet emploi de la bourre de laine dans les matelas eſt, comme je penſe, une invention des Gaules (23): au moins eſt-il certain que ces ſortes de bourres portent aujourd'hui divers noms Gaulois (24), ſelon ſes différentes eſpeces: & j'ai peine à dire avec certitude en quel tems l'uſage de leur donner ces noms a commencé. Quant aux anciens Romains, leur matelas conſiſtoit en une paillaſſe, comme c'eſt encore la coutume à l'armée.

guille, ou entremêlé dans le tiſſu même, de quelque maniere que ce ſoit.

(20) Homere, Odyſſée l. 4, v. 427.

(21) Cela ne paroît guere croyable.

(22) Cette réſiſtance n'eſt nullement abſolue. Il eſt ſeulement vrai de dire que la laine bien dégraiſſée s'allume difficilement, brûle mal, & que le feu qui y prend s'éteint volontiers de lui-même.

(23) Pline veut dire que c'étoit une invention de la Gaule Tranſalpine à l'égard des Romains, c'eſt-à-dire de notre Gaule: témoin le *Tomentum Lingonicum* vanté par Martial, l. 14, Epigramme 160, & le *Tomentum, ſeu culcita Cadurci* que célebrent Juvénal, l. 6, v. 538; & Pline lui-même, l. 19, ch. 1.

(24) Comme *bourre-laine de Langres*, *bourre-laine de Cahors*, &c. Voyez la note précédente.

in caſtris. Gauſapa patris mei memoriâ cœpêre : amphimalla, noſtrâ, ſicut villoſa etiam ventralia. Nam tunica lati clavi in modum gauſapæ texi nunc primùm incipit. Lanarum nigræ nullum colorem bibunt. De reliquarum infectu ſuis locis dicemus, in conchyliis marinis, aut herbarum natura.

Lanam in colo & fuſo Tanaquilis, quæ eadem Caia Cæcilia vocata eſt, in templo Sangi duraſſe, prodente ſe, auctor eſt M. Varro : factamque ab ea togam regiam undulatam in æde Fortunæ, quâ Ser. Tullius fuerat uſus. Inde

(25) Martial, l. 14, Epigr. intitulée *Panula gauſapina*, fait mention des longs poils de ce vêtement d'hiver :

Is mihi candor ineſt, villorum gratia tanta eſt,
Ut me vel mediâ ſumere meſſe velis.

Pline dit que ſon pere a vu naître cet uſage. En effet, le pere de Pline devoit être contemporain d'Ovide, qui, dans ſon *Art d'aimer*, fait mention des gauſapes :

Gauſapa ſi ſumpſit, gauſapa ſumpta proba.

Il eſt vrai que, chez Varron, antérieur de deux générations au pere de Pline, il eſt déja fait mention des gauſapes, mais à titre de tapis à couvrir les tables ; car au l. 4, de ſa langue Latine, on lit : *Si aliquid item in convivariis ut gauſapina.* Le Poète Martial fait auſſi mention de ces tapis à longs poils dans ce vers :

Nobilius villoſa legant tibi gauſapa citrum.

Quoi qu'il en ſoit, *veſtis gauſapina* ſe nomme aujourd'hui en Italien *ſchiavina*, c'eſt-à-dire robe d'Eſclavonie, ou, dans un autre ſens, robe d'étranger, d'eſclave, de pélerin, &c. Or, en langue Eſclawone ou Slawone, *goſç*, d'où *gauſapè* paroît dérivé, ſignifie un hôte, un étranger, un nouveau venu, &c. Gauſape paroît donc ſignifier une robe étrangere, & être au ſurplus un mot dérivé de la langue Slawone, c'eſt-à-dire de l'ancienne langue Celtoſcythe.

(26) C'eſt un mot Grec qui ſignifie velue des deux côtés.

(27) Nous traiterons du lati-clave au livre ſuivant, ch. 39.

(28) *Sangus* eſt nommé *Sanctos* par Plutarque dans ſes *Queſtions Romaines*. Varron, *De lingua Latina*, l. 4, penſe que *Sanctus*, en langue Sabine, ſignifie Hercule. C'eſt auſſi le ſentiment de Feſtus : *Propter viam fit ſacrificium, quod eſt proficiſcendi gratiâ, Herculi aut Sanco, qui ſcilicet idem eſt Deus.* Le nom du porc ſauvage ou *ſanglier*, qui ſignifie l'animal conſacré à Sangus, confirme encore ceci. Car ſi *Og*, en Celtique, ſignifie Hercule, *hog*, en Anglois, ſignifie un porc. Le temple de Sangus *ſacellum genii Sangi*, eſt placé, par Publius Victor, dans le ſeptieme quartier de Rome. Conſultez, ſur cette divinité, Tite Live, l. 8 ; Saint Auguſtin, Cité de Dieu, l. 18, chap. 19 ; les Faſtes d'O-

Mon

Mon pere a vu commencer l'uſage des gauſapes (25), ou robes velues d'un côté : les amphimalles (26), ou robes velues au dehors & au dedans, ſont une invention de notre âge, ainſi que les ceintures velues. Pour ce qui eſt des tuniques à lati-clave (27) tiſſu à la maniere des gauſapes, c'eſt une mode qui ne fait que de naître. Les laines naturellement noires ſont rebelles à toute eſpece de teinture. Nous ne parlons point ici de la maniere de teindre les autres laines ; mais nous traiterons ces mêmes matieres en leur vrai lieu, c'eſt-à-dire lorſque nous analyſerons les diverſes ſortes de coquillages marins, & la nature de certaines plantes.

Marcus Varron atteſte que de ſon tems on voyoit encore au temple de Sangus (28) la quenouille & le fuſeau de Tanaquil (29), chargés de la même laine que filoit cette Princeſſe, nommée autrement Caia Cæcilia. Il ajoute que la robe royale à tiſſu onduleux (30) qu'avoit porté Servius Tullius, & qui, de ſon tems,

vide, l. 6, v. 213; & les Antiquités d'Annius de Viterbe, encore qu'il ne faille pas déférer témérairement à tout ce qu'avance ce dernier.

(29) *Tanaquil* eſt le vrai nom de cette Princeſſe. Elle ne fut nommée *Caia Cæcilia* que lorſqu'elle fut venue à Rome, comme l'obſerve Feſtus : *Caia Cæcilia appellata eſt, ut Romam venit, quæ antea Tanaquil vocitata erat, uxor Tarquinii Priſci Regis Romanorum.* Il eſt évident que *Caia Cæcilia* n'eſt que la traduction Latine du nom Etruſque *Tan-aquil*, qui a deux éléments, *tan* & *aquil*, dont le premier (tan) eſt un mot Celtique, qui, même encore aujourd'hui chez les Bretons Armoriques, exprime le feu. C'eſt donc ce mot *Tan* que les Latins ont rendu par le mot *Caia*, qui vient du Grec *kaïô*, je brûle. A l'égard d'*Aquil*, c'eſt un ſurnom ou ſecond nom qui n'a peut-être d'autre rapport au premier qu'une aſſociation fortuite, comme Tullius Cicero, Porcius Cato, Julius Cæſar. Ainſi, ſans nous arrêter à chercher aucune relation entre *Aquil* & *Tan*, contentons-nous d'examiner la ſignification de ce mot *Aquil*, & d'expliquer ſon rapport avec le mot *Cæcilia*, par lequel les Romains le traduiſirent, & qui eſt un diminutif de *cæcus*. Or nous ſavons qu'en Latin *aquilus*, *aquila*, *aquilum*, ſignifie de couleur obſcure, tannée & enfumée, *ſubobſcuro*, *ſeu ſubcæco colore*. De plus, *aquila* eſt le nom d'une maladie des paupieres & des cils, laquelle offuſque l'œil en le couvrant d'une humeur âcre & d'une chaſſie continuelle : & c'eſt cette ſorte de cécité, nommée *aquila*, qu'exprimoit auſſi, chez les Latins, le nom ou ſurnom *Cæcilius*. Ainſi *Caia Cæcilia* eſt la traduction Latine du nom propre barbare *Tanaquil*.

(30) Le P. Hardouin traduit *veſtis undulata* par *un vêtement ondé*, *fait en ondes*. Adrien Junius en fait un *came-*

factum, ut nubentes virgines comitaretur colus compta, & fuſus cum ſtamine. Ea prima texuit rectam tunicam, quales cum toga pura tirones induuntur, novæque nuptæ. Undulata veſtis prima è laudatiſſimis fuit, inde ſororiculata defluxit. Togas raſas Phryxianaſque, divi Auguſti noviſſimis temporibus cœpiſſe, ſcribit Feneſtella. Crebræ papaveratæ antiquiorem habent originem, jam ſub Lucilio Poeta in Torquato notatæ. Prætextæ apud Etruſcos originem invenêre. Trabeis uſos accipio Reges. Pictas veſtes jam apud Homerum fuiſſe, unde triumphales natæ. Acu facere id Phryges invenerunt, ideoque Phrygioniæ appellatæ ſunt. Aurum intexere in eadem Aſia invenit Attalus

lot à ondes. Entend-il par-là un *camelot moiré?*

(31) Conſultez, ſur les divers temples élevés à la Fortune par Servius Tullius, la ſoixante & quatorzieme des Queſtions Romaines.

(32) Feſtus explique ainſi ce que c'étoit que *recta tunica. Rectæ appellantur veſtimenta virilia, quæ patres liberis ſuis conficienda curant, ominis causâ: ita appellata quod à ſtantibus & in altitudinem texuntur.* Et ailleurs : *Regillis, tunicis albis, & reticulis luteis, utriſque rectis, textis ſurſum verſum à ſtantibus, pridie nuptiarum diem, virgines indutæ cubitum ibant, ominis causâ, ut etium in togis virilibus dandis obſervari ſolet.*

(33) Ce mot *ſororiculata* ſignifie une robe teinte, une robe d'ornement à l'uſage d'un mort à qui on rend les derniers devoirs. Lucien obſerve, dans ſon chapitre du Deuil, qu'on ornoit les morts de leurs plus beaux vêtements le jour de leurs funérailles ; ce que confirme auſſi l'Idylle de Bion ſur les funéraillles d'Adonis. En un mot cette expreſſion *ſororiculata*, dont perſonne juſqu'ici n'a compris le ſens, eſt formée, ſelon l'idiôme Latin, des deux mots Grecs Σορὸς, *ſepulcrum*, & ῥήγια, *veſtimenta tincta.*

(34) Pline, l. 19 & l. 20, obſerve que ces préparations au ſuc de pavot donnoient beaucoup de luſtre aux toiles de lin ; d'où l'on peut conjecturer que ce même ſuc donnoit auſſi du luſtre aux étoffes de laine.

(35) Il y avoit deux ſortes de robes prétexres, ou robes bordées d'une bande d'autre couleur que la robe ; l'une que les Romains quittoient à l'âge de dix ſept ans pour prendre la robe ſimple ou robe virile, & l'autre que les gens de dignité à Rome portoient, ſelon Nonius, par deſſus leur tunique. Pline, au livre ſuivant, obſervera que le premier Romain qui porta une robe prétexte, fut Tullus Hoſtilius, après une victoire remportée ſur les Toſcans.

Digitized by Google

ſe voyoit au temple (31) de la Fortune, étoit pareillement l'ouvrage de Tanaquil ; & que de là étoit venu l'uſage qu'on obſerve à Rome au mariage des jeunes filles, de les faire accompagner dans cette cérémonie d'une quenouille accoûtrée de ſa filaſſe, & d'un fuſeau qu'on a déja commencé à remplir. C'eſt à Tanaquil qu'on doit la premiere tunique tiſſue tout d'une venue (32), telle que la portent les jeunes gens qui prennent la robe virile, & les femmes qui ſont nouvellement mariées. Le vêtement onduleux a tenu le premier rang parmi les vêtements les plus recherchés. De là eſt reſtée la robe de parade dont on habille les morts (33) le jour de leurs funérailles. Les toges à tiſſu ras, & celles à poil friſé, commencerent ſur les derniers tems de l'empire d'Auguſte, au rapport de Feneſtella. Les robes à tiſſu préparé au ſuc (34) de pavots, & dont le brin eſt compoſé de pluſieurs autres brins, ſont de plus ancienne origine, comme on peut le voir dans les Satyres de Lucilius, qui reproche à Torquatus cette ſorte d'habillement. Les robes prétextes (35) ſont de l'invention des Toſcans. Je trouve dans l'Hiſtoire, que nos anciens Rois faiſoient uſage des trabées (36). Les écrits d'Homere (37) ſont foi que de ſon tems on connoiſſoit les étoffes brodées & ornées de diverſes repréſentations ; & c'eſt ſur ce modele que les Romains ont fait les robes triomphales. C'eſt en Phrygie (38) que fut trouvé l'art d'éxécuter ces deſſeins à l'aiguille ; d'où ces vêtements furent appellés Phrygioniens. C'eſt auſſi en Aſie que le Roi Attale trouva l'art d'inſérer des fils d'or dans le tiſſu de ces mêmes étoffes ; ce qui

(36) Les trabées étoient une robe courte, dont le tiſſu étoit orné de bandes ou raies d'autre couleur que le tiſſu. Pline, au livre ſuivant, en fait remonter l'uſage juſqu'à Romulus : *Purpuræ uſum Romæ ſemper fuiſſe video : ſed Romulo in trabea ;* & Virgile, Eneid. l. 7, juſqu'à Picus, Roi des Aborigenes :

Ipſe Quirinali lituo, parvâque ſedebat
Succinctus trabeâ.

(37) Homere, Iliad. l. 3, v. 125, introduit Helene brodant ſur un habit de pourpre les combats des Grecs & des Troyens.

(38) Conſultez Nonius, chapitre 1, num. 10 ; & Iſidore, Orig. livre 19, ch. 22.

Rex, unde nomen Attalicis. Colores diverſos picturæ intexere Babylon maximè celebravit, & nomen impoſuit. Plurimis verò liciis texere, quæ polymita appellant, Alexandria inſtituit : ſcutulis dividere, Gallia. Metellus Scipio tricliniaria Babylonica ſeſtertiûm octingentis millibus veniſſe jam tunc, poſuit in Catonis criminibus, quæ Neroni principi quadragies ſeſtertio nuper ſtetêre. Servii Tullii prætextæ, quibus ſignum Fortunæ ab eo dicatæ coopertum erat, duravêre ad Sejani exitum. Mirumque fuit nec defluxiſſe eas, nec teredinum injurias ſenſiſſe annis DLX. Vidimus jam & viventium vellera, purpurâ, cocco, conchylio, ſeſquipedalibus libris infecta, velut illa ſic naſci cogente luxuriâ. In ipſa ove ſatis generoſitatis oſtenditur brevitate crurum, ventris veſtitu : quibus nudus eſſet, apicas vocabant,

(39) Properce fait ſouvent mention des broderies Attaliques. Pline en reparlera encore au l. 33, en ces termes : *Attalicis jampridem aurum intexitur, invento regum Aſiæ.* Silius Italicus, livre 14, en fait mention :

Quæque Attalicis variata per artem
Aulæis ſcribuntur acu.

(40) Non ego prætulerim Babylonica picta ſuperbè
Texta, Semiramiâ quæ variantur acu.
Martial. l. 8, Epigr. 28.

(41) C'eſt à quoi fait alluſion Martial, l. 14, Epigr. 150, intitulée, *Cubicularia polymita :*

Hæc tibi Memphitis tellus dat munera : victa eſt
Pectine Niliaco jam Babylonis acus.

(42) Tels ſont nos habits tricottés, ou faits au métier à la maniere du tricot. C'eſt ce que ſignifie *veſtis ſcutulata.* J'ai déja traité plus haut cette queſtion.

(43) Le P. Hardouin fait mention d'une médaille portant le nom & l'effigie de Metellus, & dont le revers repréſente un homme tenant en ſa main droite le Palladium, & portant ſur ſon épaule gauche un vieillard. Ce Savant veut que cette médaille ait été frappée à l'occaſion d'un Hôtel de ſoldats invalides fondé par Metellus. Mais il ſe trompe à coup sûr, & cette médaille n'a rapport qu'à l'action pieuſe que fit Metellus de ſauver des flammes du Capitole le Palladium ; événement célébré par Ovide, dont nous avons rapporté les vers au l. 7 : ainſi cet homme tenant le Palladium, & portant un vieillard ſur ſon épaule, n'eſt autre que Metellus, comparé à Enée, qui, ſelon les traditions Romaines, ſauva des flammes de Troye le Palladium & ſon pere Anchiſe.

(44) Juſqu'ici ce paſſage n'avoit été

fit nommer celles de ce genre (39) Attaliques. C'eſt ſur-tout à Babylone (40) qu'on a le mieux réuſſi à peindre à l'aiguille toute ſorte de deſſeins en couleurs variées; auſſi les tiſſus brodés de la ſorte prennent-ils le nom de cette ville. Les tapiſſeries exécutées par les tiſſerands, & dont les deſſeins ſe font au moyen de laines de diverſes couleurs, diſpoſées chacune ſelon la nature du deſſein, ont été inventées à Alexandrie (41). Les étoffes à mailles (42) ſont une invention des Gaules. Metellus (43) Scipion, dans l'accuſation intentée par lui contre Caton, fait mention de couvertures de lits à convives, fabriquées à Babylone, & qui furent vendues dès ce tems-là huit cents mille ſeſterces; ce ſont les mêmes que l'Empereur Néron acheta en dernier lieu quatre millions de ſeſterces. Les prétextes ou robes d'enfance de Servius Tullius, dont fut vêtue la ſtatue de la Fortune en conſéquence de la dédicace qu'il en fit à cette Déeſſe, durerent juſqu'à la mort de Séjan: & ce qu'il y avoit de merveilleux, c'étoit que, juſqu'à cette époque, c'eſt-à-dire durant l'eſpace de cinq cents ſoixante ans, elle n'euſſent point perdu leurs couleurs ni ſouffert de l'injure des teignes. J'ai vu des brebis que l'on peignoit de leur vivant même, ſoit en pourpre tirée du murex, ſoit en graine d'écarlate, ſoit en couleur violette extraite du conchylium; &, pour (44) chaque demi-pied de leur toiſon, on conſommoit une livre de l'une de ces couleurs précieuſes. C'étoit comme une tentative que faiſoit le luxe pour contraindre la Nature a produire d'elle-même des toiſons ſemblables. Mais la brebis, en elle-même, & dans ſon état naturel, n'eſt-elle pas une eſpece auſſi précieuſe & auſſi noble qu'elle puiſſe l'être, pourvu qu'elle ait la double qualité d'être courte ſur jambes, & bien vêtue ſous le ventre? Il n'en eſt pas ainſi de celles qui n'ont point le ventre garni de laine: nos peres ont nommé ces dernieres

compris ni expliqué par aucun interprete. Budée & Pelliſſier avouent que cette expreſſion *ſeſquipedalibus libris* eſt une énigme pour eux. Dalecampius & le Pere Hardouin y cherchent l'un un ſens forcé, l'autre un ſens ridicule;

damnabantque. Syriæ cubitales ovium caudæ, plurimumque in ea parte lanicii. Caſtrari agnos, niſi quinquemeſtres, præmaturum exiſtimatur.

De muſmone.

CAPUT 49. Est & in Hiſpania, ſed maximè Corſica, non maximè abſimile pecori, genus muſmonum, caprino villo quàm pecoris velleri propius. Quorum è genere & ovibus natos priſci umbros vocaverunt. Infirmiſſimum pecori caput : quamobrem averſum à ſole paſci cogendum. Quàm ſtultiſſima animalium lanata. Quà timuêre ingredi, unum cornu

le premier interprétant *libris* dans le ſens de *cortex*, le ſecond croyant que Pline a voulu dire que chaque demi-pied de toiſon ainſi peinte peſoit une livre.

(45) *Apica* vient de l'*à* privatif, & de l'ancien mot Grec inuſité πιὸς, *denſus* ; d'où s'eſt formé le mot Grec uſité πιώδης, qui a la même ſignification. Ainſi *ovis apica* ſignifie *ovis carens vellere denſo*.

(46) Conſultez, ſur ces moutons à queues énormes, qui peſent quelquefois elles ſeules plus de trente livres, ce qu'en a recueilli M. de Buffon, article *Mouflon*, T. x, p. 125 & ſuiv.

(1) la Corſe étoit un ancien établiſſement Eſpagnol, comme j'ai eu plus d'une fois occaſion de le faire obſerver : & c'eſt pourquoi la race des muſmons d'Eſpagne ſe retrouvoir dans cette iſle. Le nom même de Corſe paroît venir de *korça*, mot Eſpagnol qui ſignifie un daim.

(2) C'eſt le mouton même, c'eſt-à-dire le mouton primitif & non encore altéré, comme le fait voir M. de Buffon, Tome 10, où l'on peut voir la deſcription, l'hiſtoire, l'analyſe & la repréſentation gravée du muſmon, ou, comme on dit aujourd'hui, du muflon.

(3) C'eſt auſſi le nom que Strabon, livre 5, donne à cet animal : *Naſcuntur in Sardinia & Corſica arietes qui lanæ loco pilum ferunt caprinum : & vocantur muſmones.* M. de Buffon penſe, avec pluſieurs autres Critiques, que l'animal de Sardaigne, dont les anciens Grecs ont parlé ſous le nom d'*ophion*, n'eſt autre que le *muſione* ou muflon de cette même Sardaigne. A la vérité, ce rapport n'a pas été entrevu par Pline, qui penſoit (l. 28, ch. 9) que l'eſpece de l'ophion étoit abſolument éteinte de ſon tems. Conſultez la nomenclature polyglotte du *muſmon* ou *muſion* dans les premieres notes du chapitre 47. Il réſulteroit de deux anciens vers Latins, cités par le Pere Hardouin, que le muſmon ſeroit le produit de l'accouplement d'un belier avec une chevre :

Tityrus ex ovibus oritur, hircoque parente :
Muſimonem capra ex vervegno femine gignit.

Mais cette conſéquence paroît entié-

apica (45); & c'eſt à juſte titre qu'ils en réprouvoient l'eſpece. Les moutons de Syrie ont des queues (46) d'une coudée de long, & d'une laine très touffue. L'opinion établie veut qu'il y ait du danger pour les agneaux que l'on châtre avant l'âge de cinq mois.

De l'eſpece de mouton nommée muſmon.

En Eſpagne, & ſur-tout dans l'iſle de (1) Corſe, il y a une eſpece de menu bétail aſſez ſemblable (2) au mouton, & qu'on nomme muſmon (3). La toiſon de cet animal tient plus de la nature du poil de chevre que de celle de la laine. Les Anciens l'accouploient avec nos brebis ordinaires, & nommoient ombres (4) les agneaux métis qui reſultoient de cet alliage. En général le mouton a la tête tendre : c'eſt pourquoi on doit le forcer à paître la queue tournée (5) au ſoleil. Parmi les diverſes eſpeces de bétail, celle qui eſt à laine eſt la plus ſtupide de toutes. Si des moutons craignent de paſſer par un endroit, tirez en un par la corne (6), tous les autres le ſuivront. Le plus long-tems qu'ils vivent, c'eſt dix ans (7), excepté en

rement oppoſée à la déciſion de M. de Buffon, *que l'eſpece du muſlon eſt la ſouche de celle du mouton.*

(4) C'eſt-à-dire bâtard, ce mot *umbri* venant du Grec *ombrias*. Conſultez Voſſius, Erymol. au mot *Campus* & au mot *Muſmones*.

(5) Ce précepte eſt confirmé par Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 2; par Columelle, l. 7, ch. 3; par Palladius, l. 12, *in Novemb.* tit. 13; par Pline lui-même, l. 18, ch. 33, &c.

(6) Ceci peut s'entendre des brebis mêmes; car dans le nombre il y en a qui ont des cornes, de même qu'il ſe trouve des beliers qui n'en ont point. J'ai ouï dire que l'accompagnement ou la privation des cornes étoit un caractere affecté conſtamment à certaines races, & non une diſtinction accidentelle. Je ne garantis point cette aſſertion. Voy. la note 9 du ch. 50. C'eſt à propos de l'inſtinct imitatif des mourons, qu'Horace s'écrie en leur comparant certains Auteurs plagiaires & ſans génie :

O imitatores ſervum pecus !

(7) Le belier vit douze ou quatorze ans, ſelon M. de Buffon, volume 6, p. 238. Au reſte, Pline a ſuivi la déciſion d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, c. 19. J'ai vu des perſonnes de campagne dourer de l'aſſertion de M. de Buffon, qui peut-être n'a pas encore ſuffiſamment conſtaté le fait. En général il eſt très rare qu'on laiſſe vivre un belier paſſé neuf ans, parceque, dès l'âge de huit ans, qui eſt le tems où il ceſſe d'être propre à la propagation, on l'engraiſſe pour le tuer. Ainſi,

raptum ſequuntur. Vita longiſſima anni decem, in Æthiopia XIII. Capris eodem loco XI, in reliquo orbe plurimum octo. Utrumque genus intra quartum coitum impletur.

De capris, & generatione earum.

CAPUT 50. CAPRÆ pariunt & quaternos, ſed rarò admodùm. Ferunt quinque menſibus ut oves. Capræ pinguedine ſterileſcunt. Ante trimas minùs utiliter generant, & in ſenecta ultra quadriennium. Incipiunt VII menſe, adhuc lactentes. Mutilum in utroque ſexu utilius. Primus in die coitus non implet, ſequens efficacior, ac deinde. Concipiunt Novembri menſe, ut Martio pariant turgeſcentibus virgultis, aliquando anniculæ, ſemper bimæ. In trimatu inutiles, pariunt octonis annis. Abortus frigori obnoxius. Oculos ſuffuſos capra junci puncto ſanguine exonerat, caper rubi. Solertiam ejus animalis Mucianus viſam ſibi pro-

pour décider la queſtion actuelle, il faudroit connoître exactement l'âge de pluſieurs beliers, & les laiſſer mourir de mort naturelle; expérience dont il n'y a guete qu'un Naturaliſte qui puiſſe être tenté.

(8) M. de Buffon, volume 6, p. 268, écrit que les boucs & les chevres pourroient peut-être vivre dix ou douze ans, mais qu'on les engraiſſe pour s'en défaire dès qu'ils ſont vieux, c'eſt-à-dire entre cinq & ſept ans, parceque plus ils vieilliſſent, & plus leur chair devient mauvaiſe. Pline a ſuivi la déciſion d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 19.

(9) Emprunté d'Ariſtote, *ibid.*

(1) La chevre, en Latin, *capra, capella*; en Grec, *aix, khimaros*; en Hébreu, *has*; en Allemand, *geiſz*; en Flamand, *gheyte*; en Italien, *capra*; en Eſpagnol, *cabra*; en Anglois, *goote*; en Slawon, *koza*; en Danois, *geed*. Le bouc, en Latin, *caper, hircus*; en Grec, *tragos*; en Allemand, en Flamand, en Anglois, *bock*; en Italien, *hirco*; en Eſpagnol, *cabron, chibo*; en Danois, *buk, bok*; en Slawon, *koziol*.

(2) M. de Buffon décide qu'il ne leur arrive jamais de faire plus de quatre petits d'une ſeule portée. Vol. 6, p. 268.

(3) *Caper dum adhuc uberibus alitur, matrem ſtupro ſupervenit.* Columell. l. 7, ch. 6.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, ch. 19.

(5) *Ut propinquante vere gemmantibus frutetis, cùm primùm ſylvæ novâ*

Ethiopie

Ethiopie, où ils en vivent treize, comme les chevres y vivent onze ans, tandis que huit (8) ans ſont le plus long terme de leur vie par-tout ailleurs. L'une & l'autre eſpece retiennent après avoir été couvertes (9) quatre fois.

Des chevres, & de leur génération.

Il y a des exemples que les chevres (1) font d'une ſeule portée juſqu'à quatre petits (2); mais cela leur arrive très rarement. Elles portent cinq mois comme les brebis. Le trop d'embonpoint les rend ſtériles. Avant trois ans leur fécondité n'eſt pas encore d'un bon rapport; de même que, paſſé quatre ans, elles commencent à n'être plus d'un rapport lucratif; car dès-lors elles ſont vieilles. Leur faculté générative commence à l'âge de ſept mois, tems auquel elles tettent encore (3). Les boucs, comme les chevres, ſont meilleurs ſans cornes. La chevre ne retient pas (4) le même jour qu'elle reçoit le mâle s'il ne la couvre qu'une fois; la ſeconde viſite du bouc eſt plus efficace, à plus forte raiſon les ſuivantes. Elles conçoivent au mois de Novembre, pour mettre bas au mois de Mars (5) quand les vergers pouſſent leurs bourgeons; au moins eſt-ce le régime conſtant des chevres de deux ans, & quelquefois celui des chevres d'un an. Celles qui ſont ſtériles (6) juſqu'à la fin de la troiſieme année, ſont enſuite fécondes juſqu'à la neuvieme. Elles ſont ſujettes à avorter par le froid. Quand les chevres ſentent que le ſang leur porte aux yeux, elles ſe ſoulagent de cette peſanteur en s'ouvrant une (7) veine ſur le pi-

germinant fronde, partus edatur. Columelle.

(6) J'ai rétabli ici, par une ſimple ponctuation, le texte de Pline, auquel en cet endroit les Critiques juſqu'ici n'avoient trouvé aucun ſens raiſonnable, ne s'étant pas douté que *in trimatu inutiles* n'eſt point la fin de la phraſe précédente, mais le nominatif de *pariunt octonis annis.* Il eſt évident que Pline a voulu dire que les chevres de complexion pareſſeuſe, commençant plus tard que les autres à porter, finiſſoient auſſi plus tard.

(7) Dupinet a compris que la chevre ſe ſaignoit les yeux mêmes contre un

didit in ponte prætenui, duabus obviis è diverſo : cùm circumactum anguſtiæ non caperent, nec reciprocationem longitudo in exilitate cæca, torrente rapido minaciter ſubterfluente, alteram decubuiſſe, atque ita alteram proculcatæ ſupergreſſam. Mares quàm maximè ſimos, longis auriculis infractiſque, armis quàm villoſiſſimis probant. Fœminarum generoſitatis inſigne, laciniæ corporibus à cervice binæ dependentes. Non omnibus cornua : ſed quibus ſunt, in his & indicia annorum per incrementa nodorum. Mutilis lactis major ubertas. Auribus eas ſpirare, non naribus, nec unquam febri carere, Archelaus auctor eſt : ideo fortaſſis anima his, quàm ovibus, ardentior, calidioreſque concubitus. Tradunt & noctu non minùs cernere quàm interdiu : ideo ſi caprinum jecur veſcantur, reſtitui veſpertinam aciem his quos nyctalopas vocant : in Cilicia circaque Syrtes villo tonſili veſtiuntur. Capras in

jonc pointu ; ce qu'elle ne pourroit faire ſans ſe les crever & ſans devenir aveugle. Pline, aſſurément, n'a rien avancé de tel ; il ſe contente de dire que la ſaignée que la chevre ſe fait lui ſoulage les yeux.

(8) *Sub roſtra duas ut mammulas penſiles habeant, quod ea fecundiores ſint.* Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 3.

(9) *Mutila* ne ſignifie pas ici une chevre mutilée, ou à qui on a caſſé les cornes, mais cette eſpece de chevre dont la tête eſt naturellement déſarmée. Columelle enſeigne la maniere de ſe procurer de telles chevres.

(10) Archélaüs, ſelon Pline, mais Alcméon, ſelon Ariſtote, Hiſt. Animal. l. 1, chap. 9. Ariſtote au teſte nie que le fait ſoit vrai, d'autant que la chevre étetnue. Elien, Hiſt. Anim. l. 1, ch. 53, ptend un patti mitoyen. Il écrit que la chevre reſpire également par les oreilles & par le nez. Il y a peu d'apparence qu'aucun animal terreſtre reſpire par les oreilles.

(11) *Capras ſanas ſanus nemo promittit ; nunquam enim ſine febre ſunt.*

(12) On traitera du défaut de vue nommée *nyctalopie* ou *vue foible le ſoir*, au l. 28.

(13) Aux environs des Syrtes, *circa Syrtes*, comme les manuſcrits portent ; ou plutôt *circa Syrias*, comme Bochard veut qu'on liſe d'après l'édition de Parme ; ce qui ſe juſtifie même par des témoignages de l'Ecriture Sainte, dont il réſulte que les femmes Iſraélites filoient du poil de chevre pour

quant d'un jonc; & les boucs ſe ſaignent pareillement en ſe ruant ſur quelque buiſſon épineux. Mucianus ſe donne pour avoir été témoin oculaire d'un trait de ſageſſe de ces animaux. Deux chevres, dit-il, ſe rencontrerent de front au milieu d'un pont trop étroit pour permettre à l'une de tourner autour de l'autre, & d'ailleurs trop long pour qu'elles puſſent de part & d'autre rétrograder avec ſécurité, ni ſavoir où poſer ainſi le pied, étant elles-mêmes beaucoup plus longues que le pont n'étoit large, & d'ailleurs étant effrayées par le bruit du torrent qui rouloit par deſſous avec rapidité. En conſéquence l'une des deux prit le parti de ſe coucher ſur le ventre, & l'autre paſſa outre, en lui marchant ſur le corps. Les boucs eſtimés les meilleurs ſont les plus camus; on veut auſſi qu'ils aient les oreilles longues & flaſques, & les épaules bien amplement garnies de poil. La meilleure marque d'une excellente chevre, c'eſt d'avoir comme deux (8) franges de peau qui lui pendent des deux côtés de la tête. Toute chevre (9) n'a pas des cornes; mais chez toutes celles qui en ont, il eſt facile de connoître leur âge par le nombre de leurs nœuds en cette partie: & quant à celles qui n'en ont point, le lait leur vient en plus grande abondance. Qu'elles reſpirent, non par les naſeaux, mais par les oreilles; c'eſt ce qu'avance Archelaüs (10). Il prétend auſſi qu'elles ne ſont jamais ſans (11) fievre; & c'eſt pourquoi peut-être elles ſont d'un naturel plus ardent que les brebis, & plus âpres auſſi à la recherche du mâle. On prétend qu'elles voient auſſi clairement la nuit que le jour; & qu'en vertu de cette propriété, les perſonnes nyctalopes (12) parviennent à diſtinguer les objets le ſoir en ſe nourriſſant de foie de chevres. En Cilicie & aux environs des Syrtes (13), leur poil eſt propre à la tonte. Vers l'heure du coucher du ſoleil, les chevres, dit-on,

l'uſage des voiles du Tabernacle. Sur l'uſage de filer le poil des chevres, qui avoit lieu en Cilicie, conſultez Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. xi; & Saint Auguſtin, à l'occaſion des cilices, Epit. 81.

occaſum declivi ſole, in paſcuis negant contueri inter ſeſe, ſed averſas jacere : reliquis autem horis adverſas, & inter cognationes. Dependet omnium mento villus, quem aruncum vocant : hoc ſi quis apprehenſam ex grege unam trahat, cæteræ ſtupentes ſpectant. Id etiam evenire, cùm quamdam herbam aliqua ex eis momorderit. Morſus earum arbori exitialis. Olivam lambendo quoque ſterilem faciunt, eaque ex cauſa Minervæ non immolantur.

De ſuibus & natura earum.

CAPUT 51. SUILLI pecoris admiſſura à Favonio ad æquinoctium vernum : ætas VIII menſe : quibuſdam in locis etiam IV uſque ad VIII annum. Partus bis anno : tempus utero IV menſium : numerus fœcunditatis ad vicenos ; ſed educare

(13*) Ariſt. Hiſt. Anim. l. 9, ch. 4.

(14) En Grec *eryngos*.

(15) L'une de ces herbes ou plantes qui ont rapport avec le nom de la barbe de chevre, nommée en Grec *eryngos*. Ainſi l'herbe en queſtion n'eſt autre que l'*eryngium* ou barbe de chevre, plante dont on connoit pluſieurs eſpeces, telles que le panicaud terreſtre, le panicaud marin, la carline ſauvage, l'épine jaune, &c. Conſultez, ſur cette propriété de l'*eryngium*, Théophraſte, *in Fragm. de Animalib. quæ vident.* Plutarque, au livre *De ſera Numinis vindicta* ; le Scholiaſte de Nicandre, *in Theriac.* p. 30 ; & parmi les Modernes, Marcel Virgile, ſur le trente-troiſieme chapitre du troiſieme livre de Dioſcoride.

(16) Tous les manuſcrits, & même toutes les éditions avant Gelenius, portent *non immolantur*. C'eſt ſans raiſon que celui-ci retranche le *non*. Varron, *De re ruſt.* l. 1, ch. 2, dit expreſſément qu'on n'immole point de chevres à Minerve, à cauſe de la haine que cette Déeſſe leur porte ; mais que par l'effet contraire d'une haine ſemblable, Bacchus veut qu'on lui immole des boucs, pour le tort qu'ils font aux vignes.

(17) Mais on en immoloit à Bacchus, comme le reconnoît Ovide au premier livre des Faſtes.

Prima Ceres gravidæ gariſa eſt ſanguine porcæ,
Ulta ſuas meritâ cæde nocentis opes.
Nam ſata vere novo teneris lactentia ſuccis
Eruta ſetigeræ comperit ore ſuis.
Sus dederat pœnas : exemplo territus hujus,
Palmite debueras abſtinuiſſe, caper :
Quem ſpectans aliquis dentes in vite prementem
Talia non tacito dicta dolore dedit :

au lieu de ſe regarder entre elles, ſe tournent le dos, & ſe tiennent ainſi couchées ; au lieu qu'aux autres heures du jour, elles ſe regardent & s'aſſemblent par familles (13*). Toutes ont ſous le menton une barbichette connue ſous le nom d'aruncus (14). Si quelqu'un ſaiſit une chevre par cet endroit & l'emmene, toutes les autres du même troupeau, à cette vue, reſtent dans une ſorte de ſtupéfaction. On dit auſſi que pareille ſurpriſe s'empare d'elles toutes ſi l'une d'elles vient à rencontrer ſous ſa dent une certaine herbe (15). Leur morſure eſt pernicieuſe aux arbres. Si même elles ſe contentent de lécher un olivier, elles le rendent ſtérile. C'eſt pourquoi on n'immole (16) point de chevres (17) à Minerve.

Des pourceaux & de leur inſtinct.

Le tems propre pour faire couvrir les truies, eſt (1) depuis l'époque où le vent Favonius commence à ſouffler, juſqu'à l'équinoxe du printems. On attend pour cela que le porc (2) mâle, ainſi que la femelle (3), aient huit mois. En quelques endroits cette eſpece engendre dès l'âge de quatre mois, & continue à être féconde juſqu'à huit ans. La truie fait deux (4) portées en douze mois. Le tems de ſa geſtation en dure (5) quatre. Sa fécon-

Rode, caper, vitem ; tamen hinc cùm ſtabis ad aram,
In tua quod ſpargi cornua poſſit erit.
Verba fides ſequitur. Mox & tibi deditus hoſtis
Spargitur effuſo cornua, Bacche, mero.
Culpa ſui nocuit, nocuit quoque culpa capellæ, &c.

(1) Emprunté de Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 4.

(2) Le porc, que nous nommons autrement cochon, verrat, &c. ſe nomme en Hébreu, *chaſir*. en Grec, *hys* ; en Latin, *ſus* ; en Anglois, *hog*, *ſwine* ; en Flamand, *vercken* ; en Danois, *ſwiin* ; en Allemand, *ſchwein*, *eber* ; en Italien, *porco*, *verro* ; en Eſpagnol, *puerco* ; en Slawon, *kiernoz*, *wieprz*.

(3) La truie, en Latin, *ſcropha*, & quelquefois *ſus* ; en Grec, *grônas*, *grômphas* ; en Allemand, *ſaw*, *loosz* ; en Flamand, *ſuege*, *ſoch*, *gelte* ; en Italien, *porca*, *troia*, *troiata*, *ſcrofa* ; en Anglois, *ſouwe* ; en Eſpagnol, *puerca* ; en Danois, *ſoe*, *ſpotviis*, *grov* ; en Slawon, *ſwinia*.

(4) Varron, *ibidem.*

(5) Varron, *ibidem.* Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 6, chap. 18 ; Columelle, l. 7, ch. 9.

tam multos nequeunt. Diebus decem circa brumam ſtatim dentatos naſci, Nigidius tradit. Implentur uno coitu, qui & geminatur propter facilitatem aboriendi. Remedium, ne primâ ſubatione, neque ante flaccidas aures coitus fiat. Mares non ultra trimatum generant. Fœminæ ſenectute feſſæ cubantes coeunt. Comeſſe fœtus his non eſt prodigium. Suis fœtus ſacrificio die quinto purus eſt, pecoris die octavo, bovis XXX. Coruncanus ruminales hoſtias, donec bidentes fierent, puras negavit. Suem oculo amiſſo putant citò extingui, alioqui vita ad XV annos, quibuſdam & vicenos. Verùm efferantur, & aliàs obnoxium genus morbis, anginæ maximè & ſtrumæ. Index ſuis invalidæ, cruor in radice ſetæ dorſo evulſæ, caput obliquum in inceſſu. Penuriam lactis præpingues ſentiunt, & primo fœtu minùs ſunt numeroſæ. In luto volutatio generi grata. Intorta cauda: id etiam notatum, faciliùs litare in dexterum quàm in lævum

(5*) La truie ne peut bien nourrir que huit cochons, ſelon Columelle, & que ſix, ſelon Palladius.

(6) C'eſt le même que Nigidius Figulus, dont nous avons parlé dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre. Rutgerſius a recueilli tous les fragments qui nous reſtent de cet Auteur. Servius auſſi nous a fait connoître beaucoup de ſes écrits dont Pline a fait uſage, comme ſes livres ſur les animaux, & ſon Traité *de Sphæra Barbarica & Græcanica*, dont le Commentateur Latin d'Aratus rapporte pluſieurs paſſages.

(7) C'eſt-à-dire que cela eſt ſi commun aux truies, que lorſque le fait leur arrive, il n'eſt point mis, comme les autres monſtruoſités, au rang de ces prodiges d'augure ſiniſtre, qui, chez les Romains, exigeoient expiation.

(8) Le Pere Hardouin obſerve que Coruncanus étoit de la famille *Junia*.

(9) Ariſtote ne cite ce fait que comme un oui-dire. Albert le Grand écrit qu'il arrive quelquefois, mais non toujours, qu'un porc meure pour avoir perdu un œil. Le Pere Hardouin aſſure qu'il a vu pluſieurs porcs qui étoient borgnes, & qui n'en paroiſſoient pas moins vivaces.

(10) Il eſt rare qu'on laiſſe vivre un porc domeſtique auſſi long-rems; ainſi il eſt difficile de vérifier ſi l'aſſertion de Pline & d'Ariſtote à cet égard eſt bien exacte. Quant au porc ſauvage, ſa vie, ſelon M. de Buffon, peut s'é-

dité eſt telle qu'elle peut mettre bas juſqu'à vingt petits; mais elle ne peut (5*) ſuffire à nourrir toute cette quantité. Nigidius (6) écrit que les pourceaux qui naiſſent dix jours avant l'époque brumale, ont déja des dents. La truie retiendroit dès la premiere viſite du mâle; mais on la fait couvrir une ſeconde fois, d'autant qu'elle eſt ſujette à avorter; inconvénient auquel on ne remédie qu'en ne permettant point au verrat, dès la premiere fois, d'achever ſon office: on les tient donc ainſi en haleine, les empêchant de remplir l'acte, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que les oreilles leur pendent. Un verrat qui a paſſé trois ans n'engendre plus. Les femelles accablées de vieilleſſe ſe couchent ſur le ventre pour recevoir le mâle. Les truies mangent quelquefois leurs propres petits; ce qui, dans cette eſpece, n'eſt point réputé prodige (7). Pour que le ſacrifice d'un cochon de lait ſoit ſelon le rit, il faut qu'il ait cinq jours, de même qu'une brebis n'eſt point pure ni propre aux ſacrifices avant ſon huitieme jour, & le veau avant ſon trentieme. Coruncanus (8) décide que toute victime d'eſpece ruminante eſt impure juſqu'à ce qu'elle ait deux dents. On croit (9) qu'un cochon qui perd un œil, meurt auſſitôt. Cet animal peut vivre quinze ans; quelques-uns même vivent juſqu'à vingt (10). Mais, au reſte, il eſt ſujet à la rage & à d'autres maladies, principalement à l'inflammation de gorge & aux écrouelles. On reconnoît qu'un cochon eſt malade à deux marques, lorſqu'en lui enlevant une ſoie du dos, il ſe trouve du ſang à la racine de cette ſoie, & lorſqu'il porte ſa tête de travers. Une truie trop graſſe perd ſon lait. Les premieres portées ſont les moins nombreuſes. Ce bétail prend plaiſir (11) à ſe vautrer dans la fange. Un de ſes caracteres diſtinctifs eſt d'avoir la queue retorſe vers la racine, d'où elle retombe enſuite ſoit à droite, ſoit

---

rendre juſqu'à vingt-cinq ou trente ans.

(11) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 9; Varron, *De re ruſt.* l. 2, ch. 4; Elien, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 45. On trouve ſouvent chez les Poëtes cette expreſſion *amica luto ſus.*

detorta. Pingueſcunt LX diebus, ſed magis tridui inediâ ſaginatione orſa. Animalium hoc maximè brutum, animamque ei pro ſale datam non illepidè exiſtimabatur. Compertum agnitam vocem ſuarii furto abactis, merſoque navigio inclinatione lateris unius remeaſſe. Quin & duces in urbe forum nundinarium domoſque petere diſcunt : & feri ſapiunt palude confundere urinam, in fuga levare. Caſtrantur fœminæ quoque, ſicuti cameli, poſt bidui inediam ſuſpenſæ pernis prioribus, vulvâ recisâ : celeriùs ita pingueſcunt.

Adhibetur & ars jecori fœminarum, ſicut anſerum, inventum M. Apicii, fico aridâ ſaginatis ac ſatie, necatis repentè mulſi potu dato. Neque alio ex animali numeroſior materia ganeæ : quinquaginta propè ſapores, cùm cæteris ſinguli. Hinc Cenſoriarum legum paginæ, interdic-

(12) Ariſtote, *ibid.*

(13) Ariſtote, *ibid.*

(14) Ce proverbe eſt attribué au Philoſophe Chryſippe, tant par Cicéron, l. 2, *De nat. Deor.* que par Porphyre, *De abſtin.* l. 3. Varron a, pour ainſi dire, commenté ce même proverbe, comme pour en fixer le vrai ſens : *Suillum pecus dicunt à natura datum ad epulandum : itaque iis animam datam pro ſale, qui carnem ſervaret.*

(15) Elien raconte plus au long cette même hiſtoriette, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 19.

(16) Pour qu'il ne ſe trouve rien dans les inteſtins au moment de l'opération.

(17) Ou plutôt par les pieds de derriere, pour que les inteſtins ſe retirent & ne viennent point à rencontrer l'inſtrument. Sur quoi conſultez Albert, *De Anim.* Tract. 5, ch. 3.

(18) C'eſt l'avis d'Ariſtote & d'Albert.

(19) Le Pere Hardouin écrit qu'il y eut à Rome trois Apicius, tous célebres par leur gourmandiſe, & que celui dont il s'agit ici, eſt le plus célebre des trois : il le fait vivre, d'après Apulée, Séneque & Pline lui-même, ſous l'empire de Tibere, c'eſt-à-dire entre les deux autres Apicius. En un mot, celui-ci, ſelon le Pere Hardouin, eſt celui ſur la gloutonnerie duquel le Grammairien Apion compoſa un livre. Au teſte Julius Pollux, l. 6, ch. 9, fait mention des foies de porcs engraiſſés avec des figues, ainſi que des foies d'oies, dont nous reparlerons au l. 10, ch. 22.

à

à gauche. Ceci eſt même d'importance pour les ſacrifices; car on a remarqué que quand la queue du cochon eſt tordue à droite, elle rend la victime plus ſoumiſe au ſacrificateur, que quand elle eſt recoquillée en ſens oppoſé. Le porc prend ſa graiſſe en (12) ſoixante jours; ce qui ne réuſſit jamais mieux qu'en lui faiſant ſubir trois jours (13) de jeûne avant de l'engraiſſer. C'eſt, de tous les animaux, le plus abruti; ce qui juſtifie le proverbe, *qu'un porc en vie* (14) *n'eſt qu'une chair ſalée.* Cependant c'eſt un fait connu (15), que pluſieurs pourceaux ayant été dérobés & conduits dans un navire, ſurvint le porcher qui les appella, & qu'à ſa voix qu'ils reconnurent, ils ſe rucrent tous du même côté du bâtiment, qu'ils coulerent à fond; ce qui n'empêcha pas ces animaux d'aller rejoindre leur maître à la nage. On ſait même que, dans les troupeaux de cochons, il ſe forme des chefs de bandes que l'on dreſſe à conduire les autres aux foires & marchés des villes, & à reprendre enſuite le chemin de leur gîte. Le porc ſauvage n'a-t-il pas l'inſtinct de dérober ſes fumées aux yeux du chaſſeur, en les couvrant de fange, comme auſſi de ſoulager ſa veſſie pour ſe rendre plus leſte, lorſqu'il ſe voit contraint de fuir. On châtre le porc & même la truie, comme nous avons obſervé que pareille choſe ſe pratique à l'égard du chameau femelle. Pour préparer la truie à la caſtration, on la fait jeûner pendant deux jours (16); enſuite on la pend par les pieds (17) de devant, & on lui ampute l'orifice de la matrice. Après cette opération, elle s'engraiſſe en moins (18) de tems.

C'eſt un art encore que de ſavoir améliorer le foie de truie, ainſi que celui d'oie. L'invention en eſt due à Marcus Apicius (19). La recette conſiſte à engraiſſer les truies avec des figues ſeches; & au moment où elles s'en ſont repues avec le plus d'excès, on les abreuve auſſi-tôt avec du vin miellé, pour les tuer de réplétion. Il n'y a aucune chair d'animal dont on faſſe un plus grand nombre d'emplois dans les tavernes; car dans la viande du porc on diſtingue près de cinquante goûts différents, tandis

taque cœnis abdomina, glandia, teſticuli, vulvæ, ſincipita verrina, ut tamen Publii mimorum Poetæ cœna, poſtquam ſervitutem exuerat, nulla memoretur ſine abdomine, etiam vocabulo ſuminis ab eo impoſito.

Placuêre autem & feri ſues. Jam Catonis Cenſoris orationes aprugnum exprobrant callum. In tres tamen partes diviſo, media ponebatur, lumbus aprugnus appellata. Solidum aprum Romanorum primus in epulis appoſuit P. Servilius Rullus, pater ejus Rulli qui Ciceronis Conſulatu legem agrariam promulgavit. Tam propinqua origo nunc quotidianæ rei eſt. Et hoc Annales notarunt, horum ſcilicet ad emendationem morum : quibus non totâ quidem cœnâ, ſed in principio, bini ternique pariter manduntur apri.

(20) Ce mot *glandia* eſt interprété différemment, ſelon les divers Critiques. Priſcien cherche ces glandes dans les inteſtins, le Pere Hardouin dans les inteſtins ou dans les parties de la génération, d'autres dans la cervelle, d'autres dans la gorge, &c. &c.

(21) Si ce Publius eſt l'auteur du mot *ſumen*, il ne ſauroit être le même Publius Syrus qui fut ſi chéri d'Auguſte, & dont Macrobe rapporte pluſieurs bons mots, Saturn. l. 2, ch. 7, puiſque Plaute, du tems duquel ce Publius Syrus n'a pu vivre, a parlé du *ſumen* dans ſon *Pſeudolus*, act. 1, ſcene 2, v. 32. Les mimes ou drames mimiques (genre dans lequel travailloit Publius) étoient des Poëmes obſenes. C'eſt à quoi a rapport le vers 515 de la premiere Elégie du ſecond livre des Triſtes d'Ovide :

Scribere ſi fas eſt imitantes turpia mimos.

(22) Le pere Hardouin produit une médaille antique, ou ſe lit d'une part P. Servili. M. F. & de l'autre Rulli. Ce mot Rulli exprime à coup sûr le mot *Rullus* & la premiere lettre du mot *Imperator*. Le ſens eſt : *Publius Servilius Marci filius, Rullus, Imperator*; c'eſt-à-dire, *Publius Servilius, fils de Marcus, & ſurnommé Rullus, Général des troupes*. Le Pere Hardouin, ſe livrant ici aux conjectures les plus étranges, tranſporte cette médaille à Veſpaſien, en décompoſant le mot *Rulli*, dont il fait un aſſemblage arbitraire de ſix lettres initiales, qu'il interprete ainſi : *Raphana. Veſpaſia-*

que dans la chair de toute autre bête on n'en démêle qu'un ſeul. On trouve dans les Regiſtres des Cenſeurs des pages entieres de réglements portant défenſes de ſervir dans les feſtins pluſieurs friandiſes tirées du pourceau mâle ou femelle, telles que des tettines, des glandes (20), des béatilles, des matrices, & des fronts de hure. Ce qui n'empêche pas que dans tous les repas donnés par le Poète mimique Publius (21) depuis qu'il eut été affranchi, il ne ſoit fait mention de tettines de truie. Il eſt même à remarquer que ce fut lui qui leur donna le premier le nom de *ſumen*.

La chair du ſanglier a eu auſſi ſa vogue, & même dès le tems de Caton le Cenſeur, puiſque dans ſes harangues, il s'éleve contre l'uſage de ſervir des onglets de ſanglier. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſervoit autrefois le ſanglier ſur table que diviſé en trois parts. Seulement pour indiquer que la bête, à cela près, étoit entiere, on plaçoit ces trois portions dans leur ordre naturel, le rable au milieu. Mais le premier d'entre les Romains qui, dans un repas, fit ſervir ſur un plat un ſanglier tout entier, fut Publius Servilius Rullus (22), pere de ce Rullus qui, ſous le Conſulat de Cicéron, publia la loi Agraire. Il n'y a pas plus de tems que cette ſuperfluité s'eſt introduite; & cependant elle a fait de tels progrès que rien n'eſt aujourd'hui plus commun ſur les tables. Ces abus ſont pourtant taxés d'excès honteux dans les Annales; ce qui n'a pu prévenir la corruption des mœurs préſentes : car aujourd'hui il n'eſt plus queſtion d'un ſeul ſanglier par repas, comme alors; mais il y a telle table où il ſe mange deux & trois ſangliers ſervis de la ſorte.

nus. I. Legiones. Impoſuit. Ce ſeroit perdre ſon tems que de combattre de telles viſions.

De vivariis beſtiarum.

CAPUT 52. VIVARIA horum, cæterumque ſylveſtrium, primus togati generis invenit Fulvius Lupinus, qui in Tarquinienſi feras paſcere inſtituit. Nec diu imitatores defuêre L. Lucullus, & Q. Hortenſius.

Sues feræ ſemel anno gignunt. Maribus in coitu plurima aſperitas. Tunc inter ſe dimicant, indurantes attritu arborum coſtas, lutoque ſe tergorantes. Fœminæ in partu aſperiores, & ferè ſimiliter in omni genere beſtiarum. Apris maribus, nonniſi anniculis generatio. In India cubitales dentium flexus gemini ex roſtro, totidem à fronte, ceu vituli cornua, exeunt. Pilus æreo ſimilis agreſtibus, cæteris niger. At in Arabia ſuillum genus non vivit.

(1) *Lupinus;* ainſi portent la plupart des manuſcrits. L'édition de Parme porte *Hirpinus.* Le Pere Hardouin prouve ſavamment, pat un paſſage formel de Feſtus, que *Hirpinus* & *Lupinus* ſont le même nom; *hirpus* ou *irpus*, en langue Samnite, ſignifiant un loup: *Irpini appellati nomine lupi, quem irpum dicunt Samnites: eum enim ducem ſecuti agros occupavêre.* Chez Varron, *De re ruſt.* l. 3, ch. 12, ce même Fulvius Lupinus eſt nommé *Lippinus;* mais c'eſt évidemment une faute de copiſte.

(2) Voyez ce qu'en dit Varron, *De re ruſt.* l. 3, ch. 13.

(3) Plutarque, dans ſes Queſtions naturelles, p. 917 de l'édition Grecque-Latine in-fol. Paris, 1624, recherche la cauſe pour laquelle les truies n'ont point de tems marqué dans l'année pour mettre bas, & pourquoi elles font plus d'une portée par an, à la différence des laies, qui mettent bas une ſeule fois par an, toutes dans le même tems, c'eſt-à-dire au commencement de l'été.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, c. 17.

(5) C'eſt ici le ſens de *in partu*, qui répond, chez Pline, à l'expreſſion d'Ariſtote, ὅταν ἐκτέκωσιν, *ubi peperint:* au reſte cette remarque d'Ariſtote & de Pline eſt confirmée par Albert le Grand, *De Animal.* l. 8, Tract. 1, c. 1: *Hoc autem accidit omnibus feminis animalium, quod catulorum tempore ferociores ſunt maribus: & hoc facit affectus filiorum.* M. de Buffon fait ſouvent la même obſervation à l'égard de la lionne, de la tigreſſe, de la louve, &c. &c.

(6) M. de Buffon, ni aucun autre Naturaliſte, ni même aucun Voyageur moderne, que je ſache, ne parlent de ces ſangliers à cornes. Je m'en ſuis informé à quelqu'un qui a été deux fois

Des parcs de ſangliers & autres bêtes ſauvages.

LE premier Romain de famille de Robe qui inventa les parcs à renfermer les ſangliers & autres bêtes ſauvages, fut Fulvius Lupinus (1) qui imagina d'élever un certain nombre de ces animaux dans la campagne Tarquinienne. Son exemple ne tarda guere à être imité, tant par Lucius Lucullus, que par Quintus Hortenſius (2).

La laie ne fait qu'une portée (3) par an. Le ſanglier eſt fort âpre (4) à couvrir ſa femelle. C'eſt alors que les mâles ſe livrent entre eux des combats, qu'ils s'endurciſſent les flancs en ſe frottant rudement contre les arbres, & qu'ils ſe cuiraſſent de fange. Les femelles deviennent dangereuſes du moment qu'elles ont mis bas (5); remarque qui a auſſi lieu pour les femelles de tous les autres animaux. Les ſangliers ne ſont propres à la génération qu'à un an. Dans l'Inde, ils ont deux défenſes recourbées (6) & d'une coudée de hauteur, qui leur pouſſent de la mâchoire ; & deux autres ſur le front ſemblables aux cornes d'un veau. Ces mêmes ſangliers de l'Inde ont le poil d'un roux ardent comme du cuivre : à l'égard du porc Indien, il a le poil noir. Au reſte le pourceau ne ſauroit vivre en Arabie (7).

---

dans l'Inde, & qui m'a dit n'y avoir jamais vu de ſangliers à cornes. Quant au cochon Indien (que l'on nomme auſſi cochon de Siam & cochon Chinois, & qu'il ne faut pas confondre avec cette eſpece naine & aſſez ſemblable à un rat, que l'on nomme coc hon d'Inde), voici ce qu'en dit M. de Buffon : » Ces cochons ſont un peu différents » de ceux d'Europe. Ils ſont plus petits, ils ont les jambes beaucoup » plus courtes. Leur chair eſt plus » blanche & plus délicate. On les » connoît en France, où pluſieurs en » élevent. Ils ſe mêlent & produiſent » avec les cochons de la race commune ». Ils ſont tout noirs, &c. &c. M. de Buffon ajoute qu'ils reſſemblent plus au ſanglier que les cochons de France. Or, par cette même raiſon, il ne doit pas y avoir une différence auſſi marquée entre le ſanglier & le cochon de l'Inde, qu'entre le ſanglier & le cochon d'Europe. Voilà pourquoi, ſans doute, quelques Anciens ont nié qu'il y eût des ſangliers dans l'Inde.

(7) Dans l'Arabie Heureuſe, ſelon Solin ; dans l'Inde, ſelon Ariſtote. Cteſias, chez Photius, décide qu'il n'y a point de porc ſauvage dans l'Inde : & ce qu'il dit de l'Inde, Elien le dit de l'Ethiopie. M. de Buffon ne

De ſemiferis animalibus.

CAPUT 53. IN nullo genere æquè facilis mixtura cum fero, qualiter natos antiqui hybridas vocabant, ceu ſemiferos: ad homines quoque, ut in L. Antonium Ciceronis in Conſulatu

parle poinr du ſanglier des Indes. Il ſe conrente de dire en général qu'on trouve en Afrique & en Aſie des ſangliers auſſi abondammenr qu'en Europe, & que le cochon des Indes reſſemble plus au ſanglier que le cochon d'Europe; ſur quoi conſultez la fin de la note précédente. Il n'y avoir originairemenr ni cochons ni ſangliers en Amérique.

(1) Les uns liſent au texte *Hybridas*, les aurres *Ibridas*. Quoi qu'il en ſoit, ce Lucius Antonius fut appellé ainſi, non par aucun ſobriquet inſultant, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin ſans aucune preuve, mais pour le diſtinguer d'aurres perſonnages du nom d'Anroine, & particuliéremenr de ſon pere, de ſon oncle, de ſon couſin, & ſur-tout de ſon frere Marc Anroine, depuis Triumvir; en ſorre qu'au lieu de le nommer Lucius Anronius, on l'appelloit pour l'ordinaire, & même dans les actes publics, *Lucius Hybrida* ou *Ibrida*; dénomination qui n'eſt autre qu'un ſynonyme d'*Antonius*, l'un & l'autre nom, dans une cerraine acception, déſignanr un porc, ſauvage ou non ſauvage. C'eſt pourquoi le ſymbole de S. Antoine eſt un cochon, de même que le ſymbole de S. Roch eſt un roquet, & celui de Dagobert pluſieurs dogues. Certe explicarion eſt encore confirmée par l'origine de la famille *Antonia* à Rome; car on ſait, par Plutarque & par d'autres Auteurs, que certe famille rapportoir ſon origine à Hercule. Par cer Hercule; qui d'Eſpagne avoit jadis paſſé en Italie, il faut enrendre l'Hercule Celtique qui ſe nommoir *Og*; témoin la Divinité mixre *Og-mi*, qu'on ſait avoir été l'*Herm'héracle* des Celtes. Or ce même mot *Og* ou *Hog*, qui déſigne Hercule, ſignifie auſſi un porc, encore aujourd'hui, en langue Angloiſe, qui eſt un reſte du Celrique; de même que notre mor ſanglier ſignifie animal conſacré à Sangus, qui, comme on l'a vu plus haur, éroit l'Hercule Sabin. Il y a donc grande apparence que le cochon étoit le ſymbole de la famille *Antonia*, ainſi que de rous les deſcendants de l'Hercule Celtique, donr le nom exprimoir auſſi un porc. Par certe raiſon le mor *Ibrida*, qui paroît venir du mor Tudeſque *eber*, un pourceau, éroit l'équivaleur, le ſynonyme narurel d'*Antonius*, donr le ſymbole parlant éroit un porc, ou un ſanglier, comme je préſume. Or nous venons de voir au chapirre précédenr, & même dans les anrérieurs, qu'on éroit ſouvent dans l'uſage à Rome d'appeller le même perſonnage rantôt de ſon nom propre, & tantôt d'un nom équivalenr riré de quelque autre idiôme: témoin *Lucius Lupinus*, qui ſe nommoit autrement *Lucius Hirpinus*, c'eſt-à-dire d'un nom ſynonyme, en langue

Des animaux demi-ſauvages.

PARMI toutes les eſpeces d'animaux, il n'y en a point chez qui il y ait une alliance plus fréquente de la race privée avec la race ſauvage, que chez l'eſpece du porc. Les Anciens donnoient aux gorets nés ainſi le nom d'hybrides, comme qui diroit demi-ſauvages: & cette dénomination a été enſuite appliquée aux hommes mêmes; témoin Lucius Antonius, qui fut nommé Hybride (1)

Samnite, de *Lupinus* en langue Latine: & témoin encore *Tan-aquil*, que l'on nommoit auſſi à Rome *Caia Cæcilia*, c'eſt-à-dire d'un nom qui, en Latin, étoit l'équivalent du nom Toſcan *Tan Aquil*. Enfin quelquefois il arrivoit que ces doubles emplois de noms teſtoient affectés à un même perſonnage, qui les tranſmettoit enſuite tous les deux conjointement à tous ceux de ſa race. Par exemple, dans le nom propre *Marcus Porcius Cato*, on peut regarder *Marcus Porcius* comme un double emploi, l'un & l'autre mot étant une dénomination dérivée du porc. Car ſi *Porcius* vient de *porcus*, *Marcus* eſt la racine de *marcaſſin*. Je ſens bien que le commun des Etymologiſtes ſera plus porté à regarder le prénom *Marcus* comme ayant rapport au cheval, que comme ayant rapport au porc ou au marcaſſin: mais je les prie d'obſerver que très anciennement, par je ne ſais quelle bizarrerie, le nom qui ſignifioit un porc dans un idiôme, ſignifioit un cheval dans un autre idiôme. C'eſt ainſi que *ſus*, en Latin, ſignifie un porc, & que *ſus*, en Perſan, & *ſous*, en Hébreu, ſignifient un cheval. C'eſt ainſi que le mot Celtique *evred* (en Latin *eporeda*) ſignifioit un cavalier, & que les mots *eber* & *ibride*, tant dans l'ancien Celtique que dans les idiômes actuels dérivés de cette langue, ſignifient l'un un porc, & l'autre un marcaſſin métis. C'eſt encore ainſi que le mot Allemand *eber* ſignifie un *porc*, & que le mot Hébreu *heber* ſignifie *paſſage*, *marche*. Ainſi de toute part le rapport du nom *Marcus* au nom *Porcius* eſt établi & démontré, par la raiſon même que *Marcus*, à le tirer du Celtique *mark*, peut auſſi ſignifier un cheval; puiſque je viens de faire voir que très anciennement, dans les divers idiômes, les mêmes dénominations ont été abuſivement communes au cheval & au pourceau. Cela n'eſt arrivé, à ce que je ſoupçonne, que parcequ'un ancien peuple conquérant, dont le nom avoit rapport au porc, s'eſt le premier ſervi des chevaux, & a impoſé ſon nom à l'eſpece; d'où il ſera réſulté une confuſion de noms, tant ſur l'eſpece du porc que ſur celle du cheval. Ce que j'ai dit dans mon Traité du premier incendie des forêts ſur l'origine Celtibérienne des plus anciens peuples policés, concourt merveilleuſement à confirmer cette conjecture. Le Lecteur me permettra donc de le ren-

collegam, appellatione tranſlatâ. Non in ſuibus autem tantùm, ſed in omnibus quoque animalibus, cujuſcumque generis ullum eſt placidum, ejuſdem invenitur & ferum, utpote cùm hominum etiam ſylveſtrium tot genera prædicta ſint. Capræ tamen in plurimas ſimilitudines transfigurantur. Sunt capreæ, ſunt rupicapræ, ſunt ibices pernicitatis

voyer à cet ouvrage connu ſous le titre des *Origines Uriennes*.

(2) Au livre 7, ch. 2.

(3) Le chevreuil, en Grec, *dorx*; en Allemand, *rehe*, *rehegeiſz*, *rehebock*; en Flamand, *ree*; en Italien, *capriolo*; en Eſpagnol, *cabronzillo-montez*; en Portugais, *cabra montes*; en Anglois, *roo*, *roe-bock*, *roe-deer*; en Danois, *raa*, *raa-bok*; en Slawon, *koſa-dzika*; en Suédois, *ra-diur*; en Ecoſſois, *rohebuch*; en Hébreu, *tſebijah*, *tſobi*; en langue Breſilienne, *cujuacu-apara*. Conſultez, ſur l'hiſtoire naturelle du chevreuil, M. de Buffon, Tome 7.

(4) C'eſt le *bouc-ſtein*, par corruption, *bouq-eſtain*, *bouq-etain* & *bouquetin*. Ce mot *bouc-ſtein* ſignifie bouc de roche; car le mot *ſtein*, encore aujourd'hui en Allemand, ſignifie une roche, une pierre. Ainſi *bouc-ſtein* eſt la vraie traduction du *rupicapra*; ce que n'a point compris le Pere Hardouin, qui interprete *bouquetins* par *hirci ſylveſtres*, prenant la définition du chevreuil pour celle du bouquetin. Cet animal eſt très commun dans la partie des Alpes qui ſépare la Savoie du Dauphiné. Le Préſident de Boiſſieu en parle ainſi dans ſon Poëme:

Juga devia ſemper
Incolit, Alpinis tantùm fera cognita ſaxis:
Et tanquam rapido flagrans à fulmine, dutâ
Concretas glacie cautes & cana pruinis
Saxa petit.

Le ſang de bouquetin paſſe pour un des plus puiſſants ſudorifiques que l'on connoiſſe. Encore que M. de Buffon, Tom. 10, ait reconnu la vraie ſignification du mot *bouc-ſtein*, cependant il n'a point ſaiſi ſon rapport immédiat avec le mot Latin *rupicapra*; tellement qu'il fait de *rupicapra*, le chamois, & de l'*ibex*, le bouquetin: déciſion que je n'ai point cru devoir adopter, quoiqu'elle ſoit appuyée de Bochart & du Préſident de Boiſſieu. Nicolas Choriet atteſte, comme témoin oculaire, que le chamois fait, par le moyen de ſes cornes, ces ſauts prodigieux de rochers en rochers, que Pline attribue à l'ibex. Ces mêmes ſauts de roches en roches, & de précipices en précipices, ſont pareillement atteſtés par M. Perroud, cité par M. de Buffon, Tom. 10, p. 317. » Il n'y a rien de ſi » admirable, dit M. de Perroud, que » de voir les chamois monter & deſ» cendre des rochers inacceſſibles. Ils » ne montent ni ne deſcendent per» pendiculairement; mais en décri» vant une ligne oblique, en ſe jet» tant en travers, ſur-tout en deſcen» dant. Ils ſe jettent du haut en bas » au travers d'un rocher, qui eſt à» peu-près perpendiculaire, de la hau-

dans

dans l'année où il fut Conſul avec Cicéron. Les porcs ne ſont pas la ſeule eſpece d'animaux domeſtiques qui ait ſes repréſentants parmi les eſpeces ſauvages. Il n'eſt aucun animal privé dont on n'en puiſſe dire autant. L'homme lui-même ne fait point exception à cette regle; témoins toutes ces eſpeces d'hommes ſauvages dont nous avons parlé précédemment (2). Mais les chevres, outre la race privée & la race ſauvage, ſe ſubdiviſent encore en un grand nombre d'autres qui ont ces premieres pour tiges, & qui en different plus ou moins. Telles ſont les chevreuils (3), les chevres (4) de rochers, l'eſpece de chevre nommée ibex (5),

» teur de vingt & trente pieds, ſans » qu'il y ait la moindre place pour » poſer ou retenir leurs pieds. Ils frappent le rocher trois à quatre fois en » ſe précipitant, & vont s'arrêter à » quelque petite place au deſſous, » qui eſt propre à les retenir. Il paroît, à les voir dans les précipices, » qu'ils aient plutôt des ailes que » des jambes «. Aſſurément ce ſont là, non les *rupicapræ* de Pline, dont cet Auteur ne donne aucun détail, mais ces *ibices pernicitatis mirandæ, qui ut tormento aliquo rotati in petras, è monte in alium exſultantes tranſeunt.* A la vérité M. Perroud ajoute qu'il n'a point pu vérifier s'il étoit vrai que le chamois ſe ſervoit quelquefois de ſes cornes pour s'élancer ou ſe retenir dans ſes ſauts périlleux. Il prétend même être à-peu-près aſſuré que les cornes du chamois ne lui ſervent de rien dans ces chûtes effrayantes, & que c'eſt toujours ſur ſes pieds que cet animal s'appuie & qu'il tombe; obſervation d'où part ce Critique pour révoquer en doute l'opinion commune, que le chamois ſe ſert de ſes cornes pour ſauter de roche en roche. Je ne doute aucunement que M. Perroud n'ait obſervé le fait en queſtion avec toute l'attention d'un Naturaliſte éclairé; en ſorte qu'il ſoit déſormais très probable que cette chûte du chamois ſur ſes cornes, à laquelle on croyoit autrefois, n'étoit qu'une illuſion des yeux, & que l'effet même de la rapidité exceſſive des ſauts & des élans de cet animal. Mais il ne m'en paroît pas moins démontré que l'*ibex* de Pline ne ſauroit être que le chamois, d'autant que tous les Modernes conviennent que les chamois ont un ſifflement très aigu, par lequel ils s'avertiſſent entre eux à une exceſſive diſtance. Or le nom d'*ibex* a ſa racine dans le verbe Grec ἰζύω, *clamo*; d'où vient ἴζυξ, une ſorte d'oiſeau vocal, chez Heſychius. Tout concourt donc à prouver que *rupicapra* eſt le bouquerin, & que *ibex* eſt le chamois.

(5) M. de Buffon veut que *ibex* ſoit le bouquetin, & que *rupicapra* ſoit le chamois. Mais je penſe avoir ſuffiſamment fait voir dans la note précédente que *bouquetin* ou *bouc-ſtein* eſt la traduction propre de *rupicapra*, & qu'au ſurplus il réſulte de l'hiſtoire naturelle du chamois, que cet animal n'eſt autre que l'*ibex* de Pline.

mirandæ, quamquam onerato capite vaſtis cornibus gladiorumque vaginis : in hæc ſe librant, ut tormento aliquo rotati in petras, potiſſimum è monte aliquo in alium tranſilire quærentes, atque recuſſu perniciùs, quo libuerit, exſultant. Sunt & oryges, ſoli quibuſdam dicti contrario pilo veſtiri, & ad caput verſo. Sunt & damæ, & pygargi, & ſtrepſicerotes, multaque alia haud diſſimilia. Sed illa Alpes, hæc tranſmarini ſitus mittunt.

De ſimiis.

CAPUT 54. SIMIARUM quoque genera hominis figuræ proxima,

(6) Bellonius fait de l'oryx la gazelle, par où il faut entendre une ſorte de gazelle ; car il y en a au moins douze ou treize ſortes différentes, comme on le peut voir chez M. de Buffon. Le Pere Hardouin ſoutient que Bellonius ſe trompe, puiſque l'oryx n'a qu'une corne, au lieu que, ſelon Ariſtote & Pline, l. XI, cet animal en a deux. Mais d'autre part l'exiſtence d'un animal terreſtre, unicorne ſur le front, doit-elle être admiſe ? L'exemple du rhinocéros n'eſt point recevable ici, puiſque ſa corne eſt ſur ſon nez, non ſur ſon front. L'*oryge* ou *oryx* ne ſeroit-elle point une ſorte de gazelle dont les deux cornes ſe rapprochent au point de paroître n'en faire qu'une ſeule ? Quoi qu'il en ſoit, *oryx*, en Grec, ſignifie *foſſa*. Or un des caracteres diſtinctifs des gazelles, c'eſt d'avoir ſous les yeux de grandes foſſettes ou cavités qu'on appelle des larmiers. Si donc l'*oryx* exiſte, je penſe qu'il la faut chercher parmi les différentes ſortes de gazelles. Nous avons déja eu occaſion de parler de l'*oryx* d'Egypte au l. 2, ch. 40. Nous en reparlerons encore au l. XI, ch. 44.

(7) Un caractere diſtinctif de l'eſpece du daim, & qui ſert à ne le point confondre avec l'eſpece du bouquetin, c'eſt d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que le bouquetin les a recourbées en arriere. *Cornua rupicapris in dorſum adunca, damis in adverſum.* Pline l. XI, ch. 37. Le daim ſe nomme en Hébreu, *jehela* ; en Grec, *prox* ; en Latin, *dama* ; en Italien, *daino* ; en Eſpagnol, *gaino*, *corça* ; en Flamand *daynken* ; en Allemand, *dam-hirſch* ; en Anglois, *fallow-deer* ; en Suédois, *doſ*, *doſ hiort* ; en Danois, *daa*, *daadyr* ; en Polonois, *lanii*, ſelon M. de Buffon ; mais ce nom, dans les Gloſſaires Slawons, ſignifie une biche. Ces mêmes Gloſſaires confondent le daim avec le chevreuil, appellant l'un & l'autre *koza-dzika*, c'eſt-à-dire chevre ſauvage. Je crois donc que M. de Buffon s'eſt mépris en donnant en Polonois au daim le nom de la biche,

qui eſt d'une vîteſſe incroyable. Ces dernieres, quoique la tête ſurchargée de vaſtes cornes & d'opercules ou gaînes vers leur pointe, ne laiſſent pas de ſe ſervir de cette ſurcharge même pour s'élancer de roche en roche, comme au moyen d'une baliſte; car elles cherchent principalement à paſſer d'une montagne ſur une autre: & c'eſt à quoi leur ſert l'élaſticité de leurs cornes, qui leur ſont d'une grande reſſource pour ſauter en un clin d'œil par-tout où les dirige le caprice. La claſſe des chevres comprend encore les oryges (6), qui, ſelon quelques-uns, ſont les ſeuls animaux à qui le poil pouſſe à contre-ſens, c'eſt-à-dire de la queue vers la tête. Elle comprend auſſi les daims (7), les pygargues (8), qui ſont deux eſpeces particulieres aux Alpes, & les ſtrepſiceros (9), ainſi que pluſieurs autres animaux qui leur reſſemblent aſſez, & qui, comme eux, nous viennent de delà les mers, au lieu que les chevreuils, les chevres des rochers & les ibices nous viennent des Alpes.

Des ſinges.

OUTRE les différentes ſortes d'hommes ſauvages (1), l'homme rencontre encore ſa parfaite (2) reſſemblance dans le ſinge, à la

ainſi qu'Adrien Junius en donnant au daim en Italien le nom de *corça*, cette derniere dénomination étant Eſpagnole, & non Italienne.

(8) Les pygargues ſont ainſi nommées d'un mot Grec mixte qui ſignifie *feſſes blanches*. On déſignoit particuliérement ſous ce nom l'animal que nous nommons gazelle, & en Egypte *algaſel*. Conſultez M. de Buffon, Tom. x, p. 352 & ſuiv.

(9) Le ſtrepſiceros des Anciens eſt l'*antilope*, ſelon M. de Buffon, Tom. x, p. 403, c'eſt-à-dire une des différentes ſortes de gazelles. Nous en reparlerons, l. xi, ch. 37.

(1) Tels ſont l'*orang-outang*, ou l'homme des forêts, le pitheque ou ſinge ſans queue, & le gibbon ou homme à bras prolongés; car ces trois eſpeces ne different de l'homme qu'au moral, & ſont exactement, ou preſque exactement, conformés comme nous, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Conſultez tout ce que dit de neuf & d'intéreſſant ſur cette matiere l'illuſtre M. de Buffon, vol. 8, 9 & 12, ſur-tout vol. 12, p. 51 & ſuiv.

(2) Ce qui fait dire à Ennius, chez Cicéron, *De natur. Deorum*, l. 1:

Simia quàm ſimilis, turpiſſima beſtia, nobis!

Conſultez, ſur les différentes ſortes de ſinges, & ſur leurs inclinations diver-

caudis inter ſe diſtinguuntur. Mira ſolertia : viſco inungi, laqueiſque calceari imitatione venantium tradunt : Mucianus & latrunculis luſiſſe, fictas cerâ icones uſu diſtinguente : lunâ cavâ triſtes eſſe, quibus in eo genere cauda ſit ; novam exſultatione adorare : nam defectum ſiderum & cæteræ pavent quadrupedes. Simiarum generi præcipua erga fœtum affectio. Geſtant catulos, quæ manſuefactæ intra domos peperêre, omnibus demonſtrant, tractarique gaudent, gratulationem intelligentibus ſimiles. Itaque magna ex parte complectendo necant. Efferatior cynocephalis natura, ſicut ſatyris. Callitriches toto penè aſpectu differunt : barba eſt in facie, cauda latè fuſa primori parte. Hoc animal negatur vivere in alio quàm Æthiopiæ, quo gignitur, cœlo.

De leporibus & cuniculis.

CAPUT 55. Et leporum plura ſunt genera. In Alpibus candidi,

ſes, Scaliger, *Exercit.* 213, p. 679 & 680 ; & M. de Buffon, T. 8, 9 & 12. Les ſinges ſe nomment en Hébreu *tſiijm, ſemamith.* Ce même animal ſe nomme en Grec *cercops, callias ;* en Latin, *ſimius, ſimia, cluna ;* en Allemand, *aff ;* en Flamand, *ſimme, ſchemінckel ;* en Italien, *ſcimia, bertuccia ;* en Eſpagnol, *ximio, mono ;* en Anglois, *ape ;* en Danois, *abe, abekat ;* en Slawon, *malpa.*

(3) Les Grecs appelloient *pitheces* πίθηκες les ſinges ſans queue, & *cercopitheces* les ſinges à queue : à quoi fait alluſion Martial dans ce vers, où faiſant parler un ſinge, il lui fait dire :

Si mihi cauda foret, cercopithecus eram.

(4) Voyez Strabon, *Hiſt. Indic.* l. 15, p. 699, édition de Paris, 1620.

(5) Le Vayer & d'autres Ecrivains de poids font mention d'un ſinge qui jouoit aux échecs avec l'Empereur Charles Quint.

(6) Le cynocéphale, ou ſinge à tête de chien, n'eſt autre que le magot, ſelon Belon, Saumaiſe, Palmerius, & M. de Buffon, volume 12, p. 117.

(7) Conſultez, ſur l'eſpece de guenon nommée *callitrix*, c'eſt-à-dire *belle fourrure*, M. de Buffon, p. 175.

(1) Le lievre ſe nomme en Latin *lepus, leporis ;* ce qui vient, ſelon Varron, de l'ancien mot Æolien *leporis*, un lievre : mais plutôt *lievre*, ainſi que le mot Æolien *leporis*, vient du Grec *lepros*, ladre ; car le lievre eſt ſujet à la ladrerie, comme l'obſerve M. de Buffon : » Parmi les lievres mâles, dit-il, » Tome 7, page 114, il s'en trouve

queue près (3) qui en fait une eſpece diſtincte de la nôtre. Leur adreſſe à nous imiter a quelque choſe de merveilleux. C'eſt pourquoi certains chaſſeurs font ſemblant de ſe frotter de glu (4) & de ſe paſſer les jambes dans des filets, ce que les ſinges ne manquent pas de contrefaire, ſe livrant ainſi d'eux-mêmes. Mucianus écrit qu'on a vu des ſinges jouer aux échecs (5), étant parvenus, par l'uſage, à diſtinguer parfaitement les différentes pieces de l'échiquier; que toute l'eſpece des ſinges eſt triſte à l'approche de l'interlune, & que tous ceux de ces animaux qui ont des queues, célebrent la nouvelle lune par des ſauts de joie. Car pour ce qui eſt de la terreur qu'ils montrent en tems d'éclipſe, elle leur eſt commune avec tout le genre animal. Le ſinge chérit ſinguliérement ſes petits. Les femelles privées qui font leurs portées dans les maiſons, les tiennent dans leurs bras, & les viennent montrer à tout le monde, marquant leur joie &, pour ainſi dire, leur reconnoiſſance aux perſonnes qui careſſent leurs marmouſets; & c'eſt même ainſi que le ſinge tue, en grande partie, ſa progéniture, l'étouffant à force de l'embraſſer. Les cynocéphales (6), ou ſinges à tête de chien, ſont d'un naturel plus féroce, auſſi-bien que les ſatyres. Les callitriches (7) different preſque entiérement des autres ſinges pour la forme, ayant de la barbe ſur la face, & la queue fort large vers ſa naiſſance. Ce dernier animal, à ce qu'on prétend, ne ſauroit vivre ailleurs que ſous ſon ciel natal, c'eſt-à-dire en Ethiopie.

Des lievres & des lapins.

Il y a auſſi pluſieurs ſortes de lievres (1): ceux des Alpes ſont

» pluſieurs qu'on appelle *lievres ladres*, qui cherchent les eaux & ſe » font chaſſer dans les étangs, les » marais & les autres lieux fangeux. » Ces lievres ladres ont la chair de » fort mauvais goût ». Le nom du lievre en Eſpagnol eſt *li-ebre*, comme qui diroit l'animal Ibérien, ou même l'animal Hébreu, & par conſéquent auſſi l'animal lépreux ou ladre, d'autant que le nom du lievre, en Italien, eſt *lepre*. Sur quoi il faut ſe rappeller cette ancienne tradition populaire, qui veut que les Hébreux ſoient dans

quibus hybernis menſibus pro cibatu nivem credunt eſſe : certè liqueſcente eâ rutileſcunt annis omnibus : & eſt aliquod animal intolerandi rigoris alumnum. Leporum generis ſunt & quos Hiſpania cuniculos appellat, fœcunditatis

l'origine une race lépreuſe, & même que ce ſoient eux qui aient donné leur nom à la lepre, maladie qui ſe nomme auſſi ladrerie ; de là peut-être le nom d'*eber* (comme qui diroit l'animal ladre ou lépreux), qui eſt aujourd'hui même le nom du porc chez les Allemands. Quoi qu'il en ſoit, la dénomination de lievre paroît ſignifier l'animal ladre ou lépreux, &, dans une acception très voiſine de celle-là, l'animal Hébreu, ou l'animal Ibérien. Auſſi voyons-nous que, de tems immémorial, les Hébreux s'abſtenoient de manger du lievre, & que d'autre part les anciens habitants de la Grande Bretagne, qu'on ſait avoir été des colonies Celtiques & Celtibériennes, s'abſtenoient, ſelon Céſar, de manger ni poules ni lievres, *leporem & gallinam guſtare fas non putant*, encore qu'ils en élevaſſent pour leur plaiſir. C'étoit donc de leur part une abſtinence religieuſe, comme en convient Céſar, de Bell. gall. l. 5 : & il eſt ſenſible qu'à titre d'originaires des Gaules & de l'Ibérie, ils reſpectoient les ſymboles de cette double patrie ; la poule, *gallinam*, à cauſe des Gaules ; & le lievre, *leporem*, à cauſe de l'Ibérie & du fleuve *Ebro*, cet animal ſe nommant en langue Ibérienne *li-ebre*. Les autres noms du lievre ſont, en Grec, *lagôs*, *ptôx* ; le premier ſignifie fuyard, & le ſecond timide, d'où la rencontre d'un lievre paſſoit pour un préſage ſiniſtre. L'Hiſtoire fait mention d'armées entieres miſes en déroute & frappées d'une terreur panique, à l'occaſion du paſſage d'un lievre au travers d'un camp. Et c'eſt pourquoi Horace donne au lievre l'épithete de *pavidus*. Ce même animal ſe nomme en Hébreu *arnebet* ; en Portugais, *lebre* ; en Anglois, *hare* ; en Allemand, *haz* ; en Flamand, *haſe* ; en Danois & en Suédois, *hare* ; en Slawon, *faiz* ; en Slawo-Polonois, *fajonz* ; en Slawo-Ruſſe, *zaïcza* ; en Arabe, *ernab*, *harneb*, *arneph* ; ce qui vient de l'Hébreu *arnebet* : en Turc, *tauſan* ; en Perſan, *kargos* ; dans l'Amérique ſeptentrionale, *ſoutanda* ; au Breſil, *thabiti*, où il eſt ainſi nommé peut-être *à rutilo ſeu igneo colore* ; au moins ſavons-nous par Hérodote, l. 4, que *Tabiti* étoit le nom de Veſta chez les anciens Scythes. Or les plus anciennes traditions & coutumes des naturels de l'Amérique indiquent, chez ces peuples, une origine Celto-ſcythique, comme je l'ai ſuffiſamment établi dans un autre ouvrage.

(2) M. de Buffon paroît être convaincu que le lapin n'eſt point de la race du lievre, ayant inutilement eſſayé d'accoupler ces deux eſpeces ; mais en doit-on conclure qu'il ne reſte plus d'expériences nouvelles à faire ſur cet objet ? Peut-être exigent-elles un climat plus chaud que le nôtre ; peut-être auſſi demandent-elles, de la part du lievre & de la lapine, ou du lapin & de la haſe, une entiere liberté.

blancs. On croit qu'ils ſe nourriſſent de neige en hiver : au moins eſt-il certain que tous les ans, à la fonte des neiges, leur robe devient rougeâtre ; tellement que cet animal eſt comme la preuve que le froid le plus exceſſif a lui-même ſes éleves & fournit la pâture à certains êtres. Parmi les diverſes ſortes de lievres, on compte les lapins (1), appellés en Eſpagne des connils (3), & qui

Quoi qu'il en ſoit, l'opinion qui range les lapins dans la claſſe des lievres, eſt celle de toute l'Antiquité. Le lapin n'a point, en Hébreu, de nom qui le diſtingue du lievre. Les peuples de l'Ebre paroiſſent lui avoir impoſé ſa premiere dénominarion, ainſi qu'au lievre ; car Pline, pour en parler, emprunte le nom que les Eſpagnols lui ont, dit-il, donné : ce nom Eſpagnol eſt *conejo* ; d'où les Grecs ont fait *kouniklos*, & les Latins *cuniculus*. Quelquefois les Auteurs Grecs, n'adoptant point cette dénomination demi-barbare *kouniklos*, ont parlé du lapin ſous le nom de *georykhos*, ou bien ſous le nom de *lebéris*, qui exprime parfaitement, chez cet animal, l'affinité de ſon eſpece avec celle du lievre : de même que les Anglois donnent tantôt au lapin le nom de *cony*, & tantôt celui de *rabbet*, qui paroît venir d'*arnebet*, nom du lievre en Hébreu. Au ſurplus, la dénomination Eſpagnole *conejo*, comme originale & primitive, a prévalu ſur toutes les autres ; tellement que le lapin ſe nomme, en Flamand, *coniin* ; en vieux François, *connin*, *connil* ; en Italien, *coniglio* ; en Portugais, *coelho* ; en Allemand, *kunglin*, *kanninichen* ; en Suédois & en Danois, *kanin*. Cette dénomination primitive *conejo*, *connil*, *connin* exprime originairement l'animal royal : car *konig*, *koninck*, *king*, *konge*, aujourd'hui même, ſignifient Roi en diverſes langues ; & les Slawons ont tellement interprété dans ce dernier ſens le mot *conejo* ou *connin*, qu'un lapin, dans leur langue, ne ſe nomme point autrement que *krolik-zwierz*, c'eſt-à-dire gibier royal : racines, *krol*, roi, *zwierz*, tout animal de l'eſpece du gibier. J'en conclus que Pline s'eſt abuſé lorſque, frappé du rapport illuſoire & purement apparent du mot Celtibere *conejo* qui preſque à coup ſûr ſignifioit *royal*, avec le mot Latin *cuniculus*, qui ſignifie un trou ſouterrain, il s'eſt figuré que le nom donné par les Eſpagnols au connil exprimoit l'habitude où eſt cet animal de ſe creuſer de profonds terriers. A l'égard du mot *lapin*, qui, en François, a ſuccédé au mot *connil*, il vient de notre vieux verbe *clampir* & *clamponner*, qui ſignifie renfermer à l'étroit ; d'où nous eſt reſté le nom de *clapier*. C'eſt, dis-je, de *clapier* que s'eſt formé le mot *clapin*, ou, comme nous prononçons aujourd'hui, *lapin*. Il me reſte à obſerver que M. de Buffon s'eſt trompé lorſqu'il a cru que le daſypode dont Pline va parler, étoit le même animal que le lapin. Je ferai voir dans la note 12 que le daſypode n'eſt autre que cette ſorte de rat privé ou petit lapin de Guinée & de la Chine, que nous connoiſſons ſous le nom très abuſif de cochon d'Inde.

(3) Le nom Eſpagnol du lapin eſt *conejo* ; & ce nom, originairement,

innumeræ, famemque Balearibus inſulis, populatis meſſibus, afferentes. Fœtus ventri exſectos, vel uberibus ablatos, non repurgatis interaneis, gratiſſimo in cibatu habent: laurices vocant. Certum eſt, Balearicos adverſus proventum eorum auxilium militare à divo Auguſto petiiſſe. Magna propter venatum eum viverris gratia eſt. Injiciunt eas in ſpecus, qui ſunt multifores in terra, unde & nomen animali: atque ita ejectos ſupernè capiunt. Archelaus auctor eſt, quot ſint corporis cavernæ ad excrementa lepori, totidem annos eſſe ætatis. Varius certè numerus reperitur. Idem

ſignifie le royal, le gibier royal. Voyez la note précédente.

(4) Votten ſoutient que d'une ſeule paire de lapins qui fut miſe dans une iſle, il s'en trouva ſix mille au bout d'un an. M. de Buffon paroît croire qu'il y a quelque choſe à rabattre d'une ſi prodigieuſe multiplication.

(5) Il eſt probable que les habitants de ces iſles Baléares, Majorque & Minorque, qui, comme je l'ai déja dit, étoient d'anciennes colonies Celtibériennes, avoient conſervé le même reſpect religieux pour le lievre & le lapin que Céſar remarqua chez les habitants des iſles Britanniques. Les uns & les autres s'abſtenoient donc de tuer & de manger aucune eſpece de lievres (& le lapin étoit cenſé du nombre): ils s'en abſtenoient, dis-je, par la raiſon que le nom du lievre (*li-ebre*) leur rappelloit la mémoire de leurs Fondateurs. On conçoit que ces peuples durent être à la longue fort incommodés de ces animaux, & que cependant, par une ancienne ſuperſtition, ils n'oſoient les détruire; en ſorte que leurs Magiſtrats prirent le parti de faire demander à Auguſte des troupes Romaines, qui n'euſſent point de ſcrupule à ſe rendre coupables du meurtre d'un lapin.

(6) Cette expreſſion paroît déſigner un mets, dans l'apprêt duquel il entroit des feuilles de laurier.

(7) Voyez la note 5.

(8) Nous avons traité du furet, à l'occaſion de la belette, dans la note 24 du ch. 21 de ce même livre.

(9) Voici, ſur Archelaüs, une note due à un ſavant Anonyme dont le manuſcrit nous a été communiqué. » Archelaüs, Roi de Cappadoce. Le » Pere Hardouin croit ce Prince l'auteur d'un traité ſur les pierres pré- » cieuſes dont il eſt parlé dans le livre » *des Fleuves* attribué à Plutarque. » Bayle (Dict. article *Archelaüs*, Roi » de Cappadoce, remarque *N*) doute » fort de cette aſſertion du Pere Har- » douin. Il remarque que Pline » compte Archelaüs parmi les Rois » qui ont écrit de l'Agriculture. C'eſt, » je penſe, le même Archelaüs auquel » l'indice du vingt-huitieme livre de » Pline attribue un ouvrage ſur les

ſont

ſont d'une fécondité (4) inexprimable. Ce ſont ces derniers qui cauſent des famines dans les iſles Baléares, dont ils ravagent (5) les moiſſons. On a coutume de tirer les petits lapreaux du ventre de la mere, ou bien de les prendre à la mamelle. Dans l'un & l'autre cas, on les apprête pour la table ſans les vuider, & ce mets paſſe pour excellent; c'eſt ce qu'on nomme des laurices (6). Il eſt conſtant que ſous l'empire d'Auguſte de divine mémoire les habitants des iſles Baléares demanderent à ce Prince des troupes (7) pour les délivrer de ces animaux. Le furet (8) eſt mis au nombre des eſpeces les plus amies de l'homme, par la raiſon qu'il nous aide à détruire journellement cette engeance. On introduit un furet dans un terrier de lapin; ces gîtes ſont percés de pluſieurs canaux faits en cône, d'où le nom de connils a été donné à l'eſpece. Ce gibier, par ce moyen, eſt bientôt délogé par le furet, & le chaſſeur n'a d'autre peine que de guetter ſa proie à l'iſſue du terrier. Archelaüs (9) écrit que le nombre des années du lievre ſe connoît par le nombre (10) des poches ou réceptacles de ſes excréments; & c'eſt un fait certain que le nombre de ces poches eſt rarement le même chez différents lievres. Il prétend auſſi que tout lievre eſt (11) hermaphrodite, & que la race

» Ἀφροῦς ou ἀδιφοῦς (car on peut lire
» ce mot diverſement), c'eſt-à-dire
» ſur les animaux de deux natures,
» ou d'une ſeule nature. Car, à moins
» d'attribuer à un ſeul & même Ar-
» chelaüs l'un & l'autre ouvrage, celui
» qui traite de l'agriculture, & celui
» qui traite des animaux, il n'y a
» guere moyen de concilier les Au-
» teurs allégués par Meurſius (Bibliot.
» Gr. ch. 1241, Tom. 10, des Antiq.
» Grec.) & Ménage (in Laertii l. 2,
» ſegment. 17). Quant à l'objection
» faite par le Pere Hardouin, que
» l'un de ces ouvrages eſt attribué par
» Athénée à Archelaüs le Cherroné-
» ſite, & l'autre par Antigonus Caryſ-
» tius à Archelaüs l'Egyptien, il n'a
» pas pris garde qu'en Egypte, près
» d'Alexandrie, eſt un lieu nommé
» Cherroneſe, dont il eſt fait mention
» chez Hirtius *de bell. Alexandrin.*
» ch. 10; & chez Strabon, livre 18,
» ſect. 70 «.

(10) Confirmé par Varron, *de re ruſtica*, l. 3, ch. 12, d'après l'autorité du même Archelaüs. Voyez auſſi Jul. Pollux, l. 5, ch. 12, & Elien, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 2.

(11) Cet hermaphrodiſme du lievre eſt complettement réfuté par M. de Buffon, Tom. 7, art. *Lievre*, p. 106.

utramque vim ſingulis ineſſe, ac ſine mare æquè gignere. Benigna circa hoc natura, innocua & eſculenta animalia fœcunda generavit. Lepus omnium prædæ naſ-

Ce même Savant décide, p. 108, que le lievre ne rumine point. » Quelques » Auteurs, dit-il, ont aſſuré que les » lievres ruminent; cependant je ne » crois pas cette opinion fondée, puiſ- » qu'ils n'ont qu'un eſtomac, & que » la conformation des eſtomacs & au- » tres inteſtins eſt toute différente » dans les animaux ruminants. Le cœ- » cum de ces animaux eſt petit, celui » du lievre eſt extrêmement ample; » & ſi l'on ajoute à la capacité de ſon » eſtomac celle du grand cœcum, » on concevra aiſément que pouvant » prendre un grand volume d'ali- » ments, cet animal peut vivre d'her- » bes ſeules, comme le cheval & l'â- » ne, qui ont auſſi un grand cœcum, » qui n'ont de même qu'un eſtomac, » & qui par conſéquent ne peuvent » ruminer «. Cette aſſertion de M. de Buffon mérite d'être diſcutée. De tous les Auteurs qui ont écrit que le lievre ruminoit, Moyſe eſt certainement le plus ancien. C'eſt Dieu lui-même qui, parlant à ce Légiſlateur, au livre du Lévitique, chap. xi, décide expreſſément que le lievre eſt de la claſſe des animaux ruminants. *Locutuſque eſt Dominus ad Moyſen & Aaron, dicens: Dicite filiis Iſrael: hæc ſunt animalia quæ comedere debetis de cunctis animantibus terræ. Omne quod habet diviſam ungulam, & ruminat in pecoribus, comedetis. Quidquid autem ruminat quidem, & habet ungulam, ſed non dividit eam, ſicut camelus & cætera, non comedetis illud, & inter immunda reputabitis. Chærogryllus qui ruminat, ungulamque non dividit, immundus eſt. Lepus quoque, nam & ipſe ruminat, ſed ungulam non dividit. Et ſus, qui, cùm ungulam dividat, non ruminat. Horum carnibus non veſcimini, nec cadavera contingetis, quia immunda ſunt vobis.* Voici donc l'autorité divine en contradiction apparente avec l'expérience. Mais je dois prévenir le Lecteur que cette contradiction s'évanouit, pour peu qu'on veuille examiner à fond tout ce qui a rapport à cette queſtion phyſique. En effet, nos Naturaliſtes conviennent qu'il ſe trouve en quelques endroits du globe des lievres à cornes; ce qui ſuppoſe preſque néceſſairement des lievres ruminants, puiſque les cornes, chez les animaux, ſont un caractere preſque infaillible de la rumination. » Pluſieurs Auteurs » célebres, écrit M. Valmont de Bo- » mare, rapportent qu'on a vu des lie- » vres cornus, dont les crânes étoient » conſervés dans les cabinets des cu- » rieux «. M. de Buffon fait auſſi mention de cette race cornue. » On » prétend, dit-il tome 12, p. 222, qu'il » y a dans la Norwege, & dans quel- » ques autres provinces du Nord, des » lievres qui ont des cornes. M. Klein, » *De quadrup.* p. 52, tab. 3, fig. *ad*, » ch. xxi, a fait graver deux de ces » lievres cornus: il eſt aiſé de juger, » à l'inſpection des figures, que ces » cornes ſont des bois ſemblables au » bois de chevreuil, &c «. Je le répete, s'il exiſte des lievres à cotnes,

peut ſe régénérer ſans le ſecours du mâle. Cette extrême fécondité, dans une eſpece auſſi innocente & auſſi propre à la nourriture de l'homme, peut paſſer pour une des marques de la bonté de la Nature envers nous. Le lievre eſt comme la proie commune de tous les

ces lievres ſont ruminants. De plus, s'il exiſte des lievres à cornes, & ſi les plus vigoureux lievres communs, comme l'aſſure M. de Buffon, ſont ceux qui approchent le plus des contrées du pole, il n'y a point de doute que c'eſt ce lievre cornu & de forte race, qui eſt la ſouche du lievre ordinaire. Et ſi l'on demande comment s'eſt formée la race de nos lievres communs, je répondrai que c'eſt par le mêlange du lievre de Norwege avec nos lapins; que pendant pluſieurs ſiecles, la race métis qui en ſera provenue, aura continué d'avoir des cornes & de ruminer; mais qu'à la longue, & ſur-tout en ſe mêlant de nouveau avec le lapin, il en ſera dérivé une race tenant plus de celui-ci que du lievre de Norwege, c'eſt-à-dire une race qui aura perdu pour jamais ſes cornes, & qui aura ceſſé de ruminer. Or dans le tems où Moyſe écrivoit, on peut ſuppoſer que l'abâtardiſſement de l'eſpece métis du lievre de Norwege accouplé avec le lapin, n'étoit point encore parvenu à ce degré de dégénération qui a enfin fait perdre aux lievres de toute autre contrée que la Norwege la faculté ruminante & le bois qui décoroit leur tête. Cette origine cornue du lievre ſemble expliquer pourquoi cet animal, à la différence du lapin, ne ſe creuſe point des trous profonds ſous terre. On diroit qu'il attend toujours que ſa tête ſe charge de l'ornement de ſes ancêtres, & qu'en conſéquence il vit comme eux à découvert. Quant à la difficulté inſurmontable que M. de Buffon a éprouvée à obtenir une race du mêlange du lievre ordinaire avec le lapin, on peut répondre à cette objection, en diſant que le lievre ordinaire eſt déja une race métis, & qu'il paroît qu'en général les métis ont moins de difficulté à produire entre eux qu'autrement; témoin la race des mulets de Cappadoce, qui, dit-on, ſe perpétuent entre eux, & non avec l'eſpece directe du cheval ou de l'âne. Si donc on accouploit encore de nos jours un lievre cornu de Norwege avec une lapine, il y a tout lieu de préſumer qu'on en obtiendroit une race cornue & ruminante, dont la poſtérité conſerveroit conſtamment, ou du moins très long-tems, ces deux caracteres, juſqu'au moment où elle viendroit à ſe mêler de nouveau avec le lapin, qui n'eſt ni cornu ni ruminant. M. Valmont de Bomare paroît ſe contredire, lorſqu'à l'article *Ruminant* il range le lievre & le lapin dans la claſſe des animaux qui ruminent, & lorſqu'à l'article *Lievre* il prononce avec M. de Buffon que le lievre n'eſt point conformé pour ruminer. Peut-être au reſte notre lapin n'eſt-il pas l'eſpece la plus propre à s'allier avec le lievre primitif; car M. Briſſon diſtingue le lapin en deux genres ſéparés. Dans le premier il range le lapin d'Europe & celui d'Angora. Mais il obſerve que le lapin de Java, d'Agouty, le lapin d'Amérique, le pak,

cens, ſolus præter daſypodem ſuperfœtat, aliud educans, aliud in utero pilis veſtitum, aliud implume, aliud inchoatum gerens pariter. Nec non & veſtes leporino pilo facere tentatum eſt, tactu non perinde molli, ut in cute, propter brevitatem pili dilabidas.

le lapin de Norwege, le lapin d'Allemagne, ceux des Indes & du Breſil, ſont un genre particulier. Mais il eſt tems de terminer cette digreſſion pour qu'on ne nous faſſe pas le même reproche qu'à Wormius, qui publia en 1653 un volume *in-quarto* ſur l'origine du lapin ou rat Léming.

(12) M. de Buffon prononce que le daſypode n'eſt autre que le lapin. En conſéquence, dans la nomenclature polyglotte du lapin, il lui donne, en Grec, le nom de Δασύπους. Ce nom ſignifie pied velu; ainſi il ne ſauroit ſervir à diſtinguer le lapin d'avec le lievre. Auſſi Pline diſtingue-t-il expreſſément le daſypode d'avec le lapin, tant ici qu'au livre 10, ch. 63, dans cette phraſe : *coitus averſis elephantis, camelis, tigribus, lyncibus, rhinocerotî, leoni, daſypodi, cuniculis, quibus averſa genitalia.* Il n'y a donc aucun moyen d'accorder à M. de Buffon que le daſypode de Pline ſoit le même que le connil ou lapin. Cherchons donc quel peut être le daſypode. Les daſypodes femelles, dit Pline, l. 10, ch. 63, mettent bas tous les mois, & ſont, comme la femelle du lievre, ſujettes à la ſuperfétation. *Daſypodes omni menſe pariunt, & ſuperfetant ſicut lepores.* Or ceci ne ſauroit regarder les lapines; car d'une part les lapines portent trente & un jours, & ne retournent au mâle qu'après avoir ſoigneuſement allaité pendant ſix ſemaines leurs petits, qu'elles cherchent pendant tout ce tems à dérober à la connoiſſance de leur pere; régime qui ne permet pas d'admettre que la lapine ſoit le même animal que le daſypode, puiſque le daſypode femelle fait une portée par mois. D'autre part le lapin ou connil étant rangé expreſſément par Pline ſous la dénomination de *cuniculus* dans la claſſe du lievre, il ne ſauroit le comparer ici au lievre comme une eſpece différente, & ſous la nouvelle dénomination de *daſypode*, ſans tomber en contradiction avec lui-même; & ce qui démontre qu'il n'eſt point tombé dans cette contradiction, c'eſt qu'il a ſoin de diſtinguer formellement ailleurs le connil d'avec le daſypode : *leoni, daſypodi, cuniculis*, &c. Toutes ces conſidérations prouvent ſans réplique que le daſypode n'eſt point le lapin ou connil ordinaire, mais bien ce petit animal qu'on dit être originaire de Guinée, & que nous nommons tantôt *lapin Chinois*, tantôt *porcelet Indien*, ou plus communément *cochon d'Inde*. Son véritable nom eſt le porcelet de Guinée, *Guiny-pig*, comme on le nomme en Angleterre. Ou plutôt ſon véritable nom devroit être connil de Guinée, *cuniculus Guineenſis*, comme le nomme Marcgrave. On lui donne auſſi le nom de connil d'Inde, c'eſt-à-dire connil des nouvelles Indes, par la rai-

animaux, & le ſeul d'entre eux, avec le daſypode (12), chez qui il y ait ſuperfétation. La même haſe, dans la même époque, allaite ſon petit, en porte au ventre un autre déja tout velu & prêt à naître, ſans compter un troiſieme moins avancé & ſans poil ; & ſouvent même encore elle en commence un quatrieme. On a eſſayé de filer le poil de lievre pour en faire des vêtements; mais ce poil, ainſi employé, perd le velouté qu'il avoit ſur la peau même de l'animal; & d'ailleurs le brin en eſt trop court, ce qui empêche qu'on en puiſſe faire aucun ouvrage de conſiſtance.

ſon que cet animal s'eſt, dit-on, auſſi trouvé au Breſil. Mais c'eſt ſans aucune preuve, & par ſimple conjecture ſyſtématique, que M. de Buffon, dans un endroit de ſon ouvrage, en fait un animal originaire du Breſil, & tranſporté récemment en Guinée, tandis qu'il convient, au vol. 7, que l'animal en queſtion eſt originaire de l'une & l'autre contrée; & au volume 8, que la brebis du Breſil y a été tranſportée de Guinée; ce qui donne aſſez à connoître que c'eſt auſſi de l'ancien continent que le porcelet lapin a été tranſporté au Breſil, où il a pris le nom de *cavia cobaya*, c'eſt-à-dire *marſouin copuleux :* car ce ſont, je penſe, deux mots Européens, & non Breſilois, comme on l'a cru juſqu'ici. *Cavia* paroît être notre mot *cabiai*, *cabeliot* & *cabilleau*, qui ſert à exprimer une ſorte de marſouin ou cochon de riviere. Auſſi les Suédois appellent-ils le cochon d'Inde *marswin*. La dénomination de cochon d'Inde eſt la ſource de l'erreur où ſont tombés nos Naturaliſtes ſur l'origine de ce petit quadrupede. Ils ſe ſont figuré que le mot Inde déſignoit ici l'Amérique, & n'ont pas fait réflexion que ce même animal s'appelle d'un autre nom, le *lapin Chinois*, comme l'a obſervé M. de Bomare. Cette dénomination de cochon d'Inde & de Guinée indique donc un animal de l'ancien continent, & notamment de la Guinée & de la Chine. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'un Voyageur de ma connoiſſance, qui a été trois fois à la Chine, en a rapporté des cochons d'Inde à une perſonne qui aimoit ces animaux, & m'a aſſuré qu'à la Chine l'eſpece ne paſſoit point pour être venue d'ailleurs, & qu'au ſurplus elle eſt fort commune dans toute l'étendue de l'Inde où il a long-tems voyagé. Je ne fais donc aucun doute que les Anciens n'aient connu le cochon d'Inde, & que ce ne ſoit cet animal dont Pline a parlé ſous le nom de *daſypode*, dénomination qui ſignifie *pied velu*, & qui, appliquée à un cochon, déſigne parfaitement le cochon d'Inde, animal digité & couvert d'un poil court juſqu'à l'extrémité du pied; à la différence du vrai cochon, qui a de la corne en cette partie. D'ailleurs, ſi l'on compare ce que nous connoiſſons de la nature du cochon d'Inde

De ſemiferis.

CAPUT 56. HI manſueſcunt rarò, cùm feri dici jure non poſſint: complura namque ſunt nec placida nec fera, ſed mediæ inter utrumque naturæ, ut in volucribus hirundines, apes; in mari, delphini.

De muribus & gliribus.

CAPUT 57. QUO in genere multi & hos incolas domuum poſuêre mures, haud ſpernendum in oſtentis etiam publicis animal. Arroſis Lanuvii clypeis argenteis, Marſicum portendêre bellum: Carboni imperatori apud Cluſium faſciis, quibus in calceatu utebatur, exitium. Plura eorum genera in Cyrenaica regione, alii latâ fronte, alii acutâ, alii herinaceorum genere pungentibus pilis. Theophraſtus auctor eſt, in

avec ce que Pline a dit de la nature du daſypode, *qu'il s'accouple croupe contre croupe, qu'il engendre tous les mois*, &c. on verra que c'eſt du cochon d'Inde qu'il a voulu parler. En effet, cet animal eſt trop court & trop replet pour s'accoupler commodément d'une autre maniere que ne dit Pline; & nos Naturaliſtes conviennent que cette eſpece ne porte que trois ſemaines, & qu'elle engendre au moins une fois en deux mois. Telles ſont les raiſons accumulées qui me déterminent à ſoutenir, même contre l'autorité reſpectable de M. de Buffon, que le daſypode de Pline n'eſt point notre lapin, mais bien le lapin Chinois, nommé autrement porcelet de Guinée, ou cochon d'Inde. Il reſte encore à vérifier ſi la femelle de cet animal eſt ſujette à la ſuperfétation, comme le dit Pline. Mais au ſurplus il ſe pourroit faire que les fréquentes portées du cochon d'Inde, qui toute ſa vie engendre preſque ſans intervalle, aient donné lieu aux Anciens de croire qu'il y avoit ſuperfétation dans cette eſpece.

(13) Pline traitera de l'hirondelle, l. 10, ch. 24 & ailleurs.

(14) Pline traitera des abeilles, l. 11, ch. 5 & ſuivants.

(15) Pline traitera du dauphin, l. 9, ch. 8.

(1) Le rat, en Hébreu, *hachbar*, en Grec, μῦς; en Latin, *mus major*; en Italien, *rato di caſa*; en Eſpagnol, *raton*; en Allemand, *ratz*; en An-

Des animaux demi-privés.

Le lievre s'apprivoiſe rarement. Cependant on ne ſauroit dire qu'il ſoit abſolument ſauvage. Et nous voyons en effet pluſieurs ſortes d'animaux qui ne ſont préciſément ni privés ni farouches, mais qui tiennent de l'un & de l'autre naturel. De ce nombre ſont, parmi les volatiles, l'hirondelle (13) & l'abeille (14); &, parmi les poiſſons, le dauphin (15).

Des rats & des loirs.

Pluſieurs rangent dans cette claſſe mitoyenne les rats (1), ces habitants de nos maiſons, animaux qui ont ceſſé en quelque ſorte d'être mépriſables par les calamités publiques dont ils ſont quelquefois les avant-coureurs. C'eſt ainſi qu'en rongeant les boucliers d'argent de Lanuvium, ils préſagerent aux Romains la guerre Marſique (2); & qu'en rongeant les courroies de la chauſſure de Carbon, dans la ville de Cluſium, ils préſagerent à ce Général ſa perte (3). On en trouve pluſieurs eſpeces différentes dans la contrée Cyrénaïque; les uns à front large, les autres à front pointu, les autres (4) enfin à poil piquant comme celui

glois, *rat*, *ratte*; en Flamand, *rat*; en Polonois, *ſczurez*, ſelon M. de Buffon; *ſzczur*, ſelon les nomenclatures que j'ai conſultées; en Suédois, *rotta*; en Danois, *rotte*.

(2) Conſultez, ſur la guerre Marſique, ou ſociale, Florus, l. 3, ch. 18; Appien, livre premier des guerres civiles; & Pline lui-même, l. 2, chapitre 83.

(3) Voyez les Annales de Pighius, à l'année de la fondation de Rome 634. Au reſte, j'ai cru devoir adopter, avec le Pere Hardouin, la leçon *arroſis Lanuvii*, & non pas *arroſis Lavinii*, encore que cette derniere leçon ſoit celle de Pline. La néceſſité de cette correction ſe prouve par deux paſſages formels de Cicéron, *de Divinat.* l. 1 & 2. Les voici: *Lanuvii clypeos, quod Aruſpicibus triſtiſſimum viſum eſſet, à muribus eſſe deroſos.* Liv. 1. *Ante verò Marſicum bellum quod clypeos Lanuvii mures roſiſſent, maximum id portentum Aruſpices eſſe dixerunt.* Livre 2.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chapitre dernier.

Gyaro insula cùm incolas fugassent, ferrum quoque rosisse eos, id quod naturâ quâdam & ad Chalybas facere in ferrariis officinis. Aurariis quidem in metallis, ob hoc alvos eorum excidi, semperque furtum id deprehendi : tantam esse dulcedinem furandi. Venisse murem cc denariis, Casilinum obsidente Hannibale : eumque qui vendiderat fame interiisse, emptorem vixisse, Annales tradunt. Cùm candidi provenêre, lætum faciunt ostentum. Nam soricum occentu dirimi auspicia, Annales refertos habemus. Sorices & ipsos hyeme condi, auctor est Nigidius, sicut glires, quos Censoriæ leges, Princepsque M. Scaurus in Consulatu, non alio modo cœnis ademêre, quàm conchylia, aut ex alio orbe convectas aves. Semiferum & ipsum ani-

(5) Les habitants de Paros, selon Elien, Hist. Anim. l. 5, ch. 14 : mais chez Théophraste, au livre des animaux qui se montrent inopinément ; chez Antigonus Carystius au chap. 21 de ses merveilles ; enfin chez Strephanus & Suidas au mot *Gyaros*, la leçon de Pline *in Gyaro* est confirmée. Ainsi la leçon d'Elien, ἐν τῇ Πάρῳ, est fautive.

(6) Tite Live écrit, l. 27, qu'à Cumes, au temple de Jupiter, on trouva que les rats avoient rongé de l'or. Ce même Auteur, au livre 30, écrit qu'une couronne d'or, à Antium, fut rongée par ces animaux.

(7) Cent deniers, selon Frontin, Stratag. l. 4, ch. 5 ; deux cents deniers, selon Valere Maxime, livre 7, ch. 7. Les manuscrits de Pline portent cc ; mais le mot *denariis* y est omis. La plupart des Editeurs lisent cc *nummis*. J'ai suivi, avec le Pere Hardouin, la leçon de Valere Maxime. Deux cents deniers Romains font la somme de 80 liv. de notre monnoie.

(8) C'est un ancien usage, ou, si l'on veut, un ancien abus, de se servir en parlant de ce qui concerne la souris, de plusieurs expressions propres au genre volatile. C'est ainsi que le peuple dit encore un *nid de souris* pour un repaire de souris, &c. On dit aussi, par une suite du même abus, un *nid à rats*. Nous voyons par plusieurs passages des Anciens, que cet abus de langage étoit comme consacré par des usages religieux, & que le chant de la souris étoit mis au nombre des présages sinistres tirés du chant des oiseaux. *Quel est*, demande Ausone, *le quadrupede dont le chant est mis au nombre des chants sinistres des oiseaux ? La souris*, répond ce même Auteur :

Quadrupes oscinibus quis jungitur auspiciis ? Mus.

La souris se nomme en Hébreu de même que le rat ; en Grec, *myscos* ; en des

des hériſſons. Théophraſte écrit qu'après avoir chaſſé les habitants de Gyaros (5), ils rongerent juſqu'au fer de cette iſle, & qu'au ſurplus cela leur eſt aſſez habituel; tellement que dans les forges des Chalybes, ils grugent du fer. Ils n'épargnent pas plus les mines d'or (6): c'eſt pourquoi les pionniers de ces mines, lorſqu'ils y prennent un rat, lui ouvrent le ventre, & ne manquent jamais d'y trouver de l'or qu'il a dérobé, tant cet animal prend plaiſir au larcin. On lit dans les Annales, qu'au ſiege de Caſilinum par Annibal un rat fut vendu deux cents deniers (7); que celui qui le vendit pour cette ſomme, mourut de faim, malheur dont fut préſervé l'acheteur. La rencontre d'un rat blanc eſt d'un préſage heureux. Du reſte, le chant (8) de ſouris rompt les auſpices (9), comme on le peut voir preſque à chaque page de nos Annales. Nigidius veut que les ſouris ſoient du nombre des animaux qui s'enterrent pendant l'hiver. Il en dit autant des loirs, que les loix des Cenſeurs & M. Scaurus, Prince du Sénat & Conſul pour lors, retrancherent de tous les feſtins, auſſi-bien que les coquillages & les oiſeaux de delà les mers. Le loir (10) eſt auſſi un animal demi-ſauvage. On doit l'art de le nourrir dans

Latin, *mus*, *muſculus*, *mus minor*, *ſorex*; en Italien, *topo*, *ſorice*, *ſorgio di caſa*, en Eſpagnol, *rat*; en Flamand, *muys*; en Allemand, *muſz*; en Anglois, *mouſe*; en Danois, *muus*; en Suédois, *mus*; en Polonois, *myſs*. Conſultez l'article *Souris* chez M. de Buffon, T. 7, p. 285.

(9) Et même ce chant forçoit les Magiſtrats de ſortir de charge. Ecoutons Valere Maxime, l. 1, ch. 1, n°. 5: *Occentus autem ſoricis auditus Fabio Maximo Dictaturam, C. Flaminio Magiſterium Equitum deponendi cauſam præbuit.*

(10) Le loir, en Grec, μύωξος, ἐλειὸς, κραυφίαρος, ſelon Adrien Junius; en Latin, *glis* (ce qui vient *à gliſcendo*, ſelon Servius, *quod ſomno pinguior reddatur*); en Italien, *galero*, *gliero*, *ghiro*; en Eſpagnol, *liron*; en Allemand, *relmauſz*, & *haſelmauſz*, ſelon Adrien Junius; *ſcebens chlafer*, ſelon Klein; *greul* en quelques endroits de l'Allemagne, ſelon Geſner; en Suiſſe, *rell*, *rell-muſc*; en vieux François, *gleron*, *rat-gleron*, *liron*, *rat-liron*, *rat-véale*; en Flamand, *beldt muys*; en Anglois, *fyldmouſs*, ſelon Adrien Junius; *dormouſe*, ſelon M. Boyer; en Polonois, *ſczurek*, ſelon M. de Buffon; en Danois, *murmel-dyyr*, *skou-kouk*. Conſultez l'article *Loir* chez M. de Buffon, T. 7, p. 341.

mal, cui vivaria in doliis idem qui apris inſtituit. Qua in re notatum, non congregari, niſi populares ejuſdem ſylvæ: & ſi miſceantur alienigenæ, amne vel monte diſcreti, interire dimicando. Genitores ſuos feſſos ſenectâ alunt inſigni pietate. Senium finitur hybernâ quiete: conditi enim & hi cubant: rurſus æſtate juveneſcunt, ſimili & nitelis quiete.

Quæ animalia quibus locis non ſint.

CAPUT 58. MIRUM, rerum naturam non ſolùm alia aliis dediſſe terris animalia, ſed in eodem quoque ſitu quædam aliquibus locis negaſſe. In Mæſia ſylva Italiæ, non niſi in parte reperiuntur hi glires. In Lycia dorcades non tranſeunt montes Syris vicinos: onagri montem qui Cappadociam à Cilicia dividit. In Helleſponto in alienos fines non commeant cervi: & circa Arginuſſam Elaphum montem non excedunt, auribus etiam in monte fiſſis. In Poroſelene inſula viam muſtelæ non tranſeunt. In Bœotiæ Lebadia illatæ ſolum

(11) M. de Buffon blâme ceux qui diſtinguent deux ſortes de mulots. Il les accuſe d'avoir jetté par-là une grande confuſion ſur la nomenclature de cet animal, nommé en Grec *μὺς ἀγρωστῖς*, c'eſt-à-dire le rat des champs. Conſultez, chez ce Savant, l'article *Mulot*, T. 7, p. 289 & ſuiv. Au reſte l'édition de Parme lit ici chez Pline, *muſtelis* au lieu de *nitelis*, contre la foi des manuſcrits.

(1) Tite Live, l. 1, parle ainſi de cette forêt: *Sylva Mæſia Veientibus adempta: uſque ad mare imperium prolatum: in ore Tiberis Oſtia urbs condita.* Cette forêt, ſelon le Pere Hardouin, ſe nomme aujourd'hui *Boſco di Baccano.*

(2) J'ai parlé du daim dans les dernieres notes du chap. 53. Au reſte M. de Buffon fait de *dorcas* le chevreuil. Le Pere Hardouin & d'autres en font le daim.

(3) C'eſt-à-dire ânes ſauvages. On en a parlé plus haut.

(4) Et cela eſt d'autant plus étonnant, ſelon Pline, que les cerfs paſſent volontiers des trajets de mer plus conſidérables; témoins ceux qui traverſent de Cilicie en Chypre, comme Pline l'a obſervé, chap. 32.

des tonneaux au même Fulvius Lupinus qui établit les parcs de sangliers; ce qui donna lieu de reconnoître qu'il n'y a que les loirs d'une même forêt qu'on puisse ainsi élever ensemble, & que quand on renferme en un même lieu des loirs de cantons différents, & séparés d'origine, seulement par une montagne ou une riviere, ils se battent & se détruisent réciproquement à toute outrance. Les jeunes nourrissent leurs peres accablés de vieillesse avec une tendresse vraiment filiale. Ces vieux loirs meurent dans l'une des époques de leur retraite, c'est-à-dire pendant l'hiver; car cette espece s'enterre alors, comme font aussi les mulots (11): & quand l'été vient, ils rajeunissent.

D'animaux qui ne vivent pas indifféremment en tout pays.

Un procédé admirable de la Nature, c'est non seulement d'avoir créé divers animaux selon les diverses régions, mais encore de ne pas souffrir que les mêmes animaux habitent dans toutes les parties du même climat. Ces loirs, dont nous venons de parler, ne se trouvent en Italie que dans une seule portion de la forêt (1) Mésienne. En Lycie, les daims (2) ne passent point les montagnes qui regardent la Syrie; de même qu'en Cappadoce les onagres (3) ne passent point la montagne qui sépare ce Royaume de la Cilicie. Les cerfs des deux rivages de l'Hellespont ne franchissent point le court espace du détroit des Dardanelles pour passer d'Europe (4) en Asie, ou d'Asie en Europe. Au territoire d'Arginuse ils ne s'avancent point par-delà le mont Elaphe (5); & même ceux de cette montagne naissent avec une marque distinctive & particuliere, qui est d'avoir l'oreille fendue. Dans l'isle de Porosélene (6) est un chemin public que les belettes ne traversent jamais. Les taupes (7) transportées au territoire

(5) C'est-à-dire le mont-cerf, le mont des cerfs, &c.

(6) Voyez Aristote, Hist. Anim. livre 8, chapitre 33.

(7) La taupe, en Hébreu, *tinschemeth*; en Grec, *aspalax*; en Latin,

ipſum fugiunt, quæ juxtà in Orchomeno tota arva ſubruunt, talpæ, quarum è pellibus cubicularia vidimus ſtragula : adeo ne religio quidem à portentis ſummovet delicias. In Ithaca lepores illati moriuntur extremis quidem in littoribus ; in Ebuſo, in littoribus, cuniculi : juxtà ſcatent in Hiſpania Balearibuſque. Cyrenis mutæ fuêre ranæ : illatis è continente vocalibus durat genus earum. Mutæ ſunt etiam nunc in Seripho inſula. Eædem aliò tranſlatæ canunt : quod accidere & in lacu Theſſaliæ Sicandro tradunt. In Italia muribus araneis venenatus eſt morſus : eoſdem ulterior Apennino regio non habet. Iidem, ubicumque ſint, orbitam ſi tranſiêre, moriuntur. In Olympo Macedoniæ monte non ſunt lupi, nec in Creta inſula. Ibi quidem non vulpes urſive, atque omnino nullum maleficum animal, præter phalangium : aranei id genus, de quo dicemus ſuo

talpa ; en Eſpagnol, *topo* ; en Flamand, *molle* ; en Allemand, *mulwerf*, *maalwurf* ; en Anglois, *mole*, *moldward* ; en Suédois, *mullvad* ; en Danois, *muldwarp* ; en Slawon, *kret*.

(8) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 33. Au lieu de *in Lebadia*, on lit chez Antigonus Caryſtius, & chez l'Auteur du livre *de Mirab. Auſcult.* ἐν Κορωνείᾳ τῆς Βοιωτίας. Mais Elien a ſuivi la leçon d'Ariſtote & de Pline.

(9) Ariſtote, *ibid.*

(10) J'ai déja eu lieu de faire obſerver dans les livres précédents que *Cyrenis* ne ſauroit ſignifier ici que des iſles, puiſqu'on les oppoſe au continent ; mais de ſtatuer où ſont ces iſles Cyrenes, c'eſt ce qui n'eſt pas facile. Au reſte la phraſe actuelle de Pline préſente trois ſens différents. 1°. On peut croire qu'il a voulu dire que ce ſont les grenouilles vocales dont la race a ſubſiſté. 2°. On peut croire qu'il a voulu dire que ce ſont des grenouilles ſans voix qui ſubſiſtent encore aux iſles Cyrenes, quoiqu'on y en ait tranſporté de vocales du continent. 3°. On peut croire que Pline a voulu dire que l'une & l'autre race, la muette & la vocale, ſubſiſtoient encore de ſon tems ; car *earum* peut également ſe rapporter aux premieres & aux ſecondes.

(11) La muſaraigne, en Grec, *mygale* ; en Latin, *mus araneus*, *mus cæcus* ; en Italien, *toporagno* ; en Eſpagnol, *murganho* ; en Allemand, *miiger*, *ſpigmus*, *ʒiſmus*, *ſpitʒmaus*, *haſelmaus* ; en Anglois, *shrew*, *shrew-mouſe*, *hardy-shrew* ; en Suédois, *nabbmus* ; en Danois, *angel-muus* ; en Polonois, *keret* ; en Siléſie, *biſem-mus* ;

de Lébadie, dans la Béotie, fuient (8) juſqu'au ſol même de ce canton; & ces mêmes taupes, tout près de là, au territoire d'Orchomene, bouleverſent & ravagent les campagnes. J'ai vu des couvertures de lits faites des peaux de ces bêtes; car il n'y a ni ſcrupule ni préſage ſiniſtre qui puiſſe enchaîner les paſſions de la molleſſe. Les lievres qu'on tranſporte dans l'iſle d'Ithaque (9) meurent ſur la liſiere même du rivage à l'endroit où l'eau bat le bord. Les lapins qu'on tranſporte dans celle d'Ebuſe ont à peine fait quelque pas ſur le rivage, qu'ils expirent: & cependant les uns & les autres fourmillent, en face de cette iſle, en Eſpagne & aux iſles Baléares. Autrefois toutes les grenouilles des iſles (10) Cyrenes étoient muettes; mais depuis qu'on y en a tranſporté de celles du continent, dont la race ſubſiſte encore, on y diſtingue deux eſpeces, l'une muette, & l'autre vocale. Aujourd'hui dans l'iſle Sériphe, il n'y en a que de muettes, leſquelles ceſſent de l'être, tranſportées par-tout ailleurs. Pareil phénomene ſe remarque au lac Sicandre de Theſſalie. En Italie, la morſure de la muſaraigne (11) eſt venimeuſe, tandis que dans la partie ultérieure de l'Apennin on ne connoît pas même cet animal. Au reſte la muſaraigne, dans tous les pays poſſibles, meurt auſſi-tôt (12) qu'elle traverſe une orniere. On ne rencontre aucun (13) loup au mont Olympe de Macédoine (14), non plus que dans toute l'iſle de Crete, où l'on ne trouve, à la vérité, ni renard, ni ours, ni aucun des autres animaux malfaiſants, ſi l'on en excepte le phalange, ſorte d'araignée dont nous traiterons en ſon lieu (15). Un fait plus

chez les Griſons, *muſaring*; en Suiſſe, *miitrer*; en Savoie, *muſet*, *muſette*; en ancien François, *muſarain*, *muzeraigne*, *muſet*, *muſetre*, *ſeri*, *ſri*.

(12) Cette aſſertion incroyable eſt cependant confirmée par nombre d'Auteurs. Voyez Elien, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 37; Nicandre, *in Theriac.* Manuel Phile, livre des propriétés des animaux, à l'article *Muſaraigne*.

(13) On aſſure pareillement qu'il n'y a plus aujourd'hui aucun loup en Angleterre.

(14) Confirmé par Elien, Hiſt. Anim. l. 3, ch. 33.

(15) Livre 11, ch. 24; & livre 29, ch. 4.

loco. Mirabilius, in eadem insula cervos, præterquàm in Cydoniatarum regione, non esse : item apros, & autogenas herinaceos : in Africa autem nec apros, nec cervos, nec capreas, nec ursos.

Quæ advenis noceant.

CAPUT 59. JAM quædam animalia indigenis innoxia advenas interimunt : sicut serpentes parvi in Mirinthe, quos terrâ nasci proditur. Item in Syria angues, circa Euphratis maximè ripas, dormientes Syros non attingunt ; aut etiam si calcati mormordêre, non sentiuntur maleficia : aliis cujuscumque gentis infesti, avidè & cum cruciatu exanimantes : quamobrem & Syri non necant eos. Contrà in Latmo Cariæ monte Aristoteles tradit à scorpionibus hospites non lædi, indigenas interimi. Sed reliquorum quoque animalium, & præterea terrestrium, dicemus genera.

(16) On lit dans quelques manuscrits *uttagenas*, pour *autogenas* sans doute. M. de Buffon observe que le hérisson paroît être un animal propre à tous les pays, & qui se rencontre également dans toutes les parties du monde, excepté dans les climats d'un froid excessif, tellement qu'il paroît être originaire de tous les climats où il se trouve. C'est ce qu'exprime l'expression d'autogene dont se sert ici Pline à l'égard du hérisson. Il dit donc qu'en Crete il n'y a pas même de hérisson, quoique cet animal paroisse naître comme de lui-même dans toutes les contrées connues. Au reste quelques manuscrits portent *urtagenas*, d'autres *attagenas*, d'autres *attigenas* ; toutes leçons corrompues.

(17) Aristote, Hist. Anim. l. 8, chapitre 33, dit bien qu'il n'y a en Afrique ni cerf, ni chevreuil, ni sanglier ; mais il ne parle point des ours. Ces diverses assertions, au reste, ne paroissent prouver que le peu de connoissance que les Anciens avoient de l'Afrique. Les Modernes y ont découvert des sangliers ; témoin le sanglier qui se trouve au Cap Verd : & il est probable qu'il y a aussi des cerfs & des chevreuils dans l'intérieur des terres de l'Afrique, ainsi que des ours sur les hauteurs & parmi les neiges du mont Atlas, comme on l'a déja dit plus haut. Consultez, sur le sanglier d'Afrique à très grandes défenses, M. de Buffon, tome 12, p. 376.

(1) Ainsi portent tous les manuscrits.

ſurprenant encore, c'eſt que dans cette même iſle on ne trouve aucun cerf ailleurs que dans le canton des Cydoniates, & même qu'on n'y rencontre ni ſanglier, ni hériſſon, encore que l'eſpece de ce dernier ſoit en quelque ſorte autogene par-tout (16). Pour ce qui eſt de l'Afrique (17), on n'y trouve ni ſanglier, ni cerf, ni chevreuil, ni ours.

D'animaux nuiſibles aux ſeuls étrangers.

PASSONS à certains animaux qui, ſans nuire en aucune maniere aux naturels d'un pays, font une guerre mortelle aux étrangers. Tels ſont les petits ſerpents de Mirinthe (1), qui naiſſent de la terre même, à ce qu'on raconte. Pareillement en Syrie, & principalement vers les rives de l'Euphrate (2), ſe trouve une ſorte de ſerpents qui ne toucheront point à un Syrien endormi, ou qui, s'ils le mordent étant foulés par lui, le mordront ſans aucune ſuite fâcheuſe: & cependant ces mêmes ſerpents s'attaquent avec acharnement & indiſtinctement à tous les étrangers qui les approchent, & leur morſure, pour ces étrangers ſeuls, eſt accompagnée de douleurs cuiſantes & ſuivie de la mort. C'eſt pourquoi les Syriens n'ont garde de tuer ces reptiles. C'eſt tout le contraire à Latmos (3), montagne de Carie, où Ariſtote raconte que les ſcorpions, ſans venin pour les étrangers, tuent les naturels du pays. Mais il eſt tems de paſſer en revue les autres claſſes d'animaux, après quoi nous traiterons des diverſes productions de la terre.

Les Edireurs liſent *Tirynthe*. Au reſte *Mirinthe* eſt inconnue. Le Pere Hardouin propoſe de lire *Minthe*, qui eſt le nom d'une montagne voiſine de Pylos, chez Strabon, l. 8.

(2) Ceci eſt confirmé par Elien, Hiſt. Anim. ch. 29; par Apollonius Dyſcolus, Hiſt. Comment. c. XII; par l'Auteur du livre *de Mirabil. Auſcult.* &c.

(3) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 39; Elien, l. 4, ch. 14; Antigonus Caryſtius, *Hiſt. mirab.* chap. 18; Apollonius Dyſcolus, Hiſt. Comment. ch. XI.

C. PLINII SECUNDI
NATURALIS HISTORIÆ
LIBER NONUS.

Continentur animalium aquaticorum hiſtoriæ & naturæ.

De aquatilium natura.

CAPUT 1. ANIMALIUM quæ terreſtria appellavimus, hominum quâdam conſortione degentia, indicata natura eſt. Ex reliquis minimas eſſe volucres convenit. Quamobrem priùs æquorum, amnium ſtagnorumque dicentur.

Quare in mari maxima animalia.

CAPUT 2. SUNT autem complura in iis, majora etiam terreſtribus. Cauſa evidens, humoris luxuria. Alia ſors alitum,

(*) J'ai conſervé le titre Latin de ce chapitre & du ſuivant, parceque les Modernes renvoient quelquefois, dans leurs ouvrages, le Lecteur à ces anciens titres. Mais comme ils ſont, pour la plupart, mal adaptés aux ſujets, j'ai cru devoir me permettre ici & ailleurs de changer quelque choſe à ces mêmes titres dans ma traduction, ou même de leur en ſubſtituer d'autres lorſque le cas l'exige. J'ai déja fait obſerver plus d'une fois que les titres des chapitres de l'Hiſtoire Naturelle n'étoient point l'ouvrage de Pline.

(1) En ce qu'ils habitent en tout tems le même ſéjour, la terre; car les oiſeaux paſſent une partie de leur vie dans l'air, & la plupart des poiſſons ſéjournent uniquement dans l'eau. Au reſte la terre eſt comme le lieu de ralliement où viennent ſe réunir ces trois ſortes d'êtres animés. Car nul repos aux oiſeaux, ni même aux poiſſons, ſinon ſur la terre, parceque des quatre éléments il n'y a qu'elle de ſolide, & qui puiſſe ſervir de baſe, de repos,

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE
DE PLINE,
LIVRE NEUVIEME.

Qui traite des poiſſons, de leur naturel; & traits hiſtoriques relatifs à ce ſujet.

Plan du neuvieme livre (*).

APRÈS avoir traité de la nature des animaux terreſtres qui vivent dans une ſorte de ſociété (1) avec l'homme, nous allons paſſer au reſte du regne animal, nous réſervant pour dernier objet dans cette partie, l'eſpece volatile, comme rangée par les Naturaliſtes dans la claſſe des moindres animaux, & commençant nos recherches par les poiſſons, tant ceux des mers, que des rivieres & des étangs.

Idée générale des animaux que produit la mer.

BEAUCOUP de poiſſons excedent en grandeur les animaux terreſtres, par une raiſon ſenſible; l'humeur abonde dans leur élé-

à tout être matériel & ſoumis à la peſanteur. Ainſi la terre eſt la baſe, le lit commun de l'homme, du poiſſon, & de l'oiſeau, en un mot de tout le regne animal. Il n'en eſt pas moins vrai que cette diviſion du regne animal en trois claſſes, ſavoir, les animaux terreſtres proprement dits, les animaux aquatiques, & les animaux aériens, eſt très convenable au ſtyle méthodique, & facilite le partage artificiel, la diviſion ſpécifique des différentes claſſes d'animaux.

quibus vita pendentibus. In mari autem tam latè ſupino, mollique ac fertili nutrimento, accipiente cauſas genitales è ſublimi, ſemperque pariente naturâ, pleraque etiam monſtrifica reperiuntur, perplexis & in ſemet aliter atque aliter nunc flatu, nunc fluctu convolutis ſeminibus atque principiis : vera ut fiat vulgi opinio, quidquid naſcatur in parte naturæ ulla, & in mari eſſe, præterque multa quæ nuſquam alibi. Rerum quidem, non ſolùm animalium, ſimulacra eſſe, licet intelligere intuentibus uvam, gladium, ſerras, cucumim vero & colore & odore ſimilem : quo minùs miremur equorum capita in tam parvis eminere cochleis.

(1) C'eſt ainſi que notre Auteur a déja dit au chapitre troiſieme du ſecond livre : *Quoniam inde* (è cœlo) *deciduis rerum omnium ſeminibus innumera, in mari præcipuè, ac plerumque confuſis, monſtrificæ gignantur effigies.*

(2) Je lis au texte *nutrimento* avec l'élite des manuſcrits, & non *accremento* avec la plupart des Editeurs. Cependant j'ai traduit de maniere à concilier les deux leçons.

(3) Pluſieurs animaux terreſtres ont les repréſentants de leur eſpece dans la mer. Ces reſſemblances ſont preſque toutes imparfaites, & l'imagination y entre pour beaucoup. Quoi qu'il en ſoit, on compte parmi les poiſſons, l'homme marin, le ſinge marin, le chien marin, le veau marin, la vache marine, le cochon marin, le renard marin, &c. &c.

(4) Le raiſin de mer, ou grappe marine, eſt un zoophyte, c'eſt-à-dire un corps marin dont la nature tient de l'animal, & la figure du végétal. On rencontre la grappe marine dans l'océan. Il s'en trouve de bleues, de violettes, de rouges. M. Valmont de Bomare obſerve que le deſſus repréſente en effet une grappe de raiſin, mais que les parties du dedans ſont confuſes.

(5) L'épée eſt une ſorte de baleine qui porte ſur le bas du dos une eſpece d'épée ou de ſabre de trois ou quatre pieds de haut ; mais c'eſt une épée au fourreau, revêtue de la même peau que l'animal, & par conſéquent aſſez mal nommée. On nomme auſſi *épée de mer* l'eſpadon, dont l'arme eſt une ſcie redoutable armée de piquants très aigus, très forts, très tranchants, avec leſquels ce poiſſon fait la guerre à la baleine. On voit ces ſcies ſuſpendues au plancher de la plupart des cabinets d'hiſtoire naturelle. Pline a-t-il été bien fondé à diſtinguer l'épée d'avec la ſcie ? Doit-on ſuppoſer qu'il ait connu l'épée-baleine dont nous avons parlé en tête de cette note ? cette épée-baleine eſt un poiſſon de Groenland. On pourroit auſſi ſuppoſer que Pline nomme

ment : c'eſt ce qu'on ne ſauroit dire de l'air, où les oiſeaux vivent en quelque ſorte ſuſpendus. La plupart des monſtres ſe trouvent auſſi dans la mer, parceque les ſemences (1) animales y étant confondues & mêlées enſemble de mille manieres diverſes, tantôt par les vents, tantôt par les vagues, la Nature toute puiſſante, & toujours féconde, les vivifie, & leur fournit dans la vaſte étendue des eaux, dans le vivier immenſe des mers, une (2) nourriture douce, abondante, & propre à les faire croître promptement. Ainſi il eſt vrai de dire, conformément à l'opinion vulgaire, qu'il n'y a rien dans la Nature qui n'ait ſon ſemblable dans la mer, & que même il y a pluſieurs choſes dans la mer qui ne ſe rencontrent point ailleurs; car on y trouve des figures, non ſeulement de divers animaux (3) terreſtres, mais encore de choſes inanimées; comme de raiſins (4), d'épées (5), de ſcies (6), & même de concombres (7) qui ont la couleur & l'odeur des concombres terreſtres. Nous étonnerons-nous après cela que le moindre (8) limaçon qui ſort la tête hors de ſa coquille, nous repréſente la tête & l'encolure d'un cheval ?

ici épée le même poiſſon que nous nommons aiguille, & qu'en Normandie on nomme *arphie*. Sur quoi il faut obſerver que l'aiguille des mers de l'Inde eſt terminée en vrai glaive, c'eſt-à-dire par une queue piquante comme une épée, & tranchante comme un raſoir. Il eſt très poſſible que Pline ait vu les dépouilles de ce poiſſon.

(6) La ſcie de mer, c'eſt l'eſpadon. J'en ai parlé dans la note précédente. Le *priſte* dont Pline va parler au chapitre ſuivant, eſt une ſcie prodigieuſe.

(7) M. Valmont de Bomare reconnoît l'exiſtence du concombre marin. C'eſt, dit-il, un poiſſon gros & long comme le petit doigt, privé de ſang, orné de tubercules, & ayant la couleur & l'odeur du concombre. Comme ſes parties internes, ajoute-t-il, ne ſe diſtinguent pas aiſément, cet animal pourroit bien être un zoophyte holoturie, c'eſt-à-dire un zoophyte faiſant partie des ſouillures ou immondices de tout genre que la mer rejette avec ſon écume. J'ai expliqué, note 4, ce que c'eſt qu'un zoophyte.

(8) Tous les Interpretes ont cru juſqu'ici que *cochlea* en cet endroit ſignifioit un coquillage marin. Mais il eſt évident que ce mot doit être pris dans ſa ſignification ordinaire, c'eſt-à-dire dans celle de colimaçon. Pline dit que la quantité innombrable d'animaux terreſtres de toute eſpece qui ont leur repréſentants parmi les poiſſons, doit rendre moins merveilleuſe la reſſemblance de conformation qui ſe trouve entre

De Indici maris belluis.

CAPUT 3. PLURIMA autem & maxima in Indico mari animalia; è quibus balænæ quaternûm jugerum, priſtes ducenûm cubitorum: quippe ubi locuſtæ quaterna cubita impleant: anguillæ quoque in Gange amne tricenos pedes. Sed in mari belluæ circa ſolſtitia maximè viſuntur. Tunc illic ruunt turbines, tunc imbres, tunc dejectæ montium jugis procellæ ab imo vertunt maria, pulſataſque ex profundo belluas cum fluctibus volvunt: & aliàs tantâ thynnorum multitudine, ut Magni Alexandri claſſis haud alio modo, quàm hoſtium acie obviâ, contrarium agmen adversâ fronte direxerit; aliter ſparſis non erat evadere: non voce, non ſonitu, non ictu, ſed fragore terrentur, nec niſi ruinâ turbantur. Cadara appellatur Rubri maris peninſula ingens. Hujus objectu vaſtus efficitur ſinus, XII dierum & noctium remigio enavigatus Ptolemæo Regi, quando nul-

la tête d'un cheval & celle du colimaçon lorſqu'il la ſort de ſon étui.

(1) La baleine, en Hébreu, *tannin*; en Grec, *phaleina*; en Italien, *balena*, *capidoglio*; en Allemand, *walfiſch*; en Flamand, *walviſch*; en Anglois, *whule*; en Eſpagnol, *vallena*; en Danois, *hvalfisk*; en Slawon, *wielo-ryb*, c'eſt-à-dire l'énorme poiſſon. Les Rabbins ou doctes Hébreux modernes lui donnent auſſi le nom de *léviathan*: c'eſt ce Grand poiſſon dont il eſt parlé au livre de Job, ch. 40 & 41. Mais, d'une part, Bochart ſoutient que le *léviathan* eſt le crocodile, & d'autre part M. Jault, Profeſſeur en langue Syriaque, a comme démontré que le léviathan eſt le dragon marin, d'après un paſſage d'Iſaïe, ch. 27, où il eſt dit: *Le Seigneur viſitera avec ſon épée dure, grande & forte, le léviathan, ce ſerpent prodigieux, ce ſerpent tortueux, & il tuera le dragon qui eſt dans la mer.*

(2) C'eſt-à-dire d'environ mille pieds; & comme les plus grandes baleines que l'on connoiſſe n'excedent pas cent vingt pieds, je ſuis tenté de croire que les Auteurs d'après leſquels Pline parle ici, ont voulu parler du *kraken*, c'eſt-à-dire d'un de ces énormes polypes, l'effroi des navigateurs, & auxquels pluſieurs donnent une demi-lieue d'étendue. Ces *krakens* ſont, dit-on, communs dans les mers voiſines du pole arctique. Il ſe peut faire que par-delà l'Inde, & vers le pole oppoſé, il

Des animaux de la mer des Indes.

La mer des Indes produit de très grands animaux, comme des baleines (1) de quatre arpents (2), des priſtes (3) ou ſcies de deux cents coudées, des langouſtes de quatre coudées : & dans le fleuve du Gange on trouve des anguilles de trente pieds. Mais c'eſt principalement vers le tems des ſolſtices que l'on voit dans la mer des Indes les plus grands animaux. Alors les tourbillons de vent, les pluies, les orages qui viennent du ſommet des montagnes, bouleverſent les mers, & forcent les bêtes marines de quitter le fond, & de s'abandonner au torrent des vagues. Les thons roulent quelquefois de cette maniere en ſi grand nombre, que la flotte d'Alexandre le Grand fut obligée, pour ſe défendre contre eux, de ſe ranger en ordre de bataille comme contre une armée ennemie, & de ſe tenir ſerrée, ſans quoi elle n'auroit pu leur réſiſter. Ni les cris des hommes, ni le bruit des corps ſonores, ni les coups même ne les épouvantent. Ils ne ſont effrayés que du fracas que fait une grande maſſe qui ſe briſe : encore faut-il, pour rompre leurs phalanges, les accabler ſous quelque immenſe ruine effective. Il y a dans la mer Rouge (4) une très grande preſqu'iſle appellée Cadare. Elle forme, en s'avançant dans la mer, un vaſte golfe que le Roi Ptolémée (5) fut

y en ait de ſemblables. Tout le monde au reſte ne croit pas à l'exiſtence du *kraken*, quoiqu'elle ſoit unanimement atteſtée par les Navigateurs Norwégiens. Conſultez, chez M. Valmont de Bomare, l'article *Kraken*.

(3) Elien parle auſſi du priſte ; mais ni Elien ni Pline ne nous apptennent ce que c'eſt. On tire plus de lumieres de ce paſſage de Nonius, chap. 13, n. 13 : *Priſtis navigii genus à forma priſtium marinarum, quæ longi corporis ſunt, ſed anguſti.* Claudius, Rerum Romanarum lib. 12 : *Quinque priſtes ; navigium ea forma à marina bellua dictum eſt.* La plupart des Critiques veulent que le priſte ſoit un poiſſon cétacée, appellé vivelle, eſpadon, ou ſcie. Conſultez ces mots chez M. Valmont de Bomare, & voyez la repréſentation même de l'animal chez Rondelet, l. 16, ch. 15.

(4) Sur la côte méridionale de l'Arabie.

(5) Ptolémée Philadelphe.

lius auræ recipit afflatum. Hujus loci quiete præcipuâ ad immobilem magnitudinem belluæ adoleſcunt. Gedroſos, qui Arbin amnem accolunt, Alexandri Magni claſſium præfecti prodidêre, in domibus fores maxillis belluarum facere, oſſibus tecta contignare, ex quibus multa quadragenûm cubitorum longitudinis reperta. Exeunt & pecori ſimiles belluæ ibi in terram, paſtæque radices fruticum remeant; & quædam equorum, aſinorum, taurorum capitibus, quæ depaſcuntur fata.

Quæ in quoque oceano maxima.

CAPUT 4. MAXIMUM animal in Indico mari priſtis & balæna eſt: in Gallico oceano phyſeter, ingentis columnæ modo ſe attollens, altiorque navium velis diluviem quamdam eructans. In Gaditano oceano arbor in tantum vaſtis diſpanſa ramis, ut ex ea cauſa fretum nunquam intraſſe credatur. Apparent & rotæ appellatæ à ſimilitudine, quater-

(6) Au nombre deſquels étoit Néarque, dont nous avons parlé dans les notes alphabétiques du premier livre, & chez qui Strabon, l. 15, & Arien, dans ſes Indiques, ont puiſé ce même fait.

(7) Les Cantabres modernes (les Baſques) ſont encore dans l'uſage d'environner leurs jardins de haies formées par des côtes de baleine, longues quelquefois de vingt-deux pieds.

(8) Nous connoiſſons le cheval marin & le taureau marin, & même le veau marin & la vache marine. A l'égard de l'*âne marin*, cette dénomination eſt appliquée par quelques-uns, mais ſans aucune raiſon ſenſible, au *kraken*, c'eſt-à-dire à ce polype d'une demi-lieue, dont nous avons parlé dans la ſeconde note. On donne plus communément le nom d'ânon, *aſellus marinus*, à un poiſſon nommé *groſſe morue* par les Hollandois, & *vieille*, ou *vieille femme* par d'autres Nations. Conſultez tous ces articles chez M. Valmont de Bomare.

(1) Voyez la note 6 du ch. 2, & la note 2 du ch. troiſieme.

(2) Voyez la premiere note du chapitre précédent.

douze jours & douze nuits à traverſer à la rame, parcequ'il n'y avoit point de vent. La tranquillité de ce golfe eſt la principale cauſe qu'il y croît des poiſſons d'une grandeur monſtrueuſe. Les Commandants (6) de la flotte d'Alexandre le Grand rapporterent que les Gédroſiens, qui habitent vers le fleuve Arbis, faiſoient des portes à leurs maiſons avec des mâchoires de poiſſons, & des planchers (7) avec leurs os, dont pluſieurs s'étoient trouvés longs de quarante coudées. Ces animaux ſortent de l'eau par troupes, vont à terre, & après avoir rongé les racines des arbriſſeaux, retournent dans la mer. Quelques-uns d'entre eux mangent les bleds. Ces derniers ont des têtes de chevaux (8), d'ânes, ou de taureaux.

Des plus grands poiſſons marins.

Les plus grands poiſſons de la mer des Indes ſont la ſcie (1) & la baleine (2). Dans l'océan des Gaules eſt le phyſeter (3) ou ſouffleur, qui s'éleve au deſſus des voiles des navires, ainſi qu'une grande colonne, & vomit comme un torrent d'eau. Dans la mer de Cadix eſt le poiſſon fait en forme d'arbre (4). Ses branches ſont ſi vaſtes, qu'on croit, par cette raiſon, qu'il n'eſt jamais entré dans le détroit. On voit dans la même mer d'autres poiſſons qui reſſemblent à des roues (5), & qui en portent le nom.

(3) J'ai ſuivi l'interprétation de M. Jault en traduiſant phyſeter par le *ſouffleur*. Rondelet, l. 16, ch. 14, écrit que *phyſeter* eſt appellé à Natbonne, *peis mular*; en Italie, *capidolio*; en Saintonge, *ſedenette*. M. Valmont de Bomare fait du ſouffleur le matſouin. Adrien Junius écrit que le phyſeter, en Grec, φυστὴρ, eſt ainſi nommé *ab efflandis aquis*; qu'on l'appelle *capidolio* à Rome, *wirlepole* & *horlepole* en Angleterre.

(4) C'eſt, ſans doute, quelque énorme polype du genre des *krakens*. Voyez la note 2 du ch. 3.

(5) Elien, Hiſt. Anim. l. 13, chapitre 20, écrit que ces poiſſons à forme de roue s'attroupent principalement auprès du mont Athos de Thrace; qu'ils ſont hériſſés d'épines ou rayons pointus très longs; qu'ils ſe roulent & plongent au fond des eaux au moindre bruit, & qu'enſuite ils reviennent, toujours roulant, à la ſurface de l'eau; que ce roulement eſt très rapide, &c.

nis diſtinctæ radiis, modiolos earum oculis duobus utrinque claudentibus.

De Tritonum, & Nereidum, & elephantorum marinorum figuris.

CAPUT 5. TIBERIO principi nunciavit Olyſipponenſium legatio ob id miſſa, viſum auditumque in quodam ſpecu conchâ canentem Tritonem, quâ noſcitur formâ : & Nereidum falſa non eſt, ſquamis modò hiſpido corpore, etiam quà humanam effigiem habent. Namque hæc in eodem ſpectata littore eſt, cujus morientis etiam gannitum triſtem accolæ audivêre longè. Et divo Auguſto legatus Galliæ complures in littore apparere exanimes Nereidas ſcripſit. Auctores habeo in Equeſtri Ordine ſplendentes, viſum ab his in Gaditano oceano marinum hominem, toto corpore abſolutâ ſimilitudine : aſcendere navigia nocturnis temporibus, ſtatimque degravari quas inſederit partes : & ſi diutius permaneat, etiam mergi. Tiberio principe, contra Lugdunenſis provinciæ littus in inſula ſimul trecentas ampliùs belluas reciprocans deſtituit oceanus, miræ varieta-

(1) Scaliger, dans ſes Commentaires ſur Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 2, rapporte plus de quinze témoignages, tant anciens que modernes, qui tendent à établir qu'en effet il exiſte des poiſſons à figure humaine, & même à forme humaine juſqu'à la ceinture. Conſultez ce que dit Aldrovandus des hommes marins, dans ſon livre des monſtres, page 26. Conſultez auſſi M. Valmont de Bomare, articles *Evêque marin*, *Singe marin*, *Triton*, *Néréide*, &c. Conſultez auſſi l'ouvrage de M. le Maillet, intitulé *Telliamed*; & la note 4 de ce même chapitre.

(2) *Gannitio, canum querula murmuratio*, écrit Feſtus.

(3) C'étoit le Commandant, ou Lieutenant pour l'Empereur, de la Gaule Lyonnoiſe. Ces Lieutenants généraux prenoient auſſi le nom de *Rector* & de *Propretor*. Voyez les Annales de Tacite, l. 1, 2 & 3.

(4) Conſultez la repréſentation gra-

En

En effet, ils ont quatre rayons, & leurs yeux ſont placés aux extrémités du moyeu.

De la figure des Tritons, des Néréides & des éléphants marins.

DES Députés de Lisbonne vers l'Empereur Tibere, venus exprès à cet effet, lui annoncerent que, dans une certaine grotte, un Triton s'étoit montré ſous la forme que l'on connoît aux Tritons (1), & qu'on l'avoit entendu ſonner de la trompette. La forme que l'on donne aux Néréides n'eſt pas non plus imaginaire; ſeulement elles ont le corps couvert d'écailles, même dans la partie qui a la figure humaine. Sur le même rivage on en vit mourir une. Ses plaintes, qui reſſembloient aux abois douloureux (2) d'un chien qui ſouffre, furent entendues des habitants. Un Commandant (3) de la Gaule écrivit à Auguſte de divine mémoire que l'on voyoit ſur le rivage pluſieurs Néréides mortes. De très illuſtres Chevaliers Romains m'ont aſſuré qu'ils avoient vu dans la mer de Cadix ce qu'on appelle l'homme marin (4); que c'eſt un être aquatique abſolument ſemblable à l'homme; que ces hommes marins montent de nuit dans les navires; qu'ils font pencher la partie du vaiſſeau où ils ſe poſent; & même que, pour peu qu'ils y ſéjournent, ils la font entiérement plonger ſous l'eau. Sous l'empire de Tibere, l'océan, au reflux, laiſſa, dans une iſle (5) voiſine de la côte de la province Lyonnoiſe, plus de trois cents animaux à la fois, qui étoient d'une variété & d'une gran-

vée que Rondelet a donnée d'un *moine marin*, qui fut pris, dit-on, en Norwege au ſiecle précédent; & celle d'un *évêque marin*, qu'on aſſure avoir été vu en Pologne en 1531. Conſultez auſſi Maiol. Colloq. 2, p. 36; l'article *Homme marin*, chez M. Valmont de Bomare, & Telliamed en nombre d'endroits.

(5) Pintianus, par la raiſon que le nom de l'iſle n'eſt point exprimé, lit au texte *impulſas* au lieu de *in inſula*. Mais c'eſt une innovation téméraire & réprouvée par les manuſcrits.

tis & magnitudinis, nec pauciores in Santonum littore: interque reliquas elephantos, & arietes, candore tantùm cornibus assimulatis. Nereidas verò multas Turranius prodidit: expulsam belluam in Gaditana littora, cujus inter duas pinnas ultimæ caudæ cubita sexdecim fuissent, dentes ejusdem CXX maximi dodrantium mensurâ, minimi semipedum. Belluæ, cui dicebatur exposita fuisse Andromeda, ossa Romæ, apportata ex oppido Judææ Joppe, ostendit inter reliqua miracula in ædilitate sua M. Scaurus, longitudine pedum XL, altitudine costarum Indicos elephantos excedente, spinæ crassitudine sesquipedali.

De balænis & orcis.

CAPUT 6. BALÆNÆ & in nostra maria penetrant. In Gaditano oceano non ante brumam conspici eas tradunt, condi autem statis temporibus in quodam sinu placido & capaci, mirè gaudentes ibi parere. Hoc scire orcas, infestam his belluam, & cujus imago nullâ repræsentatione exprimi

(6) L'éléphant marin n'est autre, selon ma conjecture, que le narwal à deux grandes dents d'ivoire. Le *narwal* à deux dents, est, dit-on, extrêmement rare; mais M. Valmont de Bomare convient qu'il s'en trouve. Le narwal, soit à deux dents, soit à une seule, est appellé d'un autre nom *licorne de mer*. Il se trouve principalement dans les mers du nord. M. de Buffon fait mention d'un autre poisson du genre des phoques, qui a aussi deux grandes dents d'ivoire, & que les Modernes ont nommé, pour cette raison, l'*éléphant marin*; mais il décide que les Anciens n'en ont eu aucune connoissance.

(7) Le belier marin paroît être inconnu aux Naturalistes modernes. Parmi les Anciens, Oppien, Halieut. l. 1, v. 372; & l. 5, v. 32, en fait mention, ainsi qu'Elien, Hist. Anim. l. 15, ch. 2. Ce dernier observe que les beliers marins sont fréquents aux environs de la Corse & de la Sardaigne. Comparons à la description qu'en fait Pline celle qu'en fait ce même Elien: *Mas aries marinus frontem sic albâ vittâ redimitam habet, ut hanc vel Lysimachi, vel alterius cujuspiam regum Macedoniæ diadema dixeris.*

(8) Un demi-pied seulement, selon Solin, ch. 34.

(1) Nous avons donné la nomenclature polyglotte de la baleine dans les premieres notes du chapitre 4.

deur ſurprenantes. Il n'en laiſſa pas une moindre quantité ſur le rivage de la Saintonge, & entre autres des éléphants (6) & des beliers (7) marins. Ces derniers n'ont pas la tête réellement cornue; mais ils ont ſur le front des taches blanches qui font aux yeux l'effet de vraies cornes de belier. Turranius fait nombre de fois mention de Néréides. Il écrit auſſi que les vagues jetterent ſur la côte de Cadix un grand poiſſon qui avoit ſeize coudées entre les deux nageoires de l'extrémité de ſa queue, & dont les plus groſſes dents, au nombre de cent vingt, avoient neuf pouces, & les moindres ſix pouces de hauteur. Entre les autres merveilles que Marcus Scaurus fit voir à Rome pendant ſon Edilité, ſe remarquoient les os d'un poiſſon monſtrueux, qu'on diſoit être celui auquel avoit été expoſée Andromede. Ils furent apportés de Joppé, ville de Judée. Leur longueur étoit de quarante pieds. Les côtes étoient plus hautes que celles des éléphants de l'Inde, & l'épine du dos avoit un pied (8) & demi d'épaiſſeur.

Des baleines & orques.

LES (1) baleines pénetrent juſques dans nos mers. On dit qu'elles ne paroiſſent point dans la mer de Cadix avant le commencement de l'hiver, & qu'en certains tems réglés elles ſe tiennent cachées dans quelque golfe vaſte & tranquille, recherchant ſinguliérement ces ſortes d'endroits pour y faire leurs petits. C'eſt ce qu'en n'ignorent pas les orques (2), ennemis déclarés de la baleine. On ne peut mieux ſe repréſenter leur figure que comme une (3) maſſe énorme de chair ar-

(2) L'orque, que nous nommons auſſi le dorque, eſt le même poiſſon que les Saintongeois appellent l'*eſpaulart*, ſelon Rondelet, l. 16, ch. 13, où il en donne la repréſentation gravée. On la trouve auſſi chez Aldrovandus, l. 1 *De cetis*. Voici ce que Feſtus écrit de leur forme: *Orca genus marinæ beluæ maximum, ad cujus ſimilitudinem vaſa ſicaria orcæ dicuntur: ſunt enim teretes atque univerſi ſpeciei*; deſcription qui ſe rapporte avec celle que donne ici Pline.

(3) M. Valmont de Bomare écrit que le dorque, orque, ou épaulart, eſt une eſpece de dauphin, mais vingt fois plus gros.

poſſit aliâ, quàm carnis immenſæ dentibus truculentæ. Irrumpunt ergo in ſecreta, ac vitulos earum, aut fœtas, vel etiamnum gravidas lancinant morſu, incurſuque, ceu Liburnicarum roſtris, fodiunt. Illæ ad flexum immobiles, ad repugnandum inertes, & pondere ſuo oneratæ, tunc quidem & utero graves, pariendive pœnis invalidæ, ſolum auxilium novêre in altum profugere, & ſe toto defendere oceano. Contrà, orcæ occurrere laborant, ſeſeque opponere, & caveatas anguſtiis trucidare, in vada urgere, ſaxis illidere. Spectantur illa prælia, ceu mari ipſi ſibi irato, nullis in ſinu ventis, fluctibus verò ad anhelitus ictuſque quantos nulli turbines volvant. Orca & in portu Oſtienſi viſa eſt, oppugnata à Claudio principe. Venerat tunc exædificante eo portum, invitata naufragiis tergorum advectorum è Gallia: ſatianſque ſe per complures dies, alveum in vado ſulcaverat, attumulata fluctibus in tantum, ut circumagi nullo modo poſſet: & dum ſaginam perſequitur,

(4) L'épaulart a quatre dents conſidérables pour la grandeur, & très tranchantes, ſelon M. Valmont de Bomare.

(5) Nous avons déja eu plus d'une occaſion de faire obſerver que Pline emploie volontiers le mot *vitulus* pour exprimer le petit nouveau né d'un animal quelconque.

(6) Je lis au texte *incurſuque* avec les manuſcrits, & non *incuſſaque* avec Gelenius.

(7) Je lis au texte *caveatas* avec le Pere Hardouin : on lit *cavatas* dans la plupart des manuſcrits & des anciennes éditions. Le manuſcrit de Chiffler porte *cavetas*; ce qui favoriſe ſingulièrement la leçon que le Pere Hardouin a introduite. Car on voit aiſément que c'eſt de *caveatas* que ſeront dérivées les deux leçons fautives *cavatas* & *cavetas*, là par l'omiſſion d'un *e*, ici par l'omiſſion d'un *a*. Deux manuſcrits, au reſte, portent *incautas*. Quelques Editeurs, mais ſans aucune autorité, liſent *& cautium*.

(8) Le Pere Hardouin écrit que ce port fut commencé par Claude, & achevé par Néron, comme en font foi des médailles de ce dernier, ſur leſquelles on lit: Aug. Port. Ost.

(9) Nonius, ch. 4: *Tergora dicuntur coria.* Virgilius, Æneid. lib. 1: *Tergora diripiunt coſtis.*

(10) Des manuſcrits, les uns portent *accumulata*, les autres *attumulata*.

mée de dents (4) cruelles. Les orques ſe jettent donc dans les endroits où les baleines ſe cachent, mettent les petits baleineaux (5) en pieces, ou déchirent les meres mêmes de leurs morſures, ſoit qu'elles aient déja mis bas, ou qu'elles ſoient encore pleines, & les entrouvrent par le choc (6) de leur tête faite en dague, comme feroit la proue d'un vaiſſeau Liburnique. Celles-ci, dont l'allure approche de l'immobilité, & qui ſont lâches pour le combat, ne pouvant ni ſe retourner, ni ſe défendre, ſoit à cauſe de leur extrême peſanteur, ſur-tout quand elles ſont pleines, ſoit à cauſe de leur foibleſſe après la pregnation, n'ont d'autre reſſource que de gagner la haute mer, & d'y prendre le large. Les orques de leur côté tâchent de leur couper chemin, & de les arrêter, ou de les engager dans des recoins (7) ſans iſſue pour les y égorger, ou de les pouſſer ſur des bas-fonds, ou enfin de les faire échouer contre des rochers. On diroit, en voyant de tels combats, que la mer eſt en fureur contre elle-même. Car quoiqu'alors il ne faſſe aucun vent, les vagues, ſoulevées par le ſouffle des combattants, & par les coups qu'ils ſe portent, ſurpaſſent celles qu'exciteroient les plus violentes tempêtes. On a vu un orque juſques dans Oſtie, où il fut attaqué par l'Empereur Claude. Cet orque étoit venu dans le tems que ce Prince faiſoit conſtruire le port de ce nom (8), ayant été attiré par des cuirs (9) apportés de la Gaule, & perdus dans un naufrage. L'animal s'étoit raſſaſié de ces cuirs pendant pluſieurs jours, & s'étoit creuſé au fond de la mer une eſpece de canal, où il étoit ſi bien (10) enſeveli ſous les vagues, qu'on ne pouvoit en aucune façon l'environner. Mais une fois qu'il couroit après ſa proie, il fut pouſſé ſur le rivage par les flots, tellement que ſon dos ſe trouva fort

J'ai cru devoir préférer cette derniere leçon. Dans l'édition d'Elzévire on lit *accumulatâ fluctibus arenâ* ; mais cette leçon n'eſt point autoriſée par les manuſcrits. Peut-être faudroit-il lire au texte *alveum in vado ſulcaverat accumulato fluctibus, in tantum ut, &c.* en rapportant *accumulato* à *vado*, & *in tantum* à *ſulcaverat*.

in littus fluctibus propulsa, emineret dorso multum super aquas carinæ vice inversæ. Prætendi jussit Cæsar plagas multiplices inter ora portûs : profectusque ipse cum prætorianis cohortibus populo Romano spectaculum præbuit, lanceas congerente milite è navigiis assultantibus, quorum unum mergi vidimus, reflatu belluæ oppletum undâ.

An spirent pisces, an dormiant.

CAPUT 7. ORA balænæ habent in frontibus : ideoque summâ aquâ natantes, in sublime nimbos efflant. Spirant autem confessione omnium & pauciſſima alia in mari, quæ internorum viscerum pulmonem habent, quoniam sine eo nullum animal putatur spirare : nec piscium branchias habentes, anhelitum reddere, ac per vices recipere existimant, quorum hæc opinio est ; nec multa alia genera etiam branchiis carentia : in qua sententia fuisse Aristotelem video, & multis persuasisse doctrinæ indaginibus. Nec me protinus huic opinioni eorum accedere haud dissimulo : quoniam & pulmonum vice aliis possunt alia spirabilia inesse viscera, ita volente naturâ : sicut & pro sanguine est multis alius humor. In aquas quidem penetrare vitalem hunc halitum quis miretur, qui etiam reddi ab his eum cernat ; & in terras quoque tanto spissiorem naturæ partem, penetrare, argumento animalium quæ semper defossa vivunt, ceu talpæ ? Accedunt apud me certè efficacia, ut credam etiam omnia in aquis spirare naturæ suæ sorte :

(1) A la différence du dauphin, qui a cet orifice sur le dos, comme l'observe Aristote, Hist. Anim. l. 1, c. 5 : *Habet delphin in dorso fistulam, balena in fronte.*

(2) Aristote, Hist. Anim. l. 8, c. 2.

élevé au deſſus de la ſurface de l'océan, & reſſembloit à un navire renverſé. Alors l'Empereur fit tendre quantité de filets à l'entrée du port, & s'étant avancé en perſonne avec les cohortes prétoriennes, il donna aux Romains un ſpectacle remarquable; car il fit attaquer l'animal à coups de lances par des ſoldats placés ſur des vaiſſeaux, un deſquels coula à fond devant mes yeux, ayant été rempli de l'eau que l'animal ſouffla deſſus.

Si les poiſſons reſpirent, & s'ils dorment.

L'ORIFICE par lequel les baleines reſpirent eſt placé ſur leur front (1). C'eſt pourquoi, lorſqu'elles nagent à la ſurface de l'eau, elles pouſſent en l'air des eſpeces de nuées d'eau qui retombent en pluie. Tout le monde convient qu'il y a dans la mer très peu d'autres animaux qui reſpirent. Tous ceux chez qui il y a reſpiration, ont un poumon, indépendamment des autres viſceres; d'autant que, ſans poumon, nul animal n'eſt cenſé reſpirer. Les ſectateurs de cet axiome penſent que les poiſſons qui ont des ouies ne reſpirent point, ni même pluſieurs autres ſortes de poiſſons qui n'ont point d'ouies. Je trouve que ce ſentiment a été celui d'Ariſtote (2), & qu'il a tâché de l'établir par pluſieurs preuves. Mais je ne diſſimulerai point que cette façon de penſer n'eſt nullement la mienne; car il peut y avoir d'autres viſceres qui tiennent lieu de poumon, & qui faſſent l'office des organes ordinaires de la reſpiration. Cela n'eſt pas plus contraire aux loix de la Nature que la maniere d'être de certains animaux, qui, au lieu de ſang, ont une autre humeur. Eſt-il ſurprenant que l'air que l'on reſpire, pénetre auſſi dans l'eau, puiſque l'on voit clairement que l'eau rend de l'air, & qu'il pénetre même dans la terre, le plus compacte des éléments: ce qui eſt prouvé par l'exemple des animaux qui demeurent toujours cachés en terre, comme la taupe. Pour moi, j'ai de fortes raiſons de croire que tous les animaux aquatiques reſpirent naturellement dans l'eau. La premiere eſt qu'on a ſouvent remarqué

primùm ſæpè adnotata piſcium æſtivo calore quædam anhelatio, & alia tranquillo velut oſcitatio: ipſorum quoque, qui ſunt in adverſa opinione, de ſomno piſcium confeſſio. Quis enim ſine reſpiratione ſomno locus? Præterea bullantium aquarum ſufflatio, lunæque effectu concharum quoque corpora augeſcentia. Super omnia eſt, quod eſſe auditum & odoratum piſcibus, non erit dubium: ex aeris utrumque materia. Odorem quidem non aliud quàm infectum aera intelligi poſſit. Quamobrem de his opinetur, ut cuique libitum erit. Branchiæ non ſunt balænis nec delphinis. Hæc duo genera fiſtulis ſpirant, quæ ad pulmonem pertinent, balænis à fronte, delphinis à dorſo. Et vituli marini, quos vocant phocas, ſpirant ac dormiunt in terra: item teſtudines, de quibus mox plura.

(3) Au livre ſuivant, ch. 70.

(4) Sur la faculté auditive des poiſſons, conſultez Kircher dans ſa Muſurgie univerſelle; & un Mémoire de M. Geoffroy, faiſant partie des Mémoires préſentés à l'Académie Royale des Sciences par des Savants étrangers, tome 2, p. 164. Il importe ſur-tout de rapporter ici un paſſage de feu M. l'Abbé Nollet, p. 420 du tome 3 de ſes Leçons de Phyſique expérimentale. » C'eſt (dit-il) une queſtion parmi les Naturaliſtes de ſavoir ſi les » poiſſons ne ſont pas ſourds comme » ils ſont muets; & quoique les plus » habiles, tels que Pline, l. 9, ch. 7, » s'en ſoient mêlés, elle eſt encore » indéciſe, au grand étonnement du » vulgaire, qui juge toujours ſur les » premieres apparences, & ſur l'analogie la moins approfondie. Voici, » dis-je, comme il raiſonne: *Tous les* » *autres animaux entendent; pourquoi* » *les poiſſons n'entendroient-ils pas?* » *Les poiſſons fuient comme les oiſeaux* » *quand on fait du bruit: les uns com-* » *me les autres en ſont donc effarou-* » *chés?* Mais le vulgaire ne ſait pas » qu'on ne connoît pas d'oreilles aux » poiſſons, ni rien qui en faſſe l'office. Il ignore auſſi qu'on a coutume » de regarder l'eau, qui eſt leur élément naturel, comme incapable de » reſſort; & que, dans cette ſuppoſition, on ſeroit bien fondé à la croire » imperméable au ſon. Si le poiſſon » fuit quand on fait du bruit, il faut » être bien aſſuré qu'il n'a pu appercevoir aucun mouvement qui l'ait » déterminé à fuir; & je ſais par moi-» même que ce n'eſt point une choſe » aiſée à décider pour quelqu'un qui

que

que les poiſſons, pendant les chaleurs de l'été, ont une certaine reſpiration, & qu'en d'autres tems, quand ils ſont tranquilles, ils ont une eſpece de bâillement. Ceux même qui ſont de l'opinion contraire avouent que les poiſſons dorment : or point de ſommeil ſans reſpiration. La ſeconde raiſon eſt que le ſouffle fait bouillonner les eaux, & que l'influence de la lune augmente les corps des poiſſons à coquilles. Mais la principale raiſon, c'eſt que les poiſſons, comme nous ferons voir enſuite (3), ſont doués du ſens de l'ouie (4) & de celui de l'odorat : or l'air eſt la matiere eſſentielle de ces deux ſenſations ; au moins eſt-on en droit de définir toute odeur, un air chargé de particules étrangeres. Du reſte chacun peut penſer là-deſſus comme il lui plaira. La baleine & le dauphin n'ont point d'ouies. L'un & l'autre reſpirent par un conduit qui aboutit au poumon, & dont l'orifice extérieur eſt (5), aux baleines, ſur le front, & aux dauphins, ſur le dos. Les veaux (6) marins, auſſi nommés phoques, reſpirent & dorment à terre, de même que les tortues, dont nous parlerons (7) bientôt plus au long.

» eſt en garde contre le préjugé. Quoi » qu'il en ſoit, ſi le poiſſon n'entend » point les ſons qui viennent de l'air, » l'empêchement ne vient pas de » l'eau, puiſqu'elle les tranſmet. Je ne » regarde point non plus comme une » raiſon qui établiſſe abſolument ſa » ſurdité, un défaut d'oreilles ſemblables à celles des autres animaux. » Cet organe, dans le poiſſon, pourroit être tout autrement conſtitué » qu'il ne l'eſt dans les animaux qui » reſpirent l'air. Que ſait-on ſi ce ſens » n'eſt point univerſel pour eux comme le toucher l'eſt pour nous ? Ce » qui me fait haſarder ce ſoupçon, » c'eſt qu'ayant plongé avec moi des » corps ſonores, le bruit ou le ſon » que j'ai fait naître dans l'eau m'affectoit tout le corps par une certaine » commotion très ſenſible ; ce qui » vient, ſans doute, de la grande ſolidité des parties de l'eau : ſur quoi » l'on peut conſulter les expériences » que j'ai faites ſur la tranſmiſſion » des ſons dans l'eau, Mémoires de » l'Acad. des Scienc. 1743, p. 119 «.

(5) Emprunté d'Ariſtote, comme on le peut voir à la note 2.

(6) Le veau marin eſt le *phôkê* des Grecs. Conſultez, ſur les différentes eſpeces de phoques, M. de Buffon, volume XI, p. 269 & ſuivantes. Ce Naturaliſte comprend ſous le nom générique de phoque, le veau marin, le chien marin, le loup marin, & le renard marin.

(7) Au ch. 10.

De delphinis.

CAPUT 8. VELOCISSIMUM omnium animalium, non ſolùm marinorum, eſt delphinus, ocyor volucre, ocyor telo : ac niſi multum infra roſtrum os illi foret, medio penè in ventre, nullus piſcium celeritatem ejus evaderet. Sed affert moram providentia Naturæ, quia niſi reſupini atque converſi non corripiunt : quæ cauſa præcipuè velocitatem eorum oſtendit ; nam cùm fame conciti, fugientem in vada ima perſecuti piſcem, diutius ſpiritum continuêre, ut arcu emiſſi ad reſpirandum emicant ; tantâque vi exſiliunt, ut plerumque vela navium tranſvolent. Vagantur ferè conjugia : pariunt catulos decimo menſe, æſtivo tempore, interim & binos : nutriunt uberibus ſicut balæna : atque etiam geſtant fœtus infantiâ infirmos. Quin & adultos diu comitantur,

(1) Le dauphin, autrement le marſouin (car les Nomenclateurs confondent ces deux eſpeces), ſe nomme en Grec, *delphin*, *delphis* ; en Latin, *delphin*, *delphis*, *delphinus* ; en Allemand, *delfin*, *meerſwin* ; en Hollandois, *tumelaer* ; en Italien, *delphino* ; en Eſpagnol, *delfin*, *golfin* ; en Anglois, *dolphine* ; en Slawon, *delfin*, *ſwinia morska* ; en Danois, *marviin*, *riſe*. Le nom de *dauphin*, *delphin*, &c. vient du mot Belgique *delft*, qui ſignifie une foſſe ; & ce nom a été donné à ce poiſſon, ou parcequ'il a le dos cambré, ou à cauſe du ſoupirail qu'il a ſur le dos.

(2) Ariſtote ; Hiſt. Anim. livre 1, ch. 74.

(3) C'eſt ſur-tout cette poſition de la gueule du dauphin, priſe peut-être un peu trop à la lettre par le Pere Hardouin, qui lui fait ſoutenir, contre le ſentiment d'Aldrovandus, de Rondelet, & d'autres Naturaliſtes, que le dauphin doit être un poiſſon différent du marſouin. Nous rapporterons, dans l'une des notes ſuivantes, les autres raiſons très plauſibles dont ce Savant appuie ſa critique.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 9, ch. 74.

(5) Ariſtote, *ibid.* Solin, ch. 12 ; Elien, Hiſt. Anim. l. 12, ch. 12 ; Albert, l. 8, Traité 5, ch. 2.

(6) Quelques manuſcrits portent *aguntur ferè conjugia*, d'autres *agan-*

Des dauphins.

Le dauphin (1) eſt, non ſeulement de tous les animaux marins, mais même de tous les autres animaux, celui que la Nature a doué de la plus grande (2) vîteſſe. La ſienne ſurpaſſe celle d'un oiſeau, celle d'un trait : & s'il n'avoit pas la gueule (3) beaucoup au deſſous de ſon muſeau, c'eſt-à-dire preſque au milieu du ventre, aucun poiſſon ne ſauroit échapper à ſa légéreté. Mais la ſageſſe de la Nature y a pourvu, en ce qu'il ne peut ſaiſir ſa proie, ſans ſe renverſer & ſe retourner ſur le dos. Et c'eſt alors principalement que le dauphin fait preuve de vîteſſe : car lorſque preſſé par (4) la faim, & pourſuivant juſqu'au fond de la mer le poiſſon qui fuit devant lui, il a long-tems retenu ſon haleine, il part enſuite comme une fleche pour reſpirer, & s'élance hors de l'océan avec tant de force, qu'il s'éleve (5) le plus ſouvent au deſſus des voiles des navires. Le mâle & la femelle vont pour l'ordinaire par couple (6). La femelle met (7) bas au dixieme mois, & en été. Quelquefois elle a deux petits d'une ſeule portée. Elle les nourrit de ſes (8) mamelles, comme fait auſſi la baleine ; & même elles les porte tant qu'ils ſont foibles & en bas âge. Enfin elle les accompagne long-tems, lorſqu'ils ſont déja forts, & marque pour eux une merveilleuſe ten-

tur. Le Pere Hardouin ſubſtitue *vagantur*, d'après Solin, chez qui on lit *quoquo conjuges evagantur.* Nous avons cru devoir adopter cette correction, confirmée d'ailleurs par le mot συνδυάζονται, dont ſe ſert Ariſtote à cette occaſion même, & par cette phraſe de notre Auteur au livre précédent, en parlant des aſpics, dont il a dit *conjugia fermè vagantur.* La leçon *agunt vere conjugia*, qui ſe trouve dans l'édition de Parme, eſt inſoutenable ; car ſi les dauphins s'accouploient au printems, Pline ne pourroit pas dire, comme il le dit, qu'ils mettent bas dix mois après, & que les petits naiſſent en été.

(7) Le dauphin eſt vivipare, comme Pline le fait entendre en cet endroit, & comme il le dit clairement au chapitre 13 ; ce que confirme auſſi Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 10.

(8) Elien, Hiſt. Anim. l. 10, chapitre 8 ; Bochart, livre 1 *De Animal.* ch. 7.

magnâ erga partum caritate. Adoleſcunt celeriter, decem annis putantur ad ſummam magnitudinem pervenire: vivunt & tricenis, quod cognitum præciſâ caudâ in experimentum. Abduntur tricenis diebus circa Canis ortum, occultanturque incognito modo: quod eo magis mirum eſt, ſi ſpirare in aqua nequeunt. Solent in terram erumpere incerta de cauſa: nec ſtatim tellure tactâ moriuntur, multoque ocyùs fiſtulâ obturatâ. Lingua eſt his contra naturam aquatilium mobilis, brevis atque lata, haud differens ſuillæ. Pro voce gemitus humano ſimilis, dorſum repandum, roſtrum ſimum. Qua de cauſa nomen Simonis omnes miro modo agnoſcunt, maluntque ita appellari.

Delphinus non homini tantùm amicum animal, verùm & muſicæ arti, mulcetur ſymphoniæ cantu, & præcipuè hydrauli ſono. Hominem non exſpaveſcit ut alienum: obviam navigiis venit, alludit exſultans, certat etiam, & quamvis plena præterit vela. Divo Auguſto principe, Lucrinum lacum invectus pauperis cujuſdam puerum, ex Baiano Puteolos in ludum litterarium itantem, cùm meri-

(9) *Jam expertum eſt delphinum vixiſſe per centum & triginta annos, & alium per centum & viginti; & ſciebatur hoc per amputationem caudæ eorum.* Albertus Magnus.

(10) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 9, ch. 64.

(11) *Stridet ac gemit cùm in aerem exit.* Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 4, chapitre 490.

(12) *Certum habent vocabulum, quo accepto vocantes ſequuntur: nam propriè Simones nominantur.* Solin.

(13) Le P. Hardouin prétend, mais prétend ſeul, je penſe, que *ſymphonia* eſt ici le nom d'un certain inſtrument. C'eſt dans ſon Commentaire qu'il faut conſulter les taiſons dont il s'appuie.

(14) Telles ſont nos orgues d'Egliſe, dont quelques Organiſtes ſavent faire des inſtruments hydrauliques, au moyen de l'eau qu'ils introduiſent dans les tuyaux, lorſqu'ils veulent exécuter ce qu'ils nomment des tamages & des gazouillements.

(15) Cette hiſtoire eſt confirmée par Solin, ch. 12, par Elien, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 15. Elle eſt même atteſtée

dreſſe. Les dauphins prennent promptement leur croiſſance. On eſtime qu'ils parviennent en dix ans à leur plus grande taille. Ils vivent juſqu'à trente (9) ans; ce dont on s'eſt aſſuré par ceux qu'on a retrouvés en vie un certain nombre d'années après leur avoir coupé la queue. Il ſe tiennent cachés pendant trente jours vers le lever de la Canicule: mais on ignore comment ils ſe cachent; & la merveille augmente encore, ſi l'on conſidere qu'ils ne peuvent pas reſpirer dans l'eau. Ils ont coutume (10) de s'élancer à terre ſans qu'on ſache dans quelle vue; car ils y meurent, non tout-à-fait au moment même; mais c'eſt l'affaire de quelques inſtants, lorſque l'orifice qu'ils ont ſur le dos, & qui ſert à la reſpiration, vient à ſe boucher. Leur langue eſt mobile; ce qui n'eſt pas ordinaire chez les animaux aquatiques. Elle eſt courte & large, ne différant guere de celle du cochon. Leur voix (11) eſt un gémiſſement qui reſſemble à celui de l'homme. Leur dos eſt cambré, leur muſeau plat & retrouſſé; ce qui a donné lieu de les appeller du nom de Simon (12); uſage ſi général que ce poiſſon s'y eſt fait; qu'il reconnoît ce nom quand il l'entend prononcer, & qu'il témoigne être flatté qu'on l'appelle ainſi.

Le dauphin n'eſt pas ſeulement ami de l'homme; il aime auſſi, parmi les arts humains, celui de la muſique. La ſymphonie (13) a des charmes pour lui, ſur-tout celle des inſtruments hydrauliques (14). Il n'a point peur de l'homme; il ne le regarde point comme étranger; il vient au devant des navires, ſe joue à l'entour en ſautant, les accompagne, & même les outrepaſſe, quoiqu'ils voguent à pleines voiles. Sous l'empire d'Auguſte de divine mémoire, un dauphin (15) qui étoit entré dans le lac Lucrin, prit dans une merveilleuſe affection l'enfant d'un pauvre homme. Cet enfant alloit de Bayes à Pouzzol pour ſe rendre à l'école; & s'arrêtant d'ordinaire, vers l'heure de midi, ſur le bord du lac,

par Apion, comme témoin oculaire, au cinquieme livre de ſes Egyptiaques, cité à ce ſujet par Aulugelle, l. 7, ch. 8.

diano immorans appellatum eum Simonis nomine, ſæpius fragmentis panis, quem ob id ferebat, allexiſſet, miro amore dilexit. Pigeret referre, ni res Mæcenatis, & Fabiani, & Flavii Alfii, multorumque eſſet litteris mandata. Quocumque diei tempore inclamatus à puero, quamvis occultus atque abditus, ex imo advolabat: paſtuſque è manu præbebat aſcenſuro dorſum, pinnæ aculeos velut vaginâ condens: receptumque Puteolos per magnum æquor in ludum ferebat, ſimili modo revehens pluribus annis: donec morbo extincto puero, ſubinde ad conſuetum locum ventitans, triſtis & mœrenti ſimilis, ipſe quoque (quod nemo dubitaret) deſiderio exſpiravit.

Alius intra hos annos in Africo littore Hipponis Diarrhyti, ſimili modo ex hominum manu veſcens, præbenſque ſe tractandum, & alludens natantibus, impoſitoſque portans, unguento perunctus à Flaviano Proconſule Afri-

(16) *Fabianus.* Ainſi porte l'indice du préſent livre; & cette leçon eſt encore confirmée par Solin; ce qui l'a fait adopter, avec raiſon, par Pinrianus & le Pere Hardouin. Les manuſcrits portent *Flavianus*; leçon plus que ſuſpecte. Je conjecture que ce qui a donné lieu à cette fauſſe leçon, *Flavianus*, c'eſt le mot *Flavius* qui ſuit. Au ſujet de l'Ecrivain Latin Fabianus, joignez à ce que nous avons dit dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline, la remarque ſuivante, tirée du manuſcrit d'un ſavant Anonyme: » Fabianus Papirius s'étant » diſtingué d'abord entre les Ora» teurs, s'adonna enſuite à l'étude » de la Philoſophie, & n'y acquit » pas moins de réputation. Séneque » le Rhéteur (Controverſ. l. 2, Præf.) » nous apprend que Fabianus excelloit ſur-tout à décrire les payſages, » les campagnes, les villes & leurs » habitants. Ce talent pour les deſcriptions fut, ſans doute, le germe » de ſon goût pour l'hiſtoire naturelle, dans laquelle Pline, livre 36, » chapitre 24, obſerve qu'il ſe rendit très habile. Chariſius & Diomede citent ſouvent des livres de » Fabianus ſur les animaux & ſur les » cauſes naturelles ».

(17) Voyez, au ſujet de Flavius Alfius, nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline. Conſultez auſſi la remarque ſuivante due au même ſavant Anonyme que nous avons cité dans la note précédente: » Feſtus,

il avoit à pluſieurs repriſes attiré le dauphin en l'appellant du nom de Simon, & en lui donnant des morceaux de pain dont il avoit ſoin de faire proviſion à cet effet. En quelque tems donc que ce fût du jour (je rougirois au reſte de rapporter cette hiſtoire ſi on ne la liſoit chez Mécene, chez Fabianus (16), chez Flavius (17) Alfius, & chez pluſieurs autres), dès que l'enfant appelloit le dauphin, celui-ci, quoique caché au fond de l'onde, accouroit auſſi-tôt ; & après avoir été régalé de la main de l'enfant, il le recevoit ſur ſon dos, renfermant dans une eſpece de gaîne les pointes de l'eſpece de ſcie (18) dont la partie ſupérieure de ſon dos eſt armée. L'enfant, ainſi monté, traverſoit la mer pour aller à l'école, & la repaſſoit de la même maniere. Ce jeu dura ainſi pluſieurs années juſqu'à ce qu'une maladie ayant enlevé l'enfant, le pauvre dauphin qui venoit de tems en tems à l'endroit ordinaire, & qui ne le trouvoit plus, fut ſaiſi (le croira-t-on ?) d'un regret ſi violent qu'il en mourut.

Ces dernieres années, ſur la côte d'Afrique, près d'Hippone Diarrhyte, étoit un autre (19) dauphin qui recevoit de même ſa nourriture de la main des hommes. Il ſe laiſſoit manier, jouoit avec les nageurs, & les portoit ſur ſon dos. Ayant été frotté d'un parfum par Flavianus, Proconſul d'Afrique, cette odeur, à laquelle il n'étoit pas accoutumé, lui cauſa, comme on en put juger enſuite, un aſſoupiſſement, durant lequel il ſe laiſſoit rouler (20) aux vagues ſans donner aucun ſigne de vie : ce qui

» au mot *Mamertini*, cite le premier » livre d'Alfius ſur la guerre Punique. » Séneque, dans ſa premiere Contro- » verſe, écrit qu'Alfius Flavius, dès » ſa plus tendre jeuneſſe, étoit déja » célebre par ſon éloquence. Voſ- » ſius, Hiſt. Lat. a voulu que l'Alfius » cité par Feſtus au mot *Mamertini*, » ſoit Alfius Avitus, qui vivoit vers » le tems de Sévere ».

(18) Cette même ſcie par laquelle le dauphin ſe rend redoutable au crocodile, comme nous l'avons vu au livre précédent, chap. 25.

(19) Cette ſeconde hiſtoire eſt confirmée par Solin, chap. 12 ; & par Oppien, dans ſes Halieutiques, livre 5, vers 458 & ſuiv.

(20) L'expreſſion *fluctuatus* ſignifie proprement *actus fluctibus*, balotté par

cæ, & ſopitus (ut apparuit) odoris novitate, fluctuatuſque ſimilis exanimi, caruit hominum converſatione, ut injuriâ fugatus, per aliquot menſes: mox reverſus in eodem miraculo fuit. Injuriæ poteſtatum in hoſpitales ad viſendum venientium, Hipponenſes in necem ejus compulerunt.

Ante hæc ſimilia de puero in Iaſſo urbe memorantur, cujus amore, ſpectatus longo tempore, dum abeuntem in littus avidè ſequitur, in arenam invectus exſpiravit. Puerum Alexander Magnus Babylone Neptuni ſacerdotio præfecit, amorem illum numinis propitii fuiſſe interpretatus. In eadem urbe Iaſſo Hegeſidemus ſcribit & alium puerum Hermiam nomine, ſimiliter maria perequitantem, cùm repentinæ procellæ fluctibus exanimatus eſſet, relatum: delphinumque cauſam leti fatentem non reverſum in maria, atque in ſicco exſpiraſſe. Hoc idem & Naupacti accidiſſe Theophraſtus tradit. Nec modus exemplorum. Eadem Amphilochi & Tarentini de pueris delphiniſque narrant.

---

les flots. C'eſt ainſi que Pline, au livre 4, en parlant de l'iſle de Delos, du tems qu'elle étoit flottante, dit d'elle: *Delos diù fluctuata.*

(21) *Poteſtas* ſignifie ici un Podeſtat, un Magiſtrat Romain, & revient au mot Italien *Podeſta*, qui exprime un Magiſtrat dans la plupart des villes d'Italie. Juvénal a employé le mot *Poteſtas* dans ce même ſens, Satyre 10, v. 100:

Prætextam ſumere mavis,
An Fidenarum, Gabiorumque eſſe Poteſtas?

Ce mot peut auſſi ſignifier en général un homme puiſſant, &, comme nous diſons quelquefois, *les Puiſſances.* Sur quoi j'obſerverai que le Poëte Lucain a employé le mot *potens* dans ce même ſens, & au ſubſtantif, dans ce vers de la Pharſale, l. 1:

Auſus & armatos plebi miſcere Potentes.

(22) Quelques manuſcrits, au lieu de *in Iaſo*, portent *in Iaſo.* On lit auſſi, à propos du même fait, chez Elien, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 15, ἐν Ἰάσῳ; & chez Athénée, l. 13, ἐν Ἰασσῷ. Chez ce dernier, *Iaſos*, ou *Iaſſos*, eſt une ville de Carie; au lieu que l'inflexion différente donnée à ce même mot par Elien, déſigne une ville du Péloponneſe: mais je ſoupçonne qu'il s'agit ici de quelque ville ou bourgade de la Chaldée, au voiſinage de Babylone, bourgade au ſurplus inconnue aujourfut

fut cauſe qu'il reſta quelques mois ſans fréquenter les hommes, comme s'il les eût fuis en reſſentiment de quelque injure. Mais enfin il revint, & continua de nouveau la même merveille qu'auparavant, juſqu'à ce que les habitants d'Hippone le mirent à mort, s'y trouvant contraints par les mauvais traitements que leur faiſoient les Podeſtats (21) qui venoient prendre hoſpice chez eux pour voir cet animal.

On raconte un fait à-peu-près ſemblable arrivé auparavant dans la ville d'Iaſſus (22). Un enfant, qu'un dauphin avoit remarqué ſur un vaiſſeau, & pour lequel il avoit conçu depuis longtems un violent amour, étant abordé au rivage & s'en éloignant, ce dauphin l'y ſuivit avec empreſſement, & s'avança ſi avant ſur la greve qu'il y expira. Alexandre le Grand établit cet enfant Prêtre de Neptune à Babylone (23), jugeant qu'il étoit cher au Dieu des mers, puiſqu'il l'avoit été à un dauphin. Hégéſideme écrit que dans la même ville d'Iaſſus un autre enfant (24), nommé Hermias, en traverſant pareillement la mer ſur un dauphin, fut ſubmergé par les flots que ſouleva tout-à-coup une tempête imprévue, & que ſon corps fut apporté ſur le rivage par cet animal, qui ne retourna plus en mer, mais vint expirer ſur l'arene, comme donnant à entendre qu'il s'imputoit la faute de cet accident. Pareille choſe arriva (25) auſſi à Naupacte, ſelon Théophraſte. On ne finiroit point de rapporter de pareils exemples. Les Amphiloches & les Tarentins racontent de ſemblables aventures ar-

d'hui, & qui, peut-être, n'exiſtoit plus dès l'âge de Pline.

(23) Solin fait ici de Babylone le nom de l'enfant en queſtion. Mais ce qui démontre ſa mépriſe, & celle de Saumaiſe, c'eſt que cet enfant ſe nommoit Dionyſius, comme nous l'apprend Athénée, l. 13, d'après le neuvieme livre des Hiſtoires de Duris. Cette critique judicieuſe eſt due au Pere Hardouin, qui blâme, avec grande raiſon, Saumaiſe de vouloir qu'on liſe ici au texte de Pline *Puerum Alexander Magnus, Babylonem nomine, Neptuni ſacerdotio, &c.*

(24) Ce même fait eſt rapporté par Plutarque au livre *De Solert. animal.* & par Solin, ch. 12.

(25) Ceci eſt confirmé par Aulugelle, l. 7, ch. 8, où il prend pareil-

Quæ faciunt ut credatur Arionem quoque citharœdicæ artis interficere nautis in mari parantibus ad intercipiendos ejus quæſtus, eblanditum ut priùs caneret citharâ, congregatis cantu delphinis, cùm ſe jeciſſet in mare, exceptum ab uno Tænarium in littus pervectum.

Eſt provinciæ Narbonenſis & in Nemauſienſi agro ſtagnum Latera appellatum, ubi cum homine delphini ſocietate piſcantur. Innumera vis mugilum ſtato tempore anguſtis faucibus ſtagni in mare erumpit, obſervatâ æſtûs reciprocatione. Qua de cauſa prætendi non queunt retia, æquè molem ponderis nullo modo toleratura, etiamſi non ſolertia inſidietur tempori. Simili ratione in altum protinus tendunt, quod vicino gurgite efficitur, locumque ſolum

lement Théophraſte pour garant. Le Pere Hardouin conjecture que ce fait eſt tiré de l'*Erotique*, ouvrage de Théophraſte, cité par Athénée, l. 13, au ſujet de la docilité d'un dauphin.

(26) Arion eſt célebre chez preſque tous les Ecrivains de l'Antiquité par ſon talent pour jouer du luth, & par ſon aventure romaneſque avec un dauphin. Ce qui fait dire à Virgile :

» Orpheus in ſylvis, inter delphinas Arion.

Conſultez, ſur cette hiſtoire, ou plutôt ſur cette fable, Hérodote, l. 1; Oppien, Halieut. l. 5, v. 450 & ſuiv. Tzetzès, Chiliad. 1, v. 393; Aulugelle, l. 16, ch. 19; Hygin, fabl. 194; Solin, ch. 7; & Plutarque, au livre du Banquet des ſept Sages.

(27) Cet étang tire ſon nom d'un château voiſin dont Pomponius Méla, ſelon le Pere Hardouin, a fait mention en ces termes, *Ledus flumen, caſtellum Latera.* Ce même Savant décide que c'eſt aujourd'hui le *château de Latte* & la *tour de Latte:* ce qu'il juſtifie par pluſieurs raiſonnements qu'on peut conſulter dans ſon Commentaire. Il obſerve que l'étang en queſtion ſe rend dans la mer au deſſous de Montpellier par une étroite embouchure. Le P. Hardouin eſt répréhenſible ici en pluſieurs points. 1°. Il corrompt le texte de Pomponius Méla, chez qui on lit *Latara*, & non pas *Latera;* ce qu'il auroit dû obſerver. 2°. Il paroît s'attribuer l'interprétation de *caſtellum Latara* par *château de Latte*, interprétation qu'il devoit avouer être due entiérement aux recherches de Cluſius. 3°. Il auroit dû dire que c'eſt Ortelius qui le premier s'eſt apperçu du rapport de l'étang *Latera* ou *Laterra* de Pline avec le *caſtellum Latara* de Pomponius Méla. 4°. Il omet de faire aucune mention du nom moderne de l'étang *Latera*, c'eſt-à-dire qu'il omet le point eſſentiel de la queſtion actuelle. Je trouve chez Marius Niger que l'é-

rivées à des enfants. Tous ces récits conſpirent à rendre vraiſemblable ce que l'hiſtoire raconte du muſicien Arion (26) : qu'étant en pleine mer ſur un vaiſſeau dont les matelots vouloient le tuer pour s'emparer de ſes effets, il obtint d'eux la permiſſion de jouer une derniere fois du luth; & que les dauphins s'étant aſſemblés au ſon de cet inſtrument, il ſaiſit ce moment pour ſe jetter à l'eau; qu'un dauphin le reçut, & l'alla dépoſer ſain & ſauf au rivage de Ténare.

Au territoire de Nîmes, dans la province Narbonnoiſe, eſt un étang nommé *Latera* (27), où les dauphins pêchent (28), de concert avec les hommes, une quantité innombrable de mulets d'eau (29). Ceux-ci, dans un tems réglé de l'année, ſe jettent dans la mer par l'étroite embouchure de l'étang, profitant de l'époque où la marée eſt parvenue à une certaine hauteur. C'eſt pourquoi on ne peut tendre de filets qui fuſſent capables de ſoutenir en aucune façon le poids & la violence de cette foule de mulets, quand même ils n'auroient pas l'induſtrie de choiſir pour leur ſortie le tems de la marée. Ainſi ces poiſſons gagnent promptement la haute mer, ou du moins le gouffre voiſin qu'elle forme, & ſe hâtent de franchir le ſeul endroit propre à tendre

tang *Latera* eſt appellé par ceux du lieu *Stagnone*. Cette interprétation parut juſtement ſuſpecte à Ortelius. Il en écrivit au docte Cluſius, qui, en qualité de témoin oculaire, étoit à portée de réſoudre la queſtion. Voici le paſſage de Cluſius: LATES *etiamnum vocatur hoc caſtellum, cum vico adjacente, vicinum ſtagno Volcarum regionis quâ Leda flumen in ſtagnum labitur. Id ſtagnum aliquot milliaria in longitudinem porrigitur, cui aliquot vici & oppidula adjacent. Nonnullis locis* ESTANG, *& ubi altiùs vadum habet* ESTAU, *ab indigenis appellatur; qui piſces in altiore ſtagni gurgite captos aliis præferunt, quod cœnum adeo non reſipiant. Littus maris quod incolæ* PLAGE DE LA MAR *dicunt, ſtagnum à mari ſejungit. Aquâ tamen marinâ fluxum quibuſdam locis in ſtagnum præbet; & haud dubiè id ſtagnum tutiorem à piratarum atque hoſtium incurſionibus eam Galliæ Narbonenſis oram reddit.* Il réſulte de cet éclairciſſement que l'étang en queſtion eſt nommé par ceux du lieu *Eſtang* & *Eſtau*.

(28) Oppien, au cinquieme livre de ſes Halieutiques, fait pareillement mention d'une pêche dans laquelle les habitants de l'Eubée ſont aidés par les dauphins.

(29) Le Pere Hardouin obſerve qu'aujourd'hui même l'étang en queſ-

pandendis retibus habilem effugere feſtinant. Quod ubi animadvertêre piſcantes (concurrit autem multitudo temporis gnara, & magis etiam voluptatis hujus avida), totuſque populus è littore quanto poteſt clamore conciet Simonem ad ſpectaculi eventum. Celeriter delphini exàudiunt deſideria, Aquilonum flatu vocem proſequente, Auſtro verò tardiùs ex adverſo referente. Sed tum quoque improviſo in auxilium advolant. Properare apparet acies, quæ protinus diſponitur in loco ubi conjectus eſt pugnæ: opponunt ſeſe ab alto, trepidoſque in vada urgent. Tum piſcatores circumdant retia, furciſque ſublevant: mugilum nihilominus velocitas tranſilit. At illos excipiunt delphini, & occidiſſe ad præſens contenti, cibos in victoriam differunt. Opere prælium fervet, includique retibus ſe fortiſſimè urgentes gaudent. Ac ne idipſum fugam hoſtium ſtimulet, inter navigia & retia, natanteſve homines, ita ſenſim elabuntur, ut exitum non aperiant Saltu, quod eſt aliàs blandiſſimum his, nullus conatur evadere, ni ſummittantur ſibi retia. Egreſſus protinus ante vallum præliatur. Ita peractâ capturâ, quos interemêre diripiunt. Sed enixioris operæ, quàm in unius diei præmium, conſcii ſibi, opperiuntur in poſterum: nec piſcibus tantùm, ſed intritâ panis è vino ſatiantur.

Quæ de eodem genere piſcandi in Iaſſio ſinu Mucianus tradit, hoc differunt, quod ultrò, neque inclamati præſto ſint, parteſque è manibus accipiant, & ſuum quæque cymba

tion eſt célebre par le nombre & la qualité des mulets qu'on y pêche.

(30) Cette *Iaſſus*, qui donne le nom à un golfe, eſt celle de Carie, & non du Péloponneſe, ou de toute autre contrée, comme on en peut juger, tant parcequ'il eſt ici queſtion d'un golfe, que par le récit qui va bientôt ſuivre, & où il eſt queſtion d'un Roi de Carie.

des filets. Les pêcheurs s'appercevant de cette ruſe, appellent les dauphins à leur ſecours, en criant de toutes leurs forces, Simon! Tout le peuple qui, ſachant le tems de la pêche, eſt accouru en foule ſur le rivage pour jouir de ce divertiſſant ſpectacle, les appelle de même. Le vent du nord porte rapidement la voix de leur côté, au lieu que le vent du midi la retarde. Dans l'un & l'autre cas, les dauphins ne laiſſent pas d'entendre cet appel. Ils reconnoiſſent le ſignal du combat, & volent à l'inſtant au ſecours des pêcheurs. On croiroit voir une armée qui s'avance à la hâte, & en ordre de bataille, dans l'endroit où doit ſe paſſer l'action. C'eſt du côté de la haute mer qu'ils ſe placent pour arrêter les mulets qui, dans leur épouvante, vont ſe rabattre ſur les bas-fonds. Alors les pêcheurs jettent leurs filets, & les ſoulevent avec des fourches. Les mulets leur échappent néanmoins par leur vîteſſe. Mais les dauphins, qui les épient, fondent ſur eux; &, contents pour lors de les avoir tués, attendent, pour dévorer cette proie, que la victoire ſoit complette. Le combat eſt vif. Les dauphins, en pouſſant vigoureuſement l'ennemi, ſe laiſſent volontiers enfermer avec lui; & de peur que cela même ne le faſſe fuir, ils ont ſoin de s'évader ſi inſenſiblement entre les barques & les filets, ou entre les nageurs, qu'ils n'ouvrent aucune iſſue aux mulets. Nul dauphin alors, à moins qu'on ne baiſſe les filets, ne cherche à s'échapper en ſautant; ce qu'ils font d'ailleurs avec grace & légéreté. Sortis de l'enceinte des pieges, ils recommencent le combat; & la pêche étant finie, ils dévorent les mulets qu'ils ont tués. Mais convaincus que le ſalaire d'un ſeul jour n'eſt pas proportionné à la grandeur du travail, ils ſe préſentent de nouveau le lendemain pour recevoir une ſeconde récompenſe. Elle conſiſte non ſeulement en poiſſons morts, dont on les laiſſe ſe raſſaſier, mais encore en une grande abondance de pain qu'on leur donne broyé & trempé dans du vin.

La pêche qui, au rapport de Mucianus, ſe fait de la même façon dans le golfe d'Iaſſus (30), differe cependant, en ce que les

è delphinis ſocium habeat, quamvis noctu & ad faces. Ipſis quoque inter ſe publica eſt ſocietas. Capto à Rege Cariæ, alligatoque in portu, ingens reliquorum convenit multitudo, mœſtitiâ quâdam, quæ poſſet intelligi, miſerationem petens, donec dimitti Rex eum juſſit. Quin & parvos ſemper aliquis grandior comitatur, ut cuſtos. Conſpectique ſunt jam defunctum portantes, ne laceraretur à belluis.

De turſionibus.

CAPUT 9. DELPHINORUM ſimilitudinem habent, qui vocantur turſiones. Diſtant & triſtitiâ quidem aſpectûs, abeſt enim illa laſcivia; maximè tamen roſtris, canicularum maleficentiæ aſſimilati.

(1) Le Pere Hardouin perſiſte encore ici à ſoutenir que la plupart des Modernes ont mal-à-propos confondu le marſouin avec le dauphin. En effet, ces Modernes, à la tête deſquels eſt Rondelet, ſont contraints de convenir que le marſouin n'a point un pertuis jailliſſant, ni une épine tranchante ſur le dos, ni la gueule placée vers la poitrine comme le dauphin: d'où le Pere Hardouin conclut que ces Ecrivains ne ſont point conſéquents lorſqu'après ces aveux ils veulent encore que le dauphin & le marſouin ſoient le même animal. Quoi qu'il en ſoit, le Pere Hardouin ſoutient que la dénomination de marſouins répond, chez nous, à celle de *turſiones* chez les Latins; & chez les Grecs, à celle de *phôcenes*. C'eſt auſſi l'avis d'Adrien Junius, quoique celui-ci donne auſſi au dauphin le nom de marſouin; en quoi il paroît tomber en contradiction avec lui-même. Ce même Adrien Junius écrit que le *turſio* ou *tyrſio* des Latins ſe nomme en François le *marſouin*; en Grec, φώκαινα; en Flamand, *bruynviſch*; en Eſpagnol, *marſopa*; en Anglois, *perpoſs*. Mes propres recherches m'apprennent que ce même poiſſon ſe nomme en Italien *porco-marino*; en Danois, *mar-ſwiin*, & en Slawon, *ſum*.

(2) Athénée dit expreſſément, l. 7, qu'il y a une certaine partie du chien marin à laquelle les Romains donnent le nom de *thyrſio*: cette partie, qu'Athénée n'énonce point, eſt le muſeau de l'animal, comme le paſſage actuel de Pline ne permet point d'en douter. La découverte du rapport, vraiment curieux, des deux paſſages d'A-

dauphins viennent d'eux-mêmes, ſans qu'on les appelle; qu'ils reçoivent de la main des hommes leur part de la proie; & que chaque barque a un dauphin qui l'accompagne, quoique la pêche ſe faſſe de nuit & aux flambeaux. Les dauphins vivent entre eux en ſociété. Un de ces animaux ayant été pris par le Roi de Carie, & lié dans le port, il s'en aſſembla une grande multitude d'autres qui, par divers témoignages de triſteſſe, parurent demander la liberté de leur compagnon, qu'à la fin le Roi leur rendit. Les petits dauphins ſont toujours accompagnés par un grand, qui leur ſert de garde. On a même vu des dauphins emporter un dauphin mort, pour le dérober à la voracité des autres poiſſons.

Des marſouins.

Les marſouins (1) reſſemblent aux dauphins, ſi ce n'eſt qu'ils ont un air ſombre, & qu'ils n'aiment pas de même à jouer; ou plutôt, ils reſſemblent, comme on le veut aſſez généralement, au chien (2) marin : au moins ont-ils une gueule redoutable & malfaiſante comme ces derniers.

---

thénée & de Pline, eſt due à un ancien Critique, qui toutefois n'en eſt pas plus fondé à reprendre ici notre Auteur, ſous prétexte qu'il a comparé un poiſſon entier à une partie du corps d'un autre poiſſon. Quand Pline auroit établi cette comparaiſon, je ne vois pas en quoi il ſeroit répréhenſible. Mais il eſt évident que ce n'a point été ſon deſſein, puiſqu'il dit en propres termes que la reſſemblance dont il parle porte ſur le muſeau de l'animal, *roſtris aſſimilati*, & non ſur l'animal entier. Au reſte M. Valmont de Bomare obſerve que le nom de chien marin (*canis marinus, aut galeus*) ſe donne à beaucoup d'eſpeces de poiſſons de mer, dont les plus forts ſont mis au nombre des cétacées; qu'en général le chien de mer eſt un méchant animal, l'ennemi de tous les autres poiſſons; que l'on comprend ſous ce nom pluſieurs poiſſons, d'ailleurs aſſez peu ſemblables entre eux, tels que l'aguillat, le cagnot, l'émiſole, le lentillac, le mélandre, le requin (nommé en Latin *lamia*, en Grec *karkharias*), le derbio, la bonite, la vache marine, le veau marin, &c. &c. Ce Naturaliſte ajoute que le chien de mer des Provençaux & des Languedociens eſt l'aguillat.

De teſtudinibus, & quomodò capiantur.

CAPUT 10.

TESTUDINES tantæ magnitudinis Indicum mare emittit, ut ſingularum ſuperficie habitabiles caſas integant: atque inſulas Rubri præcipuè maris his navigant cymbis. Capiuntur multis quidem modis, ſed maximè evectæ in ſumma pelagi antemeridiano tepore blandito, eminente toto dorſo per tranquilla fluitantes: quæ voluptas liberè ſpirandi, in tantum fallit oblitas ſui, ut ſolis vapore ſiccato cortice, non queant mergi, invitæque fluitent opportunæ venantium prædæ. Ferunt & paſtum egreſſas noctu, avidèque ſaturatas laſſari: atque ut remeaverint matutino, ſumma in aqua obdormiſcere: id prodi ſtertentium ſonitu. Tum adnatare, leviterque, ſingulis ternos: à duobus in dorſum verti, à tertio laqueum injici ſupinæ, atque ita è terra à pluribus trahi.

In Phœnicio mari haud ullâ difficultate capiuntur, ultroque veniunt ſtato tempore anni in amnem Eleu-

(1) La tortue ſe nomme en Grec χελώνη, ἰμὺς; en Allemand, *ſchiltkrott*; en Flamand & en Danois, *ſchiltpatde*; en Italien, *galana*, *tortuga*; en Eſpagnol, *galapago*; en Anglois, *ſchelcrab*, *ſnaile*; en Slawon, *ʒolw*: *caouanne*, *caret*, aux iſles Antilles; *iurucua*, en langue Breſilienne; *tartaruga*, en langue Breſilo-Portugaiſe. Au reſte, depuis ces paroles du texte, *teſtudines tantæ magnitudinis*, juſqu'à celles-ci, *ferunt & paſtum*, tout ce que dit Pline eſt emprunté mot pour mot d'Agatharchide, chap. 9, comme on peut le voir chez Photius, Bibl. cod. 250, p. 1349.

(2) Ici quelques manuſcrits portent *tempore blandito*; d'autres *tepore blandito*. L'une & l'autre leçon eſt recevable, & revient à-peu-près au même ſens.

(3) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8.

(4) Phedre, l. 2, fabl. 6, donne pareillement le nom de *cortex* à l'écaille dorſale de la tortue. *Concha cortex* ſe trouve auſſi chez Martial, l. 10.

(5) Sur la maniere de prendre les tortues, conſultez Rondelet, l. 16, chap. 3; Fournier, l. 1, Hydrogr. chap. 30, p. 187; & ſur-tout l'article *Tortue* chez M. Valmont de Bomare.

Des

Des tortues marines, & de leur pêche.

La mer des Indes produit de ſi grandes tortues (1), qu'avec l'écaille d'une ſeule, les Indiens couvrent une de leurs cabanes, & que ces écailles leur ſervent de barques pour paſſer dans les iſles de la mer Rouge. On prend les tortues de diverſes façons, mais principalement de celle ci. Lorſqu'attirées par la chaleur (2) un peu avant midi, elles cherchent à reſpirer à leur aiſe, & qu'elles flottent tranquillement à la ſurface de la mer, au deſſus de laquelle on voit leur dos s'élever, ce plaiſir (3) qu'elles ont de reſpirer librement leur fait oublier juſqu'à leur ſureté; car elles laiſſent ſécher leur écaille (4) dorſale par la chaleur du ſoleil, de ſorte qu'elle réſiſte alors à s'enfoncer dans l'eau; ce qui contraint l'animal de flotter malgré lui, & le rend très facile à prendre (5). On dit que les tortues ſortent de la mer pendant la nuit, pour paître (6); qu'après s'être raſſaſiées, la laſſitude leur prend; qu'elles retournent ainſi fatiguées à la mer, où le ſommeil s'empare d'elles; qu'on les ſurprend dans cet état à la pointe du jour, flottant à la ſuperficie de l'eau; qu'il eſt aiſé de connoître qu'elles ſommeillent, puiſqu'on les entend ronfler; qu'alors trois hommes s'avançant (7) tout doucement à la nage vers une tortue, deux la renverſent ſur le dos, & le troiſieme lui paſſe une corde, au moyen de laquelle d'autres hommes qui ſont ſur le (8) rivage l'amenent à bord.

Dans la mer de Phénicie, on prend des tortues ſans aucune difficulté, parcequ'en un certain tems de l'année elles viennent en très grand nombre dans le fleuve Eleuthere. La tortue n'a

(6) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 3.

(7) Je lis au texte avec le Pere Hardouin, & l'élite des manuſcrits, *tum adnatare, leviterque, ſingulis ternos*, au lieu de *tumque leviter capi, adnatare enim ſingulis ternos*; leçon introduite par les Editeurs.

(8) Je lis au texte *è terra* avec les mêmes manuſcrits & le Pere Hardouin, & non *ad terram* avec la plupart des Editeurs.

therum effusâ multitudine. Dentes non sunt testudini; sed rostri margines acuti, supernâ parte inferiorem claudente pyxidum modo. In mari conchyliis vivunt; tanta oris duritia, ut lapides comminuant: in terram egressæ, herbis. Pariunt ova, avium ovis similia, ad centena numero: eaque defossa extra aquas, & cooperta terrâ, ac pavita pectore & complanata, incubant noctibus. Educunt fœtus annuo spatio. Quidam oculis, spectandoque ova foveri ab iis putant: fœminam coitum fugere, donec mas festucam aliquam imponat aversæ. Troglodytæ cornigeras habent, ut in lyra, annexis cornibus latis, sed mobilibus, quorum in natando remigio se adjuvant: chelyon id vocatur, eximiæ testudinis, sed raræ; namque scopuli præacuti Chelonophagos terrent. Troglodytæ autem, ad quos adnatant, ut sacras adorant. Sunt & terrestres, quæ ob id in operibus cherſinæ vocantur, in Africæ desertis,

(9) Arist. Hist. Anim. livre 8, chapitre 3.

(10) Je lis au texte avec le Pere Hardouin & les meilleurs manuscrits *in terram egressa, herbis. Pariunt ova, &c.* & non pas, avec les Editeurs, *in terram egressa, in herbis pariunt ova.* La leçon manuscrite est, de plus, confirmée expressément par Aristote, Hist. Anim. l. 8, ch. 3.

(11) Aristote écrit la même chose, Hist. Anim. l. 5, chap. 28, tant de la tortue terrestre que de la tortue aquatique: sur quoi j'observerai que les Naturalistes modernes distinguent à divers caracteres, & sur-tout à la forme des pieds, la tortue de mer d'avec la tortue terrestre. Il paroît que Pline, qui n'en fait qu'une seule espece, qu'il suppose vivre tantôt à terre & tantôt dans la mer, ne connoissoit que l'espece terrestre, laquelle, en effet, ne differe point sensiblement de la tortue d'eau douce, si ce n'est par la queue, qui est plus grande chez celle-ci que chez celle de terre. Je dis que Pline n'a point connu la distinction qu'il y avoit à faire entre la tortue marine & la tortue terrestre ordinaire: en effet, il parle bien, un peu plus loin, des tortues terrestres de l'intérieur de l'Afrique, mais c'est pour en faire une espece toute différente de la tortue commune, considérée, soit comme vivant dans l'eau, soit comme vivant quelquefois sur terre.

(12) Les manuscrits portent *educunt*, & non pas *educant*, comme lisent la

point de dents; mais les bords de ſon muſeau ſont tranchants, & la partie inférieure eſt recouverte par la ſupérieure de la même maniere qu'une boîte l'eſt de ſon couvercle. Dans la mer, les tortues vivent (9) de poiſſons à coquilles; car elles ont la gueule ſi dure, qu'elles briſent les pierres mêmes. Quand elles vont à terre, elles vivent (10) d'herbes. Les œufs qu'elles pondent, quelquefois au nombre de cent, ſont ſemblables à ceux des oiſeaux. Elles vont les dépoſer (11) dans un creux qu'elles font hors de l'eau; &, après les avoir couverts de terre, qu'elles battent & applaniſſent avec leur poitrine, elles les couvent pendant la nuit. Les petits ſont un an ſans éclore (12). Quelques-uns croient qu'elles échauffent leurs œufs de leurs regards, & que la femelle fuit le mâle juſqu'à ce que celui-ci lui mette ſur le dos un fétu de je ne ſais quelle paille. Les Troglodytes ont des tortues à cornes, ſemblables à celles dont on fait des lyres. Ces cornes ſont larges, mais mobiles, & l'animal s'en aide comme de rames en nageant. L'écaille de ces ſortes de tortues ſe nomme khélyon. L'animal qui les porte eſt d'une très belle eſpece, mais fort rare, parceque les écueils pointus où il faut l'aller chercher, épouvantent les Khélonophages; & que d'autre part les Troglodytes, chez qui ces tortues abordent, les réverent comme ſacrées. Il y a auſſi des tortues terreſtres, & pour cette raiſon appellées (13) cherſines par ceux qui emploient leur écaille à divers ouvrages.

plupart des Editeurs. Cette leçon manuſcrite eſt encore confirmée par Ariſtote, qui dit expreſſément *ſequenti anno ova excluduntur*. A la vérité il ne parle, en cette occaſion, que de la tortue terreſtre. Cependant Plutarque, *De Solert. anim.* & Elien, Hiſt. Var. ch. 6, écrivent que la tortue marine ne couve ſes œufs que pendant quarante jours. N'y auroit-il pas ici quelque mal-entendu? Les Anciens n'auroient-ils pas confondu la geſtation de l'œuf avec l'incubation? On ſait que la tortue eſt d'un ſang très froid; ce qui ſuppoſe, de ſa part, une geſtation très longue: au lieu que l'œuf, une fois pondu, peut être ſollicité à éclore en aſſez peu de tems, moins par la chaleur de la tortue, que par celle de la terre & de l'air extérieur.

(13) Du mot Grec *kherſos*, la terre, ou plutôt de ce même mot Grec *kherſos*, qui, dans une autre acception, ſignifie déſert, ſolitude.

quâ parte maximè ſitientibus arenis ſqualent, roſcido, ut creditur, humore viventes. Neque aliud ibi animal provenit.

Quis primus teſtudines ſecare inſtituerit.

CAPUT II. TESTUDINUM putamina ſecare in laminas, lectoſque & repoſitoria his veſtire, Carvilius Pollio inſtituit, prodigi & ſagacis ad luxuriæ inſtrumenta ingenii.

Tegumenta aquatilium.

CAPUT 12. AQUATILIUM tegumenta plura ſunt. Alia corio & pilo integuntur, ut vituli & hippopotami. Alia corio tantùm, ut delphini: cortice, ut teſtudines: ſilicum duritiâ, ut oſtreæ & conchæ: cruſtis, ut locuſtæ: cruſtis & ſpinis, ut echini: ſquamis, ut piſces: aſperâ cute, ut ſquatina, quâ lignum & ebora poliuntur; molli, ut murenæ; alia nullâ, ut polypi.

(1) *Carvilius Pollio*; ainſi portent tous les manuſcrits, & quelques inſcriptions antiques. Les Editeurs liſent *Carbilius Pollio*. Il ſera de nouveau queſtion de lui au l. 33, où Pline le fait vivre avant l'âge de Sylla. Le Pere Hardouin obſerve que Bochard s'eſt trompé (*De Animal.* l. 4, ch. 8), lorſque d'après un paſſage de Pline, l. 16, mal entendu, il a compris que Catbilius ou Carvilius Pollion avoit vécu ſous Néron.

(2) C'eſt à quoi fait alluſion ce vers de l'Epigramme 67 du douzieme livre de Martial:

Gemmantes primâ fulgent teſtudine lecti.

(3) La langouſte ſe nomme en Grec, *karabos*, *grapſais*; en Flamand, *ſluercrabbe*; en Italien, *olagouſta*, *lanchrina*; en Anglois, *lobſter*; en Allemand, *heuſchrecken*; en Eſpagnol, *langoſta*; en Danois, *ſoe-krabbe*; en Slawon, *ſzarancza*.

(4) C'eſt l'ange ou angelot de mer,

On les trouve dans la partie la plus brûlante & la plus déſerte des ſolitudes ſableuſes de l'Afrique, où l'on croit qu'elles vivent uniquement de la roſée du ciel. Elles ſont les ſeuls animaux qu'on rencontre dans toute l'étendue de ces mêmes ſables.

Qui inventa l'art de diviſer en feuilles l'écaille de tortue.

CARVILIUS (1) Pollion, homme prodigue, & fort ingénieux en fait d'inventions de luxe, fut le premier qui imagina de couper en lames les écailles de tortues, & d'en revêtir les lits (2) & les buffets.

Des divers téguments des animaux aquatiques.

LES animaux aquatiques n'ont pas tous les mêmes téguments. Les uns ſont couverts de peau & de poil, comme le veau marin & l'hippopotame; les autres ſeulement de peau, comme le dauphin; d'autres de grandes écailles, comme les tortues; d'autres de coquilles auſſi dures que le caillou, comme les huîtres & les divers coquillages; d'autres de croûtes, comme les langouſtes (3); d'autres de croûtes & de piquants, comme les hériſſons; d'autres d'un tiſſu ou aſſemblage de petites écailles, comme les poiſſons ordinaires; d'autres d'une peau rude, comme la ſquatine (4), dont la dépouille ſert à polir le bois & l'ivoire; d'autres d'une peau molle, comme les murenes (5). Il en eſt même qui n'en ont point, comme les polypes (6).

---

en Anglois, *skate*; en Allemand, *meerskate*; en Flamand, *ſchœrhaye*; en Italien, *ſquadra*, *ſquaia*, *angelo*; en Eſpagnol, *lixa*; en Grec, *ῥίνη*.

(5) Nous traiterons des murenes au ch. 23.

(6) Nous traiterons des polypes au ch. 29.

De vitulo marino.

CAPUT 13. QUÆ pilo veſtiuntur, animal pariunt, ut priſtis, balæna, vitulus. Hic parit in terra : pecudum more ſecundas partus reddit. In initu canum modo cohæret : parit nonnunquam geminis plures : educat mammis fœtum. Non ante XII diem deducit in mare, ex eo ſubinde aſſuefaciens. Interficiuntur difficulter, niſi capite eliſo. Ipſis in ſono mugitus, unde nomen vituli. Accipiunt tamen diſciplinam, voceque pariter & viſu populum ſalutant : incondito fremitu, nomine vocati, reſpondent. Nullum animal graviore ſomno premitur. Pinnis quibus in mari utuntur, humi quoque vice pedum ſerpunt. Pelles eorum etiam detractas corpori, ſenſum æquorum retinere tradunt, ſemperque

(1) Cet axiome de phyſique eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 1, ch. 7, & l. 6, ch. 10.

(2) Le veau marin ou *phoca* de Pline, ou *phoké* d'Ariſtote. » Nous croyons, » dit M. de Buffon, vol. 11, que cet » animal eſt celui que les Allemands » appellent *rubbe* ou *sâll*, les Anglois » *ſoile*, les Suédois *ſiâl*, les Norwégiens *kaabe* ; & c'eſt certainement » le même que MM. de l'Académie » des Sciences ont indiqué ſous ce » même nom de veau marin, & dont » ils ont donné la figure & la deſcription, page 189, & planche XXVII » de la premiere partie de leurs Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des » Animaux. Enfin il nous paroît que » c'eſt encore le même dont de Laët a » donné la figure, & qu'il appelle » *chien marin* ou *phoque* «. Selon Adrien Junius, le phoque ſe nomme en Allemand *meerkalb* ; en Flamand, *zeehont* (c'eſt-à-dire le chien marin) ; en François, *robbe* ; en Eſpagnol, *lobo marino*, c'eſt-à-dire le loup marin.

(3) Au lieu de *hic parit in terram : pecudum more ſecundas partus reddit. In initu canum modo cohæret*, leçon autoriſée par les meilleurs manuſcrits, & confirmée par la comparaiſon du texte d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chapitre 11, la plupart des Editeurs antérieurs au Pere Hardouin liſoient, *Hic parit in terra pecudum more : ſecundo partus reddit initu. Canum modo*, &c. Au reſte conſultez ſur le régime du veau marin, outre Ariſtote, l. 6, ch. 11, Elien, Hiſt. Anim. l. 9, chapitre 9 ; Oppien, Halieutic. l. 1, v. 688, &c.

(4) Avant Pintianus, on liſoit au texte *nunquam* au lieu de *nonnunquam*. La néceſſité indiſpenſable de la correc-

Du veau marin.

CEUX d'entre les poiſſons qui ſont couverts de poils, ſont (1) vivipares, comme le priſte, la baleine, & le veau (2) marin. La femelle de ce dernier fait ſes petits à terre ; l'enfantement chez elle eſt ſuivi (3) d'un arriere-faix comme chez les quadrupedes. Après l'accouplement elle ſe trouve attachée de force au mâle, comme la chienne avec le chien. Il arrive (4) quelquefois qu'elle met bas plus de deux petits, qu'elle nourrit de ſes mamelles (5). Ce n'eſt qu'au douzieme jour qu'elle les conduit à la mer ; & il lui faut le même nombre de jours pour les accoutumer à cette mutation d'élément. On tue difficilement (6) les veaux marins, à moins de leur caſſer la tête. Ils ont une ſorte de mugiſſement, ce qui les a fait nommer veaux. Mais l'éducation cultivée dont ils ſont ſuſceptibles ſemble démentir cette appellation injurieuſe ; car on leur apprend à ſaluer les hommes (7) de l'œil & de la voix, & à connoître leur nom, auquel ils répondent par un certain frémiſſement confus. Aucun animal ne dort d'un plus profond (8) ſommeil. Les nageoires dont ils ſe ſervent dans la mer leur tiennent lieu de pieds pour ſe traîner ſur la terre. On dit que leurs peaux, lors même qu'on

---

tion introduite par ce Critique ſe voit dans ce paſſage d'Ariſtote, l. 6, chapitre 11 : *phoca parit ſingulos aut binos : cùm plurimum, ternos.*

(5) Confirmé par Ariſtote & Oppien, cités plus haut.

(6) Ariſtote, Hiſt Anim. l. 6, c. 11 ; Oppien, Halieut. l. 5, v. 391.

(7) Lopez de Gomara raconte que les veaux marins des Indes, nommés *manati*, ſont dreſſés à porter quinze hommes ſur leur dos, comme feroit un éléphant, & à répondre de la voix quand on les appelle. Aldrovandus, tome des poiſſons, livre des cétacées, p. 725, atteſte en avoir vu un à Boulogne qui répondoit de la voix au nom de chaque Prince Chrétien, & qui refuſoit de répondre au nom du grand Turc. Voyez auſſi Elien, Hiſt. Anim. l. 12, chapitre 56, & Diodore, Bibl. l. 3.

(8) Ceci eſt confirmé par Oppien, Halieutic. l. 1, v. 408, & par ce vers de Juvénal, Sat. 3, v. 238 :

Eripiunt ſomnum Druſo vitulique marini.

C'eſt auſſi à quoi fait alluſion ce vers de Virgile, Georgic. l. 4 :

Sternunt ſe ſomno diverſæ in littore phocæ.

æſtu maris recedente inhorreſcere : præterea dextræ pinnæ vim ſoporiferam ineſſe, ſomnoſque allicere ſubditam capiti.

Qui piſces animal pariant, & quot piſcium genera.

CAPUT 14. PILO carentium duo omnino animal pariunt, delphinus ac vipera. Piſcium ſunt ſpecies ſeptuaginta quatuor, præter cruſtis intecta, quæ ſunt triginta. De ſingulis aliàs dicemus. Nunc enim naturæ tractantur inſignium.

De nominibus & naturis multorum piſcium.

CAPUT 15. PRÆCIPUA magnitudine thynni. Invenimus talenta XV pependiſſe. Ejuſdem caudæ latitudinem duo cubita &

(9) Si cette merveilleuſe propriété des poils du veau marin étoit réelle, on ne pourroit guere l'expliquer qu'en ſuppoſant que la peau de cet animal, même après ſa mort, conſerve une ſorte de fermentation périodique, & dont le retour appartient à certaines heures réglées ; d'où il s'enſuivroit que la dépouille d'un veau marin, une fois obſervée ſous tel méridien connu, donneroit les *longitudes en mer*, ſous tel autre méridien qu'on la tranſportât. Une telle conſidération eſt trop importante pour nous permettre de rejetter ſans examen le fait en queſtion, ſous le ſimple prétexte qu'il a l'air d'une fable. Combien de faits phyſiques ont commencé par être vrais, & long-tems démontrés, avant de paroître vraiſemblables. Donnons du moins quelque attention à ce qu'atteſte Rondelet. Il dit avoir vérifié, & cela plus d'une fois, que la peau des veaux marins annonce les changements de tems, ſe hériſſant à l'approche du vent auſtral, & retombant tellement à l'approche du vent du nord, qu'il n'y paroît preſque plus de poil. Rondelet auroit-il confondu l'époque accidentelle de tel ou tel vent avec les époques conſtantes de la marée ? Il ſeroit bien à ſouhaiter que cela fût, pour l'utilité générale des navigateurs.

(10) M. de Buffon obſerve que la vipere n'eſt pas vraiment vivipare ; qu'elle produit d'abord des œufs ; que tout cela s'opere, à la vérité, dans le corps de la mere ; & qu'au lieu de jetter ces œufs au dehors, comme les autres animaux ovipares, elle les garde & les fait éclore en dedans.

(11) Tous les manuſcrits, toutes les éditions portent ce nombre LXXIV. Le Pere Hardouin conjecture qu'il faut lire CXLIV, fondé ſur un paſſage formel du livre 32, chap. 51, où Pline dit avoir compté cent ſoixante & quatorze eſpeces de poiſſons ; lequel nombre ne ſauroit ſe compléter qu'en li-

les

les a enlevées, conſervent une ſorte de ſympathie avec les flots, & que les poils de ces peaux continuent de ſe dreſſer dans le tems (9) du reflux; de plus, que leur nageoire droite a une vertu aſſoupiſſante; & que, placée ſous la tête, elle provoque au ſommeil.

Des animaux ſans poil, de leur maniere de mettre bas, & des différentes eſpeces de poiſſons.

ENTRE les animaux dénués de poil, deux ſeulement ſont vivipares, le dauphin & la vipere (10). Il y a ſoixante (11) & quatorze eſpeces de poiſſons, outre les cruſtacées, dont il y a trente eſpeces. Nous traiterons ailleurs de chacune en particulier, ne voulant parler préſentement que des principales.

Des noms & de la nature de pluſieurs poiſſons.

PARMI les poiſſons de la plus grande eſpece, il faut compter les thons (1). Il s'en eſt trouvé un qui peſoit quinze (2) talents,

---

ſant ici *ſpecies centum quadraginta quatuor:* ce qui, joint aux trente eſpeces de cruſtacées, donne le nombre total 174.

(1) Le thon, en Grec, *thynnos*; en Flamand, *tonyne*; en Italien, *ton, tonnina, tonno*; en Eſpagnol, *atun*; en Anglois, *tuny*; en Danois, *tantheye*; en Allemand, *thunnub* ſelon Calepin, *thunnus* ſelon d'autres Gloſſaires; *tonnenfiſch*, auſſi ſelon Calepin. Ce même Gloſſateur écrit que le thon ſe nomme en Hébreu *tannin*; d'où il s'enſuivroit, d'après ſon propre aveu, que la baleine & le thon auroient le même nom en Hébreu. Mais cela n'eſt point extraordinaire, puiſqu'il paroît, par cette phraſe même de Pline, que les thons étoient placés par les Anciens dans la claſſe des poiſſons de la plus grande eſpece.

(2) Ce qui fait le poids de 1800 livres, ſelon l'évaluation du talent Romain, qui peſoit cent vingt livres, ſelon Vitruve. Sur quoi conſultez Budée, l. 2, *De aſſe*, p. 57. Mais s'il ne s'agit ici que de talents Attiques de 60 livres de poids chacun, le thon en queſtion ne peſoit que 900 livres. Le Pere Hardouin ſe déclare pour cette derniere eſtimation. Il y a pour cette opinion un argument déciſif: c'eſt que ce fait eſt emprunté d'Ariſtote, qui certainement n'a point parlé de talents Romains. Voyez la note ſuivante.

palmum. Sunt & in quibuſdam amnibus haud minores: ſilurus in Nilo, eſox in Rheno, attilus in Pado, inertiâ pingueſcens, ad mille aliquando libras, catenato captus hamo, nec niſi boum jugis extractus: atqui hunc minimus piſcis, appellatus clupea, venam quamdam ejus in faucibus mirâ cupidine appetens, morſu exanimat. Silurus graſſatur ubicumque eſt, omne animal appetens, equos natantes ſæpè demergens. Præcipuè in Mœno Germaniæ amne protelis boum, & in Danubio marris extrahitur. Porculo marino ſimillimus & in Boryſthene memoratur: præcipua magnitudo, nullis oſſibus ſpiniſve interſitis, carne prædulci. In Gange Indiæ plataniſtas vocant, roſtro delphini & caudâ, magnitudine autem XV cubitorum. In eodem eſſe Statius Seboſus haud modico miraculo affert, vermes

(3) Ariſtote compte cinq coudées au lieu de deux: *Jam captus fuit vetulus thynnus, cujus pondus erat quindecim talentûm; caudæ diſtantia quinque cubitorum & palmi.*

(4) Paul Jove, dans ſon livre *De piſcibus Romanis*, & Hippolyte Salvien, *Hiſt. aquat. fol.* 244, ont cru que le ſilure étoit notre *eſturgeon* ou *étourgeon*. Le Pere Hardouin s'éleve contre cette opinion, & ſe figure que le ſilure, s'il exiſte ailleurs que dans le Nil, eſt l'*arcia* ou *hacchia* de Hongrie, repréſenté par Aldrovandus ſous le nom de *glanis*, d'après Geſner & Salvien, l. 4, *De piſcibus*, p. 469. Calepin nomme auſſi en Grec le ſilure γλανὶς. Selon Adrien Junius, le ſilure ſe nomme en Allemand *ſchaid* ou *weller*. Quoi qu'il en ſoit, le nom Grec du ſilure eſt *ſilouros*, comme on peut le voir chez Arhénée & chez Elien. Il ſe peut faire, & même il eſt aſſez vraiſemblable, que c'eſt le même que les Grecs nommoient plus anciennement *glanis*. Voici ce qu'en dit Guillaume » Morel: *Silurus*, certain poiſſon du » Nil, & qui ſe trouve auſſi en Allema- » gne, ayant de grands yeux, une fort » grande gueule, où il y a force dents. » Il dévore les petits chiens & au- » tres bêtes qu'il peut prendre ».

(5) L'*eſox* eſt le *ſaumon*, ſelon Du Cange; le *brochet*, ſelon le Pere Hardouin.

(6) Son nom moderne eſt *ladano* & *adello*, ſelon Salvien; *adilo*, ſelon Rondeler.

(7) Bochart a prétendu que *clupea* eſt le poiſſon que nous nommons *aloſe*, & qu'en Toſcane on nomme *chieppa*. Cette opinion n'eſt pas généralement reçue.

(8) Tous les manuſcrits portent *mari*. Le Pere Hardouin démontre qu'il faut lire *marris*, qui vient de

& dont la queue avoit deux (3) coudées & une palme de largeur. Quelques rivieres nourriſſent des poiſſons dont le volume n'eſt guere moindre; tels que le ſilure (4) du Nil, l'eſox (5) du Rhin, & l'attile (6) du Pô: ce dernier s'engraiſſe par l'inaction. Il s'en eſt trouvé un du poids de mille livres, que l'on prit au moyen d'un hameçon attaché à une chaîne; & il fallut pluſieurs paires de bœufs pour le tirer de l'eau. Cependant un très petit poiſſon nommé clupéa (7) tue ce grand animal en lui coupant avec ſes dents une certaine veine du goſier, dont il eſt très friand. Le ſilure fait des ravages par-tout où il ſe trouve; il attaque toutes ſortes d'animaux, juſqu'à faire noyer les chevaux quand ils nagent. C'eſt principalement dans le Mein, riviere de Germanie, & dans le Danube, qu'on pêche ce poiſſon. Les habitants du Mein emploient une paire de bœufs pour le tirer à terre, ceux du Danube emploient au même effet une ſorte (8) d'ancre. Le Boryſthene eſt pareillement célebre par la pêche d'un poiſſon parfaitement ſemblable au cochon (9) marin: ſa grandeur eſt remarquable; il n'a ni os ni arêtes. Sa chair eſt un manger très délicat. Les Indiens donnent le nom de plataniſte à un poiſſon de quinze coudées qui a le muſeau & la queue du dauphin. Statius Seboſus célebre une autre merveille du même fleuve: ce ſont des vers à deux ouies, qui ſont de couleur bleue, & qui ont ſix

marra, une ſorte d'ancre ou de crampon de fer. Auſſi ce poiſſon paroît-il être le même que Caſſiodore nomme *anchorago*, comme qui diroit le poiſſon qu'il faut tirer avec une ancre. Voyez la note ſuivante.

(3) Le Pere Hardouin conjecture que le poiſſon prodigieux dont parle ici Pline, & qu'il compare au cochon marin, eſt le même poiſſon que les Allemands nomment *huſon*, ſelon Alberr. En effet *huſon* paroît venir de ὗς, qui, en Grec, ſignifie un cochon. Et d'ailleurs tout ce qu'en dit Alberr ſemble conſpirer avec le récit de Pline: *Piſcis huſo vocatus, qui nullum omnino habet os, aut ſpinam, niſi in capite: & hîc piſcis abundat in Danubio & eſt magnus, habens roſtrum magnum, ſicut ſturio.* Le Pere Hardouin, d'après ce paſſage d'Alberr, pouſſant plus loin ſes recherches, conjecture, non ſans vraiſemblance, que ce poiſſon, qu'il faut tirer avec une ancre, eſt l'*anchorago* dont parle Caſſiodore, livre 12, epir. 4, dans cette phraſe: *Deſtinet carpam Danubius, à Rheno veniat anchorago enormis, &c.*

branchiis binis, ſex cubitorum, cæruleos, qui nomen à facie traxerunt. His tantas eſſe vires, ut elephantos ad potum venientes, mordicùs comprehensâ manu eorum, abſtrahant.

Thynni mares ſub ventre non habent pinnam. Intrant è magno mari Pontum verno tempore gregatim, nec alibi fœtificant. Cordyla appellantur partus, qui fœtas redeuntes in mare autumno comitantur: limoſæ vere, aut è luto pelamides incipiunt vocari; & cùm annuum exceſsêre tempus, thynni. Hi membratim cæſi, cervice & abdomine commendantur, atque clidio, recenti duntaxat, & tum quoque gravi ructu: cæterâ parte plenis pulpamentis ſale aſſervantur. Melandrya vocantur, cæſis quercûs aſſulis ſimillima. Viliſſima ex his, quæ caudæ proxima, quia pingui carent: probatiſſima, quæ faucibus: at in alio piſce circa caudam exercitatiſſima. Pelamides in apolectos particulatimque confectæ, in genera cybiorum diſpartiuntur.

Piſcium genus omne præcipuâ celeritate adoleſcit, maximè in Ponto. Cauſa, multitudo amnium dulces inferentium aquas. Amiam vocant, cujus incrementum ſingulis diebus intelligitur. Cum thynnis hæc & pelamides in Pontum ad dulciora pabula intrant gregatim cum ſuis quæque ducibus, & primi omnium ſcombri, quibus eſt in aquis ſulphureus color, extrà qui cæteris. Hiſpaniæ cetariis his replent, thynnis non commeantibus.

(10) Tel eſt le poiſſon *xiphias* ou *gladius* dont Arkheſtrate dit, chez Athénée, l. 7:

Tu xiphiæ, advectus Byzantia littora, pulpam
Accipe, quæ caudæ ſit proxima vertebra, &c.

(11) C'eſt un poiſſon nommé *byza* par ceux du lieu, ſelon Rondelet, l. 8, ch. 9.

(12) Le maquereau ſe nomme en Grec *ſcombros*; en Latin, *ſcombrus*; en Flamand, *macreel*, *mackereel*; en Italien, *ſcombro*, *lacerto*; en Eſpagnol, *caballo*, *el aleche peſce*; en Anglois & en Danois, *mackerel*.

coudées de longueur. Le nom de vers a été donné à ces poiſſons à cauſe de leur figure vermiculaire. Du reſte leur force eſt ſi prodigieuſe, ſelon ce même Auteur, que lorſque les éléphants viennent s'abreuver, ils les mordent à la trompe, & la maîtriſent au point de les entraîner dans le fleuve.

Les thons mâles n'ont point de nageoires ſous le ventre. Au printems ils entrent par troupes de la grande mer dans le Pont Euxin, & ne font point ailleurs leurs petits, auxquels on donne le nom de cordyles. Ceux-ci accompagnent leurs meres lorſqu'en automne elles reviennent dans la grande mer. Au printems ſuivant ils commencent à être appellés pélamides, parce qu'ils ſe cachent dans la boue; & quand ils ont plus d'un an, on les appelle thons. Parmi leurs membres, car on eſt dans l'uſage de les ſervir par tronçons, on eſtime particuliérement le cou, le ventre & le goſier, pourvu qu'on les mange frais; encore cauſent-ils alors des rapports incommodes. On ſale le reſte pour le mettre en réſerve. On appelle mélandryes les morceaux qui ont la figure de copeaux de chêne; mais on n'eſtime point les parties qui ſont proche de la queue, comme n'étant pas aſſez graſſes. Celles qui ſont près du goſier ſont les plus recherchées. Cependant il y a tel autre (10) poiſſon dont les mélandryes les plus goûtées ſont préciſément les plus voiſines de la queue. Quant aux pélamides, on les coupe en petits morceaux quarrés, que l'on garde après les avoir ſalés.

Toutes les eſpeces de poiſſons c oiſſent très promptement, mais ſur-tout les poiſſons du Pont Euxin. Cela provient du grand nombre de fleuves qui entrent dans cette mer, & qui y portent des eaux douces. On nomme amia (11) un poiſſon qui croît ſenſiblement chaque jour. Il entre par troupes dans le Pont Euxin avec les thons & leurs pélamides pour y chercher une nourriture plus douce. Chaque troupe a ſon chef. Les premiers de tous les poiſſons qui entrent dans l'Euxin ſont les maquereaux (12). Ceux ci, quand ils ſont dans l'eau, ont une couleur de ſoufre, & hors de l'eau, ils ont la couleur des autres poiſſons. Les réſer-

Sed in Pontum nulla intrat beſtia piſcibus malefica, præter vitulos & parvos delphinos. Thynni dextrâ ripâ intrant, exeunt lævâ. Id accidere exiſtimatur, quia dextro oculo plus cernunt, utroque naturâ hebete. Eſt in euripo Thracii Boſphori, quo Propontis Euxino jungitur, in ipſis Europam Aſiamque ſeparantis freti anguſtiis, ſaxum miri candoris, à vado ad ſumma perlucens, juxta Chalcedonem in latere Aſiæ. Hujus aſpectu repentè territi, ſemper adverſum Byzantii promontorium, ex ea cauſa appellatum Aurei cornûs, præcipiti petunt agmine. Itaque omnis captura Byzantii eſt, magna Chalcedonis penuria, mille paſſuum medii interfluentis euripi. Opperiuntur autem Aquilonis flatum, ut ſecundo fluctu exeant è Ponto : nec niſi intrantes portum Byzantium capiuntur. Brumâ non vagantur : ubicumque deprehenſi, uſque ad æquinoctium ibi hybernant. Iidem ſæpè navigia velis euntia comitantes, mirâ quâdam dulcedine per aliquot horarum ſpatia & paſſuum

(13) Ariſtote, Hiſt. Anim. [illegible], chap. 16; Plutarque, *De Solert. animal.* Elien, Hiſt. Anim. l. 9, ch. 42; Solin, ch. 12.

(14) Et ſur-tout le gauche. Voyez Athénée, l. 7, p. 301, d'après Ariſtote, & d'après Eſchyle, p. 303. Voyez auſſi, d'après ce même Eſchyle, Elien aux livre & chapitre cités dans la note précédente.

(15) L'élite des manuſcrits porte *Aurei cornûs*, & non *Auri cornu*, comme liſent les Editeurs. La *corne d'or* eſt ici une expreſſion figurée & mythologique, ſynonyme de *corne d'abondance*. J'ai préféré cette derniere façon de traduire, comme plus conforme à nos uſages. Au reſte cette dénomination de *corne d'or* appartenoit au golfe, & non proprement au cap en queſtion, comme l'obſerve le Pere Hardouin, d'après Strabon, l. 7.

(16) C'eſt pourquoi les Calcédoniens, ſelon Strabon, l. 7, étoient traités d'aveugles; car il falloit l'être, diſoit-on, pour choiſir de deux rivages auſſi voiſins celui où la pêche étoit ſi pauvre, au mépris de celui où la pêche étoit ſi riche. Cependant le P. Hardouin obſerve que le rivage de Calcédoine a donné ſon nom au pélamide ou jeune thon, ſurnommé *Chalcedonia*, qu'Aulugelle, l. 7, ch. 16, met parmi les mets les plus exquis.

(17) Hermolaüs Barbarus ſubſtitue ici au texte D *paſſ.* au lieu de M *paſſ.*

voirs d'Eſpagne en ſont remplis dans les années où les thons ne donnent pas.

Il n'entre dans le Pont Euxin aucun animal nuiſible aux poiſſons, excepté les veaux marins & les petits dauphins. Les thons entrent par la rive (13) droite, & ſortent par la gauche. On croit que cela vient de ce qu'ils voient mieux de l'œil droit; car ils les ont tous les deux (14) naturellement foibles. Il y a dans le Boſphore de Thrace, qui joint la Propontide avec le Pont Euxin, & dans l'endroit même où ce détroit, qui ſépare l'Europe de l'Aſie, eſt le plus reſſerré, un rocher d'une blancheur éclatante qui ſe fait voir clairement du fond de la mer juſqu'à ſa ſurface. Il eſt ſitué près de Calcédoine, du côté de l'Aſie. Les thons, frappés d'une terreur ſoudaine à la vue de ce rocher, ne manquent jamais de ſe jetter en foule, & avec précipitation, vers le promontoire de Byzance, qui eſt à l'oppoſite, & qu'on appelle, pour cette raiſon, le promontoire de la Corne (15) d'abondance. C'eſt ainſi que toute la pêche du thon ſe fait à Byzance, tandis qu'on n'en prend pas un ſeul à Calcédoine (16), quoiqu'il n'y ait entre ces deux villes que la largeur du détroit, c'eſt-à-dire un mille (17). Les thons, pour ſortir aiſément du Pont Euxin, attendent que l'Aquilon ſouffle: auſſi ne les prend-t-on que lorſqu'ils ſont entrés dans le port de Byzance. A dater de l'époque brumale (18), ils ne cheminent plus; & en quelque endroit qu'ils ſe trouvent alors, ils y paſſent l'hiver juſqu'à l'équinoxe. On les voit ſouvent accompagner les navires qui vont à la voile; & ce n'eſt pas un médiocre plaiſir de les conſidérer de deſſus la pouppe pendant pluſieurs heures, & dans une traite de pluſieurs milles, ſans qu'ils

contre la foi des manuſcrits. Cette correction n'eſt pas même ſuffiſamment juſtifiée par ſon motif. Elle s'appuie ſur ce qu'au livre 5, chapitre dernier, Pline fait de cinq cents pas la moindre largeur du détroit. Mais il s'agit moins ici du détroit, pris dans ſa moindre largeur, que de la largeur réelle du détroit, priſe entre le rivage de Calcédoine & le point du rivage directement oppoſé.

(18) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chap. 16; Elien, Hiſt. Anim. l. 9; Plutarque, *De Solert. animal. &c.*

millia à gubernaculis ſpectantur, ne tridente quidem in eos ſæpiùs jacto territi. Quidam eos qui hoc è thynnis faciant, pompilos vocant. Multi in Propontide æſtivant, Pontum non intrant. Item ſoleæ, cùm rhombi intrent: nec ſepia eſt, cùm loligo reperiatur. Saxatilium, turdus & merula deſunt; ſicut conchylia, cùm oſtreæ abundent. Omnia autem hybernant in Ægæo. Intrantium Pontum ſoli non remeant trichiæ. Græcis enim in pleriſque nominibus uti par erit, quando aliis atque aliis eoſdem diverſi appellavêre tractus. Sed hi ſoli Iſtrum amnem ſubeunt, ex eo ſubterraneis ejus venis in Adriaticum mare defluunt: itaque & illìc deſcendentes, nec unquam ſubeuntes è mari, viſuntur. Thynnorum captura eſt à Vergiliarum exortu ad Arcturi occa-

(19) Cette dénomination n'eſt pas préciſément la même chez Elien, qui donne à ces poiſſons le nom de *pomphyles* ou *pomphiles*, πομφίλαι, comme lit le Pere Hardouin, ou πομφίλαις, comme liſent, chez le même Elien, les Gloſſateurs. Tenons-nous-en à la leçon *pompilos* ſuivie par Pline; elle a ſa racine dans le mot Grec πομπὴ, *comitatus*, cortége. Cette dénomination de pompiles ou poiſſons de cortege, convient parfaitement à ces jeunes thons qui ſuivent & accompagnent les vaiſſeaux. Conſultez, ſur le poiſſon pompile, ou pomphyle, Elien, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 15.

(20) La ſole, en Grec, βόγλωσσος, σανδάλιον; en Latin, *ſolea*, *lingulaca*; en Allemand, *zung*, *zunglin*; en Flamand, *tonghe*; en Italien, *ſuola*, *ſoglioſa*; *lingueata* à Rome; *sfoia* à Veniſe; en Eſpagnol, *lenguado*; en Anglois, *ſole*; en Danois, *tunge*; en Slawon, *certa*.

(21) Le turbot, en Grec, ῥόμβος; en Flamand, *tarbot*; en Italien, *rombò*; en Eſpagnol, *rodanallo peſcado*; en Anglois, *turbot*; en Danois, *piigvare*, *trindbotte*.

(22) Le calemar, en Grec, *teuthis*; en Latin, *loligo*; en Allemand, *dentenfiſch*; en Flamand, *zeecatte*; en Eſpagnol, *calamar*; en Italien, *calamaia*; à Veniſe, *calamaro*; en ancien François, *caſſeron*.

(23) La ſeche, en Grec σηπία & σηπιὰς; en Allemand, *blackfiſch*, *meerſpinne*; en Flamand, *ſpaenſche*; en Italien, *ſopi*; en Eſpagnol, *xibia*; en Anglois, *cuttel*, *cuttle*; en Danois, *ſoe-mige*.

(24) La dénomination de ſaxatiles, d'ailleurs aſſez intelligible, nous eſt clairement expliquée par Columelle, l. 8, c. 16: *Rurſus optimè ſaxoſum mare nominis ſui piſces nutrit, qui ſcilicet in petris ſtabulentur, ſaxatiles dicti*

paroiſſent

paroiſſent s'épouvanter même du trident qu'on leur lance à plus d'une repriſe. Quelques-uns donnent le nom de pompiles (19) aux thons qui ſuivent ainſi les vaiſſeaux. Il y a beaucoup de poiſſons qui hivernent dans la Propontide, & qui n'entrent point dans l'Euxin. C'eſt ce que font les ſoles (20), au lieu que les turbots (21) y entrent. Le calmar (22) s'y rencontre auſſi; mais on n'y trouve aucune ſeche (23). Entre les poiſſons (24) ſaxatiles, le tourd (25) & le merle ne s'y trouvent point, non plus que les poiſſons à coquilles, au lieu que les huîtres y abondent. Tous ces poiſſons hivernent dans la mer Egée. De tous ceux qui entrent dans l'Euxin, les trikhies (25*) ſont les ſeuls qu'on n'en voit jamais ſortir; ſur quoi nous prions le Lecteur de trouver bon que nous préférions d'employer, la plupart du tems, des noms Grecs, pour ne point tomber dans la confuſion qui réſulteroit des nomenclatures diverſes propres à chaque contrée particuliere. Les trikhies ſont auſſi les ſeuls qui entrent dans l'Iſter. De là ils ſe rendent dans la mer Adriatique par des conduits ſouterrains, & jamais on ne les a vu non plus ſortir de cette autre mer. La pêche du thon ſe fait depuis le lever (26) des Pléiades

ſunt, ut merula, turdique, nec minùs melanuri.

(25) Les Romains le nomment encore aujourd'hui *tordo*, ſelon Salvien. C'eſt notre *vieille*, ſelon Rondelet: au moins eſt-ce ainſi que M. Valmont de Bomare lit ce mot. Le P. Hardouin lit *vielle*, & non pas *vieille*: en effet, *vieille* eſt le nom d'une ſorte de morue, au lieu qu'il s'agit ici d'un ſaxatile. A l'égard du poiſſon merle, c'eſt le *coſtuphos* des Grecs, le *merlo* des Romains modernes, &c.

(25*) Les trikhies, en Grec τριχίαι, τριχίδες, τρίγαι & τριγγαι. Ces dénominations indiquent un poiſſon velu. Auſſi les trikhies ſont ainſi nommés, ſelon le Commentateur d'Ariſtophane (Akharn.), de ce que leurs épines ſont auſſi déliées que du poil. Quelques interpretes font de ce poiſſon l'aloſe; d'autres la ſardine. La premiere interprétation eſt recevable; mais la ſeconde ne ſauroit l'être, d'autant que la ſardine ne remonte point de la mer dans les fleuves, comme fait l'aloſe.

(26) A l'entrée de l'été, le quarante-huitieme jour après l'équinoxe du printems. Voyez Pline, l. 18, ch. 25, où le Lecteur trouvera, au ſujet du lever de diverſes conſtellations, une note curieuſe que M. de la Lande a bien voulu nous communiquer.

ſum : reliquo tempore hyberno latent in gurgitibus imis, niſi tepore aliquo evocati, aut pleniluniis. Pingueſcunt & in tantum, ut dehiſcant. Vita longiſſima his biennio.

Animal eſt parvum, ſcorpionis effigie, aranei magnitudine. Hoc ſe, & thynno, & ei qui gladius vocatur, crebrò delphini magnitudinem excedenti, ſub pinna affigit aculeo : tantoque infeſtat dolore, ut in naves ſæpenumerò exſiliant. Quod & aliàs faciunt aliorum vim timentes, mugiles maximè, tam præcipuæ velocitatis, ut tranſverſa navigia interim ſuperjactent.

De auguriis & diverſitate piſcium.

CAPUT 16. SUNT & in hac parte naturæ auguria, ſunt & piſcibus præſcita. Siculo bello, ambulante in littore Auguſto, piſcis è mari ad pedes ejus exſiliit : quo argumento vates reſpondêre, Neptunum patrem adoptante tum ſibi Sex. Pompeio (tanta erat navalis rei gloria), ſub pedibus Cæſaris futuros qui maria tempore illo tenerent.

(27) Au coucher veſpertinal de cette étoile, ſelon le Pere Hardouin, d'après ce paſſage d'Ariſtote, *μέχρι Αρκτούρου δύσεως τὸ ἑσπέριον, ad extremum Arcturi occaſum.* Ce coucher veſpertinal de l'Arcture tombe, ſelon Pline, liv. 18, ch. 26, le quatrieme jour des nones de Novembre.

(28) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, ch. 16.

(29) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, l. 8, ch. 25 ; par Oppien, Halieut. l. 2, v. 506 ; par Athénée, l. 7, p. 302. Ce petit animal eſt nommé en Latin *aſilus*, en Grec οἶστρος. Rondelet, dans ſon livre des inſectes, chap. 8, le dépeint d'après nature, & pour l'avoir vu.

(30) C'eſt-à-dire l'épée ; en Grec, *xiphias* ; en Latin, *gladius* ; en Italien, à Rome, *peſce ſpada* ; à Genes, *empe-rador* ; en Anglois, *ſword-fiſh* ; en en Allemand, *ſchwerdt-fiſch* ; en Flamand, *ſchweerd-viſch*. Adrien Junius obſerve que les Grecs, outre le nom de *xiphias*, lui donnoient ceux de γαλεώτης & de ξίφος. Guillaume Morel dit que ce poiſſon eſt nommé *peſce ſpada* à Marſeille, c'eſt-à-dire comme à Rome.

(31) Nous traiterons des mulets au chap. 17.

(1) *Pridie quàm Sicilienſem pugnam.*

juſqu'au coucher (27) de l'étoile Arcture. Le reſte de l'hiver ils ſe tiennent cachés au fond des gouffres, ſi ce n'eſt lorſqu'un tems doux ou la pleine lune les invite à s'en éloigner. Ils deviennent quelquefois ſi gras (28), qu'ils ſe fendent. Ils vivent tout au plus deux ans.

Il y a un petit (29) animal de la figure d'un ſcorpion, & de la groſſeur d'une araignée; il s'attache au thon ſous une de ſes nageoires, ainſi qu'au poiſſon nommé xiphias (30), qui eſt ſouvent plus gros que le dauphin. C'eſt ce petit animal qui, les perçant de ſa pointe, leur cauſe une ſi vive douleur, qu'il les contraint de ſe jetter dans les vaiſſeaux, comme on en a nombre d'exemples. C'eſt auſſi là leur reſſource lorſqu'ils ſont pourſuivis de près par les animaux qu'ils redoutent; & c'eſt ſur-tout ce qui arrive aux mulets (31), dont la légéreté eſt ſi grande, qu'ils ſautent quelquefois par-deſſus les navires.

Des diverſes eſpeces de poiſſons, & des augures qu'on en tire.

Les poiſſons fourniſſent auſſi des augures: on ſurprend chez eux une préſcience de l'avenir. Auguſte ſe promenant (1) ſur le rivage pendant la guerre de Sicile, un poiſſon s'élança hors de la mer, & vint tomber à ſes pieds: ce qui marquoit, ſelon la réponſe (2) des Devins, que ceux qui étoient alors les maîtres de la mer ſeroient aſſujettis par Céſar. Or, dans ce même tems, Sextus Pompée avoit acquis tant de renommée par ſes victoires navales, qu'il ſe donnoit pour fils (3) de Neptune.

claſſe committeret, deambulanti in littore, piſcis è mari exſiluit, & ad pedes jacuit. Suétone, vie d'Auguſte, chapitre 96.

(2) La plupart des Editeurs liſent ici au texte: *quo argumento vates ſpondere, Neptunum patrem, adoptato tum ſibi Sexto Pompeio, &c.* au lieu de *quo argumento vates reſpondêre, Neptunum patrem adoptante tum ſibi Sexto Pompeio*, comme porte l'élite des manuſcrits.

(3) Cet acte de vanité de Sextus Pompée eſt atteſté par Appien, Guerres civiles, l. 5, en deux endroits; ainſi que par une médaille antique, repréſentant la tête de Sextus Pompée, avec un dauphin & un trident;

Piſcium fœminæ majores quàm mares. In quodam genere omnino non ſunt mares, ſicut in erythinis & chanis. Omnes enim ovis gravidæ capiuntur. Vagantur gregatim ferè cujuſque generis ſquamoſi. Capiuntur ante ſolis ortum: tum maximè piſcium fallitur viſus. Noctibus quies: & illuſtribus æquè quàm die cernunt. Aiunt & ſi teratur gurges, intereſſe capturæ; itaque plures ſecundo tractu capi quàm primo. Guſtu olei maximè, dein modicis imbribus gaudent aluntur que. Quippe & arundines, quamvis in palude prognatæ, non tamen ſine imbre adoleſcunt: & aliàs ubicumque piſces in eadam aqua aſſidui, ſi non affluat, exanimantur.

Prægelidam hyemen omnes ſentiunt, ſed maximè qui lapidem in capite habere exiſtimantur, ut lupi, chromes, ſciænæ, pagri. Cùm aſperæ hyemes fuêre, multi cæci capiuntur. Itaque his menſibus jacent ſpeluncis conditi, ſicut in terreſtrium genere retulimus. Maximè hippurus &

---

cette médaille ayant pour épigraphe, NEPTUNI, c'eſt-à-dire, en ſtyle d'inſcription, *Neptuni filius.* Conſultez, ſur ce monument numiſmatique, le Commentaire du Pere Hardouin.

(4) C'eſt la déciſion d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 25.

(5) Le rouget, en Italien, *phragolino, phrangolino*; en Eſpagnol, *pagel*; en Anglois, *rochet-fish*; en Danois, *rodfisk vur*; en Slawon, *plocica, plot a*: mais il eſt à obſerver que les nomenclatures Slawones confondent l'able avec le rouget.

(6) C'eſt le *ferran* des Marſeillois, ſelon Aldrovandus & Salvianus.

(7) Je lis, avec l'élite des manuſcrits, *noctibus quies: & illuſtribus, &c.* & non pas *noctibus quidem illuſtribus* avec la plupart des Editeurs.

(8) Au lieu de *dein modicis imbribus gaudent*, Dalecampius & un autre Critique, d'après un paſſage d'Ariſtote mal entendu, ont cru devoir lire *de immodicis imbribus gaudent.* Mais le Pere Hardouin démontre leur erreur en leur oppoſant Ariſtote même, qui dit expreſſément que par les grandes pluies il meurt une grande quantité de ces mêmes poiſſons à écailles.

(9) Les roſeaux ne ſont pas la ſeule plante de cette complexion. On a remarqué qu'il y a quantité d'arbriſſeaux qui veulent être arroſés par les feuilles, & dont il ne ſuffit point de mouiller les racines. Au reſte ce que

Parmi les poiſſons, les femelles ſont plus (4) groſſes que les mâles. Dans certaines eſpeces il n'y a abſolument que des femelles, comme parmi les rougets (5) & les chanes (6); en effet, tous ceux que l'on prend ſe trouvent remplis d'œufs. Preſque tous les poiſſons à écailles marchent par troupes. On les prend avant le lever du ſoleil; car c'eſt principalement alors que les poiſſons voient le moins. Ils ſe repoſent (7) pendant la nuit; & quand elle eſt claire, ils diſtinguent les objets auſſi bien que de jour. On dit qu'il eſt de l'intérêt des pêcheurs de remuer le fond de l'eau, & que, par ce moyen, on fait une plus groſſe priſe du ſecond coup de filet que du premier. Les poiſſons aiment ſinguliérement le goût de l'huile. Ils aiment auſſi (8) les pluies modérées; & elles les font croître. Les roſeaux (9) mêmes, quoique nés dans les marais, ont beſoin de pluie pour leur accroiſſement. Lorſque les poiſſons demeurent long-tems dans la même eau, ils y meurent, ſi c'eſt une eau dormante.

Tous les poiſſons reſſentent la rigueur de l'hiver, mais principalement ceux qui paſſent pour avoir une pierre dans la tête, comme les loups (10) aquatiques, les cromis (11), les ombres (12), les pagres (13). Lorſque l'hiver a été rude, on en prend beaucoup d'aveugles (13*). Auſſi pendant cette ſaiſon ſe tiennent-ils cachés (14) dans des cavernes, à l'exemple de certains animaux terreſtres dont nous avons parlé précédemment (15). Ceux dont on prend

Pline dit ici des roſeaux eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. liv. 8, c. 25.

(10) Le loup aquatique, en Grec λύκος, ποιὸς-ἰχθὺς, λάβραξ; en Flamand, *zeeſnoeck*; en François, *loup*, *bar*, *lubin*; en Italien, *lupaccio*, *ſpigola*, *varolo*; en Eſpagnol, *ſollo*.

(11) Rondelet, livre 5, ch. 21, ſoupçonne que le κρωμὶς des Grecs eſt le *caſtagno* des Génois.

(12) Nous appellons ce poiſſon *le maigre*: on l'appelle *ombrina* à Rome. C'eſt l'*ombelle* de Xénocrate chez Oribaſius, l. 5, ch. 15. Conſultez Columelle, l. 8, ch. 16; & Rondelet, l. 5, c. 9; ainſi que Salvien, fol. 115.

(13) C'eſt le nom qu'a ce poiſſon dans toute la Gauſe Narbonnoiſe, ſelon Rondelet, l. 5, ch. 15.

(13*) Ariſtote, l. 8, ch. 25.

(14) Tout ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chap. 20, juſqu'à ces mots du texte, *Fluviatilium ſilurus*, &c.

(15) Au livre précédent, en parlant des ours, & des rats Pontiques.

coracynus hyeme non capti, præterquàm ſtatis diebus paucis, & iiſdem ſemper; muræna & orphus, conger, percæ, & ſaxatiles omnes. Terrâ quidem, hoc eſt, vado maris excavato, condi per hyemes torpedinem, pſettam, ſoleamque tradunt.

Quidam rurſus æſtûs impatientiâ, mediis fervoribus LX diebus latent, ut glaucus, aſelli, auratæ. Fluviatilium ſilurus caniculæ exortu ſideratur, & aliàs ſemper fulgure ſopitur.

(16) J'ai retourné la dénomination Grecque *hippouros* en celle d'*our'hippe* pour mieux donner à connoître au premier coup d'œil la véritable étymologie de ce mot mixte, compoſé de *ouros*, queue, & de *hippos*, cheval, & qui par conſéquent ſignifie queue de cheval. C'eſt le *lampugo* des Eſpagnols, ſelon Rondelet. Nous ne connoiſſons point ce poiſſon en France.

(17) *Corp* & *corbeau* dans la Gaule Narbonnoiſe, ſelon Rondelet, l. 5, ch. 8. C'eſt le *peſce corvo* des Romains modernes. On en reparlera au chapitre 18.

(18) Nous traiterons des murenes & lamproies au chap. 23.

(19) Ce même poiſſon eſt appellé ὀρφὼς par Athénée, l. 7. Le livre phyſico-médicinal intitulé *Kiranidum Kirani*, en fait mention en ces termes: *Orphus, piſcis marinus comeſtibilis.* Gaza traduit ὀρφὸς par *cernua piſcis.*

(20) Le congre, en Grec, κογχρος; en Allemand, *conger*, *congerle*; en Flamand, *congerael*; en Italien, *broncho*; en Eſpagnol, *congrio*; en Anglois, *counger*; en Danois, *hav-aal*, *gaar-aal.*

(21) La perche de mer, qu'il ne faut pas confondre avec la perche de riviere, eſt inconnue aux Nomenclateurs.

(22) La torpille, en Grec, νάρκη; en Italien, *ochiarella*, *torpedine*, *tremoriſe*; en Eſpagnol, *hugia*; à Marſeille, *dormiliouſe*, ſelon Adrien Junius; en Anglois, *cramp-fish*; en Danois, *krampe-fisk.* M. de Réaumur a parfaitement expliqué, par l'organiſation de la torpille, l'engourdiſſement qu'elle cauſe aux perſonnes qui la touchent. Conſultez l'article *Torpille* chez M. Valmont de Bomare.

(23) Athénée, l. 7, écrit que le *pſêtta* d'Ariſtote eſt le *rhombus* des Latins: or le *rhombus* eſt notre turbot. Nous en avons parlé plus haut, ainſi que de la ſole.

(24) Ceci eſt emprunté du chap. 20 du huitieme livre de l'Hiſtoire Animale d'Ariſtote, qui pourtant paroît n'attribuer particuliérement qu'au glauque cette retraite de ſoixante jours. Et quant à l'ânon marin & à la dorade, il dit en général qu'ils ſe cachent pendant l'été, comme fait auſſi le glauque.

(25) Le Pere Hardouin en fait le *lechia* des Romains modernes. Xénocrate, chez Oribaſius, l. 2, ch. 5, dit que le glauque eſt en tout ſemblable

le moins en hiver, ſont principalement l'ourhippe (16), ou queue de cheval, le corbeau (17) aquatique, la murene (18), l'orphe (19), le congre (20), la perche marine (21), & tous les ſaxatiles. Encore l'ourhippe & le corbeau ne ſe prennent-ils que pendant très peu de jours, qui ſont toujours les mêmes. On dit que la torpille (22), le turbot (23) & la ſole ſe cachent en hiver dans des creux qu'ils font dans le lit de la mer.

Quelques-uns au contraire ne peuvent ſupporter la chaleur, & ſe tiennent cachés ſoixante jours (24), pendant les ardeurs de l'été, comme le glauque, (25) l'ânon (26), la dorade (27). Entre les poiſſons de riviere, le ſilure reſſent l'impreſſion de la canicule à ſon lever : ajoutez qu'en toute ſaiſon le tonnerre l'aſſoupit. On attribue la même complexion aux carpes (28), &

---

au loup marin. Conſultez Athénée, l. 7 ; Rondelet, l. 8, ch. 16 ; mais ce dernier s'abandonne à pluſieurs conjectures peu certaines.

(26) *Aſellus* eſt un nom générique propre à differentes ſortes de poiſſons qui ont entre eux certain rapport. Adrien Junius reconnoît trois ſortes d'aſellus.

1°. *Aſellus* proprement dit, en Grec, ὄνος, ὀνίσκος, βάλαχος, κιλλαρος ; en Allemand, *bolch* ; en Flamand, *cabeliau, bollick, graeutken, gulleken* ; en François, *merlu* & *merluche* ; à Rome, *merluzo* ; à Genes, *naſello* ; en Anglois, *kodde, kodde-fish.*

2°. *Aſellus minor*, Plinio dictus *kallarias* ; en Grec, ὀνίσκος, καλλαρίας ; en Flamand, *ſchelviſch* ; en François, *aigrefin* ; en Anglois, *hadok.*

3°. *Aſellus mollis.* Argenteo ſplendore, aſellorum è genere molliſſimus omnium. En Grec, ὀνίσκος, ἀργυρῖνος ; en Allemand, *witling* ; en Flamand, *wyttinck* ; en Anglois, *whyting.*

Enſuite il diſtingue deux ſortes d'*aſellus* de commerce ; ſavoir :

1°. *Aſellus arefactus*, qui eſt le *ſtockfiſch*, dénomination adoptée dans preſque tous les idiômes modernes.

2°. *Aſellus ſalitus*, en Grec, ὀνίσκος, τεταριχευμένος ; en Allemand, *lachs* ; en Flamand, *abberdaen* ; en Anglois, *habberdyne* ; en François, *morue ſalée, labordean*, &c.

(27) La dorade, en Grec, χρυσόφρυς, ἰωνίσκος ; en Flamand, *zeebraeſem* ; en François, *brame de mer* ; en Italien, *orata* ; en Eſpagnol, *dorade* ; en Anglois, *gilcheade* ; en Danois, *pret*, en Slawon, *iazdz.* A l'égard du *ſilure*, on en a traité plus haut.

(28) *Cyprinus*, en Grec κυπρῖνος, le poiſſon de Cypris, c'eſt la carpe. La carpe, dis-je, me paroît être ce poiſſon inconnu aux plus ſavants Critiques, ſous la figure duquel Vénus paſſoit pour s'être déguiſée en Egypte pendant la guerre des Titans ; déguiſement auquel Ovide fait alluſion dans

Hoc & in mari accidere cyprino putant. Et alioquin totum mare ſentit exortum ejus ſideris, quod maximè in Boſphoro apparet. Alga enim & piſces ſuperferuntur, omniaque ab imo verſa.

De mugili & aliis piſcibus, & quod non iidem ubique placeant.

CAPUT 17. MUGILUM natura ridetur, in metu capite abſcondito, totos ſe occultari credentium. Iiſdem tamen tanta ſalacitas, ut in Phœnice & Narbonenſi provincia, coitûs tempore, è vivariis marem lineâ longinquâ per os ad branchias religatâ emiſſum in mare, eâdemque lineâ retractum, fœminæ ſequantur ad littus, rurſuſque fœminam mares partûs tempore.

Apud antiquos piſcium nobiliſſimus habitus acipenſer, unus omnium ſquamis ad os verſis, contra quam in nando meant, nullo in honore eſt: quod quidem miror, cùm ſit rarus inventu. Quidam eum elopem vocant.

ce vers des Métamorphoſes :

Piſce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis.

La carpe paſſe, en médecine, ſelon M. de Bomare, pour être contraire aux goutteux. C'eſt, je penſe, un préjugé qui prend ſa ſource dans cette ancienne tradition mythologique de Vénus métamorphoſée en carpe, Bacchus & Vénus étant généralement regardés comme le pere & la mere de la goutte. La carpe ſe nomme en Allemand *karpfer*, *karfel*; en Flamand, *kerper*; en Italien, *carpana*, *rama*, *bulbaro*; en Anglois & en Danois, *carpe*. Caſſiodore eſt le plus ancien Ecrivain chez qui le mot Latin *carpa* ſe trouve.

(1) Le mullet ou mulet aquatique, en Grec, *keſtreus*, *gomphos*; en Latin, *mugil*, *capito*; en Allemand, *groſzkopff*; en Hollandois, *harder*; à Veniſe, *clevalo*; à Rome, *cefalo*; en Anglois, *mullet*, &c. Adrien Junius obſerve que le *khelôn* d'Ariſtote, le *myxôn* des autres Grecs, le *labeo* des Latins, & le *labrus* d'Ovide, ſont des ſortes de mulets. Il ajoute que c'eſt une erreur groſſiere de confondre ce poiſſon avec le *ſchelviſch* des Flamands. Le Pere Hardouin écrit que le *mugil* eſt appellé *cabot* par ceux de Narbonne: c'eſt la traduction du mot Latin *capito*.

(2) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, c. 4.

(3) L'acipenſer eſt pris pour l'eſturgeon par Rondelet; ce que blâme formême

même à celles de mer. Au reſte la mer entiere reſſent l'impreſſion de la canicule au lever de cet aſtre, & ſur-tout la mer du Boſphore; car dans cette époque l'algue & les poiſſons ſe trouvent renvoyés pêle-mêle à la ſurface des flots, tant la mer alors eſt bouleverſée de fond en comble.

Des mulets aquatiques & autres poiſſons qui n'ont pas par-tout la même vogue.

Le naturel des mulets (1) aquatiques a quelque choſe de riſible, en ce qu'ayant peur, ils ſe cachent la tête, ſe croyant par-là entiérement cachés. Ils ſont, en outre, ſi lubriques (2) que dans la Phénicie & la province Narbonnoiſe, dans le tems du frai, lorſqu'on lâche d'un vivier dans la mer un mulet aquatique mâle, attaché à une longue ligne qui paſſe de la gueule aux ouies, & qu'on le retire enſuite avec la même ligne, les femelles le ſuivent juſqu'au rivage. Les mâles réciproquement ſuivront de la même maniere une femelle dans le tems du frai.

L'acipenſer (3) a été regardé par les Anciens comme le poiſſon de la plus noble eſpece. C'eſt le ſeul dont les écailles ſoient tournées vers la tête, tandis que tous les autres les ont tournées vers la queue. Aujourd'hui on n'en fait plus aucun cas; ce qui m'étonne, car il ne ſe trouve que très rarement. Quelques-uns lui donnent le nom d'élops (4).

---

tement le Pere Hardouin: mais ce dernier paroît avoir négligé de lire la petite diſſertation que fait à ce ſujet Adrien Junius, où il établit que la poſition non inverſe des écailles de l'eſturgeon ne prouve nullement que l'eſturgeon ne ſoit pas l'acipenſer des Anciens, puiſqu'il eſt plus que probable, de l'aveu même de Pline, qu'ils ont confondu l'acipenſer avec l'élops. Or, comme l'obſerve Adrien Junius, Ovide diſtingue formellement ces deux poiſſons l'un de l'autre, en ſorte qu'il y a grande apparence que l'élops ſeul a les écailles rétrogrades de la queue à la tête, & qu'ainſi il ſeroit abuſif de chercher ce caractere dans l'eſturgeon, celui-ci n'étant point l'*élops*, mais l'acipenſer. Au reſte c'eſt chez ces deux Savants qu'il faut examiner les raiſons dont ils s'appuient.

(4) Voyez la note précédente. Au

Poſtea præcipuam auctoritatem fuiſſe lupo & aſellis, Cornelius Nepos, & Laberius Poeta mimorum, tradidêre. Luporum laudatiſſimi, qui appellantur lanati à candore mollitiaque carnis. Aſellorum duo genera : callariæ, minores; & bacchi, qui non niſi in alto capiuntur, ideo prælati prioribus. At in lupis, in amne capti præferuntur.

Nunc ſcaro datur principatus, qui ſolus piſcium dicitur ruminare, herbiſque veſci, non aliis piſcibus, mari Carpathio maximè frequens. Promontorium Troadis Lecton ſponte nunquam tranſit. Inde advectos Tiberio Claudio principe, Optatus Elipertius, Præfectus claſſis, inter

---

reſte je penſe qu'il ne faut point confondre l'élops avec l'ellops, qui eſt le *piſcis ſacer*, ἱερὸς ἰχθὺς. Voyez Athénée, l. 6.

(5) Nous avons traité du loup marin plus haut, note 10, ch. 16. Les Eſpagnols donnent auſſi le nom de loup marin, *lobo marino*, au phoque, comme on l'a vu, note 2, ch. 13.

(6) Conſultez la note 26 du chapitre précédent.

(7) Conſultez la note 26 du chapitre précédent.

(8) Les équivalents modernes de cette dénomination ont été détaillés dans la note 26 du chapitre précédent. J'oubliois de dire que le Poète Martial fait mention des loups laineux dans l'Epigramme 89 du l. 13 :

Laneus Euganei lupus excipit ora Timavi,
Æquoreo dulces cum ſale paſtus aquas;

& qu'Athénée, l. 8, fait ainſi l'éloge de l'eſpece de merlu nommé bacchus : *Multi bonique ſucci bacchus eſt, & copioſi alimenti.*

(9) Guillaume Motel dit que c'eſt un poiſſon ſaxatile, c'eſt-à-dire vivant parmi les pierres; qu'il eſt appellé par les uns le *denté*, par d'autres *ſargo*, par d'autres *canteno*. Le Pere Hardouin proteſte ignorer abſolument à quel poiſſon moderne le ſcarus des Anciens peut avoir rapport. Mais M. Valmont de Bomare reconnoît deux ſortes de poiſſons, aujourd'hui même nommés ſcares, & qui ſe pêchent habituellement vers Marſeille. Il en diſtingue, dis-je, deux eſpeces. Voyez chez lui-même ce qu'il en dit.

(10) Ceci eſt confirmé par Ariſtote, Hiſt. Animal. l. 2, ch. 21; par Oppien, Halieut. l. 1, v. 134; par Elien, Hiſt. Anim. l. 2, ch. 54; & par Ovide, dans ce vers :

Ut ſcarus, egeſtas ſolus qui ruminat herbas.

M. Valmont de Bomare ne confirme pas expreſſément la rumination du ſcare; il n'en fait mention que d'après l'autorité des Anciens : & les conditions qu'il dit être eſſentielles pour ruminer, ne figurent point dans la deſcription aſſez déraillée qu'il donne du ſcare. » Ceux, dit-il, des animaux,

Après ce poiſſon, le loup (5) & l'ânon (6) aquatiques ont été les plus recherchés, ſelon Cornelius Nepos, & le Poète comique Laberius. Les loups les plus eſtimés ſont ceux qu'on qualifie de laineux, à cauſe de la blancheur & de la délicateſſe de leur chair. Il y a deux ſortes de merlu ou ânon aquatique; le callaire (7), qui forme la moindre eſpece; & le bacchus (8), qu'on ne prend qu'en haute mer: auſſi, par cette raiſon même, le préfere-t-on au premier; & cela à la différence des loups aquatiques, parmi leſquels on préfere ceux qu'on prend dans les rivieres.

Préſentement on donne le premier rang au ſcare (9). On dit que c'eſt le ſeul poiſſon qui rumine (10), & qu'au lieu de dévorer d'autres poiſſons, il ſe nourrit d'herbes: c'eſt dans la mer Carpathienne (11) qu'il abonde le plus. Il n'outre-paſſe jamais le promontoire de Lecte en Troade (12), à moins qu'on ne le tranſporte. Optatus (13) Elipertius, Commandant d'une de

» aquatiques qui paſſent pour ruminer, ce ſont les écreviſſes de mer, » les cancres & les homards, qui ont » pluſieurs ventricules. Les Anciens » ont dit que le ſcare eſt un poiſſon » ruminant.... Il y a des poiſſons ou » des amphibies qui font quelque » choſe d'analogue à la rumination, » & qui n'avalent pas tout d'un coup » la nourriture qu'ils prennent. Mais » ruminent-ils exactement? C'eſt ce » qu'on ne ſauroit affirmer.... Le » ſcare ſe nourrit d'algue & d'herbes » marines. Sa chair eſt bonne, légere, & de facile digeſtion. Ses boyaux » ſentent la violette, & on ne les jette » pas. On le mange bouilli, frit, ou » grillé. On le prend à Marſeille, & » il eſt commun dans l'iſle de Rhodes. » C'eſt un poiſſon aſſez ſemblable au » ſargo; mais il en differe en ce qu'il » n'a point de taches noires à la queue » ni de traits noirs du dos au ventre: » ſa couleur eſt entre le bleu & le » noir, &c.». La ſeconde eſpece eſt le *ſcarus varius*. Il a les yeux & le bas du ventre de couleur de pourpre; le reſte du corps en partie noir, en partie bleu, & les écailles couvertes de taches obſcures.

(11) Ceci eſt confirmé par Columelle, l. 8, ch. 16. Archeſtrate (*in Gaſtronomia*) recommande les ſcares d'Epheſe.

(12) Ennius recommande les ſcares de la Troade dans ces deux vers recueillis par Apulée, Apolog. 1:

Scarum præterii, cerebrum Jovi' pene ſupremi:
Hectoris ad patriam hic capitur, magnuſque, bonuſque.

(13) *Optatus Elipertius.* Ainſi portent tous les manuſcrits & toutes les éditions avant Gelenius, qui, au lieu de *Elipertius*, a cru devoir lire *è libertis ejus.* Au lieu d'*Optatus*, Macrobe, Saturn. l. 2, ch. 12, lit *Octavius.*

Oſtienſem & Campaniæ oram ſparſos diſſeminavit. Quinquennio ferè cura eſt adhibita, ut capti redderentur mari. Poſtea frequentes inveniuntur Italiæ in littore, non antea ibi capti. Admovitque ſibi gula ſapores piſcibus ſatis, & novum incolam mari dedit, ne quis peregrinas aves Romæ parere miretur.

Proxima eſt menſa jecori duntaxat muſtelarum, quas (mirum dictu) inter Alpes quoque lacus Rhætiæ Brigantinus æmulas marinis generat.

Ex reliqua nobilitate, & gratia maxima eſt & copia mullis, ſicut magnitudo modica: binaſque libras ponderis rarò admodùm exſuperant, nec in vivariis piſciniſque creſcunt. Septentrionalis tantùm hos, & proximâ occidentis parte

(14) C'eſt ce que confirme l'aveu de Columelle, l. 8, ch. 16: *Scarus qui totius Aſiæ Græciæque littoribus, Sicilia tenus, frequentiſſimus exit, nunquam in Liguſticum nec per Gallias enavit ad Ibericum mare.*

(15) Tous les manuſcrits conſultés par le Pere Hardouin portent *proxima eſt menſa pecori duntaxat muſtelarum.* Ce Savant prouve, ſans réplique, que c'eſt une mépriſe des copiſtes, & qu'il faut lire *jecori* au lieu de *pecori.* Il fait voir auſſi que le poiſſon *muſtela* de Pline n'eſt point la lamproie, comme quelques-uns l'ont cru, mais la *lotte* des Lyonnois & des Lucernois, la *truſch* des Allemands, la *botetriſſa* des Italiens. A l'égard de cette maniere remarquable de parler, *proxima eſt menſa*, il obſerve qu'elle eſt familiere à Pline: c'eſt ainſi qu'au livre 14 on lira encore: *Ante eum Rheticis uvis prior menſa erat.*

(16) Aujourd'hui le lac de Conſtance, ainſi appellé de la ville du même nom. Le nom de Brigantin lui venoit des peuples Brigantes, que Strabon place au voiſinage des Vindéliciens.

(17) Tous les manuſcrits portent *æmulas marinis*, & non pas *æmulas murenis*, comme quelques éditions. Ennius fait mention de la muſtele marine dans le vers ſuivant, cité par Apulée:

Omnibus ut clupea præſtat muſtela marina.

(18) Le ſurmulet, nommé auſſi *rouget*, *barbet*, *mulet de mer*, & par les Bourdelois *barbeau*, ſe nomme, en Grec, *triglê*; en Latin, *mullus*, *barbus*; en Allemand, *barben*, *barbel*, *merbarb*; en Flamand, *barbeel*; en Italien, *barbo*, *barbio*, *trigla*, *treglia*; en Eſpagnol, *barbo*, *ſalmoneta*; en Anglois, *barb.* On trouve dans quelques nomenclatures que les Anciens connoiſſoient auſſi une autre ſorte de

nos flottes, ayant fait apporter de ce poiſſon ſous l'empire de Tibere, le répandit entre la côte d'Oſtie & celle de la Campanie, pour l'y faire multiplier; & pendant environ cinq ans on eut ſoin de rejetter à la mer tous ceux de cette eſpece que l'on prenoit. Depuis ce tems-là ils ſont communs vers la côte de l'Italie, au lieu qu'auparavant on n'y en trouvoit point (14). C'eſt ainſi que la gourmandiſe, en cherchant à ſatisfaire ſes appétits, a peuplé notre mer de nouveaux poiſſons; ce n'eſt donc plus le cas de ſe récrier d'étonnement à la vue de ces volieres d'oiſeaux étrangers, dont les eſpeces engendrent & ſe multiplient dans Rome.

Le mets le plus eſtimé, après le ſcare, c'eſt le foie (15) de lotte. Le lac Brigantin (16) en Rhétie, dans les Alpes, produit des lottes (17) qui ne ſont point inférieures à celles de la mer; ce qui a droit de paroître merveilleux.

Entre les autres poiſſons dont on fait cas, le principal & le plus commun, c'eſt le ſurmulet (18). Il eſt d'une groſſeur médiocre: rarement il peſe plus de deux livres (19). Il ne croît point dans les viviers, ni dans les réſervoirs, mais ſeulement dans l'océan (20) ſeptentrional & occidental. Au reſte, il y a différentes

mullus, nommé autrement *barbatus*. Au moins Adrien Junius le diſtingue-t-il du ſurmuler; & il écrit que ſon nom Flamand eſt *zee coninck*: mais cette diſtinction d'Adrien Junius eſt fautive. *Barbatus* n'eſt, chez Varron, qu'une définition & que l'épithete propre du ſurmulet. Voyez la note 21.

(19) Martial, l. 11, Epigr. 50, fait mention d'un ſurmulet peſant deux livres:

Nunc ut emam grandemve lupum, mullumve bilibrem.

Horace, l. 2, Satyr. 2, reconnoît qu'il s'en trouvoit de trois livres:

Laudas, inſane, trilibrem
Mullum, in ſingula quem minuas pulmenta neceſſe eſt.
Ducit te ſpecies, video.

Martial, l. 10, Epigr. 31, fait mention d'un ſurmulet peſant juſqu'à quatre livres:

Mullus tibi quatuor emptus
Librarum, cœnæ pompa caputque fuit.

Enfin Séneque, Epit. 95, raconte qu'on préſenta à Tibere un ſurmulet énorme, & peſant quatre livres & demie. Macrobe obſerve auſſi que, de ſon tems, on voyoit des ſurmulets dont le poids excédoit ſenſiblement celui de deux livres indiqué par Pline: *Plinius Secundus temporibus ſuis negat facilè mullum repertum, qui duas pondo libras excederet: at nunc & majoris ponderis videmus, & pretia hæc inſana neſcimus.*

(20) Tous les manuſcrits portent

gignit oceanus. Cæterò eorum genera plura : nam & algâ veſcuntur, & oſtreis, & limo, & aliorum piſcium carne. Barbâ geminâ inſigniuntur inferiori labro. Lutarium ex iis viliſſimi generis appellant. Hunc ſemper comitatur ſargus nomine alius piſcis, & cœnum fodiente eo, excitatum devorat pabulum. Nec littoralibus gratia. Laudatiſſimi conchylium ſapiunt. Nomen his Feneſtella à colore mulleorum calciamentorum datum putat. Pariunt ter anno. His certè toties fœtura apparet. Mullum exſpirantem verſicolori quâdam & numerosâ varietate ſpectari, proceres gulæ nar-

gignit oceanus. C'eſt contre toute raiſon, & même contre l'expérience, que Gelenius ſubſtitue *non gignit* à *gignit.*

(21) Ce qui fait donner au ſurmulet ou barbeau le ſurnom de *barbatus* par Varron, *de re ruſt.* l. 3 ; & celui de *barbatulus* par Cicéron, dans ſes paradoxes.

(22) C'eſt le *ſparalon*, à en croire Rondelet. Liſez *ſparaillon*, c'eſt-à-dire le *ſpare*, pris comme diminutif de lui-même. Au ſurplus Rondelet ſe trompe, & a été abuſé par la reſſemblance de deux poiſſons, d'ailleurs différents entre eux. Le P. Hardouin obſerve que Feſtus fait, mais à tort, du *ſargus* un poiſſon propre excluſivement à l'Egypte. Dupinet traduit *ſargus* par le *ſargo ;* & il eſt à remarquer qu'il traduit auſſi de la ſorte le mot *ſcarus*, c'eſt-à-dire qu'il fait du *ſargus* le même poiſſon que le ſcare ; en quoi il eſt évident qu'il ſe trompe. Quoi qu'il en ſoit, je trouve dans une nomenclature Slawone que le *ſurgo* (je penſe qu'il faut lire le *ſargo*) ſe nomme en Slawon *przeſuwacs.* M. Valmont de Bomare obſerve que le ſcare a en effet de la reſſemblance avec le *ſargo*, mais que d'ailleurs il en differe. Voici ce qu'il dit de ce dernier. Le ſargo (*ſargus*) eſt un poiſſon de mer & de rivage à nageoires épineuſes ; il a le corps rond, plat : ſes écailles ſont blanches, argentées. Il a des traits noirs qui vont du dos au ventre. Ces traits ſont alternativement l'un grand, l'autre petit. Ses yeux ſont ronds, ſes dents larges ; les ailerons des ouies ſont rougeâtres, ainſi que la queue. Les nageoires du ventre ſont noires ; ſa queue eſt fourchue : il a quatre ouies.

(23) La couleur des ſouliers en queſtion étoit le rouge, à en croire Iſidore, puiſqu'il dit que cette chauſſure tire ſon nom d'un poiſſon qui a les écailles rouges ; couleur confirmée auſſi quelques lignes plus bas par Pline. En effet, on apperçoit, ſelon M. Valmont de Bomare, une couleur pourprée à travers l'écaille du ſurmulet. Le Pere Hardouin ſoupçonne que c'eſt Feſtus qui a raiſon de dire que le ſurmulet a donné ſon nom aux ſouliers *mullei*, & qu'il eſt faux de dire que les ſouliers *mullei* aient donné le nom au *ſurmulet*, comme l'avance Fe-

ſortes de ſurmulets, dont les uns vivent d'algue, les autres de limon, les autres d'huîtres, les autres enfin d'autres poiſſons. Ils ont tous ſous la levre inférieure une double barbe (21). Ceux qu'on qualifie de barboteux, ſont les moins eſtimés de toute l'eſpece. Ceux-ci ſont toujours accompagnés d'un autre poiſſon nommé ſarge (22) qui dévore la nourriture que le ſurmulet lui découvre en creuſant la boue. On eſtime peu le ſurmulet des côtes. Les plus recherchés ſont ceux qui ont un goût de poiſſon à coquille. Féneſtella croit qu'ils ont eu le nom Latin de *mullus*, de la couleur (23) des ſouliers appellés *mullei* (24). Ils engendrent trois fois l'année : du moins s'eſt-on aſſuré qu'ils portent trois fois. Les plus raffinés gourmands racontent que ſi on regarde expirer (25) un ſurmulet enfermé dans un vaſe de verre,

neſtella. Nous démontrerons, dans la note ſuivante, que le Pere Hardouin étoit beaucoup plus fondé dans cette conjecture qu'il ne s'en flattoit lui-même.

(24) Comme l'eſpece de ſurmulet la plus commune, & en même tems la plus vile, ſelon l'expreſſion de Pline, eſt le ſurmulet barboteux, c'eſt à-dire le ſurmulet bourbeux (*lutarius*), il eſt plus que probable que ſa dénomination a été de tout tems générique, c'eſt-à-dire que, dans les plus anciens âges, elle s'étendoit à toute l'eſpece du ſurmulet. Or il eſt évident que *mullus*, à le tirer de l'ancienne langue Celtoſcythique, eſt ſynonyme de *lutarius*; puiſque ſi *lutarius* vient de *lutum*, boue, fange, limon, *mulus* vient, ſans contredit, de *mul*, qui ſignifie boue, fange, limon en langue Slawone : reſte précieux, & non encore corrompu, de l'ancienne langue des Celtoſcythes. Il réſulte de cette recherche, qui m'eſt particuliere, que le Pere Hardouin a eu raiſon de ſoupçonner qu'il falloit, avec Feſtus, dériver la dénomination des ſouliers rouges appellés *mullei*, du poiſſon à écailles pourprées, nommé *mullus*, & rejetter par conſéquent l'étymologie bizarre & forcée de Féneſtella. Au reſte les plus anciens perſonnages qui porterent de ces ſouliers *mullei*, d'où peut-être eſt reſté à une de nos chauſſures le nom de mules, ont été d'abord les Rois d'Albanie, enſuite les Sénateurs Romains. Aurélien, ſelon Vopiſcus, fit quitter cette chauſſure rouge à tous les hommes, & ne la permit qu'aux femmes : *Calceos mulleos, & cereos, & albos viris omnibus abſtulit, mulieribus reliquit.* Conſultez, ſur la forme de cette chauſſure, le Pere Sirmond, d'après une médaille d'Anthemius, dans les notes de ce Jéſuite ſur le Panégyrique de cet Empereur par Sidonius, v. 13.

(25) Conſultez Séneque, *Queſt. natur.* ch. 17 & 18.

rant, rubentium ſquamarum multiplici mutatione palleſcentem, utique ſi vitro ſpectetur incluſus. M. Apicius ad omne luxûs ingenium mirus, in ſociorum garo (nam ea quoque res cognomen invenit) necari eos præcellens putavit, atque è jecore eorum alecem excogitare provocavit. Id enim eſt facilius dixiſſe, quàm quis vicerit.

Aſinius Celer è Conſularibus, hoc piſce prodigus; Caio principe unum mercatus octo millibus nummûm: quæ reputatio aufert tranſverſum animum ad contemplationem eorum, qui in conqueſtione luxûs cocos emi ſingulos pluris quàm equos quiritabant. At nunc coci triumphorum pretiis parantur, & coquorum piſces. Nulluſque propè jam mortalis æſtimatur pluris, quàm qui peritiſſimè cenſum domini mergit.

De mullo & coracino, ſalpa, & ſalmone.

CAPUT 18. MULLUM LXXX librarum in mari Rubro captum Licinius Mucianus prodidit. Quanti mercatura eum luxuria, ſuburbanis littoribus inventum? Eſt & hæc natura, ut alii alibi piſces principatum obtineant: coracinus in Ægypto: zeus,

(26) Nous traiterons de diverſes ſaumures au l. 31, ch. 8.

(27) Nous traiterons de diverſes ſauces au l. 31, ch. 8.

(28) Il fut, ſans doute, Conſul par ſubſtitution; auſſi ignore-t-on en quelle année: ce qui lui eſt commun, dans l'Hiſtoire, avec pluſieurs des Conſuls ſubſtitués à ceux de premiere nomination.

(29) Huit cents livres de notre monnoie. Macrobe ne lit que *ſeptem millibus nummûm*; & Tertulien, *ſex millibus*. La leçon de Tertulien pourroit bien être la meilleure: au moins eſt-elle confirmée par ce paſſage de Juvénal, Satyr. 4, v. 15:

Mullum ſex millibus emit,
Æquantem paribus totidem ſeſtertia libris.

Suétone écrit que, ſous Tibere, trois ſurmulets furent vendus chacun dix mille ſeſterces; total, mille écus de notre monnoie pour les trois.

(30) On trouve une penſée à-peu-

il

il préſente une très grande variété de couleurs, ſes écailles qui naturellement ſont rouges venant alors à pâlir d'une infinité de manieres différentes. Marcus Apicius, génie conſommé en tout genre de luxe, penſoit que la meilleure façon d'apprêter les ſurmulets, étoit d'en faire mourir un dans la ſaumure (26) de pluſieurs autres. Il propoſa auſſi au concours de préparer, le mieux poſſible, une ſauce (27) avec le foie de ce poiſſon. Mais c'eſt là tout ce qu'on ſait de certain : & il n'eſt pas également facile de dire quel fut celui des prétendants à qui le prix fut adjugé.

Aſinius Céler, perſonnage Conſulaire (28), fit voir ſa prodigalité en achetant un ſurmulet huit mille ſeſterces (29), ſous l'empire de Caligula. Ce trait me fait ſouvenir de ceux qui autrefois, en criant contre le luxe, ſe plaignoient qu'on achetoit plus cher un cuiſinier qu'un cheval. Maintenant l'achat d'un cuiſinier égale les frais d'un triomphe, & l'achat d'un poiſſon (30) celui d'un cuiſinier. En un mot, il n'eſt preſque point d'homme dont on faſſe plus de cas que de celui qui ſait ruiner ſon maître avec habileté.

Du ſurmulet, du corbeau aquatique, du poiſſon nommé ſalpa, & du ſaumon.

LICINIUS MUCIANUS rapporte qu'on prit dans la mer Rouge un ſurmulet peſant quatre-vingts livres. A quel prix le luxe préſent n'auroit-il pas porté l'enchere de ce poiſſon, s'il s'étoit trouvé ſur les côtes voiſines de Rome ? Certains poiſſons ſont meilleurs en certains pays, comme en Egypte le corbeau (1)

près ſemblable dans Juvénal, Satyr. 4, v. 25 :

Hoc pretio ſquamæ ? Potuit fortaſſe minoris
Piſcator quàm piſcis emi.

nes. Martial célebre ce poiſſon dans l'Epigramme 85 du l. 13 :

Princeps Niliacis raperis, coracine, macellis :
Pelliæ prior eſt gloria nulla gulæ.

(1) Le corbeau marin, poiſſon particulier à l'Egypte, paroît être inconnu à la plupart des Naturaliſtes moder- Conſultez auſſi Athénée, l. 7, & Marcellus, Empir. ch. 8. Nous reparlerons du coracin ou corbeau de mer au

idem faber appellatus, Gadibus : circa Ebuſum ſalpa, obſcœnus alibi, & qui nuſquam percoqui poſſit, niſi ferulâ verberatus : in Aquitania ſalmo fluviatilis marinis omnibus præfertur.

Piſcium alii branchias multiplices habent, alii ſimplices, alii duplices. His aquam emittunt acceptam ore. Senectutis indicium ſquamarum duritia, quæ non ſunt omnibus ſimiles. Duo lacus Italiæ in radicibus Alpium, Larius & Verbanus appellantur, in quibus piſces omnibus annis Vergiliarum ortu exiſtunt, ſquamis conſpicui crebris atque præacutis, clavorum caligarium effigie : nec ampliùs quàm circa eum menſem viſuntur.

De exocœto.

CAPUT 19. MIRATUR & Arcadia ſuum exocœtum, appellatum ab

livre 32, chap. 7. Calepin obſerve, d'après Athénée, que c'eſt un poiſſon aſſez ſemblable à la dorade & au mélanure ; que ſa couleur tire ſur le noir, mais que pris récemment, il a la tête d'une belle couleur d'or ; qu'Athénée l'appelle d'un autre nom *ſaperda* ; lequel *ſaperda* eſt un poiſſon Pontique. Le mélanure, auquel nous avons dit que reſſembloit le corbeau marin, eſt l'*oculata* de Pline, l'*ophthalmia* de Plaute, l'*ochiado* des Italiens, le *nigroil* & l'*oblado* des Marſeillois, ſelon Adrien Junius. Je penſe qu'il faut lire *oglado*.

(2) Ou plutôt le *ζée*, d'où les Latins auront fait *ζeus* en traduiſant brutement ce nom Celtique. Encore aujourd'hui, en langue Belgique, *ζée* ſignifie la mer. Ainſi le *ζée* n'eſt autre que le poiſſon de mer par excellence : & cette explication eſt ſinguliérement appuyée par ces paroles de Pline : *Principatum obtinent, &c.* & par le paſſage ſuivant de Columelle, l. 8, ch. 16 : *Ut Atlantico faber, qui & in noſtro Gadium municipio generoſiſſimis piſcibus adnumeratur, eumque priſcâ conſuetudine ζeum appellamus.* Quoi qu'il en ſoit, le *ζeus*, ou *gallus marinus*, ou *faber* des Latins, eſt nommé en Grec *ζeus*, *khalkeus* ; en Flamand, *ſpiegelviſch* ; en François, *dorée*, *truie*, *truete*, *gal* & *jau* ; ce dernier nom eſt une traduction Gauloiſe du mot *ζeus*, pris dans le ſens de Jupiter. Les Eſpagnols lui donnent auſſi le nom de *gal*. Les Romains modernes le nomment *citula*, ſelon Adrien Junius.

(3) On le nomme auſſi *vergadelle*,

marin; à Cadix le zeus (2), appellé autrement *faber;* près d'Ebuſe la ſalpe (3), appellée ailleurs l'obſcene (4), & qu'on ne peut cuire nulle part, qu'après l'avoir battue avec une houſſine. Dans l'Aquitaine, on préfere les ſaumons (5) de riviere à ceux de mer.

Certains poiſſons ont pluſieurs ouies de chaque côté; d'autres n'en ont que deux, d'autres une ſeulement. C'eſt par les ouies qu'ils rejettent l'eau qu'ils ont priſe par la bouche. La dureté des écailles eſt une marque de vieilleſſe chez les poiſſons; & tous, au ſurplus, ne les ont pas ſemblables. Au pied des Alpes ſont deux lacs appellés, l'un, Lac de Côme, & l'autre, Lac Majeur, dans leſquels, chaque année, vers le lever des Pléiades, on voit certains (6) poiſſons revêtus d'écailles nombreuſes fort pointues, & qui reſſemblent à des clous de ſouliers. Ces poiſſons ne paroiſſent jamais que dans cette époque.

Des exocets.

L'ARCADIE eſt pleine d'admiration pour le poiſſon qu'elle nomme exocet (*exô-koitos*) (1), dénomination qui lui eſt don-

joli mot qui couvre une ſignification fort ſale, revenant à celle de mangeuſe d'excréments. Tellement qu'on pourroit, avec quelque vraiſemblance, dériver de *ſalpa* notre mot *ſalope*. En effet, c'eſt à cette ſaloperie, ou régime dégoûtant de la ſalpe, qu'on peut rapporter l'épithete de *meritò viliſſima ſalpa* que lui donne Ovide, & celle de *bdelura* ou d'*obſcene* que lui donne Epicharme, chez Athénée, l. 7. Voyez la repréſentation de la ſalpe chez Rondelet, l. 5, ch. 23.

(4) Conſultez la note précédente.

(5) Le ſaumon n'a point de nom en Grec. On l'appelle en Allemand, *ſalmen*; en Saxon, *lach*; en Flamand, *ſalm*; en Italien, *ſalmone*; en Anglois, *ſalmon*, *ſamond*; en Eſpagnol, *ſalmon*; en Danois, *lar*; en Slawon, *loſos*.

(6) Rondelet donne le nom de *pigò* à cette ſorte de poiſſon. Il lui trouve le goût de la carpe. Voyez ſon livre *De piſcat. lacuſtr.* ch. 5.

(1) Ainſi nommé ἀπὸ τῦ ἔξω κοίτης, *quod extrà dormiat* (id eſt) *extra aquas & in ſicco*, ſelon la remarque de Théophraſte, dans un fragment ſur les poiſſons qui vivent hors de l'eau. Le Pere Hardouin écrit que le vrai nom du poiſſon d'Arcadie dont parle ici Pli-

eo quod in ſiccum ſomni causâ exeat. Circa Clitorium vocalis hic traditur, & ſine branchiis : idem aliquibus adonis dictus.

Exeunt in terram & qui marini mures vocantur, & polypi, & murænæ. Quin & in Indiæ fluminibus certum genus piſcium, ac deinde reſilit : nam in ſtagna & amnes tranſeundi pleriſque evidens ratio eſt, ut tutos fœtus edant, quia non ſint ibi qui devorent partus, fluctuſque minùs ſæviant. Has intelligi ab his cauſas, ſervarique temporum vices, magis miretur, ſi quis reputet quoto cuique hominum noſci uberrimam eſſe capturam ſole tranſeunte piſcium ſignum.

Digeſtio piſcium in figuras corporum.

CAPUT 20. MARINORUM alii ſunt plani, ut rhombi, ſoleæ, ac paſſeres qui à rhombis ſitu tantùm corporum differunt. Dexter reſupinatus eſt illis, paſſeri lævus. Alii longi, ut muræna, conger.

---

ne, eſt *poecilias*, & que la dénomination d'*exocet* eſt générique & vague en cette occaſion. Il ſe fonde ſur pluſieurs paſſages des Anciens, entre autres, de Pauſanias, l. 8, & de Philoſtephanus de Cyrene, dans ſon livre περὶ τῶν παραδόξων πολαμῶν.

(2) C'eſt-à-dire dans une riviere qui vient tomber dans celle de Clitorie, & dont le nom eſt Aroanios, comme nous l'apprenons de Pauſanias & de Philoſtephanus, aux livres cités dans la note précédente.

(3) Pauſanias s'inſcrit en faux contre ces eſpeces vocales de poiſſons, ayant ſouvent vérifié le contraire ſur les lieux; ce qui dément formellement l'aſſertion de Mnaſeas, qui, chez Athénée, l. 8, fait mention de ces poiſſons à voix, de la riviere Clitorie.

(4) Car c'eſt auſſi le ſurnom de l'éxocet marin chez Oppien & chez Elien.

(5) Il eſt bien inconcevable que tous les Critiques & les Interpretes de Pline ſe ſoient généralement abuſés au ſens ſi évident de ce paſſage. Le Pere Hardouin, entre autres, s'eſt figuré que le ſurcroît de merveille dont parle Pline romboit ſur le rapport onomatique du ſigne céleſte des *poiſſons* avec la pêche des poiſſons : mépriſable jeu de mots auquel on ſe convaincra que Pline n'a pas même penſé, ſi l'on daigne faire la moindre attention à l'interprétation claire & palpable que je donne à ce paſſage.

(1) Le *paſſer* aquatique des Anciens

née par la raiſon qu'il vient dormir à terre. Vers (2) le fleuve Clitorie, ce poiſſon eſt, dit-on, vocal (3) & ſans ouies. Quelques-uns le nomment adonis (4).

Les rats marins, les polypes & les murenes vont auſſi à terre. Il en eſt de même d'un certain genre de poiſſons qui habitent les fleuves de l'Inde, & qui ſucceſſivement s'en écartent & y retournent. Ce qui ſollicite ces poiſſons à paſſer de la mer dans les étangs & dans les fleuves, c'eſt évidemment (au moins l'admettra-t-on pour la plupart d'entre eux) afin d'y faire en ſureté leurs petits, parcequ'il ne s'y rencontre point d'animaux qui les dévorent, & que les vagues y ſont moins violentes. Mais ce qui ajoute (5) à la merveille de cette intelligence des poiſſons, c'eſt qu'elle ne dérange point cette exactitude aveugle qu'ils montrent à faire leurs migrations en certains tems réglés : car la pêche la plus abondante, comme tout le monde le ſait, ſe fait réguliérement dans l'époque du paſſage du ſoleil par le ſigne des poiſſons.

Tableau des poiſſons diviſés ſelon la diverſité de leur figure.

ENTRE les poiſſons de mer, les uns ſont plats, comme les turbots, les ſoles & les limandes (1). Celles-ci ne different des turbots que par la ſituation latérale du corps : car les turbots, étant renverſés, ont le côté droit en haut, au lieu que, dans les limandes, c'eſt le gauche. Les autres ſont longs, comme la murene & le congre.

---

eſt proprement la limande, ſelon quelques Critiques, d'autres en font la plie, d'autres le carrelet. Rondelet convient que la limande eſt du même genre que la ſole, le carrelet & la plie. Il ſe peut faire que la plie, le carrelet & la limande aient été confondus par les Anciens. Quoi qu'il en ſoit, Adrien Junius diſtingue trois ſortes de *paſſer* :

1°. *Paſſer*, en Grec, *pséttα* ; en Allemand, *platteiſzle* ; en Flamand, *ſcholle*, *pladüs* ; en François, *plie*, *carrelet* ; en Italien, *plane*, *platuſe* ; en Anglois, *place*, *playſe*.

2°. *Paſſer*, en Flamand, *hellhut*,

Ideo pinnarum quoque fiunt diſcrimina, quæ pedum vice ſunt datæ piſcibus : nullis ſupra quaternas : quibuſdam binæ, aliquibus nullæ. In Fucino tantùm lacu piſcis eſt, qui octonis pinnis natat. Binæ omnino longis & lubricis, ut anguillis & congris. Nullæ, ut murænis, quibus nec branchiæ. Hæc omnia flexuoſo corporum impulſu ita mari utuntur, ut ſerpentes terrâ : in ſicco quoque repunt, ideo etiam vivaciora talia. Et è planis aliqua non habent pinnas, ui paſtinacæ ; ipsâ enim latitudine natant : & quæ mollia appellantur, ut polypi, quoniam pedes illis pinnarum vicem præſtant.

De anguillis.

CAPUT 21. ANGUILLÆ octonis vivunt annis. Durant & ſine aqua ſenis diebus aquilone ſpirante, auſtro paucioribus. At hyemem eædem in exigua aqua non tolerant, nec in turbida : ideo circa Vergilias maximè capiuntur, fluminibus tum præcipuè turbidis. Paſcuntur noctibus. Exanimes piſcium ſolæ non fluitant.

gelbut ; en François, *flatelet* ; en Allemand, *heiligbutt* ; en Anglois, *halibut*.

3°. *Paſſer aſper*, vel *ſquamoſus* ; en Grec, *psêtta trakheïa* ; en Flamand, *griete* ; en François, *limande*. J'ajouterai à cette nomenclature d'Adrien Junius, que la limande ſe nomme en Italien *ſogliola*, ſelon M. Anronini ; & en Anglois, *burt* ou *bret-fish*, ſelon M. Boyer. Quant à la plie ou plye, elle ſe nomme en Slawon *fladerka*.

(2) Nous avons parlé des congres, ch. 16, note 20. Nous allons parler des anguilles au chapitre ſuivant.

(3) Voyez la note précédente.

(4) Nous traiterons des murenes au ch. 23.

(5) Nous trairerons de ce poiſſon au ch. 24, note 2.

(6) Nous traiterons des polypes au ch. 29.

(1) L'anguille en Grec, ἔγχελυς ; en Allemand & en Danois, *aäl* ; en Fla-

Ces différences dans la forme du corps expliquent le but de la Nature dans la diverſité des nageoires qu'elle a données aux poiſſons au lieu de pieds. Aucun n'en a plus de quatre ; quelques-uns en ont deux, quelques autres en manquent abſolument : il ſe trouve néanmoins dans le lac Fucin un poiſſon qui en a huit. Ceux qui n'en ont que deux, ſont les poiſſons longs & gliſſants, comme les congres (2) & les anguilles (3). Ceux qui n'en ont point, ſont, par exemple, les murenes (4) à qui la Nature a auſſi refuſé des ouies. Ces ſortes de poiſſons marchent dans la mer en ſe repliant comme les ſerpents font ſur la terre. Ils rampent auſſi à ſec ſur le rivage ; c'eſt pourquoi ils vivent plus long-tems. Quelques-uns des poiſſons plats n'ont point de nageoires, comme celui qu'on nomme paſtinaque (5), qui nage en vertu de ſa ſeule largeur. On ne trouve point non plus de nageoires aux polypes (6), parceque leurs pieds leur en tiennent lieu.

Des anguilles.

Les anguilles (1) vivent huit ans (2). Elles peuvent vivre ſix jours (3) ſans eau par un vent du nord, mais moins de tems par le vent du midi. L'hiver les tue, à moins qu'elles n'aient beaucoup d'eau, & que cette eau n'ait point le défaut d'être trouble. C'eſt pourquoi on les prend ſur-tout vers le lever des Pléiades, lorſque l'eau des rivieres (4) eſt le plus troublée. Elles paiſſent de nuit. C'eſt le ſeul poiſſon qui, étant mort (5), ne flotte pas ſur l'eau.

---

mand, *palinck* ; en Eſpagnol & en Italien, *anguilla* ; en Anglois, *eel*.

(2) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 5 ; Athénée, l. 7, &c.

(3) Ariſtote, *ibid.*

(4) Particuliérement dans le fleuve Strymon, ſelon Ariſtote, *ibid.*

(5) Ariſtote, *ibid.* Conſultez auſſi Rondelet, dans ſon livre des poiſſons de riviere, ch. 23.

De captura earum in lacu Benaco.

CAPUT 22. LACUS eſt Italiæ Benacus, in Veronenſi agro, Mincium amnem tranſmittens, ad cujus emerſus annuo tempore Octobri ferè menſe, autumnali ſidere, ut palam eſt, hyemato lacu, fluctibus glomeratæ volvuntur in tantum mirabili multitudine, ut in excipulis ejus fluminis, ob hoc ipſum fabricatis, ſingulorum millium globi reperiantur.

De muræna.

CAPUT 23. MURÆNA quocumque menſe parit, cùm cæteri piſces ſtato pariant. Ova ejus citiſſimè creſcunt. In ſicco littore lapſas vulgus coitu ſerpentium impleri putat. Ariſtoteles myrum vocat marem, qui generat. Diſcrimen eſſe, quod muræna varia & infirma ſit, myrus unicolor & ro-

(1) Pline, par une ſorte de figure poétique, appelle les Vergilies ou Pléiades *la conſtellation automnale*, expreſſion d'ailleurs auſſi juſte que hardie, ſi l'on n'a égard qu'à l'époque du coucher annuel de cette conſtellation. Les Pléiades ſe couchent vers le commencement de Novembre, comme on l'a vu au l. 2. A l'égard de leur lever, il eſt bien éloigné d'appartenir à l'automne, puiſque, ſelon Pline lui-même, l. 2, ch. 47, il ſe fait ſix jours avant les Ides de Mai, le ſoleil étant au vingt-cinquieme degré du Taureau.

(2) Les Interpretes ont pris longtems, à l'exemple de Paul Jove, la murene pour la lamproie. Dans la plupart des anciennes traductions Françoiſes des Auteurs Latins, c'eſt toujours, ou preſque toujours, par le mot *Lamproie*, qu'on trouve traduit le mot *muræna*. Hyppolite Salvien fait voir qu'il faut diſtinguer ces deux poiſſons; diſtinction que nous croyons devoir admettre, encore que nous ayons quelque lieu de douter que les Anciens eux-mêmes n'aient pas confondu bien ſouvent l'une & l'autre dénomination; comme lorſqu'ils donnoient à la lamproie le nom de murene de riviere, *muræna fluvialis*, μύραινα ποτα-μία. Quoi qu'il en ſoit, la murene marine, qui eſt celle dont il s'agit ici, ſe nomme, en Grec, μύραινα, σμύραινα; en Latin *murena*, *fluta*; en Italien, *murena*; en Eſpagnol, *morena*, ſelon Adrien Junius, chez qui je lis auſſi que *muræna*, une petite murene, ſe nomme en Allemand *reunaug*, & en

De

De la pêche des anguilles au lac de Bénac.

En Italie, au territoire de Vérone, eſt le lac de Bénac, que le Mincio traverſe. Là, chaque année, vers le mois d'Octobre, & avant la retraite des Pléiades (1), les anguilles ſont entraînées en ſi prodigieuſe quantité par les flots, vers l'émerſion de cette riviere hors du lac, que dans les filets tendus exprès à cet effet, il s'en trouve des pelotons qui en contiennent juſqu'à mille.

De la murene.

La murene (2) produit chaque (2*) mois, au lieu que les autres poiſſons ne produiſent qu'une fois l'année, dans un certain mois. Les œufs de la murene croiſſent très vîte (3). Le vulgaire (4) penſe qu'elle vient ſur le rivage, & fraie avec le ſerpent, & que c'eſt ce qui la rend féconde. Ariſtote donne le nom de myre au mâle, à l'étalon de l'eſpece. Il dit qu'il differe de la murene, en ce que celle-ci eſt foible & de couleurs variées, au lieu que le myre (5)

langue Belgique *reghenooghe*. Dans le Dictionnaire Anglois de M. Boyer, murene eſt traduit par *lamprey*; ce qui fait voir que la diſtinction de Salvien n'eſt pas encore généralement adoptée, du moins chez les étrangers. L'Auteur du Dictionnaire Royal Danois traduit pareillement murene par *lampret*, & autrement *regenoyen*. Il ſuffit de lire chez M. Valmont de Bomare l'article *Lamproie* & l'article *Murene* pour ſe convaincre qu'il ne faut point confondre ces deux poiſſons.

(2*) Les Editeurs antérieurs au Pere Hardouin liſent *quocumque tempore*; mais l'élite des manuſcrits porte *quocumque menſe*.

(3) La murene elle-même croît très vîte depuis qu'elle eſt ſortie de l'œuf, comme l'obſerve Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, ch 11. Voyez auſſi Athénée, livre 7.

(4) Cette opinion vulgaire a été adoptée par pluſieurs Ecrivains de marque; tels que Soſtrate, chez Athénée, l. 7; Oppien, Halieutic. l. 1, v. 555; Elien, Hiſt. Anim. l. 1, chapitre 50; S. Ambroiſe, Homel. 5, ch. 7: mais le Médecin Andreas, dans ſon livre des fauſſes opinions, cité par Athénée, l. 7, s'inſcrit en faux contre celle-ci. Nicandre (*in Teriac.*) avoit déja témoigné qu'il en ſoupçonnoit la fauſſeté, en ſe ſervant du correctif εἰ δ' ἔτυμον, *ſi vera eſt fama*. Ce qui a pu contribuer à établir ce préjugé, c'eſt que la morſure de la murene eſt venimeuſe, du moins Rondelet l'écrit-il expreſſément.

(5) Dorion, chez Athénée, paroît.

buſtus, denteſque extra os habeat. In Gallia ſeptentrionali murænis omnibus dextra in maxilla ſeptenæ maculæ, ad formam Septentrionis, aureo colore fulgent, duntaxat viventibus, pariterque cum anima extinguuntur. Invenit in hoc animali documenta ſævitiæ Vedius Pollio, Eques Romanus, ex amicis divi Auguſti, vivariis earum immergens damnata mancipia, non tanquam ad hoc feris terrarum non ſufficientibus, ſed quia in alio genere totum pariter hominem diſtrahi, ſpectari non poterat. Ferunt aceti guſtu præcipuè eas in rabiem agi. Tenuiſſimum his tergus : contrà anguillis craſſius, eoque verberari ſolitos tradit Verrius prætextatos, & ob id multam his dicit non inſtitutam.

De planis piſcibus.

CAPUT 25. PLANORUM piſcium alterum eſt genus, quod pro ſpina cartilaginem habet, ut raiæ, paſtinacæ, ſquatinæ,

faire du myre un poiſſon différent de la murene. Ariſtote lui-même témoigne ne faire du myre le mâle de la murene que d'après l'opinion vulgaire.

(6) Conſultez, ſur cette cruauté de Védius Pollion, Dion, l. 54; Tacite, Annal. l. 1; Tertulien, *De Pallio*; & ſur-tout Séneque, Traité de la colere, l. 3, chap. 40 : *Quemadmodum fecit divus Auguſtus, cùm cenaret apud Vedium Pollionem. Fregerat unus ex ſervis ejus cryſtallinum. Rapi eum Vedius juſſit, nec vulgari quidem periturum morte. Murænis objici jubebatur, quas ingens piſcina continebat.... Evaſit è manibus puer, & confugit ad Cæſaris pedes, nihil aliud petiturus, quàm ut aliter periret, nec eſca fieret. Motus eſt novitate crudelitatis Cæſar : & illum quidem mitti, cryſtallina autem omnia coram ſe frangi juſſit, complerique piſcinam. Fuit Cæſari ſic caſtigandus amicus.* Conſultez auſſi le même Séneque dans ſon Traité de la clémence, l. 1, ch. 18.

(7) J'ai ſuivi l'interprétation de Dupinet, & n'ai point cru devoir adopter celle de M. Jault, qui traduit : *Mais parcequ'il ne pouvoit ſoutenir le ſpectacle d'un homme mis en pieces par les bêtes.*

(8) Sur cette fureur ou rage des murenes, conſultez Columelle, l. 8, chapitre 17.

(9) Perſonne, avant nous, n'avoit compris le ſens de cette phraſe de Pli-

eſt vigoureux, d'une ſeule couleur, & qu'il a des dents qui ſont ſaillantes hors de la bouche. Dans la Gaule ſeptentrionale, toutes les murenes ont à la mâchoire droite ſept taches de couleur d'or, qui repréſentent la conſtellation de la grande Ourſe. Ces taches ne ſubſiſtent que pendant la vie de la murene, & diſparoiſſent quand elle meurt. Vedius Pollion, Chevalier Romain, l'un des favoris de l'Empereur Auguſte, inventa, par le moyen de cet animal, un nouveau genre de cruauté (6). Il faiſoit jetter dans des viviers de murenes les eſclaves qu'il condamnoit à mort : non qu'il trouvât que la férocité des bêtes terreſtres ne pût ſuffire à leur ſupplice ; mais (7) elles n'auroient pu, comme les murenes, lui procurer le ſpectacle d'un homme dépecé & dévoré tout entier en un clin d'œil. On dit que ſi l'on fait goûter du vinaigre aux murenes, cela ſur-tout les met en fureur (8). Elles ont la peau très mince en comparaiſon de celle des anguilles, qui eſt épaiſſe. Auſſi eſt-ce avec cette derniere qu'on châtioit à la maiſon, ou à l'école, les enfants des Sénateurs, ſelon Verrius, qui ajoute que par cette raiſon les courroies d'anguilles étoient inuſitées (9) dans les peines (10) afflictives de la juſtice réglée.

Des poiſſons plats.

Il y a d'autres poiſſons plats chez qui l'épine du dos eſt remplacée par des cartilages. Telles ſont les raies (1), les paſtina-

ne. Dupinet l'interprete de deux façons également bizatres. Il traduit : *Anciennement on en fouettoit les jeunes gentilshommes qui l'avoient mérité, & on ne les condamnoit à autre peine ni amende .... ou bien* (ajoute-t-il en marge), *pour cette cauſe, on ne payoit point de gabelles des anguilles.*

(10) *Multam ſeu mulctam dicere* ſignifie prononcer juridiquement une peine ; & il eſt évident qu'au texte le mot *his* eſt ici à l'ablatif, & non au datif. *Multam dicere his, id eſt anguillis*, ſignifie donc *condamner à la peine de l'anguillade, à être frappé d'anguilles ;* & l'extrême vraiſemblance eſt d'accord avec cette interprétation.

(1) Adrien Junius diſtingue trois ſortes de raies :

1°. *Raia*, en Grec, *βάτος* ; en Flamand, *roche* ; en Italien, *raza* ; en Eſpagnol, *raya* ; en Anglois, *thornback*.

torpedo : & quos bovis, lamiæ, aquilæ, ranæ nominibus Græci appellant. Quo in numero ſunt ſquali quoque, quamvis non plani. Hæc Græcè in univerſum ſelache appellavit Ariſtoteles primus, hoc nomine eis impoſito : nos diſtinguere non poſſumus, niſi cartilaginea appellare libeat. Omnia autem carnivora ſunt talia, & ſupina veſcuntur, ut in delphinis diximus. Et cùm cæteri piſces ova pariant, hoc genus ſolum, ut ea quæ cete appellant, animal parit, exceptâ quam ranam vocant.

De echeneide.

CAPUT 24. EST parvus admodum piſcis aſſuetus petris, echeneis

2°. *Raia clavata*, la raie bouclée, nommée auſſi en François, *ronſée*; en Flamand, *ſteenroch*; en Italien, *peroſa*, *petroſa*.

3°. *Raia oxyrynchos*; en François, l'*alene*; en Italien, *peroſa raza*.

Ajoutons à cette nomenclature d'Adrien Junius, que la raie ſe nomme, en Allemand, *roch*; en Danois, *rokke*; que la raie bouclée ſe nomme en Provence *clavelade*; que la raie liſſe ordinaire ſe nomme en Languedoc *le fumat*; & que la *raie à bec pointu*, autrement *bœuf marin* des Anciens, ou vache de mer, eſt nommé dans quelques pays *flaſſade*, à cauſe de ſa grandeur, ſelon M. Valmont de Bomare, qui interprete ce mot *flaſſade* par *couverture de lit*. Il obſerve auſſi que la *raie ondée* ou *cendrée* eſt le *coliart* de Rondelet; & que la *raie au long bec*, que nous nommons auſſi *alene*, & les Italiens *peroſa raza*, ſe nomme en Languedoc *lentillade*.

(2) La paſtinaque, paſtenaque, ou tateronde, eſt diſtinguée par M. Valmont de Bomare en trois eſpeces. La premiere a une queue qui reſſemble, par ſa couleur & ſa rondeur, à la racine nommée *paſtenade*, d'où lui vient vraiſemblablement le nom de paſtenaque. La ſeconde eſpece ſe nomme à Naples *allavela*. La troiſieme, nommée auſſi *aigle poiſſon*, *aquila marina*, & en Languedoc *la glorieuſe*, eſt le *roſpo* des Génois. Conſultez, chez ce même Naturaliſte, les différences qui caractériſent ces trois eſpeces. La paſtenaque ſe nomme en Grec *trygôn*, *opiſtokentron*, en Italien, *brucho*, *forcaza*.

(3) L'ange ou l'angelot de mer : on en a parlé plus haut, ainſi que de la torpille.

(4) C'eſt une ſorte de raie ; ſur quoi conſultez le dernier article de la premiere note de ce chapitre.

(5) Adrien Junius fait un même poiſſon de la *lamia* des divers Auteurs Latins, du *karkharias* dont Pline fait auſſi mention, de la *lamna* d'Oppien, de la *skylla* de Nicandre. Ce poiſſon,

ques (2), les ſquatines (3), la torpille, & ceux que les Grecs nomment le bœuf (4), la lamie (5), l'aigle (6), la grenouille (7). De ce nombre ſont auſſi les chiens (8) de mer, encore qu'ils ne ſoient point de forme plate. C'eſt Ariſtote qui a donné le premier à ces poiſſons le nom de *ſelakhe* (9) : quant à nous, c'eſt du nom de cartilagineux que nous croyons devoir les diſtinguer, & nul autre ne nous y paroît plus propre. Tous les poiſſons de cette eſpece ſont carnaſſiers, & ſe renverſent pour ſaiſir leur proie, à l'exemple des dauphins, comme on l'a dit plus haut : & au lieu que les autres poiſſons ſont ovipares, ceux-ci, à l'exception de la grenouille, ſont vivipares comme les cétacées.

De l'ekheneïs, ou poiſſon remora.

Il y a un très petit poiſſon accoutumé à vivre dans les rochers, & appellé *ekheneïs* ou *remora* (1). On prétend que quand

dit-il, ſe nomme en François *lamio* (liſez *lamie*) ; en Italien & en Eſpagnol *lamia* ; en Flamand, *potshooſt*. Ajoutons à ces recherches d'Adrien Junius que la lamie ſe nomme en Danois *elle-kone*, *goveiter*. M. Valmont de Bomare fait de la lamie une ſorte de chien de mer, ou de requin.

(6) Voyez la note 2.

(7) M. Valmont de Bomare traite des grenouilles de mer à la ſuite du mot *Grenouille*. Mais ce ſont des poiſſons, & non de vraies grenouilles dont Pline parle ici. Ce poiſſon grenouille de Pline eſt inconnu aux Modernes, à moins que ce ne ſoit le diable de mer, ou *galanga*, nommé à Marſeille, *baudroi*, à Montpellier *peſcheteau*, &c.

(8) Voyez la note 5, & Rondelet, l. 13, ch. 2.

(9) Galien dérive ce nom ἀπὸ τῆ σίλας ἔχειν, de ce que la peau de ce poiſſon brille la nuit.

(1) Le *remora*, ou *remore*, ou *arrête-nef*, ou *ſucet*, ou *poiſſon pilote*, car les François lui donnent ces différents noms, eſt appellé en Grec, comme le dit Pline, *ekheneis*, c'eſt-à-dire *arrête-nef* ; &, comme le dit Suidas, *bdella*, c'eſt-à-dire le *ſucet*. Les Hollandois lui donnent le nom de poiſſon d'ordure, ſelon M. Valmont de Bomare, qui obſerve qu'on le nomme au Breſil *piraquiba*, ou *iperuquiba*. Selon Adrien Junius, le Pere Hardouin & d'autres Critiques, le *remora* n'eſt autre que la *lamproie* proprement dite, non confondue avec la murene, & qui s'appelle à-peu-près du même nom dans les différents idiômes ; ſavoir, en Latin, *lampreta* ; en François, *lamproie* ; en Italien, *lampreda* ; en Anglois, *lamprey* ; en Eſpagnol,

appellatus: hoc carinis adhærente naves tardiùs ire creduntur, inde nomine impoſito: quam ob cauſam amatoriis quoque veneficiis infamis eſt, & judiciorum ac litium mora: quæ crimina unâ laude penſat, fluxus gravidarum utero ſiſtens, partuſque continens ad puerperium. In cibos tamen non admittitur. Pedes eum habere arbitratur Ariſtoteles, ita poſitâ pinnarum ſimilitudine. Mucianus muricem eſſe, latiorem purpurâ, neque aſpero, neque rotundo ore, neque in angulos prodeunte roſtro, ſed ſimplice conchâ, utroque latere ſeſe colligente: quibus inhærentibus, plenam ventis ſtetiſſe navem, portantem à Periandro, ut caſtrarentur nobiles pueri: conchaſque quæ id præſtiterint, apud Gnidiorum Venerem coli. Trebius Niger pedalem eſſe,

lamprea; & en Flamand, *pricke*. M. Valmont de Bomare écrit que les petites lamproies, ou lamprillons, ſe vendent à Toulouſe ſous le nom de *chatillons*; & à Rouen, ſous le nom de *ſept-œil*. Au ſurplus ce Naturaliſte diſtingue expreſſément la *lamproie* d'avec le *remora*. Il dit ſeulement que la lamproie s'attache ſi fortement aux rochers & aux navires, que ſouvent il n'eſt pas poſſible de l'en détacher, & que c'eſt pourquoi quelques-uns l'ont nommée *ſangſue de mer*, ou *faux remora*. Conſultez, chez ce Savant, l'article *Remora* & l'article *Lamproie*. Conſultez auſſi Pline lui-même, l. 32, chap. 1.

(2) Il eſt impoſſible de concilier avec la vraiſemblance tout ce qu'on raconte de la force exorbitante du remora, & de concevoir qu'un auſſi petit poiſſon ait ſuffi pour arrêter la galere de Caligula, malgré les efforts de quatre cents rameurs. M. Valmont de Bomare le reconnoît, & tâche d'expliquer ces récits incroyables en les traitant de vérités mêlées d'exagérations. Il croit ſeulement que le remora eſt capable de retarder un vaiſſeau qui fait voile. Mais, malgré ce correctif, j'avoue qu'il y a toujours là du prodige, & je ſoupçonne fort qu'on s'eſt mépris à la vraie cauſe qui enchaîne quelquefois un vaiſſeau en pleine mer, malgré l'effort du vent, ou une galere, malgré l'effort des rames. En couteroit-il tant de ſuppoſer que ſi, en pareille occaſion, on a trouvé un ou pluſieurs remores attachés au vaiſſeau, cette circonſtance eſt abſolument étrangere au phénomene en queſtion; & que ce qui arrête ainſi des navires dans leur courſe, ce ſont, ou des courants de mer dirigés contre le vent, ou de grandes maſſes d'aimant, qui ſont partie de certains rochers cachés ſous l'eau, & qui ſont très capables d'arrêter un

il s'attache aux navires; il retarde (2) leur courſe: de là le nom qu'on (3) lui a donné. C'eſt pourquoi auſſi on l'emploie dans les philtres amoureux: d'autres s'en ſervent comme d'un charme pour arrêter les procès, & ſuſpendre un jugement. Il dédommage au reſte de tous ces maléfices par l'heureuſe propriété qu'il a d'arrêter les pertes des femmes enceintes, & de conduire le fœtus à terme. Cependant on ne le mange point. Ariſtote croit qu'il a des pieds, parceque ſes nageoires y reſſemblent. Mucianus fait mention d'un murex (4) plus large que celui dont on tire la pourpre (5). Il en differe encore, ſelon lui, en ce que ſa gueule n'eſt ni raboteuſe, ni ronde; que ſon bec n'eſt point anguleux; que ſa coquille eſt unie, & que les deux côtés de cette coquille ſe replient inſenſiblement en dedans. Le même Auteur ajoute que ce poiſſon s'étant attaché à un navire qui portoit des ordres du Tyran Périandre (6) pour faire eunuques des jeunes (7) gens de qualité, le navire s'arrêta, quoiqu'il voguât à pleines voiles; & que les coquilles du poiſſon qui rendit ce bon office ſont honorées, pour cette raiſon, dans le temple de Vénus

---

vaiſſeau, où il y a toujours beaucoup de fer employé?

(3) Pline inſinue que le nom de *remora* vient *à remorando;* & celui de *ekheneis* ἀπὸ τῆς ἐχεν τῆτε; ce qui fait dire à Lucain, l. 6, v. 675 :

Non puppim retinens, euro tendente rudentes,
In mediis echeneis aquis.

(4) D'après la deſcription que Pline fait de ce teſtacée, il eſt évident que Mucianus lui a donné très improprement le nom de *murex*, qui exprime un coquillage hériſſé de pointes. Celui que notre Auteur dépeint ici, ne ſauroit être qu'une double *volute* ronde par le dos, & rentrant pardevant en deux rouleaux égaux. J'ai vu des coquillages qui approchoient de cette forme; mais je n'en connois aucun à qui la deſcription donnée par Pline convienne exactement. Dupinet juge, livre 32, chap. 1, que le coquillage dont il s'agit ici, eſt du genre des porcelaines.

(5) Nous traiterons de la pourpre aux chapitres 33, 36, 37, 38, 39, 40 & 41.

(6) Tyran de Corinthe, & fils de Cypſelus.

(7) Trois cents jeunes gens des principales maiſons de Corcyre. Périandre ſe propoſoit de les envoyer, ainſi mutilés, à Alyatte, Roi de Sardé. Conſultez, ſur ce trait hiſtorique, Hérodote, l. 3, ch. 48; & Diogene Laerce, dans la vie de Périandre.

& craſſitudine quinque digitorum naves morari. Præterea hanc eſſe vim ejus aſſervati in ſale, ut aurum quod decideriit in altiſſimos puteos, admotus extrahat.

De varietate naturæ piſcium.

CAPUT 26. MUTANT colorem candidum mænæ, & fiunt æſtate nigriores. Mutat & phycis, reliquo tempore candida, vere varia. Eadem piſcium ſola nidificat ex alga, atque in nido parit.

(8) Dupinet obſerve que le Poète Oppien, *Halieut.* & Pline lui-même, livre 33, lui donnent un pied & demi de longueur, & non pas un pied ſeulement. Il y a ici bien des fautes en peu de mots. 1°. C'eſt au livre 32, chapitre 1, & non pas au livre 33, que Pline reparle du poiſſon qui arrête les vaiſſeaux. 2°. C'eſt un demi-pied de longueur qu'il lui donne au livre 32, & non un pied & demi. 3°. C'eſt de la lamproie, & non du remora ni du murex, que parle Oppien.

(9) Dupiner attribue cette épaiſſeur de cinq doigts au poiſſon. Le Pere Hardouin ſoutient que Pline a eu en vue l'épaiſſeur du vaiſſeau. Cette derniere interprétation a été embraſſée auſſi par M. Jault & par d'autres Savants. Elle eſt ſingulièrement confirmée par ce paſſage de Juvénal :

Digitis à mortè remotus
Quatuor, aut ſeptem, ſi ſit latiſſima tæda.

Cette évaluation du poids réel d'un navire, par l'épaiſſeur de ſes parois en tout ſens, ſemble indiquer que l'énonciation de cette épaiſſeur donnoit, chez les Anciens, la connoiſſance du volume & de la charge entiere du navire. Au reſte il eſt difficile de décider ſi c'eſt au remora ou au murex de Mucianus que Trebius, ſelon Pline, attribue ici un pied de longueur.

(10) De quel prix ne ſeroit pas un tel coquillage, s'il avoit effectivement cette propriété ? Ce ſeroit là la vraie baguette philoſophale pour découvrir les mines d'or & les tréſors cachés. Mais toute cette merveille ſe détruit par l'excès même du merveilleux. En effet, comment un coquillage auſſi précieux, auſſi eſſentiel au beſoin des hommes, & que toute l'Antiquité a eu ſous les yeux, puiſqu'il étoit expoſé dans un temple ; comment, dis-je, un tel coquillage n'eſt-il pas même connu aujourd'hui des Naturaliſtes ? ou comment les Anciens, s'ils lui croyoient tant de vertu, ne l'ont-ils pas plus recherché ?

(1) Le Pere Hardouin écrit que ce poiſſon *mæna* ſe nomme aujourd'hui même *menola* à Rome & à Genes. Il ne nous apprend point ſon nom François ; ce qui pourtant étoit l'eſſentiel

à

à Cnide. Trébius dit que ce poiſſon eſt long d'un pied (8), & qu'il arrête des vaiſſeaux dont les parois ont cinq doigts (9) d'épaiſſeur; de plus, qu'étant conſervé dans le ſel, il aura la vertu d'attirer (10) l'or qui ſera tombé dans les puits les plus profonds, pour peu qu'on l'en approche.

De certains poiſſons conſidérés ſelon leurs habitudes diverſes, ou ſelon leurs variétés accidentelles.

Le poiſſon nommé mæna (1) change de couleur: de blanc qu'il étoit en hiver, il devient noir en été. La couleur du phycis (2) varie pareillement: au printems il eſt varié, &, le reſte de l'année, tout blanc. C'eſt le ſeul des poiſſons qui faſſe un nid, & qui y ponde des œufs. Ce nid eſt compoſé d'algue.

---

dans un ouvrage publié en France, & dédié au Dauphin. Nous tirons plus de lumiere de Guillaume Morel. » *Mæna*, » dit-il, *mainis* chez Ariſtote, & *mainê* » dans une ancienne épigramme Grec- » que, eſt une eſpece de hareng nom- » mé, par les Italiens, *menola*; par » ceux de Narbonne, *fuſele*; par ceux » de Marſeille, *mendole* & *lagarel* ». Au lieu de *lagarel*, on lit *cagaret* chez Dupinet, & *cagarel* chez Adrien Junius, qui obſerve que ce poiſſon eſt ainſi nommé *quod alvum citet*. Gaza prétend que le *mænis* d'Ariſtote eſt le même poiſſon que les Latins nomment *alecula*, ou *halecula*; mot que quelques-uns interpretent *anchois*, & d'autres *ſardine*; d'autres la ſaumure ou la ſauce d'anchois ou de ſardine. Il eſt à remarquer que, chez Perſe, le mot *mæna* ſe prend, non pour le poiſſon même, mais pour la ſauce que l'on compoſoit au moyen de ce poiſſon, témoin ces vers de la ſatyre 3:

Diſce: neque invideas quod multa fidelia putet
In locuplete penu, defenſis pinguibus umbris,
Mænaque quod prima nondum defecerit orca.

(2) Le Pere Hardouin écrit que c'eſt un poiſſon qui reſſemble à une perche, & qui, en conſéquence, eſt fauſſement nommé perche par ceux qui le vendent. Mais, du reſte, il nous laiſſe dans la même incertitude ſur le vrai nom qu'il convient de lui donner, qu'il a laiſſé ſubſiſter ſous le nom François de poiſſon *mæna*. Guillaume Morel eſt plus inſtructif; il écrit » que » le *phycis* de Pline, en Grec, φυκὶς, » φάκιον (liſez φυκίον) & φυκίδιον, eſt » un poiſſon de mer que nous nom- » mons *mole*, & les Vénitiens *lepo*». Au lieu de *mole*, Dupinet écrit *moule*: ce n'eſt pas la ſeule faute groſſiere qu'on ait à lui reprocher. Ce poiſſon, chez les Grecs, tiroit ſon nom *phukis* de ce qu'il dépoſe ſes œufs dans l'algue, qui ſe nomme en Grec *phukos*.

Volat hirundo, ſanè perquam ſimilis volucri hirundini: item milvus.

De lucerna piſce, & dracone marino.

CAPUT 27. SUBIT in ſumma maria piſcis ex argumento appellatus lucerna, linguaque ignea per os exerta, tranquillis noctibus relucet. Attollit è mari ſeſquipedanea ferè cornua, quæ ab his nomen traxit. Rurſus draco marinus captus, atque immiſſus in arenam, cavernam ſibi roſtro mirâ celeritate excavat.

De piſcibus ſanguine carentibus.

CAPUT 28. Piſcium quidam ſanguine carent, de quibus dicemus. Sunt autem tria genera: in primis quæ mollia appellantur, deinde contecta cruſtis tenuibus, poſtremò teſtis concluſa

(3) Il ne faut point confondre le poiſſon hirondelle, nommé *rondole*, ou *arondelle*, avec l'oiſeau nommé hirondelle de mer. Conſultez, ſur ce poiſſon, Ariſt. Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 34; Elien, l. 12, ch. 48.

(4) Ce poiſſon, dit M. Valmont de Bomare, a des nageoires ſi longues, qu'elles touchent preſque à la queue; il s'en ſert pour voler hors de l'eau lorſqu'il eſt pourſuivi par des poiſſons de proie. Il a encore au dos deux autres ailes ſemblables aux précédentes. Sa queue eſt faite comme celle des hirondelles, &c.

(5) M. Valmont de Bomare écrit que les Provençaux l'appellent *belugo*, parcequ'il luit la nuit comme des étincelles de feu. Il y a, ajoute-t-il, des Ichthyologiſtes qui regardent le milan marin comme une eſpece de faucon marin ou muge volant, ou même une eſpece d'hirondelle marine. Conſultez Elien, l. 32, ch. 52; Oppien, Halieut. l. 1, v. 439.

(1) Dupiner écrit en marge: » Aucuns diſent que c'eſt le *rouget* ou » *chapon de mer*; d'autres prennent » le *belugo* dont on vient de parler, » & la *lanterne*, pour le même poiſſon; » & il y en a qui penſent que ce ſoit » une eſpece de *ſurmulet* «. Rondelet & Salvien veulent que le poiſſon *lanterne* ſoit le même que le *milan marin*. Mais, comme Pline les diſtingue, cette interprétation eſt inadmiſſible, auſſi-bien que celle qui fait de la lanterne le même poiſſon que l'hirondelle de

L'hirondelle marine (3) reſſemble ſinguliérement à l'oiſeau que nous nommons hirondelle, & elle vole effectivement (4) hors de l'eau. Autant en fait le milan (5) marin.

Du poiſſon lanterne & du dragon marin.

Il y a un poiſſon qui vient à la ſurface de la mer, & qui eſt appellé lanterne (1), parceque pendant la nuit, en tems calme, il tire la langue & la fait reluire comme du feu. Un autre poiſſon éleve au deſſus de la mer ſes cornes longues d'un pied (2) & demi, & de là lui vient le nom de cornu (3). Le dragon (4) marin, étant pris & jetté ſur le ſable, ſe fait auſſi-tôt un trou en terre avec une vîteſſe incroyable, ſans autre tariere que ſon muſeau.

Des poiſſons qui n'ont point de ſang.

Les poiſſons qui n'ont point de ſang forment les trois genres dont nous allons parler. Dans le premier ſont compris ceux qu'on nomme poiſſons mous; dans le ſecond, ceux qui ſont couverts d'écailles minces; dans le troiſieme, ceux qui ſont enfer-

mer. Le Pere Hardouin avoue qu'il n'y a encore rien de certain ſur la queſtion du nom moderne du poiſſon *lucerna*.

(2) Dupinet en fait le *malarmat*: c'eſt, ſelon Rondelet, le *peſce forca* des Romains modernes; interprétation adoptée par le Pere Hardouin. Selon M. Valmont de Bomare, le *malarmat* ſe nomme à Rome *peſce capone*.

(3) Dupinet & Rondelet obſervent que les cornes des plus grands poiſſons de cette eſpece n'excedent pas un demi-pied; ce qui pourroit faire douter de la juſteſſe de leur interprétation.

(4) Le Pere Hardouin ſoutient qu'il ne faut pas confondre le *dragon marin* avec le *ſerpent marin*; cependant Ariſtote dit de ce dernier tout ce que Pline dit de celui-là; d'où il réſulte au moins qu'il faut les confondre chez ces deux Auteurs. Quoi qu'il en ſoit, le poiſſon dont il s'agit ici eſt la *vive*, ſelon Dupinet; lequel poiſſon, ſelon Adrien Junius, s'appelle, à Marſeille, *areigne*; en Italie, *peſce ragno*; à Naples, *tragina*; en Eſpagnol, *peſce aranna*; en Anglois, *quaviver*; en Flamand, *pieterman*.

duris. Mollia ſunt, loligo, ſepia, polypus, & cætera ejus generis. His caput inter pedes & ventrem: pediculi octoni omnibus. Sepiæ & loligini pedes duo ex his longiſſimi & aſperi, quibus ad ora admovent cibos, & in fluctibus ſe velut ancoris ſtabiliunt: cætera, cirri quibus venantur.

De loligine, & ſepiis, & polypis, & nautilis.

CAPUT 29. LOLIGO etiam volitat, extra aquam ſe efferens, quod & pectunculi faciunt ſagittæ modo. Sepiarum generis mares varii & nigriores, conſtantiæque majoris. Percuſſæ tridente fœminæ auxiliantur; at fœmina icto mare fugit. Ambo autem, ubi ſenſêre ſe apprehendi, effuſo atramento, quod pro ſanguine his eſt, infuſcatâ aquâ abſconduntur.

Polyporum multa genera. Terreni majores quàm pelagii: omnes brachiis ut pedibus ac manibus utuntur; caudâ verò, quæ eſt biſulca & acuta, in coitu. Eſt polypis fiſtula in dorſo, quâ tranſmittunt mare: eamque modò in dexteram partem, modò in ſiniſtram transferunt. Natant obliqui in caput, quod prædurum eſt ſufflatione viventibus. Cæterùm per brachia velut acetabulis diſperſis, hauſtu

(1) Nous avons traité du calmar & de la ſeche dans les chapitres précédents. Nous traiterons du polype dans le chapitre ſuivant.

(2) » Le pétoncle (écrit Guillaume » Morel) eſt un poiſſon qui ſe nour» rit dedans les coquilles appellées » *coquilles de S. Michel* ». Dupinet appelle ces mêmes coquilles, *coquilles de S. Jacques*. Adrien Junius obſerve que Pline diſtingue le *pétoncle* d'avec le *peigne*, dont nous parlerons plus loin.

(3) Le polype, ou poulpe, ſe nomme en Grec πολύπους (c'eſt-à-dire ayant beaucoup de pieds); ſon nom Lacédémonien étoit ἀνόστος. On le nomme aujourd'hui en Italien *polpo*; en Eſpagnol, *pulpe*; en Anglois, *pourcouttel*.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 4, chapitre 2.

(5) Et cela, dit Ariſtote, à cauſe de la poſition de leurs yeux.

(6) Ariſtote, *ibid.*

(7) Pline les appelle *acetabula*, à

més dans des écailles dures. Les poiſſons mous ſont le calmar (1), la ſeche, le polype & autres ſemblables. Ils ont la tête entre les pieds & le ventre, & tous ont huit pieds. De ces huit pieds, le calmar & la ſeche en ont deux très longs & très raboteux, avec leſquels ils portent la nourriture à leur bouche, & ſe tiennent fermes dans les flots comme des vaiſſeaux ancrés; les autres leur tiennent lieu de filets pour attraper leur proie.

Du calmar, de la ſeche, du polype, & du nautile.

Le calmar vole auſſi, ou du moins voltige & s'éleve quelque peu au deſſus de l'eau : autant en font les pétoncles (2), mais avec l'agilité d'une fleche. Les mâles des ſeches ſont de couleur variée & plus foncée que celle des femelles. Ils ont auſſi plus de courage. Lorſqu'une femelle eſt frappée du trident, le mâle vient à ſon ſecours; mais ſi c'eſt lui qui eſt frappé, la femelle fuit. Tous deux, lorſqu'ils connoiſſent qu'on veut les prendre, obſcurciſſent l'eau, en répandant la liqueur noire qui leur tient lieu de ſang, & par ce moyen ſe dérobent à la vue de l'ennemi.

Il y a pluſieurs ſortes de polypes (3). Ceux de terre ſont plus grands que ceux de mer. Tous ont des bras qui font l'office de pieds & de mains : dans l'accouplement, ils ſe joignent par la queue, qui eſt fourchue & pointue. Ils ont au dos un conduit par lequel il rejettent (4) l'eau de la mer; & ils tranſportent ce conduit tantôt vers le côté droit, tantôt vers le côté gauche. Ils nagent obliquement (5) ſur leur tête, laquelle, tant qu'ils vivent, eſt très dure & diſtendue (6) comme un ballon. Ils ont de petites (7) cavités répandues le long de leurs bras, au moyen

cauſe de leur reſſemblance, pour la forme, aux petits baſſins, plus larges que profonds & qui reſſemblent aſſez à une calotte renverſée, ſi ce n'eſt que pour l'ordinaire ils ſont oblongs, où l'on ſert encore aujourd'hui ſur table les ſauces au vinaigre. On appelle ces petits baſſins des ſaucieres.

quodam adhæreſcunt : tenent ſupini, ut avelli non queant. Vada non apprehendunt : & grandibus minor tenacitas. Soli mollium in ſiccum exeunt, duntaxat aſperum : levitatem odêre. Veſcuntur conchyliorum carne, quorum conchas complexu crinium frangunt : itaque præjacentibus teſtis cubile eorum deprehenditur. Et cùm alioqui brutum habeatur animal, ut quod ad manum hominis adnatat, in re quodammodo familiari callet. Omnia in domum comportat, dein putamina erosâ carne egerit, adnatanteſque piſciculos ad ea venatur. Colorem mutat ad ſimilitudinem loci, & maximè in metu. Ipſum brachia ſua rodere falſa opinio eſt ; id enim à congris evenit ei : ſed renaſci, ſicut colotis & lacertis caudam, haud falſum.

Inter præcipua autem miracula eſt qui vocatur nautilos,

(8) *Prehendit autem polypus retinetque, brachiis ſupinis, incurvatiſque.* Ariſtote, *ibid.*

(9) Ariſtote, *ibid.*

(10) Nous avons parlé du congre, ch. 16, note 20. Quelques Critiques préferent de lire ici *à cancris* au lieu de *à congris* ; mais cette derniere leçon eſt expreſſément confirmée par Ariſtote, chez qui on lit ὑπὸ τῶν γόγγρων.

(11) Le *colotès*, ou *aſcalabotès*, ou *galeotès* des Grecs, eſt le ſtellion, comme Pline le dira expreſſément au livre 29, chapitre 4. Or le ſtellion eſt une eſpece particuliere de lézard, nommé le *petit lézard étoilé*. On donne auſſi le nom de *ſtellio* à la *tarentule*, ſorte de lézard propre à l'Italie & à l'Eſpagne, & qu'il ne faut pas confondre avec la tarentule araignée. Mais Pline obſerve que le *ſtellion colotès* ne ſe trouve point en Italie. Ainſi c'eſt du *petit lézard étoilé* qu'il veut parler en cet endroit. Conſultez, ſur le lézard ſtellion, la note 6 du chapitre 43 du huitieme livre.

(12) Ariſtote dit la même choſe des ſerpents : *Tum lacertorum, tum ſerpentium caudæ abſciſſæ redintegrantur.* J'ai lu un fait bien plus ſurprenant, il y a quelques années, dans les papiers publics. Un Naturaliſte ayant coupé un ver en deux préciſément au milieu entre tête & queue, il garda ces deux tronçons chacun dans une boîte ſéparée, & fut bien ſurpris quelques jours après de trouver qu'à la partie de la queue il étoit repouſſé une tête, & qu'à la partie de la tête il étoit repouſſé une queue. Je me rappelle qu'à ce ſujet j'agitai entre amis une queſtion qu'il n'étoit pas facile de réſoudre, & qui peut-être même eſt inſoluble :

deſquelles ils ſucent, pour ainſi dire, les choſes auxquelles ils s'attachent, en ſe renverſant (8), s'y tenant, au reſte, ſi fortement collés qu'on ne peut les en arracher. Ils ne ſe prennent point aux bas-fonds unis; & les gros polypes s'attachent avec moins de force que les autres. Les polypes ſont les ſeuls poiſſons mous qui ſortent de la mer pour aller ſur le rivage, je dis un rivage raboteux, car ils (9) haïſſent tout ce qui ne l'eſt pas. Ils ſe nourriſſent de la chair des coquillages, dont ils briſent les écailles en les ſerrant avec leurs bras : c'eſt pourquoi on découvre leurs gîtes par les écailles qui ſe rencontrent au devant. Quoique cet animal paſſe d'ailleurs pour très ſtupide, puiſqu'il vient à la nage vers la main de l'homme, il ne laiſſe pas d'avoir une certaine intelligence pour ce qui lui eſt néceſſaire. Il porte tous ces coquillages dans ſa demeure : enſuite, après en avoir rongé la chair, il jette les écailles, & cherche à attraper les petits poiſſons qui s'en approchent. Il change de couleur, & prend celle du lieu où il eſt, ſur-tout lorſqu'il a peur. Quelques-uns ont cru mal-à-propos qu'il rongeoit lui-même ſes bras; ce ſont les congres (10) qui les lui rongent : mais il eſt vrai qu'il lui en revient d'autres, de même qu'il revient une queue aux colotes (11) & aux lézards (12).

Une des merveilles de la Nature, c'eſt le polype nautile (13)

---

c'étoit de ſavoir qui étoit de ces deux nouveaux vers le véritable & premier individu qu'on avoit coupé en deux. Pour rendre la queſtion plus claire, & fixer les idées, je commençois par donner un nom propre à cet individu : par exemple, je le nommois, & faiſois nommer, *colute*, conſidéré comme étant dans ſon premier état ſimple; puis le conſidérant comme reproduit par lui-même, & formant deux nouveaux individus, je demandois : *Où eſt à préſent colute? Eſt-ce ce ver auquel il a pouſſé une tête, ou cet autre auquel il a pouſſé une queue? Si vous dites* (ajoutois-je) *que c'eſt l'un, je ſoutiendrai avec même avantage que c'eſt l'autre; ſi vous dites que ce n'eſt ni l'un ni l'autre, je vous objecterai que ces deux nouveaux vers ne ſont pas venus là tout ſeuls : & d'ailleurs je vous demanderai ce qu'eſt devenu colute. Si vous dites que c'eſt l'un & l'autre, je vous oppoſerai que colute eſt un individu, un être ſimple, & qu'ainſi il ne peut être double.*

(13) Raſſemblons ici les réflexions

ab aliis pompilos. Supinus in ſumma æquorum pervenit, ita-ſe paulatim ſubrigens, ut emiſsâ omni per fiſtulam aquâ, velut exoneratus ſentinâ, facilè naviget. Poſtea prima duo brachia retorquens, membranam inter illa miræ tenuitatis extendit. Quâ velificante in aura, cæteris ſubremigans brachiis, mediâ caudâ ut gubernaculo ſe regit. Ita vadit alto, Liburnicarum ludens imagine, &, ſi quid pavoris interveniat, hauſtâ ſe mergens aquâ.

De ozæna, nauplio, & locuſtis.

CAPUT 30. POLYPORUM generis eſt ozæna, dicta à gravi capitis odore, ob hoc maximè murænis eam conſectantibus. Polypi binis menſibus conduntur. Ultra bimatum non vivunt. Pereunt autem tabe ſemper, fœminæ celeriùs, & ferè à partu. Non ſunt prætereunda & L. Lucullo Proconſule Bæticæ comperta de polypis, quæ Trebius Niger è comitibus ejus prodidit : Avidiſſimos eſſe concharum, illas ad tactum

---

du Pere Hardouin. » Cet animal n'eſt » point un polype, puiſqu'il a une » conque ; ce n'eſt point non plus une » conque proprement dite, puiſqu'il » eſt polype. Enfin il eſt navigateur, » caractere qui ne convient ni à la » conque ni au polype. Nos François » l'appellent *la galere*. Voyez ſa re- » préſentation chez Rondelet, l. 17, » chap. 9. »

(14) Pluſieurs traduiſent *navis Liburnica* par *un brigantin*. En général, il faut entendre par un vaiſſeau Liburnique, l'eſpece de vaiſſeau le plus léger que connuſſent les Anciens.

(1) Ainſi nommé du verbe Grec ὄζω, *odorem reddo*. Gaza traduit, chez Ariſtote, *okaina* par *bolitæna*. Dupinet écrit que les Modernes donnent à ce poiſſon le nom de *moſchitis*, à cauſe qu'il ſent le muſc. Mais il y a peu à compter ſur les aſſertions de Dupinet. Cette ſorte de polype n'a guere été connue que des Anciens. Conſultez Pollux, l. 2, ch. 4.

(2) Conſultez, ſur la guerre des murenes & des polypes, Oppien, Halieut. l. 2, v. 260, & l. 3, v. 198.

(3) Oppien, Halieut. l. 2, v. 241 ; Ariſtote, chez Athénée, l. 7.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim, l. 9, chapitre 59.

(5) Athénée, l. 7, d'après Ariſtrote.

(6) Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 9,

ou

ou pompile, comme d'autres le nomment. Pour arriver du fond de la mer à la ſurface, il ſe renverſe, & s'éleve ainſi peu-à-peu, en pouſſant au dehors, par un tuyau, toute l'eau dont il étoit chargé. Après avoir ainſi évacué la ſentine, ce navire vivant ſe trouve plus leſte pour naviguer. Enſuite repliant les deux premiers bras, l'animal étend entre eux une membrane ſinguliérement mince dont il ſe ſert comme de voile lorſque le vent ſouffle, & il rame en deſſous avec ſes autres bras, au milieu deſquels eſt ſa queue, dont il ſe dirige dans ſa courſe, comme au moyen d'un gouvernail. De cette maniere il vogue en pleine mer, repréſentant, en quelque ſorte, la figure d'un vaiſſeau (14) Liburnique; & ſi quelque choſe vient à l'effrayer, il plonge, en repompant la quantité d'eau néceſſaire.

De l'ozaine, du nauplie, & des langouſtes.

L'OZAINE (1) eſt un genre de polype; ſon nom lui vient de l'odeur forte de ſa tête, odeur qui fait principalement que les murenes la pourſuivent (2). Les polypes ſe tiennent cachés pendant (3) deux mois. La durée de leur vie n'excede pas (4) deux ans. C'eſt toujours par deſſéchement qu'ils (5) périſſent; les femelles plus vîte (6) que les mâles, & preſque auſſi-tôt après avoir produit. Je ne dois pas omettre ici les découvertes que Lucius (7) Lucullus, Proconſul de la Bétique, fit ſur les polypes, & dont les Mémoires ont été publiés par Trébius (8) Niger, un de ceux qui l'accompagnoient. Les voici : Les polypes cherchent à s'appro-

chap. 59; Elien, Hiſt. Anim. liv. 6, chap. 28. Oppien dit expreſſément que les polypes femelles ne paſſent point l'année. *Halieut.* l. 1, v. 551.

(7) Le fameux Lucullus, qui fit la guerre à Mithridate, ce Lucullus ſi célebre par l'excès de ſon luxe, & qui donna ſon nom à une ſorte de marbre qu'il introduiſit dans Rome. Conſultez Plutarque, vie de Lucullus, & Pline, l. 36, ch. 6.

(8) Cet Auteur eſt cité dans l'indice des livres 8, 9 & 32. Il paroît en général qu'il avoir écrit ſur l'hiſtoire naturelle animale.

comprimi, præcidentes brachia eorum, ultroque eſcam ex prædante capere. Carent conchæ viſu, omnique ſenſu alio quàm cibi & periculi. Inſidiantur ergo polypi apertis: impoſitoque lapillo extra corpus, ne palpitatu ejiciatur, ita ſecuri graſſantur, extrahuntque carnes: illæ ſe contrahunt, ſed fruſtrà, diſcuneatæ. Tanta ſolertia animalium hebetiſſimis quoque eſt. Præterea negat ullum eſſe atrocius animal ad conficiendum hominem in aqua. Luctatur enim complexu, & ſorbet acetabulis, ac numeroſo ſuctu dum trahit, cùm in naufragos urinanteſve impetum cepit. Sed ſi invertatur, elangueſcit vis: exporrigunt enim ſe reſupinati. Cætera, quæ idem retulit, monſtro propiora poſſunt videri. Carteiæ in cetariis aſſuetus exire è mari in lacus eorum apertos, atque ibi ſalſamenta populari (mirè omnibus marinis expetentibus odorem quoque eorum: qua de cauſa & naſſis illinuntur), convertit in ſe cuſtodum indignationem aſſiduitate furti. Immodicæ his ſepes erant objectæ, ſed has tranſcendebat per arborem: nec deprehendi potuit, niſi canum ſagacitate. Hi redeuntem circumvasêre noctu, concitique cuſ-

(9) Nous traiterons des huîtres & de l'invention de les parquer, au chapitre 54.

(10) Ville de Bétique, c'eſt-à-dire d'Andalouſie. Conſultez Ortelius au mot *Carteia*, & notre note 34 ſur le premier chapitre du troiſieme livre de Pline. Au reſte Elien raconte une pareille aventure arrivée à Pouzzol, Hiſt. Anim. l. 13, ch. 6.

(11) Dans l'édition d'Elzévire & dans pluſieurs autres, preſque tout ce paſſage ſe trouve tranſpoſé. On y lit: *Exporrigunt enim ſe reſupinati, mirè omnibus marinis expetentibus odorem quoque eorum, qua de cauſa & naſſis illinuntur. Cætera quæ idem retulit monſtro propiora poſſunt videri. Carteia in cetariis aſſuetus exire è mari in lacus eorum apertos, atque ibi ſalſamenta populari, convertit in ſe cuſtodum indignationem aſſiduitate furti immodici. Sepes erant objectæ*, &c. Le Pere Hardouin eſt le premier qui, en cet endroit de Pline, ait rétabli le texte dans ſa premiere pureté, d'après l'élite des manuſcrits: & nous avons cru devoir adopter entiérement ſa correction.

(12) Oppien, Halieut. l. 1, v. 310,

cher des (9) huîtres, dont ils ſont très avides; celles-ci, qui ſont ſenſibles au moindre attouchement, ſe reſſerrent, coupent ainſi les bras des polypes, & mangent ceux qui vouloient les manger. Les huîtres ne voient point, & ſont au ſurplus privées de tout autre ſens que le goût & le tact. C'eſt ce dernier qui les avertit du danger qui les menace. Les polypes les obſervent quand elles ſont ouvertes: ils mettent une petite pierre entre les deux écailles; mais ils ont ſoin que cette pierre ne touche point à l'animal, qui ſe débattroit, & la rejetteroit dehors. Avec cette précaution, ils s'emparent de l'huître ſans aucun riſque, & dévorent ſa chair à leur aiſe. L'huître s'efforce de ſe reſſerrer, mais inutilement, parceque la petite pierre la tient entr'ouverte comme feroit un coin. Telle eſt l'induſtrie des animaux même les plus ſtupides. De plus, ſelon le même Auteur, il n'eſt point d'animal plus cruel pour tuer un homme dans l'eau; car lorſqu'il s'eſt une fois jetté ſur quelqu'un qui a fait naufrage, ou ſur un plongeur, il s'y attache, le ſerre étroitement; & tandis qu'il l'entraîne en haute mer, il l'épuiſe à force de le ſucer par le moyen des petits orifices qui ſont répandus ſur ſes bras. Mais ſi cet animal eſt renverſé ſur le dos, il perd toute ſa force; car alors il étend ſes bras & ne ſerre plus. Les autres circonſtances du récit de ce même Auteur ſemblent tenir du prodige. A Carteia (10), un polype avoit coutume de ſortir de la mer (11), & d'entrer dans les réſervoirs pour y dévorer les poiſſons qu'on y conſervoit. Sur quoi il faut obſerver que tous les poiſſons de mer recherchent avec paſſion l'odeur du polype; c'eſt pourquoi auſſi on en frotte les naſſes. Or celui dont nous parlons renouvelloit ſes larcins avec une telle aſſiduité, que les gardes du magaſin s'en indignerent. Cependant on y avoit mis des cloiſons d'une hauteur extraordinaire; mais ce polype paſſoit par-deſſus, au moyen d'un arbre (12) ſur lequel il grimpoit; & l'on ne put le découvrir

écrit que le polype ozaine a coutume de monter ſur les arbres & d'en manger les fruits.

todes expavêre novitatem. Primum omnium magnitudo inaudita erat, deinde color muriâ obliti, odore diri. Quis ibi polypum exſpectaſſet, aut ita cognoſceret? Cum monſtro dimicare ſibi videbantur. Namque & afflatu terribili canes agebat, nunc extremis crinibus flagellatos, nunc robuſtioribus brachiis clavarum modo incuſſos; ægrèque multis tridentibus confici potuit. Oſtendêre Lucullo caput ejus dolii magnitudine, amphorarum quindecim capax, atque (ut ipſius Trebii verbis utar) barbas, quas vix utroque brachio complecti eſſet, clavarum modo toroſas, longas pedum XXX, acetabulis ſive caliculis urnalibus, pelvium modo; dentes magnitudini reſpondentes. Reliquiæ aſſervatæ miraculo pependêre pondo DCC. Sepias quoque & loligines ejuſdem magnitudinis expulſas in littus illud, idem auctor eſt. In noſtro mari loligines quinûm cubitorum capiuntur, ſepiæ binûm. Neque his bimatu longior vita.

Navigeram ſimilitudinem & aliam in Propontide viſam ſibi prodidit Mucianus: concham eſſe acatii modo carina-

(13) C'eſt-à-dire une demi-amphore. Nous aurons à reparler de l'amphore au livre 14, ch. 3: nous nous contenterons d'obſerver ici que l'amphore étoit la huitieme partie de notre muid: conſéquemment l'urne étoit la ſeizieme partie du muid ordinaire de France.

(14) Ceci eſt emprunté mot pour mot d'Ariſtote, qui ne paroît point avoir voulu parler d'une mer où la mer Adriatique fût compriſe. Ainſi, ou l'expreſſion dont ſe ſert Pline eſt une inadvertence, ou il faut entendre, par ces paroles *in noſtro mari*, toute l'étendue de la Méditerranée.

(15) Pline ſe ſert ici du nom de conque, *concham*, & non de celui de coquille, *cochleam*. En effet, la conque differe de la coquille proprement dite en ce que celle-ci eſt univalve, & non ſuſceptible d'extenſion ſpontanée de la part de l'animal; au lieu que la conque ſuppoſe la demeure à charniere & bivalve d'un poiſſon qui peut l'ouvrir ou la refermer ſelon ſon beſoin. Telle eſt celle, par exemple, qui renferme l'huître. Pline dit expreſſément que le coquillage en queſtion s'ouvre pour recevoir le vent. C'eſt donc un coquillage bivalve; & le P. Hardouin condamne, avec raiſon,

que par la ſagacité des chiens. Ceux-ci le ſurprirent une nuit, comme il s'en retournoit à la mer; & les gardes étant accourus, furent extrêmement étonnés de la nouveauté du ſpectacle. Premiérement l'animal étoit d'une grandeur monſtrueuſe; en ſecond lieu, il étoit de couleur de ſaumure; de plus il répandoit une odeur abominable. Qui s'attendoit de trouver là un polype? ou qui l'eût reconnu dans ces circonſtances? On ſe figuroit combattre contre un monſtre. Il écartoit les chiens par ſa redoutable haleine. Tantôt il les flagelloit de l'extrémité de ſes pieds, tantôt il employoit contre eux ſes deux bras majeurs, qui étoient ſi forts, que leurs coups reſſembloient à des coups de maſſue. Enfin on eut bien de la peine à le tuer avec pluſieurs tridents. Sa tête fut montrée à Lucullus. Elle étoit de la groſſeur d'un tonneau, & pouvoit tenir quinze amphores. On lui montra auſſi ſes barbes, comme les appelle Trebius, c'eſt-à-dire ſes bras & ſes pieds ou filets. Leur groſſeur étoit telle qu'un homme pouvoit à peine les embraſſer; elles étoient noueuſes comme des maſſues, & leur longueur étoit de trente pieds. Les cavités dont elles étoient garnies, reſſembloient à des baſſins, & pouvoient contenir la quantité d'une urne (13). Ses dents répondoient à ſa groſſeur. On garda, comme une choſe merveilleuſe, ce qui reſta de ſon corps; & cela peſoit ſept cents livres. Le même Auteur rapporte que des ſeches & des calmars de la même groſſeur ont été jettés ſur ce rivage. Dans notre (14) mer, on prend des ſeches de deux coudées, & des calmars qui en ont juſqu'à cinq. Les uns & les autres ne vivent pas plus de deux ans.

Mucianus raconte qu'il a vu dans la Propontide une autre ſingularité. C'eſt une conque (15) faite en forme de petit navire (16), ayant la pouppe recourbée & la proue ſaillant en pointe. Un

ceux qui, en racontant le même fait, l'ont attribué à un coquillage univalve, en ſe ſervant de l'expreſſion *cochlea* ou d'autres expreſſions ſynonymes.

(16) *Acatium* (j'emprunte les paroles du Pere Hardouin) *genus eſt actuarii navigii, hoc eſt, quod remis, non tantùm velis, agitur.*

tam, inflexâ puppe, prorâ roſtratâ : in hac condi nauplium, animal ſepiæ ſimile, ludendi ſocietate ſolâ. Duobus hoc fieri generibus : tranquillo enim vectorem demiſſis palmulis ferire ut remis; ſi verò flatus invitet, eaſdem in uſu gubernaculi porrigi, pandique buccarum ſinus auræ. Hujus voluptatem eſſe ut ferat, illius ut regat : ſimulque eam deſcendere in duo ſenſu carentia : niſi fortè triſti (id enim conſtat) omine navigantium humana calamitas in cauſa eſt.

Locuſtæ cruſtâ fragili muniuntur in eo genere quod caret ſanguine. Latent menſibus quinis. Similiter cancri, qui eodem tempore occultantur, & ambo veris principio ſenectutem, anguium more, exuunt renovatione tergorum. Cætera in undis natant : locuſtæ reptantium modo fluitant : ſi nullus ingruat metus, recto meatu, cornibus, quæ ſunt propriâ rotunditate præpilata, ad latera porrectis :

(17) Le Pere Hardouin s'éleve, avec raiſon, contre Aldrovandus, qui fait du nauplie le même coquillage que le nautile dont Pline a parlé ſur la fin du chapitre vingt-neuvieme. En effet, le nautile a ſa coquille propre, & qui lui eſt adhérente ; au lieu que le nauplie n'a qu'une coquille d'emprunt & de rencontre. De plus le nautile eſt une ſorte de polype, au lieu que le nauplie eſt une ſorte de ſeche. Enfin, pourſuit le Pere Hardouin, Pline affecte trop évidemment de les diſtinguer, pour qu'on puiſſe s'y méprendre, avec un peu de réflexion. Au reſte le nauplie de Pline eſt un être de raiſon pour tous les navigateurs modernes ; & l'on eſt en droit de ſoupçonner que Mucianus n'a point obſervé avec les yeux d'un Phyſicien éclairé le phénomene dont il parle. Voyez ce ce que nous allons dire dans la note ſuivante.

(18) Un coquillage, quel qu'il ſoit, ne ſauroit guere voguer en pleine mer s'il ne tient à quelque ſupport étranger d'une ſubſtance extrêmement légere, telle qu'une fraction de planche, ou quelque autre débris de vaiſſeau ; & ſi un tel coquillage eſt en telle proportion avec la planche qui le ſupporte, qu'il la faſſe entiérement plonger dans l'eau, on conçoit que les navigateurs qui l'appercevront, ſans voir cette planche, ſe figureront voir un coquillage voguant de lui-même. Or une pareille rencontre, je veux dire celle d'une planche en pleine mer, ſuppoſe preſque toujours quelque naufrage récent, & met en droit de ſoupçonner qu'à vingt ou trente lieues de là il y a quelque tourmente. C'eſt donc à juſte

animal appellé nauplie (17), & qui reſſemble à la ſeche, ſe vient renfermer dans ce coquillage uniquement pour ſe jouer à frais communs avec lui; ce qui s'exécute de deux manieres. Car lorſque la mer eſt tranquille, le nouvel hôte baiſſe ſes bras, & s'en ſert, comme d'avirons, pour ramer; & lorſque le vent ſouffle, il les projette en guiſe de gouvernail, tandis que le coquillage s'ouvre pour recevoir le vent: de ſorte que le plaiſir de l'un eſt de porter, & le plaiſir de l'autre eſt de gouverner. Ainſi deux animaux d'ailleurs inſenſibles, ne le ſont pas à cet amuſement. Peut-être auſſi la Nature permet-elle ce phénomene pour ajouter à la ſomme de nos calamités; car la rencontre du nauplie voguant dans ſon coquillage eſt d'un très mauvais augure (18) pour les navigateurs.

Entre les animaux marins qui n'ont point de ſang, les langouſtes ſont couvertes d'une écaille fragile. Elles ſe tiennent cachées pendant cinq mois. Les cancres, qui ont un pareil tégument, ſe tiennent cachés le même eſpace de tems. Tous deux, à la façon du ſerpent, quittent, à l'entrée du printems, leur vieille peau, qui ſe trouve remplacée par une nouvelle. Les autres poiſſons nagent dans l'eau à toute profondeur; mais les langouſtes flottent à la ſurface, & ſemblent s'y gliſſer comme les reptiles ſur la terre. Si elles n'ont rien à craindre, elles s'avancent en droite ligne en projettant de côté, l'une à droite, & l'autre à gauche, leurs cornes, dont l'arrondiſſement cylindrique eſt remarquable, & qui ſont terminées en pointe comme une

titre que la rencontre d'un coquillage voguant peut paſſer pour un mauvais préſage. Le nauplie, je le répete, n'eſt, ſelon toute apparence, qu'un coquillage ordinaire de l'eſpece de ceux qui, ſelon tous les navigateurs, ont coutume de s'attacher ſous la quille d'un vaiſſeau, quelquefois en ſi grand nombre, que la viteſſe du navire en eſt ralentie. On conçoit que lorſqu'un vaiſſeau eſt briſé & diſperſé en éclats par la tempête, les flots & les courants doivent porter au loin ſes différents débris: & il n'eſt guere poſſible que parmi les diverſes fractions de la quille, il ne s'en trouve quelques-unes chargées d'un ou pluſieurs coquillages, leſquels, pour lors, doivent paroître nager.

iiſdem erectis in pavore obliquè in latera procedunt. Cornibus inter ſe dimicant. Unum hoc animalium, niſi vivum ferventi aquâ incoquatur, fluidâ carne non habet callum.

De cancris, echinis, & echinometris.

CAPUT 31. VIVUNT petroſis locis, cancri mollibus. Hyeme aprica littora ſectantur : æſtate in opaca gurgitum recedunt. Omnia ejus generis hyeme læduntur, autumno & vere pingueſcunt, & plenilunio magis, quia noctem ſidus tepido fulgore mitificat.

Cancrorum genera, carabi, aſtaci, maiæ, paguri, heracleotici, leones, & alia ignobiliora. Carabi caudâ à cæ-

(1) Nous ferons voir, note 9, que la langouſte eſt le crabe, en Grec, *karabos*; en Danois, *ſoe-krabbe*; en Slawon, *ſzarancza*, *konik*, *konik-morski*. Cette derniere dénominarion ſignifie cheval marin; & c'eſt auſſi le nom qu'on lui donnoit en Phrygie, comme nous le verrons plus loiu. Conſultez les autres noms de la langouſte, ſelon les diverſes langues, daus la note 3 du chap. 12.

(2) Le cancre, en Grec, *karkinos*; en Latin, *cancer*; en Italien, *granchio*; & à Rome, *granzo*. Les nomenclatures de la plupatt des autres idiômes confondent abuſivement le cancre avec le crabe, qui n'eſt autre que la langouſte, comme on l'établira, note 9. Les cancres, écrit M. Valmont de Bomare, ont le corps rond, & differenr en cela des *écreviſſes de mer* & des *langouſtes*, qui l'ont très long, & des crabes, qui l'ont fort évaſé.

(3) Le crabe, c'eſt la langouſte, comme on l'établira, note 9. Conſultez auſſi la premiere note.

(4) L'écreviſſe de mer, ou homatd, en Grec, *aſtakos*, *kammaros*; en Latin, *aſtacus*, *cammarus*; en Flamand, *zee kreft*; en Italien, *gammaro di mare*, *aſtaſe*, *lombardo*; en Anglois, *lobſter*. Les nomenclatures de la plupart des autres idiômes confondent abuſivement l'écreviſſe de mer avec le cancre.

(5) L'araignée de mer, en Grec & en Latin, *maia*. Ariſtote la définit la plus grande eſpece de cancres. Cependant M. Valmont de Bomare obſerve que s'il s'en trouve de groſſes, il s'en trouve auſſi de fort petites. A Veniſe, l'araignée de mer ſe nomme *graceola* : par tout ailleurs elle ſe nomme du nom de l'araignée ordinaire. Au reſte il ne faut point confondre l'araignée de mer avec le dragon marin dont nous avons parlé plus haut, & que lance

lance. Mais ſi elles ont quelque ſujet de crainte, elles cheminent obliquement & ſur les côtés, & les cornes élevées. Ces mêmes cornes leur ſervent à ſe battre entre elles. La chair de ces poiſſons eſt molle & ſans fermeté, à moins qu'on ne les faſſe cuire toutes vives dans l'eau bouillante; & c'eſt le ſeul animal qui ait cette propriété.

Des cancres, des hériſſons marins, & des ekhinométres.

Les langouſtes (1) préferent les endroits pierreux, & les cancres les endroits mous. En hiver, elles cherchent les rivages expoſés au ſoleil. En été, elles ſe retirent à l'ombre dans des gouffres profonds. Tous les poiſſons de ce genre ſe reſſentent de la rigueur de l'hiver; mais ils engraiſſent au printems & en automne, ſur-tout quand la lune eſt pleine, parcequ'alors la douce chaleur de cet aſtre rend les nuits plus tempérées.

Les différentes ſortes de cancres (2) ſont les crabes (3), les aſtaques ou écreviſſes (4) de mer, les araignées (5) de mer, les pagures (6), les héracléotiques (7), les lions (8) & autres moins connus. Les crabes (9) different des autres cancres par leur queue.

---

nous avons dit ſe nommer auſſi *araigne, vive*, &c. &c.

(6) Le pagure ſe nomme d'un autre nom, *cancre ſquinade*. Il ſe dépouille de ſa croûte, comme le ſerpent de ſa peau. » Les Anciens, dit M. Val» mont de Bomare, attribuoient ce » changement involontaire & néceſ» ſité, à la ſageſſe de l'animal. C'eſt » pourquoi, ajoute-t-il, on le pen» doit au col de la ſtatue de Diane, » au temple d'Epheſe ». Le Pere Hardouin écrit que le pagure eſt appellé *cancro poro* à Veniſe; & il regarde ce mot *poro* comme une corruption de *paguro*. Au ſurplus, il n'établit, d'après Ariſtote, qu'une très légere différence entre les cancres pagures & les cancres héracléotiques.

(7) Voyez la note précédente.

(8) Le Pere Hardouin définit le lion marin la plus grande eſpece d'aſtaque, c'eſt-à-dire de homard. Adrien Junius en fait le poiſſon nommé par les Hollandois & les Flamands *ondocht*. Il obſerve que ce nom exprime le bas prix de ce poiſſon.

(9) Le crabe, en Grec, κάραβος, n'eſt autre que la langouſte, puiſque, chez Ariſtote, la langouſte ſe nomme κάραβος; & que c'eſt ſous ce même nom de κάραβος qu'Ariſtote dit de la langouſte

teris cancris diſtant. In Phœnice hippœ vocantur, tantæ velocitatis ut conſequi non ſit. Cancris vita longa, pedes octoni, omnes in obliquum flexi. Fœminæ primus pes duplex, mari ſimplex. Præterea bina brachia denticulatis forcipibus. Superior pars in primoribus his movetur, inferiore immobili. Dextrum brachium omnibus majus. Univerſi aliquando congregantur : os Ponti evincere non valent, quamobrem regreſſi circumeunt, apparetque tritum iter.

Pinnotheres autem vocatur minimus ex omni genere, ideo opportunus injuriæ. Huic ſolertiâ eſt inanium oſtrearum teſtis ſe condere ; & cùm accreverit, migrare in capaciores.

Cancri in pâvore etiam retrorſum pari velocitate re-

tout ce que Pline dit ici du crabe, & notamment qu'elle differe du cancre, en ce qu'elle a une queue. Auſſi tous les Critiques reconnoiſſent-ils unanimement que Pline, ſous le nom de *carabus*, parle ici préciſément du même animal dont il vient de parler ſous le nom de *locuſta*. Il faut cependant avouer qu'il a tout l'air d'avoir cru parler de deux animaux différents, & qu'à partir de ſon texte, on eſt en droit de penſer qu'il ne s'eſt pas appetçu que *locuſta* & *carabus* étoient ſynonymes. Mais on en pourroit tout au plus conclure que Pline a diſtingué, par inadvertence, le même animal ſous deux noms différents : & il n'en eſt pas moins démontré & reconnu que *locuſta* & *carabus* ſont un ſeul & même cruſtacée, nommé parmi nous langouſte, comme le nom de *cavalier* que lui donnoient les Phéniciens, ſelon Pline, conſpire encore à le prouver : ſur quoi conſultez la note ſuivante ; & à l'égard de la nomenclature polyglotte de la langouſte, conſultez la premiere note de ce même chapitre.

(10) La plupart des manuſcrits liſent ici *hippæ* pour *ἵππαι*. Le Pere Hardouin & d'autres liſent *ἱππεῖς*, d'après Ariſtote. La premiere leçon ſignifie *equi*, & la ſeconde *equites*. Il eſt donc queſtion, à coup sûr, d'une dénomination Phrygienne donnée à la langouſte, & qui ſignifioit, ou un cheval, ou un cavalier. Or, aujourd'hui même en langue Slawone, la langouſte ſe nomme *konik*, un petit cheval, ou *konik morski*, c'eſt-à-dire petit cheval marin. Nous avons déja eu lieu d'obſerver que *kon* ſignifie un cheval en langue Slawone, & que cette langue avoit un grand rapport avec l'ancien idiôme Phrygien ;

En Phénicie on les nomme cavaliers (10). En effet, ils vont ſi vîte qu'on ne ſauroit les atteindre. Les cancres vivent long-tems, & ont huit pieds, qui ſont tous fléchis obliquement. La femelle a le premier pied double, & le mâle l'a ſimple. L'un & l'autre ont les deux bras figurés en tenailles dentelées. La partie ſupérieure de leurs bras ſe meut; l'inférieure eſt immobile. Il n'en eſt point qui n'ait le bras droit plus long que l'autre. Ils ſe réuniſſent quelquefois tous enſemble pour forcer l'embouchure du Pont Euxin; & quand ils n'y peuvent réuſſir, ils reviennent ſur leurs pas, & font par terre un circuit marqué par un long chemin battu, qui eſt l'indice de la route qu'ils ont tenue.

On nomme pinnothere (11) le plus petit de tous les cancres, & qui, par cette raiſon, eſt le plus expoſé aux divers ennemis de cette eſpece. Il a l'induſtrie de ſe cacher dans les écailles d'huîtres qu'il trouve vuides; & à meſure qu'il groſſit, il va ſe loger dans de plus grandes écailles.

La peur fait marcher les cancres (12) à reculons auſſi vîte qu'en

---

témoin le nom propre Phrygien *Koſingi* que Tzetzès traduit par le mot Grec *Dixitelê*, qui ſignifie une petite chevre. Or ce nom propre Phrygien *Koſingi*, interprété dans ce ſens-là, a très évidemment ſa racine dans le mot Slawon *koza*, qui ſignifie une chevre. Voyez ce que nous avons dit à ce ſujet dans les notes du chapitre quarantieme du huitieme livre. M. Valmont de Bomare obſerve que pluſieurs Auteurs ont donné le nom de langouſte ou de ſauterelle de mer à l'hippocampe, ou petit cheval marin. Mais quant à lui, il décrit dans ſon Dictionnaire, ſous le nom d'hippocampe, un petit poiſſon qui differe abſolument de la langouſte. Conſultez auſſi, chez ce Naturaliſte, à la ſuite du mot *Cancre*, ce qu'il dit d'une ſorte de cancre qu'il nomme *cancer eques*, ou *cancre cavalier*, parcequ'il court d'une incroyable viteſſe.

(11) Dupinet écrit en marge: *C'eſt notre Bernard l'Hermite.* Cette interprétation eſt adoptée par le Pere Hardouin & la plupart des autres Savants. Le Pere Hardouin obſerve que le pinnothere eſt nommé par Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 4, ch. 4, & l. 5, ch. 14, *karkinion*; & par Oppien, Halieut. l. 1, v. 320, ainſi que par Elien, Hiſt. Anim. l. 7, ch. 31, *karkinas*. Conſultez la figure du pinnothere ou Bernard l'hermite, chez Rondelet, l. 18, ch. 12.

(12) Tout ce que dit ici Pline de la peur & des combats des cancres entre eux, eſt emprunté mot pour mot de ce que dit Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8,

deunt. Dimicant inter ſe, ut arietes, adverſis cornibus incurſantes. Contra ſerpentium ictus medentur. Sole Cancri ſignum tranſeunte, & ipſorum, cùm exanimati ſint, corpus transfigurari in ſcorpiones narratur in ſicco.

Ex eodem genere ſunt echini, quibus ſpinæ propedibus. Ingredi eſt his, in orbem volvi: itaque detritis ſæpè aculeis inveniuntur. Ex his echinometræ appellantur, quorum longiſſimæ ſpinæ, calyces minimi. Nec omnibus idem vitreus color. Circa Toronem candidi naſcuntur, ſpinâ parvâ. Ova omnium amara, quina numero. Ora in medio corpore in terram verſa. Tradunt ſævitiam maris præſagire eos, correptiſque opperiri lapillis, mobilitatem pondere ſtabilientes: nolunt volutatione ſpinas atterere. Quod ubi vidêre nautici, ſtatim pluribus ancoris navigia infrenant.

ch. 4, de la peut & des combats des polypes.

(13) C'eſt ſans doute un conte populaire, & Pline lui-même le donne ici pour tel, par cette façon de parler, *narratur:* ce rapport inepte du ſigne du Cancer avec l'époque de la métamorphoſe du cancre en ſcorpion, fait voir que le récit en queſtion eſt une fable des plus mépriſables. Auſſi Pline a-t-il ſoin de ne point prendre une telle aſſertion ſur ſon compte; & c'eſt une raiſon de plus qui confirme ce que j'ai dit plus haut, chapitre 19, note derniere, que Pline ne peut avoir ſongé à rapporter, par une affectation ridicule, la plus grande pêche des poiſſons à l'époque du paſſage du ſoleil par le ſigne des poiſſons; en un mot, que ce n'eſt point ſur ce rapport que tombe la merveille dont il parle en cet endroit-là.

(14) *Echinus marinus*, en François *ourſin de mer, bouton de châtaigne de mer, hériſſon de mer.* C'eſt un genre de coquille multivalve, dont l'article eſt à conſulter dans l'ouvrage de M. Valmont de Bomare. L'ourſin ſe nomme en Italien *riccio di mare, ancino*; en Danois, *hav-pindſviin*; en Slawon, *jeż, jażwiec.* C'eſt de l'ourſin dont Martial a dit, l. 13:

Iſte licet digitos teſtudine pungat acutâ,
Cortice depoſitâ mollis echinus erit.

(15) *Ekhinométres*: c'eſt le nom

avant. Quand ils ſe battent entre eux, on diroit des beliers qui courent impétueuſement les uns ſur les autres, & ſe heurtent de leurs cornes. Ils ſont un remede contre la morſure des ſerpents. On raconte (13) que quand le ſoleil paſſe par le ſigne du Cancer, le cadavre même d'un cancre mort ſe change en ſcorpion.

On comprend dans le genre des cancres les ourſins (14) ou hériſſons de mer, qui ſe ſervent de leurs piquants au lieu de pieds, leur marche conſiſtant à ſe rouler en peloton : auſſi trouve-t-on ſouvent leurs piquants uſés. Parmi ces ourſins, il y en a qu'on appelle ékhinomêtres (15); ce ſont ceux dont le corps a le moindre volume, & dont les épines ſont les plus longues. Tous ne ſont pas de couleur verdâtre. Près de Torone, il s'en trouve de blancs, & qui ont les épines courtes. Tous dépoſent cinq œufs, dont le goût eſt amer. Leur gueule, d'ailleurs tournée vers la terre, ſe trouve ſituée au milieu de leur corps. Ils paſſent pour préſager (16) la tempête; car lorſqu'ils l'attendent, ils ſe ſaiſiſſent, dit-on, de petites pierres pour affermir, par cette charge, leur légéreté, & pour préſerver leurs piquants de s'uſer, comme il arriveroit s'ils ſe laiſſoient rouler rudement par les vagues. Ainſi quand les mariniers voient les cancres prendre cette précaution, ils arrêtent auſſi-tôt leurs navires par pluſieurs ancres.

---

qu'Ariſtote leur donne en les définiſſant *la plus grande eſpece de hériſſons marins*. Cette dénomination *ekhinomêtres* vient de *ekhinos*, hériſſon, & de *mêtêr*, mere, & ſignifie hériſſons-meres.

(16) » On a remarqué (dit M. Valmont de Bomare) que les ourſins » préſagent la tempête, & qu'ils coulent à fond pendant l'orage; en s'attachant aux plantes du fond de la » mer, avec une ſubſtance aſſez ſemblable aux cornes des limaçons : on » a compté plus de douze cents de ces » filets dont l'animal ſe ſert, ſoit » pour tâter le terrein, ſoit pour ſe » tenir à l'ancre ».

De cochleis.

CAPUT 32. IN eodem genere cochleæ, aquatiles terreſtreſque, exerentes ſe domicilio, binaque ceu cornua protendentes contrahenteſque: oculis carent; itaque corniculis prætentant iter.

De pectinibus, murice, & concharum generibus.

CAPUT 33. PECTINES in mari ex eodem genere habentur, reconditi & ipſi in magnis frigoribus, ac magnis æſtibus: ungueſque velut igne lucentes in tenebris, etiam in ore mandentium.

Firmioris jam teſtæ murices, & concharum genera: in quibus magna ludentis naturæ varietas, tot colorum differentiæ, tot figuræ, planis, concavis, longis, lunatis, in orbem circumactis, dimidio orbe cæſis, in dorſum elatis, lævibus, rugatis, denticulatis, ſtriatis; vertice muricatim in-

(1) Le colimaçon ou limaçon à coque, ſe diviſe en colimaçon terreſtre & en colimaçon de met. Le colimaçon terreſtre ſe nomme en Grec *kokhlias, kokhlos, ſeſilos*; en Allemand, *ſchnecken*; en Flamand, *ſtecken-metten-huysken*; en Italien, *buovolo, lumaca*; en Eſpagnol, *almeja*; en Anglois, *ſnail*; en Danois, *ſnegel*; en Slawon, *ſlimak*. Le colimaçon marin ſe nomme en Grec *kokhlias*; en Allemand, *meer-ſchnecken*; en Flamand, *zee-ſtecke, horen*; en Italien, *chiocciola, maruza*; en Eſpagnol, *caramuyo, almeja, caracol de la mar*; en Anglois, *winkle, periwinkle*; en Slawon, *ſlimak-morski*.

(2) M. Jault croyoit pouvoir confondre les peignes avec les pétoncles. Mais Pline ſemble les diſtinguer, comme l'obſerve Adrien Junius. Selon ce dernier, le peigne, en Latin, *pecten*, en Grec, *kteis*, ſe nomme en Allemand, *Sant Jacobs muſchlen*; en Flamand, *Sint Jacobs ſchelpe*; en François, *large coquille, coquille de Saint Jacques*; en Italien, *capo ſanto, romia, cape*; en Anglois, *cockles*; au lieu que le pétoncle, *pectunculus*, ſe nomme à Rome *gongole*.

(3) Les coquillages nommés onyches, ongles, ſolenes, aules, donaques, ſont des variétés d'un même

Des colimaçons.

C'EST au même genre qu'appartiennent les colimaçons (1) aquatiques & terreſtres, qui avancent le corps hors de leur coquille, & qui allongent ou raccourciſſent deux eſpeces de cornes avec leſquelles ils tâtonnent la route qu'ils doivent ſuivre ; car ils n'ont point d'yeux.

Des peignes marins, du murex, & des différentes ſortes de conques.

ON met auſſi dans la claſſe des cancres les peignes (2), qui ſe tiennent cachés pendant les grands froids & les grandes chaleurs, comme les langouſtes. De la même eſpece ſont encore les dails (3), qui brillent dans les ténebres comme un feu, même dans la bouche de ceux qui les mangent.

Parlons maintenant du murex (4) & des autres ſortes de coquillages qui ont une écaille dure. On y remarque de grandes variétés, & comme des jeux de la Nature, tant il y a de différences dans leurs couleurs & dans leurs figures. Car entre ces coquillages, il s'en trouve de plats, de concaves, de longs, de figurés en croiſſant, de contournés en rond, d'échancrés en demi-globe, de convexes, d'unis (5), de ridés, de dentelés, de cannelés ;

---

genre de coquillage, dont le nom générique eſt *dail*, en Latin, *dactylus*. Pline dit donc ici que l'ongle, c'eſt-à-dire une ſorte de dail, renferme une humeur lumineuſe. M. de Réaumur avoit d'abord nié la réalité du fait. Mais, comme l'obſerve M. Banieres, il a reconnu dans la ſuite qu'il s'étoit trompé, & il a fait, de très bonne grace, réparation à la mémoire de notre Auteur. Voyez les Mémoires des Savants, année 1737, pag. 678 & ſuivantes.

(4) Le murex eſt proprement un coquillage plus ou moins hériſſé de pointes. C'eſt pourquoi pluſieurs lui donnent le nom de *rocher*.

(5) Les coquillages unis dont Pline parle en cet endroit, ne ſauroient appartenir à aucune claſſe de murex, mais bien à quelque eſpece différente.

torto, margine in mucronem emiſſo, foris effuſo, intus replicato. Jam diſtinctione virgulata, crinita, criſpa, cuniculatim, pectinatim diviſa; imbricatim undata, cancellatim reticulata, in obliquum, in rectum expanſa, denſata, porrecta, ſinuata: brevi nodo ligatis, toto latere connexis, ad plauſum apertis, ad buccinum recurvis. Navigant ex his veneriæ, præbenteſque concavam ſui partem, & auræ opponentes, per ſumma æquorum velificant. Saliunt pectines, & extrà volitant, ſeque & ipſi carinant.

De divitiis marinis.

CAPUT 34. SED quid hæc tam parva commemoro, cùm populatio morum atque luxuria non aliunde major, quàm è concharum genere proveniat? Jam quidem ex tota rerum natura damnoſiſſimum ventri mare eſt, tot modis, tot menſis, tot piſcium ſaporibus, quibus pretia capientium periculo fiunt.

Quomodo & ubi inveniantur margaritæ.

CAPUT 35. SED quota hæc portio eſt reputantibus purpuras, conchylia, margaritas? Parum ſcilicet fuerat in gulas condi maria, niſi manibus, auribus, capite, totoque corpore à fœminis juxtà viriſque geſtarentur. Quid mari cum veſtibus? Quid undis fluctibuſque cum vellere? Non rectè recipit

(6) Conſultez la repréſentation d'un coquillage de ce genre chez Rondelet, l. 2 des teſtacées, ch. 7, p. 76.

(7) *Veneriæ.* Ainſi portent les manuſcrits, & non pas *neritæ*, comme liſent les Editeurs. On ignore quel eſt le coquillage nommé par Pline *coquillage de Vénus*; mais on eſt à-peu-près sûr qu'il ne s'agit ici, ni de l'*oreille de Vénus*, ni de la *conque de Vénus*, &c.

d'autres

d'autres qui ont le ſommet tortillé & pointu, ou qui ont le bord terminé en pointe, ou élargi en dehors, ou replié en dedans. De plus il y en a de rayés, de chevelus, de friſés, de diviſés en forme de tuyaux tortueux, ou de dents de peigne (6); d'autres qui ſont ondés en façon de rangées de tuiles courbées, ou qui ſont formés en grilles & en réſeaux; & ces réſeaux vont obliquement ou droit, ſont ſerrés, ou clairs, ou diſpoſés en arc. Quelques coquillages ſont attachés par un petit nœud, d'autres par tout un côté. Quelques-uns ſont ouverts, & rendent un ſon éclatant quand on les frappe; d'autres ſont recourbés & peuvent ſervir de trompettes. Ceux qu'on nomme *veneries* (7) voguent ſur la ſurface de la mer en tournant du côté du vent leur partie concave. Les peignes ſautent & voltigent hors de la mer, & ſe ſervent auſſi de leur coquille comme d'un navire.

Des richeſſes de la mer.

C'EST pourtant de ces objets frivoles, & auxquels j'ai quelque honte de m'arrêter, que découle aujourd'hui l'une des plus inépuiſables ſources du luxe & de la corruption des mœurs. La mer elle-même, en général, eſt, de toutes les parties de la Nature, la plus nuiſible à la ſanté des hommes : car ces divers poiſſons, qui acquierent un ſi grand prix par les divers périls auxquels on s'expoſe pour les avoir, ne ſont pas moins pernicieux par la quantité innombrable d'aſſaiſonnements peu ſains ſous leſquels on nous les préſente, tantôt avec tel goût, tantôt avec tel autre; en un mot, qui ſe ſubdiviſent en tant de claſſes de ſervices, de mets, de ragoûts différents.

De la pêche des perles; où & comment elle ſe fait.

MAIS quelle eſt, à la vérité, cette dépenſe, en comparaiſon de celle que l'on fait en pourpre & en perles? C'étoit peu d'épui-

hæc nos rerum natura, niſi nudos. Eſto, ſit tanta ventri cum eo ſocietas, quid tergori? Parum eſt, niſi qui veſcimur periculis, etiam veſtiamur: adeo per totum corpus, animâ hominis quæſita maximè placent.

Principium ergo culmenque omnium rerum pretii, margaritæ tenent. Indicus maximè has mittit oceanus. Inter illas belluas tales tantaſque, quas diximus, per tot maria venientes, tam longo terrarum tractu, è tantis ſolis ardoribus, atque Indis quoque in inſulas petuntur, & admodum paucas. Fertiliſſima eſt Taprobane & Stoidis, ut diximus in circuitu mundi: item Perimula promontorium Indiæ. Præcipuè autem laudantur circa Arabiam in Perſico ſinu maris Rubri.

Origo atque genitura conchæ eſt haud multum oſtrearum conchis differens. Has ubi genitalis anni ſtimulaverit hora, pandentes ſeſe quâdam oſcitatione impleri roſcido conceptu tradunt, gravidas poſtea eniti, partumque concharum eſſe margaritas, pro qualitate roris accepti: ſi purus influxerit, candorem conſpici: ſi verò turbidus, & fœtum ſordeſcere: eumdem pallere, cœlo minante conceptum: ex eo quippe conſtare, cœlique eis majorem ſocietatem eſſe

(1) Le prix des perles a beaucoup baiſſé, parcequ'on les recherche moins, ſur-tout en France. Leur vogue ſe ſoutient pourtant toujours en Angleterre.

(2) La perle, en Grec, *margaritês*, *kinaidos*, *Indikos lithos*, *Erythraios lithos*; en Latin, *bacca*, *margarita*, *unio*, *Erythræus lapillus*, *bacca conchæa*; en Allemand, *perlin*; en Flamand, *peerle*; en Italien & en Eſpagnol, *perla*; en Anglois, *pearle*; en Danois & en François, *perle*.

(3) A l'entrée du chapitre 3.

(4) On a parlé de ces iſles au l. 6, ch. 22 & 25.

(5) Cette penſée a été imitée par Solin: *Magis de cælo quàm de mari partus habent.* On la retrouve auſſi chez Ammien, l. 23: *Idque indicium eſt æthereâ potiùs derivatione, quàm ſaginis pelagi hos oriri fetus, & veſci, quod guttæ matutini roris iiſdem infuſæ claros efficiunt lapillos & teretes*, &c.

ſer les mers pour ſatisfaire des appétits gloutons; il falloit encore que les hommes & les femmes employaſſent les dépouilles de la mer à parer leurs mains, leurs oreilles, leur tête, en un mot, toutes les parties de leur corps. Eh! quel rapport y a-t-il donc entre la mer & des vêtements, entre des ondes, des vagues, & ce qui doit nous couvrir? Au contraire l'élément aqueux ſemble ne nous recevoir volontiers que quand nous ſommes nuds. Qu'il ait, ſi l'on veut, une grande affinité avec notre ventre: mais quel rapport avoit-il avec notre parure? C'eſt peu pour nous d'être nourris au prix de mille dangers, ſi nous ne ſommes encore vêtus de même; & les habillements qui ont coûté la vie des hommes, ſont ceux qui nous plaiſent davantage.

Le prix (1) des perles (2) excede celui de tous les autres bijoux. C'eſt le comble de l'enchere. Elles viennent principalement de l'Océan Indien. Il faut les aller chercher ſous des climats brûlants, à travers une étendue immenſe de mers & de terres, & parmi ces grands & terribles animaux dont nous avons (3) parlé. Les Indiens eux-mêmes vont les chercher dans des iſles qui ſont en petit nombre. La Taprobane & (4) & la Stoïde en produiſent beaucoup, ainſi que nous avons dit dans la deſcription de l'Univers, comme auſſi le promontoire de Périmule aux mêmes Indes. On eſtime particuliérement celles qui ſe prennent vers l'Arabie, dans le golfe Perſique, formé par la mer Rouge.

Les perles ſe forment dans des nacres ou écailles peu différentes des écailles d'huître. On dit que ces nacres, excitées par la chaleur du printems, s'ouvrent comme pour bâiller, & qu'elles ſe rempliſſent alors d'une roſée qui les rend fécondes; que le fruit dont elles ſe délivrent, ce ſont les perles, leſquelles different entre elles, ſelon la qualité de la roſée qu'ont reçu les nacres; que les perles ſont très blanches ſi la roſée a été pure; qu'elles ſont d'une couleur ſale ſi cette roſée a été trouble; que formées dans un tems d'orage, elles deviennent pâles, comme ſi, en qualité de production céleſte, elles avoient plus de rapport avec (5) le ciel qu'avec la mer: tellement que leur couleur

quàm maris; inde nubilum trahi colorem, aut pro claritate matutina ſerenum. Si tempeſtivè ſatientur, grandeſcere & partus. Si fulguret, comprimi conchas, ac pro jejunii modo minui. Si verò & tonuerit, pavidas ac repentè compreſſas, quæ vocant phyſemata efficere, ſpeciem modo inani inflatam ſine corpore: hos eſſe concharum abortus. Sani quidem partus multiplici conſtant cute, non impropriè callum ut exiſtimari corporis poſſit: itaque & purgantur à peritis. Miror ipſo tantùm eas cœlo gaudere, ſole rubeſcere, candoremque perdere, ut corpus humanum. Quare præcipuum cuſtodiunt pelagiæ, altiùs merſæ quàm ut penetrent radii. Flaveſcunt tamen & illæ ſenectâ, rugiſque torpeſcunt: nec niſi in juventa conſtat ille qui quæritur vigor. Craſſeſcunt etiam in ſenecta, conchiſque adhæreſcunt; nec iis avelli queunt, niſi limâ. Quibus una tantùm eſt facies, & ab ea rotunditas, averſis planities, ob id tympania nominantur. Cohærentes videmus in conchis, hac dote unguenta

(5*) De matutino fit clarior unio rore;
Ros veſpertinus fœtus ſolet edere fuſcos.
Marbodæus, de lapid. pret. cap. 61.

(6) *Quanto magis de rore hauſerint, tanto magis proficit lapidum magnitudo.* Solin, c. 53.

(7) Φυσήματα, *flatus, bullæ.*

(8) Iſidore de Charax, chez Athénée, l. 3, s'écarte ici de l'opinion de Pline, en aſſurant que rien n'eſt plus favorable à la génération des perles que le tonnerre & les grandes pluies d'orage. Au reſte voici deux autres Ecrivains qui ſe rangent du parti de Pline. L'un eſt Ammien, chez qui on lit, l. 23: *Compulſæ verò ſæpiſſimè metu fulgurum inaneſcunt, aut debilia pariunt, aut certè vitiis defluunt abortivis.* L'autre eſt Marbodæus, au livre des pierres précieuſes, chap. 61, dans ces vers:

Quod ſi celſa micent tonitru convexa coruſco,
Conchæ diffugiunt ſubitâ formidine clauſæ:
Sic intercepto conceptio deperit hauſtu,
Et fit abortivum quod cœperat inde creari.

(9) Les écailles des nacres étant comme elles de ſubſtance animale, il y a grande apparence que la perle qui s'y forme n'eſt autre choſe qu'une glande, c'eſt-à-dire qu'un nœud ou concours de pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques deſtinés, dans l'origine, à porter uniformément, & en quantité égale, dans toutes les parties de l'écaille, les ſucs néceſſaires à ſa croiſ-

eſt (5*) obſcure ſi elles ſont formées par un ciel nébuleux, & qu'elle eſt claire ſi elles ſont formées par un ciel ſerein. On ajoute que ſi les nacres ſont ſaturées de roſée dans la ſaiſon convenable, leur fruit groſſit (6) heureuſement; que s'il fait des éclairs, elles ſe reſſerrent; & que ſi elles manquent de nourriture, les perles diminuent en proportion; que les nacres ſe reſſerrent de crainte quand il vient à tonner, & qu'alors elles ne produiſent qu'une apparence de perle, c'eſt-à-dire une petite boule (7) pleine d'air, & qui n'a rien de ſolide; en un mot, c'eſt un avortement (8). Les perles les plus parfaites ſont compoſées de pluſieurs peaux, que l'on peut regarder comme des calloſités (9). Voilà pourquoi les connoiſſeurs s'aſſurent de leur bonté en les ouvrant. C'eſt une choſe étonnante, qu'aimant ſi fort les influences du ciel, elle deviennent rouges expoſées au ſoleil, & y perdent leur blancheur, comme fait auſſi l'épiderme du corps humain. De là vient que celles qui demeurent aſſez profondément enfoncées dans la mer pour que les rayons du ſoleil ne les atteignent pas, conſervent mieux leur blancheur. Néanmoins celles-là même jauniſſent de vieilleſſe, & deviennent ridées; & ce n'eſt que dans leur jeuneſſe qu'elles ont cette beauté qu'on leur recherche. Elles s'épaiſſiſſent auſſi en vieilliſſant, & deviennent tellement adhérentes aux nacres, qu'on ne peut les en ſéparer qu'avec la lime. Il y a une ſorte de perle qu'on nomme tymbale, parce qu'elle a d'une part une face ronde, & à l'oppoſite une face plate. Nous en avons vu de la ſorte qui étoient adhérentes à leurs nacres;

ſance. Dans les écailles où ces glandes ne ſont preſque point articulées, on ne ſauroit trouver de perles; mais dans celles où ces glandes ſont exubéranres, on conçoit qu'elles doivent ſouvent s'engorger de maniere à former une prominence ou ſaillie en forme de bouton. Ces boutons, ces tubercules, ſont des perles.: telle eſt du moins l'idée que je me forme de la génération de ces bijoux, ne pouvant me réſoudre à regarder, avec quelques Naturaliſtes, ces productions ſi pures comme le réſultat d'une ſorte de gangrene ou de ladrerie, en un mot, d'une ſorte de corruption qui ſurvient dans la nacre.

circumferentibus. Cæterò in aqua mollis unio, exemptus protinùs durescit.

Concha ipsa cùm manum videt, comprimit sese, operitque opes suas, gnara propter illas se peti: manumque si præveniat, acie suâ abscindit, nullâ justiore pœnâ: & aliis munita suppliciis; quippe inter scopulos major pars invenitur; sed in alto quoque comitantur marinis canibus: nec tamen aures fœminarum arcentur. Quidam tradunt, sicut apibus, ita concharum examinibus singulas magnitudine & vetustate præcipuas esse veluti duces, miræ ad cavendum solertiæ: has urinantium curâ peti: illis captis, facilè cæteras palantes retibus includi. Multo deinde obrutis sale in vasis fictilibus, erosâ carne omni, nucleos quosdam corporum, hoc est uniones, decidere in ima.

Usu atteri non dubium est, coloremque indiligentiâ mutare. Dos omnis in candore, magnitudine, orbe, le-

(9*) Ceci est confirmé par Isidore de Charax, chez Athénée, l. 3; & par Elien, Hist. Anim. l. 10, ch. 20; mais mis au rang des fables par Rondelet, l. 1 des testacées, chapitre dernier, par la raison, dit-il, que les conques n'ont point d'yeux. Le Pere Hardouin prétend excuser Pline en disant qu'il ne s'est servi de l'expression de *voir* que par métaphore. Mais cette excuse n'est guere recevable en cette occasion, où il s'agir de donner des notions précises sur la nature du poisson nacre. Ainsi quand Pline, à cet égard, ne se seroit point mépris comme observateur, il seroit roujours blâmable, comme Ecrivain, d'avoir employé à contre-sens une expression métaphorique, capable d'induire en erreur sur un fait important de l'histoire naturelle.

(10) Solin, ch. 53.

(11) Nous avons parlé du chien marin au chap. 9, note 2. Procope, au chap. 4 du l. 1 de la guerre de Perse, écrit que les chiens marins sont les satellites assidus des nacres; que, pressés de la faim, ils regardent par-tout, çà & là, s'il ne s'offre aucune proie; & qu'après cette recherche ils retournent chacun à la nacre dont il est le gardien, pour le seul plaisir de la contempler. Il ajoute qu'un pêcheur voyant un chien marin qui s'étoit écarté de sa nacre pour dévorer une proie, prit ce tems pour faire la caprure d'une grosse perle que renfermoit ce coquillage; mais que le chien marin s'étant apperçu qu'il en vouloit à l'objet de son amour, poussa droit à lui pour l'attaquer, & le rejoignit; qu'alors le pau-

auſſi ces coquilles, ainſi garnies de leur richeſſe naturelle, ſont-elles employées à contenir des parfums. Au reſte, les perles ſont molles tant qu'elles ſont dans la mer, & elles ſe durciſſent dès qu'elles ſont hors de l'eau.

Lorſque la nacre (9*) voit la main de l'homme, elle ſe reſſerre, & cache ſes richeſſes, ſachant bien qu'elles ſont l'objet qui la fait rechercher: & ſi elle peut prévenir la main, elle la coupe avec ſon tranchant; ce qui eſt une peine bien juſte. Elle a encore d'autres moyens de punir ſes raviſſeurs; car la plus grande partie des nacres ſe trouve parmi (10) les écueils; & dans la haute mer, elles ſont eſcortées des chiens (11) marins: tout cela néanmoins n'empêche pas que les femmes ne portent des perles à leurs oreilles. Quelques Auteurs (12) racontent que chaque troupe de nacres, de même que chaque eſſaim d'abeilles, a une eſpece de chef, qui n'eſt autre que la nacre la plus grande & la plus ancienne (13), & qui eſt douée d'une merveilleuſe induſtrie pour veiller à la ſureté commune; que les plongeurs en veulent principalement à ces ſortes de chefs; & que quand on peut réuſſir à les prendre, il eſt aiſé d'enfermer dans les filets les autres nacres, qui errent pour lors à l'aventure; qu'on les met dans des vaiſſeaux d'argille, qu'enſuite on les charge (14) de beaucoup de ſel, & que quand toute la chair eſt rongée, il tombe au fond du vaſe des eſpeces de noyaux, qui ſont les perles.

Il eſt certain que les perles s'uſent à force d'être portées, & que quand on n'en a pas ſoin, leur couleur s'altere. Tout leur mérite conſiſte dans la blancheur, la groſſeur, la rondeur, le

vre pêcheur, ſe ſentant pris, jetta, par un dernier effort, ſa proie bien avant ſur le rivage, mais qu'au ſurplus il fut dévoré par le chien marin.

(12) Mégaſthene, chez Adrien, dans ſes Indiques; Elien, Hiſt. Anim. l. 15, ch. 8; Solin, ch. 53.

(13) Au lieu de *vetuſtate*, le Pere Hardouin eſt tenté de lire au texte *venuſtate*. Il s'appuie ſur un paſſage aſſez déciſif d'Elien, Hiſt. Anim. livre 15, chap. 8.

(14) Elien, *ibid.* Au reſte, les manuſcrits portent ici *obrutas* au lieu de *obrutis*. Mais *obrutas* eſt une leçon fautive, un vrai ſoléciſme qu'on ne peut imputer qu'à la négligence des copiſtes.

vore, pondere, haud promptis rebus, in tantum ut nulli duo reperiantur indiſcreti: unde nomen unionum Romanæ ſcilicet impoſuêre deliciæ. Nam id apud Græcos non eſt, ne apud Barbaros quidem inventores ejus, aliud, quàm margaritæ. Et in candore ipſo magna differentia: clarior in Rubro mari repertus: Indicos ſpecularium lapidum ſquama aſſimulat, aliàs magnitudine præcellentes. Summa laus coloris eſt exaluminatos vocari. Et procerioribus ſua gratia eſt. Elenchos appellant faſtigiatâ longitudine, alabaſtrorum, figurâ in pleniorem orbem deſinentes. Hos digitis ſuſpendere, & binos ac ternos auribus, fœminarum gloria eſt. Subeunt luxuriæ ejus nomina, & tædia, exquiſita perdito

(15) *Unio* ſignifie proprement *ſans pair, ſans parangon.* C'eſt auſſi le ſens de notre mot *perle*, comme qui diroit *pairle*; car ce mot eſt compoſé de notre vieux mot *pair*, qui ſignifie *pareil*, & de la particule privative *le*, qui revient à la déſinence *leſs* des Anglois, & qui, dans la compoſition des mots, ſignifie *ſans*, comme je l'ai fait voir à l'occaſion du mot *lé-ſine*, qui ſignifie *ſans éclat*; & à l'occaſion du nom de peuple *Léchiens*, que j'ai prouvé ſignifier *ſans chiens*, parceque les chiens meurent en abordant dans leur iſle. Sur quoi conſultez la note 89 du chapitre 28 du ſixieme livre.

(15*) *Appellant margariten ii apud quos hæc conqua naſcitur.* Chatès de Mitylene dans ſon Hiſtoire d'Alexandre, citée à ce ſujet par Athénée, livre 3.

(16) C'eſt-à-dire *très polies, très liſſes, très pures*, ou bien *nettes, pures & luiſantes comme le jour.* Car les Barbares, inventeurs de ce mot *margaritæ*, ſont des Aſiatiques, & particuliérement des Indiens, chez qui le mot *ari* ſignifie *jour*, & déſigne peut-être auſſi le ſuperlatif dans la compoſition des mots, comme on ſait qu'il avoit à-peu-près cette force en Grec. Ἀρι, diſent les Gloſſateurs, *auget dictionem.* Témoin ἄριστος, *optimus*, ἀρι-σμικρὸς, *valdè parvus*, &c. A l'égard de *marg*, c'eſt, je penſe, une ſorte de contraction ou de compoſé abrégé de l'Hébreu *maraq*, *terſum, nitidum, politum*, comme l'a entrevu le Pere Thomaſſin.

(17) En général, la blancheur eſt le plus grand mérite en fait de couleur que puiſſent avoir les perles. Auſſi les Anciens, au lieu de *margaritæ*, les ont-ils nommées quelquefois *albæ.* Lampridius, parlant de Héliogabale, dit: *Albas in vicem piperis piſcibus & tuberibus conſperſit.* Et Caſſiodore, livre 9, Ep. 6: *Aſſurgit Indici maris de albarum candore fama locupletior*; & chez Suidas on lit: Ἄλφα, οἱ μάργαροι.

poli

poli, & la peſanteur; qualités qui ne ſe rencontrent pas facilement enſemble. Auſſi ne voit-on jamais deux perles entiérement ſemblables. C'eſt pourquoi les Romains les ont nommées *uniones* (15); car ni chez les Grecs, ni même chez les Barbares (15*), qui en ſont les premiers inventeurs, elles ne ſont pas appellées autrement que *margaritæ* (16). Il y a auſſi beaucoup de diverſité dans leur blancheur (17). Celles que l'on prend dans la mer Rouge ſont d'un blanc plus clair. L'écaille des nacres de l'Inde, qui d'ailleurs ſont les plus groſſes, reſſemble, par ſa demi-tranſparence, à la pierre ſpéculaire. La couleur la plus eſtimée eſt celle de l'alun, c'eſt-à-dire la plus blanche. On eſtime auſſi les perles prolongées en forme de poire, & que pour cette raiſon les Grecs ont nommées *elenkhoi* (18), ainſi que celles qu'ils ont diſtinguées du nom d'*alabaſtrôn* (19), c'eſt-à-dire *ſans priſe*, parcequ'elles ſont plus courtes d'encolure, & que la convexité qui les termine eſt plus ample & plus rotonde. Les femmes font gloire de porter des perles à leurs doigts, & même de les porter deux à deux ou trois à trois à leurs oreilles. Un luxe outré a donné des noms à cette vanité ridicule. Ainſi les femmes

Le Pere Thomaſſin dérive ridiculement ce mot *alba*, employé par les Grecs & les Latins, de l'article *Al*, & de l'Hébreu *peninim*, qui ſignifie les perles & les nacres où elles ſe trouvent: mais c'eſt avec plus de jugement & de ſaine érudition, qu'il dérive de ce mot *peninim* le mot Grec & Latin πίννα, *pinna*, qui ſignifie une nacre de perle.

(18) Juvénal en fait mention, Satyre 6, v. 457:

Cùm virides gemmas collo circumdedit, & cùm
Auribus extenſis magnos commiſit elenchos.

On ignore à quel ſujet le nom d'*elenchos*, qui ſignifie un argument, une preuve, a pu être donné à une ſorte de perle.

(19) Les divers interpretes de Pline ont cru que le mot *figura* appartenoit au mot *alabaſtrorum*, au lieu que *figura* appartient à *deſinentes*. En un mot, ils ont confondu, par ce moyen, la ſorte de perles ſurnommées *alabaſtrôn* avec la ſorte de perles nommées *elenchoi*; ce qui formoit un ſens louche & forcé. En mettant au texte une virgule après *alabaſtrorum*, j'ai rendu à cette phraſe toute ſa clarté. Au reſte, les Grecs nommoient *alabaſtra* les vaſes ſans anſe, & dont la forme étoit, pour ainſi dire, ſans priſe, ce mot étant formé de l'*a* privatif, & de λαβὴ, *anſa*, ou de λαβέσθαι, *accipi*, *ſumi*.

nepotatu : ſiquidem cùm id fecêre, crotalia appellant, ceu ſono quoque gaudeant & colliſu ipſo margaritarum. Affectantque jam & pauperes, lictorem fœminæ in publico unionem eſſe dictitantes. Quin & pedibus, nec crepidarum tantùm obſtragulis, ſed totis ſoccis addunt. Neque enim geſtare jam margaritas, niſi calcent, ac per uniones etiam ambulent, ſatis eſt.

In noſtro mari reperiri ſolebant, crebriùs circa Boſphorum Thracium, ruſi ac parvi in conchis quas myas appellant. At in Arcanania, quæ vocatur pinna gignit. Quo apparet non uno conchæ genere naſci. Namque & Juba tradit Arabicis concham eſſe ſimilem pectini inſecto, hirſutam echinorum modo ; ipſum unionem in carne, grandini ſimilem. Conchæ non tales ad nos afferuntur. Nec in Acarnania autem laudati reperiuntur, enormes & feri, colo-

(20) Conſultez, ſur l'inſtrument crotale, Adrien Junius, qui ne ſait ſi l'on doit entendre par cet inſtrument une crecelle d'Egliſe, ou un grelot d'enfant. Au reſte, il obſerve que le *crotalum* des Anciens eſt nommé en Italien *nacara*, comme qui diroit nacre ; ce qui paroît être un reſte de la dénomination de crorale donnée par les Latins & les Grecs aux pendants d'oreilles de perles. Séneque, *De benef.* l. 7, chap. 9, parle auſſi de ces pendants d'oreilles à pluſieurs perles : *Video uniones non ſingulos ſingulis auribus comparatos : jam enim exercitatæ aures oneri ferendo ſunt. Junguntur inter ſe : & inſuper alii binis ſuperponuntur. Non ſatis mulieris inſania viros ſubjecerat, niſi bina ac terna patrimonia auribus ſingulis pependiſſent.*

(21) Nous dirions aujourd'hui la roſette de leurs ſouliers, ou bien la boucle. Les femmes des Anciens, en place de boucles, ſe ſervoient de rubans ou courroies enrichies de quelque matiere précieuſe. Cette mode eſt à-peu-près revenue ; car la plupart de nos dames ont quitté la boucle pour lui ſubſtituer une roſette accompagnée de rubans qui font l'office des courroies.

(22) Ceci eſt confirmé par le Roi Juba, chez Elien, Hiſt. Anim. l. 15, chap. 8.

(23) Athénée, livre 3, les nomme *μύες* ; Dioſcoride, l. 2, ch. 7, *μύανες*.

(24) *Pinna* ; c'eſt proprement la nacre de perle, comme l'obſerve le Pere Hardouin. Ce mot, adopté par les Grecs & par les Latins, paroît venir de l'Hébreu ou Syrien *peninim*, des.

donnent le nom de l'inſtrument crotale (20) à ces ſortes de pendants d'oreilles, à cauſe d'un certain bruit de grelots que rendent ces pendants quand elles remuent la tête; témoignant bien par-là qu'elles aiment juſqu'au ſon même, juſqu'au cliquetis des perles. Il n'y a pas aujourd'hui de femme ſi peu favoriſée de la fortune, qui n'affecte de porter de ces bijoux. Elles diſent pour raiſon qu'une perle eſt à une femme qui paroît en public, ce qu'eſt un Licteur à un Magiſtrat. Elle en garniſſent auſſi non ſeulement l'attache (21) de leurs ſouliers, mais encore toute leur chauſſure. Car il ne leur ſuffit pas de les porter ſur elles, il faut, outre cela, qu'elles les foulent aux pieds, en un mot, qu'elles marchent ſur les perles.

On trouvoit autrefois dans notre mer, ſur-tout vers (22) le Boſphore de Thrace, de petites perles rouſſes, dans des coquilles appellées myes (23). Dans la mer d'Acarnanie, la coquille nommée *pinna* (24) en produit. Cela fait voir que les perles ne naiſſent pas d'une ſeule ſorte de coquille. Auſſi Juba rapporte-t-il que celles d'Arabie viennent d'une coquille figurée comme un peigne, c'eſt-à-dire à bord couronné (25) de longues dents, & garnie d'ailleurs de pointes comme un hériſſon; & que la perle qui ſe trouve dans la chair du poiſſon qui habite cette coquille, reſſemble à un grêlon (26). Mais nulle coquille portant perle n'arrive juſqu'à Rome en cet état. Les perles que l'on trouve dans la mer d'Acarnanie ne ſont pas eſtimées. Elles ſont brutes,

perles, des nacres. Voyez ce que nous avons dit, note 17.

(25) Androſthenes, chez Athénée, l. 3, dépeint la nacre comme une conque à ſuperficie pleine & non ſtriée; mais, ſuivant l'obſervation du Pere Hardouin, c'eſt de conques d'Arabie, & non de conques de l'Inde, dont cet Auteur a voulu parler.

(26) Le Pere Hardouin, d'après l'autorité d'Androſthenes, cité dans la note précédente, prétend établir qu'ici le mot *grando* ſignifie moins un grêlon ou grain de grêle, qu'un grain de lepre, c'eſt-à-dire une ſorte de glande duriuſcule, qui eſt l'effet de la lepre ou ladrerie, & qui ſe forme, à la ſuite de ce mal, dans la chair du cochon. En effet, le paſſage d'Androſthenes porte expreſſément ce ſens-là.

riſque marmorei. Meliores circa Actium, ſed & hi parvi: & in Mauritaniæ maritimis. Alexander Polyhiſtor & Sudines ſeneſcere eos putant, coloremque exſpirare.

Eorum corpus ſolidum eſſe manifeſtum eſt, quod nullo lapſu franguntur. Non autem ſemper in media carne reperiuntur, ſed aliis atque aliis locis. Vidimuſque jam in extremis etiam marginibus velut conchâ exeuntes: & in quibuſdam quaternos quinoſque. Pondus ad hoc ævi ſemunciæ pauci ſingulis ſcrupulis exceſsêre. In Britannia parvos atque decolores naſci certum eſt: quoniam divus Julius thoracem, quem Veneri Genitrici in templo ejus dicavit, ex Britannicis margaritis factum voluerit intelligi.

(27) Sudinès paroît avoir écrit ſur les pierres précieuſes. Il eſt cité dans l'indice des livres 36 & 37. A l'égard de Cornelius Alexander Polyhiſtor, nous en avons traité dans nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(28) L'once eſt compoſée de vingt-quatre ſcrupules, ſelon Voluſius Mæcianus, p. 865; ce qui donne douze ſcrupules pour la demi-once. Ainſi toute perle dont le poids paſſeroit d'un ſcrupule une demi-once, ne ſauroit être évaluée à dix ſcrupules ſeulement pour le poids, comme ſe l'eſt figuré Saumaiſe. Il faut, ou réfuter l'évaluation de l'once par Mæcianus, ou convenir qu'une telle perle peſeroit treize ſcrupules. Au reſte il paroît que Marbodæus, dans ſon Poëme des pierres précieuſes, a lu ici au texte de Pline *feminucis* au lieu de *ſemuncia*; témoins ces vers:

Quanto torantis fuerit plus aeris hauſtum,
Tanto majorem ſentit toratio baccam:
Ultra ſeminuncem ſed exeſcere nulla putatur.

Quoi qu'il en ſoit, l'Hiſtoire d'Eſpagne fait foi qu'on préſenta à Philippe II une perle de la groſſeur d'un œuf de pigeon; & il n'y a pas d'apparence que celles même de Cléopatre fuſſent auſſi prodigieuſes. On aſſure au reſte qu'il y a un ſecret pour faire groſſir les perles, & pour les rendre belles; ſecret découvert par M. Linnæus, & qu'il s'eſt, dit-on, réſervé. M. Valmont de Bomare ſoupçonne que ce ſecret conſiſte à faire parquer les coquillages à perles dans des étangs où l'on mettroit des ſcolopendres marines. *On a remarqué*, dit-il, *que toutes les moules vermoulues par ces inſectes marins contenoient les plus groſſes & les plus belles perles.* Mais n'eſt ce pas prendre l'effet pour la cauſe? Les ſcolopendres, ſelon toute apparence, ne ſéjournent que dans les moules, huîtres & nacres déja criblées; & c'eſt l'origine de cette criblure qu'il faut trouver, en ſuppoſant qu'elle ſoit eſſentielle à la formation des perles; ce qui n'eſt rien moins que prouvé: car il

de couleur de marbre, & d'une groſſeur prodigieuſe. Celles des environs d'Actium valent mieux, quoique plus petites. Il en eſt de même de celles des côtes de Mauritanie. Alexander Polyhiſtor & Sudinès (27) croient que ces productions ſont ſuſceptibles de vieillir & de perdre leur couleur.

Il eſt manifeſte que leur corps eſt ſolide, puiſqu'elles ne ſe caſſent jamais par quelque chûte que ce ſoit. Elles ne ſe trouvent pas toujours dans le milieu de la chair du poiſſon, mais en d'autres différents endroits. Nous en avons vu qui étoient placées à l'extrémité du bord de la coquille, dont elles ſortoient, pour ainſi dire. Dans certaines coquilles, nous avons remarqué juſqu'à quatre perles, & même juſqu'à cinq. Il ne s'en eſt guere vu juſqu'à préſent dont le poids (28) excédât ſeulement un ſcrupule au delà d'une demi-once. Il eſt certain que dans la mer de Bretagne on en trouve de petites, & dont la couleur eſt ſale. Car Jules Céſar, lorſqu'il dédia à Vénus Génitrix, dans le temple de cette Déeſſe, une cuiraſſe garnie de perles, voulut que l'on sût que ces perles venoient de (29) Bretagne.

---

m'eſt arrivé deux fois de trouver des perles dans des huîtres de Dieppe, qui n'avoient aucune criblure apparente, aucun veſtige de ſcolopendres. Je crois donc que le ſecret conſiſteroit plutôt à découvrir quel eſt le véritable régime des nacres & autres coquillages à perles; quelle nourriture eſt la plus propre à les préparer à cette production; quelle température leur convient, quel doit être le degré de ſel & de bitume dans l'eau marine qui doit baigner leurs parcs. Il réſulteroit peut-être de ces recherches quelque nouvelle lumiere. En attendant, je perſiſte à croire que la formation des perles eſt due, non à une maladie, mais à une ſurabondance de ſucs nourriciers dans la ſubſtance nacrée des coquillages.

(29) J'ai déja obſervé dans la note précédente qu'il m'étoit arrivé de trouver des perles dans des huîtres de Dieppe. Il eſt donc plus que probable qu'on en trouve auſſi dans les huîtres des côtes de la Grande Bretagne. M. Valmont de Bomare parle d'une pêche de perles qui ſe fait en Ecoſſe. Malgré cela Marbodæus a-t-il été bien fondé à dire que la Grande Bretagne produit des perles de la plus grande beauté,

Gignit & inſignes antiqua Britannia baccas,

puiſque Pline dit expreſſément que ces perles Britanniques étoient de peu de valeur? Cependant un paſſage de Suétone paroît dépoſer pour Marbodæus; car cet Hiſtorien, dans la vie

Lolliam Paulinam, quæ fuit Caii principis matrona, ne ſerio quidem aut ſolenni cærimoniarum aliquo apparatu, ſed mediocrium etiam ſponſalium cœnâ, vidi ſmaragdis margaritiſque opertam, alterno textu fulgentibus, toto capite, crinibus, ſpirâ, auribus, collo, monilibus, digitiſque, quæ ſumma quadringenties H-s. colligebat: ipſa confeſtim parata mancupationem tabulis probare. Nec dona prodigi principis fuerant, ſed avitæ opes, provinciarum ſcilicet ſpoliis partæ. Hic eſt rapinarum exitus: hoc fuit quare M. Lollius infamatus regum muneribus in toto Oriente, interdictâ amicitiâ à Caio Cæſare Auguſti filio, venenum biberet, ut neptis ejus CCCC H-s. operta ſpectaretur ad lucernas. Computet nunc aliquis ex altera parte, quantum Curius aut Fabricius in triumphis tulerint; imaginetur illorum ferçula: & ex altera parte Lolliam, unam imperii

de Jules Céſar, écrit: *Britanniam illum petiiſſe ſpe margaritarum, quarum amplitudinem conferens, interdum ſuâ manu pondus exigeret.* Cependant aujourd'hui ce ne ſeroit pas une grande recommandation pour une perle que de paſſer pour avoir été pêchée en Angleterre: la raiſon de ce décri actuel, c'eſt qu'en fait de pierres précieuſes & autres bijoux de ce genre, nous n'eſtimons, en général, que ceux qui viennent d'Orient. Ainſi lorſqu'il ſe trouve de belles perles dans des coquillages d'Europe, les marchands ne manquent pas de déguiſer leur patrie, & de les faire paſſer pour des productions orientales: & c'eſt ce qui explique pourquoi il n'eſt preſque plus fait mention préſentement des perles Britanniques.

(30) Conſultez ce que dit M. Valmont de Bomare, à l'article *Nacre*, d'un habit ſomptueux de Notre-Dame de la Guadeloupe, dont tout le blanc eſt de perles, le rouge & le verd de rubis & d'émeraudes. Pour ce qui eſt de Lollia Paulina, conſultez ce qu'en dit Tacite, Annal. l. 12.

(31) Il ne faut point confondre ce *Caius*, qui n'eſt autre que l'Empereur Caligula, fils de Germanicus, avec *Caius Céſar*, fils d'Auguſte, & dont Pline va parler quelques lignes plus bas.

(32) Il étoit Gouverneur du jeune Caius Céſar, fils d'Auguſte. Il fut Conſul avec Lepidus, ſelon les Faſtes, l'an de Rome 733, le Poète Horace

J'ai vu Lollia Paulina, femme de l'Empereur Caius Caligula, couverte d'émeraudes (30) & de perles, leſquelles étoient rangées alternativement, & jettoient un éclat merveilleux. Toute la tête de cette Dame, ſes cheveux, ſa coëffure, ſes oreilles, ſon col, ſes doigts en étoient garnis. Ce n'étoit pourtant point dans quelque cérémonie importante, dans quelque fête ſolemnelle, mais ſeulement dans un ſoupé de fiançailles médiocres. Le prix de ces pierreries montoit à quarante millions de ſeſterces, comme elle étoit en état de le prouver par les livres d'achat. Il ne faut pas ſe figurer non plus que de ſi grandes richeſſes fuſſent un préſent du prodigue Caius (31); c'étoit un bien laiſſé à Lollia par ſes ancêtres, & provenant des dépouilles des provinces. Voilà à quoi aboutiſſent les rapines. Voilà pourquoi Marcus Lollius (32), diffamé dans tout l'Orient à cauſe des préſents qu'il avoit reçus des Rois, & ſe voyant diſgracié par Caïus, fils d'Auguſte, prit du (33) poiſon, c'eſt-à-dire afin que ſa petite-fille parût à la lumiere des flambeaux, portant ſur elle la valeur de quarante millions de ſeſterces (34). Que l'on compte maintenant les richeſſes & les magnificences dont les triomphes de Curius & de Fabricius furent accompagnés, & d'un autre côté celles qu'une ſeule femme de l'Empire portoit ſur elle dans un ſoupé: n'aimeroit-on pas mieux que ces hommes illuſtres

ayant alors quarante-quatre ans, comme il le dit lui-même dans ces vers de la fin du premier livre de ſes Epîtres :

Me quater undenos ſciat impleviſſe Decembres,
Collegam Lepidum quo duxit Lollius anno.

(33) Ecoutons Velleius Patercule, l. 2, où, parlant de l'entrevue de Caius Céſar & du Roi des Parthes, il s'exprime ainſi : *Prior Parthus apud Caium in noſtra ripa, poſterior hic apud Regem in hoſtili epulatus eſt. Quo tempore Marci Lollii, quem veluti moderatorem juventæ filii ſui Auguſtus eſſe voluerit, perfida & plena ſubdoli ac verſuti animi conſilia per Parthum indicata, Cæſaris ira evulgavit : cujus mors intra paucos dies fortuita an voluntaria fuerit, ignoro.*

(34) Ce qui revient à quatre millions de livres de notre monnoie, le ſeſterce étant évalué deux ſols de France, le denier dix ſols, &c.

mulierculam accubantem : non illos curru detractos, quàm in hoc viciſſe malit ?

Nec hæc ſumma luxuriæ exempla ſunt. Duo fuêre maximi uniones per omne ævum : utrumque poſſedit Cleopatra, Ægypti reginarum noviſſima, per manus Orientis regum ſibi traditos. Hæc, cùm exquiſitis quotidie Antonius ſaginaretur epulis, ſuperbo ſimul ac procaci faſtu, ut regina meretrix, lautitiam ejus omnem apparatumque obtrectans, quærente eo quid adſtrui magnificentiæ poſſet, reſpondit, unâ ſe cœnâ centies H-S. abſumpturam. Cupiebat diſcere Antonius, ſed fieri poſſe non arbitrabatur. Ergo ſponſionibus factis, poſtero die quo judicium agebatur, magnificam aliàs cœnam, ne dies periret, ſed quotidianam Antonio appoſuit, irridenti, computationemque expoſtulanti. At illa corollarium id eſſe, & conſumpturam eam cœnam taxationem confirmans, ſolamque ſe centies H-S. cœnaturam, inferri menſam ſecundam juſſit. Ex præcepto miniſtri unum tantùm vas ante eam poſuêre aceti, cujus aſperitas viſque in tabem margaritas reſolvit. Gerebat auri-

(35) Au lieu de *non illos curru detractos, quàm in hoc viciſſe malit*, comme portent tous les manuſcrits, Pintianus, qui n'a rien compris à ce beau paſſage de Pline, a voulu ſubſtituer au texte *non illos currus fractos quàm hujus* cccc H-S. *malit*. Le docte Turnebe a fait voir l'erreur de ce Critique, l. 10, adverſ. c. 9, p. 294.

(36) Notre Auteur a déja obſervé au livre précédent, chap. 53, que l'autre Antoine, celui qui fut Conſul avec Cicéron, fut ſurnommé *Hibrida;* dénomination qui, ſelon Pline, eſt celle d'une ſorte de pourceau : & j'ai fait voir à cette occaſion que ce ſurnom même d'*Hibrida*, pris dans le ſens de pourceau, n'eſt qu'un ſynonyme du nom propre *Antonius*. Car c'eſt pour cette raiſon que les Peintres donnent à S. Antoine un pourceau pour ſymbole, comme à S. Roch un roquet, à Dagobert des dogues, &c. &c. Ce n'eſt donc point ſans quelque intention d'analogie que Pline accole ici le nom *Antonius* avec le mot *ſaginaretur;* expreſſion propre à déſigner un pourceau qui s'engraiſſe : de même que Cicéron a affecté, en parlant à *Verrès*, dont le nom ſignifie auſſi un porc, un

n'euſſent

n'euſſent jamais triomphé, que d'avoir, par leurs victoires, donné lieu à de tels abus (35)?

Mais ce ne ſont pas là les plus grands exemples de profuſion. Il y a eu deux perles, les plus groſſes qui ſe ſoient jamais vues. Elles ont été poſſédées toutes deux par Cléopatre, derniere Reine d'Egypte, qui les avoit reçues des Rois d'Orient. Or, dans le tems qu'Antoine, en vrai pourceau qui s'engraiſſe (36), ne cherchoit chaque jour qu'à enchérir ſur la délitateſſe des mets, cette Reine, ou plutot cette courtiſanne, le provoquoit encore par un faſte dédaigneux, & tournoit en riſée tout l'étalage de ſa magnificence. Antoine lui demanda ce qu'on pouvoit y ajouter, à quoi elle répondit qu'elle s'engageoit à conſommer dans un ſeul ſoupé dix millions de ſeſterces (37). Antoine deſiroit fort de ſavoir comment, ne croyant pas la choſe poſſible. Il y eut donc une gageure entre eux. Cléopatre, comme dans la crainte de perdre un jour ſi elle eût différé davantage, donna le lendemain même à Antoine un magnifique ſoupé, mais qui, comparé aux précédents, n'avoit rien d'extraordinaire (38). Et comme Antoine ſe moquoit d'elle, & lui demandoit à quelle ſomme montoit ce ſoupé, elle aſſura que ce n'étoit qu'un acceſſoire, & qu'elle y mangeroit, elle ſeule, la valeur de dix millions de ſeſterces; & tout de ſuite elle commanda de ſervir le deſſert. Les Officiers de ſa table, ſuivant l'ordre qu'ils avoient reçu, ne mirent devant elle qu'un vaſe rempli de vinaigre, laquelle liqueur poſſede la vertu de diſſoudre (39) les perles. La Reine portoit

verrat, d'employer le mot *verres* dans ce ſens injurieux, de lui rappeller la coupe de Circé, de lui parler de queue de pourceau, &c. &c. C'eſt, dis-je, par une ſorte d'analogie ſemblable, que Pline paroît avoir rapproché ici le nom propre *Antonius* du mot *faginaretur*; car le nom propre *Antoine*, à le tirer de notre langue, où probablement il a pris ſon origine, vient de *ant'oin*, c'eſt-à-dire double graiſſe, contre-lard, l'animal dont le lard eſt double; ce qui eſt la propre définition du porc: on ſait que le vieux mot *oing* eſt excluſivement affecté à la graiſſe de cet animal.

(37) Ce qui fait un million de livres en monnoie de France.

(38) Conſultez, ſur les fêtes & les repas que ſe donnoient réciproquement Antoine & Cléopatre, Athénée, l. 4, p. 147.

(39) Vitruve, l. 8, chap. 3, confirme auſſi cette propriété réſolutive du vinaigre à l'égard des perles; il

bus cùm maximè ſingulare illud, & verè unicum Naturæ opus. Itaque exſpectante Antonio quidnam eſſet actura, detractum alterum merſit, ac liquefactum abſorbuit. Injecit alteri manum L. Plancus, judex ſponſionis ejus, eum quoque paranti ſimili modo abſumere, victumque Antonium pronunciavit, omine rato. Comitatur fama unionis ejus parem, captâ illâ tantæ quæſtionis victrice reginâ, diſſectum, ut eſſet in utriſque Veneris auribus Romæ in Pantheo dimidia eorum cœna.

Non ferent tamen hanc palmam, ſpoliabunturque etiam luxuriæ gloriâ. Prior id fecerat Romæ in unionibus magnæ taxationis Clodius tragœdi Æſopi filius, relictus ab eo in amplis opibus hæres, ne triumviratu ſuo nimis ſuperbiat Antonius, penè hiſtrioni comparatus, & quidem nullâ ſponſione ad hoc producto, quo magis regium fiat, ſed ut experiretur in gloria palati, quid ſaperent margaritæ: atque ut mirè placuêre, ne ſolus hoc ſciret, ſingulos uniones convivis quoque abſorbendos dedit. Romæ in promiſcuum ac frequentem uſum veniſſe, Alexandriâ in ditionem redactâ: primum autem cœpiſſe circa Syllana tempora minutas & viles Feneſtella tradit manifeſto errore, cùm Ælius Stilo

étend même ſon action juſques ſur le ſilex, c'eſt-à-dire, ſelon lui, juſques ſur les pierres dont la dureté réſiſte à l'attaque du fer & à la violence du feu: *Margaritæ nec minùs ſaxa ſilicea, quæ neque ferrum, neque ignis poteſt per ſe diſſolvere, cùm ab igne ſunt percalefacta, aceto ſparſa diſſiliunt, & perſolvuntur.* Conſultons auſſi le Poète Horace, l. 2, ſatyr. 3, v. 239:

Filius Æſopi detractam ex aure Metellæ,
Scilicet ut decies ſolidùm exorberet, aceto
Diluit inſignem baccam.

(40) Macrobe, Saturn. l. 2, ch. 13, en racontant le même fait, appelle ce perſonnage Munatius Plancus.

(41) Je lis au texte *omine rato* avec Turnebe, Fulvius Urſinus, le Pere Hardouin & les meilleurs manuſcrits. Il n'y a pas à balancer entre cette leçon & celle *homine irato*, adoptée par la plupart des Editeurs.

(42) Macrobe, Saturn. l. 2, chapitre 13.

(43) Conſultez, ſur ce perſonnage, Valere Maxime, l. 9, chap. 1; Ter-

alors à ſes oreilles ces deux perles vraiment ſingulieres & uniques dont nous avons parlé; & comme Antoine attendoit ce qu'elle alloit faire, elle en ôta une de ſon oreille, la mit dans le vinaigre, la fit diſſoudre, & l'avala. Alors Lucius (40) Plancus, qui étoit juge de cette gageure, voyant que Cléopatre ſe diſpoſoit à en faire autant de l'autre perle, mit la main deſſus, & déclara qu'Antoine étoit vaincu : arrêt d'un préſage (41) ſiniſtre pour lui, & qui ſe vérifia enſuite. Cette ſeconde perle, qui n'étoit pas moins fameuſe que la premiere, & qui valoit la moitié d'un ſoupé d'Antoine & de Cléopatre, fut partagée en deux, après que cette Reine, qui avoit remporté cette victoire ſignalée, fut elle-même tombée au pouvoir d'Auguſte. Cette perle, dis-je, ainſi partagée, ayant été apportée à Rome, fut miſe aux oreilles de Vénus dans le Panthéon (42).

Cependant Antoine & Cléopatre n'auront pas la principale gloire d'un tel luxe. Clodius (43), fils du Comédien Eſope, & l'héritier de ſes grandes richeſſes, avoit avant eux abſorbé des perles d'un très grand prix. Ainſi Antoine n'a pas ſujet de s'enorgueillir de ſon triumvirat (44), puiſqu'il n'a été que l'imitateur d'un baladin, qui avoit fait la même proueſſe ſans y être déterminé par aucune gageure, mais ſeulement pour montrer (ce qui ſent mieux le Prince) ſa magnificence en matiere de mets, & pour éprouver quel goût avoient les perles. Et comme ce goût lui plut extrêmement, il voulut auſſi que les autres conviyes en jugeaſſent par eux-mêmes. En conſéquence il donna à chacun une perle à avaler. Feneſtella rapporte qu'après la priſe d'Alexandrie, les perles devinrent d'un uſage fréquent & commun à Rome; que ce n'eſt que vers le tems de Sylla qu'on commença à employer des perles; mais que celles d'alors étoient petites & d'un bas prix. En quoi l'erreur de cet Ecrivain eſt manifeſte,

tullien, *De pallio*, ſur la fin; & les vers d'Horace cités plus haut, note 39.

(44) Au lieu de *ne in triumviratu*, leçon adoptée par la plupart des Editeurs, tous les manuſcrits portent *ne triumviratu*.

Jugurthino bello unionum nomen impoſitum maximè grandibus margaritis prodat.

Et hoc tamen æternæ propè poſſeſſionis eſt : ſequitur hæredem, in mancipatum venit, ut prædium aliquod. Conchylia & purpuras omnis hora atterit, quibus eadem mater luxuria paria penè etiam margaritis pretia fecit.

De natura purpuræ & muricis.

CAPUT 36. PURPURÆ vivunt annis plurimum ſeptenis. Latent, ſicut murices, circa Canis ortum tricenis diebus. Congregantur verno tempore, mutuoque attritu lentorem cujuſdam ceræ ſalivant. Simili modo & murices. Sed purpuræ

(45) Lucius Ælius Præconius Stilo écrivit ſur la ſignification des mots. Volaterran, Antropolog. l. 13, ch. 3, a confondu ce perſonnage avec Ælius Donatus, Précepteur de S. Jérôme ; ce qui eſt un énorme anachroniſme. Voyez nos notes alphabétiques ſur le premier livre de Pline.

(46) J'ai déja obſervé que le mot *unio* ſignifie unique, c'eſt-à-dire ſans pair. Solin l'a pris dans un autre ſens ; car il écrit, chap. 53 : *Nunquam duo ſimul reperiuntur ; unde unionibus nomen datum.* Iſidore, Orig. l. 16, ch. 10, a auſſi donné dans cette fauſſe interprétation, auſſi-bien que Marbodæus :

Unio dictus ob hoc quod ab una naſcitur unus,
Nec duo vel plures unquam ſimul inveniuntur.

Cette aſſertion eſt des plus fauſſes. Pline atteſte avoir trouvé juſqu'à cinq perles dans la même écaille. Elien, Hiſt. Anim. l. 13, ch. 26, écrit qu'il s'eſt trouvé telle conque où il y en avoit juſqu'à vingt.

(1) Le coquillage nommé par les Latins *purpura*, par les Grecs *porphyra*, eſt nommé, ſelon Adrien Junius, en François *burez* ; *ognella* à Veniſe, *roncera* à Genes. Son nom Hébreu eſt *argaman* ; ſon nom Anglois, *purple* ; ſon nom Allemand & Danois, *purpur*, &c.

(2) Environ ſix ans, ſelon Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chap. 14 ; & ſelon Athénée, l. 3.

(3) Adrien Junius confond le murex, d'une part, avec le buccin, & de l'autre avec la porcelaine, & dit que l'un & l'autre s'appellent en Allemand *meerſchnecke*. Il ſe trompe évidemment à l'égard du coquillage porcelaine ; mais il eſt plus excuſable à l'égard du buccin. Au moins liſons-nous chez M. Valmont de Bomare que quoiqu'on faſſe trois familles des buccins, des murex & de la pourpre, par rapport à

puiſqu'Ælius (45) Stilo écrit que, du tems de la guerre de Jugurtha, on donna ſur-tout aux groſſes perles le nom d'*uniones* (46).

Encore cette production a-t-elle quelque choſe de ſolide & de durable. On paſſe ſes perles à ſes héritiers, comme un fonds de terre. On peut les vendre & les aliéner. Mais dira-t-on la même choſe des habits de pourpre, auxquels le même luxe a aſſigné un prix preſque égal à celui des perles, & qui s'uſent à chaque moment ?

De la pourpre & du murex.

Les poiſſons qui fourniſſent la pourpre (1) vivent, pour l'ordinaire, ſept ans (2). Ils ſe tiennent cachés, comme le murex (3), pendant trente jours vers le lever de la Canicule. C'eſt au printems qu'ils s'aſſemblent. Alors, en ſe frottant mutuellement, ils font ſortir (4) de leur bouche une eſpece de cire gluante. Cette pratique leur eſt commune avec le murex; mais les poiſſons à

---

la figure extérieure de leurs coquilles, cependant l'animal qui les habite eſt preſque entiérement le même. Ils ont tous la propriété de donner une liqueur ſemblable à celle que les Anciens tiroient de la pourpre. Ce Naturaliſte, chez qui il faut conſulter les différences caractériſtiques de ces trois familles, obſerve que la Société Royale de Londres a découvert, il y a environ ſoixante & treize ans, ſur les côtes d'Angleterre, une eſpece de buccin très commune, qui fournit la couleur pourpre ſi recherchée des Anciens, & que, ſur les côtes de Poitou, M. de Réaumur en a auſſi découvert une eſpece qui donne cette belle couleur. Au reſte, ſelon Adrien Junius, le buccin, ou coquille ſabotée, eſt le *kórux* des Grecs, le *kinckhoren* des Flamands, le *corneto* des Napolitains, le *boχios* des Eſpagnols, le *auſχgeſputχte* des Allemands, &c.

(4) M. de Réaumur ſoupçonne que la matiere précieuſe renfermée dans la poche ou veine de chaque buccin, eſt un amas d'œufs de certains poiſſons, leſquels œufs ſervent de pâture à ces coquillages. Il y a lieu de croire que cette pâture ſe trouve trop indigeſte pour eux; ce qui eſt cauſe qu'ils la rejettent. Quoi qu'il en ſoit, ſi la conjecture de M. de Réaumur eſt fondée, on peut eſpérer de découvrir quelque jour la ſource primitive de la couleur pourpre; il ne faut pour cela qu'étudier quel eſt le poiſſon dont les œufs, vers l'automne, ſervent de nourriture au buccin.

florem illum tingendis expetitum veſtibus, in mediis habent faucibus. Liquoris hic minimi eſt in candida vena, unde pretioſus ille bibitur nigrantis roſæ colore ſublucens. Reliquum corpus ſterile. Vivas capere contendunt, quia cum vita ſuccum eum evomunt. Et majoribus quidem purpuris detractâ conchâ auferunt: minores cum teſta vivas frangunt, ita demum rorem eum exſpuentes.

Tyri præcipuus hic Aſiæ; in Meninge Africæ, & Gætulo littore oceani; in Laconica, Europæ. Huic faſces ſecureſque Romanæ viam faciunt, idemque pro majeſtate pueritiæ eſt. Diſtinguit ab equite curiam, Diis advocatur placandis, omnemque veſtem illuminat; in triumphali, miſcetur auro: quapropter excuſata & purpuræ ſit inſania. Sed unde conchyliis pretia, queis virus grave in fuco, color auſterus in glauco, & iraſcenti ſimilis mari?

Lingua purpuræ longitudine digitali, quâ paſcitur perforando reliqua conchylia: tanta duritia aculeo eſt. Aquâ

(5) Pauſanias, *in Laconic.* fait un grand éloge de la pourpre laconienne, ainſi qu'Horace, l. 2, Ode 18:

Nec laconicas mihi
Trahunt honeſtæ purpuras clientæ.

Caſſiodore, l. 1, Ep. var. 2, écrit que, de ſon tems, la pourpre d'*Otranto* avoit la plus grande vogue.

(6) La définition qu'Adrien Junius fait de cette couleur eſt très fautive. Voici ſes paroles: » *Conchyliatus co-* » *lor, idem purpureus, oſtrinus, Ty-* » *rius, Sarranus, Theſſalicus Lucretio* » *Poeta, fit è cærul.o & rubro; qualis* » *martiæ violæ. Idem Blatteus dicitur* » *Caſſiodoro & Eutropio: Græcis* πορ- » φύρεον, πορφυροειδὲς, πορφυρόχρουν: Euſ- » tath. φαρδωτικὸν: Ariſtophis interpreti » ἁλυργὲς, ὄρφνιον. En Allemand, » *purpur-farb, braun roth;* en Flamand, » *purpur verwe;* en François, *couleur* » *de pourpre, morel, couleur de fleur* » *de pêcher;* en Italien, *pavonazzo,* » quaſi *pavonaceus;* en Eſpagnol, *co-* » *lor de carmeſi*». Il eſt évident qu'Adrien Junius ſe trompe ici en pluſieurs points, & ſur-tout en rendant ſynonymes les expreſſions *purpureus* & *conchyliatus* que Pline a pris ſi grand ſoin de différencier. Il devoit ſe contenter de dire que le *color conchyliatus* de Pline paroît répondre à notre couleur nommée *cramoiſi;* en Anglois, *crimſon;* en Eſpagnol, *carmeſi;* en Allemand, *carmoſin-farb;* en Flamand, *carmeſiin;* en Italien, *cremeſino, chermiſi,* &c. Danet paroît dériver *cra-*

pourpre ont au milieu du goſier cette précieuſe liqueur, ſi recherchée pour la teinture des étoffes. Elle eſt contenue en très petite quantité dans une veine blanche; & ſa couleur eſt un roſe-obſcur. Le reſte du corps de l'animal ne donne point de teinture. On tâche de prendre vivants les poiſſons à pourpre, parceque ce n'eſt qu'au moment de mourir qu'ils ſe dégorgent de ce précieux ſuc. On a ſoin de n'extraire le ſuc des plus grands qu'après les avoir détachés de leurs conques; mais pour ce qui eſt des petites pourpres, on procede à leur faire dégorger cette roſée purpurine, en les écraſant dans leur conque même.

La meilleure pourpre d'Aſie eſt cette fameuſe pourpre de Tyr: la meilleure d'Afrique eſt celle de Meninx & de la côte de Gétulie ſur l'océan: la meilleure qui ſoit en Europe eſt celle de Laconie (5). Les faiſceaux & les haches Romaines marchent devant la pourpre pour lui faire honneur. Elle ſert d'ornement à la jeune nobleſſe: elle diſtingue le Sénateur d'avec le Chevalier. Elle entre dans l'habillement rituel des Sacrificateurs lorſqu'il s'agit d'appaiſer les Dieux; il n'eſt point de vêtement dont elle ne rehauſſe l'éclat; on la mêle avec l'or dans la robe triomphale. Excuſons donc à tant de titres la frénéſie qu'on a pour cette couleur. Mais je voudrois bien qu'on pût me dire quel eſt le mérite de la teinture que donnent les conchylies (6); teinture qui communique aux étoffes une odeur déſagréable, dont le coup d'œil eſt triſte & verdâtre, enfin dont la couleur reſſemble à celle d'une mer irritée.

La langue des poiſſons à pourpre eſt longue d'un doigt, & ſi dure vers la pointe qu'ils s'en ſervent pour prendre leur nourriture en perçant les autres coquillages. Ils meurent dans l'eau

moiſi de *kermès*, & faire de ce dernier mot une expreſſion Arabe. Au teſte, je crois devoir prévenir que l'expreſſion même de *cramoiſi* ne ſemble pas répondre, avec une préciſion exacte, au *conchyliatus color* des Anciens, dans laquelle teinture il paroît, par ce que dit Pline, que le verd dominoit davantage qu'il ne fait dans notre cramoiſi ordinaire. Peut-être la critique fondée que notre Auteur a faite du coup d'œil triſte & verdâtre de l'ancienne teinture conchylienne a-t-elle fait tomber inſenſiblement cette nuance en déſuétude; ce qui fait qu'on ne lui trouve plus, parmi les couleurs

dulci necantur, & ſicubi flumen immergitur : alioqui captæ, diebus quinquagenis vivunt ſalivâ ſuâ. Conchæ omnes celerrimè creſcunt, præcipuè purpuræ : anno magnitudinem implent.

Quod ſi hactenus tranſcurrat expoſitio, fraudatam profectò ſe luxuria credat, noſque indiligentiæ damnet. Quamobrem perſequemur etiam officinas : ut tanquam in vita frugum noſcitur ratio, ſic omnes qui iſtis gaudent, præmia vitæ ſuæ calleant. Concharum ad purpuras & conchylia (eadem enim eſt materia, ſed diſtat temperamento) duo ſunt genera. Buccinum minor concha, ad ſimilitudinem ejus quâ buccini ſonus editur : unde & cauſa nomini, rotunditate oris in margine inciſa. Alterum purpura vocatur, cuniculatim procurrente roſtro, & cuniculi latere introrſus tubulato, quà proferatur lingua. Præterea clavatum eſt ad turbinem uſque, aculeis in orbem ſeptenis ferè, qui non ſunt buccino, ſed utriſque orbes totidem quot habeant annos. Buccinum non niſi petris adhæret, circaque ſcopulos legitur.

Quot ſint genera.

CAPUT 37. PURPURÆ, nomine alio pelagiæ vocantur. Earum

modernes, aucun terme de comparaiſon bien exact.

(7) Conſultez l'article *Buccin* chez M. Valmont de Bomare.

(8) Du mot Latin *buccina*, une trompette.

(9) Conſultez la figure du buccin chez Rondelet, au livre 2 des teſtacées, chap. 12, p. 81.

(10) Ce qu'Ariſtote rend pat l'expreſſion κοχλιοειδῆς.

(11) Conſultez la figure qu'en donne Rondelet au livre 2 des teſtacées, chap. 2, p. 64.

(12) Ceci eſt formellement nié par Columna, dans ſon Traité de la pourpre. Cet Ecrivain aſſure, p. 15, que le plus petit coquillage de pourpre eſt abſolument conformé, à cet égard, comme les plus grands; & qu'ainſi l'indication donnée ici par Pline ne peut qu'induire en erreur.

(1) Il n'y a pas d'apparence que les douce,

douce, & même dans tous les endroits où quelque riviere ſe mêle avec l'eau de la mer. Mais quand on les a pris, ils peuvent vivre de leur ſalive pendant cinquante jours. Tous les coquillages croiſſent très promptement, ſur-tout ceux à pourpre. Ils acquierent en un an toute leur grandeur.

Si nous bornions là nos recherches ſur la pourpre, le luxe crieroit à l'injuſtice, & nous taxeroit de négligence. C'eſt pourquoi nous viſiterons auſſi les atteliers où l'on prépare les teintures pourprées, afin que, comme on aime à connoître la nature des fruits dont on ſe nourrit, tous ceux qui recherchent les étoffes de pourpre connoiſſent pareillement ce dont ils font leurs délices. Les coquillages qui donnent la pourpre ſont de deux genres. Le premier, dont le volume eſt en même tems le plus petit, eſt appellé buccin (7), d'autant qu'il reſſemble à un autre buccin qui lui-même eſt appellé ainſi (8) parcequ'on en tire un ſon de trompette. Sa bouche eſt ronde (9), & à levres découpées. Le ſecond ſe nomme pourpre: il a un bec tortueux (10) & percé comme un tuyau (11), par lequel il avançe ſa langue. De plus il eſt garni de pointes juſqu'à ſon ſommet. Ces pointes ſont diſpoſées en rond, &, pour l'ordinaire, au nombre de ſept. Le buccin n'en a aucune; mais, chez tous les deux, le nombre de ces ceintures de pointes indique (12) le nombre des années du coquillage. Enfin le buccin ne s'attache qu'aux rochers; & c'eſt vers les écueils que s'en fait la capture.

Des différents genres de pourpres.

Les pourpres s'appellent autrement pélagies (1), c'eſt-à-dire productions marines. Il en eſt pluſieurs eſpeces qui different, tant

Anciens aient donné un nom auſſi vague au coquillage qui produit la pourpre. Je me figure que les Grecs & les Latins ne leur ont donné le nom de *pélagies* que faute d'avoir compris le ſens de l'une des dénominations orientales des pourpres; je ſoupçonne, dis-je, que l'une de ces dénominations

genera plura, pabulo & ſolo diſcreta. Lutenſe putri limo, & algenſe enutritum algâ, viliſſimum utrumque : melius tænienſe in tæniis maris collectum : hoc quoque tamen etiamnum levius atque dilutius : calculenſe appellatur à calculo maris, mirè aprum conchyliis : & longè optimum purpuris Dialutenſe, id eſt vario ſoli genere paſtum. Capiuntur autem purpuræ parvulis rariſque textu veluti naſſis in alto jactis. Ineſt iis eſca, cluſiles mordaceſque conchæ, ceu mitulos videmus. Has ſemineces, ſed redditas mari avido hiatu reviviſcenres, appetunt purpuræ, porrectiſque linguis infeſtant. At ille aculeo exſtimulatæ claudunt ſeſe, comprimuntque mordentia : ita pendentes aviditate ſuâ purpuræ tolluntur.

orientales étoit *pelag* ou *pelak*. Or ce nom, à le tirer de l'Hébreu *pé*, bouche, & de *lakak*, autre mot Hébreu qui ſignifie lécher, doit s'interpréter *bouche léchante*. Et c'eſt la définition propre du régime & de la conformation du coquillage qui donne la pourpre ; car Pline, au chapitre précédent, vient d'obſerver que la pourpre a un bec fait en tuyau, par lequel elle avance ſa langue ; & il va dire encore, quelques lignes plus loin, que la pourpre ſe nourrit en allongeant ſa langue hors de ſon bec pour laper des moules. C'eſt ce lapement continuel des pourpres qui a donné lieu au proverbe Grec Λιχνότερα τῶν πορφυρῶν, *qui ſuperant purpuras liguritione*, plus lécheurs, plus gourmands qu'une pourpre. Voyez Athénée, l. 3 ; Eraſme, Chil. 2, Cent. 3, Adage 83.

(2) C'eſt une expreſſion barbare à demi gréciſée & latiniſée, & qui ſignifie *dont les couleurs ſont variées comme celles de l'écaille de tortue*. Racine *lut*, qui ſignifioit autrefois écaille de tortue dans preſque toutes les langues, & d'où le nom de *luth* ou *lut* eſt reſté à l'inſtrument de ce nom, parcequ'il étoit compoſé d'écaille de tortue ; rellement qu'un luth (*chelys, teſtudo*) ſe nomme en Italien *liuto*, *leuto* ; en Anglois, *lute* ; en Suédois, *luta* ; en Flamand, *luyt* ; en Danois, *lut* ; & qu'en Slawon l'écaille ſe nomme encore *lu-ska*. Pline dit donc qu'on a nommé *dialutenſis*, c'eſt-à-dire *parſemée des mêmes taches ou couleurs accidentelles de l'écaille*, cette ſorte de pourpre dont le coquillage contracte les différentes nuances des terres dont il ſe nourrit. Quelques manuſcrits, au lieu de *dialutenſe*, portent *dialucence* ; mais encore que ce mot pût ſi-

par leur nourriture, que par la nature des lieux où on les trouve : car tel coquillage à pourpre ſe nourrit de limon, d'où il eſt nommé limonneux ; tel autre ſe nourrit d'algue, d'où le nom d'algue-pourpre lui eſt donné. Ces deux eſpeces, au reſte, ſont les moins eſtimées. On fait plus de cas de l'eſpece appellée pourpre-teigne ; nom qui lui vient de ce qu'on la ramaſſe ſur les écueils appellés *tænia* : cependant la couleur qu'on en tire eſt trop légere & trop claire. L'eſpece nommée pourpre calculaire, à cauſe du calcul ou ſable où elle habite, eſt excellente pour former la teinture conkhylienne ; mais l'eſpece nommée dialutenſis (2) c'eſt-à-dire qui prend ſa pâture dans une terre de couleur variée, eſt la meilleure de toutes pour produire les diverſes teintures purpurines. Les coquillages à pourpre ſe prennent dans des eſpeces de petites naſſes, dont le tiſſu n'eſt pas ſerré, & qu'on jette dans la mer. On met dans ces naſſes certains poiſſons à charnieres, qui ouvrent & qui ferment leurs écailles comme nous voyons que font les moules (3). Ces poiſſons, qui étoient à demi morts, reprennent vie & s'ouvrent du moment qu'ils ſe ſentent rendus à la mer. Les pourpres, qui en ſont friandes, allongent leurs langues, & les dardent ſur les animaux contenus dans ces conques bivalves ; mais auſſi-tôt ceux-ci ſerrent leurs écailles, y ſurprennent l'ennemi, dont la morſure les provoque tellement, que le pêcheur, en retire en même tems les pourpres pendues par la langue, & devenues les victimes de leur propre avidité.

gnifier tranſparent, ce qui a quelque rapport avec le caractere eſſentiel de l'ecaille, il eſt évident que Pline n'a pu employer ce mot pour déſigner le réſultat des couleurs variées de différentes terres. C'eſt donc *dialutenſe* qu'il faut lire, puiſque cette leçon s'accorde avec l'explication même donnée par Pline.

(3) La moule, en Latin, *tellina*, *mytulus*, *mitulus*, *mutilus* ; en Grec, *telina* ; en Italien, *tellina* ; à Rome, *capparozzole* ; à Veniſe, *capparole* ; en Anglois, *muſcle*, &c.

Quo capiantur tempore.

APUT 38. CAPI eas poſt Canis ortum, aut ante vernum tempus, utiliſſimum : quoniam cùm cerificavêre, fluxos habent ſuccos. Sed id tingentium officinæ ignorant, cùm ſumma vertatur in eo. Eximitur poſtea vena quam diximus, cui addi ſalem neceſſarium, ſextarios fermè in libras centenas. Macerari triduo juſtum : quippe tanto major vis quanto recentior. Fervere in plumbo, ſingulaſque aquæ amphoras centenas ad quingentenas medicaminis libras æquari, ac modico vapore torreri, & ideo longinquæ fornacis cuniculo. Ita deſpumatis ſubinde carnibus quas adhæſiſſe venis neceſſe eſt, decimo fermè die liquatâ cortinâ, vellus elutriatum mergitur in experimentum : & donec ſpei ſatis fiat, uritur liquor. Rubens color nigrante deterior. Quinis lana potat horis, rurſuſque mergitur carminata, donec omnem ebibat ſaniem. Buccinum per ſe damnatur, quoniam fucum remittit. Pelagio admodum alligatur, nimiæque ejus nigritiæ dat auſteritatem illam nitoremque, qui quæritur, cocci. Ita permixtis viribus alterum altero excitatur, aut ad-

(1) Le Pere Hardouin obſerve que l'amphore doit s'évaluer une meſure contenant quatre-vingts livres peſant. Il s'appuie ſur la déciſion de Voluſius Mæcianus : *Quadrantal, quod nunc plerique amphoram vocant, habet urnas duas, modios tres, congios octo, ſextarios quadraginta octo.*

(2) *Cortina* s'emploie ici pour le contenu, & non pour le vaſe, de même que Pline & Columelle emploient quelquefois le mot *yches* dans le ſens d'une *charretée*, au lieu de l'employer dans le ſens de charrette.

(3) Le Pere Hardouin obſerve que le Poète Decimus Laberius (*in Staminariis*) a employé l'expreſſion *elutriare lintea* dans le ſens de *eluendo purgare*. Sur quoi j'obſerverai qu'aujourd'hui même, en Suédois, *lutra* ſignifie purget, nettoyer.

(4) Conſultez Caſſiodore, Epitt. var. l. 1, Ep. 2.

En quel tems de l'année ſe fait la pêche des coquillages à pourpre.

La meilleure pêche des pourpres ſe fait après le lever de la Canicule, ou avant le printems; car lorſqu'elles ont rendu cette liqueur gluante dont nous avons parlé, leur teinture eſt trop fluide. C'eſt néanmoins ce qu'ignorent les teinturiers en pourpre, encore que ce ſoit le point eſſentiel de leur art. Les pourpres étant priſes, on leur ôte la veine dont nous avons parlé, & dont ſe tire la liqueur purpurine, à laquelle on ajoute du ſel juſqu'à la doſe de vingt onces pour chaque quintal. On laiſſe macérer pendant trois jours cette liqueur, qui, plus elle eſt nouvelle, plus elle a de force. Enſuite on la fait bouillir dans des marmites de plomb juſqu'à ce que cent amphores (1) ſoient réduites à cinq cents livres, c'eſt-à-dire à un ſeizieme ou environ: après quoi on la recuit à une chaleur douce, qu'on obtient au moyen d'un tuyau long & tortueux. Les chairs qui tenoient aux veines étant ainſi ſéparées, & la liqueur (2) paroiſſant bien coulante, pour s'aſſurer ſi elle eſt parvenue à ſon vrai degré de cuiſſon, on procede à l'eſſai. On prend pour cet effet de la laine qui ait été auparavant bien lavée (3), & on en jette dans la liqueur, juſqu'à ce que l'épreuve réuſſiſſe; épreuve dans laquelle on s'attache moins à obtenir un rouge vif qu'un rouge foncé & noirâtre. Il faut laiſſer pendant cinq heures la laine plongée dans la teinture pour qu'elle s'imbibe bien; enſuite on la carde, puis on la replonge de nouveau juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement ſaturée (4) de liqueur. Le ſuc du buccin ne s'emploie pas ſeul; car il ſe déteindroit. Mais étant mêlé avec le ſuc du coquillage nommé pourpre, ſa couleur ne s'en va plus; & par ce mêlange on obtient ce qu'on recherche le plus, ſavoir, une teinture combinée du ſombre de la pourpre & du brillant de l'écarlate, & où l'excès de l'un ſoit tempéré par l'autre. En employant à la

ſtringitur. Summa medicaminum in L libras vellerum, buccini CC, pelagii CX. Ita fit amethyſti color eximius ille. At Tyrius pelagio primùm ſatiatur immaturâ viridique cortinâ: mox permutatur in buccino. Laus ei ſumma, in colore ſanguinis concreti, nigricans aſpectu, idemque ſuſpectu refulgens. Unde & Homero purpureus dicitur ſanguis.

Romæ quando uſus purpuræ.

APUT 39. PURPURÆ uſum Romæ ſemper fuiſſe video, ſed Romulo in trabea: nam togâ prætextâ & latiore clavo Tullum Hoſtilium è regibus primum uſum Etruſcis devictis ſatis conſtat. Nepos Cornelius, qui divi Auguſti principatu obiit: Me, inquit, juvene violacea purpura vigebat, cujus libra denariis centum venibat; nec multo poſt rubra Tarentina. Huic ſucceſſit dibapha Tyria, quæ in libras denariis mille non poterat emi. Hac P. Lentulus Spinther Ædilis Curulis primus in prætexta uſus improbabatur: quâ purpurâ quis non jam, inquit, triclinaria facit? Spinther Ædilis fuit Urbis conditæ anno DCXCI, Cicerone Con-

(5) Le nombre eſt en lacune dans les manuſcrits. Le Pere Hardouin conjecture, avec vraiſemblance, que cela vient de l'omiſſion du nombre L que les copiſtes autont confondu avec la premiere lettre du mot *libras*. J'ai cru devoir adopter cette correction.

(6) C'eſt-à-dire couleur de la pierre précieuſe nommée *améthyſte*, dont Pline dit, au livre 37, *perlucent omnes violaceo colore . . . Indicæ abſolutum felicis purpuræ colorem habent: ad hancque tingentium officinæ dirigunt vota*. Cette couleur eſt proprement ce que nous nommons *violet clair*.

(7) Αἱματόεσσαν πορφύρεον. Homere, Iliad. l. 17, v. [illegible]. C'eſt à l'imitation de cette expreſſion d'Homere, que Virgile a employé celle de *purpurea anima*.

Purpuream vomit ille animam.
Æneid.

(1) Pline a déja traité de l'uſage de la pourpre au livre précédent, chapitre 48.

teinture de cinquante (5) livres de laine, deux cents livres de liqueur de buccin, & cent dix livres de celle de pourpre, il en réſulte cette admirable couleur d'améthyſte (6), autrement de violet clair. Pour avoir la couleur Tyrienne, on trempe d'abord la laine dans le ſuc de la pourpre juſqu'à ſaturation, & ſans y procéder que par une foible cuiſſon; enſuite on la trempe dans celui du buccin. La pourpre Tyrienne la plus eſtimée, c'eſt celle qui eſt de couleur de ſang caillé, & qui d'ailleurs eſt noirâtre quand on la regarde horizontalement, mais brillante lorſqu'on la regarde de bas en haut (7). C'eſt pourquoi Homere donne au ſang l'épithete de purputin.

Quand a commencé l'uſage de la pourpre à Rome.

L'USAGE (1) de la pourpre eſt ſi ancien à Rome que je ne vois pas en quel tems on pourroit dire qu'il y ait commencé. Mais Romulus ne l'employa que pour la robe (2) Trabée: car il eſt certain que Tullus Hoſtilius fut le premier d'entre les Rois qui, après avoir vaincu les Etruſques, vêtit la robe bordée de pourpre & le laticlave. Cornelius Nepos, qui mourut ſous l'empire d'Auguſte de divine mémoire, dit, qu'étant jeune, il a été témoin que la pourpre violette étoit à la mode; qu'elle ſe vendoit cent deniers la livre; que la pourpre de Tarente devint à la mode quelque tems après; qu'enſuite ce fut celle de Tyr, dont on ne pouvoit avoir une livre pour mille deniers; & qu'on blâma fort Publius Lentulus Spinther, qui s'en ſervit le premier pour border ſa robe étant Edile Curule, l'an de Rome 691, ſous le Conſulat de Cicéron. Et néanmoins, ajoute ce même Auteur, eſt-il maintenant quelqu'un qui ne veuille avoir des tapis de pourpre Tyrienne pour couvrir ſes lits de table? Du tems de

(2) Conſultez le chapitre 48 du livre précédent.

ſule. Dibapha tunc dicebatur, quæ bis tincta eſſet, veluti magnifico impendio, qualiter nunc omnes penè commodiores purpuræ tinguntur.

In conchyliata veſte cætera eadem ſine buccino : præterque jus temperatur aquâ, & pro indiviſo, humani potûs excremento : dimidia & medicamina adduntur. Sic gignitur laudatus ille pallor ſaturitate fraudatâ, tantoque dilutior, quanto magis vellera eſuriunt.

De pretio earum.

CAPUT 40. PRETIA medicamento ſunt quidem pro fertilitate littorum viliora : non tamen uſquam pelagii centenas libras quinquagenos nummos excedere, & buccini centenos, ſciant qui iſta mercantur immenſo.

Sed alia è fine initia : juvatque ludere impendio, & luſus geminare miſcendo, iterumque & ipſa adulterare adulteria naturæ : ſicut teſtudines tingere, argentum auro confundere, ut electra fiant ; addere his æra, ut Corinthia.

(3) Ainſi nommée de l'itérative δὶς & de βαφὴ, *tinctura*. Preſque tous les Poètes ont célébré la double teinture de la pourpre Tyrienne.

Nec quæ bis Tyrio murice tincta rubet.
Ovid. Art. amand. l. 3.

Quod bis murice vellus inquinatum.
Martial. l. 4, Epigr. 4.

Strata jacent Tyrio quorum pars maxima ſucco
Cocta diu, virus non uno duxit aheno.
Lucain, l. 1, v. 183.

(1) L'airain de Corinthe n'étoit donc autre choſe qu'un alliage d'or, d'argent & de cuivre.

ce même Edile, on appelloit *dibapha* (3) la pourpre deux fois teinte. On la teignoit ainſi par magnificence, comme l'on fait aujourd'hui preſque toutes les belles pourpres.

Pour obtenir la couleur conchylienne, qui d'ailleurs n'eſt qu'une pourpre déguiſée, on n'emploie pas le ſuc du buccin; mais à une décoction de ſuc de pourpre, on ajoute parties égales d'eau & d'urine humaine : après quoi on ajoute encore du ſuc de pourpre juſqu'à la concurrence de la moitié de la premiere doſe. Voilà de quelle maniere on produit cette couleur pâle & peu chargée dont on fait tant de cas, & qui eſt d'autant plus claire que la laine a pris moins de teinture.

Du prix des diverſes teintures de pourpre.

Le ſuc du buccin & celui de pourpre ſont plus ou moins chers, ſelon que les côtes ſont plus ou moins abondantes en coquillages de cette eſpece. Or il convient d'apprendre aux perſonnes qui achetent ces ſucs à un prix ſi exorbitant, que cent livres de celui de pourpre ne valent nulle part plus de cinquante ſeſterces, c'eſt-à-dire environ treize deniers, & que la même quantité de ſuc de buccin n'excede nulle part cent ſeſterces ou vingt-cinq deniers.

Mais, en fait de luxe, la dépenſe renaît de la dépenſe même. On multiplie à grands frais les jeux de l'art, on en fait éclore de nouvelles combinaiſons, & l'on altere ainſi de nouveau ce qui n'étoit déja qu'une altération de la Nature. C'eſt ainſi qu'on ſe plaît à teindre des écailles de tortues, à confondre l'argent avec l'or pour faire du vermeil, & à y ajouter du cuivre pour faire de l'airain (1) de Corinthe.

De tingendo amethyſtino, & cocco, & hyſgino.

CAPUT 41. NON eſt ſatis abſtuliſſe gemmæ nomen amethyſtum; rurſum abſolutus inebriatur Tyrio, ut ſit ex utroque nomen improbum, ſimulque luxuria duplex: & cùm confecêre conchylia, tranſire meliùs in Tyrium putant. Pœnitentia hoc primùm debet inveniſſe, artifice mutante quod damnabat: inde ratio natâ, votum quoque factum è vitio portentoſis ingeniis, & gemina demonſtrata via luxuriæ, ut color alius operiretur alio, ſuavior ita fieri leniorque dictus. Quin & terrena miſcere, coccoque tinctum Tyrio tingere, ut fieret hyſginum. Coccum Galatiæ rubens granum, ut dicemus in terreſtribus, aut circa Emeritam Luſitaniæ, in maxima laude eſt. Verùm ut ſimul peragantur nobilia pigmenta, anniculo grano languidus ſuccus, idem à quadrimo evanidus. Ita nec recenti vires, neque ſeneſ-

(1) C'eſt-à-dire mal appliqué, puiſque du mêlange de la teinture Tyrienne à la teinture conchylienne, il en réſulte une couleur qui n'eſt ni conchylienne, ni Tyrienne.

(2) La cochenille, qui eſt une production animale tirée d'un inſecte de l'Amérique, a ſuccédé à la graine d'écarlate ou *coccum* des Anciens, & l'a fait tomber dans un oubli preſque univerſel. Nous traiterons de cette ſubſtance, l. 16, chap. 8, où Pline écrit que le *coccum* eſt une ſorte de galle qui croît ſur l'*ilex*.

(3) *Color hyſginus*, en Grec ὑσγινον & ὑσγη. Ce mot, au reſte, n'eſt ni Latin ni Grec, mais d'origine barbare, je veux dire Celtique. Il réſulte des détails mêmes dans leſquels entre Pline, que cette couleur étoit le *poncéau*, c'eſt-à-dire la couleur du coquelicot, qu'on pourroit définir une écarlate ombrée, un beau rouge foncé & ſuffiſamment tempété d'ombre. Auſſi ce mot *hyſginus* des Latins, ou *hyſgé* des Grecs, à le tirer de l'ancienne langue Celtique, qui ſe parle encore, dit-on, au Comté de Galles, en Angleterre, exprime-t-il une couleur ombrée; car, en Gallois, *yſg-od* ſignifie l'ombre.

(4) Ou cochenille.

(5) Aujourd'hui *Merida*.

(6) Je penſe avoir ſaiſi l'intention de Pline en cet endroit. Cet Ecrivain, vraimenr auſtere, ſe reproche en quelque ſorte d'avoir traité une queſtion

De la maniere de teindre en améthyſte, en écarlate, & en ponceau.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir enlevé à une pierre précieuſe ſon nom d'améthyſte; quelque parfaite que ſoit cette couleur, on la ſurcharge de couleur Tyrienne par un double luxe, & l'on donne à cette nouvelle couleur un nom vicieux (1), compoſé des deux noms qui la diſtinguoient avant le mêlange. Pareillement lorſqu'on a obtenu la couleur conchylienne, on n'enviſage dans cette teinture qu'une préparation, qu'un paſſage à la teinture Tyrienne. Cette invention, dans le principe, eſt due, ſans doute, au mécontentement de l'ouvrier qui aura cherché à changer ce qui ne le ſatisfaiſoit pas: enſuite elle a été regardée comme fondée en raiſon. Une choſe défectueuſe eſt devenue pour des eſprits amateurs de l'extraordinaire un objet deſirable; & l'homme a trouvé deux moyens de luxe en couvrant une couleur avec une autre qui la rend, dit-on, plus douce & plus agréable. On s'eſt auſſi aviſé de mêler le terreſtre avec le marin, & de teindre avec la pourpre de Tyr une étoffe déja teinte en graine (2) d'écarlate, afin de produire la couleur appellée hyſgine (3). Quant à la graine (4) rouge qui fait l'écarlate, on eſtime le plus celle de Galatie, ou celle des environs d'Emerita (5), en Luſitanie. Mais pour que cette couleur ſoit belle, il faut que la graine ne ſoit ni trop nouvelle ni trop vieille. Celle qui n'a qu'un an donne un rouge foible, & celle qui a quatre ans donne un rouge qui paroît déteint. Si nous nous ſommes permis d'entrer (6) dans tous ces détails, c'eſt parce-

---

de luxe avec tant de ſoin. Il penſe qu'il ne lui faut pas moins, pour excuſer cette foibleſſe, que le vœu général & la manie univerſelle des hommes & des femmes de ſon tems, qui ſembloit exiger qu'il épuisât la matiere. Feu M. Jault, homme d'ailleurs très érudit, n'avoit nullement compris ce paſſage, qu'il traduiſoit ainſi: *Nous avons traité ailleurs amplement de la maniere dont les hommes & les femmes emploient cette couleur qu'ils eſtiment très propre à relever l'éclat de leur beauté.*

centi. Abundè tractata eſt ratio, quâ ſe virorum juxta fœminarumque forma credit ampliſſimam fieri.

De pinna, & pinnothere, & aquatilium ſenſu.

CAPUT 42. CONCHARUM generis & pinna eſt. Naſcitur in limoſis ſubrecta ſemper, nec unquam ſine comite, quem pinnotherem vocant, alii pinnophylacem. Is eſt ſquilla parva, alibi cancer dapis aſſectator. Pandit ſe pinna, luminibus orbum corpus intus minutis piſcibus præbens. Aſſultant illi protinus, & ubi licentiâ audacia crevit, implent eam. Hoc tempus ſpeculatus index, morſu levi ſignificat. Illa compreſſa quidquid incluſit exanimat, partemque ſocio tribuit.

Quo magis miror, quoſdam exiſtimaſſe, aquatilibus nullum ineſſe ſenſum. Novit torpedo vim ſuam, ipſa non torpens : merſaque in limo ſe occultat, piſcium qui ſecuri ſupernatantes obtorpuêre corripiens. Hujus jecori teneritas nulla præfertur. Nec minor ſolertia ranæ, quæ in mari

(1) Ce mot eſt ſynonyme de *pinnophylax ;* tous les deux ſignifient *gardenacre*. Nous donnons au poiſſon le nom de ſquille. C'eſt une ſorte de cancre. Conſultez ce qu'en dit M. Valmont de Bomare à l'article *Squille*.

(2) Voyez la note précédente.

(3) C'eſt auſſi le nom que nous lui donnons. Voyez la premiere note.

(4) La torpille, en Grec *narkê*, en bas Breton *tremble*, &c. Nous en avons déja parlé dans les notes du chapitre 16. Je penſe que la torpille eſt, en Suede, cette ſorte de carpe que les Suédois ont nommée *aſp ;* mot qui, dans leur langue, ſignifie auſſi l'arbre que nous nommons *tremble*. Conſultez, ſur la torpille, le Poëme 47 de Claudien ; Oppien, Halieut. liv. 2, v. 62 ; Plutarque, livre de l'induſtrie des animaux ; Rondelet, liv. 12, chapitre 19, &c.

(5) Galien regarde en général la chair de la torpille comme tendre & ſalubre, & cela en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, mais ſur-tout livre 3 *De facult. alim.* ch. 36. Rondelet eſt d'un avis tout oppoſé à cette déciſion. Au reſte Pline ne parle ici que du foie, & non de l'animal entier.

que les hommes, comme les femmes, nous ont paru également prévenus que rien n'eſt auſſi propre que les diverſes teintures purpurines à relever l'éclat de la beauté.

Des nacres, des pinnotheres, & de l'inſtinct des animaux aquatiques.

La nacre eſt auſſi du genre des coquillages. Elle naît dans des endroits limonneux; elle ſe tient toujours droite, & n'eſt jamais ſans un compagnon, nommé pour cette raiſon pinnothere (1) ou autrement pinnophylax (2), qui n'eſt autre qu'une petite (3) ſquille, ou, comme d'autres le nomment, une ſorte d'écreviſſe qui cherche ſa proie de concert avec la nacre. Celle-ci en s'ouvrant préſente ſon corps à découvert & dépourvu d'yeux, à des petits poiſſons qui ſe jettent en foule ſur cette amorce ſans rencontrer de réſiſtance; & la facilité qu'ils y trouvent, les enhardit au point qu'ils rempliſſent toute la capacité du coquillage. Le pinnothere, qui épie ce moment, en donne alors avis à ſa compagne par une morſure légere. Auſſi-tôt la nacre, en ſe reſſerrant, tue tout ce qu'elle renferme, & fait part de ſa priſe à ſon aſſocié.

C'eſt ce qui ajoute à ma ſurpriſe, quand je me rappelle que quelques-uns ont cru les animaux aquatiques dépourvus de ſentiment. Dira-t-on, par exemple, que la torpille (4) ne connoît point ſa force, & qu'elle tient elle-même de l'engourdiſſement qu'elle communique? Ne ſait-on pas qu'elle ſe plonge à deſſein, & que, cachée dans le limon, elle prend ainſi les poiſſons qui, nageant en pleine ſécurité au deſſus d'elle, ſe trouvent tout-à-coup engourdis. Le foie de cet animal eſt un mets des plus délicats (5). La grenouille (6) de mer, que l'on appelle pêcheuſe,

(6) Rondelet & Salvien prétendent que c'eſt le *martino piſcatore*, & le *diavolo di mare* des Italiens. Guillaume Morel écrit: » *Rana piſcatrix* de

piſcatrix vocatur : eminentia ſub oculis cornicula turbato limo exerit, aſſultantes piſciculos attrahens, donec tam propè accedant, ut aſſiliat. Simili modo ſquatina & rhombus abditi pinnas exertas movent ſpecie vermiculorum : itemque quæ vocantur raiæ. Nam paſtinaca latrocinatur ex occulto, tranſeuntes radio (quod telum eſt ei) figens. Argumenta ſolertiæ hujus, quod tardiſſimi piſcium hi, mugilem velociſſimum omnium habentes in ventre reperiuntur.

De ſcolopendris, vulpibus & glanis.

PUT 43. SCOLOPENDRÆ terreſtribus ſimiles, quas centipedes vocant, hamo devorato omnia interanea evomunt, donec

» Pline, *batrakhos halieus* d'Ariſtote, » eſt un poiſſon de mer qui reſſemble » à une grenouille, & qu'on nomme » *pêchereau* ».

(7) Nous avons parlé de la ſquatine ou ange de mer dans les chapitres précédents, ainſi que du turbot & de la raie. Voyez la table générale.

(8) *Paſtinaca*, en Grec, *trygon*, *opiſtokentron*; en Flamand, *piilſteer*; *braccho* à Rome, *forcaza* à Veniſe. Nous en avons déja traité ailleurs, auſſi-bien que des mulets aquatiques.

(1) La ſcolopendre marine eſt diſtinguée en deux eſpeces par Geſner & par Rondelet. Celui-ci, dans ſon livre des inſectes, chapitre 2, dit en avoir vu la figure telle qu'Elien l'a décrite, Hiſt. Anim. livre 7, chap. 35. C'eſt un grand poiſſon cétacée des Indes qu'on ne ſauroit regarder étendu mort ſur le rivage ſans quelque frayeur. Il reſſemble en grand à la ſcolopendre terreſtre par le grand nombre de ſes pieds, & par la longue projection de ſon corps. On appelle ce poiſſon en Normandie *taupe de mer*, ſelon M. Valmont de Bomare, chez qui il faut conſulter ce qui regarde l'autre eſpece de ſcolopendre marine, & même ce qui regarde une troiſieme eſpece décrite par Swammerdam. Nous nous contentons de parler de l'eſpece décrite par Elien, que nous ſuppoſons être la même dont parle ici Pline. Conſultez auſſi Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 2, chap. 17; Oppien, Halieut. l. 2, v. 424; & Albert le Grand, l. 8, *De anim* tract. 3, p 261.

(2) Nous en avons parlé au livre 8, chap. 9, & nous aurons ſouvent occaſion d'en reparler dans le cours de cet ouvrage.

(3) C'eſt ce qu'exprime le nom même de *skolopendra* que donnoient les Latins & les Grecs à cet inſecte. Car *sko-lop-endra* n'eſt qu'une corruption du Celtoſcythe *ſlo-lop-andra*, c'eſt-à-

ne montre pas moins d'induſtrie. Elle a au deſſus des yeux de petites cornes qu'elle avance hors de la vaſe, & qui lui ſervent d'amorce pour attirer les petits poiſſons : car ceux-ci accourent vers ces cornes mobiles pour en faire leur jouet ; & c'eſt ce même moment que choiſit la grenouille pour ſe jetter ſur eux. C'eſt dans la même vue que la ſquatine (7), le turbot & la raie ſe tiennent cachés dans la vaſe, ne laiſſant paſſer uniquement que leurs nageoires, qu'ils font grouiller de maniere que les poiſſons prennent ces nageoires pour des vers qui s'agitent. La paſtinaque (8) ſe tient en embuſcade pour attaquer ſa proie. Une pointe qu'elle a ſous la queue eſt le trait dont elle perce les poiſſons qui paſſent autour d'elle. La preuve de l'adreſſe de ces ſortes de poiſſons, c'eſt qu'étant les plus tardifs, on trouve néanmoins dans leur ventre le mulet qui eſt le plus agile de tous.

Des ſcolopendres marines, du renard marin, & du poiſſon nommé glanis.

Les ſcolopendres (1) marines reſſemblent aux terreſtres (2), appellées auſſi centipedes (3). Pour rejetter l'hameçon qu'elles ont avalé, elles vomiſſent entiérement leurs entrailles, les débaraſſent du piege, & les ravalent enſuite. Les renards marins (4),

dire *marchant à cent pieds :* racine *ſto*, qui ſignifie *cent* en langue Celtoſcythe, & même encore aujourd'hui en langue Slawone. Or les Grecs métamorphoſoient volontiers *ſt* en *sk*, témoin *ſtaphos*, un vaſe, qu'ils changeoient, la plupart du tems, en *skaphos*. Quant au mot *lop*, c'eſt notre mot *lobe*, qui ſignifie extrémité de membres, & qui par conſéquent peut, au beſoin, ſignifier les pieds ; car c'eſt de là que les Belges ont formé leur verbe *loopen*, courir. Ajoutons que *laup*, en Iſlandois, & *lopp*, en Suédois, ſignifient *courſe*, & que c'eſt dans ce même ſens que nous diſons *galop* & *galoper*. Enfin, en langue Finlandoiſe, *lop* & *loppo* ſignifient *extrémité*. A l'égard du mot *andra*, il vient du Celtique *andar*, aller, marcher, qui ſe dit en Suédois *andra ;* en ancien Caſtillan, *andar ;* en Italien & en Belgique, *andare ;* en Allemand, *anden*, &c.

(4) Le renard marin, qu'il ne faut point confondre avec le chien de mer,

hamum egerant, deinde reſorbent. At vulpes marinæ, ſimili in periculo, glutiunt ampliùs uſque ad infirma lineæ, quæ facilè prærodant. Cautiùs qui & glanis vocatur: averſos mordet hamos, nec devorat, ſed eſcâ ſpoliat.

De ariete piſce.

CAPUT 44. GRASSATUR aries ut latro. Et nunc grandiorum navium in ſalo ſtantium occultatus umbrâ, ſi quem nandi voluptas invitet, exſpectat: nunc elato extra aquam capite, piſcantium cymbas ſpeculatur, occultuſque adnatans mergit.

De his quæ tertiam naturam habent, non animalium, neque fruticum, & de urticis & ſpongiis.

CAPUT 45. EQUIDEM & his ineſſe ſenſum arbitror, quæ neque animalium, neque fruticum, ſed tertiam quamdam ex utroque naturam habent, urticis dico & ſpongiis. Urticæ noctu

eſt un poiſſon cartilagineux, dont il faut conſulter la deſcription détaillée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, tome 3, p. 1. Le caractere ſpécifique de ce poiſſon eſt d'avoir le foie partagé en deux lobes, cinq ouies de chaque côté, des pointes pendantes aux nageoires, la queue faite en faulx, & le goſier fort large.

(5) Poiſſon inconnu. Dupinet écrit que c'eſt une ſorte de ſilure. Nous avons traité de ce dernier au chapitre 15.

(6) Dupinet écrit en marge: *Aucuns penſent que c'eſt l'égrefin.* Or l'*égrefin* ou *égleſin* eſt une eſpece de *morue* ou *merlu*, ſelon M. Valmont de Bomare, chez qui il faut conſulter ces deux derniers mots. Conſultez auſſi notre ſeptieme note du chapitre 5. Au reſte le Pere Hardouin ſe figure que le belier marin dont Pline parle ici eſt d'une eſpece différente du belier marin dont on a parlé au cinquieme chapitre; peu s'en faut même qu'il ne faſſe une troiſieme eſpece du belier marin dont Pline parle au livre 32, & dont il dit: *Ut à belluis ordiamur, arbores, phyſeteres, arietes, muſculi, & alii piſcium formâ arietes.*

(1) M. Valmont de Bomare écrit qu'on donne aſſez improprement le nom d'*ortie marine* à certains corps en

en pareil cas, ont ſoin d'avaler de ſurcroît tout ce qu'ils peuvent de la ligne juſqu'à ce qu'ils rencontrent l'endroit le plus foible & le plus facile à ronger. Le poiſſon nommé glanis (5) agit plus prudemment encore; au lieu de dévorer l'hameçon, il le mord obliquement, & en dérobe l'amorce.

Du belier marin.

Le belier (6) marin ſe comporte en vrai pirate. Tantôt ſe tenant à l'ombre des grands vaiſſeaux qui ſont à l'ancre, il épie l'inſtant de fondre ſur ceux qui ſe jettent à l'eau pour prendre le divertiſſement de la nage: tantôt, élevant la tête hors de la mer, il obſerve les barques des pêcheurs, & s'approchant, ſans être vu, entre deux eaux, il fait ſi bien qu'il les coule à fond.

De ſubſtances de tierce nature, c'eſt-à-dire qui ne ſont ni animales ni végétales, telles que les orties & les éponges.

Quant aux ſubſtances qui ne ſont ni animaux ni plantes, mais en quelque ſorte d'une troiſieme nature combinée des deux autres, je ne penſe point non plus qu'elles ſoient dépourvues de ſentiment. Je veux parler des orties (1) de mer, & des épon-

marins dont on diſtingue deux eſpeces, ſavoir, les orties marines fixes, & les orties errantes. Pline n'a connu que ces dernieres. Les orties fixes ſe nomment *culs de chevaux* ſur les côtes de Poitou, & *culs d'ânes* ſur celles de Normandie. Les orties errantes ou détachées s'appellent *gelées de mer*, du moins eſt-ce le nom que M. de Réaumur eſt tenté de leur donner; & ſon autorité eſt bien faite pour faire loi. Sur les bords de la Méditerranée, ces mêmes *gelées de mer* s'appellent chapeaux marins, *capelli di mare*. M. Linnæus regarde la *gelée de mer* comme une eſpece de *Méduſe*. Conſultez ce mot chez M. Valmont de Bomare. Conſultez auſſi les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1710, p. 466. Au reſte il eſt étonnant que Pline n'ait point différencié les orties de mer en fixes & en errantes, comme font nos Modernes, puiſque cette diſtinction eſt due à Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 15, p. 577.

vagantur, noctuque mutant: carnoſæ frondis his natura, & carne veſcuntur. Vis pruritu mordax, eademque quæ terreſtris urticæ. Contrahit ergo ſe quàm maximè rigens, ac prænatante piſciculo frondem ſuam ſpargit, complectenſque devorat. Aliàs marcenti ſimilis, & jactari ſe paſſa fluctu, algæ vice, contactos piſces, attrituque petræ ſcalpentes pruritum, invadit. Eadem noctu pectines & echinos perquirit. Dum admoveri ſibi manum ſentit, colorem mutat & contrahitur. Tacta uredinem mittit, paulumque ſi fuit intervalli, abſconditur. Ora ei in radice eſſe traduntur: excrementa per ſumma tenui fiſtulâ reddi.

Spongiarum tria genera accepimus, ſpiſſum ac prædurum & aſperum, tragos id vocatur: ſpiſſum & mol-

(2) L'éponge, en Grec, *ſpongos*; en Allemand, *ſchwam*; en Flamand, *ſponcie*, *ſpongie*; en Italien, *ſpongia*, *ſpogna*; en Eſpagnol, *ſpongia*; en Anglois, *ſponge*; en Danois, *ſvomp*, *ſvamp*; en Suédois, *ſwamp*; en ancien Gothique, *ſwamms*; en Iſlandois, *ſwampr*.

(3) Les orties de mer ſont charnues ſur certaines côtes, par exemple, ſur celles d'Aquitaine. Le Pere Hardouin obſerve qu'on donne à ce mets le nom de *cubalſaut*. Scaliger, *Exercit.* 219, p. 698, écrit que celles des côtes de Bretagne ſont d'une autre nature.

(4) M. de Réaumur reconnoît avec Pline que les orties marines ſont de véritables animaux bien organiſés, ſuſceptibles de ſentiment & de contraction ſpontanée quand on les touche; qu'elles attrapent des poiſſons & des coquillages pour s'en nourrir; qu'elles prennent ſucceſſivement quantité de figures diverſes; ce qui influe ſur leur couleur apparente, &c. &c. M. Valmont de Bomare s'explique ainſi ſur la couleur des orties: » Il » y en a, dit-il, de verdâtres, de » blanchâtres, de couleur de roſe. » Nous en avons trouvé de brunes & » de bleuâtres ſur les parages de l'iſle » de Ré, & ſur la côte de Plugaſtel, » au delà de Breſt. M. de Romé de » Liſle m'a aſſuré en avoir vu de noires à l'iſle de Sainte-Hélene. Dans » quelques orties, ces couleurs ſont » mêlées par raies ou par taches, diſtribuées d'une maniere très agréable. On en trouve auſſi dans les » fentes des rochers au bord de la » mer, qui reſſemblent à une grande » chevelure ».

(5) Il y a ici une diſtinction à faire. M. de Réaumur nie que les orties fixes cauſent cette démangeaiſon brûlante dont parle ici Pline. Mais pour ce qui eſt des orties ambulantes, M. Valmont de Bomare confeſſe qu'il

ges (2). Les orties changent de place pendant la nuit. Elles ſont charnues (3), reſſemblent à des branches garnies de feuilles, & vivent de petits poiſſons. Elles cauſent, par leur piquure, une démangeaiſon mordicante, toute ſemblable à celle que cauſent les orties de terre. Quelquefois elles s'attachent fortement à des rochers, d'où elles étendent leurs branches ſur les petits poiſſons qui nagent devant elles. Par ce moyen, elles les ſaiſiſſent & les dévorent. D'autres fois, ſans s'attacher à quoi que ce ſoit, elles ſe laiſſent pouſſer par les flots comme de l'algue; & tandis que les poiſſons qu'elles ont touchés ſe frottent contre une pierre pour appaiſer la démangeaiſon, elles ſe jettent ſur eux. Elles cherchent auſſi pendant la nuit les pétoncles & les hériſſons. Lorſqu'elles ſentent qu'on veut les toucher, elles changent de couleur & ſe reſſerrent (4): dès qu'on les touche (ce qu'on ne ſauroit faire ſans éprouver une démangeaiſon (5) brûlante), elles échappent, même à la vue, pour peu qu'on s'y prenne à deux fois pour les ſaiſir. On prétend qu'elles ont la bouche au milieu du corps, & qu'elles rendent leurs (6) excréments par un petit conduit ſitué à la partie ſupérieure.

Paſſons aux éponges, dont on diſtingue trois ſortes. On appelle *trage* (7) l'eſpece qui eſt à la fois épaiſſe, dure & inégale. Celle qui eſt épaiſſe, mais molle, ſe nomme (8) *mane*: & quant

lui a paru que celles du Languedoc & des iſles d'Hieres, quand on les manie long-tems, cauſent une petite démangeaiſon. Or il ſe peut faire que les orties de Grece, d'Italie ou d'Afrique, cauſent une irritation plus marquée que celles de Languedoc.

(6) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, chapitre 3, eſt d'accord avec Pline ſur cette circonſtance, démentant ainſi lui-même ce qu'il a avancé au livre 4, où il nie que l'ortie marine rende aucun excrément; aſſertion d'autant plus ſinguliere, qu'il convient en même tems qu'elle a une bouche, & qu'elle ſe nourrit d'aliments digeſtifs.

(7) Du mot Grec *tragos*, qui ſignifie un bouc, & qui ſe prend auſſi pour toute ſorte de mauvaiſe odeur.

(8) Le Pere Hardouin dérive ce mot *manon* du Grec μάνος, *rarus*; & il en conclut que cette dénomination lui vient de ſa *rareté*. Mais il faut obſerver qu'en Grec, μάνος n'exprime point ce qui ſe trouve rarement, mais ce qui eſt d'une denſité lâche, & très raréfiée.

lius, manon: tenue denſumque, ex quo penicilli, Achilleum. Naſcuntur omnes in petris: aluntur conchis, piſce, limo. Intellectum ineſſe iis apparet, quia ubi avulſorem ſenſêre, contractæ multo difficiliùs abſtrahuntur. Hoc idem fluctu pulſante faciunt. Vivere eſcâ, manifeſtò conchæ minutæ in his repertæ oſtendunt. Circa Toronem veſci illis avulſas etiam aiunt, & ex relictis radicibus recreſcere. In petris cruoris quoque inhæret color, Africis præcipuè, quæ generantur in Syrtibus. Maximæ fiunt manæ, ſed molliſſimæ circa Lyciam. In profundo autem nec ventoſo molliores. In Helleſponto aſperæ & denſæ circa Maleam. Putreſcunt in apricis locis; ideo optimæ in gurgitibus. Viventibus idem qui madentibus nigricans color. Adhærent nec parte nec totæ: interſunt enim fiſtulæ quædam inanes, quaternæ ferè aut quinæ, per quas paſci exiſtimantur. Sunt & aliæ, ſed ſupernè concretæ. Et ſubeſſe membrana quædam radicibus earum intelligitur. Vivere conſtat longo tempore. Peſſimum omnium genus eſt earum quæ aplyſiæ

J'en conclus que ce n'eſt point dans la langue Grecque, mais dans quelque ancienne langue barbare, & ſur-tout dans l'un des idiômes Celtiques ou Celtoſcythiques, qu'il faut chercher l'explication de ce mot. Et comme d'ailleurs Pline eſt de tous les Auteurs Grecs ou Latins le plus riche en expreſſions tirées des langues étrangeres, il me paroît très naturel de dériver ce mot *manon* du mot Suédois *man*, qui ſignifie *utilité*; car ces éponges, à la fois épaiſſes & molles, ſont en effet les plus utiles. On conviendra que cette interprétation n'a rien de forcé; au lieu que celle du Pere Hardouin eſt, en quelque ſorte, le contre-pied de la vraiſemblance.

(9) Ainſi nommée peut-être de l'un des lieux ſans nombre auxquels le Héros Achille a donné ſon nom. Sur quoi conſultez Ortelius.

(10) Les Modernes ne penſent point que les éponges ſoient des animaux, mais des demeures d'animaux, des ruches ou aſſemblages de cellules contiguës, conſtruites par des milliers d'inſectes. Quand on vient pour toucher à l'éponge, l'alarme eſt générale chez toute la colonie. La demeure de tous ces inſectes ſe contracte, par l'effet de la retraite intérieure & ſu-

aux éponges fines dont on fait les pinceaux, & qui ſont d'une ſubſtance mince & ſerrée, cette troiſieme eſpece ſe nomme *achillée* (9). Les éponges ſe nourriſſent de coquillages, de poiſſons, & de limon. Une marque qu'elles ont du ſentiment (10), c'eſt que dès qu'on veut les prendre, elles ſe retirent, & ſe reſſerrent tellement, qu'on a beaucoup plus de peine à les arracher. Elles ſe contractent (11) de même lorſque la mer eſt agitée. Les petits coquillages que l'on trouve dans le corps des éponges montrent clairement qu'elles mangent. On dit même que proche de Torone, elles (12) ſe nourriſſent de coquillages après avoir été arrachées; & que ſur les racines qu'on a laiſſées en terre, il croît de nouvelles éponges. Les pierres où elles s'attachent ont une couleur de ſang, ſur-tout celles où s'attachent les éponges d'Afrique, qui s'engendrent dans les Syrtes. Les éponges nommées manes deviennent les plus grandes (13) de toutes; & c'eſt vers la Lycie que celles de ce genre ſont les plus molles. Dans les endroits profonds & à couvert des vents, elles acquierent plus de molleſſe qu'ailleurs. Dans l'Helleſpont, elles ſont rudes & maſſives vers le promontoire de Malée. Elles ſe corrompent dans les endroits expoſés au ſoleil : c'eſt pourquoi celles qui ſe trouvent dans les gouffres ſont les meilleures. Tant qu'elles ſont vivantes, elles conſervent, même étant ſeches, la couleur noirâtre qu'elles ont étant lavées. Elles ne ſont point adhérentes par toutes leurs parties, ni auſſi par une ſeulement; car elles ont quatre ou cinq tuyaux vuides par où l'on croit qu'elles tirent les ſucs nourriciers. Outre ces tuyaux, elles en ont encore d'autres, mais qui ſont fermés par en haut. On remarque auſſi à leur racine une eſpece de membrane. Il eſt certain qu'elles vivent long-tems. Les plus mauvaiſes de toutes

bite de tous les habitants.

(11) Ceci s'explique encore par la prévoyance & la retraite des habitants de l'éponge dans leurs cellules à l'approche de l'orage.

(12) Non pas elles, mais les inſectes qu'elles renferment.

(13) Ceci, & preſque tout le reſte du chapitre, eſt tiré d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 15.

vocantur, quia elui non poſſunt, in quibus magnæ ſunt fiſtulæ, & reliqua denſitas ſpiſſa.

De caniculis marinis.

APUT 46. CANICULARUM maximè multitudo circa eas urinantes gravi periculo infeſtat. Ipſi ferunt & nubem quamdam craſſeſcere ſuper capita, animalium planorum piſcium ſimilem, prementem eos, arcentemque à reciprocando: & ob id ſtilos præacutos lineis annexos habere ſeſe: quia niſi perfoſſæ ita, non recedant, caliginis & pavoris, ut arbitror, opere. Nubem enim & nebulam (cujus nomine id malum appellant) inter animalia haud ullam comperit quiſquam. At cum caniculis atrox dimicatio. Inguina & calces omnemque candorem corporum appetunt. Salus una in adverſas eundi, ultroque terrendi. Pavet enim hominem æquè ac terret. Et ſors æqua in gurgite. Ut ad ſumma aquæ ventum eſt, ibi periculum anceps, ademptâ ratione contrà eundi, dum conetur emergere; & ſalus omnis in ſociis. Funem illi religatum ab humeris ejus trahunt: hunc dimicans, ut ſit periculi ſignum, lævâ quatit: dextra apprehenſo ſtilo in pugna eſt. Modicus aliàs tractus. Ut prope carinam ventum eſt, niſi præceleri vi repentè rapiat, abſumi ſpectant. Ac ſæpè jam ſubducti, è manibus auferuntur, ſi non trahentium opem, conglobato corpore in pilæ modum, ipſi adjuvêre. Protendunt quidem tridentes alii: ſed monſtro ſolertia eſt navi-

(1) On a déja parlé dans les chapitres précédents de diverſes eſpeces de chiens marins. L'eſpece déſignée ici par Pline, ſelon le Pere Hardouin, eſt celle du poiſſon nommé à Montpellier *cagnot* (c'eſt-à-dire petit chien) & *milandre*.

ſont celles qu'on nomme *apluſie*, parcequ'on ne ſauroit les laver. Celles-ci ont de grands tuyaux, & le reſte de leur corps eſt épais & maſſif.

Des chiens marins.

Les plongeurs qui cherchent les éponges, courent un très grand danger de la part des canicules ou chiens marins (1). A les en croire, il ſe forme ſur leur tête une ſorte de nuée épaiſſe qui reſſemble à un grand poiſſon plat, qui les preſſe & les empêche de remonter; en conſéquence ils ſont armés de ſtilets bien pointus, attachés à des cordonnets; &, au moyen de cette arme, ils écartent l'obſtacle qui, ſans cela, les retiendroit ſous l'eau. Mais je penſe que ce poiſſon n'exiſte que dans l'imagination effrayée des plongeurs, & qu'ils prennent l'obſcurité où ils ſe trouvent pour un objet réel; car qui jamais rencontra en mer ce poiſſon nuée, ou nuage, comme il leur plaît de l'appeller? Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les canicules leur font une guerre cruelle. Ces poiſſons en veulent particuliérement aux aines, aux talons, & à tous les endroits du corps les plus remarquables par leur blancheur. Le ſeul moyen de ſauver ſa vie, c'eſt de s'avancer ſur eux, & de leur faire peur; car ces animaux ne craignent pas moins l'homme qu'ils ne lui cauſent de crainte. Tant que les plongeurs ſont enfoncés dans l'eau, l'avantage eſt égal de part & d'autre; mais quand ils ſont arrivés à la ſurface de la mer, le danger augmente pour eux, parcequ'en tâchant de ſortir de l'eau, ils font un acte contradictoire à celui de s'avancer contre leurs ennemis. Toute leur reſſource eſt donc alors dans leurs compagnons, qui ont ſoin de tirer une corde attachée par-deſſous les bras du plongeur, quand celui-ci, pour les avertir du danger où il ſe trouve, ſecoue cette corde avec la main gauche, tandis qu'il combat avec la main droite, armé de ſon ſtilet. Au reſte on ne doit d'abord le tirer que lentement: mais dès qu'il eſt parvenu proche du navire, il faut l'enlever en un clin d'œil,

gium ſubeundi, atque ita è tuto præliandi. Omnis ergo cura ad ſpeculandum hoc malum inſumitur.

De his quæ ſiliceâ teſtâ includuntur, & quæ ſine ullo ſenſu; & de reliquis ſordidis animalibus.

APUT 47. CERTISSIMA eſt ſecuritas vidiſſe planos piſces: quia nunquam ſunt, ubi maleficæ beſtiæ: qua de cauſa urinantes ſacros appellant eos.

Siliceâ teſtâ incluſis fatendum eſt nullum eſſe ſenſum; ut oſtreis. Multis eadem natura quæ frutici, ut holothuriis, pulmonibus, ſtellis. Adeoque nihil non gignitur in mari, ut cauponarum etiam æſtiva animalia, pernici moleſta ſaltu, & quæ capillus maximè celat, exiſtant, & circumglobata eſcæ ſæpè extrahantur: quæ cauſa ſomnum piſcium in mari noctibus infeſtare exiſtimatur. Quibuſ-

(1) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 9, c. 49.

(2) Nom commun chez les Anciens à un grand nombre d'eſpeces différentes de poiſſons, & ſur-tout au poiſſon anthias, dont on parlera, chap. 59. Voyez Athénée, l. 7; Oppien, Halieut, v. 185; & Plutarque, *De induſtr. animal.* Voyez auſſi la premiere note du chapitre 59.

(3) Ariſtote n'ôte point toute ſenſation aux huîtres & aux autres teſtacées, l. 3 *De generat. animal.* ch. 11.

(4) J'ai déja eu occaſion de parler des holothuries dans les notes des chapitres précédents. Voyez la Table des matieres. Conſultez la figure des holothuries chez Rondelet, Inſect. chapitres 19 & 20. Conſultez auſſi Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 1, chap. 1, & M. Valmont de Bomare au mot en queſtion.

(5) C'eſt, dit M. Valmont de Bomare, une eſpece de zoophyte marin, qui eſt couvert d'un cuir dur, & qu'on appelle ainſi, parcequ'il reſſemble au poumon des animaux. On prétend, ajoute ce Naturaliſte, que ſi l'on en frotte un bâton, il luira la nuit comme un puiſſant phoſphore. Conſultez la figure de ce zoophyte chez Rondelet, livre des inſectes, ch. 28.

(6) Ce ſont des inſectes de mer ſur leſquels M. Valmont de Bomare a fait des recherches intéreſſantes qu'il faut conſulter dans ſon livre. Conſultez la figure de ces inſectes chez Rondelet, livre des inſectes, chap. 11 & ſuiv.

(7) Conſultez, chez M. Valmont de Bomare, les articles *Puce aquatique*, *Puce d'eau*, *Puce marine*, & *Puce de mer*.

ſans

ſans quoi ſes compagnons ont le chagrin de le voir dévorer à leurs yeux. Souvent même, lorſqu'il eſt hors de l'eau, il eſt arraché d'entre leurs mains, à moins qu'en faiſant comme une boule de ſon corps, il n'aide, par un eſſor ſpontané, les efforts de ceux qui le tirent. Il eſt vrai que, pendant cette opération, quelques-uns préſentent des tridents aux chiens de mer; mais ceux-ci ont l'adreſſe de ſe gliſſer ſous le navire, & de combattre ainſi en ſureté. Auſſi n'oublie-t-on rien pour ſe garantir de tels monſtres.

Des poiſſons teſtacées & privés de toute ſenſation; autres eſpeces d'animaux que la mer engendre, & qui y ſont comme les repréſentants des eſpeces les plus viles qui ſe rencontrent parmi les inſectes terreſtres.

Le ſigne le plus certain qu'il n'y a rien à craindre en quelque endroit de la mer que ce ſoit, c'eſt (1) quand on y voit des poiſſons plats; car il ne s'en rencontre jamais dans les endroits où il y a des poiſſons malfaiſants. De là vient que les plongeurs donnent aux poiſſons plats le nom de ſacrés (2).

Il eſt certain que les teſtacées, ou poiſſons enfermés dans une écaille pierreuſe, n'ont point (3) de ſentiment. Pluſieurs ſont de la nature des plantes, comme ceux qu'on appelle holothuries (4), poumons (5), & étoiles de mer (6). Ainſi il n'eſt aucune ſorte de bête qui ne s'engendre dans la mer. On y trouve juſqu'à ces petits animaux qui ſont ſi incommodes en été dans les hôtelleries par la vîteſſe (7) de leur ſaut, & juſqu'à ceux qui ſe tiennent cachés dans les cheveux (8). Souvent ils s'attachent à l'amorce des pêcheurs, qui les retirent entaſſés en grappes les uns ſur les autres. On croit qu'ils troublent le ſommeil & le re-

(8) Conſultez, chez M. Valmont de Bomare, les articles *Pou de mer*, *Pou des poiſſons*, & *Pou des polypes*.

dam verò ipſis innaſcuntur, quo in numero chalcis accipitur.

De venenatis marinis.

CAPUT 48. NEC venena ceſſant dira, ut in lepore, qui in Indico mari etiam tactu peſtilens, vomitum diſſolutionemque ſtomachi protinus creat : in noſtro offa informis, colore tantùm lepori ſimilis : in Indis, & magnitudine, & pilo, duriore tantùm ; nec vivus ibi capitur. Æquè peſtiferum animal araneus, ſpinæ in dorſo aculeo noxius. Sed nullum uſquam execrabilius quàm radius ſuper caudam eminens trygonis, quam noſtri paſtinacam appellant, quincunciali magnitudine. Arbores infixus radici necat : arma ut telum perforat : vi ferri, & veneni malo.

De morbis piſcium.

CAPUT 49. MORBOS univerſa genera piſcium, ut cætera animalia etiam fera, non accipimus ſentire. Verùm ægrotare ſingulos manifeſtum facit aliquorum macies, cùm in eodem genere præpingues alii capiantur.

(9) C'eſt notre ſardine, ſelon le Pere Hardouin ; poiſſon nommé en Danois *ſardelle* ; en Anglois, *ſardin*, *pilchard* ; en Italien, *ſardella*, &c. Conſultez, ſur le poiſſon *khalcis*, Columelle, l. 8, ch. 17 ; Athénée, l. 7.

(1) M. Valmont de Bomare diſtingue trois ſortes de lievres marins : le lievre marin de la mer de Boſnie, qui eſt un poiſſon épais & d'une figure informe ; le lievre marin des Languedociens, nommé par eux *lebre de mar* ; & le lievre marin, nommé autrement *limace de mer*, qui eſt un inſecte qu'on trouve tant dans la mer que dans les endroits fangeux voiſins de la mer. Le Pere Hardouin fait du lievre marin de Pline l'*imbriago* de Montpellier. Nous reparlerons encore du lievre marin dans les premiers chapitres du livre 23.

(2) Elien, Hiſt. Anim. l. 16, chapitre 19, & livre 2, chap. 45.

(3) Voyez Elien, *ibid.*

(4) Nous avons traité de l'araignée de mer dans les chapitres précédents.

pos nocturne des animaux marins. Ils naiſſent même dans certains poiſſons, comme, par exemple, dans le chalcis (9).

Des poiſſons venimeux.

La mer ne manque pas non plus d'animaux venimeux. Tel eſt le lievre (1) marin, qui, dans la mer des Indes, empoiſonne par ſon ſeul (2) contact, & cauſe auſſi-tôt un vomiſſement & une diſſolution totale d'eſtomac. Dans notre mer, cet animal eſt une maſſe informe, qui ne reſſemble au lievre que par ſa couleur. Mais dans la mer des Indes, il lui reſſemble auſſi par ſa groſſeur & par ſon poil, qui eſt ſeulement plus rude (3). On ne ſauroit le prendre en vie dans cette mer. L'araignée (4) marine n'eſt pas moins pernicieuſe : on ſe trouve empoiſonné quand on eſt bleſſé d'une pointe qu'elle a à l'épine du dos. Mais rien n'eſt plus (5) venimeux que le piquant qui s'éleve au deſſus de la queue du trygon, nommé par les Latins paſtenaque (6). Ce piquant a cinq pouces de longueur. Si on l'enfonce dans la racine des arbres, il les fait mourir. Il perce les boucliers, comme feroit un trait. Il a la force du fer, & l'activité du plus violent poiſon.

Des maladies des poiſſons.

On ne trouve pas que les poiſſons ſoient attaqués de maladies épidémiques, ainſi qu'on l'obſerve des autres animaux, même des animaux ſauvages. Mais ce qui prouve clairement que chaque poiſſon en particulier eſt ſujet à être malade, c'eſt la maigreur de quelques-uns au moment où on les prend, tandis qu'on en prend d'autres du même genre qui ſont très gras.

Voyez la Table des matieres.

(5) Elien, Hiſt. Anim. l. 1, ch. 56, & livre 2, chapitre 16.

(6) Nous avons déja parlé de la paſtenaque dans les chapitres précédens. Voyez la Table des matieres.

De generatione eorum mira.

CAPUT 50. QUONAM modo generent, deſiderium & admiratio hominum differri non patitur. Piſces attritu ventrium coeunt, tantâ celeritate ut viſum fallant : delphini & reliqua cete ſimili modo, & paulò diutiùs. Fœmina piſcis coitûs tempore marem ſequitur, ventrem ejus roſtro pulſans : ſub partum mares fœminas ſimiliter, ova veſcentes earum. Nec ſatis eſt generationi per ſe coitus, niſi editis ovis, interverſando mares vitale aſperſerint virus. Non omnibus id contingit ovis in tanta multitudine : alioqui replerentur maria & ſtagna, cùm ſinguli uteri innumerabilia concipiant.

Item de generatione, & qui piſces ova pariant.

CAPUT 51. PISCIUM ova in mari creſcunt, quædam ſummâ celeritate, ut murænarum, quædam paulò tardiùs.

Plani piſcium quibus cauda non obeſt, aculeique, & teſtudines in coitu ſuperveniunt : polypi crine uno fœminæ naribus adnexo : ſepiæ & loligines linguis, componentes inter ſe brachia, & in contrarium nantes : ore & pariunt. Sed polypi in terram verſo capite coeunt. Reliqua mollium tergis, ut canes ; item locuſtæ & ſquillæ : cancri, ore. Ranæ ſuperveniunt, prioribus pedibus alas fœminæ mare

(1) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chapitre 5.

(2) Oppien, Halieut. l. 1, v. 580, écrit cependant que le dauphin s'accouple avec ſa femelle à la maniere de l'homme & de la femme ; que les parties de la génération ſont, chez eux, ſemblables à celles de l'eſpece humaine, &c. &c.

(3) Ariſtote, l. 6, ch. 12.

(4) Ariſtote, *ibid.*

De la maniere d'engendrer particuliere aux poiſſons, & ce qu'elle a de merveilleux.

La maniere dont les poiſſons procedent à la génération n'étant pas moins digne de l'admiration des hommes que de leur curioſité, je me hâte d'en faire mention. Leur accouplement conſiſte à ſe frotter (1) le ventre l'un contre l'autre, mais avec tant de vîteſſe, qu'à peine l'œil a-t-il le tems de les ſurprendre dans cet acte. Les dauphins (2) & les autres cétacées y procedent de même, ſi ce n'eſt qu'ils y mettent plus de tems. La femelle ſuit le mâle dans le tems propre à l'accouplement, & lui frappe le ventre avec ſon muſeau. Le mâle ſuit de même la femelle lorſqu'elle pond ſes œufs, dont il dévore la majeure partie. Au reſte, il ne ſuffit point, pour que la génération ait lieu, que les poiſſons aient frayé, il faut (3) encore que le mâle répande ſa liqueur ſéminale ſur les œufs pondus par la femelle. Le nombre de ces œufs eſt ſi grand, que tous ne ſont pas imprégnés de la liqueur; autrement (4) les mers & les étangs regorgeroient de poiſſons, parceque chaque femelle contient en ſoi une infinité d'œufs.

Suite de la génération des poiſſons.

Les œufs des poiſſons croiſſent dans la mer; les uns plus promptement, comme ceux des murenes; les autres plus lentement.

Les poiſſons plats, à qui leur queue & leurs piquants ne ſont point un obſtacle, fraient en ſe mettant l'un ſur l'autre, comme font auſſi les tortues. Les polypes ſe contentent d'attacher à leurs narines un des bras de la femelle. Les ſeches & les calmars fraient avec leurs langues, en joignant leurs bras les uns aux autres, & en nageant à rebours. De plus, ils rendent le frai par la bouche. Les polypes, en frayant, ont la tête réciproque-

apprehendente, posterioribus clunes. Pariunt minimas carnes nigras, quas gyrinos vocant, oculis tantùm & caudâ insignes : mox pedes figurantur, caudâ findente se in posteriores. Mirumque, semestri vitâ resolvuntur in limum nullo cernente, & rursus vernis aquis renascuntur quæ fuêre : naturæ perinde occultâ ratione, cùm omnibus annis id eveniat.

Et mituli & pectines sponte naturæ in arenosis proveniunt. Quæ durioris testæ sunt, ut murices, purpuræ, salivario lentore : sicut acescente humore culices : apuæ spumâ maris incalescente, cùm admissus est imber. Quæ verò siliceo tegmine operiuntur, ut ostrea, putrescente limo, aut spumâ circa navigia diutiùs stantia, defixosque palos, & lignum maximè. Nuper compertum in ostreariis, humorem iis fœtificum lactis modo effluere. Anguillæ aterunt

(1) La grenouille ou raine, en Hébreu, *tsephardéah* ; en Grec, *batrakhos* ; en Allemand, *frosch* ; en Flamand, *vorsch*, *kicker*, *puyt* ; en Italien, *rana*, *ranocchia* ; en Espagnol, *ranas* ; en Anglois, *frog* ; en Anglo-Saxon, *frogga*, *frocca*, *frox* ; en ancien langage Britannique, *brent*, selon Cambden ; en Slawon, *zaba* ; à Cayenne, *cimi-cimi* ; en Danois, *froe*, *padde*, *frosk* ; en Suédois, *fro* ; en Islandois, *freia*. Sur quoi j'observerai que c'est du mot Anglo-Saxon *frocca*, une grenouille, que nous est resté le mot *défroque*, synonyme de dépouille, & qui, dans le sens propre & primitif, signifie la dépouille d'une grenouille, la vieille peau qu'elle quitte, & dont elle se débarrasse en se frottant contre les orties & les buissons. De là aussi l'expression proverbiale *jetter le froc aux orties*. Il nous reste à parler des raines vertes, & des grenouilles buissonnieres. La raine verte, autrement *verdier* ou *croasset*, se nomme en Grec *kalamitês*, *brexas*, *dryophytos* ; en Latin, *rana viridis* ; en Allemand, *laub frosch*. La grenouille de buisson se nomme en Grec *phrynos* ; en Latin, *rubeta* ; en Allemand, *grass frosch* ; en Flamand, *loofvorch*, *loovorch* ; en Italien, *rana-san-martina*, *rospo*, *botta* ; en Espagnol, *rana de los carçales*.

(2) Τυῖνοι : c'est le nom que leur donne Aratus. Nicandre les appelle μολυβδίδες ; d'autres Auteurs Grecs les nomment βαλαχίδες. Nous les nommons *têtards*, c'est-à-dire grosses têtes. Le têtard se nomme en Allemand *rosskopff*, *rosznagel*, *kulpaugen*, *kaulkretze*, &c. Ce nom de têtard se

ment tournée vers la terre. Les autres poiſſons mous ſe joignent par la partie inférieure du corps, comme les chiens marins, les langouſtes & les ſquilles : les canceres fraient avec la bouche. Les grenouilles (1) montent l'une ſur l'autre, le mâle tenant avec ſes pieds de devant la femelle embraſſée par-deſſous les aiſſelles, & lui ſerrant les cuiſſes avec ſes pieds de derriere. Elles mettent bas de petites maſſes de chair noires, que l'on appelle des *gyrins* (2), & qui n'ont de remarquable que les yeux & la queue. Enſuite il leur vient des pieds de devant; & la queue, en ſe fendant, forme ceux de derriere. Ce qu'il y a de merveilleux dans les grenouilles, c'eſt qu'à l'âge de ſix mois elles ſe réſolvent en limon ſans qu'on s'en apperçoive, & qu'au printems elles renaiſſent, & reprennent leur premiere forme. La même choſe ſe renouvelle tous les ans ſans qu'on ſache comment la Nature opere cette merveille.

Les moules & les pétoncles naiſſent d'eux-mêmes dans les endroits ſablonneux. Les poiſſons qui ont une coquille plus dure, comme les murex & les pourpres, proviennent d'une humeur ſalivaire & gluante : de même que les couſins viennent d'une humeur acide, & les anchois (3) de l'écume de la mer, qui s'échauffe lorſque la pluie eſt tombée deſſus. Les poiſſons couverts d'une écaille pierreuſe, comme les huîtres, naiſſent d'un limon pourri, ou d'une écume formée autour des navires qui ſont long-tems à l'ancre, ou autour des pieux fichés dans la mer; en un mot, elles naiſſent principalement autour du bois. On a découvert depuis peu, dans des endroits où l'on pêche des huîtres, qu'elles laiſſent écouler une humeur ſéminale ſemblable à du lait. Les anguilles ſe (4) frottent contre des rochers, & les déjections que

trouve auſſi écrit *têtard* chez la plupart de nos Naturaliſtes; mais c'eſt, je penſe, une orthographe vicieuſe.

(3) Le Pere Hardouin obſerve qu'en Normandie l'*anchois*, ou autrement, mais moins correctement, l'*anchoie*, eſt nommé *menuiſe* ſur les côtes de cette province.

(4) Voyez Athénée, l. 7, p. 298, d'après Ariſtote; & Oppien, Halieut. l. 1, v. 516.

ſe ſcopulis : ea ſtrigmenta viviſcunt : nec alia eſt earum procreatio. Piſcium diverſa genera non coeunt, præter ſquatinam & raiam : ex quibus naſcitur priori parte raiæ ſimilis, & nomen ex utroque compoſitum apud Græcos trahit.

Quædam tempore anni gignuntur, & in humore, ut in terra : vere pectines, limaces, hirundines : eadem tempore evaneſcunt. Piſcium lupus, & trichias bis anno parit, & ſaxatiles omnes. Mulli ter, ut chalcis ; cyprinus ſexies, ſcorpiones bis, ac ſargi vere & autumno. Ex planis ſquatina bis : ſola autumno, occaſu Vergiliarum. Plurimi piſcium tribus menſibus, Aprili, Maio, Junio. Salpæ autumno : ſargi, torpedo, ſquali circa æquinoctium : molles vere : ſepia omnibus menſibus. Ova ejus glutino atramenti ad ſpeciem uvæ cohærentia, maſculus proſequitur afflatu, aliàs ſterileſcunt. Polypi hyeme coeunt, pariunt vere ova tortili vibrata pampino, tantâ fœcunditate, ut multitudinem ovorum occiſi non recipiant cavo capitis,

(5) Pline fait entendre que la matiere en queſtion n'eſt qu'une ſorte d'excrément, & non point une matiere ſéminale diſtincte & émanée de conduits particuliers, comme chez les autres animaux. Au reſte, ceci eſt emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 9.

(6) Ariſtote, *ibid.*

(7) Ρ'νόβατος, comme qui diroit *ſquatino-raia*.

(8) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chapitre 12 ; Elien, Hiſt. Anim. l. 10, chap. 2 ; Athénée, l. 7, p. 310. Au reſte nous avons traité du loup marin, des trikhies, des ſarges, &c. dans les chapitres précédents. Voyez la Table des matieres.

(9) Cinq ou ſix fois par an, ſelon Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chap. 13, p. 693. Cinq fois ſeulement, ſelon Oppien, Halieut. l. 1, v. 592.

(10) Emprunté d'Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 11, où il traite auſſi des ſarges. Conſultez encore Athénée, l. 7, p. 320 & 321.

(11) Excepté cependant la ſeche, qui produit tous les mois, comme Pline va l'obſerver quelques lignes plus loin. Le Pere Hardouin diſculpe Pline, en diſant que la ſquatine ou angelor eſt le ſeul poiſſon qui produiſe préciſément dans cette époque de l'auteur

leur occaſionne ce frottement, prennent vie. Leur génération ne ſe fait pas (5) autrement. Les poiſſons de différent genre ne fraient pas enſemble, excepté la ſquatine & la raie; d'où provient un poiſſon qui, par devant, reſſemble (6) à la raie, &, par derriere, à la ſquatine. Leur nom, chez les Grecs, eſt compoſé du (7) nom de l'un & l'autre poiſſon dont il tire ſon origine.

Certains poiſſons naiſſent dans des tems réglés, de même que les animaux terreſtres, & diſparoiſſent auſſi dans des tems marqués. Les pétoncles, les limaçons, & les tortues, naiſſent au printems. Le loup (8), les trikhies, & tous les ſaxatiles, produiſent deux fois par an; les mulets trois fois, ainſi que le khalcis; les carpes (9) ſix fois, les ſcorpions (10) deux fois, & les ſarges au printems & en automne. Entre les poiſſons plats, la ſquatine produit deux fois l'année: mais c'eſt le ſeul poiſſon qui produiſe en automne, dans le tems du coucher des Pléiades. Un grand nombre de poiſſons (11) produiſent dans trois mois de l'année, en Avril (12), Mai & Juin; les ſalpes en automne; les ſarges, la torpille, les ſquales, ou chiens de mer, vers l'équinoxe; les poiſſons mous au printems; la ſeche (13) dans tous les mois. Les œufs de celle-ci tiennent enſemble comme une grappe de raiſin (14), par le moyen d'une liqueur noire & gluante; & le mâle y répand une autre liqueur noire (15), ſans quoi ils ne vaudroient rien pour la génération. Les polypes (16) fraient en hiver; & au printems ils pondent des œufs attachés à des filets tortillés, mais en ſi grand nombre, que ceux d'un ſeul polype ne tiendroient pas dans un vaiſſeau auſſi grand que la tête (17)

tomne où tombe le coucher des Pléiades.

(12) Cette triple époque eſt celle indiquée par Ariſtote, Hiſt. Anim. livre 5, chap. 11.

(13) Ariſtote, *ibid.*

(14) C'eſt auſſi la comparaiſon dont ſe ſert Oppien, Halieut. l. 1, v. 548. Conſultez la figure de ces œufs chez Rondelet, l. 17, ch. 3.

(15) Ariſtote, Hiſt. Anim. liv. 4, ch. 11.

(16) Ariſtote, *ibid.* Athénée, l. 7, p. 317.

(17) D'où cependant ces œufs ſont ſortis.

quo prægnantes tulêre. Ea excludunt quinquageſimo die, è quibus multa propter numerum intercidunt. Locuſtæ, & reliqua tenuioris cruſtæ, ponunt ova ſuper ova, atque ita incubant. Polypus fœmina modò in ovis ſedet, modò cavernam cancellato brachiorum implexu claudit. Sepia in terreno parit inter arundines, aut ſicubi enata alga : excludit quintodecimo die. Loligines in alto conſerta ova edunt, ut ſepiæ. Purpuræ, murices, ejuſdemque generis, vere pariunt. Echini ova pleniluniis habent hyeme, & cochleæ hyberno tempore naſcuntur.

Torpedo octogenos fœtus habens invenitur : eaque intra ſe parit ova præmollia, in alium locum uteri transferens, atque ibi excludens. Simili modo omnia quæ cartilaginea appellavimus. Ita fit, ut ſola piſcium & animal pariant, & ova concipiant. Silurus mas ſolus omnium edita cuſtodit ova, ſæpè & quinquagenis diebus, ne abſumantur ab aliis. Cæteræ fœminæ in triduo excludunt, ſi mas attigit.

Acus, ſive belone, unus piſcium, dehiſcente propter multitudinem utero parit. A partu coaleſcit vulnus, quod &

(18) Ariſtote, *ibid.*

(19) Ariſtote & Athénée aux livres cités plus haut.

(20) Non pas ſur terre tout-à-fait, ſelon Ariſtote, mais auprès du rivage, parmi l'algue & les roſeaux.

(21) Ariſtote, l. 5, ch. 11.

(22) Ariſtote, *ibid.*

(23) Ariſtore, *ibid.*

(24) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, chapitre 14.

(25) C'eſt-à-dire en hiver même, indépendamment des autres ſaiſons plus favorables; car ils pondent en tout tems, du moins ſelon Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 11.

(26) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 11, dit ſeulement que les eſcargots marins ont des œufs en hiver; mais il ne dit point que ces œufs écloſent dans cette même ſaiſon.

(27) Ariſtote, Hiſt. Anim. liv. 6, chap. 8.

(28) Ariſtote, *ibid.*

(29) Tout ce que dit ici Pline du

d'un de ces animaux. Ces œufs éclosent (18) le cinquantieme jour; mais leur multitude est cause qu'il en périt beaucoup. Les langoustes & les autres poissons qui ont une écaille mince, pondent leurs œufs les uns sur les autres, & les couvent de même (19). Le polype femelle tantôt se tient sur ses œufs, tantôt ferme son trou en entrelaçant ses bras en forme de treillis. La seche pond sur terre (20) entre des roseaux, ou sur l'algue; & les petits éclosent (21) le quinzieme jour (22). Les calmars font (23) leurs œufs en haute mer, & ces œufs sont attachés ensemble, comme ceux des seches. La pourpre, le murex, & les autres poissons de ce genre, pondent (24) au printems. Les hérissons pondent en hiver (25) dans les pleines lunes; & les escargots (26) naissent en hiver.

On trouve dans la torpille jusqu'à quatre-vingts (27) petits; elle pond des œufs très mous qu'elle transporte ensuite dans un autre endroit de son ventre, & là elle les fait éclore. Il en est de même de tous les poissons que nous avons appellé cartilagineux. Ainsi il se trouve que (28) ces derniers sont les seuls qui en même tems soient ovipares & vivipares. Le silure (29) mâle est le seul de tous les poissons qui garde ses œufs, de peur qu'ils ne soient mangés, & souvent il les garde pendant cinquante jours. Les œufs des autres femelles éclosent dans trois jours, pourvu que le mâle les ait touchés.

L'aiguille (30) de mer est le seul poisson dont le ventre se fende en pondant, à cause de la grande multitude des œufs; ensuite

silute, Aristote le dit du glanis; d'où il résulte que le *glanis* d'Aristote & le silure de Pline sont le même. Nous en avons traité dans les chapitres précédents. Voyez la Table des matieres.

(30) L'éguille ou aiguille de mer se nomme en Grec *belonê*, *rhaphis*, *ablennês*; en Flamand, *geepe*; à Paris, *orphie*; à Narbonne, *trompette*; en Italie, *acuchia*, *aguſigola*, *arguzella*; en Espagne, *aguilla*, *aguia*; en Angleterre, *horn-backe*, *ſnacot-fish*, *ganefish*, *piper-fish*, *horn-fish*, *tobias*.

in cæcis ſerpentibus tradunt. Mus marinus in terra ſcrobe effoſſo parit ova, & rurſus obruit terrâ. Triceſimo die refoſſa aperit, fœtumque in aquam ducit.

De vulvis piſcium.

CAPUT 52. ERYTHINI & chanæ vulvas habere traduntur : qui trochos appellatur à Græcis, ipſe ſe inire. Aquatilium omnium fœtus inter initia viſu carent.

De longiſſima vita piſcium.

CAPUT 53. ÆVI piſcium memorandum nuper exemplum accepimus. Pauſilypum villa eſt Campaniæ, haud procul Neapoli : in ea in Cæſaris piſcinis à Pollione Vedio conjectum piſcem, ſexageſimum poſt annum exſpiraſſe ſcribit Annæus Seneca, duobus aliis æqualibus ejus ex eodem genere etiam tunc viventibus. Quæ mentio piſcinarum admonet, ut paulò plura dicamus hac de re, priuſquam digrediamur ab aquatilibus.

---

(31) Le ſerpent aveugle, ou *typhlina ophis* d'Ariſtote, eſt le ſerpent que nous nommons *orvet*, *orvert*, ou *anvoie*, & dont nous avons déja parlé. Conſulrez M. Valmont de Bomare au mot *Orvet*. Columelle donne à ce ſerpent le nom de *cæcilia*; Nicandre celui de *tuphlôps*, & de *tuphlaina*; les Allemands celui de *blindtſchlekcher*.

(32) Nous en avons parlé au ch. 19. Ariſtote raconte la même choſe de l'*émys* ou tortue limonneuſe, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 28; ainſi que Pline lui-même, ch. 10 du préſent livre.

(1) Nous avons traité des rougets & des chanes au ch. 16.

(2) Le Pere Hardouin ſoupçonne que Pline a confondu ici abuſivement un animal terreſtre avec un poiſſon. Selon lui, *trokhos* n'eſt qu'un nom caractériſtique dont Ariſtote (l. 3, *De generat. animal.*) s'eſt ſervi pour déſigner la belette terreſtre & l'hyene.

(3) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 6, chapitre 13.

(4) Conſultez, ſur la durée de la vie des animaux aquatiques, l'article *Poiſſons* chez M. Valmont de Bomare.

Digitized by Google

la plaie ſe referme. On dit que la même choſe arrive à la femelle du ſerpent nommé l'aveugle (31). Le rat (32) marin pond ſes œufs hors de la mer dans un trou qu'il a creuſé, puis les recouvre de terre; le treizieme jour il les découvre, les fait éclore, & mene ſes petits à l'eau.

De poiſſons à matrices.

On dit que les rougets (1) & les chanes ont une matrice, & que le poiſſon appellé trokhos (2) par les Grecs réunit les deux ſexes, & ſe féconde lui-même. Tous les petits des animaux aquatiques ne commencent (3) à jouir de la vue qu'un certain tems après leur naiſſance.

De la longue vie des poiſſons.

Nous avons appris depuis peu un exemple mémorable de la longue (4) vie des poiſſons. En Campanie, proche de Naples, eſt une maiſon de campagne nommée (5) Pauſilype. Annæus Séneque écrit (6) qu'un poiſſon mis par Vedius Pollion dans les réſervoirs de Céſar (7), qui ſe voyoient dans cette maiſon, n'étoit mort qu'au bout de ſoixante ans (8); & que deux poiſſons du même genre, & mis là de même date que ce premier, vivoient encore au moment où il écrivoit. Puiſque nous ſommes venus à parler de réſervoirs, je me permettrai de traiter cette matiere un peu en détail avant que de terminer mes recherches ſur les animaux aquatiques.

---

(5) Aujourd'hui même *Poſilipo monte*, ſelon le Pere Hardouin.

(6) Dans quelque ouvrage que nous n'avons plus.

(7) Ces réſervoirs de Vedius Pollion prirent le nom de réſervoirs de Céſar, ou réſervoirs Céſariens, parceque Pollion, en mourant, inſtitua l'Empereur Céſar Auguſte héritier de la majeure partie de ſes biens. Sur quoi conſultez Dion Caſſius, l. 54.

(8) Geſner fait mention d'un poiſſon prodigieux pêché en 1447 dans un étang auprès d'*Elbrein*, auquel on trouva une nageoire percée d'un anneau portant cette inſcription: *Pri-*

De vivariis oſtrearum, & quis ea primus invenerit.

CAPUT 54. OSTREARUM vivaria primus omnium Sergius Orata invenit in Baiano, ætate L. Craſſi oratoris, ante Marſicum bellum : nec gulæ causâ, ſed avaritiæ, magna vectigalia tali ex ingenio ſuo percipiens, ut qui primus penſiles invenerit balineas, ita mangonizatas villas ſubinde vendendo. Is primus optimum ſaporem oſtreis Lucrinis adjudicavit, quando eadem aquatilium genera aliubi atque aliubi meliora, ſicut lupi piſces in Tiberi amne inter duos pontes, rhombus Ravennæ, muræna in Sicilia, elops Rhodi : & alia genera ſimiliter, ne culinarum cenſura peragatur. Nondum Britannica ſerviebant littora, cùm Orata Lucrina nobilitabat : poſtea viſum tanti in extremam Italiam petere Brundiſium oſtreas : ac ne lis eſſet inter duos ſapores, nuper excogitatum, famem longæ advectionis à Brundiſio compaſcere in Lucrino.

---

mus ego piſcis quem in hoc ſtagnum injecit Fridericus II, Imp. V. Octob. MCCV. Ce qui ſuppoſe que ce poiſſon avoit vécu juſqu'alors deux cents quarante-quatre ans, ſans compter l'âge qu'il avoit lorſque l'Empereur Frédéric II le jetta dans cet étang.

(1) Au lieu de *Orata*, Cicéron, au livre de l'Orateur, l'appelle *Aurata ;* & ce nom lui fut donné, ſelon Macrobe, d'après Varron, *De re ruſtica*, l. 3, ch. 3, à cauſe de ſon goût dominant pour le poiſſon nommé *aurata*, qui eſt la *dorade* des Eſpagnols, le *brame de mer* des François, l'*auraia* des Vénitiens, &c. Cependant Feſtus, ſans rejetter cette étymologie, entreprend d'établir que ce perſonnage fut nommé *Orata*, & non pas *Aurata ;* ce qu'il juſtifie en ces termes : *Orata genus piſcis appellatur à colore auri, quod ruſtici* orum *dicebant : ut auriculas*, oriculas. *Itaque Sergium quemdam prædivitem, quod & duobus annulis aureis & grandibus uteretur*, Oratam *dicunt eſſe appellatum.*

(2) Confirmé par Macrobe, d'après Valere Maxime, l. 9, chap. 1 ; & par Séneque, Epit. 90 à Lucilius.

(3) Ecoutons Columelle : *Faſtidire docuit fluvialem lupum, niſi quem Tiberis adverſo torrente defatigaſſet.* Conſultons auſſi Horace, lib. 2, ſatyr. 2, v. 31 :

Des viviers d'huîtres, & quel fut l'auteur de cette invention.

SERGIUS (1) ORATA fut le premier de tous qui, du tems de l'Orateur Lucius Craſſus, & avant la guerre des Marſes, s'aviſa de former des réſervoirs d'huîtres dans ſa métairie de Baies: ce qu'il ne fit pas par gourmandiſe, mais par avarice; car il retiroit de grands revenus de pareilles induſtries. Il fut auſſi le (2) premier qui inventa des bains ſuſpendus: & quand il avoit ainſi accommodé des maiſons de campagne, il les vendoit enſuite. En un mot, il fut le premier qui décida que les huîtres du lac Lucrin étoient les meilleures de toutes. En effet, les mêmes poiſſons ont un meilleur goût en certains endroits qu'en d'autres; par exemple, les loups marins dans le Tibre (3) entre les deux ponts, le turbot à Ravenne, la murene (4) en Sicile, l'élops (5) à Rhodes : ainſi des autres; car ceci dégénéreroit en une liſte de mets de table. Les côtes Britanniques (6) n'étoient pas encore ſoumiſes à l'Empire lorſque Sergius Orata mettoit ainſi en réputation les huîtres du lac Lucrin. On jugea enſuite à propos d'en aller chercher à Brindes, à l'extrémité de l'Italie : & afin qu'il n'y eût pas de diſpute pour ſavoir leſquelles de ces deux ſortes d'huîtres étoient les meilleures (7), on s'eſt aviſé depuis peu de nourrir dans le lac Lucrin celles qu'on avoit apportées de Brindes, après les avoir comme affamées par une ſi longue route.

» Unde datum ſentis, lupus hic Tiberinus, an alto
» Captus hiet, ponteſne inter jactatus, an amnis
» Oſtia ſub Tuſci?

Voyez auſſi ce que dit à ce ſujet, d'après Varron, Macrobe, Saturn. l. 2, chap. 11.

(4) Confirmé par Archeſtrate, chez Athénée, l. 1, p. 4, & l. 7, p. 313.

(5) Confirmé par Columelle, l. 8, ch. 16; & par Elien, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 28.

(6) Où ſe trouvent les huîtres les plus délicates & les plus recherchées, ſelon Pline, l. 32, ch. 6.

(7) Conſultez Pline, liv. 32, chapitre 6.

Digitized by Google

Eâdem ætate prior Licinius Muræna, reliquorum piſcium vivaria invenit, cujus deinde exemplum nobilitas ſecuta eſt, Philippi, Hortenſii: Lucullus exciſo etiam monte juxta Neapolim majore impendio quàm villam exædificaverat, euripum & maria admiſit: qua de cauſa Magnus Pompeius Xerxen togatum eum appellabat. Quadragies H-S. piſcinæ à defuncto illo venière piſces.

Quis primus murænarum vivaria fecerit.

CAPUT 55. MURÆNARUM vivarium privatim excogitavit C. Hirrius ante alios, qui cœnis triumphalibus Cæſaris Dictatoris ſex millia numero murænarum mutuò appendit. Nam permutare quidem pretio noluit, aliâve merce. Hujus villam intra quàm modicum quadragies piſcinæ vendiderunt. Invaſit deinde ſingulorum piſcium amor. Apud Baulos in parte Baiana piſcinam habuit Hortenſius orator, in qua muræ̃nam adeo dilexit, ut exanimatam fleſſe credatur. In eadem villa, Antonia Druſi, murænæ quam diligebat inaures addidit, cujus propter famam nonnulli Baulos videre concupiverunt.

(8) Ceci eſt confirmé par Varron & Columelle, aux livres cités plus haut. Macrobe écrit que c'eſt à ce ſujet que Cicéron donnoit aux Hortenſius & aux Philippes le ſobriquet de *poiſſonniers*.

(9) Confirmé par Varron, *De re ruſtica*, l. 3, ch. 17.

(10) Confirmé par Velleius Patetcule, l. 2, ſect. 33.

(11) C'eſt-à-dire *quatre cents mille livres* de notre monnoie. Au teſte, je dois obſervet que trois des meilleurs manuſcrits portent *quadraginta* au lieu de *quadragies*. Mais cela vient, ſelon le Pere Hardouin, de la négligence des copiſtes. Chez Macrobe, d'après Varron, & chez Varron lui-même, on lit XL, c'eſt-à-dite *quadragies*; & nous avons cru devoir ſuivre cette leçon, parcequ'elle eſt la ſeule que les autorités juſtifient.

(1) *Hirrius*. Ainſi portent d'anciennes inſcriptions rapportées par Gruterus. Cette leçon eſt d'ailleurs confirmée par Varron, *De re ruſtica*, l. 3, ch. 17.

Dans

Dans le même ſiecle, Lucius Muræna donna le premier exemple de faire des réſervoirs d'autres poiſſons. La Nobleſſe, les Philippes (8), les Hortenſius, ſuivirent cet exemple. Lucullе (9) fit entrer la mer par un canal dans un réſervoir; & pour cela il fallut couper une montagne près de Naples; ce qui lui coûta plus que la maiſon de campagne qu'il avoit bâtie. C'eſt à ce ſujet que le grand Pompée l'appelloit le Xerxès (10) Romain. Après ſa mort les poiſſons de ce réſervoir furent vendus quatre millions (11) de ſeſterces.

De l'inventeur des viviers de murenes.

CAIUS (1) HIRRIUS s'aviſa le premier de faire un réſervoir pour les murenes en particulier; & il en prêta ſix mille à Jules Céſar, lorſque celui-ci, étant Dictateur, donnoit des feſtins à l'occaſion de ſes triomphes; car il ne voulut ni les vendre ni les échanger contre autre choſe. La maiſon de campagne ayant été vendue quelque tems après, ſes réſervoirs (2) en firent monter le prix à quatre (3) millions de ſeſterces. Après cette manie générale pour l'eſpece, on en vint à ſe paſſionner auſſi pour telle ou telle autre murene. Il y en eut une dans un réſervoir de Baules, au territoire de Baies, qui fut tellement aimée de l'Orateur Hortenſius, qu'on prétend qu'il la (4) pleura quand elle fut morte. Dans la même maiſon de plaiſance, Antonia, femme de Druſus, s'affectionna pour une autre murene au point de lui mettre des pendants d'oreilles; & la renommée de ce poiſſon attira à Baules (5) pluſieurs curieux.

La pluparт des manuſcrits portent *Hirrus*; la plupart des éditions *Hirius*.

(2) Même après cette pêche immenſe de ſix mille murenes données en pur don à Céſar.

(3) Quatre cents mille livres de notre monnoie.

(4) Porphyre, Tzetzès & Macrobe racontent la même choſe de Craſſus.

(5) *Quintus Hortenſius familiaris noſter, cùm piſcinas haberet magnâ pecuniâ ædificatas ad Baulos... minùs laborabat ne ſervus æger, quàm aquam frigidam biberent ſui piſces.* Varro, De re ruſtica, l. 3.

De cochlearum vivariis, & quis primus inſtituit.

CAPUT 56. COCHLEARUM vivaria inſtituit Fulvius Hirpinus in Tarquinienſi, paulò ante civile bellum, quod cum Pompeio Magno geſtum eſt, diſtinctis quidem generibus earum, ſeparatim ut eſſent albæ, quæ in Reatino agro naſcuntur : ſeparatim Illyricæ, quibus magnitudo præcipua : Africanæ, quibus fœcunditas : Solitanæ, quibus nobilitas. Quin & ſaginam earum commentus eſt, ſapâ & farre, aliiſque generibus, ut cochleæ quoque altiles ganeam implerent : cujus artis gloria in eam magnitudinem perducta ſit, ut octoginta quadrantes caperent ſingularum calices. Auctor eſt M. Varro.

De piſcibus terrenis.

CAPUT 57. PISCIUM genera etiamnum à Theophraſto mira produntur : circa Babylonis rigua, decedentibus fluviis, in cavernis aquas habentibus remanere. Quoſdam inde exire ad pabula pinnulis gradientes, crebro caudæ motu, con-

(1) Il a été queſtion de ce perſonnage ſous le nom de Fulvius Lupinus au livre précédent, chap. 52.

(2) *Genera cochlearum ſunt plura ; ut minutæ albulæ, quæ afferuntur è Reatino : & maximæ, quæ de Illyrico apportantur : & mediocres, quæ ex Africa afferuntur... Ex Africa etiam, quæ vocantur Solitanæ... Hæ in fœtura pariunt innumerabilia, &c.* Varro, De re ruſt. l. 3, ch. 14.

(3) Je lis au texte *Solitanæ*, tant d'après l'autorité de Varron, cité note précédente, que d'après la leçon expreſſe de l'élite des manuſcrits de Pline. Le Pere Hardouin s'éleve, avec raiſon, contre ceux qui veulent ſubſtituer ici au texte *Iolitanæ* à *Solitanæ*. Les eſcargots Solitains paroiſſent ainſi nommés du promontoire du Soleil, ſitué en Afrique, dont nous avons parlé au commencement du livre 5.

(4) Voyez Varron lui-même, *De re ruſtica*, l. 3, ch. 14.

(1) Au livre *De piſcibus in ſicco de-*

Des réſervoirs d'eſcargots.

FULVIUS (1) HIRPINUS, peu de tems avant la guerre civile entre Céſar & Pompée, établit dans ſa maiſon de Tarquinie des réſervoirs d'eſcargots. Il les diſtingua par genres, mettant enſemble, d'une part, les blancs (2) qui naiſſent dans le territoire de Réate; de l'autre, ceux d'Illyrie, qui ſont les plus gros; de l'autre, ceux d'Afrique, qui ſont les plus féconds; & de l'autre, ceux de Solite (3), qui ſont les plus beaux. De plus, il inventa la maniere de les engraiſſer avec du vin cuit, de la farine & d'autres ingrédients, afin qu'il n'y eût pas juſqu'aux eſcargots qui ne ſerviſſent à ſatisfaire la gourmandiſe: & il y en eut qui devinrent ſi gros, que la coquille d'un ſeul tenoit juſqu'à vingt livres de liqueur, au rapport de Marcus Varron (4).

Des poiſſons terreſtres.

THÉOPHRASTE (1) parle de certains genres de poiſſons merveilleux. Il dit qu'aux environs de Babylone (2), lorſque les eaux des fleuves ſe retirent, il reſte des poiſſons dans des cavernes où il y a de l'eau; que quelques-uns en ſortent pour aller paître, & qu'ils marchent avec leurs nageoires en remuant fréquemment la queue; que quand ils rencontrent des pêcheurs,

gentibus. Conſultez l'Auteur du livre *De mirab. Auſcult.* p. 1155 & 1156; lequel Auteur n'eſt autre que Théophraſte lui-même, ſelon la conjecture du Pere Hardouin.

(2) Ceci eſt répété par Elien, Hiſt. Anim. liv. 3, chap. 27, d'après Théophraſte. Le fait a paru incroyable à Séneque, *Quæſt. natur.* l. 3, ch. 17, & comme un prodige (du nombre de ceux qui exigeoient expiation) à Tite Live, l. 42; & à Juvénal, ſatyr. 14, v. 63. Mais un grand nombre de Modernes ont cherché à démontrer que ces récits n'avoient rien de controuvé: de ce nombre ſont Léonicenus, Majol, Caſaubon, Guillandin, Scaliger, Nieremberg, & autres cités par Jacques Sachs, dans ſa Gammarologie, p. 123. Conſultez la note 4, due à M. Guettard.

traque venantes refugere in ſuas cavernas, & in iis adverſos ſtare : capita eorum eſſe ranæ marinæ ſimilia, reliquas partes gobiorum, branchias ut cæteris piſcibus. Circa Heracleam, & Cromnam, & Lycum, & multifariàm in Ponto unum genus eſſe, quod extremas fluminum aquas ſectetur, cavernaſque

(3) Le goujon, en Grec, *kôbios*, *kôthos*, *kaulines*; en Allemand, *goet*; en Flamand, *goveken*, *gouie*; en Italien, *gobio*, *paganello*, *go*; en Eſpagnol, *gobi*; en Anglois, *gugion*; en Danois, *grandling*, *qvabbe*.

(4) Note ſur les poiſſons foſſiles, compoſée par M. Guettard :

Les animaux ont été faits par la Nature tels que l'élément où ils devoient vivre l'exigeoit; & s'ils ont dû paſſer ſucceſſivement dans pluſieurs, ſi, après avoir été quelque tems ſous l'eau, ils doivent voler ou ramper ſur terre, ils prennent de certaines parties qu'ils n'avoient pas, & qui leur ſont néceſſaires, & ils ſe défont de celles qui leur ſeroient inutiles alors. Si au contraire ils paſſent de l'état d'animaux terreſtres à celui d'animaux aquatiques, ils ne le font pas ſans ſubir de ſemblables changements. C'eſt ſur-tout parmi les inſectes que l'on voit ces différentes métamorphoſes. Les amphibies en approchent; mais le changement qu'ils ſouffrent, & la perte qu'ils font de certaines parties, ne ſont pas auſſi conſidérables que dans les inſectes. Ce n'eſt que parmi ces ſortes d'animaux que l'on a juſqu'à préſent obſervé de ſemblables paſſages. On ne connoît point encore d'animal qui, ſans qu'il ſe faſſe en lui de grands changements, paſſe de l'état de poiſſon à celui d'animal terreſtre, comme il faudroit que cela arrivât s'il étoit vrai qu'il y eût des poiſſons foſſiles, & qui vécuſſent dans les terres les plus ſeches & les plus arides. Ceux qui donnent au nom de poiſſon beaucoup plus d'extenſion qu'il n'en a ordinairement, pourroient peut-être dire que l'on voit tous les jours des inſectes aquatiques reſter à ſec un tems conſidérable, ſans en ſouffrir, & devenir en quelque ſorte par-là des animaux terreſtres; & que de ces inſectes aux poiſſons ordinaires, il n'y a pas un eſpace infini à remplir pour que des poiſſons puiſſent être tels qu'il ne ſoit pas impoſſible qu'ils vivent ſous terre. Sans doute que l'Auteur de la Nature n'a pas épuiſé toutes les combinaiſons poſſibles, & que celui qui a pu mettre parmi les animaux l'ordre que l'on y remarque, auroit pu créer des poiſſons qui auroient été faits pour vivre également dans l'eau & ſous terre, ſans qu'il fût rien arrivé de nouveau en eux lorſqu'ils auroient changé ainſi de demeure. Les amphibies ſemblent même venir à l'appui de cette préſomption. On convient de tout ceci; mais les animaux étant diſtribués & formés comme ils le ſont, on croit pouvoir avancer qu'il n'y en a pas de cette nature, & que l'on objecteroit en vain les inſectes qui reſtent long-tems privés de l'eau où ils nageoient auparavant. Ces animaux ſont alors dans une eſ-

ils s'enfuient dans leurs cavernes, & s'y tiennent comme en défenſe ; que leur tête eſt ſemblable à la grenouille de mer, leurs autres parties à celles du goujon (3), leurs ouies à celles des autres poiſſons. Il y a, ſelon le même Auteur, près d'Héraclée, de Cromne, du fleuve Lycus, & en pluſieurs endroits de la province du Pont, une ſorte de poiſſon qui cherche le bord des rivieres, qui ſe fait des trous (4) dans la terre, & y vit lors même

pece de léthargie & d'engourdiſſement ; ils n'ont aucun mouvement, n'exécutent aucune fonction, ne donnent aucune marque de ſentiment & de vie ; ils ſont preſque morts. C'eſt là, il eſt vrai, l'état dans lequel pluſieurs Anciens diſent que les poiſſons ſe trouvent réduits lorſqu'ils ont pénétré la terre ; mais beaucoup d'autres, & les premiers même, ſoutiennent que ces poiſſons peuvent naître dans la terre, d'œufs qui y ont été laiſſés par les eaux lorſqu'elles ſe ſont retirées ; que ces poiſſons peuvent y croître juſqu'à un certain point, quoique cependant ils n'acquierent pas la grandeur & l'embonpoint de ceux qui vivent dans l'eau. Théophraſte, qui a le plus inſiſté ſur la poſſibilité de ces poiſſons, trouve qu'il n'eſt pas abſurde de dire qu'ils peuvent vivre ainſi. Pluſieurs, dit-il, de ces animaux mangent peu ; ils reſſemblent en cela aux ſerpents & aux autres animaux qui ſe cachent ſous terre. D'abord les œufs commencent à croître après l'écoulement des eaux. Les poiſſons en ſortent enſuite, & prennent eux-mêmes de l'accroiſſement. On ne doit pas croire cependant, & il n'eſt pas vraiſemblable que le contraire arrive, qu'ils deviennent auſſi grands qu'ils le ſeroient devenus, ſi l'endroit étroit où ils ſont nés, & ſi le manque de nourriture n'y avoient pas mis des obſtacles. De plus, ces poiſſons ne peuvent pas vivre auſſi long-tems dans l'air que vivent ordinairement dans les eaux ceux qui y naiſſent, & qui en ſortent pour aller chercher leur nourriture. Ceux-ci n'ont pas beſoin de beaucoup de fraîcheur & des parties que l'air leur peut fournir. La petiteſſe de leurs bronches en eſt une preuve.

On voit, par ce paſſage, que les plus anciens Naturaliſtes ont ſenti qu'il étoit dur d'admettre une pareille idée. Pomponius Méla n'a pas même fait difficulté de la rejetter entiérement. Cet Auteur, après avoir rapporté ce qu'il avoit obſervé lui-même en Rouſſillon, & qui renverſoit le ſentiment de ceux qui l'avoient précédé, dit que c'eſt là ce qui a fait avancer par des Auteurs Grecs, & même par quelques-uns des Latins, ſoit par ignorance, ſoit par le plaiſir de mentir, qu'on trouvoit dans cet endroit des poiſſons ſous terre, qui y venoient de la mer, & qu'on les y prenoit par les ouvertures qui s'y faiſoient. Séneque, qui admettoit l'exiſtence de ces poiſſons, ſentoit fort bien que cette opinion apportoit avec elle quelque ridicule, dont il tâche de l'exempter auprès de ſon ami Lucillus. Il ne faudra donc

faciat ſibi in terra, atque in his vivat, etiam reciprocis amnibus ſiccato littore. Effodi ergo : motu demum corporum vivere eos approbant. Circa Heracleam eamdem, eodem-

plus, lui écrit-il, pêcher avec les hameçons, ni avec les filets, mais avec la beche. Cette raillerie, dit M. Aſtruc dans le morceau qu'il a donné ſur les poiſſons foſſiles du Rouſſillon, auroit dû, ce ſemble, l'engager à bien conſtater le fait; mais il a mieux aimé, ſuivant ſa coutume, éluder la difficulté par quelques traits d'eſprit. Combien le luxe n'a-t-il pas inventé, répond Séneque, de choſes plus incroyables! On prend les poiſſons en vie ſous la table même, dans une cuve où ils nagent: on les fait cuire ſur la table dans des pots de verre, pour avoir le plaiſir de juger, & des mouvements qu'ils font, & des couleurs qu'ils prennent en mourant; on les fait même bouillir dans la ſauce appellée *garum*. Après cela doit-on douter encore, conclut-il, que les poiſſons puiſſent vivre dans la terre, quand on voit des choſes beaucoup moins vraiſemblables?

S'il y a eu des Anciens qui ont cru ſimplement, & ſans critique, l'exiſtence des poiſſons foſſiles, il y en a donc eu auſſi d'autres qui ne l'ont admiſe qu'avec modification, qui l'ont même rejettée, & qui ont fait voir à quoi tout ceci ſe réduiſoit. Il doit ainſi paroître ſurprenant que des Naturaliſtes modernes, & de nom, aient été pour la premiere opinion, ou qu'ils n'aient pas été entiérement décidés ſur ce fait. C'eſt ce que je ferai voir, lorſque j'aurai expoſé plus en détail le ſentiment des Anciens.

Ce ſentiment renferme deux parties. L'une regarde les poiſſons qui entrent en terre après que les eaux qui les couvroient ſe ſont retirées; la ſeconde, les poiſſons qui naiſſent des œufs qui ont été ainſi laiſſés à ſec par le retour des eaux. Depuis Ariſtote juſqu'au dernier des Auteurs qu'on peut mettre au nombre des Naturaliſtes, tous, à l'exception de Méla, ont penſé à peu-près la même choſe. L'opinion commune & dominante eſt fondée ſur ce qu'Ariſtote, ou l'Auteur d'un traité qu'on lui attribue, rapporte de ces ſortes de poiſſons. Les Ecrivains qui ont ſuivi ce Philoſophe n'y ont ajouté que très peu de circonſtances. On raconte, dit Ariſtote, qu'on trouve à Héraclée du Pont Euxin des poiſſons qui ſont enfouis en terre, aux environs ſur-tout des rivieres & des endroits aquatiques. Lorſque ces endroits ſe deſſechent, les poiſſons, à proportion que l'eau s'évapore & décroît, ſe ramaſſent dans le milieu de ces marres; ſi le deſſéchement continue, ils entrent dans la vaſe où ils reſtent ſans mouvement, de même que les bêtes fauves ſous terre dans certains tems. Il ne laiſſent pas cependant d'y vivre, comme il eſt aiſé de le reconnoître en creuſant dans ces endroits avant le retour des pluies. On rapporte encore, continue Ariſtote, qu'il y avoit en Paphlagonie des poiſſons excellents, qui étoient profondément enfouis en terre en des endroits où il n'y avoit ni eau ni riviere prochaine, & qui s'y nourriſſoient purement de terre.

Cette derniere obſervation ſuppo-

que les eaux ſe ſont retirées, & que le rivage eſt à ſec. On trouve ce poiſſon en creuſant la terre; & l'on reconnoît, par le mouvement de ſon corps, qu'il eſt vivant. Près de la même ville d'Hé-

ſée vraie, il falloit de néceſſité admettre que les poiſſons de Paphlagonie naiſſoient de la terre même; c'eſt du moins la concluſion qu'en tire Théophraſte, diſciple d'Ariſtote, dans ſon traité ſur les poiſſons foſſiles. Après y avoir parlé des obſervations de ce Philoſophe, il prétend qu'on doit en conclure, non ſeulement que les œufs des poiſſons, ou quelques autres principes, répandus par les inondations, peuvent éclore dans les lieux où ils s'attachent, & y donner naiſſance à des poiſſons; mais même que les poiſſons s'engendrent d'eux-mêmes dans la Paphlagonie, puiſque les inondations n'ont pas lieu dans cet endroit; qu'il ne peut pas s'y ramaſſer des eaux qui y apportent les œufs, ou ces autres principes, & qu'il eſt impoſſible que les poiſſons, renfermés comme ils ſont dans la terre, puiſſent y frayer. Nous verrons plus bas qu'il pourroit, au ſentiment d'Agricola, y en avoir cependant une autre cauſe.

L'explication que Théophraſte donne de la production des poiſſons foſſiles, met dans tout ſon jour l'opinion des Anciens ſur cette matiere. Les Latins, en admettant le fait, n'en ont point rejetté la cauſe; il faut cependant en excepter, comme on l'a dit, Pomponius Méla. Séneque ne parle que d'après Théophraſte. Ce n'eſt également que d'après le même Auteur que Pline traite de ces poiſſons. Ce qu'il en dit eſt un extrait du traité de Théophraſte. Athénée, qui a vécu ſous l'empire de Sévere & de Pertinax, dit M. Aſtruc, & qui a trouvé à propos de traiter la queſtion des poiſſons foſſiles, dans les recueils qu'il a publiés ſous le titre de *Banquet des Philoſophes*, a compilé de même les faits des poiſſons d'Heraclée & de Paphlagonie. Les Compilateurs modernes ne ſe ſont pas non plus écartés de ce ſentiment. Quelques-uns même, comme Sehot & Majole, y ont ajouté des circonſtances qui rendent le fait plus ſingulier, trompés apparemment par la verſion Latine d'Ariſtote, dont le Traducteur eſt inconnu. Ils lui font dire que les poiſſons ſe trouvant entiérement à ſec, ils ſe réfugient dans les forêts pour y chercher quelque endroit humide; ce qui fait, dit M. Aſtruc, un ſens viſiblement abſurde, & dans lequel l'on n'eſt tombé que parceque le Traducteur a penſé que le mot Grec dont ce Philoſophe s'eſt ſervi, & que j'ai traduit *vaſe*, ſignifioit en cet endroit forêt. La verſion vicieuſe que M. Aſtruc corrige pourroit bien avoir pour premiere cauſe ce qu'Ariſtote rapporte lui-même peu auparavant l'endroit où il parle des poiſſons foſſiles. Ce Philoſophe y dit qu'il y a aux environs de Babylone, dans des endroits aquatiques, des trous qui renferment de petits poiſſons: ces trous étant deſſéchés, les poiſſons en ſortent pour aller paître dans la campagne; ils s'y traînent en s'aidant de leurs nageoires & de leur queue. Quand on les pourſuit, ils fuient, rentrent dans leurs trous, ſe défendent même contre ceux qui veulent les prendre. Ils reſſemblent, par la tête, à la gre-

Digitized by Google

que Lyco amne decedente, ovis relictis in limo generari piſces, qui ad pabula petenda palpitent exiguis branchiis,

nouille de mer; par le corps, au goujon; par les ouies, aux autres poiſſons. Il étoit d'autant plus difficile au Traducteur de cet ouvrage d'Ariſtote de ne pas commettre cette faute, que Pline lui-même l'a faite, en appliquant le paſſage d'Ariſtote aux poiſſons foſſiles. Ce dernier Auteur cependant n'entend parler dans cet endroit que de poiſſons ordinaires qui ſortent de leurs trous, & qui y rentrent ſuivant leurs beſoins; ce qui ne ſeroit peut-être pas impoſſible, comme on le dira par la ſuite, lorſque l'on aura fini l'hiſtoire des découvertes que l'on a faites dans différents pays de ces poiſſons foſſiles.

Polybe, célebre Hiſtorien, qui, avant que d'entreprendre d'écrire, n'avoit rien négligé, comme dit M. Aſtruc, pour s'inſtruire de l'état des lieux dont il devoit parler, & qui, non content d'avoir parcouru les Alpes, les Gaules & l'Eſpagne, s'étoit même embarqué ſur l'Océan Atlantique pour viſiter les côtes d'Afrique, avoit, dans le trente-quatrieme livre de ſon Hiſtoire, fait une mention expreſſe & circonſtanciée des poiſſons foſſiles du Rouſſillon. Ce livre eſt perdu depuis long-tems; mais Athénée nous a conſervé le paſſage dont il eſt queſtion. Polybe y rapportoit que depuis les monts Pyrénées juſqu'à la riviere d'Aude, qui paſſe à Narbonne, il y avoit une vaſte plaine arroſée de deux rivieres, appellées *Illiberis* & *Ruſcino*, ſur le bord de chacune deſquelles étoit bâtie une ville de même nom, habitée par les Celtes, & que c'étoit là qu'on trouvoit des poiſſons foſſiles; que le terroir de cette plaine étoit léger & couvert d'une grande quantité de chiendent, & que comme il étoit ſablonneux à la profondeur de deux ou trois coudées, c'eſt-à-dire de trois pieds ou quatre pieds & demi, l'eau des rivieres voiſines y pénétroit facilement par deſſous; qu'avec l'eau pluſieurs poiſſons pénétroient auſſi, attirés par l'appât des racines de ce chiendent, dont ils étoient fort avides; que ces poiſſons ſouterrains s'étendoient preſque dans toute cette côte, & qu'on n'avoit qu'à creuſer en quelque lieu que ce fût pour faire une pêche abondante.

Je conviens, continue M. Aſtruc, que Strabon, qui dépoſe du même fait, ne mérite pas la même croyance. Comme il n'avoit pas été dans les Gaules, ce qu'il dit des poiſſons foſſiles du Rouſſillon ne doit être regardé que comme une répétition de ce qu'en avoit dit Polybe. Auſſi ſe contente-t-il de rapporter le fait, ſans entrer dans aucun détail. Il y a, dit-il, un étang près de *Ruſcinon*, & un peu plus haut que la mer, un lieu marécageux, plein de ſalines: c'eſt là qu'on trouve des mulets foſſiles en creuſant deux à trois pieds juſqu'à une eau bourbeuſe. Ces poiſſons s'y nourriſſent de limon, de même que les anguilles.

Pour Pomponius Méla (c'eſt M. Aſtruc qui parle toujours) il paroît avoir été mieux inſtruit. Non ſeulement il parle de ce fait en détail, mais il en parle d'un ton déciſif qui perſuade

raclée,

raclée, lorſque le fleuve Lyeus ſe retire, il reſte des œufs dans le limon, deſquels s'engendrent certains poiſſons dont on voit palpiter les petites ouies quand ils paiſſent; ce qui prouve qu'ils

qu'il en parle ſur ſes obſervations; du moins eſt-il certain qu'il a pu avoir la commodité de s'en inſtruire, ſoit en allant d'Eſpagne, où il étoit né, en Italie, ſoit en retournant, peut-être, d'Italie en Eſpagne. Suivant cet Auteur, il y a près de la fontaine de Salſes une plaine couverte de quantité de petits roſeaux, au deſſous de laquelle eſt un étang ou marais qui en occupe toute l'étendue. Cela paroît, en ce que, vers le milieu, une partie de cette plaine eſt détachée des bords voiſins, & forme une eſpece d'iſle qui flotte, & qu'on peut, à ſon gré, attirer ou repouſſer. Il paroît même, par ce qu'on a retiré du fond, en y creuſant, que la mer elle-même y pénetre.

Outre ces témoignages que l'on doit aux anciens Naturaliſtes, on peut encore en tirer pluſieurs des premiers Auteurs, qu'on peut regarder comme appartenant au moyen âge de l'hiſtoire naturelle. Une expérience journaliere nous a prouvé, dit Rondelet, qu'il y a des poiſſons foſſiles: nous avons ſouvent vu en terre des anguilles, des grenouilles, & d'autres petits poiſſons nés dans le même endroit. On a quelquefois tiré devant moi des anguilles dans la maiſon de campagne du Médecin Scira, homme très ſavant & très habile. George Agricola eſt encore plus précis ſur ces poiſſons; il les décrit de la façon ſuivante. Il y a, ſelon lui, deux eſpeces de ces poiſſons qui ſont ronds comme des anguilles. Leur peau eſt fine & légere, & manque d'écailles comme le goujon. Ils ſont durs, & peu agréables au goût. Les plus gros le ſont preſque de deux doigts, les plus petits le ſont d'un; les premiers ſont longs d'environ quatre palmes, les ſeconds de trois. Ils rendent un ſifflement ou ſon aigu. Les Droguiſtes les ſuſpendent dans des bouteilles de verre pour amuſer les paſſants. Ils les y nourriſſent longtems de pain ou d'autres aliments ſemblables. Ceux que Geſner décrit, paroiſſent être différents de ceux d'Agricola, quoique pour la groſſeur & la longueur ils conviennent avec ceux-ci. Leur dos, ſuivant Geſner, eſt cendré & marqué d'un grand nombre de points & de taches tranſverſales en partie noires & en partie bleues. Une ligne noire & blanche s'étend de part & d'autre tout le long de leurs côtés. Leur ventre eſt jaune, parſemé de taches blanches & de points rouges & noirs qui ſont ſi petits, qu'on diroit qu'ils ſeroient faits avec la pointe d'une aiguille. Il pend de leur gueule des barbillons qui s'étendent dans l'eau, & qui ſe retirent lorſque le poiſſon n'y eſt plus. On tire de terre de ces poiſſons dans deux endroits de Miſnie, au delà de la riviere d'Elbe; ſavoir ſur les bords du *Polnitium*, proche d'Ortrante, & ſur la *Dobra*, près de la ville de *Hana*. De plus, on en trouve auſſi beaucoup ſi l'on fouille dans les prés que la riviere de *Redera* arroſe, pourvu qu'elle les ait inondés. Il y en a qui quit-

quo fieri non indigos humoris : propter quod & anguillas diutiùs vivere exemptas aquis. Ova autem in ſicco matu-

rent les trous où ils ſont, pour ſe jetter dans les lacs & les marais. On en voit auſſi ſortir de terre lorſque les rivieres ſe débordent. Lorſque ces rivieres rentrent dans leurs lits, ils reſtent dans les prés ou dans les champs, où ils ſont dévorés par d'autres animaux. S'ils ont été laiſſés ſur les rivages ou dans les marais, on a coutume de les ſervir ſur les tables même les plus délicates. Les Auteurs qui, depuis ces trois-ci, ont fait des compilations ſur l'hiſtoire naturelle, & qui ont voulu parler des poiſſons foſſiles, n'ont fait que les copier. Dalechamp eſt peut-être le premier qui ait ajouté quelques obſervations nouvelles à celles que l'on a vues juſqu'ici. Il remarque, dans ſon édition de Pline, qu'on prend ſous terre des poiſſons en vie ſur les bords de la riviere de Lez, près du village de Baillargues, qui eſt à deux lieues de Montpellier. On lit dans l'Hiſtoire Naturelle d'Anglererre, par Childrey, qu'à Ferneby le même peuple ſe ſert de tourbes pour faire du feu & pour éclairer au lieu de chandelle. Quand ils tirent ces tourbes de terre, ils trouvent par-deſſous une eau morte & noirâtre, ſur laquelle il nage une matiere graſſe & huileuſe ; & dans cette eau il y a de petits poiſſons que prennent les pionniers. Cette obſervation reſſemble à celle qui eſt rapportée par Tite Live, qui dit que, dans la campagne Gauloiſe (aujourd'hui la Romagne) on vit ſortir des poiſſons de deſſous la terre à meſure qu'on labouroit. Ce n'eſt, il eſt vrai, qu'un prodige ſuivant Tite Live ; & il paroît, par la Satyre treizieme de Juvénal, que c'étoit alors l'opinion la plus reçue.

Les obſervations des Anciens ſont donc conſtatées par celles des Modernes. On ne peut pas douter qu'il n'y air des poiſſons foſſiles ; & l'on ne peut guere reprocher aux Anciens que de n'avoir pas aſſez approfondi ce qui concernoit ceux de Paphlagonie. L'idée où ils étoient que la pourriture pouvoit donner naiſſance & produire des animaux, les a fait tomber dans cette erreur. Tant que cette opinion s'eſt ſoutenue, même parmi les premiers Naturaliſtes modernes, l'on n'a pas eu d'autres idées ſur ce point ; maintenant que cette opinion eſt entiérement détruite, & que les expériences ont fait voir le contraire, que de plus l'on a fait des obſervations exactes & détaillées des endroits auxquels ceux de Paphlagonie pouvoient être ſemblables, on ſait que penſer de ces poiſſons foſſiles. On ne doute point que non ſeulement ceux que l'on trouve dans des endroits qui peuvent communiquer avec des rivieres ou avec la mer, n'aient appartenu à l'une ou à l'autre, mais qu'il faut que les canaux qui n'ont pas ainſi de communication apparente avec elles, en aient avec des lacs ſouterrains, ou avec des amas ſemblables d'eau.

Il ſeroit cependant bon, pour plus de certitude, que l'on eût fait pour les endroits de la Paphlagonie ce que M. Aſtruc a fait pour celui du Rouſ-

n'ont pas beſoin de fluide pour vivre : & c'eſt auſſi pour cette raiſon que les anguilles vivent long-tems hors de l'eau. Les œufs de ces poiſſons ſe couvent à terre, comme (5) ceux des tortues.

fillon dont les Anciens ont parlé. Je ne connois point d'Auteurs qui aient préciſément examiné ce qui regarde les poiſſons de Paphlagonie. M. Aſtruc eſt celui à qui on eſt redevable des lumieres que l'on a ſur ceux du Rouſſillon. Je ne puis mieux faire que de rirer de ſes excellents Mémoires pour l'hiſtoire naturelle du Languedoc ce qu'il dit de cet endroit.

M. Aſtruc ayant prouvé, par les paſſages de Polybe, de Strabon & de Pomponius Méla, rapportés plus haut, que le canton des Gaules où l'on tiroit des poiſſons de la terre, eſt celui dont il s'agit : ce ſont là, dit M. Aſtruc, comme on voit, des témoignages aſſez précis ſur les poiſſons foſſiles du Rouſſillon : il ne s'agit maintenant que de ſavoir quel eſt l'état préſent des lieux que ces Auteurs ont décrits, pour pouvoir juger du fondement qu'il faut faire ſur ce qu'ils en ont dit. Or cet état préſent le voici.

1°. L'étang de Salſes & de Leucate, car c'eſt de cet endroit qu'ils ont voulu parler, eſt couvert, dans preſque toute ſa circonférence, d'une grande quantité de chiendent à feuilles de roſeau, que les Grecs appelloient *calamagroſtis*, & quelquefois *agroſtis* : c'eſt le chiendent-roſeau des Latins, ou le roſeau petit & grêle de Pomponius Méla. Rien n'eſt plus commun dans les marais du bas Languedoc, où on l'appelle la *roſette*. Les racines de ce chiendent, entrelacées & liées enſemble par pluſieurs autres herbes, ſoutiennent deux ou trois pieds de terre, au deſſous de laquelle l'eau de l'étang pénetre fort avant, comme il paroît par les crevaſſes qui s'y font ſouvent : ſentiment qui étoit auſſi celui de Caſaubon, dans une note marginale ſur le paſſage de Polybe cité par Athénée, & de M. de Marca, dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne.

2°. Cette deſcription convient déja aſſez bien avec celle de Pomponius Méla, même avec celle de Polybe. Mais ce qui juſtifie davantage les deſcriptions que ces Auteurs en ont faites, c'eſt qu'il y a apparence que, du tems de Polybe, l'étendue de l'étang étoit couverte en entier, comme les bords le ſont aujourd'hui ; & que, du tems de Pomponius Méla, cette étendue ne s'étoit encore entr'ouverte que vers le milieu, dans l'endroit où étoit cette iſle flottante dont il parle. Ce ſoupçon eſt non ſeulement fondé ſur la maniere même dont ces Auteurs décrivent ces lieux, mais principalement ſur ce qu'Avienus a dit de ces étangs dans ſon *Ora maritima*, où il marque qu'ils vont toujours en s'élargiſſant.

3°. Il n'eſt donc pas ſurprenant que les poiſſons aient pu s'engager autrefois aſſez avant ſous cette voûte de terre ſuſpendue ſur l'endroit où eſt aujourd'hui l'étang de Leucate, & qu'on ait pu en prendre en y creuſant au ha-

(5) Dont on a parlé chap. 10.

rari, ut teſtudinum. Eadem in Ponti regione apprehendi glacie piſcium maximè gobiones, non niſi patinarum ca-

ſard, comme Polybe, & Strabon après lui, l'aſſurent. Il eſt vrai que Pomponius Méla ſemble dire le contraire, lorſqu'il aſſure que c'eſt l'ignorance ou l'envie de mentir qui a fait dire aux Grecs, & même à quelques Latins, qu'en cet endroit, en creuſant la terre, on en tiroit des poiſſons qui y avoient pénétré de la mer. Mais pour accorder Pomponius Méla avec les autres Auteurs, &, ce qui eſt encore plus néceſſaire, pour l'accorder avec la vérité, je ſerois tenté d'adopter la correction propoſée par Iſaac Voſſius, & de faire dire à Pomponius Méla que les Grecs, & même quelques Latins, ont pris occaſion de dire que les poiſſons naiſſoient de la terre même dans cet endroit, parcequ'on y prend ſouvent, dans les ouvertures qui s'y trouvent, des poiſſons qui y ſont venus de la mer.

4°. Quant à préſent, il eſt certain que les poiſſons de l'étang s'engagent dans les cavernes qui ſont ſous les bords, & qu'il arrive qu'on en prend ſouvent dans les crevaſſes qui ſe forment quelquefois aſſez loin de l'étang même. Ce ne ſeroit pas un prodige, dit M. de Marca, comme en doutant, ſi, après avoir fouillé, on prenoit des poiſſons qui auroient pénétré avec l'eau aſſez loin ſous terre. Caſaubon en parle d'une maniere plus affirmative & plus conforme à la vérité. On trouve auſſi, de nos jours, dit-il, près de Salſes & de Leucate, des poiſſons dans un endroit marécageux, où ils s'inſinuent dans les cavités formées par les racines des arbres qui ſont en l'air & dégarnies de terre en deſſous.

La ſimplicité de cette explication, la clarté avec laquelle elle eſt préſentée, ne laiſſent rien à deſirer ſur cette partie de l'hiſtoire des poiſſons foſſiles. On peut aiſément expliquer comment ceux de Ferneby, en Angleterre, ſe trouvent dans les tourbieres de cet endroit. On ſait que les tourbieres ne ſont formées que par des amas de racines d'arbres & de plantes, par des feuilles même & des tiges de ces arbres & de ces plantes qui ſont mêlées avec peu de terre, qui n'eſt même due qu'à une partie de ces plantes qui ſe ſont entiérement pourries. Les tourbieres ne ſont toujours ainſi qu'une terre légere, ſpongieuſe, remplie de crevaſſes & de cavités, & d'autant plus perméable à l'eau, que cet état eſt entretenu par les débordements des rivieres, ſur les bords deſquelles il eſt ordinaire que les tourbieres ſe forment: les eaux peuvent donc y pénétrer, y entraîner avec elles des poiſſons, qui y vivront dans les lagunes formées par ces eaux. C'eſt de cette façon qu'Agricola expliquoit auſſi les poiſſons que l'on trouve dans les puits ou les celliers. Ces poiſſons, ſelon lui, qui, dans les débordements des rivieres, paſſent dans les marais, s'inſinuent dans les longues cavités ou boyaux ſouterrains, & de là dans les endroits où l'on garde le vin & la biere; ce qui ne peut pas atriver également, continue-t-il, dans les endroits qui n'ont pas été inondés. Sentiment qu'il n'embraſſe que ſur ce qu'il avoit obſervé à Oran, au delà de l'Elbe, &

Dans la même province Pontique, certains poiſſons, & (6) ſur-tout les goujons, ſe gelent, & ne montrent qu'ils ſont vivants

que ſur ce qu'il avoit toujours remarqué que les poiſſons des rivieres, qui étoient dans les inondations laiſſés ſur la terre, n'y entroient pas, mais qu'ils y mouroient tous.

Cette derniere remarque d'Agricola pourroit jetter quelques nuages ſur ce que nous avons dit, que le ſentiment des Anciens étoit vrai quant aux poiſſons foſſiles qui entroient en terre après le retour des eaux qui inondent les pays qui en ſont voiſins.

Je crois bien, avec Agricola, que ſi les inondations ſont de peu de durée, qu'elles ſe faſſent dans des cantons peu profonds, ou dont le terrein ſoit compacte & preſque impénétrable à l'eau, les poiſſons qui les auront ſuivies lorſqu'elles ſeront ſorties de leur lit, & qui, n'y étant pas rentrés avec elles, auront reſté dans les amas d'eau & les petites marres formées par celles qui ne ſe ſont pas retirées, à cauſe de la ſituation baſſe du lieu où elles ont coulé; ces poiſſons, dis-je, dans le deſſéchement de ces marais, doivent périr en peu de tems, ſi on ne les pêche comme, au rapport d'Ariſtote & d'Elien, on faiſoit en Egypte après le décroiſſement du Nil, & qu'on appelloit la moiſſon des poiſſons. Dans les champs où le Nil déborde, dit Elien, on pêche là où l'on a recueilli du bled; & cela parcequ'auſſi-tôt que le Nil s'eſt retiré, les poiſſons, abandonnés par le fleuve, demeurent ſur le limon, & ſont la proie des laboureurs. On ne peut diſconvenir que, dans ces cas, les poiſſons doivent périr très promptement. Mais que ces poiſſons aient été abandonnés dans des marais & des lieux humides remplis de caviés ou d'une vaſe molle & aiſée à percer, comme il y a lieu de penſer que les Anciens le ſuppoſoient, on ne peut douter que l'on y trouvera des poiſſons enfouis. C'eſt ce que j'ai vu moi-même dans les foſſés des marais des bords de la mer de l'Aunis & du bas Poitou, du côté de la Tranche & de Saint-Benoît-en-Letne. Lorſque la mer ſe déborde en hivet, elle entre dans ces foſſés, dont le fond eſt couvert d'un limon très mou, & qui conſerve toujours de l'humidité. Lorſqu'en été la mer n'entre plus dans ces foſſés, l'eau qui y étoit reſtée de l'hiver s'évapore, & laiſſe les foſſés à ſec, de façon que la boue n'eſt humide qu'intérieurement. Alors les payſans vont chercher dans cette boue les poiſſons qui y ſont reſtés, & ils pêchent, comme le dit Séneque, avec la beche. Ils cherchent, au moyen de cet inſtrument, les anguilles & les autres poiſſons qui ſont dans la vaſe. Cette pêche étoit même, avant que l'on eût empêché la mer d'entrer dans ces marais autant qu'elle le faiſoit, & qu'on les eût deſſéchés, un objet de commerce pour les habitants de ces côtes. De même que les Canadiens, ils coupoient les anguilles par tronçons, les ſaloient, les embaque-

(6) Athénée, l. 8, p. 331, d'après Théophraſte.

lore vitalem motum fatentes. Eſt in his quidem, tametſi mirabilis, tamen aliqua ratio. Idem tradit in Paphlagonia

toient comme l'on fait les harengs, & les vendoient aux étrangers ſous le nom d'anguilles marinées.

Ces deux façons d'expliquer les poiſſons foſſiles ſont ſimples & naturelles. Quand on n'auroit pas des preuves de fait, & qu'elles ne ſeroient qu'imaginées & ſuppoſées, on ne pourroit guere les rejetter. Une troiſieme, quoique tenant un peu plus de l'extraordinaire, doit cependant auſſi trouver une croyance entiere dans l'eſprit de ceux qui l'accordent le plus difficilement. C'eſt de cette maniere que le plus ancien Auteur de ceux qui ont parlé de ces poiſſons, Ariſtote, expliquoit ceux du Rouſſillon, en ſuppoſant du moins, avec M. Aſtruc, que c'eſt d'eux qu'Ariſtote parle dans le paſſage ſuivant. Il y a, dit ce Philoſophe, un lac dans le pays des Marſeillois, près de la Ligurie, dont l'eau, en ſortant de terre à gros bouillons, & en ſe répandant, jette une grande quantité de poiſſons. Ce lac, quand les vents Etéſiens ſouffleut, eſt tellement couvert de pouſſiere & de ſable que ces vents y portent, qu'il en devient ſolide à la ſurface : & dans ce tems-là les habitants du pays n'ont qu'à creuſer où il leur plaît, ils ſont ſurs d'y trouver deſſous une grande quantité de poiſſons. Il eſt certain que ſi Ariſtote veut parler du lac de Salſes, il a été mal informé. Peut-être auſſi eſt-ce de quelque autre endroit qui a une fontaine ſemblable à celle qu'il décrit, & qui portoit ces poiſſons dans des lieux ſouterrains, qui auront fait imaginer la croûte de ſable dont il parle ; ou bien cette fontaine ſeroit peut-être dans le cas du lac qui eſt dans la Carniole en Allemagne, & dont il eſt parlé dans les Tranſactions philoſophiques, d'après le Docteur Edouard Brown, qui avoit été ſur les lieux pour l'obſerver. Ce lac s'appelle *Czirniczer-ſee*, c'eſt-à-dire mer de Czirnics, à cauſe d'un village de ce nom bâti ſur ſes bords. Ce lac a près de deux milles d'Allemagne de long, & un de large ; ce qui fait environ quatre lieues de France de longueur, & deux de largeur. Il eſt à ſec tous les ans depuis le mois de Juin juſqu'au mois de Septembre ; mais dans ce dernier mois l'eau ſort de deſſous terre avec impétuoſité par pluſieurs trous qui ſont dans l'endroit le plus bas du lac, & apporte, en ſortant, une grande quantité de poiſſons. Elle rentre en terre, par les mêmes trous, le mois de Juin ſuivant, & diſparoît entiérement juſqu'au mois de Septembre d'après. Pendant ce tems-là l'herbe y croît abondamment ; ce qui y attire beaucoup de gibier & de bêtes fauves. Ainſi on a tous les ans le plaiſir de pêcher, de chaſſer, & de recueillir beaucoup de foin ſucceſſivement dans le même endroit. Les ſources qui fourniſſent de l'eau à ce lac auroient beaucoup de rapport à la fontaine ſans fond de Sable, ſi ce que l'on dit de cette fontaine étoit ſans difficultés. Suivant quelques-uns, elle fournit ainſi une grande quantité de poiſſons dans certains tems, mais qui ne ſont pas périodiques. D'autres prétendent qu'elle

que lorſque la chaleur des plats les ranime. Ce phénomene, quoique merveilleux, eſt cependant explicable. Le même Auteurs rapporte que, dans la (7) Paphlagonie, en creuſant profon-

n'a ainſi des poiſſons que lorſqu'ils y ont été portés par les inondations d'une riviere poiſſonneuſe qui en eſt voiſine. Voici, au reſte, ce qui en eſt rapporté dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences pour l'année 1741. M. le Marquis de Torci nous a communiqué une relation en forme de lettre qui lui a été adreſſée pour l'Académie, ſur une fontaine curieuſe qui eſt auprès de Sable en Anjou, & qu'on appelle la fontaine ſans fond, parcequ'en effet ceux qui l'ont ſondée, n'y ont point trouvé de fond, & que, ſelon la tradition du pays, pluſieurs beſtiaux qui y ſont tombés, n'ont jamais été retrouvés. C'eſt une eſpece de gouffre de vingt à vingt-cinq pieds d'ouverture, ſitué au milieu, & dans la partie la plus baſſe d'une lande de huit à neuf lieues de circuit, dont les bords, élevés en enronnoir, deſcendent, par une pente inſenſible, juſqu'à ce gouffre, qui en eſt comme la citerne. La terre tremble ordinairement tout autour, ſous les pieds des hommes & des animaux qui marchent dans ce baſſin. Il y a de tems en tems des débordements qui n'arrivent pas toujours après les grandes pluies, & pendant leſquels il ſort de la fontaine une quantité prodigieuſe de poiſſons, & ſurtout beaucoup de brochets truités d'une eſpece fort ſinguliere, & qu'on ne connoît pas dans le reſte du pays. Il n'eſt pas facile cependant d'y pêcher, parceque cette terre tremblante, & qui s'affaiſſe au bord du gouffre, & quelquefois aſſez loin aux environs, en rend l'approche fort dangereuſe. Il faut attendre pour cela des années ſeches, & où les pluies n'aient pas ramolli d'avance le terrein inondé. En général, il y a lieu de croire que tout le terrein eſt comme la voûte d'un lac qui eſt au deſſous.

La réalité du lac de la Carniole, dont on ne peut pas douter après la relation de l'excellent Obſervateur qui l'a donnée, rend plus que probable ce qu'on rapporte de la fontaine de Sable : & quand la deſcription qu'on en fait pécheroit par quelques circonſtances, il paroît qu'en général elle reſſemble beaucoup aux ſources de la mer de Czirnics, & qu'elle tire, de même que ces ſources, ſes eaux d'un lac ſouterrain qui lui fournit auſſi des poiſſons. Ceci ſuppoſé, il eſt preſque inutile de dire que ſi on faiſoit une fouille aſſez profonde pour aller juſqu'à ces lacs inférieurs, on devroit y pêcher différentes eſpeces de poiſſons. On éprouveroit alors ce qui arriveroit ſi l'on perçoit ces voûtes ſous leſquelles des rivieres & de grands fleuves même coulent pendant un cerrain eſpace, après y être entrés par des gouffres où ils ſe précipitent pour reparoître à quelque diſtance de ces

(7) Athénée, *ibid.*

effodi piſces gratiſſimos cibis terrenos altis ſcrobibus, in his locis ubi nullæ reſtagnent aquæ, miratuſque & ipſe gigni

gouffres : on pêcheroit, par l'ouverture faite à ces voûtes, les mêmes poiſſons que l'on prend dans ces fleuves avant qu'ils ſoient entrés ſous terre, & après qu'ils en ſont ſortis.

Dans tous ces cas, on pourroit, en quelque ſorte, dire qu'on pêche des poiſſons ſouterrains ou foſſiles. Je croirois volontiers que c'eſt de cette façon qu'il faut expliquer ceux de Paphlagonie. Ce n'eſt que ſur un ouï-dire qu'Ariſtote en parle. La relation qu'il aura eue de cet endroit aura été des moins circonſtanciées ; elle aura manqué dans l'eſſentiel, c'eſt-à-dire dans l'examen du lieu même, & cet Auteur aura écrit ſimplement le ſentiment commun. On peut juger de ce fait par ce qu'il dit des poiſſons du Rouſſillon, ſuppoſant toujours que c'eſt d'eux dont il s'agit dans Ariſtote, à l'endroit que l'on a cité. Ariſtote avoit été très mal informé. Il faut avouer, dit M. Aſtruc, que ſi c'eſt des poiſſons foſſiles du Rouſſillon qu'il faut entendre ce paſſage, les Grecs ne connoiſſoient guere mieux, du tems d'Ariſtote, les côtes des Gaules ſur la mer Méditerranée, que nous connoiſſons aujourd'hui celles du Miſſiſſipi. Il eſt vrai cependant qu'Ariſtote inſiſta ſur ce qu'il n'y avoit pas d'eau dans l'endroit où les poiſſons de Paphlagonie avoient été découverts, & qu'il paroît ainſi qu'on avoit fait des recherches pour s'aſſurer du fonds que l'on doit faire ſur ce qu'on débitoit de ces poiſſons. Quelques ſoins qu'on ait apportés dans ces recherches, on ne les a certainement pas pouſſées auſſi loin qu'elles devoient l'être ; & l'on pourroit avancer, ſans trop haſarder, que l'opinion où l'on étoit communément alors, que les animaux pouvoient naître de la pourriture, aura été un obſtacle aux recherches exactes. On aura regardé ces poiſſons comme une preuve heureuſe de cette opinion. L'on en connoît maintenant, non ſeulement la fauſſeté, mais l'on ſait même que des œufs d'animaux aquatiques, & faits pour vivre entiérement dans l'eau, comme les poiſſons, n'étoient pas hors de l'eau ; & qu'ainſi des œufs renfermés dans la terre ne viendront à bien que lorſqu'ils ſeront ſubmergés. On ne diſconvient pas qu'ils peuvent ſe conſerver long-tems ainſi en terre, ſans que le germe périſſe. Ils ſont, en quelque façon, dans l'état des graines des plantes qui ſe conſervent ainſi des années entieres ſans ſe corrompre ; ou plutôt l'état de ces œufs ſe rapproche de celui des œufs vernis, qui, au bout d'un certain tems, ſont auſſi bons qu'ils l'étoient en ſortant de deſſous la poule. Les œufs enfouis en terre ne doivent pas beaucoup tranſpirer ; par conſéquent la liqueur néceſſaire à la formation de l'animal ne ſe perd pas, & elle ſe trouve toujours propre à y concourir. En accordant cette partie, on ne pourroit ſouſcrire à la ſeconde s'il y avoit encore quelqu'un qui voulût la ſoutenir. A la longue les œufs enfouis ſe pourriroient ; il faut, pour éclore, qu'ils ſoient expoſés à un certain degré de chaleur qui ne ſe trouve

dément

dément la terre, dans les endroits où il n'y a point d'eau, on trouve des poiſſons terreſtres d'un goût très agréable. Et com-

pas en terre; c'eſt même pour cela que les poiſſons les jettent dans des endroits où l'eau eſt la moins profonde, afin que le ſoleil puiſſe, par ſa chaleur, produire ſur ces œufs ce que la chaleur des oiſeaux fait ſur ceux qu'ils pondent. Il paroît même que ce n'eſt que pour cette importante opération que des armées innombrables de poiſſons marins, les harengs, par exemple, deſcendent des mers du nord dans celles qui, jouiſſant plus long-tems de la préſence du ſoleil, doivent en être plus échauffées.

Si les œufs ne peuvent pas ainſi éclore en terre & ne s'y pas gâter au bout d'un certain tems, à plus forte raiſon les poiſſons n'y reſteront-ils pas en vie; on aura beau les ſuppoſer, avec Théophraſte, dans un engourdiſſement parfait, on aura beau encore, avec lui, les comparer aux poiſſons qui reſtent dans la glace ſans y périr, il ne peut pas ſe faire que des poiſſons multiplient dans cet état. On ſait que les poiſſons peuvent être enſevelis dans la glace, & n'en pas ſouffrir. On en trouve un exemple bien frappant dans la relation du voyage au Nord par M. l'Abbé Outhier. Les poiſſons des lacs & des rivieres de Lapponie ſont pris dans les glaces lorſque ces lacs & ces rivieres gelent juſques dans leur fond. On voit tous les jours des goujons dans cet état, & y réſiſter. L'on ſait même, par les obſervations de M. de Réaumur, que l'on peut prolonger ainſi la vie des inſectes terreſtres; mais l'on n'ignore pas auſſi que ces animaux ſont alors incapables d'aucune fonction: & l'on n'objecteroit qu'infructueuſement ces vers qui vivent dans la neige, qui s'en nourriſſent, parceque du degré de froid de la neige à celui de la glace, il y a une différence conſidérable; & que la neige donne à l'animal, en cédant aiſément, la facilité de ſe mouvoir, ce que la glace refuſe entiérement aux poiſſons qui y ſont enſevelis. Il n'y a pas même lieu de douter que les poiſſons du nord, quoiqu'accoutumés à des froids vifs plus que les nôtres, périroient enfin dans la glace ſi les froids étoient prolongés au delà de ce qu'ils doivent être, puiſque ceux de nos rivieres ne ſoutiennent cet état forcé que pendant un tems beaucoup plus court que celui que peuvent ſouffrir ceux du Nord. Les pertes que nos marchands de poiſſon font, dans les grands hivers, de ceux qui ſont gelés dans leurs boutiques, en eſt une preuve convaincante.

Il faut donc avoir recours à quelques-uns des moyens dont nous avons parlé, pour expliquer, d'une maniere ſatisfaiſante, tout ce qui regarde les poiſſons foſſiles; & l'une ou l'autre doit ſuffire pour en démontrer l'exiſtence.

Cette exiſtence étant admiſe, on demandera peut-être que nous déterminions, plus préciſément que les Anciens n'ont fait, de quel genre ſont ces poiſſons. Dès que les poiſſons foſſiles ne le ſont devenus que parcequ'ils n'ont été portés dans ces endroits que

ſine coitu, humoris quidem vim aliam ineſſe quàm puteis arbitratur, ceu verò in nullis reperiantur piſces. Quidquid eſt hoc, certè minùs admirabilem talparum facit vitam ſubterranei animalis, niſi fortè vermium terrenorum & his piſcibus natura ineſt.

De muribus Nili.

CAPUT 58. VERUM omnibus his fidem Nili inundatio affert; omnia excedente miraculo: quippe detegente eo muſculi reperiuntur inchoato opere genitalis aquæ terræque, jam parte corporis viventes, noviſſimâ effigie etiamnum terrenâ.

De anthia piſce, & quomodo capiatur.

CAPUT 59. NEC de anthia piſce ſileri convenit quæ pleroſque ad-

par des rivieres qui ſe débordent, ou qu'ils ne ſont dus qu'à des lacs ſouterrains, on peut en trouver de différentes ſortes; & il faudroit connoître ceux qui vivent dans ces rivieres ou ces lacs, pour éclaircir le point en queſtion. Il ſuffit donc de ſavoir en général qu'on en peut trouver de différentes eſpeces, & que lorſque ces ſouterrains ſeront vaſeux, les poiſſons qu'on y prendra ſeront de ceux qui aiment à ſe tenir dans la vaſe, comme les anguilles, les congres, les lottes ou barbotes: s'ils ſont remplis d'une eau claire, on pourra y voir des brochets, des carpes, & une infinité d'autres poiſſons. Ceux-ci ſe trouvant ainſi ſous terre, à plus forte raiſon y verra-t-on des amphibies, comme des grenouilles, des crapauds, des crabes, des écreviſſes même. Les crapauds ſe conſervent en vie dans des endroits beaucoup moins, & même entiérement inacceſſibles à l'air, où ils vivent nombre d'années. Le milieu d'une pierre, ou le cœur d'un arbre, ne les ont point enſevelis pour toujours. Ils ont ſu s'y ménager un eſpace libre & aſſez ſpacieux pour qu'ils ne fuſſent pas comprimés par la force des fibres du bois, qui tendent vers le centre des arbres. Des exemples auſſi ſinguliers que ceux-ci peuvent rendre plus que probable ce que l'on dit de ces animaux ſouterrains. Quant aux crabes, on ſait qu'il y en a qu'on appelle crabes de terre.

(1) Cette merveille eſt rapportée par Diodore de Sicile, par Pomponius Méla, & célébrée par Ovide. Elle exige, ſans doute, plus d'examen que de croyance. Cependant que répon-

me il eſt ſurpris que ces poiſſons s'engendrent ſans frayer, il croit que l'humeur ſouterraine des endroits où ils naiſſent eſt d'une autre qualité que celle des puits; comme ſi on ne trouvoit pas de même des poiſſons dans les puits. Quoi qu'il en ſoit, on doit en conſéquence être moins étonné de ce que les taupes vivent ſous terre. Peut-être auſſi les poiſſons dont il s'agit ſont-ils de la nature des vers de terre.

Des rats du Nil.

MAIS la merveille (1) produite par l'inondation du Nil rend tout cela croyable: car lorſque ce fleuve s'eſt retiré, on trouve de petits rats qui commencent à ſe former par la vertu générative de l'eau & de la terre, & qui ont une partie du corps vivante, tandis que le reſte n'eſt encore que limon.

Du poiſſon anthias, & de la maniere dont on le prend.

JE ne dois pas omettre, au ſujet du poiſſon anthias (2), des

---

dre au Pere Hardouin, qui s'écrie: *Et nos animalcula vidimus è ligno puri pariter inchoata, jam parte corporis viventia, noviſſimâ earum parte adhuc ligneâ, & ſenſûs experte.* Que lui répondre? Qu'il a mal vu, & qu'il a pris l'enveloppe de l'inſecte pour l'inſecte, la coquille de l'œuf pour le poulet, la membrane, l'écorce ligneuſe, en un mot le berceau de quelque animalcule pour l'animalcule même.

(2) Dupinet en fait le *barbier marin.* C'eſt, dit-il, le poiſſon que nous appellons *barbier de mer.* Il ſemble, par une telle indication, déſigner un poiſſon connu. Cependant j'ai vainement cherché ce *barbier de mer* dans tous les livres modernes qui traitent des poiſſons. L'Auteur du *Gradus ad Parnaſſum*, en citant le vers d'Ovide,

Anthias his tergo quæ non videt utitur armis,

écrit: *L'anthias eſt une ſorte de poiſſon approchant de la forme d'une raie, qui a ſous la queue un long piquant: c'eſt ce qu'on appelle vulgairement une thaire.* Au reſte l'anthias eſt proprement le *piſcis ſacer* des Anciens, encore que l'épithete de *ſacré* air été commune à un grand nombre d'autres poiſſons, comme nous l'avons obſervé, chapitre 47, note 2, à propos des poiſſons plats. Ajoutons que l'anthias lui-même eſt un poiſſon plat, ſi l'on compare ce que dit Pline, *que les poiſſons plats ſont d'un bon augure pour les plongeurs*

verto credidiſſe. Chelidonias inſulas diximus Aſiæ, ſcopuloſi maris, ante promontorium ſitas: ibi frequens hic piſcis, & celeriter capitur uno genere. Parvo navigio, & concolori veſte, eâdemque horâ per aliquot dies continuos piſcator enavigat certo ſpatio, eſcamque projicit. Quidquid ex eo mittitur, ſuſpecta fraus prædæ eſt: cavenſque quod timuit, cùm id ſæpè factum eſt, unus aliquando conſuetudine invitatus anthias, eſcam appetit. Notatur hic intentione diligenti, ut auctor ſpei, conciliatorque capturæ. Neque enim eſt difficile, cùm per aliquot dies ſolus accedere audeat. Tandem & aliquos invenit, paulatimque comitatior, poſtremò greges adducit innumeros, jam vetuſtiſſimis quibuſque aſſuetis piſcatorem agnoſcere, & è manu cibum rapere. Tum ille paulum ultra digitos in eſca jaculatus hamum, ſingulos involat veriùs quàm capit, ab umbra navis brevi conatu rapiens, ita ne cæteri ſentiant, alio intus excipiente centonibus raptum, ne palpitatio ulla aut ſonus cæteros abigat. Conciliatorem noſſe ad hoc prodeſt,

& chercheurs d'éponges, étant un ſigne certain qu'il n'y a point aux environs de poiſſons dangereux, &c. ſi l'on compare, dis-je, ce paſſage de Pline avec ce que dit Plutarque du poiſſon anthias, dans ſon livre *de Induſtr. animal.* J'emploietai la traduction Latine de Grinæus : *Anthiam ſi quando piſcatores cepêre, ipſi conſpicui latique redeunt, naviculas coronant, mox applicantes plauſu & ſtrepitu accipiuntur honoranturque. Plerique verò ſacrum anthiam eſſe dicique volunt, quia quo loci eſt, bellua nulla compareat, tutòque ſpongiatores urinentur, ac piſces ipſi tuti variant, hanc immunitatis ceu fidejuſſionem nacti. Cauſam difficile colligere eſt ſeu horrent anthiam bellua, qualiter elephantes ſuem, gallum leones: ſeu loca non infeſta prudens & memoriâ præditum animalculum agnita notat aditque tantùm.* Il réſulte de cette comparaiſon que l'anthias eſt un poiſſon plat. Ainſi il ſe peut faire que ce ſoit l'eſpece de raie que l'Auteur du *Gradus ad Parnaſſum* dit être nommée *thaire*; nom qu'au ſurplus j'ai vainement cherché dans un grand nombre de nomenclatures. Il ſe peut faire auſſi que le poiſſon thaire ſoit le même que le *barbier marin* de Dupinet; mais c'eſt une conjecture que rien ne

particularités auxquelles je vois que la plupart des Auteurs ont ajouté foi. J'ai dit ailleurs que les iſles Chélidoines, en Aſie, étoient ſituées dans une mer pleine d'écueils, & en face d'un promontoire. C'eſt là qu'abonde le poiſſon anthias, & qu'il ſe prend en grande quantité, & en peu de tems. Un pêcheur, en habit de même couleur que le petit bâtiment qui le porte, s'avance en mer, ſans paſſer un certain eſpace preſcrit; là, pendant quelques jours de ſuite, & toujours à la même heure, il jette l'amorce. Or, tout ce qu'on jette à ces poiſſons leur eſt ſuſpect; ils en ont peur & s'en méfient. Mais enfin le moment arrive où l'un d'eux, raſſuré par l'habitude où il eſt de voir cette amorce, l'attaque & la dévore. On remarque ſoigneuſement celui-là, d'autant qu'il fait eſpérer, & procure en effet une bonne pêche, dont il eſt comme l'entremetteur. Et pour ce qui eſt de le remarquer, c'eſt ce qui n'eſt pas difficile, parcequ'il eſt durant pluſieurs jours le ſeul qui oſe s'approcher. Enſuite il trouve quelques autres anthias qui conſentent à le ſuivre. Ce cortege s'accroît peu-à-peu de plus en plus, & augmente tellement, que le poiſſon débaucheur ſe trouve enfin accompagné d'une infinité de ſatellites, parmi leſquels les premiers en date ſont, comme lui, accoutumés à reconnoître le pêcheur, & à prendre de ſa main la nourriture. Alors celui-ci jettant de deſſus ſa barque, & peu loin de ſoi, un hameçon enveloppé d'amorce, enleve par ce moyen, avec une facilité extrême, ou plutôt eſcamote les anthias un à un, prenant ſi bien ſes meſures que les autres ne s'en apperçoivent point. Cependant un autre pêcheur, qui eſt dans la même barque, les reçoit ſur des nattes faites de morceaux de drap rapportés, pour amortir le bruit qu'ils pourroient faire en ſe débattant; ce qui donneroit l'alarme aux autres. Il eſt, dis-je, important de connoître l'anthias entremetteur de la

garantit. Outre Ariſtote & Plutarque, conſultez, ſur le poiſſon anthias, Manuel Phile, au chapitre des ſcares; & Oppien, Halieut. l. 3, v. 133.

ne capiatur, fugituro in reliquum grege. Ferunt diſcordem ſocium duci inſidiatum pulchrè noto, cepiſſeque maleficâ voluntate : agnitum in macello à ſocio, cujus injuria erat, & damni formulam editam, condemnatumque, addidit Mucianus æſtimatâ lite. Iidem anthiæ, cùm unum hamo teneri viderint, ſpinis quas in dorſo ſerratas habent, lineam ſecare traduntur : eo qui tenetur, extendente, ut præcidi poſſit. At inter ſargos, ipſe qui tenetur, ad ſcopulos lineam terit.

De ſtellis marinis.

CAPUT 60. PRÆTER hæc claros ſapientiâ auctores video mirari ſtellam in mari. Ea figura eſt, parva admodùm caro intus, exttà duriore callo. Huic tam igneum fervorem eſſe tradunt, ut omnia in mari contacta adurat, omnem cibum

(3) Conſultez Numenius, *in Halieut.* chez Athénée, l. 7, p. 321. Nous avons traité des ſarges dans les chapitres précédents. Voyez la Table des matieres.

(1) J'ai déja eu occaſion d'obſerver que, chez les Ecrivains de la bonne latinité, le mot *auctor* ne s'emploie jamais dans le ſens d'Ecrivain, mais d'Ecrivain faiſant autorité, en un mot, dans le ſens de garant, d'Hiſtorien croyable, ou conſidéré comme tel, ou ſe donnant comme tel. Par exemple, ici Pline n'eût point employé le mot *auctores* ſans la circonſtance *claros ſapientiâ*. C'eſt pour donner du poids & de l'autorité à ce qu'il va dire, qu'il emploie ces expreſſions. Au reſte, parmi ces Ecrivains appellés tacitement en témoignage par Pline, il faut compter Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 5, ch. 14.

(2) Ariſtote, *ibid.* Au reſte, conſultez les recherches curieuſes que M. Valmont de Bomare a faites par lui-même ſur la forme, le régime & l'organiſation des étoiles de mer, dans ſon Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle, tome 3, au mot *Etoile de mer.*

(3) Ariſtote range l'étoile de mer parmi les teſtacées; mais Elien, Hiſt. Anim. l. 9, chap. 22, parmi les cruſtacées un peu mous. Ecoutons M. Valmont de Bomare : » La ſurface ſupé» rieure de l'étoile de mer, & de cha» cun de ſes rayons, eſt recouverte » d'un cuir calleux différemment co» loré, & hériſſée de petites éminen» ces de matiere dure, qui reſſem-

pêche, afin de ne pas le prendre, ſans quoi le reſte s'enfuiroit. On rapporte qu'un pêcheur, étant entré en altercation avec ſon camarade, chercha, par mauvaiſe volonté, à prendre l'anthias débaucheur qu'il connoiſſoit très bien, & qu'il le prit en effet; que l'autre pêcheur qui, en conſéquence, ſubit un gros déchet, reconnut ce poiſſon comme on l'expoſoit au marché. Mucianus ajoure qu'il intenta contre ſon camarade une plainte avec demande de dommages & intérêts, & qu'il gagna cette cauſe avec dépens. On dit que lorſqu'un anthias eſt pris à l'hameçon, & que les autres le voient, ils coupent la ligne avec les pointes en forme de ſcie qu'ils ont au dos, celui qui eſt pris, étendant la ligne pour qu'elle puiſſe être coupée. Les ſarges (3) s'aviſent d'une autre ruſe : celui qui eſt pris rompt la ligne en l'uſant, par frottement, contre des rochers.

Des étoiles marines.

Je vois en outre que des Ecrivains (1) accrédités, & célebres par leur prudence, ont parlé, non ſans admiration, d'une ſorte d'étoile que la mer produit, & qui eſt nommée ainſi parcequ'en effet elle eſt configurée (2) comme une étoile. Elle a très peu de chair au dedans, & au dehors elle eſt revêtue d'une enveloppe calleuſe (3) des plus dures. Elle a, dit-on, une chaleur ſi ardente qu'elle brûle (4) dans la mer tout ce qu'elle touche, & qu'elle digere (5) en un inſtant tout ce qu'elle mange. Il n'eſt pas facile

» blent beaucoup à des os ou à des co-
» quilles ».

(4) M. Valmont de Bomare, qui a obſervé par lui-même l'eſpece en queſtion, ne dit abſolument rien de cette propriété adurante de l'étoile de mer. Il dit ſeulement que toutes celles qu'il a ramaſſées ſur les divers rivages de la Méditerranée ſont garnies de longues épines; & qu'on ne les prend pas toujours auſſi impunément dans les mains que celles des environs de l'Iſlande, qui en ſont abſolument dépourvues.

(5) M. Valmont de Bomare obſerve que les étoiles de mer font la déjection de leurs excréments par autant d'anus intérieurs qu'elles ont de

ſtatim peragat. Quibus ſit hoc cognitum experimentis, haud facilè dixerim: multo memorabilius dixerim id, cujus experiendi quotidie occaſio eſt.

De dactylis, eorumque miraculis.

CAPUT 61. CONCHARUM è genere ſunt dactyli, ab humanorum unguium ſimilitudine appellati. His natura in tenebris, remoto lumine, alio fulgere claro, & quanto magis humorem habeant, lucere in ore mandentium, lucere in manibus, atque etiam in ſolo ac veſte, decidentibus guttis: ut procul dubio pateat, ſucci illam naturam eſſe, quam miraremur etiam in corpore.

De inimicitiis & amicitiis inter ſe aquatilium.

CAPUT 62. SUNT & inimicitiarum atque concordiæ miracula. Mugil & lupus mutuo odio flagrant: conger & muræna, caudas inter ſe prærodentes. Polypum in tantum locuſta pavet, ut ſi juxta vidit, omnino moriatur. Locuſtam conger: rurſus polypum congri lacerant. Nigidius auctor

---

fourchettes, leſquelles ſont au nombre de cinq. Il s'étonne que Linkius, qui a donné en 1733 un Traité *in-folio*, & avec figures, de ces animaux, n'ait pas été inſtruit de la méchanique & des moyens que les étoiles marines emploient, ſoit pour manger, ſoit pour déjecter. Il reconnoît que M. de Réaumur les avoit preſque tous connus, ainſi qu'on peut le voir dans un *Mémoire* qu'il a donné à ce ſujet à l'*Académie des Sciences*, année 1710, p. 634.

(1) Le mot Grec *dactylos* ſignifie un doigt. C'eſt de ces mêmes coquillages lumineux dont Pline a parlé ſous le nom d'*ungues* au chapitre 33 du préſent livre. Conſultez nos notes ſur ce trente-troiſieme chapitre, ainſi que la note 3, page VII de la Préface de notre édition, tome I. Le vulgaire donne aux dails le nom de *couteaux* & de *couteliers*. M. de Réaumur, Hiſtoire de l'Académie des Sciences, rend raiſon pourquoi les dails, dont le nom, à partir de leur figure, devroit être, de

de dire par quelle expérience on a vérifié ce dernier fait. Paſſons donc à un autre que l'on peut expérimenter chaque jour, & qui, par cette raiſon, eſt plus digne de nos recherches.

Des dails, & de leur propriété merveilleuſe.

Je veux parler des dails (1) ou ongles, ainſi nommés à cauſe de leur reſſemblance avec les ongles humains. C'eſt une ſorte de coquillage. Ils ont la propriété de luire dans l'obſcurité. Plus ils ont de ſuc, plus ils brillent; effet qui ſubſiſte dans la bouche de ceux qui les mangent, & qui ſe communique aux mains de ceux qui les touchent. Il n'eſt pas juſqu'aux gouttes de la liqueur des dails, qui ne ſoient lumineuſes, même après être tombées à terre ou ſur un habit. Or cette propriété, qui ſeroit admirable dans un corps ſolide, l'eſt encore bien davantage dans un fluide.

Des ſympathies & inimitiés réciproques des poiſſons.

Apprendra-t-on ſans ſurpriſe les détails des ſympathies & des haines des poiſſons entre eux? Le mulet & le loup marins ſe haïſſent (2) réciproquement. Le congre & la murene ſe rongent mutuellement (3) la queue. La langouſte a une telle frayeur (4) du polype, que ſi elle le voit auprès d'elle, elle meurt auſſi-tôt. Le congre a peur de la langouſte, & dévore le polype. Nigidius rapporte que le loup ronge la queue au mulet, mais

en Latin, *digiti*, a été changé en celui d'*ungues*.

(2) Ariſtote, l. 9, Hiſt. Anim. chapitre 3; Elien, Hiſt. Anim. l. 5, chapitre 48.

(3) Ariſtote dit ſeulement que la murene ronge la queue du congre; mais il ne dit nulle part que celui-ci ronge la queue de la murene.

(4) Ariſtote, Hiſt. Anim. l. 8, ch. 4; Elien, l. 10, ch. 38. Conſultez, chez Oppien, la maniere dont le polype dévore la langouſte, *Halieut.* livre 2, v. 390.

eſt, prærodere caudam mugili lupum, eoſdemque ſtatis menſibus concordes eſſe. Omnes autem vivere, quibus caudæ ſic amputentur. At è contrario amicitiæ exempla ſunt, præter illos, de quorum diximus ſocietate, balæna & muſculus : quando prægravi ſuperciliorum pondere obrutis ejus oculis, infertantia magnitudinem vada prænatans demonſtrat, oculorumque vice fungitur.

Hinc volucrum naturæ dicentur.

(5) Voyez le chapitre 30 & le chapitre 42.

(6) Le muſcule, ſelon Dupinet, n'eſt autre que la petite baleine. Cependant le Poète Claudien an fait un très petit poiſſon, dans les vers ſuivants :

Sic ruit in rupes amiſſo piſce ſodali
Bellua, ſulcandas qui prævius edocet undas :
Immenſumque pecus parvo moderamine caudæ
Temperat, & tanto conjungit fœdera monſtro.

Conſultez auſſi Plutarque, *de Solert. animal.* Oppien, *Halieut.* l. 5, v. 71 ; Elien, *Hiſt. Anim.* l. 2, ch. 13, &c.

Finis Tomi tertii.

qu'en certain tems de l'année, ces deux poiſſons vivent en bonne intelligence; & que tous ceux qui ont ainſi perdu leur queue, ne laiſſent pas de vivre enſuite. D'un autre côté, outre les exemples d'amitié dont nous avons parlé (5), la baleine & le muſcule (6) nous en fourniſſent encore un autre: car lorſque les yeux de la baleine ſont couverts par le poids énorme de ſes ſourcils, le muſcule marche devant elle pour lui faire connoître les bas-fonds ſur leſquels ſa lourde maſſe la feroit échouer; en un mot, le muſcule eſt l'œil de la baleine.

Nous allons maintenant traiter de la nature des oiſeaux.

Fin du Tome troiſieme.

616314

ADDITIONS.

Ces additions portent principalement ſur la nomenclature polyglotte des animaux dont traite le troiſieme volume.

PAGE 2. L'homme, en Hébreu, *adham*, *enos*, *anas*; en Grec, *anthrôpos*, *brotos*, *thnêtos*; en Latin, *homo*; en Allemand, *menſch*; en Suédois & en Anglois, *man*; en Danois, *mand*, *menniske*; en Belgique, *menſche*; en Italien, *uomo*; en Eſpagnol, *hombre*.

Page 257. Supplément à la note 62 du chapitre 56. J'ai dit dans cette note que *Babylona*, mere d'Eſculape, étoit ſynonyme de dame lumiere, de femme lumineuſe, de ſage-femme, de Lucine, &c. En effet, le docte Jean Ihre, dans ſon *Gloſſarium Suio-Gothicum*, obſerve que *ljus*, en Suédois, ſignifie lumiere; d'où il dérive le *ljus-moder* des Iſlandois. Ce mot, dit-il, revient au *Lucina* des Latins, & exprime, en Iſlande, une ſage-femme. Cette obſervation confirme ſinguliérement ma conjecture au ſujet du nom propre *Babylona*.

Page 269, note 98. Après ces derniers mots : *Ce ſeroit abuſer des preuves que d'en apporter un plus grand nombre.* Ajoutez : *Je me permettrai ſeulement d'obſerver qu'en Suédois Ok ſignifie un joug.* Or le mot *Ok* ou *Og* eſt le nom Celtique d'Hercule, à qui l'Hiſtoire attribue la gloire du premier joug. Oſiris, Brigès, Abis, Triptoleme, Hercule, Alcide & *Og*, *Ok* ou *Og-mi*, ſont donc un ſeul & même perſonnage. Or c'eſt tellement de notre *Og* ou *Ogmi* Celtique qu'Arhenes tenoit l'uſage de la charrue attelée, que, ſelon Platon (*in Cratilo*), les plus anciens Athéniens, pour exprimer un joug, employoient, au lieu de ζeugos, l'expreſſion *dy-ogon*; expreſſion dont on ne peut rapporter l'origine qu'à *Og*.

Page 297. L'éléphant, en Suédois & en Iſlandois, *fil*. Strahlenberg, dans ſa Deſcription de la Ruſſie Boréale, p. 394, obſerve que l'éléphant ſe nomme pareillement en Arabe *fil*. En Danois, l'éléphant ſe nomme comme en François.

Page 304. Le dragon ſe nomme, en langue Galloiſe, *draig*; en Anglo-Saxon, *draca*; en Hébreu, *tannin*. Mérula écrit que les Arabes appellent le dragon céleſte *raſaben*; mais il témoigne être en doute ſur la vraie ſignification de ce dernier mot.

Ibid. Le ſerpent ſe nomme, en Suédois, *orm*; en vieux Gothique, *nadr*; en Gallois, *neidr*: c'eſt le *natter* des Allemands, qui ſignifie auſſi une vipere. Cette addition doit auſſi ſervir pour la note 1 du chapitre 23, p. 390; & pour la note 1 du chapitre 39, p. 452.

Page 305. L'ivoire, en ancien Gothique, *filben*, c'eſt-à-dire corne d'éléphant; car *fil* eſt le nom de l'éléphant, & *benne* ſignifie corne : témoin les *bennes du cerf*.

Page 338. Le biſon ſe nomme, en Iſlandois, *wiſundren*, ſelon Jean Ihre, dans ſon *Gloſſarium Suio-Gothicum*, p. XLVII, tome 1.

Page 343. Le léopard, en Danois, *leoparder*; *namer* en Hébreu, ſelon Ca-

lepin ; *namar*, ſelon Thomaſſin. Je penſe que cette dénomination *namer* ou *namar* vient de l'Hébreu *naham*, qui ſignifie *fremere*.

Ibid. Le lion, en Anglo-Saxon, *llew* ; en Iſlandois, *leon* ; en Hébreu, *ari*, ſelon le Pere Thomaſſin ; *ariek* ou *laijsch*, ſelon Calepin ; *labi*, ſelon Jean Ihre & le même Calepin ; mais *labi*, ſelon le Pere Thomaſſin, ne ſignifie que la peau, la dépouille du lion.

Ibid. La panthere, en Danois, *panther*.

Page 361. Le tigre, en Danois, *tiger* ; en Suédois, *diger*.

Page 366. Le chameau, chez les anciens Goths & Iſlandois, ſe nommoit *ulfald*, *ulfwald*, *alwald*, *alwandyr*, *aelpand*, comme le prouve la verſion de la Bible en Iſlandois. *Ulfald*, ou plutôt *ull-fall*, peut s'interpréter pelé, manquant de poil. Racines *ull*, laine, duvet ; *fall*, vice, manque, défaut. Le docte Jean Ihre obſerve que, dans cette même Bible, ces cinq dénominations ſe trouvent auſſi appliquées à l'éléphant. Or un des caracteres diſtinctifs de l'éléphant & du chameau, c'eſt de manquer de poil, l'un preſque entiérement, l'autre en pluſieurs parties du corps ; d'où l'on pourroit conjecturer que le nom Slavon du chameau, qui eſt *viel-blad*, ſignifie moins *très défectueux* que *manquant de poil*.

Page 370. chapitre 19, note 2. Le lynx, en Suédois, *lo*, ſelon Jean Ihre ; en Anglo-Saxon, *lox* ; en Danois, *los*. La racine de toutes ces dénominations paroît être le mot Suédois *lo*, qui ſignifie *hériſſé*, *velu*, &c.

Page 382, chapitre 21, note 24. La belette ſe nomme en Danois, *weſel*, *brud* ; en Suédois, *lekatt*. Cette derniere dénomination, ſelon Otton Sperling, dans ſes notes ſur le Teſtament d'Abſalon, ſignifie *le chat pervers*, *le chat fléau*, *le chat dangereux* ; car ce Savant compoſe ce mot de *katt*, qui, dans preſque toutes les langues connues, ſignifie un chat, & de *le*, ancienne prépoſition Celtoſcythe, qui, encore aujourd'hui en Iſlandois, ſe prend en mauvaiſe part à la tête des diverſes expreſſions auxquelles on la joint. Le docte Jean Ihre écrit qu'en Suédois la belette ſauvage ſe nomme *hiller* ; en Danois, *ilder* ; en Belgique, *ildeken*.

Page 384, chapitre 22, note 2. Le loup, en Anglo-Saxon, *wulf* ; en Iſlandois, *ulfr* ; en Danois, *ulv*.

Page 418, chap. 30, note 15. Le caſtor ou bievre, en langue Perſane, *babor*, en Suédois, *befwer*, *biur* ; en ancien Suédois, *biwr* ; en Danois, *caſtor*, *baever*.

Page 419. La loutre, en Danois, *odder*, *otter* ; en Suédois, *utter* ; en Anglo-Saxon, *oter*, *otyr* ; en Iſlandois, *ottr*. Tous ces noms paroiſſent tirés de la dénomination de l'élément aqueux où vit la plupart du tems cet animal, *udr* en Iſlandois, *udor* en Latin, *udor* en Grec, ſignifiant l'eau, l'humidité.

Page 422. Le cerf, en Anglo-Saxon, *heorot*, *heort* ; en Iſlandois, *hiortur* ; en langue Galloiſe, *carw*.

Page 435. Le renne, en Iſlandois, *rhein*, *rheindyr* ; en Anglo-Saxon, *hran* ; en Suédois, *ren* ; ce qui paroît venir du Suédois *renna*, courir.

Page 437. Le porc-épic, en Suédois, *igel-kott* ; en Iſlandois, *igull* ; en Finlandois, *liliskotti*. M. de Buffon fait de l'*igel kott* des Suédois le hériſſon, & non pas le porc-épic ; en quoi nous l'avons ſuivi, mais avec quelque doute. C'eſt auſſi par pure déférence pour ſa déciſion que nous avons fait du *pind-ſwin*

des Danois le hériſſon. *Pind-ſwin*, à la lettre, ſignifie porc armé de piquants.

Page 439, chapitre 36, note 1. L'ours ſe nomme, en Anglo-Saxon, *bera*; en Iſlandois, *biarn*, *beorn*.

Page 448. Le lynx, en Suédois, *lo*. Conſultez l'addition pour la page 370.

Page 450. Blaireau, en Danois, *brok*, *greffvinge*; en Belgique, *das*, *grevel*, *grevinck*.

Ibid. note 7. L'écureuil, en Anglo-Saxon, *acwern*; en ancien Tudeſque, *kwir*; en Danois, *egern*; en Lappon, *orre*.

Page 452, chapitre 39, note 3. L'eſcargot ou colimaçon, en Danois, *ſnegle*; en Anglo-Saxon, *ſnaegl*, *ſnawil*; en Suédois moderne, *ſnigel*; en Suédois ancien, *ſnigil*.

Page 453, nore 5. Le lézard, en Danois, *oegl*.

Page 454, chapitre 40, note 1. Le chien, en langue Galloiſe, *cwn*; en Anglo-Saxon, *hund*; en langue Mœſo-gothique, *hunds*; en Iſlandois, *hun*; en Anglois, *hound*; en Belgique, *hond*. Ces diverſes dénominations me paroiſſent avoir leur ſource dans le mot Suédois *ond*, qui ſignifie *iratus*, *rabidus*, &c. Cela appuie ſinguliéremenr ce que j'ai dit à propos du *ſommeil d'Epiménide*, que ce proverbe Grec avoit été inrerprété par les nations barbares dans le ſens de *rage de ſommeil*; & que de là étoir venu notre proverbe populaire, *dormir un quart-d'heure de chien*, qui répond au proverbe Grec, *dormir du ſommeil d'Epiménide*. En effet, ſi *epimenis* ſignifie *la maladie de la rage*, *hound*, un chien, dérivé de *ond*, ſignifie *enragé*. Le chien marin ſe nomme, en Suédois, *fiaol*.

Ibid. note 2. Le cheval ſe nomme en Danois *heſt*; en Suédois, *hors*, (en ancien Suédois, *oers*). Ce même animal ſe nomme auſſi en Suédois, *haeſt* & *kamp*; en Iſlandois, *hroſs*. En Suédois une cavalle ſe dit *horſa*, &, plus anciennemenr, *hyrſa*. Un Savant, chez Jean Ihre, dérive l'Anglois *horſe*, & l'Anglo-Saxon *hors*, du Grec ὦρσαι, *citato greſſu incedere*. Conſultez les additions pour la page 481. Le cheval ſe dit auſſi, en Iſlandois, *heſt*. Cette dénomination me paroît avoir ſa racine dans le mot Suédois *haesk*, véhément, impétueux.

Page 456, note 11; je fais obſerver que *koza*, en langue Celtoſcythe, ainſi qu'en langue Phrygienne, ſignifie une chevre; & que Tzetzès avoit traduit ce mot par le mot Grec *diza*, qui, en Béotien, ſignifie auſſi une chevre. Ce mot Béotien *diza* me paroît avoir ſa racine dans le verbe Suédois *dia*, tetter: auſſi chevre & nourrice ſont-ils des expreſſions ſynonymes en Grec; rémoin la chevre Amalthée: & c'eſt probablement cela qui a donné lieu de feindre que *Dius* ou Jupiter avoit été nourri par une chevre. Ajoutez que cette même chevre Amalthée, nourrice de Jupiter, eſt devenue l'emblême de l'abondance, de la fécondité, &c. Sur quoi il faut auſſi obſerver que *Diſa*, en Suédois, ſignifie une Déeſſe; que *dyſſe*, en Danois ſignifie bercer, dodeliner; ce qui eſt le fait d'une nourrice; & qu'enfin *diſſe* & *tiſſe*, en Suédois, ſignifient la mamelle, le mamelon.

Page 465, note 37, ſur la rage. Ajoutez à la fin de cette note: Nous avons vu chez Pline, à propos de l'hippomanès & de la cervelle d'ours, que les Anciens croyoient à une rage de cheval & à une rage d'ours,

communicables à l'homme. La réflexion, la raiſon, la ſaine phyſique ont enfin fait diſparoître de la face de la terre ces deux fléaux chimériques. Reſte encore à détruire cet autre préjugé, non moins funeſte, ce fantôme que notre imagination malade a étigé en un mal réel, en une vraie ſource de mort. Je veux parler de la rage qu'on ſe figure que la morſure du chien nous communique, & que j'ai déja démontré, dans la note qu'on vient de lire, n'être autre choſe qu'une mélancolie noire, qu'un mal enfin purement idéal dans le principe, & dont le ſiege eſt uniquement dans le cerveau. En effet, l'écume, par exemple, qu'on regarde comme un des caracteres infaillibles de la rage, eſt un ſigne très équivoque de l'exiſtence de cette maladie, puiſque l'écume ſe remarque pareillement ſur les levres des perſonnes tombées en délire, & qui ont des accès de fureur. La manie de mordre à droite & à gauche tout ce qui les approche n'eſt-elle pas également commune aux fous furieux, & aux perſonnes qu'on ſe figure être enragées à l'occaſion de la morſure d'un chien malade? Il faut donc convenir que rien n'eſt plus problématique que l'exiſtence de la rage communiquée à l'homme par le chien. Auſſi je penſe que la ſaine partie des lecteurs me ſaura gré de pouſſer dans les derniers retranchements les raiſons ſpécieuſes qui ont fait un mal réel de cette horrible chimere. Voici un ſecond fait dont je n'ai point été témoin oculaire, comme du premier, mais qui m'a été certifié par des perſonnes dignes de foi. Deux ſoldats de différent régiment, avant de ſe ſéparer pour aller chacun à ſa deſtination, s'arrêterent dans un cabaret pour y boire enſemble. Il entra dans ce même cabaret un chien très hargneux qui les mordit l'un & l'autre. On tua ce chien comme ſuſpect d'être enragé. Les deux ſoldats, au ſortir de là, prirent chacun une route différente. Un an après, l'un des deux repaſſa par ce même endroit, reconnut le cabaret, s'y arrêta, & demanda au cabaretier s'il n'avoit plus revu un certain ſoldat de tel régiment depuis l'aventure d'un chien tué chez lui. Le cabaretier lui répondit qu'il étoit notoire que le ſoldat en queſtion étoit mort enragé avant d'arriver au régiment. Cette réponſe fit un tel effet ſur l'eſprit foible de celui-ci, qu'il devint enragé lui-même, & qu'il fallut l'étouffer quelques jours après: car il ſe perſuada que ſon camarade étant mort de la rage, il ne pouvoit manquer d'être affecté du même mal, lui qui avoit été mordu du même chien. Un tel fait eſt bien propre à prouver que la rage eſt une chimere, mais une chimere mortelle pour tous ceux qui ont la foibleſſe d'y croire.

Page 481, l. 8, ch. 42, note 47, après ces mots: *comme on liſoit précédemment*, ajoutez: en effet, encore aujourd'hui en Suédois, une haquenée, *tolutarius equus*, ſe dit *gaon-gar;* ce qui ſignifie *equus parvus;* car *gaon* vient du Suédois *gao*, aller; en Anglois, *go*; ce qui fait voir que *gaon* ou *gon* eſt ici ſynonyme du mot Slawon *kon*, que nous avons dit ſignifier un cheval; de même que *equus* paroît venir du Grec *iko*, je vais, & que *mark*, un cheval en langue Germanique, paroît venir du Gaulois *marche* & *marcher*. A l'égard de la déſinence *gar*, elle ſert à exprimer la petiteſſe de l'animal; car cette déſinence n'eſt autre que le *gar* des Allemands, le *guari* des Italiens, & le *guere* des François, qu'on ſait être ſynonyme de *parum*, & indiquer tantôt la petiteſſe du nombre, tantôt celle des dimenſions.

Page 482, ch. 43, note 2. L'âne, en vieux Gothique, *aſilus*; en Iſlandois,

eſne; en Suédois, *aſna*; en Anglo-Saxon, *aſſa*, *eoſul*; en langue Galloiſe, *aſyn*.

Page 492, ch. 45, note 1. Le bœuf, en Suédois, *eukhen*, *oxe*; en langue Armorique, *ok*; en langue Galloiſe, *ych*; en Iſlandois, *bu*, *thioringr*. Le taureau ſe dit, en Suédois, *tiur*, *tarb*; en Eſpagnol, *toro*; en Iſlandois, *thyr*, *thioor*, *tarb*; en Gallois, en Armorique *tarw*; en Belgique, *ſtier*; en Anglois, *ſteer*.

Page 502, ch. 47, note 1. Le belier ſe dit en Suédois *bagge*; la brebis, *baegga*.

Page 513, ch. 48, note 29. Ajoutons, à l'appui du mot barbare *aquil*, interprété dans le ſens de *cæcus*, que ce mot paroît être compoſé de l'*à* privatif & de *qwilla*, ancien mot Germanique qui, encore aujourd'hui en langue Suédoiſe, ſignifie *lumen* ſive *ignem accendere*.

Page 520, ch. 50. La chevre ſe nomme, chez les Sorabes, *koza*; le bouc, *kozol*; le chevreau, *kozlo*. La chevre ſe nomme auſſi en Suédois, *kuzle*, *kuzlein*. Le bouc ſe nomme en Suédois, *kid*; en langue Galloiſe, *gitten*; en Anglois, *cidd*, *kidd*. Le chevreau ſe nomme en Suédois, *killing*, *kille*; en Iſlandois, *kidlingur*; en Danois, *kid*.

Page 540, ch. 55, note 1. Le lievre ſe nomme en Anglo-Saxon, *hara*, en Iſlandois, *hiere*, comme qui diroit l'animal ſacré: ſur quoi il faut obſerver que pluſieurs nations, & entre autres les habitants de la Grande Bretagne, ſelon Jules Céſar, ne mangeoient point de lievre, & cela par un ſcrupule religieux. J'ajouterai que ſi *hara*, *haer*, *har*, &c. ſignifient un lievre dans les divers idiômes Germaniques, *ghar*, en Hébreu, ſignifie ruminer; ce qui confirme l'ancienne affinité du lievre avec la rumination, affinité atteſtée par l'Ecriture Sainte.

Page 550, ch. 57. Le rat, en Suédois, *raotta*; en langue Armorique, *ras*. La ſouris ſe dit en Suédois, *ſork*; en Slawon, *myſzka*. Dans la plupart des autres langues, on la confond avec l'eſpece du rat.

Page 553, même chapitre, note 10. Le loir, en Danois, *murmel-diir*. La plupart des nomenclatures Germaniques confondent le loir avec le rat.

Page 555, chapitre 58, note 7. La taupe, en langue Galloiſe, *gwadd*; en Anglo-Saxon, *vand*, en langue Ruſſe, *ſurok*.

Page 564, l. 8, ch. 3, note 1. La baleine, en Suédois, *wal*, *hwal*; en Anglo-Saxon, *hwael*; en Iſlandois, *hualur*. Il eſt à remarquer qu'en Anglo-Saxon, *wael* ſignifie abîme.

Page 577. Le phoque ſe nomme en Suédois, *ſiaol*. Les Nomenclateurs Suédois en font une ſorte de chien marin.

Page 578. Le dauphin ſe nomme en Suédois, *haf-ſwin*, c'eſt-à-dire *cochon de mer*, la plupart des Nomenclateurs confondant ces deux eſpeces.

Page 602, ch. 15, note 5. Le ſaumon, en Suédois & en Anglois, *lax*; en Belgique, *laſs*; en Allemand, *lax*; en Hongrois, *lazez*; en Polonois, *loſos*; en Italien, *laccia*.

Page 617, chap. 17, note 3. L'*acipenſer* des Latins ſe nomme, en Suédois, *ſtoor*; en Anglo-Saxon, *ſtyriga*, *ſtyria*; en Belgique, *ſteur*; en langue Cambrique ou Galloiſe; *ſtargeon*. C'eſt-à-dire que dans la plupart des nomenclatures, l'*acipenſer* eſt le même poiſſon que nous nommons eſturgeon; mais c'eſt ce dont ne conviennent pas tous les Naturaliſtes.

ERRATA

ERRATA

Du Tome troiſieme.

LIVRE 7, page 20, chapitre 2, note 22,

Cultores multâ premimus veſtigia prunâ,
liſez Cultores multâ premimus veſtigia prunâ.

page 21, chapitre 2, ligne 13, de faire ſurmonter la cime, *liſez* de faire ſurmonter leur cime.

page 25, même chapitre, à la fin de la note 50, après ces mots: *Les Catarc-ludes ne ſont donc autre choſe que le peuple Catarc, c'eſt-à-dire que le peuple Satyre*, ajoutez: En effet, *lud*, en langue Celtoſcythe, ſignifie peuple; & d'autre part le docte Jean Ihre, dans ſon *Gloſſarium Suio-Gothicum*, obſerve qu'en Suédois *kat* ou *kæt* ſignifie *laſcivus, ſalax*; que *kattjas* ſignifie *laſcivire*, & que *katur*, en Iſlandois, ſignifie *laſcivus lætitiâ*. Enfin il cite une ancienne phraſe gothique, où le mot *kater* a le même ſens. *Kater, katur, katar*, dans les diverſes langues Celtoſcytiques, ſont donc ſynonymes du *ſatyrus* des Latins & du *ſatyros* des Grecs, puiſque les mots *ſatyrus* & *ſatyros* ſont eux-mêmes ſynonymes de *laſcivus*. Pline, au ſurplus, nous a fait voir dans l'Inde, au livre précédent, une riviere *Cantabra*, des *Gallitalutes*, des *Arſagalites*, des *Meſes*, des *Ombres*, des *Ombrites*, des *Brancoſes*, & d'autres nations dont les noms indiquent évidemment des établiſſements Celtiques & Celtoſcythiques.

page 26, même chapitre, ligne 14, à cet effet; *liſez* qu'a cet effet.

page 38, chapitre 5, note 2, ſeconde colonne, ligne 1, de *Seranus*, liſez de *Soranus*.

page 53, note 12, chapitre 15, feu M. de la Nauze, *liſez* M. de la Nauze. (*Un faux bruit avoit couru que M. de la Nauze étoit mort; erreur qui ſe trouve répétée pluſieurs fois dans le cours de ce volume. Ainſi par-tout où ſe trouvent ces paroles:* feu M. de la Nauze, *liſez* M. de la Nauze.)

page 60, chapitre 15, ligne 7, *quod vocant Scirron*, liſez *quod vocant Scirrhon*.

Ibid. note 5, & à agir ſur les liqueurs, *liſez* & d'agir ſur les liqueurs.

page 62, même chapitre, note 7, avec les autres recettes, *liſez* avec la plupart des autres recettes.

page 66, chapitre 16, note 13, feu M. de la Nauze, *liſez* M. de la Nauze.

page 79, même chapitre, note 30, de feu M. de la Nauze, *liſez* de M. de la Nauze.

LIVRE 7, page 88, chapitre 17, note 3, feu M. de la Nauze, *liſez* M. de la Nauze.

page 135, chapitre 35, note 5, encore qu'il ſoit atteſté par nombre d'Hiſtoriens, *liſez* encore qu'il ſoit atteſté par nombre d'entre eux. Voyez la note précédente.

page 160, chapitre 43, note 36, par feu M. de la Nauze, *liſez* par M. de la Nauze.

page 188, chapitre 48, note 48, *Bulliengerius*, liſez *Bullengerius*.

page 219, chapitre 53, note 4, ſur la fin de la note 4, ſur tous les autres Poëtes d'Athenes, *liſez* ſur tous les Poëtes d'Athenes.

page 233, chapitre 56, aux derniers mots de la premiere note, *& dont quelques-uns trouveront ici la ſolution*, liſez *& dont quelques-uns trouveront ici leur ſolution.*

page 236, même chapitre, note 7, je penſe avec feu M. de la Nauze, *liſez* je penſe avec M. de la Nauze.

Ibid. même chapitre, note 8, ſeconde colonne, après ces mots : Il réſulte, dis-je, que ce ſont les peuples Celtoſcythes qui ont apporté en Sicile la connoiſſance du bled, ainſi que l'uſage d'appeller Cérès *Coras*, de leur mot *corab*, qui exprime un arc (*c'eſt-à-dire une arme courbe, telle que la plupart des cornes des animaux*), ou un inſtrument de moiſſon fait en arc, tel qu'une faulx ; *ajoutez*, d'où les Grecs ont fait *kurêbaſia*, combat de cornes ; *Kurê* & *Kurêba*, la déeſſe Cérès ; & d'où les Anglois, les Danois, les Suédois, ont fait leur mot *corn* ou *korn*, qui ſignifie bled, froment ; qu'en un mot, ce ſont évidemment des peuples Celtoſcythes qui, par cette raiſon, ont donné jadis lieu de confondre triplement Cérès, emblême du bled, avec le croiſſant, la lune & l'année.

Ibid. même chapitre, note 9, c'eſt auſſi celle qu'avoit ſuivi feu M. de la Nauze, *liſez* c'eſt auſſi celle qu'avoit ſuivi M. de la Nauze.

page 250, même chapitre, note 65, l'invention de la fonte du cuivre à Dolas, *liſez* l'invention de la fonte du cuivre à Delas.

page 275, chapitre 56, note 127, au ſujet de ces paroles de Pline, *tubam inveniſſe Piſæum Tyrrhenum* (que le Thyrrhénien Piſæus avoit inventé la trompette), je dois obſerver qu'aujourd'hui même, en langue Slawone, *piſan* ſignifie un clairon.

page 276, même chapitre, note 128, *ajoutez tout à la fin de la note :* Le caractere Chaldaïque *haïn*, qui eſt en quelque façon, l'*a n* Hébraïque double, c'eſt-à-dire aſpiré, a pareillement la forme d'une double raquette, ou, ſi l'on veut, d'un double battoir balliſtique, en cette ſorte .

LIVRE 8, page 337, chapitre 14, note 6, en Latin ; *hydrus, chelydrus*, *liſez* en Latin, *hydrus, chelhydrus.*

Digitized by Google

LIVRE 8, page 343, chapitre 15, note 12, le lion ... ſe nomme en Grec κίων, liſez λέων.

page 348, chapitre 16, note 20, *credit Lybia*, liſez *credit Libya.*

page 419, en Suédois, *wtter*, *liſez* en Suédois, *utter.*

page 435, chapitre 34, note 2, ſeconde colonne, ligne 6, ſelon Frédéric, *hoffberg*, *liſez* ſelon Frédéric Hoffberg, ſans virgule entre ces deux noms, qui appartiennent à une ſeule perſonne.

Ibid. en Suédois, *rhen*, *liſez* en Suédois, *ren.*

page 479, chapitre 42, vers les trois quarts de la note 42, *aliudve id genus; ſimile*, liſez *aliudve (id genus) ſimile.*

LIVRE 9, page 569, à l'entrée du chapitre 5, *des Députés de Lisbonne*, liſez *des Députés d'Olyſippo.*

page 691, chapitre 37, *l'ennemi dont la morſure les provoque tellement, que le pêcheur, &c.* liſez *l'ennemi dont la morſure les a provoqués : tellement que le pêcheur, &c.*

page 697, à l'entrée du chapitre 40, *le ſuc du buccin & de pourpre*, liſez *le ſuc de buccin & celui de pourpre.*

page 708, chapitre 45, note 8, premiere colonne, *qu'il faut chercher l'explication de ce mot. Et comme d'ailleurs Pline eſt, de tous les Auteurs Grecs ou Latins, le plus riche en expreſſions tirées des langues étrangeres*, liſez, *qu'il faut chercher l'explication de ce mot, dont Ariſtote s'eſt auſſi ſervi. Et comme d'ailleurs Ariſtote & Pline ſont, de tous les Auteurs Grecs ou Latins, les plus riches en expreſſions tirées des langues étrangeres, &c.* Et quelques lignes plus loin, après ces mots : *ſont, en effet, les plus utiles*, ajoutez : *ou peut-être l'éponge* mane *ne ſignifie-t-elle autre choſe que l'*éponge mâle, *le mot* man *ſignifiant* mâle *en langue Armorique, en Anglo-Saxon, & dans la plupart des idiômes Celtiques & Germaniques, ſelon l'obſervation du docte Jean Ihre, &c.*

616314 SBW

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT.
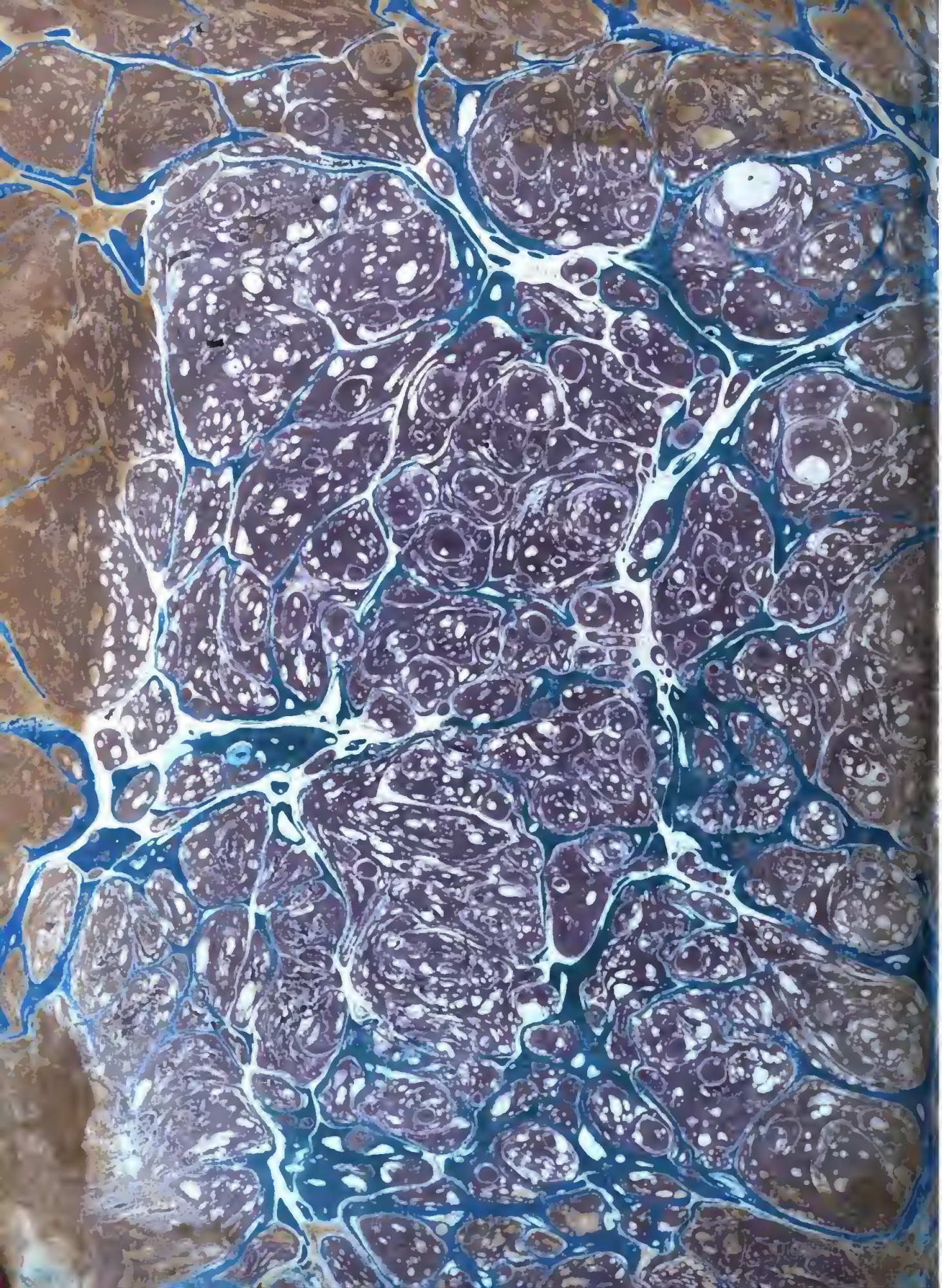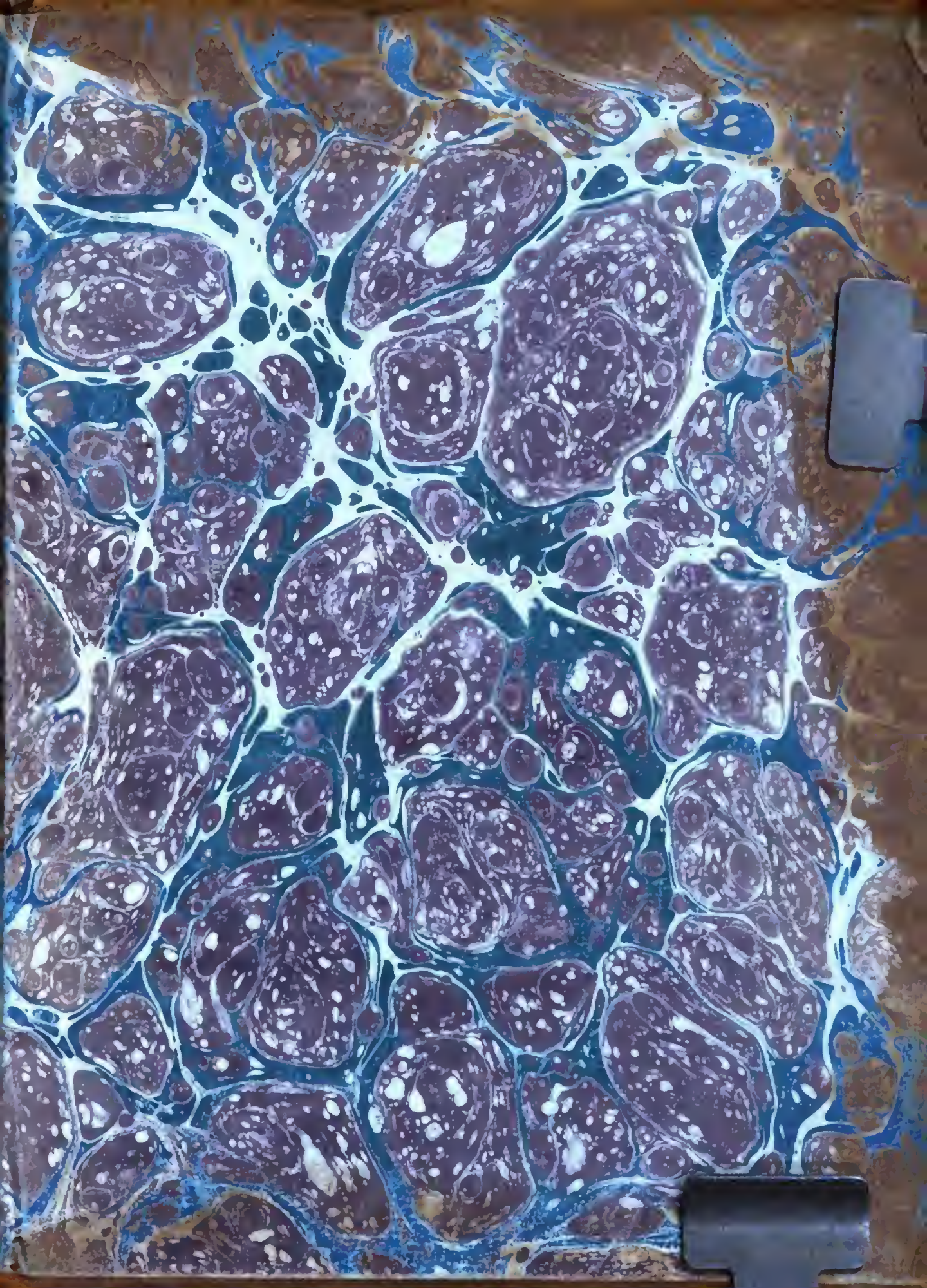
Digitized by Google